This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

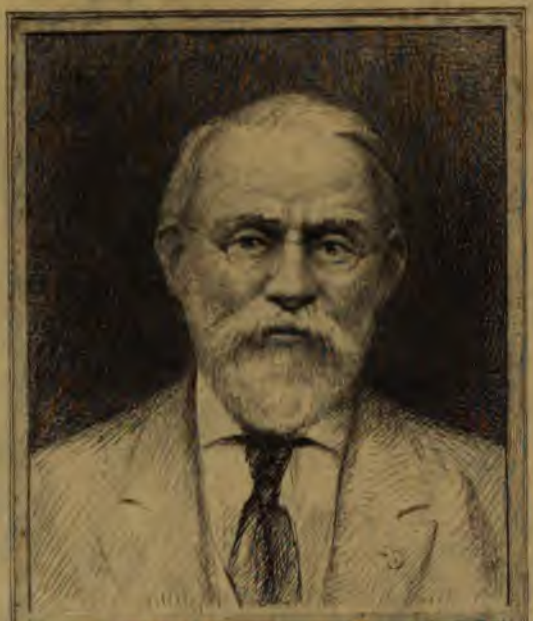

SILAS WRIGHT DUNNING
BEQUEST
UNIVERSITY OF MICHIGAN
GENERAL LIBRARY

DC
611
.B841
R4

REVUE DE BRETAGNE

ET DE VENDÉE

REVUE
DE BRETAGNE
ET DE VENDÉE

Directeur : **Arthur de la Borderie**
Secrétaire de la Rédaction : **Emile Grimaud**

SEIZIÈME ANNÉE

QUATRIÈME SÉRIE. — TOME I
(TOME XXXI DE LA COLLECTION)

ANNÉE 1872. — PREMIER SEMESTRE.

NANTES
BUREAUX DE RÉDACTION ET D'ABONNEMENT, PLACE DU COMMERCE, 4

1872.

Nantes. — Imp. Vincent Forest et Émile Grimaud, place du Commerce, 4.

Dunning
Nijhoff
8620130
13603

ÉTUDES HAGIOGRAPHIQUES

—

LE BIENHEUREUX CHARLES DE BLOIS

DUC DE BRETAGNE [1]

I

J'ai déjà appelé plus d'une fois l'attention des lecteurs de la *Revue* sur la personne de Charles de Blois, mais cette matière est aussi vaste que digne d'intérêt, et je suis loin de l'avoir épuisée. Je me propose d'y revenir aujourd'hui pour faire connaître le côté

[1] En donnant la qualité de Bienheureux à notre duc de Bretagne, je n'entends nullement devancer le jugement de l'Église. Je sais fort bien que le procès de canonisation, dont ce prince a été honoré, n'a pas été couronné par la sentence solennelle qui en devait être la sanction juridique; mais comme l'autorité de l'histoire et de l'hagiographie n'en a pas moins continué d'une manière assez constante à maintenir, au personnage dont il est question ici, le titre de *Bienheureux* ou même de *Saint*, il m'a semblé convenable de ne pas m'écarter de cette ligne de conduite, dans un travail du genre de celui-ci, où l'un des buts principaux est de montrer que Charles de Blois a droit aux honneurs réservés à la sainteté reconnue au moins implicitement par l'Église. Je pourrais dresser une longue liste des hagiographes et des historiens qui ont donné à Charles de Blois le *titre de saint*, si cela ne m'écartait de mon sujet. Il suffira d'indiquer quelques noms par ordre de date:

XIVe siècle: Cuvelier et Guillaume de Perrenelle, etc.;
XVe siècle: Gaguin et Paul Emile;
XVIe siècle: Polydore Virgile et le P. Gonzague;
XVIIe siècle: A. Duchesne, les Bollandistes;
XVIIIe siècle: Lobineau, Grandet, Longueval;
XIXe siècle: Tresvaux, MM. Ropartz, de la Borderie, Gaultier du Mottay.

Certains auteurs, je ne l'ignore pas, ont suivi une autre voie, et n'ont pas craint d'imputer à Charles de Blois plus d'une action répréhensible, mais j'ai montré ailleurs que leurs accusations ne sont que calomnie et mensonge. — V. *Revue des Questions historiques*, n° de janvier 1872.

le plus ignoré de l'histoire de notre duc de Bretagne, celui de sa vie posthume. Le *procès de canonisation* dont ce prince a été honoré, et le *culte ecclésiastique* qui lui a été rendu après sa mort par la piété des peuples, tels sont les deux objets du présent travail. Toutefois j'i hâte de dire qu'on ne trouvera point dans ces pages, comme on pourrait le croire d'après cet énoncé, la démonstration proprement dite soit de la *sainteté* de notre duc soit de la *légitimité* du culte qui lui a été décerné. Je n'oublie pas à quel public je m'adresse. Je sais que je n'écris pas un Mémoire pour la Congrégation des Rites, ni même un Rapport pour une *Revue liturgique*; mais à ne considérer les choses qu'au point de vue simplement historique, il y aura encore, si je ne me trompe, dans le sujet que je traite, matière abondante pour un travail du genre de ceux auxquels sont habitués les lecteurs de nos Revues savantes ou littéraires.

Je vais avoir, en effet, à analyser des documents pour la plupart inédits, et par suite fort peu connus, quoiqu'ils aient bien leur importance; car il ne s'agit de rien moins que des actes [1] fort étendus du procès de canonisation de Charles de Blois et des autres documents relatifs au culte ecclésiastique du même personnage. Les premiers, il est vrai, ont été communiqués à A. Duchesne, pour son histoire de la maison de Châtillon [2], et plus tard à nos bénédictins D. Lobineau (1707) et D. Morice (1750) [3]; mais j'ose dire, sans crainte d'être démenti, qu'ils n'ont été explorés que fort légèrement par ces savants hommes, trop absorbés par d'autres travaux pour accorder une attention de longue haleine à ce manuscrit pris en particulier.

Quant aux documents relatifs au culte de notre duc, la chose est encore plus claire, car ils ont complètement échappé aux recherches

[1] Ms. Vatican, n° 4,025; Mss. Paris, n° 5,381, deux énormes in-folio de 390 et 420 pages doubles.

[2] A. Duchesne, *Histoire de la maison de Châtillon*, Paris, 1621. La *Vie de saint Charles de Bretagne* fait le plus bel ornement de cet ouvrage, est-il dit dans la lettre royale d'approbation.

[3] Lobineau et Morice, *Preuves de l'Histoire de Bretagne* : 40 colonnes à peine sont consacrées à la publication de quelques extraits.

de mes devanciers, en sorte que mon travail aura au moins sur ce point le mérite de la nouveauté, si tous les autres lui manquent.

J'entre en matière, en disant d'abord comment les papes Urbain V et Grégoire XI furent amenés, en quelque sorte par la force des choses, à entreprendre avec une vigueur toute apostolique le procès de canonisation de Charles de Blois, malgré les mille entraves qu'une haine implacable suscitait à l'exécution de ce dessein. J'exposerai ensuite avec quelle maturité et quel zèle de la vérité et de la justice, les délégués du Saint-Siége ont instruit la cause, épineuse à certains égards, qui était soumise à leur tribunal. Après quoi je ferai connaître pour quels motifs ce procès n'a pu aboutir à une sentence solennelle de canonisation. Je finirai par établir comment le culte rendu à notre saint personnage s'est perpétué d'une manière constante et ininterrompue, même après l'insuccès de l'enquête d'information dont il avait été l'objet, et peut-être pourrai-je me flatter, ce travail achevé, d'avoir écrit une page inédite de l'hagiographie bretonne et française.

II

On sait que Charles de Blois perdit la couronne ducale et la vie dans la journée d'Auray (29 septembre 1364). Ses restes mortels furent portés à Guingamp, comme il l'avait ordonné de son vivant [1], et vinrent ainsi, selon ses désirs, reposer auprès des cendres de Guy de Bretagne et des autres seigneurs bretons ancêtres de sa femme.

Ce prince avait régné pendant un peu plus de vingt-trois années (mai 1341, septembre 1364), non, il est vrai, dans des jours paisibles et prospères, mais tout au contraire au milieu des troubles et des désastres d'une guerre intestine des plus sanglantes.

L'éclat de sa vertu avait dû naturellement souffrir quelque atteinte de cet état de choses ; car, par suite, le peuple breton avait été moins à même d'apprécier à sa juste valeur la générosité, la bonté d'âme et les autres belles qualités de celui qui présidait à ses destinées.

Et cependant notre duc, ce qui n'est pas un médiocre éloge pour

[1] *Pr. de Bret.* T. 1, f. 1,555. Acte du 28 août 1362.

sa mémoire, laissait après lui, dans la Bretagne et les provinces circonvoisines, un tel renom de sainteté que les fidèles ne tardèrent pas à recourir à sa médiation auprès de Dieu dans tous les besoins de l'âme et du corps.

On doit citer au premier rang les anciens compagnons d'armes de notre religieux prince, entre lesquels je dois nommer Jean de Beaumanoir [1], l'immortel vainqueur du combat des Trente ; Yves de Karanlouet [2], frère d'un chevalier que Charles V préposera bientôt à la garde d'une de ses forteresses les plus importantes du Poitou, celle de La Roche-Posay [3] ; Guillaume Anseau, connétable de Guingamp [4] ; Geoffroi Budes, l'un des ancêtres de l'illustre maréchal de Guébriant [5] ; Eudes Cillart, etc.

Les serviteurs du prince décédé, ou plutôt tous ceux qui l'avaient connu pendant le cours de sa vie mortelle, s'empressèrent aussi à l'envi d'imiter un si bel exemple de religion [6]. Alain Raoul, autrefois chapelain de la cour ducale, Yves Crenan [7], Olivier Sellier, [8],et beaucoup d'autres, qu'il serait fastidieux d'énumérer, nous sont connus nommément.

La confiance de ces hommes de guerre et de ces serviteurs, demeurés fidèles même dans le malheur, ne fut point trompée. Ils avaient autrefois partagé de grand cœur la mauvaise fortune de Charles de Blois, n'était-il pas juste qu'ils participassent également au moins en quelque chose à la gloire céleste dont il venait d'être mis en possession ? Aussi obtinrent-ils du ciel, par son entremise, les grâces et les faveurs surnaturelles les plus signalées. Bientôt le bruit de ces prodiges ne tardait pas à se répandre, ce qui inspira à d'autres personnes la pensée de recourir au même médiateur, si puissant auprès de Dieu. De là l'affluence des fidèles que l'on vit se presser autour de la tombe de Guingamp, soit

[1] *Act. Canon.*, T. 2, p. 260.
Ibid.. T. 2, fol. 53.
[3] *Ibid.*, f. 211.
[4] *Ibid.*, f. 114.
[5] *Ibid.*, f. 106.
[6] *Ibid.*, T. 2, f. 41.
[7] *Ibid.*, f. 90.
[8] *Ibid.*, f. 221-225.

pour rendre grâces des bienfaits reçus, soit pour implorer des faveurs nouvelles de la miséricorde céleste.

Le concours était tel à la fin de l'année 1367 [1], que ce tombeau, à peine fermé sur sa victime depuis trois ans, était déjà enrichi d'un nombre considérable d'*ex-voto* de tout genre et de toute dimension. Il y avait là des représentations en cire de bras, de jambes, d'yeux, d'enfants, d'hommes mûrs, de maisons, de navires, etc., témoignage éloquent et irrécusable des guérisons instantanées, des résurrections de morts, et des autres grâces surnaturelles dues aux mérites du B. Charles de Blois. Ce n'était pas seulement la Bretagne, mais aussi le Maine, l'Anjou et le Blésois qui députaient chaque année vers le tombeau miraculeux un grand nombre de pèlerins [2]. En ai-je dit assez pour établir qu'à cette date de 1366-1371 la tombe de Guingamp n'avait presque rien à envier à la gloire qu'avait acquise un demi-siècle auparavant la tombe de Tréguier, et qui avait mérité à notre admirable saint Yves les honneurs d'une solennelle canonisation ? On ne voit pas qu'il y eût alors de pèlerinage plus fréquenté dans nos provinces occidentales de la France que celui de l'église des Frères-Mineurs de Guingamp, dépositaire de la dépouille mortelle du nouveau thaumaturge. C'est ce qui valut à cette maison religieuse l'honneur d'échanger son premier nom de couvent de Saint-François en celui de couvent de Terre-Sainte, que l'appellation populaire lui a maintenu fidèlement, même après la destruction des bâtiments réguliers en 1593 [3].

III

Jean IV de Bretagne eut la faiblesse de craindre pour sa couronne en présence de ce nouvel éclat de réputation qui commençait à en-

[1] *Act. Can.*, T. 2, f. 10. Circa festum Nativitatis dominicæ anni 1367, Nobilis vir Joannes de Ingrandii à Anjou iter arripuit ad Guinganpum pro voto implendo... Ibi sunt insignia posita anté sepulcrum Caroli in ignum miraculorum per intercessionem ejusdem factorum : Vota cerea domorum, navium, virorum et mulierum, tibiarum et brachiorum, camisiarum, puerorum, equorum et oculorum, plus quam mille ut credit. — *Ibid*, ipse testis, et alibi passim.

[2] *Act. Can.*, t. 2, passim, præsertim, f. 154, 193, 207.

[3] Cf. MM. Ropartz, *Histoire de Guingamp : Guingamp et N.-D. de Bon-Secours*, p. 92; — Anatole de Barthélemy, *Revue Archéologique*, 9e année, 2e partie, p. 750-756.

tourer son ancien compétiteur, et osa, par la plus folle des témérités, entreprendre de mettre sur ce point des bornes à l'action de la miséricorde céleste. L'histoire a déjà constaté avec regret [1] que le vainqueur d'Auray avait terni plus d'une belle qualité par un engouement sans limites pour l'Angleterre et par un esprit de haine implacable à l'endroit de ses ennemis politiques. Par conséquent, je ne ferai peser sur sa mémoire aucune accusation nouvelle, en disant qu'il se montra plus que jamais animé de ces sentiments de rancune inflexible dans l'affaire de la canonisation de Charles de Blois. Le premier fait où sa haine parut à découvert, du moins le premier dont on ait gardé le souvenir, se passa au mois de février 1368 (1367 ancien style), et eut pour théâtre la ville de Dinan. Voici comment la chose est racontée dans les Actes originaux du procès [2], d'après le récit unanime de quinze ou vingt témoins oculaires.

Il y avait [3] dans l'église des Frères-Mineurs de Dinan un *arbre* de saint François qui retraçait sous les yeux par de vives couleurs, soit le résumé chronologique de sa vie, soit l'ensemble des fondations religieuses issues de ce grand patriarche. Au bas de cette peinture, exécutée par ordre de Charles de Blois, ce prince s'était fait représenter à genoux et orné des armes de Bretagne. Jean de Montfort, offusqué par la présence de l'image de son rival dans un lieu de prière si fréquenté, ordonna à un Frère peintre, Anglais de nation [4], d'effacer sans retard ce qui choquait si fort ses regards jaloux. Le religieux obéit, non sans regret, car il défigurait une œuvre d'art digne de passer à la postérité ; mais, deux jours après,

[1] V. *Revue des provinces de l'Ouest*, t. 1. Jean IV. — L'article est du savant A. de la Borderie, si compétent en pareil sujet.

[2] *Acta Canon.*, t. 2, f. 112 et al. Testes 119, 120, 121, 122, 123, 124, etc., 187, 188.

[3] *Ibid.*, f. 120.

[4] Qu'on me permette de profiter de cette occasion pour relever une grave erreur de M. Viollet-Leduc. Ce savant archéologue a répété nombre de fois dans son ouvrage sur l'*Architecture française* au moyen âge, qu'à partir du XIIe siècle, le soin de construire et d'ornementer les édifices religieux avait été dévolu exclusivement aux laïques. Rien de plus faux. L'art n'est point devenu laïque à cette date. Ni les Bénédictins ou les Cisterciens d'abord, ni, un siècle plus tard, les Frères-Mineurs et les Dominicains n'ont abandonné cette belle part d'héritage que leur avaient légué les siècles précédents. La vérité est que l'élément laïque tend vers cette époque à se

il y eut grand émoi dans tout le couvent. L'image, qu'on avait couverte d'une couche épaisse de noir ou de céruse, suintait visiblement des goutelettes d'un sang frais et vermeil. Jean IV averti du prodige se transporte aussitôt sur les lieux avec son cortége de seigneurs anglais et bretons [1]. On applique une échelle afin d'examiner la chose de plus près, mais le prodige est manifeste : le nier serait nier l'évidence. Alors un Anglais, s'abandonnant à un mouvement de colère, perce la toile d'un coup de couteau. L'instrument lui reste dans les mains tout couvert de sang. Au bout de quelques heures, le bruit du miracle se répand dans la ville, et attire de nouveaux spectateurs, parmi lesquels plusieurs ont la dévotion d'imbiber des linges dans ce sang miraculeux, afin d'en faire des reliques. Pour Jean IV et les Anglais, ce spectacle redouble leur irritation. L'évidence du fait n'était pas capable de les amener à croire à la vérité du miracle. Ce qu'ils virent de mieux à faire dans leur impuissance à prouver la fausseté des événements qui venaient de se produire [2], ce fut tout simplement d'ordonner arbitrairement la fermeture de l'église et d'imposer le silence le plus absolu sur toute cette affaire. Heureusement il ne fut pas aussi facile au prince vindicatif d'arrêter le cours des miracles qu'il plaisait au Tout-Puissant d'opérer à Guingamp et ailleurs pour la gloire de son serviteur. Ici il s'épuisait en vains efforts et perdait sa peine. Bientôt il put prévoir (et c'est ce qu'il redoutait par dessus tout), le moment où le bruit de ces miracles, dont la France entière, l'Espagne, l'Angleterre [3], Rome même, retentissaient déjà, amènerait le chef de l'Église à procurer le suprême honneur de la canonisation à l'ancien compétiteur qu'il poursuivait d'une haine si implacable jusque dans le sein du tombeau.

dégager de l'élément ecclésiastique, s'il est permis de se servir de pareils termes inventés par l'amour du néologisme dans les idées comme dans les mots. L'élément laïque, dis-je, ne supporte plus qu'assez impatiemment le joug salutaire de l'Église, mais néanmoins il ne règne pas seul et sans contrôle, tant s'en faut. Les plus belles œuvres sont encore dues à l'influence monastique. Il faudra attendre le XVIe siècle pour voir l'Eglise trop souvent reléguée de la sorte dans ses sanctuaires. Or, qui en a profité? est-ce l'art? l'ordre public? la société en général? Hélas! non.

[1] *Acta Canon.*, t. 2, f. 121.

[2] *Ibid.*, f. 113.

[3] *Ibid.*, fol. 290.

IV

Les choses en étaient arrivées là, lorsqu'un événement fâcheux faillit tout compromettre. Quelques personnes[1] probablement hostiles à cette cause, firent parvenir à la cour d'Avignon une relation exagérée ou plutôt entièrement mensongère de ce qui se passait en Bretagne, et de l'éclat des honneurs religieux qu'on y rendait au prince, qui avait succombé dans la journée d'Auray.

A entendre cette relation[2], Charles de Blois, à la date de 1368, était déjà en possession d'un jour de fête solennelle dans toute la Bretagne. En outre, les prédicateurs et surtout les religieux mendiants se seraient plu à faire hautement son panégyrique dans la Chaire de vérité. Ils n'auraient pas craint de le représenter comme un *martyr de la justice,* comme un *saint authentiquement* reconnu par l'Église romaine.

Énumérer de pareilles propositions, c'est presque en démontrer la fausseté. Il est prouvé, en effet, que jusqu'à cette date de 1368 (en 1373 les choses changèrent d'aspect), le clergé et la noblesse de Bretagne n'avaient rien négligé pour gagner les bonnes grâces de leur nouveau duc et pour lui faire oublier le passé. Dès lors, impossible de supposer vraies les assertions contenues dans le Bref du 16 septembre de cette année, qui fut porté en conséquence de la relation dont il sagit ici. Puis, ne suffit-il pas de confronter ces mêmes assertions avec les données qui résultent des actes si détaillés du procès de canonisation, pour reconnaître qu'il y a entre les deux versions une différence du tout au tout? Les dépositions des témoins de cette enquête juridique nous font sans doute connaître que Charles de Blois était l'objet d'une grande vénération en Bretagne, mais elles nous disent aussi que son culte proprement dit ne s'étendait pas au delà de l'église des Frères-Mineurs de Guingamp, et que même les honneurs qu'on lui rendait dans ce lieu

[1] Aucun document ne nous dit à quelle source Urbain V avait puisé des renseignements aussi faux que ceux qui sont énumérés dans le Bref du 16 sept. 1368, mais on a lieu de croire que le coup venait d'une main ennemie. Des amis n'eussent pas commis de gaieté de cœur une si grosse imprudence.

[2] Breve Urbani V. Universis episcopis totius ducatus Britanniæ, apud Raynaldi, Annal. Eccles. ann. 1368, n° XI.

n'avaient rien de l'éclat qu'on leur attribue. Ainsi le jour anniversaire de son passage à une meilleure vie n'était l'objet d'aucune fête annuelle, et ne pouvait l'être, vu qu'il coïncidait avec la solennité de l'archange saint Michel. Personne ne songeait à invoquer le prince décédé ni comme *martyr* ni comme *saint reconnu* par l'Église romaine. Pas un mot qui fasse allusion à rien de semblable ; enfin il ne paraît pas que la sainte image de notre duc eût encore obtenu l'honneur d'être placée dans aucune église, en sorte que tous les hommages et tous les vœux se concentraient autour de sa dépouille mortelle.

L'Anjou [1], le Maine, le Blésois, le Périgord et la Lorraine nous avaient en ce genre dépassé de beaucoup ; car la sainte image de notre saint personnage, qui s'y voyait en plus d'une église, attirait un grand concours de fidèles, et opérait des miracles éclatants. Il y a plus, à Périgueux et à Nancy on n'avait pas craint d'élever même des autels en l'honneur de Charles de Blois.

Après avoir montré combien le rapport, que je combats ici, était mensonger et trompeur, ne suis-je pas en droit de le considérer comme un véritable piége tendu à la bonne foi du chef de l'Église, et destiné à l'amener à prohiber, sous les plus graves peines, ce qu'il fit, en effet, le culte d'un prince qu'on présentait *comme martyr*, comme *saint reconnu par l'Église*, avant que Rome eût encore songé à instruire sa cause? Une pareille manière d'agir n'eût-elle pas en effet constitué une infraction des plus graves portées à la discipline canonique? Un Pontife aussi vigilant et aussi zélé qu'Urbain V pouvait-il tolérer de tels abus sans élever la voix, sans faire entendre des menaces? Non, évidemment.

Ainsi s'explique de lui-même le Bref sévère du 15 septembre

[1] A Angers, l'image de Charles de Blois était honorée dans l'église des Frères-Mineurs. *Acta Canon.*, t. 1, f. 303, et t. 2, *passim* ;

Au Mans, dans la Cathédrale. *Ibid.*, t. 1, f. 385 ;

A Blois, dans celle des Frères-Mineurs et dans l'abbaye de Bourgmoyen. *Ibid.*, t. 2, f. 47 ;

A Périgueux, chapelle érigée en l'honneur de notre saint personnage. *Ibid.*, t. 2, f. 107.

A Nancy, *apud* Calmet, t. 2, p. 374. L'érection de cette dernière était due au duc Jean I, propre neveu de Charles de Blois.

1368 qui, longtemps oublié [1], puis tout à coup remis en lumière à la fin du XVIIe siècle, a porté de nos jours un si grave préjudice aux honneurs religieux et publics dont notre duc était paisiblement investi [2] précédemment.

Maintenant je poserai une autre question :

Ce Bref fut-il envoyé à ceux auxquels il était destiné, les évêques de Bretagne, fut-il solennellement fulminé, ou bien resta-t-il, pour un motif ou pour un autre, dans la secrétairerie pontificale ?

C'est une question qui n'a jamais été résolue et qui ne le sera jamais d'une manière absolument explicite ; mais on est porté à croire que le Pontife renonça à son projet dans la circonstance; car on constate facilement d'abord qu'il n'est résulté de cet acte d'autorité aucun changement dans les sentiments et les dispositions du clergé et des fidèles de Bretagne, puis qu'Urbain V lui-même n'y fait aucune allusion dans les deux Bulles subséquentes des années 1369 et 1370. Il y ordonne une enquête [3] sur la vie et les miracles de Charles de Blois, et annonce assez clairement son intention d'élever ce prince sur les autels, par conséquent de revenir sur sa première décision. On constate enfin que les commissaires chargés de cette enquête ne firent non plus aucun appel à cet acte de l'autorité apostolique, au milieu des débats; quoique plusieurs des faits soumis à leur tribunal fussent une violation flagrante d'ordonnances qu'ils avaient mission de faire exécuter, comme délégués du Saint-Siége. Que conclure de cet ensemble de circonstances, sinon que le Bref en question a été pour le moins révoqué, si jamais il avait reçu force de loi par la promulgation ?

On a lieu de croire aussi que l'évêque de Tréguier, qui entreprit

[1] Aucun auteur n'en avait parlé avant Raynaldi qui le découvrit dans le regeste d'Urbain V. Benoit XIV le trouva ensuite sur son chemin un demi-siècle plus tard, et, comme il ne connaissait que par des bruits vagues l'historique du culte de Charles de Blois, il présenta ce Bref comme n'ayant jamais été révoqué et faisant toujours loi.

[2] On verra plus bas que Charles de Blois recevait sans contestation les honneurs du culte public dans le diocèse de Tréguier et dans celui de Blois avant la Révolution, mais vers 1830 l'ouvrage de Benoit XIV commençant à se répandre en France, on y rencontra le passage relatif à notre duc. De là des doutes sur la légitimité de ce culte, puis bientôt sa suppression à Blois et son amoindrissement dans l'ancien diocèse de Tréguier.

[3] *Acta Canon.*, t. 2, fol. 100.

vers ce temps le voyage d'Avignon, put bien donner au Souverain-Pontife des renseignements plus conformes à la vérité que ceux qu'il avait reçus d'abord, et, par suite, non-seulement le détourner du projet d'exiger la mise à exécution du Bref précité, mais même l'amener à considérer notre duc comme réellement digne des honneurs du culte public. C'est en effet ce qui arriva.

IV

L'église de Saint-Tugdual avait alors à sa tête Even (Yves) Begaignon, de l'ordre des Frères-Prêcheurs [1], homme des plus recommandables par sa science et sa vertu. Plus intéressé que tout autre dans cette affaire, puisque Guingamp relevait de sa juridiction, il s'empressa de faire connaître à la cour pontificale ce qu'était Charles de Blois, par combien de miracles Dieu honorait sa tombe, et quel genre de culte restreint et limité lui était rendu. D'autre part [2] un grand nombre de prélats et d'autres personnes de distinction du royaume de France suppliaient instamment Urbain V d'ordonner une enquête juridique sur la vie et les miracles de l'époux de Jeanne de Penthièvre, à l'effet de procurer à ce prince les honneurs de la canonisation, si l'issue des informations lui était favorable [3]. Le Pontife, aussi pieux que zélé, ne pouvait manquer d'accueillir ces demandes et de porter l'affaire devant l'auguste sénat du Sacré-Collége. C'est ce qu'il fit en effet, et il fut résolu par cette sainte assemblée qu'on procéderait sans retard à l'enquête demandée. Remarquons encore que ceci se passait dans les mois qui suivirent le Bref en question et que la Bulle pontificale, [4] qui en était en quelque sorte la contre-partie, puisqu'elle ordonnait cette enquête préparatoire à la canonisation, fut publiée moins d'un an après cette date fâcheuse du 15 septembre 1368. N'est-elle pas une nouvelle preuve de l'abrogation du Bref précédent ?

Quoi qu'il en soit d'ailleurs, par ce nouvel acte, l'évêque de Bayeux et les abbés de Marmoutiers et de Saint-Aubin d'Angers,

[1] Cf. Echard: Biblioth. ord. Prædicator., t. 1, p. 353.
[2] Prima Bulla Urbain V, in causa Caroli Blesensis. *Acta Canon.*, t. 1 fol. 5.
[3] Bulla prima Urbain V, 16 août 1369.
[4] *Acta Canon.*, t. 1, fol. 6. Bulle du 16 août 1369.

recevaient mission de se rendre à Guingamp, pour procéder, sur la tombe même du duc Charles de Blois, à l'audition des témoins et à l'examen juridique des prodiges sans nombre opérés là et ailleurs par les mérites du nouveau thaumaturge.

V

Mais le Souverain-Pontife avait compté cette fois sans l'opposition du souverain qui régnait actuellement sur la Bretagne. Il avait même si peu songé à prévenir cette opposition (ce qu'il fera plus tard), qu'il n'avait menacé d'aucune peine ecclésiastique ceux qui mettraient obstacle par leur malice à l'enquête projetée. Jean IV conservait donc, sous ce rapport du moins, toute sa liberté d'action. Aussi quand les délégués du Siége apostolique se mirent en devoir de se transporter à Guingamp pour y ériger leur tribunal, l'appel de Jean IV [1] au Pape mieux informé, ses menaces, la difficulté des routes et l'état de guerre dans lequel se trouvait le pays, se dressèrent devant eux comme autant d'obstacles insurmontables. Prévenu de ce fâcheux contre-temps, le courageux Pontife ne se laissa point rebuter et ne renonça point pour cela à un dessein si conforme à la vraie piété et si propre à procurer la gloire de Dieu. Loin de là, il ne craignit pas, quatorze mois après la première Bulle, d'en fulminer une seconde [2], par laquelle il ordonnait aux mêmes commissaires précédemment désignés, de vaquer à l'exécution de leur mandat apostolique, malgré l'opposition qu'ils rencontraient. Seulement, il leur permettait cette fois de transporter leur tribunal d'enquête dans le lieu qu'ils jugeraient le plus favorable, fût-ce même hors de Bretagne. En outre, il déclarait formellement toute opposition à l'exécution de ses ordres nulle de plein droit, et passible de la peine d'excommunication. Enfin il enjoignait d'obliger, sous les mêmes menaces, les témoins cités, à comparaître pour faire leur déposition. Le succès, cette fois, semblait assuré, quand, nouveau malheur [3], la mort vint frapper le Pontife, et, par suite, arrêter une seconde fois la mise à exécution de sa Bulle. Heureusement son

[1] *Acta Canon.*, t. 1, f. 6. Secunda Bulla Urbain V.

[2] *Ibid.*, fol. 6. Bulla secunda, 22 oct. 1370.

[3] La seconde Bulle est du 22 oct. 1370, la mort du Pape, du 19 déc. même année

successeur, Grégoire XI, qui avait suivi l'affaire avec une vive sollicitude dès le début, alors qu'il n'était encore que simple cardinal, prit à cœur, à peine parvenu au souverain pontificat, de la reprendre et de la mener à terme [1]. La Bulle qu'il publia à cet effet est du 15 janvier 1371, moins de deux mois après la mort de son prédécesseur. Il y enjoignit aux commissaires précédemment désignés de ne pas tarder plus longtemps à remplir leur mandat, quelque opposition nouvelle qu'on pût leur susciter.

VI

L'évêque de Bayeux et l'abbé de Saint-Aubin [2] se mirent aussitôt en devoir d'obéir, et choisirent la capitale de l'Anjou pour y ériger leur tribunal d'enquête. Angers avait, en effet, l'avantage d'être un lieu fort commode dans la circonstance, tant à cause de son voisinage de la Bretagne qu'en raison de la grande autorité du prince qui y commandait. C'était Louis de France, fils puiné de Jean-le-Bon et frère de Charles V. Son mariage avec Marie de Bretagne, fille de Charles de Blois, l'avait rendu le gendre de celui dont la cause allait être instruite. C'est dire assez qu'il en désirait le succès avec une piété toute filiale [3]. Aussi s'empressa-t-il de se charger [4] de tous les frais et de toutes les dépenses, en même temps que de concert avec la veuve et les enfants de Charles de Blois, il donnait [5] *procuration* en forme au frère mineur Raoul de Kerguiniou, pour poursuivre l'affaire en tout lieu, en Bretagne, à Angers et même devant la cour de Rome, jusqu'à son entière conclusion.

Ce religieux, qui appartenait à la maison de Guingamp, se dévoua

[1] *Acta Canon. initio.* — La Bulle est du 15 janv. 1371.

[2] L'abbé de Marmoutiers, Gérard du Puy, plus tard cardinal, vaquait alors à d'autres occupations importantes pour le service de l'Église, et ne prit aucune part à l'enquête dont il est question ici. Sa présence d'ailleurs n'était pas nécessaire pour la validité des Actes. C'était l'usage des Pontifes romains de nommer un plus grand nombre de délégués, afin que l'absence d'un ou de plusieurs d'entre eux ne mît pas obstacle à l'exécution même de leurs ordres.

[3] Dans ses lettres, il appelle Charles de Blois son *cher Père. Apud* Hay du Chastelet, p. 305 et suivantes.

[4] Hay du Chastelet. *Preuves de l'Hist. de Duguesclin*, p. 305 et *seq.*

[5] *A la Canon.*, t. 1, fol. 8 et *seq.*

tout entier à cette œuvre de zèle. Grâce à sa sollicitude infatigable, la Bretagne, l'Anjou, le Maine, le Blésois et même la Touraine députèrent à Angers un nombre plus ou moins grand de témoins[1] aussi compétents que dignes de foi dans leurs dépositions, et tout étant prêt dans les premiers jours de septembre pour l'ouverture de l'enquête, elle se fit avec solennité le 9 de ce mois, dans l'église des frères mineurs d'Angers.

Là, en présence d'un clergé nombreux, au milieu duquel on distinguait[2] les membres les plus honorables du Chapitre épiscopal d'Angers, l'official de Bayeux et d'autres chanoines, en présence aussi d'une multitude imposante de fidèles, le frère Raoul de Kerguiniou, s'avançant avec toutes les formes de respect usitées en pareille circonstance, remit aux deux commissaires apostoliques, qui assistaient aux divins offices, les Bulles pontificales d'Urbain V et de Grégoire XI, par lesquelles mission et mandat leur était donné pour instruire la cause de Charles de Blois. En même temps il produisit ses propres lettres de *procuration*, en vertu desquelles il avait charge de veiller personnellement à l'exécution des ordres émanés du Saint-Siége. Lecture publique fut faite des unes et des autres, après laquelle le procureur susnommé se mit à supplier avec les plus vives instances l'évêque de Bayeux et son collègue, de procéder sans retard à l'enquête dont il était question, et s'offrit de fournir des témoins nombreux et capables de répondre à toutes les conditions exigées par le Souverain-Pontife[3]. « Nous y consentons, dirent alors » les deux commissaires, d'une seule voix ; l'audition des témoins » commencera demain, sans plus tarder, et se fera dans ce lieu » même où nous sommes réunis[4]. »

[1] Les témoins sont au nombre de 198 : 60 pour la vie et les vertus, 138 pour les miracles ; mais sur ce nombre il faut en défalquer 35 ou 36 qui ont comparu dans les deux interrogatoires, et font nombre dans l'une et l'autre circonstance. Reste donc 162, qui doivent être ainsi répartis : l'Anjou fournit 2 témoins *pro vita*, 40 *pro miraculis ;* Blois 6 *pro vita*, 3 *pro miraculis ;* le Mans, Mayenne, Laval, 3 *pro vita*, 16 *pro miraculis ;* la Touraine, la Normandie et le pays chartrain ont offert une dizaine de témoins. Tous les autres appartiennent à la Bretagne. Le diocèse de Tréguier y figure naturellement pour un appoint considérable.

[2] *Acta Canon.*, t. 1.

[3] *Acta Canon.*, t. 1, fol. 13.

[4] *Ibid.*

VII

Le lendemain, en effet, les commissaires revinrent dans l'église des Frères-Mineurs, et commencèrent par faire l'ouverture des *lettres closes* d'Urbain V. Elles prescrivaient la manière de procéder dans l'interrogatoire des témoins, les questions qu'il fallait leur poser, en un mot, tout le cérémonial à observer. On n'aurait pu s'en écarter en un seul point sans rendre, par cela même, l'enquête nulle de plein droit et sans effet.

L'examen séparé et l'audition des témoins que le procureur avait à produire, commença aussitôt, et se continua sans interruption, jusqu'au 18 décembre. Personne n'était admis à faire sa déposition, s'il ne déclarait d'abord son nom, son domicile, son âge et sa qualité, et s'il ne faisait serment de ne dire que la vérité. Trois notaires publics avaient charge de recueillir les déclarations et de les transcrire en latin. C'étaient Robert Cocherel[1], du diocèse de Rennes, Guillaume de Bourguel, du diocèse de Bayeux[2], et Regnauld du Val, de celui du Mans.

Chaque témoin répondait aux questions qui lui étaient faites, et n'avait pas à s'occuper d'autre chose.

On entendit ainsi 198 témoins[3]. Soixante attestèrent, au nom de Dieu[4], l'éminence des vertus du prince dont la cause était pendante, et la haute réputation de sainteté dont il jouissait dans une grande partie de la France. Le plus souvent leur témoignage portait

[1] *Ibid.*, f. 15.

[2] D. Lobineau et D. Morice ont lu *Briocensis* (S.-Brieuc).

[3] Soit plutôt 163, si on défalque de ce nombre les 36 ou 37 témoins qui ont comparu dans le double interrogatoire de la *Vie et des Miracles*, et qui sont comptés dans l'une et l'autre circonstance.

[4] Ce n'est pas ici le lieu d'entrer dans de longs détails sur les dépositions des témoins. Il nous suffira de dire que les huit premiers se bornent à parler des vertus de la jeunesse, celles que notre saint duc pratiqua au foyer paternel. Les autres dépositions ont rapport aux vertus de l'âge mûr, et aux actions de la vie publique. Tous constatent avec la plus grande unanimité que Charles de Blois a été un modèle de piété, de chasteté, de mortification, de charité, de justice, etc.; qu'il a pratiqué dans un degré héroïque l'amour des ennemis et la résignation dans la mauvaise fortune; qu'il n'a rien négligé pour subvenir aux besoins des pauvres, des églises et des monastères; qu'il a sauvegardé les intérêts et les droits de l'Église avec le plus grand zèle, etc., etc.

sur des choses qu'ils avaient vues de leurs yeux, tout à loisir, et grand nombre de fois, ce qui donne à leur parole une autorité que l'on ne saurait révoquer en doute.

Il importe à cet égard de remarquer quel genre d'office la plupart de ces témoins avaient rempli à la cour ducale, ou dans les armées du prince ; car cela ne contribue pas peu à rendre leur déposition incontestablement digne de foi. Ainsi on compte parmi eux jusqu'à 13 écuyers, qui ont combattu auprès de lui dans toutes ses guerres; 15 serviteurs intimes, qui ne quittaient le duc ni jour, ni nuit; son médecin de prédilection [1], celui qui était à ses côtés à la journée de la Roche-Derrien, comme à celle d'Auray, et qui ne l'a pas abandonné, même pendant sa captivité d'Angleterre. Je dois mentionner encore 8 chapelains ou confesseurs, et 5 secrétaires, pour ne rien dire des chevaliers d'aussi noble extraction que Thibaud de Blossac, Guy de Laval, Érard de Léon, Geoffroy de Dinan. Qui serait assez osé pour récuser des témoins de ce caractère et de cette qualité, surtout quand leur témoignage multiple, et donné séparément, se trouve être d'une étonnante unanimité sur tous les points importants?

Les autres dépositions, celles des 138 derniers témoins, eurent pour objet les faveurs surnaturelles, aussi nombreuses qu'éclatantes, dues aux mérites du glorieux serviteur de Dieu. Si on joint encore à ces dépositions orales les attestations écrites [2] des prodiges du même genre, recueillies à Tréguier et à Guingamp, par les notaires publics, on arrivera au chiffre de deux cents miracles qui furent examinés juridiquement, et parurent à ces juges expérimentés, revêtus de tous les caractères les plus frappants d'authenticité. Ce n'est pas ici le lieu de les faire connaître dans le détail; cependant le lecteur ne me pardonnerait pas si je ne disais au moins, d'une manière générale, que, dans ce nombre, on ne compte pas moins de vingt résurrections de morts, quatre illuminations d'aveugles, cinquante ou soixante maladies incurables, guéries instantanément, etc.

[1] *Acta Canon.*, le témoin 9me est Georges de Lesven, de Nantes. Sa déposition est si détaillée, qu'on pourrait l'appeler : Biographie de saint Charles de Blois. Elle se trouve à peu près *in extenso* dans les *Preuves de Bretagne*, t. 2, *initio*.

[2] *Acta Canon.*, t. 42, fol. 336 et seq. *Instrumenta publica.*

Ces prodiges n'appartiennent-ils pas à la classe de ceux que la théologie appelle miracles de premier ordre, c'est-à-dire, tels qu'on ne peut les expliquer que par l'intervention directe et immédiate de la toute puissance divine ? Par conséquent, était-il possible de rien produire de plus solide en confirmation de la sainteté de notre duc, et comme preuve de l'universelle confiance des peuples dans l'efficacité de son intercession auprès de Dieu [1]?

L'audition des témoins se poursuivit ainsi pendant plus de trois mois sans interruption, et un nouvel appel de Jean IV [2] au Pape mieux informé, fut tenu pour nul et non avenu. L'évêque de Tréguier, Jean Brun, quoique chapelain du duc, qui montrait des dispositions si hostiles, n'en fut pas moins cité pour comparaître en personne ; et s'il ne put faire le voyage, à cause de son état de santé, du moins il envoya un rapport si élogieux sur l'éminente sainteté et les miracles de Charles de Blois, que sa déposition orale n'aurait rien ajouté à la valeur de sa déposition écrite.

Enfin les habitants de Guingamp et ceux de Lamballe [3], avec lesquels notre duc avait eu des rapports plus fréquents de son vivant, s'empressèrent également de rendre un témoignage public à la sainteté qui avait éclaté dans toute sa vie, ainsi qu'à la puissance miraculeuse dont il était honoré depuis sa mort.

VIII

On arriva ainsi au 17 décembre [4]. Le frère Raoul de Kerguiniou n'avait plus ni témoin à présenter, ni document nouveau à produire. Il insistait cependant pour que l'on retardât encore la clôture de l'enquête. Il proposait de transporter le tribunal d'examen à Guingamp, ou au moins sur les limites de la Bretagne, à Pontorson, par exemple, et se faisait fort d'y réunir deux cents nouveaux témoins ; mais l'évêque de Bayeux et son collègue ne voulurent pas accéder à sa demande, et véritablement on ne voit pas que cela fût nécessaire.

[1] D. Morice. *Preuves de Bret.*, t. 2, c. 25.

[2] *Acta Canon.*, t. 2, f. 399.

[3] Les premiers le firent par une lettre collective qu'ils adressèrent aux Commissaires apostoliques d'Angers. Elle est en français. On la trouve *in extenso* dans les Actes du procès, t. 2, fol. 394. Les seconds se contentèrent d'un témoignage oral. *Ibid.*, f. 402.

[4] *Act. Canon.*, t. 1, f. 14.

En présence de manifestations aussi éclatantes et aussi unanimes que celles dont on venait d'avoir le spectacle, n'eût-ce pas été peine perdue que de se jeter dans de nouvelles difficultés ? La cause de Charles de Blois n'était-elle pas plus que suffisamment instruite à tous les points de vue? Les deux commissaires de Grégoire XI en jugèrent ainsi, et déclarèrent en conséquence que l'enquête allait se clore par une séance qui serait publique, comme l'avait été celle de l'ouverture. Elle eut lieu le 18 décembre 1371.

Le zèle de la gloire de Dieu et de l'honneur du nouveau thaumaturge avait réuni à Angers, pour cette circonstance, un assez nombreux concours de prélats, de chanoines, de clercs, de nobles et de bourgeois. La Bretagne, qui n'avait point été représentée officiellement, paraît-il, la première fois[1], le fut à cette seconde par les abbés de Saint-Jacques de Montfort et de Blanche-Couronne, par Raoul de Caradeuc, docteur dans l'un et l'autre droit, Pierre de Boishamon, etc. L'Anjou, le Maine, la Touraine, la Normandie même et l'Aquitaine y avaient aussi leurs députés, aussi nombreux que recommandables, en sorte que l'assemblée ne comptait pas moins de trois cents personnes, tant ecclésiastiques de distinction que nobles et hommes du peuple. On le voit, le procureur de la cause n'avait rien négligé pour rendre cette dernière séance imposante, mémorable, décisive pour la cause qu'il défendait. Aussi ses vœux furent-ils pleinement comblés, car quand les délégués apostoliques interrogèrent au nom de Dieu tant de personnages distingués sur la réputation de sainteté et de puissance miraculeuse dont jouissait Charles de Blois, il n'y eut qu'une voix pour rendre témoignage à la vérité, et cela sous le sceau du serment le plus solennel. Maître Geoffroi le Bouteiller, chantre d'Angers, chargé de porter la parole au nom de tous, déclara, sur le salut de son âme, et de l'âme de tous ceux dont il était l'interprète, que Charles de Blois était réputé en Bretagne, en Anjou, en Normandie, en France, en Aquitaine et dans beaucoup d'autres lieux, homme de sainte vie, de mœurs sans reproche, vrai et parfait catholique, tel, en un mot, que Dieu avait opéré en sa faveur un grand nombre de miracles pendant sa vie, et qu'il ne cessait encore d'en opérer de nouveaux chaque jour, depuis sa mort.

[1] *Act. Canon.*, t. 2, f. 334.

Telle fut la solennelle conclusion de cette enquête juridique de canonisation, si digne des égards de l'histoire. Que manquait-il à la gloire de notre duc de Bretagne après un dernier témoignage collectif, exprimé en des termes si explicites ? Il lui manquait, il manquait à sa Cause, moins peut-être aux yeux des contemporains qu'aux yeux de la postérité, la sanction pontificale, qui devait couronner les travaux préparatoires entrepris et amenés à terme à travers tant de difficultés ; mais on doit comprendre, dès maintenant, que si, pour un motif ou pour un autre, cette sanction venait à faire défaut, la piété reconnaissante des populations de la Bretagne, de l'Anjou et du Blésois ne pouvait laisser tomber dans l'oubli la mémoire d'un prince entouré jusque-là de tant d'hommages. Ainsi en est-il arrivé, comme nous l'établirons bientôt, en parlant de la persévérance du culte religieux décerné à Charles de Blois ; disons d'abord par quel concours de circonstances fâcheuses un procès de canonisation, commencé avec tant d'éclat, fut cependant privé de son couronnement juridique. Il ne sera pas inutile d'y ajouter quelques remarques sur l'importance historique des actes de ce procès qui nous occupe ; car, pris en eux-mêmes, et considérés uniquement comme documents écrits, ils intéressent à un haut degré l'histoire et l'hagiographie. Cela fait, il nous sera permis d'aborder la question du culte et des hommages publics de vénération dont Charles de Blois a été l'objet.

IX

Une fois l'Enquête d'Angers terminée et close, l'évêque de Bayeux et son collègue se hâtèrent d'ordonner aux notaires de dresser une copie complète et soigneusement collationnée de toutes les dépositions, avec la relation de ce qui s'était passé. C'est cette copie, ou *Transumptum,* qu'on fit parvenir sans retard au Souverain-Pontife. Elle se conserve encore présentement à la bibliothèque Vaticane, sous *le numéro 4025,* avec ce titre digne d'être remarqué : *Liber Canonisationis Domini Caroli Blesensis, Ducis Britanniæ*[1]. Toutes les pièces de la procédure devaient être soumises à l'appré-

[1] Je dois ce renseignement à Son Éminence le cardinal Pitra, aujourd'hui bibliothécaire de la Vaticane.

ciation du Sacré-Collége, avant que le Pape portât la sentence dernière, et le plus souvent cette sentence elle-même se faisait attendre plusieurs années, témoin notre saint Yves, pour qui il s'écoula quinze ans entre l'enquête (1334) et la solennité de la canonisation (1347). Or, malheureusement pour Charles de Blois, à cette date de 1371, les moments pressaient et tout retard devait être funeste à sa cause, car les temps étaient mauvais, et l'avenir encore plus chargé d'orages. Le feu de la guerre venait, en effet, de se rallumer entre la France et l'Angleterre, et le duc de Bretagne[1] ne tarda guère, pour le malheur de son peuple, à faire cause commune avec Édouard III, l'ennemi de notre nation. Le contre-coup de ces événements politiques devait nécessairement rejaillir sur le procès de canonisation qui nous occupe. L'époux de Jeanne de Penthièvre avait joué un rôle trop important sur la scène de ce monde, pour que ce qui le concernait n'intéressât pas au plus haut degré les deux puissances rivales dont il est question ici. N'avait-il pas, de son vivant, pris part à la même lutte, qui se continuait sous d'autres prétextes? Édouard III d'Angleterre et le nouveau duc de Bretagne n'avaient-ils pas été constamment ses ennemis les plus déclarés ? On a vu plus haut avec quels sentiments de colère ils avaient accueilli la nouvelle des miracles opérés par celui qu'ils avaient vaincu à Auray, et comment le second avait tout tenté pour empêcher la réussite du projet d'enquête préparatoire à la canonisation. N'était-il pas évident que l'un et l'autre verraient encore de plus mauvais œil la sentence même de canonisation? On voit où je veux en venir. Je veux établir que le Souverain-Pontife ne pouvait songer à célébrer solennellement la canonisation de Charles de Blois, tant que la bonne harmonie entre la France, d'un côté, l'Angleterre et la Bretagne, de l'autre, ne serait pas renouvelée et affirmée solidement. Père commun de tous les fidèles, médiateur de paix et de conciliation, Grégoire XI ne devait pas, hors le cas de nécessité, irriter ou provoquer à la colère des fils aussi redoutables qu'Édouard III d'Angleterre et Jean IV de Bretagne. Il devait encore moins s'ôter à lui-même tout moyen d'interposer sa média-

[1] D. Morice. *Preuves de Bretagne*, t. 11, p. 40. L'acte est de juillet 1372, 6 mois seulement après la clôture de l'enquête d'Angers.

tion pacifique entre les deux puissances belligérantes, ce qu'il eût fait incontestablement, en élevant notre duc de Bretagne sur les autels; car c'eût été prendre ouvertement parti pour la France, et s'attirer, par suite, la haine de l'Angleterre. Grégoire XI se vit ainsi, pendant le reste de son règne, dans l'impossibilité morale de porter en faveur de Charles de Blois la sentence définitive de canonisation, le feu de la guerre s'étant à peine ralenti, pour quelque temps, au mois de juin 1375, dans un moment où ce pontife était tout entier occupé du projet de reporter le Saint-Siége à Rome, à l'exemple de son prédécesseur. Les plus vives instances lui furent cependant faites au sujet de la canonisation de notre duc de Bretagne. Des suppliques lui parvinrent en grand nombre, et de plusieurs points de la France. Ce qui a été dit de la déposition *in turba*, nous permettrait déjà de le supposer, à défaut de preuves authentiques, mais nous avons en outre, à cet égard, les témoignages les plus positifs. L'abbé et les religieux du Mont-Saint-Michel[1], la ville de Tours[2], le roi de France en personne[3] nous sont connus nommément, comme étant du nombre de ceux qui sollicitèrent par lettres cette faveur auprès du Pontife. L'évêque de Saint-Brieuc[4], Hugues de Montrelaix, fit, dans ce même but, le voyage d'Avignon, au nom du duc d'Anjou, dont le zèle, pour le succès de cette cause, nous est également connu; mais le successeur d'Urbain V se montra, et devait se montrer sourd à la voix de tant de prières, tant que l'horizon politique demeurerait chargé de nuages aussi sombres et aussi menaçants.

Le même succès devint encore bien plus impossible à la mort de Grégoire XI[5], car c'est en ce moment qu'éclatèrent les déchirements du grand schisme d'Occident, si fatal à l'Église et à l'Europe. La France eut le malheur d'y jouer le mauvais rôle, celui de patron du parti schismatique. Clément VII[6], qu'on opposa au Pape légitime

[1] H. Duchesne, *Hist. de Châtil., Preuves*, p. 132, lettre du 2 fév. 1372.

[2] Archiv. municip. de Tours, t. VII des Comptes. *Alias*, liasse 125, n° 73.

[3] *Preuves de Bret.*, t. 2, p. 37.

[4] *Ibid.*, c. 50.

[5] La mort de Grégoire XI est du 27 mars 1378. Le schisme était commencé dès le mois de juin suivant, par la rébellion des cardinaux français. L'antipape qu'ils élurent prit le nom de Clément VII, et vint siéger à Avignon.

[6] D. Morice. *Hist. de Bretagne*, t. 2 Tableau généalogique G.

Urbain VI, était Français de naissance; il fut élu et intronisé par des Français; enfin il ne se soutint dans sa rébellion que par l'appui des armes de la France. Pour comble de malheur, Louis d'Anjou lui-même, le gendre de Charles de Blois, celui dont nous avons admiré plus haut le zèle pieux et empressé, fut ici assez mal inspiré pour se faire l'un des promoteurs les plus ardents du schisme, et pour entraîner avec lui, dans le même parti, la plupart des anciens amis et des compagnons d'armes de notre duc de Bretagne. Pouvait-on travailler plus activement à ruiner la cause de canonisation, dont on aurait dû cependant procurer le succès ? Non, évidemment. Les pièces des procédures ayant été transportées à Rome par Grégoire XI, en 1376, le Pape, qui siégeait à Avignon, ne pouvait plus rien en ce moment pour le triomphe de cette cause; et, d'un autre côté, le pontife légitime, qui était assis à Rome sur la chaire de Saint-Pierre, devait se garder de donner de nouvelles forces au schisme, en glorifiant un prince français, proche parent d'un des patrons les plus puissants de l'erreur.

Ainsi s'explique l'insuccès dont fut frappée la cause de canonisation de Charles de Blois à la fin du XIVe siècle.

Depuis cette époque, il ne paraît pas que personne ait songé à la reprendre, en cour de Rome. Quand la paix fut rendue à l'Église (1415), la France demeura encore en proie aux horreurs de la guerre. D'autre part, la descendance masculine de notre duc,[1] celle qui aurait pu soutenir ses intérêts avec le plus d'ardeur, s'éteignit dès la quatrième génération (1460) et ne s'occupa point de cette question. Quant à la descendance féminine, elle se fondit, non sans gloire, il est vrai, d'abord dans les maisons aussi anciennes qu'illustres des Brosse-Chauvigny, des Luxembourg et des Lorraine, puis dans les familles royales d'Albret-Bourbon et de Bourbon-Vendôme ; mais, malheureusement, ni les unes ni les autres n'eurent l'idée de revendiquer une gloire religieuse aussi éclatante que celle de compter un saint canonisé dans leur lignée. Le monde politique était trop peu chrétien et trop bouleversé, dans le siècle de Luther et Calvin, ainsi que dans les deux autres qui ont suivi, pour que les

[1] C'était Robert de Genève. Il appartenait à la maison de Savoie, feudataire de la maison royale de France.

princes dont nous parlons aient trouvé le loisir, ou bien aient eu la volonté d'employer leur activité au succès d'une cause de canonisation. Le lecteur s'explique maintenant, je pense, pourquoi un procès de canonisation inauguré avec tant d'éclat, et en partie même dans des circonstances si favorables, est cependant demeuré en suspens, et n'a point reçu de sanction. Un dernier mot d'éclaircissement à cet égard achèvera, si je ne me trompe, d'établir que l'insuccès ne prouve rien contre la bonté de la cause, mais qu'il est dû uniquement à des motifs politiques.

J'appelle circonstances favorables et quasi exceptionnelles, d'abord l'avantage de pouvoir réunir, comme il a été dit, tant de témoins aussi dignes de foi que compétents et éclairés — il était dû au petit nombre d'années (sept à peine) qui s'étaient écoulées entre la mort du prince et l'ouverture de l'enquête — en second lieu, le nombre et l'évidence des miracles qui s'opéraient à Guingamp, à Angers, au Mans; en troisième lieu, la ferveur des pieux hommages de vénération dont Charles de Blois était l'objet en Bretagne et dans une grande partie de la France. Toutes ces choses demandaient évidemment à être prises en considération et militaient pour obtenir, si je ne me trompe, une prompte sentence de canonisation. Malheureusement, au moment où le succès semblait assuré à tant de titres, survinrent les fâcheux événements que nous venons de faire connaître et qui réduisirent à néant tant de belles espérances.

Tel est, en résumé, l'historique du procès de canonisation de Charles de Blois. Je me suis proposé, en le retraçant, de montrer quelle était antérieurement à l'institution de la Congrégation des Rites (1585), ainsi qu'à la promulgation des décrets d'Urbain VIII, (1628), la manière de procéder dans les causes de canonisation ; c'est pour cela que je suis entré dans d'assez grands détails sur la formation du tribunal d'enquête, sur le mode suivi dans l'ouverture et la conclusion des débats, dans l'interrogation des témoins, etc. Le lecteur ne m'en saura pas mauvais gré, je pense, car il y a là un point important, quoique trop peu étudié, de la discipline générale de l'Église du moyen âge. On a dû reconnaître que l'Enquête, sans être alors aussi compliquée et aussi longue qu'actuellement, s'entourait cependant de précautions plus que suffisantes pour éviter toute

erreur et toute supercherie, surtout si l'on considère la notoriété des faits et le grand nombre de témoins aussi compétents que désintéressés qui pouvaient être cités. Elle devait l'un et l'autre avantage principalement à ces deux circonstances, que cette information se faisait sur les lieux mêmes où le serviteur de Dieu, dont on instruisait la cause, avait passé la plus grande partie de sa vie, et qu'elle suivait de fort près son heureuse sortie de ce monde.

X

Avant d'aller plus loin et de montrer comment la piété reconnaissante des peuples a continué fidèlement ses hommages de vénération à notre religieux duc de Bretagne, je dois, selon ma promesse, indiquer au moins par quelques mots quelle est l'importance historique du procès-verbal de l'enquête d'Angers, considéré comme monument écrit et comme source de renseignements pour l'histoire.

J'ai analysé dans son entier ce volumineux recueil et j'en ai fait de nombreux extraits; je puis donc en parler en connaissance de cause, et déclarer d'abord que non-seulement l'histoire particulière de la Bretagne et des provinces voisines, mais même l'histoire générale de la France et de l'Angleterre au XIVe siècle ont beaucoup à puiser dans ce trésor quasi inexploré.

Ainsi l'histoire de notre longue guerre de la Succession, si remarquable par les grands noms militaires qui y jouent un rôle, n'est quelquefois, si je ne me trompe, qu'un mélange confus de faits tour à tour vrais ou mensongers, faute d'avoir demandé à ce recueil les éclaircissements et les rectifications qui lui manquaient. Peut-être aurai-je l'occasion de le montrer quelque jour en détail. Pour aujourd'hui je me contente de dire que le siége d'Hennebont [1], si renommé grâce au récit de Froissart, pourrait bien avoir été signalé par des événements tout autres que ceux sur lesquels l'annaliste de Valenciennes a appelé l'attention des lecteurs complaisants.

Plusieurs passages [2] jettent aussi un jour inattendu sur les faits et

[1] *Acta Canon.*, t. 1, f. 225.
[2] *Ibid.*, t. 2, f. 46-47 *et alibi passim.*

gestes, presque ignorés, des grandes Compagnies qui furent la terreur de l'Europe pendant la seconde moitié du XIVe siècle. On y voit que dans l'ouest de la France elles avaient pour principaux centres d'action [1] Château-Gonthier dans l'Anjou, et Saint-Sauveur-le-Vicomte [2] ou Vire, en Normandie. De là, les membres de cette dangereuse association rayonnaient de tous côtés, pillant et rançonnant à la première occasion [3]. Leur principale occupation en temps de paix était d'attendre les voyageurs et les marchands dans les forêts pour les détrousser et emmener butin et prisonniers dans leurs forteresses déjà nommées.

Il est question aussi à diverses reprises des siéges de Monpaon (Montis-Pavonis) [4], dans le Périgord ; Usson ou Ussel, en Auvergne [5]; de Conches, dans le Languedoc [6] ; de Montcontour, dans le Poitou [7] ; de Bécherel [8], en Bretagne, etc ; événements qui tous se rapportent à la glorieuse campagne de 1369-1375, celle qui fut entreprise à l'occasion de la félonie du prince de Galles, si connu sous le nom de *Prince Noir*. On sait que cette félonie permit à Charles V d'annuler l'humiliant traité de Brétigny. L'histoire de cette campagne n'a guère été écrite jusqu'ici que d'après Froissart, guide assez peu sûr d'ordinaire sous plus d'un rapport, mais principalement sous celui de la chronologie et de la géographie. De là beaucoup de tâtonnements [9] ou d'erreurs manifestes chez les auteurs qui ont traité ce sujet. C'est donc une bonne fortune dans de telles conjonctures que de rencontrer un document original qui, sans entrer dans le détail des événements, détermine au moins d'une manière précise les lieux et les dates.

Que dire d'une foule de traits de mœurs épars, çà et là, dans ces pages, et qu'il importerait si fort de recueillir pour tracer une

[1] *Ibid.*, t. 2, f. 380, 353.
[2] *Ibid.*, 367 et 51.
[3] *Ibid.*, fol. 45.47.
[4] *Acta Canon.*, t. 2, f. 108, 114, etc.
[5] *Ibid.*, fol. 114.
[6] *Ibid.*, f. 134.
[7] *Ibid.*, f. 198.
[8] *Ibid.*, f. 119, 124, 149, 154.
[9] Ainsi on recule le siége de Bécherel à l'année 1372. (D. Taillandier, *Histoire de Brest*, t. 1, p. 344. — *It.* celui de Montcontour et les autres événements.

peinture exacte et non romanesque de l'état des hommes et des choses au XIVe siècle ?

Est-il sans intérêt, par exemple, de savoir quelle était la condition des prisonniers de guerre au moins chez les Anglais [1]. On y voit que nos voisins d'outre-mer ne craignaient pas de les enfermer impitoyablement pieds et mains liés dans un sac étroit, où ils n'avaient aucune liberté de mouvement. Telle était l'humanité des ennemis de la France.

Les Français, je suis heureux de le dire, avaient des mœurs plus douces. Ainsi le capitaine breton du Blanc (Berry), Jean du Ruffley[2], faisait aussi enchaîner ses captifs, mais loin de les enfermer aussi inhumainement, il se contentait de les attacher avec des liens qu'aucune main n'eût pu rompre sans un secours étranger.

Il y aurait mille remarques de ce genre à faire sur l'état de l'instruction[3], des lettres et des beaux-arts, sur celui de la moralité publique ; mais cette énumération n'aurait qu'un médiocre intérêt pour mes lecteurs, elle ne peut trouver sa place que dans une vie détaillée de Charles de Blois.

Il me suffira de dire en finissant qu'au point de vue de l'hygiène publique[4], les maladies les plus communes paraissent avoir été la paralysie, la privation de la lumière, la contraction. Parmi les maladies étranges, on distingue, l'*hileos*[5], le mal de Saint-Antoine, et ceux de Saint-Eutrope, de Saint-Maudet[6], etc.

Maintenant, à considérer les choses sous un point de vue plus restreint, le point de vue monographique, l'importance du recueil dont je m'occupe paraîtra peut-être encore plus évidente. La Bretagne n'a en ce genre, si je ne me trompe, aucun monument qui

[1] *Acta Canon.*, t. 2, f. 43.

[2] *Acta Canon.*, t. 2, fol. 86.

[3] Charles de Blois montrait le plus grand zèle pour faire instruire les orphelins, et les enfants délaissés, et pour doter les églises et les monastères d'objet d'art pour fonder des hôpitaux, etc.

[4] On le reconnaît au grand nombre de malades de ce genre que notre puissant thaumaturge a rendus à la santé.

[5] *Acta Canon.*, témoin 21, fol. 54. Il s'agit ici d'une maladie qui paraît assez ressembler à nos *coliques de miserere*. Ce mot *Hileos* est inconnu à Ducange, ainsi qu'à ses continuateurs.

[6] *Acta Canon.*, t. 2, *passim*.

fournisse autant de renseignements précieux à recueillir. Je puis me faire illusion, mais il me semble que le livre, si étendu pourtant, des miracles de sainte Anne d'Auray [1] ainsi que les procès de canonisation de saint Yves et de saint Vincent Ferrier, n'embrassent pas un aussi grand nombre de cités, de bourgs et de villages que les actes du procès semblable de notre Charles de Blois. Non-seulement Angers, Blois et le Mans trouveraient ici la matière d'un chapitre intéressant et inédit de leurs annales particulières [2]; mais la plupart même des simples paroisses de la Bretagne, et surtout celles du département des Côtes-du-Nord, y figurent également avec honneur et plus d'une fois. Or, combien d'entre elles n'ont laissé que bien peu de traces dans l'histoire écrite ?

Mais c'en est assez sur le chapitre de l'enquête de canonisation de Charles de Blois, et sur l'importance des actes originaux qui nous en ont été conservés.

Il est temps d'aborder le second objet du présent travail, celui du culte ecclésiastique rendu à ce religieux prince. Le sujet est neuf, c'est à peine si D. Lobineau et Tresvaux l'ont effleuré, tout à fait en courant; raison de plus pour que je m'attache à l'étudier avec quelque détail. Les précieux documents que Mgr l'évêque de Blois a eu la bonté de me communiquer, et quelques autres monuments authentiques que j'ai découverts, vont me servir de guide aussi sûr que bien renseigné, et me permettre, j'ose l'espérer, de traiter cette matière avec l'étendue qu'elle mérite.

R. Dom Plaine.

(La fin à la prochaine livraison.)

[1] (V. *Acta SS. ad diem 26 julii*). On y trouve une analyse assez étendue de ce livre.

[2] *Ibid., ad dies* 19 *mart. et* 5 *april.* On trouve là une analyse et des extraits de l'une et de l'autre procédure; mais je crois savoir que M. l'abbé Daniel (Saint-Brieuc), et M. l'abbé Chauffier (Vannes), se proposent de publier quelque jour, *in extenso*, ces deux monuments, si intéressants pour notre patrie bretonne. Qui ne ferait des vœux pour que cette publication ne soit pas retardée plus longtemps? Me sera-t-il permis de formuler un autre vœu ? C'est celui de voir les Actes du procès de Charles de Blois devenir l'objet d'un semblable honneur.

LA GUERRE DE 1870-71 *

V

GARIBALDI

Nous avons subi de grandes humiliations en 1870, mais l'une des plus grandes, assurément, et il faut bien dire qu'elle fut de notre choix, ce fut l'appel fait à Garibaldi, à l'homme qui avait le plus outragé la France et l'Église, pour qu'il daignât nous octroyer l'appui de son bras et de son nom. Qui donc a eu une pareille idée et un si étrange courage? Nous ne pouvons, sur ce point, que répéter les bruits publics. Écoutons l'*Avenir libéral* :

« A peine arrivé à Florence (il s'agit de l'ambassadeur envoyé en Italie par le *gouvernement de la défense nationale*), et après s'être mis en relation avec la gauche italienne, laquelle était alliée à la Prusse, — nul ne le conteste parmi les amis de M. Crispi, — il fit ouvrir sur le gouvernement de Tours un crédit d'un million à un député démocrate, espèce de Glais-Bizoin italien, M. Mauro-Macchi, pour solder les frais de recrutement d'une légion garibaldienne. *On sait ce qu'a fait cette légion et ce qu'elle a coûté aux départements français qu'elle a traversés* [1]. »

* Voir la livraison de novembre, pp. 381-396.

[1] *Avenir libéral*, septembre 1871. — Le *Soir*, journal de M. About, ne craint pas de dire, de son côté, à propos du livre publié récemment par M. Jules Favre :

« Oui, nous le disons hardiment, M. Jules Favre a laissé péricliter entre ses mains, dans la question romaine, les intérêts et la dignité de la France. C'est un fait qu'on ne saurait se lasser de répéter. Les Italiens ont brisé, à coups de canon, les portes de Rome, le jour où les Prussiens achevaient l'investissement de Paris. Dans Rome, il y avait des Français, soldats du Pape, qui ont dû capituler et rendre leurs armes au général Cadorna, sous les yeux de l'ambassadeur de Prusse, M. d'Arnim, et, le lendemain, le représentant du *gouvernement de la défense nationale*, à Florence, écrivait à Victor-Emmanuel une *lettre de félicitations sur ce haut fait*. Bien plus, il osait

Suivant une autre version, l'invitation serait venue de Marseille où régnait Esquiros et où l'on attendait Cluseret. Toujours est-il qu'un négociant marseillais, soit de lui-même, soit par suite du marché Macchi, fréta un navire dans les premiers jours d'octobre pour aller chercher le héros dans son île. Sur ce navire, parvint à se glisser un nommé Bordone, ancien pharmacien d'Avignon, qui, à la suite de diverses condamnations correctionnelles subies en France, s'était enrôlé, en 1867, dans les bandes garibaldiennes, et avait pris part à l'expédition de Mentana[1]. Ancien compagnon de Garibaldi, il devint bientôt le personnage important du navire. Sa taille élevée, sa parole haute et un riche costume rouge d'officier supérieur garibaldien, dont il eut soin de se parer avant de débarquer à Caprera, lui créaient une sorte d'autorité que Garibaldi lui-même, auquel il rappelait des souvenirs qui lui étaient chers, ne fut pas des derniers à subir. Bordone s'était nommé lui-même chef d'état-major, et le vieux *condottiere*, flatté de l'empressement avec lequel il venait, au nom de la France vaincue, recourir à son épée, le confirma dans son titre. Et le navire remit à la voile, nous apportant deux sauveurs au lieu d'un, le héros de Mentana et le pharmacien aux torsades d'or sur casaque rouge, que connaissaient si bien les tripots d'Avignon.

Il n'entre point dans mon sujet de dire l'accueil enthousiaste qui leur fut fait à Marseille sous le sceptre d'Esquiros, et à Tours sous le consulat peu fier de Crémieux et de Glais-Bizoin. Illuminations de la Cannebière, acclamations de la foule et baiser de Glais-Bizoin, rien n'y manqua. C'était triste, mais c'était peu sérieux. Ce qui le fut davan-

donner son adhésion officielle à la rupture de la Convention de septembre et poussait l'*adulation aveugle* jusqu'à *demander pardon* pour son pays, à l'Italie, de lui avoir autrefois réclamé *Nice et la Savoie*. M. Favre ne dit pas un mot de cet affligeant épisode. »

[1] Philippe-Joseph-Toussaint Bordone, né à Avignon, le 3 novembre 1821, de Joseph-Antoine Bordone, militaire invalide, et de Catherine Marchisio, Italienne. — Condamné, le 13 mars 1857, par le tribunal de La Châtre à 10 fr. d'amende, pour coups et blessures; le 2 juillet 1858, par le même tribunal, à 50 fr. d'amende, pour détournement d'objets saisis, et le 24 juillet 1860, à deux mois de prison et 50 fr. d'amende, par la Cour de Paris, pour escroquerie. — Voir Middleton, *Garibaldi et ses opérations*, p. 266.

tage, ce fut le commandement de l'*armée des Vosges* que le gouvernement de Tours n'hésita pas à donner à l'aventurier italien. Or, nous avions alors dans l'Est une armée que commandait un glorieux débris de Sedan, le général Cambriels, qui, échappé aux Prussiens sans engagements avec eux, était venu mettre au service de la patrie son bras et sa tête, saignant encore de ses blessures. Autour de cette armée se mouvaient d'énergiques compagnies de francs-tireurs qui avaient fait leurs preuves de dévouement et d'audace. L'une d'elles avait été formée et était commandée par Émile Keller, cet enfant dévoué de l'Alsace, toujours prompt à lutter pour les saintes causes, celle de l'Église surtout et celle de la patrie. Une autre compagnie était composée de Bretons, c'est-à-dire, de chrétiens fidèles. Quel accueil pouvaient recevoir dans des rangs ainsi formés cet étranger qui, la veille encore, faisait des vœux pour la Prusse, et toutes ces chemises rouges auxquelles le gouvernement donnait double solde, comme s'il suffisait d'être Italien pour valoir deux Français? Quelques jours après l'arrivée de Garibaldi dans l'Est, on apprit le remplacement *pour cause de santé* du général Cambriels. Le général Michel, qui lui succéda, tarda peu lui-même à être remplacé, et l'armée de l'Est, sous les ordres du général Crouzat, alla rejoindre l'armée de la Loire.

Le corps garibaldien pouvait-il la suppléer sur la Saône et le Doubs? Mais ce corps composé de deux milliers d'aventuriers, auxquels furent joints quelques régiments de mobiles assez désintéressés pour se battre avec des compagnons dont l'habitude était de s'attribuer l'honneur et les profits, ne forma presque jamais que quatre brigades et ne devait être dès lors que d'une importance très-secondaire dans les événements. Le brave Keller avait refusé d'en faire partie et se disposait à suivre l'armée de l'Est sur la Loire; le commandant des francs-tireurs bretons auquel Garibaldi offrit le commandement d'une de ses brigades, ne voulut pas ou ne put pas l'accepter, par une raison qu'il fit connaître ingénûment: c'est qu'il eût été abandonné par sa troupe.

On comprend dès lors ce que fut cette armée des Vosges: à la tête, Garibaldi, malade, infirme, mais promené comme une idole qu'adoraient à genoux tous ceux qui se sentaient moins d'amour

pour la France que pour la République, moins d'aversion pour les Prussiens que pour les prêtres. Au-dessous de lui, Bordone tranchait et ordonnait bien souvent comme s'il eût été le maître.

Venaient ensuite les deux fils de Garibaldi : Menotti, son fils légitime, et Ricciotti, son bâtard ; le jeune et beau Canzio, son gendre ; Lobbia, ce député italien qui, pour faire croire à un attentat du parti conservateur sur sa personne, se jeta une nuit dans les rues de Florence, en criant *A l'assassin*, après s'être fait au cuir chevelu une entaille prudente. Lobbia commandait une brigade ; Riccioti, une autre ; Delpech, ancien tanneur qui s'était emparé de la préfecture des Bouches-du-Rhône au 4 septembre, en commandait une troisième. Enfin la quatrième, ou plutôt la première dans l'ordre des numéros, était sous les ordres de Bossak-Hauké, noble hongrois égaré dans la bande.

Parmi les officiers d'ordonnance je me bornerai à citer un nommé Malicki, naguère comédien au théâtre de Léopol, qui se mettra bientôt à la tête du corps des *Vengeurs de Lyon*, puis disparaîtra avec la caisse du régiment, et sera condamné à vingt ans de travaux forcés par contumace [1]. Près de lui est un jeune homme qui s'intitule *officier d'état-major général de Garibaldi*. Il se nomme Ordinaire et se fera connaître, un jour, à l'Assemblée nationale. Ses paroles surtout resteront célèbres. « Oui, écrivait-il à un journal, nous sommes les soldats de la Révolution, et j'ajouterai, non-seulement de la Révolution française, mais de la *Révolution cosmopolite*. Italiens, Espagnols, Polonais, Hongrois, en venant se ranger sous la bannière de la France, ont compris qu'ils défendaient la *République universelle*. La lutte est maintenant bien définie ; elle est entre le principe du droit divin, de la monarchie, de la force, et le principe de la souveraineté populaire, de la civilisation, de la liberté. *La patrie disparaît devant la République*. »

Tels étaient les patriotes qui s'apprêtaient à nous défendre.

Garibaldi ne tenait pas un autre langage : « Miliciens de l'armée des Vosges, disait-il à ses bandes, le noyau *cosmopolite* que la République française rallie dans son sein, composé d'hommes *choisis dans l'élite des nations*, représente l'*avenir humanitaire* et, sur la

[1] Voir le jugement dans le *Courrier Franc-Comtois*. Septembre 1871.

bannière de ce noble groupe, vous pouvez lire l'empreinte d'un peuple libre qui sera bientôt le *motto* de la machine humaine. »

Voyons donc la *machine humaine* à l'œuvre sous l'impulsion du puissant *motto* qui prépare l'avenir humanitaire.

Rendez-vous fut donné aux chemises rouges à Dôle. Leur passage à Lyon est marqué par deux assassinats et le pillage du couvent des Carmes. A Dôle, il leur était facile de rencontrer l'ennemi qui vint souvent à petite distance, mais elles préférèrent ne rencontrer que les Jésuites. La maison des Jésuites de Dôle n'était pas seulement un couvent, c'était un collége, et, depuis l'ouverture des hostilités, il était devenu, en outre, une caserne et une ambulance. Les religieux logeaient, près de leurs enfants, de nombreux mobiles, et ils soignaient les blessés et les malades. Ordre leur fut donné par Bordone de déguerpir, sous prétexte qu'ils gênaient les opérations de la défense. Ils les gênaient même tellement, à ce qu'il paraît, qu'il leur fut enjoint de se retirer à plus de vingt lieues. Les Pères protestèrent, mais obéirent [1]. Un seul ne s'éloigna pas. C'était un vieillard qui, depuis un quart de siècle, desservait, hors de la ville, le pieux sanctuaire de Montrolland, que les Jésuites avaient reconstruit à grands frais avec le concours des fidèles. Un piquet de douze hommes y fut envoyé ; le sanctuaire fut conquis et le vieillard mis à la porte (23 octobre).

Que faisaient cependant les journaux révolutionnaires ? Ils célébraient par avance les succès de Garibaldi sur les Prussiens, et le *Moniteur* était réduit à les rappeler au respect de la vérité. « Garibaldi, y lisait-on, n'a pas encore eu l'*occasion* de jouer le rôle glorieux qui lui a été prêté par quelques journaux. » Mais en Italie, c'était bien autre chose ! On criait dans les rues de Rome, dès le 12 novembre, la *grande victoire de Garibaldi sur les Prussiens*. La proclamation qui annonçait cet important événement était ainsi conçue :

« Garibaldi a remporté, *entre Paris et Versailles*, une splendide victoire contre les Prussiens. C'était vers le milieu de la nuit. Le ciel, l'orage et des éclairs seuls indiquaient confusément le chemin.

[1] Mgr Nogret, évêque de Saint-Claude et notre compatriote, car il naquit à Pontivy, protesta, à son tour, dans les termes les plus dignes.

Mais la fureur des éléments eux-mêmes n'arrête pas cet homme singulier. » Suivaient les détails du combat. Corps d'armée, réserve, tout culbuté. Les Prussiens tirant les uns sur les autres, massacre *énorme*, 3,000 morts, beaucoup plus de blessés, peu de prisonniers ; on dédaignait d'en faire ; enfin Garibaldi *accueilli en triomphateur*.

Le roman était digne du héros. Quelle était cependant l'histoire ? Les Prussiens menacèrent Besançon dans la seconde quinzaine d'octobre et se dirigèrent sur Dijon. Cambriels, qui était encore à la tête de l'armée de l'Est, les attaqua à Etuz, à Bonnay, à Voray, à Châtillon, à Auxon et leur fit subir des pertes sérieuses. De jeunes mobiles, notamment ceux des Vosges, des Hautes-Alpes et du Doubs, prirent une part glorieuse à ces combats et se montrèrent d'une fermeté remarquable. Si Garibaldi se fût mis en mouvement de son pachalik de Dôle, il eût été tout au moins difficile aux Prussiens de pénétrer dans Dijon. Lui-même le sentait, car on lui attribue ce télégramme : *L'ennemi ne pourra attaquer Dijon tant que nous serons ici.* La position de Châtillon était d'ailleurs faite exprès pour des tirailleurs : une montagne qui domine tout le pays et des forêts qui s'étendent dans presque toutes les directions. C'était plus qu'il n'en fallait pour éviter une bataille et harceler, fatiguer, épuiser l'ennemi. Mais ce fut précisément ce que Garibaldi ne fit pas. Tout en reconnaissant que les positions étaient admirables et en ajoutant même *qu'il eût pu facilement détruire les Prussiens avant leur entrée à Dijon*, Menotti a cherché à justifier l'inaction des troupes garibaldiennes par le peu de concours que leur donnaient les troupes régulières ; mais ces troupes se battaient énergiquement à Châtillon même, à Auxon, à Cussey, et les garibaldiens n'y paraissaient pas ; mais les mobiles eux-mêmes se distinguaient, s'illustraient, et les chemises rouges s'en tenaient prudemment à leur vieille renommée.

La conséquence fut que les Prussiens entrèrent à Dijon, rapidement évacué par le docteur Lavalle, un de ces présidents de comités de défense que le 4 septembre avait fait surgir dans toutes les villes et qui se montrèrent aussi ardents à remuer de la terre que peu empressés à braver le canon. Le dévouement du colonel de gendarmerie Fauconnet, qui revint à la hâte avec quelques batail-

lons et se fit tuer sur place, parvint seul à sauver l'honneur (29 octobre).

Garibaldi cependant était toujours à Dôle, et s'il ne faisait pas la guerre aux Prussiens, il faisait du moins la chasse aux prêtres. Un jour, c'est le curé de Curgy, dans Saône-et-Loire, qui devient la proie de ses braves, et aussitôt ceux-ci l'écrivent à la *Gazette de Turin* comme une bonne et glorieuse nouvelle. « Avant-hier, lit-on dans ce journal, à la date du 12 novembre, on a arrêté le curé de Curgy; on fera d'autres arrestations aujourd'hui. » Et, en effet, les arrestations se succèdent. Le curé de Vanère (Haute-Saône) est enlevé de son presbytère. L'autorité francaise lui fait rendre la liberté; mais les agents de Garibaldi l'enlèvent de nouveau et il ne reparaît plus. Le curé de Cernans (Jura) éprouve le même sort. Il est pris nuitamment dans son lit. Le curé d'Ars-et-Senans (Doubs) est arrêté le 9 novembre par les gendarmes de la brigade de Mouchard, sur un mandat d'arrêt signé de Bordone. Vainement demande-t-il quel est son crime et ce qu'on veut de lui. On se borne à lui répondre que ses confrères de Vanère et de Cernans sont arrêtés, eux aussi, et qu'ils seront immédiatement fusillés.

Quel était donc cependant le tort de ces prêtres? Nous pouvons le supposer par celui d'un prêtre d'Autun qui fut pris, comme eux. Ce prêtre s'était permis de dire que les garibaldiens ne valaient pas mieux que les Prussiens. Garibaldi voulut le faire passer à un conseil de guerre; mais la justice civile intervint et l'acquitta. Ne dirait-on pas qu'on fût revenu au temps dont je parlais naguère et aux potences sur lesquelles on lisait dans les rues de Genève: *Pour qui dira du mal de M. Calvin.* M. Garibaldi n'était pas, on le voit, d'humeur beaucoup plus accommodante.

Le mot du prêtre, cependant, n'était que trop vrai, avec cette différence néanmoins que les Prussiens respectaient quelquefois les lieux saints et les choses saintes, tandis que les garibaldiens ne les respectaient jamais. Mêmes exigences d'ailleurs, mêmes réquisitions. A Dôle, ils réquisitionnèrent jusqu'à des selles de femmes pour des amazones de contrebande, et le sous-préfet, ne s'étant pas prêté un jour à leurs actes arbitraires, dut passer vingt-quatre heures sous les verroux.

Or, ce n'était pas seulement dans la Franche-Comté et la Bourgogne que leur présence se faisait sentir. Ils allaient jusque dans le Midi primer nos régiments pour la remonte, en s'autorisant de pouvoirs qui venaient on ne sait d'où. Toulouse, où trônait le citoyen Duportal, fut particulièrement honorée de leur visite. « Sous un pouvoir qui se fait gloire de l'égalité, écrivait à ce sujet M. de Belcastel, comment comprendre, pour un *corps étranger*, un privilége dont ne jouit aucun corps franc de la patrie, et alors qu'à Tarbes plusieurs escadrons français ne peuvent entrer en campagne, faute de chevaux [1]. »

Le vicomte de Dreux-Nancré écrivait, de son côté, au général commandant la division :

« Au nom de six des miens, dont un enfant de dix-sept ans, qui combattent pour le salut de la France... et, en mon nom propre, je proteste contre la remonte qui se fait à Toulouse pour les garibaldiens. La conduite inqualifiable des garibaldiens à Lyon, à Dôle, à Autun, justifie ma protestation. Elle serait d'ailleurs plus que justifiée par l'infâme lettre de Garibaldi, publiée ces jours-ci par l'*Émancipation*. (Dans cette lettre Garibaldi appelait le Pape l'*imposteur de Rome* et traitait Pie IX de VOLEUR).

» Toulouse, l'une des villes les plus dévouées à l'Église et à son auguste chef, est prête à livrer les chevaux qu'elle possède pour le service de notre armée ; elle ne doit pas les livrer aux insulteurs de ce qu'elle aime. Si Dieu m'avait accordé de la fortune, j'appuierais ma protestation, en brûlant la cervelle à mes chevaux plutôt que de les livrer à un garibaldien [2]. »

M. de Dreux-Nancré parle, dans sa lettre, des excès commis à Autun. Garibaldi avait, en effet, quitté Dôle depuis la prise de Dijon, pour se porter sur Autun (8 novembre), c'est-à-dire pour s'éloigner notablement de l'armée allemande. Cette marche parut généralement singulière ; on voulut y voir un désir peu pressant de rencontrer l'ennemi. Je dois dire toutefois que ce mouvement se fit par ordre direct de Tours. « Le général Garibaldi, qui occupait Dôle avec une poignée d'hommes, raconte M. de Freycinet, reçut pour

[1] *Écho de la Province*, 4 décembre 1870.
[2] *Écho de la Province*, 4 décembre 1870.

instruction de se transporter dans le Morvan, à Autun. Il le fit avec la promptitude et le secret qui lui étaient familiers et que nos armées régulières n'ont pas assez pratiqués [1]. »

On voit que c'est un ami qui parle. Que le général ait été discret vis-à-vis de l'ennemi, nous ne le contestons pas ; mais vis-à-vis des populations, c'est autre chose. A entendre M. de Freycinet, Garibaldi n'aurait eu qu'une *poignée d'hommes* sous ses ordres ; eh bien ! pour caserner cette poignée d'hommes, il fallut la Cathédrale, qu'ils souillèrent et profanèrent ; il fallut le Séminaire, dont les élèves furent expulsés en pleine nuit. « Les séminaristes d'Autun au nombre de trois cents, ont plié bagage, écrivait gaiement l'état-major de Garibaldi à la *Gazette de Turin*. La chemise rouge leur avait enlevé le sommeil. »

Le sommeil fut également interdit dans leur demeure aux Oblats de Marie, et les scènes du couvent des Carmes, à Lyon, se renouvelèrent. « Sur l'injonction du général Garibaldi, écrivait le supérieur des Oblats au commandant de place d'Autun, nous avons dispersé notre personnel, ce qui, outre les dommages sérieux résultant d'une si grave mesure, nous a causé une dépense de trois mille francs. Nous avons mis à la disposition des soldats tout notre logement, tout notre mobilier, en un mot, notre propriété tout entière. Néanmoins, notre cave, notre fruitier, notre jardin, nos provisions de toutes sortes ont été pillés. Une grande partie de notre linge, les draps, les couvertures de lit ont disparu. Nous avons tout supporté sans nous plaindre, car Messieurs les officiers qui logeaient dans notre établissement blâmaient énergiquement ces actes d'indélicatesse et d'indiscipline...

» Mais des hommes arrivés ce matin (22 novembre), ont fait, de nouveau, sous la conduite d'un de leurs sergents, irruption dans notre cave... ils se sont aussi rués dans notre chapelle et notre sacristie, renversant, déchirant ou brisant tout ce qui leur tombait sous la main... Ils se sont emparés d'un de nos vêtements religieux : un des leurs s'en est affublé et ils ont parodié sacrilégement nos processions dans nos cloîtres...

» Enfin, ils n'ont cessé de nous insulter nous-mêmes, disant qu'ils

[1] *La Guerre en province*, p. 100.

voulaient avoir affaire avec le directeur de la maison pour lui tordre le cou ainsi qu'à tous les prêtres qu'ils rencontreraient. »

L'évêché fut également envahi et pillé. La chambre épiscopale où le prélat reposait (c'était la nuit), ne fut pas même respectée ; le lit fut éloigné du mur et le matelas soulevé, pour voir, disait-on, s'il ne cachait pas des armes. Comme trophée de cette expédition, on emporta la croix pectorale. C'était, à ce qu'il paraît, pour ces honnêtes gens, un drapeau ennemi.

En même temps, Garibaldi faisait publier dans la ville qu'il avait le plein pouvoir de tout juger militairement et il se proclamait *généralissime et plénipotentiaire.*

De pareils actes, qu'accompagnait toujours le cri de *vive la liberté* disent assez ce qu'était devenu la liberté à Autun. Il n'était pas au pouvoir du gouvernement, quel qu'il fût, de faire complètement la sourde oreille. Le *Moniteur* fit donc la déclaration suivante :

« Plusieurs journaux se font, avec plus ou moins de raison, les interprètes des plaintes des habitants d'Autun contre l'occupation garibaldienne. Nous croyons que le gouvernement saura discerner ce qu'il peut y avoir de fondé dans ces reproches, qu'il fera rendre justice à qui de droit. Un fait qui nous semble plus sérieux c'est la prétention émise par le colonel Bordone, président de la cour martiale instituée par Garibaldi, de réprimer les désordres qui pourraient se produire dans les lieux occupés par le corps garibaldien. Le colonel Bordone oublie que *les exploits des garibaldiens ne les ont pas encore conduits sur le territoire allemand* où, par le droit de la guerre, il pourrait formuler une semblable doctrine. Autun est en plein territoire français ; il est situé à *plus de trente lieues* des lignes prussiennes, et il ne relève que de ses juges naturels.

» Si, par malheur, l'ennemi s'approchait et que les autorités civiles se vissent obligées de résigner leurs pouvoirs entre les mains de l'autorité militaire, il est de *toute évidence que nos concitoyens ne pourraient relever que d'un tribunal français, et non pas d'un tribunal étranger, présidé par un Italien.* »

La semonce était rude ; nous verrons bientôt le cas qu'en firent Bordone et Garibaldi. Enfin le *Moniteur,* oubliant qu'il avait presque révoqué en doute les excès commis à Autun, ajoutait :

« Nous apprenons que le gouvernement s'est justement ému de *quelques scènes déplorables* qui ont été provoquées à Autun par des *Enfants perdus* du corps de Garibaldi. Les mesures les plus sévères vont être prises, afin de punir les coupables, et d'éviter à l'avenir la reproduction de semblables désordres [1].

Déplorables était bien le mot. On eût dit des soudards en pays conquis, et cette orgie dura du 8 novembre au 25. Quelles furent les mesures prises par le gouvernement? Nous l'ignorons. Ce qu'il y eut de mieux, c'est que Garibaldi finit par quitter la ville. La phrase un peu vive sur ses exploits, qui ne l'avaient point encore mis en contact avec l'ennemi, y fut sans doute pour quelque chose. Ricciotti, d'ailleurs, lui avait donné l'exemple, en surprenant, la nuit, à Châtillon-sur-Seine, 7 ou 800 Prussiens, et mettant hors de combat ceux qu'il ne fit pas prisonniers (20 novembre). Garibaldi se met donc en route, et à ceux qui demandent des ordres, il répond : *Souper à Dijon.* C'était parler à la manière des héros antiques. Le fait est que le premier poste prussien, celui de Presnois, fut enlevé (26 novembre), et que Garibaldi arriva jusqu'aux portes de la capitale de la Bourgogne, où la surprise et l'effroi des Allemands furent au comble. Il était neuf heures du soir. Profitant de l'obscurité, quelques compagnies pénétrèrent dans les premières maisons du faubourg, mais une décharge, puis une seconde, accueillirent celles qui les suivaient, décharges peu meurtrières, car on tirait sans se voir, mais qui suffirent néanmoins pour produire une panique épouvantable. Bientôt l'armée entière fut en fuite sur Sombernon, par Plombières, Lantenay et Ancey. Une partie alla même jusqu'à Arnay-le-Duc.

Le *Moniteur* ne dit rien, bien entendu, de cette débâcle [2]; il était convenu que Garibaldi était invincible, et l'on ne voulait pas ôter le plaisir à M. Victor Hugo de le signaler un jour à une Assemblée française, comme le seul de nos généraux qui n'eût pas été vaincu. Mais les dépêches prussiennes furent moins discrètes, elles nous

[1] *Moniteur universel* du 17 nov. 1870.

[2] M. de Freycinet est également muet.

apprirent même que le héros avait perdu ses bagages[1]. Faut-il ajouter que Garibaldi fut plus indiscret encore ? Le 28 novembre on lisait, en effet, sur les murs d'Arnay-le-Duc :

« Le général Garibaldi annonce que l'armée des Vosges est en pleine débandade, que la batterie d'artillerie française est complétement désorganisée, et que les mobiles des Basses-Alpes ont fui lâchement. Il convoque tous les chefs de corps présents à Arnay-le-Duc, au quartier général, pour recevoir des ordres pour la réorganisation de l'armée[2]. »

On remarquera le soin avec lequel la responsabilité de la défaite était rejetée sur les corps français. On ne disait pas que les seuls qui eussent tenu ferme et sauvé l'armée étaient le corps marseillais et la *guérilla française d'Orient,* cantonnés au village de Pasques, où, sous l'impulsion du colonel Chenet, ils retinrent l'ennemi pendant quatre heures. Nous allons voir, d'ailleurs, nos vareuses et les chemises rouges simultanément à l'œuvre à Autun.

Autun fut attaqué le 1er décembre, à deux heures de l'après-midi, par une division allemande, forte de 12,000 hommes d'infanterie et d'un régiment de cavalerie, avec douze pièces de canon. C'était assez pour surprendre la ville, ce n'était pas assez pour l'emporter de haute lutte. Après deux heures de combat, les Prussiens battirent en retraite. Aussitôt la Renommée embouche toutes ses trompettes. « Les Prussiens ont attaqué Autun, annonce, d'un bout de la France à l'autre, le télégraphe, *Garibaldi les a laissés venir jusqu'aux portes de la ville, afin de pouvoir mieux repousser leur attaque.* Les mobiles, sous les yeux de leurs compatriotes, ont fait leur devoir, etc. »

Ce qu'il y a de curieux, c'est qu'au moment où l'on faisait honneur à Garibaldi d'avoir laissé venir l'ennemi jusqu'aux portes de la ville, le vieux *condottiere* provoquait la comparution devant une cour martiale du lieutenant-colonel Chenet, auquel il reprochait précisément cette brillante manœuvre. Le colonel avait, en effet,

[1] « Dans la nuit du 26, les avant-postes du 5e régiment d'infanterie furent attaqués vivement par les Garibaldiens que commandait Menotti. Le bataillon Unger a repoussé trois attaques; l'ennemi s'est retiré en laissant ses bagages. »

[2] *Garibaldi et ses opérations à l'armée des Vosges,* par Robert Middleton, p. 75.

quitté le couvent de Saint-Martin, qui commande les approches de la ville, quelques heures avant l'arrivée de l'ennemi. Garibaldi avait donc fait de la prose sans le savoir; mais d'autres en firent le sachant bien. Ce furent principalement les artilleurs de la Charente-Inférieure et, avec eux, les francs-tireurs et les mobiles, qui ne perdirent pas un pouce de terrain. Lorsqu'on ramassa les morts et les blessés, au nombre d'une centaine, les habitants d'Autun remarquèrent, sans grande surprise, que, parmi eux, ne se trouvait pas une seule chemise rouge. Enhardi par ce succès, Garibaldi sortit d'Autun le 2, atteignit les Prussiens, le 3, à Arnay-le-Duc, et les refoula sur Bligny, où se trouvait le général Cremer. Prises ainsi entre deux feux, les troupes allemandes firent des pertes sérieuses. Garibaldi se porta alors une seconde fois sur Dijon, mais toujours inutilement.

Revenu à Autun, le héros fit réunir la cour martiale qui devait juger le colonel Chenet. J'ai dit que le fait reproché au colonel était d'avoir quitté le couvent de Saint-Martin, le matin du jour où Autun fut attaqué, pour aller occuper une autre position, en arrière, sur la route du Creusot. Ce fait était vrai; mais le colonel arguait d'une autorisation qui lui avait été donnée par le chef d'état-major. Le chef d'état-major, Bordone, niait cette autorisation. On opposait, en outre, au colonel, l'ordre que Garibaldi lui avait donné, la veille, de fortifier et de défendre Saint-Martin. Mais cet ordre, qu'un de ses inférieurs devait lui transmettre, lui avait-il été transmis? Ici encore il y avait contradiction. En toute cette affaire, ce qu'on voit de plus certain, ce sont des malentendus peut-être, mais surtout de hautes et basses jalousies. Bref, le colonel, ancien officier français, ancien porte-étendard d'un régiment de cuirassiers de la garde, et qui, deux jours avant l'attaque d'Autun, s'était illustré à Pasques, fut traduit, contre toutes les lois et contre le texte précis de la note du *Moniteur*, devant une cour martiale présidée par un Hongrois et composée de deux Italiens, un Anglais et de trois Français. Ladite cour le condamna à la peine de mort, et tous les ordres furent donnés pour l'exécution de la sentence, qui devait avoir lieu le lendemain, 14 décembre, à midi, *derrière le cimetière, sous les remparts*; mais Garibaldi, usant de ses *pleins pouvoirs*, commua la peine en

celle des *travaux forcés à perpétuité*, avec *dégradation militaire*. Cette dégradation, pire que la mort, fut accomplie, le 15 décembre, sur la place d'armes d'Autun, et le colonel, les menottes aux mains, fut expédié à Toulon et enfermé dans le bagne.

Une vive irritation se produisait cependant dans la guerilla d'Orient, que commandait Chenet, et en général dans les troupes françaises. Une plainte fut adressée au ministre, et l'arrêt de la cour martiale, déféré à la cour de cassation, fut cassé par arrêt du 2 février 1871, pour cause d'illégalité et d'incompétence. Renvoyé, par suite, devant le conseil de guerre de la 6e division militaire, séant à Lyon, le colonel Chenet y fut acquitté, le 30 mars, à l'*unanimité*.

Ce triste épisode dit assez ce qu'étaient la justice et le droit à l'armée des Vosges.

Que devenait cependant l'armée allemande, pendant que Garibaldi s'occupait de la sorte à rendre la justice à Autun. L'armée allemande sortait de Dijon, et attaquait le corps de Cremer, le 18 décembre, en avant de Nuits. La bataille fut des plus sanglantes, et le succès des plus chaudement disputés, bien que l'ennemi comptât 18,000 hommes et 48 canons, et que nous n'eussions à lui opposer que 12,000 recrues et 24 bouches à feu. Les mobiles de Lyon et le bataillon des mobiles de la Gironde, commandés par M. de Carayon-la-Tour, s'y distinguèrent particulièrement. M. de Freycinet ajoute que Ricciotti Garibaldi, aux avant-postes avec quelques centaines de volontaires, soutint brillamment sa réputation[1]. Nous sommes obligé de dire que Ricciotti ne dépassa pas Beaune, tandis qu'on se battait à Flagey, Saint-Bernard, Roncourt et Nuits, et son père lui-même ne lui attribuait pas d'autre mérite que d'avoir *soutenu la retraite*.

Nuits fut, en effet, évacué par nos troupes, et, dans la soirée, les Prussiens s'en rendirent maîtres; mais, dès le lendemain, ils l'évacuèrent à leur tour pour reprendre la route de Dijon. Dijon lui-même fut évacué le 30, à la première nouvelle du mouvement de Bourbaki et, le 31, Cremer en prenait possession avec ses troupes.

[1] Voir sa lettre à Fabrizzi.

Cette marche rapide de Cremer sur Dijon blessa vivement Garibaldi, où, tout au moins, son état-major, et ce ne fut pas sans étonnement qu'on lut dans les journaux la lettre suivante du capitaine Ordinaire :

« Le général Garibaldi, disait le citoyen Ordinaire, a récemment refoulé l'armée prussienne dans Dijon. Ce haut fait d'armes a préparé des lauriers que les *Français, suivant leur habitude, se sont empressés de cueillir*. Ce fait de s'approprier la gloire d'autrui sera, nous l'espérons, apprécié à sa juste valeur. »

Ne dirait-on pas, en vérité, que c'est un Prussien qui parle ? Mais non, et à nos humiliations il faut encore ajouter la honte de voir un nom français au bas de cette lettre. L'indignation fut d'ailleurs telle, parmi nos francs-tireurs et nos mobiles, que le sieur Ordinaire dut quitter l'armée et attendre, l'épée dans le fourreau, que les électeurs du Rhône le trouvassent digne de les représenter à l'Assemblée nationale.

Garibaldi n'arriva à Dijon que le 7 janvier, et son premier acte fut d'adresser une proclamation aux habitants de la Côte-d'Or.

« Appelé, disait-il, par le gouvernement de la République, à la défense de votre beau pays, j'invoque votre coopération. — Croyez-vous que ce que nous faisons étant dix, nous ne le ferions pas mieux étant cent ? Croyez-vous que, chassant l'ennemi d'ici à vingt jours, vous ne souffrirez pas moins que le chassant en vingt mois ? Il est inutile d'y penser, *si vous prêtez confiance aux paroles du prêtre, qui n'a pas de patrie, et qui fait aujourd'hui sa cour à Guillaume*, le chef du nouveau Saint-Empire, de la vieille rubrique : *trône et autel*, c'est-à-dire chef des imposteurs et des brigands.

» Inutile aussi d'écouter ces *riches* et *puissants*, dont la majeure partie, énervés par vingt années de sybaritisme, et habitués à vivre dans le luxe et la débauche, ont peur de voir leurs châteaux ruinés et leur cantine mise à sec par les insatiables soldats du Nord ; inutile, etc., etc. »

Ainsi, c'était en excitant les citoyens les uns contre les autres

qu'on prétendait doubler les forces de la résistance ! C'était au moment où prêtres, riches, puissants, s'en allaient avec nos soldats et se faisaient tuer avec eux sur tous les champs de bataille, que le chef impotent des sybarites d'Autun venait leur lancer le mépris et l'insulte ! Il reprochait aux prêtres d'être sans patrie, et lui-même proclamait que la patrie devait disparaître devant l'humanité, et lui-même se proclamait le champion de la *Révolution cosmopolite !*

Voyons cependant à l'œuvre ce foudré de guerre. La mission qu'il devait remplir à Dijon est ainsi définie par M. de Freycinet : « Protéger par ses éclaireurs la gauche de l'armée (de Bourbaki), entre Dijon et Langres, et garder en même temps la ligne ferrée, base indispensable de ravitaillement. » Des renforts considérables lui étaient d'ailleurs envoyés, et allaient porter le chiffre de ses troupes de 14,000 hommes avec six batteries, à 40,000 hommes avec 90 canons. Ainsi renforcé, il devait coopérer avec l'armée de l'Est. La première partie de ce programme était donc d'éclairer l'espace entre Dijon et Langres. Nous savons comment elle fut remplie. Pendant treize jours, du 7 au 20 janvier, l'armée de Manteuffel franchit par petits détachements le nord du département, sans que Garibaldi prît la moindre mesure. Suivant M. de Freycinet, qui s'étudie toujours à lui trouver des mérites ou des excuses, il était au lit. « Le 15, dit-il, le général Garibaldi était sérieusement malade. Le bruit de sa mort courut même parmi ses troupes consternées : il y eut là quelques jours de troubles, de confusion et de déchirements intérieurs ; car, en l'absence du chef, *les garibaldiens étaient toujours prêts à se diviser*, et les affaires de la guerre en souffraient[1]. »

M. de Freycinet se trouve ainsi plus à l'aise pour blâmer, et ses reproches d'*inaction* portent exclusivement sur l'*état-major garibaldien* qui, *fort détourné par la maladie de son chef*, n'explora pas avec une *vigilance suffisante*, supposant qu'il s'agissait uniquement d'une démonstration sur Dijon, tandis que l'ennemi, au nombre de 40 ou 45,000 hommes, se dirigeait réellement par Is-sur-Thille, sur Gray et Dole. Manteuffel détacha seulement un corps

[1] Voir Middleton. — *Garibaldi, ses operations à l'armée des Vosges*, pp. 226, 238.

de 14,000 hommes pour aller à Dijon, *amuser*, suivant son mot, le général des chemises rouges.

Maintenant est-il vrai que Garibaldi fût malade, comme le veut M. de Freycinet ? Tout ce que nous pouvons affirmer, c'est que Garibaldi n'en dit pas un mot dans sa lettre explicative à Fabrizzi. Sa seule excuse est celle-ci : « Le passage de l'armée de Manteuffel au nord, pour assister celle de Werder, m'était inconnu, ainsi qu'à mes quatre brigades. » — Malheureusement pour cette assertion, les télégrammes qui annonçaient ce passage, jour par jour, et en indiquaient la direction, existent encore au nombre de vingt-six. Garibaldi se contredit, au reste, immédiatement, car il ajoute : « La deuxième brigade, sous les ordres du colonel Lobbin, et l'autre, sous les ordres de Ricciotti, manœuvraient conjointement avec tous nos francs-tireurs. Elles avaient été détachées afin d'inquiéter la réunion des armées ennemies. Lobbia, Ricciotti et les francs-tireurs ont fait des prodiges, etc. »

Le fait vrai, c'est que les 1,200 hommes de Lobbin et les 2,000 de Ricciotti, après avoir enlevé quelques uhlans et lutté avec avantage contre 7 ou 800 Prussiens, furent rejetés, les premiers sur Langres, et les seconds sur Dijon, où ils arrivèrent le 15, et purent donner tous les renseignements possibles.

Cinq jours après, c'est-à-dire le 20 janvier, le général prussien Kettler, après avoir forcé le val de Suzon, arrivait en vue de Dijon avec 10 ou 12,000 hommes. Le combat s'engagea le lendemain sur les hauteurs de Daix et d'Hauteville où les Prussiens avaient établi leurs batteries, c'est-à-dire dans la direction de Montbard, et il dura jusqu'au soir, sans que l'ennemi pût faire un pas. M. de Freycinet représente Garibaldi *encore souffrant*, se faisant conduire sur le champ de bataille, en voiture découverte, et se tenant debout pour animer ses troupes. Il est certain que ses rhumatismes lui interdisaient le cheval et, depuis le commencement de la campagne, on ne l'avait jamais vu qu'en voiture. C'était son habitude, et rien n'indique, en cela, une maladie nouvelle.

Le 22, la lutte recommence, toujours violente, toujours égale. Le 23, les Prussiens tournent nos positions de l'Ouest, et se portent

au Nord, puis à l'Est, et attaquent la ville par la route de Gray et Saint-Apollinaire. Une panique, qui pouvait être désastreuse, se produit alors ; mais quelques bataillons de mobiles, le régiment des chasseurs des Alpes et les francs-tireurs font une charge héroïque à la baïonnette, et culbutent les Prussiens au delà de la ferme de Pouilly, à trois kilomètres de Dijon. « La brigade Ricciotti, dit M. de Freycinet, se signala par sa valeur. Elle s'empara d'un drapeau, le premier, le seul, hélas ! qui ait été conquis sur l'ennemi dans cette guerre[1]. »

Ce succès, qui fut payé de la mort du général Bossak-Hanké, et ce drapeau, *le seul, hélas !* qui fut enlevé aux Allemands pendant la guerre, furent célébrés à l'envi par le gouvernement et par la presse. Il demeura convenu que les garibaldiens seuls avaient sauvé l'honneur de la France. Mais qui donc avait pris ce drapeau ? — La brigade Ricciotti, — répondait le télégraphe. — Mais, de qui se composait cette brigade ? était-ce de chemises rouges ou de mobiles français ? — A cette question bien simple, point de réponse. Quelques jours après, cependant, un journal s'aventure à dire, d'après un colonel, témoin oculaire, que le drapeau a été enlevé par un maître d'études du lycée de Mâcon, engagé volontaire dans les mobiles de Saône-et-Loire. « Les braves enfants de Mâcon, ajoutait ce journal, rapportaient triomphalement ce prix de leur courage, lorsqu'ils rencontrèrent Ricciotti. C'est alors que ce dernier se précipita sur le drapeau prussien et l'enleva..... des mains françaises qui l'avaient arraché à l'ennemi. »

Enfin, parut dans le *Courrier de la Gironde,* l'extrait d'une lettre du maître d'études lui-même, M. Boymond, extrait certifié conforme par le proviseur du lycée *Lamartine,* à Mâcon : « *J'ai pris le drapeau du 61e prussien,* disait M. Boymond ; Ricciotti Garibaldi m'a donné 200 francs pour cela, et m'a nommé immédiatement lieutenant d'équipement ; j'ai refusé. » Encore un trophée qui échappe aux chemises rouges !

A partir du 24, l'armée allemande se tint en observation sans

[1] *La guerre en province,* p. 257.

renouveler ses attaques. Tout semble indiquer d'ailleurs qu'en venant à Dijon elle avait eu surtout pour but d'empêcher l'armée des Vosges de se porter soit sur Gray, soit sur Dôle, points par lesquels Manteuffel se proposait d'envelopper Bourbaki. Dôle fut, en effet, occupé le 21 janvier, pendant qu'on se battait à Dijon. La prise de cette ville, je l'ai dit ailleurs, rendait la position de Bourbaki presque désespérée. Le gouvernement demanda en conséquence à Garibaldi de marcher sans retard sur la forêt de Chaux, afin de rétablir notre ligne de retraite. Garibaldi fit partir, dans cette intention, le colonel Boghino à la tête d'un millier d'hommes qui, le 29, s'emparèrent sans difficulté de Montrolland. Cette position, dominant Dôle, Dôle fut immédiatement évacué. Mais alors arrivèrent la nouvelle de l'armistice et l'ordre de suspendre les hostilités. On en sait les funestes résultats. Garibaldi, craignant d'être enveloppé, évacua Dijon le 1er février et établit son quartier général à Châlons. Puis il partait pour Bordeaux, où il se démit tout à la fois de son commandement de l'armée des Vosges et de son mandat de député.

Garibaldi se fait un honneur, dans sa lettre à Fabrizzi, d'avoir rendu possibles, par sa présence à Autun, les deux mouvements de flanc de l'*armée de l'Est*, sous les ordres du général Crouzat, lorsqu'elle alla rejoindre le général d'Aurelles devant Orléans, et de la *première armée de la Loire*, lorsqu'elle se porta sur Belfort avec Bourbaki. Il aurait dû dire que l'honneur en revient uniquement à ceux qui lui avaient assigné ce poste ; car, pendant les deux mouvements, il resta complétement inactif. Nous savons d'ailleurs comment il vint en aide à Bourbaki.

Veut-on savoir, en définitive, l'opinion qu'on a en Allemagne des opérations de Garibaldi ? La voici telle que l'a exprimée M. de Viekede dans la *Gazette de Cologne :*

« De tous les chefs un peu notables de cette lutte gigantesque, le vieux Garibaldi a bien prononcé le plus de paroles inutiles et, en réalité, fait le moins d'exploits. *Il mérite, par son excès de négligence, d'être vraiment honni.* Au lieu de faire la petite guerre avec énergie en octobre et en novembre, où il pouvait nous nuire extrêmement, et de s'avancer sur Nancy et Bar-le-Duc, il NE BOUGEA

PAS [1], se bornant à lancer les proclamations les plus ampoulées, les plus folles. Il nous a été plutôt utile qu'autre chose, et si les autres généraux et les autres armées avaient ressemblé à lui et à ses bandes, notre victoire ne nous aurait pas coûté aussi cher [2]. »

Ce jugement de l'ennemi mérite d'être conservé en face des remerciements et des félicitations du gouvernement du 4 septembre.

On sait quels ont été les adieux de Garibaldi à la France, le jour où il parut à l'*Assemblée nationale*. « J'ai toujours distingué, dit-il, la France monarchique et cléricale de la France démocratique... » Nous aussi ; c'est pourquoi, après avoir vu celle-ci à l'œuvre avec les chemises rouges, on nous permettra de suivre l'autre avec les zouaves de Charette et les éclaireurs de Cathelineau. Les contrastes ont toujours une grande éloquence et sont souvent une grande leçon.

EUGÈNE DE LA GOURNERIE.

[1] Du 15 octobre au 1er février, c'est-à-dire sur 105 jours, Garibaldi en passa 65 dans un parfait repos, à Dôle et à Autun. (Note de la *Revue*.)

[2] *Gazette de Cologne*, septembre 1871.

(La suite à la prochaine livraison.)

LE CASUEL DES HOPITAUX DE NANTES

Dans la plupart des provinces de France la charité publique s'est plu à fonder des établissements richement dotés de biens-fonds, plutôt qu'à subvenir au jour le jour aux besoins des indigents. On ne faisait guère de testament sans léguer à l'hospice de sa contrée une terre, un bois, une maison, des prés, de sorte qu'en 1789 les pauvres possédaient une partie de notre territoire presque aussi importante que le clergé.

Nos rois, qui se sont toujours intitulés patrons et protecteurs des hôpitaux, leur ont constitué aussi un patrimoine éventuel sur les dépouilles des morts, sur la vente exclusive de la viande de carême, sur les amendes de police, en y ajoutant des aumômes sur leurs recettes, des franchises de taxe et des droits d'usage dans les forêts; mais ce casuel n'était qu'une faible part de leurs ressources.

A Nantes, au contraire, le casuel l'emportait sur les biens-fonds et les revenus fixes. La générosité des habitants, tournée vers d'autres œuvres, a toujours livré l'administration des hospices à une existence hasardeuse et ne s'est manifestée qu'en face des besoins pressants.

Vers la fin du siècle dernier, les recettes de l'Hôtel-Dieu, qui s'élevaient à 105,103 livres, ne comprenaient que 27,814 livres du produit des fermes et loyers et 13,753 livres provenant des rentes foncières et constituées. Une situation ainsi établie ne pouvait être que précaire ; elle ne se soutenait, comme celle du Sanitat, que par les subventions de la ville et par de fréquents appels à la pitié publique.

En 1772, les dépenses surpassaient les recettes de 13,325 livres; on craignait pour la fin de l'année un déficit de 46,000 livres. Les pères des pauvres, poussés par la détresse, prirent le parti de faire placarder en ville l'exposé suivant :

Etat de l'Hôtel-Dieu de Nantes au commencement de 1772.

Cet hôpital, établi sans avoir aucuns revenus dans le principe, s'est accrû, par succession de temps, au point où nous le voyons aujourd'hui.

Il a éprouvé bien des révolutions depuis son origine ; l'insuffisance de ses revenus l'a mis plusieurs fois à la veille de son anéantissement ; mais les ressources qu'il trouvait dans les bienfaits de la piété du roi et dans les charités des habitants, augmentées en proportion de ses besoins connus, l'ont toujours garanti de l'état de décadence où il semblait prêt à tomber.

Ces temps de détresse sont revenus. La maison est hors d'état de fournir à ses dépenses indispensables sans de nouveaux secours. L'augmentation excessive du prix des vivres, la misère du peuple, qui en est la suite et qui multiplie nécessairement le nombre des malades, ont fait monter depuis les quatre ans derniers la dépense annuelle bien au-delà du produit des recettes, et la diminution frappante des aumônes qu'on recevait autrefois, a concouru à augmenter le vuide de chaque année.

Les directeurs espéraient d'abord y suppléer par quelques emprunts et en retirant de la caisse le fonds des épargnes faites dans des temps plus heureux. Ces ressources épuisées, ils ont eu recours au retranchement de la dépense ; ils se sont rendus plus difficiles sur la réception des pauvres orphelins, enfin ils en sont venus jusqu'à supprimer le vin des malades, quelque secourable qu'il soit, surtout dans un hôpital où il n'entre que des pauvres dont la plupart des maladies sont occasionnées par l'épuisement. Les causes de l'indigence, qu'on se flattait de voir cesser, subsistant toujours, elles ne laissent entrevoir qu'une ruine prochaine.

Dans cette extrémité, les directeurs se sont adressés aux compagnies de la ville. Ils leur présentèrent des mémoires auxquels ils joignirent le tableau de la recette et de la dépense des trois années antérieures, en les priant de délibérer sur les moyens d'y pourvoir.

L'avis du plus grand nombre s'est réuni à conseiller une quête dans toutes les paroisses; elles ont pensé que cette ressource tant de fois efficace ne serait pas infructueuse, elle se sont persuadées que tous les citoyens pénétrés de l'importance d'un établissement où l'orphelin et le malade trouvent un asile s'attendriront à la vue de ses besoins pressants.

Le produit des quêtes était toujours à peu près le même, il variait entre 3,000 et 3,500 livres. Il se recueillait en ville avec le concours

des marguilliers de chaque paroisse qui étaient, une fois par mois, astreints à ce devoir, sous peine d'être poursuivis en justice et condamnés à l'amende. Les enfants trouvés, appelés alors enfants de police, parcouraient aussi les rues à certaines époques, revêtus de leurs robes bleues, et imploraient la charité publique pour la maison qui les avait recueillis.

En raison des largesses qu'il prodiguait à tout venant, l'Hôtel-Dieu voulait que chaque paroisse de l'évêché de Nantes fournît son aumône, mais au lieu d'envoyer un collecteur de son choix à travers les campagnes, elle affermait le produit de la quête au plus haut enchérisseur, à l'exemple du roi, qui baillait les impôts aux traitants. Bastien Verdun, en 1541, se rendit adjudicataire de ce nouveau genre de revenu moyennant la somme annuelle de trente-cinq livres. Il est permis de croire que ses engagements ne le menèrent pas à la ruine, puisqu'en 1545 il prit la route que fréquentent aujourd'hui les caissiers infidèles.

Il y avait à Nantes, dans chaque paroisse, une quantité de confréries dotées de rentes et de biens-fonds, dont les membres s'excitaient mutuellement à la pratique de la charité et dont les procureurs ou prévôts versaient régulièrement des aumônes pour le soulagement des pauvres malades et renfermés. C'est grâce à leur concours que l'établissement du Sanitat, créé en 1572, put se soutenir et recevoir un assez grand nombre de pestiférés.

Leur zèle s'étant épuisé, vers le milieu du XVIIe siècle, on fonda une confrérie spéciale (1657) dite de la charité, dont chaque membre devait s'engager à donner au moins 12 livres par année. Il paraît que la nouvelle institution patronnée par le duc de la Meilleraie et les principaux corps de la ville, recruta beaucoup d'adhérents, car les archives ont conservé des listes de cotisation assez nombreuses pour chaque quartier de la ville.

DROITS DE CUVE ET DE PONT.

Tous les navires chargés de blé ou de sel, qui s'amarraient à la cale de la poterne du château de Nantes, ne pouvaient mettre à terre leur cargaison sans prendre les planches de passage appartenant à l'Hôtel-Dieu, et quand ils vendaient leurs marchandises il

leur fallait user des mesures de la même maison. Le produit qui revenait aux pauvres de ce monopole se nommait le droit de *cuve* et de *pont*. Le fermier qui s'était rendu adjudicataire de l'exploitation, payait, en 1672 : 90 livres à l'Hôtel-Dieu, et en 1713 : 110 livres. Il est à présumer, d'après une défense portée dès 1550 contre les usurpateurs de ce droit, que l'origine en devait remonter à une concession des ducs de Bretagne, comme celui de pêcher un jour par semaine au-dessus et au-dessous des ponts de Nantes.

VIANDE DE CARÊME.

Dans tous les temps la permission de faire usage de gras pendant le carême a été regardée comme une faveur qui devait être rachetée à prix d'argent. L'aumône que les catholiques versent aujourd'hui au profit des séminaires de leur diocèse, appartenait autrefois aux pauvres.

Quiconque voulait user de viande pendant le carême était obligé de se pourvoir d'une attestation de son médecin ou du recteur de sa paroisse, d'aller l'acheter dans un certain étal et de payer un sou par livre de plus que dans le cours de l'année.

Sans ce certificat, le boucher en possession du droit de vendre exclusivement à tous autres la viande du carême, se serait exposé à une amende de cent livres, d'après les peines portées par le lieutenant de police. Les pères des pauvres de Nantes mettaient en adjudication leur privilége et le plus haut enchérisseur avait seul le droit d'ouvrir boutique pendant toute la durée du carême. Les bateliers de la haute et basse Loire qui voulaient tuer pour leur approvisionnement devaient lui payer cent sous par bœuf. En 1716 Pierre Loiseau prit le bail pour la somme de 2510 livres, payables moitié en argent, moitié en viande.

L'époque des enchères n'arrivait jamais sans donner lieu à de nombreuses rivalités qui soulevaient des plaintes aux hospices et dans le public. Tantôt les bouchers se liguaient ensemble pour avoir l'adjudication à bas prix ; tantôt enchérissaient les uns sur les autres d'une façon déraisonnable et se dédommageaient sur les acheteurs en vendant de mauvaise viande ou en exigeant un prix supérieur au tarif.

On crut remédier à ces inconvénients en 1736, en adjugeant le privilége à quatre maîtres bouchers, pour 500 livres, payables par chacun ; mais en 1739 on revint à l'adjudication libre qui monta au prix de 5,050 livres à partager entre l'Hôtel-Dieu et le Sanitat.

Les marchands qui avaient du gibier ou de la volaille à vendre se tenaient tous dans la cour de l'Hôtel-Dieu et payaient au receveur :

Pour chaque poularde, chapon, perdrix ou lapin, 1 sou ;

Pour chaque couple de poulets ou de pigeons, 1 sou.

AMENDES DE POLICE.

Celles qui provenaient des contraventions aux règlements de voirie et d'ordre public étant insuffisantes, on y ajouta peu à peu celles qui frappaient les infractions à la police des corporations. On peut aussi ranger dans cette catégorie de produits casuels la part que les juges attribuaient souvent aux hôpitaux dans les confiscations infligées aux crimes et aux délits.

Au XVIe siècle les amendes de police avaient une destination spéciale. Charles IX, en 1569, ordonna que cent livres seulement seraient prélevées sur ce fonds pour les menues nécessités de la mairie et que le surplus serait employé aux gages du chirurgien, du barbier et du médecin chargés de soigner les pestiférés, ainsi qu'à la construction d'un asile. Henri III confirma la décision de son frère par des lettres dont la phraséologie, toute naïve qu'elle est, ne manque pas de couleur et d'intérêt.

4 juillet 1577. — Henry, par la grâce de Dieu roy de France et de Pologne, à nos amés et féaux les gens de nos comptes en Bretaigne, juges ordinaires et prévôtaires de Nantes ou leurs lieutenants et à tous autres, nos justiciers et officiers, salut.

Nos chers et bien aimés les maire et échevins de la ville de Nantes nous ont, en nôtre conseil privé, fait remontrer que du temps qu'ils, ou leurs prédécesseurs, exerçoient et avoient juridiction sur la police dudit lieu, auparavant que nous eussions, par arrêt de nostre conseil privé, ordonné qu'elle seroit tenue par les juges et officiers ordinaires dudit Nantes, les amandes qui étoient par eux adjugées sur les contrevenants et délinquants étaient ordonnées aux pauvres de l'Hôtel-Dieu des pestiférés à stipendier un médecin, un chirurgien et un barbier détenus pour la cure des malades et atteints de peste, suivant la volonté du feu roi dernier deceddé, notre très-cher seigneur et frère, exprimée par ses lettres pa-

tentes du septième janvier mille cinq cent soixante-neuf, dont la copie collationnée est cy attachée sous le contre scel de nostre chancellerie.

Lequel hôpital est à présent nécessiteux à raison de ce que vous, juges ordinaires et prévôtaires qui exercez maintenant la ditte police, faittes difficulté d'ordonner les amandes que vous y adjugez estre employées à l'effet susdit, d'autant que n'en avez reçu aucun commandement de nous, à l'occasion de quoy s'il arrivoit un accident de peste en la ditte ville, où elle est fort fréquente àccause de l'air de la mer, les malades d'icelle maladie ne recevraient tel traittement qu'il seroit nécessaire pour leur cure et guérison à fautte de moyen, nous suppliant très-humblement lesdits maire et échevins et suivant la bonne et louable coutume de tout temps en ce observée, vouloir sur ce déclarer nos vouloir et intention et leurs en faire expeddier lettres de provision nécessaires :

A ces causes, désirant le contentement et satisfaction desdits suppliants et de nos autres sujets manants et habitants dudit Nantes, même que le bon ordre cy devant commencé à la cure desdits malades et entretenement dudit hôpital et mises servants à iceluy soit à l'avenir continué par le moyen des dittes amandes adjugées en la jurisdiction de la police dudit Nantes ; avons dit, déclaré et ordonné, et, par la teneur de ces présentes, disons, déclarons et ordonnons en continuant les vouloir et intention de notre feu seigneur et frère que les amandes adjugées en la ditte police depuis l'union d'icelle aux juridictions desdits juges ordinaires et prévôtaires ; ensemble, celles qui à l'avenir seront adjugées pour le regard de la dite police seront mises es mains des gouverneurs des pauvres de la ditte ville de Nantes pour estre employées tant à substanter lesdits pauvres à l'entretenement des médecin, barbier et chirurgien destinés à la cure des dits malades de peste et à leur aliment, dont les gouverneurs rendront compte ainsi qu'ils ont de coutume.

Si vous mandons et à chacun de vous enjoignons le contenu en cette notre présente déclaration faire, entretenir, garder et observer de point en point, selon sa forme et teneur, sans y user d'aucune difficulté, restrinction, modification. Et outre, vous dits juges ordinaires et prévotaires de tenir la main à faire payer les dittes amandes et pour évitter à déception et abus faire délivrer les rôlles d'icelles avec contraintes nécessaires auxdits gouverneurs des pauvres pour les lever et y contraindre les condamnés comme pour nos propres deniers, dettes et affaires.

Ce que voulons estre fait par le premier notre huissier ou sergent sur ce requis auquel donnons de ce faire pouvoir nonobstant opposition ou appellations quelconques pour lesquelles et sans préjudice d'icelles ne volons estre différé. Car tel est notre plaisir.

Donné à Poictiers le quatrième jour de juillet, l'an de grâce mil cinq cent soixante dix-sept, et de notre règne le quatrième.

Privilége des chasses, des têtes de mort, armoiries, cierges et convois funèbres.

Le service des pompes funèbres, tel qu'il s'accomplit aujourd'hui à Nantes, n'a presque pas modifié les usages et les formes adoptés sous l'ancien régime. Autrefois comme aujourd'hui, les ciriers se chargeaient de tous les détails relatifs aux cérémonies d'enterrement, avec cette différence, pourtant, qu'ils étaient tenus d'employer exclusivement les indigents renfermés au Sanitat, pour les divers offices de tendeur, de convoyeur, de pleureur et de porteur. Le tarif des salaires était ainsi établi :

Pour chaque tendeur, 1, 2, 3 livres, suivant l'importance de l'enterrement;

Pour chaque convoyeur, 2 livres;

Pour chaque porteur, 8 sous;

Pour la procession, 3 livres 4 sous.

La coutume de porter des cierges avec des écussons aux insignes ordinaires de la mort, est extrêmement ancienne. On les faisait tenir par les enfants trouvés, dits enfants bleus, qui recevaient chacun un sou. Il n'était pas permis aux ciriers de commander les écussons et armoiries dans n'importe quel atelier, sans s'exposer à des poursuites de la part du Sanitat, qui en avait le monopole exclusif.

Le privilége de la fabrication s'affermait par les pères des pauvres à quelques peintres vitriers, qui s'engageaient à payer 4 livres pour chaque cent vendu dans la ville de Nantes.

Il en était de même pour les châsses, ou bières des défunts, dont la confection n'appartenait qu'au menuisier du Sanitat. Les gens de justice, qui s'arrogeaient alors une compétence universelle (sur les affaires de l'administration, comme sur celles de l'Église), fixèrent le prix des châsses aux chiffres suivants, vers 1659 :

1° Châsses de cinq à six pieds, 3 livres 10 sous;

2° Châsses de trois à quatre pieds, 2 livres 8 sous;

3° Châsses de trois pieds et au-dessous, 35 sous.

Sur la première catégorie, 10 sous revenaient au Sanitat; sur la seconde, 7 sous; sur la troisième 5 sous.

Malgré la défense faite à tous les menuisiers de s'immiscer dans la fabrication des châsses, les directeurs furent souvent obligés de recourir aux juges pour le maintien de leur privilége, et de requérir des arrêts comminatoires. Mêmes rigueurs durent être employées contre les ciergers, qui souvent négligeaient les intérêts des hôpitaux, et prenaient des gens de service à leur convenance. Prohibition expresse leur fut faite, en 1660, par le présidial, de se servir, dans les diverses fonctions des cérémonies funèbres, d'autres personnes que des gens du Sanitat, de prendre d'autres robes ou instruments que ceux de l'Établissement. On ne permettait même pas aux membres des confréries de porter le corps de leurs confrères, ou de suivre leur convoi avec un cierge, tant on craignait de créer un précédent qui portât atteinte au privilége des pauvres. En 1747, le sieur Briceau, cierger de Saint-Similien, fut condamné à l'amende pour avoir employé, dans un service funèbre, quatre garçons qui n'étaient pas des enfants bleus.

Droits de lestage et de délestage.

Dès le XVIIe siècle, l'ensablement de la Loire devenait assez inquiétant pour qu'on prît des mesures de règlementation contre les navires qui déchargeaient leur lest dans le lit du fleuve. Une pareille occasion de créer un office ne pouvait être négligée à une époque où les fonctions publiques n'étaient pas moins recherchées qu'aujourd'hui ; aussi Louis XIV s'empressa d'établir une charge de visiteur lesteur et délesteur des navires, qui fut achetée par Pierre Gorge, écuyer secrétaire du roi. Les attributions du nouvel inspecteur consistaient à surveiller par lui-même, et à l'aide de commis, les navires qui montaient et descendaient la Loire depuis Nantes jusqu'à Paimbœuf, afin de leur indiquer les lieux où devait se prendre et se déposer le sable de lestage. Toutes les contraventions aux règlements étaient poursuivies à ses frais, mais il percevait le produit des amendes, merveilleux aiguillon pour stimuler sa vigilance. Les patrons ne devaient pas employer d'autres bateaux que ceux du visiteur, pour lester et délester leurs navires à Paimbœuf, à Couëron, au Pellerin et au bas de la Fosse, où se trouvaient les

dépôts de sable, et pour ce service, il payait une taxe proportionnelle dont le tarif avait été réglé au conseil du roi.

Pierre Gorge, qui se croyait propriétaire incommutable de sa charge, d'après les usages du temps, en fit donation à l'Établissement du Sanitat (1680), en se réservant seulement la moitié des revenus nets, sa vie durant, et une somme de 150 livres de rente à verser aux Jésuites. Suivant le vœu du donateur, les pères du Sanitat « étaient tenus d'employer le produit du lestage et délestage à » l'entretien des pauvres valides de leur hôpital, et particulièrement de ceux qui seront jugés capables d'apprendre à lire et à » écrire, pour pouvoir servir sur les vaisseaux de Sa Majesté et des » marchands. »

Louis XIV n'était pas disposé à laisser tomber en main-morte la charge qu'il avait créée, avec l'intention de percevoir sur elle, comme sur les autres, à chaque décès, un droit de mutation. Peu lui importait que l'hôpital général de Nantes fût en possession ; mais il lui fallait un homme vivant et mourant. Les provisions du sieur Gorge furent donc révoquées en mai 1693, et mises en adjudication à Rennes, par le ministère de l'intendant. Il en coûta 12,000 livres au Sanitat, pour rentrer en jouissance du lestage, en présentant le sieur André Mortier de Romainville, administrateur de l'hôpital, comme titulaire dudit office. Ce visiteur n'eut qu'un successeur. En 1740, le Sanitat ayant négligé de faire pourvoir un autre sujet en remplacement du sieur Claude de Monty de Rezé, l'office tomba aux parties casuelles et fut levé par le sieur François Morand, bourgeois de Paris, qui vint à Nantes l'exploiter à son profit. Pendant quarante-six ans, la direction du lestage et du délestage des navires n'occasionna pas d'autre souci au Sanitat que d'en bailler la régie à deux fermiers. Celui qui tenait la basse Loire, depuis le Pellerin jusqu'à Paimbœuf, dans son adjudication, payait une redevance annuelle de 2410 livres, en 1707. L'autre, qui n'avait que la partie la moins productive, ne payait que 400 livres. La dernière année, en 1739, un arrêt du Conseil obligea les directeurs des pauvres, pour remédier sans doute aux abus ou à la négligence des fermiers, à prendre en main la gestion dudit office, avec le con-

cours de trois préposés. Suivant le compte, pendant cette nouvelle régie, la recette monta à 11,004 livres, et la dépense à 6,337 livres.

Deniers d'octroi.

En 1721, les deux hôpitaux étant dans l'impossibilité de soulager tous les malades et de recueillir les indigents qui imploraient leur assistance, le roi, selon leur requête, leur accorda une subvention sur les octrois. Il permit à la ville de lever, en sus des taxes ordinaires, une augmentation de 6 deniers sur chaque pot-de-vin vendu en détail dans la ville et les faubourgs de Nantes. Le fermier des octrois devait verser les deux tiers du produit de ce nouvel impôt aux directeurs de l'Hôtel-Dieu, et l'autre tiers aux directeurs du Sanitat. En 1747, malgré l'opposition faite par les consuls du commerce, les deux Etablissements obtinrent une prorogation qui fut renouvelée jusqu'en 1790. De plus, en 1759, pour mettre un terme à leur embarras toujours croissant, un arrêt du Conseil d'Etat ordonna la levée et perception d'une taxe de 3 livres par barrique de vin, provenant des vignobles non compris dans l'évêché, destinée à la consommation de la ville et des paroisses circonvoisines, plus la levée d'une taxe de 40 sols par barrique de bière étrangère. Dans l'état de situation publié par l'Hôtel-Dieu vers 1772, les produits des deniers d'octroi est porté à 18,270 livres, c'est-à-dire de 1,000 livres environ de plus qu'en 1723.

Manufactures.

Je vais citer, seulement à titre de renseignement, les divers essais imaginés par les pères des pauvres, pour occuper la population du Sanitat au profit de la caisse de l'Etablissement; car le bénéfice net de chaque entreprise s'est toujours traduit par des sommes insignifiantes, parfois par un résultat onéreux. La manufacture de tapisserie, créée en avril 1680, et celle des points d'Angleterre, créée en 1684, rapportaient, toutes deux réunies, 5,109 livres et coûtaient à la maison, en dépenses, 5,115 livres.

La fabrication des cotonnades, tentée au commencement du XVIIIe siècle, fut si peu fructueuse, qu'on en fit la cession à un commerçant, vers 1714. En janvier 1680, une manufacture de bonne-

terie fut établie avec plus de succès pour apprendre aux enfants un métier qui leur permît de se suffire, à leur majorité.

En 1736, deux fabricants de bas au métier furent aussi appelés pour fonder un atelier au Sanitat; mais en 1761, les avances de fonds et de marchandises étaient si considérables qu'il fallut interrompre les travaux.

On ne saurait dire toutes les tracasseries que ces diverses industries attirèrent au Sanitat, de la part des corporations de la ville. A plusieurs reprises, le roi fut obligé d'intervenir pour défendre aux maîtres jurés des arts et métiers de saisir les ouvrages manufacturés à l'hôpital général.

Privilége du courtage du roulage.

L'habitude de souffrir l'intervention de l'État dans la plupart de nos entreprises qui, depuis si longtemps, tue chez nous l'initiative individuelle, est plus vieille qu'on ne se l'imagine communément; elle date de l'époque où nos rois, poussés par la détresse de leurs finances, ont imposé à tous les gens de métier les lettres de licence, et érigé les plus humbles états en fonctions officielles. Il n'était guère de profession qu'on pût exercer, sans obtenir un brevet royal, ou des lettres de maîtrise. Louis XIV est un des princes qui ont le plus trafiqué des charges et des titres honorifiques.

Pour délivrer la province des embarras que causaient au public les facteurs courtiers et commissionnaires de rouliers, créés par édit de 1704 et 1705, les États de Bretagne acquirent ces offices, afin qu'ils ne pussent revivre sans leur permission.

La ville de Nantes, qui voulait augmenter les revenus casuels des hôpitaux, sans alourdir ses contributions, prit le parti de rétablir le privilége de courtier des transports par terre au profit des hôpitaux, sans prendre garde à l'opposition qui pourrait lui venir des Etats, et le 26 mars 1749, elle adjugea le susdit monopole à Jean Legué, aux conditions suivantes :

1° Ce commis facteur ou courtier tiendra un registre qui sera chiffré et millésimé par le lieutenant-général de police, ou, en son absence, par le premier juge de police qui fera ses fonctions, sur lequel registre il inscrira sans laisser aucun blanc, par datte du jour et d'heures, les noms des voi-

turiers, roulliers, qui se présenteront avec leurs charettes pour avoir une voiture, les noms de ceux qui voudront faire voiturer, leurs marchandises avec la quantité d'icelles et le lieu de leur destination, le départ des roulliers, leur domicile ordinaire, leurs marques et le prix de leurs voitures sur les peines qui échoiront.

2° Il fera partir les marchandises les premières inscrites par les roulliers qui auront requis les premiers la voiture sans aucune préférence ni acception de personne, si ce n'est lorsqu'il y aura concurrence entre un roulier de cette ville et des rouliers des autres villes qui se seront fait iuscrire le même jour, auquel cas seulement il sera tenu de donner la préférence au roulier de Nantes, qui aura même le choix de la voiture s'il s'en trouve plusieurs à prendre à peine des dommages-intérêts des voituriers et des marchands chargeurs.

3° Il sera tenu de représenter et communiquer son registre au bureau à la première réquisition qui lui en sera faite à peine de destitution en cas d'insistance.

4° Il ne pourra rien exiger soit des marchands chargeurs, soit des roulliers, par forme de présent, de repos ou autrement, quand même il luy seroit offert volontairement au-delà du prix de la voiture, d'un cent pesant qui luy sera payé par le roullier pour tout droit de commission ou de courtage, sous la peine portée par l'article 3 et de restitution du quadruple de ce qu'il aura reçu en outre.

5° Lorsque les roulliers, arrivans chargés en cette ville voudront emploier ledit courtier pour leur décharge et pour se procurer le paiement de leurs voitures, il sera tenu de donner ses soins parce qu'ils lui paieront seulement trente sols par chaque charette pour sa commission, lequel droit de commission il ne pourra exiger qu'au cas que les roulliers s'en retournent à vuide, sur les peines portées par les articles 3 et 4, et sans néanmoins que lesdits roulliers soient obligés de rien payer, s'ils font leur décharge sans son ministère dont il leur sera libre de se passer.

6° Il ne pourra avoir à luy ny charettes, ny chevaux de roulages, ny s'intéresser directement ny indirectement avec aucun roullier, il ne pourra tenir auberge ny prendre aucun intérêt ou société, avec aucun hoste ou cabaretier sur les peines portées par l'article 3.

Pour qu'il ne soit point distrait dans ses fonctions, il jouira, outre les droits qui lui sont attribués, de l'exemption du logement effectif des gens de guerre par ce qu'il payera par chacun an, au profit des deux hôpitaux de cette ville, la somme de cinq cents livres [1], par moitié applicable à payer les sonneurs des clochettes, pour la répurgation des rues et aider à parfaire les gages des chasse-gueux.

La dernière clause a besoin d'explications.

[1] La redevance de cinq cents livres fut modérée l'année suivante à trois cents.

Les mendiants se multipliaient autrefois à tel point qu'il fallait prendre les mesures les plus rigoureuses pour en vider les rues.

Les pères du Sanitat ne voulant pas que les mendiants valides de tout pays vinssent mettre à bout la charité des habitants par leurs importunités et faire tort aux indigents dignes d'intérêt, avaient demandé, en 1661, des Suisses pour défendre l'entrée de la ville aux gueux vagabonds du dehors. Les pauvres nourris par le Sanitat portaient sur la poitrine une croix rouge qui leur permettait de vaguer en liberté, sans s'exposer au fouet. En augmentant les gages des chasse-gueux habillés et salariés par l'hôpital général à qui appartenait la police de la mendicité, la ville contribuait donc à un service d'ordre public d'une grande utilité.

Les hôpitaux jouissaient depuis onze ans des revenus de ce monopole lorsque les Etats de Bretagne, munis d'un arrêt du Parlement, signifièrent, en 1760, au courtier, la défense expresse d'exercer son office plus longtemps. Un mémoire fut de suite envoyé par les administrateurs pour obtenir la restitution du privilége, mais il est douteux que la réponse ait été favorable, car on ne voit point la redevance du courtage figurer dans les revenus casuels des hôpitaux dans les comptes des années suivantes.

De tous les profits éventuels que nous venons de passer en revue je n'en pourrais pas citer un dont le recouvrement fût facile. Tous donnaient lieu à de nombreuses contestations qui ne se résolvaient pas sans de longs débats avec procédures, productions de pièces, démarches, sollicitations et mémoires qui exigeaient des soins incessants de la part des directeurs du Sanitat et de l'Hôtel-Dieu. L'origine, la nature et la durée de chaque privilége étaient sans cesse mis en cause par la jalousie des corporations, et quand les difficultés s'éteignaient de ce côté elles renaissaient avec les fermiers qui se prétendaient écrasés par les conditions de leur bail. En présence de tant de soucis accumulés, il est aisé de comprendre que les intérêts des pauvres n'auraient pas trouvé de défenseurs si la municipalité n'avait imposé aux habitants aisés l'obligation de gouverner à tour de rôle les hôpitaux.

LÉON MAITRE,
Archiviste du département.

—

LES ŒUVRES POÉTIQUES
D'HIPPOLYTE DE LA MORVONNAIS

III*

Hippolyte de la Morvonnais laissa en mourant un grand nombre de poésies inédites; malheureusement la mort était venue le surprendre avant qu'il eût eu le temps de les revoir; aussi offrent-elles quelques détails imparfaits qui eussent disparu, sans aucun doute, si les jours de notre poète n'avaient été si courts. Lorsque la *Thébaïde des grèves* fut rééditée en 1864, Mme de la Blanchardière ajouta à ce poème un grand nombre des œuvres posthumes de son père, et elle les choisit avec un rare bonheur; au nombre de ces poésies, inédites jusqu'alors, se trouvent les belles pages qui suivent:

Sur un vieux pauvre assis au bord de la route publique.

Vieillard, vous êtes grand dans votre pauvreté;
Vous ne le savez pas, ayant toujours été
Au rang des plus petits selon les yeux du monde.
Je vous dirai sur quoi votre grandeur se fonde.

Car pour moi la grandeur est bien moins chez les rois,
Qu'en l'âme du chrétien qui porte bien sa croix.
Or vous fûtes de ceux que j'admirai sur terre;
Votre peine était grandeet vous saviez la taire.

* Voir la livraison d'octobre 1871, pp. 284-295.

Je vous ai vu pleurer, j'étais enfant encore,
Au pied d'un vieil érable, en un lieu qu'on ignore;
Vous défrichiez alors le front d'un mont pierreux,
Et vous vous arrêtiez dans le sillon poudreux.

Vous regardiez autour, et, ne voyant personne,
Vous pleuriez en secret les maux que Dieu vous donne.

Moi je vous observais, caché dans un buisson,
Mais de la cloche sainte entendiez-vous le son,
Vous vous signiez le front et repreniez courage,
Et votre bras poussait son rude labourage...

.... Tu vis tes vieux parents aller au cimetière
Tous les deux en un jour, presque en la même bière.
L'obole te manquait pour acheter le bois
Qui devait emporter ces deux corps à la fois.

Chez le pasteur du lieu l'on te donna des planches
Où ton affection coucha ces têtes blanches;
Disant ton chapelet, tu les suivis alors,
Ton chapeau dans la main, vers le terroir des morts.

Ta femme auprès de toi marchait baissant la tête;
Vous revîntes tous deux seuls; et d'une tempête
L'haleine tourmentait les arbres d'alentour,
Quatre petits enfants attendaient ton retour.

Ils étaient sur le seuil de ta pauvre chaumière;
Dans la nuit de tes deuils c'était une lumière.
Hélas! cette lumière avant peu s'éteignit.
Ils moururent; l'un d'eux en automne finit
De traîner sur la terre une amère souffrance
Qui, depuis six longs mois, était sans espérance.
Pour sa force débile il était trop vaillant,
Et tu le vis bientôt mourir en travaillant.

Le second au printemps alla joindre son frère;
Le troisième en été vit son jour funéraire;
Ces deux-là conduisaient, le long des vieux sentiers,
Trois moutons qu'on avait à leurs soins confiés,
Et leurs petites mains de vigilance pleines
Des moutons chaque jour lavaient les blanches laines.

Ils leur allaient cueillir, au bord des clos déserts,
De l'herbe qu'en ces lieux le souffle des hivers
Eût séchée inconnue et sans profit pour l'homme ;
Même de ta cabane ils dépouillaient le chaume,
Afin de procurer de l'herbe à leur bétail.
Dieu des petits pâtours bénissait le travail,
Car l'hiver arrivant, des vêtements de bure
De leurs corps grelottants écartaient la froidure.

La quatrième était une fille aux doux yeux
Qui déjà secondait les soins laborieux
De sa mère adonnée aux travaux du ménage ;
Apprêtant les repas, pendant que le filage
De la femme pensive employait les instants.

. . . . . .

L'enfant mourut au temps où les derniers feuillages
Couvrent de leurs flots noirs les fontaines sauvages...

... Mais ta femme du moins restait à ta faiblesse :
Voilà que tout à coup, au seuil de ta vieillesse,
Ta femme se mourut ; toi-même tu tombas
Malade et comme en proie aux suprêmes combats.

Mais Dieu ne voulut point te rappeler encore ;
Tu sortis de ta couche, et, bénissant l'aurore,
Tu t'en allas t'asseoir sur la colline en fleur.
Là tu trouvas encore une grande douleur.

Car ton oreille en vain demandait aux feuillages,
Aux fontaines des bois, aux chaumes des villages,
Aux oiseaux, à la mer, leurs bruits mélodieux ;
Tout cela se taisait. Il te restait les yeux.

Et tu disais en toi : « Mon Dieu, ces fleurs sont belles,
Et si je n'entends plus ces jeunes hirondelles
Dont le joyeux essaim joue autour du clocher,
Je puis du moins aller m'asseoir sur le rocher,
Et respirer du thym la senteur embaumée,
Et regarder la mer orageuse ou calmée. »

Et le vieillard ainsi se consolait en Dieu.
Mais au soleil encore il fallut dire adieu :

Il perdit la lumière. Il s'assit à sa porte,
Et je crus que vraiment l'épreuve était trop forte,
Et je crus qu'il allait murmurer le vieillard,
Un grand chagrin perçait la nuit de son regard.

Ma fille, il n'en fut rien. Il s'assit à sa porte,
Et, devant la nature évanouie et morte,
Il se mit à prier ; et quand j'allai le voir :
C'est au ciel, me dit-il, que j'ai mis mon espoir.

Or est-il si lointain ce but de l'espérance
Qui sourit à mon cœur ? Quelques mois de souffrance,
Peut-être quelques jours, puis viendra le tombeau :
Je n'ai pas bien longtemps à porter mon fardeau.

Ce qui coûte le plus, me disait-il encore,
C'est de ne plus ouïr la cloche de l'aurore,
Et la cloche du soir qui sonne l'*Angelus*.
Mais Dieu le veut, monsieur, ainsi n'en parlons plus.

Il va s'asseoir au bord de la route publique,
Et sans faire gémir sa voix mélancolique,
Dans son chapeau de paille il reçoit le denier
Qu'on lui jette en passant, et se met à prier.

S'il passe un jeune enfant et qu'il le reconnaisse,
Il se prend à pleurer, et dit qu'en sa jeunesse,
Tout pauvre qu'il était il eut de beaux enfants
Qui nourrissaient d'amour ses espoirs triomphants.

Puis il demande en grâce à l'enfant qui voyage
De le baiser au front, et, s'il est du village,
De se venir parfois asseoir auprès de lui ;
De lui dire comment le beau soleil a lui,
Et si c'est le printemps ou bien si c'est l'automne,
Et dans les prés en fleurs si l'abeille bourdonne.

Car il peut des enfants entendre encor la voix.
Donc auprès du vieillard va te placer parfois,
Mon enfant, et dis-lui ce que dit la nature,
Et comment les oiseaux chantent sous la verdure,
Et ce qu'on fait aux champs lorsque le moissonneur
Cueille dans les guérets les bienfaits du Seigneur.

Enfant, dis-lui comment scintillent les étoiles,
Et Dieu te bénira de soulever les voiles
Qui couvrent du vieil homme et l'esprit et les yeux.
S'il veut poser la main sur ton front gracieux,
Dans tes cheveux bouclés, présente-lui, ma fille,
Cette tête d'amour où mon étoile brille.

Quand tu le quitteras demande-lui toujours
De prier pour ton père et de bénir tes jours.
Car sa voix est puissante auprès du divin Père,
Et nul, quand je faiblis, ne me dit mieux : espère !

J'ai dit, en commençant cet article, qu'un bon nombre des poésies d'Hippolyte de la Morvonnais n'avaient point encore été publiées jusqu'à ce jour ; parmi elles se trouvent de fort jolies pièces où le poète dépeint, avec sa délicatesse ordinaire, nos belles côtes de Bretagne, les délicieux bords de l'Arguenon et les mœurs touchantes de nos bons campagnards ; j'y trouve aussi les vers suivants imprégnés d'un vif sentiment de foi :

Cantique.

La terre triste s'est voilée ;
Le mal d'exil tombe sur moi,
Je m'assieds seul dans la vallée,
Le cœur saisi d'un morne effroi.
J'entends soupirer une brise,
Autour de la champêtre église,
Sur les verts tombeaux des aïeux,
Brise, ton aile me réclame ;
Vole, vole, vole, ô mon âme,
Mon âme, hirondelle des cieux !

Je marche, pris d'un ennui vague ;
L'amitié pour moi n'est plus rien
Que l'arbre sec, que l'âge élague,
Aride ; — mais l'espoir chrétien
D'une autre vie en moi s'élève,
Comme un chant de nuit sur la grève,
Plein d'un repos délicieux.

Mer, qui n'as bourrasque, ni lame,
Vole, vole, vole, ô mon âme,
Mon âme, hirondelle des cieux!

Ruisseaux enviés de l'étude,
Votre eau dans ma bouche tarit,
Ne laissant que l'inquiétude
Et le doute dans mon esprit.
Meurs, flambeau! Loin de moi tout livre!
O nature, à toi je me livre;
Pour inspirer mon cœur pieux,
Errez sur la mer, bruits de rames,
Et toi, vole, vole, ô mon âme,
Mon âme, hirondelle des cieux!

Suspendras-tu ton nid de terre
Aux palais ébranlés des rois,
Ou sous le chaume solitaire
Du sabotier, au fond des bois?
Iras-tu, riante ambassade,
A la fenêtre du malade
Chanter le printemps radieux?
Plus haut, plus haut on te réclame.
Vole, vole, vole, ô mon âme,
Mon âme, hirondelle des cieux!

Mais quel doux changement s'opère
Dans mon âme? Le ruisseau reprend
A couler; je rêvais, j'espère,
Je me désaltère au courant
De l'eau de la sainte concorde;
Mon cœur, riche d'amour, déborde;
L'esprit soufflant, mystérieux,
Du trépied rallume la flamme.
Vole, vole, vole, ô mon âme,
Mon âme, hirondelle des cieux!

Qui d'entre nous ne ressent pas, après la lecture de ces divers passages des œuvres poétiques de la Morvonnais, un vif attrait pour ce noble cœur si bien inspiré? En effet, l'amour sacré de la famille, une tristesse naturelle, augmentée par les chagrins les plus cuisants,

mais toujours tempérée par la foi, une affection naïve et vraie pour la religion et pour ses ministres, une sorte de culte rendu à l'amitié avec la plus exquise délicatesse, une douceur et une charité sans mélanges jointes au suave et vivifiant amour du pays natal, font de notre poète une des gloires les plus pures de la Bretagne. Plus religieux que Brizeux, parce qu'il a plus d'espérance, mais aimant comme lui tout ce qui est vrai, tout ce qui est bon et tout ce qui est beau, le chantre des grèves bretonnes marche dignement à côté du poète de l'Izole et du Laita, et l'auteur de la *Thébaïde* n'est point inférieur, je crois, à l'auteur de *Marie*. Ne reprochons pas trop à ces poètes, à la Morvonnais surtout, d'avoir aimé, avec une passion parfois exagérée, la justice et la beauté; cet amour des œuvres les plus admirables du Créateur nous rapproche de plus en plus de ce divin Maître, et les poésies chrétiennes que nous venons d'examiner, en nous faisant aimer la vérité, nous apprennent à aimer, en même temps, notre vieille province, toujours fidèle à Dieu. Hippolyte de la Morvonnais mérite donc d'être lu par tous ceux qui se rattachent à l'antique devise de nos pères : *Pro Deo et patriâ*, et son nom ne doit rester inconnu à aucun d'entre nous.

L'abbé GUILLOTIN DE CORSON.

Pendant l'impression de cette étude littéraire, M. Gaultier du Mottay m'a fait gracieusement connaître un petit volume publié par Hippolyte de la Morvonnais, vers 1825, sous le titre de *Rêves suivis de poésies*. Faute d'espace, je ne puis que signaler ici cet ouvrage, devenu tellement rare, que M. Duquesnel lui-même ne l'a pas mentionné dans ses articles biographiques sur notre cher poète, son ami. « Ces rêves, m'écrit M. Gaultier du Mottay, au nombre de six et dont voici les noms : *l'Ange de la Liberté, la Bataille de Jemmapes, le Passage du Rhin, la Chambre, les Funérailles, l'Apothéose*, sont des pièces empreintes de ce feu, libéral plutôt que patriotique, que les *Méséniennes* de Casimir Delavigne avaient mis à la mode sous la Restauration. Les *Rêves* sont suivis d'élégies et de poésies anglaises, traduites en vers français. Enfin, le volume se termine par la meilleure des pièces qui y sont contenues, intitulée *la Dernière Veille* », où le poète exprime avec attendrissement les émotions qu'il éprouva en assistant aux dernières heures de la vie de sa mère, Mme de la Morvonnais.

G. DE C.

LE PREMIER BONAPARTE*

Cet écrit de Châteaubriand, publié en 1814, est si bien approprié à notre situation en 1871, qu'il est du devoir d'un bon citoyen de le propager. Louis XVIII disait de ces quelques pages, qu'elles avaient valu aux Bourbons toute une armée ; espérons qu'elles en vaudront une à la France contre les mêmes ennemis, les Bonapartes. On a fait parfois un grief au grand écrivain, de ce pamphlet ; lui-même, en l'appréciant au milieu de ses déplorables alliances de 1828, a trouvé que Napoléon *était jugé avec rigueur dans cet opuscule approprié aux besoins de l'époque.* Quant à nous, dès notre jeunesse, à une époque où l'encens de la poésie et de l'histoire fumait pour l'homme de brumaire et des fossés de Vincennes, où le charlatanisme politique ramenait *ses cendres* aux Invalides, nous jugions l'écrit de Châteaubriand comme un des plus justes, un des plus sensés, un des plus sobres de toute exagération de style ou de pensée qui soient sortis de cette plume, la plus brillante comme la plus forte de notre siècle. En le relisant aujourd'hui, à la triste lueur de nos vingt-cinq dernières années, nous n'avons à reprocher au jugement de Châteaubriand sur Napoléon que son extrême indulgence.

Pour s'expliquer les mensonges de l'opinion et de la presse sur ce pamphlet, et la défaillance de l'auteur plaidant pour sa brochure les circonstances atténuantes, il faut se reporter dans la mêlée des partis sous la Restauration, au plus fort de cette conspiration pseudo-libérale contre la monarchie, qu'un de ses principaux acteurs a si bien caractérisée du nom de *Comédie de quinze ans.* Une bonne

* Notre ami M. Victor de Laprade nous envoie, au dernier moment, la préface dont il fait précéder la brochure fameuse : *De Buonaparte et des Bourbons.* Nous supprimons la *Chronique,* pour faire place à la première partie de ces véhémentes pages intitulées : *Du Bonapartisme.* — *(Note de la Rédaction.)*

part de ces fervents libéraux qui trouvaient Louis XVIII ou Charles X trop despotiques sous la Charte de 1814 étaient d'anciens chambellans, d'anciens valets du premier empire, devenus tribuns sous la royauté parce qu'ils avaient perdu quelque peu de leurs dotations et de leurs places. Ils connaissaient d'ailleurs le métier démocratique, ayant été jadis, pour la plupart, jacobins et régicides avant d'être comtes et barons de l'empire. Donc, le parti libéral d'alors, par un de ces prodiges de mauvaise foi appuyé sur un non moins grand prodige de bêtise publique, persuadait à la France qu'elle avait été plus libre sous Bonaparte qu'elle ne l'était sous les Bourbons. Les commis-voyageurs colportaient cette politique avec les chansons de Béranger. Lisette et Frétillon recrutaient des vengeurs au captif de Sainte-Hélène, cette innocente victime des rois.

Plusieurs libéraux sincères, plusieurs royalistes éprouvés, lancés dans une opposition imprudente qu'expliquent, sans la justifier, certaines erreurs de la Restauration, commirent la faute de se coaliser avec l'ancienne valetaille impériale. Bonaparte, cause unique de deux invasions, tombé dans une mer de sang et sous l'exécration universelle en 1814, était devenu le fétiche des libéraux de 1820 à 1830. Châteaubriand, qui avait si fort contribué à briser cette idole, et qui la connaissait si bien, fut tenté de sacrifier sa brochure à ses nouveaux amis. On a été sévère, injuste même pour cette phase de la vie de ce grand homme. Il n'a jamais cessé d'être profondément ami des Bourbons, autant que profondément libéral ; l'un et l'autre se tiennent. Et c'est avec justesse qu'un autre écrivain illustre répétait si souvent : « Qui n'aime pas les Bourbons n'aime pas la liberté. » C'était, il est vrai, avant que le second empire eût donné à une rue le nom de Victor Cousin.

Châteaubriand a toujours fait son culte des uns et de l'autre. Mais, traité avec une ingratitude sans excuse par le gouvernement d'un roi bourbon, lui, roi aussi par le génie, il n'avait pas assez royalement pardonné. Trop d'amertume se mêlait à l'opposition permise à un sincère ami de la Charte en face des partisans de l'ancien régime. Le noble écrivain aurait dû surtout mieux choisir ses alliés. Pour un chrétien, pour un gentilhomme, pour un royaliste comme lui, c'était par trop s'encanailler que de tendre la main à

certains hommes de la gauche et d'accepter la popularité sans examen de sa provenance. La popularité, c'est la grande impudique! Un grand poète l'a dit, et l'expérience le répète. Que d'éminents esprits l'infâme entremetteuse n'a-t-elle pas prostitués, d'abord à la bêtise, puis à la démence des multitudes!

La grande âme de Châteaubriand était incapable de pareilles chutes. De son temps, d'ailleurs, la popularité avait l'allure décente; elle avait la mise bourgeoise et les mains lavées; on pouvait la prendre encore pour une honnête personne et recevoir ses avances sans déroger. Châteaubriand faillit s'y tromper; il échangea quelques politesses malséantes avec les libéraux de théâtre, avec les acteurs de la comédie de quinze ans. Il offrit son grain d'encens à l'idole du César révolutionnaire, et ne put résister au plaisir de faire une très-belle phrase sur la redingote grise et le petit chapeau. Soyons-lui clément pour cette faute, il a de quoi se la faire pardonner: l'ensemble de son langage sur Bonaparte est certes de nature à satisfaire l'éternelle justice et les implacables ressentiments de la France honnête et libérale.

L'auteur de *Buonaparte et les Bourbons* s'accuse, il est vrai, comme nous l'avons dit, d'avoir jugé *avec rigueur* le Jules César jacobin. Il renvoie son lecteur, par forme d'amende honorable, au *parallèle de Bonaparte et de Washington*, page 22 du *Voyage en Amérique*.

On va juger si le fier gentilhomme breton se contredit beaucoup, à quinze ans de distance, dans son jugement sur le grand capitaine corse.

Buonaparte n'a aucun trait de ce grave Américain; il combat sur une vieille terre environné d'éclat et de bruit; il ne veut créer que sa renommée; il ne se charge que de son propre sort. Il semble savoir que sa mission sera courte, que le torrent qui descend de si haut s'écoulera promptement, il se hâte de jouir et d'abuser de sa gloire comme d'une jeunesse fugitive. A l'instar des dieux d'Homère, il veut arriver en quatre pas au bout du monde; il paraît sur tous les rivages, il inscrit précipitamment son nom dans les fastes de tous les peuples; il jette en courant des couronnes à sa famille et à ses soldats; il se dépêche dans ses monuments, dans ses lois, dans ses victoires. Penché sur le monde, d'une main il terrasse les rois, de l'autre il abat le géant révolutionnaire; mais en écrasant l'anarchie, il

étouffe la liberté, et finit par perdre la sienne sur son dernier champ de bataille.

Chacun est récompensé selon ses œuvres : Washington élève une nation à l'indépendance : magistrat retiré, il s'endort paisiblement sous son toit paternel, au milieu des regrets de ses compatriotes et de la vénération de tous les peuples,

Buonaparte ravit à une nation son indépendance : empereur déchu, il est précipité dans l'exil, où la frayeur de la terre ne le croit pas encore assez emprisonné sous la garde de l'Océan. Tant qu'il se débat contre la mort, faible et enchaîné sur un rocher, l'Europe n'ose déposer les armes. Il expire : cette nouvelle, publiée à la porte d'un palais devant laquelle le conquérant avait fait proclamer tant de funérailles, n'arrête ni n'étonne le passant. Qu'avaient à pleurer les citoyens ?

La république de Washington subsiste ; l'empire de Buonaparte est détruit. Il s'est écroulé entre le premier et le second voyage d'un Français qui a trouvé une nation reconnaissante là où il avait combattu pour quelques colons opprimés.

Washington et Buonaparte sortirent du sein d'une république ; nés tous deux de la liberté, le premier lui a été fidèle, le second l'a trahie. Leur sort, d'après leur choix, sera différent dans l'avenir.

Le nom de Washington se répandra avec la liberté d'âge en âge ; il marquera le commencement d'une ère nouvelle pour le genre humain.

Le nom de Buonaparte sera redit aussi par les générations futures ; mais il ne se rattachera à aucune bénédiction et servira souvent d'autorité aux oppresseurs grands et petits.

Washington a été tout entier le représentant des besoins, des idées, des hommes, des opinions de son époque ; il a secondé au lieu de contrarier le mouvement des esprits ; il a voulu ce qu'il devait vouloir, la même chose à laquelle il était appelé. De là la cohérence et la perpétuité de son ouvrage. Cet homme, qui frappe peu parce qu'il est naturel et dans les proportions justes, a confondu son existence avec celle de son pays; sa gloire est le patrimoine commun de la civilisation croissante. Sa renommée s'élève comme un de ces sanctuaires où coule une source intarissable pour le peuple.

Buonaparte pouvait enrichir le domaine public; il agissait sur la nation la plus civilisée, la plus intelligente, la plus brave, la plus brillante de la terre. Quel serait aujourd'hui le rang occupé par lui dans l'univers, s'il eût joint la magnanimité à ce qu'il avait d'héroïque, si, Washington et Buonaparte à la fois, il eût nommé la liberté héritière de sa gloire.

Mais ce géant démesuré ne liait point complétement ses destinées à celle de ses contemporains. Son génie appartenait à l'âge moderne, son ambition était des vieux jours ; il ne s'aperçut pas que les miracles de sa vie dépassaient de beaucoup la valeur d'un diadème, et que cet ornement

gothique lui siérait mal. Tantôt il faisait un pas avec le siècle, tantôt il reculait vers le passé; et soit qu'il remontât ou suivît le cours du temps, par sa force prodigieuse il entraînait ou repoussait les flots. Les hommes ne furent à ses yeux qu'un moyen de puissance; aucune sympathie ne s'établit entre leur bonheur et le sien. Il avait promis de les délivrer, il les enchaîna; il s'isola d'eux, ils s'éloignèrent de lui. Les rois d'Egypte plaçaient leurs pyramides funèbres, non parmi des campagnes florissantes, mais au milieu des sables stériles. Ces grands tombeaux s'élèvent comme l'éternité dans la solitude. Buonaparte a bâti à leur image le monument de sa renommée.

Voilà le portrait le plus flatté que Châteaubriand ait fait de Napoléon; voilà dans quelle donnée il corrige la peinture faite sur le vif en 1814. Ecartons un moment du tableau les effets de style et la poésie et réduisons la pensée de l'auteur à sa plus simple et positive expression.

Châteaubriand conclut par l'épithète *de géant démesuré* : nul n'a jamais contesté la puissance des facultés de Napoléon, l'immense force individuelle que ce nom représente. Mais il y a des puissances malfaisantes et la malfaisance, la perversité du génie de Napoléon ressort de chaque trait de ce parallèle. Ce fut, certes, un incomparable gagneur de batailles. Pour son ambition, plus démesurée encore que son génie, pour l'amour de son art de capitaine, il a fait égorger, et plus froidement que pas un de ses rivaux dans la guerre, des millions et des millions d'hommes. Attila, Gengis-kan, Tamerlan, les condottiers italiens de la Renaissance gagnaient aussi très-bien les batailles. Il s'agit de savoir pour qui et pourquoi on les gagne; si l'on sert autre chose en combattant que ses propres passions; si l'on a une cause avouable; si les flots de sang que l'on verse font avancer de quelque pas l'humanité. Tout grand guerrier dont les batailles n'ont pas pour but le salut de sa nation ou le bien de l'humanité, n'est qu'un illustre scélérat. Nous savons aujourd'hui mieux que Châteaubriand ce que les victoires de Bonaparte ont produit pour la France. Austerlitz et Iéna ont été les premières étapes par où la dynastie corse nous a conduits vers Sedan et vers Metz.

Je connais toutes les phrases sonores sur la mission de l'assassin du duc d'Enghien dont le cosmopolitisme révolutionnaire et *le chau-*

vinisme de caserne, monstrueusement alliés, ont berné depuis cinquante ans le peuple français. On en convient, les victoires de Bonaparte ont épuisé le sang de la France et l'ont deux fois livrée à l'invasion ; mais par lui *l'idée* révolutionnaire a brillé jusqu'aux extrêmes limites de la civilisation avec ses drapeaux flottant sur toutes les capitales. Qu'il en eût ou non formé le dessein, il a été l'apôtre du progrès, etc., etc.... J'en passe, mais de moins retentissantes. Le héros lui-même sur son rocher de Sainte-Hélène où les rois livraient en pâture au vautour de l'ancien régime ce Prométhée bienfaiteur des hommes, a commenté sa carrière de soldat usurpateur, de conquérant et de despote dans le sens démocratique et révolutionnaire. Il s'agissait de poser devant la postérité et d'aider dans leur opposition aux Bourbons ses anciens chambellans et soudards en ce moment acteurs libéraux de la comédie de quinze ans. Dans le *Mémorial de Sainte-Hélène*, ce long étalage de petitesses et de mensonges, le fondateur de dynastie, restaurateur à son profit du trône et de l'autel, redevient par moment l'officier d'artillerie, citoyen sans-culotte, et se refait jacobin. Ce n'est pas le détail le moins ignoble de cette carrière pleine de magnificences, mais sans la moindre dignité. Nous admettons sans peine que la vie et les œuvres de Bonaparte aient singulièrement servi la Révolution française. Des bienfaits que la Révolution française a répandus sur la France et sur le monde, nous en parlerons ailleurs.

Donc, par ses guerres les plus insensées, par les millions de victimes, par les ruines qu'il a faites, par les deux invasions, par tous les désastres qu'il a infligés à la France, Napoléon a servi la cause du *progrès*. Dieu fait servir à ses desseins l'éruption des volcans et le déluge des grandes eaux ; il emploie la foudre et les tempêtes à l'assainissement de notre globe. Faut-il bénir les volcans, les tonnerres et les déluges ? Bonaparte fut aussi inconscient de sa mission que pas un de ces fléaux.

Les commentaires de Sainte-Hélène et les apologies de quelques historiens ne détruisent pas les actes de toute sa carrière, et cette épouvantable correspondance si imprudemment publiée par son successeur. Si jamais vérité fut démontrée et par les faits d'une vie et par ces commentaires de chaque jour qu'en donnent les lettres

privées ou publiques, Napoléon, depuis le siége de Toulon jusqu'à Waterloo, n'a jamais prétendu servir d'autre cause que celle de l'ambition, de l'orgueil, de l'égoïsme, de l'insolence despotique les plus démesurés dont l'histoire fasse mention. Le trône du monde pour lui, tous les trônes subalternes pour ses parents et ses créatures, voilà son but. Aucune violence, aucune fourberie, aucun égorgement d'hommes ne lui coûtait pour atteindre ce but, très-grandiose assurément aux yeux de la poésie. Mais en morale, et l'histoire ne doit rien être que la morale appliquée au jugement des hommes illustres, en morale, comme devant Dieu, les faits et les passions apparaissent impitoyablement dépouillés de leur poésie. Oublions que Bonaparte fut le maître du monde, et traduisons en prose sa vie et son caractère. Que reste-t-il ? Un aventurier corse, très-pauvre, plein de génie et sans scrupule qui, porté par les hasards d'une révolution, ne recule ni devant la bassesse ni devant le crime, pour faire sa fortune et celle de sa famille, et qui réussit. Admirons, si vous voulez, cette puissance en méprisant cette immoralité.

Accordez à Napoléon l'universalité qu'il s'attribue et dont le vantent ses premiers historiens. Accueillez dans sa légende, outre les grandes batailles et les grands travaux d'utilité publique, tous les mots profonds qu'il a prononcés sur la politique, la religion, la législation ou les arts. Oubliez qu'en matière d'art il écrivait de Moscou : « La littérature languit ; c'est la faute du ministre de l'intérieur ; » qu'en matière de religion, il se déclarait musulman au Caire et considérait tous les cultes comme des moyens de police ; qu'en matière de législation, il plaidait pour la polygamie dans ces fameuses séances du conseil d'Etat où s'élaborait le Code civil. Tenez ce code civil pour un chef-d'œuvre de justice et de prévoyance sociale et croyez que le vainqueur d'Austerlitz en est l'auteur. Il reste avec tout cela dans ce génie universel une petite lacune : l'absence complète de toute humanité et de tout sens moral.

Si, comme juge de ses facultés militaires et politiques, nous sommes très-faillible, sur ce dernier point, fort de notre conscience d'honnête homme, nous déclarons la contradiction impossible.

Bonaparte est un des personnages de l'histoire les plus dépourvus de conscience morale, un homme pour qui n'existait pas la distinction du bien et du mal, qui jugeait tout par rapport à lui-même et au succès, faisant du crime une vertu et de la vertu un crime, selon l'utilité. Il était Italien et originaire de Florence. La race italienne, qui nous montre si bien aujourd'hui ses éternels sentiments pour la France, est celle, sans contredit, où l'universalité de l'esprit est la plus commune, mais non pas l'honnêteté. On objectera le profond catholicisme de l'Italie avant nos jours. Sans doute il y a là beaucoup de vertus données par la religion et par la grâce, mais beaucoup moins de droiture naturelle que chez les païens de l'ancienne Rome et les protestants de l'Angleterre. L'Italie moderne a produit beaucoup plus de saints que d'honnêtes gens. Bonaparte était Italien et sans autre religion que celle de lui-même. Par nature, le sens moral lui était fermé ; il ignorait la différence du bien et du mal. Par la puissance de son sang et de son génie, il a transmis la même ignorance à tout ce qui porte son nom ou participe à son sang. Il est étonnant de voir à quel point tout Bonaparte, connu dans la politique, est privé de conscience morale ; la tradition bonapartiste elle-même, le parti en ce qu'il a d'impersonnel, sont souverainement marqués de ce défaut. Ils sont d'essence antifrançaise ; l'origine italienne transpire de toute part avec la fausseté des sentiments et l'ignorance de la justice.

Certes, la grandeur de Napoléon n'est pas plus contestable que celle du mastodonte ou de l'Himalaya.

« Quel serait aujourd'hui le rang occupé par lui dans l'univers s'il eût joint la magnanimité à ce qu'il avait d'héroïque. »

Répétons cela après Châteaubriand ; mais, mieux informés que lui par le temps et l'expérience, insistons sur ce fait énorme que non-seulement la magnanimité lui manqua, mais que tout sens moral et l'âme elle-même lui faisaient défaut.

Nous ne prétendons pas recommencer, après un maître comme Châteaubriand, le portrait de ce prodigieux et détestable génie. Mais il est possible aux hommes de notre génération, grâce à tant de documents nouveaux, de graver plus profondément dans l'histoire quelques traits du grand despote italien. Sans parler du livre

si exact et si complet de M. d'Haussonville sur les rapports du premier empire et de la papauté, de l'équitable histoire de M. Lanfrey, nous avons l'homme peint par lui-même dans un irrécusable monument, dans sa correspondance, quoique les derniers volumes aient été frelatés par son neveu. L'âme qui ressort de ces diverses peintures est, sans contredit, l'une des plus haïssables qui aient apparu dans l'histoire. Encore une fois nous lui accordons, sous bénéfice d'inventaire, toutes les puissances qu'on voudra : capitaine, administrateur, financier, législateur, il est tout au suprême degré, excepté honnête homme. L'inventaire de son âme est aujourd'hui minutieusement fait, et nous avons le bilan de ses grandeurs et de ses petitesses. Quel vainqueur a eu la prospérité plus insolente ? Quel vaincu a montré moins de noblesse et de courage dans la défaite ? Son voyage à travers la France vers l'île d'Elbe, en 1814, est grotesque à force d'égoïsme et de lâcheté. Quand le juste arrêt de l'Europe qu'il avait ensanglantée, dévastée, opprimée pendant quinze ans, l'envoya à Sainte-Hélène, comment a-t-il supporté sa condamnation et sa captivité, lui, l'auteur de tant de souffrances et de deuils ? Franchement, je ne vois pas un seul des communards jugés aujourd'hui par les conseils de guerre, qui ne montre plus de fierté devant le tribunal et plus de courage sur les pontons, que Napoléon le Grand n'en a montré en face de l'Europe victorieuse et de ceux qu'il est convenu d'appeler les geôliers de Sainte-Hélène. Qu'il ait retrouvé sur son rocher quelques-unes des poses royales, apprises de Talma, ce n'est pas grand mérite à un captif entouré d'une cour et de plusieurs historiographes, qui fait lui-même et à loisir sa peinture pour la postérité. Mais dans l'ensemble de ses malheurs, le demi-dieu reste au-dessous d'un simple mortel, pour peu que celui-ci ait gardé la résignation d'un chrétien, le stoïcisme d'un penseur, ou la dignité d'un gentilhomme. Il a, dans l'exil, comme sur le trône — écartons l'intelligence et ne jugeons que le cœur — les sentiments d'un petit bourgeois corse, ancien jacobin, d'un parvenu de génie, mais d'un parvenu.

L'absence de sincérité dans les plaintes et jusque dans la colère, est une des habitudes les plus constantes de cette âme profondément italienne. Il déroute la sympathie des esprits tant soit peu

clairvoyants, lorsqu'il étale ses douleurs. Mais comme il excite bien leur haine lorsqu'il se pavane dans sa force et dans ses victoires ! Sitôt que son intérêt n'était pas de caresser, sa plus intime jouissance était d'humilier, de blesser, d'avilir tout ce qui l'entourait. Jamais souverain ne s'est complu davantage à faire sentir sa force à ses serviteurs, à ses amis, à tous les faibles, à tous les vaincus. Il jouait avec ceux qu'il voulait ou qu'il pouvait briser, comme le chat avec sa proie. Il n'avait un peu de respect que pour la puissance, et, malgré ses bravades, on pourrait lui donner pour devise le contraire de la devise romaine :

Parcere subjectis et debellare superbos.

Quoique César, il n'était pas Romain, il était Corse. Le recueil des mots blessants, grossiers, injurieux et lâches dans la bouche d'un souverain, dont il assaillait à plaisir, non pas seulement des ennemis, des opposants ou des délinquants, mais ses familiers, ses intimes et les femmes elles-mêmes, ferait un livre, comme aucun despote n'en a laissé. Avant lui l'Europe moderne avait eu des tyrans, mais pas un qui sentît si bien sa basse origine. Sa conduite envers la reine de Prusse n'est-elle pas d'un laquais devenu maître ! Hélas ! le fils de cette reine rend aujourd'hui à la France les ignobles insultes de ce vainqueur si peu français. Défauts et vertus, le caractère français est de tout point l'opposé de celui des Bonapartes. Par quel prodige d'illusion, de patience ou d'abaissement, la France chevaleresque a-t-elle supporté ces Italiens du Bas-Empire !

Les deux mots de Pie VII dans l'horrible scène de Fontainebleau, *comediante, tragediante,* peignent d'un stigmate éternel la fausseté et la rouerie subalterne de cette nature qui n'eut de sincère que l'égoïsme, la cupidité et l'orgueil. Ils sont irréfutables et comme prononcés *ex cathedrâ.* Son immense puissance, son grand génie ne défendaient pas cet homme du besoin de charlatanisme propre aux ambitieux vulgaires et aux impuissants. C'est qu'il y avait chez lui une monstrueuse inégalité entre l'âme et le génie. Il portait de plus l'éternelle peine des parvenus, celle de ne pas bien croire eux-mêmes à leur haute fortune. Vainqueur des rois et distributeur de

trônes, devenu le maître absolu de tant de braves soldats dont il avait été l'égal, de tant de hauts personnages qui l'avaient vu leur inférieur, il éprouvait l'ignoble besoin, pour se démontrer à lui-même son élévation et pour en jouir avec plénitude, d'insulter, de vilipender les gens par pure ostentation de sa force. Il savait être gracieux et caressant selon l'intérêt. *Comediante !* Par plaisir il aimait à inspirer la peur même aux femmes et aux enfants. *Tragediante !* Ce César, dont la moindre parole ébranlait l'Europe, se plaisait, dans une audience et même dans un bal, à prendre la grosse voix d'un croquemitaine pour faire trembler une bourgeoise ou un commis. Le nom de *Jupiter Scapin* lui restera aussi bien que celui de *Robespierre à cheval*, légitime et trop légère vengeance d'une femme de génie ignoblement persécutée.

Il faut conclure et formuler, après quarante ans d'informations, l'arrêt que Châteaubriand lui-même n'a pas osé prononcer. Sa juste haine pour le sanglant despote ne le préservait pas de l'éblouissement en face de cette grande gloire militaire. Aujourd'hui que cette gloire tant prônée nous a logiquement conduits à la pire de toutes les hontes, nous pouvons juger froidement le héros de ces batailles et chercher l'homme sous le capitaine. C'est du caractère de l'homme et non de son génie militaire, que sont empreints sa famille, son parti et la détestable influence qu'exerce encore aujourd'hui sa légende.

Récusez si vous voulez comme un écrit de combat la brochure de Châteaubriand et tous les juges français républicains ou royalistes. Consultez les écrivains étrangers, je parle des moralistes, des vrais juges de l'âme ; non pas même de l'honnête et sérieux Walter Scott : on objecterait les rancunes de la perfide Albion ; mais des penseurs les plus désintéressés dans les querelles de Bonaparte avec la France honnête et avec l'Europe. Lisez, sur Napoléon, Emerson et Channing. Comme ces deux sages et profonds écrivains sont autrement sévères de l'autre côté de l'Atlantique, à la distance d'un monde et de la postérité, que ne l'est Châteaubriand en pleine guerre avec le colosse et plaidant pour un parti ! Au moment où parlait le noble auteur *de Buonaparte et des Bourbons,* il régnait dans la littérature et dans le langage de la société polie une foule

de conventions qui ne permettaient pas d'employer le mot propre vis-à-vis de tout homme qui n'avait pas traversé la cour d'assises. Le diadème de Bonaparte et, comme on disait alors ses lauriers, le protégeaient contre la foudre d'une appellation juste et rigoureuse. Châteaubriand se contente de dire que *la magnanimité lui manqua.* Mille preuves surabondantes sont venues s'ajouter à celles qu'il nous donne pour démontrer, en Napoléon, le contraire de la grandeur morale. Or, si, comme il est certain, le contraire de la magnanimité, c'est la bassesse, accordant à Bonaparte toutes les facultés que l'on voudra, nous dirons de lui fermement : Il fut l'un des plus grands génies et l'une des âmes les plus basses des temps modernes.

Constatons qu'entre les juges, les historiens, les poètes de Bonaparte, l'opinion varie suivant l'élévation morale de chacun. Victor Hugo, devenu ce que vous savez, a été le Memnon de ce soleil ; Béranger, le poète des commis-voyageurs, restera l'Homère de cet Achille. Le sage, le stoïque, le profondément honnête Auguste Barbier a porté les premiers coups de massue à cette idole. Celui de tous nos contemporains qui resta le plus constamment clairvoyant et sévère devant la légende impériale, le seul peut-être qui n'ait pas eu, devant cette gloire funeste, son quart d'heure d'éblouissement, c'est Lamartine. Que l'ingratitude et la sottise bourgeoises se donnent carrière vis-à-vis de Lamartine, il n'en est pas moins certain que le caractère de sa poésie et de sa politique, c'est l'élévation morale. Illusions, imprudentes utopies, tant que vous voudrez, mais toujours la générosité, la noblesse, la grandeur. Prince de nos poètes, prince de nos orateurs, Lamartine est par dessus tout cela une âme, une grande âme toujours ouverte à l'impersonnel, à l'infini, au divin. Lui et sa tradition demeurent dans l'histoire morale de notre siècle la véritable antithèse, les véritables antagonistes du bonapartisme et de Bonaparte.

VICTOR DE LAPRADE,
de l'Académie française.

NOTICES ET COMPTES RENDUS

FLEURANGE, par Mme Craven. — Paris, Didier, 2 vol. in-18.

On dit souvent des romans honnêtes, pour s'excuser de ne pas les lire et d'en lire d'autres : « Ils sont honnêtes, mais ennuyeux. » Cela est vrai souvent des mauvais comme des bons romans, mais on ne pourra pas le dire en parlant de *Fleurange*, le nouvel ouvrage de Mme Craven. Il est moral et il offre tout l'intérêt d'un drame ; véritable drame, en effet, où se déroulent avec leurs émouvantes péripéties ces luttes à outrance de la passion et du devoir, sans cesse répétées comme d'innombrables duels sur le champ de bataille de la vie, et où les vainqueurs, attrayants par leurs qualités, attrayants par leurs défauts mêmes, portent des palmes et des lauriers qui ne se fanent jamais.

Tel est l'intérêt du livre de Mme Craven, tels sont les héros, tels sont les enseignements de sa morale. Mais l'austérité apparente d'un tel fond captera les plus frivoles par les séductions de la forme tout à fait romanesque.

Le devoir est principalement personnifié dans Fleurange, sous les traits d'une figure idéale (nous ne parlons pas seulement de la figure du corps mais de celle de l'âme.) Fleurange, — car c'est elle, — a cette double beauté qui réunit en soi tous les attraits imaginables. Passionnée autant qu'une jeune fille peut l'être, mais pieuse jusqu'à l'exaltation, l'amour peut fasciner ses yeux et faire battre son cœur, mais elle rompra le charme du serpent par un effort de sa volonté maîtresse. Chez cette femme, aussi belle et aussi forte qu'un ange (si toutefois cette comparaison peut être applicable à une héroïne de roman), le devoir terrassera toujours la passion.

Et pourtant que la passion a de puissance sur son âme ! Quand le devoir peut lui lâcher la bride sans forfaire, de quels élans elle l'entraîne vers les plus hauts sommets ! Quels admirables sacrifices n'enfante-t-elle pas, lorsque le devoir n'exige pas d'elle la plus

cruelle immolation d'elle-même ! Fleurange pousse le dévouement jusqu'à vouloir épouser et suivre en Sibérie le comte Georges de Walden, qui vient d'être condamné comme conspirateur, Georges, celui qu'elle aime sans qu'il en soit digne et dont le malheur seul a pu la rapprocher, alors que la fortune, le rang et surtout l'autorité d'une mère semblaient l'en avoir éloignée pour toujours.

On sait que des actes de courage analogues ont eu lieu sous l'empereur Nicolas : des femmes demandèrent et obtinrent comme une faveur de suivre leurs maris, les conspirateurs de 1825, et de s'enterrer avec eux toutes vivantes dans les glaces de la Sibérie. Mais, pour être historique, le trait n'en est que plus touchant.

Toutefois le sacrifice de Fleurange n'est pas accepté par la Providence, mais une autre immolation plus difficile lui est demandée, à laquelle elle s'abandonne avec un détachement sublime. Il faut ici reproduire le texte.

« Jusque-là l'idée de s'immoler avec et pour un autre lui avait semblé grande ; mais dans cette heure silencieuse qui succédait à un jour si agité, l'idée de quelque chose de plus grand naissait en elle, comme malgré elle : c'était celle du sacrifice offert à l'insu même de ceux pour qui on s'immole ! Le sacrifice idéal, en effet, le sacrifice modèle n'eût-il point été de cette nature ? N'a-t-il point été accompli pour et par ceux qui l'ignoraient ? Et cette ignorance même n'a-t-elle pas été transformée en excuse par l'éternelle bonté pour désarmer l'éternelle justice ? »

C'est celui qu'elle accomplira.

A côté de Fleurange, mais sous des dehors moins brillants, une autre figure s'élève, qui a toutes nos sympathies : c'est celle de Clément Dornthal, son cousin, profondément sensible aussi lui, profondément vertueux, et brûlant pour Fleurange elle-même d'un feu longtemps caché.

Mais ne nous arrêtons pas à présenter à nos lecteurs chaque personnage du roman, ni surtout à l'analyser. Il ne faut pas qu'un écrivain détruise par ses révélations l'intérêt du livre qu'il veut faire lire. Qu'il nous suffise d'ajouter que tous les personnages de *Fleurange* soutiennent bien leur rôle, depuis la fantasque princesse Catherine jusqu'à cette excellente Mlle Joséphine.

RÉPONSE à M. le marquis Amédée de Gouvello, au sujet de ses vues sur la réorganisation de la France. In-8°, 23 p. — Vannes, imp. de Lamarzelle; lib. Cauderan..... » 40 c.

SIÉGE (LE) de Rennes par les Anglais (3 octobre 1356, 4 juillet 1357). Authenticité du prodige de la mine de Saint-Sauveur; par Dom François Plaine, bénédictin de Ligugé. In-8°, 46 p. — Nantes, imp. Vincent Forest et Emile Grimaud. En vente à Rennes, chez Verdier, libraire.
(Extrait de la *Revue de Bretagne et de Vendée.*)

SOLUTION possible de la question romaine; par le marquis de La Tour du Pin Gouvernet. — In-8°, 15 p. — Nantes, imp. Grinsard; Paris, lib. Dentu.

VENDÉENS (LES) dans la Sarthe; par Henri Chardon, membre du Conseil général de la Sarthe. Tome 2. In-18, 323 p. — Le Mans, imp. et lib. Monnoyer.

VIE de Mgr Joseph-Marie Graveran, évêque de Quimper et de Léon, avec une notice sur M. l'abbé Dumoulin, émigré en Bohême en 1793, et le récit de la mort sur l'échafaud, en 1794, de M. Raguénès, prêtre de Crozon; par l'abbé Joseph-Marie Téphany, chanoine et secrétaire de l'évêché de Quimper. In-8°, 289 p. — Angers, imp. Lachèze, Belleuvre et Dolbeau; Paris, lib. Vivès.

VIE ET ŒUVRES de Mgr Joseph-Marie Graveran, évêque de Quimper et de Léon, publiées par M. l'abbé Joseph-Marie Téphany, chanoine et secrétaire de l'évêché de Quimper. Avec une notice sur M. l'abbé Dumoulin, émigré en Bohême, en 1793, et le récit de la mort sur l'échafaud, en 1794, de M. Raguenès, prêtre de Crozon. Tomes 1, 2, 3, 4. In-8°, 2,140 p. — Angers, imp. Lachèze, Belleuvre et Dolbeau; Paris, lib. Vivès.

VUES sur la réorganisation de la France; par le marquis Amédée de Gouvello, ancien diplomate, ancien conseiller général. In-12, 94 p. — Vannes, imp. Galles.

Vente de la Bibliothèque de M. de Lambilly.

Nous croyons intéresser vivement nos lecteurs en les informant que le 4 mars prochain et les sept jours suivants aura lieu, à Paris, la vente de la bibliothèque de M. le comte de Lambilly, notre compatriote, qui fut tué glorieusement à la bataille du Mans. M le comte de Lambilly consacrait ses loisirs à l'étude de l'histoire de la Bretagne; aussi dans le catalogue, dont nous avons une épreuve entre les mains, voyons-nous figurer un grand nombre d'ouvrages sur notre province. L'histoire des familles de la Bretagne était surtout l'objet des études de M. de Lambilly. M. Dumoulin, libraire à Paris, 13, quai des Grands-Augustin, a été chargé par la famille de faire le catalogue de cette importante bibliothèque. Il sera en distribution dans les premiers jours de février.

Le Secrétaire de la Rédaction, ÉMILE GRIMAUD.

ESSAI HISTORIQUE

SUR LE CULTE

DU BIENHEUREUX CHARLES DE BLOIS

DUC DE BRETAGNE *

I

L'histoire posthume de Charles de Blois, s'il s'agit de l'époque qui suit son procès de canonisation, fait entièrement défaut à l'hagiographie bretonne, comme il a été déjà dit. C'est une lacune qu'il me paraît important de combler, et je vais essayer de le faire dans les pages qui vont suivre, en montrant que la Bretagne, l'Anjou, le Blésois et la Lorraine, peut-être, ont été constamment fidèles pendant quatre siècles et plus (1370-1789) à ce culte de vénération et de piété reconnaissante qu'elles avaient inauguré avec tant d'éclat, on l'a vu plus haut, dans les années 1365-1371. Pour ce qui regarde le Maine et le Périgord, qui s'étaient associés alors aux mêmes hommages avec tant de ferveur, continuèrent-ils à en agir de même? C'est une question qu'il serait difficile de résoudre, les documents historiques étant muets à cet égard. Aussi je m'abstiendrai d'en parler dans la suite de ce travail et de les comprendre au nombre des pays où le culte de Charles de Blois s'est perpétué.

Personne d'ailleurs ne sera surpris de savoir que les honneurs religieux décernés à notre duc de Bretagne, aient perdu quelque chose de leur éclat, en traversant cinq siècles de bouleversements

* Voir la livraison de janvier, pp. 5-31.

politiques et religieux, sans précédents peut-être dans les annales de l'humanité. Le cours naturel des choses ne veut-il pas à lui seul que le souvenir des événements les plus importants s'efface graduellement avec le laps des années de la mémoire des peuples et finisse même quelquefois par disparaître entièrement ? Ce sera donc déjà une grande gloire pour Charles de Blois que la persévérance de son culte en trois provinces de France ; mais il est de mon devoir d'établir historiquement et pièces en main la vérité de mon assertion. Je vais le faire, en suivant tout simplement l'ordre chronologique des faits qui sont relatifs à cet objet, ou des documents qui en traitent.

II

Ainsi d'abord, en 1377, cinq années seulement après l'enquête d'Angers, les Compagnies bretonnes, qui se mirent au service de l'Église pour rétablir dans la péninsule italique l'autorité pontificale, ébranlée par une suite de révoltes intestines, marchaient pieusement au combat, en invoquant les saints protecteurs de leur nation, au premier rang desquels ils plaçaient saint Charles et saint Yves.

Écoutons le poète contemporain qui a chanté en vers cette campagne militaire à laquelle il avait pris part personnellement :

Les Bretons criaient : Vive l'Église,
En appelant tous à voix vive :
Voustre merci, *Charles et Yves*.

Ce sont deux saints du Paradis
Qu'aux dits Bretons furent amis [1].

On voit par ces paroles combien était grande la réputation de sainteté de notre duc de Bretagne, puisqu'il était mis sur le même pied que le glorieux saint Yves, dont la canonisation récente avait jeté un si vif éclat dans toute l'Église, et que la Bretagne avait pris à juste titre pour son patron particulier.

Quelques années plus tard (1380), un autre témoignage, bien digne de faire autorité, nous prouve encore que la tombe de Guin-

[1] V. un poème contemporain sur cette expédition, *apud*. D. Martène : *Thesaurus Anecdot.*, t. 3, c. 1474. D. Morice : *Preuv. de Bret.*, t. 2, c. 148.

gamp excitait au plus haut degré chez les Bretons les sentiments de religion et de piété. Je veux parler de ce que fit sur son lit de mort le connétable Bertrand Duguesclin, pour honorer celui dont il avait embrassé la cause dans sa jeunesse avec un dévouement si entier et si chevaleresque. Sur le point de terminer sa glorieuse carrière, le vainqueur de Cocherel, de Montiel, de Pontvalain, etc., recommanda son âme avec ferveur à son ancien duc, qu'il vénérait alors comme un saint couronné dans le ciel [1], et pour mieux mériter la faveur de sa protection, il ordonna dans son testament que l'on fit à son intention un pèlerinage à la tombe de Guingamp, avec une offrande considérable de 500 livres de cire. Le tombeau de saint Yves de Tréguier, le patron vénéré de toute la Bretagne, n'était pas l'objet d'hommages plus empressés et plus généreux; ce qui prouve la vérité de l'assertion énoncée plus haut, relativement à l'assimilation de ces deux saints [2].

Quinze ans après la mort du grand connétable que la Bretagne avait donné à la France, d'autres pèlerins accouraient à Guingamp du pays chartrain, au nom de Jeanne de Montbazon, vicomtesse de Châteaudun et veuve de Guillaume de Craon, qui avait été de son temps l'un des plus puissants seigneurs du royaume. Cette dame, dernière héritière peut-être du nom et des biens de l'antique maison de Montbazon, au diocèse de Tours, professait une telle estime pour notre duc de Bretagne, auquel elle était unie par les liens du sang, et une si grande confiance dans l'efficacité de son intercession auprès de Dieu, que, par son testament [3], elle demanda également pour le repos de son âme un pèlerinage avec offrande de cire à SAINT CHARLES DE GUINGAMP.

Remarquons encore que le même codicille commandait un second pèlerinage du même genre à saint Gilles de Provence, lieu de dévotion qui jouissait alors d'une juste célébrité dans tout le Midi de la France. Cette parité, comme celle dont il était question plus haut,

[1] *Preuves de Bret.*, t. 2, c. 286.

[2] *Preuves de Bret.*, t. 2, c. 286. « *Item*. Nous ordonnons qu'un pèlerin soit envoyé en veage pour nous à saint Charles et à saint Yves de Bretagne, et à chacun d'eux cinq cents livres de cire. » Ce testament est du 9 juillet 1380.

[3] Cité par Duchesne, *Preuves de Châtillon*, p. 132. Le testament est du 31 décembre 1394.

n'est-elle qu'une médiocre recommandation pour le pèlerinage de Guingamp? N'en résulte-t-il pas qu'à la fin du XIVe siècle, trente ans après la clôture des procédures d'Angers, la tombe du saint personnage dont la cause de canonisation était malheureusement restée en suspens, ne continuait pas moins d'être un lieu de pèlerinage connu au loin et fréquenté des diverses parties de la France, presqu'à l'égal des sanctuaires les plus honorés de notre patrie.

Vers le même temps, c'est-à-dire au plus tard dans les premières années du XVe siècle, la famille de Coatgourhéden fit élever dans l'église de Notre-Dame de Guingamp un monument[1] à la mémoire d'un de ses plus illustres représentants, Rolland-Philippe de Coatgourhéden, qui avait eu l'honneur de mériter la confiance particulière de Charles de Blois, et d'être établi par lui sénéchal de toute la Bretagne. Or, sur la pierre de ce tombeau, on grava la figure de notre religieux prince. L'image n'était pas, il est vrai, ornée du nimbe, emblème extérieur de la sainteté couronnée dans le ciel, mais le rôle qu'on faisait remplir au duc décédé ne convient qu'aux saints déjà en possession de la gloire céleste; ce qu'il importe de remarquer. Charles de Blois en qualité de présentateur recevait l'âme de son sénéchal au moment où elle se séparait de son corps, et avait mission de l'introduire dans les domaines de la béatitude éternelle. Or, pour introduire quelqu'un dans un lieu, il faut évidemment avoir le droit d'y séjourner soi-même. Une pareille œuvre d'art était donc un témoignage des plus frappants des honneurs religieux qu'on rendait à Charles de Blois, et de la confiance qu'on avait dans ses mérites auprès de Dieu.

[1] Je dois ce dernier renseignement à l'obligeance de M. S. Ropartz, l'auteur d'une vie de saint Yves et d'autres ouvrages fort estimés. Il m'écrivait au sujet de cet enfeu au mois d'octobre 1869 :

« En 1854 les travaux de réparation de l'église de Notre-Dame-de-Bon-Secours de Guingamp (c'est lui qui les dirigeait) ont amené la découverte du tombeau de Rolland de Coatgourhéden, sur lequel Charles de Blois était représenté tenant dans les mains l'âme de son sénéchal et la présentant à la sainte Vierge, qui tient l'enfant Jésus.... On reconnaissait le duc présentateur (la restauration de 1854 a fait malheureusement disparaître cette figurine, que le marteau révolutionnaire avait déjà entamée), on le reconnaissait, dis-je, facilement à la couronne ducale, aux éperons et à l'ensemble de la silhouette très-lisible sur la pierre de granit, et absolument semblable à la figure latérale, qui subsiste encore.

III

Depuis lors jusqu'à nos jours, ce culte de piété et de vénération ne paraît avoir subi d'autre interruption que celle de 1792. Encore fut-elle passagère, et est-elle facilement explicable, n'étant que le résultat d'une force majeure. Il est vrai que le testament de Jeanne de Montbazon est, jusqu'en 1587, le dernier document écrit qui nous en parle, mais personne n'en sera surpris, si l'on veut bien réfléchir que les titres et les archives du couvent des Frères mineurs de Guingamp ont péri sans retour dans les tristes événements de 1591, dont il va être question dans un instant. Que de traits de reconnaissance et de piété analogues à ceux de Duguesclin et de la vicomtesse de Châteaudun nous aurions, sans nul doute, à enregistrer, si ces vénérables monuments de l'antiquité étaient arrivés jusqu'à nous ?

Mais, quoi qu'il en soit, et malgré cette perte regrettable, nous pouvons affirmer que les honneurs religieux, rendus aux restes mortels de notre duc à Guingamp et dans son territoire, n'ont point été interrompus pendant toute la période qui va de 1394 à 1588. Nous en avons pour garants d'abord le témoignage formel des historiens et des biographes de l'Ordre de Saint-François, puis un grand nombre de faits et de documents qui constatent la publicité et l'éclat de ce culte dans les années subséquentes (1591-1789), publicité manifestement inexplicable si elle n'était le résultat et la conséquence naturelle d'un culte antérieur, trop solidement établi pour se perdre et disparaître ; car d'ailleurs rien ne fut tenté, et ne pouvait même être tenté à cette date, pour renouveler la mémoire de notre duc de Bretagne et la vénération dont il était l'objet.

Quelques développements sont ici nécessaires pour mettre en lumière ce triple témoignage : celui de l'histoire écrite, celui des documents manuscrits et celui des faits les mieux avérés. Commençons par les écrivains de l'Ordre de Saint-François.

Et d'abord Wadding [1], l'annaliste officiel de cet Ordre ; Huber [2], son hagiographe le plus autorisé ; Harold [3] ; Marie-Joseph d'Aniône [4]

[1] Wadding, Annales Minor., ad ann. 1383.
[2] Huber, Monolog. Franciscan., ad diem XII Jan., 191.
[3] Harold, Compendium. Annales Minor.
[4] Josephus-Maria Anioniten. Indices Annales Minor. Catalogus Beator. lettre C.

et beaucoup d'autres écrivains franciscains nous déclarent, avec une grande unanimité, que Charles de Blois n'a pas seulement la réputation de sainteté, mais bien qu'il est entouré des honneurs publics réservés aux saints solennellement canonisés. Le célèbre P. Gonzague, plus tard général de son Ordre, les avait précédés dans cette voie. Chargé de recueillir aux sources originales les traditions authentiques des divers couvents de son Ordre, il rassembla de tous les points de l'Europe les renseignements les plus précieux et les consigna dans son grand ouvrage : *De origine et progressu religionis seraphicæ*, que la science historique et hagiographique aime tant à mettre à profit. Il écrivait vers 1580, par conséquent avant que les guerres religieuses qui affligèrent notre patrie à la fin du XVIe siècle, n'eussent détruit ou dispersé un nombre considérable de titres et de monuments, jusque-là conservés avec soin dans les archives des grandes familles ou des maisons religieuses. Or, voici ce qu'il disait du couvent de Guingamp et du culte qu'on y rendait au religieux prince dont nous nous occupons :

« Le couvent de Guingamp, fondé en 1284, a l'honneur de posséder les tombeaux de plusieurs princes de la maison de Bretagne et entre autres celui du duc Charles de Blois. Ce dernier eut une vie pleine des œuvres de la piété la plus sincère, et depuis lors il y est honoré comme saint. *Colitur ut sanctus.* On croit même que le successeur de Grégoire XI, Urbain VI, a porté en sa faveur un décret de canonisation [1]. »

Wadding et Huber insistent sur la portée de ces expressions : *Colitur ut Sanctus*, pour déclarer hautement que si la promulgation d'un prétendu décret de canonisation (*apotheosis*) en faveur de Charles de Blois est une chose problématique, il n'en est nullement de même de l'existence du culte proprement dit ; celle-ci est incontestable et incontestée dans l'Ordre de Saint-François.

IV

Après des paroles si formelles, si on pouvait encore douter de la persévérance du culte rendu à Charles de Blois dans le couvent des

[1] P. Gonzaga : De origine et progressu religionis seraphicæ. Rome 1587, in-4°, p. 676.

Frères mineurs de Guingamp, les faits et les documents qui vont suivre nous convaincraient suffisamment que ce doute est sans fondement. On peut résumer les uns et les autres ainsi qu'il suit :

En 1591, translation à *titre de reliques* des restes vénérés du prince qui avait trouvé la mort dans les vallons d'Auray ; en 1647, rapport administratif sur le couvent de Grâces où l'on constate la vénération publique dont notre prince était l'objet ; en 1649, 1689, 1731, 1752 et 1756, reconnaissance juridique et vénération religieuse des cendres du *B. Charles de Blois, confesseur ;* de plus, en 1756, translation solennelle des mêmes reliques, et leur exposition dans l'église conventuelle de Grâces, près Guingamp. Depuis lors jusqu'à la Révolution française, fête annuelle de notre bienheureux et concours nombreux de peuple à cette occasion.

Tels sont les faits appuyés sur des procès-verbaux authentiques qui attestent hautement l'éclat du culte religieux dont Charles de Blois a été entouré jusqu'à l'époque néfaste de 1789. Quelques éclaircissements sur ces différents points vont mettre le lecteur à même d'apprécier, en pleine connaissance de cause, la portée des faits et des documents dont j'invoque ici l'autorité.

Et d'abord, en 1591, la sollicitude avec laquelle les enfants de saint François veillèrent à la conservation des restes mortels de Charles de Blois, prouve manifestement que de temps immémorial ils entouraient cette tombe et ces ossements des hommages de vénération religieuse dont l'Église a coutume d'entourer les reliques des saints et des protecteurs d'une contrée.

On sait qu'en cette année[1] la ville de Guingamp, qui avait pris le parti de la Ligue, à l'exemple de la majeure partie de notre catholique Bretagne, tomba, après une héroïque résistance, au pouvoir du prince de Dombes, général de l'armée de Henri IV, alors Henri de Navarre, et fut traitée par le vainqueur comme une ville prise d'assaut. En conséquence, les deux couvents des Dominicains et des Franciscains furent détruits et même rasés de fond en comble. Ces derniers eurent à peine le temps de sauver de la destruction et de

[1] D. Taillandier : *Histoire de Bretagne*, t. 2, p. 405.

la profanation leurs vases sacrés et les reliques des saints.[1] Or, ils n'hésitèrent pas cependant à retirer les ossements de notre duc du sépulcre de pierre, où ils étaient enfermés depuis deux siècles et demi, pour les placer dans un coffre de bois et les emporter avec eux dans leur nouvelle demeure, l'annexe de Notre-Dame-de-Grâces, qui leur offrit un abri hospitalier.

Pourquoi tant de sollicitude dans un danger si pressant? Voulait-on honorer un insigne bienfaiteur? Mais alors on eût emporté de préférence les cendres du fondateur Guy de Bretagne, dont la tombe se trouvait à deux pas de celle qui était l'objet de tant d'égards. Voulait-on se ménager les bonnes grâces du parti qui venait de remporter la victoire? Impossible, puisque le chef de la Ligue en Bretagne, l'adversaire du prince de Dombes, se donnait précisément pour l'héritier direct de Charles de Blois. Nul doute, par conséquent, que les marques d'honneur et de vénération qu'on accordait en cette circonstance ne s'adressassent uniquement *au saint, au protecteur céleste*, du couvent et de la contrée.

On se contenta, il est vrai, de déposer provisoirement ces ossements vénérables dans une sacristie basse attenante à l'église, mais ce n'est pas qu'on ne les crût dignes d'un plus grand honneur. La pauvreté, le défaut de ressources, en un mot, la nécessité seule réduisirent les enfants de saint François à en agir de la sorte, en attendant des temps meilleurs. Il n'y avait alors, en effet, à Grâces, dans cette simple annexe transformée subitement en couvent régulier, ni tombeau pour recevoir ces cendres vénérables, ni reliquaire pour exposer à la vénération publique ces restes mortels d'un grand et puissant thaumaturge. Le sort qu'on leur faisait d'ailleurs, dois-je ajouter, n'était pas différent de celui qui était le partage des autres saintes reliques[2] qu'on entourait autrefois, en des temps meilleurs, de tant d'hommages pieux et empressés. Que faut-il davantage pour établir qu'il y avait là une véritable translation de reliques. Ce fait

[1] Cf. Archives de Grâces. Procès-verbaux de 1649 et des années suivantes. L'évêché de Blois en possède une copie authentique qui m'a été communiquée avec une grande bienveillance par Monseigneur l'évêque de Blois, et c'est sur elle que j'ai rédigé cette partie de mon travail. Le texte original est conservé à Grâces, dans l'intérieur même du reliquaire du B. Charles de Blois.

[2] Procès-verbal de 1649.

seul est donc une preuve manifeste qu'à cette date de 1591, le nom de Charles de Blois, sa mémoire et ses restes mortels étaient l'objet du même culte que ceux des saints authentiquement reconnus par l'Église.

C'est aussi ce qu'atteste hautement un document administratif rédigé quelques cinquante ans plus tard par les représentants de l'autorité civile. Voici en quels termes expressifs et formels il le fait : « Le *B. Charles de Blois*, dont les reliques sont conservées dans l'église de Grâces, *est en grande vénération dans tout le pays*, et on le *tient pour saint* [1]. »

C'est ce qu'attestent enfin, pour les temps qui ont suivi et avec une autorité plus grande encore, s'il est possible, les procès-verbaux authentiques de la reconnaissance [2] des reliques du B. confesseur Charles de Blois, reconnaissance renouvelée cinq fois dans l'espace d'un siècle (de 1669 à 1756) [3], et accompagnée de toutes les marques d'honneur et de vénération prescrites par les rituels et les cérémoniaux de l'Église en semblable occurence pour les personnages solennellement inscrits dans le catalogue des saints [4]. Non-seulement tous les religieux attachés à la maison honoraient cette pieuse cérémonie de leur présence [5] mais même plusieurs seigneurs de marque [6] et un grand nombre de personnes de piété profitaient de cette occasion pour unir leurs hommages à ceux des enfants de saint François, et pour venir implorer humblement la protection d'un des saints patrons de la province.

Il y avait aussi dans ces circonstances [7] extraction et distribution d'une partie des ossements sacrés de notre saint duc ; en un mot,

[1] Ce rapport a été publié récemment par M. Ropartz : *Guingamp et Notre-Dame-de-Bon-Secours*, p. 359.

[2] Ce sont ceux dont il était question dans une note précédente.

[3] Faites par les Visiteurs de l'Ordre de Saint-François ou par les Provinciaux en personne, comme celle de 1731.

[4] *Sacerdotibus induti et cereis reconsis.* Procès-verbal de 1649. Les autres, rédigés en français, se servant de termes analogues, mentionnent la récitation du *Veni Creator.*

[5] Tous les procès-verbaux sans exception.

[6] Le procès-verbal de 1649 se tait sur cette circonstance, les autres sont explicites.

[7] En 1649 on enleva quatre côtes du précieux dépôt ; en 1731, un bras ; en 1792, une partie du crâne et divers ossements, etc.

tout se pratiquait à l'instar de ce qui se fait pour les saints authentiquement reconnus par l'Église.

La première de ces reconnaissances eut lieu en 1649 par les soins du R. P. Petiot[1], commissaire général de la province de Touraine, de l'Ordre de Saint-François.

La seconde en 1689 ou 1690[2]. Elle eut pour auteur le R. P. Rouland, également commissaire.

Celle de 1731 fut faite en personne par le provincial, le R. P. Zacharie, de Pontchâteau.[3] Il s'agissait cette fois de satisfaire aux justes demandes de Mgr de Caumartin[4], évêque de Blois, et de le gratifier d'une relique insigne de notre saint prince. Ce docte et pieux prélat professait une grande vénération pour le B. Charles, et le regardait à juste titre comme une des gloires de la province dont l'administration lui était confiée.

V

La reconnaissance de 1752, faite par le P. Verger[5], eut pour objet de retirer une nouvelle portion des saintes reliques, en faveur du duc de Châtillon, alors chef de la noble maison dont notre Bienheureux était issu. Ce puissant seigneur, déjà honoré des premières charges de l'État, venait, en outre, d'être nommé lieutenant général du roi pour le gouvernement de Bretagne. Arrivé dans cette province, et instruit de la vénération qu'on y accordait aux restes mortels de celui qu'il se plaisait à appeler *un de ses glorieux ancêtres*,[6] il sollicita auprès des supérieurs de l'Ordre de Saint-François, la faveur d'obtenir, par leur entremise, quelque portion des

[1] Cf. Archives de Grâces et de Blois.

[2] Cf. Procès-verbal de 1731. Celui de 1689 ne nous est pas parvenu, mais il est formellement mentionné et analysé, auquel je renvoie ici.

[3] *Ibid.*

[4] Cf. Sa lettre dans les mêmes dépôts d'archives déjà cités. Voici en quels termes il s'exprimait : « J'ai été *élevé* de bonne heure dans des sentiments d'admiration et de vénération pour le B. Charles de Blois (allusion à sa dignité d'abbé commandataire de Buzay (Nantes), car par la naissance il n'appartenait en rien à la Bretagne), aujourd'hui devenu évêque du pays qui l'a vu naître, je me propose d'y instituer sa fête, si je puis en obtenir une relique insigne. »

[5] Archives de Grâces et de Blois. Procès-verbal de 1752.

[6] Voir sa lettre dans les mêmes archives.

reliques de notre saint duc de Bretagne. Pouvait-on rejeter une requête si légitime et provenant d'un si puissant personnage ? Aussi cette demande fut-elle sur le champ exaucée. Le commissaire général de l'Ordre franciscain, pour la province de Touraine, se rendit donc à Grâces et, procédant à la reconnaissance des reliques, dont il est question ici, il retira une portion du crâne et quelques autres ossements, qu'il fit ensuite porter au gouverneur de la Bretagne, avec toutes les marques du respect et de la vénération religieuse. Tel était l'état florissant du culte de notre religieux duc, dans les XVIIe et XVIIIe siècles.

Cependant, à chacune de ces *reconnaissances*, si honorables pour Charles de Blois, un regret ne cessait d'être exprimé dans les termes les plus vifs, c'était celui de voir ces restes vénérables privés habituellement, faute de reliquaire, des honneurs religieux auxquels ils avaient droit. Des ordres [1] ne manquaient jamais d'être donnés dans chacune de ces occasions, pour faire cesser ce malheur, mais ils demeuraient sans résultat, et le provisoire continuait toujours, le couvent de Grâces étant trop pauvre pour se charger des frais d'un reliquaire d'aussi grande dimension que celui qui eût été nécessaire dans la circonstance. On attendit ainsi jusqu'au milieu du XVIIIe siècle. La piété et la reconnaissance du duc de Châtillon, dont il vient d'être parlé, mirent alors fin à cette longue attente. Ce pieux seigneur, à peine entré en possession des reliques précieuses, qu'il avait sollicitées avec tant d'ardeur, se hâta d'annoncer aux Franciscains de Grâces, qu'en retour de ce bienfait, il voulait enrichir leur église d'un reliquaire pour l'exposition publique des restes vénérables de Charles de Blois. Il tint parole, et fit exécuter celui qu'on voit encore actuellement dans l'église autrefois conventuelle de Grâces, aujourd'hui simplement paroissiale. Il se compose d'une espèce de fût de colonne en bois doré, et d'une forme assez bizarre, au-dessus duquel se trouve le coffre carré et vitré où sont renfermées les reliques de notre Bienheureux. Dans le temps, il passait pour *magnifique* [2], mais aujourd'hui que les dorures ont dis-

[1] Tous les procès-verbaux susmentionnés sans exception en parlent.

[2] Ce terme élogieux se trouve dans le procès-verbal de 1756.

paru, loin de l'admirer[1], on s'accorde à le trouver peu digne à la fois du donateur et du saint auquel il était destiné.

Quoi qu'il en soit, d'ailleurs, de la valeur matérielle ou artistique de ce reliquaire, ce qui importe peu ici, la cérémonie de son inauguration, qui fut en même temps celle de la seconde translation des reliques de notre saint confesseur, ne s'en fit pas moins avec une pompe et un éclat des plus remarquables; ce fait est trop capital dans l'histoire du culte rendu à Charles de Blois, pour que nous ne le rapportions pas ici avec quelques détails.

Disons d'abord que cette translation solennelle se fit avec la permission, ou plutôt le concours direct de l'autorité ecclésiastique. L'évêque de Tréguier, ordinaire du lieu, Guy Leborgne de Kermorvant, assez connu pour son penchant vers les idées jansénistes, et par conséquent peu favorable au culte des saints, consulté à cet égard, hésita d'abord, et ne donna son consentement qu'après avoir pris des informations à Blois sur la manière dont notre duc y était honoré[2]; mais les renseignements qu'il en reçut lui parurent si satisfaisants, que, non content d'accorder l'autorisation demandée, il délégua encore[3] son grand vicaire, Claude-Charles de Perrien-Crenan, pour présider en son nom à cette touchante cérémonie.

Celui-ci ouvrit sa mission le 26 décembre de la même année 1756, par une nouvelle enquête sur l'état des saintes reliques, ainsi que sur l'authenticité des procès-verbaux antérieurs[4]. Ces derniers s'étant tous trouvés en bonne et due forme, et les reliques elles-mêmes dans un parfait état de conservation, le délégué épiscopal fit savoir que, dès le lendemain, la translation annoncée se ferait solennellement. Le compte rendu officiel est long et détaillé, et nous ne pouvons l'insérer ici dans son entier, mais nous devons au moins en présenter quelques passages, propres à faire juger de l'éclat extraordinaire qu'obtint la fête, et de la pompe religieuse qu'on déploya dans cette circonstance[5].

[1] Voir Ropartz: Guingamp et Notre-Dame-de-Bon-Secours, p. 99. Adolphe Joanne : la Bretagne, p. 128.

[2] Voir sa lettre dans les archives de Blois et de Grâces. Elle est du 18 février 1756.

[3] Lettre précitée, du 18 février 1756.

[4] Procès-verbal de 1756.

[5] *Ibid.*

« La cérémonie de la translation des reliques du bienheureux confesseur Charles de Blois, nous dit le rapport officiel, revêtu de la propre signature du grand vicaire déjà nommé, attira un concours nombreux des populations voisines de la campagne et de la ville de Guingamp... Le clergé de cette ville et de ses faubourgs y prit particulièrement part... On chanta pendant la procession l'hymne *Iste confessor*, et on réitéra souvent l'encensement des saintes reliques pour marque de notre vénération... A l'issue de la messe[1], on chanta le ℟. *Sint lumbi*, avec l'*Oraison propre de saint Charles*, et finalement, après avoir encensé de nouveau les saintes reliques, le reliquaire a été placé au côté de l'épître de l'autel majeur. Le tout terminé par le *Te Deum*, en action de grâces à Dieu, pour le riche trésor dont il lui a plu d'enrichir ce diocèse. »

Telle fut la solennité de la translation des reliques du bienheureux Charles de Bretagne. Peut-on désirer rien de plus pour constituer un culte véritablement religieux et liturgique ?

Les Frères mineurs de Guingamp et de Grâces célébraient-ils antérieurement à cette date de 1756 la fête annuelle de notre Saint ? Nous l'ignorons. Mais il est certain qu'à partir de ce jour, ils y furent constamment fidèles. « Il se faisait même, à cette occasion, un tel » concours de peuple qu'environ deux mille fidèles s'approchaient » du tribunal de la Pénitence, et recevaient la sainte Eucharistie. »

Ainsi parlait, en 1829, un témoin d'un âge mûr[2], qui tenait ces renseignements de son père, mort vingt-cinq ans plus tôt (1803), dans une heureuse vieillesse. Ce dernier avait vu, jeune encore, de ses propres yeux, ces manifestations éclatantes de la piété publique, d'où l'on pourrait peut-être inférer que ses souvenirs se reportaient à une époque voisine de 1756.

En outre, on portait aussi les saintes reliques de notre bienheureux duc dans les processions solennelles et les supplications, et il n'était pas rare de voir les personnes de piété venir se prosterner devant ces ossements sacrés, et implorer, par leur entremise, la protection du ciel.

[1] En ce jour on célébrait la fête solennelle de saint Jean l'évangéliste. C'est ce qui empêcha de chanter la messe de notre Confesseur.

[2] Voir archives de Grâces et de Blois. Lettres de Mgr de la Romagère, évêque de Saint-Brieuc, à Mgr de Sauzin, évêque de Blois, en date du 29 novembre 1829.

C'est le témoignage que s'accordèrent à rendre, en 1829, non plus seulement un seul homme, mais bien, au contraire, les anciens de la paroisse de Grâces, quand Mgr de la Romagère fit personnellement l'enquête dont il sera bientôt question [1].

Faut-il autre chose que des dépositions aussi dignes de foi pour établir que notre Bienheureux était bien et dûment en possession deshonneurs du culte public dans tout le territoire de Guingamp à la fin du XVIIIe siècle?

Bientôt arrivèrent les jours mauvais de 1789 et des années suivantes où l'impiété triomphante fit peser un joug si lourd sur les consciences et détruisit chez nous tant de précieux monuments de la foi antique. Heureusement des mains pieuses parvinrent à dérober aux fureurs sacriléges des séides de la Révolution le reliquaire du B. Charles de Blois, et le trésor qu'il renfermait; mais avant de dire quels hommages de piété et de vénération ont reçus ces précieux ossements, depuis le retablissement du culte dans notre patrie, il est nécessaire de faire connaître de quelle manière et dans quelle mesure les honneurs religieux rendus autrefois au Bienheureux serviteur de Dieu, s'étaient maintenus assez fidèlement dans la Lorraine, l'Anjou, et le Blésois, jusqu'à l'époque où nous sommes parvenus.

D'abord, pour ce qui est de la Lorraine, ses annales particulières ne mentionnent, il est vrai, aucun fait spécialement relatif au culte dont nous recherchons les traces, mais comme l'insigne Collégiale de Saint-Georges de Nancy a subsisté jusqu'en 1742 [2], il paraît indubitable que la chapelle de *saint Charles de Bretagne* a continué également d'y occuper sa place d'honneur, et que, par conséquent, ce prince lui-même y recevait semblalement les hommages des fidèles.

A cette date, cette Collégiale fut supprimée et l'église de Saint-Georges détruite et rasée de fond en comble, pour faire place à l'église primatiale, destinée à devenir cathédrale quelques années plus tard. J'ignore si on a fait quelque chose pour conserver dans cette nouvelle église la mémoire et le souvenir de Charles de Blois.

L'Anjou ne demeurait pas moins fidèle au culte du puissant

[1] Lettre de M. l'abbé Pottin, curé actuel de Grâces.

[2] Lepage : Dictionnaire géograph. et archéolog. de la Meurthe, art. Nancy et Saint-Georges.

thaumaturge qui l'avait comblé, au XIVe siècle, de tant de marques particulières de bienveillance. Le procès de canonisation nous a déjà appris qu'en 1367 et dans les années suivantes, l'image de Charles de Blois, placée dans l'église des Frères mineurs d'Angers, était l'objet d'une grande vénération, et qu'elle y opérait de nombreux et éclatants miracles. Deux autres églises de la même province tinrent à honneur de posséder dans leur enceinte un semblable gage des bénédictions célestes ; j'ai nommé l'église de Saint-Julien d'Angers, et celle de Bourg près de Briolay [1].

Les auteurs qui nous donnent ce renseignement, ne fixent point, il est vrai, la date de ces peintures. Ils se contentent de nous dire qu'elles étaient anciennes. Serait-ce se tromper que de supposer qu'elles ont été exécutées sous les yeux et d'après les ordres de Marie de Bretagne, fille de notre duc [2], qui a gouverné l'Anjou avec un grand éclat de sagesse et de piété, de 1360 à 1404?

On ne voit pas qui aurait pu dans l'Anjou, à une date postérieure, s'enflammer d'un tel zèle pour l'honneur de Charles de Blois, et réaliser cette œuvre de religion. Mais quoi qu'il en soit de cette question chronologique, la présence de la sainte image de notre duc de Bretagne, dans des lieux consacrés aux exercices du culte public, n'en prouve pas moins d'une manière indubitable que l'on a continué dans l'Anjou, au moins jusqu'en 1789, à rendre au Bienheureux les honneurs religieux réservés à la sainteté reconnue par les pasteurs de l'Église. C'est tout ce qu'il nous importe d'établir ici.

La même observation s'applique à la conservation religieuse d'un pourpoint [3] qui avait appartenu au compétiteur de Jean de Montfort.

[1] Grandet : Mss. hagiologiques sur l'Anjou, année 1731, Bruneau de Tartifume : Travail inédit sur l'Ancien Angers, Duchesne, *Histoire de la maison de Châtillon*, Paris 1621 ; il ne mentionne que l'image de Bourg.

[2] Cf. Chronique de Charles VI, pa unr religieux de Saint-Denys. Edition Bellaguet, t. 3, p. 215. Un chapitre tout entier est consacré à l'éloge des vertus de cette digne fille d'un saint prince.

[3] V. Grandet : Notre-Dame-Angevine, ms. n° 621 du catalogue des ms. de la biblioth. d'Angers. Barbier de Montaut : répertoire archéolog., année 1867.

Ce pourpoint a vivement attiré l'attention des archéologues depuis une trentaine d'années. On le trouve mentionné en quinze ou vingt ouvrages, MM. Bodin, La Fontenelle de Vaudoré, de Caumont, Ramé, etc., etc., les PP. Cahier et Arthur Martin.

M. Bodin (Recherches historiques sur Saumur et Angers, 1845), qui en a parlé le premier

Les Carmes d'Angers avaient la garde de ce précieux vêtement et lui avaient donné place dans leur trésor, par conséquent, au milieu de beaucoup d'autres reliques précieuses; d'où l'on peut inférer qu'on le vénérait lui-même comme relique. En outre, il était accompagné de cette inscription : « C'est le pourpoint de saint Charles de Blois, tué à la bataille d'Auray, le 29 septembre 1364. »

Ce texte est d'une grande valeur dans la circonstance; car sans lui des critiques pointilleux en seraient venus peut-être à soutenir que ce vêtement avait mérité de trouver place dans le Trésor des Carmes d'Angers, soit à cause de sa provenance, soit à cause de la richesse de son tissu; mais l'inscription fait disparaître jusqu'à l'ombre d'un doute, et nous permet d'avancer sans crainte que c'était le pourpoint du *saint*, et non celui du *duc de Bretagne*, qui était l'objet de ces hommages de respect et de vénération [1].

Faut-il dire encore que les historiens [2] et les hagiographes de l'Anjou n'ont jamais refusé non plus la qualification de saint à notre bienheureux prince? Mais ce dernier argument ajouterait peu à la valeur irrécusable des preuves qui précèdent.

S'il s'agit maintenant du Blésois, berceau de notre saint personnage, il sera facile de constater que son culte y a été encore entouré d'un plus grand éclat que dans la Lorraine et l'Anjou.

Il est certain d'abord qu'en 1371 [3], l'image de Charles de Blois recevait en deux églises, celle des Frères mineurs et celle des chanoines réguliers de Bourg-Moyen, les honneurs du culte public. Il est certain aussi que les écrivains de cette province n'ont eu garde de refuser à ce prince le titre de Saint ou de Bienheureux [3].

à ma connaissance, lui a attribué une provenance assez peu authentique; selon lui, il aurait été trouvé dans un château de Bretagne, en 1794; par conséquent, il serait différent de celui des Carmes; mais si on examine avec quelque attention les diverses descriptions qui en ont été faites, on acquiert bientôt la conviction que M. Bodin a été trompé par le possesseur de Saumur, M. Jouffraut. Par conséquent, l'inscription que nous donnons d'après M. Bodin, appartient bien à la relique conservée dans l trésor du Carmel d'Angers.

[1] Bourdigné, Grandet, Rangeard, etc., etc.

[2] *Acta Canon.* T. 21, f. 45 et 47.

[3] D. Noël Mars : *Histoire de l'Abbaye royale de Saint-Laurent*, écrite vers 1645. publiée en 1867.]

B rnier : *Histoire de la ville de Blois* : Paris 1681, etc.

Cependant, quant aux preuves nouvelles, c'est-à-dire postérieures à cette date du culte décerné en cette province à notre religieux duc dans la suite des années, elles font malheureusement défaut jusqu'à la seconde moitié du XVIIe siècle, ni l'une ni l'autre des saintes images dont il vient d'être question, n'ayant échappé aux injures des temps et des révolutions; mais à partir de 1649, les preuves que nous recherchons, deviennent évidentes et irrécusables.

En cette année, en effet, nous l'avons déjà dit, le P. Petiot, commissaire général de l'Ordre de Saint François pour la province de Touraine, fit la reconnaissance publique des reliques du B. confesseur Charles de Blois; nous devons ajouter ici qu'il en retira quatre côtes, dont deux furent confiées aux Frères mineurs de Blois et aux Clarisses de la Guiche, monastère voisin de la même ville. Le but du *visiteur* en cela ne pouvait être douteux; c'était, nous dit-il lui-même, d'étendre et de propager le culte du saint confesseur. Aussi, ordonnait-il formellement que l'on rendît aux reliques transférées ainsi, le même culte qu'aux ossements des saints; ce sont les termes du procès-verbal, qui nous sert de guide [1].

Moins d'un siècle plus tard, en 1731, Mgr de Caumartin, second évêque de Blois, (car cette ville n'était devenue épiscopale qu'en 1697, précédemment elle dépendait de Chartres) ajouta un nouvel et plus grand éclat aux honneurs religieux dont Charles de Blois était l'objet dans son pays natal, en inscrivant son nom dans le calendrier diocésain et lui accordant une fête du rite double, qui se célébra désormais dans tout le diocèse [2]. On a vu plus haut par quel concours de circonstances ce pieux et savant évêque fut amené à prendre cette détermination. Il serait donc inutile de revenir sur ce sujet.

VI

Tel était l'éclat des honneurs religieux dont Charles de Blois était entouré à Guingamp, à Nancy, à Angers et dans sa ville natale, au milieu du XVIIIe siècle.

[1] Procès-verbal de 1649.
[2] V. sa lettre précédemment citée.

Dirons-nous maintenant que la tourmente révolutionnaire de 1789 a porté atteinte en plus d'un lieu, et sous plus d'un rapport, à cette vénération traditionnelle que les siècles n'avaient fait qu'affermir ? Hélas ! le fait n'est que trop vrai. Mais qui pourrait en être surpris? Ignore-t-on que mille traditions locales des plus vénérables ont péri peut-être sans retour dans cette tempête sans précédent ? D'ailleurs, si la chapelle de Nancy a été renversée, si les saintes images d'Angers ont disparu, si même la fête de Blois a été supprimée à une date plus récente [1], la Bretagne n'en est pas moins demeurée fidèle à ses antiques traditions, et le culte public de notre bienheureux prince, un moment interrompu uniquement par la force des choses, a recouvré au bout de quelques années une grande partie de son ancienne splendeur. C'est ce qui me reste à montrer avant de clore ce travail.

Voici comment, grâce à une intervention qu'on peut appeler providentielle, le culte de Charles de Blois n'a souffert qu'une légère interruption dans le lieu où reposaient ses reliques depuis les guerres religieuses de la fin du XVIe siècle.

D'abord, ces saintes reliques, cachées pieusement pendant les troubles religieux, et ainsi préservées de la profanation et de la destruction, furent remises de bonne heure (1803-1810) entre les mains d'un membre du clergé. Les enfants de saint François qui en avaient eu la garde jusque-là venaient d'être expulsés violemment du sol de la patrie, mais, à leur place, un prêtre avait reçu de l'évêque de Saint-Brieuc la charge d'administrer la paroisse de Grâces nouvellement fondée. C'est à lui que fut confié le trésor des restes mortels de Charles de Blois. Ce prêtre, dont le nom ne m'est pas connu, n'osant, de son autorité privée, rétablir le reliquaire et les reliques à leur ancienne place d'honneur, les déposa provisoirement dans un coin de la sacristie. Il attendait que l'évêque de Saint-Brieuc et Tréguier (ce dernier titre éteint par le Concordat de 1802), prît une décision relativement aux reliques dont nous nous occupons. Cette décision fut vainement sollicitée et toujours refusée pour des motifs que nous ignorons, jusqu'en 1829; mais ce retard servit lui-même à merveille les desseins de la Provi-

[1] En 1845; il va en être question bientôt.

dence; car, en 1828, un incendie se déclara dans l'église de Grâces, et dévora le maître-autel et tout ce qui l'avoisinait. Si le reliquaire de Charles de Blois eût alors été remis en possession de sa place traditionnelle, nul doute que les ossements vénérables du B. prince ne fussent devenus la proie des flammes. Le feu eût encore moins respecté les procès-verbaux dont on a vu plus haut l'analyse. Leur perte eût mis dans l'impossibilité d'essayer de rétablir d'une manière régulière le culte dont j'établis ici l'antiquité et la parfaite légitimité, car ces procès-verbaux étaient à cette date les uniques garants de l'authenticité des saintes reliques et de la persévérance du culte dont elles avaient été l'objet. On n'avait encore tiré aucune copie de ces documents ; celle de Blois est postérieure à la reconnaissance des reliques faite en 1829. D'où il résulte qu'il faut voir dans la succession de ces événements une disposition de la providence de Dieu, qui, veillant avec un soin jaloux sur la mémoire de ses saints, permet rarement que leur souvenir s'efface et disparaisse sans retour dans les lieux qu'ils ont sanctifiés autrefois par leur présence mortelle.

On le vit manifestement dans la circonstance présente, car, dans l'année même qui suivit le sinistre dont il vient d'être question, [1] l'évêque de Saint-Brieuc, Mgr de la Romagère, renouvela avec autorité le culte du B. Charles de Blois. Se trouvant à Grâces en visite pastorale au mois de juin 1829, il se fit présenter le reliquaire du B. confesseur, interrogea personnellement les anciens de la paroisse [2] sur les honneurs religieux dont ce prince était l'objet avant les jours de la persécution religieuse, et révisa par lui-même les procès-verbaux déjà mentionnés. Il acquit par cette double voie d'information une si entière conviction de l'antiquité et de la légitimité de ce culte, que, non content d'ordonner le replacement des saintes reliques sur leur trône d'honneur, il prescrivit en outre que l'on célébrât annuellement la fête du bienheureux confesseur dans tout l'ancien diocèse de Tréguier [3]. Il fit plus encore pour la gloire

[1] V., dans les archives de Grâces et de Blois, les lettres de ce prélat en date du 4 juillet et du 29 novembre 1829, et l'ordonnance du 4 septembre même année.

[2] Lettre de M. Pottin, curé actuel de Grâces, en date du 5 avril 1870.

[3] V. l'ordonnance du 4 septembre 1829.

de notre saint prince, car il ne craignit pas de se constituer l'avocat et le défenseur de sa cause [1]. C'était le moment en effet où l'évêque et le clergé de Blois, alarmés de savoir qu'Urbain V et Benoît XIV avaient parlé et agi dans un sens contraire au culte de Charles de Blois, concevaient des doutes sur la légitimité des honneurs religieux qu'ils lui rendaient eux-mêmes. Leurs doutes et leurs inquiétudes paraissaient même assez fondés, car ils ne connaissaient ni les actes du procès de canonisation de 1371, ni les preuves authentiques du culte immémorial et ininterrompu rendu à notre Bienheureux.

Ils ne pouvaient rien opposer aux arguments de Benoît XIV, et le Bref d'Urbain V, non révoqué à leurs yeux, devait alors conserver toute son autorité irréfragable. C'est pour amener à d'autres sentiments son collègue de Blois que Mgr de la Romagère lui écrivit une longue lettre, en forme de Mémoire, dans laquelle il établit d'une manière solide que la possession vaut le titre et que par conséquent le culte de Charles de Blois étant immémorial en Bretagne, il y demeure parfaitement légitime, même après le Bref pontifical du 15 septembre 1368 [2].

Cette lettre produisit son effet, au moins pour le moment, c'est-à-dire qu'elle empêcha Mgr de Sauzin de retrancher la fête du 20 juin de son calendrier diocésain, mais elle ne réussit pas à dissiper tous les doutes et toutes les incertitudes. Ils se firent de nouveau jour quelques vingt ans plus tard, et cette fois les réclamations furent telles qu'elles amenèrent le successeur de Mgr de Sauzin à retrancher Charles de Blois du calendrier du diocèse qui lui avait donné le jour.

Il n'en a point été de même heureusement à Saint-Brieuc; le culte de notre Bienheureux n'y a subi aucune interruption. Cependant il faut avouer que l'ordonnance du 4 septembre ne reçut qu'en partie son exécution. Ainsi les saintes reliques furent bien replacées honorablement dans le lieu saint, tout proche du maître-autel; mais quant au projet d'étendre la fête de notre duc de Bretagne à toute l'ancienne circonscription diocésaine de Tréguier, il fut abandonné, et,

[1] *Ibid.*
[2] Lettres du 29 novembre 1829.

depuis lors, il n'en a plus été question, au moins à ma connaissance. On peut le regretter au point de vue de l'étendue des honneurs religieux rendus de nos jours au B. Charles de Blois, mais on aurait tort d'en conclure que son culte a pour cela cessé d'être public et liturgique. En effet, le seul replacement du reliquaire et son maintien constant et ininterrompu, au vu et au su des quatre ou cinq représentants de l'autorité diocésaine qui se sont succédé depuis 1829 sur le siége de Saint-Brieuc, constituent à eux seuls une preuve plus que suffisante de la publicité requise en pareille matière.

Il me reste à établir que le nom et le souvenir de Charles de Blois sont encore vivants non-seulement à Grâces, mais aussi dans tout le voisinage, aussi bien que dans le pays de Blois. Pour ne pas abuser de la patience de mes lecteurs, je dirai seulement qu'on montre encore à Guingamp une des pierres de son premier tombeau et que son image se voit sculptée sur une chaire nouvelle de Notre-Dame-de-Bon-Secours (église paroissiale de Guingamp), avec cette inscription : *B. Charles de Blois* [1].

A Grâces [2], le peuple désirerait vivement qu'il fût permis d'en faire la fête annuelle [3]. Il en est de même à Blois. En outre la sainte image du bienheureux prince se voit encore dans quelques églises [4].

Mais il est temps de mettre fin au présent travail, dans lequel j'ai essayé de faire connaître avec quelle force avait éclaté de 1364 à 1400 la puissance miraculeuse de Charles de Blois, et de quelle vénération religieuse la piété des populations de la Bretagne, de l'Anjou et du Blésois avait entouré sa mémoire pendant quatre siècles et plus.

Me sera-t-il permis maintenant de formuler un vœu : c'est celui de voir reprendre en cour de Rome un procès de canonisation commencé avec tant d'éclat, et dont les chances de succès paraissaient si nombreuses ? Serait-il difficile d'obtenir en faveur de notre duc un décret de béatification analogue à celui dont vient d'être honorée

[1] Lettre de M. Ropartz, mai 1870.
[2] Lettre de M. Pottin, curé de Grâces, en date du 4 avril 1870.
[3] Lettre de M. l'abbé Venot, secrétaire de l'évêché de Blois, oct. 1870.
[4] Cf. Gaultier du Mottay, Iconographie des saints bretons, au mot *Charles*.

la Bienheureuse Françoise d'Amboise et qui a mis toute la Bretagne en si grande joie ?

Les pages que l'on vient de lire renferment, au moins en germe, si je ne me fais illusion, les principaux éléments du Mémoire liturgique qui devrait être rédigé à ce dessein et présenté à la Congrégation des Rites. On y trouve l'analyse de documents aussi étendus que dignes de faire autorité, et desquels ressort la preuve historique de la sainteté de notre duc ainsi que de la légitimité du culte religieux dont il a été constamment l'objet depuis son passage à une vie meilleure jusqu'à nos jours. Quant à la démonstration juridique, elle n'y fait pas absolument non plus défaut. La présence des saintes images de Charles de Blois en plus d'une église, la conservation et la vénération de ses reliques, par dessus tout, l'érection de chapelles en son honneur et la célébration de sa fête annuelle, ne sont-ce pas en effet autant de garants aussi évidents qu'incontestables de la liceité de ce culte ? Enfin, la réponse même à l'objection que l'on tire du bref d'Urbain V a été également indiquée ; rien donc d'essentiel ne manque à la preuve.

Quel nouvel honneur et quel nouvel accroissement de piété n'apporterait pas à notre patrie bretonne l'avantage de voir élever solennellement sur les autels un de nos ducs du dernier âge à côté de cette pieuse duchesse, dont le souvenir est resté comme un parfum de si agréable odeur ? Fasse le ciel que le vœu que j'exprime ici soit bientôt exaucé ! Mais je m'oublie et j'oublie ma condition : est-ce que ma voix n'est pas malheureusement trop faible pour trouver de l'écho ?

DOM FRANÇOIS PLAINE,
Bénédictin de l'abbaye de Ligugé.

LA GUERRE DE 1870-71 *

VI

CATHELINEAU. — CHARETTE.

Le Corps Cathelineau pendant la guerre, par le général Cathelineau [1]. — *La Compagnie des zouaves pontificaux en France, sous les ordres du général baron de Charette,* par M. S. Jacquemont, capitaine au corps [2].

Nous avons vu que les révolutionnaires ne *forlignaient* pas. Ce qu'ils étaient, il y a quatre-vingts ans, ils le sont encore ; mais aussi ce qu'on appelle *la France cléricale et monarchique* ne *forligne* pas davantage. Aujourd'hui encore comme en 93, elle a ses martyrs et ses héros. Parmi les noms que ces souvenirs nous rappellent, j'en choisis deux dont l'action s'est particulièrement fait sentir dans la dernière guerre et qui sont, de père en fils, l'expression la plus haute du dévouement et du sacrifice.

Henri de Cathelineau, le général d'aujourd'hui, est, en effet, le petit-fils du généralissime vendéen, mort des blessures qu'il reçut au siége de Nantes, et le fils de cet autre Cathelineau, ancien capitaine d'infanterie de la garde, tué, ou plutôt assassiné à la Chaperonnière en 1832. Quant à lui, il n'a manqué aucune occasion de défendre les bonnes causes, l'épée à la main. Jeune, c'était avec son père ; vieux, c'est avec ses enfants.

Le passé des Charette n'est pas moins glorieux.

Athanase de Charette, l'énergique colonel des zouaves pontificaux, est petit-neveu de l'illustre général vendéen, fusillé à Nantes en

* Voir la livraison de Janvier, pp. 32-51.

[1] Paris, Amyot, rue de la Paix.

[2] Paris, Henri Plon, rue Garancière.

1796, et le neveu de ce Ludovic de Charette qui, blessé mortellement à Aizenay, en 1815, refusait de quitter le combat tant qu'il lui resterait une goutte de sang et que les paysans auraient de la poudre. Son père, Athanase, livra le dernier combat de la royauté au Chêne, en 1832, et lui, accompagné de ses frères, s'est voué, depuis onze ans, à la défense de la Papauté. On l'a vu, ou plutôt on les a vus à Castelfidardo, à Mentana, à Viterbe, à Rome, tant qu'il y a eu un pouce de terrain à disputer à l'invasion et à la trahison, et le nom de Charette est aussi inséparable du nom des zouaves et de celui de Pie IX que le nom de La Moricière.

On sait assez quel est le sort habituel des princes qui usurpent les droits de l'Église ou se font les complices des usurpateurs. Henri IV d'Allemagne, qui fut quelque temps *Henri le Grand*, terminant ses jours dans l'exil et l'abandon, sans couronne et presque sans pain, Louis de Bavière, tombant et se tuant à la chasse de l'ours, Philippe-le-Bel, mourant à quarante-huit ans d'un coup de *couenne*, pour parler comme son contemporain le Dante [1], sont de terribles souvenirs, et Sedan n'est pas moins éloquent que Sainte-Hélène. Le jour même où la brigade que nous avions laissée, par respect humain, à la garde des Etats de l'Église, partit de Civita-Vecchia, le combat de Wissembourg commença la douloureuse série de nos désastres, et le jour où Victor-Emmanuel, notre allié, notre créature, violant de nouveau sa foi, faisait enfoncer les portes de Rome, l'armée allemande soudait le cercle de fer qui devait, pendant plus de quatre mois, emprisonner Paris.

Ne pouvant plus rien pour l'Église, les zouaves pontificaux, qui s'étaient montrés fidèles et braves jusqu'à la fin, n'eurent plus qu'une pensée, se donner au salut de la France. Ils quittèrent Rome le 21 septembre, après avoir été bénis par le Saint-Père et l'avoir acclamé une fois encore, et, sur toute leur route, ils surent inspirer par leur attitude, quoique vaincus, quoique honnis par les traînards de la révolution, sympathie et respect. En France, la sympathie ne fut pas moindre.

« Nous voici à Toulon, écrivait Ferdinand de Charette, le 27 sep-

[1] *Quel che morrà d'un colpo di cotenna.* — *Paradiso*, CXIX. v. 140. La mort de Philippe-le-Bel était attribuée aux suites des coups d'un sanglier.

tembre... Le gouvernement nous propose d'entrer au service avec nos cadres tels qu'ils sont formés et, pour le moment, avec notre uniforme... On rapatrie avec indemnité et feuilles de route ceux qui sont appelés au service et les étrangers qui se trouvent dans notre corps. Nous aurions ainsi de forts cadres en officiers, sous-officiers et caporaux, mais fort peu de soldats. Nous acceptons l'offre qui nous est faite.

» Nous sommes très-bien reçus et traités. Où tout cela va-t-il nous mener? Dieu seul le sait; mais sa providence est grande et nous avons confiance. »

Les choses, toutefois, n'allèrent pas si vite qu'on l'espérait. Le colonel de Charette fut reçu avec empressement par l'amiral Fourichon, avec une franche cordialité par les généraux Lefort et de Loverdo, et avec une parfaite courtoisie par MM. Crémieux et Glais-Bizoin, et cependant huit jours s'écoulèrent sans qu'aucune résolution fût prise, et, lorsqu'enfin la légion fut autorisée à s'organiser *à ses frais* sous le nom de *Volontaires de l'Ouest*, cette autorisation ne fut consacrée par aucun décret ni même par aucune mention au *Journal officiel*. Il semblait qu'on n'osait accepter publiquement ce qu'on ne voulait pas refuser.

A quoi tenaient ces tergiversations? Peut-être aux difficultés que suscitait en ce moment même à M. de Cathelineau l'esprit étroit et révolutionnaire des nouveaux préfets.

M. de Cathelineau avait demandé, aussitôt après le désastre de Sedan, la faculté de faire un appel aux populations de l'Ouest, sur lesquelles son nom conservait une incontestable influence. Le comte de Palikao, auquel il s'adressa, allait la lui accorder, lorsqu'il fut éconduit par la révolution. Le général Le Flô, son successeur, que Cathelineau avait connu en Bretagne, se trouva toujours malheureusement trop occupé pour le recevoir ; désespéré, Cathelineau quitte alors Paris, va trouver à Tours la *Délégation* qui venait de s'y établir, et adresse au ministre de la guerre la lettre suivante :

« J'ai l'honneur de solliciter l'autorisation de lever dans la Vendée des volontaires destinés à harceler l'ennemi comme éclaireurs et francs-tireurs. Vous connaissez le courage des Vendéens. Vous savez quelle fut l'influence de mon nom dans ce pays. Je serais

honteux, dans la circonstance présente, de n'en pas profiter pour aider à repousser l'ennemi et à sauver l'honneur de la France. »

Cette noble pétition fut *approuvée* par Glais-Bizoin et *fortement recommandée* au ministre de l'intérieur par Crémieux. L'autorisation fut en conséquence immédiatement accordée, et Cathelineau partit pour Angers, emportant une proclamation énergique que la presse s'empressa de publier et qu'il se proposait de faire afficher dans toutes les communes. Mais il avait compté sans les satrapes qui, depuis quinze jours, s'étaient partagé le pays. C'étaient presque tous des journalistes plus ou moins rouges, dont le premier souci était d'implanter la République ; le salut de la patrie ne venait qu'après.

— « Mais c'est le drapeau blanc que vous levez, lui dit M. Allain-Targé, préfet de Maine-et-Loire ; je ne puis d'aucune façon me prêter à vos désirs. Puis, enfin, vous parlez dans votre proclamation de la sainte Vierge [1] ; mais c'est le paroxysme religieux. » Et il lui proposa tout simplement de substituer à la sainte Vierge la *République;* puis, d'une voix amie : — « Je ne vous le cache pas, j'ai grande confiance en votre énergie et j'irai moi-même à Tours pour demander qu'on vous confie un ou plusieurs régiments, persuadé qu'on ne peut les mettre en de meilleures mains ; mais renoncez à tout appel qui, fait en votre nom, sera toujours une attaque à la République. »

Ceci ne rappelle-t-il pas une conversation célèbre qui date d'un peu plus de dix-huit cents ans ? Sans doute, M. Allain-Targé ne demande pas qu'on l'adore, mais ces régiments dont il fait briller l'image, il ne les offre que si on adore la République.

« Savez-vous, Monsieur le préfet, lui répondit Cathelineau, ce qui fait que les Français d'aujourd'hui n'ont plus la bravoure d'autrefois ? C'est qu'ils n'ont plus de foi religieuse, plus de foi politique. Vous dites que, si je fais un appel, j'arbore le drapeau blanc et que vous, alors, vous allez arborer le drapeau rouge. Eh bien ! Monsieur le préfet, arborez le drapeau rouge, levez une compagnie, moi je n'arborerai pas le drapeau blanc ; nous marcherons côte à

« Que notre seule ambition soit le salut de la patrie. *Pleins de confiance en Marie et couverts de son égide,* partons. »

côte et nous verrons qui de nous marchera plus hardiment vers l'ennemi. Délivrons d'abord notre pays... la France d'abord une et entière. Lorsque nous aurons obtenu ce résultat, je redeviendrai sans doute un homme politique ; mais jusque-là je ne suis qu'un soldat, je n'aurai que mes armes pour repousser l'ennemi, obéissant au gouvernement qui s'intitule le *gouvernement de la défense nationale.* »

Cathelineau part alors pour Nantes, qui vivait tranquille sous le sceptre quasi paternel du docteur Guépin. Je dis *sceptre,* car, bien que M. Guépin soit républicain de vieille date, ou plutôt, parce qu'il est républicain, il s'était immédiatement établi roi, et roi passablement absolu, dissolvant d'un trait de plume les conseils élus, interdisant les élections nouvelles et suppléant à tout par des élus de sa fabrique, mais revenant aussi quelquefois sur ses décisions avec une certaine bonhomie et comprenant les âmes généreuses, parce que lui-même est loin de manquer de générosité. Je me persuade que l'énergie franche et droite de Cathelineau devait lui plaire. Il n'avait point oublié, en outre, ainsi qu'il le lui dit, que plusieurs des siens avaient autrefois suivi la bannière de son aïeul. Peut-être craignit-il d'être faible ; mais, averti d'avance par M. Allain-Targé, il ne voulut pas être seul à l'entrevue. Cathelineau remarqua, en effet, dans le cabinet préfectoral, deux acolytes, dont l'un assez jeune n'était pas, ce semble, aussi pressé que le vieux Vendéen de courir à la bataille. Ce qui est certain c'est qu'il se refusa à voir, dans son dévouement, autre chose qu'une pensée politique. Quant à M. Guépin, il se borna à dire : « Voici ce que j'ai arrêté : M. de Rolland voulait ici lever des volontaires au nom de Garibaldi, je l'en ai empêché. » — « Pardon, Monsieur le préfet, se récria Cathelineau, il ne peut être établi aucune comparaison entre Garibaldi et moi. Garibaldi est étranger, plus qu'étranger pour la France, dont il ne veut pas pour patrie. Il a refusé de devenir Français, et certes vous ne trouverez entre nous deux de rapprochement sur aucun point. »

M. Guépin argua alors des préoccupations du pouvoir, de ses souffrances personnelles, et il ajouta, pour conclusion, que si le gouvernement de Tours maintenait à M. de Cathelineau les pouvoirs qu'il lui avait donnés, lui, Guépin, donnerait sa démission.

Le même jour, 27 septembre, Cathelineau était averti que le préfet de la Vendée, Georges Coulon, devenu célèbre depuis par son camp des Brancardières, ordonnait aux maires de son département de s'opposer à l'*affichage* de tout appel aux armes portant le nom de Cathelineau ou tout autre nom, *quand bien même,* disait-il, *vous verriez au bas du placard les noms de certains membres du gouvernement de la Défense nationale.*

En parlant des nouveaux préfets, j'ai prononcé le mot de *satrape;* n'est-il pas suffisamment justifié? M. Georges Coulon ne prévoyait guère alors que ses fameuses troupes des Brancardières seraient envoyées, quelques mois après, au général Cathelineau, pour qu'il mît un terme aux *perturbations* qui les agitaient et en fît enfin de bons soldats [1].

En présence d'une hostilité si résolue, Cathelineau retourne à Tours et obtient de nouvelles lettres. — « Ne contrariez pas nos Vendéens de 1870, écrivait Crémieux à ses agents. Que nos contingents s'unissent et marchent ensemble sous nos couleurs nationales. Ne nous fâchons pas de ce que des Français catholiques invoquent la *sainte Vierge* pendant que des Français libéraux invoquent la *sainte Liberté.* » — « Rendez-la sainte, répondait Cathelineau, et je l'invoque avec vous. »

M. Laurier, un des hauts employés de la *Délégation,* écrivait, de son côté, à son *cher Henri* (M. Allain-Targé) et à son *cher Guépin,* pour les prier d'accueillir *le courage* et, au lieu de se défier, de lui *faire fête.* Peine inutile! Le ministre ordonnait et les préfets interdisaient.

Cathelineau se rend alors, sur l'indication du gouvernement, à Laval, dont le préfet se montre d'un empressement inespéré. Il voulait même que le chef vendéen n'eût pas d'autre hôtel que la préfecture; mais Cathelineau vient-il à parler du but de son voyage, refus obstiné, pas de proclamation, pas d'appel, pas d'affiche.

Si nous entrons dans ces détails, c'est afin qu'on sache bien tout

[1] *Général de Colomb à général Cathelineau*, 3 *février* 1871. — « Le ministre me pressait de placer sous les ordres d'un chef énergique la deuxième Légion des mobilisés de la Vendée qui m'est envoyée de la Roche-sur-Yon et paraît être en *pleine perturbation.* Je la place sous votre commandement. »

ce que les sectaires de la Révolution ont fait pour étouffer le dévouement, et qu'on puisse apprécier les différences de sentiments qui existaient entre eux et l'armée. Autant Cathelineau trouva de résistance chez les préfets, autant il trouva d'assistance chez les généraux. Les hommes véritablement dévoués se reconnaissent à vue d'œil, et leur estime va toujours droit à la loyauté et au courage.

Ces préfets, qui ne voulaient pas des volontaires vendéens, eurent plus tard, quelques-uns du moins, des volontaires à eux. Ce que firent ces volontaires, je l'ignore : mais ce qu'un bon nombre ne fit pas, je le sais. Ecoutez le récit de Cathelineau à la date du 13 février 1871 : — « Le général en chef, de Colomb, m'envoie un Corps d'éclaireurs. Les élections se font ; il n'y avait que quelques votes. J'en demande la raison aux officiers, qui me répondent que la plupart de leurs hommes ne pouvaient voter, *parce qu'ils étaient privés de leurs droits civils ;* et c'était une formation préfectorale ! [1] »

Assurément nous ne prétendons point que les républicains n'aient pas eu leurs hommes dévoués et courageux ; le colonel Bel se faisant tuer à la tête des mobilisés nantais, au combat de Champagné, a droit d'être cité parmi les plus braves ; mais enfin il est bien permis de dire que, pris en masse, le parti républicain est celui dont le dévouement dans la crise récente a été le moins remarqué. Ses grands hommes, Rossel, Duportal, Delescluze, Flourens, etc., se sont surtout distingués dans la guerre civile. Ses autres héros s'occupaient principalement d'organisation, c'est-à-dire, qu'ils sauvaient la patrie à distance.

Force fut donc à Cathelineau de recourir une fois encore au gouvernement, lequel finit par lui indiquer, comme point de réunion pour ses recrues, la ville d'Amboise où il n'y avait ni préfet ni sous-préfet, et où il eut enfin la chance de trouver des républicains préoccupés avant tout de la patrie et prêts à ne voir en lui qu'un homme de cœur.

Pendant ce temps Charette était arrivé à Tours ; les deux chefs vendéens s'y rencontrèrent, et l'on peut croire que les difficultés faites au premier ne furent pas étrangères aux hésitations que le second rencontra tout à coup après les offres les plus obligeantes.

[1] F. 1er, p. 139.

Mais si les préfets s'opposaient et si le pouvoir hésitait, il n'en était pas ainsi des populations qui, au premier bruit de l'arrivée des zouaves pontificaux, les appelaient du Nord et de l'Est, à leur secours; puis, lorsque les généraux eurent vu ces hommes si admirablement disciplinés, si simples, si résolus, si alertes, formant un contraste si complet avec les garibaldiens qui envahissaient déjà le Midi, ils voulurent presque tous les avoir avec eux. On les demandait à la fois de Besançon, de Fontainebleau et de Chartres.

Ces demandes contrariaient le colonel, qui eût voulu, avant tout, combler les vides de son corps, fort affaibli par le départ des étrangers et par celui des mobiles. De quatre mille hommes qu'il comptait à Rome, il n'y en avait plus que six cents à Marseille et trois cents à Tours. Les cadres seuls étaient entiers et pouvaient se prêter à toutes nouvelles formations. Mais il fallait un appel, il fallait des recrues, et on ne les avait pas encore. Telles furent cependant les instances, que Charette finit par détacher trois petites compagnies formant un total de 170 hommes dont le commandement fut donné au capitaine Le Gonidec de Traissan et qui, le 9 octobre, prirent le chemin de fer pour Fontainebleau. Mais arrivé à Orléans, Le Gonidec trouva la ville menacée et l'ennemi interceptant les routes. Le lendemain 10, un combat eut lieu à Arthenay et des soldats débandés arrivèrent jusqu'à Orléans, semant partout l'épouvante. Le général de la Motte-Rouge fit alors sortir toutes les troupes disponibles et, en tête, les volontaires de l'Ouest. Ces 170 braves traversèrent la ville et le faubourg Bannier, clairons sonnants, au milieu des fuyards et du peuple en émoi qui encombrait les rues. — « La foule s'écartait devant eux et admirait leur contenance. On battait des mains, on criait : Vivent les pontificaux! Vivent les soldats du Pape [1] ! »

La marche de l'ennemi étant arrêtée, on s'éloigna peu, ce jour-là, de la ville; mais le lendemain, les volontaires s'avancèrent jusqu'à Cercottes, puis, ne recevant point d'ordres, ils pénétrèrent dans la forêt et s'établirent dans un large carrefour où l'ennemi, suivant toute apparence, devait passer. Le Gonidec, qui avait choisi, avec un rare coup d'œil, cette position, fit coucher ses hommes dans le

[1] *La Campagne des zouaves pontificaux en France*, p. 38.

taillis, leur recommandant de ne tirer qu'à cent pas. A peine chacun fut-il en place que les Bavarois parurent. Ils suivaient une route qui leur permettait d'arriver à couvert jusqu'à Orléans, en prenant à revers l'armée française; mais tout à coup leur premier rang tombe sous une grêle de balles. Une seconde décharge les décime de nouveau et jette le trouble parmi eux. Leur cavalerie essaie un mouvement tournant par une clairière ; mais là encore se trouve un rideau de tirailleurs qui fait dans ses rangs de larges brèches. Ces tirailleurs sont partout et toujours insaisissables. Ils reculent sans doute, mais lentement, profitant de tous les buissons et ne tirant qu'à coup sûr. L'ennemi finit par croire qu'il avait devant lui toute une avant-garde et il s'arrêta. Ne se voyant plus suivis, les zouaves pontificaux rejoignirent, alors Orléans, dont l'occupation fut ainsi retardée jusqu'à la nuit, ce qui permit de sauver l'artillerie et les bagages.

Le lendemain, Le Gonidec fut, aux applaudissements de tous, nommé chef de bataillon, et l'armée fit fête aux nouveaux venus qui avaient si noblement conquis leur place dans ses rangs. Telle avait été d'ailleurs l'habileté de leurs manœuvres qu'ils n'avaient eu que trois blessés et deux tués. L'un des deux était notre cher Auguste de la Brosse.

Cathelineau était cependant à Amboise, où trois cents hommes de bonne volonté l'avaient immédiatement rejoint; c'étaient presque tous de hardis chasseurs, les uns vieux, les autres jeunes, mais tous ayant la même activité infatigable. Chaque jour voyait s'accroître le bataillon, de sorte que Cathelineau comme Charette eût désiré avoir un peu de temps pour recevoir, former et organiser ses recrues [1]. Mais comme Charette, on l'appelait, on le pressait, et il lui fallut partir à la hâte pour aller occuper les avant-postes de la rive gauche de la Loire, tandis que l'armée se concentrait sur la rive droite. La position était dangereuse et difficile. Cathelineau avait avec lui

[1] Le Corps vendéen finit par compter huit compagnies, plus une compagnie d'élite ou d'éclaireurs à pied et un escadron d'éclaireurs à cheval. Il était commandé, sous les ordres de Cathelineau, par le chef de bataillon Quyriaux. Les capitaines étaient MM. Auguis, de Salmon de Loiran, de Curzon, du Rouzier du Ruz, de Cacqueray, de Pons, de Joannis, Le Hénaff, de Ressy et Daudeteau. — Le chef d'état-major était M. Léopold de Puységur et le sous-chef M. Henri de Formon.

le Corps vendéen, un bataillon de mobiles de la Dordogne et une compagnie de chasseurs à cheval, c'est-à-dire à peu près 1600 hommes, et, avec cette petite troupe, il fallait éclairer, surveiller, délivrer le pays des coureurs, et lutter souvent, sans appuis certains, l'armée étant à plusieurs lieues de distance et toujours de l'autre côté du fleuve. Utiliser les moindres accidents de terrain et surtout les bois, devint, dès lors, la plus habituelle manœuvre. On se glissait de taillis en taillis; on se dérobait, on se multipliait de manière à ne pas laisser un instant de repos à l'ennemi. Cathelineau était presque toujours à pied malgré ses cinquante huit ans, n'ayant d'autre arme que sa canne. Chacun voulait lui faire prendre tantôt un revolver, tantôt un sabre. — « Je ne veux et dois penser qu'à vous, répondait-il; à moi de vous conduire, à vous de me défendre [1]. »

Ses éclaireurs pénétraient en même temps partout, jusque dans les lignes prussiennes, où aucun mouvement ne leur échappait. Un beau jour même, Cathelineau voulut se faire éclaireur : ce fut le 9 novembre, jour de la bataille de Coulmiers. On entendait de loin le canon sur la rive droite; il était évident qu'une grande bataille était engagée. Que devenait Orléans pendant ce temps-là? Le chef vendéen voulut le voir par lui-même. Il s'avance d'abord avec sa troupe jusqu'à Saint-Mesmin, puis, la nuit venue, il part accompagné de trois braves, Puységur, Caillard et Auguis, et, après une course rapide, franchit le pont d'Orléans sans la moindre difficulté. Il y avait cependant encore des Prussiens dans les maisons; la gare et quelques grands établissements étaient occupés; mais dans les rues on ne rencontrait plus de troupes sous les armes. Cathelineau fait aussitôt partir Puységur pour aller chercher ses hommes et lui-même va les rejoindre en tête du pont. La colonne entre à Orléans à dix heures du soir, par une pluie torrentielle; à peine les rues étaient-elles éclairées; les habitants tenaient leurs portes closes, la garde nationale était sans armes et les Prussiens n'étaient pas encore partis. Après avoir exploré leurs positions, le chef vendéen crut prudent de repasser le pont pour attendre le jour, et, le lendemain matin, à huit heures, il faisait son entrée dans la ville, aux cris de *Vive la France!* et au bruit répété des

[1] *Le Corps Cathelineau*, p. 66.

acclamations populaires. Sa première démarche était d'aller avec tous les siens entendre une messe d'actions de grâces à la cathédrale ; la seconde, d'aller saluer la statue de la Pucelle.

A midi, ce même jour, 10 novembre, arriva l'armée victorieuse de Coulmiers.

Je ne sais si beaucoup de chefs se seraient permis de faire, par eux-mêmes, la reconnaissance passablement hasardeuse d'Orléans. Ce sont de ces récits qui nous reportent au temps des *grandes hardiesses, gaillardes approches* et *gentils tours* de Fleuranges ou de Pontdormy. Or, les tours de ce genre n'étaient pas rares dans le Corps vendéen. Lorsqu'ils étaient le fait de Puységur ou de quelques autres bons compagnons, Cathelineau grondait parfois ; mais la tentation se présentait-elle, il ne lui résistait guère mieux que les autres.

M. Léopold de Puységur, que Cathelineau appele quelque part *le père Puységur*, avait cinquante trois ans, et l'on pouvait bien dire de lui, dans le style des chroniques : *De plus hardye créature n'eût-on sçu trouver* [1]. Un jour que les Prussiens le poursuivaient à toute allure et qu'il cherchait à les attirer dans une embuscade, il aperçoit tout à coup à terre le chapeau d'un des siens. Sauter de cheval, prendre le chapeau, se remettre en selle et rejoindre sa troupe fut pour Puységur l'affaire d'un instant. — *Eh ! mon cher*, criait-il au décoiffé, *ils auraient dit qu'ils avaient pris votre tête* [2]. »

Le chassepot à la main, Puységur ne manquait pas son coup à quatorze cents mètres. S'agissait-il enfin de quelque mission importante, on se demandait toujours : — *Où est Puységur ?* — S'agissait-il de récompenses ? on répondait invariablement : — *Il n'en veut pas* [3]. — C'était bien le digne petit-fils de ces deux Jacques de Puységur qui guerroyèrent sous Louis XIII, Louis XIV et Louis XV, sans faire grande fortune, dit l'histoire, parcequ'ils servaient mieux le roi qu'ils ne faisaient la cour à ses ministres. Le premier prit part

[1] *Chronique de Bayart*, ch. XXV.

[2] *Le Corps Cathelineau*, f. 1er, p. 77.

[3] La croix des braves ne lui en a pas moins été donnée depuis la fin de la guerre; c'était justice.

à cent vingt siéges et trente combats ou batailles; le second fut l'ami du maréchal de Luxembourg et, « en qualité de maréchal des logis de son armée, dit Saint-Simon, l'instrument de tout ce que ce général fit de bien dans ses dernières campagnes. » L'armée lui décernait le bâton de maréchal vingt ans avant que les ministres le lui eussent donné.

Cathelineau avait institué par testament Léopold de Puységur son successeur; cela fait, dit-il, « je pouvais mourir tranquille. »

Il n'était pas rare, parmi les zouaves pontificaux et dans le Corps vendéen de trouver des frères combattant ensemble [1], et parfois même des pères combattant avec leurs fils; ainsi M. de Bouillé dans le Corps de Charette, ainsi MM. de Beauchamp et de Salmon de Loiray dans le Corps de Cathelineau. M. de Salmon de Loiray ayant été porté pour un grade dès la formation, refusa. — « Non, non, dit-il, je suis avec mon fils, il n'a que quinze ans et nous ne nous séparerons, si vous le permettez, que lorsqu'il aura mérité lui-même de sortir des rangs [2]. »

Quant à Cathelineau, il avait deux de ses fils sous les armes, l'un à Paris, l'autre avec lui, et sa femme s'était faite la directrice de l'ambulance. Elle s'attachait surtout par ses soins à rendre inutiles les amputations auxquelles on est souvent réduit par la difficulté des longs traitements en campagne. Il faut lire le récit des pérégrinations de madame de Cathelineau et de son ambulance à travers les lignes prussiennes pour se rendre compte des obstacles de tout genre que, par sa fermeté et sa constance, elle parvint à surmonter.

Le lendemain de leur entrée à Orléans, les Vendéens et leurs fidèles compagnons d'armes, les mobiles de la Dordogne, étaient dirigés vers la partie nord-est de la forêt, afin de surveiller la route de Pithiviers, et, quelques jours après, tous les francs-tireurs du quinzième Corps étaient réunis sous le commandement de Cathelineau. C'était sans doute un très-beau commandement, mais il avait

[1] Ainsi les trois La Brosse, ainsi MM. Paul et Félix Rousselot, inscrits tous les deux dans la compagnie d'élite et qui n'avaient pas vingt ans. Le plus jeune finit par succomber aux fatigues et à la maladie. Voir *Corps Cathelineau*, t. II, p. 217.

[2] *Le Corps Cathelineau*, f. 1er, p. 59.

bien ses épines. Les francs-tireurs sont généralement très-braves, mais fort indisciplinés ; ce sont des *enfants perdus*, et rien de moins facile à conduire. Il paraît cependant, par la correspondance de Cathelineau avec leurs chefs, qu'à part quelques exemples nécessaires, l'accord s'établit et même la confiance. Ce qui est certain, c'est que le nouveau Corps rendit d'excellents services, au témoignage du général d'Aurelle [1].

Que devenaient cependant les zouaves? Après avoir fait leurs preuves, le 10 octobre, à Cercottes, ils avaient tous été réunis par Charette au Mans, pour y recevoir des recrues et être complétement reformés. Ils n'étaient que trois cents en octobre ; en novembre, ils étaient trois bataillons et avaient en outre un escadron d'éclaireurs à cheval et une batterie d'artillerie. Leurs recrues étaient principalement d'anciens zouaves qui revenaient au Corps et des séminaristes habitués à la discipline d'une règle austère et ayant l'ardent courage de la foi. A ces éléments vinrent se joindre un certain nombre de mobilisés. L'incorporation de ceux-ci ne se fit pas toutefois sans opposition et sans lutte. Un jour (17 novembre), le télégraphe transmettait à MM. de Charette et de Cathelineau la dépêche suivante de M. de Kératry, qui de préfet de police était devenu *général en chef de l'armée de Bretagne :*

« De nombreux mobilisés des cinq départements sont levés par vos agents. Beaucoup ont rejoint vos bataillons, ou les rejoignent, malgré le décret du 22 octobre qui les met inclusivement sous mes ordres. A partir de cette date, tout enrôlement pour votre troupe n'est pas valable. *D'ici quatre jours*, tout mobilisé qui n'aura pas rejoint mon camp sera *recherché* et *puni comme déserteur*. Je vous prie de donner des ordres immédiats en conséquence, d'autant que certains invoquent le prétexte d'engagement pour rester réfractaires. »

Ne dirait-on pas Napoléon Ier, dans ses jours de mauvaise humeur? M. de Kératry cependant était libéral, souvent orléaniste, parfois républicain, mais toujours grand libéral. La veille encore, il

[1] *La première Armée de la Loire*, pp. 148 et 232. Le général mentionne, à cette dernière page, le vigoureux combat que les francs-tireurs de Cathelineau soutinrent à Neuville-aux-Bois.

demandait au Corps législatif que les mobiles encadrés depuis un mois, fussent admis à élire leurs officiers devant l'ennemi, et aujourd'hui il se refuse à ce que les mobilisés, qui ne sont même pas encore encadrés, puissent choisir leur chef. Ce n'était pas seulement se contredire, c'était viser un peu trop fièrement à l'omnipotence. Le gouvernement eut le bon esprit de ne pas sanctionner de telles prétentions et, peu de jours après, M. de Kératry donnait sa démission de commandant des *forces bretonnes*. On sait ce que devinrent ensuite les mobilisés qu'il avait entassés dans les boues, devenues proverbiales, du camp de Conlie ; mais ce qu'on ne sait pas aussi bien, c'est qu'après le désastre du Mans, le général Chanzy les donna précisément à Charette, afin qu'il leur rendît le feu sacré qu'ils avaient perdu.

Nulle part, en effet, mieux que chez les *Volontaires de l'Ouest* ne s'était maintenue cette flamme ardente. Bien que portant le nom de volontaires et en ayant l'entrain, ils y joignaient la solidité des meilleures troupes de ligne. Pour eux, c'était affaire sérieuse que de défendre la patrie. Ce n'était pas seulement affaire de cœur, c'était affaire de conscience. Ils sentaient qu'en combattant pour la France, ils combattaient pour l'Église, comme en Italie naguère ils comprenaient parfaitement qu'en combattant pour l'Église, ils combattaient pour la France. L'Église, la France, Pie IX se confondaient dans leur amour et enflammaient leur courage. Tel enfant de seize ou dix-sept ans, délicatement élevé et malade, épuisé par les fatigues de la plus rude campagne d'hiver, pleurera de dépit, au bruit du canon, de ne pouvoir être à la bataille. Tel autre, blessé, amputé, Thébaud, par exemple, dira à sa pieuse mère, qui, en le voyant mutilé, n'aura pu s'empêcher de regretter qu'il se soit trouvé à la boucherie de Loigny : « O ma mère, ne dites pas cela, je vous en prie ; j'ai fait mon devoir de chrétien et de Français ; je ne regrette point ma jambe et je serais prêt à recommencer. » Et après deux mois d'affreuses douleurs, il accomplira, avec la plus calme résignation, son sacrifice. Joseph Houdet sera comme consolé, en mourant, par la pensée que sa mort sera comptée devant Dieu pour la France et pour le Pape. Voilà certes des braves, mais

ce qui les marque d'un trait particulier, c'est que ce sont surtout de braves chrétiens.

Nous avons vu les garibaldiens proclamer emphatiquement qu'ils se battaient pour la République et l'humanité, et nous n'avons point oublié les blasphèmes odieux, les paroles d'outrage et de haine qui servaient d'expression à ce sentiment dans leur bouche. Les zouaves pontificaux et les Vendéens combattent pour Dieu. Aussi le blasphème et la haine leur sont-ils inconnus. Les divisions si fréquentes parmi les garibaldiens, d'après M. de Freycinet, leur sont également étrangères. A peine distingueriez-vous, parmi ces recrues de huit jours, le séminariste qui, hier encore, n'avait que ses livres; le paysan, qui n'avait que sa charrue, et ces jeunes privilégiés de la fortune qui comptaient, suivant le mot de Cathelineau, *moins d'années que de mille livres de rente*, tant la fraternité a tout égalisé entre eux, parce que c'est la *fraternité* chrétienne.

Dans leur camp, au lieu des jurements si communs sous les armes, vous entendrez à l'occasion, comme dans le camp des anciens croisés, des bruits de prières, *pii susurri;* au lieu de chants de corps de garde, des chants de guerre du pays ou de pieux cantiques. Voyez ces sentinelles avancées qui veillent immobiles dans la neige ou dans la fange; vous en trouverez qui, pour mieux lutter contre le froid ou le sommeil, se sont armés avec leur chassepot d'un chapelet. La grange où les zouaves ont dormi, l'église qui leur a, par hasard, servi de caserne, s'illumineront quelquefois avant jour pour le sacrifice divin, et leurs chefs, leur général même à leur tête, l'intrépide Sonis, bon nombre d'entre eux recevront le pain des forts. Comment ne seraient-ils pas héroïques, ces hommes qui affrontent aussi bien la raillerie que la mitraille, *craignant Dieu et n'ayant pas d'autre crainte* [1] ?

[1] Mon intention n'est point assurément de faire des Vendéens et des zouaves pontificaux autant de saints; j'ai simplement cherché à rendre l'impression dominante que ne pouvait évidemment affaiblir l'arrivée des séminaristes, mais qui était déjà si bien marquée en Italie. Il faut entendre, sur ce point, Mgr Daniel, l'humble et infatigable aumônier des zouaves depuis douze ans, en guerre comme en paix, au milieu des dangereux loisirs des garnisons italiennes comme sous les coups du choléra et sous le feu de l'ennemi. Je dois aussi différents détails à M. l'abbé S. Peigné, missionnaire de l'Immaculée-Conception de Nantes qui, en novembre et décembre 1870, époque où Mgr Daniel, à bout de forces, luttait péniblement contre une cruelle

Et ne dites pas : Au lieu de tant prier ils feraient bien mieux de faire un peu plus leur métier de soldat. Nul mieux que ceux qui prient ne sait utiliser le temps [1], parce que ceux qui prient ne le gaspillent pas au cabaret comme des soudarts ou en équipées à la mode d'Autun comme les *chemises rouges*. Aussi n'y avait-il pas de corps où les manœuvres fussent plus multipliées que chez les zouaves. Ils s'exerçaient même quelquefois en campagne, lorsqu'ils ne rencontraient pas l'ennemi. L'amiral Jaurès en témoigna un jour au capitaine de Couëssin son admiration et sa surprise. Et lorsque viendra le jour des adieux, il dira à ces braves volontaires : « Vous étiez pour le 21e corps un exemple aussi bien qu'une force [2]. »

Mais par suite de leurs qualités mêmes chaque général voulait avoir des zouaves pontificaux et il s'ensuivit un morcellement du corps qui nuisit beaucoup à son action. Ainsi, à Cercottes, il n'étaient que 170. A Loigny et à Auvours le premier bataillon seul fut engagé. Qui ne sent les regrets qu'éprouvaient alors leurs chefs de ne pas avoir le régiment entier sous leur main ?

Vers le milieu de novembre, le 1er et le 2e bataillons, forts chacun de six compagnies, furent attachés au 17e corps, que tarda peu à venir commander le général de Sonis. Le 25, jour du combat improprement désigné par le nom de *combat de Brou*, ils entrèrent les premiers dans le village d'Yèvres, après une lutte d'artillerie qui leur mit treize hommes hors de combat, parmi lesquels le capitaine de Kermoal et le sergent de Saisy. Enfin, le 2 décembre, ils renouvelèrent en quelque sorte à Loigny l'héroïque sacrifice des Thermopyles. Il faut lire dans l'ouvrage du capitaine Jacquemont le récit simple, précis et émouvant de cette fatale soirée. Je me bornerai, pour mon compte, à citer quelques passages du

maladie, fit, avec son confrère, M. l'abbé Martin, toute la campagne de la Beauce jusqu'au départ des zouaves pour Poitiers, comme aumônier auxiliaire du corps de Charette, conjointement avec les deux aumôniers titulaires, les RR. PP. Doussot et de Gerlache.

[1] Nous pourrions en donner comme preuve le général de Sonis, dont le brave capitaine de Gastebois, tué à Loigny, parlait ainsi : « On le voit toujours debout, toujours partout. » *La Campagne des zouaves pontificaux en France*, p. 73.

[2] *La Campagne des zouaves pontificaux*, pp. 127 et 171.

rapport du colonel de Charette. Après avoir indiqué la position des troupes, le colonel ajoute :

« Nous restâmes exposés au feu pendant près d'une demi-heure, jusqu'au moment où mes batteries firent taire celles de l'ennemi. La troupe fut superbe de calme et de sang-froid. Vers quatre heures environ, le général de Sonis arriva au galop et me donna l'ordre de m'apprêter à le suivre avec le premier bataillon et de laisser deux compagnies des Côtes-du-Nord comme soutien aux deux batteries. Il prit avec lui la batterie de mitrailleuses, et, s'élançant à notre tête, il nous dit : « Venez et montrons comment se battent des hommes de cœur. »

» Je dispose immédiatement mon petit bataillon en tirailleurs avec mes réserves ainsi que les compagnies de francs-tireurs de Blidah et de Tours qui nous suivirent, et on se dirigea sur le village de Loigny.

» Il peut y avoir deux kilomètres entre le point que nous occupions et le village. Un petit bois très-fourré, d'une longueur de trois cents mètres et de trente de largeur, se trouve à peu près à deux cents mètres du village, sur la route de Loigny à Terminiers. A peu près à six cents mètres du bois le 45e de marche se trouvait placé en tirailleurs derrière un pli imperceptible de terrain, avec ses réserves à droite et à gauche. »

Ici, le colonel omet de dire, par un sentiment de réserve des plus rares, mais des plus dignes, que ce régiment, complétement démoralisé, était resté sourd à la voix du général et avait refusé de marcher ; l'exemple même des zouaves n'ébranla que quelques-uns de ses soldats qui suivirent et se battirent bien. Les autres demeurèrent couchés et immobiles. Le colonel poursuit ainsi :

« Quand nous eûmes dépassé les lignes de tirailleurs du 45e, le feu ennemi redoubla d'intensité, et un régiment, embusqué dans le petit bois, fit pleuvoir sur nous une grêle de balles. Le bataillon continua sa route avec un calme et un sang-froid admirables, malgré les pertes sérieuses qu'il éprouvait. Jamais mouvement sur un terrain de manœuvre ne fut mieux exécuté. Il aborda le bois à la baïonnette, en chassa les Prussiens, les poursuivit, l'épée dans les reins, jusqu'au village et occupa une vingtaine de maisons.

» J'essayai de me barricader dans ces maisons avec le peu de monde que j'avais sous la main ; mais assailli, de tous les côtés, par des forces tellement supérieures, je fus obligé de battre en retraite. Ce fut le moment où nous perdîmes le plus de monde. *Partis environ 300, 198 sont restés. Sur quatorze officiers présents, dix ont été mis hors de combat.*

» Après avoir passé la ligne du 45e, je m'aperçus bien vite que la lutte était par trop disproportionnée et je cherchai le général pour demander des ordres. Je m'aperçus qu'il était blessé. Au même moment, le commandant de Troussures tombait avec son cheval et le mien était tué. Cela me fit perdre un peu de temps, et je ne pus arrêter mes hommes dans le bois comme j'en avais l'intention.

» Il ne m'appartient pas de faire moi-même l'éloge de mon régiment, et, cependant, pour rendre hommage à la vérité, je dois dire que jamais troupe n'a montré au feu plus de calme, d'intrépidité, de sang-froid. L'attaque a été faite régulièrement, tranquillement, sans presque tirer un coup de fusil ; la retraite s'est opérée de même, et, à cette affaire, les recrues qui composent mon régiment se sont élevées à la hauteur des troupes les mieux aguerries et les plus disciplinées. Je dois ajouter que, *si nous avions été soutenus par mille hommes, la victoire était à nous.* »

Le colonel rend ensuite un juste tribut d'éloges aux mobiles des Côtes-du-Nord, qui perdirent cent dix hommes, et aux compagnies de francs-tireurs de Blidah et de Tours, qui perdirent, entre elles deux, cinquante-huit hommes et quatre officiers.

Je tenais à citer cette page, dont les lignes fermes et sévères contrastent singulièrement, il me semble, avec les emphatiques proclamations garibaldiennes.

M. de Charette ne parle que d'un cheval tué sous lui ; il ne dit pas que, plus tard, combattant à pied, il eut la cuisse traversée par une balle. Ses soldats voulurent l'emporter : « Non, non, mes amis, leur dit-il, à quoi bon vous faire tuer ? Je suis bien ici, et vous, allez encore vous battre pour la France. »

Après le combat, il fut porté par les Allemands dans la ferme voisine de Villours. Le général de Sonis, au contraire, qui avait la cuisse brisée, fut laissé sur le champ de bataille où un Bavarois lui

donna en passant une goutte d'eau-de-vie[1]. Le commandant de Troussures, moins heureux, eut la tête brisée d'un coup de crosse. Mais laissons ces douloureux détails. Qui n'a ouï conter la lutte héroïque dont fut l'objet cette bannière du Sacré-Cœur portant pour devise : *Cœur de Jésus ! sauvez la France !* Qui ne se rappelle cette famille de Bouillé, le père, le fils et le gendre, tous frappés et dont un seul devait survivre ? Lorsqu'on sait combien elle était heureuse et combien étaient heureuses aussi, dans leur famille, dans leurs jeunes unions, presque toutes les victimes de ce sublime combat, on comprend mieux jusqu'où va chez les représentants de notre vieille France l'amour de la patrie[2].

La charge de Loigny fut un trait d'audace sans doute, mais comment ne pas croire qu'on serait soutenu ? Il faut dire aussi que Loigny, pris le matin par nos troupes, contenait encore un certain nombre de chasseurs et de mobiles qui se défendaient héroïquement dans le cimetière. Comment ne pas porter secours à ces braves gens ?

Quelques zouaves, parmi ceux qui pénétrèrent dans les maisons de Loigny, ne purent se retirer à temps et se firent tuer. L'un d'eux, après avoir brûlé toutes ses cartouches, se jeta à genoux pour recevoir le coup de la mort.

J'ai dit que la bataille de Loigny fut livrée le 2 décembre. Le lendemain, le prince Frédéric-Charles repoussait le 15e corps à Chilleurs et toute l'aile droite de l'armée se repliait précipitamment sur la Loire ; Cathelineau et son corps, nous nous le rappelons, furent les derniers à quitter la forêt. Cathelineau passa la Loire à

[1] Le général de Sonis passa la nuit sous la neige et fut relevé, le lendemain, par l'abbé Bastard, aumônier des mobiles de la Mayenne, et l'aide-major Babaud, de la médecine militaire, qui parcouraient le champ de bataille pour porter secours aux blessés. Ils étaient accompagnés d'un soldat, nommé Poulain, ordonnance du docteur, et qui ne quitta le général qu'après sa guérison. *(Renseignements donnés par le général de Sonis.)*

[2] Je voudrais pouvoir citer tous ceux qui payèrent de leur vie l'honneur de cette charge à jamais célèbre ; mais je ne puis que répéter les noms, en trop petit nombre, que donne M. Jacquemont. Ce sont ceux de MM. de Troussures, de Gastebois, de Boischevalier, de la Bégassière, de Verthamon, de Vogué, Velch, de Lagrange, de Mauduit du Plessis, de Barry, de Ferron (Ferdinand), de Bellevue (Jean), Neyron, Le Lièvre de la Touche, Saulnier, Catharin, de la Brosse (Hippolyte), du Bourg, de Suze, Thébaud, Houdet, de Villebois et de Pontourny.

Châteauneuf, la nuit, dans un bac qu'il parvint à établir avec va et vient, malgré les glaçons ; et, après de longues et pénibles marches, d'abord vers Blois puis vers Bourges, il finit par rejoindre Bourbaki. Celui-ci lui fit l'accueil le plus empressé, lui donna un ordre de départ pour l'Est ; mais une dépêche du gouvernement, annulant cet ordre, fit tout à coup diriger le corps vendéen sur le Mans. Pourquoi ce changement subit de destination ? Cathelineau tarda peu à le savoir. L'armée de l'Est allait se trouver en communication avec l'armée des Vosges ; on parlait même de placer sous le commandement de Garibaldi tous les corps de volontaires, et l'on comprit que les Vendéens ne pouvaient jamais regarder les garibaldiens qu'en face ; c'était leur rendre justice.

Arrivé au Mans, Cathelineau reçut pour mission de se porter à Vibraye d'où il devait éclairer le pays entre les deux colonnes mobiles du général Rousseau, opérant dans la direction de Chartres, et du général de Jouffroy, inquiétant les Prussiens jusqu'aux portes de Vendôme. Cette position en flèche, à dix lieues du Mans, n'était pas sans danger. Vibraye, situé dans un fond et facilement accessible par des routes sinueuses et couvertes, n'était pas d'ailleurs un poste facile à défendre. Cathelineau s'établit en conséquence à quelques lieues, dans la forêt de Montmirail où il ne pouvait être surpris. De là, il put exercer avec fruit sa mission de surveillance qui aboutit parfois, il faut le dire, à arrêter les troupeaux que des paysans allaient vendre à l'ennemi.

Enfin, lorsque s'opéra le mouvement concentrique des forces prussiennes, vers le Mans (8 janvier), le corps vendéen sut se replier sans être entamé, et faire subir à l'ennemi, notamment à Vibraye, des pertes sérieuses [1]. De Vibraye Cathelineau gagna

[1] « Le pont n'offrait pour abri qu'un léger parapet à peine élevé de 50 centimètres. Les balles y pleuvaient. Néanmoins la compagnie de la Dordogne du capitaine Philippari et les hommes des deux postes, Loir-et-Cher et Vendéens, y tinrent avec une solidité remarquable et digne de tout éloge. Ce fut avec peine qu'ils consentirent à se retirer sur l'ordre que je leur en donnai. Deux éclaireurs, de Laurrière et du Chazeau, avec une crânerie que je blâmerais si elle n'était pas toujours utile à ceux qui se battent, restèrent, tout le temps, à cheval, au milieu de ce petit pont. C'est très-beau, je leur en fais mon compliment. Je le fais aussi à l'adjudant-major d'Audeville, dont la présence fut un grand encouragement pour tous. » — T. II, p. 121.

Montfort où se trouvait le 21e Corps aux ordres de Jaurès, et, le 11 janvier, au moment où les zouaves pontificaux enlevaient le plateau d'Auvours, lui-même soutenait un combat heureux à Fatines.

Les zouaves avaient perdu trop de monde à Loigny pour n'avoir pas besoin de se reformer une seconde fois. Ils furent dirigés dans ce but vers Poitiers. S'ils n'avaient plus leur colonel, celui *sans lequel nous ne serions rien,* disait l'un d'eux, ils trouvèrent du moins dans le chef de bataillon d'Albiousse, qui prit le commandement du corps, un zèle, une ardeur, disons mieux, une foi qui parvint à vaincre toutes les difficultés. « C'est par un acte de foi, leur disait-il dans un ordre du jour qui mérite d'être lu en entier [1], c'est par un acte de foi que la France est née sur le champ de bataille de Tolbiac ; c'est par un acte de foi qu'elle sera sauvée, et, tant qu'il y aura dans notre beau pays un christ et une épée, nous avons droit d'espérer. Quoi qu'il arrive, *avec l'aide de Dieu et pour la patrie,* restons ici ce que nous étions à Rome, les dignes fils de la fille aînée de l'Eglise. »

Les zouaves étaient arrivés à Poitiers, le 7 décembre, et, dès le 23, le 1er bataillon partit pour aller prendre place dans l'armée du Mans. Le second s'apprêtait à le suivre, sous les ordres mêmes du colonel qui était parvenu à sortir des lignes prussiennes [2] et qui avait hâte, bien que sa blessure ne fût pas encore fermée, de se retrouver en face de l'ennemi, lorsque arriva tout à coup la fatale nouvelle du désastre du 12 janvier. Les zouaves du moins furent de ceux qui purent dire : *Tout est perdu fors l'honneur.* J'ai parlé déjà de leur victoire d'Auvours ; qu'on me permette aujourd'hui quelques détails de plus.

Cette victoire fut précédée, le 10, du combat de Saint-Hubert, dont l'Allemand Roustow, dans sa *Guerre de France,* parle ainsi : — « La 12e brigade, Bismarck, parvint dans l'après-midi à Saint-Hubert. Elle y rencontra les Français et fut *enveloppée dans un long com-*

[1] *La Campagne des zouaves pontificaux en France*, p. 195.

[2] Voir, pour les détails de cette évasion, le récit de M. l'abbé S. Peigné, qui en eut l'idée, en conçut le plan, et, avec le concours du chirurgien-major Challan, en assura l'exécution. Ce récit, intitulé — *Dix jours en mission à travers les lignes prussiennes* — se vend au profit de l'œuvre du monument de Loigny.

bat dans les bois. » Cette masse française qui *enveloppait* la brigade se composait simplement du premier bataillon des *Volontaires de l'Ouest*, d'un détachement de ligne et de deux bataillons de mobilisés bretons, le tout sous les ordres du général Gougeard. Le général, après une fusillade et une canonnade qui fit beaucoup de mal à l'ennemi, ne se trouvant pas néanmoins en force et pouvant être tourné par la route de Paris, donna l'ordre de la retraite. Cet ordre ne parvint pas à deux compagnies de zouaves qui se trouvaient séparées des autres par la route de Saint-Calais. Ces deux compagnies, sous les ordres du capitaine de Fabry, attendirent résolûment l'ennemi et le reçurent, à bout portant, par une vive fusillade. Les Allemands, vingt fois plus nombreux, ripostèrent par un feu terrible qui prenait les Français de face et en travers, sans les faire reculer. Ce combat dura plus d'une demi-heure, puis le capitaine de Fabry, perdant l'espoir d'être soutenu, se replia jusqu'à Yvré, malgré deux corps ennemis, à travers les bois.

Le lendemain 11, les Prussiens parvinrent à s'établir à Champagné et, gravissant les pentes du plateau d'Auvours, finirent par enlever cette clef du Mans aux troupes épuisées et démoralisées de la division Pâris.

Les fuyards envahissaient le bourg d'Yvré et semaient partout l'effroi. Se mettant alors à la tête des zouaves, le général Gougeard s'écria : — « Allons, Messieurs, pour Dieu et la patrie ! le salut de l'armée l'exige. » — Aussitôt les zouaves, suivis de deux compagnies des Côtes-du-Nord et d'un demi-bataillon du Gers, gravissent au pas de charge et sous le feu de l'ennemi, les pentes roides, boisées et accidentées d'Auvours. L'attaque fut tellement violente que les Prussiens, malgré les épaulements que nous avions nous-mêmes élevés et qui devenaient pour eux des forteresses, furent partout réduits à céder. A la tête des zouaves étaient le commandant de Moncuit, mutilé à Castelfidardo, et l'adjudant-major Lallemand, officier d'une haute distinction et du plus brillant courage. La lutte fut surtout acharnée au sommet du plateau ; pendant une heure on se battit corps à corps. Là tombèrent, pour ne plus se relever, les capitaines du Bourg, Bélon et de Bellevue,

l'abbé Fouqueray, etc.[1] Auvours cependant était à nous; mais, à la tombée du jour, les Prussiens faillirent nous tourner par notre droite. Le capitaine Lallemand, les prenant pour des mobiles, leur cria : — *Ne tirez pas, nous sommes Français.* — *Nous aussi,* répondit une voix. Lallemand approche et, lorsqu'il est à quelques pas, on lui crie : — *Rendez-vous!* — *Jamais!* répond l'énergique zouave. Une décharge est dirigée sur lui; il est manqué, puis il ordonne le feu à son tour et l'ennemi se retire.

Le succès était donc complet. Malheureusement les Prussiens furent plus heureux à la Tuilerie qu'ils ne l'avaient été à Auvours, et la panique des mobilisés de Conlie fit perdre, le 12, la conquête de la veille. L'honneur du moins est resté. « Votre premier bataillon s'est brillamment montré, disait, le 11 au soir, le général Jaurès au capitaine de Couëssin. Sans lui les Prussiens seraient peut-être au Mans à cette heure. » J'ai cité ailleurs les paroles du général Chanzy sur l'*héroïsme* des Volontaires de l'Ouest. Enfin le général Gougeard, qui commandait lui-même l'attaque et qui eut son cheval percé de six balles, a écrit qu'il regarderait comme *un éternel honneur d'avoir commandé à de pareils hommes.*

Le combat d'Auvours fut la dernière affaire à laquelle prirent part les zouaves pontificaux, comme le combat de Fatines, livré le même jour, fut aussi le dernier du Corps vendéen. Les deux colonels, Cathelineau et Charette, furent nommés généraux de brigade et, par une distinction plus marquée encore, reçurent chacun le commandement d'un corps d'au moins quinze mille hommes pour la défense de nos provinces de l'Ouest. Ce fut la fin, mais une glorieuse fin.

Les deux volumes du général Cathelineau rappellent par le ton et les détails nos vieilles chroniques. C'est la même foi vive et expansive, la même bonhomie cordiale et énergique, le même sentiment de confraternité sous les armes. Le général n'oublie

[1] Nommons encore, parmi les victimes de l'attaque d'Auvours, MM. de Vaubernier, de Feligonde, de Geoffre, Pelletier, le sergent Lemarié et les deux Fockedey. L'abbé Fouqueray n'appartenait pas au corps des zouaves, mais il lui prêtait les secours de son ministère en l'absence du P. Doussot, fait prisonnier la veille, au combat de Saint-Hubert.

rien de ce qui peut honorer son Corps, mais il n'oublie rien non plus de ce qui peut honorer les autres chefs et les autres corps. Ses reflexions militaires portent un cachet naturel de bon sens. J'appellerai notamment l'attention sur ce qu'il dit de la marche plus que hardie du prince Frédéric-Charles à travers la forêt d'Orléans, avec 45,000 hommes, sans moyen de se développer soit à droite, soit à gauche [1]. Ne peut-on pas se demander ce qu'il fût devenu si les 18e et 20e Corps, au lieu de se replier sur la Loire, l'avaient pris en flanc?

Le livre du capitaine Jacquemont diffère de l'ouvrage du général Cathelineau, en ce que c'est un simple récit et non, comme il arrive souvent au dernier, un recueil de documents. Ce recit n'est d'ailleurs qu'un résumé, mais un résumé clair, précis, rapide et qui offre la lecture la plus attachante.

Ce n'est pas sans consolation que je termine par ces deux ouvrages l'étude de notre dernière guerre, parce qu'ils nous montrent l'honneur, le courage, le dévouement, toutes les vieilles qualités françaises dans leur plus pure expression. Assurément nous retrouvons aussi ces qualités chez les cuirassiers de Reischoffen et de Mouzon, chez les fantassins de Bazeilles, chez les mobiles de de l'Aube à Paris, de la Dordogne à Coulmiers, des Côtes-du-Nord à Loigny et à Auvours, de la Sarthe à Villepion et à Villarceau; mais enfin nulle part nous ne les trouvons plus sublimes. Les Volontaires de l'Ouest et le Corps vendéen ont d'ailleurs cet avantage qu'en général le sacrifice chez eux est plus volontaire et le sentiment qui l'inspire plus nettement accusé. On y crie, comme autrefois, *Dieu et la France!* On y prend pour bannière le cœur de Jésus, comme autrefois l'oriflamme de saint Denys.

Ah! que cette foi antique se répande de nouveau et nous sommes sauvés! Ce ne sont pas les lois qui font les peuples grands et libres, ce sont les mœurs, et il n'y a de mœurs que par la foi. Voilà ce que ne comprirent pas ces habiles législateurs de 89 qui gravèrent, en tête de leurs codes, les *Droits de l'homme* et nous livrèrent ainsi à toutes les exigentes passions de l'homme. Que ces exigences viennent

[1] T. 1er, p. 323.

d'en bas et prennent le nom de *libéralisme* ou qu'elles viennent d'en haut et prennent celui de *césarisme*, ce sont toujours des frères jumeaux, quoique ennemis, et leur lutte incessante n'aboutit qu'à nous faire tomber de révolution en révolution et de despotisme en despotisme.

Au libéralisme, nous devons la constitution civile du clergé, le régime de la Convention, les hontes du Directoire, la captivité et la mort de Pie VI ; nous lui devons ces Chambres de 1828 qui croyaient sauver la société en proscrivant les jésuites, ces Chambres de 1830 qui proclamaient la liberté et asservissaient l'enseignement, ces libéraux de 1845 qui, apprenant les communions de Notre-Dame, disaient : « *Il faut mettre la main de Voltaire sur ces gens-là.* » Nous leur devons ces conseils municipaux d'aujourd'hui qui, toujours au nom de la liberté, prétendent imposer à toutes les familles l'enseignement laïque, c'est-à-dire, ils ne le cachent pas, un enseignement neutre entre le vrai et le faux et, par suite, entre le bien et le mal. Au césarisme nous devons les deux grandes victimes de notre siècle, Pie VII et Pie IX ; nous lui devons l'amour de l'or remplaçant les vieux mobiles, l'égoïsme et le sensualisme gangrenant les âmes et les corps, et partout un abaissement progressif de la pensée.

Tels sont les deux pôles entre lesquels nous oscillons et nous oscillerons en déclinant toujours, tant que nous n'aurons pas remis les choses à leurs vraies places et gravé au-dessus des *Droits de l'homme* les *Droits de Dieu.*

EUGÈNE DE LA GOURNERIE.

LES EXTRÊMES SE TOUCHENT

—

PROVERBE

—

PERSONNAGES :

Mme D'ESTINVILLE.
Mlle ALBERTINE, *sa fille, dix-huit ans.*
M. DESCHARS, *colonel en retraite.*
GEORGES DESCHARS, *son fils, vingt-deux ans.*
UN DOMESTIQUE.

—

La scène se passe dans une station de bains de mer, en Bretagne. Une chambre d'hôtel, simplement meublée; quelques malles et effets de voyage épars; une petite table et une toilette. Sur la cheminée, une pendule, style *rococo,* sous globe; des deux côtés, des giroflées en papier, également sous verrine; aux murailles, quelques lithographies coloriées, représentant des contrebandiers espagnols. Par une fenêtre ouverte, on aperçoit l'intérieur d'un petit port à marée basse, des bateaux à sec, quelques pêcheurs de coques; au loin, les rochers et la mer.

—

SCÈNE PREMIÈRE.

Mme D'ESTINVILLE, ALBERTINE.

Albertine entre gaiement et va donner son front à baiser à sa mère.

Mme D'ESTINVILLE. — Tu te fais désirer, chère enfant. Il paraît que la plage était bien attrayante, ce matin?

ALBERTINE. — Au contraire, maman, j'ai pris mon bain très-court; en deux temps j'ai brassé ma toilette, sans y regarder, j'ai planté mes nattes au hasard. Ma baigneuse m'a rappelée parce que j'oubliais mon ombrelle; mais elle crie encore, et, de mon pied léger, moi je cours pour venir te demander si je suis à ton gré. Vois-tu, maman, quand tu restes dans ta chambre, la grève m'ennuie à mourir.

Mme D'ESTINVILLE. — Et c'est pour cela que tu viens d'y passer deux heures. Où est Mariette ?

ALBERTINE. — Elle rentre avec moi. Si tu savais ce qu'elle vient de me raconter : une chose dont tout le monde parle sur la grève.. Tu sais la haute falaise, là-bas, au delà du phare, celle que M. Johnston, le peintre de Londres, a mise dans sa grande aquarelle et qui a de si jolis tons bleus? Eh bien! figure-toi, maman, qu'une jeune fille, venue ici pour les bains, a voulu ce matin l'escalader. Il y a bien trois cents pieds, et c'est à pic. N'importe! Elle est partie seule et a commencé son ascension, en défiant qui voudrait la suivre. Personne n'a osé. Moi j'admire cela! *(Elle bat des mains.)*

Mme D'ESTINVILLE. — Folle que tu es! Je gage que c'est une Anglaise, qui avait fait un pari. Elles sont d'une imprudence!

ALBERTINE. — Oui, c'est une Anglaise..., une blonde. D'abord elle a grimpé lestement, elle s'accrochait aux angles du rocher comme une jeune chèvre; on lui a crié d'en bas de renoncer à son entreprise : peine perdue, elle escaladait toujours, et fredonnait un air pour montrer qu'elle n'avait pas peur. Tu sais, maman, la mer bat le pied du rocher; la marée montait avec un grand fracas; c'était splendide! Maintenant voici le beau de l'histoire : après avoir gravi une quarantaine de mètres, la jeune fille s'est tout à coup arrêtée, elle a voulu mesurer la distance qu'elle avait parcourue; le vide lui a apparu, il paraît que cela lui a tourné la tête; elle a poussé un cri...

Mme D'ESTINVILLE. — C'est Mariette qui a vu tout cela?

ALBERTINE. — Oui, maman. Mais, attendez, tout est bien qui finit

bien ; et l'histoire finit bien. Au cri poussé, un jeune homme s'élance vers la falaise... un ouragan, un éclair... Il atteint la jeune... Anglaise, lui parle, la rassure, lui saisit la main, l'enlève presque évanouie dans ses bras, et la ramène saine et sauve sur la plage. On dit que sans cet acte de dévouement, la jeune fille, prise du vertige, pouvait...

Mme D'ESTINVILLE. — Oh ! c'est terrible, le vertige ! Et c'est son maître de natation qui a opéré ce sauvetage... aérien ?

ALBERTINE. — Non, maman, un tout jeune homme : vingt-deux ans tout au plus.

Mme D'ESTINVILLE. — C'est plus poétique. Un brun ?

ALBERTINE. — Justement, de beaux cheveux châtains.

Mme D'ESTINVILLE. — Cela devait être. Et tu as vu cela ce matin ?

ALBERTINE. — A peu près. C'est-à-dire Mariette l'a vu et me l'a répété ;il n'est bruit que de cela à la grève.

Mme D'ESTINVILLE. — Mariette brode souvent. Du reste, les bains de mer sont un canevas de romans. Quant aux falaises, Albertine, je ne les aime que dans l'aquarelle de M. Johnston. Maintenant va dire à Mariette de refaire un peu tes nattes ; après cela, elle te suivra, si tu désires te promener. Donne-moi ma tapisserie et les laines qui sont là, dans le tiroir.

ALBERTINE, *donnant un ouvrage de tapisserie commencé.* — Les voilà.

Mme D'ESTINVILLE. — Merci ; à bientôt, Albertine. Et surtout, pas de falaises !

(Fausse sortie d'Albertine.)

ALBERTINE, *revenant.* — Ma chère maman, j'oubliais : on dit encore que la jeune Anglaise est sur le point d'offrir sa main à celui qui l'a sauvée. Est-ce que cela n'est pas aller bien vite ?

Mme D'ESTINVILLE. — Bah ! dans son pays les chemins de fer font trente lieues à l'heure. Mariette est une sotte !

(Albertine sort.)

SCÈNE II.

Mme D'ESTINVILLE, *seule.* — Charmante vraiment! Vive, pétulante, enjouée; dans l'œil, cette intrépidité qui dévoile l'instinct généreux; au front, cette aimable fierté de la dix-huitième année. La soif de l'inconnu, les falaises, la vague qui se brise au pied... C'est splendide! L'imprudence de cette aventurière... bravo! Allons, mademoiselle Albertine, votre mère ne vous dit pas tout ce qu'elle pense de vous!... Décidément, ce bleu est d'un cru! Impossible de l'assortir avec le fond! On est malheureux d'être coloriste: où l'œil du vulgaire ne se formalise de rien, vous songez à marier deux nuances qui vaudront l'une par l'autre, vous vous creusez la tête, et, faute de mieux, il faut en revenir à cette affreuse laine bleue.... à moins de laisser cet ouvrage. Mais que devenir, les mains vides, sous ce soleil perpendiculaire, qui, dans moins de huit jours, nous change en Ethiopiennes? Promener est intolérable. Lire? Tous les livres se ressemblent. Pour moi, je crois toujours lire le même. On ne peut pourtant pas jouer au solitaire!... Une idée! J'envoie proposer un bésigue ou un écarté à quelque baigneur du voisinage. Le premier venu, je le fais enlever, je lui mets les cartes sous la gorge, et le force bon gré mal gré à me rendre ses devoirs... et ses points. La bourse ou la vie, Monsieur!

(*Elle sonne, un domestique entre.*)

LE DOMESTIQUE. — Madame a sonné?

Mme D'ESTINVILLE. — Dites-moi qui occupe la chambre voisine?

LE DOMESTIQUE. — Au six? Un Monsieur âgé.

Mme D'ESTINVILLE. — Et vous l'appelez?

LE DOMESTIQUE. — Je l'appelle le Monsieur du six. Madame veut-elle que j'aille lui demander son nom?

Mme D'ESTINVILLE. — Non. Et dans la chambre à gauche?

LE DOMESTIQUE. — Au huit? Un chanteur en vacances.

Mme D'ESTINVILLE. — C'est juste, j'ai cru entendre une roulade de ce côté. Son nom ?

LE DOMESTIQUE. — Le Monsieur du huit.

Mme D'ESTINVILLE. — Imbécile ! Et le Monsieur âgé a-t-il quelque distinction ?

LE DOMESTIQUE. — Il est décoré, Madame.

Mme D'ESTINVILLE. — Ils le sont tous ; ce n'est pas une distinction, cela. A-t-il quelque chose de plus particulier ? le ton, les manières....

LE DOMESTIQUE. — Madame, c'est un colonel.

Mme D'ESTINVILLE. — Ah ! un colonel !

LE DOMESTIQUE. — En retraite.

Mme D'ESTINVILLE. — C'est lui qui hier, à cinq heures du matin, poussait ce formidable juron...

LE DOMESTIQUE. — Oui, Madame. C'est à moi que Monsieur s'adressait : ses bottes n'étaient pas cirées.

Mme D'ESTINVILLE. — Bien ! je suis renseignée. Portez-lui cette carte.

(*Elle tire d'un petit portefeuille de maroquin une carte de visite, puis, changeant d'avis, elle remet la carte dans le portefeuille.*)

Plutôt, non ! L'incognito me plaît ; vous lui direz que la dame du sept lui fait ses compliments et désire lui parler.

(*Le domestique sort.*)

SCÈNE III.

LA MÊME, LE COLONEL DESCHARS.

LE COLONEL, *dans le corridor*. — Vous dites que c'est ici, à droite ?

LE DOMESTIQUE. — La porte en face, Monsieur.

LE COLONEL, *entrant (la taille haute et droite, la démarche roide, vêtement complet de coutil blanc, le ruban rouge à la boutonnière.)*

Madame (*il salue*), vous m'avez fait l'honneur de m'envoyer vos compliments ; je m'empresse de venir vous présenter mes respects.

Mme D'ESTINVILLE *(à part.)* — Il est bien. (*Haut.*) Merci, Monsieur, ou plutôt, colonel, car je sais votre grade ; pardon pour le sans-façon que je mets à vous inviter. Veuillez prendre cette chaise et vous figurer que c'est un fauteuil. Vous allez, je le sens, me raccommoder avec l'armée, et les colonels en particulier ; je n'en ai jamais connu qu'un dans ma vie : et c'est bien l'homme le plus désagréable, le plus stupide qu'il y ait au monde ! Il est vrai que je ne l'ai jamais vu, mais je le déteste de toutes mes forces.

LE COLONEL. — Madame, c'est trop de bonté.

Mme D'ESTINVILLE. — Vous avez l'esprit de corps. Colonel, je vous dois une explication; la voici : depuis quinze jours que je suis ici, je succombe d'ennui..., je meurs, je suis morte !

LE COLONEL. — Pourtant, la mer est belle, le temps favorable, les excursions...

Mme D'ESTINVILLE. — Bon, si ma santé n'était pas si capricieuse ! mais je ne sors guère de ma chambre, et vous avouerez qu'une chambre d'hôtel, même avec vue sur la mer, finit par devenir une prison. Comme me l'a recommandé mon docteur, je prends les bains sans les prendre. Enfin, cette plage m'ennuie, la toilette m'ennuie, ce soleil ardent m'achève, et, quand j'ai pris ce carré de tapisserie, j'éprouvais, comme Robinson, le désir de voir un visage humain; je vous ai fait prier d'entrer. — Aimez-vous cette laine bleue ?

LE COLONEL. — Madame, je hais le bleu, sous toutes les formes.

Mme D'ESTINVILLE. — Tant mieux, moi je l'adore. Donc, je vous ai fait prier d'entrer ; vous vous exécutez courtoisement, vous avez la politesse des rois, celle qui consiste à ne pas faire attendre. Aimez-vous les cartes ? je me fais votre adversaire, à moins que quelque obligation...

LE COLONEL. — Rien, Madame. Le domestique m'a trouvé tout à l'heure écrivant à mon jardinier, dont une lettre m'apprend certains dégâts arrivés au mur de mon parterre. J'écrirai ce soir, voilà tout.

Mme D'ESTINVILLE. — Allons, vous êtes charmant, colonel; rendez-moi le service d'approcher cette table et d'y jeter ce tapis. Nous sommes dans un campement... à la guerre comme à la guerre; vous le savez mieux que tout autre. Je donne pour un écarté; voici votre jeu, et je tourne trèfle.

LE COLONEL. — Je vous salue, Madame.

Mme D'ESTINVILLE. — Je gage, colonel, que vous devez prendre consciencieusement votre bain.

LE COLONEL. — A onze heures vingt-cinq minutes, chaque jour; sous la vague, six minutes, ni plus ni moins.

Mme D'ESTINVILLE. — L'armée a toujours eu l'esprit exact. Pour moi, j'obéis à mon médecin, et je fais ce que je veux. Croyez-vous à la médecine?

LE COLONEL. — Pardon, Madame, je coupe, et atout. Je ne crois qu'à la chirurgie, parcequ'elle procède par des faits, et que je l'ai vue moi-même faire ses preuves en Crimée, en Italie, et, récemment dans l'Est, sous Faidherbe. Quant aux médecins, ce sont des charlatans patentés, qui font des expériences; notre organisme est pour eux une sorte de bocal où se combattent diversement les principes acides et les principes alcalins. Ils assistent à ce prétendu combat, et nous les payons. Pour moi, Madame, sceptique par tempérament, je crois génralement à ce que je touche, et je m'en suis trouvé bien jusqu'ici. Vous souriez... Eh! mon Dieu! les utopies courent le monde et ne le rendent pas heureux. Mon éducation a été positive; des faits, des faits... l'esprit éminemment pratique... Pardon, Madame, je manque le point. Le fait seul ne nous gouverne-t-il pas? Au delà mieux vaut ne rien voir que de s'embarrasser de ce bagage inutile qui s'appelle doctrines, systèmes, poésies, etc. L'imagination est toujours la folle du logis,

et le vice de notre éducation est de lui donner trop de place. Ne voit-on pas aujourd'hui de jeunes enfants, quittant à peine le duvet de leur berceau, qui vous récitent du Virgile ou du Lamartine avant de se douter qu'un parallélogramme n'est pas la même chose qu'un triangle?.

Mme D'ESTINVILLE. — Mais c'est tout simplement affreux, ce que vous dites-là, colonel! Nos doctrines, que vous appelez systèmes, contiennent tout le problème de notre existence, nos droits, nos espérances, et, par conséquent, nos consolations. La poésie est un langage au dessus du langage quotidien, l'expression de tous nos sentiments généreux. Ce n'est pas toujours la vie, d'accord, mais c'en est l'idéal.

LE COLONEL. — Dites plutôt l'illusion. Oui, l'illusion, — Madame, veuillez couper, — l'illusion, c'est-à-dire le faux, le merveilleux, le vague, l'insaisissable, l'utopie, comme je vous le disais tout à l'heure. Je renverse tout cela d'un revers de main, pour ne conserver que le vrai, le positif, le pratique. La géométrie, la statistique seraient pour moi les bases d'une bonne éducation; l'esprit y trouverait de saines jouissances dans des déductions exactes, précises, dans des solutions carrées, exemptes de mécomptes et de déceptions. Le beau est la splendeur du vrai; c'est-à-dire qu'il est dans l'exact. Qu'il y a-t-il de plus beau que de se demander *pourquoi*, et de se répondre à soi-même *parceque*... Exemple : Pourquoi la chaleur, dont la propriété est de dilater les corps, est-elle aussi l'agent nécessaire à la cohésion moléculaire du fer dans les divers procédés de cémentation?

Mme D'ESTINVILLE. — Vous avez été employé dans les forges?... Me diriez-vous maintenant, colonel, comment vous laissez prendre votre roi de cœur par un sept d'atout, si bien que de ce pas je cours à la vole?...

LE COLONEL, *poursuivant*. — C'est précisément à l'aide de la dilatation, produite par le calorique...

Mme D'ESTINVILLE. — Grâce, monsieur, je suis carbonisée! Je concède qu'avec une batterie galvanique, chargée de solutions

pratiques comme celle-ci... Nous aimons les extrêmes, je le vois. Soit. D'abord, moi, je suis incorrigible. Le réalisme est fastidieux, l'immatériel au contraire occupe des sphères élevées où l'essor est libre, et, dans ce monde idéal, la poésie, — une fée, Monsieur, — habite un palais de marbre rose. L'art, rayonnement du beau, en habite un autre. Cela ôté, nous dépérissons sur des ruines, nous végétons terre à terre. Votre heureux procédé emprunté au calorique m'autorise à vous citer, aussi moi, un exemple : hier, je me fais conduire en voiture au pied du moulin à vent, que vous apercevez là-bas. Sur le tertre où il est planté, je m'assieds un instant; le meunier apparaît, l'air dispos, le bonnet enfariné sur l'oreille; je pense au meunier de Sans-Souci dont un poète nous a buriné la physionomie, et je dis : « Ce pauvre homme, avec son moulin, sa farine et son bonnet, sait être heureux de peu. Il a su éviter les milieux trop élevés, et, partant, moins calmes. Il n'est pas descendu jusqu'à la ville, il ignore la science, néglige la politique, et vit au jour le jour; d'où que vienne le vent,

Il y tourne son aile, *et puis* s'endort content.

Le meunier rentré, deux enfants passent au pied du moulin ; une gouvernante les accompagne, — deux petites filles, blondes comme les blés, — trois ans et quatre ans, au fichu de point d'Angleterre. Elles s'approchent et je leur demande la grâce de les embrasser. L'une se jette en folâtrant dans mes bras ; elle secoue ses boucles de cheveux autour de son cou ; son regard bleu foncé est suave et enjoué. L'autre, tout aussi charmante, est moins expansive ; dans son grand œil noir il y a moins d'enjoûment, plus de flamme ; sur son front veiné de bleu court déjà la volonté, adoucie cependant par je ne sais quoi de mélancolique. Je reviens... Ces deux enfants me font rêver. Marie, — le regard bleu, — aura du bonheur à pleines mains ; Marthe, — les yeux noirs, — est prédestinée à la souffrance. — Marthe, croyez-moi, restez toujours enfant! — Voilà colonel, ma promenade d'hier. Voyons ce que vous dites?

Le colonel. — Je dis, Madame, que vous avez oublié de marquer le roi que vous venez de tourner. Je dis que j'ai en mains la dame, le valet, le dix, et que vous êtes battue. Voulez-vous une revanche?

Mme D'ESTINVILLE. — Avec plaisir, mais ne m'enlevez plus au jeu, ou je vais croire que l'exposé de vos théories n'est qu'un piége, pour mieux annuler mes atouts.

LE COLONEL. — Sur l'honneur, je pense tout ce que j'ai dit.

Mme D'ESTINVILLE. — Tant pis.

LE COLONEL. — Madame, c'est à vous de donner.

Mme D'ESTINVILLE. — Merci.

LE COLONEL. — Le but que je poursuis, c'est de m'élever au-dessus de tous ces points neutres qui entravent le mécanisme social. Aux gens qui gaspillent le temps en polémiques creuses, je dis : Butors ! A ceux qui se passionnent, chaque jour, sur les questions vaines qne traite leur journal, je crie : Imbéciles ! La politique, en effet, n'est-elle pas le buisson le plus épineux où l'imagination puisse nous lancer ? Ici, pas une idée, des illusions. Les uns regardent sans cesse derrière eux, les autres échafaudent l'avenir. Double erreur ! Moi, je crois au gouvernement de tous par tous.

Mme D'ESTINVILLE. Ah ! Monsieur, nous ne nous entendrons pas : vous courez aux extrêmes.

LE COLONEL. — Alors, Madame, veuillez me dire quel meilleur régime...

LOÏC PETIT.

(*La fin à la prochaine livraison.*)

PETITS POÈMES VENDÉENS

LA HACHE

A M. AUGUSTIN COCHIN,

DE L'INSTITUT.

I

Sur les blés déjà mûrs, les arbres et les plantes,
Le soleil de juillet lance ses dards cuisants :
Plantes, feuilles, moissons s'affaissent, nonchalantes ;
Les oiseaux sont muets sous ces rayons pesants.

Seule, au creux d'un buisson quelque cigale crie ;
A l'ombre, aux bords des prés s'endorment les troupeaux.
Nul bruit dans le village ou dans la métairie :
La nuit ne couvre pas un plus profond repos.

Cependant à travers la campagne embrasée,
Le pied ferme, léger, sous cet air écrasant,
Comme si c'était l'heure où perle la rosée,
Le long des chemins creux, s'avance un paysan.

Cet homme, qui parcourt ainsi tout le Bocage,
Sous ce chapeau si large et ces cheveux si longs,
Porte des traits où luit la pleine fleur de l'âge,
De nobles traits, hâlés au labeur des sillons.

Vide est la panetière et vide aussi la gourde,
Qui près de ce fusil pendent à son côté.
Malgré sa lassitude et cette chaleur lourde,
Il s'avance toujours d'un pas précipité.

Ah ! cet élan, ce vol, à son toit le ramène !
Quelques instants encore, il touchera le seuil,
Le seuil qu'il a franchi depuis une semaine,
Y laissant à sa place et l'angoisse et le deuil.

Il songe — et de bonheur a tressailli son âme —
Aux chers êtres qu'il va tant serrer sur son cœur :
Le père à cheveux blancs, et les fils, et la femme,
Qui pleurent, le croyant mort et non pas vainqueur.

Lui, fier, il leur fait voir ses habits en désordre ;
La poudre qui noircit ses lèvres et ses mains...
Des cartouches ! combien n'en ont-ils pas dû mordre,
Pour battre et pour chasser tous ces républicains !

Le fusil se repose au clou comme naguère ;
Plus de sang : c'est le tour de l'agreste combat ;
Plus d'hommes à frapper, mais des épis sur l'aire,
Et les sons du fléau qui sans trève s'abat.

Et l'amour en son âme éteint presque la haine...
A son regard perçant, tout à coup, devant lui,
Au sommet d'un vallon que couronne un vieux chêne,
Dans l'azur un point d'or sur une flèche a lui.

Salut, clocher natal ! et toi, salut, ô ferme,
Dont la rouge toiture est si plaisante à voir !
Il a bien mérité d'atteindre enfin le terme,
Celui qui vers vos murs marche depuis le soir !

Il résiste pourtant au désir qui l'entraîne :
Sous un bouquet de bois — coudrier, saule, ormeau —
Une onde intarissable, une étroite fontaine,
Coupe où se peint le ciel, jaillit pour le hameau.

Une antique statue est là, Vierge naïve
Pressant l'Enfant Jésus contre son chaste sein,
Dans la paroi du roc d'où distille l'eau vive,
Groupe aimé qui rayonne au fond du clair bassin.

Le soldat s'agenouille au bord frais de la source,
Posant chapeau, fusil sur l'herbe du chemin.
Celle qui protégea sa périlleuse course,
Il la salue..., et l'eau ruisselle de sa main.

O délices ! vers elle il a penché sa bouche...
Mais des Bleus, à l'affût dans le bouquet de bois,
S'élancent, en poussant une clameur farouche,
Et dix étaux vivants l'étreignent à la fois.

II

Aux abords du village et près du cimetière,
Un arbre de la croix, planté dans le granit,
Montre ses bras sacrés à la paroisse entière ;
Connu des plus anciens, la mousse le jaunit.

C'est là, sous ce calvaire où pria son enfance,
Saint gibet qu'il honore à l'égal d'un autel,
Qu'ils mènent le captif, poings liés, sans défense :
Pour rendre un jugement quel lieu plus solennel !

Le captif vous atteste, éponge, clous et lance :
Défenseur de Dieu même, il n'a pas de remord.
La voix du chef s'élève au milieu du silence :
— « Pris le fusil en mains, tu mérites la mort...

» Mais tu peux, ô *brigand*, te soustraire à nos armes :
» Nous t'offrons un moyen, un seul ! » — « Dites, lequel ? »
Et le condamné tend ses yeux remplis de larmes
Vers le champ qu'il sema, vers le toit paternel.

Sur un signe du chef, un des Bleus lui détache
Les mains que meurtrissait la corde aux nœuds étroits.

— « Pour obtenir ta grâce, eh ! bien, prends cette hache,
» Et d'un coup vigoureux abats-nous cette croix ! »

Le chrétien a saisi la hache redoutable ;
Son bras, comme un bâton, l'enlève et la brandit ;
Puis sur le piédestal — trahison lamentable ! —
S'élance, d'un seul bond, s'élance le maudit.

Le maudit !... écoutez sa grande voix qui vibre :
— « Que nul de vous n'insulte à ce bois consacré,
» Sinon, je l'étends mort sous ce fer d'homme libre...
» Jusqu'au dernier soupir, croix, je te défendrai !... »

Sur l'acier qu'il tient haut la lumière flamboie.
Impassible, immobile, il regarde, il attend :
Sa face resplendit d'une sublime joie...
Et les Bleus, stupéfaits, hésitent un instant.

Mais la fureur du chef s'exhale en cris de rage :
— « Ce bandit vous effraie, ô femmes ! ô couards ! »
Et les exécuteurs, s'excitant au courage,
Assaillent, vingt contre un, la croix de toutes parts.

De toutes parts le fer l'attaque... il le repousse ;
Et sabres et fusils la hache brise tout ;
Mais son bras s'affaiblit, mais le tranchant s'émousse...
Il embrasse la croix, — sanglant, vaincu, debout !

— « Il en est temps encor : pour vivre, abats ce signe,
» Bois pourri que dressa la superstition... »
Baïonnettes au cœur, le Vendéen s'indigne :
—« Ce signe ! c'est celui de ma rédemption !

» Jamais je n'abattrai ce bois que je révère !... »
— « Eh ! bien, meurs, puisque rien ne peut te convertir. »
On le frappe, on le perce, on le cloue au calvaire...
— Jésus ! ouvre le ciel et reçois ton martyr !

EMILE GRIMAUD.

LES CONFÉRENCES DU CERCLE CATHOLIQUE

DE NANTES

Nous nous sommes engagés à revenir sur nos Conférences littéraires du Cercle catholique nantais, et nous avons plaisir à tenir cette promesse. Ce n'est point un compte rendu de ces Conférences que nous voulons entreprendre, besogne assez fastidieuse d'ordinaire; ce n'est point l'exemple parfait d'une institution arrivée à maturité que nous comptons donner. Non, nous venons simplement raconter ce que nous avons fait, et dire le but que nous nous sommes proposé. On peut faire autrement, sans doute, mieux peut-être; mais ce qu'il importe de constater, c'est qu'on peut *faire quelque chose*, c'est que nos provinces, tenues en si grand mépris par la capitale de l'intelligence et du goût, c'est que nos villes, où l'on s'occupe malheureusement si peu des choses de l'esprit, sont capables d'un remarquable élan, pourvu qu'on les réveille et qu'on leur donne l'impulsion. Nous avons essayé et nous pouvons dire, non avec orgueil, mais avec joie, que nous avons réussi.

Grouper, tous les quinze jours, souvent toutes les semaines, cinquante à soixante jeunes gens, au milieu desquels on remarque, souriant paternellement à leurs efforts, les hommes les plus respectables de la ville, appartenant à l'Eglise, à la magistrature, au barreau, à la médecine; tantôt mettre en présence deux de ces jeunes hommes studieux, qui ont des opinions divergentes sur une question prêtant à une loyale et paisible discussion; tantôt offrir à cet

auditoire d'élite l'attrait d'une causerie faite par un homme spécial et apportant, sous une forme qui n'a rien de pédagogique, les plus profitables enseignements : n'est-ce pas là de la vraie décentralisation littéraire?...

Et, quand cette décentralisation est accomplie par une réunion d'hommes qui montrent à découvert leur front marqué du signe de la croix et qui prennent pour titre celui de *catholique*, n'est-ce pas faire en même temps une œuvre utile à l'Eglise, et, par suite, à la société?

Un causeur élégant autant qu'aimable, notre excellent ami M. Alfred Lallié, a bien voulu nous consacrer les derniers jours que lui laissaient ses devoirs législatifs et ouvrir la série de nos Conférences par une étude succincte sur *les Historiens de la Révolution*.

Sa conférence a pu servir d'utile indication pour ceux qui veulent se livrer à l'étude approfondie de l'histoire de la Révolution, en même temps qu'elle aura tenu lieu, pour ceux qui n'ont pas le loisir de creuser ce sujet, de connaissances plus complètes sur le genre, les qualités et les défauts de chaque historien. Mme de Staël, M. Thiers, Lamartine, M. Michelet, M. Louis Blanc, M. Granier de Cassagnac, ont été successivement passés en revue.

M. Lallié a donné, sur l'œuvre de Louis Blanc notamment, les détails les plus curieux. Avec cette science et cette patience d'investigation qui le caractérisent, M. Lallié s'est attaché à comparer certains passages de Louis Blanc aux sources auxquelles il a puisé; et l'on arrive ainsi à constater que cet historien pernicieux a le triste talent de paraître respecter la vérité, tout en la défigurant : citations tronquées ou détournées du sens auxquelles elles s'appliquent, tous les moyens lui sont bons, et sa mauvaise foi est évidente.

Dans le même ordre d'idées, mais sous une tout autre forme, signalons la conférence remplie par la lecture du *Dialogue des vivants et des morts*, de M. Edmond Biré, dialogue intitulé : « Les Tracasseries de M. Mortimer-Ternaux. » Nos lecteurs ont pu apprécier cette œuvre de fine et mordante critique qui, pour beaucoup, a été toute une révélation. Qui aurait cru, en effet, avant que Napo-

léon III ait eu l'ingénieuse idée de publier la correspondance de son oncle, qu'il fallût aller chercher l'histoire du premier Bonaparte ailleurs que dans le livre de M. Thiers ?

Le Cercle a eu la primeur de ce *Dialogue*, et celui-ci a encore gagné à la façon dont il a été lu. Mais nous nous arrêtons, car nous ne pourrions, dans ce recueil, faire à notre aise l'éloge du lecteur, qui était M. Émile Grimaud.

Il nous faudra pourtant bien parler de M. Émile Grimaud, à peine de passer sous silence une conférence tout entière, et nous ne le pouvons, car il s'agissait d'un poète aimé de nos lecteurs, qui serait connu et admiré de toute la France, si cette décentralisation à laquelle nous travaillons eût existé. Nous voulons parler de M. Émile Péhant, l'auteur de *Jeanne de Belleville*, qui va prochainement, sous le titre de *Jeanne la Flamme*, ajouter une nouvelle page à cette touchante épopée. Ce sont quelques feuillets détachés de ce poème inédit, ceux mêmes publiés ici, que nous a lus M. Émile Grimaud, et nous eussions voulu que l'auteur pût y jouir des applaudissements si mérités qui ont accueilli ses beaux vers.

Mais le principal attrait de cet entretien a résidé dans les détails tout intimes que l'amitié qui lie M. Émile Grimaud à notre barde breton lui a permis de nous donner sur la vie de M. Émile Péhant. Rien de plus intéressant que la lutte de ce jeune homme contre les difficultés matérielles qui arrêtaient l'essor de son génie. A dix-neuf ans, il avait déjà publié un volume de sonnets qni attirait l'attention des plus grands poètes de notre époque ; et cependant, obligé de se faire une position dans la vie, M. Émile Péhant est resté trente-cinq ans sans rien écrire, attristé, mais non découragé, courbé par le sort, mais non brisé. Un jour, sa muse s'est réveillée, et nous a donné ces *Chansons de geste* qui font battre nos cœurs bretons.

Quel courage il a fallu à cet homme pour surmonter, à vingt ans, les tentations que lui offrait son génie même ! Combien, attirés par le même mirage, se sont lancés dans la bohême littéraire, où ils ont épuisé leur corps et leur âme ! M. Émile Péhant a cherché la consolation dans le travail et la vie de famille, et, à l'âge où l'homme

décline d'ordinaire, il s'est révélé fort comme au temps de sa jeunesse.

M. Émile Grimaud a su faire aimer l'homme à ceux qui déjà aimaient le poète.

Entraîné par l'enchaînement des idées, nous avons omis la seconde conférence, dont a bien voulu se charger notre honorable président, M. Léon Bureau, ajoutant ainsi un nouveau titre à l'affection des membres du Cercle, qui ne perdent pas une occasion de la lui prouver par une confiance illimitée.

M. Léon Bureau est d'une famille de savants. Frère d'un naturaliste distingué, il est lui-même un érudit aussi remarquable que modeste, et, s'il consentait à mettre au jour ses travaux de linguistique, ceux-ci auraient certainement un grand retentissement.

Le sujet dont il avait fait choix était « l'histoire de l'écriture. » Faut-il vous avouer, ami lecteur, qu'au premier abord, le titre n'a semblé à personne bien séduisant ? Il y avait même presque de quoi effrayer, et chacun de voir danser, dans son imagination, des légions fantastiques d'hiéroglyphes, de caractères cunéiformes, de figures bizarres de toutes sortes.

Toutes ces choses, en effet, ont passé devant nos yeux, mais non sous la forme d'un cauchemar : bien plutôt comme les merveilles d'un conte des *Mille et une nuits*, tant il est vrai qu'il suffit d'être plein de son sujet pour donner de l'attrait aux travaux les plus arides. Nous avons assisté à ce moment où Dieu donna le langage au premier homme, en même temps que la parole ; nous avons suivi les discussions des savants sur l'origine de l'écriture, qui, elle, a fort bien pu ne pas être un don du Créateur, mais le résultat d'essais progressifs. Nous avons fait connaissance avec les intéressantes familles d'alphabets, groupés d'après l'ordre et le nom des lettres, ordre qui est parfois du désordre, comme dans notre alphabet, où consonnes et voyelles, labiales et dentales, gutturales et palatales, se croisent et s'entrechoquent comme une volée d'écoliers, échappés à la surveillance du maître. Et cependant, chose merveilleuse, M. Bureau croit pouvoir indiquer la cause de cette bizarrerie, et en remontant bien haut, bien haut, chez une langue,

pour le moins cousine germaine de l'hébreu, on peut supposer que nos lettres (qui ont, en effet, le même ordre que celles de l'hébreu) formaient une phrase mnémonique, pour les mieux caser dans la cervelle des bambins du temps. Le sens s'est perdu, l'ordre est resté.

Que n'avons-nous la place de retracer les curieux détails que nous avons entendus sur l'écriture des Chinois, comprenant non moins de 42,718 signes, mais, fort heureusement, remplacés dans l'usage par une série de signes moins effrayante ? Que ne pouvons-nous parler des belles peintures de l'écriture figurative mexicaine ?

Et ces images diverses, échauffées par l'amour, par la passion véritable avec laquelle l'orateur les exposait, communiquaient à tous l'enthousiasme de M. Bureau. Il semblait que ce nous fussent choses familières, et quand, au bout de deux heures, qui se sont écoulées pour tous sans la plus légère fatigue, nous avons repris la route du logis, nous étions quasi convaincus qu'il n'y a pas d'étude plus attrayante que celle de l'alphabet... Je le crois encore; mais il faut être de la force de M. Léon Bureau.

Une étude spéciale, qui a excité aussi le plus vif intérêt, est l'étude de la gravure à l'eau-forte, que M. Octave de Rochebrune a eu l'extrême obligeance de venir faire devant nous. La présence seule de l'éminent artiste vendéen, dont chacun connaît et possède les œuvres, toutes animées du souffle patriotique et religieux qui leur donne un si grand caractère, était un événement pour le Cercle. Mais, entendre ce maître autorisé exposer les procédés de son art, développer ses vues sur toutes les questions touchant à la gravure et à l'architecture, c'est une de ces bonnes fortunes que ne peuvent trouver d'ordinaire qu'à Paris les amateurs des jouissances intellectuelles.

Ici, plus que jamais, nous regrettons le manque d'espace, qui ne nous permet pas de résumer d'une façon complète l'ensemble de cette conférence. C'est qu'en effet, le cadre était vaste, et, dans une seule soirée, M. de Rochebrune n'a pu lui-même qu'effleurer son sujet, dans plusieurs de ses parties.

Ce qu'il a traité d'une façon plus complète, c'est la partie, en

quelque sorte, didactique, sur l'art de graver à l'eau-forte. M. de Rochebrune nous a introduits par la pensée dans son atelier, et là nous avons suivi les opérations successives qui concourent à la perfection d'une gravure, depuis la préparation de la plaque, jusqu'au tirage des épreuves. Nous avons assisté à tous les ennuis de l'artiste, entravé par les *progrès* de l'industrie moderne, ne produisant que du cuivre de mauvaise qualité, du vernis qui s'écaille, du papier qui boit, de l'encre qui ne fait pas noir ; — aux difficultés qui l'assaillent, ne pouvant, à moins d'une grande habitude, être maître des effets qu'il veut obtenir, et qui varient suivant la multiplicité des traits, leur croisement, etc., sans qu'on puisse même assigner à ces bizarreries de règle fixe et de cause certaine ; — aux angoisses, même, qu'il éprouve, quand, la plaque plongée dans le bain corrosif, il attend, montre en main, que le cuivre soit suffisamment attaqué, et se demande si, en quelques instants, le travail de plusieurs mois ne va pas être perdu. Ici, en effet, les plus minutieuses précautions doivent être prises : selon l'état de la température, la morsure se fera en dix minutes, ou il lui faudra plusieurs heures pour atteindre la profondeur nécessaire.

Ensuite, M. de Rochebrune a tracé rapidement l'histoire des aquafortistes qui ont reproduit des œuvres d'architecture ; puis il a indiqué à grands traits ses idées sur l'architecture en France, ouvrant à ses auditeurs les aperçus les plus larges et les plus nouveaux. Malheureusement l'heure avancée l'a forcé d'emprisonner sa pensée dans d'étroites limites ; mais il nous a laissé l'espérance de le voir reprendre ce sujet dans une autre conférence, promesse qui a été accueillie avec joie et que nous comptons bien lui rappeler.

Ce qui tenait surtout l'assistance sous le charme, c'est le sentiment artistique, poussé au plus haut degré, qui perçait dans chacune des paroles de l'orateur. M. de Rochebrune s'est fait lui-même ce qu'il est, sans maître, même pour ce qu'il y a de plus matériel dans son art : c'est ce qui explique l'originalité puissante qui frappe dans ses œuvres. Toutes ses réflexions révélaient ce sentiment exquis qui se manifeste dans les plus petites choses.

Nous garderons longtemps le souvenir de cette charmante soirée, et M. de Rochebrune n'avait pas besoin, pour qu'il se perpétuât, du splendide cadeau qu'il a fait au Cercle, en lui laissant trois de ses plus belles eaux-fortes.

Nous avons hâte d'aborder les conférences à deux, sur une question controversée, forme adoptée de préférence au Cercle catholique de Paris, et que nous croyons devoir être très-encouragée parmi nous. Ce genre de conférences est propre à mettre en lumière des aptitudes spéciales, esprit de controverse, habileté d'argumentation, promptitude à la réplique. Puis une discussion générale est ouverte, après que les deux adversaires ont combattu ; ce qui donne à la conférence une physionomie particulière, pleine d'animation. Enfin, la question est résolue par un vote de tous les membres présents, ne plus ne moins que s'il s'agissait d'une proposition capitale soumise à l'appréciation de graves législateurs. Ce qui se fait avec une franche gaieté, qui n'exclut point la conviction.

La première question ainsi traitée a été celle de la *Guerre de sécession aux États-Unis.* « Le Sud avait-il le droit, dans les circonstances données, de se séparer du Nord ? » Grave question, comme on le voit, qui a menacé le monde d'une conflagration générale, et qui, ces jours derniers encore, semblait près de servir de prétexte à la vieille rancune de Jonathan contre John Bull ; question qui, par la façon dont elle s'est posée, a eu le singulier destin de mettre les partisans ordinaires du droit traditionnel contre les hommes qui voulaient maintenir l'intégrité de leur charte, et les partisans des droits du peuple contre ceux qui prétendaient se séparer par l'insurrection ; de ranger les catholiques, dont toutes les croyances sont synonymes de liberté, du côté des Sudistes, combattant pour le maintien de l'esclavage, et les libres-penseurs, ces faux bonshommes de la liberté, du côté des confédérés, qui prétendaient déraciner ce dernier vestige de la barbarie. Le *Correspondant* fit à peu près seul exception.

Il est vrai qu'il est ressorti des discours de MM. Pierre Pichelin et Paul Puget, soutenant, le premier la cause du Sud, le second la cause du Nord, que les habitants de cette dernière partie des États-

Unis avaient uniquement en vue, dans cette guerre, la sauvegarde de leurs intérêts. Il n'est guère possible de se laisser prendre à la couleur philanthropique qu'ils lui ont voulu donner, quand on réfléchit qu'ils ont commencé par vendre un bon prix aux habitants du Sud ces pauvres nègres sur le sort desquels il s'apitoyaient tant plus tard ; moyen assurément peu méritoire d'abolir chez eux-mêmes l'esclavage.

Cette discussion, véritable tournoi, vaillamment et brillamment soutenu de part et d'autre, a amené une mêlée générale, à armes courtoises, bien entendu. Les tenants du Nord ont été battus, et lorsqu'on en est venu au vote, les voix qui ont proclamé le droit des fédéraux à se séparer l'ont emporté du double sur celles de leurs adversaires.

L'autre conférence, analogue dans la forme, mais non dans son objet, a vu discuter la question brûlante et pleine d'actualité de *l'Instruction obligatoire*. M. Henri Couëtoux, jeune étudiant en droit, dont les débuts dans l'art oratoire promettent beaucoup, s'était chargé de l'aride tâche de soutenir une opinion peu en faveur parmi les catholiques. Il nous a bien démontré que, si l'instruction était toujours religieuse, ce serait chose fort désirable que pas un enfant ne restât dans l'ignorance ; mais a-t-il prouvé que la chose fût praticable, de façon à respecter la liberté de conscience du père de famille, ce bien le plus précieux de tous? A-t-il même établi le droit, en théorie, de la société, à contraindre le père qui ne veut pas faire instruire son fils, quand elle se trouve désarmée devant le même père, s'il entend ne pas enseigner la religion à ses enfants ?

En tout cas, il n'a eu l'heur de convaincre personne, et, quand le moment du vote est arrivé, seul il s'est levé timidement, pour ne pas abandonner sa thèse.

Si nous n'avons point parlé de son contradicteur, M. Reneaume, ce n'est pas que son discours n'ait été remarquable à tous les points de vue. Loin de là : il forme une étude si complète sur le sujet, que nous comptons le publier dans cette Revue. Nous espérons que ce sera pour le prochain numéro.

Remercions, en terminant, M. l'abbé Teulé, qui nous a fait la

dernière conférence sur *l'Importance des études historiques au point de vue chrétien.* Montrer que les catholiques doivent étudier l'histoire avec confiance, parce qu'ils peuvent être sûrs que jamais l'histoire ne se retournera contre eux, puisqu'ils possèdent la vérité, telle est l'idée qu'a développée le savant professeur de l'Externat. On voit que la source était féconde. Aussi M. Teulé n'a-t-il pu l'épuiser ; mais il nous a promis de compléter ce premier entretien.

A l'heure où vous lirez ces pages, M. Anatole Joyau nous aura fait sa conférence sur *la Musique populaire,* et peut-être M. du Dot, sur *la Décadence littéraire.* Vous le voyez, ami lecteur, nos conférences ont été nombreuses et variées. Quelques-unes, assurément, n'auraient point été déplacées dans ces réunions où l'on va écouter les maîtres de la parole ; toutes ont procuré plaisir et profit à ceux qui les ont entendues.

LOUIS DE KERJEAN.

NOTICES ET COMPTES RENDUS

LE SECOURS DU MALADE, par Mme Le Lasseur-Perier, avec une eau-forte par M. Octave de Rochebrune. Approbations de NN. SS. de Nantes et d'Orléans. — Un vol. petit in-18, avec titre rouge et noir. Paris, Lesort, rue de Grenelle-Saint-Germain, 3. Prix : 3 fr.

Mgr de Nantes dit à l'auteur de ce charmant ouvrage : « La classe de lecteurs à qui vous vous adressez, trouvera dans ces douces pages une force et une santé. Elle y apprendra à utiliser la grande épreuve de la vie. » Mgr d'Orléans lui écrit de son côté :

Versailles, 18 janvier 1872.

MADAME,

Vous avez souffert, et avec la foi, la patience, la résignation chrétiennes : je comprends que vous ayez songé à faire un livre pour ceux qui souffrent, afin de leur apprendre ce que la douleur vous a enseigné, et de leur ouvrir les sources où votre âme a puisé elle-même.

Et d'abord, ce qui me touche dans votre livre, laissez-moi vous le dire, Madame, c'est la pensée même qui vous l'a inspiré. Quelle charité d'avoir songé à ceux qui souffrent ! Car qui s'en inquiète, sur la terre? La douleur importune, on en fuit le spectacle, on va à d'autres pensées. Et pourtant ceux qui souffrent ici-bas, et portent ce joug pesant des enfants d'Adam, n'est-ce pas le plus grand nombre ? Car qui peut se flatter de toujours éviter la douleur ? Un jour ou l'autre, elle nous visite, et c'est alors que Dieu voit ce que vaut chacun; car la douleur est ce qui révèle le mieux le fond des cœurs. Et quoique nous soyons condamnés ici-bas aux maladies et aux larmes, cependant combien tous nous sommes faibles devant la Croix ! Combien nous avons besoin pour la porter du secours d'en haut! Une des choses les plus belles dans le Christianisme, c'est le traitement divin qu'il applique à la douleur. Il en sait l'origine, il en dit le sens, il en révèle le prix; seul il a le trésor des consolations vraies qui donnent la force de l'accepter, et quelquefois même de l'aimer.

Connaissant donc toutes ces choses par votre longue expérience, vous avez voulu les enseigner à d'autres et mettre sur leurs lèvres les paroles que vous-même, si souvent, avez dites à Dieu, et qui vous ont fortifiée et consolée. J'espère que les âmes qui liront ces pages y trouveront l'arome que vous avez voulu y répandre. Et quand vous n'auriez fait que de leur apprendre cette seule chose, le secret de prier en souffrant, vous leur auriez apporté encore le plus grand bien qu'on puisse accorder à un malade; car, tourner une âme vers la prière, c'est par là même la faire monter dans les régions de la lumière et de la force, de la consolation et de la paix.

Veuillez agréer, Madame, tous mes bien dévoués hommages en N.-S.

† FÉLIX, évêque d'Orléans.

N'oublions pas, au nombre des mérites de ce petit livre, de signaler la *pieuse* eau-forte dont M. Octave de Rochebrune l'a enrichi. Sur la mer en furie, sous le ciel où éclate la foudre, les vaisseaux fatigués par la tempête — symboles des malades battus par la souffrance — s'efforcent de regagner le rivage où s'élève le vrai *secours du malade*, la Croix, — *O Crux, ave, spes unica !* — qui unit la terre au ciel, et à l'abri de laquelle les vagues courroucées s'apaisent, les oiseaux se réfugient à tire d'ailes, et les fleurs exhalent en paix leurs parfums.

Cette petite planche, toute d'imagination, n'est pas une des moins intéressantes de l'œuvre du maître. Les amateurs, même bien portants, voudront, à cause d'elle, posséder ce touchant volume.

E. G.

LE LIVRE DORÉ DE L'HOTEL-DE-VILLE DE NANTES, par A. Perthuis et S. de la Nicollière.

Le Livre doré de l'Hôtel-de-Ville de Nantes était un manuscrit destiné à contenir les noms des maires, des échevins et des divers membres de l'administration municipale. Il fut imprimé trois fois et les exemplaires de ces différentes éditions, quoique très-incomplets, sont devenus fort rares et très-recherchés des bibliophiles et des historiens. C'est la réimpression de cet ouvrage, dont le manuscrit original semble avoir été brûlé en 1793, que nous présentons aujourd'hui, réimpression revue, corrigée et extraite en entier des registres mêmes des délibérations de la mairie, dont la collec-

tion, bien que présentant quelques lacunes, forme l'un des fonds les plus intéressants de nos belles archives municipales.

Il semble utile d'indiquer sommairement la division de cette nouvelle publication.

La première partie (CONSEIL DES BOURGEOIS), 1333-1564, composée: 1° d'une notice sur les armes de la ville de Nantes, avec bois dans le texte; 2° d'une étude sur les jetons avec quatre planches gravées hors texte, donnant les jetons d'Anne de Bretagne, de Louis XII, d'Henri II, de la Chambre des Comptes, des Etats de Bretagne, d'illustres personnages de la province, etc.; 3° d'un *précis historique* sur les origines et les développements du pouvoir municipal à Nantes, est entièrement neuve, et rédigée d'après des documents inédits du plus haut intérêt.

La seconde partie (MAIRIE DE NANTES), 1565-1789, qui comprend à proprement parler la réimpression du *Livre Doré*, a éprouvé d'importantes augmentations, telles que celle des noms des trois candidats inscrits sur la liste soumise au choix du roi, celle de la série des juges-consuls, des notes généalogiques sur les maires, etc... Elle contient les écussons de tous les maires de Nantes, parfaitement gravés sur bois, neuf planches gravées hors texte, reproduisant d'une façon remarquable, les jetons de nos premiers magistrats municipaux, et est précédée d'un *précis historique* embrassant toute cette période.

La troisième partie (MUNICIPALITÉ NANTAISE), renferme les temps écoulés depuis 1790 jusqu'à nos jours, et est presqu'entièrement inédite ainsi que la première. Elle offre un *précis historique* sur les modifications apportées dans le régime municipal à l'époque de la Révolution, une planche de jetons nantais modernes et une planche des armoiries des maires, gravées hors texte.

Ce magnifique volume in-8° grand jésus, d'environ 550 pages, est orné de 17 planches, dont une gravée à l'eau-forte par M. Octave de Rochebrune, et de plus de cent bois dans le texte. — Prix : 40 francs.

50 exemplaires in-4° ont été tirés sur papier de Hollande, et les planches sur papier de Chine. — Prix : 70 francs.

On souscrit à Nantes, chez MM. Morel, libraire-éditeur, rue Crébillon, 20; Mignot, successeur de Montagne, rue de la Fosse, 42; Libaros, rue de la Casserie, 7.

CHRONIQUE

SOMMAIRE. — Les sacres de Mgr Nouvel, évêque de Quimper, et de Mgr Richard, évêque de Belley. — Mort de Mgr Gazailhan, ancien évêque de Vannes.

Les deux premiers dimanches de février de cette année 1872, le 4 et le 11, feront époque dans les annales de la Bretagne, car ils ont vu sacrer, l'un Mgr Nouvel, évêque de Quimper et Léon, l'autre, Mgr Richard, évêque de Belley. Nous n'avions pas le bonheur d'assister à ces deux imposantes cérémonies. Aussi aurons-nous recours aux récits qu'en ont fait des témoins oculaires pour en consigner ici le souvenir.

I. — Le sacre de Mgr Nouvel n'avait pas lieu dans une ville importante, ni dans une cathédrale, mais dans un modeste monastère perdu au milieu des montagnes et des bois du Morvan. Que de choses à dire sur cette pieuse oasis, sur cette admirable solitude, sur la chapelle qui la domine, sur la rivière ou plutôt sur le torrent dont le murmure accompagne la psalmodie des fils de saint Benoît, sur cette admirable statue de la sainte Vierge dont le piédestal est le rocher même à pierre jadis branlante qui a donné son nom à la *Pierre-qui-Vire,* sur le chemin de croix, enfin, tracé dans la montagne et dont chaque station se fait devant un bloc de rochers artistement combiné par une main inspirée. Mais ces impressions du touriste charmé ne sont rien auprès de celles du chrétien édifié par les vertus, par l'austérité, par la simplicité toute primitive des moines de la Pierre-qui-Vire. Ces saints religieux prient la nuit comme le jour. Ils se lèvent à deux heures du matin pour un office qui se prolonge jusqu'à trois heures et demie ; à cinq heures, ils quittent de nouveau leur dure couche pour une méditation, et toute la journée est consacrée soit à de pieux exercices, soit à des travaux manuels.

C'est au milieu de cette sainte famille que vivait depuis deux ans l'ancien curé de Toussaints de Rennes, l'ancien vicaire général du diocèse, et qu'il y avait en vain cherché à dérober ses éminentes vertus.

C'est Mgr Bernadou, archevêque de Sens, qui a sacré Mgr Nouvel. Il était assisté de Mgr Forcade, évêque de Nevers, et de Mgr Pichenot, évêque de Tarbes, ancien vicaire général de Sens. Autour des vénérables prélats se pressaient des religieux de Prémontré, des prêtres des diocèses de Sens, de Nevers, de Dijon, de Rennes, de Quimper. Une foule nombreuse et visiblement enthousiaste assistait à la cérémonie. On y remarquait M. de Kerdrel, beau-frère de Mgr Nouvel, Mme de Kerdrel et Mlle Nouvel, ses sœurs, et quelques Bretons d'origine, qui ont des intérêts dans le Morvan.

Le jeudi 15 février, dom Anselme Nouvel prenait sollennellement possession de son siége épiscopal. Rien ne saurait rendre la beauté du spectacle de l'immense procession qui l'a accompagné de la gare à la cathédrale de Saint-Corentin. A son entrée dans l'église, Mgr a reçu les souhaits de bienvenue présentés par M. de la Lande de Calan, doyen du chapitre. Monseigneur a répondu dans des termes empreints de la plus touchante humilité. Nous ne pouvons qu'indiquer une pensée charmante. Sa Grandeur rappelait le jour où, petit enfant, on le portait dans cette même église cathédrale pour y recevoir le sacrement du baptême. « Alors, dit Monseigneur, j'étais entouré de mon parrain et de ma marraine, j'avais là mon père et ma mère pour me guider. Aujourd'hui j'arrive seul ! Mais que dis-je ? Je ne suis pas seul puisque je retrouve ici les amis de mon enfance, aujourd'hui mes frères dans le sacerdoce, etc. »

Après l'accomplissement des cérémonies du pontifical Sa Grandeur est montée en chaire. Elle a rappelé les deux grands principes qui doivent être l'objectif de son ministère : le respect de l'autorité et l'union, la charité, l'apaisement des esprits. Que de détails intéressants nous aurions à consigner ici sur les religieux et la vie religieuse ! Avec quel charme Monseigneur nous a parlé du bonheur que l'on trouve dans ces chères solitudes, de la paix qu'on respire sous le joug de l'obéissance. *La paix !* cette noble devise figure sur les armes de Sa Grandeur. Nous la retrouvons dans son langage, et elle semble en quelque sorte s'être imprégnée jusque dans ses traits vénérés. Combien aussi nous avons été touchés de ces paroles du vénérable pasteur : « Pendant le cours de sa vie mortelle, Notre-Seigneur répétait qu'il n'était pas venu pour être servi mais pour servir... Moi, mes frères, j'en prends ici l'engagement, je serai non pas seulement votre serviteur, mais votre esclave !... » Qu'ajouterions-nous à ces nobles et admirables paroles ?

Les traits de Mgr Nouvel portent l'empreinte indélébile des austérités de la vie monacale. Quels enseignements et quels exemples dans cette physionomie pâlie et amaigrie par les rigueurs de la pénitence, et quelle prédication pour une société qui ne fait que des efforts stériles pour s'arracher au culte de la matière et pour échapper, par suite, aux conséquences désastreuses de l'abandon de sa foi !

Il y eut surtout deux moments plus saisissants pendant la cérémonie. Ce fut d'abord lorsque, tandis qu'on chantait les Litanies des Saints, le nouvel Évêque se prosterna la face contre terre au pied de l'autel et y resta étendu. Pour ceux qui connaissent Mgr Richard, il était aisé de deviner les pensées et les sentiments qui devaient agiter et remplir son âme dans cet instant solennel, ou plutôt il est impossible de savoir et d'exprimer ce qui se passait entre son cœur et Dieu à cette heure suprême de son sacrifice, où il se dévouait tout entier à porter le lourd fardeau de l'épiscopat. Ce fut ensuite quand, après avoir été sacré et étant revêtu de tous les insignes pontificaux, la mitre en tête et la crosse en main, il descendit vers l'assistance, pour répandre sur elle ses premières bénédictions; l'émotion fut à son comble et bien des yeux se remplirent de larmes.

Mgr Richard a voulu unir dans ses armoiries la Bretagne de l'ouest avec la Bretagne de l'est, comme on a appelé le diocèse de Belley, qui, par l'esprit de foi et de piété qui y règne généralement, a plus d'un trait de ressemblance avec notre catholique Bretagne. Le Chapitre de Belley a pour patron saint Jean-Baptiste. Monseigneur a pris l'agneau que le saint précurseur porte sur son bras et l'a placé dans ses armes; il y a joint trois hermines, en souvenir de la Bretagne, et pour exergue, il a fait sienne la célèbre devise de la bienheureuse Françoise d'Amboise : « Faictes sur toutes choses que Dieu soyt le mieulx » aymé. »

Voici la description du blason de Mgr Richard : — D'azur à l'agneau pascal d'argent posé sur une champagne de sinople (vert) portant un étendard de gueules (rouge) à la hampe d'or et chargée d'un Ω du même métal, au chef d'argent chargé de trois mouchetures d'hermines posées en fasce.

L'écu placé sur un cartouche d'argent timbré d'une couronne ducale soutenant à dextre une mitre posée de front et à senestre une crosse tournée en dehors, soutenu par deux branches d'olivier au naturel. Devise : *Faictes sur toutes choses que Dieu soyt le mieulx aymé*[1].

Le jour — jeudi 15 février — où Mgr Nouvel entrait à Quimper, son compatriote, Mgr Richard, entrait à Belley. « Je viens de voir, écrivait M. l'abbé Martin, une ville tout entière, émue, soulevée, frémissante d'enthousiasme et de foi, à l'arrivée de son nouvel évêque, et lui ouvrant, si je puis m'exprimer de la sorte, ses bras et son cœur pour se livrer à lui tout entière. Magnifique spectacle, qui m'a donné à réfléchir! Manifestement, celui qu'elle accueillait si bien, ce n'était pas l'homme, malgré tous les mérites de l'homme même; c'était l'envoyé de Dieu.

[1] C'est dans la *Semaine religieuse du diocèse de Nantes* que nous avons puisé les détails relatifs au sacre de Mgr Richard.

Il est peu de prêtres à qui l'on puisse mieux appliquer qu'à Mgr Richard la parole que saint Paul a dite des prédicateurs de l'Evangile : « Ils sont la bonne odeur de Jésus Christ. » Cette bonne odeur de vertu avait embaumé le diocèse de Nantes, et moi-même, quand j'y prêchais, il y a quelques mois, la dernière retraite pastorale, j'entendais sortir de toutes les bouches cette exclamation caractéristique : « Mgr Richard, ah! c'est un saint! » A peine fut-il désigné pour devenir notre évêque, que cette suave renommée arriva jusqu'à nous. L'éloge nous vint de toutes parts, sans une tache, sans une ombre, mais cet éloge modeste et plein qui porte le cachet de la vérité. Aussi toutes les sympathies, et je dirais volontiers toutes les affections, lui étaient-elles acquises à l'avance.

L'un des hommes les plus éminents de Belley me disait en sortant de la belle cérémonie de la réception : « Pour moi, je suis entièrement conquis. » Ce qu'il exprimait tout haut, c'était, j'en suis convaincu, le sentiment de tous. La conquête ne tardera pas à s'étendre au diocèse tout entier.

Nous avions omis de dire, le mois dernier, que Mgr Charles Gazailhan, ancien évêque de Vannes, était mort le 7 janvier, à Bordeaux, où il était né le 14 mai 1811. Professeur d'éloquence à la faculté de théologie de cette ville dès 1854, puis chanoine titulaire, il remplaça, en 1857, comme grand-vicaire, Mgr de Langalerie, nommé à l'évêché de Belley.

Lorsque Mgr Dubreil, évêque de Vannes, fut promu à l'archevêché d'Avignon, Mgr le cardinal Donnet présenta M. Gazailhan pour lui succéder à Vannes. Préconisé le 21 décembre suivant, il fut sacré dans la cathédrale de Bordeaux, le 6 mars 1864.

L'épiscopat de Mgr Gazailhan à Vannes devait être de courte durée ; ce prélat contracta, en visitant à Lorient des soldats marins atteints du typhus, une cruelle maladie qui l'obligea à donner sa démission en 1865, après après avoir songé à la reconstruction du sanctuaire de Sainte-Anne-d'Auray et avoir publié sept mandements ou lettres pastorales. Depuis cette époque, la santé de Mgr Gazaillan s'était un peu améliorée, et il résidait à Bordeaux, servant quelquefois d'auxiliaire au cardinal-archevêque. Il était chanoine d'honneur de Bordeaux et de Vannes, et portait pour armoiries : D'azur, au chevron d'or à trois torches enflammées d'argent, au chef d'argent chargé de trois croix de gueules, et pour devise : *Ardens et lucens*.

L. DE K.

Le Secrétaire de la Rédaction, ÉMILE GRIMAUD.

BIBLIOGRAPHIE BRETONNE ET VENDÉENNE

ALMANACH MARITIME AMUSANT, pour l'année bissextile 1872; par G.-T. Illustré par Paul Léonnec. In-16, 82 p. — Brest, imp. et lib. Gadreau; Paris, lib. Sagnier..... » 60 c.

BRISES DE MER; par Robert Oheix (Croisic et Croisicais). In-16, 30 p. — Nantes, imp. Vincent Forest et Emile Grimaud.

CALENDRIER ECCLÉSIASTIQUE, à l'usage du clergé et des fidèles du diocèse de Saint-Brieuc et Tréguier, pour l'an de grâce 1872. In-18, 124 p. — Saint-Brieuc, imp. et lib. Prud'homme..... » 35 c.

CONSIDÉRATIONS SOMMAIRES SUR QUELQUES QUESTIONS MUNICIPALES touchant les intérêts moraux et matériels de la cité; par Joseph Le Sage. In-8° 18, p. et planche. — Dinan, imp. et lib. Bazouge.

DOUBLE AMPUTATION SOUS-ASTRAGALIENNE, guérison, marche facile; par le docteur E. Joüon, professeur à l'Ecole de Médecine de Nantes. In-8°, 18 p. et planche. — Nantes, imp. Ve Mellinet.

(Extrait du *Journal de Médecine de l'Ouest.*)

ESSAI SUR L'ORGANISATION MUNICIPALE ET LA LIBERTÉ DES COMMUNES. In-8°, 74 p. — Nantes, imp. Etiembre et Plédran.

FERMEZ LES CLUBS! par Ernest Merson. In-8°, 47 p. — Nantes, imp. Merson; Paris, lib. Amyot.

IMPUISSANTS (LES). Question des écoles communales; par Edmond Arnous-Rivière. In-8°, 16 p. — Nantes, imp. Etiembre et Plédran..... » 20 c.

NOTICE SUR L'ABBÉ YVIQUEL, ancien curé de la Madeleine, de Nantes, chanoine honoraire. In-8°, 16 p. — Nantes, imp. Vincent Forest et Emile Grimaud.

ORPHELINS (DES) DE LA MARINE; par O. Le Loy de Keraniou, capitaine au long cours. In-12, 64 p. — Brest, imp. Lefournier aîné.

Récits évangéliques. JÉSUS, LE PLUS BEAU DES ENFANTS DES HOMMES; par P. Bouëdron, chanoine honoraire de Nantes. 3e édition, revue et corrigée. In-18, 359 p. — Nantes, imp. Grinsard; Paris, lib. Sarlit.

SECOURS (LE) DU MALADE, par Mme Le Lasseur-Perier, avec une eau-forte par M. Octave de Rochebrune. Approbations de NN. SS. de Nantes et d'Orléans. — Un vol. petit in-18, titre rouge et noir, pages encadrées de rouge. Nantes, imp. Vincent Forest et Emile Grimaud. Paris, librairie catholique Lesort, rue de Grenelle-Saint-Germain, 3..... 3 fr.

TESTAMENT NEVEZ HON AOTROU HAG HOR SALVER JÉSUS-CHRIST. Lekeod e brezonec, hervez ar vam-skrid gregach. In-8°, 468 p. — Brest, imp. et lib. Gadreau.

VOIE ROMAINE DE LA CAPITALE DES ANDES A CELLE DES RHEDONENSES, et ses stations Conbaristum et Sipia; avec une carte des principales voies romaines de la partie nord-ouest de la Gaule; par M. de Matty de Latour, ingénieur en chef des ponts et chaussées en retraite. In-8°, 47 p. — Rennes, imp. Catel et Cie.

L'INSTRUCTION GRATUITE ET OBLIGATOIRE

CONFÉRENCE

FAITE AU CERCLE CATHOLIQUE DE NANTES, LE 12 JANVIER 1872.

MESSIEURS,

Au commencement du XVIIIe siècle, un pauvre prêtre de Reims, l'abbé de la Salle, fondait un ordre d'instituteurs pour les enfants des ouvriers et du peuple ; un saint pape, Benoît XIII, bénissait cet ordre, et dans sa bulle d'approbation écrivait, en 1724, ces paroles remarquables : « *Ignorantia, omnium origo malorum,* » *præsertim in eis qui fabrili operæ dediti sunt.* » « *L'ignorance* » *est l'origine de tous les maux, surtout parmi ceux qui sont* » *livrés au travail manuel.* »

En 1766, de la plume dédaigneuse de Voltaire, si pompeusement encensé par ceux qui se disent les amis du peuple, tombait cette phrase significative : « *Il est à propos que le peuple soit guidé, et* » *non qu'il soit instruit ; il n'est pas digne de l'être* [1]. » Et résumant sa théorie sur l'enseignement populaire, le philosophe concluait : « *Il me paraît essentiel qu'il y ait des gueux igno-* » *rants* [2]. »

Entre Benoît XIII et Voltaire notre choix est fait : inutile de controverser. L'ignorance est, pour le peuple, la source de tous les

[1] Lettre à M. Damilaville, 19 mars 1766.
[2] Lettre au même, 1er avril 1766.

maux ; nous qui aimons sincèrement le peuple, pourrions-nous ne pas combattre l'ignorance, ne pas propager l'instruction? Loin de nous la pensée de contester les avantages de l'enseignement populaire. Mais faut-il, pour atteindre le but désiré, recourir à l'intervention de l'Etat? faut-il réclamer une loi nouvelle qui arme la puissance publique du droit d'amener par la contrainte les citoyens à s'instruire? faut-il décréter *l'instruction obligatoire?*

Cette loi nouvelle, nous la repoussons énergiquement : nécessairement inefficace, complétement inutile, elle est au premier chef dangereuse et antisociale.

Une loi de contrainte en matière d'instruction est nécessairement inefficace. Ecrire dans un texte légal le principe de l'obligation, sans chercher à en assurer l'observation, c'est faire œuvre de moraliste, non de législateur. Ajoutons que le moraliste aura perdu son temps et sa peine, et que de tous les procédés qui se peuvent présenter à l'esprit pour engager les hommes à étudier, le moins efficace, à coup sûr, c'est celui-là. A toute loi positive il faut une sanction ; mais ce n'est pas chose facile que d'en trouver une pour la nôtre.

La peine frappera-t-elle celui à qui l'instruction fera défaut? Atteindra-t-elle l'enfant qui, mis à même de s'instruire, s'obstine à ne pas apprendre? Ah! laissons les verges aux mains du père ou du maître d'école : nul n'a pu songer à confier au magistrat la correction de l'élève indocile.

Qui donc sera puni? Sera-ce l'enfant, à qui personne n'aura rien enseigné? Mais la peine qui l'atteindrait serait éminemment injuste : innocent de son ignorance involontaire, il subirait le châtiment d'une faute qu'il n'aurait point commise. Aussi n'a-t-on pas songé à le frapper d'une peine proprement dite ; toutefois on a pensé qu'on pourrait sans injustice le ranger dans la catégorie des incapables, auxquels la loi retire l'exercice des droits politiques. Le système peut se résumer en cette formule : *Quiconque ne saura signer, ne pourra voter.* Croire qu'une pareille sanction produise

le moindre effet, c'est, ce nous semble, s'abuser étrangement. Vous supposez un père trop peu éclairé ou trop peu soucieux de ses devoirs pour s'acquitter spontanément des obligations les plus sacrées, et vous admettez que ce père sera déterminé à les accomplir par la crainte de voir son fils privé, dans un avenir encore lointain, d'un avantage dont lui-même se verrait peut-être, dès aujourd'hui, dépouillé sans trop de regrets. En vérité, vous attribuez à l'urne électorale une puissance d'attraction bien grande : observez les résultats des scrutins, comptez les abstentions, et dites-nous si le nombre des pères qui négligent d'instruire leurs enfants, atteindra jamais le nombre des citoyens qui, pouvant et devant voter, ne le font pas.

Pour atteindre le but il faut frapper non l'enfant, mais le père ; il faut décréter l'amende, la prison. S'agit-il d'appliquer ces peines, les difficultés fourmillent. L'instruction obligatoire, dit-on bien haut, ce n'est pas l'école obligatoire : le père satisfera au vœu de la loi, en procurant à son fils l'instruction requise soit à l'école publique, soit à l'école libre, soit dans la famille. Mais comment vérifier si l'obligation est accomplie ? comment constater les infractions pour les punir ?

Les articles 4 et 5 du projet récemment soumis aux délibérations de l'Assemblée, traitent cette grave question ; cet essai, convenons-en, n'est pas fait pour encourager les promoteurs du système. L'enfant est-il inscrit dans une école, toute absence devra être justifiée ; trois absences sans excuse valable engagent la responsabilité du père : traduit ici, puis là, puis enfin en police correctionnelle, voyez-vous le père de famille condamné à l'amende, emprisonné, parce qu'il plaît mieux au bambin de six ans qui porte son nom, de courir les champs à la poursuite des papillons, que d'aller s'asseoir sur les bancs de l'école ! Toujours, quoi qu'on fasse, pour quelques-uns l'école buissonnière aura plus d'attraits que l'autre. Vous ne songez pas sans doute à contraindre l'ouvrier des villes, ni surtout celui des campagnes, à délaisser son travail pour conduire par la main l'écolier chez le maître ; et, tant que la sollicitude gouvernementale n'aura pas adjoint aux écoles primaires

un service général d'omnibus, force sera bien de laisser les enfants marcher et marcher seuls à travers les mille tentations de la route.

Toutes les absences devront être justifiées! Quoi! la tendre mère qui craint pour son pauvre petit la brume froide du matin, ne pourra pas impunément le garder sur ses genoux; et pour éviter l'amende ou la prison, il lui faudra importuner le docteur et obtenir certificat sur certificat! Et que faire s'il n'y a pas de docteur dans la commune?

De tous les résultats possibles du règlement Simon, le plus probable, à coup sûr, c'est la désertion des écoles ; pour échapper aux dangers de l'école, les pères, à tout hasard et quoi qu'il en puisse advenir, profiteront de la porte ouverte par le règlement lui-même, et n'hésiteront pas à garder leurs enfants chez eux sous couleur d'instruction à domicile. Quand viendront les examens, (car il y aura des examens *écrits et oraux,*) les candidats seront si nombreux que le ministre cherchera vainement des examinateurs pour suffire à la tâche.

Appelé à entretenir le Congrès de Malines de la question de l'instruction populaire, Monseigneur Dupanloup, en 1864, semble viser d'avance les folies du projet Simon, quand, déclarant l'obligation impraticable, il dit avec la verve de style que nous lui connaissons : « Où sera la sanction? Comment faire la preuve? » Est-ce la présence à l'école qui sera obligée? Comment s'en » assurer sérieusement? Et si l'on admet des excuses, elles » emporteront la règle. Et si l'on fait payer une amende, quelle » étrange rigueur contre ces petits enfants; et comment la per- » cevoir? Quoi! pour l'école buissonnière, prison, saisie des » parents, haine à jamais. — Est-ce un certain degré d'instruction » qui sera exigé? Comment le vérifier? Voici donc une armée » d'inspecteurs tombant dans les hameaux, examinant un million » de candidats, pendant un million de petits quarts d'heure, et » distribuant, non des prix, mais des châtiments ; un baccalauréat » de village, et une nouvelle conscription des enfants de huit à » onze ans : complications impraticables ou stérilité coûteuse. »

Mais j'entends déjà formuler l'objection : Le système de l'obli-

gation que vous déclarez impraticable, tels et tels peuples le pratiquent et s'applaudissent des résultats obtenus. — En effet, la Prusse, l'Autriche, presque tous les Etats allemands, la Suisse, la Norwége, l'Ecosse, quelques-uns des Etats confédérés de l'Union américaine, enfin le Brésil ont inscrit dans leurs lois le principe de l'instruction obligatoire; ajoutons même, du moins au Brésil, *de l'habillement obligatoire et gratuit des enfants :* par bonheur, au Brésil, en matière d'habillement, on sait se contenter de peu. — Le principe de l'obligation est donc posé dans certaines législations étrangères. Est-il appliqué? Généralement non : presque partout la loi est lettre morte. La Prusse est peut-être de tous les pays, celui où l'application a été la plus sérieuse; cependant prenons garde : la Prusse possède non pas *l'instruction*, mais bien *l'école* obligatoire; là point d'instruction permise dans la famille, tous doivent aller à l'école, et le terme allemand employé pour désigner l'obligation résultant de la loi scolaire, se traduit littéralement *devoir d'école.* Ainsi, bien des difficultés disparaissent, quoiqu'il en reste encore assez pour décourager le législateur.

Au surplus, ce système prussien tant vanté porte-t-il donc des fruits si merveilleux? Il est, en vérité, par trop pénible, au lendemain de l'invasion, d'entendre des Français louanger à tout propos la Prusse. Etudions ce qu'il y a de bon dans les institutions prussiennes pour nous l'approprier, soit; Montesquieu dit bien des Romains : « Leur principale attention était d'examiner en quoi » leur ennemi pouvait avoir de la supériorité sur eux; et d'abord » ils y mettaient ordre [1]. » Mais de grâce n'allons point passer de la *prussophobie* à la *prussomanie.* Autrefois on réclamait en France la liberté comme en Angleterre ou en Belgique; il semble qu'aujourd'hui le mot d'ordre, ce soit l'obligation comme en Prusse.

Un auteur allemand, défendant le système d'éducation publique

[1] Considérations sur les causes de la grandeur des Romains et de leur décadence chap. II.

adopté en Prusse, contre ceux de ses compatriotes qui, en assez grand nombre, lui préfèrent le système français, écrivait naguère : « Tout ce qui brille à l'étranger n'est pas or; il en est comme » d'un marécage qui, vu de loin, ressemble à une verte prairie. » Prenons garde; ne nous laissons pas séduire par une vaine apparence : le sol peut-être nous manquerait sous les pieds.

Dans le xve Congrès des instituteurs allemands tenu à Leipzig, le 8 juin 1865, et qui comptait plus de 2600 membres, le directeur d'une école protestante à Dresde, M. Budich, comparait le système en vigueur en Allemagne et les usages contraires de France et d'Angleterre, et constatait « qu'on était plus pratique dans ces » deux derniers pays, et qu'un enfant de douze ans y acquérait » plus de connaissances utiles qu'un enfant du même âge en » Allemagne. » Et M. Wender, autre instituteur, déplorait la stérilité du système de contrainte et de monopole. D'après lui, les classes d'adultes du soir, organisées librement et à peu de frais par les Frères des écoles chrétiennes en France et en Belgique, ont mieux profité aux arts et à l'industrie que les nombreuses et très-coûteuses écoles professionnelles tant vantées de l'Allemagne.

Par ailleurs est-il bien sûr que la masse de la population allemande goûte et apprécie le bonheur si envié de se voir conduire à l'école par les gendarmes? Tout le monde sait combien les Allemands sont de plus en plus portés à s'expatrier; des auteurs n'ont pas craint de signaler parmi les causes déterminantes de ce mouvement, les vexations et les ennuis du système de contrainte en matière d'instruction. Cette idée, quelque hasardée qu'elle puisse paraître au premier abord, se trouve singulièrement appuyée par le trait suivant rapporté par M. Frédéric Passy [1] : « Quand pour la » première fois, une colonie d'Allemands fut devenue assez nom- » breuse aux États-Unis pour former une municipalité et prendre, » à ce titre, l'administration d'elle-même, la première des résolu- » tions qu'elle adopta fut l'interdiction d'apprendre à lire aux en- » fants. Il fallut, pour empêcher l'exécution de cette loi étrange et

[1] De l'enseignement obligatoire. — Discussion entre M. G. de Molinari et M. Frédéric Passy, page 191.

» son renouvellement sur d'autres points, l'énergique intervention » de la législature américaine. » Jugez par là du bon souvenir que ces émigrants avaient gardé des écoles de la mère-patrie et de l'estime qu'ils faisaient de la science qui leur avait été inculquée par la force !

Mais faisons, si vous le voulez, toutes les concessions possibles; tenons pour constants les résultats si vantés de l'instruction primaire en Allemagne. Est-ce à la loi d'obligation qu'il faut en rapporter l'honneur ? L'obligation ! si ce n'est pas la partie défectueuse, c'est tout au moins la partie la plus insignifiante du système scolaire allemand : si nous voulons l'appliquer chez nous, apprenons à connaître ses bases essentielles et vraiment fondamentales, et ne nous attachons pas exclusivement à un simple détail, dont l'effet est plus ou moins contestable et contesté.

Consultons le règlement général des écoles édicté en 1763 par Frédéric II. Traitant du choix des instituteurs, le monarque ami de Voltaire, mais que sa haute intelligence ramenait à la vérité en présence des questions de gouvernement, traçait du bon maître d'école le portrait le plus accompli :

« Un maître d'école ne doit pas seulement avoir une aptitude » suffisante pour instruire les enfants, mais être dans des condi- » tions telles que toute sa conduite soit un exemple, et qu'il ne ren- » verse pas par les actes ce qu'il édifie en paroles. C'est pourquoi » les instituteurs, plus que tous autres, doivent être animés » d'une solide piété et éviter tout ce qui pourrait scandaliser les » enfants et les parents. Avant toutes choses, ils doivent posséder » la vraie connaissance de Dieu et du Christ, en sorte que fondant » la rectitude de leur vie sur le Christianisme, ils accomplissent » leur mission devant Dieu en vue du salut, et qu'ainsi par le dévoû- » ment et le bon exemple, rendant heureux leurs élèves dans cette » vie, ils les préparent encore à la félicité éternelle. »

Est-ce Frédéric II qui parle, ou n'entendons-nous pas plutôt l'abbé de la Salle traçant leurs devoirs à ses premiers disciples?

Ecoutez encore : « En ce qui touche les leçons de l'école, les » maîtres devront toujours s'y préparer eux-mêmes par la prière,

» l'alphabet. » Le concile de Tours, même année, ordonne aux évêques de veiller dans leurs visites pastorales « à ce que dans » chaque paroisse plusieurs soient chargés, aux frais des paroissiens, d'enseigner aux enfants l'alphabet, les premiers rudiments » de la grammaire, le catéchisme et le chant. » Multiplier ces citations serait facile : de 1573 à 1689 on ne compte pas moins de treize conciles ou synodes qui, dans toutes les provinces de France, ont réglementé l'instruction primaire.

Mais se bornait-on à faire des règlements ? Non certes. Les écoles existaient, nombreuses, peuplées, bien dirigées.

Récemment l'un des rédacteurs de l'*Univers*, retenu quelques jours à Fauville, bourgade normande, feuilletait, pour passer le temps, les archives du canton ; et ces archives lui révélaient que dans le siècle dernier le doyenné de Fauville ne comptait pas moins de vingt-quatre écoles primaires. Or, l'ancien doyenné, aujourd'hui canton de Fauville, compte, à l'heure qu'il est, ni plus ni moins, vingt-quatre écoles, qui satisfont largement à tous les besoins de la population.

Un livre fort curieux, publié par M. de Charmasse sous le titre : *État de l'instruction primaire dans l'ancien diocèse d'Autun pendant les XVIIe et XVIIIe siècles*, établit que durant cette époque il n'était pas dans toute la Bourgogne une paroisse qui ne fût dotée d'une école.

Le cardinal de Coislin, évêque d'Orléans et grand aumônier de France sous Louis XIV, avait fondé et entretenait à ses frais deux cents écoles dans les paroisses du diocèse d'Orléans. Et Saint-Simon raconte que Louis XIV, qui l'aimait beaucoup, ayant voulu qu'il résidât plus souvent à la cour, le cardinal refusa absolument, « ne voulant pas s'exposer à voir ruiner une moisson si précieuse, » des écoles si utiles. »

La Révolution française, dans son tourbillon destructeur, emporta les écoles avec toutes les autres institutions. Pendant nombre d'années le peuple ne reçut plus aucun enseignement. Grégoire disait à la tribune en 1794 : « Sur plus de 700 districts, 67 seule- » ment ont quelques écoles primaires ; et de ce nombre 16 seule-

» ment présentent un état qu'il faut bien trouver satisfaisant, faute » de mieux. Cette lacune de *six années* (89 à 94) a presque fait » crouler les mœurs et la science. » Des générations entières furent ainsi privées de toute instruction, et c'est sans doute pour n'avoir pas remarqué la cause tout accidentelle de cette ignorance que, se trouvant en présence de ces générations déshéritées, des écrivains de ce siècle ont pu dénier au peuple de l'ancienne France des connaissances qu'il possédait incontestablement.

De nos jours qu'a-t-on fait? On a travaillé à réédifier l'ouvrage des siècles, détruit en quelques années de malheur. Plusieurs lois, imparfaites à la vérité, bonnes cependant, ont réorganisé l'instruction primaire; les congrégations enseignantes, quoique toujours traitées par le pouvoir avec une certaine défiance, ont grandi et se sont imposées par l'incontestable supériorité de leur enseignement.

Les résultats obtenus, mais nous les avons tous sous les yeux, ils frappent le regard le moins attentif. Voulez-vous que nous précisions par des chiffres? M. Genteur, secrétaire général du ministère de l'instruction publique, dans un discours inséré au *Moniteur* du 20 mai 1864, signalait par quelques exemples la marche progressive de l'instruction populaire. En 1829, 900,000 enfants fréquentaient les écoles primaires; en 1848, leur nombre était porté à 3 millions 700,000; enfin en 1861, les écoles comptaient 4 millions 800 mille écoliers. — Le budget des écoles primaires, nul sous le premier Empire, et qui, en 1825, n'était que de 50,000 francs, atteignait, en 1864, y compris les subventions des départements et des communes, le chiffre de 69 millions de francs. — Sur 37,500 communes environ existant en France en 1824, on en comptait 15,000 dépourvues d'écoles; en 1848, le nombre des communes déshéritées n'était plus que de 8,000; en 1863, il n'en restait que 910, et sur ces 910 communes 500 n'avaient qu'une population inférieure à trois cents âmes. — Depuis 1863 de nouveaux progrès ont été faits: aujourd'hui l'on peut dire, sans grande inexactitude, qu'il n'est pas de commune en France qui n'ait son école; si l'on ajoute, et c'est la vérité, que toutes les écoles sont peuplées d'écoliers, que plusieurs

regorgent et sont encombrées, ne sera-t-on pas forcé de reconnaître qu'il y a du bon dans le système suivi jusqu'à ce jour? Ne déplorons donc pas trop l'état de notre enseignement populaire : il est assez d'autres points sur lesquels nous avons à pleurer notre décadence, pour qu'au moins nous nous rendions justice sur celui-là. De ce côté nous sommes en progrès ; et ce n'est pas un progrès lent, c'est un progrès rapide qui, loin de s'arrêter, s'accélère tous les jours.

Eh bien ! tout ce que nous venons d'indiquer s'est accompli sous le régime de la liberté des pères de famille, sans loi d'obligation, sans contrainte ; et vous voudriez nous persuader que votre loi nouvelle est nécessaire, qu'on ne fera rien sans l'intervention de la force publique ! Au lieu d'édicter une loi vexatoire, multipliez encore les écoles, rendez-les accessibles à tous, organisez-les surtout sur les vraies bases de l'enseignement chrétien, favorisez les congrégations enseignantes, au lieu de les entraver ; — cela fait, soyez sûrs que le sentiment du devoir paternel qui, Dieu merci ! anime encore l'immense majorité des pères français, ce sentiment stimulé d'ailleurs par l'intérêt personnel de plus en plus évident, suffira amplement à réaliser le développement complet de l'instruction populaire.

La loi proposée est d'une application à peu près impossible; sans elle nous pouvons atteindre le but désiré ; c'en est assez pour la faire repousser.

Mais, remarquez-le, Messieurs, la thèse de l'instruction obligatoire, qu'on veut faire passer dans nos codes, n'est pas une thèse indifférente. S'il ne s'agissait que de joindre une page inutile au volume déjà si effrayant de nos lois, on ne pourrait peut-être pas se refuser absolument à un essai, quelque périlleux que soient les essais dans les questions sociales. Telle n'est pas la vérité : envisagée à son véritable point de vue, la thèse de l'instruction obligatoire a une portée bien autrement sérieuse.

Pour la bien comprendre, faisons son histoire. N'allez pas croire

surtout que la question soit neuve : de toutes les idées discutées de nos jours, il n'en est guère que nous n'ayons puisées chez les anciens. Nos souvenirs classiques nous rappellent l'éducation commune et obligatoire des jeunes Spartiates. Mais il est surtout curieux de suivre dans les ouvrages du grand philosophe grec, de Platon, le développement théorique du système.

Au livre VII des Lois, on trouve formulé sans ambages le principe de l'instruction obligatoire, et le philosophe prend soin d'indiquer les motifs qui, suivant lui, justifient sa prescription. Après avoir réglé la construction des écoles et le choix des maîtres, il ajoute : « On ne laissera pas à la disposition des parents d'envoyer leurs » enfants chez ces maîtres, ou de négliger leur éducation : mais il » faut, comme l'on dit, que tous, hommes et enfants, autant qu'il se » pourra, se forment à ces exercices, *par la raison qu'ils sont moins » à leurs parents qu'à la patrie.* »

Ce dernier membre de phrase ne fait-il pas comprendre à merveille à quel système social se rattache logiquement, dans la pensée de Platon, la thèse de l'instruction obligatoire ? La loi doit tout régler, tout atteindre : les actions les plus intimes n'échappent pas à l'œil du magistrat ; le mariage n'est plus qu'une fonction obligatoire qu'il faut remplir de tel âge à tel autre sous la surveillance des *gardiens des lois* ; l'enfant, dès sa naissance, est atteint par des dispositions législatives, et Platon ne craint pas de tracer aux nourrices les soins qu'elles devront donner aux nouveau-nés. L'enfant grandit ; de nouvelles règles sont posées, et on lit encore au livre VII des Lois : « A trois ans, à quatre, à cinq et même jusqu'à six, les amu- » sements sont nécessaires aux enfants... A cet âge ils ont des jeux » qui leur sont, pour ainsi dire, naturels, et qu'ils trouvent d'eux- » mêmes lorsqu'ils sont ensemble. C'est pourquoi les enfants de » chaque bourgade, depuis trois ans jusqu'à six, se rassembleront » dans les lieux consacrés aux dieux. Leurs nourrices seront avec » eux pour veiller à ce que tout se passe dans l'ordre, et modérer » leurs petites vivacités. Chacune de ces assemblées et les nour- » rices elles-mêmes auront pour surveillante une des douze femmes » choisies chaque année parmi les nourrices qui auront été auto- » risées par les gardiens des lois... »

Enfin, dans un autre de ses ouvrages, la République, où il a peint l'idéal par lui rêvé de la société humaine, Platon est amené par le développement logique de son système au communisme le plus complet, à la suppression de toute propriété individuelle par la communauté des biens, à la suppression de toute famille par la communauté des femmes : « Les femmes de nos guerriers seront » communes toutes à tous ; aucune d'elles n'habitera en particu- » lier avec aucun d'eux ; les enfants seront communs, et les parents » ne connaîtront pas leurs enfants, ni ceux-ci leurs parents [1]. »

Le génie pratique des Romains les sauva de ces dangereuses utopies : à Rome point de communisme, point d'instruction obligatoire. L'État n'absorbe pas la famille ; la famille est la principale puissance de l'État ; l'autorité paternelle est fortifiée jusqu'à l'exagération ; elle est un de ces droits précieux qui n'appartiennent qu'au seul citoyen romain et qui font le prix de ce titre envié.

Nous passons sur quinze siècles de christianisme qui voient se fonder des écoles sans nombre, sans qu'il soit jamais question d'y conduire les enfants par la force.

Au début du XVIe siècle éclate la Réforme, c'est-à-dire la rébellion des intelligences contre la Vérité catholique, exploitée par le despotisme des princes. Aussitôt l'idée de l'instruction obligatoire surgit, et, dès 1530, Luther lui-même s'écrie : « J'affirme que l'au- » torité a le devoir de forcer ses sujets à envoyer leurs enfants à » l'école [2]. »

C'était un des éléments nécessaires du césarisme allemand, qui allait tendre de plus en plus à absorber l'Église et la Famille dans l'État tout-puissant, et qui, pour atteindre son but, allait rencontrer dans l'école son plus sûr auxiliaire. Cette absorption de l'Église et de la Famille dans l'État par les princes protestants de l'Allemagne, est-il besoin de vous la démontrer ? Lisez les règlements tyranniques de ces souverains qui portent la main sur les plus petites choses comme sur les plus grandes.

[1] *La République*, livre V.

[2] Discours de Luther, intitulé : *Dass man Kinder soll zu Schule hallen.*

Dans une ordonnance du duc Albert, de 1542, il est écrit : « Que » dans chaque maison, le père ou la mère de famille aille tous les » dimanches à l'église avec ses enfants et les domestiques ; que » dans chaque village certaines personnes aient un banc spécial à » l'église, d'où elles puissent facilement apercevoir et surveiller » l'assemblée ; que les contrevenants soient punis. » Le duc Albert avait pris soin d'assurer un auditoire au pasteur. Plus tard Frédéric-Guillaume Ier, veillant aux intérêts des fidèles, ordonnait, sous peine de deux écus d'amende pour chaque transgression, que le sermon du prédicateur ne durât jamais plus d'une heure.

L'École, pas plus que l'Église, n'échappe à la main de l'État : « Le » département ecclésiastique, dit Frédéric-Guillaume II à la fin du » XVIIIe siècle, aura l'œil toujours ouvert sur le clergé, et veillera à » ce que les prédicateurs et les maîtres d'école fassent leur devoir » et observent les prescriptions royales ; que les cures et les fonc- » tions d'école ne soient remplies que par des candidats dont les » convictions s'accordent avec l'enseignement public. »

Vous appréciez par là quel rôle l'instruction obligatoire a joué en Allemagne et combien elle a dû servir à la propagation de l'erreur, jusqu'à l'époque tardive où la tolérance moderne a permis aux catholiques d'avoir des écoles catholiques [1]. Vous comprenez comment le docteur Joseph Lucas, publiant récemment un ouvrage qui a fait bruit en Allemagne, a pu l'intituler : *L'Instruction obligatoire, un échantillon de la tyrannie moderne.*

Communisme de Platon, césarisme de la Réforme, la Révolution française nous présente tout à la fois, comme pour mieux montrer les liens qui unissent ces deux erreurs sociales, dont l'une conduit presque fatalement à l'autre. Danton reproduit à la Convention les théories de Platon : « Il est temps, s'écrie-t-il, de rétablir ce grand » principe qu'on semble méconnaître, que les enfants appartiennent » à la République avant d'appartenir à leurs parents. Personne, » plus que moi, ne respecte la nature ; mais l'intérêt social exige » que là seulement doivent se réunir les affections. Qui me ré-

[1] Le vote du 10 février dernier fait craindre un retour à l'intolérance.

» pondra que les enfants, travaillés par l'égoïsme des pères, ne » deviennent pas dangereux pour la République. » Napoléon Ier, le fondateur de l'Université, qui englobait dans son organisation gouvernementale les anciennes universités des provinces, écrit en 1805 : « Il n'y a pas d'état politique fixe, s'il n'y a pas un corps » enseignant avec des principes fixes. Tant qu'on n'apprendra pas » dès l'enfance s'il faut être républicain ou monarchique, catholique » ou irréligieux, l'Etat ne formera point une nation [1].

L'Etat façonnant à sa guise, et sans se préoccuper des pères de famille, la conscience religieuse et politique des enfants, tel est l'idéal de l'homme d'état révolutionnaire. Pour atteindre cet idéal, aura-t-il jamais un moyen plus efficace que l'instruction obligatoire? Avouez que, maniée par certaines mains, c'est une arme bien dangereuse; et n'allez pas prétendre que vous en émousserez le fer par une distinction subtile entre *l'école obligatoire* et *l'instruction obligatoire*. Permettre au père qui ne sait rien d'instruire lui-même son fils, c'est une amère ironie : rien de plus. La concession est aussi peu sérieuse à l'égard du père qui sait; n'oubliez pas qu'il s'agit du peuple, des pères livrés par nécessité au travail manuel. L'ouvrier peut-il donc, pour donner à son fils la nourriture intellectuelle, déserter l'atelier qui seul lui permet de subvenir aux besoins les plus impérieux de sa famille?

Mais reste l'école libre. Oui, dans les grands centres où plusieurs écoles peuvent subsister côte à côte, il est à espérer que nous trouverons l'école libre près de l'école publique, du moins tant que le pouvoir ne prendra pas ombrage de sa vie indépendante. Quant aux campagnes, l'école libre y est et y sera toujours chose exceptionnelle et rare. Le nombre des écoliers répandus dans un certain rayon ne suffira pas le plus souvent à alimenter deux écoles; l'école libre ne soutiendra pas la concurrence avec l'école publique. — Ajoutons que l'école libre ne répondra peut-être pas mieux que l'école publique aux vues du père de famille,

[1] Note sur les lycées en date du 27 pluviôse an XIII (16 février 1805). Correspondance de Napoléon Ier, édit. in-4, t. X, p. 160, n° 8328.

et qu'obligé d'envoyer son enfant soit à l'une, soit à l'autre, il pourra se voir violenter et dans ses opinions politiques, et dans sa conscience religieuse.

Impossible de nier l'immense danger que présenterait une loi de contrainte aux mains de certains gouvernants! Ne savons-nous pas par expérience l'usage qu'en voudraient faire ceux qui, à l'heure présente, la réclament avec le plus d'ardeur? Sur leurs lèvres s'unissent trois mots qu'ils n'entendent point séparer : *obligation, gratuité, laïcité;* l'école laïque, c'est le but; l'obligation, la gratuité, ce ne sont que des moyens. Or, école *laïque,* école *neutre,* école *athée,* ce sont, vous le savez, diverses formes d'une même pensée.

Mais laissons pour un moment les sollicitudes de l'heure présente; cessons de nous préoccuper de notre société française et des dangers qui la menacent; mettons-nous en face d'une société comme il n'en existe malheureusement plus guère, d'une société chrétienne conduite par un gouvernement chrétien. Devrons-nous changer de système? Faudra-t-il voter la loi qui donnera à ce gouvernement chrétien et bien intentionné le pouvoir de contraindre les pères de famille à procurer à leurs enfants l'instruction jugée nécessaire?

Non; quoique en pareille hypothèse les inconvénients de la loi doivent incontestablement être moindres, nous ne pourrons nous résoudre à l'admettre.

Ce n'est pas cependant qu'il faille dénier à l'Etat tout droit de surveillance sur l'exercice de la puissance paternelle. Si nous nous plaçons au véritable point de vue, c'est-à-dire au point de vue chrétien, nous trouvons dans le monde trois pouvoirs, tous voulus de Dieu : l'Eglise, dont la mission divine est de guider les hommes vers leur fin dernière, de les conduire à Dieu; l'Etat et la Famille, ayant tous deux leur mission spéciale dans l'ordre temporel, et destinés à coopérer dans une certaine mesure à l'œuvre infiniment grande de l'Eglise. Dans l'Etat et dans la Famille sont constitués des pouvoirs qui doivent s'exercer dans des sphères d'action différentes; l'un ne doit point absorber l'autre, et cependant l'Etat

présidant à l'association des familles et chargé de pourvoir à tout ce qui intéresse la société, a le droit et le devoir de surveiller le fonctionnement des puissances naturelles constituées dans chaque famille par le mariage et la paternité.

Mais suit-il de là que nous puissions reconnaître à l'Etat, même chrétien, le droit de s'introduire par ses agents dans le sanctuaire de la famille, de s'interposer à toute heure entre le père et l'enfant, de régler arbitrairement et uniformément pour tous l'accomplissement des obligations multiples qui découlent de la paternité, notamment de cette obligation capitale, mais si éminemment variable, qui s'appelle devoir d'éducation?

Nous ne le pensons pas, et nous croyons qu'en thèse absolue il a tle lui dénier.

Si nous reconnaissons à l'Etat un certain droit de surveillance sur les familles, nous n'entendons pas dire que ce droit soit illimité. Ce droit de l'Etat a une mesure, et s'il s'agit de la déterminer, nous dirons qu'il a précisément pour mesure *l'intérêt public bien entendu;* car Dieu, ayant organisé la puissance sociale pour sauvegarder les intérêts de la société, lui a nécessairement départi de son pouvoir suprême et absolu ce qui lui est indispensable pour remplir sa mission.Là où l'intérêt public bien entendu ne réclamera plus, ne permettra plus l'intervention de l'Etat, cette intervention cessera d'être légitime. Et ne croyez pas que ce soit une simple question d'opportunité que nous abordons ici; c'est une pure question de droit. Il ne s'agit pas, en effet, de savoir si l'intérêt public de tel ou tel État, eu égard à telles ou telles circonstances, pourra réclamer l'intervention de la puissance sociale en matière d'éducation. La question est tout autre et doit se poser ainsi : l'intérêt bien entendu d'une société quelconque comportera-t-il jamais cette intervention de l'Etat qu'on formule sous le nom d'instruction obligatoire?

Nous répondons non, et nous essaierons de démontrer qu'il faut répondre ainsi. N'allons pas raisonner sur des données chimériques et hors nature; sinon nous serions assurés d'arriver à de fausses conclusions. N'allons pas, par exemple, supposer un gouvernement

parfait, disposant de moyens d'action également parfaits. Prenons le monde tel qu'il est, ou bien, si nous mettons la perfection quelque part ici-bas, mettons-là du même coup partout, dans la Famille comme dans l'Etat; ce qui tranchera toute difficulté en rendant parfaitement inutile non-seulement l'intervention de l'Etat, mais l'Etat lui-même, puisque l'Etat n'a sa raison d'être que dans l'imperfection des hommes.

Admettons donc une société imparfaite : il n'en saurait exister d'autres. Hé bien! dans une pareille société jamais l'Etat n'aura le droit ni d'exiger des hommes tout le bien que leur conscience leur commande d'accomplir, ni de punir tout le mal qui se peut commettre.

Exiger de l'homme l'accomplissement forcé de tout le bien qu'il est à même de faire, c'est attenter nécessairement et par mille manières au plus sublime de ses priviléges, à cette liberté qui le distingue des autres créatures et que Dieu lui-même ne violente pas; ce n'est pas seulement restreindre sa liberté, c'est la détruire radicalement, c'est aller ainsi directement contre l'ordre providentiel, c'est par une conséquence nécessaire porter le trouble dans la société et compromettre ses intérêts, bien loin de les servir.

Punir tout le mal qui se peut commettre, suppose une incessante investigation par les agents de l'autorité de tous les actes des citoyens, même des actes les plus intimes. Or, le simple bon sens révèle qu'une semblable inquisition, accomplie par des hommes sujets eux-mêmes à faillir, causerait à la société un préjudice infiniment plus grand que celui qui peut résulter de l'impunité des coupables. Souvent d'ailleurs le scandale de la révélation publique peut offrir un danger social assez grand pour rendre la répression illicite.

Il est donc tel bien que la société n'a pas le droit d'exiger, tel mal qu'elle ne peut légitimement ni empêcher, ni punir.

Or, assurer aux enfants tel ou tel degré d'instruction, contraindre les pères à procurer à leurs fils telles ou telles connaissances, c'est là un de ces biens que l'Etat n'a pas le droit de chercher, à raison des inconvénients graves que fait inévitablement naître son

accomplissement. Dire au père de famille : *tu enseigneras ceci ou cela,* c'est attenter à son droit souverain de juger dans sa conscience ce qu'il convient d'apprendre à son fils. Appliquer en cette matière une loi d'obligation, c'est nécessairement introduire les agents de l'autorité sous le toit de la famille, c'est soumettre le pouvoir paternel à une surveillance blessante pour la dignité du père, c'est avilir aux yeux des enfants cette puissance auguste qui ne se soutient que par le respect, c'est la violenter, la briser, la détruire et finalement la supplanter.

Car, où s'arrêtera-t-on dans cette voie? Dès que le législateur aura franchi le seuil de la maison paternelle, sous prétexte d'un bien à faire, qui donc le pourrait arrêter? S'il a droit de prescrire à l'ouvrier d'apprendre à lire à son fils, pourquoi n'ordonnerait-il pas au propriétaire, au négociant, à l'homme instruit et pourvu des dons de la fortune, d'assurer au sien ces connaissances indispensables à la formation d'un homme bien élevé? L'intérêt social n'est-il pas pour le moins aussi manifeste dans le second cas que dans le premier? N'importe-t-il pas avant tout que chaque homme soit muni des connaissances nécessaires pour lui permettre de bien remplir dans le monde le rôle que l'élection divine l'appelle à y jouer? Mais pourquoi parler seulement d'instruction? Est-il donc indifférent pour la société que les enfants soient bien ou mal nourris, bien ou mal vêtus? Non sans doute. — Pourquoi la loi ne déterminerait-elle pas la nourriture, le vêtement que le père devra donner à son enfant? Plus de raison de s'arrêter : engagé dans cette voie glissante, on arrive rapidement au bord du précipice où sombrerait la Famille absorbée par l'Etat.

Refuser à son fils l'instruction indispensable, et qu'on peut lui procurer, c'est un crime, soit! Mais c'est un de ces crimes dont Dieu seul peut faire justice, parce qu'en cherchant à les atteindre, la société humaine s'exposerait aux plus grands maux. Pour frapper quelques pères coupables, toujours rares, parce que le devoir paternel découlant de la nature même, a des douceurs auxquelles l'immense majorité des hommes ne saurait résister, l'Etat n'a pas le droit d'envelopper du réseau de sa police toutes les familles et tous les foyers.

Dieu lui-même a mis aux mains des pères le sceptre de l'autorité paternelle. Si quelques mains trop débiles ou trop lâches le laissent tomber à terre, ce n'est pas une raison pour l'arracher à celles qui savent le tenir dignement.

La Famille est encore plus essentielle que l'Etat; de même que l'individu a existé avant la Famille, la Famille a précédé l'Etat; l'Etat est fait pour la Famille, comme la Famille pour l'individu : ni l'individu, ni la Famille ne sont faits pour l'Etat. Protecteur de la société temporelle, l'Etat manquerait à sa mission, si, exagérant la protection, il sapait les puissances constituées par Dieu lui-même dans la Famille, et qui ont leur plus haute expression dans l'autorité du père.

OCTAVE RENEAUME fils.

L'INDUSTRIE

DES

CHAISES A PORTEURS A RENNES

AU XVIIIe SIECLE.

D'autres temps, d'autres mœurs. (J.-J. Rousseau.)
Dives et pauper obviaverunt sibi. (Proverbe 22) [1].

Les personnes qui traversent la place de la halle au blé, à Rennes, ont pu voir, près du pensionnat de Mmes Moisan et Le Balle, une bonne vieille mère, marchande de fruits, abritée de la pluie ou des rayons du soleil, par une chaise à porteurs, don charitable des Dames religieuses de Saint-Vincent-de-Paul, à qui la baronne de Cintré l'avait léguée. Cette chaise, vieux bahut d'un autre âge, style Louis XV, avec ses bâtons et panneaux dorés, ses armoiries et sa couronne de comte, n'excite plus l'attention et l'admiration que de rares amateurs.

Il est vrai de dire que sa garniture de velours d'Utrecht jaune-serin et son épais coussin de plume ont disparu et qu'elle est depuis longtemps privée de ses trois petits stores, ainsi que de ses trois glaces. Nous faisons des vœux pour qu'elle soit achetée, après le décès de la vieille fruitière, et placée dans le musée des antiquités de Rennes, Paris n'en possédant pas de plus curieuses [2].

[1] Le riche et le pauvre s'aident mutuellement.

[2] Depuis la rédaction de ce travail, le vœu que nous avions émis a été entendu. M. Aussant, directeur honoraire de notre musée, qui a déjà consacré des sommes considérables en objets d'arts et en échantillons d'archéologie offerts gracieusement à la ville pour ce bel établissement, vient d'acheter de ses deniers la chaise dont il s'agit et de la faire placer dans le musée des antiquités, où les visiteurs pourront la voir.

Peut-on jeter les yeux sur cette chaise sans reporter son souvenir sur un nourrisson de la poésie héroïque ou lyrique, habitué de l'hôtel de Rambouillet, venant lire et souligner, à la portière de gauche, à une élégante disciple de Mlle de Scudéry, les beautés du dernier quatrain de l'*Almanach des Muses?* Ne vous revient-il pas à la mémoire la fameuse scène décrite par Saint-Simon, où l'on voit Louis XIV debout, son chapeau aussi bas que terre, parler respectueusement à la douce et vertueuse Françoise d'Aubigné, qui devint sa compagne secrète, après avoir été la veuve de notre premier poète burlesque, Scarron, tandis que la jeune duchesse de Bourgogne se tient assise sur le bras de cette chaise historique.

Le même roi, à qui le Corps de ville de Paris décerna solennellement, en 1780, le titre de Louis-le-Grand, aimait à voir le célèbre architecte paysagiste Lenôtre et à le faire causer. Un jour, le roi mena le grand artiste, âgé alors de quatre-vingt-huit années, dans ses jardins et le fit monter dans une chaise, que des porteurs roulaient à côté de la sienne, et Lenôtre de dire : « Ah! mon pauvre père, si tu vivais et que tu pusses voir un pauvre jardinier comme moi, ton fils, se promener en chaise, à côté du plus grand roi du monde, rien ne manquerait à ma joie! »

Qui le croirait! *quis credat!* un membre de la famille des princes de Chimay, le chevalier d'Hénin, écuyer titulaire de Mme la marquise de Pompadour, attendait sa sortie dans les antichambres, portait son mantelet, et suivait à pied sa chaise auprès de la portière?

La duchesse de Nemours, Marie d'Orléans, dernière Longueville, qui a laissé d'intéressants mémoires et qui est morte en 1707, allait tous les ans, en chaise à porteurs, de Paris dans la principauté de Neufchâtel, dont elle était souveraine; quarante porteurs la suivaient dans des chariots et se relayaient alternativement. Elle faisait ainsi, en dix ou douze jours, un voyage de plus de cinq cents kilomètres, sans fatigue et sans péril.

Les chaises à porteurs étaient en très-grand usage dans la seconde moitié du XVIIe siècle et dans tout le cours du XVIIIe. Toute la société française s'en servait à cette époque. L'illustre

Buffon fit exception, car il était un grand marcheur. Cependant, dans les dernières années de sa vie, atteint par la maladie de la pierre, gagnée par excès de travail, il lui est arrivé d'aller en chaise, non-seulement dans Paris, mais pour se rendre de sa terre de Montbard (Côte-d'Or) au jardin du roi. Une première fois, à la suite d'une crise qui mit ses jours en danger, le duc d'Orléans avait envoyé à Montbard une chaise construite sur un modèle dont il était lui-même l'auteur et dans laquelle Buffon revint à Paris, après avoir fait ainsi deux cent quarante-trois kilomètres. En 1787, dans l'année qui précéda sa mort, Buffon fit encore le voyage de Montbard à Paris dans une chaise envoyée par la mère de Mme de Staël, Mme Necker, et commandée par elle en Angleterre [1].

Au commencement de ce siècle, ne vit-on pas longtemps se promener en chaises à porteurs à Hyde-Park, Regent-Park, Kinsington-Garden, où Châteaubriand aimait à rêver, comme dans Piccadilly, le Strand et Trafalgar-Square, le beau Brummel, prédécesseur de l'aimable et spirituel dandy-lion-artiste, le beau comte d'Orsay ?

Le principal mérite du premier fut d'inventer un nouveau nœud de cravate, et tout son génie consistait à faire laver son linge dans le comté de Lincoln, sous prétexte que l'air de Londres blanchissait moins le linge.

Pour ces motifs, sans doute, les ladies de la Cité le couronnèrent roi des salons, comme, de nos jours, le club des tailleurs choisit pour roi le prince Albert.

Avant la Révolution française, il était donc d'usage, dans la plupart des villes de France, de se servir de chaises portatives. Les familles opulentes de notre cité, celles qui ont équipage de nos jours, avaient alors en propre des chaises et se faisaient porter par leurs serviteurs ou par des porteurs à gages. D'autres familles, qui n'avaient pas de chaises leur appartenant, en trouvaient au coin des rues et sur les places publiques, à l'endroit où se trouvent aujourd'hui les bureaux des voitures de place. C'était, du reste,

[1] Ces détails se trouvent consignés dans les notes de la correspondance inédite et annotée de Buffon, publiée en 1860, par M. Nadaud de Buffon, avocat-général à la Cour de Rennes et descendant du grand naturaliste.

avant l'établissement de ces nouvelles voitures, qui datent d'une trentaine d'années, le mode habituel dont se servaient les dames et les jeunes gens pour se rendre à une fête domestique, musicale, administrative ou religieuse.

Ces chaises à porteurs avaient donné lieu à une honnête et importante industrie, qui a disparu, pour ainsi dire, de nos jours.

Ainsi, qui n'a vu, une fois dans sa vie, le dimanche matin, à l'entrée de nos églises, notamment de Saint-Germain et de Saint-Sauveur de Rennes, une de ces chaises; style Louis XV, ornementée dans le genre Boucher? C'est une dame, âgée ou infirme, qui, fidèle aux traditions de famille, est venue assister aux offices dans ce modeste véhicule. Par respect pour les dames qu'ils sont appelés à porter, et aussi pour l'honneur du corps, le chef de l'entreprise, son dernier représentant sans doute, ainsi que son valet, ont revêtu ce jour-là, avec la bricole de cuir garnie de velours rouge, leurs plus beaux habits.

Les habitations personnelles des porteurs de chaises, à Rennes, étaient situées, d'après les registres de capitation[1] de 1777, dans les rues Saint-Georges, Vasselot, et dans le Bourg-l'Evêque. Ce dernier faubourg, ainsi qu'une partie du cloître de Saint-Pierre et la paroisse entière de Bruz, furent donnés à Silvestre, seigneur de la Guerche et de Pouancé (Maine-et-Loire), devenu évêque de Rennes, et à ses successeurs, le jour même de son sacre, en 1071, par Geoffroy, comte de Rennes[2]. Une concorde parfaite, une franche confraternité, n'existèrent pas toujours entre les porteurs de chaises de places publiques et les porteurs de chaises de gentilshommes. Il s'éleva entre eux quelques querelles, quelques rixes, parfois sanglantes, et les armes dont se servaient les combattants n'étaient autres que les brancards des chaises ou leurs bricoles ; d'où leur est venu, à Rennes, le nom de bricoleurs.

Un soir du mois de septembre 1868, à Granville, tout ému encore du saisissant spectacle d'une grande marée battant en mugis-

[1] Impôt par tête, cote personnelle et mobilière d'aujourd'hui.

[2] Voir Albert-le-Grand, moine dominicain de Morlaix. — *Vies des Saints de Bretagne.*

sant les flancs des Gabions, nous vîmes successivement glisser comme des ombres plusieurs chaises à porteurs. Elles renfermaient des baigneurs et des baigneuses qui allaient, en toilette de bal, passer la soirée dans les salons du Casino. Ces dames étaient ravies d'un mode si doux de transport. « Aller sur l'eau en balancelle, aller en chaise étaient choses délicieuses! » disaient-elles ; et aussitôt de faire à l'unanimité la motion de voir revenir à la mode les chaises portatives. Leur vœu se réalisera peut-être un jour; la mode est si capricieuse, si bizarre ! La conservation de leur fraîche toilette, lorsqu'elles furent rendues à leur destination, ne firent que les confirmer dans l'opinion qu'elles avaient émise.

Il y a une dizaine d'années, M. G..., attaché à notre Cour d'appel, devait assister à une soirée travestie, offerte par une famille appartenant à l'aristocratie financière de notre belle cité. Craignant, comme le marquis de Montbrun-Sous-Carrière à qui Londres doit l'usage des chaises à porteurs, suivant Tallemant de Réaux et Mme de Genlis, que le cahot de la voiture ne dérangeât l'économie de sa toilette de chevalier du XVIIIe siècle, M. G... loua une chaise près l'église de Saint-Germain et se rendit au brillant hôtel, près de la Motte, manches, poudres et costume, comme s'il sortait de ses appartements.

L'historien allemand Raumer dit, de son côté, que le duc de Buckingham fut le premier à se faire porter, dans Londres, par des hommes en chaises à porteurs. Ces véhicules, renouvelés de l'Orient, furent préconisés au point de devenir indispensables à la haute société par le philanthrope sieur Drouot, successeur de Romp-Croissant, qui s'en déclara l'inventeur, bien avant 1644.

Le voyageur breton qui débarque à Constantinople, dans l'immense faubourg de Péra, trouve, sans s'en douter, l'industrie des chaises à porteurs, telle qu'elle existait à Rennes, au XVIIIe siècle. Nous voulons dire que toute famille favorisée de la fortune a sa chaise dans son vestibule, et que toutes les autres personnes en trouvent avec leurs porteurs, aux différents coins des rues. Il y a des stations de chaises, comme il y a des stations de fiacres, dans nos grandes villes. L'intérieur en est suffisamment propre, et le prix

est fixé à la course équivalant à une heure, à un medjidié (4 fr. 50). Tant que l'on marche en plaine, l'allure est fort douce, grâce aux robustes porteurs arméniens, qui vous enlèvent comme une plume ; mais en montant et surtout en descendant, c'est tout différent : on est fort secoué.

Mais, revenons à Rennes, où, pendant cent cinquante ans, l'on vit se promener, sur nos places et dans les rues voisines, nombre de seigneurs du Parlement et des Etats, chapeau tricorne à la main, en costume du temps, quelques-uns, Bas-Bretons d'origine, dorés jusqu'aux yeux, dit Mme de Sévigné; quelques autres, rendant la justice, précédés de leurs gardes miliciennes. Ils étaient suivis de leurs serviteurs en grande livrée, qui portaient de riches chaises où nos dits seigneurs montaient, selon leur bon plaisir ou suivant le caprice du temps, tandis que les gentilshommes campagnards ou paysans, ruinés ou dépouillés par la royauté, gagnaient les bureaux de chaises publiques, ou bien se rendaient directement en foule, en habit de bure et en sabots, comme les mobiles et les mobilisés de l'armée de Bretagne, commandée par le général de Kératry (campagne 1870-1871), dans leur trop modeste hôtel, manger à la table commune la galette traditionnelle, avant de retourner dans leurs gentilhommières [1].

Nos seigneurs du Parlement allant en chaise étaient plus généreux que les gentilshommes de race germanique vivant au delà du Rhin. En voici un exemple tiré d'un auteur allemand, Langbein. Un seigneur se prélassant dans une luxueuse chaise à porteurs, entrait dans une rue étroite, une sorte de ruelle, comme il y en avait tant à Rennes, tandis qu'un campagnard, chargé de deux moutons, s'avançait dans une direction opposée. — « Gare, manant, range-» toi, » lui crie le gentilhomme d'outre-Rhin. « Grands serins, dit » le naïf villageois, s'adressant aux deux porteurs, je pensais que » vous me céderiez le pas, car je suis plus chargé que vous; je » porte deux bêtes, et vous n'en avez qu'une. »

[1] Quelques-uns de ces détails, donnés par des historiens bretons, nous ont été fournis par M. Vatar, imprimeur, dont les aïeux, imprimeurs eux-mêmes du Roi, du Parlement et des Etats, ayant pour enseigne flottant au gré du vent, suivant l'usage, la Palme d'or, ont exercé sans interruption depuis 1622 cette belle profession.

Lorsque le maréchal d'Estrées, commandant en chef de la province, cette haute et première dignité militaire, après celle de gouverneur, résidait à Rennes et qu'il quittait son hôtel pour aller en ville, c'était ordinairement en chaises à porteurs, suivant l'usage des commandants en chef. Il était suivi d'un officier de ses gardes, le bâton de commandant à la main, et escorté lui-même de quatre gardes, le fusil sur l'épaule, et de six ou huit valets de pied [1].

Trente-six ans plus tard, c'est-à-dire en 1766, le célèbre procureur général de La Chalotais était conduit de Saint-Malo à Rennes en chaise à porteurs, escorté d'un piquet de dragons et emprisonné au couvent des Cordeliers, converti en forteresse par le duc d'Aiguillon.

Dans cette nouvelle prison, comme dans les cachots du château de Saint-Malo, il fut traité en grand criminel; un officier le gardait à vue dans sa prison [2].

Dans l'ancienne église de Saint-Jean de Rennes [3], paroisse de l'Intendance, nommée pour ce motif la noble paroisse, vulgairement appelée aussi paroisse des Mirettes, à cause des glaces nombreuses qui la décoraient, comme dans les autres paroisses de la ville, les dames et les filles de MM. les fabriciens désignées par le recteur pour faire la quête aux principales fêtes de l'année, étaient

[1] En tête d'un acte, signé, le 19 novembre 1732, par le maréchal d'Estrées, homologuant une délibération de la communauté de ville, qui décide que les réparations faites à la maison abbatiale de Saint-Melaine, sur la demande du sieur Martin du Bellay, dernier abbé commendataire de cette abbaye, seraient payées sur les octrois de la cité, se trouvent les titres suivants : Victor-Marie d'Estrées, duc, pair, maréchal et vice-amiral de France, premier baron du Boulonnais, comte du Nanteuil-le-Haudouin, vice-roi de l'Amérique, commandeur de ses ordres, grand d'Espagne, lieutenant-général de la mer pour Sa Majesté Catholique, gouverneur des ville et château de Nantes, lieutenant-général du comté nantais, commandant en chef dans la province de Bretagne.

[2] Une des quatre statues qui ornent le frontispice du palais de Rennes représente ce grand personnage; il est regrettable qu'au point de vue de l'art, cette statue soit si éloignée de la beauté sculpturale de celles de Toullier et de l'avocat rennais Gerbier.

[3] L'église Saint-Jean était située à l'entrée du Thabor ; elle a été démolie vers 182.

conduites solennellement de leurs demeures à l'église et étaient ramenées à leurs habitations en chaises à porteurs.

La chaise à porteurs était aussi en usage chez les riches particuliers, faisant des visites officielles, si l'on peut ainsi parler. S'agissait-il, par exemple, des visites d'une jeune mariée, celle-ci, en robe de soie à longue traîne, entrait dans la chaise à porteurs. Le jeune marié, en culotte courte et le chapeau sous le bras, marchait à la gauche de la chaise, suivi d'un laquais en grande livrée. La chaise était portée par deux valets ou deux porteurs de location.

Le laquais s'assurait si les personnes auxquelles on faisait visite étaient visibles, et, en ce cas, il revenait ouvrir la portière, soutenait la traîne, et la jeune mariée, donnant la main à son mari, entrait au salon. Ainsi se faisaient ces visites de grande cérémonie au XVIIIe siècle, à Rennes et dans quelques villes de la Bretagne. Nous avons vu nous-même, chez un descendant de l'un des premiers conseillers-maîtres de la Chambre des comptes de Nantes (1402), M. Le Coq de Kerneven, conseiller à la Cour de Rennes, une de ces chaises à porteurs du XVIIIe siècle, conservée comme un souvenir de famille, car ce fut dans cette chaise à porteurs que l'aïeule de cet honorable magistrat fit ses visites de noces, de la manière que nous venons de décrire.

Pour fixer l'esprit des lecteurs sur le prix des chaises, des litières et des cabriolets à cette époque, nous donnons ci-dessous une copie de l'article 1er et de l'article 4 d'un arrêt de règlement de la police générale de la Cour du Parlement concernant le prix des chaises à porteurs, des litières et des cabriolets. Il est du 22 septembre 1770.

ARTICLE 1er.

La Cour a réglé, pendant la tenue des États jusqu'au jour de la clôture exclusivement, la journée des chaises de place avec les deux porteurs à 50 sols (7 fr. 50 aujourd'hui) par jour [1], pour un mois à 70 livres, huitaine

[1] En rapprochant beaucoup de prix anciens, de l'époque de 1750 à 1800, des prix actuels des mêmes objets, M. Le Coq de Kerneven, savant numismate, est arrivé à conclure que la proportion dans leur valeur, sauf quelques modifications et exceptions tenant à des circonstances particulières, devrait être de un à trois environ. Ainsi, si la location d'*une chaise à porteurs avec ses deux servants* coûtait, pour une

ou dormant, suivant leur disposition, les préférant aux litières où elles étaient forcément couchées et portées par quatre, six ou huit esclaves. Ces litières, (*lectiliæ*), ou palanquins, étaient en usage, il y a deux siècles, non-seulement dans toute les villes de l'Europe, mais encore dans l'Inde et dans la Chine, comme aujourd'hui. M. Souchières, missionnaire apostolique au Kouang-si, dit : « Le voyage en chaises ne serait point pénible s'il ne fallait chaque soir s'arrêter pour passer la nuit dans quelque mauvaise auberge où l'on a à supporter la plus rebutante malpropreté. Le missionnaire, en ces occasions, pense à l'étable de Bethléem où le divin Sauveur a bien voulu descendre par amour pour nous. Ce souvenir console et fortifie. » Ailleurs, en parlant d'une contrée éloignée de dix jours de marche du lieu où l'attendent ses chers chrétiens, le même missionnaire dit : « Qu'est-ce que dix jours de marche, quand je viens de passer deux mois en chaise à porteurs ou en barque ? » (*Annales de la Propagation de la Foi*, 1872, février.)

Votre fils vous dira que, lors de la conquête des Gaules par Jules César, les chaises à porteurs étaient connues de nos pères, et si Rome un jour a dû son salut aux cris des oies consacrées à Jupiter, Bourges échappa plus tard aux horreurs d'une ville prise d'assaut, grâce à une chaise dans laquelle se fit porter, en un moment suprême, un malade, le lieutenant de Vercingétorix, Asinius Pollio, pour inspirer à ses soldats défaillants cette valeur guerrière qui enfantait dans ces temps des héros.

Quant à l'origine du proverbe qu'on cite, en voyant un ignorant nonchalamment assis dans un fauteuil, *Asinus in cathedrâ*, ou armoiries de Bourges, parce qu'il y figurait en toutes lettres, il est impossible de le faire remonter à Asinius, dont on aurait supprimé l'*i* pour en faire le mot *asinus*, nous dirait notre jeune humaniste, les armes de Bourges étant d'azur à trois moutons passants d'argent, à la bordure engrêlée de gueules, au chef d'azur, chargé de trois fleurs de lis d'or.

Le bon et immortel Perrault ne fait-il pas voyager en chaises à porteurs les rois se rendant aux noces de Peau-d'Ane ? Notre grand artiste, Gustave Doré en a fait un croquis admirable, qui donne un attrait de plus à ces contes si aimés de nos enfants.

Les chaises à porteurs ont aussi figuré avec éclat, pendant des siècles, au pardon de Longchamps, rasant les somptueux carrosses aux roues à cercle d'argent, conduits par des coursiers aux fers et aux clous d'or que nous envoyait pour cette fête la blonde Albion.

Dans le principe, les chaises à porteurs n'avaient pas, en France et en Allemagne, la structure qu'elles eurent plus tard ; elles étaient composées d'un dossier mobile, comme certains fauteuils en usage de nos jours, dont les bras mobiles pouvaient porter une sorte d'abri en toile ou en cuir. C'est, suivi de cette sorte de chaise, que Charles-Quint, obligé d'assez bonne heure, à cause de ses fréquents accès de goutte, de renoncer à l'usage du cheval, allait en voyage on en campagne. D'autres chaises, reposant sur des ressorts appuyés sur un train, avaient deux roues et étaient conduites par un seul porteur ; elles s'appelaient *brouettes*, *vinaigrettes*, et étaient en usage principalement dans le nord de la France. C'est cette sorte de voitures qu'atteint le règlement de police du commissaire du gouvernement Féburier, dont il a été cité plus haut un extrait.

Il est utile de remarquer que ce Montbrun-de-Sous-Carrière, dont parlent Mme de Genlis et Tallemant des Réaux, ainsi que Mme de Cavoie, citée par ce dernier auteur, figureront dans une fameuse procédure, qui occupa le Parlement et les États pendant plus de seize ans, et qui fera le sujet de la deuxième partie de ce travail. Disons, auparavant, comment le chroniqueur déjà nommé, Tallemant des Réaux, raconte l'introduction des chaises à porteurs en France : « Un chevalier d'industrie, qui se prétendait fils naturel du duc de » Bellegarde et prenait le titre de seigneur de Sous-Carrière, » étant allé en Angleterre pour se remplumer de quelques pertes » au jeu et pour y attraper aussi les gens, car c'était un maître pi- » peur, en rapporta l'invention des chaises à porteurs, ce dont il eut » le don en commun avec Mme de Cavoie, et cela leur valut beau- » coup, ajoute le malin auteur des *Historiettes*. Pour leur donner » la vogue, Sous-Carrière n'allait plus autrement, et durant un an » on ne rencontrait plus que lui par les rues, afin qu'on vît que » cette voiture était commode. »

L'exploitation des chaises, dit M. Lebas, dans son *Dictionnaire encyclopédique de la France*, fut longtemps, à ce qu'il paraît, l'objet d'un privilége fort recherché, car nous en trouvons une concession exclusive faite par lettres-patentes, le 23 mai 1767, à une demoiselle d'Estampes, plus tard vicomtesse de Bourdeilles. Cette concession porte défense à tous selliers ou carrossiers d'en louer et permission de faire arrêter les contrevenants, les jours de dimanches et de fêtes.

Les particuliers qui se faisaient porter par des bricoliers, non inscrits sur les registres de la noble dame, encouraient les peines de la confiscation et une amende de 500 livres. Les porteurs des chaises, aux services desquels recouraient tous les gens du grand monde et surtout les médecins, formaient une corporation nombreuse que la Révolution a dissoute.

Dans la deuxième partie de cette étude, nous édifierons le lecteur d'une manière positive, documents authentiques à l'appui, sur ces concessions de chaises dont parle vaguement M. Lebas et qui, comme Mme de Genlis, fait disparaître à la Révolution l'industrie des chaises à porteurs.

H. ALBERT.

(La fin à la prochaine livraison.)

Dans le but d'être agréable aux lecteurs, nous croyons devoir donner en note les autres articles du curieux arrêté de 1770, cité p. 197.

ARTICLE 2.

A fixé la journée des chevaux de louage, lorsqu'on ne les aura qu'un jour, à 25 sols par jour et passé le premier jour à 20 sols par jour, tant pour lesdits premiers jours que pour le surplus; enjoint aux loueurs de chevaux d'en fournir au public, au premier réquisitoire, à peine de 50 livres d'amende.

ARTICLE 3.

Fait défense aux aubergistes d'exiger pour la nourriture des chevaux au-delà de 18 sols pour chaque nuit de cheval à l'ordinaire de foin et d'avoine et 7 sols pour la dînée, à peine de 20 livres d'amende.

ARTICLE 5.

A fixé le prix des viandes et volailles, jusqu'à ce que par la cour et par les officiers de police il en soit autrement ordonné.

Sçavoir :

La livre de bœuf, ci : 5 sols.
La livre de veau, 3 sols 6 deniers.
La livre de mouton, ci : 3 sols 6 deniers.
Le tout ensemble, ci : 4 sols 3 deniers.

VOLAILLES

Sçavoir :

La bonne poularde ou chapon gras, ci : 1 livre 4 sols.
Le couple de poulets gras, ci : 1 livre 4 sols.
La poule ou coq pour le potage, ci : 12 sols.
Le couple de bons poulets, ci : 14 sols.

Enjoint aux bouchers et bouchères, poullaillers et poullaillères d'avoir leurs étaux bien garnis de bonne viande et volailles loyales et marchandes; leur fait défense d'en exposer en vente de mal conditionnées et de les vendre au-dessus du prix ci-dessus fixé auquel effet ils seront tenus d'exposer exactement à leurs étaux et à la vue du public, un imprimé du présent Règlement, le tout à peine de 50 livres d'amende par chaque contravention ; enjoint pareillement aux commissaires de police, de tenir la main à l'exécution du présent Arrêt et aux Prévots en charge et Révisiteurs, tant des maîtres bouchers que des maîtres pâtissiers de cette ville, de faire exactement, en présence d'un commissaire de police, leurs visites aux halles et endroits où se vendent les viandes de boucherie, volailles et gibiers, afin de rapporter, conformément à leurs Chartres et Statuts, des procès-verbaux des contraventions qui se trouveront pour sur iceux être statué par les juges de police, ainsi qu'il sera vu appartenir.

ARTICLE 6.

Fait défense aux bouchers et bouchères d'acheter des veaux et autres viandes à la place Sainte-Anne, ni de paroitre sur ladite place avant les six heures du matin en été et onze heures en hyver, à peine de 50 livres d'amende et de prison. Enjoint aux bouchers forains de couper les viandes par quartiers avant de les exposer en vente, à peine de confiscation.

ARTICLE 7.

Ordonne que les Arrêts et Règlements concernant la vente des suifs et beurres seront bien et dûment exécutés; ce faisant, ordonne que les suifs et beurres qui sont et seront apportés dans cette ville, seront exposés en

vente aux jours des marchés publics; fait défense de les tenir cachés dans les auberges, cabarets ou autres lieux, de les y exposer en vente et à toutes personnes d'en faire achat ailleurs qu'au marché, à peine de confiscation, de 10 livres d'amende et de prison contre les contrevenants. Fait aussi défense à toutes personnes de faire des amas de suif et de beurre pour les enlever et les faire passer à l'étranger, à peine de confiscation et de 50 livres d'amende.

ARTICLE 8.

Ordonne que les Edits et Déclarations, Arrêts et Règlements concernant les vagabonds, gens sans aveu, mendiants, fainéants, étrangers et non domiciliés seront exécutés; ce faisant, leur enjoint de sortir dans le jour de la ville et banlieue, pour se rendre dans le lieu de leur naissance, avec défense de mendier. Fait défense aux habitants de cette ville et de la banlieue, de donner retraite aux ci-dessus notés, sous quelque prétexte que ce soit, à peine de 50 livres d'amende, même d'être punis comme complices des crimes que lesdits particuliers pourraient avoir commis.

ARTICLE 9.

Enjoint aux archers de l'hôpital, de faire exactement leur devoir, entre autre pendant la tenue des Etats : ce faisant, d'arrêter et renfermer dans les tours tous les vagabonds et gens étrangers sans aveu, de l'un et l'autre sexe, à peine de punition contre lesdits archers.

ARTICLE 10.

Ordonne que les Arrêts et Règlements concernant la sûreté des villes seront bien et dûment exécutés; en conséquence, enjoint aux officiers et habitants commandés pour la patrouille, d'arrêter et constituer prisonniers ceux qui pendant la nuit feront quelques tapages, ou commettront quelques crimes et désordres pour être ensuite jugés ou élargis, aux termes du Règlement du 3 mars 1749 : fait défense aux habitants commandés pour la patrouille d'user de dissimulation envers les coureurs ou les coureuses de nuit, de se retirer pendant la nuit dans les cabarets et aux cabaretiers et cabaretières de les y recéler et retenir, sous peine contre les uns et les autres de huit jours de prison, même de plus grande peine, s'il y échoit.

ARTICLE 11.

Ordonne que les Arrêts et Règlements des 22 août 1761 et 1er septembre 1762 concernant les aubergistes, cabaretiers et ceux qui louent des chambres garnies ou des lits aux passants et à toutes autres personnes qui logent des étrangers, seront également bien et dûment exécutés; ce faisant leur enjoint d'avoir des livres chiffrés et millésimés et pe faire dans vingt-quatre heures leurs déclarations.

ARTICLE 12.

Fait défense à tous laquais, garçons de boutique, gens de livrée et à tous autres de courir la nuit, jurer et blasphémer le saint nom de Dieu, et à ceux qui n'ont pas la qualité de porter l'épée, cannes, bâtons ni autres armes, de les porter, à peine de confiscation et d'emprisonnement de leurs personnes et de tous dépens, dommages et intérêts dont les maîtres demeureront civilement responsables.

ARTICLE 13.

Fait défense à toutes personnes d'exposer sur les rues aucuns jeux, comme blanques, ni aucun autre, à peine de confiscation et de prison; comme aussi à tous les caffetiers, aubergistes cabaretiers et à toutes autres personnes, de quelque qualité et condition qu'elles soient, de tenir et souffrir aucun jeu de hasard, à peine de 50 livres d'amende et de prison; enjoint à tous ceux que l'on voudra forcer de donner des jeux de hasard, ou chez lesquels on voudra en introduire, d'en avertir sur-le-champ le commissaire de police du quartier, sous les peines ci-dessus énoncées.

ARTICLE 14.

Fait défense à tous particuliers qui nourissent des poules, pigeons et canes, de les laisser vaquer par les rues, à peine de confiscation au profit de l'Hôpital.

ARTICLE 15.

Fait défense à toutes regratières et gens de campagne d'encombrer les rues et d'y étaler leurs denrées; leur enjoint de se retirer aux places destinées pour la vente de leurs denrées, à peine de confiscation.

ARTICLE 16.

Fait défense à tous charretiers et charbonniers de vendre leurs bois et charges de charbon ailleurs qu'à la place, et de les promener par les rues, à peine de confiscation.

ARTICLE 17.

Ordonne aux adjudicataires des lanternes de les allumer dans les quartiers de cette ville, et de continuer de les allumer, à l'heure ordinaire, jusqu'à la fin du mois de mars 1771, et enjoint de mettre dans chaque lanterne une chandelle bien conditionnée, du poids et grosseur fixés par leur adjudication; leur fait défense de les éteindre ou faire éteindre; leur enjoint de tenir lesdites lanternes en bon état, de fermer les portes, de façon que le vent ne puisse éteindre lesdites lanternes, à peine de huit jours de prison.

ARTICLE 18.

Fait défense, aux cabaretiers, pâtissiers, regratiers, poulaillers et poissonnières, d'aller au-devant des denrées, ni de les acheter ailleurs qu'au marché, à près dix heures du matin, à peine de confiscation et de prison.

ARTICLE 19.

Enjoint à tous fermiers et gens de campagne qui ont des chiens et mâtins de les tenir à l'attache et leur fait défenses de les amener en cette ville, à peine d'être tués par les gardes dans les rues et places où ils seront trouvés, et de 3 livres d'amende.

ARTICLE 20.

Ordonne que les Arrêts et Règlements des 16 février et 1er septembre 1762, concernant le rétablissement des pavés, seront bien et dûment exécutés; ce faisant, que les habitants et propriétaires rétabliront dans quinzaine pour tout délai, les cavités des pavés de cette ville, chacun en droit soi, à faute de quoi, à la diligence du substitut du procureur général du Roi à la police, il y sera mis des ouvriers à leurs frais, et dont il sera décerné exécutoire.

ARTICLE 21.

Ordonne que l'Ordonnance de police, du 20 de ce mois, concernant le nettoiement des rues et places publiques de la ville et fauxbourgs de Rennes, sera bien et dûment exécutée dans tout son contenu, et qu'à cet effet, elle sera imprimée, lue, publiée et affichée partout où besoin sera.

Au surplus, ordonne que tous les Arrêts et Règlements, notamment ceux concernant les boulangers, seront bien et dûment exécutés; enjoint aux commissaires de police d'y tenir la main, et ordonne que le présent Arrêt sera imprimé, lu, publié et affiché par tout où besoin sera, à la diligence du procureur général du Roi à la police.

Fait en Parlement, à Rennes, le 22 septembre 1770.

Signé : L.-C. PICQUET.

LES EXTRÊMES SE TOUCHENT*

PROVERBE

Mme D'ESTINVILLE, *fièrement.* — Monsieur, je tourne le roi, et je le marque.

LE COLONEL. — Je vous salue, Madame.

Mme D'ESTINVILLE. — Eh bien ! colonel, je veux tenter votre conversion !

LE COLONEL. — Vous ne réussirez pas.

Mme D'ESTINVILLE. — C'est égal, je commence : avez-vous sérieusement réfléchi aux inconvénients, aux impasses, aux néants, de votre théorie positive ? Savez-vous où mène votre philosophie du fait que vous ne voudriez pas laisser enseigner à l'un de vos enfants ?

LE COLONEL. — Madame, je n'ai qu'un fils ; il a vingt-deux ans. Dès qu'il a été sevré, je lui ai appliqué mes théories ; je ne saurais vous dire tout ce qu'il a avalé de faits et échafaudé de chiffres.

Mme D'ESTINVILLE. — Et le résultat ?

LE COLONEL. — Il veut être artiste. Moi, je le destinais à l'École polytechnique. Il m'a juré qu'il en sortirait tout ce qu'il y a de plus fruit sec.

Mme D'ESTINVILLE. — C'est cela ! Vous savez le proverbe : les extrêmes se touchent. Et comment comptez-vous vous tirer d'un pareil.... dessous ?

LE COLONEL. — Par une capitulation amiable. Un matin mon fils

* Voir la livraison de février, pages 136-145.

se précipite dans ma chambre et me dit... Madame, je demande des cartes.

Mme D'ESTINVILLE. — Combien ?

LE COLONEL. — Cinq.

Mme D'ESTINVILLE. — Voilà.

LE COLONEL. — Et me dit : « Mon père, j'entre aux Beaux-Arts ! » Je me regimbe, il insiste. Je finis par lui dire : « J'aime encore mieux te marier. » — Aussitôt je me mets en campagne, pour trouver quelque chose qui lui convienne.

Mme D'ESTINVILLE, *riant*. — Ah ! colonel, laissez-moi rire, je vous en supplie ! Comment avez-vous dit... Vous vous mettez en campagne pour trouver *quelque chose* qui lui convienne. Je vous vois d'ici, botté, éperonné pour une expédition. Eh bien ! colonel, je trouve cela fort plaisant.

LE COLONEL. — Je ne vous saisis pas bien, Madame ; les affaires ne sont-elles pas les affaires ?... Je me renseigne donc ; j'inspecte les immeubles, je suppute l'avenir et les échéances, j'escompte une vieille tante, et je dis à mon fils : « Partons immédiatement, j'ai ce qu'il te faut, auprès de Nantes. » Nous prenons le chemin de fer, nous traversons la Touraine, et j'oublie mon garçon devant je ne sais quel château bâti par Francois Ier.

Mme D'ESTINVILLE. — Voilà un jeune homme de bon sens. Permettez, colonel, les coups se suivent et ne se ressemblent pas. Je fais le roi, la vole, ce qui me donne gagné. Monsieur, quel est l'enjeu ?

LE COLONEL. — Madame voudra bien le fixer elle-même.

Mme D'ESTINVILLE. — Mille grâces ; j'accepte. Mon colonel, vous êtes à ma discrétion, et vous allez de suite, ici-même, faire amende honorable pour tout ce que vous venez de dire du mariage. Eh quoi ! vous y voyez une sorte de négoce, une spéculation, que l'on pourrait coter à la Bourse, sur laquelle on pourrait jouer à la hausse et à la baisse ; vous dites : « Je vais chercher *quelque chose* qui convienne. » Et tout en courant après ce *quelque chose*, vous perdez de vue qu'il s'agit de rencontrer pour votre fils l'âme qui sympathisera avec la sienne. Vous oubliez cela en route, — et vous n'oubliez que cela, —

vous hâtant de nouer des liens qui seront tout à l'heure irrévocables. Allons, Monsieur, ce sont les fourches caudines : un acte de bon propos !

LE COLONEL. — Excusez-moi, Madame, de ne point déférer à vos désirs. Ce n'est pas la faute du prédicateur qui me prêche, mais je ne me rétracte jamais. Le sillon tracé, je le suis obstinément jusqu'au bout.

Mme D'ESTINVILLE. — Et si ce sillon était une ornière ?...

SCÈNE IV.

LES MÊMES, UN DOMESTIQUE.

LE DOMESTIQUE, *entrant.* — Monsieur Georges vient de rentrer à l'hôtel ; il a ordonné d'atteler le tilbury et attend M. le colonel.

LE COLONEL. — Dites-lui que j'irai le rejoindre... Ou plutôt, non ; priez-le de monter ici. Madame, vous permettez ?...

Mme D'ESTINVILLE. — Monsieur Georges ?

LE COLONEL. — Mon fils, Madame, que je vous demande l'honneur de vous présenter.

Mme D'ESTINVILLE, *malignement.* — Le futur de l'affaire de Nantes ?

LE COLONEL. — Lui-même.

Mme D'ESTINVILLE. — J'aurai plaisir à faire sa connaissance.

LE DOMESTIQUE. — Le facteur vient de passer ; voici une lettre pour Madame la baronne d'Estinville. (*Il remet la lettre et sort.*)

LE COLONEL *fait un geste de surprise et prend subitement une attitude roide.* — Madame d'Estinville !

Mme D'ESTINVILLE, *sans l'avoir remarqué.* — Vous permettez, colonel ?... (*Elle ouvre la lettre.*) C'est de maître Plumasseau, mon homme d'affaires, le plus laid et le plus exact des procureurs. (*Lisant.*) « Vous avez enfin gagné votre procès et M. Deschars est condamné aux frais. » (*Au colonel.*) C'est un voisin dont je suis nantie pour mes péchés, et qui plaide contre moi depuis deux ans pour un mur mitoyen. (*Continuant.*) « Mais cet endiablé butor ne se tient pas pour battu, il vient de former appel devant la Cour de

Paris. Heureusement que nos magistrats n'auront pas le temps d'écouter ses jérémiades idiotes... »

LE COLONEL, *se levant.* — Hein !... Madame, ce butor, c'est moi ! Je suis le colonel Deschars !

Mme D'ESTINVILLE. — Vous, le colonel Deschars ? mon voisin de la rue de l'Ouest ? Monsieur, j'ignorais...

LE COLONEL. — Je ne dois m'en prendre qu'à moi ; car si j'avais pu soupçonner que je foulais un sol ennemi, je ne serais pas entré. J'ai négligé de demander votre nom, Madame ; voilà comment je me suis fourvoyé chez vous.

Mme D'ESTINVILLE. — Pour moi, Monsieur, je ne vous avais jamais vu, mais je ne suis pas fâchée de trouver en face de moi mon adversaire en chair et en os. C'est plus divertissant que votre papier timbré, et je puis au moins cette fois vous dire, *en parlant à votre personne*, combien vous m'êtes à charge, votre mur et vous, depuis tantôt deux ans !

LE COLONEL. — Vous me le rendez bien, Madame !

Mme D'ESTINVILLE. — Ainsi vous appelez du jugement ?

LE COLONEL. — Ce n'est qu'un incident. Nous irons en cassation !

Mme D'ESTINVILLE, *s'animant.* — Je vous y suivrai, Monsieur, sans peur et sans reproches !

LE COLONEL. — Je me retire, Madame, *(accentuant ses mots)* avec le profond déplaisir d'avoir fait votre connaissance.

Mme D'ESTINVILLE. — Une telle indiscrétion dépasse toutes bornes : c'est pour fuir votre voisinage que j'ai quitté Paris ; je viens en Bretagne, vous m'y poursuivez. Monsieur, je vais commander mes malles...

LE COLONEL. — J'allais vous en dire autant.

Mme D'ESTINVILLE. — Je quitterai ce village demain !

LE COLONEL. — Et moi ce soir !

Mme D'ESTINVILLE. — Pourvu que nous ne nous rencontrions pas ailleurs !

LE COLONEL. — J'aviserai à cela... Madame, je vous rends vos compliments.

Mme D'ESTINVILLE. — Monsieur, je vous remets vos respects.

LE COLONEL. — Madame...

SCÈNE V.

LES MÊMES, GEORGES DESCHARS.

GEORGES. — Vous m'avez fait prier de monter, mon père ? (*Saluant Mme d'Estinville.*) Madame, je suis doublement heureux aujourd'hui, puisque...

LE COLONEL, *l'interrompant brusquement.* — Assez, Georges, pas de banalités ! Plus de raideur, morbleu ! C'est Mme d'Estinville !

GEORGES. — Je le sais, mon père.

LE COLONEL. — Ma voisine de la rue de l'Ouest.

GEORGES. — La mère de Mademoiselle Albertine.

LE COLONEL. — Tu dois comprendre qu'après ce qui s'est passé...

GEORGES. — Mais c'est précisément !

LE COLONEL. — Nous n'avons plus qu'à quitter cet hôtel.

GEORGES. — Au contraire, mon père, supprimons les phrases et brusquons le dénoûment ! (*A Mme d'Estinville.*) Madame la baronne, avec le consentement de mon père, je vous demande Mademoiselle votre fille en mariage...

LE COLONEL. — Eh ! c'est impossible ! Madame, il y a erreur !... Mon fils a perdu la raison !

GEORGES. — C'est-à-dire, Madame, que je suis éperdûment...

LE COLONEL. — Je vous dis qu'il est fou ! je ne consentirai jamais ; je ne donnerai jamais les mains à un tel acte d'extravagance !

Mme D'ESTINVILLE. — Et moi, Monsieur, je ne permettrai jamais pareille sottise !

LE COLONEL. — Ah ! c'en est trop !...

Mme D'ESTINVILLE. — Monsieur, vous êtes chez moi !

LE COLONEL. — C'est justement ce qui me fâche !... Sortons ! Mon fils, je vous ordonne de me suivre.

GEORGES. — J'obéis. (*A Mme d'Estinville*). Madame, c'est du fond du cœur que je vous ai parlé. Dans un quart d'heure, je vous ramène mon père. (*Ils sortent à gauche*).

SCÈNE VI.

Mme D'ESTINVILLE, ALBERTINE.

ALBERTINE, *entrant à droite sur la pointe du pied.* — Tu es seule?

Mme D'ESTINVILLE. — Déjà revenue?

ALBERTINE. — Je ne suis pas sortie, chère maman. Ma course de ce matin m'avait un peu fatiguée; je suis restée à lire dans ma chambre.

Mme D'ESTINVILLE. — Que ne venais-tu plutôt me délivrer d'une visite importune!

ALBERTINE. — Le colonel Deschars?

Mme D'ESTINVILLE. — Tu sais son nom?

ALBERTINE. — Oui, maman, et comme il faut qu'une jeune fille dise tout à sa mère, je te dirai, petite maman, que de ma chambre en prêtant une oreille attentive... j'ai tout entendu.

Mme D'ESTINVILLE. — Fi! l'indiscrète!... Les extravagances de M. Georges aussi?

ALBERTINE, (*imitant l'intonation de Georges*). — « Madame, c'est du fond du cœur que je vous ai parlé. »

Mme D'ESTINVILLE. — Mais le colonel est ce voisin de la rue de l'Ouest qui plaide contre moi depuis deux ans. Nous sommes à couteaux tirés.... Guelfes et Gibelins!

ALBERTINE. — Le père de M. Georges?

Mme D'ESTINVILLE. — Et tu comprendras qu'après ce qui s'est passé.....

ALBERTINE. — Ma mère, il faut que je t'acheve mon histoire de la falaise: La jeune Anglaise ne vient pas du tout d'Angleterre, c'était moi. M. Georges a sauvé ta fille, ce matin!

Mme D'ESTINVILLE. — Imprudente!... je l'avais pressenti. Ah! les falaises!... Puis quoi de plus naturel? Il a sauvé ma fille ce matin, et il me demande tout simplement sa main cette après-midi! Voilà bien nos enfants d'aujourd'hui!...

ALBERTINE. — Dam! chère maman, tu le disais ce matin.... dans un pays où nous avons les chemins de fer....

Mme D'ESTINVILLE. — Et tu l'aimes?

ALBERTINE. — Je n'en épouserai jamais un autre.

Mme D'ESTINVILLE. — Voilà qui est catégorique. Quant à consulter mon avis là-dessus....

ALBERTINE, *vivement.* — Au contraire, chère maman, j'y tiens énormément, et pour beaucoup je ne voudrais pas te déplaire. (*Elle jette ses bras autour du cou de Mme d'Estinville et la regarde avec tendresse.*)

Mme D'ESTINVILLE. — Il est distingué, ce M. Georges. Malheureusement il est le fils du colonel!

ALBERTINE, *très-caressante.* — D'accord, mais à qui la faute?... Et si j'ai couru ce matin un véritable danger, s'il s'est élancé le premier, au péril de sa propre vie, s'il t'a rendu ta fille.... ta fille.... pour lisser doucement tes cheveux.... et les embrasser, comme je fais maintenant, chère maman... est-ce aussi sa faute? J'entends marcher! les voilà qui reviennent.

SCÈNE VII.

LES MÊMES, LE COLONEL, GEORGES.

LE COLONEL, *d'un air solennel.* — Madame, il y a des circonstances qui font fléchir nos résolutions les plus arrêtées : j'ai l'honneur de vous demander pour mon fils la main de mademoiselle votre fille.

Mme D'ESTINVILLE, *accentuant ses mots.* — Monsieur, il y a des considérations qui font faire ce que l'on ne voudrait pas. (*A Georges.*) Monsieur Georges, je sais tout ce que je vous dois. Depuis ce matin vous êtes devenu mon créancier, et, grâce à Dieu, j'aime plus que personne à acquitter mes dettes. Mon départ ne me laisse pas le temps d'une bien longue réflexion; je retourne demain à Paris. Or, à Paris, vous le savez, nos situations réciproques sont..... tendues : il nous est difficile de nous voir.

ALBERTINE. C'est juste, puisque nos hôtels se touchent.

Mme D'ESTINVILLE. — Soyez donc mon gendre, Monsieur..... si Albertine y consent.

GEORGES, *s'inclinant respectueusement.* — Mademoiselle Albertine, c'est le plus beau jour de ma vie!

ALBERTINE, *rougissant.* — Il est votre œuvre, Monsieur Georges.

GEORGES, *à mi-voix.* — Merci!

LE COLONEL, *s'amadouant.* — Madame la baronne, veuillez me permettre de me retirer. Je vous présente mes respects.

Mme D'ESTINVILLE. — C'est vrai, car vous me les aviez repris.

LE COLONEL. — Georges va me remplacer ici; d'ailleurs l'affaire me semble en bonne voie. Moi, je vais dans ma chambre continuer la lettre que je commençais il y a une heure à mon jardinier. C'est encore pour ce mur qui sépare nos deux jardins. Que le diable l'emporte! Les clématites du vôtre envahissent ma clôture.

Mme D'ESTINVILLE. — Et vos lierres, dont les bras pendent indiscrètement de mon côté! Il y aurait fort à dire là-dessus, colonel! A moins d'y voir un augure : nos familles devaient se rapprocher, puisque nos arbustes se donnent déjà la main.

LE COLONEL. — Vous êtes spirituelle, baronne. Je me rappelle maintenant qu'on me l'avait dit.

Mme D'ESTINVILLE. — Et ce maudit mur?...

LE COLONEL. — Eh! parbleu!... la Cour est saisie.

Mme D'ESTINVILLE. — Désistez-vous.

LE COLONEL. — Impossible! Que dirait mon avoué?... il trouve la cause superbe! Avisons à autre chose.

Mme D'ESTINVILLE. — Eh bien! cher voisin, faisons que mon parterre devienne la continuation du vôtre : abattons le mur : nos enfants s'en trouveront mieux.

LE COLONEL, *souriant.* — Baronne, vous êtes charmante!

Mme D'ESTINVILLE. — Non, non, c'est une idée que je vous propose.

LE COLONEL. — Et moi, je fais comme mes lierres : par-dessus ce mur, je vous tends la main.

Mme D'ESTINVILLE, *mettant sa main dans celle du colonel.* — Ah! colonel, je vous prends ici en flagrant délit! Savez-vous que

c'est de la poésie que vous venez de faire là, et que c'est très-opposé aux principes positifs que vous professiez tout à l'heure! Du reste, je ne vous tiens pas encore quitte sur le chapitre de vos théories....

LE COLONEL. — Je vous écoute, baronne; mais je vous préviens que vous entreprenez une conversion difficile : nous sommes si loin de nous entendre!

Mme D'ESTINVILLE, *souriant*. — Raison de plus pour y arriver, puisque « *les extrêmes se touchent.* »

LOÏC PETIT.

FERDINAND JEANNIARD DU DOT

I

Il y a deux ans, sur la verte colline où s'élève Campbon, dans la modeste maison où il était né, un jeune malade se mourait, à vingt ans. Son âme s'est envolée de cette terre, en même temps que les premières feuilles tombent des arbres.

Nous venons révéler au public ce poète, digne d'être connu. Par les essais que nous allons publier, Ferdinand Jeanniard du Dot ajoutera, croyons-nous, un certain éclat au groupe assez glorieux des poètes bretons contemporains. Qui sait si des chants futurs n'eussent pas fait briller ce jeune homme au premier rang? Mais la mort a brisé sa lyre dès le prélude.

II

Nous pouvons dire que l'inspiration l'avait confiée aux mains d'un enfant, comme si elle eût prévu le peu de temps qu'il aurait à en jouir.

Ferdinand du Dot n'avait pas quatorze ans lorsque je fis sa connaissance au collége Saint-Sauveur de Redon; nous étions dans la même classe, nous avions tous deux des goûts littéraires; nous fûmes bientôt amis, — souvenirs doux et tristes à rappeler. — Déjà il était poète, et, chose rare parmi les écoliers, ses sujets de versions latines ou grecques l'enthousiasmaient. A peine traduisait-il

Virgile qu'il le chantait déjà dans une ode dont voici quelques passages :

Redon, octobre 1863.

Toi dont la muse fertile
Me fait de si doux loisirs,
Guave et docte Virgile,
Daigne écouter mes soupirs.

. . . . . .

Là, le dieu de l'Hippocrène,
Joyeux, te tendait les bras ;
Calliope et Melpomène,
Ici, conduisaient tes pas ;
Et tu volais avec elles,
Paré de fleurs immortelles,
Jusqu'à la postérité ;
Atropos, l'âme ravie,
Comme terme de ta vie,
Marquait l'immortalité.

. . . . . .

Ton harmonieuse lyre
Donnait l'éternel empire
Aux fugitifs d'Ilion.

Quand la mort inévitable
Enfin t'eut fermé les yeux,
Un avenir équitable
Te plaçait au rang des dieux :
La déesse de Mémoire,
Fidèle au soin de ta gloire,
T'élevait au mont sacré,
Et la prompte Renommée
A notre race charmée
Disait ton nom révéré.

Citons encore des fragments d'imitations ou traductions d'églogues assez bien versifiées :

Redon, juillet 1863.

AMARYLLIS.

O Soleil, aux humains tu donnes la lumière,
Tu présides là-haut aux concerts des neuf Sœurs :
Que ne puis-je écouter, loin des bruits de la terre,
Le doux son de ta lyre et des célestes chœurs !

PHILLIS.

Si doux que soit Phébus à la lyre sonore,
La voix de mon berger est bien plus douce encore,
Quand, le matin, couché sous les chênes épais,
Il répète mon nom aux échos des forêts.

Redon, 1864.

MŒLIBÉE.

Puisqu'enfin dans ce jour une fortune aimable
Tous deux nous réunit à l'endroit favorable,
Habiles tous les deux, moi pour chanter des vers,
Toi, sur tes chalumeaux, pour moduler des airs,
Asseyons-nous, Thyrsis, en ce riant ombrage.

THYRSIS.

J'obéis; aussi bien je le dois à ton âge.
Entrons donc, ou parmi ces jeunes coudriers,
Ou bien dans cette grotte à l'ombre des lauriers;
Vois comme la pervenche et la feuille de lierre
Ont tapissé la grotte et recouvrent la pierre.

(VIRGILE. — *Églogue V.*)

III

Tels sont les hommages (sauf ce dernier fragment, à peine moins précoce) qu'un élève de quatrième rendait au cygne de Mantoue; mais aussi combien lui préfèrent quelques romans médiocres, lus à la dérobée! Ceux-là se sont faits plus d'une fois un plaisir méchant de taquiner notre ami sur ses admirations lyriques. Il y avait tant de passion dans son amour pour les anciens, que le meilleur moyen de le blesser au vif était de s'attaquer à eux, et, par exemple, de soutenir, en s'appuyant sur le nom d'un critique sérieux, que le vieil Homère n'avait jamais existé. On eût nié, suivant lui, avec autant de raison l'existence de son grand-père; nous n'exagérons rien en disant qu'il aimait et vénérait comme un ancêtre Homère, ce père des poètes, « le plus grand de tous les génies après ceux de l'Écriture sainte, » m'écrivait-il un jour.

Aussi, ne fûmes-nous point étonnés de l'émotion poétique qui le

saisit, lorsque notre professeur de troisième nous proposa pour sujet de narration : *Homère dans l'île d'Ithaque.*

Sa narration fut l'ébauche du morceau antique dont plus tard il acheva l'admirable dessin et finit les couleurs, s'inspirant de ses souvenirs classiques et d'une pièce d'André Chénier, intitulée : *L'Aveugle.* Nous ne craignons pas d'indiquer le modèle qu'il eut certainement devant les yeux : il sut l'imiter, comme il imitait les anciens, sans rien perdre de son originalité, mais sans manquer aux règles d'un goût sévère.

L'écolier puisa encore dans son sujet de narration l'esprit de ces sortes de compositions, renouvelées de Fénelon et de Châteaubriand, où Maurice de Guérin s'est essayé, une fois surtout, avec applaudissement, mais, suivant nous, sans véritable succès. *Le Berger du Ménale* et *Homère dans l'île d'Ithaque* sont supérieurs au *Centaure*, par le style plus antique, sinon par le fond moins original : différences faciles à expliquer sans préjuger le talent des auteurs. Dans l'un de ces poèmes, le fond disparaissait sous les caprices d'un style mal ordonné; dans les autres, il était relevé, au contraire, par le goût et l'art d'un style étudié chez les vrais modèles.

Il nous semble curieux de rapporter ici l'impression de Ferdinand du Dot, après la lecture du *Centaure* et des autres œuvres de Guérin.

Campbon, 25 janvier 1868.

« J'ai parcouru le volume de Maurice de Guérin. J'ai lu le *Centaure*, que, malgré son mérite, je trouve bien inférieur au *Journal*, car il a du mauvais goût, des passages un peu galimatias, et des mots peu antiques. Il a cependant du mérite et renferme de très-beaux endroits. Mais le *Journal*, c'est autre chose. Voilà ce qui donne la mesure du talent de Maurice et qui fait bien apprécier son âme. Il a un cœur qui me plaît infiniment, et un caractère bien malheureux. Il est triste que ce caractère faible et inquiet l'ait égaré au point de lui faire oublier un moment ses croyances religieuses; mais il a un cœur si franc et si bon, et, pour employer une expression que je n'aime pas, si sympathique, qu'il n'intéresse que davantage. Il est bien supérieur comme talent à Eugénie. Il n'a pas un style si romantique qu'il se le figure et j'en suis bien aise. Quant à la versification, il y échoue complétement. »

d'une lettre peut-être empreinte d'exagération, mais d'une exagération très-louable et inconnue d'ordinaire aux étudiants :

Campbon, 6 novembre 1868.

« Je me replonge un peu dans la poésie et dans la musique que j'aime avec une passion de plus en plus grande. Je relis Horace et le traduis à mes moments perdus. Comme j'ai été étonné en l'ouvrant pour la première fois depuis au moins un an ! Habitué que j'étais aux plus grands poètes contemporains, tels que Lamartine, Musset, Chénier, Hugo, il m'a semblé que j'avais gravi un mont d'une hauteur incommensurable, comparé à la place de ces derniers écrivains. Quelle force, quelle vigueur de génie, quelle inspiration profonde, quelle mélancolie bien sentie ! Cela vous remue jusqu'aux dernières fibres de l'âme. Ah ! les anciens, les vrais classiques en littérature comme en musique (et je le sens surtout pour la littérature où je me connais mieux), ils garderont toujours la première place. »

Ferdinand du Dot n'était pas musicien, mais la belle musique résonnait profondément dans son âme. Beethoven, Mozart, Weber, Rossini, Boïeldieu, le charmaient. Les sons d'un piano où j'ai joué et d'une voix qui lui était chère, reviennent en ce moment comme un écho vibrer à mon oreille. Avec quelle attention le poète écoutait, dans ces petites soirées musicales que sa famille improvisait pour le distraire ! Quels commentaires pleins de justesse jaillissaient de ses lèvres, après chaque morceau ! Et, lorsque la musique élevait sur ses ailes une poésie sublime, comme le *Lac* de Lamartine, quel vol prenait son âme elle-même au-dessus de la terre et de ses maux !

VI

Nous avons cité, en commençant, les premiers vers du poète, ces bégaiements d'une langue qu'il parla de bonne heure, avec quelle pureté ! les morceaux trop courts, hélas ! que nous publions, le diront assez. Ils étonneront, à une époque où les règles et, en quelque sorte, la grammaire de cette langue sont oubliées, bien plus, où l'on se fait un étrange mérite de les violer, où l'on rime des lignes de prose, croyant faire des vers, où l'on se moque de maître Boileau, malheureusement à l'abri de sa verge.

Ferdinand du Dot avait étudié la versification dans l'*Art poétique*

et il avait pour Boileau la même estime et le même respect que Racine, ce roi des poètes français, aussi majestueux et aussi gracieux à la fois que Louis XIV, son Auguste et son ami.

Le réformateur de notre Parnasse disait un jour de l'auteur d'*Athalie* : « Je lui ai appris à faire difficilement des vers faciles. »

Ferdinand du Dot s'instruisait avec eux dans cet art. Son vers doux, coulant, *frais comme une onde*, paraît facile, et pourtant il le travaillait, le remaniait, le repolissait sans cesse. S'il ne le faisait pas toujours difficilement, il ne s'en contentait qu'avec peine. Sa santé débile lui rendait encore ce travail plus pénible, alors même qu'il composait ses plus beaux vers.

Au premier moment de l'inspiration, lisons-nous dans une note de ses cahiers de poésies, je ne fais que deux ou trois vers par-ci par-là. La faiblesse de ma tête fait que je me fatigue en en voulant composer d'autres : avec la fatigue, la chaleur de l'inspiration se refroidit..... Je ne finis que plus tard, difficilement et avec peine. » (Campbon, février 1866.)

De là ces vers isolés, fleurs cueillies en passant dans les riches jardins de l'antiquité ou dans les plaines fécondes où son imagination errait. Que n'eut-il le temps de les réunir ! Il faut en offrir quelques-unes à nos lecteurs, pour leur donner un avant-goût et des exemples de la poésie de notre ami :

Blanche comme un blanc lis et fraîche comme une onde.

Nous prenons plaisir à lui appliquer de nouveau ce vers digne de Chénier.

Voici des modèles d'imitations antiques :

J'irai dans les forêts et dans les antres sombres
Goûter le doux sommeil et la fraîcheur des ombres.
(VIRGILE.)

D'ailleurs, il comprenait tous les arts. Il revoyait, sans se lasser, de vieilles gravures où il trouvait de nouvelles raisons d'admirer les siècles passés au détriment du nôtre. En sculpture et en architecture, il faisait renaître, en imagination, au moyen de livres et de gravures, les grands monuments d'Athènes et de l'ancienne Rome,

Agréable est le myrte à la belle Vénus,
Le chêne à Jupiter et la vigne à Bacchus,
La rose à l'enfant de Cythère,
L'hyacinthe à Phébus qui règne sur les cœurs;
En nos prés cependant l'églantine sait plaire
A ma blonde Néère,
L'églantine est pour moi la plus belle des fleurs.

(VIRGILE. — *Églogue VIII.*)

On a pu voir déjà que le jeune poëte usait et abusait peut-être, au début, des formes arriérées de la mythologie, mais il sut bientôt en modérer l'emploi.

Encore une pensée qui peut s'appliquer cette fois, non-seulement à ses écrits, mais à ses manières, à sa conversation, à toute sa personne : une certaine subtilité d'esprit dont il ne se gardait pas toujours assez, était même chez lui naïvement simple.

Et je compris alors que la simplicité
Est le plus précieux des dons de la nature
Et que la beauté simple est la seule beauté.

Quelle consolation n'apporte pas aux ennuis et aux tristesses de la terre cette prière exaucée :

Accordez-moi, Seigneur, un cœur qui me comprenne,
Qui se plaise à ma joie et qui pleure à ma peine.

Enfin, un élan de cantique vers le ciel :

Oh ! qui me donnera l'aile de la colombe,
Pour voler au séjour où sont les bienheureux !

HIPPOLYTE LE GOUVELLO.

(La fin à la prochaine livraison.)

UNE VISITE A L'ABBAYE BLANCHE

(ILE DE NOIRMOUTIER)

Si la partie de la Vendée qu'on appelle le Bocage, présente un aspect varié, par ses coteaux, ses vallées pleines de fraîcheur et de verdure, ses fermes, ses châteaux, ses bois pittoresques, il n'en est pas de même de la partie qui avoisine la mer, désignée sous le nom de Marais. On ne saurait trouver un pays plus nu et plus dégarni d'arbres. Plaine immense, monotone, coupée de mille et mille canaux, presque rien n'y vient récréer la vue jusqu'à l'Océan, si ce n'est la chaîne majestueuse de hautes dunes, derrière laquelle s'élèvent et s'abaissent les flots.

On croirait peut-être que la partie septentrionale où se trouvent les îles d'Yeu, de Noirmoutier et l'ancienne île Bouin, est plus boisée : il n'en est rien.

Il y a peu d'années, je traversais le Marais pour me rendre à Noirmoutier. C'était à la fin de l'été; les moissons étant enlevées, il ne restait plus que des champs brûlés par le soleil, des prairies au gazon desséché par les vents de mer, une terre presque dépourvue de toute trace de végétation. En vain chercherait-on ici la haie vive, où l'oiseau place son nid, au printemps, et va, pendant l'été, demander la fraîcheur, et continuer ses chansons.

Néanmoins, dans un temps où l'aspect du pays était encore plus triste, là, dans cette vaste plaine, percée de chemins boueux en hiver, et presque impraticables, près de ces canaux, de ces fossés d'où se dégageaient et se dégagent encore des miasmes délétères,

sur ce sol, jadis couvert en majeure partie par les flots de l'Océan atlantique, des disciples des grands ordres religieux s'étaient fixés, tandis que d'autres avaient choisi pour retraite les sites abrupts, les gorges profondes, les pics sauvages des monts les plus élevés de la France et de l'Italie.

Presque à chaque pas, vous rencontrez ici des vestiges d'anciens monastères. Beauvoir seul a vu, à la fois, des enfants de Saint-Benoît, de Saint-Dominique et de Saint-Jean-de-Matha [1]. Un peu plus loin, on aperçoit, entre Bois-de-Cené et Châteauneuf, les restes remarquables de la riche abbaye de l'île Chauvet, qu'illustra, au XVIIe siècle, le pieux et érudit Arsène Cochois. Je passe sous silence un grand nombre de prieurés, bâtis presque aussi simplement que les fermes de nos jours.

A son reflux, la mer laisse à sec un détroit large de cinq kilomètres appelé *Gois*. C'est par ce passage, du reste très-incommode, que l'on pénètre dans l'île de Noirmoutier, l'antique Hério. Du continent, on aperçoit trois points qui semblent émerger des flots, et contrastent par leur élévation avec l'aspect uniforme du reste de l'île : la petite ville, dont les toits gris apparaissent de loin, le bois de la Chaise, et celui de l'abbaye Blanche.

En mettant le pied dans l'île, je songeais que quelques érudits y ont vu l'île de Sein, célèbre dans l'antiquité par son collége de druidesses.

« C'était là qu'accouraient de toutes parts les eubages et les » druides; ils y venaient, dans des bateaux de cuir, demander à » leurs prophétesses la connaissance d'un avenir mystérieux... » Quand les grands intérêts des peuples étaient réglés, les prê- » tresses sacrées restaient seules dans l'île : tantôt elles allaient » méditer en silence sur la rive bruyante des mers; tantôt elles » demandaient de nouveaux oracles à leurs dieux [2]. »

[1] Un religieux de l'ordre des Trinitaires ou de Saint-Jean-de-Matha, le R. P. Johannot, docteur en théologie de la faculté de Paris, prieur des Mathurins de Beauvoir-sur-mer en 1732, est avantageusement connu par un ouvrage intitulé : *Voyage de Constantinople pour le rachat des captifs*.

[2] M. Richer.

Pénétré de cette idée que l'austère religion des Celtes recherchait le mystère et la sombre profondeur des bois qui lui servaient de temples, je ne saurais dire quel fut mon étonnement, après avoir parcouru les deux tiers de l'île sans rencontrer ni colline, ni vallée, ni ombrage...

Une des curiosités de Noirmoutier, c'est le vieux château, bâti, si l'on en croit les historiens, par le moine Hilbot, vers l'an 830, pour défendre l'île contre les incursions des Normands. C'est aussi là que l'on vit s'élever au VIIe siècle un monastère construit par un jeune seigneur ami de Dagobert Ier. Dégoûté du monde et fuyant l'air si souvent corrompu des cours, il avait pris l'habit de bénédictin au monastère de Rebais, fondé la célèbre abbaye de Jumièges et enfin celle de Noirmoutier, où il mourut en 684 : j'ai nommé saint Filbert. Son tombeau, placé dans l'église, est encore l'objet d'une grande vénération.

Avant même d'arriver à la ville, si vous jetez les yeux à l'horizon, vous découvrez, à l'extrémité de l'île, aux bords des flots, les toits gris de *l'abbaye Blanche.*

En partant de la ville, et en laissant à droite le bois de la Chaise, qui, avec ses rochers couverts de chênes verdoyants, de grottes mystérieuses, tour à tour visitées et abandonnées par la vague, fait oublier la nudité de la plus grande partie de l'île, on arrive, après trois ou quatre kilomètres de marche, au grand portail du monastère, par une longue avenue de vieux ormes.

Rien de plus solitaire, de plus solennel, de plus grandiose, que ces lieux où tout accuse l'intelligent travail d'hôtes qui ont disparu peut-être pour toujours. Deux lions, assis de chaque côté de la porte, ouvrent sur les passants leurs yeux de pierre. Gardiens infidèles, ils ont, il y a quatre-vingts ans, laissé pénétrer dans cette charmante solitude des hommes qui, non contents d'en troubler la paix, ont renversé une des ailes du couvent, et cru assouvir leur haine, en faisant disparaître jusqu'aux derniers vestiges de la chapelle! J'ai entendu dire que le couvent possédait, au moment de la Révolution, une riche bibliothèque et un mobilier remarquable. L'Assemblée nationale fit vendre à l'encan tous les livres

et les meubles. On montre encore dans les environs plusieurs meubles antiques provenant de l'abbaye.

Au moyen de quelques améliorations, on pourrait se loger dans le corps principal du bâtiment. Une des ailes et l'hôtellerie reconstruites à neuf au XVIIe siècle, par Denis Largentier, sont assez bien conservées. L'idée d'une restauration au profit d'un ordre religieux, longtemps caressée, fut plusieurs fois sur le point de se réaliser; puis, il y a un an, malgré le bon vouloir des religieux de la Grande-Chartreuse, forcément abandonnée.

Il ne faut pas se le dissimuler, la haine que certain parti porte au passé, s'étend plus loin qu'aux individus, elle atteint les choses qui rappellent d'anciens souvenirs. Ce parti referait volontiers la France, bâtirait des manufactures, des prisons, des salles de spectacles... mais, les vieux temples, les vieilles abbayes, il n'en veut plus. Ces monuments, antiques débris de notre histoire, redisent trop la piété des ancêtres.

Elle offre pourtant quelque chose de touchant, cette ruine imposante, et il semble que le visiteur, quel qu'il soit, ne saurait s'empêcher d'être favorablement impressionné, en foulant cette terre disputée à l'Océan et fécondée par des hommes tant décriés par les uns, si admirés par les autres, et si dignes de l'être, quoi qu'en disent le scepticisme et l'aveugle passion de leurs détracteurs. L'émotion vous gagne, quand vous parcourez ces salles, ce réfectoire, ces cellules, ces dortoirs déserts, ces prairies, ce jardin, ces bois verdoyants, dont les maîtres avaient reçu une sagesse supérieure à celle de Platon.

Ces moines firent reculer la barbarie et arrêtèrent l'Océan par des efforts gigantesques, surent orner leur solitude par la culture des lettres, des terres et celle, plus précieuse encore et aujourd'hui si négligée, de la vertu. Un bois de chênes verts sépare le couvent du rivage, et le protège contre la fureur des vents et des flots. En s'étendant assez loin le long de la falaise, il en rend la promenade des plus pittoresques.

Quand on a fait cinq à six cents mètres de ce côté, on se trouve arrivé à l'extrémité de l'île, aux confins de la terre... De là, quel spectacle! La grève, retentissant du bruit majestueux des vagues,

le sommet des vieux chênes dominant les toits grisâtres du monastère et allant se joindre à l'azur du ciel et des flots : voilà pour le côté de la terre. Mais, en face, vous avez la pointe de Saint-Gildas, l'embouchure de la Loire, les rivages si accidentés de la Bretagne ; et puis,... l'immensité des mers jusqu'à ce Nouveau-Monde découvert par Christophe Colomb qui n'eut pas même la gloire de lui donner son nom.

Ne croirait-on pas tracées exprès pour ces lieux les lignes suivantes de Châteaubriand? « Ils ont passé sur cette plage, ces » hommes qui adoraient la Sagesse qui s'est promenée sur les » flots... Dans leurs solennités, ils s'avançaient le long des grèves » en chantant le psaume : Comme elle est vaste, cette mer qui » étend au loin ses bras spacieux ! (Psal. CIII, v. 25). Ils croyaient » entendre cette voix qui disait à Job : Savez-vous qui a enfermé » l'Océan dans des digues, lorsqu'il se dérobait en sortant du sein » de sa mère?... *Quasi de vulva procedens?* (Job. CXXXVIII, v. 8). — » La nuit, quand les tempêtes de l'hiver étaient descendues, quand » le monastère disparaissait dans des tourbillons, les tranquilles » cénobites, retirés au fond de leurs cellules, s'endormaient au » murmure des orages, heureux de s'être embarqués dans ce » vaisseau du Seigneur qui ne périra point. — Sacrés débris, vous » nerappelez point, comme tant d'autres, des ruines, du sang, des » injustices et des violences. Vous ne racontez qu'une histoire » paisible, ou tout au plus les souffrances mystérieuses du Fils de » l'Homme ! [1] »

Cette abbaye, qu'on a surnommée *la Blanche,* à cause du vêtement de ses religieux, avait été fondée en 1205. Dès 1172, des Bernardins [2] s'étaient établis sur l'îlot du Pilier, appelé alors *Insula Dei,* et qui était joint à l'île par une digue. En 1205, le mauvais état de cette digue engagea Pierre IV de la Garnache, seigneur de Noirmoutier, à concéder aux religieux, au nord de l'île, l'emplacement où a été bâtie l'abbaye Blanche. Les Bernardins abandonnèrent

[1] *Génie du Christianisme,* liv. v., ch. v.

[2] C'est le nom que prirent les religieux de l'ordre de Cîteaux, émané de celui de Saint-Benoit, lorsque saint Bernard, y étant entré en 1113, l'eut réformé et étendu. Les Bernardins étaient vêtus de blanc.

leur établissement du Pilier, pour se fixer dans leur nouvelle demeure, qu'ils habitèrent jusqu'en 1790, époque de la suppression des ordres religieux.

Parmi les hommes célèbres de l'abbaye, l'histoire cite Simon de Maillé, archevêque de Tours; Jean de la Valette, seigneur de Chaumont, chambellan de Henri II; Pierre de Gondy, archevêque de Paris et cardinal, qui tous en furent les abbés commendataires. En 1771, elle servit de retraite et de lieu d'exil au président Hocquard, lorsque les membres du Parlement durent quitter la capitale [1].

En laissant ces lieux si tristes et si déserts, j'emportais néanmoins une pensée consolante. Le P. Lacordaire naviguait un jour sur le lac de Genève, quand un voyageur, assis sur le même bateau, dit à son voisin, en montrant l'habit blanc de l'illustre moine : « Cette race renaît de ses cendres. »

Ne pourrait-on pas dire que Noirmoutier a vu, en quelque sorte, l'accomplissement de cette parole? Dans cette île, battue des flots de l'Océan atlantique, non loin de ces ruines, veuves de leurs hôtes, dont le souvenir est toujours en vénération, près de ces tombes qui renferment encore quelque portion de la cendre des saints [2], naissait, vers la fin de la tourmente révolutionnaire, et six années après l'exil des religieux, une enfant qui, a peine âgée de seize ans, entrait dans le cloître et y rappelait bientôt les merveilles de la Thébaïde et du moyen âge, en fondant, de son vivant, plus de cent monastères, dans les cinq parties du monde. C'est à juste titre qu'un de ses biographes a appliqué à cette femme célèbre ces paroles de Salomon : « Elle sera la gloire de ses enfants, ses œuvres la loueront toujours [3]. »

***

[1] Ces détails historiques m'ont été fournis par M. Edouard Gallet.

[2] Avec le tombeau de saint Filbert, l'église de Noirmoutier possède une phalange d'un doigt du saint.

[3] Marie de Sainte-Euphrasie Pelletier, fondatrice du généralat du Bon-Pasteur d'Angers, dit des Dames-Blanches, née, le 31 juillet 1796, à Noirmoutier, décédée le 24 avril 1868 à Angers, fonda 110 monastères, dont 32 en France, 10 en Belgique et en Hollande; 14 en Italie, dont 3 à Rome; 15 en Allemagne, 10 en Angleterre, en Irlande et en Ecosse; 3 en Asie, 8 en Afrique, 20 dans les deux Amériques et 1 en Océanie.

NOTICES ET COMPTES RENDUS

POÈMES, par M. le vicomte Hippolyte de Lorgeril, député des Côtes-du-Nord. — Un beau vol. in-8°. Paris, librairie académique Didier. Prix : 5f.

Voici comment notre collaborateur présente au public ce remarquable volume, auquel la *Revue* consacrera bientôt une étude spéciale :

Dans ma jeunesse, j'ai fait des vers comme un autre : c'était la mode de ce temps-là. Plus tard, j'abandonnai complétement la poésie, et je pensais si peu à peu mes alexandrins envolés, que je ne les reconnus pas, lorsqu'un archéologue très-érudit, un littérateur très-distingué, aujourd'hui mon collègue à l'Assemblée nationale, M. Arthur de la Borderie, s'avisa d'écrire sur mes compositions oubliées des pages beaucoup trop élogieuses. Il citait de nombreux passages, et je fus d'autant plus surpris et charmé, que je n'avais jamais eu la moindre relation avec M. de la Borderie, qui, lui-même, ignorait si je vivais encore.

On sait assez combien le pauvre cœur de l'homme est sensible à louange : mon aimable critique avait dit du bien de moi, il n'en fallut pas davantage pour me réveiller d'un long sommeil. Je voulus voir si je pouvais encore me servir d'une langue que j'avais parlée autrefois assez couramment. Je trouvai un certain plaisir à revêtir ma pensée de ces ornements que la *folle du logis* tient toujours en réserve ; et c'est ainsi que, d'entraînement en entraînement, j'ai composé ce volume. Sauf deux ou trois cents vers peut-être, il a été écrit en entier depuis le mois de novembre 1867.

J'ai rêvé tous ces poèmes, couché sur les feuilles et sur la mousse, chassant dans les forêts, gravissant les coteaux, le fusil au

bras, sous l'ardeur du soleil, ou pêchant à l'ombre des peupliers que j'avais plantés. Si je décris des champs et des bois, ce n'est pas sans les avoir parcourus ; si je peins certains hommes et certains caractères, ce n'est pas sans les avoir vus et étudiés quelque part.

Aujourd'hui que mon livre est imprimé, je me demande souvent si je ne fais pas une folie en le publiant au milieu des douleurs et des saturnales de notre époque. Plusieurs m'ont dit : « Vous êtes un homme étrange et d'un autre temps. Vos vers peuvent bien ne pas être mauvais, mais, en vérité, vous avez l'air d'ignorer que la prose est le langage des affaires et des passions actuelles. Aussi, notre siècle, non moins positif qu'intelligent, ne veut plus que de la prose habilement émaillée de chiffres significatifs. » — Je baisse la tête devant cette déclaration. N'aurais-je cependant pas le droit de répondre : — « Si, la prose est bien ce que vous dites, ne serait-il pas à propos de changer un peu ce langage, pour essayer de modifier ainsi nos passions et nos affaires, qui ne sont ni plaisantes, ni honorables, ni glorieuses? Si la poésie pouvait contribuer, en quelque chose, à arrêter l'envahissement des esprits par le lourd matérialisme contemporain, verriez-vous quelque inconvénient à ce qu'on tentât d'acclimater de nouveau en France cette noble et gracieuse exilée ?... »

HIPPOLYTE DE LORGERIL.

Versailles, 18 février 1872.

JEANNE LA FLAMME, poème, (1re partie : *Le Siége de Nantes*), par M. Émile Péhant. — Un vol. grand in-18. Paris, L. Hachette. Prix : 3 fr. 50.

Sous peu de jours paraîtra le nouveau poème de l'auteur de *Jeanne de Belleville*. Quant à présent, nous nous bornerons, comme pour les *Poèmes* de M. de Lorgeril, à en citer la courte introduction :

A ce volume, qui ouvrira notre *Chanson de geste*, nous ne donnerons pas de préface. Pour les écrivains sans notoriété, les préfaces sont inutiles et dangereuses : — inutiles, car les explications de l'auteur n'ajoutent

rien à la valeur réelle de l'œuvre; — dangereuses, car elles permettent aux critiques de discuter le livre... sans même l'avoir feuilleté.

Devons-nous du moins nous excuser de n'offrir cette fois au public que la moitié d'un poème? Non! Qu'il y ait en ceci cause de regret ou de blâme, qu'importe? le vrai coupable n'est pas le Poète. S'il avait obtenu, en temps opportun, le moindre des encouragements auxquels IL AVAIT DROIT, ce n'est pas seulement *Jeanne la Flamme* qui serait terminée; sa *Chanson de geste* aurait tout entière vu le jour.

Rien n'est encore désespéré: malgré notre âge, nous achèverions à coup sûr notre tâche colossale, si nous obtenions, de Dieu trois ans de santé, des hommes trois ans de loisir. Mais nous savons d'avance que nos vœux ne seront compris de personne, ou que Dieu seul s'y montrera propice.

La Bretagne — comme toutes les provinces — vante volontiers et provoque sans cesse la décentralisation littéraire; mais, comme toutes les provinces, la Bretagne — Nantes excepté? — refuse ou marchande ses sympathies aux hommes d'énergie et de bon vouloir qui, prenant au sérieux ces déclamations aussi vaines que pompeuses, ont la folle audace d'entreprendre, loin de Paris, une œuvre de longue haleine.

Mais aussi, pourquoi écrire en vers? Dans nos jours d'orages, les lecteurs de vers sont rares partout, — même à l'Académie française! Et tous ont même défiance des talents inconnus; tous sont d'accord pour ne faire accueil qu'aux poètes célèbres... ou recommandés.

Eh bien! voici, à tous risques, quelques pages inédites, signées de grands noms qui les feront lire. Elles prouveront à qui de droit que, si l'ombre nous couvre, nous pouvons toutefois invoquer des amitiés illustres et de précieux suffrages.

Suivent une douzaine de pages — vestibule des plus engageants — remplies par de beaux vers de Ponsard, et de non moins belles lettres d'Alfred de Vigny, de Ponsard, d'Alfred de Musset, de Sainte-Beuve, de Victor Hugo, de Prosper Blanchemain et de Victor de Laprade, lettres et vers que justifie parfaitement *Jeanne la Flamme*.

PERNETTE, par M. Victor de Laprade, de l'Académie française. — 5e édition. Un vol. in-18. Paris, Didier.

S'il nous restait assez d'espace, nous aimerions à mettre sous les yeux du lecteur une cinqnantaine de vers inédits que renferme cette nouvelle édition de *Pernette*, et toute une note, qui termine le volume, où M. de Laprade s'élève avec une patriotique indignation contre nos envahisseurs. Après avoir démontré que la sympathie, la courtoisie françaises ne sont plus de mise, vis-à-vis des écrivains de l'Allemagne, le poète-citoyen s'écrie :

Nous, Français, restons justes et bienveillants, gardons l'esprit ouvert à tout ce qui est humain, mais n'ayons plus de partialité pour nos ennemis (les *bons Allemands*). Héritiers de la vraie civilisation, fils des Latins et des Grecs, ne prenons plus pour une admiration sérieuse et raisonnée la curiosité qu'inspirent à notre intelligence trop sympathique la poésie, les arts, la philosophie des barbares. Abjurons le cosmopolitisme qui nous a perdus. Voyez où nous ont conduits nos cordiales avances aux races étrangères! Les premiers, nous avons dit à chaque peuple mon frère, et le Caïn germanique nous a répondu. Nous sommes coupables de nos propres blessures; notre sympathie pour l'étranger nous a rendus traîtres envers nous-mêmes. Redevenons ardemment, étroitement, exclusivement Français.

J'entends d'ici la réponse des doctrinaires de la libre-pensée et des sentencieux assassins de l'Internationale : Je n'en suis pas troublé.

Dans une vie déjà longue et consacrée tout entière à la poésie pure, sereine, désintéressée, nous croyons avoir appris, si notre cœur ne nous l'avait pas enseigné, à aimer tout ce qui est bon, à admirer tout ce qui est beau, à estimer tout ce qui est sincère et vraiment humain, d'où que cela vienne et sans acception de nationalité et de parti. Or, voici la conclusion pratique de toutes nos études et de toute notre vie, le précepte qui ressort pour nous des formidables événements de cette année :

Aimons la France avec plus de tendresse, avec plus de passion, avec plus d'emportement que jamais! Nous, poètes survivants d'un âge meilleur, faisons ce serment : Le dernier battement de mon cœur sera pour la sainte, pour l'éternelle France; j'userai le dernier souffle de ma poésie à susciter la haine nationale contre les envahisseurs germaniques, contre la race d'aventuriers corses qui a déchaîné ces barbares sur notre patrie, contre l'infâme démagogie, ouvertement complice de la Prusse, qui s'efforce de détruire et de déshonorer la France.

—

L'HONNEUR DU FOYER, comédie, par M. Hippolyte Minier.

Il se joue en ce moment, sur le Théâtre-Français de Bordeaux, une comédie en quatre actes et en vers, de notre collaborateur, à laquelle le public et la presse de cette grande et intelligente cité ont fait l'accueil le plus flatteur. On applaudit beaucoup, à la représentation, on loue beaucoup dans les journaux; mais c'est une œuvre honnête..... elle ne fait pas d'argent.

Voici, comme spécimen de l'*Honneur du foyer*, une scène à laquelle on n'applaudira pas moins en Bretagne qu'à Bordeaux :

BONNARD.

Ne raillez point Caton, car c'était un grand homme.
Vivant, on lui dressait une statue à Rome.
Mon sang, comme le sien, plus d'une fois coula
Pour l'honneur du pays, c'est vrai; mais, hors de là,
Entre Caton, censeur, et Bonnard, pauvre hère,
Toute comparaison au bon sens est contraire.
Si j'étais ce qu'il fut, on entendrait ma voix;
Oh ! je ne crîrais pas : « Guerre aux Carthaginois ! »
Non, l'ennemi n'est pas au delà des frontières :
Il est où sont des jours oisifs, des nuits entières
De débauche, énervant et le corps et l'esprit;
Il est où du foyer le devoir est proscrit,
Où, véreux et taché, l'honneur est sans alarme,
Tant qu'il peut affronter le chapeau d'un gendarme...
Et je dirais cela, sans varier de ton,
Tous les jours... si j'étais le vertueux Caton !

D'HERVEL.

Monsieur Bonnard voudrait tailler à notre époque
Un habit de morale... Ah ! la belle défroque !
C'est redingote olive, et faux-col de velours.

SAINT-ALPHONSE.

La morale, on en meurt.

BONNARD.

Vous vivrez donc toujours.

D'HERVEL.

Les chiffres prouvent tout : en thèse générale,
Que peut, à qui s'en sert, rapporter la morale ?

BONNARD.

Le vice, j'en conviens, rapporte beaucoup plus.

SAINT-ALPHONSE.

Et d'Hervel a raison : achetez des vertus
Au cours... et vous verrez bientôt ce qu'on y gagne ;
Cela baisse toujours comme les *Nord d'Espagne ;*
On n'est pas même sûr de toucher le coupon.

DES AUBIERS — *riant.*

Très-joli !

BONNARD.

Votre rire est bien maussade.

DES AUBIERS.

Bon !
Vous verrez qu'à présent nous ne savons plus rire !

SAINT-ALPHONSE.

Quoi qu'on fasse, monsieur toujours trouve à redire.
On est, à cet égard, depuis longtemps fixé ;
Ce cher monsieur Bonnard adore le passé ;
Je ne lui connais pas un plus fervent apôtre.
C'était, monsieur Bonnard, un fier temps que le vôtre !
Quels hommes ! Des héros ? des saints ?

BONNARD.

Des saints ? non pas ;
Mais ils forçaient le vice à marcher le front bas...
Des héros ? Nullement ; mais qu'une grande idée
Surgît... et par leur sang elle était fécondée.
A l'humaine nature ils payaient leur tribut ;
Mais jamais dans la vie ils n'avançaient sans but ;
Ils ne se croyaient pas le droit d'être inutiles ;
Leurs jours étaient remplis et leurs veilles fertiles.
Savants, ils tourmentaient tellement leur cerveau
Qu'ils en faisaient jaillir tout un monde nouveau ;
Soldats, — conscrits d'Eylau, vétérans de Jemmapes,
Leurs victoires servaient à compter leurs étapes ;
Poètes, de la Muse illustrant les autels,
Ils cueillaient, à vingt ans, des lauriers immortels ;
Tribuns, à leurs accents qui resteront célèbres,
La liberté sortait de son lit de ténèbres,
Joyeuse, déployant ses ailes au soleil,

Et jeune encore après deux mille ans de sommeil !
La France, qu'ils faisaient digne de l'épopée,
Régnait par le génie autant que par l'épée;
Acharnés à l'honneur, patriotes constants,
Voilà ce qu'ils étaient les hommes de mon temps !

L'ESCALIER DU CHATEAU DE CHAMBORD, eau-forte, par M. Octave de Rochebrune. — Nantes, Montagne, rue de la Fosse.

L'artiste éminent qui fait si grand honneur à la Vendée, est véritablement infatigable : à peine a-t-on pu admirer un chef-d'œuvre, que son burin, laborieux autant qu'habile, en a produit un autre...

Cette fois, la planche nouvelle de M. de Rochebrune représente l'intérieur de l'escalier de Chambord. La vue en est prise au sommet du dernier palier, au niveau des terrasses, dans cette partie qu'on appelle vulgairement la lanterne. C'est, en effet, une véritable lanterne que cette tour circulaire de trente pieds de diamètre, percée de grandes baies cintrées qui y laissent pénétrer l'air et la lumière chargée d'éclairer les mille caprices de l'ornementation qu'y ont ciselée les artistes du XVIe siècle. Le noyau central, qui occupe le milieu de la planche, contient un autre escalier, livrant accès aux parties les plus élevées de la coupole; et le noyau de ce petit escalier est, aussi lui, percé à jour dans toute sa hauteur.

Rien n'est comparable à cette conception merveilleuse, qui ne frappe pas tout d'abord autant qu'elle devrait le faire; tant il y a de merveilles qui s'épanouissent à l'entour.

L'exécution de cette planche est un véritable tour de force, car l'artiste n'avait pas le recul nécessaire; il lui a fallu dessiner dans l'escalier, et le spectateur doit se supposer transporté sur le palier même, d'où il embrasse d'un seul coup d'œil la spirale de l'escalier et le plafond vu d'en-dessous. On comprend dès lors l'énorme difficulté à laquelle se heurtait M. de Rochebrune pour arriver à une perspective satisfaisante.

Cette œuvre est destinée à l'exposition de Paris, et nous sommes sûr d'avance qu'elle y obtiendra un grand succès.

G. Goëau-Brissonnière.

(*Gazette de l'Ouest* du 23 mars 1872.)

CHRONIQUE

M. AUGUSTIN COCHIN.

Lorsque, le mois dernier, nous offrions à M. Augustin Cochin des strophes qui, célébrant un obscur martyr de la foi, nous semblaient devoir plaire à son cœur de catholique fervent, nous étions bien loin de nous douter que cet hommage arriverait trop tard, et que c'était, hélas ! une couronne que nous déposions sur son cercueil !... Ce coup a été si imprévu, si cruel, que nous ne sommes pas fait encore à l'idée que nous ne reverrons plus cette figure toujours bienveillante et souriante ; que nous ne serrerons plus cette main loyale, et que les accents de cette âme éloquente et généreuse ne remueront plus les fibres de notre âme !...

Et maintenant il nous faut dire un suprême adieu à celui qui « a été l'un des hommes les plus aimés de son temps. » Nous eussions rempli avec une triste joie ce devoir douloureux ; mais, quoique déjà anciennes, nos relations avec M. Cochin ne nous auraient pas permis de retracer son admirable et trop courte existence avec autant de précision et d'intimité que le demande ce dernier hommage. C'est pourquoi nous n'hésitons pas à reproduire ici, pour qu'elles restent dans ce recueil, les pages si vraies et si émues que le *Français* publiait le 19 mars, trois jours après la mort de notre illustre et à jamais regrettable ami.

ÉMILE GRIMAUD.

M. Cochin était pour nous un ami tel, que nous voudrions pouvoir aujourd'hui garder en silence notre deuil, et ne mêler à nos regrets aucune parole; mais, précisément parce que nous avons assisté de très-près à la belle et noble vie qui vient de finir, si brusquement interrompue, nous sommes tenus, plus que d'autres peut-être, à en rendre témoignage.

M. Cochin avait été l'un des principaux fondateurs du *Français*. La cause que nous servons était la sienne, celle pour laquelle il vivait et il est mort. Pendant les épreuves orageuses de ces dernières années, il a été pour nous l'ami dont le dévouement ne se dément jamais. Servir la vérité pour la propagation quotidienne des idées vraies, défendre l'Église, la société, la liberté par la loyale discussion de la presse, user bravement du droit commun, était une œuvre qui répondait à ses principes et à ses goûts. Il avait donc fait dans sa vie si remplie et si accablée une place pour nous.

Dans les moments de crise, à l'heure des désastres, il trouvait moyen, au milieu des affaires les plus diverses, les plus accablantes, de nous envoyer tantôt un article complet, excellent, écrit facilement d'une belle, claire et régulière écriture, morceau achevé de charmante et saine littérature politique, tantôt un conseil, une idée, un renseignement dans quelque billet écrit à la hâte, mais exquis de grâce, petit chef-d'œuvre de simplicité et de goût. Il se faisait alors pour nous un collaborateur assidu et le meilleur des compagnons d'armes.

Nous étions unis dans l'amour de l'Église, dans l'amour de la France. C'étaient les deux grandes passions de M. Cochin : il pensait comme nous que, dans le siècle où Dieu nous a placés, la liberté est, après tout, le meilleur moyen de défendre la vérité et de relever la société française. C'est une foi que nous avions commune et que rien ne nous avait arrachée. C'est pour elle que nous combattions ensemble. On a reproché à M. Cochin qu'il était ambitieux. Certainement il l'était. Il tenait que les honnêtes gens qui, dans le temps présent, restent chez eux, se refusent aux affaires publiques et se contentent de gémir sur ce qu'elles ne vont pas comme il faut, sont les plus dangereux complices des hommes de révolution et d'oppression. Se jeter dans la vie publique, en affronter toutes les épreuves, tous les périls, était un devoir à ses yeux très-austère, mais très-impérieux. Du moment qu'il entrait dans la lutte, il était naturel qu'il y voulût triompher. S'étant livré par une décision de conscience et une vocation réfléchie à la vie politique, il avait le désir d'y exercer une grande action et d'y tenir une grande place. Ce qui était admirable dans un âme si ardente, c'est qu'il ne fit jamais pour obtenir un succès, quelque enviable qu'il fût, aucun sacrifice qui l'en rendît indigne. Quand M. Cochin se présenta aux élections à Paris, plusieurs lui conseillèrent non de cacher, mais de voiler ses convictions religieuses. « Le succès, lui disait-on, était à ce prix, et il fallait tenir compte de la disposition des esprits très-prévenus. Etait-il donc nécessaire de tout dire? S'il était forcé de parler du Pape et du *Syllabus*, ne pourrait-il pas tout au moins mettre une sourdine? » M. Cochin ne souffrit pas qu'on lui parlât deux fois d'une pareille capitulation. A la manière dont il accueillit le

conseil, on ne le renouvela pas. Il voulut mettre dans sa profession de foi politique la profession de sa foi religieuse.

Mériter l'estime publique par une sincérité, une loyauté, une irréprochable probité de conduite et en ne sacrifiant jamais que son repos, sa santé, les douceurs d'une vie tranquille, M. Cochin croyait que c'était notre devoir à tous, le sien en particulier. Il tenait donc à suivre en toutes circonstances le parti conseillé par l'honneur le plus difficile. Il s'était promis, en entrant dans la vie publique, d'y être loyal jusqu'au scrupule, jusqu'au raffinement, sincère jusqu'à la maladresse. On lui rendra cette justice qu'il s'est tenu parole. Il fut l'un des premiers et l'un des seuls candidats conservateurs qui, à Paris, osèrent affronter les réunions publiques. Il alla dans beaucoup : nulle part il ne cacha rien de ce qui pouvait lui nuire, et il ne dit pas toujours tout ce qui pouvait lui servir. Si M. Cochin ne put désarmer l'hostilité d'adversaires impitoyablement prévenus, il leur inspira du moins l'estime et comme le respect de son caractère. Plusieurs fois, à l'issue d'une de ces réunions, des ouvriers, des étudiants, vinrent le trouver : « Nous ne voterons pas pour vous, mais nous vous tenons pour un bien honnête homme, et nous avons voulu vous le dire. »

Pour remplir la tâche qu'il s'était imposée, M. Cochin avait reçu des dons que la Providence accorde rarement, qu'elle réunit plus rarement encore. Il écrivait bien, et il laisse des travaux remarquables sur la plupart de nos grandes questions sociales. M. Cochin pensait que les catholiques non-seulement ne devaient rien sacrifier de leur foi, mais devaient en pratiquer avec une science éclairée tous les devoirs. Il ne se bornait donc pas à s'occuper des pauvres, à les visiter chez eux, à les soigner, à les instruire, à les aimer, il prenait en main dans la presse, dans les assemblées publiques, dans les affaires municipales, spécialement et particulièrement les intérêts des pauvres. On se rappelle quelle protestation il éleva contre le gouvernement impérial quand ce gouvernement voulut toucher aux biens des hospices. C'était en 1858. On ne protestait guère alors. M. Cochin faisait du même coup une bonne œuvre et un grand acte de citoyen.

A la pratique, aux soins les plus humbles de la charité, il associait l'étude des graves questions que soulève l'existence même de la misère au milieu de nos sociétés. Au retour d'une visite faite à un pauvre, il écrivait quelque article sur l'organisation de l'assistance. On sait quelles belles études il fit sur l'esclavage, à quels efforts il s'associa pour l'émancipation des nègres. Là encore il trouvait unies la cause de la liberté et une des grandes causes de l'Eglise. Les résultats de plusieurs de ses recherches furent publiés ici même. Nous ne rendrons jamais à celui qui nous les confia l'honneur qu'il nous a fait. Mais c'est à

la parole que M. Cochin a dû ses plus beaux succès. C'était, paraît-il, en parlant dans d'humbles réunions populaires de charité, dans des écoles, aux enfants et aux pauvres qu'il avait pris l'habitude de cette éloquence familière, gaie, très-cordiale, très-vive et très-chaude qui lui était propre. Peu à peu, à mesure que M. Cochin avait pénétré plus avant dans la vie, il avait trouvé des occasions fréquentes de développer et de montrer son talent. Ces occasions ne le prenaient jamais au dépourvu. Assistait-il à quelque assemblée d'ouvriers, présidait-il un banquet populaire, entrait-il à l'improviste dans quelque école, on lui demandait de parler : il consentait très-volontiers, et alors pendant quelque demi heure il parlait avec tant de verve, d'esprit, de bonne humeur et de délicatesse qu'on l'applaudissait avec enthousiasme et qu'on l'eût porté en triomphe.

Nous n'oublierons jamais la première occasion qu'il eut de faire, devant un grand, difficile et redoutable public, la preuve des qualités oratoires que nous lui connaissions. C'était en 1869, dans une réunion publique du théâtre impérial. M. Cochin avait eu, en 1863, à Malines, au congrès des catholiques, un grand succès. D'autres fois encore, à Paris même, il avait eu de véritables triomphes ; mais cet auditoire des réunions publiques, ce peuple de Paris généralement si sévère, dans ce cas particulier, si prévenu, si hostile, comment allait-il accueillir M. Cochin ? Nous n'étions pas sans appréhensions. Lui-même n'éprouvait-il aucun effroi quand il commença, seul devant cette salle immense, sentant fixés sur lui ces milliers de regards, dont au début fort peu lui étaient sympathiques ? M. Cochin avait pris pour sujet la vie d'Abraham Lincoln. Les premières phrases furent accueillies en silence : tout à coup l'orateur rencontra un mot heureux, il fut applaudi, puis un autre, on applaudit encore, puis pendant une heure : anecdotes, allusions, grandes et belles pensées bien simples, bien claires et bien justes, toutes les richesses d'un esprit abondant, toutes les surprises et toutes les bonnes fortunes d'expression, la variété charmante d'un conteur qui fait le plus tranquillement du monde le récit le plus piquant, et d'un penseur qui jette à la foule dans un mot précis quelque grande idée forte et lumineuse. Le succès fut immense. Il dépassa toutes nos espérances, et nous fit sourire le soir de nos appréhensions du matin. Les moyens auxquels M. Cochin devait cette victoire étaient si honnêtes ! « Deux cordes, disait-il souvent, vibrent dans le cœur de tous les hommes, la corde haute et la corde basse. » Il n'avait pas touché une seule fois à celle-ci ; mais avec quelle facilité charmante il avait éveillé chez les autres tous les grands et nobles sentiments qui le remplissaient lui-même ! comme il frappait d'un doigt agile sur toutes ces cordes hautes de l'âme humaine et quels sons justes et éclatants il leur faisait rendre ! Il semblait qu'il ne pût ontenir ce que la nature avait mis d'excellent en lui et qu'un trop-

plein de bonté et de beauté morale débordât de son âme sur ceux qui l'entendaient. Un auditoire quel qu'il fût, même à Paris l'auditoire d'une réunion publique, ne pouvait l'entendre sans concevoir pour lui tout d'abord de l'estime, puis de la sympathie, puis une sorte d'affection respectueuse. Il enlevait véritablement avec lui, et, dans l'éloge de Lincoln, il enleva très-haut tous ceux auxquels il parlait, si bas qu'il les prît. Pourquoi faut-il que cette voix éloquente ait manqué à nos grandes assemblées? Dieu sait quelle action d'apaisement, de patriotique encouragement, et de relèvement moral cette parole aurait eue; quels services elle aurait rendus à l'Eglise, à la liberté, à la France!

L'amour de la patrie n'était pas pour M. Cochin un de ces sentiments de l'imagination qu'on éprouve seulement quand on en parle : le patriotisme était pour lui un devoir et c'était une passion. Lorsque la guerre éclata, le fils aîné de M. Cochin demanda à s'engager. Le père répondit qu'il fallait différer. « Si la victoire attendait nos armes, à quoi servirait un soldat de plus? — Mais, si nous sommes vaincus? — Alors tu t'engageras. — Vous me le permettrez? — Oui. » Lorsque la nouvelle de Reichshoffen arriva, le fils rappela au père la promesse, s'engagea volontairement et partit. Le siége vint et on ne reçut plus, rue de Grenelle, de nouvelles du jeune soldat. On savait qu'il était dans l'armée de Bourbaki, cela seulement. M. Cochin prit son second fils; il avait l'âge d'être en rhétorique, mais pas encore l'âge d'être conscrit. Il lui donna un fusil et l'emmena avec lui aux avancées de ce bastion 73, où venaient éclater parfois les obus prussiens. Au retour de ces froides nuits de faction périlleuse, M. Cochin écrivait, sur le coin d'une table, quelque article vif, spirituel, patriotique qu'il nous envoyait, et qui, publié le soir même, réchauffait les courages attiédis, relevait les âmes abattues.

Dans l'amour qu'il portait à la France, il y avait une part très-large pour Paris. Né à Paris, d'une vieille famille parisienne, élevé à Paris, M. Cochin était Parisien dans l'âme. M. Cochin s'occupait de Paris comme un grand propriétaire de campagne s'occupe du village voisin de son château. Il aimait Paris pour tout le bien que sa famille et lui-même lui avaient fait, comme on s'attache à un malheureux, maussade, ingrat et dégradé, dont on essuie souvent les larmes et dont on panse quelquefois les plaies. Paris eut beau être ingrat, injuste, cruel pour M. Cochin, il ne découragea pas une amitié qui avait son principe dans une tradition et prenait sa force dans une longue suite de sacrifices.

Si M. Cochin, par une sorte de mauvaise chance mystérieuse, n'a pas eu, dans ces dernières années, le grand rôle auquel il semblait destiné, il n'en remplit pas moins un fort utile et fort important, quoique plus discret. Orateur éloquent devant une foule, il était dans un salon, au milieu d'un cercle d'amis, un causeur incomparable; dans les négociations

de la politique, pour le travail si délicat et si important aujourd'hui de la formation des partis, cet art de la conversation est souverain. M. Cochin avait le cœur spirituel et l'esprit tendre. Cette alliance extraordinaire de qualités diverses lui avait fait un genre inimitable. Il était, là, dans son grand cabinet de travail, au milieu de ses tables chargées de tout ce qui se publiait de bon en Angleterre, en Amérique, en Allemagne, en Italie, près de ce bureau couvert de lettres venues de tous les bouts du monde, debout, devant la cheminée, affable, tout plein de renseignements et tout plein de questions, s'intéressant à tout, ayant en presque toutes les matières une connaissance suffisante et des idées justes. Il causait. Son abandon était charmant, toujours en verve, de bonne humeur, spirituel et aimable, de bonhomie familière et distinguée. Sérieux dans la joie, il était, dans les jours de crise et d'angoisse, serein, confiant et vaillant jusqu'à la gaieté. Le dégoût de ce monde lui montait-il aux lèvres, il se ranimait en aspirant une fraîche et pure bouffée d'air chrétien. A une conversation enjouée, et où les questions de l'heure présente semblaient seules engagées, il mêlait tout à coup un de ces mots profonds et doux, comme en trouvent seulement les esprits qui se nourrissent de l'Evangile et de l'Imitation. On avait souvent recours à M. Cochin pour consoler les dernières heures d'une agonie. Il trouvait, nous a-t-on dit, près d'un mourant, des paroles qui lui adoucissaient la mort sans la lui voiler. Il était le conseiller, le confident, le confesseur laïque de beaucoup d'hommes mêlés aux affaires publiques. Il les attirait par sa bonté affable, et il les retenait par la sympathie attachante de son esprit. Ces dernieres années, il n'était point rare que le matin on rencontrât à la porte de M. Cochin deux ou trois hommes politiques des plus considérables de ce temps-ci et une petite sœur des pauvres. Celle-ci passait souvent la première.

Par la nature de son esprit, de son caractère, M. Cochin était confiant et conciliant. Il ne se connaissait pas d'ennemis : il était porté à aimer ses adversaires. On eût dit parfois qu'il les préférait à ses amis. Il avait fait à la politique l'application des règles de la charité chrétienne. Accepter le bien de quelque côté qu'il vînt, s'élever toujours bien haut dans l'amour de la France et de l'Eglise, de manière à échapper aux partis, aux coteries, aux petites divisions étroites; en religion, ne rien retrancher aux commandements de Dieu et de l'Eglise, mais ne rien y ajouter; en politique, tenir inflexiblement à quelques grands et nécessaires principes, négliger tout le reste, corriger plutôt que détruire, apaiser toujours, et ne bouleverser jamais, être très-ferme sur un petit nombre de points nécessaires, très-facile sur les autres, très-doux sur tous, faire peu plutôt que de ne faire rien; agir là où l'on peut quand on ne peut agir là où l'on voudrait, voilà comment M. Cochin entendait

qu'il fallait travailler au bien. A la fin de l'empire, pendant la crise terrible de l'autre hiver, durant les incertitudes de ces derniers mois, telle est la ligne qu'il suivit, toujours courageux, toujours vaillant. Nous ne pouvons ici raconter et expliquer dans le détail toute cette vie, que Dieu a brisée alors qu'elle commençait seulement. Dieu sait les épreuves que M. Cochin rencontra. Quand on se donne tout entier à un parti, il vous en sait gré et vous couvre de ses faveurs; on est entouré, défendu. Quand on veut garder son indépendance et se réserver pour le bien général, on est sur-le-champ en butte aux blâmes, aux critiques, aux soupçons. M. Cochin en fit quelquefois la douloureuse expérience. Lui dont l'âme était faite toute d'honneur et de loyauté, il se sentait plus cruellement qu'un autre atteint par ces injures. Il lui manquait, pour affronter la vie politique, une certaine dureté de cœur. Ce qui le rendait si aimable le faisait très-sensible, très-vulnérable. Dieu seul sait quels coups le frappèrent, avant ce coup de la mort, bien plus cruels que celui-ci. Tous les chers objets de son affection, Lacordaire, ce maître, l'abbé Perreyve, ce frère jeune et tendre, Montalembert, admiré avec tant de simplicité et aimé avec tant de passion, le Père Gratry, cette âme si charmante et si radieuse, tous enlevés avant l'heure; cet autre, sur lequel nous comptions, désertant tout à coup l'Eglise; puis tant de deuils publics s'ajoutant à nos deuils intimes, les malheurs et les humiliations de la France, les crimes de Paris plus cruels que ses malheurs, tant de sang et de larmes dans le passé, tant d'ombre sur le présent et sur l'avenir : après tout cela, comment espérer encore? Cette âme, qui vivait d'espérances, ne résista pas.

Le Secrétaire de la Rédaction, ÉMILE GRIMAUD.

BIBLIOGRAPHIE BRETONNE ET VENDÉENNE

—

ABOLITION (DE l') du domaine congéable en Bretagne; par P. Bertic, membre du Conseil général du Morbihan. In-8, 8 p. — Lorient, imp. Corfmat et fils.

ALMANACH ADMINISTRATIF ET COMMERCIAL de Nantes et du département de la Loire-Inférieure, pour 1872. In-18, 258 p. — Nantes, imp. Vincent Forest et Emile Grimaud. 1 fr. 50

ALMANACH DES ADRESSES DE RENNES, annuaire d'Ille-et-Vilaine et des tribunaux du ressort de la Cour d'appel de Rennes; publié par Prosper Dubois, 24e année, 1872. In-18 jésus, 322 p. — Rennes, imp. Oberthur et fils; lib. Dubois. 1 fr. 50

ALMANACH des sociétés d'Agriculture et d'Horticulture d'Ille-et-Vilaine, pour 1872. Calendrier agricole, par feu F. Bodin, directeur de l'Ecole d'agriculture de Rennes. In-18, 72 p. — Rennes, imp. Oberthur et fils; lib. Verdier.

ANÉANTISSEMENT DE LA MARINE MARCHANDE, suite du projet de loi déposé le 10 août 1871 à l'Assemblée nationale; par Gabriel Lauriol, armateur. In-8, 56 p. — Nantes, imp. Vincent Forest et Emile Grimaud.

ANNUAIRE administratif, industriel et commercial du département d'Ille-et-Vilaine, de la Cour d'appel de Rennes et des tribunaux du ressort. Almanach des adresses de Rennes. 40e année. 1872. Grand in-18, 322 p. — Rennes, imp. et lib. Leroy fils. 1 fr. 50

ANNUAIRE de Lorient et de son arrondissement, guide administratif et commercial pour l'année 1872. In-16, 163 p. — Lorient, imp. et lib. Corfmat fils. 0 fr. 50

ANNUAIRE DU COMMERCE (étrennes nantaises) pour l'année 1872, précédé d'une description de Nantes. In-18, 324 p. — Nantes, imp. veuve Mellinet. 1 fr. 50

CANTICOU christen troet en Brezounec deus al levriou Santel, etc. In-16 100 p. — Morlaix, imp. et lib. Haslé.

CINQUIÈME OVARIOTOMIE, quatrième succès; par le docteur Letenneur, professeur de clinique externe à l'école de médecine de Nantes. In-8, 12 p. — Nantes, imp. veuve Mellinet (Extrait du *Journal de Médecine de l'Ouest.*)

CHOIX DE VERSIONS LATINES à l'usage des aspirants au baccalauréat ès-lettres; par J. Martin, docteur ès-lettres, chef d'institution. In-8°, 96 p. — Nantes, imp. Etiembre et Plédran.

DEVOIRS des chrétiens devant l'infaillibilité doctrinale du pontife romain prouvée par la pratique et la tradition perpétuelles depuis ces temps apostoliques, et définie par le saint concile œcuménique du Vatican; par F.-L.-M. Maupied, théologien au concile. 2 vol. in 8, 1112 p. — Guingamp, imp. Le Goffic; Paris, lib. Poussielgue frères.

DISCOURS de M. Louis Blanc sur l'amnistie, prononcé par lui à Nantes, le 15 février 1872. In-16, 30 p. — Paris, imp. Voitelain ; lib. Le Chevalier.
(Extrait du *Phare de la Loire*).

ÉTRENNES MORBIHANNAISES, pour l'année 1872, contenant le calendrier suivant le rit romain. In-8, 60 p. — Vannes, imp. de Lamarzelle; lib. Lafolye.

ETUDE comparée sur l'impôt des cotons filés à l'étranger ; par Stanislas Jehan. In-8, 28 p. — Nantes, imp. Ve Mellinet.
(Extrait des *Annales de la Société académique de Nantes.)*

IMPRESSIONS DE VOYAGE. L'Afrique au XIXe siècle. La Tunisie aux points de vue politique, agricole et commercial; par Vic. Kersanté, président du comice agricole. In-8, 62 p. — Dinan, imp. Bazouge.

ISABELLE AUX BLANCHES MAINS, chronique bretonne, suivie de l'Anneau de la Châtelaine, par Mlle Gabrielle d'Ethampes. In-18, 367 p. — Paris, Didier.

LES MOBILES DE RENNES au siége de Paris (du 7 septembre 1870 au 13 mars 1871) ; par J.-B. Mazères. In-8, 35 p. — Rennes, imp. Leroy fils. 1 fr.

NOTE sur l'industrie des constructions navales en France ; par MM. Ernest Gouin et Ce, constructeurs de navires à Nantes, à l'occasion du projet de loi sur la marine marchande. In-4, 64 p. — Paris, imp. Paul Dupont.

OFFICIA propria sanctorum civitatis ac integræ Briocensis diœcesis, etc. In-32, 194 p. — Rennes, imp. Vatar; Saint-Brieuc, lib. Conor-Grenier.

ORGANISATION (DE L') communale et cantonale. Rapport présenté au Conseil général du département; par M. de Cadoudal. In 8, 13 p. — Vannes, imp. Galles.

RAPPORT sur les travaux de la Société académique de la Loire-Inférieure pendant l'année 1870-1871 ; par M. le docteur Lefeuvre. In-8, 27 p. — Nantes, imp. Ve Mellinet.

SAINTS (LES) DE L'EGLISE DE NANTES, lectures, méditations et prières pour leurs fêtes, par Mgr Richard, évêque de Belley. Petit in-18, XXIV — 465 pp. — Nantes, imp. Vincent Forest et Emile Grimaud. En vente, chez les libraires. Prix : 2 fr. et 2 fr. 35 par la poste.

SUPPRESSION (DE LA) de la garde nationale ; par Ernest Merson. 2e édition. In-8o, 143 p. — Nantes, imp. Merson ; Paris, lib. Dentu.
(Extrait de l'*Union bretonne.*)

VENDÉENS (LES) dans la Sarthe ; par Henri Chardon, membre du Conseil général de la Sarthe. Tome I, in-8, 401 p. — Le Mans, imp. et lib. Monnoyer.

VIE (la) CHRÉTIENNE ; par M. l'abbé Guihard, vicaire à Mézières (Ille-et-Vilaine). In-18, 494 p. — Rennes, imp. et lib. Hauvespre.

VOLTAIRE,

M. LITTRÉ ET LE COMMANDANT RUSTANT

On a beaucoup parlé de Voltaire, ces temps-ci, à propos de M. Littré. — Pourquoi, disait-on, faire tant de façons pour nommer M. Littré académicien, puisqu'il y a cent ans l'Académie a bien élu Voltaire? — Il y avait d'abord, ce me semble, une raison toute simple; c'est que Voltaire était le premier homme de lettres de son temps et qu'aujourd'hui M. Littré est incontestablement un des derniers.

Vous vous étonnez, vous vous récriez qu'il fait un dictionnaire; à merveille! Mais il a le malheur de ne pas savoir écrire sa langue et, pour un académicien, c'est grave [1]. Ne savons-nous pas, d'ailleurs, ce que Voltaire pensait de *Lexicocrassus*, de *Scriblerius* et de tant de commentateurs « qui restituent des passages et qui compilent de gros volumes à propos d'un mot qu'ils n'entendent pas [2]. »

Cette raison, en outre, n'est pas la seule; il en est une autre que Mgr d'Orléans a dite, c'est que M. Littré est athée et que Voltaire ne

[1] Les journaux ont publié deux ou trois lettres de lui qui ne laissent aucun doute à cet égard. Voir surtout le joli billet : « *Prenant* un billet pour Versailles, on m'a refusé..... »

[2] *Temple du goût.*

l'était pas. N'est-ce pas lui, en effet, qui a dit, comme s'il entrevoyait M. Littré dans l'avenir :

Faisant la guerre au ciel ou plutôt au bon sens [1]?

N'est-ce pas lui qui choisit pour guide dans son voyage au *Temple du goût* le cardinal de Polignac,

Vengeur du ciel et vainqueur de Lucrèce?

Voltaire considérait l'univers comme une admirable horloge, et il était assez pourvu d'intelligence pour comprendre que là où il y a une horloge il y a un horloger.

Demandez à Silva par quel secret mystère
Ce pain, cet aliment en mon corps digéré
Se transforme en un lait doucement préparé?
Comment, toujours filtré dans ses routes certaines,
En longs ruisseaux de pourpre il court enfler mes veines,
A mon corps languissant rend un pouvoir nouveau,
Fait palpiter mon cœur et penser mon cerveau?
Il lève au ciel les yeux; il s'incline, il s'écrie :
Demandez-le à ce Dieu qui nous donna la vie [2]!

Voilà, certes, une question que ne fera jamais M. Littré, lui qui sait tout, explique tout et, en sa qualité de *positiviste*, voit à nu tous les secrets de l'univers. Aussi, traite-t-il Voltaire de *naïf*. Mais M. Littré ne l'est-il pas un peu lui-même, lorsqu'il s'imagine qu'il n'y a pas de liberté humaine, c'est-à-dire qu'il n'est pas libre de ne pas être académicien, pas plus que Voltaire n'était libre de ne pas écrire la *Pucelle*?

Aveugle partisan d'un aveugle destin,

lui crie Voltaire.

Les tristes partisans de ce dogme effroyable
Diraient-ils rien de plus s'ils adoraient le diable [3]?

[1] *VIe discours sur l'homme.*
[2] *IVe discours sur l'homme.*
[3] *IIe discours sur l'homme.*

Et pour que cet oracle ait plus de poids, il le met dans la bouche du *Sage suprême*. Toute sa vie, Voltaire lutta contre la foi et jamais il ne put la dompter complétement en lui. Libertinage du corps et de l'esprit, paradoxes, railleries, injures, il employa tout contre elle; mais, comme l'âne de Balaam, elle regimbait sous les coups. Il s'était fait l'ennemi de Dieu, mais il ne put le nier jamais; comme Balaam, il célébra plus d'une fois ce qu'il voulait maudire. La courtisane Du Barry l'appelait le *roi Voltaire*, et ce roi n'était au fond qu'un esclave révolté, mais traînant toujours sa chaîne, qu'il rongeait à belles dents sans pouvoir la briser.

Suivons maintenant Voltaire dans ses rapports avec l'Académie, *notre f... académie,* comme il l'appellera plus tard [1]. Ce serait beaucoup se tromper de croire que Voltaire n'eut qu'à frapper à la porte des Quarante pour qu'elle lui fût ouverte. Dès la fin de l'année 1731 on le voit faire fi de l'Académie, signe infaillible qu'on grille d'y entrer. Parlant à Formont de l'élection de l'évêque de Luçon, « fils de ce Bussy-Rabutin qui avait plus de réputation qu'il n'en méritait », il ajoute, à propos de la place d'académicien : *place méprisée des gens qui pensent, respectée encore par la populace et toujours courue par ceux qui n'ont que de la vanité* [2].

En 1740, Voltaire est plus narquois encore. Il faut voir comme il se moque de ceux qu'il appelle les *jetonniers français*,

> Ces gens doctement ridicules,
> Parlant de rien, nourris de vent,
> Et qui pèsent si gravement
> Des mots, des points et des virgules [3].

Mais vienne 1743 et que la mort du cardinal de Fleury laisse vacante une de ces places que méprisent les *gens qui pensent*, vite il écrira à Moncrif, qui faisait partie de l'aréopage : « Le roi m'a donné son agrément pour être de l'Académie, au cas qu'on veuille de moi. Reste à savoir si vous en voulez. Vous savez que pour

[1] A d'Alembert, 7 mai 1761.
[2] 26 décembre 1731.
[3] A Frédéric, avril 1740.

l'honneur des lettres, je veux qu'on fasse succéder un pauvre diable à un premier ministre. Je me présente pour être le pauvre diable[1]. » Puis il fait mille courbettes à celui-ci, à celui-là, même à l'auteur de *Marie Alacoque* (Languet de Gergy, archevêque de Sens), car il tremble que Satan, *déguisé en Ange de lumière et escorté de Marie Alacoque, ne se déchaîne* contre lui [2].

En apprenant toutes ces politesses, Frédéric II ne peut retenir son gros rire. Il voit déjà son pieux ami, *tout aspergé d'eau bénite, et abattu d'un jeûne obstiné*, en train de se faire *ermite*; puis, mettant en scène la *triste Châtelet*, il lui fait dire :

Hélas ! mon perfide me troque
..... et me plante là net,
Pour qui ! pour Marie Alacoque [3].

Mille pardons de reproduire ces finesses d'outre-Rhin qui, après tout, ne sont guère moins piteuses que les courbettes de Voltaire.

Voyez-le pliant l'échine : « J'ai entendu de votre bouche avec une grande consolation, écrit-il à un académicien, que j'avais osé peindre dans la *Henriade* la religion avec ses propres couleurs et que j'avais eu le bonheur d'exprimer le dogme avec autant de correction que j'avais fait avec sensibilité l'éloge de la vertu !... Le stoïcisme ne nous a donné qu'un Epictète et la philosophie chrétienne forme des milliers d'Epictètes qui ne savent pas qu'ils le sont, et dont la vertu est poussée jusqu'à ignorer leur vertu même.

» J'avoue que ce n'est pas ce respect véritable pour la *religion chrétienne* qui *m'inspira de ne faire jamais aucun ouvrage contre la pudeur*. Il faut l'attribuer à l'éloignement naturel que j'ai eu, dès mon enfance, pour ces *sottises faciles*, pour ces *indécences ornées de rimes* qui plaisent, par le sujet, à *une jeunesse effrénée* [4]. »

[1] 1er février 1743.
[2] Au comte d'Argental, mars 1743.
[3] 6 avril 1743.
[4] A un académicien, probablement l'abbé de Rothelin, mars 1743.

Et à l'heure même où il se signait ainsi, Frédéric lui écrivait : « *La Pucelle, la Pucelle, la Pucelle* et encore *la Pucelle!* Pour L'AMOUR DE DIEU ou plutôt pour l'amour de vous-même envoyez-la moi [1]. »

Le dégoût ici déborde; on est obligé de s'arrêter. Si Voltaire ambitionne d'être admis dans un corps qui fait *la gloire du siècle*, s'il ose se présenter pour remplacer un cardinal qui fut *l'arbitre de l'Europe*; si, enfin, *il ferme les yeux sur son incapacité*, je cite toujours, c'est par le désir de *donner de justes louanges au père de la religion et de l'État*. Il va plus loin, il va jusqu'à voir dans le choix de l'Académie un gage de sa SOUMISSION aux *sentiments de ceux qui*, dit-il, *nous préparent dans le Dauphin un prince digne de ses pères*.

Ceci est à l'adresse de Boyer, ancien évêque de Mirepoix et précepteur du Dauphin, le plus actif de ses adversaires. Mais il tient à lui écrire à lui-même; écoutez sa profession de foi :

« Je puis dire, devant Dieu qui m'écoute, que je suis bon citoyen et vrai catholique. » Puis il renie les *Lettres philosophiques* qu'on lui attribue. « J'ai écrit, dit-il, plusieurs lettres à mes amis, mais je ne les ai jamais intitulées de ce titre fastueux [2]. » En effet, elles furent d'abord publiées sous le titre de *Lettres anglaises*. Toujours les mêmes plates finesses qui, cette fois du moins, ne trompèrent personne. Malgré l'appui de la maîtresse royale, la duchesse de Châteauroux, et malgré le consentement du roi, Voltaire ne fut pas élu.

Et cependant, il faut en convenir, les titres littéraires ne lui manquaient assurément pas. *La Henriade, Œdipe, Brutus, l'Histoire de Charles XII, Zaïre, Alzire* et *Mérope* dont le succès si légitime était d'hier, lui formaient une couronne à laquelle aucune autre, en ce temps-là, ne pouvait être comparée. Mais, en ce temps-là aussi, on tenait que la dignité et la droiture faisaient partie de l'honneur des lettres, et l'on était porté à fermer les yeux sur l'éclat de la couronne, lorsqu'on se trouvait en face d'un drôle couronné. Ce senti-

[1] 6 avril 1743.
[2] Mars 1743.

ment, après tout, n'était pas seulement celui des *perroquets* de l'Académie, comme les nommait Frédéric II, où des *Midas crossés-mitrés* du savant aréopage, comme il disait encore, c'était celui même des païens de Rome. On sait, en effet, comment ils définissaient l'orateur : *Vir bonus dicendi peritus* (un homme de bien habile à bien dire).

Voltaire était-il cet homme de bien? Telle était la question. J'ai dit les titres qui pouvaient lui servir ; dirai-je maintenant ceux qui lui nuisaient? D'abord, l'*Épître à Uranie*, déclaration de guerre ouverte au christianisme, qu'il avait mise, il est vrai, dès que la police s'en était mêlée, sur le compte du défunt abbé de Chaulieu, genre de calomnie qui deviendra pour lui une habitude ; puis ses *Lettres sur les Anglais* où *Lettres anglaises* qui prirent plus tard le titre de *Lettres philosophiques*, où, sous prétexte de se moquer des Quakers, des Anglicans et des Sociniens, il insultait à toute religion et sapait ainsi, par sa base, toute société. Le clergé y avait sa bonne part de calomnies, et Pascal lui-même y recevait force horions, dans le genre de ceux-ci : « O éloquence fanatique! ô profondeur d'absurdités ! » — « Puisqu'on crie tant sur ces fichues lettres, écrivait-il à d'Argental, je regrette bien de n'en avoir pas dit davantage. Va, va, Pascal, laisse-moi faire, tu as un chapitre sur les prophéties où iln'y a pas l'ombre du bon sens, attends, attends... » Pascal attend encore.

Les *Lettres philosophiques* avaient été lacérées et brûlées par arrêt du Parlement, et Jore, l'imprimeur, fut mis en prison. Voltaire, qui se souciait fort peu de Jore, mais qui se souciait beaucoup de ne pas le suivre sous les verroux, écrivit aussitôt partout que *l'édition s'était faite malgré lui*, qu'on y avait *ajouté beaucoup de* choses [2]; il ne disait pas, bien entendu, que c'était lui qui en avait corrigé les épreuves.

Tel était le *vir bonus* qui, aux couronnes théâtrales que personne ne lui disputait, prétendait joindre la couronne académique.

[1] Mai 1734.

[2] A la duchesse d'Aiguillon, mai 1734.

Deux ans après (1736), était venu le *Mondain* dans lequel le poète, sous prétexte de chanter

Le superflu, chose si nécessaire,

se livrait à de sacriléges bouffonneries sur le paradis terrestre et la vie de nos premiers parents.

Voilà quel était son bilan en 1743. Nous pourrions bien parler aussi de sa trahison envers Mme du Châtelet dans l'épître à Algarotti; car enfin, il est toujours d'assez mauvais goût pour un libertin d'afficher sa complice; mais, entre gens de cette sorte, si l'on fait semblant de se fâcher pour de semblables bagatelles, il est rare qu'on se fâche sérieusement.

Somme toute, et malgré ses palinodies, il est probable que Cicéron et Quintilien lui eussent refusé leurs voix. Les académiciens, du moins, prirent au sérieux la définition : *Vir bonus dicendi peritus.*

Rebuté par les Quarante, « je crois, écrit-il, qu'il convient à un profane comme moi de renoncer pour jamais à l'Académie et de m'en tenir aux hontes du public [1]. »

Mais il y avait d'autres bontés qui lui tenaient fort au cœur, c'étaient les bontés du roi, qui pouvaient le faire *gentilhomme de sa chambre*, distinction des plus enviées par le philosophe, et voire même peut-être académicien. « Je mets les princes à contribution, comme l'Arétin, écrivait-il à d'Argenson; mais c'est avec des éloges. Cette façon-là est plus décente [2]. »

Et, en effet, les éloges pleuvaient. « J'imagine, écrivait-il au même d'Argenson qui était ministre des affaires étrangères, j'imagine que si vous disiez au roi que les impostures que l'on débite en Hollande (pour atténuer l'effet de la victoire de Fontenoy) doivent être réfutées, que je travaille à écrire ses campagnes et qu'en cela je remplis mon devoir, que mon ouvrage sera achevé sous *vos* yeux et *sous votre* protection; enfin, si vous lui représentez ce que j'ai l'honneur de vous dire, le roi m'en saura quelque gré..... Mes fêtes pour le roi

[1] A d'Aigueberre, 4 avril 1743.
[2] 10 août 1745.

sont faites (il s'agit de la *Princesse de Navarre*) ; il ne tient qu'à vous d'employer mon loisir [1]. » Plat valet !

Et, une autre fois : « Vous devriez bien dire au roi très-chrétien combien je suis un sujet très-chrétien [2]. » Et au maréchal de Richelieu : « Voici un petit morceau dans lequel il y a d'assez bonnes choses, il y a surtout un vers admirable :

Un roi plus craint que Charle et plus aimé qu'Henri.

Vous devriez bien, monseigneur, *mettre le doigt dessus à notre* ADORABLE *monarque* (LOUIS XV) ; de *héros* à *héros* il n'y a que la main [3]. »

Mais ce n'était pas assez de brosser de baisers la semelle royale, il fallait qu'il en fît autant et pis encore à la Pompadour,

Ce nom qui rime avec l'amour,

et qui sera bientôt LE PLUS BEAU NOM DE FRANCE [4]. » Voilà ce qu'on disait, ce qu'on faisait entre quatre murs, puis, au grand jour, on écrivait au Pape, on lui dédiait *Mahomet*, on obtenait de lui une réponse polie, mais insignifiante, dont on ne prétendait pas moins se faire un titre près des dévots ; et l'on finissait par adresser au P. de la Tour, recteur du collége de Louis-le-Grand, cette fameuse apologie des jésuites qui est citée partout. Rien de plus vrai et de plus éloquent ; mais ces protestations de reconnaissance, cet admirable portrait de Bourdaloue opposé à celui du jésuite de Pascal, n'étaient-ils pas dictés par l'intérêt tout autant que par la franchise ? On croit entendre Tartufe :

Si vos bontés veulent me consoler
Et jusqu'à mon néant daignent se ravaler,
J'aurai toujours pour vous, ô suave merveille !
Une dévotion à nulle autre pareille [5].

[1] 17 août 1745.
[2] 10 août 1745.
[3] 20 juin 1745.
[4] 7 février 1746.
[5] Acte III, sc. 3.

Le moment, dans tous les cas, était bien choisi. Le président Bouhier venait de mourir ou vint à mourir, et aussitôt Voltaire, qui déclarait, avec un air de *sainte n'y touche*, que, si jamais on avait imprimé *sous son nom* [1] une page qui pût scandaliser seulement *le sacristain de la paroisse*, il était prêt à la *déchirer*, qu'il entendait vivre et mourir *tranquille* dans le sein de l'Église catholique, apostolique et romaine, songe à obtenir la succession de la *partie de fumée* qu'avait à l'Académie ledit *président commentateur*. Mais « Voltaire, écrit-il, est malade, Voltaire n'est guère en état de se donner du mouvement, Voltaire grisonne et ne peut pas honnêtement aller frapper aux portes, quoiqu'il compte sur l'agrément du roi [2]. » Bref, il dispose tout pour qu'on vienne le chercher, et, comme il est devenu un *saint homme* tout aussi consommé que *le héros de Molière*, il obtient 28 voix sur 29 votants. Boyer, *anc. évêque de Mirepoix*, que Voltaire et Frédéric II n'appelaient plus, depuis trois ans, que *l'âne évêque de Mirepoix*, s'était lui-même laissé toucher [3].

Telle est l'histoire simple et véridique de l'élection de Voltaire à l'Académie française. Elle diffère, sur plusieurs points, on le voit, de celle de M. Littré. M. Littré n'a ni mendié, ni menti, tandis que Voltaire a mendié et menti jusqu'à la gorge. Les doctrines, de part et d'autre, sont détestables ; mais Voltaire ne va pas jusqu'à nier Dieu, et il renie ses plus mauvais livres comme un diable. Les 28 votants de 1746 furent plus ou moins dupes ; ils avaient d'ailleurs pour excuse de très-beaux ouvrages littéraires. Les 17 votants de 1870 ont été plus ou moins complices.

Passons maintenant de l'Académie au conseil de guerre, quand ce ne serait que pour y retrouver le patriarche de Ferney. Ce vénérable patriarche écrivait le 2 avril 1764 au marquis de Chauvelin : « Tout ce que je vois jette les semences d'une révolution qui arrivera immanquablement et dont je n'aurai pas le plaisir d'être témoin..... La lumière s'est tellement répandue de proche en proche qu'on éclatera

[1] Je le crois bien. Chaque fois qu'il publiait un livre dangereux, il évitait d'y mettre son nom, et il le répudiait ensuite comme l'œuvre de Satan en personne.

[2] A M. et Mme d'Argental, février 1746.

[3] 8 avril 1746.

à la première occasion, et alors *ce sera un beau tapage*. Les jeunes gens sont bien heureux, *ils verront de belles choses*. »

Voilà qui est clair et j'oserais dire quasi prophétique. Rien donc d'étonnant qu'au moment où l'on juge les derniers acteurs de nos crimes révolutionnaires, les assassins des otages entre autres, la pensée de Voltaire se présente naturellement à l'esprit et qu'on se rappelle le mot du régicide Condorcet : « Il n'a pas vu tout ce qu'il a fait, mais il a fait tout ce que nous voyons. »

Oui, certes, il l'a fait, et ses amis qui voulaient étrangler le dernier prêtre avec les entrailles du dernier roi [1], l'ont fait, eux aussi. Quelle n'a donc pas été notre stupéfaction de voir Voltaire, non pas marqué du fer rouge de la justice, mais glorifié, et par qui? par le commissaire du gouvernement, par le vengeur avoué de la vérité et du droit. Cela passe toute croyance, mais enfin cela est.

Reproduisons, d'ailleurs, quelques passages du réquisitoire du chef d'escadron Rustant. Commençant par les deux pères jésuites massacrés le 24 mai, voici comment il s'explique : « Je ne parlerai pas d'eux. La maxime de la Compagnie de Jésus, *perindè ac cadaver*, me le défend. Ils ont abandonné toute personnalité en entrant dans cet ordre. Je veux respecter ce vœu. »

Qu'est-ce à dire ? Comment, si M. Rustant avait été tué sur les barricades ou brûlé vif comme le commandant de Sigoyer, je ne pourrais pas faire son éloge par la belle raison qu'il a embrassé une profession où l'obéissance passive est de rigueur! Vraiment, vous êtes bien désintéressé, monsieur Rustant!

Vient ensuite l'éloge très-mérité de l'abbé Allard qui avait encore son brassard d'ambulance. « Celui-là, dites-vous, toute l'armée le connaît. Quand il s'agissait d'aller au feu, il était toujours le premier au-devant des Prussiens. » A merveille, mais est-ce que les jésuites n'ont pas fourni de nombreux ambulanciers que toute l'armée a vus à l'œuvre? Le P. de Bengy, qui fut massacré le 25 mai, avait sollicité et obtenu cette charitable mission de son supérieur. Convenez que ce n'était pas mal pour un *cadavre!* Continuons.

« Et M. Deguerry, le curé de la Madeleine, une des gloires de Paris..... cet homme qui, dans le milieu même où il est né, où il

[1] Diderot. *Les Eleuthéromanes ou les amis furieux de la liberté.*

a vécu, a toujours eu des paroles d'indépendance et de liberté ; vous ne teniez pas compte des efforts que doivent faire des *gens ainsi entourés*, pour oser proclamer de tout temps des principes de foi et de raison. »

Ainsi entourés ! Qui donc M. Rustant a-t-il vu au presbytère de la Madeleine ? Est-ce que, par hasard, on y rencontrait beaucoup de ces traîneurs de sabre qui, sous l'empire surtout et un peu sous tous les régimes, se montrent si rogues à l'endroit de la liberté ?

« Et Mgr Darboy ! Son attitude au Concile, ses doctrines connues dans le monde entier, cet homme qui est sorti de Rome sans être cardinal, quand cela lui était si facile, ce n'était rien pour vous ! »

Le chapeau du cardinal, il faut en convenir, vient ici bien mal à propos, car tout le monde sait qu'il n'en a pas été donné un seul ni pendant ni depuis le Concile. Pourquoi ne pas dire plutôt que Mgr Darboy s'est très-humblement soumis au Concile. Voilà ce qu'on appelle *toute* la vérité et personne n'ignore qu'elle est exigée en justice.

Que M. Rustant y prenne garde d'ailleurs ; de ses paroles, on pourrait inférer que, si les assassins, au lieu de fusiller Mgr Darboy, avaient fusillé Mgr Guibert qui le remplace maintenant sur le siége de Paris et dont la conduite fut toute différente à Rome, le crime serait moindre. Ce ne peut être sa pensée, mais le rapprochement est inévitable.

Quant au président Bonjean, M. Rustant rappelle ses efforts au Sénat en faveur de nos libertés gallicanes. « C'est lui, dit-il, qui seul a eu le courage, dans cette *Assemblée servile*, de faire *l'éloge de notre* PLUS GRAND GÉNIE, *de Voltaire.* »

Est-ce là encore *toute* la vérité, comme les témoins jurent de la dire, et le commandant Rustant oserait-il prétendre que le président Bonjean avait le culte de Voltaire au cœur lorsqu'il marchait au supplice ?

Voltaire, notre *plus grand génie*, plus grand que Pascal, plus grand que Bossuet, plus grand, sans doute, que Charlemagne ! Mais qu'est-ce donc que le génie ? Si vous parliez d'esprit, je vous comprendrais à la rigueur, car Voltaire en eut infiniment ; mais l'esprit, il y a longtemps qu'on l'a dit pour la première fois, n'est que le

FERDINAND JEANNIARD DU DOT*

VIII [1]

Ces trait pris çà et là, et jetés comme les premiers coups de crayons d'un dessin, ne suffiraient point à esquisser la physionomie du poète que nous essayons de peindre. Il faut appuyer davantage sur les lignes, accentuer les couleurs, ombrer les teintes, affermir l'expression encore indécise du portrait. Il faut indiquer les sources principales de sentiments et de pensées où l'âme puisa ses inspirations et laisser au moins une idée de cette âme. Le poète lui-même continuera de nous prêter pour cela son pinceau et sa palette, nous voulons dire ses vers et le trésor de lettres qu'il me donna pièce à pièce, trésor du cœur, précieusement gardé dans le recueil de mes plus chers souvenirs, mais dont je ne veux point être avare pour décorer le gracieux monument que mon ami s'est élevé de ses propres mains.

* Voir la livraison de mars, pages 216-226.

[1] Plusieurs transpositions malheureuses ont complétement bouleversé la première partie de cette étude. 1° La fin du paragraphe V a été transposée à la suite du paragraphe VI : — « D'ailleurs il comprenait tous les arts, etc. » — 2° Celui-ci devra changer de place avec le VIIme : — « Il ne suffit pas d'avoir en soi le goût du beau pour le produire... etc. » — 3° La fin du paragraphe VII, intitulé VI, se retrouvera page 225 : — « Néère cueillerait des fleurs dans l'herbe molle... », suite des citations annoncées par ces mots : — « Voici des modèles d'imitations antiques. »

Les titres de ses poésies sont à eux seuls déjà toute une révélation : *Désenchantement, Élégie, Fragment sur la mer, le Printemps, Portrait, Au Printemps, Élégie, Nuit d'hiver, Fragments,* dont plusieurs pourraient s'intituler *Épitaphe, Soleil d'hiver,* un sonnet religieux, et un dernier morceau qui est une élévation vers Dieu.

Eh ! n'y pressentez-vous pas les tristesses d'une âme fatiguée par le poids d'un corps malade, mais assez forte encore pour l'enlever malgré lui vers les régions de l'idéal ? N'entendez-vous pas, gémissants et harmonieux comme les sons d'une harpe éolienne touchée par le vent, mais plus distincts, plus suivis dans leurs accords, les préludes de cette lyre ? N'entrevoyez-vous pas, à travers les brumes légères qui s'élèvent au matin comme au soir de la vie, le bleu du ciel, les rayons d'un soleil à son aube, la verdure des feuillages et des herbes, les fleurs étincelantes sous les larmes de la rosée, la fraîcheur, l'animation discrète, les beautés à demi-voilées, mais d'autant plus touchantes, de la nature à son réveil ? Au milieu du paysage, on distingue, hélas ! la pierre d'une tombe, comme dans le célèbre tableau du Poussin : le poète la regarde, il n'en perd point la vue comme les bergers amoureux du peintre, malgré sa jeunesse et les joies que respire la vie aux alentours, mais à côté du vieillard placé au premier plan, ne le voyez-vous pas lire de près l'inscription avec une douce mélancolie et une gravité rêveuse, — *Et in Arcadiâ ego* ? — Enfin, au-dessus de tout cela, une lumière qui n'est point celle de la terre, ne vous semble-t-elle pas briller dans l'âme du jeune auteur ?

Mais laissons-là ces allégories : ils disent plus que notre prose et de vains titres, ces extraits de pièces que nous n'avons pourtant pas jugées dignes de paraître à côté des autres et surtout ces extraits de lettres où Ferdinand du Dot se peint lui-même.

IX

Vous avez lu avec attendrissement sans doute la *Chute des feuilles*, cette élégie de Millevoye, la seule qu'on lise encore. Ferdinand du Dot l'a faiblement imitée dans *Mœris*, l'un de ses premiers essais

poétiques, mais il y brille, avec de beaux vers, un reflet de ses inspirations futures, auquel nous devons nous arrêter.

Redon, février 1864.

Le soleil reposait, et la voûte azurée
D'innombrables flambeaux se montrait décorée;
Blanche dans son char argenté,
Diane, rayonnante et de gloire parée,
Éclairait les humains de sa pâle clarté.
Partout le calme sur la terre,
Partout respirait la douceur,
Vers le ciel, comme la prière,
S'élevait le parfum de la naissante fleur.

. . . . . .

Seul, errant tout pensif à travers la vallée,
Mœris, faible et mourant au matin de ses jours,
Épanchait en ces lieux son âme désolée,
Et, morne, à sa douleur donnait un libre cours;
Mœris, qui s'avançait d'un pas faible et débile,
Consumé d'insomnie et de tristes langueurs,
Et jetait dans les airs cette plainte inutile,
Le long des vieux ormeaux, seuls témoins de ses pleurs.

. . . . . .

Suivent des adieux aux êtres aimés, à la nature, aux champs, aux prés, aux fleurs qu'il ne verra plus :

Je ne la verrai plus, cette fraîche églantine,

. . . . . .

Et le tendre lilas à la grappe odorante,
Le lys candide et pur, le narcisse doré,
Et les sombres lauriers, et la rose brillante,
Auprès d'eux étalant son calice empourpré.

—

O riants berceaux de verdure
Où je vis autrefois couler mes jeunes ans,
Vous ne répondrez plus à mes tristes accents;
O douce et féconde nature,
Tu ne fourniras plus de sujets à mes chants.

Puis, après des plaintes prolongées, cette pensée consolante :

Non, non, l'homme n'a point d'éternelles misères,
Bien souvent le plaisir vient soulager son cœur,
Parmi les chagrins de la terre,
On doit goûter au moins quelques jours de bonheur.
. . . . . .

Une description très-colorée pour finir :

Mais tandis qu'il parlait, la rive orientale
D'une brillante aurore annonçait le retour,
La plante ouvrait sa fleur à l'aube matinale,
Le vallon se dorait aux premiers feux du jour,
Et cessant de montrer sa lumière blanchie,
Diane s'enfuyait à l'aspect de Phébus.
Mœris abandonna la riante prairie,
Mais, hélas! il ne revint plus.

Le jeune homme prévoyait déjà la brièveté de ses jours : il contemplait avec délices et tristesse les riants paysages de la terre natale qu'il devait si tôt quitter.

X

Cette mélancolie et cet amour enthousiaste de la nature apparaissent dans sa correspondance avec plus de laisser-aller, mais avec des couleurs plus graves. De temps à autre une note spirituelle et joyeuse où varie l'impression.

Batz, 8 août 1864.

« Je ne vois aucune nouvelle à te donner du bourg de Batz, sinon qu'il y a aujourd'hui des noces, ce qui est une grande affaire pour tous les environs. Il va nous arriver du Pouliguen et du Croisic quantité d'omnibus, chargés de baigneurs de ces deux endroits, accourus à grands frais pour voir la noce. Quant à moi qui en ai déjà vu à satiété, je ne trouve de curieux là-dedans que les toilettes et les airs plus ou moins excentriques des baigneurs, venus là moins pour voir que pour se faire voir. En vérité, ces habits rouges, verts, jaunes, bleus, bigarrés, sont la plus jolie comédie du monde, c'est un vrai carnaval d'été, il n'y manque rien que les masques :

Comme j'aimerais bien mieux être un bon laboureur, dans quelque joli petit village ? A présent, grandi au milieu des exercices fortifiants, de l'air des champs et de la liberté, je serais un robuste garçon de ferme, j'attellerais mes bœufs, je couperais mes blés, et je tiendrais la queue de ma charrue. A l'automne, je mènerais les pommes au pressoir et je ramènerais le cidre dans le cellier. L'hiver, je m'endormirais tranquillement dans ma petite maison, au bruit de la pluie tombant sur le toit et battant les vitres, après avoir veillé chez quelque bon voisin. Puis, quand il y aurait quelque noce campagnarde, j'irais danser joyeusement sur l'herbe, au son des contredanses que nous jouerait un violon plus ou moins émérite, monté sur sa barrique à l'ombre d'un bel arbre touffu. Ou bien encore, tout le monde n'ayant pas le luxe d'un violon, quelque chanteur à voix forte, mènerait, comme on dit, la danse, au son de la *goule*. Pendant le Carême, j'irais le soir à la prière, puis je reviendrais gaiement avec les troupes de voisins, au clair de la lune, tandis qu'un bon feu nous attendrait chez nous, pour nous réchauffer de l'air piquant du soir..... Je saurais lire, écrire et calculer un peu. »

1er novembre 1867.

« La tristesse me gagne... Elle me suit partout, jusque dans les plaisirs ; lorsque je suis seul ou lorsque je suis avec quelqu'un ; dans mes promenades, lorsque je contemple les belles teintes de la campagne en automne, éclairées par la lumière, si riche dans ces mois-ci du soleil ; dans ma chambre, le soir, quand le vent souffle et quand la pluie tombe. Et c'est mon idée fixe du commencement de cet été qui s'est de nouveau emparée de mon esprit, le sentiment de la brièveté des choses humaines et la pensée toujours présente de la mort. Dans les moments de joie et de plaisir, lorsque je m'aperçois que l'heure passe, je me dis : « Dans quelque temps, que va-t-il me rester de tout cela ? » Puis la pensée de la mort me suit et je l'applique à tous ceux qui sont devant moi. Cette personne qui est là, qui rit, qui est pleine de jeunesse et de gaieté, qui est heureuse de vivre, eh ! bien, le jour viendra, peut-être bientôt, où elle

sera couchée, faible et mourante, sur son lit. Elle regrettera peut-être la vie, elle regrettera de quitter si vite les plaisirs qu'elle avait tant aimés. Et elle pleurera, et elle voudra se cramponner à la vie, et elle ne le pourra pas, elle sentira la force la quitter peu à peu, elle verra tout ce qui l'entoure s'évanouir et lui échapper. Ah! quelles angoisses, quels tourments on doit souffrir à ce moment terrible d'impuissance et de désespoir, où tout disparaît, où toute une longue vie ne semble plus rien, où l'on ne voit plus que le Dieu qui nous jugera, et l'effrayante incertitude de l'éternité et l'immense accumulation de nos crimes! Ne frissonne-t-on pas en pensant que nous tous, mais tous, nous devons subir cet affreux moment? Oh! qu'ils seront heureux ceux qui abandonneront la vie avec un cœur dignement préparé! »

25 janvier 1868.

« C'est un plaisir, les jours de fête, l'hiver, de traverser les rues pleines de voitures brillantes et légères, et de piétons chaudement enveloppés, et égayés par les jolis riens exposés dans les bazars et aux étalages des confiseurs. Il semble qu'alors les dragées sont plus fines et les pâtisseries de meilleur goût. »

13 mars 1868.

« Voilà que nous arrive le moment d'une certaine pêche à l'anguille, qu'on appelle biguenée. Elle se fait la nuit et l'on peut rester de sept heures à minuit au plus sous le ciel étoilé, au bord de l'onde, où les astres se mirent, tandis que souffle cette brise si réjouissante et si parfumée, quoiqu'un peu froide, que l'on sent à cette époque de l'année. Je goûte aussi beaucoup les longues chevauchées à travers champs, au milieu des blés verts et des arbres qui bourgeonnent; j'aime enfin la nature pure et simple que j'admire de ma fenêtre (ou d'ailleurs), et je suis fortifié dans cette admiration par les anciens qui me la font goûter encore davantage dans leur langue agréable, aux beautés intraduisibles..... Quoique j'aie depuis longtemps à ma porte les plaisirs de la campagne, je les goûte toujours avec un nouveau charme. »

28 septembre 1868.

« Lorsque je suis seul, souvent je suis pris d'une tristesse sèche, d'un ennui accablant. Ce temps d'automne le diminue un peu et y rejette un vague parfum de mon ancienne mélancolie. Ce vent qui siffle et cette pluie qui tombe me ramènent les idées de chaumières et de prairies, enfin toutes mes vieilles églogues, et je me reprends à rêver un toit de roseau et un petit champ, au milieu, des arbres touffus et des épis dorés ; et je me forge tout un bonheur dans cette demeure pauvre où je me vois libre de tous soucis, heureux et bien portant, passant ma vie entre ma charrue et mon repos..... Je cultiverais paisiblement et sans ambition le champ que m'aurait laissé mon père, et je le laisserais à mon tour à mes enfants. »

L'année suivante, dans ce même mois, presque à la même date où il me confiait ses rêveries de bonheur et cette aspiration au repos qui semblait attirer son âme avec la force d'un aimant, mon pauvre ami voyait, il goûtait aussi, je l'espère, l'éternel repos de l'autre vie.

XI

Malgré le mal qui le consumait, Ferdinand du Dot a joui encore sur cette terre de quelques beaux jours : ne jouira-t-on pas avec lui des plaisirs d'hiver à la campagne, si vivement décrits dans la lettre suivante?

Campbon, 22 janvier 1869.

« Voici maintenant le temps du coin du feu. Les bonnes causeries que nous ferons auprès de la cheminée bien remplie (*ligna super foco large reponentes*), en regardant la gelée blanche qui couvre les champs : quelles bonnes courses sur le sol durci, courses commencées en frissonnant et en cachant les mains sous son manteau, finies avec un corps alerte, des mains et des pieds brûlants et une satisfaction physique générale ; courses, tantôt au milieu des prés verts et blancs où les grains de gelée brillent au soleil comme des perles, tantôt au milieu des arbres dégarnis de feuillage où volent en grelottant sous leur plumage épaissi les merles et les moineaux affamés,

ou bien encore dans les landes marécageuses, parsemées de plaques d'eau glacée, d'où s'élèvent çà et là un petit brin de gazon ou la pointe d'une branche de bruyère — tandis que la bécassine effrayée s'envole et disparaît dans les airs en faisant mille détours. »

XII

Deux extraits, les derniers que nous citerons, vont montrer, en même temps que les opinions politiques du jeune auteur, quelles étaient ses prévisions pour notre siècle.

Campbon, 6 mars 1869.

« Je ne m'étonne point de ce libéralisme que tu as trouvé jusque chez M. X..., mais je m'en attriste. Comme tu le dis fort bien, c'est le courant du siècle, mais je ne sais quand viendra l'autre qui donnera raison à nos saines idées, car le courant est bien fort,et il entraînera sans doute plus d'un siècle. Et cependant ce sont de saines idées, je ne crains pas de le dire et de le-soutenir, malgré les voix puissantes et les esprits éminents qui affirment le contraire. Car ce n'est pas mon seul sentiment que j'oppose à ces autorités. Ce sont les faits aux faits. C'est l'autorité écrasante de ces siècles virils pleins de force et de grandeur, brillants d'une vraie lumière et tout resplendissants de gloire, c'est cette autorité que j'oppose aux rêves insensés d'un siècle décrépit et malade, vieillard tombé en enfance, tout souillé de crimes et noirci d'opprobre, et traînant peu à peu la France vers le tombeau; car c'est bien le chemin où, depuis quatre-vingts ans environ, nous nous sommes engagés, d'erreur en erreur, de révolution en révolution, et, si la Providence ne nous relève pas encore une fois, d'où nous ne sortirons certes pas, le chemin de l'abaissement complet, pour ne pas dire plus. Ce dont je m'étonne, c'est qu'il y ait des hommes qui personnifient en même temps la bonne foi et le génie, et qui sont complétement aveuglés sur ce point-là. »

Ferdinand du Dot écrivait ceci un peu plus d'une année avant la guerre avec la Prusse : mais, prévoyant *notre abaissement complet*,

pour ne pas dire plus, il n'était pas sans compter sur le bras tout-puissant de la Providence.

Il attaque le libéralisme insensé des hommes qui, après plus d'un siècle d'expériences, s'obstinent à bâtir sur *les principes de 89*, ce sable mouvant, confondent encore la Révolution qu'on a faite et la Réforme qu'on devait faire et laissent comme une mine sous l'édifice gouvernemental, sans oublier la mèche pour le feu de l'émeute, le *droit à la révolte*, qu'ils osent bien appeler *un droit et même un devoir*. Mon ami comprenait comme nous, j'en suis sûr, cet autre libéralisme, inauguré par la Restauration, adopté par le petit-fils de Charles X, protégé par la tradition, les lois, le respect de l'autorité légitime, mais avant tout par des principes religieux sans lesquels la liberté engendre nécessairement l'anarchie et le despotisme chez un peuple. M. de Maistre l'a dit avec raison et l'histoire le prouve, il faut nous soumettre à cette logique, quelque dure qu'elle soit : « Partout où règne une autre religion que la nôtre, l'esclavage est de droit, et partout où cette religion s'affaiblit, la nation devient, en proportion précise, moins susceptible de la liberté générale. Nous venons de voir l'état social ébranlé jusque dans ses fondements, parce qu'il y avait trop de liberté en Europe et qu'il n'y avait plus assez de religion. Il y aura encore d'autres convulsions et le bon ordre ne sera solidement affermi que lorsque l'esclavage ou la religion sera rétablie. »

Ferdinand du Dot a suivi avec tristesse, mais avec espoir aussi, la politique usurpatrice et le sacrilége de Victor-Emmanuel et la politique hypocrite de Napoléon III à l'égard du Saint-Siége et de Pie IX, « ce vieillard sublime, ce saint, » comme l'appelait notre jeune catholique.

Campbon, 4 novembre 1867.

« ..... N'importe, malgré la tristesse des événements, nous devons encore espérer. Pour moi, je pense toujours que l'Église sortira de ces épreuves, à la gloire de Dieu et à la confusion de ses ennemis. Je relis les admirables psaumes de l'office de la sainte Vierge et je repasse avec mon esprit cette belle phrase de Bossuet :

« Quand Dieu veut faire voir qu'un ouvrage est tout de sa main, il » réduit tout à l'impuissance et au désespoir, puis il agit. »

XIII

Tandis que je réunissais les morceaux, et en quelque sorte les pierres de prix que je découvrais dans les écrits de Ferdinand du Dot, à mesure que sa physionomie se formait comme en une mosaïque, mille souvenirs me remontaient au cœur et à l'esprit, et, sous leur jour, la ressemblance du portrait m'est apparue aussi vive que possible.

Chez Ferdinand du Dot, le style répondait à la parole, et la parole et le style étaient également l'écho vrai de son âme. Ses lettres ne contredisent jamais les longs entretiens que j'ai eus avec lui : et combien de fois nous sommes-nous promenés ensemble dans les cloîtres de Saint-Sauveur, les prairies de Campbon, les bois de Sévérac ou les rues de Nantes ! Et combien de fois nous sommes-nous assis à la même table ou à l'ombre du même foyer ! et combien de fois avons-nous devisé tous les deux !

Nous étions là tous deux dans la verte prairie,
Couchés sous les lilas, sous les pommiers en fleurs;
Le verger se peignait de ses mille couleurs...

Ces vers ne seraient-ils pas une trace poétique des souvenirs que nous rappelons?

Ici ou là, je revois mon ami avec les mêmes traits, religieux jusqu'au scrupule, hélas ! traditionnel en politique, en art, en littérature, épris de la poésie et de la nature ; heureux tempérament et rêveur triste, parce qu'il était malade, mais néanmoins avec des éclairs de joie, ne perdant pas de vue le soleil de l'éternelle Beauté qui luit sur l'horizon du chrétien ; original et imitateur, peut-être plus imitateur qu'original ; critique fin et du goût le plus pur ; écrivain ou causeur simple, naïf même, quoique un peu subtil : somme toute, esprit rare et précoce, il a montré du talent, fruit déjà visible sous la fleur, à l'âge où la plupart de nos grands poètes ne donnaient même pas d'espérances.

XIV

Et maintenant, quelle est la place de Ferdinand du Dot dans la phalange nombreuse sinon très-brillante des poètes du jour, à la tête desquels M. Victor de Laprade marche assez loin en avant, disciple à la fois de Corneille et de Lamartine? Une place à part, croyons-nous, à l'un des premiers rangs, peut-être auprès d'Élisa Mercœur, son infortunée compatriote, qu'il admirait et qu'il aimait pour ses mâles éléans vers la gloire, pour la profondeur de son sentiment et la forte poésie de son style. Laissons à la critique le soin de la marquer davantage et de la mettre en lumière. A elle de dire si les illusions du cœur nous ont exagéré le mérite du poète, si nous nous sommes trompé, lorsqu'en livrant au jour de la publicité les *Opuscules* de Ferdinand du Dot, nous avons cru poser des Immortelles sur la tombe d'un ami.

HIPPOLYTE LE GOUVELLO.

Nantes, janvier 1872.

L'ENFANT DES PRISONS

NOUVELLE VENDÉENNE

I

Sur les bords de la Mayenne, non loin d'un château gothique appelé les Morilles, se trouve un hameau composé de trois ou quatre feux assez éloignés les uns des autres.

Là vivait, il y a quarante ans, un ouvrier charpentier, excellent homme, dévoué, serviable et laborieux.

Il aimait beaucoup sa femme, la bonne Marie, il ne lui disait jamais une parole dure ; mais ne lui prodiguait pas non plus les mots affectueux. Après avoir fait sa prière et mangé sa soupe, il se rendait dès l'aurore à son atelier, et revenant vers midi, dînait en silence pour retourner bien vite au travail ; le soir, il n'était pas beaucoup plus causeur et n'avait pas dit un grand nombre de paroles, lorsqu'il se mettait dans son grand lit à l'ange. Le dimanche, il se rendait avec sa femme à la paroisse, assez éloignée du hameau. Là, il assistait aux offices ; puis, sans se déranger jamais, il allait boire avec quelques amis, honnêtes et rangés comme lui ; on jouait ensuite à la boule ; on causait ; Jacques écoutait, prenait intérêt aux récits de chacun, mais rarement faisait-il lui-même les frais de la conversation.

Tel était Jacques Boscher, auquel on ne pouvait reprocher que d'être un peu trop silencieux.

Marie, au contraire, était aimable, gracieuse et on ne peut plus avenante. Son organe était doux, l'expression de son regard angélique. Son sourire, suave et néanmoins un peu mélancolique, était plein de charme. Elle paraissait ne point s'apercevoir de l'infériorité de son mari et saisissait toutes les occasions de le faire valoir, de citer quelques traits à son avantage.

Parfois, cependant, on apercevait des larmes sous les longs cils de Marie, et, lorsqu'on lui en demandait la cause : — « Ah ! répondait-elle, le bon Dieu n'a pas exaucé mes prières, il m'impose un grand sacrifice : ma chaumière n'est point égayée par les frais éclats de rire et par les jeux d'un enfant ; je n'ai pas le bonheur de porter dans mes bras, de presser sur mon cœur, un petit être que j'aurais tant aimé ! Enfin, la volonté de Dieu soit faite ! l'amour maternel dont j'envie les jouissances, a coûté à ma pauvre mère bien des pleurs et lui a fait éprouver de cruelles angoisses. »

Jamais Marie ne disait ces choses devant Jacques ; elle aurait craint de l'affliger. Lui-même regrettait de ne pas avoir d'enfant ; il n'exprimait pas ces regrets dans les mêmes termes que sa femme, mais il disait parfois : « Si seulement j'avais un petit *gars*, je serais bien content ! »

Il y avait donc une grande différence entre Jacques et Marie ; l'un était une fleur délicate et charmante ; l'autre était une plante un peu sauvage.

L'histoire de Marie était intéressante, et il nous a été donné d'en apprendre tous les détails.

A la fin du siècle dernier, vivait, dans la paroisse de la Chapelle-du-Genêt, aux environs de Beaupreau, une belle et pieuse jeune fille, Jeanne Duteil. Elle était justement citée dans le pays pour sa grande sagesse et son charmant visage.

Fille unique, et ses parents possédant de bons et beaux biens, elle fut recherchée en mariage par les meilleurs partis du canton, et beaucoup de jeunes gens de Beaupreau même et de Montrevault saisissaient les occasions de faire la cour à la belle Jeanne. — Mais

Jeanne disait à son père : Vous êtes cultivateur; je ne veux épouser qu'un homme conduisant comme vous sa charrue.

Cependant, la jeune fille aurait pu, sans présomption, aspirer à un autre genre de vie : son père l'avait confiée pendant quelques années à des Ursulines, et, ayant de l'intelligence, aimant l'étude, Jeanne avait fait des progrès rapides ; elle n'eût été déplacée nulle part, et plus d'une châtelaine aurait envié sa grâce et sa distinction naturelles. Mais l'agneau bondissant dans la prairie, l'aubépine et la rose sauvage livrant à la brise leurs parfums, les moissons jaunissantes, les mille travaux de la campagne charmaient Jeanne. Il lui fallait la ferme qui l'avait vu naître, le grand air, le chant mélodieux du rossignol, l'église du village, la cloche argentine sonnant chaque soir l'angelus et réunissant tous les cœurs dans une commune et fervente prière, alors que le soleil disparaissait derrière les collines et que le laboureur reprenait le chemin de sa chaumière aimée.

Cependant, tandis que le calme régnait encore dans les campagnes de l'Anjou, l'esprit révolutionnaire fermentait dans les villes, et l'observateur attentif pouvait prévoir des orages ; mais les bruits précurseurs de la tempête n'étaient point parvenus jusqu'à la Chapelle-du-Genêt. Là, on rêvait encore bonheur et avenir sans nuages.

C'est qu'un jeune et riche paysan des environs du Pin-en-Mauges avait offert ses vœux à Jeanne, et, cette fois, la fillette n'avait pas été récalcitrante. André Lourmeau, du reste, était bien fait pour lui plaire ; sans même parler de sa taille, de ses traits, beaux et réguliers, chacun était forcé d'avouer qu'André pouvait être regardé comme le garçon le plus accompli des environs. Mais ce qui le distinguait par-dessus tout, c'était sa piété à la fois naïve et profonde, sa fermeté de caractère, sa parfaite bonté, et l'éducation qu'il avait reçue ; car André avait passé plusieurs années chez un curé, parent de son père, et le bon prêtre s'était plu à cultiver son intelligence.

André demanda donc la main de Jeanne, et, après quelques semaines d'attente, qui lui parurent bien longues, il devint son heureux époux. On était en 1789.

Ce ne fut pas sans verser beaucoup de larmes que Jeanne dit

adieu à son père, à sa mère et aux lieux dans lesquels s'était écoulée son heureuse jeunesse. Et toutefois l'avenir le plus riant paraissait s'ouvrir devant elle. André était si bon ! si coquette, si jolie était la ferme dont elle allait devenir l'unique souveraine !

André avait eu le malheur de perdre ses parents, alors qu'il était encore tout petit et il n'avait ni sœur ni frère ; son amour pour Jeanne était la première grande affection qui eût fait battre son cœur; il l'aimait, comme savent aimer les âmes que la religion a dirigées toujours, et qui se sont conservées pures et candides.

La ferme de la Chênière avait pris un air de fête , lorsque la jeune mariée y fit son entrée. On n'y apercevait que des visages heureux, et le bon curé de la paroisse, s'associant à la joie générale, était venu bénir les jeunes époux. Il avait le sourire sur les lèvres, il ne formulait que des vœux de bonheur. Parfois cependant un nuage de tristesse passait sur son front, et, lorsque André l'entretenait de ses projets d'avenir, le vieillard levait les yeux au ciel.

Hélas ! il revenait d'Angers ! Là il avait entendu des conversations qui ne lui avaient que trop appris les progrès que faisait l'irréligion, et, avec elle, les idées subversives de tout ordre et de toute autorité.

Deux mois s'étaient écoulés, deux mois du bonheur le plus pur, lorsqu'un jour Jeanne vit un des domestiques de son père accourir en toute hâte.

— Qu'avez-vous, Baptiste ? demanda-t-elle.

— Ah ! notre maîtresse est bien mal ! bien mal ! Elle veut vous voir.

Ces mots retentirent comme un glas sinistre aux oreilles d'André et à celles de sa jeune femme.

Une heure après, les deux époux quittaient la Chênière. Il était temps qu'ils arrivassent près de la malade; Jeanne ne put qu'embrasser sa mère, lui demander sa bénédiction et recevoir son dernier soupir.

Jeanne resta longtemps plongée dans sa douleur, près du lit funèbre de celle qu'elle avait tant aimée. Elle arrosa ensuite de ses larmes le pavé du temple et le champ des morts.

Heureuse cependant était sa mère ! car Dieu épargnait à cette sainte femme la vue des malheurs qui allaient fondre sur la France et sur sa chère Vendée. [1]

Le père de Jeanne ne pouvait pas rester seul ; André Lourmeau le comprit : il afferma la Chênière à un de ses parents et ramena sa jeune femme sous le toit paternel.

Huit mois après, Jeanne donnait le jour à une charmante petite fille et la gaieté renaissait avec elle, dans cette maison visitée naguère par le deuil.

Jeanne ne se lassait pas de contempler sa belle petite Marie ! Quelle joie inonda son âme, lorsqu'elle reçut ses premières caresses, lorsqu'elle lui vit faire ses premiers pas !

— Mon ami, disait à André la jeune femme, on dit qu'il n'y a pas de bonheur sur la terre ; mais moi, cependant, je suis bien véritablement heureuse ; et quand Marie fixe sur moi ses jolis yeux, déjà si intelligents, mon cœur surabonde de joie.

André, lui aussi, aimait tendrement sa fille ; mais il était devenu pensif : il avait de longues et mystérieuses conversations avec son beau-père, et souvent Jeanne s'étonnait qu'on la laissât ainsi toute seule.

Alors, elle prenait Marie sur ses genoux et lui disait en la couvrant de baisers : — Enfant, ton grand-père et ton papa s'en vont là où ils ont affaire ; ma grande affaire à moi, c'est toi, et j'oublie le monde entier quand je te berce, quand je te regarde dormir et surtout, lorsque, sortant de ton sommeil, tu me souris en me tendant tes petits bras.

Si Jeanne était une mère tendre, elle était aussi une mère profondément chrétienne. Chaque jour, elle priait avec ferveur pour l'ange confié à ses soins. Souvent, elle portait sa fille à l'autel de la sainte Vierge ; elle voulut que les premiers noms qu'elle prononçât fussent les noms de Jésus et de Marie, et qu'à peine débarrassée de ses langes, l'enfant sût former déjà le signe de la croix. Bientôt elle suspendit à son cou une petite croix d'or et elle la lui faisait baiser pieusement chaque soir.

[1] On donne généralement le nom de Vendée à une partie de l'Anjou, située sur la rive gauche de la Loire.

La possibilité d'être appelée à choisir entre sa foi et la mort, s'était présentée avec force à l'esprit de la jeune femme, et, chaque jour, tout en continuant à couvrir sa fille de ses baisers, elle demandait à Dieu le courage de sacrifier même ce petit être, si ardemment aimé, plutôt que de dévier un seul instant de la ligne du devoir.

Or, l'horizon devenait de plus en plus sombre, et André, qui voyait sa femme courageuse jusqu'à l'héroïsme, ne lui cachait plus rien.

La journée du 10 août, les massacres de septembre, la mort du roi-martyr, vinrent successivement briser le cœur de Jeanne, de son père et d'André. Dès lors, le soulèvement général de la Vendée était inévitable. [1]

Un soir, — c'était le neuf mars 1793, — Marie dormait paisiblement dans son berceau; Jeanne achevait de broder une scapulaire, et, malgré tous ses efforts pour les retenir, des larmes sillonnaient ses joues amaigries, lorsque André entra.

— Où est mon père ? fit la jeune femme.

— Il est chez maître Rousseau, avec d'autres amis, sûrs et discrets comme lui, à causer des événements qui se préparent.

— Sont-ils prochains ? demande Jeanne, dont la voix tremblait malgré elle.

— Oui, demain dimanche, tous les jeunes gens sont convoqués pour le tirage à Saint-Florent, et la journée ne se passera peut-être pas sans que le tocsin se fasse entendre de paroisse en paroisse.

— Et tu partiras ?

— Oui, ma chère Jeanne.

— Avec qui marcheras-tu ?

— Avec tous mes voisins du Pin-en-Mauges.

— Et mon père ?

— Nous ne nous quitterons pas. Toi, Jeanne, dès demain matin, tu te rendras à Saint-Florent, chez mon oncle. Il ne partage pas nos opinions, il n'est point suspect et ne sera pas inquiété. C'est d'ailleurs un honnête homme, incapable de te trahir.

[1] C'était avant ce soulèvement général, que déjà 10.000 Vendéens s'étaient emparés de Châtillon.

— André, je me sens la force de te suivre partout; laisse-moi t'accompagner.

— Je sais bien, ma chère femme, qu'au besoin tu serais capable de combattre au premier rang ; mais tu es mère, tu te dois à Marie.

— Pourquoi, alors, quitter notre ferme ?

— Parce que près de nous il y a, malheureusement, un judas ; et je ne sais ce qui pourrait t'advenir, si nous avions un échec et qu'il te sût ici toute seule.

Le lendemain donc, au petit jour, Jeanne prenait la route de Saint-Florent. Pour la première fois, elle regrettait presque de porter le doux nom de mère, qui lui avait donné naguère tant de bonheur. Sans le petit ange qui lui souriait et qui, dans un gracieux langage qu'une mère seule pouvait comprendre, lui faisait mille questions sur la cause de ce voyage matinal, Jeanne aurait suivi son mari et serait devenue la Sœur de charité de l'armée vendéenne.

Jeanne ne resta pas longtemps à Saint-Florent. Les premiers succès des Vendéens lui permirent de revenir dans ses foyers, et parfois elle se prit à rêver encore des jours moins sombres. La joie cependant ne faisait plus battre son cœur. N'apprenait-on pas, tous les jours, la mort de quelque illustre et sainte victime ?

Toutefois, un rayon d'espérance venait illuminer son front, lorsqu'un messager arrivait et qu'après lui avoir donné de bonnes nouvelles d'André et de son père, il ajoutait : — Nous avons vaincu à Cholet, à Montaigu, à Saumur, à Angers, etc.— Mais quelle douleur brisa l'âme de la pauvre Jeanne, lorsqu'elle apprit l'échec subi devant les murs de Nantes, et lorsqu'elle sut que son père était tombé, mortellement blessé, en même temps que l'héroïque Cathelineau !...

Nous passons sur bien des détails, car ici nous ne racontons pas l'histoire de la Vendée, mais celle de Jeanne Lourmeau et de sa fille.

Lorsque Westermann, victorieux à son tour, parcourut les provinces insurgées, faisant tout brûler sur son passage, réduisant en cendres les châteaux et les chaumières, la ferme d'André, où Jeanne avait goûté les premières joies de l'épouse, puis celle qui avait été son berceau et celui de sa fille, furent, elles aussi, la proie des flammes.

le jour n'arrivait dans le cachot que par une petite lucarne, placée trop haut pour que l'ont pût s'en approcher et respirer un air pur.

Marie pleurait quand on lui présentait ce pain de douleur. — Mange, mange, Marie, lui disait Jeanne, qui savait qu'à cette affreuse nourriture était attachée la vie de son enfant ; et l'enfant, habituée à obéir, mangeait en silence, puis elle se précipitait dans les bras de sa mère pour recevoir un baiser qu'elle regardait comme la récompense la plus douce.

Et Jeanne allait mourir ! Un froid mortel envahissait tous ses membres ; des nuages passaient et repassaient devant ses yeux ; déjà le frisson de l'agonie l'agitait convulsivement.

Oh ! comme elle souffrait, en pensant que sa fille allait rester seule, entourée de périls de tous genres ! Que serait-elle devenue, la pauvre mère, sans sa foi vive et profonde ! Elle levait les yeux *vers les montagnes éternelles ;* elle confiait son unique trésor à Celui qui n'abandonne pas les petits des oiseaux et qui donne à l'humble fleur des champs sa parure.

Jeanne se rappelait sainte Perpétue, la martyre de Carthage, cette jeune femme qui aimait si passionnément son enfant au berceau, qu'elle oubliait en l'allaitant les horreurs de sa prison et les tortures qui l'attendaient, et qui, après avoir confié son fils à Dieu, ne songeait plus qu'au bonheur de verser son sang, de donner sa vie en témoignage de sa foi.

De ses mains défaillantes, Jeanne, comme si elle avait pressenti l'avenir, voulut soigner encore la blonde et riche chevelure qui tombait en boucles soyeuses sur les épaules de Marie. Elle lui mit ensuite les quelques jolis vêtements qu'elle avait pu sauver et la couvrit de ses brûlants baisers ; épuisée par cet effort, elle retomba sur la paille infecte qui lui servait de couche, se releva une fois encore, bénit sa fille, fixa sur elle ses yeux mourants, murmura une prière, et rendit le dernier soupir.

M. DU HAUSSELAIN.

(La fin à la prochaine livraison.)

SCÈNES RUSTIQUES

LE SOIR D'ÉTÉ A LA FERME

A M. CALEMARD DE LA FAYETTE,

Député de la Haute-Loire, auteur du *Poème des champs*.

Antoine, — André, — les amoureux de l'orpheline.

Le temps est chaud ; le blé tombe sous les faucilles.
Riez, ô jeunes gens ; chantez, ô jeunes filles,
Mais n'allez pas au moins ralentir le travail...
A la ferme d'André, sous le large portail,
Dix chevaux vigoureux, fiers de harnais superbes,
Hennissent, attelés pour apporter les gerbes.
Hâtez-vous, le temps presse... il faudra que, ce soir,
La cave, le grenier, la grange, le pressoir,
Tout soit prêt pour loger le froment et l'avoine.

— « Le vent souffle du sud, a dit le vieil Antoine ;
» André, qui peut savoir ce que sera la nuit ?
» Du moulin de Saint-Jean hier j'entendis le bruit ;
» Il était triste et sourd comme aux veilles d'orage :
» Aussi, quoique le ciel n'ait pas un seul nuage,
» Il est toujours prudent de bien loger ton grain ;
» Compte sur aujourd'hui, n'attends pas à demain !

Il répare aussitôt la cuve aux flancs profonds,
Mieux que ces étrangers, habiles vagabonds,
Énergiques enfants de la Manche ou de l'Eure,
Qui viennent, tous les mois, au seuil de sa demeure,
Offrir ces fins tamis, ces bassins radieux,
Qui de la ménagère éblouissent les yeux.
Elle sait que, rangés sur le haut de l'armoire,
Ils feront du foyer l'ornement et la gloire,
Admirés, chaque jour, par les riches garçons,
Qui de sa blanche fille aiment les cheveux blonds.

Je l'ai dit, près d'André le noble et vieil Antoine
Est comme un lourd froment près de la pâle avoine,
Mais l'élève se forme et s'instruit tous les ans
Des exemples sans prix du maître aux sourcils blancs ;
Car il sait obéir et par l'expérience
Acquérir du labour la féconde science.

Déjà tout est logé... L'orage, cette nuit,
Pourra sur les sillons passer comme un vain bruit :
Voici la vaste cruche où le cidre pétille,
Qu'apporte en fléchissant Rose, l'aimable fille,
Rose, la bien nommée...A la reine des fleurs
Elle emprunte son nom et les fraîches couleurs
Que les yeux éblouis contemplent sur sa joue :
Mais des plus beaux garçons Rose rit et se joue,
De tous, même d'Élie... et pourtant il n'est pas,
Des vingt adorateurs de ses chastes appas,
Un seul qui l'aime autant que le rêveur Élie.
Lorsque Rose n'était encor que Rosalie,
Près d'elle seulement Élie était heureux.
On aimait à les voir s'appeler tous les deux,
Et sous les grands ormeaux qui bordent la pâture,
Jaser, rire et chanter, blottis dans la verdure.
Leurs génisses broutaient les saules du ruisseau ;
Leurs brebis serpentaient aux flancs du vert coteau,
Et les deux beaux enfants répétaient les cantiques,

Les hymnes du dimanche et les noëls rustiques.....
Temps de bonheur, hélas! trop promptement passés
Et que du cœur de Rose on croirait effacés,
Tant pour le compagnon de sa naïve enfance
Rose semble montrer de calme indifférence!

Ce soir, sa blanche main de la cruche de grès
Epanche les flots purs d'un cidre blond et frais,
Doux, écumeux, cité dans tout le voisinage.
En le buvant chacun reprend force et courage,
Et fait naître aussitôt par ses propos joyeux
Le sourire naïf de la fille aux yeux bleus.
— « Pour plus d'un gosier sec, plus d'une lèvre aride,
» Il s'épuise trop tôt, ton cidre au flot limpide,
» Rose, aux malins regards; ainsi versé par toi,
» Il est dix fois meilleur, dix fois plus frais pour moi.
» Ah! quand voudras-tu donc me dire *oui*, dans l'église!
» Ma Rose, n'attends pas que ma barbe soit grise! »

Ainsi parlait Urbain, le vaillant ouvrier.
Pour la force au village on le croit le premier :
Nerveux sont ses deux bras et large est sa poitrine,
Et devant sa vigueur le grand Joseph s'incline;
Oui, Joseph, sans rival, resté jusqu'aujourd'hui
Le Samson d'alentour, s'incline devant lui.
Aussi, voyez Urbain, orgueilleux de sa force,
Montrer ses bras puissants, développer son torse,
Imiter ces lutteurs qu'au tertre de Monbran [1]
Admira l'an dernier le naïf paysan,
Et marcher, tête haute, en regardant à peine
Ses compagnons moins forts dont la grande aire est pleine.

— « Ah! si vous m'attendez, vous m'attendrez longtemps!
» Comme, au mois de juillet, le blé noir dans les champs,
» Vos cheveux blanchiront avant que dans l'église,

[1] Une des foires les plus longues de Bretagne. Elle se tient sur le tertre de Monbran, — *Mons Brenni*, la montagne du chef, — commune de Pléboulle; elle dure huit jours.

» Pour vous donner mon cœur, Antoine me conduise,
» Répondit Rose. Urbain, en voyant de tels bras,
» Les filles du pays ne résisteront pas :
» Un homme comme vous peut choisir entre mille
» Une héritière aux champs, une élégante en ville..... »

Urbain se tut... On vit, comme pour un affront,
Les rides de l'orgueil s'épaissir sur son front.
Rose ne parut point redouter ce nuage,
Et ne fit nul effort pour écarter l'orage.
Urbain devint plus sombre. Aux mots les plus joyeux
Il répondit d'un ton distrait et soucieux.
Quand Antoine parlait, il détournait la tête
Et jetait un mot bref et presque malhonnête,
Surprenait le vieillard par sa mauvaise humeur,
Et fixait sur Élie un œil inquisiteur.

C'était lui qui soignait l'étalon magnifique
Et les belles juments de la race énergique
Si célèbre à Lamballe, à Dol, à Pontorson,
La gloire et l'ornement des foires de Jugon.
Tous les riches marchands des bords de la Sélune
Savent apprécier la race forte et brune,
Et sont fiers de conduire en leurs prés plantureux
De la ferme d'André les poulains vigoureux.
Ceux-ci, près des grands bœufs, dans un gras pâturage,
Grandissent en vitesse, en ardeur, en courage,
Traînent les chars massifs, dès l'âge de trois ans,
Et leur vigueur précoce est l'espoir des Normands.
En plaçant devant eux la luzerne ou la vesce,
Toujours l'actif Urbain doucement les caresse,
Mais ce soir plus d'un mot insolite et brutal
Remplace le sourire ou le geste amical.
Urbain, l'œil sombre et noir, s'agite, frappe, crie,
Et du bruit de son fouet étonne l'écurie...

De Rose Elie, ému, s'est alors rapproché :

— « Ce soir, dans un brouillard le soleil s'est couché,
» Dit-il ; le cœur d'Urbain, Rose, n'est pas moins sombre ;
» Un mot de toi l'égaie ou le plonge dans l'ombre ;
» Du pauvre Urbain le cœur, Rose, est comme le mien,
» Je t'aime plus encore et je n'espère rien...
» Que ne puis-je oublier les jours de mon enfance !
» Mais plus je m'en éloigne, hélas ! et plus j'y pense !
» Alors j'étais sans crainte et plus heureux qu'un roi,
» Rose, mon seul amour, car j'étais près de toi,
» Priant, jouant, chantant, et sur le bord des landes
» De bleuets et d'ajoncs te tressant des guirlandes ;
» Tu me disais alors, je ne l'oublierai pas :
» Lorsque tu seras grand, que tu m'épouseras,
» Nous aurons un biniou, le jour du mariage,
» Et nous ferons danser tous les gens du village ;
» Même Aubert, le boiteux, m'a promis, pour ce jour,
» De jeter sa béquille et, comme un gai pâtour,
» De redresser sa jambe en nous chantant la ronde
» Du *Mousse de Plouër*, qui fit le tour du monde.
» Rose, t'en souviens-tu ? Le pauvre Aubert est mort...
» Que ne puis-je mourir ! Je bénirais mon sort !
» Rose, j'attends toujours... Mais que me sert d'attendre ?
» Le cœur de Rose est dur autant qu'il était tendre !... »

— « Eh quoi ! voudriez-vous que j'eusse encor dix ans,
» Jeune homme ? Ces discours sont des discours d'enfants.
» Il ferait beau vous voir, vous, Elie, à votre âge,
» Conduire, comme alors, vos moutons à l'herbage !
» Il ferait beau vous voir placer, comme autrefois,
» La digitale rouge à chacun de vos doigts,
» Ou des fleurs de genêts, d'orchis, de primevère,
» Semer le grand chemin qui mène au presbytère,
» Tout paré de rubans, pour la procession
» Du dimanche du Sacre ou de l'Assomption !
» Cela vous siéra bien, Elie ! Allons ensuite
» Tous deux au bord des prés cueillir la marguerite ;

» Nous ferons pour nos fronts des couronnes de fleur;
» Soyez heureux!.. pour vous si c'est là le bonheur!... »

— « Ah! que vous avez bien la langue d'une femme!
» Comme elle sait cacher tout ce que sent votre âme!
» Je souffre Rose, il faut, vous l'avouer enfin,
» Je souffre, et c'est pour vous!... Dois-je souffrir en vain? »

— « Je ne puis vous guérir, croyez-moi, cher Elie;
» Mais de compassion pour vous je suis remplie;
» Sachez-le : de Dieu seul je veux suivre la loi,
» Je serai toute à lui.... Ne songez plus à moi.
» Vous savez qui je suis... délaissée, orpheline,
» Dieu seul connaît le bien, le mal qu'il me destine.
» Voudrais-je qu'un époux, objet de mon amour,
» De parents inconnus pût rougir quelque jour,
» Si, comme je le crains, autant que je l'espère,
» Je découvre jamais celle qui fut ma mère?
» Mon cœur est faible, Elie; ah! par votre douleur,
» Vous qui l'avez aimé, ne troublez pas mon cœur!
» Oubliez notre enfance et soyez homme, Elie! »

Elle parlait ainsi, sérieuse et pâlie;
Son œil était voilée; de sa distraite main
La cruche aux larges flancs tombe et roule soudain.
De chaume et de genêts une épaisse litière
La reçoit dans sa chute et la conserve entière,
Mais du cidre excellent s'épanchent les doux flots.

— « Nous perdons notre temps à tous ces vains propos.
» Si l'on voyait couler ce cidre pour le sable,
» Que ne dirait-on pas de la fille coupable,
» Qui pour vous écouter, lorsque arrive le soir,
» Néglige ainsi pour vous sa cruche et son devoir?
» Rentrons; les jeunes gens ne doivent point dans l'ombre
» Causer ainsi tout seuls; prenez un air moins sombre;
» Soyez toujours rieur et gai comme autrefois,
» Lorsque vous imitiez le gai merle des bois! »

Elie allait répondre et rappeler peut-être
Le bonheur qui charmait leur enfance champêtre,
Mais Antoine passait, portant son lourd marteau...
« Je voudrais remplacer la chaîne du taureau,
» Dit-il ; je le voyais, hier au soir, dans l'étable,
» Il a pris de la force et devient redoutable.
» Cet œil, dont autrefois nous vantions la douceur,
» Semble animé souvent d'une étrange fureur ;
» Si l'œil a des éclairs, le front a des menaces,
» Et mon chien de sa corne aux flancs porte les traces.
» Pour tenir le taureau, viens, Elie, avec moi :
» Plus qu'en tout autre, ici, j'ai confiance en toi.
» Passons-lui dès ce soir cette pesante chaîne,
» Qu'il ne devait porter qu'à la saison prochaine. »

Et lorsque dans l'étable ils furent tous les deux,
Antoine dit : « Elie, êtes-vous amoureux?
» Je vous ai vu, ce soir, vous approcher de Rose,
» Et de votre entretien j'ai compris quelque chose.
» Mon œil peut voir encor, malgré quatre-vingts ans,
» Et, sous les flots épais de mes longs cheveux blancs,
» Mon oreille parfois écoute et sait entendre.
» Que vous aviez un air à la fois triste et tendre,
» Pauvre Elie ! et pourtant votre touchant discours
» N'a pas fait d'un seul pas avancer vos amours :
» Quoique la belle Rose ait changé de visage,
» Elle a su vous répondre en fille chaste et sage.
» Je ne vous dirai pas, ami, ce n'est pas bien
» De chercher, vers la nuit, un pareil entretien...
» Vous savez ce qu'au prône a dit notre vicaire :
» Au fermier la charrue, au prêtre saint la chaire !
» Il a su vous donner des conseils précieux ;
» Un recteur de cent ans n'aurait pas parlé mieux :

— « La conversation qu'on commence à la brume,
» Tous les mots amoureux qu'on dit au clair de lune,
» Ces soupirs que l'on pousse, en cherchant une main

» Qui vous fuit aujourd'hui, mais qui s'offre demain,
» Chrétiens, évitez-les, car la Vierge Marie
» Détourne ses regards de celui qui la prie,
» De quelque jeune fille, ainsi qu'un vrai païen,
» S'il a troublé, le soir, par un mol entretien
» Le cœur qui doit rester pur comme une eau limpide. » —

« Sur ce point le vicaire est pour vous un bon guide;
» Suivez-le, mon Elie, il parle mieux que moi;
» Cependant je puis bien, sans toucher à la foi,
» Vous donner un conseil que me permet mon âge.
» Vous êtes jeune encor pour entrer en ménage;
» Y réfléchissez-vous? Vous n'avez que vingt ans.
» Faut-il vous voir si tôt vous entourer d'enfants?
» Vous êtes vigoureux, plein de cœur et d'adresse;
» Vos bras, votre santé, voilà votre richesse;
» Qu'avez-vous pu gagner jusqu'ici? Presque rien.
» Sans doute, marié, vous travaillerez bien;
» Vous louerez quelques champs, une petite ferme,
» Et par votre labeur vous paierez chaque terme.
» Vous croyez que, nourris par deux bras vigoureux,
» Vous, Rose et vos enfants, vous pourrez vivre heureux?
» Mais ignorez-vous donc que, souvent, en automne,
» Quand on a récolté les biens que Dieu nous donne,
» La longue maladie, après les durs travaux,
» Vient inopinément nous contraindre au repos,
» Et dévorer les fruits de notre économie?
» Que, des bons ouvriers, dangereuse ennemie,
» La fièvre du printemps naît de ces chauds rayons,
» Par lesquels le soleil féconde nos sillons,
» Et des plus généreux paralyse les forces?
» Alors pour acheter ces bols et ces écorces
» Que le pharmacien nous vend au poids de l'or,
» Bien vite est épuisé notre petit trésor.
» La femme et les enfants, mornes auprès de l'âtre,
» N'ont plus le mot joyeux, la caresse folâtre :

» Leurs plaintes, leurs regrets, leur muette douleur,
» Vous font bien expier vos instants de bonheur !

— « Ah ! que vous vous trompez, mon parrain ! dit Elie ;
» Je n'ai point ce bonheur que plus tard on expie,
» Rose me désespère et repousse ma main,
» Je suis triste aujourd'hui, je le serai demain !
» Les travaux que j'aimais sont devenus sans charmes,
» Vous parlez de bonheur à qui verse des larmes !
» Hélas ! je l'aimais tant ! je comptais sur sa foi ;
» Antoine ! mon parrain, vous si bon ! plaignez-moi !

— « Oui ! du fond de mon cœur je te plains, pauvre Elie !
» Car d'énervants pensers ta tête est trop remplie ;
» Ces amours langoureux, bons pour un grand seigneur,
» Ne sont point, mon filleul, le fait d'un laboureur.
» Il lui faut conserver sa force, son courage,
» Pour défricher la lande inféconde et sauvage,
» Arracher la bruyère et la ronce aux vallons,
» Et par un lourd froment remplacer les buissons.
» Qu'il sache guider l'eau sur les vertes prairies,
» Pour que d'un bon regain ses vaches soient nourries ;
» Qu'il apprenne à soigner, à ferrer ses chevaux,
» A choisir les brebis qui donnent deux agneaux ;
» A garnir le pressoir, à cercler une tonne ;
» Qu'il sache distinguer quand une vache est bonne,
» Et si son lait crémeux est bien jaune au printemps.
» Un garçon pour apprendre a-t-il donc trop de temps,
» Et doit-il dépenser, Elie, heure après heure,
» A languir tristement comme un enfant qui pleure ?
« Elie, il faut en homme être maître de soi.
» Ton vieux parrain t'estime et s'intéresse à toi :
» Travaille !... avec tes bras, ta bêche et ta faucille,
» Amasse un peu d'argent, soutien d'une famille ;
» Je serai le premier à demander alors
» Pour toi le plus charmant, le meilleur des trésors,

» Une fille économe et bonne ménagère,
» Rose, si tu le veux, puisque Rose t'est chère.
» Cependant, mon filleul, pour toi j'aimerais mieux
» Que sur une autre ici tu fixasses les yeux :
» Nul ne sait au pays quel est son origine ;
» Est-elle destinée à rester orpheline ?
» Serait-elle le fruit d'un criminel amour ?
» De sa mère auriez-vous à rougir quelque jour ?
» Je sais Rose pieuse, honnête, bonne et sage,
» Mais il ne faut qu'un mot pour troubler un ménage !
» Songez-y bien, Elie !... » — « Hélas ! J'y songerai,
» Mais, que j'y songe ou non,... toujours je l'aimerai ! »

Antoine répondit en secouant la tête :
« Le fleuve a pris son cours... habile qui l'arrête !... »

Et tous deux cependant sur le front du taureau
Rivaient la lourde chaîne.... Il était noir et beau,
Son œil large brillait d'une flamme voilée...
La chaîne dans le mur fut fortement scellée ;
Le puissant animal l'agita bien des fois ;
Ses cornes ébranlaient le râtelier de bois,
Et son mugissement, long, sourd et formidable,
Au milieu de la nuit remplit la vaste étable...

Vte HIPPOLYTE DE LORGERIL.

L'INDUSTRIE

DES

CHAISES A PORTEURS A RENNES

AU XVIIIe SIECLE. *

Nous terminons ici l'histoire anecdotique des chaises à porteurs, pour aborder la plus importante partie de notre travail, écrit sur d'intéressants documents conservés dans les riches dépôts de nos archives anciennes, et aussi d'après les délibérations mêmes des États. Ces manuscrits ont servi de base à une longue et curieuse procédure, commencée en 1741 et qui se termina, en 1754, par le triomphe des États défendant, au pied du trône royal, comme au sein de leurs assemblées, avec la plus vive énergie, les libertés du peuple breton.

Le 26 avril 1741, la ville de Rennes est dans un grand émoi : le bruit s'y répand que M. le comte de Tournemine et Mme la comtesse, née Phelipot de la Figuelais, viennent de présenter au Parlement un placet ayant pour objet de faire enregistrer au greffe de la Cour des lettres patentes de Louis XV. Ces lettres patentes, obtenues le 3 mai 1740, à la suite d'une adjudication faite à la barre de la cour du Parlement de Paris, moyennant la somme de 88,585 livres 15 sous, (265000 francs environ) versée par M. le comte de Tournemine, lui accordent le privilége du droit entier des chaises portatives dans la ville de Paris et dans les autres villes du royaume.

* Voir la livraison de mars, pp. 190-206. — Les notes de cet article sont à la suite de l'*appendice*, pp. 311-312.

En conséquence, M. le comte de Tournemine demande la permission de faire l'établissement et fourniture des chaises de places publiques dans Rennes et les autres villes situées dans le ressort du Parlement; il offre d'en fournir, dans chaque ville, la quantité nécessaire ; mais il veut qu'il soit fait défense à tous les porteurs de chaises d'en exposer sur les places publiques d'autres que celles qui seront fournies dans les bureaux de ses receveurs, sous peine de confiscation des chaises et de 500 livres d'amende. En cas de contravention, il sera enjoint aux lieutenants-généraux de police et autres juges de tenir la main à l'exécution de l'arrêt qui doit intervenir, lequel sera exécuté, publié et affiché, partout où besoin sera.

Cette nouvelle jeta, on le conçoit, la désolation dans les familles des porteurs de chaises. La population entière de Rennes prit fait et cause pour ces honnêtes et utiles travailleurs et s'éleva contre la prétention de M. le comte de Tournemine, le gentilhomme breton, le grand seigneur, le député de la noblesse aux États provinciaux, qui venait s'enrichir et ruiner les porteurs de chaises.

La stupéfaction que causa, sous les règnes de Louis XVIII, Charles X et Louis-Philippe Ier, l'introduction des grands établissements parisiens de pompes funèbres dans certaines villes de France, avec son luxe de catafalques et de chars, traînés par des chevaux blancs ou noirs, couverts de riches caparaçons, aux larmes d'argent et conduits par d'étranges *croque-morts*, peut seule aujourd'hui donner une idée de l'émotion que fit naître à Rennes la demande de M. le comte de Tournemine. Le premier de ces établissements allait vider plus vite les bourses des particuliers bretons ; le second remplit une caisse étrangère, au détriment des fabriques et des paroissiens.

Le Parlement, sachant que les enregistrements faits sans le consentement des États étaient comme non avenus, et comprenant qu'une innovation de cette nature intéressait à un haut degré la Province, rendit le même jour un arrêt par lequel il ordonna que la demande de M. le comte de Tournemine et les lettres patentes qu'elles renfermaient, seraient communiquées au Procureur général syndic des États résidant en Bretagne, M. le comte de Quélen.

En l'absence de M. le comte de Quélen, M. Odye de la Brétaudière, son substitut, à qui les lettres patentes dont il s'agit, ainsi que la requête du comte de Tournemine, furent communiquées, en exécution de l'arrêt du 26 avril 1741, forma, le 30 du même mois, son opposition à l'enregistrement de ces lettres patentes; elle était fondée sur divers articles du contrat passé entre les États et les Commissaires du Roi, et sur les ordres donnés par les États à leur Procureur général syndic, de s'opposer formellement à tout nouveau privilége contraire aux droits, aux libertés et à l'usage de la Province, qui pourrait se présenter dans l'intervalle de deux tenues; il requit qu'il plût au Parlement de tarder de faire droit sur la demande de M. le comte de Tournemine et de Mme la comtesse jusqu'après les prochaines assises des États de 1742, auxquels il en serait rendu compte. Par arrêt du 8 mai 1741, la Cour décerna acte au Procureur général syndic des États de son opposition à l'enregistrement des lettres patentes concernant M. le comte de Tournemine et elle lui ordonna d'en fournir les moyens.

Cet arrêt resta ignoré du Procureur général syndic près d'un an, c'est-à-dire jusqu'au 7 avril 1742, époque où il plut à M. le comte de Tournemine de le faire signifier à M. le comte de Quélen, Procureur général syndic. Après avoir pris connaissance des pièces ci-dessus désignées, ce haut officier des États formula son opposition dans les termes suivants :

« Tous nos rois, depuis l'heureuse union de la Bretagne à la couronne de France, entr'autres Henri III, par son édit du mois de juin 1579, ont cónservé aux États la faculté de s'opposer à l'enregistrement au greffe du Parlement de toutes lettres patentes et édits préjudiciables aux priviléges et aux libertés du Pays.

» Voici les termes de cet édit : « Après avoir dit, avons statué et » ordonné, statuons et ordonnons ce qui suit :

» Premièrement, qu'avenant, qu'il se présente aucunes lettres ou » édits en la Cour du Parlement ou ailleurs, préjudiciables aux privi- » léges et libertés du Pays, les États d'iceux ou leur Procureur général » syndic, pouront se pourvoir par opposition et voies accoutumées » à bons et loyaux sujets permises en justice, nonobstant tout ce qui » en pouroit avoir été fait au contraire. »

Tous les contrats passés entre les commissaires de Sa Majesté et celui passé dans la dernière tenue de 1740, portent, article 22, qu'aucuns édits, déclarations, commissions, arrêts du Conseil, et généralement toutes lettres patentes et brevets contraires aux droits, franchises, libertés et uz de la Province n'auront aucun effet s'ils n'ont été consentis par les États. Des titres aussi sacrés constatent le droit de l'opposition des États.

Nous avons dit, dans la première partie de cette étude, quel était l'usage à l'égard des chaises à porteurs en Bretagne.

« Défendre donc, dit M. le comte de Quélen, aux porteurs de chaises de se servir de chaises qui leur appartiennent et les forcer à prendre celles de M. le comte de Tournemine, en lui payant une somme d'argent, c'est gêner la liberté publique et ensuite renverser un usage établi de tout temps; mais le renversement de l'usage de la Province et de la liberté publique n'est rien, en comparaison du préjudice que les sujets de Sa Majesté en recevraient s'il avait lieu.

» Le comte de Tournemine ne fournira pas aux porteurs ces chaises gratuitement; il en tirera une somme considérable. Les porteurs de chaises, obligés de lui fournir cette somme d'argent, ne fourniront plus les chaises au prix accoutumé ; ce prix augmentera au moins de la somme que ces porteurs seront obligés de payer à M. le comte de Tournemine. Cette dépense rejaillira sur tous les membres de la Province qui auront besoin de leurs services et dégénèrera dans une levée de deniers, dans une taxe sur le public, sous le nom de privilége, pour enrichir un seul particulier. Ce serait encore une contravention à un autre article du contrat passé entre Sa Majesté et les États, par lequel Sa Majesté a bien voulu accorder aux États qu'il ne serait fait aucune levée de deniers dans la Province sans leur consentement.

» En vain, M. le comte de Tournemine feint de donner un correctif à la dureté de cet établissement dangereux, en glissant dans les conclusions de sa requête qu'il ne veut rien innover à l'égard des chaises portatives des particuliers, dans lesquelles ils pourront continuer de se faire porter par leurs domestiques ou par des porteurs à gages; car, sans examiner si cette déclaration qui n'est point

dans les lettres patentes et de la manière dont elle est conçue, n'est point captieuse, et si son appétit n'augmenterait pas par la suite, après l'établissement de ce prétendu droit, les États disent que cette déclaration doit peu toucher. — Il y a des personnes dans la ville de Rennes qui ont des chaises en propre ; mais ces personnes-là ne doivent pas seules fixer l'attention des États. La ville de Rennes, capitale de la Province, siége du Parlement [1], et des États [2], suivant la volonté du Roi, reçoit dans ses murs un grand nombre de personnes de l'Église, de la noblesse et du tiers pendant le cours de l'année. L'Assemblée des États y nécessite la présence de tous les membres des trois-ordres; les évêques, les abbés, les délégués des chapitres; tous les gentilshommes, tous les députés des quarante-deux villes ou du tiers sont obligés de s'y réunir, sans compter tous les curieux qu'attirent ces solennelles assises. Toutes ces personnes, étrangères à Rennes, n'ont point de chaises en propre, ni de porteurs à gage; il leur en faut prendre sur les places. Or, le prix de ces chaises à porteurs augmentant par la nécesssité imposée aux porteurs de chaises de fournir une somme d'argent au comte de Tournemine, cette dépense rejaillira sur tous les membres de la Province, sans compter les infirmes et les malades, qui sont obligés d'avoir recours aux porteurs de chaises; ce sera donc une levée de deniers, une taxe sur le public, sous le nom de privilége, pour enrichir un seul particulier. L'opposition des États à un pareil établissement a donc un fondement solide. Si le sieur comte de Tournemine avait fait attention à la conduite qu'ont tenue ses prédécesseurs et aïeux, qui avaient le même privilége de fournir des chaises à porteurs dans tout le royaume, il n'aurait pas hasardé de faire valoir son privilége en Bretagne.

» On voit par ses lettres patentes que, dès le mois de mai 1639, Louis XIII accorda au sieur de Cavoye et au sieur marquis de Montbrun le même privilége d'établir dans la ville de Paris et dans toutes les autres villes du royaume des chaises à porteurs; que Louis XIV, au mois de mai 1673, l'accorda encore au sieur de Cavoye, son fils; que par lettres de novembre 1707, il le continua encore aux sieurs et dames de Cavoye, et qu'en 1716,

Sa Majesté Louis XV le confirma encore à la dame de Cavoye ; mais toutes ces personnes, successivement, depuis plus d'un siècle, n'ont jamais tenté de faire valoir ce privilége en Bretagne, parce qu'elles savaient que cette province se gouvernait par des lois particulières, qu'elle avait ses libertés et ses usages, auxquels les rois ne prétendaient pas donner atteinte, et que, sans le consentement des États, qu'elles prévoyaient bien ne devoir jamais obtenir pour un pareil établissement, elles ne pourraient l'introduire. M. le comte de Tournemine seul, quoique originaire de Bretagne, s'est mis en tête d'y faire valoir son privilége ; les États espèrent qu'il lui arrivera, à cet égard, ce qui est arrivé à l'ordre de Citeaux, à la congrégation de Saint-Maur et à l'ordre de Malte, par rapport à la Bretagne. Ces ordres sont décorés de grands priviléges, et les rois leur ont accordé celui d'évocation de toutes leurs affaires au grand Conseil.

» Ce privilége ne peut leur être contesté dans toute l'étendue du royaume ; mais, autant de fois qu'ils l'ont voulu faire valoir en Bretagne, autant de fois ils en ont été déboutés, sauf à le faire valoir dans le reste du royaume. Les États espèrent qu'il en sera de même du privilége du sieur comte de Tournemine ; qu'il le fasse valoir, qu'il l'établisse dans toutes les villes du royaume, hors dans la province de Bretagne, à la bonne heure, les États ne l'envient pas ; qu'il se conforme à l'exemple que lui ont donné sagement sur cela ses prédécesseurs et aïeux, munis du même privilége. »

Les Députés à la Cour,[3] nommés par les États aux assises de 1742, que le roi avait fixées dans la ville de Rennes, par lettres de cachet, suivant l'usage, étaient, pour l'ordre de l'Église, messire Fogasse de la Bastie, évêque de Saint-Malo ; pour l'ordre de la noblesse, M. le comte de Lorge ; pour l'ordre du tiers, M. du Bourg, sénéchal et agrégé de la communauté de Vitré ; et le Procureur général syndic accompagnant la même députation, était messire Charles-Élisabeth de Botherel, chevalier, seigneur de Bédée, président aux enquêtes du Parlement.

Les hauts officiers des États, désignés ci-dessus, firent une réponse au placet de M. le comte de Tournemine ; elle se termine par les remarquables paroles suivantes :

« Dans l'état présent des choses, les porteurs de chaises ont » déjà beaucoup de peine à vivre, et ce qu'ils peuvent gagner ne » suffit qu'à peine à leur nourriture, à leur logement et à leur » entretien. S'ils sont obligés de payer contribution au comte de » Tournemine, il est bien certain qu'ils seront obligés de rejeter » le fardeau sur le public et de lui faire supporter ce qu'ils ne » sauraient prendre sur eux-mêmes. En un mot, il est de toute » évidence que tout ce qui entrera dans la bourse du comte de » Tournemine, sera nécessairement levé sur le public, et quand il » ne le serait que sur les seuls porteurs de chaises, ce qui ne » peut pas être, ils sont une portion même du public, d'autant » plus digne d'être ménagée, qu'ils gagnent leur vie à la sueur » de leur front.

» Par ces raisons, les Députés et Procureur général syndic des » États supplient très-humblement Sa Majesté de vouloir bien » ordonner que la province de Bretagne demeurera exemptée » du privilége exclusif, concernant les chaises à porteurs. »

Dans la tenue de 1744, même mission fut confiée par les États à leurs Députés en Cour.

Le Parlement avait rendu un arrêt, le 29 mai 1743, par lequel, après avoir ouï les procureurs des partis, de Caradeuc, avocat général, pour le procureur général du roi, ordonna qu'il sera tardé de faire droit jusqu'à la réponse de Sa Majesté sur les mémoires des Députés à la Cour par les États. Dans le cahier des charges des Députés en Cour de 1746, l'article 29 est ainsi conçu : « S'opposer » à l'exécution des lettres patentes obtenues par M. le comte de » Tournemine portant privilége de fournir seul des chaises à por- » teurs dans tout le royaume, comme étant contraire à la liberté de » la Province et aux contrats passés entre messieurs les Commis- » saires du Roi et les États. »

La réponse du Roi, écrite en note marginale, sur le même cahier et lue aux assises de 1748, est celle-ci : « L'affaire est en état d'être jugée et d'avoir un jugement. M. le comte de Tournemine se porterait volontiers à un abonnement avec les États, ainsi qu'il en a été usé avec M. le prince Charles, au sujet des litières. »

Malgré la note marginale du secrétaire d'État, M. de Saint-Florentin, inscrite sur le cahier des charges des Députés en Cour, le Parlement ne fut point appelé à prononcer un arrêté définitif concernant le privilége de M. le comte de Tournemine ; c'est ce qui résulte de l'examen attentif de tous les arrêts pris par la Cour, pendant les années 1746, 1748, et 1750. Mais dans la tenue des États qui eut lieu à Rennes en 1748, on charge, le 31 octobre, les mandataires de la Province de s'opposer à l'exécution des lettres patentes obtenues par M. le comte de Tournemine, portant privilége de fournir des chaises à porteurs dans tout le royaume, et cette délibération est répétée les 5 novembre 1750, 12 octobre 1752 et 26 octobre 1754.

En terminant ce simple récit, d'un intérêt tout local, que nous sommes heureux d'offrir aux lecteurs de la *Revue de Bretagne et de Vendée*, qu'il nous soit permis de faire une remarque, dans le but de rendre un hommage public à l'impartiale vérité historique.

Nous avons été appelé à citer un fait, nous aurions pu en citer mille du même genre, consignés dans nos archives publiques, qui nous prouvent avec quelle vive sollicitude notre ancienne grande assemblée provinciale veillait à défendre les intérêts sacrés de la patrie bretonne, surtout de cette classe de la société qu'on appelle, au XIXe siècle, les prolétaires, les travailleurs.

La lutte des représentants de la Bretagne, toujours respectueuse, mais opiniâtre, énergique contre la royauté empiétant sur les droits de la Province, commença avec le Contrat d'Union passé aux États de Vannes, par Henri II, entre la France et la Bretagne, en 1532, et se prolongea d'année en année, sans interruption jusqu'à 1789, pendant près de trois siècles, et, chose digne d'être signalée, c'est que la Bretagne, qui a lutté si longtemps pour la défense de ses libertés, qui a été plus d'une fois l'objet de rigueurs extrêmes de la part du pouvoir royal, ou de ses plus hauts représentants, sous Louis XIV, notamment, soit celle de toutes les anciennes provinces qui lui soit restée le plus fidèle.

H. ALBERT.

APPENDICE.

Lettres patentes du roi Louis XV accordant à M. le comte de Tournemine le privilége de l'exploitation des chaises à porteurs dans toutes les villes de France. (3 mai 1740.)

Louis, par la grâce de Dieu, Roy de France et de Navarre, Dauphin de Viennois, comte de Valentinois, Provence, Forcalquier et terres adjacentes, à tous ceux qui ces présentes lettres verront, salut.

Notre très-cher et bien amé le sieur Louis Ygnace, comte de de Tournemine, nous a très-humblement représenté que le roy Louis treize auroit, par ses lettres patentes du dernier may 1639, accordé au sieur de Cavoye et au sieur marquis de Montbrun, pouvoir d'établir dans notre bonne ville et faubourg de Paris et dans les autres villes et lieux de notre royaume, aux endroits où ils le jugeront nécessaire, des chaises portatives, et ce pendant quarante années ; par autres lettres du 11 may 1675, le feu roy notre très-honoré seigneur et bisayeul aurait, après le décès des sieurs de Cavoye et de Montbrun, accordé au sieur Louis d'Angiers de Cavoye, son fils, le droit entier de l'établissement desdites chaises portatives pour en jouir par lui, ses hoirs et ayant cause pendant le temps de quarante autres années, à commencer du jour de l'expiration de celles portées par lesdites lettres du dernier mars 1732 ; par autres lettres du 2 novembre 1707, ledit privilége auroit été continué audit sieur de Cavoye et à la dame son épouse, pendant le temps de quarante autres années, qui ne devoient commencer qu'à l'expiration du temps porté par lesdites lettres du 11 may 1675, lequel privilége nous aurions confirmé par nos lettres patentes du 2 février 1716. La dame de Cavoye ayant survécu, ledit sieur son mary a joui dudit privilége jusqu'à son décès, auquel temps le sieur de Tournemine, son neveu, a été mis en possession, en vertu de l'adjudication qui lui en a été faite à la barre de notre Cour de Parlement, moyennant la somme de 88,585 livres, 15 sous, ainsi qu'il appert par la quittance de post de ladite somme du 19 octobre 1732, attaché sous le contrescel de notre chancellerie, et d'autant qu'il ne reste plus qu'environ 21 années de temps, porté par nos lettres du 6 novembre 1707, pendant lequel nous aurions

prolongé la jouissance dudit privilége, en faveur desdits sieur et dame de Cavoye, leurs hoirs et ayant cause; ledit comte de Tournemine nous supplie de vouloir bien lui en assurer la jouissance, sa vie durante, et, après son décès, à la dame son épouse, aussi sa vie durante, en considération des services de ses ancêtres, des frais et des grandes dépenses qu'il a faits pour acquérir ledit privilége et au cas que nous jugerions à propos de lui accorder cette grâce, il nous a pareillement supplié d'ordonner par les nouvelles lettres patentes que nous lui en ferions expédier, que la dame comtesse de Tournemine jouira dès à présent, sur le produit dudit privilége, de la somme de trois mille livres par chaque an et en sera payée par ses quittances par ses fermiers ou régisseurs dudit privilége, jusqu'à ce qu'elle en soit elle-même en possession, et voulant donner audit sieur comte de Tournemine et à la dame son épouse des marques de notre bienveillance;

A ces causes, de l'avis de notre conseil, qui a vu lesdites lettres patentes du dernier mars 1639, 11 may 1675, 2 novembre 1707 et 2 février 1716, et de notre grâce spéciale nous avons accordé et fait don, par ces présentes signées de notre main, audit sieur comte de Tournemine et, après son décès, à la dame son épouse, le privilége du droit entier des chaises portatives, tant dans notre bonne ville et faubourgs de Paris que dans les autres villes et lieux de notre royaume où l'établissement en a été fait et où lesdits sieurs comte et dame de Tournemine pourront désirer le faire à l'avenir, pour en jouir par ledit sieur de Tournemine, sa vie durante, et des droits y attribués, et, après son décès, par la dame son épouse, aussi pendant sa vie, conformément auxdites lettres patentes susdatées, et, en attendant que ladite dame comtesse de Tournemine soit en possession dudit privilége, voulons qu'elle jouisse, sur le produit d'ycelui, de 3000 livres par chacun an, à commencer du jour et date des présentes, et qu'elle soit payée sur ses quittances par les fermiers ou régisseurs dudit privilége et en considération de ce que dessus nous nous sommes réservés la disposition dudit privilége, pour en disposer ainsi que nous le jugerons à propos, après le décès desdits sieur et dame de Tournemine, si donnons en mandement à nos amés et féaux les gens tenant notre Cour de Parlement de Bretagne, baillis, sénéchaux et à tous autres nos justiciers et officiers qu'il appartiendra, que les présentes ils ayent chacun en

droit soy à faire registrer et dûment et du contenu en icelle jouir eux, lesdits sieurs et dame de Tournemine, plainement et parfaitement, car tel est notre plaisir. En témoin de quoy nous avons mis notre scel auxdites présentes, car tel est notre plaisir.

Donné à Versailles, le 3e jour de may, l'an de grâce 1740, et de notre règne le 25e.

Signé : LOUIS.

Et plus bas, Écrit par le Roy.

Signé : PHELIPPEAU.

(Scellé du grand sceau de cire jaune, à simple queue.)

Nous avons consulté la série de l'inventaire sommaire des Archives d'Ille-et-Vilaine (mise entre nos mains par M. l'Archiviste) où se trouvent mentionnés les actes du pouvoir royal, et nous n'y avons point trouvé le titre des lettres patentes dont il s'agit. Ces lettres patentes sont donc d'autant plus curieuses que nous les croyons non-seulement inédites, mais encore tout à fait inconnues. Elles relatent toutes les concessions de chaises à porteurs octroyées par l'autorité royale depuis 1639 jusqu'en 1740. Ces priviléges étaient accordés pour quarante années.

Il ne nous semble pas inutile de donner la copie textuelle de la réponse que les Députés à la Cour firent au placet de M. le comte de Tournemine et qu'ils remirent le 30 juin 1743 à M. le comte de Quélen :

« Le comte de Tournemine ne dit pas que les lettres patentes qui lui ont été accordées pour l'établissement et la fourniture des chaises à porteurs aient été enregistrées dans tous les Parlements auxquels il les a présentées; cela n'est pas peut-être dire beaucoup. On ne le soupçonnerait pas d'avoir négligé de faire choix d'une expression plus forte. Il prend soin d'exagérer ou plutôt d'imaginer dans quelques autres endroits de son placet. Il y impute au Procureur général syndic de Bretagne d'avoir écrit au syndic des États du Languedoc pour former une ligue contre les lettres patentes.

» C'est du Procureur général syndic qu'il tient le fait même de la lettre; mais comme en la lui confiant, on ne lui a pas laissé ignorer dans quel esprit elle avait été écrite, il semble qu'il n'aurait pas dû substituer un motif imaginaire au véritable, qui lui était connu. Quand il aurait pour lui des arrêts d'enregistrement de tous les autres Parlements, ils ne feraient

pas loi pour celui de Bretagne, parce que cette province a des franchises et des libertés qualifiées priviléges, dont les autres n'ont pas le droit de jouir.

» Un de ces priviléges est qu'il ne soit fait aucune levée de deniers en Bretagne, sans le consentement exprès des États, comme il se voit par tous les contrats passés entre les Commissaires de Sa Majesté et ceux de la Province.

» Une autre clause des mêmes contrats porte que les enregistrements, faits sans que les États aient été entendus, seront comme non avenus.

» Ç'a été en conformité de la première de ces clauses que le Procureur général syndic des États, qui était de service en Bretagne pendant l'année 1742, a formé opposition à l'enregistrement des lettres patentes en question, lorsqu'il a eu avis de leur présentation, et ç'a été en conformité de la seconde que le Parlement a ordonné qu'il serait tardé de faire droit jusqu'après l'assemblée des États qui se sont tenus à la fin de l'année dernière. On ne saurait assurément apercevoir en cela ni trop de condescendance pour l'opposition du Procureur général syndic des États, ni le plus léger oubli des volontés de Sa Majesté, qui d'ailleurs n'entend jamais que les grâces qu'elle veut bien accorder à quelques-uns de ses sujets soient préjudiciables à quelques autres, et bien moins encore qu'elles portent atteinte aux droits et aux libertés d'une Province entière. Depuis six mois que les États se sont séparés, le comte de Tournemine a été le maître de faire statuer sur l'opposition dont il se plaint et dont il n'affecte de se plaindre que pour éviter de marcher dans les routes de l'ordre judiciaire. Si cette opposition a été dans l'origine l'ouvrage du Procureur général syndic des États, ou plutôt si elle a été un effet nécessaire du ministère dont il est chargé, elle est devenue presque aussitôt l'ouvrage même des États, qui, non contents de l'approuver ont chargé, par une délibération spéciale, leurs Députés en Cour de suppliertrès-humblement Sa Majesté de vouloir bien extraire la province de Bretagne du privilége porté par les lettres patentes en question. Cette demande est fondée sur le texte précis des différents contrats passés entre les Commissaires du Roi et ceux des États, qui tous portent qu'il ne sera fait aucune levée de deniers sans le consentement des États.

» Cette clause se trouve dans le dernier contrat sur lequel Sa Majesté vient de faire expédier, depuis peu de jours, des lettres patentes, par lesquelles Elle approuve ou ratifie et promet d'en faire examiner toutes les conditions. Une promesse si récente, et d'ailleurs si solennelle, ne permet pas aux Députés et Procureur général syndic des États de douter que Sa Majesté voudra bien avoir égard à leurs très-humbles représentations.

» On ne sait ce qu'entend le comte Tournemine, lorsqu'il dit qu'il ne s'agit pas ici d'une levée de deniers, mais d'un bien-fonds et qu'il est indifférent au public que ce soit Pierre ou Jacques qui fournisse ou entretienne les chaises. »

---

[1] En 1787, le Parlement de Bretagne, créé par Henri II en 1553, comprenait neuf présidents à mortier, qui étaient : messire Merdy de Catuëlan, premier président ; le vicomte de la Houssaye ; de Farcy de Cuillé ; de Marnière de Guer ; de Talhouët de Boishoran ; Merdy de Catuëlan ; de Guerry ; Huë de Montaigu ; de Robien, président honoraire ; cinq présidents d'enquêtes, soixante-dix-sept conseillers, dont un doyen, trois gens du roi, un procureur général et deux avocats du roi, huit greffiers en chef, trois substituts.

L'illustre compagnie était ainsi composée de cent trois membres. Trente-deux siéges étaient réservés aux Bretons ou originaires ; les autres, aux Français, appelés aussi étrangers. Sous Louis XV, ces siéges étaient tous occupés par des Français. Les présidents nommés par le roi étaient choisis dans les deux catégories que l'on vient de mentionner.

Quand le roi rappela de l'exil le Parlement, en 1774, il convoqua chacun des membres dons la Grand'Chambre pour y attendre, en robe et en silence, ses ordres apportés par le sieur de Pont-Carré-de-Viarmes, conseiller ordinaire en son conseil, et l'appel nominal constata la présence de cinq présidents à mortier, y compris le premier président, soixante-trois conseillers, un procureur général du roi, M. de Caradeuc. Son père, M. de Caradeuc de la Chalotais, y figurait comme procureur général en survivance et en concurrence, debout, et ceux du tiers-ordre à genoux : ainsi le voulait le cérémonial.

Par son ordonnance de décembre 1665, Louis XIV, sous l'inspiration de Colbert, voulut mettre fin aux désordres causés par l'excès de la cherté des offices des cours, et faciliter l'entrée des charges aux personnes de mérite qui en étaient exclues par un prix sans bornes ; il fixa la valeur des charges de la manière suivante :

Office de président à mortier, 350,000 livres ; — d'avocat général, 150,000 livres ; — de conseiller, 90,000 à 100,000 livres.

Les sommes à verser, dans la cour de Rennes, et dans les autres cours de province étaient moindres. La première présidence seule n'était pas vénale et le roi y nommait.

La même ordonnance rétablit les anciennes conditions d'âge, tombées en désuétude : 40 ans pour un président à mortier ; 27 ans pour un conseiller ; 30 ans pour un avocat général. C'était un nouveau coup porté à l'aristocratie héréditaire, au profit de la science et de la dignité judiciaire.

En 1669, on vit révoquer les priviléges de noblesse accordés aux magistrats et le titre de *cours souveraines* remplacé par celui de *cours supérieures*.

Dans l'origine, les membres du Parlement étaient nommés par le roi. François Ier introduisit l'usage de vendre les charges qui continuèrent d'être vénales jusqu'à sa suppression, c'est à-dire jusqu'au 24 mars 1790, en exécution d'uu décret de l'Assemblée constituante, après deux cent trente-sept ans d'existence. (Registres secrets du Parlement, année 1774.)

La rentrée du Parlement avait lieu à la Saint-Martin de chaque année, et la messe du Saint-Esprit, nommée messe rouge (parce que les membres qui le composaient y assistaient en robes rouges), se célébrait dans la chapelle du Palais, comme elle s'y est dite en 1870, à la rentrée de la Cour. (Henri Martin. *Histoire de France*, t. III.)

[2] Les États de Bretagne formaient, en 1784, une assemblée composée de 709 membres, savoir : 20 commissaires du roi, 6 évêques, 9 abbés (chefs d'abbayes), 12 députés des chapitres, 2 aumôniers des États, 597 membres de la noblesse, 47 députés du tiers ou maires des 42 villes armoricaines (quand une ville envoyait deux députés, ils n'avaient qu'une voix au scrutin), 9 officiers des États, 3 huissiers, 2 secrétaires du roi, 7 officiers de la maréchaussée (gendarmerie actuelle).

L'évêque dans le diocèse duquel les États s'assemblaient, avait la présidence de droit. Les évêques et les abbés étaient en rochet et en camail, et les députés des cathédrales, en bonnet et en soutane. L'Église avait la droite.

Les barons de Léon et de Vitré alternaient pour la présidence de la noblesse. En leur absence, c'était un autre baron qui présidait et, à défaut de baron, les gentilshommes choisissaient leur président; ils portaient l'épée. Le président du présidial, dans le ressort duquel se tenait l'assemblée, était le président du tiers-état, et, à son défaut le sénéchal. Il y assistait en robe et en bonnet, tandis que les autres députés du tiers étaient en habit noir, en cravate et en manteau court.

Depuis 1736, il fallait cent ans de noblesse bien constatée pour assister aux États : 4002 familles eurent le droit d'y siéger.

[3] Nous devons à l'obligeance de M. Quesnet, archiviste d'Ille-et-Vilaine : 1° les noms de la grande députation en Cour de 1742; 2° la notice concernant le maréchal d'Estrées; 3° le règlement de police de la Cour du Parlement; 4° les renseignements que fournissent Mme de Genlis et M. Lebas, au sujet de l'exploitation des chaises à porteurs.

NOTICES ET COMPTES RENDUS

VIE DE LA BIENHEUREUSE JEANNE-MARIE DE MAILLÉ, par MM. Bourassé et Janvier, chanoines de l'Église métropolitaine de Tours. — Mame, Tours 1872, in-12 de XVI-264 pages. Prix : 1 fr.

La ville de Tours vient de donner à la France le spectacle consolant et édifiant d'une grande solennité religieuse, à laquelle la Bretagne n'a point été étrangère [1].

Il convenait à tous égards qu'il en fût ainsi. Car, non-seulement les saints sont des gloires communes qui appartiennent à toute l'Église, mais, dans la circonstance présente, la Bienheureuse Marie de Maillé, qu'il s'agissait d'honorer avec tant d'éclat, se rattache à notre province par plus d'un côté de sa vie. Bien qu'en effet la pieuse fille des barons de Maillé n'ait trouvé chez nous ni le berceau qui l'a vu naître, ni le tombeau d'où elle s'est envolée vers les demeures éternelles, elle ne laisse pas de nous appartenir sous d'autres rapports, et, à ce titre, nous pouvons la revendiquer en quelque sorte comme une de nos illustrations.

Ainsi, d'abord, notre grand saint Yves a été, du haut du ciel, l'un de ses guides les plus bienveillants dans les voies du salut [2].

Puis, Marie de Bretagne, reine de Sicile et fille d'un de nos ducs, s'est fait gloire de servir de protectrice et de Providence à la noble châtelaine de Cillé, abandonnée des siens et persécutée par l'envie [3]. En outre, Isabeau d'Avaugour, jadis vicomtesse de

[1] Mgr Fournier, évêque de Nantes, assistait au *triduum* célébré à Tours les 7, 8 et 9 avril dernier. C'est lui qui a eu l'honneur de faire le panégyrique de la Bienheureuse, le second jour des fêtes.

[2] *Vie*, p. 58.

[3] *Vie*, p. 94 et ailleurs.

Thouars, n'a pas refusé de devenir vers la fin de sa vie la compagne assidue des œuvres de piété et de charité, auxquelles Marie de Maillé, alors simple tertiaire de l'ordre de Saint-François, consacrait ses jours et ses nuits [1]. Enfin, le culte du Bienheureux Charles de Blois, dont j'entretenais naguère les lecteurs de la *Revue*, a été mis en honneur dès le XIVe siècle par notre pieuse *Ermitière* de Touraine. Marie de Maillé ne craignait pas de professer pour notre duc une vénération religieuse presque égale à celle qu'elle portait à saint Etienne et aux saints les plus connus de l'Église [2].

En ai-je dit assez pour montrer que la biographie qui nous occupe, intéresse à un haut degré les lecteurs bretons, et pour justifier le désir que je manifeste de la voir se répandre dans notre pays?

Quelques mots maintenant sur l'ouvrage lui-même.

Il se divise assez naturellement en cinq livres :

Marie de Maillé avant et pendant son mariage, premier et second livre ; 1331-1348, 1348-1363.

Marie de Maillé pendant son veuvage (1363-1414).

Ses épreuves, 3e livre.

Ses gloires, 4e livre.

Le cinquième livre est consacré à la vie posthume de la Bienheureuse, et principalement à l'exposé des choses qui concernent son culte (1414-1871).

Telles sont les grandes divisions d'une *Vie* où se trouvent condensées en moins de 300 pages, d'une impression compacte, la matière d'un volume ordinaire d'environ 400 pages.

L'ouvrage ne laisse rien à désirer sous le rapport de la piété et de la science théologique. L'auteur y tient constamment le langage d'un homme profondément versé dans la connaissance des voies surnaturelles.

Au point de vue de l'histoire, ce livre mérite également de grands éloges. On y trouve des aperçus pleins de vérité sur l'état général des mœurs à cette triste époque du XIVe siècle, et les renseigne-

[1] Ibid., p. 104.
[2] Ibid., p. 170-174.

ments sont presque toujours puisés à la source des documents originaux.

En un mot, dirai-je en finissant, avec un juge dont la compétence n'échappera à personne, « ce livre est aussi savamment que pieuse- » ment écrit [1]. »

DOM PLAINE.

LES SAINTS DE L'ÉGLISE DE NANTES. Lectures, méditations et prières pour leurs fêtes, par Mgr Richard, évêque de Belley. — In-18 de XXIV — 465 pages. Nantes, imp. Vincent Forest et Emile Grimaud, et chez les libraires. Prix : 2 fr. — Par la poste : 2 fr. 35.

Cette histoire de nos pères dans la foi et dans les œuvres est pleine de sainteté. Des faits et des réflexions qui sont comme le fruit et la couronne des faits, découle incessamment cette onction incomparable qui est le don des saints. On sent que l'auteur parle de ce qu'il sait, de ce qu'il a vu, de ce qu'il a goûté, de ce dont il nous rend la saveur. Tout ce qui tombe de sa plume sort de son âme : c'est qu'avant de nous parler de ses saints, qui sont les nôtres, il a conversé longtemps avec eux : *nostra conversatio in cœlis est*. Il a entendu souvent nos vieux pontifes nous dire à tous avec leur doctrine, et nos premiers martyrs nous crier avec leur sang : « C'est nous qui vous avons engendrés dans le Christ Jésus. » Et la vénération pour le dernier évêque dont il était l'auxiliaire se répand aussi dans son livre comme un parfum et inspire elle-même le respect. Le respect ! le plus suave des sentiments après l'amour, qu'il complète, le sentiment le plus diminué de nos jours et le plus perdu !

C'est un charme que cette lecture; c'est un charme de pureté, de piété et de grâce. Ce style est sans prétention, sans effort, et la simplicité en est le meilleur et le plus bel ornement. Le style, c'est l'homme : voilà pourquoi l'aimable livre de Mgr Richard couvre ou plutôt découvre une si véritable éloquence de fond sous une forme si calme et si unie.

[1] Mgr de Poitiers. Discours prononcé à Tours le 7 avril.

Sans avoir la forme imagée, Mgr Richard possède éminemment le don de dégager la poésie qui sort des choses mêmes. Sa courte notice sur saint Hervé, par exemple, le poète aveugle, est un chef-d'œuvre exquis, tant à ce point de vue qu'à celui de l'enseignement pratique, car le pieux auteur ne néglige jamais ce point ; il est comme l'abeille, qui ne visite les fleurs que pour y chercher du miel.

C'est au miel, en effet, que le Psalmiste compare la douceur et la vertu nourrissante des enseignements divins. Et dans l'ouvrage dont nous parlons, le récit, toujours simple et court, toujours substantiel, naïf dans la forme, sévère pour le fond, plein de sobriété et de choix, le récit n'est qu'une fleur dont la leçon pratique est le suc et dont la prière est le parfum.

On voit que l'œuvre si suave laissée en souvenir au diocèse de Nantes par l'ancien vicaire général de Mgr Jaquemet, est un livre de piété, dans toute la force et dans toute la propriété du terme.

Aussi, rien n'est meilleur, n'est plus pratique, n'est plus édifiant que la vie des *Saints de l'Église de Nantes*. « Les lèvres du juste » répandront la véritable sagesse, » disent nos livres sacrés. C'est ce que Buffon exprimait en style profane : *le style, c'est l'homme.* Il faut sentir et penser comme les saints pour savoir écrire leur vie.

L'éloge de l'œuvre modeste de Mgr Richard, nous l'affirmons, restera dans ce seul mot : c'est un livre édifiant. Point d'étalage d'érudition, point d'ambition littéraire; rien pour les mondains, tout pour les simples. Le pieux auteur est de ceux qui ont toujours compris comme il le fallait, le beau mot de saint Paul : « La science enorgueillit et enfle l'âme, la charité seule édifie. »

J. du Dot.

—

HISTOIRE DU CULTE DE LA SAINTE VIERGE DANS LA VILLE DE RENNES, par le R. P. Dom François Plaine, religieux bénédictin de l'abbaye de Ligugé. — Rennes, imp. de H. Vatar, 1872. In-12 de XVI — 380 pages.

Voici le mois mai, et les pieux exercices en l'honneur de la Reine du Ciel, qui signalent ce beau mois du renouveau et des fleurs. Aussi, annonçons-nous avec plaisir aux lecteurs de la *Revue* un charmant petit volume, véritable hommage de reconnaissance et d'amour offert à la patronne de la France, à la protectrice de Rennes, en particulier, et au nom de ses habitants, par un des savants religieux de l'antique abbaye de Ligugé.

Nommer un disciple de saint Benoît, c'est, tout d'abord, présenter un de ces excellents passeports qui laissent bien loin derrière eux toutes sortes de recommandations. Mgr Godefroy Saint-Marc ne pouvait mieux choisir que le modeste et bon religieux auquel il a confié le soin d'écrire l'histoire du culte de la sainte Vierge, dans la pieuse cité, chef-lieu de son archidiocèse.

En effet, cette étude tient tout ce qu'on était en droit d'attendre de son auteur. L'histoire du culte de la sainte Vierge; celle des deux délivrances miraculeuses de Rennes, l'une du siége des Anglais, en 1357, l'autre de la peste, en 1632; la description du vœu monumental de 1634, de celui de 1861 ; la fondation du couvent des Dominicains et de l'Oratoire de Notre-Dame-des-Bonnes-Nouvelles ; divers faits historiques importants sont racontés avec intérêt.

Le savant religieux, dont plusieurs fois ici nous avons pu apprécier les travaux et surtout la haute et sûre critique à l'égard des historiens et des documents qu'il cite ou qu'il emploie, a dégagé, d'une façon claire et précise, le fait même de la délivrance de Rennes, des récits légendaires et de tous les détails, plus ou moins controuvés, qui pouvaient le défigurer ou l'obscurcir.

Le Père dom Plaine n'avance rien sans l'appuyer par la citation du texte des actes mêmes, et les pièces justificatives, parfaitement choisies, terminent son ouvrage, qui est non-seulement une belle

page historique pour la ville de Rennes, mais encore pour la Bretagne elle-même. Chacun, nous n'en doutons pas, sera heureux de placer ce joli petit volume sur les rayons de sa bibliothèque, le savant, à titre de renseignements authentiques bons à consulter ; le Rennais et le Breton, comme souvenir national ; les personnes pieuses, comme une preuve de plus des nombreuses faveurs de la Mère du Sauveur, honorée spécialement à Rennes sous le nom de Notre-Dame-des-Bonnes-Nouvelles.

Cependant, ce qui ressort de la lecture de ce livre, c'est le nombre des annotations et le style sérieux qui règne dans toutes les pages. Mais, en y réfléchissant, nous ne pouvons que louer le Père dom Plaine de la forme qu'il a adoptée. A notre époque, l'habitude de lire, de lire encore, de lire toujours, a donné naissance à une littérature, (nous ne parlons pas de la bonne), légère et frivole, qui fait que, généralement, un ouvrage tant soit peu sérieux est jeté de côté pour la première historiette venue. C'est donc avec raison qu'il faut opposer une digue à ce mouvement, qui, malgré tout, nous entraîne vers une pente facile et fleurie, sur laquelle il est difficile de s'arrêter ou de remonter, et qui déjà fait dire à l'étranger, ainsi que nous le lisions ce matin : *Ce qui vient de France n'a plus de prix.*

***

CHRONIQUE

Le Procès du général Trochu.

Nous aurions voulu pouvoir faire ici, pour les lecteurs de la *Revue de Bretagne,* une peinture complète, fidèle et vivante de ce grand procès historique, qui intéresse à si haut point la France et la Bretagne. Nous avions même rêvé plus ; nous voulions, une bonne fois, saisir corps à corps cet amas d'attaques, d'injures, de mensonges, de calomnies sans cesse renaissantes, sous lequel des haines acharnées s'efforcent depuis un an d'étouffer, s'il était possible, la noble, la généreuse figure du gouverneur de Paris. Nous voulions — malgré le dégoût inséparable d'une telle besogne — passer au crible toute cette boue et montrer — sans aucune réplique possible — que si elle peut tacher quelqu'un, ce n'est pas l'homme de cœur à qui on la jette, mais bien la main qui la lance, l'âme, l'esprit, l'intelligence de ceux qui se ravalent au rôle d'insulteurs publics.

Mais pour cela il eût fallu avoir sous les yeux le texte même, le texte fidèle et complet de ce grand débat, les dépositions sténographiées, les plaidoiries, les répliques, tout ce monument d'histoire qui s'imprime à l'heure qu'il est, par les soins de celui-là même qui en est l'objet, et dont le public ne jouira que dans quinze jours d'ici.

Faute de cet instrument indispensable, nous nous bornerons à noter ici nos impressions — à bâtons rompus pour ainsi dire — sauf à reprendre un peu plus tard notre premier projet.

*
* *

Et d'abord, l'ont-ils assez longtemps, assez souvent, assez sottement accusé de ne pouvoir ou ne savoir faire une sortie ? Ont-ils assez retourné ce mensonge en mille plaisanteries tudesques, d'autant plus niaises qu'elles manquaient même de prétexte et que, pour s'y complaire, il faut d'abord consentir à se faire l'écho, non-seulement de Belleville et de la Commune, mais de tout ce que

Belleville et la Commune renferment de plus odieux et de plus inepte.

Mais enfin, j'espère un peu qu'ils ne la répèteront plus, cette ineptie-là. Ils viennent d'apprendre à leurs dépens que le brave général fait des sorties, et des sorties dont ses ennemis n'ont pas à se louer.

Enfermé depuis un an dans cette triple circonvallation dressée contre lui par l'accord de la perfidie, de la haine et de la bêtise, il était resté muet, dédaigneux, impassible. Mais un dernier venu, expert en l'art d'insulter, s'est flatté de le contraindre à rompre ce silence : pour en venir là, ce qu'il trouve de mieux, c'est de l'accuser de complicité dans le coup d'Etat du Deux-Décembre. Sous cette injure imprévue, Trochu bondit, en effet, et provoque ses insulteurs à un débat solennel. Ce débat vient d'avoir lieu : voyez ce qu'il a fait de ses adversaires.....

S'ils ne se trouvent pas bien accommodés comme cela, vraiment ils sont difficiles !

*
* *

Pourtant la partie était bien liée, le complot bien monté ; car je soutiens qu'il y a eu complot, qu'il y a eu piége, et que le général y a donné.

On voulait un prétexte pour une grande exhibition bonapartiste ; on voulait laver l'Empire des hontes de sa chute, persuader à l'opinion que l'unique cause de cette chute, c'était la *grande trahison* de Trochu.

Aussi, dès que le général eut lancé contre le *Figaro,* son directeur Villemessant et son rédacteur Vitu, sa plainte en diffamation et injure publique, nous avons vu des quatre points de l'horizon accourir tous les revenants du bonapartisme, tous ces vaillants chevaliers de l'Empire qui, s'étant, au 4 septembre, hâtés de s'enfuir à toutes jambes, accusent aujourd'hui Trochu de lâcheté, de trahison, parce qu'il ne s'est pas fait tuer pour les défendre.

Nous avons vu là reparaître à la file Rouher et Palikao, Chevreau, Busson-Billault, Brame, etc., etc. A l'appel de MM. Vitu et de Villemessant, qu'ils avaient lancés sur le général, ils sont venus, non pour appuyer de leurs témoignages les mensonges du *Figaro,* mais pour parader, pour triompher, pour célébrer sur tous les tons les louanges de l'Empire, *si méchamment mis à mort par Trochu*... Tous ont juré sur leur honneur, avec des éclats d'indignation, que si Trochu

n'avait pas trahi, l'Empire vivrait encore ; qu'il était vraiment bien *ce pelé, ce galeux d'où nous vient tout le mal ;* que, si nous avons perdu les batailles de Reischoffen et de Sedan, les places de Metz et de Strasbourg, l'Alsace et la Lorraine, c'est lui, lui seul qui en est cause, et que c'est lui qui, pour s'en disculper, a trouvé, on ne sait comment, le moyen de faire croire au monde que la guerre avait été déclarée et la capitulation de Sedan demandée, signée par Napoléon III ; mais on espérait bien, grâce au procès, Vitu, Villemessant aidant, rétablir définitivement la vérité et noyer le traître dans sa honte, car, en vérité,

Rien que sa mort n'était capable
D'expier tel forfait.....

Après les fameux témoins, tous illustres serviteurs de Bonaparte, tous ministres, tous sénateurs de l'Empire, — Me Grandperret, ex-ministre aussi et présentement avocat, puis Me Lachaud, ex-candidat officiel, ont mis cette thèse en plaidoiries.

Le premier résultat de tous ces efforts si bien calculés, si habilement menés, ç'a été de ramener au général une partie considérable de cette opinion parisienne qu'on travaillait depuis un an à envenimer contre lui.

Mon Dieu, oui, quand les avocats de l'Empire ont parlé, le public a eu l'insolence de rire et de murmurer. Il a eu la ridicule faiblesse d'applaudir Trochu ; il s'est même trouvé dans cette foule des scélérats pour huer Villemessant — pauvre victime ! — et pour le reconduire à sa voiture avec accompagnement de trognons de choux.

Que voulez-vous ? C'est déplorable, mais c'est comme cela.

***

Quant à toutes ces grosses accusations il en a été comme de ces fantômes affreux qui, dès qu'on court dessus, s'évanouissent.

La complicité de Trochu dans le coup d'Etat du 2 décembre ? — Il a été démontré que Trochu était opposé au coup d'Etat, et que lors du plébiscite du 20 décembre 1851, il a voté *non* à bulletin ouvert.

Sa grande trahison du 4 septembre ?

On l'appuyait sur trois gros griefs.

1° On accusait le général Trochu d'avoir ramené les mobiles de la Seine à Paris malgré l'empereur, pour en faire « les pré-

toriens de l'émeute » ; il a été démontré que c'est l'empereur lui-même qui avait pris l'initiative de les renvoyer à Paris ; que d'ailleurs les trois quarts n'étaient pas armés ; qu'enfin on ne les a pas vus dans l'émeute.

2° On l'accusait d'avoir comploté avec les députés de l'opposition radicale la chute de la dynastie napoléonienne : non-seulement on n'a fourni aucune preuve, mais il a été prouvé, au contraire, que ces prétendus conciliabules se réduisaient à des allées et venues de députés de toutes les couleurs — aussi bien de la droite que de la gauche — venant chercher des nouvelles à l'état-major du gouverneur de Paris.

3° Enfin, on accusait l'inaction de Trochu au 4 septembre ; il aurait dû se faire tuer en défendant les Tuileries ou le Corps-Législatif. Il a été démontré que l'impératrice avait quitté les Tuileries avant qu'elles fussent attaquées ; que quant au Corps-Législatif, le général Palikao, ministre de la guerre, s'était directement et exclusivement chargé de le défendre, — et qu'enfin, quoique gouverneur de Paris, le général Trochu n'avait pour défendre, soit le Corps-Législatif, soit les Tuileries, pas un seul bataillon sous ses ordres, — le ministre de la guerre donnant les siens directement par dessus la tête du gouverneur, — d'où il résulte que si quelqu'un devait se faire tuer au 4 septembre pour défendre l'impératrice et le Corps-Législatif, si quelqu'un pour ne s'être pas fait tuer, est coupable de trahison, c'est précisément M. de Palikao qui, ce jour-là, ne sacrifia pour la défense de l'Empire, qu'un pan de son habit déchiré dans l'invasion de la Chambre.

Que reste-t-il donc de toutes ces accusations de trahison ?

Ah ! il reste ceci, que Trochu, gouverneur de Paris au nom de l'Empereur, le matin du 4 septembre, a accepté, le soir, la présidence du gouvernement de la défense nationale.

Cela serait grave et criminel, en effet, mais à une condition, c'est que l'on me prouve que le gouverneur de Paris avait envers l'Empire des devoirs plus hauts, des obligations plus sacrées, plus impérieuses qu'envers la patrie.

Qui oserait soutenir une absurdité pareille ?

Trochu avait-il été jamais un complaisant ou un favori de l'Empire ? Tout le monde sait le contraire.

L'Empire, après l'avoir longtemps tenu en suspicion, en dis-

grâce, l'avait appelé à ses derniers jours, dans un intérêt tout égoïste, uniquement pour étayer sa fortune croulante sur la popularité du général.

De la part des fidèles servants de l'impérialisme, il n'avait éprouvé que froideur, méfiance, soupçon injurieux.

Et quand, sans la moindre participation de sa part — car on échoue absolument à prouver cette accusation — quand l'Empire, non renversé comme on le dit par une révolution, mais s'effondrant lui-même sous le poids de ses fautes, — quand cet odieux régime venait de disparaître, léguant à la France non-seulement le fléau de l'invasion, mais l'opprobre d'une affreuse capitulation, — il aurait fallu, pour trouver grâce à vos yeux, que Trochu, prenant le rôle de chevalier du bonapartisme, laissât la France et Paris se tirer d'affaire comme ils pourraient, et s'en fût, une mandoline à la main, chanter sous les fenêtres de Chislehurst la romance de Blondel !

Mais non-seulement il était Français, ce qui suffisait à lui imposer le devoir de rester en France, d'user en France, pour la France, tout ce qu'il avait de force et de vigueur ; il était de plus — ne l'oubliez pas — gouverneur de Paris, de Paris contre lequel les Prussiens marchaient à grande hâte et que treize jours à peine séparaient d'un complet investissement.

Mais s'il eût quitté, en un tel péril, je ne dis pas Paris, mais le gouvernement de Paris, vous n'auriez pas pour lui assez d'injures, d'invectives, et vous auriez raison, car c'eût été simplement la plus coupable des lâchetés, — une désertion devant l'ennemi !

Par son devoir comme par son patriotisme, le général Trochu était cloué au gouvernement de Paris — cloué est le mot, car — comme il l'a dit lui-même, ayant dès le principe la navrante prévision de l'échec final — cette fonction de gouverneur c'était une croix, un supplice. Et il y a pourtant des gens qui voient là le plus astucieux calcul d'ambition !

— Pour gouverneur militaire de Paris, passe encore, répondent certains adversaires ; mais ce qui est vraiment odieux, criminel, injustifiable, c'est d'avoir pris la présidence du nouveau gouvernement.

En vérité !.. ces braves gens oublient encore une fois que Paris allait être assiégé ; que dans Paris investi, assiégé et bloqué, tout le gouvernement — le civil, le politique aussi bien que le militaire — se concentrait forcément dans la défense de Paris ; que, dès lors,

— sous peine de n'être rien, — le chef militaire de Paris devait être aussi forcément, nécessairement, le chef du gouvernement civil et politique de la capitale.

Il suffit de deux sous de bon sens et de deux minutes de réflexion pour comprendre que c'est là l'évidence même.

Le général Trochu, par les témoignages de son procès, par l'admirable discours qu'il y a prononcé, a mis cela dans une lumière éclatante. Et si je ne transcris point ici ses propres paroles, c'est que je réserve le plaisir de ces belles citations pour le moment où le procès sera imprimé et pour le compte rendu que j'en ferai aux lecteurs de la *Revue*.

*
* *

Mais si le général Trochu est sorti de cette épreuve justifié grandi, inattaquable, en est-il de même de ces habiles agresseurs qui, d'abord cachés derrière Vitu et Villemessant, se sont ouvertement démasqués dans les débats?

Ces ministres de l'Empire, qui allaient à ce procès comme à une fête, à un triomphe assuré, sont-ils sortis de là la tête bien haute?

Demandez à M. Busson-Billault, pris en flagrant délit de témoignage inexact, à M. de Palikao dont il serait impossible de nombrer aujourd'hui en cette affaire même les étranges contradictions.

Ainsi M. de Palikao, si indigné aujourd'hui de l'affreuse trahison de Trochu, lui écrivait le 6 septembre 1870, deux jours après cette trahison prétendue, en l'appelant « *Mon cher général* » et lui offrant « ses sentiments d'*ancienne affection* et *de haute considération.* »

Il est vrai qu'il le priait de lui faire toucher sa solde hors de France — contrairement à la loi — en affirmant qu'il n'avait « *aucune fortune* » : et qu'était-ce donc que les 589,500 francs touchés par lui de 1866 à 1870 sur l'indemnité de guerre payée par la Chine?

Et quand ce même Palikao, dans ce même procès, a dit avoir subi tout à fait à regret, à contre-cœur la nomination de Trochu au gouvernement de Paris, il était peut-être de bonne foi, il disait peut-être vrai. Mais alors disait-il vrai quand le 18 août 1870, en plein Corps-Législatif, il déclarait itérativement que c'était lui, de son plein gré, de son propre mouvement, qui avait *rappelé* le général Trochu du camp de Châlons pour le faire gouverneur de Paris? Voir l'*Officiel* du 19 août 1870.

Je m'arrête là, quand sur cette pente je ne finirais pas — et je conclus tout simplement, avec le bon La Fontaine :

Que tel cuide engeigner autrui,
Qui souvent s'engeigne lui-même.

Du reste je ne laisse ce sujet, je le redis encore, que pour y revenir bientôt et plus amplement.

A. DE LA BORDERIE,
Député à l'Assemblée nationale.

La Cavalcade de Nantes.

Le dimanche 21 avril, un concours innombrable de campagnards et d'étrangers parcourait les rues et les places de notre ville ; bateaux à vapeur, chemins de fer, véhicules de toutes sortes amenaient, des quatre coins de notre département et de bien plus loin encore, des masses compactes de curieux. Quel était donc le motif de tant d'empressement, de tant de curiosité ? Le voici :

A Nantes, comme dans les villes du Nord et du Midi de la France, voire même de l'Algérie, quelques hommes d'initiative avaient organisé, pour l'*Œuvre de la Délivrance*, une cavalcade, historique, suivant les uns, nationale, suivant les autres, ou bien encore, patriotique. Comme on le voit, tout le monde tenait à qualifier cette chevauchée, qui, par sa physionomie, devait se tenir tout à fait en dehors des programmes ordinaires et revêtir un aspect plus sérieux que ne le comportent habituellement ces fêtes équestres et populaires. Hâtons-nous de le dire, les organisateurs ont complétement réussi, en plaçant sous les yeux de la foule le *Passé*, le *Présent* et l'*Avenir* de la Patrie. Ainsi, sans entrer dans tous les détails descriptifs de cette cavalcade, nous allons en esquisser à grands traits l'aspect et l'ordonnance.

Parti du boulevard Delorme, où s'étaient organisés les différents groupes, le cortége s'est mis en marche à onze heures et demie, suivant les principaux quartiers de la ville et dans l'ordre que nous allons reproduire, d'après le programme officiel, rédigé par un de nos collaborateurs, ce qui nous met fort à l'aise dans les emprunts que nous allons lui faire.

C'étaient d'abord des gardiens de l'ordre public, la fanfare des dragons, des quêteurs et des cavaliers bretons, précédant le CHAR DU TRAVAIL, dont la composition reproduisait les attributs du commerce de nos ports maritimes, ceux de l'industrie manufacturière et des travaux agricoles. — Les noms des villes principales de France étaient inscrits sur des cartouches

et figurés par des écussons à leurs armes. Au sommet du char se groupaient les produits de l'industrie artistique, les instruments destinés à l'étude des sciences, et, couronnant le tout, s'élevait une ruche, image parfaite d'une nation vigilante et laborieuse.

Ce char, comme les suivants, était traîné par quatre chevaux, tenus en mains et caparaçonnés aux armes de la ville.

Venaient ensuite la musique du 93e de ligne et le CHAR DES ANCIENNES GLOIRES DE LA FRANCE, symbolisant le passé. Des faisceaux d'armes et des trophées de drapeaux composaient l'ornementation générale de ce char; au sommet se dressait la statue de la Renommée, publiant les hauts faits des illustrations qui marchaient à sa suite.

Alain-le-Grand, premier duc de Bretagne; titre qu'il prit après avoir vaincu les Normands à la bataille de Questembert, en 888.

Les deux écuyers d'Alain-le-Grand.

Alain-Barbe Torte, qui délivra Nantes des barbares du Nord, vers 940.

L'écuyer d'Alain-Barbe-Torte.

Alain-Fergent, célèbre duc de Bretagne, qui partit pour la croisade en 1096, en simple pèlerin, et, de retour dans son duché, fut l'organisateur de l'administration judiciaire. Suite nombreuse d'Alain-Fergent; chevaliers, écuyers et pages.

Jean de Montfort et *Jeanne de Flandres*, *Charles de Blois* et *Jeanne de Penthièvre*, noms qui rappel ent l'une des époques les plus émouvantes de l'histoire de Bretagne; luttes intestines où périt Charles de Blois à la bataille d'Auray, en 1364. Suite des ducs Jean de Montfort et Charles de Blois.

Beaumanoir, son page et ses trente Bretons, allant au combat du *Chêne de Mi-Voie* Ce combat, resté célèbre sous le nom de *Combat des Trente*, fut le sujet d'un poème qui nous a conservé les noms de ces vaillants Bretons.

Duguesclin, dit le bon connétable, le plus remarquable des hommes de guerre de la Bretagne au XIVe siècle.

Olivier de Clisson, que Duguesclin désignait, en mourant, comme le plus digne de porter l'épée de grand connétable de France.

Ecuyers et pages d'Olivier de Clisson.

Arthur III, plus connu sous le nom de comte *de Richemont*, connétable de France sous Charles VII et frère d'armes de Jeanne d'Arc.

François II, le dernier de nos ducs. et sa fille la duchesse *Anne*, qui, par son mariage avec Charles VIII, réunit la Bretagne à la France.

A la suite du duc François II, écuyers et pages. et deux illustrations du XVe siècle, *Michel Columb*, le plus célèbre des statuaires bretons, et *Jehan Meschinot*, poète nantais, dit le *banni de liesse*, et l'auteur d'un poème intitulé *les Lunettes des Princes*.

Duguay-Trouin, malouin célèbre, l'un des vaillants capitaines de la

marine française au XVIIe siècle, et *Cassard*, son compagnon d'armes, appelé par Duguay-Trouin le plus grand homme de mer.

Comme on le voit cette première partie du cortége rappelait les plus grands noms de l'histoire de Bretagne.

Ensuite, arrivait le CHAR DE LA FRANCE EN DEUIL, composé par MM. Bourgerel, Montfort et Delaunay, et qui portait l'œuvre principale de la cavalcade, due à notre habile statuaire, M. Grootaers.

Ici, c'était la situation de l'heure présente, c'était un tableau, une scène, hélas! trop palpitante d'actualité.

La France, affaissée sous le poids de ses malheurs, serre avec énergie un tronçon d'épée. — A ses pieds, les plus chères victimes de nos désastres: l'Alsace et la Lorraine; la première presse sur son cœur l'emblème national, et tient encore une arme brisée, — témoignage de ses efforts héroïques; — la seconde, exténuée de privations, affolée de douleur, les cheveux épars, les bras inertes, voit, avec le désespoir d'une mère impuissante, son enfant mourir de faim: l'infortuné qu'elle tient sur ses genoux lui arrache, de ses petites mains, son corsage pour saisir le sein maternel, tari par la famine et la douleur. En arrière de la France, et la soutenant, se dresse un Génie, élevant un flambeau qui symbolise la renaissance de la Patrie et l'éclat de ses jours futurs! Indépendamment de ce groupe principal, un Génie funèbre grave les noms de ceux qui sont tombés glorieusement; enfin, au premier plan, la ville de Nantes tend ses mains suppliantes vers la foule, pour provoquer la libération complète du territoire.

Mais c'est assez de tristesse; voici venir le CHAR DE LA RÉNOVATION, l'Avenir.

Ici, s'élevaient encore deux stèles funéraires, au pied desquelles étaient les armes brisées des martyrs, des vaillants, des forts; au centre, groupés au milieu des fleurs et des oriflammes, s'agitaient de tout jeunes enfants, image de la génération qui doit effacer nos malheurs et rendre à la Patrie sa prépondérance et sa gloire. Puis, à l'arrière du char, et sous un arc feuillagé, se dressait la statue de la Jeunesse studieuse, qui montrait à l'enfance l'étoile brillante de l'avenir.

A la suite, venaient de jeunes cavaliers bretons, et des gardes de l'ordre public fermaient la marche.

Comme on le voit par ce court exposé, le programme de la Cavalcade nantaise, conçu par des hommes sérieux, par des artistes et des archéologues, n'avait rien de commun avec ces folâtres divertissements, décorés du pieux titre de Fêtes de charité.

La Cavalcade, après avoir parcouru les rues du Calvaire, d'Orléans et Crébillon, arriva sur le cours Henri IV où des courses de bagues, de javelots et de haies se succédèrent au milieu des bravos: pages, écuyers, officiers et sous-officiers de cavalerie luttaient avec une vive émulation, et

les vainqueurs s'avançaient près de la tribune des dames patronnesses, pour y recevoir des nœuds élégants, aux armes de la ville. — Vers les deux heures, le cortége reprit sa marche et parvint, vers les quatre heures, à la place de la Duchesse-Anne, où, sous les ordres du capitaine Delafont, le 12e dragons donna le brillant spectacle d'un grand carrousel militaire. L'effet de ces cavaliers galopant, tournoyant, s'entrecroisant en tout sens, était vraiment féerique.

Il est surtout un point où le cortége, dans son ensemble, présentait un véritable tableau d'histoire, d'une imposante mise en scène, c'est à son passage sur la place Saint-Pierre, alors que débouchaient de la Haute-Grande-Rue les chars de la France et de la Rénovation, se détachant en pleine lumière sur la masse sombre de notre cathédrale et que, près du parvis, défilaient, dans un ordre parfait, les groupes, si variés et si brillants, de nos anciennes gloires bretonnes.

Le résultat des quêtes et le produit des fêtes militaires ont donné le chiffre de trente-cinq mille francs; les frais de la Cavalcade ont été généreusement supportés par les organisateurs.

Nous avons déjà cité quelques noms d'artistes; l'équité nous oblige de rendre aussi justice au talent de M. Lenoir, auteur du char de la Rénovation, composition d'un ensemble plein d'élégance et de bon goût; à M. Beaujault, statuaire, auquel étaient dues les charmantes figures de la Jeunesse et de la Renommée, du char des Gloires de la France, char composé si intelligemment par M Picou. Enfin, donnons des félicitations bien méritées à M. Crucy, qui avait agencé si gracieusement le char du Travail, et à M. Viaud, pour ses peintures décoratives des divers groupes.

Honneur enfin et bien des éloges à MM. les membres de la Commission, qui ont justifié cette fois encore combien était vraie la devise qu'ils avaient inscrite sur l'une des oriflammes du char de l'Avenir : *A cœur vaillant rien d'impossible.*

LOUIS DE KERJEAN.

Le Secrétaire de la Rédaction, ÉMILE GRIMAUD.

LES VIVANTS ET LES MORTS*

Laboremus.

Pour bien apprécier le livre que je suis heureux et fier de présenter au public, reportons-nous en idée vers ces jours néfastes où Paris et la France, affolés de douleur, d'humiliation et de rage, semblaient se liguer avec nos vainqueurs pour achever l'œuvre de désolation et de ruine. On eût dit un malade, pris d'un accès de fièvre chaude, déchirant de ses mains brûlantes l'appareil de ses plaies et déjouant par ses violences le dernier effort de ceux qui essayaient de le sauver. Partout la menace, la haine, la récrimination stérile, le présage sinistre, en attendant le massacre et l'incendie; la province subissant le contre-coup des fureurs parisiennes; le sentiment de la défaite s'envenimant dans les âmes au profit des passions les plus hideuses; l'anarchie sanglante demandant aux Prussiens le mot d'ordre de ses triomphes; le crime installant sa victoire et son règne sur des monceaux de cadavres et de débris; des Français, désarmés par l'invasion, retrouvant des armes contre leurs frères et contre eux-mêmes; la Terreur de 1871, plus courte, mais plus navrante que celle de 93; car elle servait d'épilogue aux désastres de la guerre, aux mutilations du territoire, aux exigences de l'ennemi, aux chiffres de la rançon, et

* Les *Dialogues des Vivants et des Morts*, qui ont tour à tour passé sous les yeux de nos lecteurs, vont prochainement paraître en un volume, à la librairie Didier. Ils auront la rare fortune de s'ouvrir par une éloquente préface de M. Armand de Pontmartin, et M. Edmond Biré veut bien nous permettre de placer ici ce beau prologue de son œuvre. — (*Note de la Rédaction*).

n'avait pas même, comme son abominable sœur aînée, l'insolent bonheur de pouvoir s'associer à des dates victorieuses et à des semblants de patriotisme.

Cette incroyable série de calamités, de hontes, d'angoisses et de périls donnait — qui de nous pourrait l'oublier? — le vertige aux plus intrépides et aux plus sages. C'est à peine si, à travers les ténèbres de cet enfer, où Vallès et Vermesch remplaçaient, hélas! Dante et Virgile, on voyait luire une de ces pâles clartés dont nul ne saurait dire si elles doivent rassurer ceux qui tremblent ou effrayer encore plus ceux qui ne veulent pas désespérer. Etait-ce une lueur de bon sens ramené par des excès de folie? l'aube d'une régénération morale qui seule pouvait rendre possibles, durables et efficaces, une renaissance politique, une revanche nationale? Ou bien était-ce le dernier éclair précédant le dernier coup de foudre, le reflet du glaive de l'ange exterminateur planant sur les décombres de la nouvelle Ninive? Nous ne le savions pas; tout ce qu'il nous était facile de deviner, c'est qu'il nous restait, à nous, hommes de tradition monarchique, libres de tout engagement avec les funestes régimes du 2 décembre et du 4 septembre, deux grands devoirs à remplir, deux moyens de salut peut-être : lutter, combattre, parler, écrire, agir, nous tenir obstinément sur la brèche, donner l'exemple du travail à cette démagogie qui nous traite d'oisifs et d'inutiles; mettre largement en pratique le *laboremus* de l'empereur Sévère; — et, pour que notre tâche fût plus féconde, remonter des effets aux causes, des œuvres aux personnes, venger la vérité, la liberté, la justice, la morale, tant de fois offensées par les précurseurs et les continuateurs de nos désastres; les saisir au passage avant qu'ils disparaissent de la scène ou soient amnistiés par l'oubli; et, après les avoir remis en présence de leurs contradictions, de leurs sophismes, de leurs fautes, nous donner le droit de dire à ceux-là : « Comment, avec un tel dossier, osez-vous songer à revenir? » « — Et à ceux-ci : Comment, avec un dossier pareil, avez-vous le » courage de rester? »

En indiquant ce double devoir, il me semble que je caractérise l'auteur des *Dialogues des vivants et des morts*, et que je rends un

premier hommage à son livre, dont le succès intéresse tous les amis de la bonne politique. Combien de fois, sous le coup de ces rapides catastrophes qui nous frappaient sans relâche, dans ce grand naufrage où les passagers se sont faits trop souvent complices de la tempête, je me disais : « Pour prévenir ces malheurs, qu'aurait-il fallu? » — Et plus tard : « Pour les réparer, que faudrait-il ? » — Et ma pensée allait chercher à travers l'espace l'homme de bien, le père de famille, le travailleur infatigable, qui a fait deux parts de son existence si active et si bien remplie : l'une au foyer domestique, aux chers objets de ses tendresses, à ce labeur journalier où les âmes d'élite se retrempent et se fortifient; l'autre, à des études littéraires, acceptées et poursuivies, non pas comme mirages d'imagination ou futiles contentements d'amour-propre, mais comme moyen de servir les nobles et saintes causes, de renseigner l'histoire, de protester contre l'erreur, de réfuter les préjugés et les engouements populaires. Je le voyais, dans ce demi-jour qu'il préfère au bruit et à l'éclat, recueillant ses souvenirs, compulsant les dates, retrouvant les visages sous les masques, opposant le passé de nos grands hommes à leurs fières tentatives pour tromper et gouverner le présent, profitant enfin de sa merveilleuse mémoire, de sa passion de vérité, de justesse et d'exactitude, pour remettre chacun à sa place, refaire d'après nature les portraits de fantaisie, obliger les acteurs de ces tristes drames ou de ces lugubres comédies à s'infliger à eux-mêmes d'accablants démentis, et montrer ce que nous ont coûté tour à tour la conquête sans frein, l'orgueil sans contre-poids, la déclamation sans idées, l'ambition sans vergogne, la vanité sans talent, l'éloquence sans vertu, l'esprit sans foi ni loi, l'ensemble de ces grandeurs factices, de ces vocations forcées, de ces appétits faméliques, de ces gloires mensongères, de ces charlatanismes tapageurs qui commencent à Napoléon Bonaparte et finissent, en attendant mieux ou pire, au dictateur Gambetta.

Mais que dis-je? L'auteur des *Dialogues des vivants et des morts* ressemble si peu à ses personnages, il diffère si absolument de nous tous, artistes et hommes de lettres, amoureux de panaches et

de fanfares, en quête de louanges, préférant le vacarme au silence et plus ou moins imitateurs de l'illustre philosophe Victor Cousin, toujours prêt à fermer un livre ou à rejeter une page où il ne rencontrait pas le grand C., que je crains de lui déplaire en le nommant, en donnant un trop libre essor à mes ardentes sympathies, en parlant de lui plutôt que de son ouvrage, et de son ouvrage plutôt que de ses sujets, — ses sujets, qui, comme l'Amour auquel ils ne ressemblent guère, ont été, sont ou seront encore nos maîtres.

Ce n'est pas la première fois que des écrivains ingénieux, mettant en présence la mort et la vie, s'accordent le malin plaisir de ressusciter quelques défunts et de *tuer* quelques vivants, pour les forcer de rétablir à leurs dépens les vérités qu'ils ont méconnues. Que d'aveux dans ces dialogues ! Que de leçons dans ces aveux ! Quoi de plus piquant que ces récriminations réciproques où chacun dit son fait au voisin sans réussir à se justifier lui-même? Lucien, on le sait, cet aïeul de nos libres-penseurs, beaucoup plus spirituel que les voltairiens, presque aussi spirituel que Voltaire, nous a donné les premiers modèles de cette fiction qui exige, hélas ! si peu d'efforts pour se rapprocher de la réalité. La mort est si près de la vie, qu'on n'y change presque rien en leur demandant de se confondre. Parfois, en lisant le livre que je vous recommande aujourd'hui, j'en étais à ne plus savoir si tel ou tel de ces interlocuteurs était mort ou vivant. Je répétais tout bas : vivent-ils encore, ce grand dignitaire de l'Empire, ce président du Sénat, ce secrétaire intime de Louis Bonaparte, ce procureur général du césarisme, greffé sur un royaliste de 1814, sur un libéral de 1820, sur un orléaniste de 1830, ce conteur sobre et charmant, à qui la Corse de *Colomba*, le Paris du *Vase étrusque*; la Russie du *faux Démétrius*, ont fait plus d'honneur que les petits papiers de l'Impératrice, cet académicien sénateur, à qui le lundi sied mieux que le vendredi, dilettante d'athéisme, amphitryon du prince Napoléon, commensal de la princesse Mathilde, aimant mieux être une curiosité qu'une autorité, déposant dans les coins de ses derniers volumes le résidu de ses vieilles haines, et gâtant finalement par le cynisme de

son impiété ses qualités brillantes de critique et de lettré? Non; ils sont morts... quel dommage! quelle revanche pour la conscience publique, s'ils avaient pu, ces courtisans de la force et du succès, prendre leur petite part du 4 septembre, assister à l'écroulement subit de ce régime qu'ils avaient regardé comme immortel! — Et, d'autre part, ne sont-ils pas morts, ces bavards dont l'impuissance n'a eu d'égales que leurs rodomontades, ces avocats qui ont trouvé moyen de faire regretter l'Empire, ces corrupteurs des multitudes, spéculant, pour s'élever, sur les passions populaires et changeant, pour se maintenir, leurs dupes en victimes, ces journalistes à tout faire, retournant leurs opinions comme de vieux habits, prompts à se ranger du côté du plus fort, mettant leur plume au service de toutes les mauvaises causes, pourvu qu'elles aient leur jour de triomphe, sauf à les trahir si elles succombent? Non, ils vivent encore... Tant pis pour eux et pour nous! car ils n'ont pas assez de pudeur pour se résigner à la retraite, et il leur reste assez d'audace pour faire le mal, empêcher le bien, retarder le salut, consommer la perte, infester de leurs maléfices et de leurs passions ce peuple, ce malheureux peuple, qu'ils ont aveuglé et dépravé au point de croire encore en leurs mensonges et d'espérer encore en leurs promesses!

Le voilà donc, ce défilé quasi funèbre, — revue des deux mondes passée dans l'autre monde, — païen à la manière de Fénelon, qui est la bonne; armé de l'épigramme de Lucien et du fouet d'Aristophane; shakspearien en ce sens que, malgré nos douleurs et notre deuil, quelques-uns de ces morts ou de ces vivants nous font rire après nous avoir fait pleurer. Rien n'est donné à la phrase; l'auteur, dans cet heureux cadre, n'a pas à se poser en historien, en accusateur ou en juge. Il ne nous dit pas, par exemple : « Ce Voltaire, qui a fait parmi nous tant de disciples, a été, de son temps, le premier allié des Prussiens; les statues que nous lui dressons auraient dû être commandées par le vainqueur de Rosbach et payées par les vainqueurs de Reischoffen; » — ou bien : « M. Edmond About, qui a failli entrer à l'Académie le jour où en sortait l'évêque d'Orléans, a dignement continué les tradi-

tions de son maître et célébré, dans sa prose voltairienne, les vertus germaniques, la régénération de l'Allemagne, la puissance de cette unité allemande qui amena nos désastres de 1813 et prépara nos calamités de 1870; » — ou bien : « Les hâbleries et les bévues de M. Gambetta ont eu des conséquences si fatales qu'on ne peut comprendre que cet homme, au lieu de cacher sa honte, rêve encore un avenir et un rôle politiques; » — ou bien : « Tous nos maux remontent à l'insatiable esprit de conquête qui conduisit Napoléon Bonaparte à sa ruine et à la nôtre, et amassa, chez tous les peuples de l'Europe, des rancunes indélébiles; » — ou enfin : « M. Thiers, en qui s'est personnifiée un moment, — bien court! — l'idée de restauration monarchique, a contribué, plus que tout autre de nos contemporains illustres, à populariser la légende impériale, à lui donner une sorte de consécration historique, politique et nationale, à dégager des brumes du lointain et des nuages du lyrisme la grande, mais équivoque figure de Napoléon, pour la faire rentrer toute vivante au sein des générations nouvelles, les enivrer de sa fausse gloire, les étourdir du bruit de ses canons, pallier ses crimes, excuser ses fautes, atténuer ses folies, le poser en représentant de la Révolution disciplinée et triomphante, et finalement donner à notre France oublieuse et mobile l'envie de revenir à ce nom qui aurait dû rester éternellement livré aux malédictions des femmes, des sœurs et des mères. »

— La belle affaire! aurions-nous répliqué; vous ne nous apprenez que ce que nous savions déjà, et ce n'était pas la peine de nous demander une audience pour nous rappeler ce que nul ne peut ignorer!...

Mais ici, dans ces *Dialogues des vivants et des morts*, l'accusateur s'efface; ce sont les accusés eux-mêmes qui nous font leur confession d'outre-tombe. N'ayant plus rien à dissimuler puisqu'ils échangent les bords de la Garonne contre les rives du Styx, et vont habiter les régions mystérieuses où le mensonge est inutile et impossible, ils nous apparaissent plus nets, plus vrais, plus faciles à saisir dans le détail et dans l'ensemble, au milieu des ombres indiscrètes de ce crépuscule élyséen, que s'ils paradaient encore, sous un vif

rayon de soleil, dans ce monde qu'ils ont étonné de leurs audaces, agité de leurs passions, effrayé de leurs méfaits, ébloui de leur verbiage ou amusé de leurs travers. Cette barque qui glisse à travers ce paysage funéraire, éclairé de blancheurs sépulcrales, ce n'est plus celle qu'ils dirigeaient, tant bien que mal, sur les vagues révolutionnaires, à travers nos gémissements ou nos sourires, nos applaudissements ou nos sifflets. C'est celle du vieux nocher de l'Enfer mythologique, et, à ceux qui, continuant leur rôle terrestre, voudraient essayer de le tromper, Caron répondrait en levant les épaules : « Laissez donc ! j'ai six mille ans de barque ; j'en ai vu de plus beaux, de plus grands, de plus héroïques, de plus illustres, de plus éloquents que vous, et je vous connais tous comme si je vous avais... passés. Ici la vérité fait partie du droit de péage, et ce n'est pas à ma clientèle que peut s'appliquer le proverbe : « A beau mentir qui vient de loin. » — Tout ce que je puis vous dire, pour mieux vous prouver que je vous sais par cœur, c'est que, généralement, mes anciens clients étaient supérieurs aux nouveaux. Vous, tribuns démagogues, esclaves de vos électeurs, mendiants de popularité, qui prétendiez dompter les monstres, que vous êtes loin d'Hercule et de Thésée ! Vous, parleurs de clubs et de brasseries, agitateurs de trottoir, courtisans de la plèbe, vous ne valez pas les Gracques, et c'est de vous que le poète pourrait dire :

« *Quis tulerit Gracchos de seditione querentes?* »

Vous, contempteur de la foi jurée, conspirateur en parties doubles, misérablement enlacé dans le réseau de vos propres finesses, vous êtes bien inférieur à Machiavel. Vous, conquérant à outrance, vous faites regretter Alexandre et César. Mécènes vous renierait, vous, confidents ou favoris d'un nouvel Auguste. Ajax refuserait de vous reconnaître, vous, professeurs d'athéisme, rhéteurs de la libre-pensée, hardis contre Dieu seul ! Architectes de barricades, vous n'êtes pas même des Titans en caricature ou en miniature. Brûleurs de palais, de monuments et de temples, vous n'allez pas à la cheville d'Erostrate. Ainsi de suite ; votre spécialité, votre châtiment, votre honte, c'est de rapetisser et de salir tout ce que vous croyez imiter !... »

Ainsi parlerait l'antique Caron, interprète de l'expérience des siècles, de la rude franchise des enfers et de la vérité de tous les âges ; et nous, rouvrant encore une fois ces *Dialogues des vivants et des morts*, tâchons d'en extraire les enseignements qu'ils contiennent. Pour les rendre plus brefs et plus clairs, je laisse à l'écart les personnages secondaires ; j'abandonne l'Académie aux soins vigilants de M. Pingard, aux spirituels discours de M. Cuvillier-Fleury, au silence prudent de M. Emile Ollivier, au positivisme de M. Littré, aux dîners de S. A. Mgr le duc d'Aumale, aux adieux de Mgr Dupanloup. Je livre le N° 606 aux remords plus ou moins sincères de Son Excellence M. Jules Simon ; je renvoie Maître Jacques... Crémieux à son miroir et le citoyen Glais-Bizoin à sa comédie du *Vrai courage*, risible prologue du lugubre drame où le vrai courage n'a pu prévaloir contre les inepties de M. Glais-Bizoin et de ses amis; je néglige cette jolie scène, le *Banquet chez Pluton*, où de beaux esprits, présidés par M. Troplong, terminent, aux cris mille fois répétés de *Vive l'Empereur !* une impitoyable série de griefs, consignés dans leurs anciens ouvrages, contre le régime impérial et les souvenirs du premier Empire. Je résume les impressions de cette piquante et instructive lecture en quatre noms, qui expliquent les faillites de notre patriotisme, les illusions de notre vanité nationale, les funestes effets de notre chauvinisme militaire, la persistance de notre mauvaise fortune, et enfin l'avortement provisoire de nos dernières espérances : Voltaire, Napoléon, Gambetta, M. Thiers.

Oui, Voltaire, et ne me dites pas que je remonte trop haut dans la généalogie de nos malheurs ; ne m'invitez pas à passer au déluge de l'invasion, des obus et du pétrole, qui n'arrivera que trop vite ! Voltaire — et l'auteur des *Dialogues des vivants et des morts* ne s'y est pas trompé — a été, avant la naissance de M. de Moltke et de M. de Bismark, le collaborateur de M. de Bismark et de M. de Moltke. Il ne s'agit pas seulement de rappeler les flatteries qu'il prodigua au roi de Prusse, les cris d'allégresse que lui arrachèrent nos défaites, ses grossières épigrammes contre les Welches, ses vers hideux, trempés dans le sang des vaincus de Rosbach. Non, restons plus actuels ; serrons de plus près la filiation des sentiments,

des événements et des idées. A force de haïr la religion, à force de tricher le gouvernement, la police et la censure, à force de détester le passé, les gloires, les poésies, les croyances, les héros de notre chère et antique France, à force de se persuader et de persuader à ses prosélytes qu'il était, à lui seul, une puissance nouvelle, indépendante des institutions de son pays et capable d'élever autel contre autel et trône contre trône, Voltaire avait fini par devenir une sorte de personnage cosmopolite, concitoyen de ceux qui le flattaient ou récompensaient ses flatteries bien plus que de ceux dont les lois, quoique tombant en faiblesse, refusaient encore une impunité absolue aux audaces de son impiété et de son libertinage. Sujet du roi incrédule dont le catéchisme s'accordait avec le sien, dont la morale s'arrangeait de la sienne, et qui, ne voyant en lui qu'un ornement, un courtisan et un amuseur, faisait avec lui commerce de petits vers et de gros blasphèmes, bien plutôt que du monarque inconséquent et débile, soucieux encore de la majesté divine qu'il offensait, de la majesté royale qu'il avait le tort de compromettre, et assez intelligent pour voir en Voltaire un ennemi au lieu d'une parure.

Grâce à cet antagonisme, envenimé par une nature perverse, le patriarche de Ferney fut aussi peu Français que possible, si peu Français qu'il passa son temps et employa son encre à insulter, à calomnier, à flétrir tout ce qui avait fait ou protégé la France. Avocat du genre humain, mais déserteur de sa patrie, ses fastueux plaidoyers en l'honneur de deux ou trois victimes de l'arbitraire donnaient le change aux badauds et le dispensaient d'aimer son pays. Il défendit Calas, ce qui prouve qu'un épisode des erreurs ou des abus de la justice humaine avait le privilége de remuer sa bile; il outragea Jeanne d'Arc, ce qui démontre, en dehors de toute question de morale, de religion et de démence, que jamais la grande fibre patriotique n'a vibré dans son cerveau ou dans son cœur.

Hé! bien, disons-le hardiment, le pays, le peuple, la capitale, qui, entre Sadowa et Wissembourg, entre la menace et le désastre, n'a rien trouvé de plus ingénieux, de plus libéral et de plus fran-

çais que de revernir la gloire de Voltaire et d'installer la statue de l'ami de Frédéric pour souhaiter la bienvenue aux soldats de Guillaume et de Bismark, ce peuple, ce pays, cette capitale n'ont, hélas! que trop mérité le malheur qui les frappe. Mais, si les révolutionnaires de 1870, pour assouvir une fois de plus leurs haines antichrétiennes, ont oublié les plus simples notions du patriotisme en se plaçant sous le patronage de Voltaire au moment même où la France allait se débattre sous les serres de la Prusse, ils n'ont pas manqué de logique. Oui, c'était bien là leur ancêtre, non-seulement parce qu'il a injurié le Dieu qu'ils abhorrent, donné l'exemple de toutes les révoltes de l'esprit, sapé toutes les bases de l'autorité morale et du respect, raillé tout ce que consacrent la foi, la tradition, l'amour, la reconnaissance, la prière, les plus infaillibles instincts de la conscience et de l'âme, mais aussi, mais surtout, parce qu'il s'est préféré, lui, sa passion, sa vanité, ses rancunes, son impiété, son succès, son influence, sa propagande, sa satisfaction personnelle, à l'honneur et à l'intérêt de son pays. C'est là, en effet, le trait caractéristique, et, quand on reproche à nos républicains de l'école gambettiste ou de la banque de Mottu de n'avoir pas tout à fait autant d'esprit que Voltaire, ils peuvent répondre qu'ils offrent du moins avec lui ce point de ressemblance, ce lien de parenté. Eux aussi, ils ont leurs WELCHES dont les désastres les ont fait tressaillir d'espérance et de joie. Eux aussi, ils ont leur Frédéric qu'ils font passer avant l'honneur de nos armes et l'intégrité de notre territoire. Leur roi de Prusse, c'est leur ambition, c'est leur orgueil, c'est leur fortune à faire, c'est leur convoitise, c'est leur fiel, c'est le plaisir de pêcher en eau trouble, de se dorer sur toutes leurs coutures et dans toutes leurs poches, de passer des marchés, d'échanger leurs mansardes contre des palais et leurs crêmeries contre des salles de Lucullus, de s'en donner à cœur joie au milieu de nos misères et de nos angoisses, de se faire une richesse avec notre ruine, de posséder le monopole des fournitures et des commandes, de prodiguer des millions à la création de camps fantastiques dont on revend plus tard les débris et les déblais pour quelques centaines de francs, d'éblouir de leur luxe, de leur mobi-

lier, de leurs festins, de leurs équipages, de leur insolence, ceux qui les ont vus besoigneux, râpés, tarés, misérables, furieux de leur néant et certains de n'être quelque chose que quand les honnêtes gens ne seraient plus rien. Leurs WELCHES, c'est vous, c'est moi, c'est quiconque personnifie une supériorité sociale, une idée religieuse, un obstacle à l'anarchie, une distinction du tien et du mien, une différence entre l'addition et la soustraction. C'est le général qui a le tort de ne pas être assez persuadé de leurs talents militaires ; c'est le prêtre qu'ils insultent au passage, en attendant qu'ils l'emprisonnent ou le fusillent ; c'est le couvent qu'ils pillent et qu'ils saccagent à la faveur du désordre de la guerre ; c'est le zouave pontifical qui va simplement se faire tuer, pendant que, loin de tout péril, les pieds chauds, la nappe mise, l'estomac et le cœur contents, ils boivent le vin de Champagne des préfets de l'Empire ; c'est, en un mot, la France tout entière, la vraie, la France *rurale*, industrielle, aristocratique, bourgeoise, laborieuse, honnête, chrétienne, qui n'existe pas pour eux, dont ils comptent pour rien les blessures, les déchirements et les larmes, pourvu qu'ils réalisent leur triple idéal : renverser, gouverner, jouir. Parmi tous les républicains de la veille ou du lendemain, du matin ou du soir, du rose ou de l'écarlate, il n'y en a pas mille qui n'aient secrètement désiré la QUATRIÈME DÉFAITE, nécessaire à leur triomphe ; il n'y en a pas cent qui n'aient travaillé à prolonger la guerre au profit de leur République, sans s'inquiéter de savoir si cet entêtement ne coûterait pas à la France vaincue six milliards et cinquante mille hommes de plus ; il n'y en a pas dix qui ne repoussent avec furie l'idée d'une restauration monarchique, alors même qu'ils savent et qu'ils prouvent que la monarchie pourrait seule rétablir la confiance, relever le crédit, raviver les finances, rassurer le commerce, ranimer l'industrie, laver notre honte, panser nos plaies, rendre l'air à nos poumons, le sang à nos veines, l'argent à nos budgets, payer nos dettes, libérer notre territoire, parler haut à nos ennemis, nous donner des alliés et préparer notre revanche !

C'est pourquoi les bénéficiaires du 4 septembre se sont montrés excellents logiciens en continuant, l'aide du marbre, du bronze

ou du carton-pierre, l'apothéose de leur aïeul Voltaire; et c'est pourquoi l'auteur des *Dialogues des vivants et des morts* eût laissé sa tâche imparfaite, s'il ne nous eût montré, à sa première page, le vainqueur de Rosbach faisant à M. de Bismark les honneurs de sa bonne ville de Paris.

Mais silence! Le temps marche, et nos malheurs ont marché plus vite encore. Aux *barbares* ont succédé les *bandits*, aux casques pointus des Prussiens les écharpes rouges de la Commune. De la triste nuit prussienne du 1er mars nous passons à la lugubre nuit parisienne du 5 mai... Le 5 mai! ô Manzoni! ô Byron! ô Béranger! ô Lamartine! O toi, chantre inspiré de la colonne, poète insensé dont le laurier poétique a disparu sous le képi communard! Et toi aussi, vieux Raffet, qui, dans un dessin légendaire, nous montrais le grand empereur, le héros d'Austerlitz, le vaincu de Waterloo, le martyr de Sainte-Hélène, sublime revenant de la bataille et de la gloire, chevauchant sur les nuées d'un ciel ossianesque, pendant que défilent sous ses yeux, à travers les ombres de la nuit, ses maréchaux, sa grande armée, sa garde impériale, tous ses anciens compagnons d'armes!... Regardez, écoutez, et dites-nous si ce n'est pas une trouvaille, cette nouvelle nuit du cinq mai, — le cinq mai 1871, — revue et corrigée par Raoul Rigault et Courbet!... Le voilà, le vrai *châtiment*, mérité, mais terrible... Un demi-siècle, jour pour jour, s'est écoulé depuis cette mort lointaine qui fit de la poésie avec de l'histoire; une fois par an, pendant la nuit du 5 mai, il est permis à Napoléon de soulever la pierre de son tombeau, de se promener dans Paris et de s'enquérir de ce qui se passe dans cet Empire ressuscité sous les traits de son neveu. Puis, à l'aube, il se recouche, dans son sépulcre monumental, et, si nous étions encore sous Louis-Philippe, je dirais que le chant du coq met en fuite l'aigle changé en oiseau de nuit.

Il ne sait rien, il s'avance sous ce ciel étoilé, le long de ces maisons silencieuses, en proie à une vague inquiétude. Le 5 mai 1870, tout, selon les politiques du moment, se réduisait à savoir ce que répondrait le plébiscite, et tout paraissait sauvé, si l'on recueillait des millions de *oui*; ces *oui* du suffrage universel, plus décevants

encore que les *oui* de jeunes filles. — Combien de *oui?* — Sept millions. — Bon ! le trône de mon neveu est plus solide que jamais. — Mais voici qu'à chaque question nouvelle répondent les sauvages ricanements des fédérés, les canons d'Issy et de Vanves, la fusillade de Neuilly, les cris de : Vive la Commune ! le grincement des cordes prêtes à déboulonner la colonne... Pauvre Empereur ! Tout à l'heure il ne savait rien ; maintenant il en sait trop. Des passants attardés lui racontent en détail le lamentable épilogue destiné à tuer tout le poème. Il évoque Palikao, Le Bœuf, Canrobert, Bourbaki ; on lui répond Bergeret, Cluseret, Rossel... O surprise ! ô honte ! ô misère ! quel revers à cette médaille militaire, frappée par Raffet à l'effigie du demi-dieu des batailles ! — Dans cette revue nocturne, — la dernière, — Duroc, Davoust, Lannes, Bertrand, Ney, Caulaincourt, Soult, Rapp, Suchet, s'appellent Régère, Ferré, Félix Pyat, Paschal Grousset, Eudes, Razoua... Et quelle leçon ! Voltaire, en nous grisant de son esprit, nous avait conduits aux Fourches caudines de Sedan ; Bonaparte, en nous enivrant de son génie et de ses conquêtes, nous a précipités, de chute en chute, jusqu'au règne des incendiaires et des assassins. Deux fois en un siècle, notre malheureuse France, dupe de son imagination, a été punie, horriblement punie, pour avoir préféré le strass au diamant, le clinquant à l'or, le mensonge à la vérité, le feu-follet au phare, l'oppresseur au guide, le mirage au port, l'orgueil de ses idées ou de ses victoires au bonheur, à l'obéissance facile, à la paix, à la justice, à la foi !

N'y aurait-il, dans les *Dialogues des vivants et des morts*, que ce beau chapitre, — *le Cinq mai 1871*, — ce serait assez pour nous donner envie de les lire et de les méditer après les avoir lus.

De Napoléon à Gambetta, la chute est lourde ; le bronze de la colonne se change en pain d'épice, le clairon de Marengo en mirliton de la foire de St-Cloud, les *quarante siècles* des Pyramides en quarante chopes du Café Madrid ; le rival d'Alexandre en émule de Godard. Autant en emporte le vent, de ses ballons et de ses dépêches, de ses harangues et de ses *blagues*, de ses inventions stratégiques, financières et géographiques, des victoires qu'il imagine, des boniments qu'il

débite, des ovations qu'il escamote, des milliards qu'il gaspille, des bulletins qu'il prodigue, des généraux qu'il improvise, de tout ce qu'il essaie de créer et de tout ce qu'il réussit à détruire. Ballon et balcon, le voilà tout entier; le ballon, pour s'évader de Paris, le balcon, pour bavarder en province. Cette faconde, qui sonne creux, a besoin de tomber des nues ou de vibrer au grand air. Condamné à la terre ferme et à la clôture, elle laisserait trop voir ou trop entendre ce qu'elle a de vulgaire, de déclamatoire, de dérisoire et de vide. Tout a été dit sur cet *illustre Gaudissart* de la défaite, qui a cru être en même temps Carnot, Dumouriez et Mirabeau et qui n'a été que Gambetta, sur cet ordonnateur du désordre, qui a prolongé l'agonie, décrété la ruine, légalisé l'arbitraire, remplacé la loi, envenimé la guerre, paralysé les généraux, enrichi ses amis, épuisé la France, démoralisé les masses, fait de nos jeunes gens de nos campagnes des êtres hybrides qui n'étaient ni paysans, ni soldats, préparé les électeurs aux scrutins communistes du 2 juillet et du 8 octobre, rendu possibles et laissé impunis les crimes de Perpignan et de Saint-Etienne, les orgies du drapeau rouge, les saturnales de Lyon et de Marseille, le pillage des couvents, l'emprisonnement des curés, l'opprobre garibaldien, les préludes de la Commune, les sacriléges de Dôle et d'Autun, les friponneries des subalternes, les proconsulats des Duportal, des Bertholon, des Esquiros, les sanglantes déroutes des armées de la Loire et de l'Est. Trois mois de vacances en Espagne lui ont suffi pour reparaître pimpant, parlant, content de lui, sûr des autres, prêt à une nouvelle dictature, approvisionné de nouveaux discours, chef de parti, blanc comme neige tout en restant rouge, traité par M. Thiers de puissance à puissance, en paix avec sa conscience, et invoquant, non pas l'oubli qui amnistie, mais la mémoire qui récompense. Et la France, sa victime, ne lui a pas donné tort! Et la démocratie, sa dupe, lui a donné raison! Nous aurions, hélas! à créer un mot, fait de stupeur et d'épouvante, de douleur et de désespoir, pour exprimer ce que nous avons ressenti, depuis deux ans, sous les coups réitérés qui nous écrasent... Hé bien! je le déclare, une de mes plus vives et plus douloureuses surprises a été la résurrection politique de M. Gambetta!...

Mais, me dites-vous, on lui sait gré d'avoir ranimé notre confiance en nous-mêmes, d'avoir entretenu nos illusions, d'avoir donné à notre amour-propre national ses dernières jouissances, de nous avoir fait croire un instant que nous pouvions encore vaincre, quand la défaite était irréparable... Amère raillerie ! ranimer la confiance pour aggraver la faillite ! caresser l'illusion pour rendre la réalité plus cruelle ! bercer notre amour-propre de mensonges, pour que la vérité soit plus impitoyable !

Que diriez-vous d'un homme à qui un faux ami ou mauvais plaisant persuaderait qu'il est plus séduisant que Lauzun ou Létorières, qu'il nage comme un poisson, qu'il fait des armes comme Saint-Georges, qu'il monte à cheval comme le comte d'Aure ? Voilà notre homme lancé dans les aventures ; la première femme qu'il courtise se moque de lui et le ruine ; il se jette à l'eau, et un passant de bonne volonté l'en retire à demi-asphyxié ; il se bat, et reçoit un coup d'épée ; il monte à cheval, et tombe ridiculement. De retour au logis, que pensez-vous qu'il fasse en retrouvant le conseiller perfide, auteur de tous ses déboires ? S'il lui tend la main, s'il s'élance à son cou, s'il le remercie d'avoir donné à son amour-propre une jouissance, à ses illusions une pâture, c'est qu'il dépasse toutes les bornes de la niaiserie, et de la démence ; il mérite tous les nouveaux malheurs qui lui arriveront plus tard. Pauvre France ! Est-elle donc tombée si bas, qu'elle soit insensible au mal qu'on lui a fait, indifférente au bien qu'on pourrait lui faire ? A ce grand cerveau ramolli l'expérience ne dit plus rien, l'évidence est lettre close ; c'est un malade préférant, dans son délire, l'empirique qui le tue au médecin qui peut le sauver ; c'est la femme aimant à être battue et sacrifiant au libertin qui la déshonore le galant homme qui la relèverait de sa déchéance. Jamais l'affaissement moral d'un peuple, pris au dépourvu par toutes les calamités, n'éclata d'une façon plus manifeste et plus navrante ; jamais l'incorrigible ne toucha de si près à l'irréparable. Donc, honneur et merci à ceux qui, dans cet immense désarroi, prennent à partie l'ex-dictateur et le conduisent aux enfers, non pas pour le faire mourir un jour plus tôt, mais pour le forcer de dire et d'entendre ce qu'il a l'audace de croire oublié ! Du moment

qu'un pareil homme est contraint de se raconter et de se juger sans phrases, du moment qu'il est obligé de laisser sur le bord de l'*avide Achéron* sa défroque de tribun, tout est dit; il n'existe plus, il se condamne, il s'exécute; ne pouvant plus mentir, il cesse de parler; ne pouvant plus parler; il cesse d'être, et tant mieux pour tout le monde !

Que dire de M. Thiers ? L'étudier sans passion est bien difficile; nous attendions beaucoup de lui, et nos espérances d'hier sont nos mécomptes d'aujourd'hui. Dans le moment unique où le salut pouvait sortir de l'excès de nos périls et de nos infortunes, la *jettatura* implacable, le mauvais génie de la France révoltée contre la main divine, a voulu qu'à la suite de circonstances bizarres nos aspirations et nos réactions monarchiques parussent s'incarner dans un homme qui avait été, dès l'origine et dans tous les actes de sa vie publique, le *parfait révolutionnaire;* révolutionnaire de cœur et d'âme, rivé à la Révolution par ses souvenirs de jeunesse, par ses anciennes amitiés, par ses premières prouesses de journaliste, par ses Premiers-Paris de 1830, par ses taquineries parlementaires, par le succès de ses livres, et, pourquoi ne pas le dire ? par les remords qu'ont dû lui laisser deux ou trois épisodes de sa carrière politique. Dans les salons de M. Laffite, au bureau du *National,* à la Chambre, au ministère, en présence de Robespierre qu'il excuse, de Napoléon qu'il glorifie, révolutionnaire partout et toujours. De cette révolution originelle au baptême monarchique, il y avait loin, et nous pouvons, à présent, mesurer la distance. De là des tiraillements, des contre-sens, des conflits, des querelles de ménages, qui ont paralysé peu à peu le généreux élan du 8 février, ranimé les espérances républicaines, usé les ressorts de la résistance et tenu la majorité en suspens entre un provisoire qui compromet tout et une rupture qui pourrait tout perdre. De là ces dissolvants qui s'infiltrent dans tous les rouages, ces lassitudes et ces doutes qui s'emparent de toutes les âmes, cette *mal'aria* qui débilite les convictions les plus éprouvées ; de là ces alternatives énervantes de conciliation et d'amertume, de sympathie et de méfiance, de concessions et de crises, tempêtes dans le verre d'eau de la tribune, accès de fièvre

qui retardent la convalescence, replâtrages qui ne décident rien et ne persuadent personne, efforts de bascule pour neutraliser les uns par les autres les partis et les fractions de partis. Chaque jour accentue davantage le contre-sens; chaque jour fait mieux ressortir les conséquences du faux départ : mariage de convenance et de raison avec la droite, inclination de vieille date vers la gauche; l'épouse légitime par ci, la maîtresse adorée par là, on sait ce qui arrive en pareil cas ; M. Thiers est le contemporain de la chanson d'opéra-comique :

« ... Oui, l'on revient toujours
A ses premiers amours ! »

Il y revient ; son orgueil, sa vanité, son égoïsme, l'ivresse de ce pouvoir personnel qu'il a tant critiqué chez les autres, tout l'y ramène et l'y retient ; la droite le gêne, la gauche le flatte ; l'une lui rappelle discrètement qu'il tient la place d'un roi ; l'autre lui dit ou lui fait dire qu'il peut être roi comme tout le monde. Son cœur appartient à qui prolongera cette royauté temporaire. N'osant pas être Cromwell, ne voulant pas être Monk, ne pouvant pas être Washington, il se contente d'être Thiers premier et dernier, sans postérité probable, avec Gambetta pour héritier possible. Aujourd'hui, il est bien plus loin de ceux qui l'acceptèrent pour chef que de ceux qu'on avait cru supprimer en le nommant ; doué de l'esprit des petites choses, privé de l'instinct des grandes, il sait gré à ceux qui lui conservent et en veut à ceux qui lui disputent cette souveraineté au jour le jour, menacée par son acte de naissance, mais dont les voluptés mesquines suffisent à son orgueil. Il cajole la démagogie qui lui permet de régner en attendant qu'elle le dévore. Plus soucieux de la minute présente que des horizons de l'Histoire, il place à fonds perdus sa gloire, son prestige et sa puissance. Il refuse de comprendre que sa grandeur eût commencé le jour où ses grandeurs auraient fini, et que le sacrifice qui eût abrégé son pouvoir aurait éternisé son nom. Il ne recueillera pas même le fruit de cet étroit calcul ; il a été la fatalité de trois monarchies ; il ne sera pas la providence de la République.

Il n'y a rien là, malheureusement, que de très-simple. Il est permis de s'en affliger ; se fâcher, à quoi bon ? s'étonner serait naïf ; se plaindre trop haut serait inutile ; le mieux est de lire et de relire, dans les *Dialogues des vivants et des morts*, le chapitre intitulé les *Tracasseries de M. Mortimer-Ternaux*, ou, si l'on veut, *M. Thiers taquiné* par M. Ternaux. C'est une des perles du volume, et jamais on ne prouva mieux à quel point le *tracassier* de 1866, l'adversaire de M. Rouher, le président actuel de la République française, a été, en réalité, non pas l'historien ou le juge, mais l'avocat de Napoléon ; avec quelle tenacité d'admirateur, d'enthousiaste ou d'apologiste il s'est fait son introducteur et son *répondant* auprès de ses contemporains. Parler ainsi du premier Empire, c'était préparer le second. Appuyée sur des textes, aiguisée en fines épigrammes, douée d'une sorte de divination rétrospective, la prodigieuse mémoire de l'auteur équivaut ici au plus inflexible des réquisitoires. De ces citations sans réplique jaillissent deux vérités qui caractérisent en entier et dessinent de pied en cap le Thiers de 1872... hélas ! et ses électeurs de 1871. Cet habile homme que nous avons tous nommé, le 8 février, comme le type le plus parfait d'une réparation dans le sens monarchique, a été et est resté révolutionnaire *jusqu'aux moelles* ; ce libre et judicieux esprit en qui nous avons aimé surtout l'antipode et l'antidote de l'impérialisme, a servi de trait d'union entre la gloire de Napoléon Ier et l'avénement de Napoléon III : *quod erat demonstrandum*, comme disent les géomètres.

S'il est vrai, comme nous le rappellent ces curieux et ingénieux *Dialogues*, que, parmi les acteurs ou les comparses, passés ou présents, de la comédie lugubre, du mélodrame grotesque dont notre honneur et notre argent paient les frais, bien peu aient compris, accepté ou accompli leur tâche, que les sauveurs aient été rares ou impuissants, les maléfices innombrables et terribles, que la politique et la guerre nous aient également trahis en la personne et par la faute de nos défenseurs naturels (mais non légitimes), faut-il donc désespérer ? Non, mille fois non ; si je devais m'abandonner au désespoir, je n'oserais pas dire : *Laboremus !* Car le travail sans espérance ne serait qu'une des nombreuses variétés de la folie humaine.

Notre France a des chutes déplorables, mais des ressources infinies. Elle tombe au moment où on la croit le plus solidement rattachée aux idées de salut et de bon sens. Elle se relève à l'heure où elle semble n'avoir plus pour loi que le désordre, pour horizon que le chaos, pour avenir que la ruine. Avec elle, la sécurité sans bornes convient aussi peu que la frayeur sans limites, et on risque aussi bien de se tromper en la jugeant perdue qu'en la croyant sauvée, corrigée et convertie. Que d'époques, dans son histoire, où toutes les craintes ont paru permises, où tout espoir semblait chimérique ! Un souvenir personnel et récent complétera ma pensée. Il y a un mois, je parcourais cet admirable littoral de la Méditerranée, où, pourvu que le soleil s'y prête, il est si facile d'oublier les angoisses publiques et privées. Je voulus visiter en détail la petite ville de Vence, évêché de cet aimable Godeau à qui on ne peut songer sans évoquer les plus *précieuses* images de l'hôtel de Rambouillet. De l'évêché à l'évêque la pente était douce, et je me remémorai les années menaçantes que Godeau avait côtoyées ou traversées. Quel temps ! la guerre au dedans et au dehors, cinquante ans de discordes civiles aboutissant aux bourrasques de la Fronde, toutes les classes de la société sacrifiant leur patriotisme à leur vanité, à leur ambition ou à leur rancune, les grands seigneurs tendant la main à l'invasion étrangère, une reine régente placée dans la périlleuse alternative de trahir ses amitiés ou son pays, la maison d'Autriche surveillant nos conflits intérieurs pour se glisser à travers les déchirures, quel effroyable ensemble de naufrages, de désastres et de périls !... Et cependant, peu d'années plus tard, notre France se relevait plus grande, plus forte, plus glorieuse que jamais. Pour passer ainsi d'un extrême à l'autre, que lui avait-il fallu ? Godeau, sujet dévoué d'une monarchie, admirateur d'un grand homme d'État, nous l'aurait dit peut-être ; moi, libre citoyen d'une république, je serais plus embarrassé. Pour sortir d'embarras et ne pas me compromettre, j'aime mieux dire ou redire en finissant : La *désespérance* serait injuste ou impie, tant qu'il nous restera des hommes d'élite, exemples et modèles, voués au travail, au devoir, au bien, à la vérité ; mettant au service de cette vérité méconnue

assez de faits pour soutenir les idées, assez d'idées pour féconder les faits ; concourant à une rectification immense pour prendre part à une immense réparation ; modestes, patients, affermis dans leurs convictions éloquentes par les apparences mêmes qui pourraient les ébranler ; forçant les leçons du passé d'éclairer, de purifier, de gouverner l'avenir, et sachant extraire de nos malheurs ce qu'il faudrait pour nous rendre heureux... Je me reprochais de terminer ces pages sans nommer l'auteur des *Dialogues des vivants et des morts ;* maintenant, ma conscience et mon amitié se rassurent ; il me semble que je l'ai nommé.

ARMAND DE PONTMARTIN.

Cannes, 12 avril 1872.

RENÉ LE PAYS

Plusieurs villes de Bretagne se sont attribué l'honneur d'avoir donné naissance à René Le Pays, poète, prosateur et bel-esprit appartenant à la première période du siècle de Louis XIV. La plupart des biographes accordent cet honneur à la ville de Nantes. M. Le Boyer, dans ses notices sur les villes de la Loire-Inférieure, imprimées chez Forest en 1825, affirme que Le Pays est né à Nantes en 1636. M. de Kerdanet, dans son livre sur les écrivains de la Bretagne, le fait également naître à Nantes, à la même date. Dans l'*Armorique littéraire*, de Mareschal, médecin, imprimée à Lamballe en 1795, René Le Pays, sieur du Plessis-Villeneuve, est cité comme né à Nantes en 1636. La *Biographie universelle*, dans un article court, mais bien fait, (signé A. T. Audiffret), ne se prononce pas sur ce point, tout en admettant que les probabilités sont en faveur de Fougères. Enfin, M. Le Cadre a, nous ne savons trop pourquoi, transporté le berceau de notre auteur breton jusqu'au Croisic [1].

[1] Il est probable que la cause de l'erreur suivant laquelle Le Pays serait né à Nantes, provient de ce qu'une famille Pays-Mellier y existait, dans le XVIIIe siècle. Originaire d'Anjou, cette famille a donné plusieurs magistrats à la Chambre des Comptes de Bretagne; mais elle n'avait aucune attache avec la famille Le Pays.

René Le Pays était né à Fougères, le 28 décembre 1634, et non en 1636, comme l'ont avancé tous ses biographes. C'est du moins la date de son baptême, et nous la relevons, sur un extrait certifié des registres de l'église Saint-Léonard sa paroisse. Il était fils de Denis Le Pays, baptisé en l'église de Buez, en Normandie, le 17 novembre 1604, et de Marguerite Le Fébure, mariés à Fougères, le 3 mai 1630. La famille Le Pays était originaire de Normandie, et Denis, père de notre auteur, s'était établi à Fougères, peu de temps avant la naissance de son fils.

Cette famille était ancienne, mais peu favorisée de la fortune. Un des oncles de René avait été lieutenant général du bailliage d'Ernée. Notre auteur eut deux frères et plusieurs sœurs, comme le constatent les registres de Saint-Léonard.

René, admis fort jeune au collége de la Flèche, créé par Henri IV et dirigé par les Jésuites, y fit d'assez brillantes études. Dans une lettre écrite de Grenoble à un de ses anciens condisciples, qui occupait lui-même une charge importante, Le Pays se plaît à raviver les souvenirs d'une amitié de collége à laquelle il est assuré, dit-il, que, ainsi que lui-même, son contemporain est resté fidèle. « Vous vous souvenez, écrit-il, que j'avais été le meilleur écolier de la Flèche avant que vous y fussiez venu. » Il rappelle aussi à cet ancien rival le crédit qu'ils trouvaient chez un certain Paton, quelque hôtelier de la ville, et sans lequel ils auraient fait maigre chère. « Car, sans vous déplaire, ajoute Le Pays, vous étiez aussi mauvais ménager que moi, et dans trois semaines vous aviez le malheureux talent de manger l'argent de trois mois [1]. Au reste, Le Pays conserva toute sa vie un bon souvenir du collége de la Flèche et des Jésuites qui y avaient été ses professeurs. Un jour, ayant à rédiger une pièce en latin, il s'adressa à l'un de ses anciens maîtres pour le prier de revoir et de corriger, s'il y avait lieu, sa prose latine. Une autre fois, il écrit au révérend père C., de la compagnie de Jésus, pour le supplier de lui envoyer du quinaquina, comme on appelait alors cette poudre nouvelle, pour le guérir de la fièvre quarte [2].

[1] Lettres 51 et 52 du premier livre des *Amitiés, amours et amourettes.*

[2] Lettre 58 du livre premier, *Amitiés*, etc.

Le Pays vint de bonne heure à Paris, pour y chercher de l'emploi. Nous ne trouvons rien, dans sa correspondance imprimée, qui nous apprenne à quelles portes il frappa, quels personnages l'appuyèrent, ni même d'une façon exacte, dans quelle partie il fut admis. C'était cependant, dans la finance qu'il trouva place. C'est en cette qualité qu'il se trouva attaché au cardinal Mazarin, lorsque ce dernier vint en personne traiter, à la frontière d'Espagne, de la fameuse paix des Pyrénées en 1659, paix qui fut le préliminaire du mariage de Louis XIV avec la fille de Philippe IV.

Mazarin, retardé par de douloureuses attaques de goutte, n'arriva que le 28 juillet 1659 à Saint-Jean-de-Luz. Don Louis de Haro, premier ministre d'Espagne, était venu s'établir à Fontarabie et ne voulait pas, de crainte d'avouer la préséance de la France, faire visite le premier au cardinal à Saint-Jean-de-Luz. On convint de s'aboucher dans une petite île de la Bidassoa, appelée *île des Faisans* et déclarée, pour ménager tous les amours-propres, propriété commune des deux royaumes. On sait que ce fut sur ce petit coin de terre que se conclut un des traités les plus avantageux pour la France. Nous y acquîmes définitivement l'Artois et le Roussillon, et des portions de trois autres provinces, la Flandre, le Hainaut et le Luxembourg! L'œuvre de Henri IV et de Richelieu était achevée, et elle l'était par un grand politique, qui avait le droit de dire que, « si son langage n'était pas français, son cœur l'était » [1].

Notre tâche n'est pas d'écrire un morceau d'histoire, et le guide que nous aurions choisi ne serait pas très-propre à nous dévoiler les profondes combinaisons politiques des Pimentel, des Louis de Haro et de Mazarin. Ce n'était certainement pas, d'ailleurs, dans le cabinet particulier du cardinal que travaillait notre jeune financier. « Me voilà à Fontarabie, écrit-il à Mme de S. M**, où M. le Prince n'avait pu entrer autrefois avec huit ou dix mille hommes, le plus grand ami du monde avec MM. les Espagnols qui passeraient certainement pour Français, s'ils avaient des chausses à la Candale. On y boit, avec amitié, vin Rossolis et chocolat. On les aime parce

[1] Lettre de Mazarin à Servien.

qu'ils sont sans fiel et sans rancune. Quant aux nouvelles des négociations :

..... Son Éminence
N'en donne aucune connaissance
Aux chétives gens de finance,
Ni même aux maréchaux de France ;
Ceux de la grande importance
Ne savent rien de conséquence
Et vivraient en grand' nonchalance,
Si le piquet ou bien la chance
N'apaisait leur impatience....

.... Les Bayonnais en diligence
Cherchent de toute leur puissance
Des jambons, non pas de Mayence,
Pour présenter à Son Infance,
Et c'est là, sur ma conscience,
Jusqu'où va toute ma science
Des secrets de la conférence [1].

Le Pays n'avait que vingt-cinq ans lorsqu'il assistait à ces mémorables négociations. Mais, bien qu'il y eût des côtés sérieux dans son esprit, on trouve rarement dans ses citations des remarques qui puissent servir à l'histoire de son temps. On y rencontre une propension constante à considérer les choses du côté plaisant, et, dès le début du premier volume qu'il publia plus tard, sous le titre d'*Amitiés, amours et amourettes* [2], il offre à ses lecteurs les trois lettres, fort spirituelles, dont nous venons de donner une courte analyse, et qu'il est permis, disons-le tout de suite, de considérer comme ce qu'il pouvait écrire de plus sérieux.

On ne sait trop dans quel but il fit un voyage en Angleterre, en Hollande et dans les Pays-Bas. Il accompagnait un ami qu'il désigne seulement par les initiales L. B., et qui avait peut-être quelque mission officielle. Les quatre lettres [3] dans lesquelles il rend compte à

[1] Lettres 1re, 2e et 3e, livre I. *Amitiés*, etc.
[2] Grenoble, Philippe Charvys, 1664. Petit in-12.
[3] Lettres 35, 36, 37 et 38, livre second, *Amitiés, amours*, etc.

M. Des A... de ses impressions de voyage, ne contiennent guère que des plaisanteries sur le théâtre anglais, sur le goût du public de Londres, et principalement sur celui des femmes pour les grands coups de poignard, accompagnées de détails assez futiles sur les habitudes du beau sexe dans ces divers pays.

Le Pays note tout d'abord que, « si l'on parlait français à Londres, l'on croirait être dans une ville de France. L'un et l'autre sexe y est habillé comme à Paris, et à peu près l'on y vit de même. » Les voitures publiques y étaient encore inconnues; Le Pays et son compagnon de voyage avaient été contraints de courir la poste à franc étrier, de Portsmouth à Londres. Au reste, c'était dans un chariot garni de paille, entre un moine et une grosse Flamande, que l'on voyageait alors dans les Pays-Bas. Revenons à Londres. Nos Français y furent frappés de la beauté des femmes et de leur embonpoint bien plus prononcé qu'à Paris. On les conduisit à un cabaret célèbre, situé dans le quartier de *Morfild* (Moorfield, sans doute), qui n'est pas aujourd'hui un élégant quartier, où « le maître entretient une musique et des baladins, qui, depuis le matin jusqu'au soir, ne font que divertir ceux qui y vont boire; c'est là que se rend toute la galanterie... La maison étant bâtie comme un amphithéâtre, et les jeux se faisant dans le parterre, tout le monde en a le plaisir fort à son aise. » On voit que, dès cette époque, on aurait pu, à l'exemple des Anglais, établir en France ces *Casinos*, ces *Alcazars*, qui sont devenus, récemment, si nombreux à Paris et dans nos grandes villes.

Le Pays et son ami allèrent aussi à Hampton-Court, « où est la cour présentement et qui est le Fontainebleau d'Angleterre. Nous y avons vu Leurs Majestés. La jeune reine est petite et brune, mais pourtant jolie, et sa physionomie marque qu'elle a beaucoup de douceur et de bonté [1]. » Quant aux dames d'honneur portugaises et à la musique que la reine avait amenées avec elle, Le Pays déclare que ses yeux et ses oreilles n'avaient jamais autant souffert que ce jour-là.

[1] Catherine de Portugal, mariée à Charles II en 1662.

Comme il arrive trop souvent encore aujourd'hui à nos compatriotes, la bourse de nos voyageurs français se vidait promptement à Londres, « où les schellings s'en vont *dru et menu.* » Le Pays et son ami passèrent dans les Pays-Bas et de là en Hollande. Les villes de Flandres leur parurent nombreuses « et toutes incomparablement plus belles que nos villes de France... La magnificence des églises, la netteté des rues, la propreté des maisons particulières est toute autre qu'en nos villes. Joignez à cela qu'il n'est point de maisons où l'on ne voie quantité de fort bons tableaux. Tout le monde en est ici curieux. »

Nos voyageurs passent en Hollande, où le plus beau privilège, dit Le Pays, est la liberté. « Au reste, Monsieur, ajoute notre auteur, c'est un privilège dont ces gros Messieurs font bien du bruit. On dirait, à les entendre parler de nous et de nos monarchies, que nous sommes des esclaves, qu'on nous fait marcher à coups de bâton, et que, pour eux, ils sont des maîtres, capables de commander à tout le monde. Ils parlent des rois presque aussi fièrement que faisaient les anciens bourgeois de Rome. Ils crient sans cesse contre notre gouvernement, contre la vénalité de nos charges et de nos magistratures, raisonnent contre les désordres qui en procèdent, et disent que, dans leur pays, on ne les accorde qu'à la vertu et au mérite. S'ils disent vrai, il faut que ceux d'entre eux qui ont le plus de graisse et d'embonpoint aient le plus de mérite et de vertu, car je remarque qu'il suffit d'avoir un gros ventre pour être conseiller ou bourgmestre, et, par cette raison, si monsieur L. B. (son ami), veut rester dans ces provinces, je crois qu'il pourra prétendre aux charges. »

Le Pays remarque avec tristesse que, dans cette république où l'on se vantait de jouir de tant d'indépendance, la liberté de conscience n'existait pas. « On souffre les juifs à Amsterdam, dit-il, et l'on y persécute les catholiques. Cependant j'ai remarqué, ajoute-t-il, que la politique est, ici, la plus forte ennemie qu'ait notre religion. Les Hollandais ne haïssent pas tant Rome que Madrid, et je crois qu'ils aimeraient mieux obéir à Alexandre VII qu'à Philippe IV... Quelqu'un ayant dit devant nous, par galanterie, que l'Inquisition

allait être supprimée à Madrid et que le Roi Catholique était sur le point de se faire huguenot, un vieux Hollandais répondit brusquement et de l'abondance du cœur que, si l'Espagne se rendait huguenote, la Hollande serait contrainte de se faire catholique.... On peut dire qu'ils ne haïssent rien tant que la domination espagnole, et qu'ils n'aiment rien que l'argent. A cela près, ce sont les meilleurs gens du monde. »

Le Pays datait rarement ses lettres; mais nous savons par l'une d'elles, que ce fut peu de temps après son voyage en Hollande, qu'il fut envoyé à Grenoble, comme employé dans les gabelles du Dauphiné et de la Provence. Il y devint assez promptement directeur de ce service. C'était une charge importante. Peu de temps avant cette promotion, il était revenu en Bretagne, pour voir sa famille qui, à la suite d'une maladie assez grave dont il avait été atteint, essaya de le marier. Il y avait presque consenti; mais, dès que sa santé fut complétement rétablie, il partit pour Paris, d'où il ne tarda pas à se rendre à Grenoble. C'est dans les deux provinces du Dauphiné et de la Provence, qu'il passa la plus grande partie de sa vie, et c'est à Grenoble et à Valence qu'il composa presque tous ses ouvrages. C'est pour cette raison, sans doute, qu'Allard le range au nombre des écrivains du Dauphiné.

Les *Amitiés, amours et amourettes,* avaient paru, comme nous l'avons dit, en 1664. Cet ouvrage se compose de lettres, dont quelques unes sont entremêlées de vers sur différents sujets, plus ou moins plaisants, car Le Pays avait le talent d'égayer les matières les plus tristes et jusqu'aux compliments de condoléances. Ce recueil, et l'on en peut juger sûrement par le grand nombre d'éditions qui parurent en France et en Hollande, eut le plus grand succès. Le Pays fut placé comme Balzac et Voiture l'avaient été avant lui, à la tête des beaux esprits de son temps. Mais avant d'apprécier, brièvement toutefois, ses talents littéraires, cherchons dans les *Nouvelles Œuvres,* qui parurent à Paris, chez Barbin, en 1672, en deux volumes in-12, de nouveaux détails sur la vie de l'auteur. Quelques citations textuelles, tout en nous fournissant ces renseignements, nous donneront, bien mieux que nos appré-

ciations ne pourraient le faire, une juste idée de la manière et du talent de notre auteur. Quand on parle, d'ailleurs, d'écrivains aussi oubliés que Le Pays, les extraits de leurs œuvres ont, pourrait-on dire, comme un attrait de nouveauté, en ce sens, du moins, qu'ils ne réveillent aucun souvenir dans la mémoire du lecteur.

Les *Nouvelles Œuvres* sont dédiées à « *Monsieur Berthelot,* conseiller du roy en ses conseils d'Etat et privé, et commissaire général des poudres et salpêtres de Francé. »

Dans cette dédicace on retrouve le style enjoué, mais toujours quelque peu précieux, de Le Pays. Il s'y confesse, de bonne foi, de son penchant pour la poésie, et prétend tout le premier qu'il ne faut pas ménager un homme qui « perd son temps à faire des vers, à écrire des billets doux, à composer des lettres galantes. » Il avoue que, « parmi ses estats de recepte et de dépence, parmy ses quittances et ses prescriptions, on trouve souvent des stances et des élégies, des sonnets et des madrigaux. On le trouve qui écrit à une mesme heure à un intendant et à Caliste, à un receveur et à Philis. Il reçoit dans un mesme jour les comptes de six commis, et les poulets de douze maîtresses [1]. Point de pitié, selon lui. « Il faut donc, Monsieur, dit-il franchement, renvoyer les Muses, faire des chansons sur leur stérile Parnasse, et défendre de la part du Roy, à ceux qui ont quelque maniment de ses deniers, d'avoir avec elles aucun commerce ny public ni secret. Cet avis part d'un fidelle sujet de Sa Majesté, et d'autant plus fidelle, qu'il le donne contre luy-mesme. Car enfin, Monsieur, c'est moy qui suis le coupable; c'est moy qui confons impunément les Muses et les Finances [2]. »

Le Pays n'a garde d'oublier l'éloge du commissaire général auquel il adresse son épître : « Quelque stérile que soit mon éloquence, si je ne craignois de vous déplaire en vous loüant, que ne dirois-je point de vostre personne et de vos emplois? Le Démon de la Guerre qu'on a confié à vostre conduite, le foudre du Jupiter françois qu'on a mis entre vos mains, marquent assez quelle est vostre adresse et vostre prudence..... »

[1] *Epistre dédicatoire.*
[2] *Epistre dédicatoire* (non paginée).

Voici de curieux et spirituels détails, que nous donne la lettre XVIIIe, sur le traitement que l'on faisait subir alors aux malades qui se croyaient menacés d'hydrophobie. Elle est datée des Saintes-Maries en Provence, 7 septembre 1664, et adressée à Mlle..... Le Pays avait alors trente ans.

« ..... Aussitôt que je fus arrivé, on m'adressa à un certain vieux mage, qui depuis plus de cinquante ans est le directeur général des enragez, qui viennent à la mer vers cette coste. C'est luy, qui les gouverne, qui les fait se baigner, qui leur ordonne le régime de vivre, et qui leur pronostique la mort ou la guérison. Entre plusieurs choses que me dit ce barbon, il m'assura que si je voiois dans l'eau le chien, c'est-à-dire la figure du chien qui m'avoit mordu, c'estoit une marque infaillible que je tomberois dans la rage. Jugez sur cet avis comment j'y pris garde, lorsque je fus plongé dans la mer. Mais je fus bien estonné, ma princesse, quand je vis vostre image au lieu de celle du chien. Ouy, je vous vis là; quoy qu'apparemment vous n'y fussiez pas.....

» Je prenois tant de plaisir à vous voir en cet endroit, que je ne pensois point à sortir de la mer, et il fallut que le vieux docteur commandât aux matelots de m'en arracher. Il ne manqua pas de me demander si j'avois veu le chien : mais je luy répondis, avec bien de la joye, que j'y avois veu une figure plus agréable, et luy fis ensuite l'histoire de l'apparition que j'avois euë. Hélas! me répliqua-t-il, mon pauvre enfant, vous estes plus malheureux que vous ne pensez, puisque dans la mer vous avez veu la Philis que vous aimez, et non pas le chien qui vous a mordu, c'est un signe indubitable que vous guérirez; mais que Philis vous fera enrager le reste de votre vie [1]..... »

Louis XIV, secondé par Colbert, qui trouvait dans cette mesure une ressource financière, avait ordonné la réformation de la noblesse dans toutes les provinces. Les parlements s'occupèrent de cette recherche. Dans quelques généralités, ce soin fut confié aux intendants. Ce fut M. du Gué-Bagnols, intendant de la justice, police

[1] *Nouvelles Œuvres*, t. I, p. 43, 44, 45.

et finances ès-provinces de Dauphiné et Lyonnais, beau-père, du reste, de M. de Coulanges, le poète, qui fut chargé de cette enquête dans les deux provinces qu'il administrait. Le Pays fut sommé de produire ses titres. Voici la spirituelle réponse qu'il adressa à M. du Gué :

« Afin que ma Muse puisse estre appellée, quand on convoquera l'arrière-ban, elle aspire à l'honneur d'estre escrite au rôlle des Muses nobles, et, pour cet effet, vous prouver l'ancienneté de sa noblesse.... Une Muse prouve sa filiation par la ressemblance qu'elle a avec sa mère, par un certain air qu'elle en a receu, par un caractère qu'elle lui a imprimé, qu'on ne sçauroit exprimer, mais qu'on reconnoit aisément..... C'est ainsi qu'on voit, à l'air de Catulle, qu'il avoit tiré sa naissance d'Anacréon, et c'est de cette manière qu'au caractère de Pélisson on connoist que sa Muse est fille de Catulle.....

» La Sapho de la vieille Grèce a, depuis quelques années, enfanté Mlle de Schurman en Hollande, et depuis peu Mme la comtesse de La Suze et Mlle de Scudéry en France. La Muse d'Homère a donné naissance à nostre fameux Chapelain, comme celle de Lucain à nostre illustre Brébeuf..... Les Muses de Sophocle, de Sénèque et de Lopes de Vega se sont assemblées pour faire naître en nostre siècle la Muse du sublime Corneille ; Euripide, Térence et le Guarini ont donné le jour à nostre tendre Quinault. Aristophane, Plaute et Jodelle ont esté les pères de nostre facétieux Molière.

» La Muse Amourette est fille de la Muse de Voiture. Cet air enjoüé qu'elles ont toutes deux, ce caractère galant et facile qu'on voit dans l'une et dans l'autre, en sont des preuves convaincantes. Il est vray que son enjoüement, sa galanterie et sa facilité sont bien éloignés de l'enjoüement, de la galanterie et de la facilité de sa mère. Chez Voiture tout cela est accompagné d'une certaine délicatesse, que la Muse Amourette n'a pas esté capable d'imiter..... La Muse de Voiture avoit deux sœurs... La galanterie et la douceur de Sarrasin et de Benserade font bien voir que c'est chez eux que sont logées les deux sœurs de qui je parle. La Muse de Sarrasin a dans

ses ouvrages des grâces inimitables ; mais elle n'a paru jamais si charmante, que quand elle a pleuré la mort de son aînée...

Dans cette nouvelle avanture,
Chacun disoit à son voisin
Que les larmes de Sarrasin
Valoient bien les ris de Voiture.

» La cadette de cette famille est la Muse de Benserade.

Benserade, quand il voudra,
Peut composer encore et sonnets et ballades,
Faire pleurer des Jobs malades ;
Il peut rire avec qui rira...

» Ces trois agréables sœurs eurent pour mère la Muse du président Mainard ; leur caractère doux et aisé en est une preuve infaillible..... La Muse de Mainard eut un grand nombre de sœurs..... Cette nombreuse et docte famille avoit pour père le bonhomme Malherbe...

C'est de nostre père Malherbe
Que nous avons appris cet agréable tour,
Ce secret de placer et le Nom et le Verbe,
Qui donne au style un si beau jour.
Ayant le superbe avantage
D'avoir poly nostre langage,
Ses écrits se liront toujours,
Sa gloire sera sans seconde,
D'avoir poly par ses discours
Le plus poly peuple du monde.

» La Muse de Malherbe eut pour mère celle de Joachim du Bellay, qui fut surnommé le peintre de la nature..., et pour tantes les Muses du bonhomme des Yveteaux et du fameux Bertaud. Leur aïeule était la Muse de Ronsard, qui descendoit de Pétrarque. »

Le Pays remonte ensuite à l'antiquité, et fait preuve de goût dans ses jugements sur les Muses latines et sur les Muses grecques, leurs aïeules, qui avaient eu pour mère les Muses mêmes. Cette lettre prouve aussi qu'il avait un grand fond d'instruction.

J'extrais le passage relatif à Virgile :

« La Muse de Virgile, après seize cens ans,
Estant belle malgré son âge,
Compte encore entre ses amans
Plus d'un sçavant et plus d'un sage.
Chacun sçait bien que Scaliger,
Ce sage et ce sçavant qui n'eut point de foiblesse,
L'ayant prise pour sa maîtresse,
Ne voulut jamais la changer ;
Comme un amant, plein de tendresse,
Jusques dans le cercüeil souvent porte un tableau[1],
Scaliger ordonna pour dernière caresse,
Que, sur son cœur, dans son tombeau,
On mit tous les beaux vers qu'avoient faits sa maîtresse..... »

« Me voilà donc, Monseigneur, arrivé à la souche de mon arbre généalogique, dans laquelle je puis avoir oublié quelques branches qui ont produit des poètes fameux. Comme ma Muse est une pauvre cadette de cette famille, elle n'a pas trouvé chez elle tous les titres qui lui pouvoient servir, et mesme, Monseigneur, vous voyant sur le point de partir, elle n'a pas eu le loisir de les chercher chez ses aînées..... Elle croit pourtant avoir suffisamment justifié combien elle est noble et combien est illustre sa noblesse, puisqu'elle est descendüe de Jupiter et de Mnémosyne... »

Js. DE LA PILORGERIE.

(*La fin à la prochaine livraison.*)

[1] Un portrait.

L'ENFANT DES PRISONS*

NOUVELLE VENDÉENNE

Marie restait seule au monde, sans parents, sans amis. Elle voulut empêcher qu'on enlevât le corps inanimé de sa mère. Cette résistance lui valut des injures, de mauvais traitements, et la pauvre petite alla toute tremblante se cacher et pleurer en silence dans le coin le plus obscur de sa prison[1].

Or, les meurtriers d'André Lourmeau et de tant d'autres commençaient à être embarrassés de la quantité d'enfants que leur barbarie avait rendus orphelins. Ils annoncèrent que volontiers on les remettrait aux citoyens qui voudraient bien s'en charger.

Le jour où on publia cet appel, se trouvait à Angers un marchand du bourg de R...; il était venu avec sa femme faire quelques achats et se disposait à repartir. Ces braves gens n'avaient pas d'enfants, et l'idée d'une adoption leur souriait assez. Ils se rendirent aux prisons et examinèrent tour à tour les petits êtres si dignes de compassion et d'intérêt.

Marie les frappa tout d'abord par sa gentillesse. La pauvre petite s'aperçut que Mme Lenoir (c'était le nom de la marchande), la

* Voir la livraison d'avril, 275-286.

[1] Tous ces détails et ceux qui suivent sont historiques.

regardait avec bonté. Enhardie par ce regard bienveillant, elle s'approcha d'elle et dit bien bas :

— « Oh ! je vous en prie, emmenez-moi ! que j'aille retrouver maman.

— Oui, mon enfant, répondit Mme Lenoir, je vous prends avec moi et vous ne me quitterez plus. »

Marie s'éloigna donc des lieux témoins de l'agonie douloureuse et de la mort de sa mère, et bientôt, libre, entourée de soins, comblée de caresses, elle devenait la fille adoptive de ses sauveurs ; toutefois, ses larmes coulèrent pendant bien des jours, et, lorsque Mme Lenoir lui disait : « Appelle-moi maman, ma chérie, » l'enfant obéissait ; mais, au souvenir de sa mère, ses pleurs redoublaient.

Jeanne, craignant que son nom de famille, le nom d'un Vendéen connu, devînt un titre de proscription pour sa fille, ne lui avait point appris à dire qu'elle s'appelait Lourmeau. « Je me nomme Marie ; maman Jeanne et papa André me l'ont dit. » L'enfant ne faisait que cette réponse, confirmée d'ailleurs par le papier joint à la petite croix qu'elle portait au cou, et que les bourreaux de ses parents n'avaient pas, heureusement, songé à lui enlever.

Lorsque Marie quitta la prison, elle portait un jupon en belle flanelle ; son linge, très-fin, était marqué des lettres M. L. ; sa robe, en drap violet, était ornée de petits velours noirs, et, sur le papier attaché au cou de l'enfant, se lisaient ces mots : « Marie, âgée de trois ans. Juin 1793. » Marie n'avait donc pas quatre ans lorsqu'elle perdit sa mère ; mais jamais les scènes dont elle avait été témoin ne s'effacèrent de sa mémoire ; elles s'étaient gravées en traits impérissables dans sa jeune imagination et surtout dans son cœur.

Que de fois elle a montré, plus tard, ces vêtements de son enfance ! que de fois on l'a vue les arroser de ses pleurs, en pensant qu'ils avaient été touchés par les mains mourantes de sa mère !

Quoique bien petite, Marie, quand il le fallait, savait déjà renfermer ses émotions dans le fond de son cœur. — « Ne parle pas de tes parents, lui avait dit la bonne mais craintive Mme Lenoir. Vois-tu, mignonne, si les méchants savaient d'où tu viens, ils nous tueraient. »

L'enfant, étonnée, ne répondait rien ; mais, plus elle se taisait, plus aussi la piété filiale et la force de ses souvenirs grandissaient dans son âme.

Or, les temps devinrent enfin plus calmes ; on commençait à respirer après tant d'angoisses, et une religieuse, forcée naguère de quitter son couvent, put, sans être inquiétée, devenir maîtresse d'école dans le bourg de R.... Sa première élève fut Marie, qui venait d'avoir sept ans.

Studieuse, docile, intelligente, Marie fit des progrès rapides et surpassa bientôt toutes ses petites compagnes ; mais elle était si douce, si gentille, qu'elle se faisait pardonner ses succès et n'excitait aucun sentiment de jalousie. Aucun, c'est trop dire, car si toutes les petites émules de Marie voyaient sans envie sa supériorité, il n'en était point ainsi de leurs parents qui affectaient d'appeler l'orpheline : *l'enfant trouvée, l'enfant sans nom.* M. et Mme Lenoir auraient dû alors faire quelques démarches pour retrouver la famille de Marie ; ils auraient dû surtout régulariser leur adoption et assurer ainsi l'avenir de celle qu'ils appelaient leur fille. L'idée ne leur en vint pas. Cependant, ne craignant plus la mort ou la prison, Mme Lenoir crut pouvoir raconter où et comment elle avait recueilli la petite orpheline. Son récit, un peu tardif, fut mis en doute ; seulement, au lieu de désigner encore Marie sous le nom d'enfant trouvée, on l'appela ironiquement *l'Enfant des prisons.*

La prison ! c'était là qu'elle avait vu mourir sa mère ! là qu'elle avait senti toute l'horreur de l'isolement ; aussi la pauvre petite se mettait-elle à pleurer amèrement, lorsqu'on prononçait ce mot.

La religieuse qui élevait Marie était devenue sa confidente, son amie, son guide ; elle se servait de toutes les circonstances, de tous les souvenirs, de toutes les douleurs de cette chère enfant, pour élever, fortifier son âme et la former déjà aux vertus chrétiennes. Cela était d'autant plus nécessaire que les habitants de R.... laissaient à désirer beaucoup sous le rapport religieux et moral. Ce point était le moins bon de l'Anjou, et le curé gémissait souvent devant Dieu en voyant le peu de succès de son zèle vraiment apostolique, mais qu'il devait régler par une grande prudence.

IV

Enfin, arriva le jour où toutes les églises furent rendues au culte, où les prêtres purent ostensiblement célébrer les saints mystères. Ce fut une grande fête, même au bourg de R...., qui parut sortir un instant de son indifférence religieuse.

Bientôt eut lieu la cérémonie si touchante de la première communion. Ce jour-là, Marie frappa tous les regards par sa radieuse beauté, et, à cette heure bénie, on ne se sentit plus le triste courage de la traiter avec dédain ; on l'admira, on ne put se défendre de l'aimer.

Le temps passe vite, et Marie, âgée de quatorze ans, était devenue la compagne assidue de ses parents adoptifs. Elle venait de perdre sa pieuse institutrice ; mais elle avait si bien profité de ses leçons qu'elle aurait pu, à son tour, instruire les autres.

Laborieuse, attentive et dévouée, la jeune fille faisait le bonheur des vieux époux Lenoir, et, lorsque Mme Lenoir devint veuve, Marie redoubla pour elle de soins et d'affection. « Mon enfant, lui disait la vieille marchande, je n'ai qu'un seul reproche à te faire : tu travailles trop ; on dirait que tu n'as pas ton pain assuré. Tu sais bien pourtant, mignonne, que mon pauvre défunt et moi nous avons fait de bonnes petites affaires ; nous avons bien *du fait* et tu es mon unique héritière. »

— Ma mère, ne parlons pas d'héritage ; vivez, vivez longtemps pour le bonheur de votre petite Marie.

Mme Lenoir avait bien l'intention de laisser à Marie sa modeste fortune ; mais elle était comme tant de gens qui disent toujours : « Je ferai mon testament. » La mort arrive, le testament est resté à l'état de projet.

Marie venait d'avoir dix-sept ans, lorsque celle qui avait souhaité qu'elle l'appelât sa mère, mourut subitement d'une attaque d'apoplexie. Or, elle n'avait pas fait de testament. Les trente mille francs qu'elle possédait devinrent, par suite, ainsi que sa petite maison et son mobilier, la propriété de parents éloignés, qui étaient fort à

l'aise et n'avaient jamais compté sur la succession de leur cousine Lenoir.

Marie se trouva donc deux fois orpheline, sans nom, sans une obole, sans un asile assuré. Oh ! comme son cœur se brisa, lorsqu'il lui fallut quitter la demeure qui, pour elle, avait remplacé la maison paternelle !

La pauvre jeune fille en sortit, emportant pour tout trésor les vêtements de sa première enfance, vêtements qu'elle regardait comme le dernier don de Jeanne, sa vraie mère, et, avec eux, le petit billet indiquant son nom de baptême et son âge.

Marie loua une pauvre mansarde et se mit à travailler avec ardeur, pour acquitter son loyer et gagner son pain de chaque jour.

Dans le bourg de R..., on aurait dû la plaindre ; on l'abandonna, et quelques mauvaises langues ne respectèrent ni ses infortunes, ni sa douleur.

— Ah ! ah ! disaient les commères du village, la voilà déplantée, l'héritière ! On a beau dire qu'elle est bien belle et bien éduquée, elle n'a tout de même pas le sou, et puis on ne sait ni qui elle est, ni d'où elle vient. Elle n'a qu'à faire la précieuse et la mijaurée à présent, ces airs-là ne lui vont plus.

Tous les habitants de R.... ne débitaient pas ces méchancetés et ces sots propos. Toutefois, là comme presque partout, malheureusement, les méchants parlaient, et, timides et craintifs, les bons se taisaient.

Plus d'une fois Marie entendit ces plaisanteries cruelles ; mais son âme ne fléchissait pas plus sous le poids de l'injustice que sous celui du malheur. Plus profonde était son affliction, plus grands étaient sa résignation et son courage.

Chaque jour, Marie allait à l'église se reposer d'un travail opiniâtre, et puiser, sur le cœur même de Jésus-Christ, les consolations et l'énergie dont elle avait tant besoin.

En rentrant dans sa pauvre demeure, elle s'arrêtait chez une vieille femme infirme qui l'avait prise en grande affection et qui paraissait oublier ses souffrances quand la jeune fille lui disait de sa voix la plus douce : « Bonsoir, bonne mère Brigitte. » Une con-

versation bien intime s'engageait alors entre la pauvre malade et l'orpheline, qui ne quittait sa vieille amie qu'après lui avoir prodigué ses soins, et, pendant qu'elle regagnait sa mansarde solitaire, Brigitte priait Dieu de bénir sa jeune consolatrice.

Mieux qu'une autre, Brigitte savait apprécier la position de Marie. Au temps où la terreur planait sur la France, elle avait rendu aux proscrits de grands services, et beaucoup lui devaient la vie et la liberté. Ce n'était donc pas Brigitte qu eût reproché à Marie son origine d'enfant des prisons ; à ses yeux, cette origine était un titre d'honneur.

— Oh ! pensait-elle, si Dieu m'avait laissé mon fils, mon bon Maurice, jamais je n'aurais voulu d'autre bru que Marie.

Mais Maurice était mort depuis dix ans, et Brigitte, déjà veuve, malade, avait vu la misère succéder à une aisance relative. Elle ne pouvait donc offrir à l'orpheline que son affection et ses souhaits de bonheur.

Un soir, en sortant de l'église, Marie aperçut dans le cimetière un jeune homme qui, retiré dans un coin, paraissait l'observer attentivement. Le lendemain et les jours suivants, il se trouva encore à la même place.

— Si cela continue, dit Marie, je ne viendrai plus le soir à l'église paroissiale ; j'irai faire mes prières à la petite chapelle de Notre-Dame-des-Vertus.

— Après tout, cependant, pensa la jeune fille, ce jeune homme ne pense peut-être pas le moins du monde à moi. N'a-t-il pas dans le cimetière une tombe renfermant une mère, une sœur, pour qui il vient prier chaque soir ?

Cet inconnu était Jacques Boscher.

Quoique le bourg de R.... fût à dix lieux des Morilles, près desquelles il demeurait, il était venu y passer quelques semaines pour travailler chez un de ses anciens patrons, qui manquait momentanément d'ouvriers.

Si Jacques parlait peu, il écoutait et réfléchissait ensuite à ce qui s'était dit devant lui. Or, il avait entendu parler de Marie, *Marie sans nom,* comme on l'appelait méchamment. Ensuite, il avait remarqué la piété, l'air modeste de la jeune ouvrière.

— Cette Marie *sans nom* me plaît, pensa le brave garçon ; ce n'est pas une précieuse. Ses parents devaient être d'honnêtes gens, je vois bien ça. J'ai quelques petits sous, elle n'a rien : peut-être qu'elle voudra bien de moi. Elle est lingère, je suis charpentier : ça peut aller.

Ainsi pensait Jacques ; mais comment faire ? Parler à Marie ?

— Oh ! que non, disait le futur fiancé. Si je dis un mot, elle va fuir comme une colombe effarouchée. M'adresser aux femmes du bourg, encore moins : elles ne valent pas celles de mon pays ; ici on est sournois et jaloux. Le mieux, c'est d'aller chez M. le curé.

Donc, Jacques, prenant son cœur à deux mains, se rendit au presbytère.

Il aborda bien gauchement le curé, tourna et retourna son chapeau dans ses mains, toussa, se moucha pour se donner le temps de prendre un peu de hardiesse.

Enfin, le bon prêtre ayant dit pour la quatrième fois : « Mais que voulez-vous de moi, mon garçon ? »

— Monsieur, répondit Jacques, je voudrais bien me marier.

— C'est bien, et qui voulez-vous épouser ?

— Je ne sais, ma fine, pas comment vous répondre, car on dit que celle qui me plaît tout à fait bien n'a pas de nom ; mais elle a un nom de baptême tout de même ; on l'appelle Marie, et cette Marie m'a l'air d'une vraie brave fille.

— Ah ! je vois de qui vous voulez parler, mon ami. Marie est effectivement un ange de piété. Je peux dire que nulle ne la surpasse en vertu et en amour du travail.

— Oh ! je le crois bien, il n'y a qu'à la voir pour penser que c'est une vraie petite sainte du bon Dieu.

— Mais vous, mon ami, quel est votre nom, votre pays, votre état ? Quel âge avez-vous ?

— Je m'appelle Jacques Boscher, pour vous servir, monsieur le curé. J'ai vingt-sept ans ; je suis charpentier ; mon pays est à dix bonnes lieues d'ici. Connaissez-vous le château des Morilles ? Eh bien, je suis de tout près de là.

— Oui, je connais la paroisse du château des Morilles, et le curé est mon ami.

— Eh bien, monsieur, écrivez-lui un petit billet. Il n'est pas pour me démentir ; il vous dira que je suis un honnête garçon et que j'ai de la religion.

— C'est bien, mon cher Jacques ; mais Marie est pauvre, et vous aussi peut-être ?

— Monsieur le curé, tant par mon travail que par ce que mes défunts parents m'ont laissé, j'ai trois mille francs bien placés et une chaumière avec son jardin et un petit verger. Je les loue, mais, si j'avais une femme, je reprendrais ma maison et nous serions chez nous. C'est bien quelque chose, pas vrai ?

— Certainement. Ainsi, mon ami, je vais dès demain écrire à votre curé. Revenez causer avec moi dans huit jours.

Les renseignements furent parfaits. Le curé de Jacques s'étonnait seulement, en répondant, que son paroissien eût eu le courage de tant parler ; car, ordinairement, il était très-laconique dans ses discours, et ses amis l'appelaient Jacques *le muet*. Son affection pour Marie lui avait délié la langue.

V

Avant de revoir Boscher, le curé voulut causer avec Marie.

— Ah ! monsieur le curé, fit-elle, je n'ai jamais songé à me marier.

— Je le comprends, mon enfant, répondit le respectable pasteur ; mais réfléchissez : vous êtes très-jeune ; vous n'avez ni parents, ni asile ; et mes paroissiens, hélas ! ne sont pas pour vous ce qu'ils devraient être. Je crois donc que c'est la Providence qui vous envoie un jeune homme chrétien, honnête et bon ouvrier. Je vous verrais avec regret repousser ce parti, ma chère fille.

— Mais au moins, monsieur, faut il que je cause un peu avec ce Jacques Boscher.

— Oui, mon enfant, et dès ce soir il ira vous trouver chez Brigitte.

Donc, Jacques, d'après l'avis du curé, se rendit à l'heure convenue chez la vieille Brigitte, et son cœur battit fort lorsqu'il se trouva en face de Marie.

Elle ne dut pas d'abord le trouver bien aimable : jamais il n'avait été plus gauche que ce soir-là ; il rougissait, il pâlissait, il avançait et reculait sa chaise, regardait les soliveaux pour se donner une contenance; mais, enfin, Marie parvint à le faire causer, et, sous l'écorce un peu rude du pauvre Jacques, elle découvrit bien vite des sentiments élevés, un jugement droit, un bon cœur et une piété profonde.

Après quelques jours, sa résolution était prise. « J'épouserai Jacques, monsieur, dit-elle au curé. »

— Décidément, mon enfant, vous consentez à suivre mes conseils; mais n'est-ce pas un sacrifice?

— Non, monsieur le curé, je ne fais pas un sacrifice, car j'apprécie la délicatesse et l'affection de Jacques. Je n'avais à lui donner ni une famille, ni une obole, ni même un nom ; on m'a, je le sais, méprisée devant lui ; rien n'a pu l'arrêter ; il m'aime donc véritablement, et il m'aime pour moi seule, puisque je ne possède rien

— Non, rien, pensa le curé, que vos vertus et votre éducation ; c'est bien quelque chose. — Ma fille, dit tout haut le vieux prêtre, voulez-vous réfléchir encore?

— Mes réflexions sont faites, monsieur le curé ; j'ai beaucoup prié, beaucoup médité ; ma décision est prise. Jacques peut n'être pas un homme brillant, mais c'est un homme solide ; nous avons la même foi, les mêmes espérances ; nous comprenons qu'aimer c'est se donner, se dévouer l'un à l'autre. Je crois que nous nous entendrons bien et que je serai heureuse.

— Je peux donc donner une réponse favorable à Jacques ?

— Oui, monsieur le curé.

Lorsque Jacques sut que sa demande était agréée, sa physionomie devint rayonnante de bonheur, et, malgré sa timidité naturelle, il sut trouver des expressions bien senties pour remercier sa jolie fiancée.

— J'ai une grâce à vous demander, lui dit la jeune fille, c'est de ne pas me faire d'autre cadeau de noce que mon alliance, mais de me permettre d'emmener Brigitte. Que deviendrait-elle ici sans moi ?

— Oui, oui, répondit l'heureux Jacques, j'ai perdu mes parents, vous n'avez guère connu les vôtres ; eh bien, Brigitte sera comme notre grand'mère. Je n'ai pas un grand esprit, mais je ne suis pas méchant ; vous, Marie, vous êtes un petit agneau ; donc, cette bonne femme sera bien heureuse chez nous.

Lorsqu'on sut dans le bourg de R.... que Jacques épousait Marie, ce fut un ébahissement général. On n'ignorait point que Boscher n'était pas sans le sou. Son petit bien faisait l'envie de beaucoup de mères et de bon nombre de jeunes filles ; mais, dès que son mariage fut connu, on ne le regarda plus que comme un sot, et on le déclara fou à lier, lorsqu'on sut qu'il prenait, avec une fille sans dot, la charge d'une paralytique.

Quinze jours avant l'époque fixée pour son mariage, Marie venait faire sa visite habituelle à Brigitte, lorsqu'elle rencontra un jeune homme dont la taille, la physionomie, tout l'ensemble enfin, offrait un type vraiment remarquable.

— Mademoiselle, dit-il à Marie en la saluant, j'arrive, je suis étranger ; pourriez-vous m'indiquer la demeure de Mlle Marie Lourmeau, dite Marie Lenoir ?

— Monsieur, répondit-elle, je ne connais personne ici s'appelant Lourmeau ; mais j'ai reçu au baptême le nom de Marie, et j'étais la fille adoptive des époux Lenoir.

— Alors, mademoiselle, voudriez-vous me permettre de vous adresser quelques questions ?

— Oui, monsieur, fit Marie en indiquant la demeure de la vieille Brigitte, dont cette fois comme toujours elle faisait son mentor.

— Mademoiselle, dit le visiteur, après que Marie l'eut fait asseoir, si le nom de Lourmeau n'est pas resté dans vos souvenirs, vous rappelez-vous, au moins, le nom de baptême de votre père ?

— Oh ! oui, monsieur. Je l'appelais *papa André*, et je me souviens que ma mère se nommait Jeanne.

— Ne m'appelez pas monsieur, Marie, dit le jeune homme, appelez-moi Pierre tout simplement ; car je suis votre ami d'enfance et votre parent. — Une question encore : n'avez-vous pas conservé une

petite croix que votre mère, en des jours plus heureux, avait elle-même suspendue à votre cou ?

— Je ne l'ai jamais quittée.

— Eh bien, cette croix avait été donnée à votre mère par la mienne. Elle doit être gravée des lettres J. F., c'est-à-dire du nom des deux amies Jeanne et Françoise.

— Oui, répondit Marie, en tirant de son corsage cette croix et en la couvrant de baisers, souvent je m'étais demandée si cette lettre F était la première de mon nom de famille.

— Non, votre nom est Lourmeau. Vous n'avez donc aucun papier qui l'indique ?

Pour toute réponse, Marie montra le billet dont elle ne se séparait jamais. N'avait-il pas été tracé par la main de sa mère !

— Mais, Pierre, dit la jeune fille, interrogeant à son tour, comment avez-vous su que j'étais ici ?

— Ma mère s'était trouvée séparée des époux Lourmeau à la défaite du Mans. Plus heureuse que son amie, elle avait conservé mon père, Pierre Daniel, et était parvenue à le rejoindre. Mon père n'avait reçu que des blessures légères ; il put repasser la Loire ; et mes parents se retirèrent chez ma grand'mère, qui, vieille et infirme, n'avait pas été inquiétée, et près de laquelle j'étais resté depuis le commencement de la guerre. Bientôt ils purent, avec moi, regagner les environs de Beaupreau. J'étais leur consolation, leur joie, leur trésor, le seul qu'ils eussent conservé ! Leurs fermes, comme les vôtres, n'existaient plus qu'en souvenir ; ils se mirent courageusement à l'œuvre et recommencèrent à ensemencer leurs terres. Depuis, mes parents ont cherché à savoir ce que vous étiez devenue. Ils tenaient d'autant plus à retrouver quelqu'un de votre famille, qu'ils avaient pris soin de votre petit bien. Hélas ! il n'y reste pas pierre sur pierre, tout a été brûlé ; c'est une grande perte.

Enfin, il y a un mois que ma mère, qui ne quitte jamais la Chapelle-du-Genêt, s'étant décidée à faire le voyage d'Angers, trouva par hasard, chez une de ses cousines, une personne qui avait été dans la prison d'Angers avec des Vendéens. Ma mère la

questionna et apprit par elle la mort d'une jeune femme nommée Jeanne, qui prononçait souvent, en joignant les mains, le nom d'André. Cette jeune femme laissait une pauvre petite orpheline qu'avaient recueillie les époux Lenoir, marchands à R.... Le nom de l'enfant était Marie.

Instruit de ces circonstances, après tant d'années, il m'a été facile d'arriver jusqu'à vous, et je vous apporte, avec vos titres de propriété, les revenus bien diminués par suite du long temps passé sans culture ; mais, en retour, j'ai une demande à vous adresser, chère Marie. Le vœu que formaient nos mères, près de nos berceaux, était que nous fussions un jour unis. Ce vœu est devenu le mien ; il ne tient qu'à vous de le réaliser et de revoir notre Vendée, votre pays natal.

Des nuages passaient devant les yeux de Marie ; son cœur battait violemment. Ce fut d'un air calme cependant, et d'une voix assurée, qu'elle répondit à la demande qui lui était faite.

— Pierre, dit-elle, mes parents adoptifs étaient morts avant d'avoir fait leur testament, d'avoir régularisé ma position et assuré mon avenir. J'étais donc une fille pauvre, sans famille, sans appui. Je n'avais droit qu'à la pitié, peut-être même au dédain. Un brave jeune homme, ayant un petit bien et un bon état, n'a pas craint de rechercher celle que tout le monde repoussait. Nous devons nous marier dans quinze jours. Ma vie appartient désormais à Jacques Boscher. Mon cœur est d'accord avec mon devoir ; mais je suis bien émue de la proposition que vous m'avez faite ; j'en suis profondément reconnaissante, et il m'eût été doux, croyez-le, cher Pierre, d'être la fille de votre mère, qui, d'après ce que vous me dites, était la parente et la meilleure amie de la mienne.

Ce fut à Pierre de pâlir à son tour ; mais son âme était trop noble, trop élevée, pour ne pas comprendre Marie. — Eh bien, dit-il, en lui prenant la main, aimez-moi au moins comme un frère, et comptez toujours sur mon dévouement, sur celui de ma famille.

Jacques entra au moment où Pierre achevait ces mots. Marie lui raconta ce qui venait de se passer, sauf la proposition de mariage formulée par le jeune Vendéen.

La comparaison entre Pierre et Jacques n'était pas à l'avantage de ce dernier : comme Marie, Pierre possédait une distinction naturelle, et avait reçu une certaine éducation. Chrétien, honnête, bon autant que Jacques, il lui était supérieur par l'agrément des manières et un physique charmant ; en un mot, Pierre rappelait ce qu'avait dû être André.

La vieille Brigitte faisait ces réflexions en tirant convulsivement les fils de sa quenouille. Marie était calme ; mais des larmes mouillaient ses yeux, et Pierre eut la délicatesse de ne pas prolonger un entretien qui, pour tous, devenait pénible.

Dès le lendemain, il quittait le bourg de R...., après avoir fait reconnaître, par qui de droit, l'identité de Marie, et avoir déposé chez un notaire la somme qu'il lui avait apportée. Devant habiter la maison de Jacques, Marie fit un bail qui instituait Pierre son fermier ; elle aurait pu vendre, mais elle préféra garder sa petite terre comme souvenir de ses parents.

Bien des mères regrettèrent alors d'avoir repoussé *l'Enfant des prisons*, et les jeunes gens les plus hupés de R.... et des environs envièrent le sort de Jacques Boscher qui ne se douta jamais du sacrifice qu'avait fait Marie, en repoussant la demande de Pierre. Il eût été homme à la supplier d'épouser son rival et à se condamner lui-même au chagrin et à l'isolement. C'était ce caractère d'abnégation, de dévouement qui avait frappé en plusieurs circonstances la fille d'André Lourmeau, et lui avait fait éprouver pour Jacques un attachement très-profond, très-réel.

La bonne Brigitte mourut d'une fluxion de poitrine, peu de jours après le mariage de sa jeune amie qui partit seule avec Jacques. Le curé de R.... eut peine à maîtriser son émotion en la bénissant, en lui disant adieu : il perdait en elle l'exemple et même la providence de sa paroisse ; car Marie était l'ange consolateur de tous ceux que visitaient le malheur et la souffrance. A défaut d'or, elle prodiguait de douces paroles et de célestes encouragements.

Rien n'était plus poétique que la petite maison de Jacques Boscher. Bâtie au versant d'une colline que couronnaient de jolis bois taillis, elle était entourée d'un verger en plein rapport et d'un jardin

potager d'où n'étaient point exclus les roses, les œillets, le chèvrefeuille et la reine-marguerite avec ses mille couleurs.

Les murs de la blanche cabane disparaissaient sous la vigne vierge, les jasmins et les volubilis.

D'un banc placé près de la porte, la vue, d'un côté, suivait le cours paisible de la Mayenne, et, de l'autre, se reposait sur le clocher de la J... et sur les tourelles gothiques des Morilles.

On connaissait, aux Morilles et dans les villages voisins, l'histoire de *l'Enfant des prisons ;* mais là, au lieu du dédain dont Marie avait été l'objet au bourg de R...., elle trouvait une véritable sympathie et des cœurs disposés à l'affection.

Bientôt, la nouvelle mariée devint la lingère de prédilection du vieux manoir et de l'église paroissiale dont la vieille repasseuse venait de mourir. On l'aimait beaucoup aux Morilles ; on aurait voulu qu'elle y passât souvent des journées entières ; mais Jacques Boscher, avec sa rusticité primitive, y eût été gêné, hors de sa sphère naturelle, et la jeune femme sentait qu'elle devait rester là où restait son mari.

Marie vivait donc dans sa cabane solitaire, honorée, estimée, véritablement appréciée par tous ceux qui la connaissaient, et trouvant le moyen de faire beaucoup de bien autour d'elle.

Le dimanche, pendant que Jacques jouait à la boule, elle réunissait de jeunes enfants pauvres; leur apprenait le catéchisme, les faisait lire, leur donnait des leçons d'écriture et de calcul. Malgré le travail dont parfois elle était surchargée, Marie savait trouver le temps de soigner les malades abandonnés, de visiter, de consoler ceux qui pleuraient, et lorsqu'elle faisait à Jacques la confidence de ses bonnes œuvres, il lui répondait invariablement : « C'est bien, ma bonne Marie, c'est bien, je t'approuve, tu es une vraie brave femme. »

Marie était heureuse. Parfois cependant, lorsque,

> Au loin dans la chapelle
> On sonne l'*Angelus*,

et lorsque,

> De la cime des monts tout prêt à disparaître,
> Le jour sourit encore aux fleurs qu'il a fait naître ;

à cette heure bénie, où Jacques, après une journée de labeur, s'apprêtait à quitter son atelier et à regagner sa chaumière, on voyait Marie assise sur le banc placé devant sa porte ; elle était pensive ; son regard s'élançait dans l'espace. Croyait-elle apercevoir à l'horizon les lieux où fut placé son berceau, et où, petite enfant, elle recevait les soins et les caresses de sa mère ? sa mère ! objet de ses plus tendres, mais aussi de ses plus douloureux souvenirs ! Peut-être donnait-elle un regret à la Vendée, à ce pays qui avait vu naître ses parents, où ils vécurent et où se conserve encore leur souvenir.

Mais bientôt elle se levait pour aller au-devant de Jacques et l'accueillait avec son plus gracieux sourire. Marie était tendre, aimante ; elle n'était ni rêveuse, ni romanesque, et n'avait pas le tort de se croire incomprise parce que son mari avait moins d'imagination et moins d'instruction qu'elle ; elle avait d'ailleurs pour lui une affection vraie, une estime profonde, une grande confiance, et elle ne songeait qu'à une chose : à l'accomplissement constant de son devoir. Ce devoir, pratiqué sous l'œil de Dieu, voilà quelle était toute l'existence de Marie, et c'est ce qui la rendait digne de l'estime de tous. C'est aussi ce qui faisait l'honneur et le bonheur de sa vie.

M. DU HAUSSELAIN.

LA DÉCADENCE LITTÉRAIRE

SES CAUSES, SES EFFETS.

CONFÉRENCE DONNÉE AU CERCLE CATHOLIQUE DE NANTES.

Messieurs,

Nous avons tous lu dans nos vieux classiques, et non sans admiration, que les citoyens de Sparte, obéissant à la loi de Lycurgue, apportaient fidèlement aux repas communs de la république tous les aliments qu'ils possédaient : genre d'impôt, du moins, dont tout le monde recevait sûrement sa part. J'ignore si tous ces mets réunis servaient à composer le brouet national, qui serait alors un emblème parfait de nos républiques modernes. Mais je sais bien que nous faisons un peu comme ces braves Spartiates, en nous invitant mutuellement à des repas intellectuels, où nous mettons en commun nos idées et nos études respectives : seul genre de communisme, à vrai dire, qui soit sans inconvénient.

Pour moi, Messieurs, ce que j'apporte est peu de chose et ne m'appartient pas ; il n'y a personne d'entre vous qui ne pût le fournir, il y en a beaucoup qui pourraient vous offrir davantage.

Et cependant, pour résumer en un court entretien mes études sur la décadence littéraire en général et sur celle de notre époque en particulier, il me faudrait être un véritable abstracteur de quin-

tessence. Il me faudrait être de ceux qui abrégent tout parce qu'ils voient tout, et je crains bien de ne vous offrir, au lieu d'une étude abrégée, qu'une étude écourtée.

Pour ne pas l'écourter encore davantage, je me hâte d'entrer dans mon sujet.

Dans l'étude des sciences, vous le savez, Messieurs, l'intelligence s'ouvre à des vérités inflexibles. Dans les lettres, au contraire, la vérité se plie à l'esprit et au cœur, et ne dédaigne pas de s'incarner dans la fantaisie, dont elle prend les formes. Aussi, la science va toujours croissant, parce qu'elle est fondée sur des vérités absolues, indépendantes. Les langues et les littératures, au contraire, tiennent trop étroitement à la fortune des peuples pour ne pas en partager tous les accidents. Tandis que la science, montant toujours dans les cieux, cherche en vain son apogée, la littérature compte déjà une suite de jours. Et, comme les heures du jour, ses temps diffèrent suivant les contrées ; ici, elle se lève; là, elle est dans son midi; là, elle se couche.

Sans doute, il est un beau absolu ; j'en atteste les élans des philosophes, des artistes, des poètes. Mais ce beau n'existe pas parmi nous : j'en atteste leurs erreurs.

Cependant, les siècles qui en ont approché le plus ont mérité de devenir les modèles des autres. Habiles par instinct à saisir les vraies convenances des choses, ils se sont efforcés d'établir un juste équilibre entre les facultés de l'âme et entre les productions de ces facultés, afin que, loin de se combattre ou de se mêler dans un odieux chaos, elles pussent, comme les étoiles au ciel, graviter dans une sage harmonie.

C'est l'image de cet ordre intellectuel et moral que nous admirons dans leur forte et sage littérature.

La condition générale de ce bel ordre dont nous parlons, c'est la modération de la fantaisie. La littérature, comme la vie, est une lutte perpétuelle contre les passions, afin de les rappeler à l'ordre, à la modération, c'est-à-dire à la mesure et aux limites de la raison saine (*modus rationis*, cette étymologie est de Tacite.) « Le génie,

dit Joubert, se compose-t-il, en effet, de beaucoup de passions? — Oui, de beaucoup de passions comprimées. »

Il faut, pour être modéré, en soi et dans ses œuvres, avoir, ou beaucoup de raison, ou peu de passions. Mais le premier état est celui du talent ou du génie; l'autre est le triste privilége de la médiocrité.

Celui qui, doué d'un vrai talent d'écrivain, ne fera jamais un effort au-dessus ni en dehors de ses facultés, ne tombera jamais dans le mauvais goût. Et c'est là le point accessible du secret de ces siècles heureux qui, sûrs de leur opulence, ne connaissent pas d'autre système en littérature, sinon d'user de tout et de n'abuser de rien. Tel est aussi le secret du mépris où ils tombent aux yeux des demi-savants et des demi-philosophes. Car il y a des tailles si bien proportionnées qu'on ne s'aperçoit pas du premier coup de toute leur hauteur, et des esprits si justes et si modérés qu'on ne se doute pas, dès l'abord, de toute leur richesse.

Mais ici, Messieurs, est le faible des choses humaines : à peine arrivé à un sommet, il faut descendre ou il faut tomber ; c'est ce qu'on nomme décadence : décadence personnelle, décadence des empires, décadence de l'esprit et du goût général.

Je ne dois vous parler, Messieurs, que de cette dernière, et la considérer seulement telle qu'elle apparaît autour de nous.

Car ce serait une duperie de vouloir se le dissimuler : la langue et la littérature françaises sont en pleine décadence. Décadence plus brillante, il est vrai, que celle du siècle dernier, mais beaucoup plus prononcée. Notre éclat, c'est celui du soleil qui se couche en laissant à la terre un brillant adieu.

Nos caractères sont les mêmes que ceux des décadences grecque et latine. Au lieu de cette élégance facile, de cette noblesse toute naturelle, de ce bon aloi du style et de la langue, de cette égalité dans le beau qui marque les grandes époques, nous avons tous les heurts et tous les cahots des siècles qui descendent la pente. La tension dans la pensée, la pointe dans l'expression, l'enflure dans l'image, les tours de force dans la versification, voilà ce qui nous rapproche par un côté de plus de ces temps de frivolité funeste où

Rome et Constantinople laissaient évanouir à la fois tout ce qui les défendait contre les barbares et ce qui les en distinguait.

L'art est devenu superficiel : le style se joue avec les mots au lieu de s'appuyer sur les idées. Où nous ne pouvons, comme dit Montaigne, trouver de la pointe aux idées, nous en mettons aux phrases. Nous sautillons d'un mot sur l'autre, comme de branche en branche, parce que nous ne pouvons nous soutenir d'un vol égal et continu.

Je n'ai ni le temps ni la volonté de donner des exemples qui se trouvent d'ailleurs dans toutes les mémoires.

Pour faire sentir combien il est vrai que le génie humain, quand il s'abandonne à ses propres divagations ou au courant capricieux d'un siècle dévoyé, devient absolument semblable aux Gémeaux de la Fable,

Tantôt habitants du Ténare
Et tantôt citoyens des cieux,

j'avais dessein de tirer d'un seul écrivain de notre époque des exemples des qualités et des défauts les plus contraires : ordre ou confusion, prétention ou négligence, concision ou prolixité ; élévation, bassesse ou enflure ; distinction, bizarrerie ou trivialité. Et cela, bien souvent, d'un seul et même passage ou de la double expression d'une même pensée.

Vous avez déjà nommé Victor Hugo. Ses défauts n'étant point des emportements de jeunesse et ayant tout le cachet de la décadence personnelle jointe à la décadence du siècle, les derniers d'entre les lettrés peuvent affronter, en quelque sorte, sa gloire, et se faire hardiment les critiques des grands défauts d'un grand poète.

J'ai renoncé à ce dessein : non vaincu par la difficulté du travail, hélas ! il n'est que trop aisé; mais lorsque j'ai voulu feuilleter de nouveau cet auteur, étudié jadis avec un enthousiasme d'enfant, puis avec un amour mêlé de regrets, je me suis laissé dominer par je ne sais quelle impression pénible à l'idée de disséquer un auteur vivant. J'ai mieux aimé admirer à part moi ses mérites et jeter sur ses fautes trop nombreuses et trop évidentes le manteau d'une respectueuse indulgence.

Ainsi, Messieurs, je me contenterai de dire en général, et ceux qui m'écoutent ajouteront mentalement des exemples à chacun des traits de cette peinture incomplète, je dirai que le caractère le plus saillant du style de décadence, c'est l'effort, ou plutôt l'apparence de l'effort.

La recherche a remplacé la naïve énergie, les puérilités la finesse, les subtilités la profondeur. Les métaphores incohérentes, enluminées et rapportées après coup, font regretter ces images toutes naturelles qui ne font qu'un avec le tissu du discours. Au lieu de dérober modestement les figures sous la simplicité des mots, comme une fleur sous les feuilles, on les met en relief à l'aide de quelque terme ambitieux ou barbare, et c'est ainsi qu'au lieu d'orner le style, on le charge et on l'épuise. Indigence et prodigalité réunies : deux grandes causes de ruine

Nous voyons en même temps la langue elle-même s'appauvrir et se surcharger, pareille à un malade qui maigrit et qui s'enfle à la fois. Et les éléments étrangers qu'elle s'incorpore, loin de la nourrir, la corrompent.

Comme un arbre qui s'est épuisé à donner toute sa séve et ne jette plus d'espace en espace que des scions capricieux et des excroissances bizarres, notre littérature a répandu au grand siècle de Louis XIV les richesses qu'elle tenait d'un sol généreux et d'une culture savante : aujourd'hui elle est lasse.

Comme un athlète robuste qui a fourni une longue carrière et qui, parvenu à ses dernières années, ne sent pas sa lassitude et sa faiblesse, une littérature en décadence, se croyant plus forte que jamais, fait des efforts prodigieux. L'athlète n'a plus cette vigueur constante qui se traduisait en mouvements tranquilles et victorieux ; il les remplace par des efforts rapides et répétés qui trahissent sa faiblesse. Ainsi le siècle de décadence croit remplacer la beauté d'un style simple et uni par les secousses de mots, les pointes, les antithèses recherchées, l'enflure, qui ne font qu'ôter à la langue tout caractère de largeur et de majesté.

Maintenant, si l'on me demande quelles causes assigner à la décadence, je répondrai qu'elles sont de deux sortes. Mais passant rapi-

dement sur les causes matérielles, j'ai hâte d'arriver aux causes morales.

Oui, sans doute, une langue est un métal plus ou moins précieux, informe par lui-même, où l'artiste imprime sa pensée. Celui-ci peut donner à la matière une forme plus ou moins parfaite, selon le talent qu'il a reçu ; mais il faut bon gré mal gré la prendre telle qu'elle est. Or ce métal subit tour à tour diverses influences : il est sujet à la rouille, il est soumis à l'alliage. Alors seulement qu'il est intact et pur, la pensée peut y imprimer son effigie parfaite. Sous la rouille, l'effigie se dérobe et se perd ; dans le travail de l'alliage, elle souffre des inégalités d'une fusion qui se fait au hasard.

Alors les plus beaux génies céderont nécessairement quelque chose du leur. Saint Bernard laissera glisser son talent énergique et gracieux dans les subtilités d'un goût raffiné; saint Augustin pourra se complaire à diviser des phrases en deux parties égales, rimées avec soin et terminées par quelque antithèse pointue : tout son génie et tout son cœur ne l'en sauveront pas.

Mais les véritables causes des changements, même superficiels, ne sont jamais à la surface. Le visage humain lui-même ne change de couleur que par le mouvement du sang.

Pas de décadence dans les lettres qu'il n'y en ait préalablement dans les âmes. En effet, nous voyons souvent chez le même homme l'esprit monter ou descendre avec le cœur. Il en est ainsi chez les nations.

Nous admirons, parmi les mœurs incultes et les robustes efforts d'un peuple qui grandit, des caractères âpres et indomptables. Ces caractères fougueux se répandent dans des actions et non dans des écrits, et le génie instinctif de la poésie les suit et les chante. L'ignorance et un certain mépris des raffinements en tout genre règnent universellement. L'homme se soucie fort peu de la science, mais il a toutes les forces de l'âme. La femme elle-même est riche de cette surabondance de la nature, et si jamais il venait à défaillir, elle est là pour lui rendre au besoin le courage viril qu'elle lui garde. Elle est alors par sa force, mêlée de piété et de grâce, un instrument de civilisation et de vertu. Alors les principes sont inflexibles et les traditions inviolables.

Une époque arrive où la civilisation atteint son âge adulte. Les caractères ont conservé leur vigueur, moins ses farouches excès. Alors tout est calme dans les mœurs, tout est modéré, tout est dans les bornes de la raison. La politesse des mœurs brille dans toutes les relations des hommes entre eux. Une religion ou une philosophie éclairée a remplacé les croyances superstitieuses. On tient fermement à ses principes d'honneur, de vertu; on aime ses traditions antiques, mais avec plus de réflexion, et l'on n'hésitera pas à changer quelquefois le bien pour le mieux, qui n'est pas toujours son ennemi.

Mais, peu à peu, le luxe s'introduit, la vertu s'amollit, le caractère se détend, la société se décompose, l'état se dissout. Les principes sont abolis dans l'opinion, les croyances mortes, et les changements répétés n'ont même plus besoin d'excuse. Alors la chute est plus ou moins prompte : on peut la ralentir, mais elle est certaine ; on place quelques étais d'année en année, puis de mois en mois ; mais enfin les matériaux sont pourris et l'édifice s'écroule ; il s'écroule avec ses ornements, qui sont les lettres et les arts, parce que ses fondements, qui sont la constance et la droiture, ont été arrachés.

O bible sainte, berceau sacré des lois et première image des sociétés humaines, où sont tes patriarches, symboles et dépositaires de la hiérarchie religieuse et civile, calme et incontestée? On sent partout dans Homère la vénération de toutes les puissances naturelles et sociales : les vieillards, les rois, les pères, l'amour de l'ordre établi, des lois, des usages, des traditions antiques, et sa lecture est une école de respect.

Notre âge qui n'admire que ce qu'il fait et qui ne respecte rien, parce que sa vue est courte, et qu'il ne voit que le bas des choses, notre âge insensé ne veut pas voir quelle est la part de l'infaillible nature dans ces rangs en apparence arbitraires établis entre les hommes.

Le vieux Montaigne disait dans une heure de réflexion molle et de raillerie indolente : « Les âmes des rois et celles des savatiers sont jetées en mesme moule. » Et cette audacieuse plaisanterie du XVIe siècle est devenue l'oracle incontesté du nôtre.

L'orgueil, l'orgueil seul, n'en doutons pas, a créé ces principes de libre examen religieux comme de rénovation politique, et les mêmes fronts indomptés qui ne pouvaient supporter le joug ont toujours été disposés à subir la couronne. « Ceux qui soulèvent le peuple sous prétexte de liberté, avait dit Bossuet, se font eux-mêmes tyrans. »

Mais nous prenons toujours des passions éternelles pour des principes nouveaux!

Nous parlons de principes nouveaux, après les désordres qu'ont vus nos pères et ceux que nous avons vus nous-mêmes et qui ne sont pas encore finis!

Nous mettons en avant, comme un argument victorieux en faveur du progrès, la vulgarisation des sciences. Nous répétons qu'avec l'imprimerie, qui conserve tout, la décadence est impossible.

Quoi donc! l'imprimerie a-t-elle une connexion essentielle avec le progrès illimité, et sert-il beaucoup à un peuple de posséder de vieux chefs-d'œuvre littéraires qu'il ne lit pas?

L'imprimerie favorise l'extension des sciences. D'accord. Mais, ni la morale, ni le goût, ni la civilisation n'augmentent en raison des connaissances scientifiques et de leurs applications industrielles.

L'antiquité a laissé perdre sans doute bien des secrets retrouvés de nos jours, parce qu'elle disait à l'oreille ce qu'on crie aujourd'hui sur les toits, pensant, peut-être avec raison, qu'en élargissant les sommets de l'intelligence, on les abaisse.

En effet, celui-là seul possède vraiment la science, qui possède la philosophie de la science; et les vulgarisateurs, comme on les appelle, obligés de rétrécir leur doctrine à la mesure des moindres entendements ou des attentions les plus distraites, abandonnent les raisons pour les procédés, si bien que, dans l'anatomie qu'ils font de la science, le corps s'étale et l'esprit disparaît.

Je reviens à l'imprimerie, qui n'est que la multiplication mécanique de l'écriture. Celle-ci, considérée comme invention, impliquant la connaissance la plus étendue des domaines de l'esprit,

l'emporte autant sur l'autre que l'âme l'emporte sur le bras qu'elle met en jeu. Il n'y a nul principe de vie dans un outil mort et indifférent. Sans la pensée élevée, l'imprimerie n'est rien. Avec la pensée mauvaise, l'imprimerie n'est qu'un levier pour renverser le monde. Si donc le courant du siècle tend à la barbarie, l'imprimerie deviendra le véhicule de la barbarie comme elle le fut de la civilisation ; et ce grand mot de progrès, ce mot si sujet à l'abus qu'on se prend à souhaiter qu'il ne fût qu'un son vide ; ce mot où tant de plumes folles et ignorantes ont été imbibées toutes neuves, comme les flèches du sauvage dans un poison mortel, acquerra toute la valeur d'une sanglante ironie.

Qu'ai-je besoin d'insister plus longtemps sur cette question ? Voulez-vous deviner d'avance quelle est la littérature d'un pays ? Voyez quelles y sont les manifestations plus pratiques de l'âme.

Dans un pays où la vertu est en honneur et le vice méprisé, de telle sorte, du moins, qu'un prestige médiocre ne saurait suffire à le voiler ; chez un peuple où les faiblesses partielles et personnelles sont en contradiction avec les principes généraux et s'y laissent vaincre enfin, la littérature sera vertueuse et droite : elle produira les *Caractères* de La Bruyère, les *Pensées* de Pascal, le *Télémaque*, *Britannicus*, *Athalie*. Chez un peuple généreux, qui place la valeur personnelle avant la valeur pécuniaire, les préoccupations des auteurs seront tournées vers les grandes pensées et les hauts sentiments, non vers les spéculations du négoce. C'est là qu'on pourra voir

Le grand Condé pleurer aux vers du grand Corneille.

Mais chez un peuple corrompu où le plaisir est avant tout, où la morale est un mot, où la religion n'est rien, on ne saura tout au plus que ciseler des phrases comme on cisèle des pierres et travailler sur le langage comme sur une matière inerte. On écrira pour écrire et non pour être utile, au moins au goût et à l'amour délicat du beau, et, par un honteux renversement, la pensée deviendra captive des mots, comme l'âme est esclave du corps. Et quand la

civilisation dépravée de ce peuple l'aura conduit à imiter les sauvages, *qui n'ont d'esprit que pour leur corps,* comme dit Bossuet, un auteur accrédité pourra prendre en main la défense du vice en le nommant par son nom et en déclarant la vertu ridicule et surannée. Mais chez un peuple adonné à l'argent, à l'argent qui paie les plaisirs, la littérature sera nécessairement basse, rampante, dénuée d'idéal : elle pourra même transformer en école et en système cette indigence de l'âme. Elle ne traînera plus son reste d'intelligence que dans les songes maladifs d'une passion toute matérielle ou dans la résurrection laborieuse et patiente des ignominies de l'âge païen. En proie à une basse ivresse et toujours chancelante, elle tournera éternellement dans le même cercle étroit et fangeux, appuyée d'une main sur l'argent, et de l'autre, sur la débauche.

J. DU DOT.

POÉSIE

—

LE MINEUR DE FALUN

— 1719 —

I

Le fourneau fume et le marteau résonne ;
De l'atelier s'échappe un bruit d'airain ;
Un mugissement monotone
Éveille les échos du profond souterrain.

Noirs travailleurs de la mine de cuivre,
Mortels courbés sous la terre des morts,
Dans ce tombeau qui vous fait vivre,
Vous chantez, et vos voix s'élèvent au dehors.

Lorsqu'il pénètre en ce ténébreux monde
Le voyageur hésite épouvanté,
A l'aspect du travail qui gronde
Et du bruit qui se fait dans cette obscurité.

Mais quoi ! tout cesse, et sous l'immense voûte,
On n'entend plus que de sourds craquements,
Ou qu'une eau filtrant goutte à goutte
Dans les derniers replis de ces gouffres dormants.

II

La mine aux entrailles de pierre
Vient de vomir à la lumière
Son peuple que l'ombre a blêmi ;
Et ce bruit court de proche en proche :
« On vient, en creusant une roche,
D'y trouver un homme endormi ! »

Aux profondeurs dont on l'amène
Personne, de mémoire humaine,
N'avait osé fouiller encor.
Le voilà ! voyez sa figure
Jeune et belle, et sa chevelure
Qui se déroule en boucles d'or.

On dirait, s'il n'était si pâle,
Qu'il respire encor. Son front mâle
N'annonce que vingt ans au plus ;
Et pourtant, sombres destinées !
Qui sait depuis combien d'années
Il dort dans ces gouffres perdus ?

III

La foule des mineurs s'accumule et s'arrête :
Aucun n'a souvenir d'avoir vu cette tête.
Les femmes, les enfants s'empressent à leur tour ;
Chaque fille, accourant des hameaux d'alentour,
Tremble que le beau mort ne soit celui qu'elle aime.
Personne cependant ne résout le problème.
Ce visage au contour charmant et régulier
Est de ceux que le cœur ne saurait oublier.
Comment parmi le peuple aucun n'a-t-il un doute
De l'avoir une fois rencontré sur la route ?
Des cœurs les plus hardis l'effroi s'est emparé,
Et quelque vieux mineur tout bas a murmuré :

IV

« On dit que dans ces Royaumes
Où nous sommes parvenus,
Il est des guivres, des gnômes,
Des esprits et des fantômes,
Rois des trésors inconnus.

» Lorsqu'on vient à les atteindre
Ils contiennent leur fureur ;
Habiles dans l'art de feindre,
Ils montrent un être à plaindre,
Au lieu d'un objet d'horreur.

» Peut-être sous cette forme
Se cache un monstre en courroux,
Quelque nain à tête énorme,
Ou quelque dragon difforme
Prêt à s'élancer sur nous. »

V

La foule à cette voix se rejette en arrière ;
L'horreur autour du mort élève une barrière,
Et dans un large vide on le voit étendu,
Mais soudain retentit un sanglot éperdu.
Une femme en haillons, qui vivait pauvre et seule,
Et de tout le village aurait été l'aïeule,
Tombe à genoux devant le corps inanimé
Qu'elle embrasse en pleurant.... c'était son bien-aimé !
Il s'étaient fiancés alors qu'elle était belle,
Et depuis soixante ans à son amour fidèle,
Quoiqu'il eût disparu sans un seul mot d'adieu,
Elle espérait en lui comme on espère en Dieu.
O contraste ! la vie et les douleurs tenaces
Sur elle avaient empreint de plus terribles traces

Que sur lui le trépas et la nuit du tombeau.
La foule fut émue au douloureux tableau
De ce cœur presque mort renaissant aux alarmes,
Et de ces yeux vieillis versant de jeunes larmes.

VI

« Est-ce là, disait-elle, est-ce là ce retour
Que j'implorais, faveur dernière ?
Pourquoi le Tout-Puissant invoqué nuit et jour
A-t-il exaucé ma prière ?

» Pendant soixante hivers j'ai vécu, j'ai lutté,
Par le désespoir poursuivie,
Quelquefois accusant ton infidélité,
Quelquefois doutant de ta vie.

» Tandis que tu dormais dans ta jeunesse en fleur,
J'ai vieilli dans un long martyre.
Mon visage est ridé par l'âge et la douleur ;
Toi, tu gardes ton doux sourire.

» J'ai porté sans appui le faix pesant du jour.
Je meurs ! la tombe soit bénie !
Dans ce lit nuptial, à toi, mon seul amour,
Je vais pour jamais être unie !.... »

VII

Elle chancelle et tombe, et de ses bras flétris
Embrasse le jeune homme. Un suprême souris
Dans ses yeux resplendit et meurt.... La pauvre femme
Avait au Créateur déjà rendu son âme,
Et sur le front du mort semblait encor poser
Sa vie et son amour dans un dernier baiser.

PROSPER BLANCHEMAIN.

CONFIANCE ET COURAGE

LA PROVIDENCE ET LES CHATIMENTS DE LA FRANCE, par le R. P. Toulemont, de la Compagnie de Jésus [1].

On remarquait, il y a trois ans, dans les *Études Religieuses* des Pères de la Compagnie de Jésus, des articles que plus d'un homme du monde aimait à lire; ils instruisaient en charmant, ils préparaient des retours qui étaient toute l'ambition de celui qui les écrivait. Discrètement, sans irriter, encore moins crier, sa plume touchait à certaines questions morales, philosophiques et religieuses qui préoccupaient beaucoup d'esprits inquiets, à la recherche de la vérité. Parmi ces questions, il en était une qu'il avait commencé à traiter avec quelque étendue et une sorte de prédilection : *La Providence*. Combattre les objections des sophistes, ranimer la foi et le courage de trop de chrétiens ébranlés, tel était son but. Appelé à Rome, lors du concile, il dut suspendre son travail, au grand regret de ses lecteurs. Il l'a repris, de retour en France, à la lueur sinistre des événements, et, au lieu d'articles, il a fait un livre, un livre d'une opportunité que personne ne contestera; n'attaque-t-on pas, d'un côté, avec plus d'acharnement que jamais toute l'économie providentielle, et d'un autre, ne désespère-t-on pas trop du salut de la société? Si donc aucun ouvrage a paru à son heure et vient à propos pour confondre l'erreur, relever beaucoup d'âmes et les replacer, selon l'heureuse expression de l'auteur, dans leur véritable orientation patriotique et chrétienne, c'est assurément celui ci.

[1] Paris, Albanel, 15, rue de Tournon, 1 vol. in-18, 1872.

Je voudrais, en disant combien il m'a consolé et fortifié pour ma part, donner le désir de le lire.

Non pas, j'en préviens tout d'abord, qu'on ne trouvera aucune amertume dans cette source de force et de consolation. Comment entendre, sans amère douleur, le récit de nos crimes, de nos hontes, des châtiments qui nous ont frappés? Toutefois, la douleur qu'on éprouve est bonne, elle est salutaire; il s'en faut qu'elle ébranle la confiance; plus nous avons souffert, plus nous avons lieu d'espérer; le poète l'a dit excellemment :

Avoir souffert est le sceau du pardon.

La France (j'entends ce qui compte dans le pays, ce qui répond pour lui à Dieu) s'est rachetée par le sacrifice. Tant de misères, tant de ruines, de pertes en tous genres, et de désolations chrétiennement acceptées; tant de gémissements, tant de sanglots et tant de larmes, tant de flots de sang innocent ne sont pas montés inutilement jusqu'à Dieu. Il n'en doutait pas, le pieux et brave commandant des zouaves pontificaux qui, sur le champ de bataille de Loigny, promettait à ses camarades que leur sang serait la rançon du pays. Il n'en doutait pas davantage, ce saint et vaillant supérieur de la Compagnie de Jésus, qui, à la veille d'être arrêté et fusillé par la Commune, parlait ainsi à ses religieux :

« Maintenant, il faut à notre France ce qu'il fallut au monde, le rachât par le sang; non pas le sang des coupables qui se perd dans le sol et reste muet et infécond, mais celui des justes qui crie au Ciel, conjurant la justice et invoquant la miséricorde. »

Le P. Toulemont ajoute, avec un accent de conviction émue : « En vérité, je ne sais aucune pensée plus capable de nous consoler des pertes douloureuses qui sont venues s'ajouter pour les familles chrétiennes aux grandes calamités de la patrie. Si ces victimes qu'elles ont tant pleurées étaient vraiment innocentes et pures, elles ont reçu, non-seulement la récompense des prédestinés ordinaires, mais encore le surcroît de gloire promis au sacrifice volontaire et au martyre. Leur mort est devenue pour nous tous un gage d'espérance, et elle nous sera comptée comme un de nos meilleurs titres à la future rédemption de la France. »

Croyons donc fermement à cette rédemption; si noirs que soient les nuages qui passent au-dessus de nos têtes, ils ne peuvent cacher le rayon céleste et divin. Il y a au musée d'Anvers un bien beau tableau de Van Dyck : *la Mort de Jésus*. Jusqu'à la barre transversale de la croix, d'épaisses ténèbres remplissent l'air; mais un point lumineux rayonne à l'orient, et Jésus l'indique du doigt, avec un regard ineffable.

Parmi les motifs d'espérer que le P. Toulemont nous donne, il n'a garde d'omettre la mission providentielle et la vocation de la France. La France — Joseph de Maistre l'a écrit, et le P. Lacordaire l'a prêché — est appelée à accomplir l'œuvre de Dieu dans la société moderne. Nous sommes sa nation privilégiée; nous avons été, nous serons encore l'instrument de ses desseins; tout vaincus, tout humiliés, hélas! tout coupables que nous soyons, les catholiques du monde entier nous regardent; ils attendent de nous, après Dieu, le salut du Père commun des Fidèles. La coïncidence qui existe entre nos malheurs et les siens a frappé les observateurs les moins portés aux illusions. La France et Rome, ils n'en doutent pas, seront associées dans le triomphe comme elles l'ont été dans l'épreuve. Ecoutons les voix qui se répondent par toutes les langues, d'un bout de l'univers à l'autre; les plus saintes sont les plus inébranlables dans leur espérance. Ecoutons surtout la grande voix qui les domine :

« *Non, la France ne périra pas; si la France périssait, la fin des temps serait arrivée.* » C'est Pie IX qui a prononcé ces paroles devant Mgr l'évêque de Moulins; et quand il nous donne une assurance pareille, pourrions-nous douter encore? Malgré notre impuissance et sa captivité, il ne cesse de nous soutenir par le mot que M. Thiers, dans un autre temps et un mouvement qu'il n'aurait plus, lui adressait à lui-même. Ce mot nous soutiendra au milieu des épreuves qu'il nous reste à subir. Fortement attachée au navire immortel qui porte le salut du monde, la France l'a suivi toujours, et le bruit des flots, des vents et des révolutions n'empêchera pas d'arriver jusqu'à elle la voix inspirée qui lui crie : Courage! ma fille, courage!

Mais à la confiance il faut joindre l'action. Le P. Toulemont nous engage à travailler, chacun dans la sphère de notre influence, à la régénération de notre malheureux pays. Améliorer les associations qui existent et en fonder de nouvelles, surtout de celles qui sont destinées à éclairer et à moraliser les classes populaires ; fuir les divisions, les jalousies, les polémiques intempestives, les abstentions rancuneuses ; combattre les livres et les journaux impies et révolutionnaires, en faisant le vide autour d'eux et en leur opposant une presse religieuse honnête et vraiment française, tels sont nos devoirs les plus impérieux. La dignité à conserver dans le malheur, l'honneur national à relever, le cœur, la foi, les âmes, les caractères à retremper, la gravité des vieilles mœurs, la virilité à retrouver pour que nous retrouvions le respect de l'étranger, et un jour, avec l'aide de Dieu et d'un homme, l'intégrité de notre territoire et de notre influence dans le monde, voilà les vœux d'un de ces Jésuites qu'on accuse de n'avoir d'autre patrie que Rome.

« Si nous voulons sauver la France, s'écrie le P. Toulemont, commençons par l'aimer, n'imitons pas ces faux humanitaires qui affectent de mépriser la *Patrie* pour tout sacrifier à ce qu'ils appellent *l'humanité*. La France loyale et chrétienne, la véritable France, nous la vénérons, nous l'aimons avec un redoublement de tendresse à cause même de ses malheurs, comme un fils redouble d'amour pour sa mère et l'embrasse avec plus de larmes, quand il la retrouve meurtrie par des étrangers barbares et des enfants indignes. »

Le cœur d'où s'échappe un tel cri, n'est-il donc pas français? Ah! comme il eût été heureux de se présenter aux balles des bandits de la Roquette ! comme il eût mêlé avec joie son sang breton au sang que répandirent ses frères assassinés pour le nom de Jésus! *Ibunt gaudentes.*

Mais quoi ! c'est un Jésuite ! cela n'agit pas librement ! *Perindè ac cadaver.* Fi donc ! ne parlons pas de ces otages-là ; je ne sais quel commissaire du gouvernement, dans le procès de Versailles, nous le défend au nom du bon goût. Vraiment, il eût été capable de les condamner pour crime d'héroïsme.

Puisse le brave commandant n'éprouver jamais l'étonnement du président Bonjean, moins surpris, disait-il, de se voir à Mazas que d'y être avec les Jésuites. Si pareil malheur lui arrivait, il aurait peut-être pour compagnon de captivité quelque autre Père Clerc, qui lui pardonnerait en le convertissant. Est-ce qu'on connaît, dit le bon P. de Pontlevoy, est-ce qu'on connaît une autre vengeance dans la Compagnie de Jésus?

Le patriotisme nous impose un dernier devoir : la prière. On se rappelle avec quelle ardeur priaient les âmes vraiment françaises à mesure que croissaient nos épouvantables désastres. Les supplications les plus passionnées du Psalmiste, les pleurs et les cris des prophètes ne suffisaient pas à leur soif; elles auraient voulu forcer Dieu. Elles appelaient de toute leur âme *l'homme de sa droite, le sauveur béni de sa main.* Les paroles, les images, les symboles brûlants avec lesquels priait le peuple de Dieu partaient, comme des flèches, vers le Ciel. Et ce n'étaient pas seulement les églises qui retentissaient de pareilles supplications; dans beaucoup de familles elles se mêlaient, le soir, à la prière en commun où nos combattants, nos blessés, nos mourants et nos morts, nos pauvres prisonniers, étaient l'objet d'une tendresse d'intercession qui allait souvent jusqu'aux larmes.

En Alsace, en Lorraine, dans toutes les provinces envahies, et jusqu'au fond du Finistère, dont les fils, au premier signal, avaient été si prompts à se montrer Français, c'était une exaltation.

Elle est tombée — trop naturellement — avec la paix. Une espèce de torpeur lui a succédé; il semblerait vraiment que tous nos vœux sont comblés, que les Prussiens sont hors de France et les Piémontais hors de Rome, que nos dettes sont payées, nos ruines relevées, que la Révolution est vaincue, que l'ordre, la liberté, le crédit, la sécurité, le bien-être, coulent à pleins bords, enfin que tout est pour le mieux dans la plus stable et la meilleure des républiques possibles!

Sortons de notre insouciance, sortons d'un état périlleux par un de ces coups d'aile vaillants de cygne non blessé à mort, qui se relève et remonte au soleil. Il est plus urgent que jamais de redon-

ner à nos prières leur premier élan vers le ciel ; le P. Toulemont fait un appel à une organisation de la *Toute-Puissance suppliante* qui s'étendrait à chaque diocèse, à chaque paroisse, à chaque communauté, à chaque famille. Il lui est doux de penser que tous nos frères dispersés sur toute la surface du monde s'uniront à nous. Touchante communion des âmes! Un missionnaire des Indes anglaises lui écrivait l'année dernière que le 28 mai, le jour même où la guerre civile finissait à Paris, ses bons sauvages avaient prié pour la France; et il ajoutait : « Qui sait si les prières de nos pauvres mais fervents Indiens n'ont pas contribué pour leur part à cette victoire sur l'anarchie? »

Le P. Toulemont aurait pu trouver moins loin de nous une preuve encore plus frappante de l'intervention divine, et je suppose que dans une nouvelle édition de son livre, il ne jugera pas téméraire de la produire, aujourd'hui que l'autorité compétente a prononcé : je veux parler de l'événement de Pont-Men.

N'a-t-on pas lieu d'attribuer la retraite des Prussiens qui allaient franchir nos frontières bretonnes, aux prières ardentes, incessantes des populations menacées, de ces pieux enfants surtout dont le nom est dans toutes les bouches? Celui que les pauvres gens appellent avec un accent de foi si pénétrante le *Bon Dieu*, a-t-il jamais su résister aux cris d'angoisse des malheureux, et la *Bonne Vierge*, à la faiblesse, à l'innocence, à la candeur des enfants? Je crois à Notre-Dame de Pont-Men comme à Notre-Dame de la Salette et à Notre-Dame de Lourdes ; j'admire dans ces apparitions des miracles de bonté, et je dis avec un doux poète qui a souvent été l'écho de nos croyances les plus chères :

> Comment vers les enfants ne viendrait-elle pas,
> Celle dont l'Enfant-Dieu but le lait ici-bas?

Toute l'antiquité sacrée répond par un cantique de reconnaissance et d'amour, et l'Église le continue, ne se lassant pas de publier les merveilles de Dieu à l'égard des pauvres, des petits et des déshérités du monde, *Sapientiam præstans parvulis.*

La Sainte Vierge elle-même, qui a glorifié Dieu d'avoir « élevé les humbles, » vient de les élever à son tour.

Mais je ne m'étonne pas qu'elle ait pleuré à la Salette et souri à Pont-Men. Là, elle annonçait des malheurs; ici, la délivrance : nous en verrons le jour.

MAIS PRIEZ, MES ENFANTS, a-t-elle dit. Ne nous lassons donc pas de prier ; mettons dans les œuvres de Dieu l'audace et la fierté que d'autres mettent dans le mal. Une de ces œuvres s'organise ; un vœu national a été fait au Sacré-Cœur de Jésus pour obtenir la délivrance du Saint-Père et le salut de la France ; toutes les âmes catholiques et françaises sont conviées à y prendre part ; les Bretons et les Vendéens ne resteront pas en arrière.

Que chacun porte donc sa pierre à l'église expiatoire dont l'érection aura lieu à Paris ; qu'elle s'élève bientôt, qu'elle s'achève, que Dieu y descende du Ciel avec le pardon sur le monde, et qu'un sacrifice de louange lui soit offert parce qu'*Il est bon et que ses miséricordes sont éternelles* [1].

HERSART DE LA VILLEMARQUÉ.

[1] Les offrandes peuvent être adressées au secrétaire de la Société de Saint-Vincent-de-Paul (rue Furstemberg, n° 6, à Paris.)

NOTICES ET COMPTES RENDUS

LA PREMIÈRE ARMÉE DE LA LOIRE, par le général d'Aurelle de Paladine. 1 vol. in-8°, avec cartes. — Paris, Henri Plon, rue Garancière, 10.

Le livre du général d'Aurelle n'est pas seulement un récit, c'est, en même temps, une réponse. Mis plusieurs fois en cause par M. de Freycinet, dans son ouvrage de *la Guerre en Province*, le général s'est senti blessé, et il a tenu à faire connaître, lui aussi, ses documents, et à présenter les opérations de la première armée de la Loire dans leur ensemble. Nul, certes, ne pouvait avoir autant d'autorité pour un pareil récit, et l'on retrouve sous sa plume toute l'énergie et toute la droiture de son caractère. L'armée de la Loire a été une création du général d'Aurelle. On lui fournissait sans doute des hommes et des canons, et l'on en concluait un peu vite que l'armée était faite, tandis que la force d'une armée est avant tout dans son instruction et sa discipline. Eh bien! c'est cette instruction, c'est cette discipline que le général parvint à établir, en un mois, parmi les recrues qu'on lui envoyait, et qui le mirent en état, non-seulement d'attaquer, mais de remporter la victoire.

La victoire de Coulmiers ne réalisa pas, sans doute, toutes nos espérances. L'armée bavaroise eût pu être détruite et elle ne le fut pas; mais enfin elle était vaincue, et, comme gage du succès, nous recouvrions Orléans qu'on a justement nommé la clef de la Loire.

Orléans pris, on croyait généralement en France que l'armée victorieuse allait marcher sur Paris. Il n'en fut rien cependant.

Pourquoi? Ici, se produit une divergence marquée entre M. de Freycinet et le général d'Aurelle. Suivant le premier, le général serait seul, à cet égard, ou à peu près seul responsable. Il aurait même voulu abandonner Orléans qu'il venait de conquérir, prétend M. de Freycinet, et reculer jusqu'à Salbrit, c'est-à-dire revenir au point d'où il était parti au mois d'octobre, et tout ce que put obtenir M. Gambetta aurait été qu'on se maintiendrait à Orléans, en formant en avant de la ville un vaste camp retranché.

Ces assertions ne pouvaient être complétement exactes. Il est évident, en effet, que le général d'Aurelle ne se fût pas battu pour emporter Orléans, s'il eût eu la pensée de l'abandonner. Le bon sens seul suffirait ici pour trancher la question. Aussi le général n'a-t-il aucune peine à la résoudre.

Quant au camp retranché, il était arrêté en principe, avant même la bataille de Coulmiers, afin de servir de base aux opérations subséquentes; et il résulte du témoignage du général d'Aurelle que, dans le conseil qui fut tenu après la victoire, le préfet du Loiret, M. Péreira, fut seul à proposer une marche immédiate sur Paris. Les motifs qu'on lui opposa et auxquels il céda, furent que l'armée ne comptait encore que 70,000 hommes, et qu'elle avait devant elle non-seulement l'armée bavaroise et celle du grand duc de Mecklembourg, mais encore les troupes qui investissaient Paris ; et, sur son flanc droit, l'armée de Frédéric-Charles qui arrivait de Metz à grandes journées, et dont les premières colonnes menaçaient déjà les frontières du département.

On ne songea donc, pour le moment, qu'à deux choses : augmenter l'armée et faire de la position d'Orléans une position imprenable. Mais, le camp retranché une fois achevé et l'armée augmentée, quel plan suivrait-on ? Ici encore des divergences se produisaient. Le gouvernement de Tours ne cessait de considérer Paris comme le *suprême objectif*, et il faut bien convenir qu'après avoir levé tant d'hommes et dépensé tant d'argent, il lui était difficile de ne pas faire un effort pour sauver la capitale. Le général d'Aurelle, au contraire, voulait attendre dans ses lignes l'arrivée du prince Frédéric-Charles, « persuadé qu'après sa jonction avec l'armée du

grand duc de Mecklembourg, *il ne manquerait pas de livrer bataille à l'armée de la Loire;* qu'il ne pouvait même se dispenser de le faire sous peine de perdre le prestige qui s'attachait au général réputé le plus habile et à l'armée la mieux aguerrie de l'Allemagne. Le général d'Aurelle espérait donc recevoir la bataille dans des positions bien étudiées et bien fortifiées. Ce plan, ajoute-t-il, lui paraissait préférable à tout autre et convenait le mieux à ses jeunes troupes [1]. Ce qui le confirmait, en outre, dans cette pensée, c'est qu'à entendre M. Gambetta, Paris avait encore pour deux mois de vivres.

Mais était-il bien certain que le prince Frédéric-Charles nous attaquerait dans nos lignes, si ces lignes offraient des obstacles sérieux ? La chose me semble au mois douteuse. A Metz, il s'était contenté de bloquer notre armée. Ne se contenterait-il pas aujourd'hui de rendre notre marche sur Paris impossible, en s'interposant entre Orléans et la capitale ou peut-être en nous menaçant par le Nivernais et la Bourgogne ? S'il tenait d'ailleurs à nous livrer bataille, ne pouvait-il nous contraindre à sortir de nos lignes, soit en se portant sur Tours, soit en se portant sur Bourges ?

Les difficultés se présentaient donc de toutes parts. Et cependant il fallait agir. M. de Freycinet eut alors la singulière pensée de diriger lui-même, de son cabinet de Tours, les nouveaux corps qui allaient renforcer l'armée de la Loire. Ces corps étaient : le 17e, qui allait former notre aile gauche, et les 18e et 20e, qui allaient former notre aile droite. Les 15e et 16e restèrent seuls sous le commandement direct du général d'Aurelle. Il n'est pas malaisé de comprendre ce qui devait résulter d'une semblable combinaison. Le général d'Aurelle ne voyait de succès possible que par une forte concentration. M. de Freycinet, au contraire, eût voulu des pointes hardies et de fréquentes expéditions qui eussent à la fois tenu les troupes en haleine et détruit peut-être quelques détachements ennemis. Dans cette pensée, il résolut de faire occuper Pithiviers qui était tout simplement le nœud des diverses armées allemandes. L'ordre était ainsi conçu :

[1] P. 152.

« 1° Départ de Des Paillères, avec une trentaine de mille hommes, dans la direction de Pithiviers, jeudi 23 courant ; 2° *occupation de Pithiviers, vendredi 24, par le même.*

C'était hardi et fier. L'ordre, il est vrai, fut un peu modifié. Des Paillères ne dut aller qu'à Chillems ; Crouzat et Billot, qui commandaient les 20e et 18e corps, durent se porter sur Beaune-la-Rolande et Bellegarde. Les combats qui s'en suivirent furent en partie à notre avantage, mais fatiguèrent beaucoup les troupes et les éparpillèrent, sans amener un succès définitif, et au moment où le général d'Aurelle allait avoir le plus besoin de toutes ses forces. L'attaque de Beaune-la-Rolande avait eu lieu, en effet, le 28 novembre, et, le surlendemain, la marche sur Fontainebleau était décidée. Tout au moins eût-il fallu se hâter de rappeler les 18e et 20e corps afin qu'ils pussent appuyer efficacement le 15e. C'est ce que M. de Freycinet ne fit pas, et, lorsqu'il remit le commandement de ces deux corps au général d'Aurelle, par dépêche qui arriva le 1er décembre au soir, beaucoup de temps et du temps le plus précieux était déjà perdu. Une seconde dépêche, expédiée de Tours le 2, à quatre heures du soir, confirmait d'une manière plus explicite la précédente. « *J'avais dirigé jusqu'à hier les 18e et 20e corps,* disait le ministre, et je vous laisse ce soin désormais. » Le général expédia aussitôt l'ordre aux 18e et 20e, qui étaient à Boiscommun et Bellegarde, d'appuyer sur leur gauche, afin de soutenir la première division du 15e trop isolée à Chillems ; mais cette dépêche ne parvint que le 3 au soir, et alors Chillems n'était plus entre nos mains, et l'armée de Frédéric-Charles s'était depuis huit heures déjà hardiment lancée dans l'interstice qui avait été laissé libre entre notre aile droite et notre centre. M. de Freycinet rejette cette faute capitale sur le général d'Aurelle, qui n'aurait pas donné des ordres à temps. Le général d'Aurelle la rejette sur M. de Freycinet qui avait, malgré son opposition, éparpillé les troupes et ne lui avait laissé que tardivement le commandement de l'aile droite.

Toujours est-il que, par suite de l'expédition de Beaune-la-Rolande, deux corps d'armée entiers ne prirent aucune part aux trois jours de combat qui précédèrent la perte d'Orléans.

L'ouvrage du général d'Aurelle complète en définitive, en le rectifiant, celui du délégué de la guerre. Les rectifications sur l'effectif des troupes et sur le matériel ne sont pas moins importantes. M. de Freycinet parle de cent canons de marine en batterie devant Orléans, tandis qu'il n'y en avait réellement que 54. Il compte les soldats par 100,000, par 200,000, tandis qu'un grand nombre manquait d'armes, de vêtements, de chaussures, et que les varioleux encombraient les hôpitaux. MM. Gambetta et de Freycinet en sont encore à la légende de 92 et à la Prusse vaincue par des volontaires en sabots, et ils ne veulent pas admettre ce que les généraux ont été les premiers à dire, c'est que ces volontaires, en 92 comme aujourd'hui, furent souvent un danger plutôt qu'une force.

M. de Freycinet va jusqu'à regretter de n'avoir pas pris lui-même ou de n'avoir pas donné à quelque stratégiste étranger à la hiérarchie militaire, le commandement de nos troupes.

« Si, dit-il, dans un pays où la spécialité possède un prestige traditionnel, nous avions été moins *retenus par notre qualité d'administrateurs civils*, si nous avions moins redouté de passer outre à certaines objections, moins hésité à effectuer certains remplacements, peut-être la France n'aurait-elle pas subi ses défaites. Nous avons cédé aux préjugés de nos concitoyens, et *c'est là le vrai tort que nous avons eu* [1]. »

Nous retrouvons ici la vieille légende des généraux improvisés, légende tout aussi authentique que celle des volontaires. Remarquons, en effet, que les généraux de la Révolution étaient presque tous d'anciens sous-officiers habitués à commander des soldats, et qu'ils ne parvinrent aux grades supérieurs que par leurs succès. Les généraux de 92, Dumourier, Kellermann, Custine, Montesquiou, appartenaient tous à l'état-major général de l'ancienne armée.

La délégation de Tours a-t-elle d'ailleurs tant à se plaindre de ses généraux ! D'Aurelle lui crée une armée en un mois et remporte une victoire. On lui reproche sa prudence ; il est certain qu'entouré d'ennemis beaucoup plus aguerris et mieux

(1) *La Guerre en province*, p. 355.

armés, il tenait à ne pas renouveler Metz et Sedan ; mais Chanzy avait tout l'élan de la jeunesse. Comme d'Aurelle, il était, lui aussi, un infatigable organisateur. Sa défense des lignes de Josne et sa retraite sur la Sarthe seront toujours cités comme de grands faits de guerre. Eh bien! quel fut le résultat définitif? Le désastre du Mans. Faidherbe s'est surpassé dans la formation de l'armée du Nord et dans les deux grandes batailles de Bapaume et de Saint-Quentin ; il a sauvé le Havre, mais lui-même s'est vu acculé à nos grandes forteresses du Nord.

Nos défaites tiennent donc à une cause supérieure, c'est qu'une armée de conscrits mal armés, mal vêtus, mal encadrés, ne saurait résister à une armée qui réunit tous les avantages contraires.

Il fut promptement facile de s'en convaincre. Aussi, dès que l'honneur fut sauf, n'y avait-il qu'un parti à prendre, celui de traiter. On aurait ainsi épargné à la France un douloureux surcroît de morts et de ruines.

EUGÈNE DE LA GOURNERIE.

LES SAINTS DE L'ÉGLISE DE NANTES. Lectures, méditations et prières pour leurs fêtes, par Mgr Richard, évêque de Belley. — In-18 de XXIV — 465 pages. Nantes, imp. Vincent Forest et Emile Grimaud, et chez les libraires. Prix : 2 fr. — Par la poste : 2 fr. 35.

L'article suivant nous a été remis lorsque la remarquable appréciation de M. du Dot (publiée dans notre dernière livraison) était déjà imprimée. Nous ne voulons cependant pas en priver nos lecteurs, parce qu'il ne traite pas seulement des *Saints de l'Église de Nantes*, mais, en général, des œuvres de Mgr Richard. — *(Note de la Rédaction).*

Le seul défaut de ce petit livre est d'être un adieu. Mgr Richard n'a pas voulu quitter sa ville natale sans lui laisser un pieux souvenir et il nous donne les vies de nos saints patrons dont personne, mieux que lui, ne pouvait nous rendre la pensée vivante. On peut dire, en effet, qu'il a vécu avec eux. Nommé président de la commission que Mgr Jaquemet avait chargé de la révision du *Propre* du diocèse, il s'est acquitté de cette charge avec science et avec amour. Jamais études aussi sérieuses n'avaient été faites sur nos origines ;

jamais la piété ne s'était unie plus naturellement et plus complétement à l'érudition. Nos anciennes traditions que l'esprit de système du dernier siècle avait écartées ou altérées, nous furent rendues, plus autorisées que jamais, après des discussions approfondies dont quelques-unes ont été publiques [1]. Ainsi, saint Clair, que les liturgistes de 1782 avaient arbitrairement rèculé jusqu'au IIIe siècle, sans pouvoir invoquer, à l'appui de leur opinion, ni une tradition ni un texte, reprit sa place parmi les disciples des apôtres, *apostolorum consortia consecutus* [2]. Ainsi, saint Martin de Vertou, dont l'apostolat avait été soumis à une censure rigoureuse, redevint le saint traditionnel et populaire, sans que, pour cela, une juste critique eût perdu ses droits.

En même temps nos annales, plus religieusement étudiées, nous restituaient des saints oubliés ou méconnus, saint Émilien, entre autres, un évêque nantais qu'on vénérait à Autun et dont le nom ne figurait pas sur les dyptiques de son diocèse, puis la Bienheureuse Françoise d'Amboise, cette *bonne Mère duchesse* dont nul autant que Mgr Richard ne s'est montré le fils pieux et dévoué. Son culte, restreint jadis à la chapelle d'un couvent, avait disparu avec cette chapelle, mais grâce aux instances de Mgr Jaquemet et aux persévérants travaux de Mgr Richard, ce culte, approuvé aujourd'hui à Rome et étendu à plusieurs diocèses, est devenu pour nous l'occasion d'une fête religieuse et nationale.

Il faut lire le Mémoire présenté par M. l'abbé Richard au Saint-Père comme mandataire de l'évêque de Nantes, sur l'ancienneté du culte de la Bienheureuse, Mémoire historique et liturgique, où la vieille science s'exprime si naturellement dans le vieux latin des Pères, pour comprendre ce que peuvent être des vies de saints écrites avec un soin aussi pieux [3]. Depuis lors, Mgr Richard a con-

[1] Voir notamment la dissertation de M. l'abbé Cahour sur saint Émilien, p. 35 du XXe volume du *Congrès archéologique de France*, et la discussion à laquelle donna lieu le savant travail de M. l'abbé Jubineau sur saint Clair, pp. 42 et 45.

[2] Parmi les documents produits, nous citerons un manuscrit trouvé par M. l'abbé Richard à la bibliothèque Sainte-Geneviève.

[3] *De cultu immemorabili Beatæ Franciscæ Ambosiæ, ducissæ Britanniæ ac monialis carmelitanæ, disquisitio historica et liturgica.*

sacré deux volumes à l'histoire de la sainte duchesse de Bretagne, et ces deux volumes resteront comme une œuvre complète au double point de vue de la théologie et de l'histoire.

Quelques mots suffiront maintenant pour rendre l'impression que fait éprouver la lecture des *Vies des saints de l'Église de Nantes.* Mgr Richard n'écrit pas seulement la vie des saints, il pense et il parle comme eux. La plupart des faits qu'il raconte nous sont d'ailleurs connus, mais il nous les fait mieux connaître. Le style est simple, sans recherche, mais animé de ce zèle de la maison de Dieu qui touche en même temps qu'il instruit. Ce qui marque enfin d'un trait particulier le nouvel ouvrage, ce sont les *méditations, prières* et *pratiques* qui suivent chaque vie de saint. Nulle part on ne peut mieux saisir le secret de cette vie de l'âme qui nous est généralement si peu connue, et qui sait, comme l'abeille, tirer parti pour son miel des moindres fleurs. Cette comparaison est, si je ne me trompe, de saint François de Sales ; elle se présente naturellement à la pensée lorsqu'on parle de Mgr Richard qui porte son nom, gouverne aujourd'hui une partie de son ancien diocèse [1] et qui semble nous dire à chaque page de son livre, comme le saint évêque de Genève : « Faites vos exercices spirituels courtement et fervemment ; mais surtout je désire qu'à tout propos, parmi la journée, vous retiriez votre cœur en Dieu, lui disant quelques paroles de fidélité et d'amour. »

EUGÈNE DE LA GOURNERIE.

[1] L'arrondissement de Gex, compris aujourd'hui dans le diocèse de Belley, faisait autrefois partie de celui de Genève.

CHRONIQUE

Un portrait de Molière en Bretagne.

Les portraits à l'huile de Molière sont, comme ses autographes, extrêmement rares. Il existe, il est vrai, un grand nombre de gravures, d'une ressemblance douteuse et d'un mérite médiocre, du célèbre comique. Guillaume de Luynes, en 1663, dans la première édition de l'*École des maris*, nous le donne dans le costume de Sganarelle, au moment où Isabelle jette un de ses bras autour de son cou et tend derrière le dos du pauvre homme sa main à Valère. Le cabinet des estampes de la Bibliothèque nationale possède une curieuse gravure, signée Simonin. Elle porte cette légende : *Le vray portrait de M. de Molière en habit de Sganarelle.* Mais ce prétendu portrait n'est qu'une charge.

Il est encore représenté dans une gravure signée des initiales de François Chauveau, qui ouvre l'édition princeps de l'*École des femmes*, de Louis Billaine, 1663. C'est Arnolphe assis au moment où, montrant de la main droite son front à Agnès, il lui dit :

Là, regardez-moi là.

Claude Barbin réunit, pour la première fois, en deux volumes, les comédies, jusque-là isolément publiées, du poète François Chauveau, dans chacun des frontispices, nous représente Molière, dans le premier en Mascarille, dans le second en Arnolphe, couronné par la Renommée.

Des deux portraits de Molière, peints par P. Mignard, il existe plusieurs gravures. Nolin en a donné une en 1668 ; Benoît Audran, beaucoup plus tard, en 1705; enfin Habert, G. Van der Gucht, J. Cathelin, dans le cours du XVIIIe siècle, ont reproduit l'un ou l'autre des portraits de Mignard. Lépicié et Ficquet ont aussi gravé, dans le XVIIIe siècle, des portraits de Molière d'après une toile attribuée à Coypel, mais arrangée, et où l'on ne retrouve plus les traits du grand comique. Quant à un prétendu portrait, gravé par Beauvarlet d'après un tableau attribué à Sébastien Bourdon, on

doit rejeter et la gravure et le portrait parmi les apocryphes de la peinture. Il en est ainsi d'un portrait d'auteur inconnu, qui a longtemps figuré au Louvre comme étant celui de Molière, et qui vient d'être relégué à Versailles (après avoir perdu son nom glorieux), parmi les grands hommes anonymes.

Nous ne dirons qu'un mot du buste de Houdon, 1775. Il figure au foyer du Théâtre-Français. C'est un beau marbre, animé du souffle de la vie, œuvre admirable, mais portrait de fantaisie. Le talent ne saurait vaincre la vérité. Molière, peint ou sculpté par un contemporain et fidèlement reproduit, *le nez gros, la bouche grande, les lèvres épaisses, le teint brun, les sourcils noirs et forts,* tel que nous le représente Mlle Poisson, fille de du Croisy, le camarade de Molière, aurait pour nous un bien plus grand prix que l'idéalisation due à l'admiration de Houdon, plus d'un siècle après la mort du grand poète.

Nous avons passé en revue les portraits gravés ou sculptés de Molière. Que sont devenus ses portraits, peints *d'après nature,* par ses contemporains?

Parlons d'abord des deux portraits peints, par P. Mignard, le célèbre artiste du temps et l'ami du poète. Le premier est de 1668. Il appartenait à Molière. L'inventaire de 1673, à la mort du poète, ne le mentionne pas. Mais, apporté en 1705 à Rachel de Montaland, mari de la fille de Molière, il fut légué, en 1734, par ce dernier au sieur de Saint-Gelais, avec ce titre : *Portrait de feu M. de Molière.* Qu'est devenu ce tableau précieux? On ne sait, et tout porte à croire qu'il n'existe plus. Qu'est devenu aussi le tableau où Molière est représenté dans *l'Ecole des Maris* et qui figure dans le même inventaire? On l'ignore, et tout porte à croire qu'il est détruit.

Le second des portraits de Molière, par le célèbre Mignard, était resté dans la possession du peintre. La comtesse de Feuquières, sa fille, l'avait précieusement conservé, comme nous l'apprend l'abbé de Monville, le biographe de Mignard. Elle le possédait encore en 1730. Est-ce bien celui que les sociétaires du Théâtre-Français ont acquis dernièrement? La tête est bien celle que B Audran avait gravée; mais le costume est différent. L'authenticité ne saurait donc être affirmée.

Mais, à côté de ce portrait, la Comédie Française a donné, dans sa galerie, la première place à un tableau précieux et unique jusqu'ici. Il est daté de 1670 et représente, ainsi que le dit une inscription courant en lettres d'or dans une banderolle: *les farceurs Français et Italiens depuis soixante et plus.* Molière en pied est debout, dans le coin à gauche de la toile ; il a le costume de *l'École des femmes,* identique à celui que donne la gravure de la première édition de la pièce. Il montre dédaigneusement, de la main étendue vers la scène, la troupe masquée des farceurs italiens,

ses prédécesseurs. Le portrait de Molière est très-finement touché ; il a bien, comme le disait Mlle Poisson, avec les traits du visage que nous avons relatés, *la taille plus grande que petite, le port noble et la jambe belle ; il n'était ni trop gras ni trop maigre.* La scène est celle du Théâtre-Français. Les lumières d'un rang de chandelles, placées sur la rampe, éclairent le bas du tableau. La décoration est celle d'une place publique, et un écusson, portant les trois fleurs de lis, est suspendu au-dessus du rideau.

Ce tableau, qui représente Molière en pied, n'est plus unique. L'original, ou une reproduction exacte du même peintre, de la même dimension et du même temps, existe dans notre département. Nous venons de le voir chez M. de la Pilorgerie, à Châteaubriant, qui l'a retrouvé chez lui parmi de vieux tableaux. Sa conservation est parfaite. Reverni et orné de la banderolle portant en lettres d'or les noms des acteurs, adjonction due à MM. les sociétaires du Théâtre-Français, ce double d'un tableau si précieux serait digne de figurer dans une de nos collections nationales, surtout dans celle de Versailles, où Molière, l'hôte de Louis XIV, est absent.

LOUIS DE KERJEAN.

Dans sa séance du 25 avril, la Société de l'École des Chartes a procédé au renouvellement de son bureau pour l'année 1872-73. Notre compatriote, M. Audren de Kerdrel, député du Morbihan à l'Assemblée nationale, a été nommé président.

— M. Benjamin Fillon annonce, dans l'*Indicateur*, de Fontenay, qu'une sépulture gallo-romaine a été découverte, le 16 mai, par M. Marais, dans des dépôts de cendre de l'Ilot-les-Vases de Nalliers (Vendée). Le cadavre, celui d'un homme jeune, avait été déposé intact dans un cercueil en bois, pourvu de fortes armatures de fer, et enterré de manière à ce que la face fût tournée vers l'orient. La fosse, creusée dans les couches de cendres, avait environ 1 mètre 50 de profondeur. A gauche du cercueil, c'est-à-dire du côté du nord, se sont trouvés cinq vases de verre, et treize autres de terre cuite.

L'ensemble des divers objets contenus dans cette sépulture démontre, jusqu'à l'évidence, qu'elle appartient à la seconde moitié du IIIe siècle.

M. Marais en découvrira certainement d'autres de la même période, en continuant l'exploitation de l'immense dépôt de cendres sur lequel est établi son domaine.

Le Secrétaire de la Rédaction, ÉMILE GRIMAUD.

BIBLIOGRAPHIE BRETONNE ET VENDÉENNE

AIMABLE (L') JÉSUS; par le père Nieremberg, de la compagnie de Jésus. Nouvelle édition, revue par un père de la même compagnie. In-32, 192 p. — Rennes, imp. Oberthur et fils; Nantes, lib. Mazeau. 40 c.

ANCIENNETÉ du pèlerinage de Notre-Dame-du-Roncier dans la ville de Josselin; par Mme Ve Brobant, née Le Gal. In-18, 102 p. — Vannes, imp. Galles.

ANNUAIRE de Saint-Malo, de Saint-Servan et de Dol et de l'arrondissement, année 1872. In-16, 319 p. — Saint-Malo, imp. Renault.

AVENTURES DE NUIT, par Robert Oheix, — pet. in-8o, 28 p. — Savenay, imp. Jules Allair. Nantes, libr. Morel.

CONSIDÉRATIONS sur les principales actions du chrétien; par le père Grasset, de la compagnie de Jésus. Nouvelle édition, revue par le P. H. Pottier. In-32, 192 p. — Rennes, imp. Oberthur et fils; Nantes, lib. Mazeau; Paris, lib. Vaton. 40 c.

DE LA DIRECTION DES BALLONS. Lettre à M. Dupuy de Lôme, par M. Eugène Godard aîné. — Pet. in-8o, 16 p. — Nantes, imp. Mangin et Giraud. 25 c.

DÉVOTION (LA) au très-saint Rosaire; par un missionnaire de l'Immaculée-Conception. In-32, 173 p. — Rennes, imp. Oberthur et fils; Paris, lib. Poussielgue frères.

ER VRETONED LAG ER GOUVERNEMANT; par un paysant. Tri blanc. In-18, 43 p. — Vannes, imp. et lib. Galles.

HENRI V AU MONT-SAINT-MICHEL. Vision de l'avenir; par Jules Onnée, ex-zouave pontifical, 2e éd. In-8o, 16 p. — Rennes, imp. Hauvespre. 25 c.

JEANNE LA FLAMME, poème, par M. Emile Péhant. — In-18, XVI — 212 p. — Nantes, imp. Vincent Forest et Emile Grimaud. Paris, lib. Hachette. 3 fr. 50

LISTE DES ADRESSES DE LA VILLE DE NANTES, par ordre alphabétique de noms, avec le tableau des places, quais, rues, etc...; par Vincent Forest et Emile Grimaud. Nouvelle édit gd in-8o, à 2 colonnes, 194 p. — Nantes, imp. Vincent Forest et Emile Grimaud.

MONNAYAGE DE JEAN VI, dit le Captif, duc de Bretagne, premier compétiteur de Charles de Blois. Etude historique sur la numismatique bretonne; par M Lecoq-Kerneven. In-8o, 15 p. — Paris, imp. Pillet aîné; bibliothèque et cercles de la numismatique, 58, rue de l'Université.

NOUVEAU RECUEIL de prières dont la plupart sont enrichies de nombreuses indulgences, gde édition, contenant les prières réparatrices, le chemin de la croix, une notice sur le scapulaire carme, le scapulaire de la Passion, les stations de Rome, etc... In-18, 88 p. — Rennes, imp. et lib. Hauvespre et Fougeray.

RENÉ LE PAYS*

En parlant de Perse et de Juvénal, Le Pays cite comme les descendants des poètes latins Régnier et Boileau ; ces vers sont d'autant plus intéressants qu'ils montrent une fois de plus combien peu Le Pays en voulait à l'auteur des satires, et combien il lui rendait justice.

Ils ont eû pour leur successeur
Le bon Regnier, ce vieux causeur,
Et de cette maligne race
Il nous reste aujourd'hui le célèbre Boisleau,
Qui, plein du mesme esprit, suivant la mesme trace,
Des sotises du temps sçait faire le tableau.
Bien que l'on soit piqué de son aigre satyre,
Ceux mesme dont il rit prennent plaisir d'en rire;
Il médit d'un air si plaisant,
Qu'il réjouit ceux qu'il offence,
Et prépare si bien sa fine médisance,
Qu'on ne sçaurait haïr un pareil médisant.

* Voir la livraison de mai, pp. 349-360. — La note suivante a été oubliée à la fin du premier article.

— T. II, lettre XXVI, *passim*. Comme on le pense bien, cette pièce spirituelle ne pouvait servir de preuves devant l'intendance du Dauphiné. Il rassembla et fournit les titres exigés, et fut maintenu dans sa noblesse avec le droit de continuer à porter pour armoiries : D'argent, un chevron de sable accompagné en chef de deux hures de sanglier de même et en pointe d'une rose de gueules boutonnée d'or. Voir Allard, *Nobiliaire du Dauphiné*. Imprimé à Grenoble en 1671. *Etat politique de la province de Dauphiné*, par Nicolas Chorier, t. III, p. 424.

C'est ici, et à propos de ce vers de Le Pays sur Boileau Despréaux :

Bien que l'on soit piqué de son aigre satyre,

que nous devons parler des deux vers de la troisième satire dite *du Festin*, où se trouve ce jugement du grand critique, resté dans la mémoire de tous :

Le Pays, sans mentir, est un bouffon plaisant,
Mais je ne trouve rien de beau dans ce *Voiture*.

Dans l'esprit de Boileau, encore ébloui de la réputation dont Voiture, mort récemment, avait joui, ces deux vers, placés dans la bouche de son gentilhomme-campagnard, n'étaient qu'une contre-vérité. Mais le jugement, ordinairement si sûr du satiriste, était, on peut le dire, complétement en défaut dans ce cas. L'enjouement de Le Pays, sa gaieté intarissable, son goût sévère, son naturel, assez proche parent de la naïveté de La Fontaine, sa franchise bretonne, valaient infiniment mieux que les jeux de mots apprêtés, le style froid, maniéré et obscur de Voiture. Du reste, rien ne fait plus d'honneur au cœur et à l'esprit de Le Pays, rien ne le distingue mieux de cette foule d'auteurs médiocres, dont Boileau faisait chaque jour justice avec plus de discernement, que la manière dont il reçut le trait décoché contre lui par le grand satiriste. Voici ce qu'il se hâta d'écrire à M. du Tiger (plus tard conseiller du Roi et consul général en Egypte) :

« Vous sçavez que, parmy mes bijoux, j'avois en manuscrit une partie des satyres nouvelles. Cependant, mon cher M., vous m'avez sensiblement obligé de me les envoyer imprimées, et vous avez raison de vous vanter de m'avoir fait présent d'une essence de sel et de suc. Que ce Monsieur Boisleau sçait renfermer de choses en peu d'espace, et que son petit livre fournit de belles leçons aux faiseurs de gros volumes ! Il faut avoüer que ce galant homme est né avec un génie fort heureux, puisque ceux qu'il maltraite sont obligez de l'approuver comme ceux qu'il loüe. N'admirez-vous pas avec moi les charmes de son style, qui chatoüille en piquant, qui

nous mord et qui nous fait rire? *Si tous les autheurs qu'il a attaquez ne font son éloge, ils achèveront de se décrier. Pour moy, qui n'ay pas sujet d'en estre satisfait,* puisqu'en passant il m'a donné quelques atteintes, je ne laisse pas de loüer la main d'où me vient le coup, et mesme d'en publier partout l'adresse. Je vous diray plus, Monsieur, je voudrais que mon nom et mes ouvrages fussent plus souvent l'objet de ses satyres....

» Il est bon qu'il y ait de méchants autheurs pour donner de l'éclat aux illustres. Il est nécessaire que je fasse des vers avec un grand nombre d'autres poètes, afin de donner matière aux satyres de M. Boisleau. Si nous n'avions rien écrit de méchant, il n'eût peut-estre jamais rien dit de bon et il doit apparemment tout le brillant de ses satyres à l'obscurité de nos ouvrages. Quelque brûit qu'il fasse contre nous, il nous aime sans doute. Pourquoi nous haïrait-il?... Nous autres, petits autheurs, nous sommes à M. Boisleau une moisson assurée, et c'est de nos ouvrages de province que sa Muse tire les beaux revenus qu'elle dépense à la cour. De sorte, M., que, malgré les satyres du nouveau Juvénal, je continuray à faire des vers, et je suis certain qu'au fond mes vers ne le choqueront pas... Si quelqu'un avait à se fâcher raisonnablement, ce seroit nous qui devrions pester contre luy qui découvre nos déffauts, et qui, décriant nos ouvrages, désabuse nos amis et nos maîtresses du faux éclat qu'ils avoient tant admiré.

» S'il estoit homme de composition, je luy proposerois un accommodement. Nous ferions un traité par lequel il lui seroit permis de faire de bons vers que nous serions obligez de lire, et à nous d'en faire de méchants qu'il ne liroit jamais. Il me semble, M., que c'est assez se mettre à la raison, et que M. Boisleau ne doit pas nous refuser une paix, qui sans doute lui sera glorieuse. Si vous avez l'honneur de le voir, comme vous l'espérez, je vous supplie de la luy proposer de ma part, de continuer cependant à me régaler de vos nouveautez, et de m'aimer toujours [1]. »

Dans un voyage à Paris, Le Pays alla voir Boileau, qui, embar-

[1] T. II, pp. 195 et suivantes.

s'était empressée d'admettre Le Pays dans son sein. Voici les termes dans lesquels on lui annonça sa réception :

« Monsieur,

» La lettre que M. Bouvet nous a apportée de votre part a été reçue avec tous les témoignages d'estime et d'amitié que vous deviez vous promettre. La demande que vous nous faites nous a donné beaucoup de joye ; on l'a regardée comme un augure de la future grandeur de l'Académie ; il n'est aucun parmi nous qui n'ayt opiné à votre réception. Tous ceux qui composent l'Académie sont avec beaucoup de passion,

» Monsieur,

» Vos très-humbles et très-obéissants serviteurs,

» ROBIAC, secrétaire [1].

» D'Arles, le 28 mai 1668. »

Parmi les nombreux amis dont parle Le Pays, dans ses lettres, il faut compter tous les membres de l'illustre famille de Lionne, Tallemant des Réaux, qu'il appelle *notre cher amy* [2], le marquis de Saint-Damien, grand prieur de l'ordre de Saint-Maurice, le marquis de Bois-Février, conseiller au Parlement de Bretagne [3], le comte de Bouchage, Mme de Saint-Paul, l'abbesse des Ayes, M. Daney, premier écuyer du duc de Savoie, l'abbé de Montreuil, M. Bouvet, président de l'Académie d'Arles, M. Chorier, historien du Dauphiné, et une foule de personnages distingués de son temps. On montrait, on colportait ses lettres. « On m'a mis dans le monde, écrivait-il à une dame Du Buisson, sur le pied de faiseur de belles-lettres, et sur ce pied je me trouve fort mal à mon aise. On montre mes lettres malgré moi ; on publie mes secrets sans mon congé,

[1] Lettre autographe.

[2] Tome I, p. 234.

[3] Une lettre à M. de Bois-Février nous apprend que Le Pays avait une petite propriété à Beaucé, dans le voisinage du château situé à Fleurigné, appartenant aux Langan de Bois-Février, famille bretonne éteinte.

et quand on pense me faire honneur en montrant les marques de mon esprit, on me fait dépit, à cause qu'on découvre les sentiments de mon cœur [1]. »

Grenoble, résidence ordinaire de Le Pays, touchait au Piémont. L'influence française régnait alors à la cour du duc de Savoie, et, à l'imitation de cette cour, la haute société piémontaise et savoisienne suivait les modes françaises et goûtait par dessus tout nos manières, nos habitudes et notre littérature. Tout y était façonné d'après Versailles.

La Savoie avait oscillé longtemps entre la politique des deux grandes monarchies espagnole et française. Après la lutte de Charles-Quint et de François Ier, la France, ayant été vaincue, ce petit Etat, par amour de son autonomie et de son indépendance, avait eu de grands ménagements pour l'Espagne, dont il différait complétement par le langage et les mœurs. La politique de la France avait, d'un autre côté, constamment tendu à le détacher d'une alliance si peu naturelle et qui n'était inspirée que par la crainte. De nombreux mariages entre la maison de Savoie et celle de Bourbon avaient été un des principaux moyens employés pour atteindre ce but. Le duc de Savoie, régnant à Turin en 1660, était Charles-Emmanuel II. Il était fils de Victor-Amédée. Né en 1634, il avait succédé à son frère François-Hyacinthe, en 1638, sous la tutelle de sa mère, Christine de France, fille de Henri IV. Les princes de Savoie, Maurice et Thomas, poussés par les Espagnols, excitèrent, pendant la longue minorité du jeune duc, de grands troubles, qui furent apaisés par Christine, énergiquement soutenue par les armes de Louis XIII, son frère. Déclaré majeur en 1648, Victor-Emmanuel prit le gouvernement de ses Etats, et régna trente-sept ans. Il avait conservé pour la France une vive reconnaissance. Il en fut récompensé par le traité des Pyrénées, en 1659, où Mazarin, dans des vues éminemment politiques, ne manqua pas de stipuler de grands avantages en faveur de la Savoie.

[1] *Nouv. œuvre*, t. I, p. 59.

Cette paix acheva de rétablir la tranquillité dans les Etats de Victor-Emmanuel. Ce prince apporta tous ses soins à réparer les désastres que la guerre y avait causés et à y répandre l'aisance, en faisant fleurir les arts et le commerce. La ville de Turin est son ouvrage. Le chemin des Échelles fut construit par ses ordres. Cette route, la seule possible dans ce temps, établit entre la France et la Savoie des communications jusque-là hérissées d'obstacles, surtout en hiver. Ami des gens de lettres, ce prince élégant avait lui-même beaucoup d'esprit. Il mourut en 1675, universellement regretté. Il avait épousé, en 1663, sa cousine Françoise de France, fille de Gaston, duc d'Orléans, et, en 1665, Marie-Jeanne de Savoie, fille de Charles-Amédée, duc de Nemours et d'Aumale, dont il eut Victor-Amédée. Elle lui survécut jusqu'en 1724.

Une autre alliance avait eu lieu entre les deux maisons de France et de Savoie. Marie d'Orléans, fille de Henri, duc de Longueville, avait épousé, le 22 mai 1657, Henri de Savoie, dernier duc par son mariage de Nemours, de Chartres et d'Aumale. Veuve peu de temps après et sans enfants, elle vécut jusqu'en 1707. Nous verrons qu'elle partagea le goût prononcé de Victor-Emmanuel pour les œuvres et la personne de notre écrivain.

Le Pays, qui avait appris de Grenoble la réputation dont ses œuvres jouissaient à la cour de Savoie, voulut dédier à Son Altesse Royale monseigneur le duc de Savoie, un conte en prose, intitulé *Zelotyde, histoire galante.* Voici le commencement de sa dédicace :

« Monseigneur, je serais ennemy de ma propre gloire, si je ne tâchais d'apprendre à toute la France quel a été en Piedmont le destin de mes ouvrages. L'on m'a écrit de Thurin qu'ils avaient été entre les mains de Vostre Altesse Royale, qu'ils l'avoient quelquefois divertie et que même mon portrait lui avoit semblé digne d'occuper une place dans son cabinet. Quelle gloire, Monseigneur !... » Suivent neuf pages de ce genre, élégamment écrites et spirituellement calculées pour plaire à un prince qui avait déjà manifesté son goût pour les œuvres de Le Pays.

Je ne m'attacherai pas à donner une analyse de cette histoire

galante. Ce sont des scènes de garnison qui n'offrent, il faut le dire, aucun intérêt réel, qui ne contiennent aucun caractère heureusement dessiné et qui, à tout prendre, ne sont dignes ni de l'auteur, ni de la dédicace, ni du prince auquel cette œuvre était adressée.

Victor-Emmanuel n'en jugea pas ainsi. Voici la lettre inédite et originale, mais en partie détruite par le temps, qu'il adressa de Turin, le 19 février 1666, à notre auteur :

« Monsieur Le Pays, Votre *Zelotyde* a faict une partie de mon divertissement en mon voyage de Nice. L'histoire en est tout à faict galante et vous l'avez rendue si agréable qu'il y a du plaisir à la lire. Mais ce qui me plaist le plus, c'est la pensée que vous avez eue de me la dédier, puisque c'est une marque de l'affection que vous avez pour moi...

» Je suis,

» Monsieur Le Pays,

» Votre bon amy,

» Vr-Emmanuel [1]. »

Quatre ans après, le duc écrivait à notre auteur :

« Monsieur Le Pays, Je vous accorde volontiers la demande que vous me faites de la croix de Saint-Maurice et veux bien que vous portiez cette marque de l'estime que j'ay pour vous. Vous pourrez donc vous adresser au secrétaire de cette religion pour avoir les expéditions nécessaires et les instructions de ce que vous devez faire devant qu'on vous donne l'habit et la croix, et vous assurant que cecy ne sera pas le dernier témoignage que vous recevrez de ma bonne...

» Je suis,

» Monsieur Le Pays,

» Vostre bon amy,

» V. Emmanuel.

» De Raconis, ce 29 aoust 1670. »

[1] Pris sur l'original, en la possession de MM. Le Pays du Teilleul.

Nous avons dit quels liens rattachaient la duchesse de Nemours à la maison de Savoie. Le Pays, ayant appris que cette princesse « avait daigné jeter les yeux sur son livre, et y avait trouvé assez d'esprit et de galanterie pour avoir la curiosité d'en connaître l'auteur, » lui adressa ce qu'on appelait *un portrait*. On sait que ces sortes de compositions étaient alors fort à la mode. Voiture en avait fait; Mme de la Fayette y excellait, et Mme de Sévigné goûtait fort les essais de ce genre, dus à la plume de son amie. Celui de Le Pays est en pied. Après y avoir décrit sa personne, qu'il ne flattait pas en la disant fort agréable, nous pouvons en juger par le portrait peint que nous avons sous les yeux, il analyse, en prose et en vers également faciles, ses goûts, ses habitudes et les facultés de son esprit. Le seul défaut de cette pièce, qui fut, parait-il, fort goûtée, c'est qu'elle est un peu longue et parfois trop familière. La duchesse y répondit, avec cette délicatesse et cet empressement que les grands se faisaient alors un devoir d'observer vis-à-vis des hommes de lettres : elle envoya à Le Pays son propre portrait peint à l'huile, accompagné de quelque missive, qui n'est pas parvenue jusqu'à nous [1].

Les œuvres de Le Pays étaient connues et goûtées même à Rome. On y avait oublié, sans doute, une certaine lettre écrite de Grenoble, où notre auteur raillait agréablement les troupes que le pape réunissait, disait-on, pour s'opposer aux suites du vif ressentiment que Louis XIV avait manifesté à l'occasion du manque d'égards dont le duc de Créqui, son ambassadeur, avait été l'objet à Rome. On nous respectait alors partout. « On dit merveilles des soldats qui composent l'armée papalle, écrivait Le Pays à un de ses amis [2], et des généraux qui la commandent. Le plus considérable de ceux-ci, c'est un neveu du Pape, qui a reçu la lieutenance générale, par ce qu'il sçait jouer admirablement aux échecs. Les autres généraux, aussi bien que celui-ci, sont tous

[1] Ce portrait est en la possession de la famille Le Pays du Teilleul, à Fougères, ainsi que celui de René Le Pays, enveloppé d'un manteau, semé de croix de Saint-Maurice.

[2] Lettre XLV, livre II, *Amitiés*, etc.

des seigneurs dont les noms se terminent en *i*, pour nous faire croire qu'ils sont génitifs de ces illustres Romains, dont les noms se terminaient en *us*, des Brutus, des Pompéius et des Marius..... Pour les soldats, on n'en voit aucun qui ne porte avec soi son matelas, son parasol et sa guitare, etc. »

Ce n'était plus, d'ailleurs, le même pape qui régnait à Rome. Cette peccadille et quelques autres d'un autre genre avaient été complétement oubliées ou pardonnées par le Saint-Père. Le pape alors régnant était Clément X, promu au pontificat le 29 avril 1670. Il était de l'illustre famille Altieri, qui avait toujours tenu les lettres en grand honneur. Quarante-sept cardinaux sur cinquante-neuf l'avaient forcé d'accepter le pontificat malgré son grand âge. « Je n'ai plus ni mémoire, ni vigueur, disait-il, en versant des larmes; épargnez-moi ce fardeau. » Il gouverna l'Eglise pendant six ans, et mourut en 1676, âgé de quatre-vingt-six ans. Un de ses neveux, le cardinal Altieri, fut son principal ministre.

Ce fut probablement ce dernier qui accorda à Le Pays le titre de *miles et comes Palatinus*, soldat et comte palatin. Nous en avons le diplôme sous les yeux. Cet honneur, avec toutes les prérogatives qui y étaient attachées, était conféré à René Le Pays, seigneur du Plessis-Villeneuve, chevalier des saints Maurice et Lazare, à ses frères Gilles et Julien, seigneurs de la Brimanière et à leurs descendants [1].

Comblé d'honneurs, recherché des grands, goûté même dans les cours étrangères, Le Pays n'avait pas été au même degré favorisé des dons de la fortune. Nous l'avons vu réclamant en vain une somme de mille écus, qu'on lui avait retenue sur son traitement. L'amour des plaisirs et des lettres n'était pourtant point

[1] *Dilectis nobis in Christo nobilibus Renato Le Pays, domino du Plessis-Villeneuve, Œgidio Le Pays, domino de la Brimanière, etc... Vos et posteros masculos a vobis legitime descendentes sacri palatii et aulæ lateranensis milites ac comites Palatinos facimus, creamus et constituimus.....* 20 *décembre* 1672. Signé : MARCELLUS, *Calcedoniæ archiepiscopus, vice-legatus.*

Un des petits-neveux de R. Le Pays s'est loyalement souvenu, de nos jours, de son titre de *miles Palatinus*.

incompatible chez lui avec l'esprit des affaires. Il dirigeait plus de deux mille ouvriers occupés dans les mines de sel de sa province, et il parle souvent dans sa correspondance de sa responsabilité et du soin avec lequel il surveillait l'immense comptabilité de sa charge. Fidèle à l'honneur et à ses devoirs, il était incapable de s'enrichir aux dépens de l'Etat; mais il plaça mal sa confiance. Dans ses dernières années, un de ses associés ayant malversé, on s'en prit à lui. Il vint à Paris, s'adressa à ses nombreux amis et présenta à Louis XIV un placet finissant ainsi :

Mon petit bien n'est pas un fief impérial,
N'attaquez jamais de bicoque
Indigne d'un siége royal,
Subjuguez tout le Rhin, la gloire en sera grande,
La justice le veut, votre droit le demande,
Ce sont des coups dignes d'un Roi;
Prenez sur l'empereur, prenez sur la Hollande;
Mais, Sire, au nom de Dieu, ne prenez rien sur moi.

Ni vers, ni prose ne le sauvèrent. Il fallut payer pour le fripon. Le Pays était incapable de supporter un grand chagrin, comme il le dit dans son *portrait*. Ce procès, qui lui enlevait sa modeste fortune, lui ôta en même temps la vie. Il mourut de chagrin, dans une maison de la rue du Bouloy, le 30 avril 1690, suivant les registres de la paroisse Saint-Eustache, et fut enterré dans cette église, près de Voiture, qui y avait été inhumé quarante deux ans auparavant [1].

[1] Le Pays, qui n'avait jamais été marié, avait eu deux frères, Gilles et Julien, et trois sœurs, Marie, épouse de Pierre d'Ardant, Jeanne, mariée à Claude d'Olivet, et Guyonne, femme de Vincent des Bassablons. De Gilles était issue une branche aînée, représentée dans l'évêché de Nantes, en 1788, par Gilles-Anne-François Le Pays de la Riboisière, marié à Modeste-Marie-Anne Luette de la Pilorgerie. Cette branche s'est éteinte récemment. La branche cadette, issue aussi de Gilles, représentée par MM. Le Pays du Teilleul, existe à Fougères.

Une autre branche, détachée plus anciennement, aurait été transportée aux colonies. Renée Le Pays, fille de René Le Pays de Bourjolly, fut mariée en secondes noces à M. de Beauharnais, et de cette union naquit Alexandre, vicomte de Beauharnais, marié lui-même à Marie-Rose-Joséphine Tascher de la Pagerie, père et mère de la reine Hortense. Renée Le Pays aurait été, ainsi, une des bisaïeules de Napoléon III.

Le temps a enseveli dans un oubli profond le nom et les œuvres de René Le Pays. Si plusieurs villes de Bretagne se sont attribué l'honneur de lui avoir donné naissance, c'est par suite de l'oubli de sa propre patrie, qui n'a pas daigné réclamer son enfant [1]. Le vers satirique de Boileau, dont les amis et les contemporains de l'auteur avaient contesté la justesse et dont le critique célèbre avait regretté lui-même la sévérité, est devenu pour Le Pays sa principale réclame près de la postérité. Ses œuvres avaient eu pourtant de nombreuses éditions de son vivant; Paris, Grenoble, La Haye, Lyon, Genève, Cologne, Leyde, Amsterdam, les avaient imprimées. En 1738 on les publiait encore à Leipzig, en deux volumes in-8° [2]. Bien que ces éditions ne soient pas chères quand on les rencontre, on les cherche parfois sans pouvoir les trouver. D'où vient cette indifférence? La prose de Le Pays, comme on peut le voir par les extraits que nous en avons donnés, était d'une correction et d'une élégance remarquables. On n'y trouve même aucune trace de cet archaïsme qui se rencontre encore souvent chez les écrivains de la première période du siècle de Louis XIV, surtout chez ceux nés en province. L'esprit y étincelle. De malheureux concetti la déparent parfois, mais ils sont rares. Combien d'écrivains, d'ailleurs, parmi nos contemporains, n'en sont pas exempts. Boileau lui-même rendait justice à la prose de Le Pays. Quant à ses poésies, elles ont le rare mérite d'être naturelles. Il est vrai que cette qualité les fait souvent tomber dans le prosaïsme. L'inspiration, les images manquent. La lecture de ses vers est facile, mais il n'émeuvent pas le lecteur.

Ne cherchons pas dans les défauts de la prose ou de la poésie de Le Pays la cause de l'oubli dans lequel ses œuvres sont tombées; les causes réelles de cette indifférence sont autres. Le Pays était peu de son temps. Il ne nous a laissé aucune remarque, aucun souvenir propre à nous faire connaître ses contemporains, du moins d'une façon utile pour nous. Il a écrit beaucoup de lettres. Dix de

[1] « René Le Pays n'est pas né à Fougères, comme l'ont cru quelques biographes. » Voyez *Notice historique sur Fougères*, p. 509, par MM. Bertin et Maupillé. Rennes, 1842.

[2] Voyez Brunet, t. III, 5e édition, p. 930.

celles de Mme de Sévigné, sa contemporaine et un peu sa compatriote, qui cependant ne croyait écrire que pour les siens, nous en apprennent plus sur son siècle que toutes celles de Le Pays. Ce serait le cas de dire, à l'imitation d'un vers célèbre, que *le temps n'épargne pas* ceux qui ne se préoccupent pas de lui, ceux qui ne nous apprennent rien sur sa marche. Un autre défaut de Le Pays, plus grave encore, et dont nous nous sommes dispensé, par respect pour le lecteur, de fournir des preuves trop nombreuses, surtout dans le premier volume de ses œuvres, c'est l'oubli, dont il fut trop souvent coupable, des règles de la pudeur. On n'y trouve rien, sans doute, de ce qu'on peut appeler obscène, mais on y rencontre fréquemment des expressions ou des images de nature à blesser le lecteur. Quelques auteurs contemporains de Le Pays, coupables de la même licence, ont, à la vérité, passé à la postérité, grâce à leur talent; mais encore, cette fraction de la postérité se trouve forcément réduite à un seul sexe, et de cette fraction il faut distraire, de plus, ce qui est jeune, et surtout, perte irréparable, tous les lecteurs doués d'un goût délicat. Restreindre ainsi volontairement son public, c'est courir de grandes chances de tomber dans l'oubli. C'est ce qui est arrivé à l'excellent homme que nous avons essayé de soulever pour quelques instants hors de son tombeau, tombeau qui n'a guère pour épitaphe que le vers cruel de Boileau, et dans lequel aucune puissance humaine, nous l'avouons, ne saurait empêcher Le Pays de retomber.

Js DE LA PILORGERIE.

AMYNTHAS BOURNICHON

Il y a de cela plus de trente ans. Nous étions à Paris un groupe de jeunes gens, venus de différents points de la Bretagne, encore simples étudiants ou nous essayant dans les débuts de diverses carrières, rapprochés par la conformité des goûts et par un vif amour du pays natal. Nous nous réunissions le soir, parfois dans les chambrettes ou les petits restaurants du quartier Latin, plus souvent dans mon appartement de la rue de la Victoire. Seul de ce groupe d'amis, j'avais un appartement où j'étais dans mes meubles; meubles bien modestes, dignes de la mansarde qui les abritait sous les toits, et à laquelle on n'accédait que par l'escalier de service.

Malgré toutes les transformations de Paris, la maison existe encore et n'a subi aucun changement apparent. Je ne passe pas sans attendrissement devant elle. Il m'arrive de m'arrêter dans la rue, de lever les yeux, et de contempler longtemps l'unique fenêtre donnant sur un balcon où tant de fois je me suis accoudé avec mes deux frères et avec les amis les plus chers de ma jeunesse.

Je me souviens que lorsque j'eus terminé mon droit et demandé d'être admis au nombre des avocats stagiaires, ce fut M. Odilon Barrot qui, comme membre du Conseil de l'ordre, fut désigné pour visiter mon logement. C'est une règle établie que l'avocat est tenu d'avoir un domicile et un cabinet où il puisse décemment recevoir le client. Il ne doit pas être un nomade campé dans une chambre meublée. Je n'étais pas sans inquiétude sur

le résultat de l'inspection. En s'essoufflant à monter mes quatre étages par les degrés en colimaçon, M. Odilon Barrot dut prendre en pitié les veuves et les orphelins qui auraient à faire cette ascension pour me confier leur défense. Parvenu dans ma chambre, il l'examina rapidement, admira la belle vue dont on jouissait vers les hauteurs de Montmartre, porta son attention sur les rayons de ma bibliothèque naissante. L'ensemble lui parut avoir un caractère suffisamment honnête et studieux, et il voulut bien faire un rapport favorable.

Je recevais là du reste plus de camarades que de clients. De quoi s'occupait-on dans ces réunions de jeunes gens? Peut-être sera-t-on surpris que je dise qu'on s'y occupait surtout d'érudition et de poésie, deux choses qui vont assez rarement ensemble. On s'en étonnera moins si je cite les noms des habitués de la mansarde. C'étaient Audren de Kerdrel et Alexandre de Plœüc, aujourd'hui membres de l'Assemblée nationale; Gabriel de la Landelle, le spirituel et fécond écrivain, Léopold de Léséleuc, devenu l'éloquent prédicateur des fêtes bretonnes, Hersart de la Villemarqué, l'ingénieux et patient collecteur de nos chansons qui devaient lui ouvrir les portes de l'Institut, Aurélien de Courson, le savant conservateur des bibliothèques publiques, deux fois lauréat de l'Académie des inscriptions. Il m'est bien permis de nommer aussi mon frère Pol de Courcy, le juge d'armes de la Bretagne et bientôt de la France entière, l'intrépide pourfendeur des abus nobiliaires, le continuateur du Père Anselme, chez qui se révélait déjà cette passion de bouquiniste et d'archéologue qui, se combinant bizarrement avec toutes les vivacités d'un esprit à saillies, a fait de lui une si originale figure d'érudit. Mon autre frère, que son très-jeune âge intimidait au milieu de nous, écoutait, observait, et n'a trouvé que plus tard, en Amérique, la voie qu'il devait parcourir avec tant d'honneur, pendant trop peu de temps!

Plus âgé que nous tous d'une dizaine d'années, le charmant poète virgilien Auguste Brizeux était pourtant très-assidu à nos

réunions, et se complaisait à voir son talent suave si bien apprécié de nos enthousiasmes juvéniles. Son dernier recueil contient des vers dédiés presqu'à chacun de nous. Brizeux était aussi une figure très-originale ; comme le dit une locution expressive, il était *quelqu'un*, et même quelqu'un en deux personnes, dont l'une ressemblait infiniment à ses vers, dont l'autre en était le contraste. Assurément, nul n'était plus sincère que lui dans le culte qu'il rendait à toutes les réminiscences du presbytère d'Arzannô. Ses délicieuses idylles étaient composées avec tout son cœur. Il les avait écrites les yeux baignés de larmes, il en pleurait encore en nous les récitant d'une voix attendrie ; le poète était bien devant nous, ému, pénétré, fervent, faisant vibrer la harpe éolienne, nous communiquant le feu qui le dévorait. Une dissonnance éclatait tout à coup, une carafe glacée était versée sur la flamme : nous étions en présence d'un habitué d'estaminet, amer, ennuyé, irascible, lecteur et diseur de choses vulgaires. L'amant passionné de la Bretagne passait des années entières sans la revoir, fréquentant le foyer d'un petit théâtre, vivant, sous son manteau rapé, d'une sorte de vie de Bohême. Il désirait vivement être de l'Académie française, à cause de la pension, ajoutait-il, en affectant d'en dédaigner l'honneur ; sa fierté paresseuse ne savait pas se plier aux démarches nécessaires. Je me souviens que je lui offris de l'introduire dans un salon de beaux esprits où l'on patronait très-utilement des candidats. Il s'y refusa, se contentant d'alléguer qu'il n'avait pas d'habit, et je crois qu'il disait vrai. Par moments il imaginait de déserter la muse, où il excellait, pour faire de la philosophie, où il n'entendait rien, ou de la linguistique bretonne, à quoi il ne s'entendait guère davantage, et il martelait des vers bretons qui ne valaient pas ceux des rhapsodes de village. Puis il ressaisissait sa véritable lyre, celle de l'idylle française, où nul peut-être ne l'a égalé, pas même André Chénier, et il en tirait des accords d'une suavité exquise, que nous applaudissions avec transport.

Je me défie de cette disposition chagrine que donnent les

années, à déprécier le temps où l'on se sent vieillir, en vantant celui où l'on avait les illusions de la jeunesse. Je ne voudrais pas être outre mesure *laudator temporis acti*. Aujourd'hui comme alors, il y a dans Paris des étudiants de notre province qui aiment à se rencontrer. Je demande s'il existe une réunion comme celle dont je faisais partie, où l'on se passionne encore alternativement à vingt ans pour la poésie et pour l'érudition. Non, je crains d'avoir à le reconnaître, la séve est moins abondante, les aspirations moins élevées. Le temps actuel est, à la fois, plus triste et plus frivole. Les distractions de la jeunesse sont moins nobles. Où retrouverait-elle, à la vérité, les pures jouissances qui nous captivaient, les admirations qui ravissaient nos âmes? Tous, nous nous donnions rendez-vous autour de la chaire de Notre-Dame, où l'incomparable éloquence du Père Lacordaire nous tenait frémissants sous son prestige. Un autre prestige nous attirait au Théâtre-Français, pour applaudir avec frénésie les accents inspirés de Mlle Rachel, interprétant Phèdre, Hermione ou Pauline. Que de fois aussi je me suis privé de dîner, acceptant gaiement près de trois heures d'attente pour avoir la joie d'entendre chanter Lablache, Rubini ou Mme Persiani! Où sont les successeurs, dans le monde profane comme dans le monde sacré, de ces brillants météores? Où sont les orateurs de nos assemblées, les professeurs du Collége de France et de la Sorbonne, les discours de réception de l'Académie? Tout cela devenait sujet de conversation dans la mansarde de la rue de la Victoire. Non, c'est douloureux à dire : sous tous les rapports, le ciel de notre pauvre pays s'est obscurci.

Mes premiers essais littéraires se rattachent à ces souvenirs. Le libraire Curmer, à qui de somptueuses éditions ont fait depuis une notoriété considérable, avait conçu la pensée d'une vaste publication enrichie de dessins, retraçant le tableau des diverses mœurs provinciales avant que le rouleau commun n'en broyât les aspérités. Mis en rapport avec lui, j'osai lui proposer de me charger de la Bretagne, il osa lui-même accepter le concours de

ma plume inexpérimentée. C'était assez téméraire de part et d'autre. Je n'avais pas jusque-là fait imprimer une ligne. J'avais bien peu habité, bien peu parcouru la Bretagne à l'âge où l'on observe. Mais j'avais toute la fraîcheur des premières impressions, un amour ardent du foyer; je voyais le pays natal comme à travers un prisme; le milieu que j'ai tâché de décrire était très-favorable; j'étais soutenu, encouragé, aidé par tous ces amis qui m'entouraient et aux travaux desquels je participais quelquefois. Brizeux, La Villemarqué, Kerdrel, Courson, mon frère, devenaient à leur tour mes collaborateurs, et j'étais une sorte de secrétaire-rédacteur de la réunion.

Le résultat ne fut pas sans quelque succès, même sans quelque succès de contradiction. Les paysans, dont j'avais peut-être flatté le portrait, ne réclamèrent pas, et pour cause. Mais il y eut dans certains manoirs une petite émotion de scandale. Je m'étais particulièrement complu à esquisser les mœurs du manoir breton. Le châtelain d'alors, qui avait traversé l'émigration et la chouannerie, était un type d'une physionomie assez accentuée. Je m'étais permis de la mettre en relief. Mon père avait souri en se reconnaissant à plusieurs coups de crayon; son indulgent suffrage m'avait pleinement rassuré. Tous ses contemporains n'eurent pas la même indulgence. Quelques-uns se crurent raillés, et l'on sait que le Breton n'entend pas raillerie. Je respectais profondément M. de Kerlouarnec. J'appris qu'il m'accusait en termes très-verts de l'avoir livré à la risée des Parisiens, en m'amusant moi-même à ses dépens, après que j'avais reçu son hospitalité.

L'accusation n'était pas légère et j'en fus un peu étourdi. Il n'y avait aucun moyen de m'en défendre directement, et j'éprouvais cependant le besoin d'une protestation.

La fantaisie qu'on va lire, et que je retrouve dans les feuilles oubliées de la *Revue de l'Armorique*, est née de ce besoin d'excuse personnelle. Je me dis que si je parvenais à faire rire aux dépens des Parisiens les habitants courroucés du manoir, je les désarmerais peut-être. J'imaginai donc d'envoyer Amynthas

Bournichon et Raoul Favereau leur porter mes humbles excuses. Je sus qu'ils y avaient passablement réussi. Du moins quand je suis retourné en Bretagne, je n'ai certes pas trouvé moins empressée l'hospitalité du manoir.

Je viens de relire cette bluette, et j'ai la faiblesse d'essayer de la sauver de l'oubli. J'aurais pu la rajeunir et l'étendre. J'ai préféré la reproduire dans son intégrité et avec sa date. Le temps présent n'est pas gai. Les touristes ennuyés qui se succèdent en si grand nombre en Bretagne, achetant partout leur journal de Paris du lendemain, n'ont rien de la naïveté d'Amynthas. Ils ne sont pas exposés à être, malgré eux, hébergés au presbytère, ni à chevaucher en croupe sur le double-bidet de Monsieur le recteur. Ce n'est que dans le passé qu'on peut retrouver ce que je tentais alors, ce que j'ambitionnerais de provoquer encore : un sourire.

I

Amynthas Bournichon était le second des deux fils de feu M. Bournichon cadet, en son vivant riche droguiste de la rue de la Verrerie, à Paris. La veuve inconsolable du droguiste avait continué son commerce en s'associant l'aîné de ses fils, jeune homme d'une capacité précoce, initié de bonne heure, dans l'officine paternelle, à tous les mystères du sumac et de l'indigo, et la nouvelle raison sociale « Veuve Bournichon cadet et fils aîné, » jouit encore aujourd'hui d'un crédit mérité. Quant à Amynthas, indépendant ou paresseux de caractère (l'un est souvent le synonyme obligeant de l'autre), il dépensait dans une douce oisiveté son temps et son patrimoine.

Il avait fait ses classes, comme externe, au collége Charlemagne, et bien que ses succès se fussent bornés à un accessit en version grecque, alors qu'il avait pour professeur de sixième un débiteur de son père, bien qu'il eût eu le guignon de trébucher

deux fois à l'épreuve du baccalauréat, il s'énorgueillissait chaque année des triomphes de son ancien collége au concours général. Il avait commencé son droit, mais l'indépendance de son caractère l'avait déterminé à renoncer à cette étude avant le premier examen. Habitué du Café Turc, il était d'une force remarquable au domino, et payait généreusement à des amis improvisés la demi-tasse ou le bol de punch. Nul ne connaissait mieux que lui les drames de la Gaieté et les actrices de l'Ambigu. Lecteur assidu des feuilletons du *Siècle* et, de plus, abonné d'un cabinet de lecture dont il maculait le premier les in-octavo jaunes, enrichissant çà et là les marges de judicieux commentaires, il passait dans le quartier pour avoir beaucoup de littérature. Ses opinions politiques se résumaient dans la sous-lieutenance d'une compagnie de la garde nationale, avec espoir d'avancement aux prochaines élections; ses opinions religieuses consistaient en une aversion sincère et profonde pour les jésuites. Au demeurant, Amynthas Bournichon, garçon de joyeuse humeur et d'un physique agréable, habillé par un bon tailleur, galant pour le beau sexe, danseur intrépide, valseur passable, et possesseur de vingt mille livres de rente, sans compter les espérances, était très-recherché dans les salons de la rue de la Verrerie et de la rue des Lombards. Sa mère, qui le gâtait depuis son enfance, le regardait avec admiration, et beaucoup d'autres matrones, par sentiment maternel aussi, le trouvaient charmant. On me permettra d'ajouter que l'impression produite sur mesdemoiselles leurs filles n'était pas moins favorable.

Ainsi s'écoulaient les jours et les années d'Amynthas. Au commencement de 1843, il avait vingt-six ans et n'avait encore jamais songé à échanger son heureuse quiétude pour les émotions d'un voyage ou d'un déplacement quelconque. Pour lui le monde était borné au nord par le boulevard, au midi par la Seine, à l'est par la rue Saint-Antoine et à l'ouest par la rue Saint-Denis. C'était le Parisien par excellence, Parisien de père en fils, Parisien pur sang; il était fier de n'avoir jamais quitté le centre de

la civilisation et des lumières, et ne connaissait aucun terme de mépris comparable à l'épithète de provincial. Comme il riait de bon cœur des béotismes prêtés à quelques niais de province, dans les vaudevilles du théâtre Beaumarchais ! Comme il lorgnait dédaigneusement les tournures et les toilettes des nouveaux débarqués qui venaient s'exposer à son investigation railleuse, en se fourvoyant aux concerts du Café Turc ! Amynthas alors ne se tenait pas d'aise, et il avait coutume de dire à des amis moins casaniers que lui : — A quoi bon courir la province, puisqu'elle vient elle-même se montrer à nous avec tant de complaisance ?

Un soir cependant, il avait eu une fantaisie de curiosité. Il venait de lire dans un feuilleton de M. Elie Berthet (l'un de ses auteurs classiques) la description du lever du soleil. On ne sait par quelle magie le feuilletoniste du *Siècle* exalta une imagination ordinairement fort calme ; mais cette fois, elle sortit de son repos, et Amynthas se sentit dominé par le désir de jouir d'un si beau spectacle. Il s'en ouvrit, à la fin d'un cent de domino, à Raoul Favereau, son rival le plus habituel, dont il avait maintes fois déjà éprouvé l'obligeance. Raoul, qui se qualifiait d'homme de lettres, était aussi un Parisien consommé ; mais, grâce à un amour immodéré des bals champêtres, ses observations géographiques s'étendaient jusqu'à un rayon de quatre lieues de la capitale. Tous deux, lestés d'un bon souper aux frais d'Amynthas, et munis d'une copieuse provision de cigares, partirent à pied, vers onze heures, par une nuit étoilée, et se dirigèrent sur Montmorency. Arrivés avant le point du jour, ils choisirent le lieu le plus élevé de la butte, et craignant encore que les haies leur dérobassent une partie de l'horizon, ils montèrent à grand'peine dans un arbre. Là, fatigués par la marche et l'insomnie, transis de froid, mais soutenus par l'espérance, ils attendirent impatiemment pendant une heure, dans la position la plus gênante, l'aurore aux doigts de rose. Hélas ! l'aurore eut beau ouvrir les portes de l'orient, le char du soleil ne s'y montra pas. Des nuages s'étaient amoncelés et cachaient entièrement le ciel ;

même un brouillard humide commençait à tomber sur les entreprenants voyageurs. Il fallut redescendre de l'arbre et rentrer à Paris, mouillés, glacés, harassés, et le pauvre Amynthas ne rapporta de son excursion poétique qu'un bon rhume de cerveau.

Amynthas ne renouvela pas la tentative. — Après tout, se dit-il en soignant son rhume, on peut vivre heureux sans avoir vu le lever du soleil. D'ailleurs, j'irai le voir au diorama, où l'on assure qu'il est encore plus beau que nature.

Il y avait deux ans de cette aventure, à laquelle il ne songeait plus, quand il fut invité à passer la soirée chez M. Rouillard, négociant en denrées coloniales, ce que les provinciaux, dans leur style arriéré, appellent marchand épicier. C'était la fête de Mlle Athénaïs Rouillard, grande brune de vingt-deux printemps, dont les yeux noirs ne manquaient pas de vivacité, et qui chantait agréablement la romance. Les parents d'Athénaïs se gardèrent bien de laisser échapper une si belle occasion de faire valoir les talents de leur fille. Un compère la supplia de charmer l'assistance par les accents de son admirable voix. Athénaïs se défendit modestement, prétexta un enrouement, céda enfin à des instances devenues générales, et, se faisant accompagner par son professeur, elle roucoula consécutivement, sans autre interruption que les applaudissements, la chanson bretonne de Masini, *le Pêcheur breton*, *le Soleil de ma Bretagne*, et « Oui, je t'aime d'amour, ô ma chère Bretagne. » On voit que la Bretagne était fort à la mode dans la rue de la Verrerie. Le succès fut complet, et l'on félicita vivement Athénaïs sur sa voix, son talent, l'expression de son chant, le bon goût et le choix varié de ses romances. Il était impossible de mieux rendre les beautés de la musique de Mlle Puget et de la poésie de M. Gustave Lemoine, dont l'échantillon suivant donna aux auditeurs une idée à la fois nette et avantageuse de la sauvage région qui était l'objet des prédilections d'Athénaïs :

Voyez dans ces rochers un petit héritage,
Sol aride et brûlant, sans tours et sans manoir ;
On n'y voit point de fleurs, on n'y voit point d'ombrage,
Quatre murs seulement, dans un champ de blé noir.

Amynthas ne fut pas des derniers à complimenter la virtuose. Il avait remarqué que les grands yeux d'Athénaïs rencontraient souvent les siens, tandis qu'elle chantait les passages pathétiques, et qu'aussitôt l'accent de la voix semblait plus expressif et plus tendre. Avant la fin de la seconde romance, il éprouvait un certain trouble intérieur dont il ne se rendait pas bien compte, et n'osait regarder que furtivement la triomphante sirène, dont l'enrouement avait fait place à des éclats de plus en plus applaudis. Aussi, dès que le brouhaha de l'admiration publique fut apaisé, il s'insinua près de l'oreille d'Athénaïs et protesta, avec une expression chaleureuse qui ne lui était pas familière, du bonheur qu'elle lui avait procuré.

— Vous êtes trop indulgent, répondit-elle en prenant une contenance embarrassée, et je serais vraiment flattée de mériter le suffrage d'un connaisseur tel que vous. Un seul témoignage de sympathie est souvent plus précieux que les bruyants hommages de la foule.

Amynthas balbutia une réplique, digne de cet aphorisme, et le dialogue continua ainsi quelque temps.

— Si j'étais libre comme vous, disait Athénaïs, j'irais voir cette Bretagne qui inspire de si beaux vers aux poètes et de si gracieuses mélodies aux artistes. Il faut que vous me promettiez d'y faire un voyage ; ce ne sera pas une longue absence, ajouta-t-elle en étouffant mal un soupir, et d'ailleurs je dois aller moi-même passer deux mois chez ma grand'mère à Corbeil. Vous reviendrez riche en charmants souvenirs dont vous me ferez part. Je compte qu'à mon retour à Paris, vous m'offrirez un bouquet de bruyères de Bretagne.

Athénaïs était belle, et dans le clavecin de sa voix il y avait des touches d'une douceur de miel. Amynthas, on l'eût beaucoup

étonné en le lui disant, était naïf et sans expérience du monde. On ne doit donc pas être surpris si cette soirée lui laissa une impression profonde. Pendant les jours qui suivirent, il ne fut pas reconnaissable. Il ne trouva plus l'attrait accoutumé aux « Souvenirs intimes du temps de l'empire, » et rendit au cabinet de lecture, sans l'avoir achevé, un roman nouveau de Paul de Kock. Il oublia qu'il était commandé avec sa compagnie pour la garde d'honneur aux Tuileries, et reçut assez mal le tambour qui accourait le chercher en toute hâte. Même il manqua, chose inouïe depuis huit ans, une première représentation à l'Ambigu. Sa mère, qui le voyait rarement et n'avait pas assisté à la soirée de M. Rouillard, fut frappée de sa tristesse et le força de boire de la tisane. Au Café Turc, qu'il fréquentait toujours, non plus par goût mais par désœuvrement, les habitués remarquaient son air rêveur et lui demandaient avec intérêt de ses nouvelles.

Raoul Favereau avait contracté l'habitude de lui laisser payer chaque soir la consommation : il s'inquiéta du changement d'humeur d'Amynthas. Un jour que celui-ci venait de négliger une superbe occasion de placer son double-six :

— Décidément, mon cher, s'écria Raoul, est-ce que tu es amoureux ?

Amynthas tressaillit à cette exclamation brutale ; mais bientôt s'efforçant de sourire :

— Je suis préoccupé, dit-il, d'une idée qui s'est emparée de moi et qu'il faut que je mette à exécution. Nous finirons par devenir des crustacés si nous restons toujours confinés dans ce coin de Paris. Pour moi, je veux voir du pays ; l'Italie et la Suisse, c'est trop rococo, mais on parle beaucoup de la Bretagne, dont on dit des choses étranges, et c'est en Bretagne que je veux aller. Seulement je désirerais avoir un aimable compagnon de voyage, comme toi par exemple, et si tu étais assez bon...

— Joli pays à visiter ! interrompit Raoul. Des pierres, des landes, des bruyères...

— Des bruyères, c'est justement ce qu'il me faut, pensa Amynthas.

— Des sauvages qui ont à peine figure humaine, continua Raoul, et qui parlent un jargon inintelligible. Ces gens-là ne savent pas dire pain. *Nantan ket*, voilà le fond de leur langue.

— Il me semble, dit Amynthas dans son honnête bon sens, que les paysans italiens ne doivent pas parler français, ce qui n'empêche personne d'aller en Italie.

— Des jésuites, qui paient la dîme à leurs curés ! reprit Raoul.

Amynthas parut ébranlé ; mais son ami ne s'aperçut pas de la puissance de cet argument, et poursuivit :

— Des brutes sordides qui couchent pêle-mêle avec leurs cochons. Il faut avouer, comme dit Victor Hugo, que ces cochons sont bien sales.

— Nous ne serons pas obligés de coucher avec eux, fit observer Amynthas.

— Où donc coucherons-nous, mon cher ? Il n'y a là ni lits, ni auberges.

Amynthas pensa à la romance : « Quatre murs seulement dans un champ de blé noir. » C'était en effet une triste hôtellerie. Mais la romance le fit penser à Athénaïs, de sorte qu'il n'en fut que mieux affermi dans sa résolution.

— Ajoute, disait l'implacable Raoul, qu'il pleut là-bas tous les jours de l'année, et qu'on n'y rencontre jamais, pour se sécher, un rayon de soleil. Te souviens-tu de notre partie fine à Montmorency ? Ce n'est pas en Bretagne que tu seras plus heureux.

— Qu'est-ce donc que le soleil de ma Bretagne ? demanda Amynthas.

— C'est la lune de Landerneau, répondit Raoul.

Enchanté de cette saillie, qui lui semblait terminer victorieusement la discussion, il se tut, saupoudra de sciure de bois, au moyen du sablier, la table de marbre du café, et agita tous les dominos en les retournant. Mais Amynthas n'était pas d'avis d'en rester là. Après une courte pause, il reprit du ton le plus affectueux :

— Ainsi tu me refuses, mon cher Raoul ? Tu veux donc que je fasse seul le voyage, ou que je cherche un autre compagnon ? car je suis décidé à partir.

— Je ne dis pas cela, répondit l'homme de lettres ; mais tu conçois bien que pour aller voir ce pays de loups qui te trotte par la tête, je ne puis pas compromettre ma position et mon avenir littéraire.... J'ai des engagements avec plusieurs journaux, qui me réclameraient une indemnité si je les quittais en ce moment.

— N'est-ce que cela ? s'écria Amynthas radieux. Je me charge de l'indemnité, rien de plus juste. Il est d'ailleurs bien entendu que tous les frais du voyage ne concernent que moi.

— J'y songe, dit Raoul, soudainement radouci ; il y a quelque chose à faire encore sur la Bretagne. A mon retour, j'enfonce La Villemarqué et Souvestre. Mon cher, je suis ton homme ; quand partons-nous ?

— Demain, dit Amynthas.

— Demain, répéta Raoul.

Cette fois les dominos ne furent pas agités en vain. Amynthas eut des coups brillants. Un bol de punch couronna la soirée, et les deux amis se séparèrent, en se donnant rendez-vous pour le lendemain matin, afin de régler ensemble les apprêts du départ.

C'est ainsi que fut décidé le voyage en Bretagne de Raoul Favereau et d'Amynthas Bournichon.

ALFRED DE COURCY.

(La suite à la prochaine livraison.)

ÉTUDES LITTÉRAIRES

—

JEANNE LA FLAMME *

La tâche effrayante qu'a entreprise notre compatriote, M. Émile Péhant, n'effraie plus depuis qu'elle est commencée. Son début nous répond du succès final. C'est un travail de géant ou de Breton. Il fallait, pour s'en charger et le porter légèrement, un poète doublé d'un érudit, ou, pour mieux dire, un érudit revêtu d'un poète. M. Péhant, par bonheur, s'est trouvé là.

Jamais l'imagination n'a orné l'histoire de plus brillantes ni de plus solides couleurs. Qu'il y a de fond dans cet érudit! Qu'il y a de force et de grâce, de souplesse et de grandeur, de vigueur et de facilité dans ce poète ! Quel heureux et audacieux compromis, dans ce style original, entre un véritable soin de la forme et une certaine négligence familière, qui se cèdent tour à tour !

Il y a trois choses à considérer, si l'on veut, dans l'œuvre de M. Péhant : l'histoire, la composition et le style. Nous laissons la première de côté comme incompétent ; nous ne voulons nous occuper absolument que des deux autres.

Nous n'imiterons donc point notre poète, en prenant parti pour Blois ou pour Montfort : nous ne prenons parti que pour le poème.

* *Jeanne la Flamme*, poème, par Emile Péhant. Paris, Hachette, un vol. gr. in-18. Prix : 3 fr. 50.

Jeanne la Flamme est, comme *Jeanne de Belleville*, à la fois épopée et drame. Dans celle-ci, comme dans *le Siége de Nantes*, première partie du nouveau poème, les scènes se suivent et se produisent les unes les autres avec une rapidité et un intérêt sans égal. Les personnes mêmes (il en est trop aujourd'hui) qui ont pris l'habitude de remplacer par le roman toute lecture sérieuse, ont pu lire *Jeanne de Belleville* sans désemparer, tant la marche des faits se hâte vers le dénoûment. Ici, elle est plus rapide encore, et tout à fait exempte des longueurs descriptives qui sont l'écueil ordinaire des peintres à la plume.

C'est sans aucune description que M. Péhant fait connaître les caractères : ainsi apparaît, pleine de vérité et de vie, la fierté de Montfort, ou l'astuce de Longueil, ou la bravoure intrépide du bourgeois Robart. Un discours, une action, peignent le personnage en deux traits. Art connu des anciens, des Homère, des Tacite ; secret perdu par l'auteur de *la Henriade*, si fécond en portraits froidement habiles.

A côté de la stérile élégance de Voltaire, que d'éclat et que de chaleur offre la chanson de geste de M. Péhant ! Voyez-le par exemple, quand il nous peint l'arrivée de Montfort au Louvre, épisode reproduit dans la *Revue de Bretagne :* comme il s'identifie à son héros ! comme il rêve pour lui ! comme les pensées du prétendant se suivent ou se coupent selon les caprices des circonstances extérieures, au gré d'un nuage ou d'un rayon de soleil ! comme c'est bien l'homme et comme c'est bien Montfort !

Comme le sire de Léon se montre à la fois fier et traître ! comme Longueil est habile et astucieux ! comme Robart est brave ! Ce sont là des types, des types dignes de rester, et nous ne pouvons nous empêcher, en les voyant, de songer à Homère, à son Achille, à son Ulysse, malgré la différence de ces deux civilisations ; différence toute à l'avantage du moyen âge où le christianisme avait passé, mais à l'avantage aussi du génie inimitable d'Homère, auquel c'est un honneur toujours enviable de se voir comparé, même pour être vaincu !

Ce qui fait le principal mérite et tous les mérites secondaires des livres de M. Péhant, c'est la vérité; la vérité sous toutes ses formes: la vérité grande ou familière, fine ou naïve.

C'est cette étonnante fidélité à l'idéal et au réel à la fois qui fait le charme du plus ancien et du plus jeune des poètes, du vieux, ou plutôt de l'immortel Homère. A Dieu ne plaise que nous réclamions en faveur de l'art classique contre ces nuances largement diversifiées qui furent si chères et si familières au plus classique des écrivains !

Le moyen âge, vu avec les bons yeux de M. Péhant, a toutes les couleurs de l'épopée ; ce peintre habile n'a eu qu'à regarder, il a pris ses pinceaux et il a trouvé sous sa palette tous les éléments d'un style plein de relief, de lumière et de couleurs.

Notre compatriote, qui n'est point un poète armé à la légère, mais qui a par devers lui toute la science nécessaire à un poète épique, est vraiment plein des antiques modèles que son originalité si âpre et si attrayante à la fois ne l'empêche pas d'imiter, si c'est là imiter et non hériter.

Ceci n'est point une assertion téméraire : nous ne le goûterions pas, s'il en était autrement. Son style est riche d'images qui sont d'eux ou dignes d'eux.

Peignant, par exemple, une illumination, le poète nous parle des *autels enflammés*. Cela rappelle *cette nuit enflammée* de Racine, ou bien encore le vers de Chénier :

> Œta, mont ennobli par cette nuit brûlante.

Quand il voit

> Les éclairs de soleil jaillissant des armures,

c'est Homère qui parle : je pourrais aisément citer le vers de l'*Iliade*. « Il est plus malaisé, disait Virgile, de voler un vers à Homère qu'à Hercule sa massue. »

> ..... Et chaque épée
> Veut être de son sang la première trempée.

Encore le vieil Homère, chez qui l'épée ressent aussi cet ardent vouloir.

Les flots mouvants du peuple aux immenses murmures.

Ici, c'est Virgile, ou c'est le vieux Lucrèce, auquel M. Péhant ressemble certainement beaucoup par l'éclat fier et âpre du style.

..... Où les noirs cavaliers
Leur font un mur de fer, comme à des prisonniers.

C'est encore Homère qui a dit : « Les épées tendues, ils faisaient à leurs vaisseaux un rempart d'airain. »

Bientôt le pont-levis s'*allongea* devant eux.

Voilà encore une description en un vers, digne de ce savant art primitif. S'*allongea :* ce mot est plein de vérité pittoresque : la ligne verticale s'allonge, en effet, au regard, si on la couche en une ligne horizontale. De là ce proverbe ingénieux : « On ne mesure la hauteur du chêne et celle de l'homme, que quand ils sont tombés. »

Ce qu'on appelle des vers heureux, M. Péhant en est plein, et ces vers viennent si naturellement, sont si bien encadrés, si bien enchâssés, qu'on ne peut les déranger sans leur faire perdre beaucoup, parfois même, sans les rendre incompréhensibles. Ils ne sont pas de ces beaux vers qui font tort à l'ensemble : rien ne leur est sacrifié ; ils ne sont pas rapportés là, ils y sont amenés, ou plutôt ils y naissent.

Dans cette chanson de geste sans prétention au titre de poème épique, la poésie coule à pleins bords, tantôt douce, tantôt ardente, roulant ou des fleurs ou des rochers :

Voyez-vous cet essaim de folles jeunes filles
Qui, les bras enlacés, précèdent leurs familles
Et croisent, en causant, leurs rires argentins ?
Rien de frais au regard comme ces frais lutins.
Jamais matin d'avril, sous les vertes feuillées,
N'entendit un concert de voix mieux éveillées.
C'est la joie en plein vol : les timides beautés
Ont déjà l'œil furtif qui voit des deux côtés,
Et le clair gazouillis de leurs lèvres vermeilles
Fait un doux bruit d'oiseaux, d'eaux vives et d'abeilles.

La finesse est ici fondue avec toutes les grâces de la plus riante ima-

gination. La grâce, après tout, est-elle autre chose qu'un mélange de mollesse et de piquant? *Molle atque facetum.*

La beauté de Robart, c'est de te trouver belle.

Voilà encore la vérité gracieuse prise sur le fait.

Voici un tableau d'un tout autre genre. C'est la discussion, si vive d'une part, si savante de l'autre, entre Olivier de Clisson et son jeune frère. Celui-ci, amoureux de Jeanne de Montfort, trouve dans ses connaissances généalogiques et juridiques des arguments qui ne plaisent point à son vaillant aîné, qui lui répond :

Je ne discute pas mes serments, je les tiens.

Et quand Amaury fait l'éloge enthousiaste de Jeanne, Olivier trouve cette réplique brusque et tranchante :

Il s'agit de ses droits et non pas de ses charmes.

Et plus loin :

Je ne reconnais plus un frère dans un traître.

Ceci est un dialogue à la Corneille.

Amaury est un moment touché, vaincu par son frère dont les paroles l'irritent d'abord,

Et sur son front plissé passe tout un orage.

Encore un tableau qui passe rapidement dans une seule et riche image !

Des reliquaires saints dont l'or et le vermeil
Luisent au double feu du cierge et du soleil.

Toujours des tableaux en deux traits! Nous ne pouvons nous lasser de le répéter, nous, classique incorrigible et studieux amateur des poèmes antiques, c'est ici la manière d'Homère. La chanson de geste du moyen âge ressemble plus qu'on ne le croit, par le fond, à l'épopée des anciens ; et, pour montrer enfin cette ressemblance, il ne fallait que l'habiller à son tour des riches vêtements de la grande et mâle poésie.

L'imagination puissante qui se figure comme des réalités ce que

lui révèle sa conversation incessante avec la nature et avec les livres, est le véritable instrument du génie poétique. Joignez-y cet amour de la patrie, l'amour de la Bretagne, qui est pour nous une patrie plus spéciale dans la patrie française, et vous avez le secret d'un culte qui consacre et qui vivifie le talent si breton de M. Émile Péhant, réunissant deux qualités maîtresses, peu accoutumées à se trouver ensemble : la persévérance et l'ardeur.

Au milieu de toutes ces richesses, il y a dans ce style un ordre, une clarté qui n'est jamais en défaut. Notre compatriote a le secret d'être à la fois exact et poétique. Que direz-vous, par exemple, de cet *état civil*, si nettement formulé, rappelant fort bien ceux de l'*Iliade* :

La couronne appartient à Jeanne de Penthièvre :
Elle est l'unique enfant de Guy, ce preux chrétien
Qui tenait au feu duc par un double lien.
Non-seulement tous deux vantaient le même père,
Mais on les vit pleurer tous deux la même mère;
Comme, d'ailleurs, par l'âge il précédait Montfort,
Notre Bretagne irait à Guy, s'il n'était mort.
Puisqu'il ne peut saisir sa fortune présente,
Elle échoit à l'enfant qui seul le représente.

« L'éloquence, dit Cicéron, consiste à dire simplement les choses simples et les grandes avec dignité. » C'est ce que M. Péhant sait faire.

La variété de son style passe tout entière dans son rhythme, tour à tour sonnant comme l'airain des combats, gazouillant comme le ruisseau des prairies, chantant comme l'oiseau, et parfois rompu et brisé, quand la phrase se décolore à dessein, comme pour délasser un moment les yeux trop éblouis.

L'ensemble de ce style et de cette harmonie offre un caractère particulier de grandeur familière : c'est la force unie à la négligence; c'est la chanson de geste arrivant à l'épopée sans y prétendre.

Énumération, composition, tout ici est homérique sans être

d'Homère, sans être grec, en restant breton : nous sommes en plein moyen âge sous les clartés d'une lumière antique.

Après avoir exprimé, comme nous l'avons pu, l'admiration que nous inspire la nouvelle œuvre de M. Péhant, nous n'avons qu'un moyen de faire partager nos sentiments à nos lecteurs : c'est de leur offrir quelques longs extraits de *Jeanne la Flamme ;* on les trouvera toujours trop courts.

Voici d'abord le tableau de Robart, l'armurier, allant enlever un convoi de vivres, à la tête de quelques Nantais et avec le traître sire de Léon, qui conduit ses deux cents soudoyers.

Pourtant, la nuit se fait de plus en plus épaisse :
Sous un dôme de plomb, qui par degrés s'abaisse,
Les grands nuages noirs se traînent d'un vol lent
Et cachent de leurs plis l'étoile au feu tremblant.
Si quelque lampe étale au loin ses jaunes teintes,
Ces dernières lueurs se sont bientôt éteintes :
L'ombre a noyé le camp et noyé la cité.

.....

L'ordre des chefs sans doute étouffe tout murmure;
Mais l'éclair fugitif d'un casque ou d'une armure,
L'acier heurté qui sonne aux cahots du chemin,
Tout trahit des soldats et quelque coup de main.
De ces spectres armés qui défilent dans l'ombre
Le Poète connaît et les noms et le nombre :
Voici Léon, suivi de deux cents soudoyers ;
Derrière eux, vingt bourgeois, lassés de leurs foyers,
Marchent avec Robart, dont l'ardeur les enflamme.
Ils ont tous même haine et même amour dans l'âme,
Amour du droit seigneur, haine de l'étranger,
Et pour eux, le butin vaut moins que le danger.

Après un succès brillant, Robart, attaqué par des forces supérieures, est fait prisonnier, grâce à la trahison du sire de Léon, qui s'est hâté de rentrer dans Nantes avec ses hommes et a fait fermer les portes derrière lui. Montfort apprend tous les détails de ce désastre.

Puis, quand il est bien sûr du moindre événement,
Quand il a sur le droit construit son jugement,
Quand il ne doute plus que, rongé par l'envie,
Léon a d'un rival sacrifié la vie,
Et, prévoyant de loin le triomphe de Blois,
Cherche à favoriser en secret ses exploits,
Il descend de la tour, grave, lent, implacable,
Et va vers la barrière au devant du coupable.

Hervé, qui l'aperçoit, court aussitôt vers lui;
Une fausse gaîté dans son œil sombre a lui,
Mais c'est un feu follet au milieu des ténèbres
Et sa factice joie a des voiles funèbres.

— « Je vous avais, cher duc, promis un beau convoi;
Or vous voyez qu'on peut se confier à moi :
Le sire de Léon tient toujours ses promesses...
Ces mulets, ces chevaux vous portaient mes richesses,
Qui ne nous ont coûté que quelques prisonniers,
Dont j'offre la rançon sur mes propres deniers. »

— « Jamais soldat vaincu n'a porté ses défaites
D'un cœur aussi léger, Hervé, que vous le faites;
Mais, comme votre échec était prémédité,
Votre juge vous doit toute la vérité.
Quand pour le ciel mon frère abandonna le trône,
C'est vous qui sur mon front avez mis sa couronne;
Quand barons et prélats contestaient mon pouvoir,
C'est vous qui les avez ramenés au devoir;
Quand l'argent me manqua pour lever une armée,
Je vous dus la richesse à Limoge enfermée;
Quand j'allai, glaive en main, conquérir mon duché,
Plus d'un fort fut par vous à mes lois rattaché;
Enfin, quand à Paris, un piége se découvre,
C'est par vous que j'ai pu fuir les prisons du Louvre.
Ne me parlez donc pas de vos récents exploits:
Mon cœur vous sait sur lui d'autres et meilleurs droits...
Et votre duc, Hervé, se faisait une fête
De vous payer un jour royalement sa dette :
Pour moi l'ingratitude est crime et non défaut.
Eh bien! je vous le dis en public et tout haut :
Vous avez aujourd'hui fait preuve de tels vices,

Voici maintenant la mère de Robart :

Lorsque dans sa pitié la foule la repousse,
La bonne vieille mère, auparavant si douce,
Entre en pleine fureur, roule des yeux ardents,
Et, s'ouvrant un passage et de l'ongle et des dents,
Vers le tronçon affreux qu'elle aperçoit s'élance...
Et l'arrache à l'enfant... O lugubre silence !
Plus de cris ! pas de pleurs ! Des mots entrecoupés
Font seuls trembler les gens autour d'elle groupés.
Elle a les yeux hagards du rêve et de la fièvre.

— « Oui, c'est sa chevelure, et sa barbe, et sa lèvre...
Oui, c'est son large front, oui, ce sont ses sourcils...
Voilà bien tous ses traits par le travail durcis. »

Tout à coup un cri part, un cri clair et terrible,
Joyeuse explosion d'un égoïsme horrible :
— « Cherchez à qui ce crâne appartient; moi, je dis
Que ce n'est pas celui de mon bien-aimé fils !
Relève-toi, ma fille, et rassure ton âme :
La peur qu'on nous a faite est un mensonge infâme.
Robart a sur la tempe une tache de vin
Que mes yeux maternels ici cherchent en vain. »

— « O ma mère ! comment ai-je oublié ce signe ?
De son amour ton fils va me trouver indigne. »

— « Chère enfant ! laisse-moi te presser dans mes bras :
La mère a des instincts que l'épouse n'a pas. »

Nous pourrions citer bien d'autres passages, non pas du même genre, mais d'un mérite à peu près égal : car tout est varié et tout est beau dans cette composition si naturelle et si savante.

En terminant, nous faisons des vœux pour que la belle œuvre de M. Péhant arrive à son heure ; et ce ne sont pas des vœux sans espoir. Nous invitons les amis de la saine et haute littérature, s'il en existe encore, à répandre autant qu'ils le pourront ce poème, tout à fait digne d'un autre âge, et digne à la fois du talent trop peu connu de son auteur.

Nous attendons aussi avec impatience la nouvelle édition qu'on nous promet des œuvres de la jeunesse de M. Émile Péhant. Les *Sonnets*[1], augmentés de pièces inédites, auront sans doute, pour les lecteurs de *Jeanne de Belleville* et de *Jeanne la Flamme*, le même charme qu'offrent aux admirateurs de la *Jérusalem* les frais sonnets du Tasse.

J. DU DOT.

[1] On souscrit au volume des *Sonnets*, chez MM. Vincent Forest et Émile Grimaud, imprimeurs, place du Commerce, 4, à Nantes. Prix : 3 fr. pour les souscripteurs.

LE FILS DU DIABLE

Il y avait une fois une couturière nommée Fantig, jeune, jolie, élégante, et qui n'aimait rien autant que la danse. Aux pardons, aux aires neuves, aux noces, nulle part on ne voyait une danseuse aussi infatigable et aussi recherchée qu'elle. Un jour, au pardon de Lanvellec, elle dansa toute une après-midi avec un seigneur que personne ne connaissait dans le pays, mais qui paraissait être très-riche, car il était bien mis, portait aux doigts des bagues d'or, et les pièces de six livres résonnaient dans ses poches. Après le coucher du soleil, son danseur, galant et bien élevé, la reconduisit sur le chemin de chez elle, et lui parla de mariage.

— Venez trouver mon père et ma mère, lui répondit Fantig, et adressez-leur votre demande.

Le seigneur inconnu l'accompagna donc jusqu'à la maison de son père et de sa mère, les salua poliment et leur demanda la main de leur fille.

Ils habitaient une chaumière d'apparence assez pauvre, et vivaient péniblement, en faisant valoir une petite ferme de quatre ou cinq journaux de terre. Ils furent bien étonnés de voir un seigneur si bien mis, et qui paraissait si riche, reconduire leur fille et la leur demander en mariage. Aussi s'empressèrent-ils de donner leur consentement, se regardant comme très-honorés.

Les fiançailles eurent lieu dès le lendemain, les noces, dans la huitaine, et il y eut un grand festin.

Le lendemain des noces, le nouveau marié parla de la sorte à sa femme :

— Je vais partir, à présent, pour un long voyage, et je ne reviendrai vous voir que lorsque vous aurez mis au monde votre premier enfant, c'est-à-dire au bout de neuf mois.

— Pourquoi me délaisser si tôt? demanda Fantig, d'un ton suppliant.

— Hélas! il le faut. Mais j'ai encore une recommandation à vous faire, auparavant : Vous aurez un fils, dans neuf mois d'ici, mais gardez-vous bien de le faire baptiser, ou malheur à vous!

— Comment! mon fils ne sera pas fait chrétien, comme les enfants des autres?

— Hélas! ma fille, vous ne savez pas qui est votre mari : je suis le Diable.

La jeune femme, en entendant cela, poussa un cri d'effroi, et se mit à pleurer; — l'autre partit, sans plus tarder.

Neuf mois après, pour abréger, Fantig accoucha d'un fils, comme le lui avait prédit son mari, qu'elle n'avait pas revu depuis.

— Il faut faire baptiser immédiatement l'enfant, car il est bien faible, dirent alors le grand-père et la grand'mère.

— Attendez que son père soit arrivé, répondit la mère; il m'a promis de revenir, le jour même où naîtrait son fils.

— Mais, ma pauvre fille, quel malheur si l'enfant mourait sans avoir été fait chrétien! Il est si faible! il n'y a pas un moment à perdre, il faut le porter tout de suite à l'église.

Fantig n'osa pas insister davantage pour qu'on attendît. On chercha promptement un parrain et une marraine, et l'on prit la route de l'église avec l'enfant. En chemin, on rencontra trois cavaliers, qui venaient au triple galop. Un d'eux descendit de cheval, enleva l'enfant des bras de sa nourrice, puis ils continuèrent tous les trois la route et se rendirent auprès de la jeune mère, qui gardait le lit. Quand celle-ci aperçut son mari, en colère, et

les yeux semblables à deux charbons ardents, au fond de leurs orbites ! de peur, elle se cacha la tête sous ses draps.

— Je t'avais bien recommandé, lui dit-il, malheureuse femme, de ne pas faire baptiser mon fils, et tu m'as désobéi ! Mais, heureusement, je suis arrivé à temps, et le mal n'est pas encore fait. Ecoute-moi bien, et prends garde d'agir contrairement à ce que je vais te dire encore, ou tu t'en repentiras : Tu garderas notre fils auprès de toi, sans le baptiser, jusqu'à l'âge de six ans. Quand il entrera dans sa sixième année, tu l'enverras à l'école, chez les moines de l'abbaye voisine, et, le jour où s'accomplira sa dixième année, je viendrai le prendre, pour l'emmener. M'obéiras-tu, cette fois ?

— Oui, répondit la pauvre femme saisie de frayeur.

Et les trois cavaliers, qui étaient trois diables, partirent alors.

L'enfant venait bien et avait bonne mine. Le jour où il entra dans sa sixième année, sa mère l'envoya à l'école, à l'abbaye, comme le lui avait recommandé le père. Il apprenait tout ce qu'il voulait et les moines étaient étonnés de son intelligence. Mais, à partir de ce moment, il maigrissait, maigrissait tous les jours et devenait si triste que c'était pitié de le voir. Les moines, et ses parents aussi, attribuèrent ce changement à une application trop soutenue. Mais la cause véritable était tout autre. Tous les matins, quand il se rendait à l'école, il rencontrait un barbet noir qui lui prenait le petit doigt de la main gauche dans la bouche et ne cessait de le sucer jusqu'à la porte de l'abbaye. L'enfant en avait bien parlé à sa mère, mais la pauvre femme ne faisait que pleurer, se doutant bien que ce barbet noir n'était autre que son mari lui-même. A mesure que son fils approchait de sa dixième année, sa tristesse augmentait de plus en plus et elle ne pouvait le regarder sans que les larmes lui vinssent aux yeux. Mais elle ne lui faisait pas connaître la cause de sa tristesse et de sa douleur, malgré toutes ses instances et ses prières. Un jour pourtant, quand le terme fatal fut proche, elle lui déclara tout. L'enfant, à son tour, révéla le mystère à un vieux moine très-savant et qui l'avait pris en grande affection. Le vieux moine con-

sulta ses livres, puis il alla voir la mère de son élève et lui parla de la sorte :

— Votre fils a une bien malheureuse destinée, et vous aussi, ma pauvre femme ! Mais laissez-moi faire, ayez confiance en moi, et avec l'aide de Dieu et d'un vieil ami ermite que j'ai, j'espère réussir à vous sauver tous les deux. Comme le terme fatal approche, demain, si vous le voulez, j'irai avec l'enfant voir mon ami l'ermite.

La femme remercia le moine, en pleurant de joie, et lui dit de faire comme il le jugerait à propos.

Le lendemain matin, le vieillard et l'enfant se mirent donc en route, pour aller à la recherche du saint ermite. Après avoir marché pendant longtemps, ils arrivèrent enfin dans une grande plaine stérile et brûlée par le soleil. Ils y remarquèrent une pauvre hutte construite de branchages d'arbres entremêlés de mottes de terre, et recouverte de glaïeuls et de joncs des marais. C'était là la demeure du vieux solitaire.

Le moine poussa la porte de l'habitation, et ils aperçurent, au fond, le vieillard assis sur un galet chauffé au feu. La fumée sortait de dessous lui, et il sentait fortement la chair rôtie. Et pourtant, il priait, à haute voix, comme s'il ne souffrait pas [1] !

— Jésus ! mon père ermite, vous brûlez ! s'écria l'enfant, en voyant la fumée et en sentant l'odeur de rôti.

— Ce n'est rien, mon enfant, n'y fais pas attention ; j'essaie de m'habituer ainsi au feu de l'enfer, où j'irai, sûrement, sans tarder, à cause de mes crimes nombreux et épouvantables, car j'ai été un brigand redouté et sans cœur, dans ma jeunesse.

— Vous, mon père, aller en enfer, après une pénitence si terrible ? reprit l'enfant, oh ! non, cela n'est pas possible, car Dieu est bon et miséricordieux et il vous pardonnera certainement, à cause de votre repentir et de votre pénitence ; mais moi, hélas ! je suis dès ma naissance, destiné aux feux de l'enfer, et je m'y rends présentement.

— Que me parlez-vous de l'enfer, mon enfant ? Jeune comme vous l'êtes, vous ne pouvez encore avoir mérité d'y aller.

[1] Ces ermites de nos contes populaires rappellent les *richis* des Hindous.

accourut aussitôt. Bref, puisque vous savez déjà comment les choses doivent se passer, il finit par se trouver en plein enfer, et là il ne manqua pas de se conduire exactement comme lui avait recommandé le vieil ermite, sans perdre courage ni faillir un seul moment, et il s'en retourna, emportant le contrat de mariage de sa mère et l'autre écrit dont j'ai parlé plus haut.

Quand il arriva à la loge du vieil ermite, celui-ci était toujours assis sur son galet, priant à haute voix et invoquant la clémence divine; mais il était, à présent, si maigre, si décharné, qu'il ressemblait à un squelette, ou à l'*Ankou*[1] en personne. Quand le vieillard aperçut l'enfant, il en éprouva un grand contentement, et il lui parla de la sorte :

— Eh! bien, mon enfant, as-tu réussi dans ton redoutable voyage?

— Oui, mon père ermite, grâce à vous.

— Non, mon enfant, ne dis pas grâce à moi, mais grâce à Dieu. A présent, tu es donc sauvé, et ta mère l'est aussi, comme toi; mais moi, malheureusement, je ne sais encore ce qu'il adviendra de moi.

— Votre repentir, mon père, est si sincère, et votre pénitence si dure, que Dieu ne peut manquer de vous pardonner.

— Je sens que l'heure est venue pour moi, mon enfant, de paraître devant mon juge suprême; je n'ai plus qu'un souffle de vie; ma chair et mes os eux-mêmes sont calcinés, et je ne verrai plus le soleil de demain. Reste à passer la nuit auprès de moi, et prie pour mon âme, qui a grand besoin de prières.

Lorsque j'aurai rendu le dernier soupir, tu mettras le feu à ma hutte de branchages et de feuilles sèches, et tu y laisseras ce qui reste encore de mon pauvre corps. Lorsque tout sera consumé, tu trouveras parmi les cendres un fragment d'os calciné. Ramasse ce fragment d'os, mets-le dans un linge blanc et va le déposer sur le mur du cimetière le plus voisin; puis, cache-toi derrière la croix de pierre, pour voir ce qui se passera alors.

[1] C'est le nom que nos paysans donnent à la mort personnifiée. Ce mot semble signifier l'*oubli*.

L'ermite mourut dans la nuit, comme il l'avait prédit, et l'enfant brûla son corps, en mettant le feu à sa hutte ; puis il trouva parmi les cendres un fragment d'os calciné, le mit dans un linge blanc, alla le déposer sur le mur du cimetière le plus voisin et se cacha ensuite derrière la croix de pierre, pour voir ce qui se passerait là.

Un moment après, il vit venir, de deux points opposés de l'horizon, un corbeau noir et une colombe blanche. Le corbeau, le premier, passant au ras du mur, donna un coup d'aile au linge qui renfermait l'os, et faillit le faire tomber dans le chemin qui longeait le cimetière. La colombe blanche vint à son tour, et, d'un vigoureux coup d'aile, elle rétablit le linge et l'os dans leur position première. Le corbeau et la colombe luttèrent ainsi pendant près d'une demi-heure, avec des chances diverses, voulant rejeter l'os, le premier dans le chemin, et l'autre, dans le cimetière. Enfin, la colombe l'emporta ; elle fit tomber l'os dans le cimetière : — Le bon l'emportait sur le mauvais, et l'âme du vieil ermite, l'ancien brigand, était sauvée !

L'enfant, qui était à présent un jeune homme, — car son voyage avait duré plusieurs années, — sentit son cœur soulagé, et il revint alors à la maison, et remit à sa mère son contrat de mariage, qu'il avait été lui prendre dans l'enfer [1]. Puis, il se fit moine dans le couvent où il avait été à l'école. Sa mère aussi se fit religieuse dans un couvent voisin. Ils vécurent tous les deux, le reste de leurs jours, comme vivent les saints, et quand la Mort vint les prendre, elle ne leur fit pas peur, et ils allèrent, non pas en enfer, mais tout droit au paradis.

Puissions-nous tous les y aller voir, un jour !

Amen ! [2]

Conté par Pierre Le Roux, fournier au bourg de Plouaret.

Recueilli et traduit, par F.-M. Luzel.

[1] Dans un conte slave de Glinski, connu sous le titre de : *Le brigand Madey*, un enfant, vendu au diable par son père, va également en enfer pour retirer le titre de vente de son âme.

[2] Ce sont les assistants qui répondent en chœur : *Amen!* quand le récit se termine par ce souhait, ce qui arrive fréquemment.

Mgr SOYER

ÉVÊQUE DE LUÇON *

Pendant quinze ans, la Révolution, semblable aux sirènes des temps antiques, avait souri à la France et avait cherché à l'entraîner par ses chants séducteurs : une minorité, plus redoutable par la méchanceté et l'audace que par le nombre, avait servi d'écho à la Révolution et avait conduit à sa perte la France trop légère et trop confiante. La terre de France, après la Révolution, devait être un nouveau paradis terrestre ; depuis la Révolution, la terre de France était un enfer. Ce n'étaient que blasphèmes contre Dieu, malédictions contre les hommes. Louis-Philippe, qui avait si ardemment convoité la couronne, savait combien elle était lourde. L'accord n'était pas assuré avec les puissances étrangères, et, à genoux devant l'Europe, le monarque révolutionnaire demandait la paix à tout prix.

Ceux des bonapartistes que n'avait pas gagné le culte du veau d'or, rappelaient, en murmurant, les gloires de l'Empire. Les républicains ne trouvaient pas dans la monarchie bâtarde la meilleure des républiques. Ils s'agitaient à Paris et dans les grandes villes : ils conspiraient et descendaient armés dans la rue. D'imprudentes poursuites, dirigées avec éclat dans la Vendée contre des manifestations dont on s'exagérait le danger, étaient d'autres éléments pour la conflagration générale. Le Marais occidental, un instant agité, presque soulevé, avait déposé les armes à la voix du vénérable

* Nous empruntons à la *Vie de Mgr Soyer*, qui paraîtra sous peu de jours, un dernier chapitre très-intéressant sur les événements de 1832 et la persécution à laquelle fut en butte le vénérable prélat.

M. Bruneteau, curé de Saint-Jean-de-Monts, auquel, dans sa reconnaissance, le gouvernement avait envoyé la croix d'honneur. Un mouvement plus considérable se préparait. Il avait pour chef la mère d'Henri V, la duchesse de Berry, et, pour organisateur, dans la partie de la Vendée militaire formant le diocèse de Luçon, le vaillant Athanase de Charette, neveu de l'illustre et populaire général de ce nom.

Cette fois le danger était plus sérieux. Cependant les hommes éclairés qui avaient vu l'ancienne guerre de la Vendée, regardaient presque tous le succès de l'héroïque entreprise comme impossible. Du nombre de ceux qui la blâmaient, était Mgr Soyer ; il attendait tout de Dieu, de la force des choses et du temps; mais le sort en était jeté : la Vendée allait être appelée aux armes; l'évêque de Luçon, sans aucune espérance de voir la bonne cause l'emporter, allait recueillir, de la levée de boucliers, pour tout bien, de plus grands embarras.

Dieu avait exigé de Mgr Soyer un autre sacrifice : M. Bouteau, qui remplissait les fonctions de grand vicaire avec autant d'habileté que de zèle, était mort. Mgr Soyer perdait en lui un saint prêtre et un coopérateur fidèle. Il le remplaça par M. l'abbé Menuet.

D'une intelligence élevée, d'un caractère facile, d'une aptitude extraordinaire au travail, l'abbé Menuet devint le bras droit de l'évêque, et, sous sa haute direction, il sut faire aimer une administration toute paternelle. La bonté de son cœur le rendit parfois trop indulgent ; quelques prêtres l'accusèrent d'amollir la discipline. Tous ceux qui surent le comprendre, l'estimèrent et l'aimèrent. Quand Mgr Soyer l'avait avec lui dans ses courses pastorales, les prêtres et les fidèles admiraient ces deux hommes si bien faits pour travailler ensemble à la gloire de Dieu. Comme celui de Mgr Soyer, le nom de M. Menuet devint populaire dans tout le diocèse.

M. Menuet avait du talent pour la chaire, le prélat le faisait souvent prêcher à Luçon et dans les diverses paroisses ; il l'écoutait avec intérêt, et disait, lorsqu'on lui faisait compliment sur les ser-

mons de son grand vicaire : « Oui, l'abbé Menuet prêche bien. La parole de Dieu est toujours belle ; mais elle ne perd rien en passant par un canal d'or. »

L'an 1832 commençait sous ces auspices ; le choléra vint ajouter ses horreurs à celles de la situation. Il imposa un instant silence à la politique. Poussé par la main vengeresse de Dieu, il disait aux savants : « Que savez-vous ? » aux puissants : « Où est votre force ? » On étudia en vain la nature de la maladie. On rechercha inutilement les moyens de la guérir et ceux de l'éviter. Se riant de tous les efforts, le fléau déjoua les calculs de la science, donna les plus cruels démentis à ses expériences, renversa tous les obstacles qu'on prétendait lui opposer et commença par châtier durement Paris....

Les princes exilés, prenant sur leur nécessaire, envoyèrent des secours aux victimes de l'épidémie. Ils n'eurent pas la consolation de les voir accepter : « Douze mille francs, offerts aux cholériques par M. de Châteaubriand, au nom de la duchesse de Berry, furent refusés durement par le préfet de la Seine : calcul aussi injuste que mesquin, espèce de coup d'État contre la charité ! » s'écrie M. Louis Blanc [1].

Le fléau vainqueur se promenait orgueilleusement par les cités et par les campagnes du beau pays de France. On mourait dans la plupart des contrées ; on tremblait partout. Les médecins, les prêtres, les religieuses tombaient frappés au chevet des malades : c'était le martyre de la charité et du dévouement. Les amateurs de la vie étaient saisis par le mal au moment où ils fuyaient. Les impies blasphémaient ; les peuples à la fois incrédules et superstitieux croyaient trouver dans l'art de la magie la cause de tant de calamités. Les âmes pieuses, réfugiées aux pieds des autels, priaient le souverain Seigneur de toutes choses.

Dès le 24 avril 1832, Mgr Soyer annonçait aux fidèles de son diocèse l'apparition en France de la terrible épidémie et les invitait à fléchir, par de pieuses supplications, la divine justice ; le 8 août de la même année, il leur écrivit sur le même sujet, mais cette fois le choléra était dans la Vendée :

[1] *Histoire de dix ans de règne.*

« Ce n'est plus loin de nous, s'écrie le prélat, que nous voyons le bras de Dieu se lever et appesantir ses coups, c'est au sein de la Vendée, au milieu de vos parents et de vos amis qu'il fait subir ses rigueurs. Les paroisses des Sables, de la Chaume, d'Olonne, du Fenouillé, etc., sont en proie à ce fléau dévastateur. »

La ville des Sables surtout eut à souffrir. M. Dalin, supérieur du petit séminaire, vint, avec les professeurs et les élèves de son établissement, en aide au clergé paroissial, aux sœurs de la Sagesse et aux médecins qui donnaient des soins aux malades. Le fléau disparut, après avoir fait de nombreuses victimes, et la salubrité, en se rétablissant, aurait rendu la sécurité au pays, s'il n'était pas resté accablé des maux que traîne après elle la guerre civile.

Nous l'avons dit, la duchesse de Berry préparait un mouvement. Depuis la chute de Charles X, la princesse avait toujours nourri le dessein de reconquérir le trône au profit du jeune Henri V, son fils. Après bien des réflexions et de nombreuses conférences avec les princes de sa famille et les hommes politiques, elle avait fait, en qualité de régente, son plan de gouvernement. Ce plan était libéral et conservateur. Il décentralisait la France et rendait aux provinces cette indépendance et cette vie qui assurent aux pays le progrès, au gouvernement la stabilité, au peuple la liberté et le bonheur. La duchesse pensait qu'il serait apprécié par tous les partis et que la sincérité bien connue de son caractère ferait tomber les préjugés et les haines. Elle prenait ses désirs pour des réalités et se berçait de rêves dans une illusion profonde. La France révolutionnaire et impie, la France du bien-être matériel et des jouissances sensuelles, cette France sans foi, sans aspirations élevées et sans poésie, ne voulait pas d'un Bourbon, à moins que ce Bourbon ne se fût rendu semblable à elle. Il lui fallait un roi qui effaçât les fleurs de lis sur le fronton de son palais, qui renonçât aux vertus chrétiennes de ses ancêtres, et qui consentît à régner par la force du peuple souverain et non par la grâce de Dieu, sur un royaume officiellement athée.

S'attendant, malgré ses trop faciles espérances, à une résistance

énergique, la duchesse de Berry organisa son plan d'attaque. Elle ne comptait pas sur le secours de l'étranger, dont elle n'était pas à même et dont elle ne voulait pas. Elle espérait que les républicains de Paris, de Lyon et des grandes villes, tentant un coup de leur côté, il lui serait possible de soulever le Midi et l'Ouest et de renverser ainsi le trône mal établi de l'usurpateur. Les chefs vendéens, pour la plupart, ne s'étaient engagés à tirer l'épée du fourreau qu'autant que le gouvernement aurait d'autres ennemis à combattre que la Vendée. Leur réserve était sage : que pouvait la Vendée contre la France entière ?

La duchesse débarqua à Marseille où le mouvement avorta. La prudence lui disait de quitter au plus tôt la France ; son héroïque courage, son amour maternel, son patriotisme, lui conseillèrent de se jeter seule dans la Vendée.

Son arrivée produisit dans les esprits des mouvements divers. La majorité des chefs se prononça contre la prise d'armes ; les comités royalistes de Paris envoyèrent Berryer pour supplier la princesse de renoncer à son projet. Le 24 mai 1832 était le jour fixé pour le soulèvement général. Un contre-ordre fut donné. Ce contre-ordre arriva le 23 à Luçon. Il ne fut pas notifié dans les campagnes assez tôt pour arrêter le mouvement. Quelques soulèvements partiels eurent lieu et compromirent de plus en plus un projet qui avait si peu de chances de succès.

Bientôt de nouveaux ordres amenèrent de nouveaux combats. Les amis de Mgr Soyer, ces vaillants gentilshommes de Luçon et de la Vendée, étaient engagés dans cette lutte inégale. Les noms du Port-la-Claye, de la Caraterie, de la Pénissière, du Chêne, etc., vinrent, presque tous glorieusement, mais tous douloureusement, retentir à son oreille. Le 9 juin, la campagne était finie ; les royalistes avaient été défaits et la grande cause qu'ils servaient avec tant de courage, s'était comme amoindrie dans leurs revers. Les soldats de la légitimité étaient dispersés ; les quatre départements de la Vendée, des Deux-Sèvres, de la Loire-Inférieure et de Maine-et-Loire étaient en état de siége. La duchesse de Berry avait cherché un refuge à

Nantes, et sa retraite, longtemps ignorée, allait être découverte par un traître.

Tous ces événements affligèrent profondément Mgr Soyer. Pendant la guerre civile, sa conduite avait été digne et circonspecte. Il était évêque avant tout, il était dévoué aux Bourbons de la branche aînée comme aux princes légitimes ; mais il s'était bien gardé de seconder par une imprudence quelconque les inutiles tentatives de la duchesse de Berry. Sans doute, dans le secret de sa conscience, il avait prié pour le triomphe du droit et pour ses défenseurs ; il avait prié pour Henri V, pour son héroïque mère et pour la France ; mais la prière n'est pas une conspiration, les vœux pour le bien de son pays ne sont pas un crime, et, dans la circonstance, Mgr Soyer n'avait pas prié avec espérance de voir les efforts héroïques de la duchesse de Berry couronnés de succès. Depuis la révolution de Juillet, il n'avait cessé de faire engager par ses curés les réfractaires à se soumettre. En prévision de la levée de boucliers de 1832, il avait ordonné à tous ses prêtres de rester dans leurs paroisses ; il ne sut même pas par le parti légitimiste le moment prévu du soulèvement ; ce furent les orléanistes de Luçon qui le lui apprirent.

« Loin d'être l'âme du complot, ou tout au moins le confident des partisans du soulèvement, nous écrit M. l'abbé Ménager, secrétaire de Mgr Soyer, le prélat ne fut réellement informé du jour fixé pour l'entrée en campagne que par des orléanistes à qui cette nouvelle causait la plus douloureuse impression. Ces personnes, en effet, croyaient savoir que les insurgés se proposaient de s'emparer de Luçon et de lever un fort impôt sur les habitants riches et connus par leurs opinions révolutionnaires. Craignant pour leur bourse et peut-être pour leur vie, ces gens étaient venus demander à Mgr Soyer de vouloir bien au besoin les couvrir de sa protection : ce que l'évêque leur promit avec empressement, je pourrais dire, avec bonheur.

» Or, la veille du jour fixé, disait-on, pour le coup de main, M. l'abbé Menuet, vicaire général, M. l'abbé Papin, secrétaire particulier, et moi, nous étant rendus comme d'habitude dans le cabinet

du prélat pour l'ouverture de la correspondance, Monseigneur nous parla en ces termes : « Messieurs, des personnes qui se croient » bien informées sont venues m'avertir que, la nuit prochaine, » Luçon sera envahi par un certain nombre de volontaires légiti- » mistes. Si *malheureusement* ce projet est mis à exécution, je vous » propose de vous joindre à moi au premier coup de feu qui se » fera entendre. Nous ouvrirons le grand portail de l'évêché pour y » recevoir tous ceux qui viendront nous demander asile ; nous nous » placerons en travers. Il faudra que les envahisseurs nous passent » sur le corps avant d'atteindre aucun de ceux qui seront entrés. »

Il est inutile d'ajouter que cette proposition fut hautement acceptée par tous.

Au moment de l'insurrection, Mgr Soyer écrivit au ministre pour l'assurer que, ni l'évêque, ni le clergé de la Vendée n'avaient pris part au mouvement. Un prêtre avait été arrêté auprès du Port-la-Claye, mais cet ecclésiastique, venant de sa paroisse à Luçon pour des affaires d'administration ecclésiastique, ne pouvait manquer d'être déclaré innocent. L'évêque suppliait le ministre de ne pas ajouter foi aux dénonciations mensongères que des hommes de parti ne cessaient de faire contre le clergé vendéen.

Ses déclarations étaient conformes à la vérité et ses craintes fondées. Quelques jours après, comme il allait monter en voiture pour se rendre à Fontenay, où l'appelaient les fonctions de son ministère, M. Beaussire, maire de Luçon, se présenta à l'évêché et enjoignit au prélat de ne pas quitter sa ville épiscopale, qui, à partir de ce moment, devint sa prison. Mgr Soyer céda à la force matérielle en protestant énergiquement contre la mesure dont son diocèse et lui étaient victimes. Il écrivit dans ce sens, le 9 juin 1832, aux ministres de la guerre, de l'intérieur et des cultes.

Le maire de Luçon fit espérer au prélat que le préfet reviendrait sur cette mesure ; une lettre du préfet détruisit ses espérances. « Je ne puis concilier le langage poli et les compliments que vous me faites au premier paragraphe de votre lettre, répondit l'évêque au préfet, avec votre conclusion, par laquelle est maintenu l'injuste

arrêté qui me prive de ma liberté et me constitue prisonnier dans la ville de Luçon...

» Il me semble que trois fouilles domiciliaires et plusieurs interrogatoires auraient dû m'épargner une pareille injure.

» Croyez-moi, Monsieur le Comte, je n'ai nulle envie d'aller rejoindre les bandes des chouans. J'ai improuvé la guerre intestine dans plusieurs conversations et toutes les fois que j'en ai eu l'occasion.

» Mon opinion bien connue a obvié, j'en ai la persuasion, à un grand nombre de malheurs, et c'est peut-être à mon influence qu'est dû l'esprit pacifique qui règne depuis Luçon jusqu'à Bourbon-Vendée. Toutes mes lettres au clergé de ce diocèse ont été écrites dans le même esprit.

» Cependant, c'est dans ces conjonctures, que vous faites lancer ou que vous confirmez un mandat d'arrêt contre moi, et, au moment même où j'allais expédier une nouvelle lettre au clergé pour lui rappeler la nécessité de la paix et du bon ordre, vous me traitez en conspirateur.

» M. le Ministre des Cultes connaît mes intentions mieux que les fonctionnaires de troisième et de quatrième ordre, égarés par leurs préventions, qui vous trompent par leurs rapports, et dont plusieurs salueraient avec autant de joie le bonnet de la République que la couronne du roi Louis-Philippe. »

Le prélat dit qu'il était attendu dans le canton de Fontenay, où il devait donner la confirmation; qu'il n'aurait pas commencé ses visites dans les campagnes sans prévenir le général Rousseau; qu'il se serait abstenu, si sa présence avait pu causer quelque émotion : mais que cet acte de prudence de sa part ne saurait justifier son arrestation.

Le maire de Luçon reprochait à l'évêque d'avoir reçu à l'évêché la visite de personnages suspects. Le prélat répond qu'il est à regretter pour le maintien de l'ordre qu'il n'en soit pas venu un plus grand nombre. D'ailleurs, alors qu'on dénonce et qu'on destitue tous les fontionnaires publics qui rendent visite à l'évêché et

que des gens timides qui y ont affaire, demandent à entrer par des portes dérobées, il n'est pas étonnant qu'il n'y ait que les hommes indépendants qui y entrent la tête levée. Il est à regretter qu'au lieu de se concerter avec l'évêque diocésain, l'autorité civile « enchaîne sa liberté et l'outrage de toutes les manières ; » il est étonnant qu'ensuite « on lui demande son concours pour le maintien d'un ordre de choses contre lequel on publie faussement qu'il conspire. »

Les préventions avaient été si loin que, bien que le général Lamarque n'eût pas vu Mgr Soyer, les relations que ce général, dans son esprit d'impartialité et de justice, avait eues avec l'évêque, avaient paru suspectes : « Je ne suis pas moins surpris, avait écrit Mgr Soyer à M. Beaussire, maire de Luçon, des ombrages que vous a causés ma correspondance avec un illustre général et avec MM. les ministres de Sa Majesté dont j'ai reçu des compliments flatteurs. *C'est*, dites-vous, *un sujet de graves méditations; notre esprit se perd en mille conjectures, et le temps seul fera découvrir la vérité.* Vous ajoutez qu'*il est possible que les évêques aient induit MM. les ministres en erreur.* C'est là, Monsieur le Maire, une injure à laquelle je ne me serais pas attendu de votre part. Comme je ne réponds pas aux outrages, je me borne à vous dire que je n'ai point pris M. le comte Lamarque, ni les autres généraux qui ont eu les mêmes procédés à mon égard, pour juges de mes principes. Je les leur ai confiés sans crainte d'être compromis. En cela j'ai cédé à leur désir. Je publierais ces principes sur les toits et si j'ai reçu des félicitations, c'est qu'on a su rendre justice à mes sentiments. Au lieu de concevoir des soupçons de cette bonne intelligence et de cet accord entre les sommités sociales, vous eussiez mieux fait, Monsieur le Maire, d'imiter ce rapprochement. Je vous aurais fait connaître les principes de mon administration, vous croyant trop judicieux et trop impartial pour ne pas partager l'impression qu'ils ont faite sur MM. les ministres et les généraux. »

M. Beaussire avait, en effet, assez d'intelligence, d'instruction et de bon sens pour comprendre et aimer Mgr Soyer ; mais, comme

bon nombre d'autres esprits d'élite, il avait le malheur d'obéir à des préjugés, et les ministres eux-mêmes qui ne voyaient les choses que par les yeux d'autrui, ne rendaient pas toujours justice au prélat. Leur conduite à son égard variait suivant les rapports qui leur arrivaient.

Dans sa lettre, le préfet avait hypocritement dit au prélat que c'était *pour sa conservation, si chère au département,* qu'on le retenait prisonnier à Luçon : ce qui n'empêchait pas les libéràtres du pays et le Conseil général lui-même de demander et demander encore l'exil du vénérable évêque.

Mgr Soyer s'en plaint dans sa lettre du 20 juin 1832 au ministre, dont nous extrayons quelques passages :

» Il y a déjà longtemps, dit-il, que j'avais été averti qu'on cherchait par tous les moyens imaginables à me représenter aux yeux du gouvernement comme un homme de troubles, un fauteur de guerre civile. On n'avait rien oublié pour réussir dans le projet formé et hautement avoué de me faire quitter Luçon. Des pétitions exprimant le vœu de mon départ et celui de *ma destitution,* pour parler le langage de mes ennemis, étaient colportées dans les villes de la Vendée et jusque dans celle où était établi mon siége. Le clergé qui eut connaissance de ces démarches, crut devoir protester énergiquement au nom de tous les fidèles contre une poignée d'hommes qui disent vouloir servir le gouvernement en servant leur haine et leur animosité contre la religion. Cette pétition a été envoyée à la Chambre des pairs et à votre prédécesseur, comme un témoignage non suspect des prêtres et des fidèles de ce diocèse.

« Fort du témoignage de ma conscience, de l'affection de mes prêtres, de l'estime des gens de bien, je devrais mépriser de semblables intrigues. Elles partaient de trop bas, et j'étais placé trop haut pour qu'elles pussent jamais m'atteindre. J'étais loin de penser, Monsieur le Ministre, que de si misérables accusations pussent faire impression sur les ministres du roi. La lettre de Votre Excellence est venue me tirer d'une erreur dans laquelle j'aurais voulu rester

toujours. Elle m'a appris ce que je voulais ignorer, que le mensonge et la calomnie peuvent compromettre un homme de bien et empoisonner la vie la plus innocente. »

Le prélat désigne ensuite les membres des sociétés secrètes comme les principaux auteurs des menées dirigées contre le clergé et de la pétition adressée au Conseil général. Il déclare que ses ennemis sont ennemis aussi déclarés du gouvernement de Louis-Philippe qu'ils appellent la *quasi-légitimité,* qu'ils l'étaient du gouvernement de Charles X.

« Ce sont ces hommes, ajoute-t-il, qui n'ont pas rougi de demander au Conseil général de la Vendée l'exil de leur évêque, parce que leur haine pour la religion ne peut se mesurer que sur l'amour qu'ils ont pour tout ce qui peut mettre en jeu les passions populaires. »

Le prélat dit que le Conseil général s'est facilement associé aux auteurs de la pétition; que les espions de la police rôdent autour de sa demeure; que dernièrement encore, un lieutenant d'infanterie s'est présenté à l'évêché, dans les termes les plus inconvenants, avec un détachement de soldats; qu'il a envahi le domicile de l'évêque de son autorité privée; qu'il a tenu le langage le plus déplacé; qu'il a saisi la correspondance et les papiers les plus secrets.

Mgr Soyer continue : « Cependant, malgré ces odieuses enquêtes, on est forcé de convenir, en ma présence, qu'il n'y a aucun fait contre moi, et, après tant d'outrages, parce qu'on m'attribue de l'influence et qu'on craint que je n'en abuse, on veut m'éloigner d'un pays à la tranquillité duquel je ne suis pourtant pas étranger.

» Cinquante personnes peut-être, dans le département, demandent mon exil, et les vœux de plus de trois cent mille catholiques, qui connaissent leur évêque, qui veulent le conserver, ne sont pas entendus. Je vous l'avouerai, Monsieur le Ministre, j'étais loin de m'attendre de la part du gouvernement du roi à des rigueurs de ce genre.

» Au reste, Monsieur le Ministre, je me dois à mon troupeau, au milieu duquel l'Esprit-Saint m'a conduit et que je dois paître du

pain de la parole. C'est ici qu'est ma place, et certes, je ne la déserterai pas dans des jours d'épreuve où je fais un devoir à tous les curés de mon diocèse de rester à leur poste. Ce n'est donc pas moi qui choisirai le lieu de mon exil et qui fuirai ce bon pays, auquel je n'ai jamais prêché que la soumission au gouvernement, la charité, la paix, le pardon des injures et les autres vertus de notre sainte religion.

» Je n'ai jamais parlé de la guerre intestine qu'avec improbation, et si mes discours pacifiques n'eussent pas trouvé écho dans le clergé de la Vendée, il y eût été versé des flots de sang, tandis que tout y est en paix.

» Si je ne suis pas assez heureux, Monsieur le Ministre, pour vous persuader, je demande à être jugé : c'est le droit des accusés. Alors, la vérité se fera jour à travers les odieuses calomnies du petit nombre de mes injustes accusateurs. En attendant, je resterai au milieu de mon troupeau, et j'aurai toujours présentes à ma mémoire ces paroles qui font ma force et mon espérance : *Le bon pasteur donne sa vie pour ses brebis*...

» Depuis longtemps, Monsieur le Ministre, je suis préparé à tout, parce que je m'attends à tout. Je sais ce que trament les hommes d'un parti qui n'en veut pas moins au trône constitutionnel qu'à la croix qui me décore ; mais les humiliations dont je suis entouré, n'ont pas abattu mon courage, cette dernière épreuve n'en triomphera pas. Je partirai, s'il le faut, pour l'exil, en léguant mon exemple à mon clergé et en appelant les bénédictions célestes sur mes persécuteurs. »

Jamais le grand cœur de Mgr Soyer ne connut la haine. Le prélat s'abusait peut-être en croyant que ceux qui demandaient son départ, n'étaient qu'environ cinquante; il est certain qu'ils étaient peu nombreux; la violence de leurs attaques fit rentrer en eux-mêmes beaucoup de gens que le mensonge avait d'abord séduits. La Vendée se serra avec plus d'amour et de respect que jamais autour de son évêque. Le gouvernement n'osa l'enlever. On se contenta de le persécuter sur place.

On cherchait partout la duchesse de Berry. On la cherchait où on la croyait ; on la cherchait où on ne la croyait pas. Les visites, on l'a vu, se multipliaient à l'évêché. Le séminaire et le couvent des Ursulines n'étaient pas toujours épargnés. L'évêché était gardé jour et nuit. Rien ne troubla la sérénité de l'évêque, et souvent il força ses persécuteurs à rougir.

Dans une des premières visites, le prélat trouva à la porte de son appartement, faisant sentinelle et se montrant ardent contre lui, un homme dont il était le bienfaiteur et qui lui devait une situation avantageuse.

Une autre fois, il rencontra dans son antichambre un garde national qui le somma de rentrer dans son cabinet. Mgr Soyer, prenant ce ton d'autorité qui lui était si naturel, lui fit sentir en termes clairs, bien que mesurés, l'inconvenance de sa conduite.

Un jour, le chef d'une escouade de visiteurs dit à Mgr Soyer, d'une voix avinée : « Monsieur l'évêque... » Il ne put aller plus loin. L'évêque lui fit d'un mot comprendre qu'il connaissait le défaut qui le rendait souvent impoli, et il ajouta avec calme : « Fais ton devoir, citoyen. — Citoyen !... mais je m'honore de ce titre, répliqua le visiteur. — C'est pourquoi je te le donne, » reprit Mgr Soyer. Il n'en fallut pas davantage pour rendre le citoyen N. ridicule aux yeux de ses compagnons de visite.

On ne voulait pas d'évêque à Luçon, et l'on immolait aux passions voltairiennes d'une minorité turbulente un prélat cher au reste de la population. Mgr Soyer avait tenu ferme contre les entreprises honorables, mais inopportunes des légitimistes, jusqu'à encourir le blâme des plus exaltés d'entre eux, ses amis dévoués pourtant, et sans lui tenir compte de sa modération et de sa prudence, le gouvernement de Louis-Phillipe, vu les rapports des révolutionnaires de la Vendée, n'avait d'autre désir que d'éloigner le prélat.

Après la révolution de Juillet, Mgr Soyer s'était adressé au Conseil général du département, dans les intérêts de la religion, comme il le faisait sous le règne des princes de la branche aînée. Les hommes de la Restauration ne siégeaient plus au Conseil géné-

ral ; ceux qui les remplaçaient, n'avaient pas les mêmes sentiments. En réponse à une démarche polie de l'omission de laquelle les conseillers généraux se seraient plaints, si elle n'avait pas été faite, ces mêmes conseillers généraux demandaient la suppression de l'évêché.

Ils purent voir à l'attitude du peuple vendéen, combien leur vœu était opposé à l'esprit et aux aspirations du pays dont ils se disaient les représentants.

L'adresse du clergé dont parle Mgr Soyer dans sa lettre du 20 juin 1832, avait été rédigée aux Herbiers, le 16 mars précédent, et adressée aux pairs de France. Les fidèles joignirent leurs signatures à celles de leurs prêtres. La manifestation fut si imposante qu'elle fit hésiter le gouvernement. Cependant il tint longtemps encore son arrêt suspendu sur la tête de l'évêque, et le Conseil général, fidèle à ses traditions, continua à mettre au nombre de ses vœux annuels la suppression de l'évêché de Luçon. Cette expression de haine se renouvela jusqu'à la mort du prélat.

Parmi les catholiques qui résistèrent avec le plus d'éclat à l'entreprise aussi folle qu'impie des révolutionnaires vendéens, se distingua M. de Hillerin, propriétaire à Luçon et membre du Conseil municipal. M. de Hillerin était, par son esprit, son savoir et ses talents, aussi bien que par son attachement à l'Église, un des laïques les plus distingués de la Vendée. Homme de cœur, il avait facilement compris Mgr Soyer ; homme d'intelligence, il n'avait pas eu peine à voir quelle faute, à tous les points de vue, était la démarche du Conseil général. Il prit la plume, et publia une petite brochure dans laquelle les allégations des ennemis de la religion étaient victorieusement réfutées.

A la fin de l'année 1832, le vieux comte de Sainte-Hermine quitta la préfecture où son incapacité l'avait rendu l'instrument souvent aveugle des haines des révolutionnaires ; il fut remplacé par M. Alexis de Jussieu.

Si Mgr Soyer n'eût été persécuté que dans sa personne, le mal qu'il endurait lui eût paru un bienfait ; il se fût réjoui, comme au-

trefois les apôtres, de souffrir pour le saint nom de Jésus; mais, ce qui lui était surtout sensible, c'était de voir la persécution s'attacher aux prêtres et aux fidèles de son diocèse. Du moins, ses prêtres et ses diocésains purent-ils, par les preuves nouvelles qu'il leur en donna, voir combien il les aimait. Pieux imitateur du souverain Pasteur des âmes, ayant aimé les siens qui étaient avec lui dans le monde, il les aima jusqu'à la fin. Il avait fait au gouvernement établi les concessions que son devoir de chrétien et d'évêque lui commandait; il était resté dévoué au gouvernement de droit pour lequel il ne pouvait rien, et attendait avec résignation l'heure de Dieu; mais, défenseur de la foi et du troupeau confié à sa sollicitude, ami et compagnon d'infortune de ses prêtres, il se levait, lorsqu'il s'agissait de questions religieuses, comme Judas Machabée se leva dans la Judée, et, ferme et intrépide comme lui, il protégeait contre les ennemis de la foi les droits sacrés du peuple de Dieu.

La duchesse de Berry avait été prise à Nantes, le 7 novembre 1832, puis conduite à Blaye, pour être de là emmenée hors de France. De ce côté, le gouvernement de Louis-Philippe n'avait plus de crainte et la mort du duc de Reichstadt, fils de Napoléon Ier, le délivrait d'un autre prétendant. Les républicains restaient seuls avec lui dans l'arène. Il les craignait, et, pour les adoucir, il leur faisait, au détriment de la religion, des concessions dans toute la France, mais surtout en Vendée. Divisés sur les autres points, orléanistes et républicains se trouvaient, à quelques exceptions près, réunis contre l'Eglise, comme ils l'étaient contre les royalistes, ses défenseurs naturels.

Le diocèse de Luçon, livré par l'état de siège à des soldats que les révolutionnaires du pays avaient soin de tromper sur le véritable esprit des royalistes, fut plus que jamais peut-être le théâtre d'actes de violence dont chacun était un coup cruel porté au cœur paternel de l'évêque.

ABBÉ DU TRESSAY.

POÉSIE

SONNETS CONTEMPORAINS

A M. DE VERTEUIL

I

L'Invasion.

Oh ! qui ne se souvient de ces jours de stupeur,
Où la France orgueilleuse et jusque-là si fière,
Apprenait coup sur coup sa honte et son malheur ;
Où chaque heure apportait un deuil de la frontière?

Demain, se disait-on ; attendons la lumière!
Et le jour de Sedan nous couvrait de rougeur.
Qu'importe ? Metz encor tenait haut sa bannière,
Et Metz, ce coup de foudre, écrasait notre honneur!

Malgré tout, une voix s'est écriée : Aux armes !
La *Marseillaise* au vent jette son cri d'alarmes ;
Paris appelle à l'aide : Orléans ! Orléans !

Et l'éclair s'est éteint, et, du Rhin à la Loire,
La France n'offre plus, au regard de l'histoire,
Que membres dispersés et tronçons palpitants.

II

L'Ile d'Elbe.

Quoi! sire, vous osez, dit-on, tenter la France,
Quand les cloches de Metz sonnent toujours leur glas!
Ah! gardez dans l'exil la pudeur du silence :
A défaut de remords, sire, parlez plus bas!

L'île d'Elbe! vain rêve! oh! ne confondons pas;
Votre oncle, détrôné par la Sainte-Alliance,
Put frapper un grand coup encore aux Quatre-Bras,
Et Waterloo gagné, c'était la délivrance!

Pour vaincre le destin, César avait encor
Ses grenadiers de fer, son aigle aux ailes d'or;
Si coupable qu'il fût, son excuse était prête!

Mais vous, triste vaincu, vassal de l'étranger,
Auriez-vous donc l'espoir de pouvoir nous venger?
Sire, vous vous taisez; eh bien! courbez la tête!

III

Les Sectaires.

Écoutez-les parler, les farouches sectaires :
« L'heure sainte a sonné contre les oppresseurs;
» Debout, vous qui souffrez! aux armes, prolétaires!
» Peuple, tu nous connais : nous mourrons, si tu meurs! »

Et le canon s'allume à ces sombres clameurs ;
La ville se revêt de crêpes funéraires ;
L'écharpe rouge au flanc, soixante dictateurs
Organisent l'orgie, aux fureurs sanguinaires.

Or, tandis que la plèbe affronte le canon,
Les dictateurs debout regardent au balcon,
Montre en main, écoutant les bruits de la bataille ;

Et pour un qui s'élance et qui meurt au créneau,
Vingt se griment de peur derrière le rideau,
Et mettent l'Océan entre eux et la mitraille !

IV

Le Timonier.

Prends garde, timonier ! et l'œil ferme à la barre,
Car tu tiens dans tes mains le salut du vaisseau ;
L'ombre épaisse des nuits couvre les feux du phare,
Et partout les brisants se montrent à fleur d'eau.

Jadis, quand, voile au vent, déployant son drapeau,
Ce navire orgueilleux détachait son amarre,
Quand l'Empire chantait : — Voguons, le ciel est beau !
Assis au banc de quart, bien haut, tu crias : gare !

Habile et prévoyant, juste dans ton coup d'œil,
Lorsque tu signalais les périls de l'écueil,
Maintenant que tu tiens le destin dans tes voiles,

Et que la France attend son salut ou sa mort,
Sauras-tu la guider fidèlement au port,
Et lis-tu clairement au livre des étoiles ?

V

La Légende.

Il est passé le temps, où le grand Empereur
Illuminait le chaume aux rayons de sa gloire,
Éperonné, botté, dans toute sa splendeur,
A cheval, chapeau bas et montrant la victoire !

Le vieux sergent est mort, et paix à sa mémoire :
Le Béranger des champs ne parle plus au cœur ;
Le paysan est las des gravures de foire,
Et sait ce que lui vaut le soldat-laboureur.

Nul ne contera plus, le soir, les grandes guerres
De l'homme dont la race a perdu nos frontières,
Et peut-être, qui sait ? Dieu connaît le fin mot !

Le chaume reprendra ses amours d'Henri Quatre,
Le vrai roi populaire et qui, sachant se battre,
A conquis la légende avec sa poule au pot.

NUMA JEAN D'ANGÉLY.

Fontenay-le-Comte.

LES POEMES DE M. DE LORGERIL

A M. ÉMILE GRIMAUD,

Secrétaire de la *Revue de Bretagne et de Vendée*.

Quoique vous m'écriviez pour exciter ma paresse, mon cher ami, recommander aux lecteurs de la *Revue de Bretagne* les *Poèmes* de M. de Lorgeril me semble un véritable pléonasme.

A tous les lecteurs bretons, M. de Lorgeril se recommande tout seul, car tous le connaissent depuis longtemps. Pour les lecteurs de la *Revue*, c'est mieux encore : c'est une relation intime, un ami de vieille date ; à ce point, que le nouveau volume publié aujourd'hui leur offrira bon nombre d'anciennes connaissances, de ces connaissances aimables et charmantes, qu'on est toujours heureux de retrouver : le *Gardien*, le *Vieux Marinier*, la *Légende d'Olivier*, le *Chant du frère lai*, *Aline*, etc.

Toutefois, il renferme aussi deux œuvres de grande facture, complétement inédites : le *Banquet de la famine* et la *Conquête du charme*. C'est donc de ces deux poèmes, puisque vous le voulez, que je vous dirai quelques mots.

Le *Banquet de la famine*, allez-vous dire, cela n'est guère appétissant. — Détrompez-vous, mon ami.

Avez-vous vu... ou plutôt vous avez vu — car qui ne l'a vu? —

[1] Un volume in-8°, Didier éditeur, Paris.

au musée du Luxembourg, l'immense et fameuse toile de Couture : *les Romains de la décadence?* Alors vous connaissez le sujet du *Banquet de la famine;* c'est aussi la décadence romaine. Seulement, le tableau de Couture, c'est le commencement de cette décadence, la décadence sous Néron; le poème de M. de Lorgeril, c'est la fin, le fond, le dernier échelon, la décadence sous Honorius.

Mais alors, pourquoi le *Banquet de la famine?* Pourquoi ce titre, qui semblerait indiquer quelque œuvre de circonstance, inspirée par le siége de Paris? — C'est qu'il s'agit bien d'un siége aussi, mais du siége de Rome en 409, par Alaric et les Goths. Et si vous étiez tenté de chercher là quelque allusion au siége de Paris, par Guillaume et ses Teutons (qui, je l'avoue, ne valent guère mieux que les Goths d'Alaric), je suis obligé de vous dire que vous feriez tout à fait fausse route, car le *Banquet de la famine* était achevé dès le 9 septembre 1869, c'est-à-dire, à une époque où quiconque aurait admis seulement comme possible la prise de Paris par les Prussiens eût été traité, je ne dis pas de traître, mais de fou, et purement et simplement relégué à Charenton.

Le héros du *Banquet de la famine,* c'est l'illustrissime et clarissime personnage Maximus Décius Faustus Gastérion, dernier descendant, par un côté, de la fameuse famille des Décius, par l'autre, de celle des Emile (d'où étaient sortis les Scipion), par conséquent, patricien à trente-six carats, courtisan, conseiller de l'empereur Honorius, sénateur romain, avec cela bel esprit très-raffiné, amateur très-délicat des arts et des lettres, écrivain, orateur, poète à ses heures, — mais ne croyant à rien qu'au plaisir, au plaisir des sens, surtout du ventre, de là son surnom de *Gastérion.*

Pourtant, ce matérialisme sceptique ne s'affiche point franchement, brutalement; Gastérion est de trop vieille race et de trop fine éducation pour casser les vitres; il est de l'école de l'empereur Julien, celui que ces rustauds de chrétiens appellent malhonnêtement l'*Apostat.* Donc, en public Gastérion se gardera bien de railler Jupiter, Mars, Janus, Bellone, Quirinus, toute la vieille friperie de l'Olympe païen; tout au plus sourira-t-il discrètement,

du coin des lèvres, quand le vieux Pompeianus, président du Sénat, évoque en faveur de Rome, assiégée par Alaric, le secours des grands dieux, à grand renfort de charmes toscans, d'évocations bizarres, de racines, de serpents, de bézoard et de toxiques, amalgamés et bouillis ensemble dans un chaudron magique :

Et c'était par l'odeur d'une telle cuisine
Qu'ils croyaient enchanter ta céleste narine !
Mais, puissant Jupiter, tu n'es pas assez sot...

Entre amis, Gastérion se dédommage et daube sans pitié sur tous les dieux.

Quant au Christ et aux chrétiens, c'est bien mieux encore; avec eux il n'y a pas à se gêner. Gastérion ne tarit pas de railleries sur ces fous étranges qui se privent de tous plaisirs, se condamnent à la souffrance, visitent et servent les pauvres, et pour comble d'insanité, prennent pour chef et pour modèle un pauvre insensé mort sur la croix. Pourtant, Faustus Gastérion a une sœur chrétienne, Fausta, convertie par une de ses esclaves, instruite en Judée par saint Jérôme, et qui est revenue à Rome pour tenter le sauvetage de son frère. Dans le cœur de ce frère, dernière étincelle d'un sentiment désintéressé, survit une affection réelle pour cette sœur; il se reproche lui-même cette affection bizarre, inexplicable à ses yeux, mais presque malgré soi il y obéit, — si bien même, que c'est pour revoir sa sœur qu'il quitte la cour d'Honorius, alors à Ravenne, et vient à Rome, où il se trouve inopinément, quelques jours après, enfermé par l'hermétique blocus des Goths.

Ni chrétien donc ni païen ; sceptique, sensualiste achevé. Toutefois le vieux sang d'une grande race, la culture intellectuelle, le goût du beau conservé en lui (quoique plus ou moins faussé) ont laissé survivre en Gastérion le sentiment de la grandeur et de la beauté morale. Le dévouement, le sacrifice, la vertu, pure folie à ses yeux, il n'en use pas, il en nie même le principe ; mais quand les effets se produisent, il ne peut refuser d'y reconnaître quelque chose de grand : actes de fou, mais empreints de beauté ; il les

admire comme des œuvres d'art qui coûtent bien trop à produire, et que pour sa part il se promet bien de ne produire jamais.

Toutefois, ce sentiment de la beauté morale, dont une dernière lueur subsiste en son âme, l'oblige à jeter une gaze sur sa propre bassesse. Il se targue au besoin de stoïcisme : après les idiotes et parfaitement vaines évocations de Pompeianus, Gastérion dit en raillant à Jupiter :

Pour descendre du ciel tu n'es plus assez leste :
Puis, peut-être crains-tu la famine ou la peste?
Si ton adorateur ne peut compter sur toi,
Pour lutter et pour vaincre il me reste encor... moi !
Les dangers, les fléaux n'abattent point mon âme;
Le malheur me durcit et m'épure et m'enflamme ;
Les vertus de Caton renaissent dans mon cœur [1] !

Un jour même que, du haut du Pincius, il avait longtemps et en silence contemplé

Les tentes d'Alaric, dont les rudes soldats
— Comme un cercle tracé par un large compas —
Resserrent dans les murs de Rome la divine
L'émeute, la terreur, la peste et la famine,

Gastérion, se rappelant les antiques et fameux exploits de sa race, songe un instant qu'il serait bien beau de les imiter. — Je me disais, écrit-il à un ami,

Je me disais tout bas, ô mon cher Memmius :
Ce serait bien le temps qu'un autre Décius
S'offrît aux dieux vengeurs pour le salut de Rome !
Quelques siècles plus tôt, j'aurais été cet homme !
N'est-ce pas, digne ami, qu'il eût fait beau me voir,
De mes concitoyens honneur, orgueil, espoir,
Comme ces Décius, dont descendait ma race,
M'avancer le cœur plein d'une indomptable audace :
« Pour terminer, dirais-je, et la guerre et ses maux,
» Vouez-moi, grand pontife, à nos dieux infernaux;
» Allons, enseignez-moi le geste et la prière. »

[1] *Poèmes*, p. 132.

Me vois-tu, Memmius... quelle attitude fière !...
Je saute d'un seul bond sur mon coursier fougueux ;
Seul, je brave Alaric et ses soldats hideux,
Et tout autour de moi je sème l'épouvante ;
Car j'ai l'air martial, Memmius.... je m'en vante !
— Quel dévouement !... J'en suis déjà tout essoufflé !
S'il m'avait entendu, qu'Alaric eût tremblé !
Mais ce zèle, vois-tu, ce sublime courage,
Bons pour nos chers aïeux, ne sont plus de notre âge.
Comme d'un sénateur on rirait aujourd'hui
S'il singeait Décius et s'il mourait... pour qui ?
Pour tous ces affamés aux faces abattues
Pâles comme un linceul, froids comme des statues,
Qui rampent sur le sol en demandant du pain...
Me dévouer pour ceux qui seront morts demain !
Ne me demandez pas une telle folie[1]...

Ce n'est pas qu'il ne se croie tenu à de grandes choses pour rester digne de sa race et en continuer l'illustration ; il en est au contraire très-convaincu, il y a déjà beaucoup travaillé :

Certes d'assez beaux traits ma carrière est remplie :
Par Hercule ! j'ai fait, pour la gloire et l'amour,
Pour soutenir mon nom, pour l'Empire et la Cour,
Tout ce qu'un sénateur, un citoyen peut faire.
Ma politique a su décider mainte affaire,
Et — ce qui fit rêver les plus puissants cerveaux —
Le *jus de rossignol,* doux fruit de mes travaux,
Enrichit aujourd'hui les cuisines romaines.
Voilà de beaux succès ! Voilà de nobles peines[2] !

Oui, cet illustre Gastérion, malgré tout son stoïcisme et toute sa modestie, il est forcé de l'avouer : c'est lui qui a inventé la sauce au jus de rossignol, ou plutôt le jus de rossignol lui-même, aussi exquis à la bouche qu'à l'oreille le chant de l'harmonieux oiseau. Ainsi a-t-il réussi à reculer encore les bornes de l'illustration de sa race, car

[1] *Poèmes*, pp. 118-120.
[2] *Ibid.*, p. 120.

Qui sait d'un bon ragoût faire un ragoût meilleur
Mérite des autels, comme un Dieu bienfaiteur !

Cependant ce triomphant Gastérion ne peut se consoler d'avoir cédé à son amour fraternel en venant de Ravenne à Rome voir sa sœur. Il s'en trouve fort mal récompensé ; il voit sa sœur, il est vrai, mais qui veut le faire chrétien — horreur ! et il se trouve du même coup pris, comme un rat au piége, dans le blocus d'Alaric et dans la famine de Rome, décrite avec une énergie rare (p. 133 et suiv.) dans une suite de tableaux achevés, où le poète fait successivement défiler devant nous, avec une merveilleuse variété de détails et une couleur historique parfaitement vraie, les types les plus accentués de cette société en décadence : la courtisane, le mime, le bossu-bouffon, l'avare, et jusqu'au Chevet du temps, l'honnête Gulax, dont l'illustre magasin, à l'enseigne du *Paon truffé*, était plus à sec encore sous le siége d'Alaric que celui de son successeur parisien sous le blocus de Guillaume, car du moins ce dernier (d'après Théophile Gautier, *Tableaux de siége*), pouvait encore étaler toute une provision de conserves, dont la splendide ferblanterie réjouissait un peu l'œil du passant.

A Rome, s'il faut en croire Gastérion, la famine fut bien plus rude qu'à Paris. — A Paris, en définitive (nous le savons par la médaille gastronomique du philosophe Renan) il y eut toujours, avec de l'argent, moyen de fort bien dîner chez Brébant. — A Rome, au contraire, le fléau fut pour tout le monde, riches et pauvres, et au bout d'un certain temps de blocus, Gastérion nous le dit,

Sous la main d'Alaric Rome ne dîne plus :
Lucullus, affamé, jeûne chez Lucullus.

Que faire en un tel désastre ? Attendre la mort par la faim, hideuse, affreuse, déchirante, précédée, accompagnée de sales hoquets, de convulsions odieuses et dégoûtantes ?

A cette idée seule Gastérion s'indigne et, faisant encore une fois appel à ce génie sublime, inventeur du divin jus de rossignol, il imagine pour sortir de ce monde une combinaison curieuse, ingé-

nieuse, qui lui permet de concilier son stoïcisme d'occasion et de parade avec son sensualisme réel. Il mourra sans mal et sans douleur et même dans la volupté des sens, mais fièrement, volontairement, triomphalement.

La famine est chez lui, comme dans tout Rome, au dernier période : il ne lui reste à manger qu'un chat. Mais sa cave est encore pleine de vins exquis. Il invite donc pour le soir neuf convives choisis, illustres par leur esprit, leur gaieté, leur langue salée et comique, célèbres aussi comme viveurs insignes et voluptueux raffinés. Au festin suprême ni les danses ni la musique ne manqueront ; Glycon le doux chanteur est là avec sa lyre ; Flos, Glycine et Philé charmeront de leurs poses molles et gracieuses, de leurs pas et de leurs accents voluptueux les yeux et les oreilles des convives, enivrés par les vins dorés de la Grèce et par les plus fameux crûs de Gaule et d'Italie. Chaque convive a devant soi une coupe d'agate ciselée artistement et pleine d'une liqueur ambrée ; quand il se sentira défaillir sous le poids de l'ivresse — ou plus tôt si bon lui semble — chaque convive n'a qu'à tremper les lèvres dans cette coupe ; il s'endormira de suite et passera sans nul effort, sans même s'en apercevoir, de l'ivresse au somme, du somme à la mort.

Au milieu de la salle un vaste amas de richesses et d'œuvres d'art, tableaux admirables, tapis soyeux, vases élégants, meubles précieux, enfin tous les trésors du palais de Gastérion sont exposés, entassés, fastueuse et splendide pyramide qui monte jusqu'à la voûte. Le dernier survivant des dix convives, avant de vider la coupe d'agate, doit mettre le feu à ce bûcher, tel que prince ou empereur n'en eut jamais. — Voilà le *Banquet de la famine.*

Je ne vous le raconterai pas, il faut le lire dans le récit, superbe de couleur, de mouvement et de vérité, qu'en fait à Caïus Memmius, ami de Gastérion, le principal affranchi de ce dernier, chargé par lui de servir d'historiographe à ce prodigieux festin.

Disons seulement que le programme s'accomplit de point en point ; mais par suite d'un accident imprévu, Gastérion, resté le dernier et qui avait fidèlement allumé le bûcher, est tiré de là

demi-grillé, encore vivant, par sa sœur, qui parvient à le convertir — puis il meurt.

Quoique sa fin soit édifiante, je ne sais si, au point de vue de l'art, de la vérité historique et de l'enseignement moral, le poète n'eût pas mieux fait de le laisser, plein de vin, de vanité, de corruption endurcie et raffinée, griller jusqu'au bout sur son bûcher. — M. de Lorgeril aura craint, je parie, de faire trop de peine aux âmes sensibles; moi qui ne suis pas si compatissant, j'estime qu'il a eu tort; c'est ma seule critique.

Dénoûment à part (et encore y a-t-il de fort beaux vers dans ce dénoûment) le *Banquet de la famine* est une page d'histoire peinte de main de maître, dont chaque mot, chaque circonstance pourrait être justifiée par une nuée de témoignages empruntés aux écrivains de l'antiquité, mais dont la couleur chaude, le relief énergique, la vérité vivante révèlent dans le poète un art consommé et une imagination inépuisable.

Enfin, je ne m'en dédis point, je finis comme j'ai commencé : comme peinture de la décadence romaine, cela vaut le tableau de Couture.

Mais me voici déjà, mon cher ami, au bout de mon papier, et je ne vous ai pas encore dit un mot de la *Conquête du charme :* ce sera pour une prochaine lettre.

A. DE LA BORDERIE.

NOTICES ET COMPTES RENDUS

ISABELLE AUX BLANCHES MAINS et L'HÉRITAGE DU CROISÉ, par Mlle Gabrielle d'Ethampes [1].

Voilà déjà six mois que j'aurais voulu rendre compte des nouveaux ouvrages de Mlle d'Ethampes; mais à peine étaient-ils sur mon bureau qu'ils m'ont été pris, et ils ont, depuis lors, si bien circulé de main en main que je n'ai pu qu'hier les arrêter au passage. Tel est l'inconvénient de porter un nom honorablement connu. On sait que Mlle d'Ethampes a de l'imagination, un style aisé et des sentiments où toutes les âmes bien nées se retrouvent. Cela ne suffit-il pas pour qu'on ne laisse point dormir ses livres? Il y a toujours, en outre, dans ses récits, un coin merveilleux ou mystérieux qui n'est plus tout à fait de mon temps, mais qui va à le jeunesse. Eh! mon Dieu! est-ce que je ne me suis pas laissé séduire, comme les autres, il y a quarante-cinq ans, par la *dame blanche* d'Avenel?

Isabelle *aux blanches mains* est un roman historique dans le genre de *Quentin Durward;* c'est-à-dire, qu'à des faits parfaitement exacts et fidèlement racontés, l'auteur joint une broderie de sa façon. Les faits exacts sont d'abord l'arrestation du pauvre duc Jean V par les Penthièvre, et son douloureux emprisonnement, puis, la touchante et navrante histoire de ce jeune Guillaume de Blois, le plus jeune des Penthièvre, qui, étranger aux crimes de sa mère et de ses frères, fut livré par eux comme otage, lorsqu'ils traitèrent avec le duc, et qu'ils laissèrent sous les verroux, plutôt que de se présenter, comme ils en étaient convenus, devant les Etats de Bretagne, pour *supplier au Duc de leur pardonner leur faute et forfait.*

Cet odieux abandon était-il prémédité? je n'oserais le croire.

[1] Paris. — Jacques Lecoffre et Didier.

Au dire de Monstrelet, si les Penthièvre et Margot de Clisson, leur mère, ne comparurent point, c'est qu'ils furent *avertis certainement* que s'ils allaient, *jamais ne retourneroient;* et, *pour vrai*, ajoute t-il, Olivier de Blois, *s'il fût allé, eût été exécuté par justice.* Dans tous les cas, préméditée ou non, la félonie à l'égard du pauvre Guillaume fut complète; et *tant pleura son affliction,* dit d'Argentré, *qu'il en perdit la vue.* Son emprisonnement dura vingt-huit ans, du mois d'août 1420 au mois de juin 1448. A cette dernière époque, Margot de Clisson et ses deux fils aînés n'existant plus, Guillaume fut enfin délivré sur les instances de son frère de l'Aigles qui, pas plus que lui, n'avait été *consentant de la prise du duc;* il devint seigneur d'Avesnes, vicomte de Limoges et épousa la fille du comte de Boulogne dont il eut trois filles, l'aînée desquelles fut mariée à Allain, sire d'Albret. Telle est l'histoire. La broderie de Mlle d'Ethampes consiste en ce qu'elle fait épouser à Guillaume non point la fille du comte de Boulogne, mais la fille du baron de la Tour, Isabelle *aux blanches mains*, une de ses amies d'enfance, qui avait dû l'épouser dans la fortune et qui lui était restée fidèle dans le malheur. Le caractère attachant d'Isabelle et celui de Guillaume, si droit, si ouvert, si généreux dans cette petite cour de Margot de Clisson, où la droiture et la générosité étaient des fleurs exotiques, donnent lieu aux contrastes les plus habilement nuancés.

L'*Héritage du Croisé* pourrait aussi, jusqu'à un certain point, s'appeler une nouvelle historique, non pas que l'histoire y occupe une grande place, mais parce que les mœurs et la foi de certaines vieilles races y sont fidèlement reproduites. Alain de Trémeur, le blessé de Mentana, fils d'un martyr de Castelfidardo et descendant d'un croisé du temps de saint Louis, peut fort bien n'avoir jamais habité le donjon de *la Croix* au château ruiné de Trémeur, en Lanvel; mais combien d'autres, riches de souvenirs, comme lui, ont montré comme lui que le courage et le dévouement étaient encore le meilleur héritage qu'ils eussent reçu de leurs pères. Cet Alain de Trémeur et ses deux jeunes sœurs, Eva et Yolande, qui n'ont plus leur mère, et dont le père est mort pour une sainte cause, nous attachent dès l'abord, lorsque l'auteur nous les présente simples, vrais, fidèles, dans la solitude de leur vieux et pauvre

manoir. Non loin d'eux, Mlle d'Ethampes a placé, par une opposition habilement graduée, la famille de Pienne tout nouvellement arrivée de Paris, famille aux excellents principes, mais où certaine jeune fille ne comprend déjà que la vie parisienne; puis la famille de Romery, pour laquelle les premiers principes sont, comme on ne le voit que trop de nos jours, le plaisir et l'argent. Les variétés de caractères sont ainsi nombreuses et parfaitement saisies. Rien de forcé, pas même dans l'énergique dévouement d'Eva de Trémeur qui, devinant la pensée de son frère au moment où de nouveaux croisés partent pour Rome, lui dit, sans hésiter : — « Notre père t'a montré le chemin, va sur ses pas. »

Il y a quinze ans peut-être quelque lecteur eût dit : — C'est exagéré. — Mais depuis lors, nous avons vu les pères partir avec leurs fils et leurs gendres; nous avons entendu des mères et de jeunes femmes dire : *Dieu le veut! Dieu le veut!* et nous avons compris qu'aujourd'hui comme autrefois, il n'y a pas, avec la foi et l'honneur, d'héroïsme qui soit impossible. Cherchez bien ce que sont devenus récemment les descendants des preux qui prenaient jadis pour devises : *S'il plaît à Dieu.* — *A vero bello Christi.* — *Mad ha leal* (bon et loyal). — *Mieux périr que pâlir*, etc., et vous les trouverez teignant de leur sang les champs de bataille de Castelfidardo, de Loigny, de Droué, etc. *Bons et loyaux* comme leurs ancêtres, ils ont tout quitté à la voix de Dieu et de la France, et n'ont *pâli* ni devant l'ennemi ni devant la mort. La France a renié les rois qui l'avaient faite grande et forte; elle laisse trop souvent renier chez elle le Dieu et l'Église dont elle s'enorgueillissait, au temps de sa grandeur, d'être la fille aînée; elle est humiliée, amoindrie, vaincue. Ne croyez pas cependant que le vieux sang soit tari dans ses veines. Il y est toujours aussi chaud que jamais parmi les populations qui ont gardé la foi. Que ne pourraient pas, pour notre régénération, ces races fidèles, si elles n'avaient aujourd'hui deux ennemis au lieu d'un, deux ennemis acharnés contre tout ce qui a fait notre puissance et notre gloire : au dehors, les fils des renégats du XVIe siècle, au dedans les fils de Voltaire.

EUGÈNE DE LA GOURNERIE.

CHRONIQUE

Projet de reconstitution de l'Association bretonne.

C'est avec la plus grande joie que nous plaçons ici ce chaleureux appel en faveur d'une Œuvre excellente à tous égards, qui nous fut toujours chère, et que nous prions Dieu de faire refleurir au plus tôt.

Cédant aux instances d'un grand nombre de nos compatriotes, encouragés par la plupart des Députés de la Bretagne, certains, d'ailleurs, que l'autorisation officielle ne saurait nous être refusée, nous venons faire appel à votre zèle et à votre patriotisme pour une œuvre qui aura, sans aucun doute, toutes vos sympathies : la reconstitution de l'*Association Bretonne*.

Fondateurs de cette Association, Membres des divers bureaux qui l'ont successivement dirigée, il nous a paru qu'en cette circonstance nous avions quelque droit à prendre l'initiative, peut-être même un devoir à remplir.

Au surplus, notre tâche est facile, et la cause que nous plaidons nous semble gagnée d'avance. Ceux qui ont connu l'Association Bretonne en ont tous gardé le meilleur souvenir ; ceux qui, plus jeunes, n'ont pu assister à ses Congrès, savent quels services elle a rendus, et personne ne nous contredira lorsque nous affirmerons qu'elle a puisamment contribué au progrès agricole et à la diffusion des connaissances historiques et archéologiques de notre province.

En ce qui concerne l'agriculture, objet principal de l'Association, loin de nous la pensée que les Concours régionaux organisés par le

Gouvernement n'ont pas produit d'heureux résultats. Mais, différents en cela de ces Concours, les Congrès de l'Association Bretonne ne se bornaient pas à des exhibitions d'animaux et d'instruments : une grande place y était aussi consacrée à des réunions où les agronomes les plus autorisés de la contrée poursuivaient avec persévérance une enquête agricole, échangeaient leurs idées et se communiquaient les uns aux autres leurs procédés de culture, ce qui donnait lieu à des discussions du plus haut intérêt. C'est cette alliance de la théorie et de la pratique qui faisait le caractère distinctif de l'Association Bretonne, et, à ce point de vue, il nous sera permis de dire qu'elle n'a pas été remplacée.

L'histoire et l'archéologie étaient, elles aussi, plus complétement étudiées dans nos congrès provinciaux, qu'elles ne peuvent l'être dans les Sociétés de département ou d'arrondissement. Les programmes des congrès, rédigés à l'avance par des hommes compétents, provoquaient, dans toutes les parties de la Bretagne, des recherches spéciales, des travaux sérieux sur des sujets jusque-là inexplorés, ou sur des questions restées indécises. Le concours d'un grand nombre d'érudits, le stimulant qu'ils trouvaient dans l'espoir d'être entendus et appréciés par un auditoire d'élite, tout contribuait à élever le niveau scientifique et littéraire des communications qui étaient faites à l'Association Bretonne.

Et nous ne parlons pas du charme, de l'utilité sociale de ces réunions où se pressaient tant d'hommes distingués : agriculteurs et érudits. Le patriotisme de tous, se manifestant soit par leurs efforts communs pour améliorer et le sol et la condition du cultivateur, soit par un zèle égal à mettre en lumière les gloires de leur Bretagne, ils apprenaient à s'apprécier mutuellement. Les préjugés, les malentendus qui les avaient trop longtemps divisés, s'affaiblissaient peu à peu, et, après une semaine passée ensemble, d'anciens adversaires se quittaient souvent heureux et étonnés tout à la fois d'avoir les uns pour les autres estime et sympathie.

Telle était l'Association Bretonne; telle elle a fleuri de 1843 à 1858, époque où un pouvoir ombrageux la supprima d'un trait de plume, bien que son règlement et ses traditions constantes l'eussent absolument fermée à la politique. Or, une circonstance unique s'offre à nous pour la rétablir.

Dans un mois, le 1er juillet, le Congrès scientifique de France s'ouvrira à Saint-Brieuc, sous la direction de M. de Caumont. Des notabilités de la Bretagne se rendront sans doute en foule à ces assises de la science, où les diverses branches des connaissances humaines auront leur représentation. Pour plusieurs, ce sera une occasion de reprendre des études trop longtemps interrompues par les malheurs de la patrie. Ce sera aussi le moment favorable pour se donner rendez-vous au prochain Congrès de l'Association Bretonne, et pour confier à des hommes dévoués le soin de reconstituer cette utile Société. Mais dès aujourd'hui, permettez-nous, Monsieur, de compter sur votre adhésion au projet que nous venons de vous exposer.

On parle souvent de réorganiser, de régénérer notre pauvre France. C'est le vœu des bons citoyens, ce doit être le but des pouvoirs publics. Mais pour cette œuvre de salut, ce n'est pas trop des efforts de tous, du concours de la France entière. Gardons-nous bien de nous reposer toujours sur le Gouvernement du soin de nos intérêts matériels, moraux et intellectuels. Acceptons avec reconnaissance son aide bienveillante; mais sachons nous aider nous-mêmes. Puisque les idées de décentralisation ont enfin pris faveur, donnons-leur l'application la plus générale qu'elles puissent comporter. Introduites dans l'administration, elles sont déjà un progrès, mais un progrès insuffisant. Décentralisons le travail, l'activité, sous toutes leurs formes; décentralisons les sciences, les arts, les lettres; nous trouverons là tout à la fois une satisfaction pour la conscience, une jouissance pour l'esprit et un avantage réel pour les intérêts du pays.

V. Audren de Kerdrel, député du Morbihan, à Versailles.
Paul de la Bigne-Villeneuve, à Rennes.
Aymar de Blois, ancien député, à Quimper.
Arthur de la Borderie, député d'Ille-et-Vilaine, à Versailles.
Du Chatellier, membre correspondant de l'Institut, à Pont-Labbé (Finistère).
Comte Paul de Champagny, à Morlaix.
Le Guay, ancien conseiller de préfecture, à Quimper.
Vicomte Hersart de la Villemarqué, membre de l'Institut, à Quimperlé.

De Keranflec'h, à Mur (Côtes-du-Nord).
Comte Louis de Kergorlay, député de l'Oise, à Versailles.
Alfred Lallemand, jnge de paix, à Vannes.
Rieffel, directeur de l'Ecole régionale de Granjouan, à Nozay (Loire-Inférieure).
Comte Olivier de Sesmaisons, ancien député, conseiller général, à Nantes.

P.-S. — Les adhésions au projet ci-dessus pourront être adressées indifféremment à l'un des signataires de la présente lettre et seront reçues avec reconnaissance. Quoi qu'il en soit, nous insistons pour que l'on se rende en grand nombre au Congrès scientifique de Saint-Brieuc, afin d'ynommer une Commission qui sera chargée d'organiser le prochain Congrès de l'Association Bretonne.

M. le docteur Aussant.

Nous empruntons la notice suivante au *Journal de Rennes* du jeudi 20 juin :

C'est au milieu d'une affluence nombreuse et sympathique de parents et d'amis que viennent d'être célébrées, à Saint-Étienne, les obsèques de M. le docteur Jules Aussant, décédé hier matin, à l'âge de soixante-sept ans.

Sa carrière honorable et laborieuse, les fonctions dont il avait été revêtu, les services qu'il avait rendus, l'aménité de son caractère et sa valeur personnelle lui avaient assigné une place à part dans l'estime de ses concitoyens ; aussi a-t-on vu grossir le cortége qui suivait son convoi, outre ses anciens collègues et les notabilités de Rennes, d'une foule d'hommes qui avaient entretenu avec lui des relations dont le souvenir leur restera toujours cher et précieux.

Qui ne le sait ici ? M. Aussant jouissait, comme médecin, de la confiance la mieux justifiée. A l'habileté et à l'expérience d'un praticien distingué, il joignait la science théorique et le talent d'or-

ganisateur. Ces qualités le désignaient au poste éminent de directeur de notre Ecole de Médecine, qu'il remplit avec zèle et capacité, jusqu'au jour où ses forces, minées par la cruelle maladie à laquelle il devait succomber, l'obligèrent à la retraite.

M. Aussant avait, du reste, préludé à son élévation et donné la mesure de son savoir dans l'exercice du professorat, à cette même Ecole. La croix de la Légion d'honneur n'était que la juste récompense de son mérite et de son dévouement dans la tâche qu'il accomplissait.

Le Conseil Municipal le compta pendant vingt années parmi ses membres les plus assidus, les plus actifs, les plus aptes à servir et à protéger les intérêts de la cité, — non-seulement au point de vue matériel, mais aussi et surtout au point de vue du progrès moral et intellectuel.

C'est que M. Aussant ne se contentait pas de la science spéciale à sa profession. Sa vive intelligence lui avait ouvert un plus large horizon : il avait acquis des connaissances aussi étendues que variées.

Ami des arts, il avait fait de longues et profondes études d'esthétique ; il connaissait à fond l'histoire de la peinture et des écoles qui se sont succédé depuis l'antiquité, à travers le moyen âge et la renaissance, jusqu'à l'époque moderne. Son goût le portait aux collections d'objets d'art, et il s'en occupait en vrai connaisseur. Sa collection de tableaux était connue au loin et estimée des amateurs.

Comme il aimait passionnément la Bretagne, et surtout sa chère ville de Rennes, M. Aussant s'était donné la mission de recueillir tout ce qui concernait, tout ce qui intéressait l'histoire locale. Aussi était-ce prodigieux tout ce qu'il possédait en dessins, gravures, documents, manuscrits, médailles, reliques diverses du passé; il ne négligeait rien de ce qui pouvait fixer l'attention et la curiosité de l'érudit et de l'artiste.

Comme directeur du Musée Municipal, M. Aussant a pris part et a donné ses soins à tout ce qui s'est fait d'utile pour l'installation et le classement des salles de peinture et de sculpture. La ville lui doit le don généreux de plusieurs tableaux remarquables ; c'est encore lui qui a enrichi de divers objets curieux le Musée Archéologique et les collections céramiques qui en font partie.

M. Aussant fut aussi l'un des membres fondateurs de la Société Archéologique départementale ; il en fut plusieurs fois élu président. C'est à lui en grande partie, à son persévérant concours, que cette Société doit de n'avoir pas vu interrompre ses travaux et ses réunions. Il a donc contribué à entretenir le feu sacré, à empêcher l'abandon de ces études chères à qui ne met pas en oubli la gloire de la patrie et les souvenirs de ses annales. Il a droit par conséquent aux hommages et aux regrets de ce public d'élite dont il comprenait et partageait les goûts et les tendances délicates.

Eprouvé par de longues souffrances, M. Aussant a trouvé dans la foi et les secours de la religion les plus efficaces consolations de ses derniers jours. Sa patience, sa pieuse résignation ont édifié sa famille, où de pareilles vertus sont une tradition et un héritage.

La présence de Mgr l'Archevêque aux funérailles de M. Aussant témoignait de la profonde et vive affection du prélat pour son vieil ami.

Trois discours ont été prononcés sur la tombe de M. Aussant : le premier par M. le Maire, au nom de l'administration municipale et de la ville ; le second par M. le docteur Régnault, au nom de l'Ecole de Médecine ; le troisième, au nom de la Société Archéologique, par M. André, conseiller et vice-président de la Société.

Dans sa séance du 3 mai dernier, l'académie des Jeux floraux de Toulouse a décerné une fleur à M. l'abbé Nicol, professeur au petit séminaire de Sainte-Anne d'Auray, pour sa pièce *A la mer*, et lui a donné une quatrième mention pour son ode *A la Bretagne*. — Notre collaborateur, M. E. du Laurens de la Barre, a obtenu la troisième mention du genre, pour une ode intitulée : *Velléda aux prêtresses de l'île de Sein, avant de monter sur le bûcher*.

Le Secrétaire de la Rédaction, ÉMILE GRIMAUD.

BIBLIOGRAPHIE BRETONNE ET VENDÉENNE

—

ADMINISTRATION (L') des Etats de Bretagne de 1493 à 1790. Manuscrits inédits de la commission intermédiaire du bureau diocésain de Nantes et du Dictionnaire d'administration de la province de Bretagne; publiés par N.-L. Caron, ancien directeur des subsistances militaires, avec une lettre de M. le comte de Carné, membre de l'Académie française. In-8°, 564 p. — Nantes, imp. Grinsard; lib. Douillard frères; Paris, lib. Durand et Pedone Lauriel.

FAITS ET GESTES DE LA LÉGION BRETONNE pendant la campagne 1870-71; par Jules Onnée, ex-zouave pontifical. In-8°, 254 p. et portrait. — Rennes, imp. Hauvespre; Paris, lib. Blériot ..... 5 fr.

HUIT LEÇONS D'AGRICULTURE, de chimie agricole, de la formation des terres arables et des matériaux qui composent la croûte terrestre, etc.; professées au collége de Fougères; par A. Dauverné, cultivateur propriétaire à La Rochelle. In-12, 202 p. — Rennes, imp. Hauvespre; Fougères, lib. Brehier..... 1 fr. 25

LEÇONS DE CHIMIE AGRICOLE, études sur l'atmosphère, le sol et les engrais; par Adolphe Bobierre, directeur et professeur de chimie à l'Ecole supérieure des sciences et des lettres de Nantes. Avec une introduction par M. Jules Rieffel, directeur de l'Ecole d'agriculture de Grand-Jouan. 2e édition, entièrement refondue et augmentée de notions sur l'analyse des matières fertilisantes. In-8°, 612 p. — Paris, lib. G. Masson; Nantes, les principaux libraires.

OFFICEU EID ER SULIEU HA GOULIEU PRINCIPAL AG ER BLAI, revé er guin romaien, guet excelciceu ur brechen, pedenneu de vitin ha de noz, durant en overen, etc... In-18, 1017 p. — Vannes, imp. et lib. Galles.

PLÉNEUF ET SES ENVIRONS. Guide du voyageur. Les bains de mer, grève et plage du Val-André; par un touriste. In-18, 44 p. — Rennes, imp. Oberthur et fils; Paris, même maison.

POÈMES. Le Banquet de la famine. La Conquête du charme. Le Gardien. Le Chant du frère-lai. La Chaumière incendiée. Le Vieux Marinier. La Légende d'Olivier; par le vicomte de Lorgeril, député des Côtes-du Nord. Nantes, imp. Vincent Forest et Emile Grimaud; Paris, Didier.... 5 fr.

POESIES CHOISIES DE CATULLE, traduites en vers français par L. Cœuret, juge au tribunal civil de Nantes. Suivies de la traduction en vers français des vers de Catulle à Lesbie, par l'un des plus célèbres prosateurs de notre époque. In-32, 135 p. — Nantes, imp. Vincent Forest et Emile Grimaud; Paris, lib. Hachette.

PRINCIPE (LE) ROYALISTE ET LES PRINCES D'ORLÉANS, par M. Léon Philouze. In-12, 24 p. — Rennes, imp. Charles Catel.

RECHERCHES sur la valeur séméiologique de l'augmentation du volume du grand trochanter dans les factures extra-capsulaires du col du fémur; par Albert Jan-Kerguistel, ancien interne des hôpitaux de Paris et de Nantes. In-8°, 131 p. — Paris, lib. Leclerc.

TABLE GÉNÉRAE DU TOME TRENTE ET UNIÈME

ANNÉE 1872. — PREMIER SEMESTRE.

JANVIER.

Études hagiographiques. — Le Bienheureux Charles de Blois, duc de Bretagne, par le *R. Dom Plaine*..... 5
La Guerre de 1870-71. — V. Garibaldi, par M. *Eugène de la Gournerie*..... 32
Le Casuel des Hôpitaux de Nantes, par M. *Léon Maître*, archiviste du département..... 52
Études littéraires. — Les Œuvres poétiques d'Hippolyte de la Morvonnais (fin), par M. l'abbé *Guillotin de Corson*..... 65
Le premier Bonaparte, par M. *Victor de Laprade*, de l'Académie française..... 72
Notices et Comptes rendus. — Fleurange, de Mme *Craven*, par M. *Hippolyte Le Gouvello*..... 84
Bibliographie bretonne et vendéenne..... 87

FÉVRIER.

Essai historique sur le culte du Bienheureux Charles de Blois, duc de Bretagne (fin), par *Dom François Plaine*..... 89
La Guerre de 1870-71. — VI. Cathelineau, Charette, par M. *Eugène de la Gournerie*..... 111
Les Extrêmes se touchent, proverbe, par M. *Loïc Petit*..... 136
Petits Poèmes vendéens. — La Hache, par M. *Emile Grimaud*.... 146
Les Conférences du Cercle Catholique de Nantes, par M. *Louis de Kerjean*..... 150
Notices et Comptes rendus. — *Le Secours du Malade*, par Mme *Le Lasseur-Perier*. — *Le Livre doré de l'Hôtel-de-Ville de Nantes*, par MM. *A. Perthuis* et *S. de la Nicollière*..... 159
Chronique..... 162
Bibliographie bretonne et vendéenne..... 168

MARS.

L'Instruction gratuite et obligatoire, Conférence faite au Cercle catholique de Nantes, par M. *Octave Reneaume fils*..... 169
L'Industrie des Chaises à porteur à Rennes, au XVIIIe siècle, par M. *H. Albert*, archiviste auxiliaire d'Ille-et-Vilaine..... 190
Les Extrêmes se touchent, proverbe (fin), par M. *Loïc Petit* 207
Galerie des poètes bretons. — Ferdinand Jeanniard du Dot, par M. *Hippolyte Le Gouvello*..... 216
Une visite à l'Abbaye blanche (Ile de Noirmoutier)..... 227
Notices et comptes rendus. — *Poèmes*, par M. *Hippolyte de Lorgeril*. — *Jeanne la Flamme*, par M. *Emile Péhant*. — La cinquième édition de *Pernette*, par M. *Victor de Laprade*. — *L'Honneur du foyer*, comédie, par M. *Hippolyte Minier*. — *L'Escalier du château de Chambord*, eau-forte, par M *Octave de Rochebrune*..... 233
Chronique — M. Augustin Cochin..... 240
Bibliographie bretonne et vendéenne..... 247

AVRIL.

Voltaire, M. Littré et le commandant Rustant, par M. *Eugène de la Gournerie*..... 249
Galerie des poètes bretons. — Ferdinand Jeanniard du Dot (fin), par M *Hippolyte Le Gouvello*..... 262
L'Enfant des Prisons, nouvelle vendéenne, par Mlle *M. du Hausselain*..... 275
Scènes rustiques. — Le soir d'été à la ferme, poésie, par M. *Hippolyte de Lorgeril*..... 287
L'Industrie des Chaises à porteurs à Rennes, au XVIIIe siècle (fin), par M. *H. Albert*..... 299
Notices et Comptes rendus. — *Vie de la bienheureuse Jeanne-Marie de Maillé*, de MM. *Bourassé et Janvier*, par le *R. Dom Plaine*. — *Les Saints de l'Église de Nantes*, de *Mgr Richard*, évêque de Belley, par M. *J. du Dot*. — *Histoire du culte de la sainte Vierge dans la ville de Rennes*, par le *R. Dom Plaine*..... 313
Chronique. — Le procès du général Trochu, par M. *A. de la Borderie*. — La Cavalcade de Nantes, par M. *Louis de Kerjean*... 319

MAI.

Les Vivants et les Morts, par M. *Armand de Pontmartin*..... 329
Galerie des poètes bretons. — René Le Pays, par M. *Js de la Pilorgerie*..... 349

L'Enfant des prisons, nouvelle vendéenne (fin), par Mlle *M. du Hausselain*..... 361
La Décadence littéraire, par M. *J. du Dot*..... 376
Poésie. — Le Mineur de Falun, par M. *Prosper Blanchemain*..... 386
Courage et Confiance, par M. le Vte *Hersart de la Villemarqué*, de l'Institut..... 390
Notices et Comptes rendus. — *La première Armée de la Loire*, de M. le général *d'Aurelle de Paladine*; — *Les Saints de l'Église de Nantes*, de Mgr *Richard*, évêque de Belley, par M. *Eugène de la Gournerie*..... 397
Chronique, par M. *Louis de Kerjean*..... 405
Bibliographie bretonne et vendéenne..... 408

JUIN.

Galerie des poètes bretons. — René Le Pays, par M. Js *de la Pilorgerie* (fin)..... 409
Amynthas Bournichon, par M. *Alfred de Courcy*..... 423
Etudes littéraires. — Jeanne la Flamme, par M. *J. du Dot*..... 436
Contes populaires des Bretons armoricains. — Le Fils du diable, par M. *F.-M. Luzel*..... 448
Biographies vendéennes. — Mgr Soyer, évêque de Luçon, par M. l'abbé *du Tressay*..... 456
Poésie. — Sonnets contemporains, par M. *Jean d'Angély*..... 471
Les Poèmes de M. de Lorgeril, par M. *Arthur de la Borderie*.... 475
Notices et comptes rendus. — *Isabelle aux blanches mains, l'Héritage du Croisé*, de Mlle Gabrielle d'Ethampes, par M. *Eugène de la Gournerie*..... 483
Chronique..... 486
Bibliographie bretonne et vendéenne..... 492

TABLE DES ARTICLES

PAR ORDRE DE MATIÈRES.

RELIGION.

Le Bienheureux Charles de Blois, duc de Bretagne, par le *R. dom François Plaine,* 31-51, 89-110.

HISTOIRE.

ÉTUDES ET DOCUMENTS HISTORIQUES. — La guerre de 1870-71. Garibaldi, 32-51 ; Cathelineau — Charette, 111-135, par M. *Eugène de la Gournerie.* — Le Casuel des hôpitaux de Nantes, par M. *Léon Maître,* 52-64. — Le premier Bonaparte, par M. *Victor de Laprade,* 72-83. — L'industrie des chaises à porteurs à Rennes, au XVIIIe siècle, par M. *H. Albert,* 190-206, 299-312.

BIOGRAPHIE. — Ferdinand Jeanniard du Dot, par M. *Hippolyte Le Gouvello,* 216-226, 262-274. — René Le Pays, par M. *Je de la Pilorgerie,* 349-360, 409-422. — Mgr Soyer, évêque de Luçon, par M. *l'abbé du Tressay,* 456-470.

FAITS CONTEMPORAINS. — Chronique de février, par M. *Louis de Kerjean,* 162-167; — de mars : M. Augustin Cochin, 240-246; — d'avril : Le procès du général Trochu, par M *A. de la Borderie.* — La Cavalcade de Nantes, par M. *Louis de Kerjean,* 319-328; — de mai, par M. *Louis de Kerjean,* 405-407; — de juin, 486-491. — Les Conférences du Cercle catholique de Nantes, par M. *Louis de Kerjean,* 150-152.

LITTÉRATURE.

RÉCITS ET NOUVELLES. — Les Extrêmes se touchent, proverbe, par M. *Loïc Petit,* 136-145, 207-215. — Une Visite à l'abbaye Blanche (île de Noirmoutier), 227-232. — L'Enfant des prisons, nouvelle vendéenne, par Mlle *M. du Hausselain,* 275-286, 361-375. — Amynthas Bournichon, par M. *Alfred de Courcy,* 423-435. — Le Fils du diable, par M. *F.-M. Luzel,* 448-455.

ÉTUDES LITTÉRAIRES. — Les Œuvres poétiques d'Hippolyte de la Morvonnais (fin), par M. *l'abbé Guillotin de Corson*, 65-71. — L'Instruction gratuite et obligatoire, par M. *Octave Reneaume*, 169-189. — Voltaire, M. Littré et le commandant Rustant, par M. *Eugène de la Gournerie*, 249-261. — Les Vivants et les Morts, par M. *Armand de Pontmartin*, 329-348. — La Décadence littéraire, par M. *J. du Dot*, 376-385. — Courage et Confiance, par M. le *Vte Hersart de la Villemarqué*, 390-396. — *Jeanne la Flamme*, de M. Émile Péhant, par M. *J. du Dot*, 436-447.

CRITIQUE LITTÉRAIRE. — *Fleurange*, de Mme Craven, par M. *Hippolyte, Le Gouvello*, 84-86. — *Le Secours du Malade*, par Mme Le Lasseur-Perier, 159-160. — *Le Livre doré de l'Hôtel-de-Ville de Nantes*, par MM. A. Perthuis et S. de la Nicollière, 160-161. — *Poèmes*, par M. Hippolyte de Lorgeril, 233-234. — *Jeanne la Flamme*, par M. Emile Péhant. 234-235. — La cinquième édition de *Pernette*, par M. Victor de Laprade, 236. — *L'Honneur du Foyer*, comédie en vers, par M. Hippolyte Minier, 237-239. — *Vie de la B. Jeanne-Marie de Maillé*, de MM. Bourassé et Janvier par le *R. dom François Plaine*, 313-315. — *Les Saints de l'Eglise de Nantes*, de Mgr Richard, évêque de Belley, par M. *J. du Dot*, 315-316; — par M. *Eugène de la Gournerie*, 402-404. — *Histoire du culte de la sainte Vierge dans le diocèse de Rennes*, par dom François Plaine, 316-318. — *La première Armée de la Loire*, de M. le général d'Aurelle de Paladine, par M. *Eugène de la Gournerie*, 397-402. — Les *Poèmes* de M. de Lorgeril, par M. *Arthur de la Borderie*, 475-482. — *Isabelle aux blanches mains, l'Héritage du Croisé*, de Mlle Gabrielle d'Ethampes, par M. *Eugène de la Gournerie*, 483-485.

POÉSIE. — La Hache, petit poème vendéen, par M. *Emile Grimaud*, 146-149. — Le Soir d'été à la ferme, par M. *Hippolyte de Lorgeril*, 287-298. — Le Mineur de Falun, par M. *Prosper Blanchemain*, 386-389. — Sonnets contemporains, par M. *Numa-Jean d'Angély*, 471-474.

BEAUX-ARTS.

L'Escalier du château de Chambord, eau-forte, par M. *Octave de Rochebrune*, 239. — Un portrait de Molière en Bretagne, 405-407.

BIBLIOGRAPHIE.

Bibliographie bretonne et vendéenne, 87-88, 168, 247-248, 408, 492.

TABLE DES ARTICLES

PAR NOMS D'AUTEURS.

ALBERT (H.) — L'industrie des chaises à porteurs à Rennes, au XVIIIe siècle, 190-206, 299-312.

D'ANGÉLY (Numa-Jean). — Sonnets contemporains, 471-474.

BLANCHEMAIN (Prosper). — Le Mineur de Falun, poésie, 386-389.

DE LA BORDERIE (Arthur). — Les Poèmes de M. de Lorgeril, 475-482.

DE COURCY (Alfred). — Amynthas Bournichon, 433-435.

LE GOUVELLO (Hippolyte). — FLEURANGE, par Mme Craven, 84-86. — Ferdinand Jeanniard du Dot, 216-226, 262-274.

GRIMAUD (Emile). — La Hache, petit poème vendéen, 146-149.

DE LA GOURNERIE (Eugène). — La Guerre de 1870-71; — Garibaldi, 32-51; — Cathelineau, Charette, 111 135. — Voltaire, M. Littré et le commandant Rustant, 249-261. — *Les Saints de l'Eglise de Nantes*, par Mgr Richard, évêque de Belley, 402-404. — *La première Armée de la Loire*, par M. le général d'Aurelle de Paladine, 397-402. — *Isabelle aux blanches mains, l'Héritage du Croisé*, par Mlle Gabrielle d'Ethampes, 483-485.

GUILLOTIN DE CORSON (Abbé). — Les Œuvres poétiques d'Hippolyte de la Morvonnais (fin), 65-71.

DU HAUSSELAIN (Mlle M.). — L'Enfant des prisons, 275-286, 361-375.

HERSART DE LA VILLEMARQUÉ (Vte). — Courage et Confiance, 390-396.

JEANNIARD DU DOT. — La Décadence littéraire, 376-385. — *Les Saints de l'Eglise de Nantes*, par Mgr Richard, évêque de Belley, 315-316. — *Jeanne la Flamme*, par M. Emile Péhant, 436-447.

DE KERJEAN (Louis). — Chronique de février, 162-167; d'avril, 325-328; de mai, 405-407; de juin, 486-491. — Les Conférences du Cercle catholique de Nantes, 150-158. — Un Portrait de Molière en Bretagne, 405-407.

DE LAPRADE (Victor). — Le premier Bonaparte, 72-83.

De Lorgeril (Vte Hippolyte). — Le Soir d'été à la ferme, poésie, 287-298.

Luzel (F.-M.). — Le Fils du diable, conte, 448-455.

Maitre (Léon). — Le Casuel des hôpitaux de Nantes, 52-64.

Petit (Loïc). — Les Extrêmes se touchent, proverbe, 136-145, 207-215.

De la Pilorgerie (Js.). — René Le Pays, 349-360, 409-422.

Plaine (Dom François). — Le Bienheureux Charles de Blois, duc de Bretagne, 31-51, 89-110. — *Vie de la bienheureuse Jeanne-Marie de Maillé*, MM. Bourassé et Janvier, 313-315.

De Pontmartin (Armand). — Les Vivants et les Morts, 329-348.

Reneaume (Octave). — L'Instruction gratuite et obligatoire, 169-189.

Du Tressay (Abbé). — Vie de Mgr Soyer, évêque de Luçon, 456-470.

***. — Une Visite à l'abbaye Blanche (île de Noirmoutier), 227-232.

Nantes. — Imp. Vincent Forest et Émile Grimaud, place du Commerce, 4.

REVUE
DE BRETAGNE
ET DE VENDÉE

Directeur : **Arthur de la Borderie**
Secrétaire de la Rédaction : **Emile Grimaud**

SEIZIÈME ANNÉE

QUATRIÈME SÉRIE. — TOME II
(TOME XXXII DE LA COLLECTION)

ANNÉE 1872. — DEUXIÈME SEMESTRE.

NANTES
BUREAUX DE RÉDACTION ET D'ABONNEMENT, PLACE DU COMMERCE, 4.

1872.

L'AVENIR DE LA FRANCE

La Restauration de la France, par Amédée de Margerie, professeur à la Faculté des lettres de Nancy [1].

Espagne ou Pologne, — extrait du *Cincinnati democrat.*

Assemblée générale des Comités catholiques de France [2].

Ce dernier ouvrage porte pour devise : *Vivat, qui Francos diligit, Christus !* « Vive le Christ qui aime les Francs ! » Tel doit être aussi notre cri de guerre, et, si nous ne le poussons pas seulement du bout des lèvres, s'il part du cœur, à nous mieux que l'espérance, à nous l'avenir. Ce n'est pas la première fois qu'on a vu des peuples tombés se relever avec éclat. M. de Margerie cite à bon droit les Visigoths d'Espagne : *la plus civilisée et la plus prospère des races barbares établies sur le sol de l'empire romain ;* mais qui, par cela même qu'elle était *très-avancée*, suivant une expression de M. Thiers, se trouva sans force pour résister à la conquête musulmane. Une bande, un reste de ce peuple se refusa néanmoins à plier. Plutôt que de subir le joug, il se retira dans les montagnes des Asturies, et de ces montagnes sortit la forte race qui reprit peu à peu la Péninsule au croissant, étendit la domination espagnole sur tous les continents et sur toutes les mers, et fit de l'Espagne un empire sur lequel, disait-on, le soleil ne se couchait point.

[1] Un vol. in-18. — Paris, Didier, quai des Augustins, 35.

[2] *Bureau du Comité catholique*, Paris, rue de l'Université, 47.

Mais la France elle-même, qu'était-elle après Crécy, après Poitiers, après Azincourt? Que devint-elle surtout avec la démence de Charles VI et la trahison d'Isabeau de Bavière? La décadence n'était pas seulement politique. Philippe-le-Bel, par ses violences contre la Papauté, par les entreprises de ses juristes et par cet établissement pontifical d'Avignon, qui devait aboutir au grand schisme d'Occident, avait, dès le XIVe siècle, préparé et déterminé une décadence religieuse que rendait plus sensible le souvenir du siècle de saint Louis. Les mœurs allaient du même train vers l'abîme; mais, du moins, la foi n'était pas morte aux cœurs des Francs; on y acclamait encore le Christ qui protège la France, et nous savons tous *de quelle inspiration, de quelles vertus virginales, de quel dévoûment incomparable vint alors la résurrection* [1].

Suivez cette histoire et vous verrez la France, fidèle au Christ, résister à tous les *saints* de la Réforme, *saint* Luther, *saint* Calvin, *saint* Henri VIII, et à toutes les passions qu'ils avaient soulevées. Vous verrez, en même temps, sa puissance croître avec sa gloire, et son génie dominer le monde. Déjà, au XVIe siècle, l'âge de Léon X est pour nous l'âge de François Ier; le XVIIe n'a d'autre nom que celui de *siècle de Louis XIV*, et la France mérite d'être appelée, par Bossuet, non-seulement *le plus célèbre*, mais *le plus noble royaume de l'univers.*

Au XVIIIe, sa foi diminue et l'éclat commence à pâlir. Le libertinage et l'incrédulité énervent les caractères; l'enthousiasme s'en va, et la France, en proie à une philosophie sceptique et railleuse, qui trouve à rire même de nos désastres, [2] reprend, à grande allure, le chemin de la décadence. Louis XVI eût voulu la retenir; mais la Révolution le brisa, et, en proclamant ses fameux principes, qui font abstraction de Dieu dans l'organisation sociale, elle nous voua au règne brut de la force.

Voilà où nous en sommes depuis quatre-vingt-trois ans! et ce qu'a produit la force, tantôt entre les mains des tyrans, tantôt

[1] Margerie, p. 23.

[2] Voir les *Lettres de Voltaire à Frédéric II*, surtout après Rosbach.

entre les mains de majorités sceptiques, nous ne le savons que trop : plus de sentiment du devoir, plus de respect, plus d'esprit public ; on dirait Rome à l'approche des barbares, ou, pour chercher moins loin de douloureuses comparaisons, on dirait la Pologne abattue ou l'Espagne agonisante.

C'est ce que nous crie aujourd'hui même la démocratie américaine. « Il est dans la vie des peuples, lisons-nous dans le *Cincinnati democrat*, des heures solennelles où le *to be or not to be* (être ou n'être pas) de Shakespeare sonne au cadran de l'histoire. L'une de ces heures est sur le point de sonner pour la France. *Etre ou n'être pas :* telle est, en effet, la question qui se pose en ce moment à cette grande nation, naguère encore la première entre toutes, et que *quatre-vingts ans de révolutions, accomplies au seul profit de misérables aventuriers politiques,* ont précipitée dans l'abîme.

» Certes, la France, si admirablement douée sous tous les rapports, et dont un grand poète, aujourd'hui déraillé, a pu dire qu'elle mesure

A la hauteur des bonds la profondeur des chutes,

pourrait se relever encore et redevenir ce que Dieu l'avait faite, *le phare de l'humanité.* Mais pourquoi faut-il, hélas ! ajoute l'auteur, qu'une observation froide de sa situation présente nous interdise de l'espérer ?... »

Le motif de ce découragement, c'est qu'on ne se rend pas compte, en France, suivant le journaliste américain, de la nature du mal ; d'où suit l'impossibilité d'y porter remède. Or, *ce mal terrible dont souffre la France depuis 89,* c'est, dit-il, la SYPHILIS RÉVOLUTIONNAIRE, qui nous a conduits d'un côté au *césarisme,* de l'autre au *communisme,* les deux extrêmes *également hideux* de la tyrannie.

Il était impossible de mieux discerner la plaie, et il était impossible aussi de mieux voir ce qui peut la rendre incurable. C'est qu'en France, je cite toujours, « dans les régions gouvernementales tout autant que chez le peuple, à tous les étages de la société, *il ne semble pas qu'on ait la moindre conscience de cette pourriture sociale.* »

Tel est, en effet, notre aveuglement. Après la Terreur, après les deux Empires, après trois invasions, après la Commune, après des révolutions périodiques qui ont réduit en poussière le sol si ferme jadis de notre vieille patrie, on en est encore chez nous aux principes de 89, on y tient comme le cadavre tient à sa bière, et, si quelques-uns veulent rejeter le linceul, on les prendrait volontiers pour des insensés ou des ennemis.

Les plus *fausses notions* d'égalité ont, en outre, pénétré les masses. Ce n'est pas moi qui le dis, c'est toujours le *Cincinnati democrat.* Ces notions ne tendent à rien moins qu'à « la négation de toute supériorité réelle, incontestable, comme celles du talent, de la vertu, de l'intelligence, et aboutissent fatalement à la guerre civile, au chaos, à l'anarchie. »

Voilà bien notre bilan. On s'efforcerait vainement d'en contester la justesse. Nous n'hésitons pas plus que le démocrate américain à le dire : *le pire ennemi de la France, c'est la France elle-même,* la France telle que l'a faite le *démon de la Révolution,* ne sachant plus qu'osciller entre le *militarisme* et le *voyoucratisme*, et n'entendant abdiquer aucun des principes qui l'ont fait tomber si bas.

Le *Cincinnati democrat* cite ici Proudhon, qu'il lui plaît d'appeler « l'un des grands penseurs dont s'honore le XIXe siècle », ce qui prouve assurément que l'écrivain d'Amérique n'est nullement des nôtres. Proudhon aurait dit : « Si la France continue à n'être plus qu'un foyer de troubles perpétuels, de perturbations sociales et politiques, elle deviendra, par cela même, un danger permanent pour les nations voisines, et ce ne sera que *justice* de la traiter, comme le fut, au siècle dernier, la Pologne. »

A part la *justice* du partage, il y a longtemps que nos penseurs nous ont dit cela ; c'est un dernier bienfait que nous réserve la *syphilis révolutionnaire.* Le *Cincinnati democrat* ne croit pas cependant au complet anéantissement de la France comme corps politique ; « mais, ajoute-t-il, de ce que le *finis Galliæ* ne doive pas être prononcé dans le sens littéral de ce mot, s'en suit-il que la France, si elle persévère dans les errements

politiques de ces trois quarts de siècle, soit destinée à reconquérir son rang glorieux dans le monde ? Nous voudrions répondre *oui*, mais la logique inexorable dit *non.* »

Et il nous montre la France n'échappant au sort de la Pologne que pour donner une seconde édition de la *piteuse Espagne,* c'est-à-dire, pour devenir un nid à *pronunciamentos* et la risée du monde entier.

La leçon est sévère, mais n'est-elle pas juste ? N'est-il pas trop vrai que l'*élément civil* est aujourd'hui divisé parmi nous en amis de l'ordre à tout prix et en *risque-tout,* les uns et les autres *sans principes arrêtés, sans idéal supérieur à l'intérêt personnel quintessencié ?* N'est-il pas trop vrai que nous subissons la peine à laquelle est condamné tout peuple qui prétend *violenter les lois inéluctables de son organisme et de son génie?* « Il court droit à sa perte, à travers les plus horribles convulsions. »

Et c'est un républicain qui nous parle ainsi, un républicain qui ne voudrait pas plus de la monarchie en Amérique, qu'il ne voudrait, s'il était Français, de la république en France. La nature, en effet, reprend toujours ses droits, et la république parmi nous n'est jamais que le règne nullement déguisé tantôt de M. de Robespierre, tantôt de M. Gambetta, tantôt de M. Thiers. La question se trouve donc, en définitive, réduite à ceci : Laquelle vaut le mieux, d'une royauté traditionnelle et stable ou d'une royauté de passage et d'aventure? Le démocrate de Cincinnati n'hésite pas à répondre. Pour lui, il n'y a de salut en France que par la *légitimité*, c'est-à-dire, la monarchie avec Henri V, parce que celle-là seule, dit-il, est la vraie ; « toutes les autres ne sont que des *contrefaçons odieuses et ridicules, issues de la Révolution ;* et la Révolution finit toujours par les balayer, un beau matin, sous prétexte de souveraineté populaire.

« Les Français, ajoute-t-il en terminant, ont vu où cet exercice les a conduits. La leçon est terrible au delà de ce qu'eussent pu rêver les plus pessimistes. Auront-ils enfin le courage de renier les faux dieux dont le culte leur a si visiblement aliéné la protection du

Ciel, et de renouer résolûment les grandes traditions du passé, dont le retour seul peut encore sauver la France d'une déchéance irremédiable ? C'est le secret de Celui qui sonde les cœurs et les reins, et tout nous démontre qu'il tardera peu à parler, car le temps est proche où le fatal *to be or not to be* s'imposera d'une façon inexorable aux fils de 89. »

Et maintenant, réveillez-vous, vous qui vous obstinez à dormir, et instruisez-vous, vous qui prétendez nous rendre la vie en nous faisant reprendre le chemin qui nous a menés à la mort !

La leçon qui nous arrive à travers l'Atlantique, et d'une bouche dont il semblait que nous ne pouvions l'attendre, est, à coup sûr, d'une saisissante vérité. Disons toutefois qu'elle n'est pas complète. Le mal en France ne tient pas seulement à l'absence de la monarchie, il tient encore et surtout à l'affaissement du sentiment religieux, et, par suite, du sentiment du devoir. Nous avons les habitudes de la monarchie, mais nous n'avons plus la foi monarchique ; nous allons d'instinct au devant de l'autorité, mais nous ne savons plus respecter l'autorité. Là encore se révèle la *syphilis révolutionnaire*. Elle ne s'est pas bornée, en 93, à faire mourir le roi, elle a atteint la royauté jusque dans sa racine par la négation absolue de toute obligation politique qui résulte du principe de la souveraineté du peuple. Rien ne sera donc fait tant que les idées de devoir, de soumission, de respect, n'auront pas repris leur empire sur les esprits, c'est-à-dire, tant que la France ne sera pas redevenue pleinement chrétienne.

C'est ce que M. Amédée de Margerie, l'éloquent professeur de la Faculté de Nancy, n'a pas craint d'énoncer et de démontrer, sous le coup de nos désastres, devant l'auditoire que lui ont fait depuis longtemps l'élévation de son enseignement et l'accent viril de sa parole. M. de Margerie est profondément chrétien ; aussi n'est-il pas de ceux qui désespèrent. Permis aux docteurs qui, à l'exemple de Pilate, ne savent pas ce que c'est que la vérité *(quid est veritas ?)* de se lamenter péniblement et de chanter, comme Prévost-Paradol, la douloureuse cantilène de leur impuis-

sance [1]. A entendre ces avortons de la philosophie, les nations sont condamnées à vieillir comme les corps : elles ont leur *impétueuse jeunesse,* leur *robuste virilité,* puis l'affaiblissement vient, les mœurs s'altèrent en s'adoucissant, et l'on sent que les pulsations de la vie deviennent plus rares et moins puissantes. Plus d'espoir alors, à moins que l'infusion violente d'un sang plus neuf ne rajeunisse ce peuple en le transformant.

Autant vaut le fatalisme des Turcs. Les deux termes de cette belle théorie sont tout simplement l'impuissance et le désespoir.

Mais lorsqu'on sait qu'il y a une vérité et qu'on n'ignore pas où elle se trouve; lorsqu'on a appris de Dieu même qu'il a fait les *nations guérissables,* on est incapable d'un pareil découragement. C'est ce que nous prouve admirablement M. de Margerie dans son livre de *la Restauration de la France.* Homme de foi, de science et de cœur, fidèle à Dieu et dévoué à sa patrie, il sait que toute faute peut être effacée par le repentir, tout vice corrigé par l'apprentissage et l'exercice de la vertu contraire, et que, pour les peuples comme pour les individus, il n'y a pas de conversion impossible. Le tout est de bien voir le mal et d'apprécier sainement ses causes. Les événements parlent d'ailleurs assez haut pour déterminer chez les hommes sensés d'héroïques résolutions.

Quelles sont donc ces causes et quels sont les remèdes? Deux questions qui partagent en deux livres l'ouvrage de M. de Margerie.

Nous avons vu que l'écrivain du *Cincinnati democrat* réduit à une seule les causes de notre déchéance; cette source unique de nos maux, c'est la *syphilis révolutionnaire.* M. de Margerie la signale également sous le nom d'*esprit révolutionnaire;* mais il signale, en même temps, la *paresse,* la *mollesse,* le *luxe,* la *corruption,* l'*affaissement des mœurs publiques,* et enfin, ce qui résume tout, l'*incroyance,* comme lui ayant prêté chaque jour davantage un formidable appui. Ne nous en étonnons pas. L'*esprit révolutionnaire,* en faisant abstraction de Dieu, lorsqu'il ne le nie pas effrontément, ouvre la porte à tous les vices.

[1] Voir la *France nouvelle.*

Chacune des plaies que nous venons d'indiquer, forme, dans l'œuvre de M. de Margerie, le sujet d'un chapitre ou plutôt d'une *leçon*, car l'auteur n'écrit pas seulement, il parle aux jeunes gens qui se pressent autour de sa chaire, ce qui donne à son style un entrain plus vif et un accent plus ému. A chaque instant, il semble leur dire, comme David mourant à Salomon, son fils : *Esto vir* (sois un homme), non point un homme comme l'*homo* des anciens, qui dérivait d'*humus*, la terre, la boue, suivant l'observation de Lacordaire, mais bien le *vir*, cet homme qui est plus que la terre, qui a du courage, de l'âme, de la vertu, *virtus*.

Voilà sur quels hommes compte M. de Margerie pour la rénovation de la France, et, afin de les multiplier, il leur donne l'exemple de cette énergie chrétienne, qui parlait haut lorsqu'on se taisait, et chez lui fut toujours prête à tous les sacrifices.

Nous ne pouvons entrer dans le détail du livre, mais il nous est impossible de ne pas indiquer quelques-uns des aperçus si vrais qu'il ouvre devant nous. C'est, d'abord, une tendance générale à travailler *moins*, tout en cherchant à gagner *plus*, par l'institution des *grèves*. C'est, dans les campagnes, la multiplication des foires; dans les ateliers, le chômage démoralisant du lundi; dans les colléges, l'entraînement factice du baccalauréat, c'est-à-dire, quelques efforts de mémoire remplaçant les anciennes et fortes études; dans la vie enfin, pour tous ceux qui ne sont ni commerçants, ni médecins, ni avocats, ni fonctionnaires, le *far niente* des cercles ou du foyer domestique, tandis que la théorie et la pratique agricoles, les études d'administration, de législation, de comptabilité, leur seraient si utiles pour la direction de leurs affaires et des affaires communes. Les fonctionnaires eux-mêmes, ceux de l'armée, comme tous les autres, *en prennent à leur aise;* ils font honnêtement leur métier, mais comme un métier, et sans cette émulation qui est la mère du progrès. Les grandes entreprises industrielles, chemins de fer, usines, donnent seules en France l'idée de ce que peut un travail intelligent et résolu. Partout ailleurs il y a, sinon décadence, du moins somnolence.

De la paresse qu'effraie tout effort à la mollesse qui craint toute sensation désagréable ou rude, il n'y a qu'un pas. Or, il faut bien convenir que la mollesse gagne tous les jours du terrain parmi nous. L'éducation est même, à cet égard, la première coupable. Au lieu de chercher, comme autrefois, à *durcir* l'homme, au physique comme au moral, à l'aguerrir, à le fortifier, elle ne songe plus qu'à éloigner de lui les *piqûres*, les *pressions*, les *souffles même*. Au lieu des grands fauteuils durs et droits à la Louis XIV, il nous faut le fauteuil-Voltaire, des fonds élastiques, des accoudoirs capitonnés. Si, à l'exemple de nos aînés, nous aimons encore les voyages de vacances, nous ne saurions les faire sans wagons ou tout au moins sans mulets ou calèches. « Nous, de notre temps, dit M. de Margerie, nous voyagions à pied, laissant le mulet aux femmes et aux infirmes. Nous avions un havre-sac que nous portions nous-mêmes. Nous partions à l'aube et nous arrivions où le cœur nous en disait; pour entendre chanter les torrents, pour goûter le frais sous les grands arbres, pour admirer, sans nul scepticisme, les belles œuvres du bon Dieu, nous cheminions jusqu'au soir. Parfois, il faisait bien chaud dans les vallées et bien froid sur les hauteurs. Si la pluie tombait d'aventure, nous chargions le vent et le soleil de nous sécher. On mangeait comme on pouvait, dans des auberges assez primitives...., mais, comme on était payé de ces petites misères, et comme ces misères elles-mêmes étaient une partie du plaisir! Comme on jouissait! Comme on était libre et joyeux! Comme on avait des ailes! Comme on se sentait *quelqu'un*, même en face de la nature immense et splendide [1]! »

Or, ces jouissances d'autrefois ne sont pas seulement aujourd'hui des jouissances perdues, c'est de la force perdue. On cesse d'être *quelqu'un* pour devenir *quelque chose*. Les mots eux-mêmes indiquent moins vivement cette dégénérescence. Il y a trente ans, fait remarquer M. de Margerie, un homme à la mode était un *lion*, ce qui indiquait tout au moins de la fierté et de la force;

[1] p. 84.

aujourd'hui, c'est un *crevé*, et l'expression ne rend que trop bien les *démarches languissantes*, les *allures de pensionnaires d'hôpital* et cet air de *plier sous le poids de la vie* qui caractérisent les *beaux* du moment. Triste effet de cette science du *bien-être* qui a pris la place de la science du *bien vivre*.

Le luxe, que l'Empire s'est étudié à développer par tous les moyens, a beaucoup contribué à ce résultat. On s'imaginait et l'on disait que plus il y a de luxe, plus la consommation est grande et plus aussi le travail est abondant, et l'on ne prenait pas garde qu'il y a des consommations perdues et des consommations fructueuses, qu'il y a un travail sûr et un travail inconsistant.

« Quand vous avez mangé, en février, une grappe de raisin qui vous a coûté dix francs, dit très-bien M. de Margerie, quand vous avez donné, pour deux mille francs, un dîner qui eût été fort beau à mille, il ne reste rien que le fumet et le souvenir; c'est de la richesse purement et simplement détruite. Quand vous avez employé, au contraire, dix francs à l'achat d'une bêche ou mille francs à l'achat d'une machine à battre, il reste, pour représenter ces deux sommes, une bêche et une machine qui, elles aussi, ont été produites par le travail, et qui, de plus, sont, par elles-mêmes, des instruments producteurs de richesses.» Ajoutons que le travail, produit par le luxe, est un travail inconsistant comme la mode, tandis que celui produit par un utile placement de l'épargne est rarement sujet à ces terribles chômages qui laissent tout à coup sans pain des populations entières.

Et ce ne sont pas là les seuls méfaits du luxe. Avec lui, il n'y a plus de distinction sociale que celle qui existe entre la pauvreté et la richesse. L'éducation, l'honnêteté elle-même ne sont plus rien, si l'on n'a le ton qu'il faut et que l'on ne puisse jeter l'argent comme il faut. L'amitié s'efface en même temps et disparaît. On n'a plus son ami à dîner, parce que cet ami se respecte trop pour aller exposer la modeste toilette de sa femme aux risées de vos convives, et l'on a, à sa place, un sot dont la femme change de robe trois fois le jour.

Et que dirions-nous des mariages, de ces unions où l'on épouse tout juste la fille à cause de ses écus, mais sans épouser les siens, et pour cause? Voilà où conduit le luxe. Avec lui tout se dissout: l'amitié, la famille, et par suite, la société.

Toute société qui veut vivre ne saurait donc réagir trop fortement contre lui. Nous faisons comme Sybaris; finirons-nous comme elle?

Parlerai-je maintenant de la corruption? Elle n'est que trop flagrante. Qui ne voit qu'elle a envahi la vie, les arts? Non-seulement elle ne rougit plus de rien, mais elle s'affiche, elle s'étale, au bois, aux courses; ce n'est plus même la poétique corruption de la Grèce; c'est le dévergondage des derniers Romains, c'est-à-dire, l'orgie sans poésie et sans passion.

En présence de faits aussi patents, est-il besoin de parler de l'incroyance? Elle en est au même point. On s'en enorgueillit comme de la corruption. Sans doute il y a des retours dans la classe élevée, mais le mal s'étend comme une tache d'huile sur le peuple.

Voilà la France, et nous nous étonnerions de ses défaites?

Mais j'entends mille voix qui me crient : — Cette France déchue ne fait que subir, en définitive, le sort de l'Italie, de l'Espagne, du Portugal, de tous les peuples catholiques. Voyez, au contraire, les nations qui ont rompu avec le catholicisme, l'Angleterre, la Prusse : elles sont grandes et prospères.

Il me semble, répondrai-je, qu'à l'époque où le gouvernement de la France était catholique, son rôle était assez beau dans le monde; s'il n'est plus aussi brillant, à qui la faute? Et l'Italie, cette noble patrie de tout ce qui élève l'âme : la foi, l'art, la science, a-t-elle donc eu beaucoup à se plaindre, pour sa gloire, de ses saints et de ses papes? Avec eux, elle était la mère nourricière et l'institutrice du genre humain, *et nutrix et evectrix*. Depuis quand a-t-elle cessé de l'être, si ce n'est depuis l'envahissement de la Révolution?

J'ai souvent entendu dire de l'Espagne : Voyez ce qu'ont fait les moines! Mais, en vérité, lorsque le moine Ximénès gouvernait les

États d'Isabelle la Catholique, est-ce que l'Espagne ne faisait pas une tout autre figure qu'avec les Serrano et les Prim? Si ce sont les moines qui ont fait l'ancienne Espagne, force nous est au moins de convenir qu'ils avaient fait une des plus grandes choses qui aient paru sous le ciel. Dites-nous maintenant ce qu'en ont fait ceux qui ont pris leur place. Et le Portugal, ce royaume microscopique, cette échancrure de la Lusitanie, il étendait sa domination sur le Brésil, sur les Indes. Son nom était mêlé à toutes les grandes découvertes; c'était, en un mot, un grand peuple quand il était gouverné par les rois *Très-Fidèles*. Qu'est devenue cette grandeur depuis qu'il est tombé entre les mains des francs-maçons?

Si vous me demandez maintenant pourquoi la Révolution s'est attaquée de préférence aux pays catholiques, c'est que les catholiques, possédant plus complétement la vérité, sont ses plus grands ennemis. Mais les autres seront-ils épargnés? Regardez-bien à l'horizon, leur tour approche.

Ne dites plus surtout : déchoir est le sort des peuples catholiques ; dites plutôt, pour être dans le vrai : quels étaient jadis les peuples les plus éclairés, les plus puissants, les plus prospères? C'étaient les peuples catholiques. De quelle époque date leur décadence? Du jour fatal de la Révolution!

Mais cette décadence est-elle irremédiable? J'ai déjà dit *non*, comme M. de Margerie, et je répète encore *non* avec résolution et confiance. A quoi tient cette confiance? A ce fait patent que, si les gouvernements en ces pays ont cessé d'être catholiques, le catholicisme y compte toujours des fidèles nombreux et ardents. Le feu sacré n'y est pas éteint, il y redevient même chaque jour plus vif, sinon en étendue, du moins en intensité. Or, tant qu'il y a un foyer, on peut, avec de la bonne volonté, compter sur le retour de la chaleur et de la lumière. Comment, en définitive, désespérer d'un pays où l'on a vu hier encore tous les hommes de foi, ce qui veut dire aussi hommes de cœur, l'histoire est là pour le prouver, se dévouer au salut de la patrie, et, sans écouter ni la répulsion que leur inspirait un gouvernement d'aventure, ni les antipathies personnelles les plus justifiées, marcher de concert avec quiconque

se montrait prêt à tous les sacrifices. Dans un pays capable de telles abnégations et de tels dévouements, on peut toujours espérer, à une condition toutefois, c'est que nous soyons bien pénétrés de cette conviction, que la lutte, peur avoir cessé sur les champs de bataille, est loin cependant d'être finie; qu'elle se prolongera tant que nous n'aurons pas pris la première des revanches, celle sur nous-mêmes, revanche qui ne peut être prise qu'en réagissant énergiquement contre tous les vices qui nous ont perdus, la paresse, la mollesse, le luxe, la corruption, l'incrédulité, et en reconstituant parmi nous un esprit public que nous n'avons plus. M. l'abbé Jules Morel a contesté la justesse des idées émises par M. de Margerie sur l'*esprit public*. Si l'on se borne à considérer l'*esprit public* en Angleterre et aux Etats-Unis, je crois que la critique du savant polémiste de l'*Univers* n'est pas sans raison; mais M. de Margerie l'envisage d'un point de vue bien autrement large, en lui donnant avant tout pour base la *foi* et la *vertu personnelle*. C'est ainsi que la France avait, elle aussi, son esprit public profondément enraciné. Dieu et le Roi en étaient le symbole chez nos pères, Dieu d'abord et ensuite le Roi, qui devenait ainsi l'objet d'une sorte de culte.

Les ambassadeurs vénitiens à la cour de France, dans la première moitié du XVIe siècle, signalaient avec admiration l'énergie active de ce sentiment. Vous remarquerez la même chose dans la vieille Espagne, et certes la résistance héroïque qu'elle a opposée, sous le premier Empire, à l'envahissement, est le plus magnifique témoignage d'*esprit public* qu'aucun peuple ait donné en ce siècle. Quant à l'esprit public qui consiste à tirer le meilleur parti possible des institutions libérales, on nous excusera de l'avoir peu encore ou de ne l'avoir pas. Une longue et heureuse pratique peut seule le donner, dans un pays surtout comme le nôtre, qui a tant souffert de ces institutions depuis quatre-vingts ans [1]. Les choses en sont à ce

[1] Est-il besoin de rappeler tous les genres de despotisme qu'elles ont fait et qu'elles font encore peser sur la France, depuis la *constitution civile du clergé* jusqu'à l'asservissement de l'enseignement sous Louis-Philippe et à la croisade contre les écoles congréganistes, qui caractérise en ce moment le libéralisme de nos conseils municipaux? Ce qui est vrai, c'est qu'en fait de tyrannie, le libéralisme et le césarisme

point, que M. Foisset lui-même, l'ami et le biographe de Lacordaire, fait bon marché du nom de libéral, *nom*, dit-il, *trop souvent si mal porté* [1]. — Mais, nous objecte-t-on, avez-vous lu la *Somme?* Avez-vous lu le *De regimine principum* ou le *Tractatus de legibus?* Vous y verriez combien la grande école théologique du moyen âge était favorable aux gouvernements libres. — Je le crois facilement, parce qu'elle mettait en tête des Codes, comme règle et garantie de la liberté, la loi de Dieu. Lorsqu'on l'efface, au contraire, on n'aboutit plus qu'au despotisme, despotisme d'un seul qui ose parfois beaucoup, ou despotisme de majorités qui osent tout [2].

La seconde partie du livre de M. de Margerie, qui traite des remèdes, n'est ni moins éloquente, ni moins profondément sentie que la première. Il faut lire tout ce qu'il dit sur la puissance sociale du christianisme, et, pour revenir à lui, sur l'éducation chrétienne, sur la préparation aux vertus civiques, sur le rôle des femmes dans la restauration de la France, pour apprécier, comme elle mérite de l'être, cette voix dont les Pères du Vatican ont déjà pu reconnaître l'autorité et la science [3]. Les conseils les plus sensés et les plus pratiques nous y sont donnés à tous. Sans doute, nous avons des sacrifices à faire; mais qu'aucun ne dise : A quoi bon? Si je réduis mon luxe, mon voisin réduira-t-il le sien? Si je m'occupe, si je

n'ont rien à s'envier l'un à l'autre. — Ne confondez pas la liberté avec la révolution, nous dit-on souvent. — Eh! mon Dieu, je le voudrais bien; mais c'est tout bonnement chose impossible, par la raison bien simple que, depuis quatre-vingt-trois ans, la liberté ne s'est jamais appuyée que sur les principes mêmes qui ont fait la révolution. Quand elle les reniera, à la bonne heure.

[1] T. II, p. 473.

[2] Rappelons-nous, pour nous en convaincre, les décrets de la Convention et les lois de sang que le Parlement d'Angleterre porta contre les catholiques. — Mais Louis XIV, me dira-t-on, ne révoqua-t-il pas, de son côté, l'Édit de Nantes? — Je le sais parfaitement; mais je sais aussi qu'il ne le révoqua que sur le refus obstiné de l'Angleterre et de la Hollande d'accorder la moindre liberté aux catholiques de ces deux pays. Ajoutons que dix ans après la révocation, les poursuites cessèrent. Le culte protestant ne fut pas libre, sans doute, mais les protestants cessèrent d'être proscrits. En Angleterre, au contraire, en Hollande, en Suède, c'est-à-dire, dans les plus célèbres pays libéraux, la proscription n'a pas duré moins de trois siècles.

[3] On sait avec quelle science et quel talent M. de Margerie répondit, en 1870 aux écrits malheureux de l'abbé Gratry.

travaille, si je cherche à remplir tous mes devoirs de chrétien et de citoyen, la pente que je m'efforcerai de remonter ne continuera-t-elle pas d'être fatale aux autres? A quoi bon alors des efforts isolés ?

A quoi bon ? Rappelez-vous le mot de Danville, dans l'*École des Vieillards*, à propos de la grande allée des Tuileries :

Si personne n'y va, c'est qu'on n'y voit personne.

Eh bien, allons-y, sans nous préoccuper du voisin, et soyons sûrs que dès qu'on y verra quelqu'un, on y viendra. Je n'en voudrais pour preuve que ce qui s'est passé pour la *Propagation de la Foi*, pour les *Conférences de Saint-Vincent-de-Paul*, pour toutes les grandes œuvres, en un mot, et, récemment, pour les *Comités catholiques*. Quelques hommes de foi se réunissent, pendant le siége de Paris, pour mettre en commun leurs pensées, leurs efforts et leurs prières. Ils ne sont d'abord que six ou sept, mais bientôt ils sont trente, ils sont cent, ils sont cinq cents, ils ont des associés par toute la France. Grâce à eux, l'inertie, ce grand mal de notre époque, commence à faire place à une activité féconde. Aux pétitions de cabarets dont s'applaudissent les révolutionnaires, répondent des milliers de pétitions catholiques. En face des clubs où l'homme du peuple ne rencontre que le choc brutal des passions, s'ouvrent pour lui des cercles où il trouve des amitiés fortes et des plaisirs honnêtes. L'enseignement, la presse, les œuvres de toute nature sont ardemment protégés par des efforts communs et intelligents. On peut dire que c'est le vœu de M. de Margerie qui commence à se réaliser. Puisse-t-il avoir son complet accomplissement, et alors il nous sera permis de moins pleurer nos désastres. S'ils nous ont frappés au cœur, ils nous auront du moins tirés de notre fatale léthargie; c'est la pensée même qu'exprimait le secrétaire-général du comité : « *Concussus, surgit* [1]. »

EUGÈNE DE LA GOURNERIE.

[1] « Frappé, il se lève. »

L'HISTOIRE GÉNÉALOGIQUE

DE LA MAISON DE ROHAN

PAR DOM MORICE

On connaît assez les travaux importants de D. Morice [1] sur l'histoire générale de la Bretagne; mais on sait moins que ce même religieux avait consacré douze années de sa vie (1730-1742) à un autre travail qu'il affectionnait beaucoup, et qui est malheureusement resté inédit. Je veux parler de l'*Histoire généalogique de la maison de Rohan.*

C'est pour mettre ce dernier ouvrage en état d'être livré à l'impression, qu'au mois de juillet 1752, D. Taillandier, le continuateur de D. Morice [1], entreprit, sur la demande du cardinal de Soubise (né Rohan-Guémené), de nouvelles recherches dans les chartriers de Bretagne et des provinces voisines.

Il nous a laissé la *Relation* de son voyage, et je me propose de la publier prochainement ici-même, en l'accompagnant de quelques annotations.

[1] D. Morice, Breton de naissance, et religieux de S.-Melaine de Rennes, avait publié successivement, d'abord les trois volumes des *Preuves de Bretagne* (savoir : le premier en 1742, le second en 1744, le troisième en 1746), puis, le premier volume de l'*Histoire ecclésiastique et civile*, de la même province (1750), quand la mort vint frapper (14 décembre 1750) le patient et laborieux auteur, qui poursuivait sa tâche avec tant d'activité.

D. Taillandier, originaire d'Arras, mais déjà associé depuis quelques années aux travaux de D. Morice, continua et livra au public (1752), le second volume de l'*Histoire*, déjà préparé en partie par son confrère.

Il serait inutile de m'arrêter beaucoup à faire ressortir le mérite de ces sortes de documents. Les historiens et les archéologues attachent à bon droit le plus grand prix à tout ce qui se présente à eux comme analyse ou extrait de titres anciens, surtout depuis que la Révolution a dispersé ou détruit pour toujours ces précieux débris de la vénérable antiquité. L'estime que l'on fait dans le monde savant de l'*Iter italicum* de D. Mabillon, du *Voyage littéraire* de D. Martène, et des autres ouvrages du même genre, suffit amplement à prouver la vérité de ce que j'avance. Loin de moi, d'ailleurs, la pensée de vouloir mettre sur la même ligne le présent écrit de Dom Taillandier. Il n'a point été composé, je l'avoue volontiers, sur un pareil plan et avec la même largeur d'appréciation. L'auteur y laisse de côté, non-seulement le point de vue littéraire et le point de vue de l'histoire générale, mais même les simples incidents de voyage. Il ne s'arrête jamais à décrire les lieux par où il passe, à remémorer les souvenirs historiques qui devaient se présenter en foule à sa pensée. Il ne s'occupe, en un mot, que de la famille de Rohan [1]. C'est dommage, la lecture de sa *Relation* y perdra nécessairement de son intérêt. On ne peut nier cependant que, tel quel, ce travail ne renferme de nombreux et utiles renseignements, dont les historiens futurs de la Bretagne pourront tirer parti.

Mais, comme cette *Relation* a trait uniquement, je viens de le dire, à l'histoire généalogique de la maison de Rohan, il m'a semblé à propos de la faire précéder d'un aperçu sommaire et analytique des travaux entrepris successivement par plusieurs auteurs et principalement par D. Morice, pour mettre cet important ouvrage en état de voir le jour. Il y a là, d'ailleurs, une page

[1] Il s'était lui-même tracé les règles suivantes, dont il ne s'est jamais écarté :

« Deux points principaux doivent faire l'objet de mes recherches : 1° L'origine de la maison de Rohan ; 2° tout ce qui sert à prouver son illustration. »

Mémoire de ce que D. Taillandier se propose de faire dans son voyage de Bretagne, présenté à S. A. E. Mgr le cardinal de Soubise. T. v des *Papiers et cartons de D. Morice*, conservés par M. Courajod (Paris). Il sera question plus loin de ce dépôt.

assez curieuse et trop peu connue de l'histoire littéraire de la Bretagne. Elle nous sera fournie, pour la plus grande partie, par D. Morice lui-même.

Voici, en effet, ce qu'il nous dit au sujet des auteurs qui lui avaient frayé la voie à lui-même. Je cite la préface de son *Histoire de la famille de Rohan* [1].

« Il y a près de deux cents ans qu'on flatte le public d'une histoire de la maison de Rohan.

» Si l'ouvrage n'a pas paru plus tôt, ce n'est pas la faute des princes de cette maison, qui n'ont rien négligé jusqu'à présent pour satisfaire le public sur cet article. Mais, il faut l'avouer, les personnes qui ont eu la hardiesse de tenter l'entreprise, excepté M. Gagnart, n'avaient ni le temps, ni les lumières nécessaires pour l'exécuter avec quelque succès.

» Le premier qui paraît être entré dans une si noble carrière, est François de la Coudraie, seigneur de la Boullaye, et sénéchal de Hennebont, mais la mort l'empêcha de le mettre en état de paraître.

» Son fils reprit l'œuvre, mais il s'en dégoûta bientôt.

» A MM. de la Coudraie succéda le sieur de Montigny, qui dédia son œuvre à M. le duc de Montbazon.

» Ce travail n'ayant pas paru suffisant à M. Bullot, intendant du même duc, il entreprit une histoire complète de la maison, et fit des recherches considérables pour l'exécuter, secondé en cela par messire Alain Turquiest, chapelain du Poirier (diocèse de Tréguier) et par maistre Martin Gagnart, secrétaire d'Anne de Rohan. Ce dernier (M. Gagnart) avait plus d'esprit, de pénétration et de goût pour l'antiquité, que tous ceux qui l'avaient précédé. Il se mit en rapport avec M. de Missirien, qui préparait alors (1640) un *Nobiliaire de Bretagne*, etc...

» Il est fâcheux que MM. de Rohan n'aient pas profité des lumières d'un si grand homme, et qu'ils l'aient employé à des

[1] *Papiers de D. Morice*, conservés par M. Courajod. T. I, f. 1 et suiv.

ouvrages qu'un esprit médiocre pouvait faire. Mme la princesse de Guémené commit plus spécialement cette faute. Gagnart mourut au château de Guémené en 1683.

» Après sa mort, MM. de Rohan perdirent de vue leur histoire... Le différend qu'ils eurent en 1700 avec M. le duc de Rohan-Chabot[1] les réveilla de leur assoupissement... Ils protestèrent de même contre la dernière *Histoire de Bretagne*, celle de Dom Lobineau, qui parut en 1707.

» Mais la gloire de ce grand ouvrage était réservée à S. E. Mgr le cardinal de Rohan. Elle jeta les yeux sur moi pour cet objet en 1730. Chargé d'une si noble occupation, je me mis aussitôt à examiner les mémoires de ceux qui m'avaient précédé, etc. »

D. Morice écrivait ceci en 1742, par conséquent après douze années d'un travail assidu. Aussi ajoutait-il: « J'ai usé mes yeux et altéré ma santé au service de Son Eminence[2] ». Mais, avant d'aborder l'analyse de l'œuvre importante qui a été le fruit de tant de veilles et de tant de fatigues, il est nécessaire, pour être complet, de mentionner encore quelques autres auteurs qui se sont occupés du même sujet, et dont notre historien ne nous a rien dit.

Le P. Lelong, qui n'avait pas connu les travaux de Montigny, de Bullot et de Gagnart, mentionne, en revanche, d'abord une double table généalogique de la maison de Rohan, celle du baron Hoendorf[3] et celle d'André Maichin[4]; de plus, une brochure anonyme de

[1] La branche aînée des Rohan s'était éteinte dans la postérité masculine une première fois en 1527. Elle s'éteignit de nouveau en 1638. Marguerite de Rohan, fille et unique héritière du fameux Henri de Rohan, qui s'était fait malheureusement le chef du calvinisme en France sous Louis XIII, donna alors sa main à Henri Chabot, seigneur poitevin d'illustre naissance, à condition que lui et ses descendants porteraient désormais le nom et les armes de Rohan. De là le mécontentement des branches cadettes de Rohan-Guémené et Soubise. La *Bibliothèque historique de la France* mentionne trois ou quatre brochures in-folio qui furent publiées à cette occasion, en 1702-1704. (Lelong, T. III, n° 43866-43869.)

[2] Préface de D. Morice déjà citée.

[3] Lelong, t. III, n° 43856.

[4] Maichin: *Histoire de la Saintonge*, S.-Jean d'Angély, 1671. La généalogie en question en forme un appendice.

1660, sous ce titre : *Le Rang et prérogatives de la maison de Rohan*[1] ; puis, le chapitre du P. Anselme [2] sur le même objet; enfin, un travail de Patru sur la contestation qui s'éleva entre le duc de Rohan et le duc de la Trémouille-Laval relativement à la présidence des États de Bretagne[3].

Tous ces différents écrivains sont antérieurs à D. Morice, et on s'étonne qu'il les ait passés sous silence dans la préface de son livre.

Pour en finir avec cette nomenclature des écrits, manuscrits ou imprimés, relatifs à la maison de Rohan, disons, dès maintenant, que le sujet fut encore repris après D. Morice et D. Taillandier, d'abord en 1757, par Clairambault, qui dressa une nouvelle table généalogique de la famille[4], puis, par le P. Griffeth, le savant éditeur du P. Daniel, enfin, par M. Guéhéneuc [5]. Ce dernier se borne à éclaircir la question des origines de la maison de Rohan et ne met en avant aucun argument nouveau. Quant au travail du P. Griffeth [6], il avait une tout autre importance, car la science étendue et profonde de cet auteur donnait à son opinion une grande autorité. Cela n'empêcha pas cependant la contradiction de s'élever contre lui, et de déclarer controuvée la haute origine qu'il attribuait à notre illustre famille bretonne [7], mais l'éditeur du P. Daniel ne se tint pas pour battu, et fit une réponse victorieuse aux attaques dont son opinion avait été l'objet[8].

Quoi qu'il en soit d'ailleurs de la valeur plus ou moins grande des différents écrits que l'on vient de mentionner en dernier lieu, ils ne peuvent être mis en parallèle avec l'œuvre collective de

[1] Lelong, t. III, n° 43860.
[2] *Ibid.*, n° 43859.
[3] *Ibid.*, n° 43860. Cette lettre parut en 1681.
[4] *Ibid.*, n° 43864.
[5] *Ibid.*, n° 43865.
[6] Lelong, t. III, n° 43861. *Titres et rangs de la maison de Rohan.* C'est le dernier chapitre de l'ouvrage justement estimé, qui parut à Liége, en 1769, sous ce titre : *Traité des différentes sortes de preuves qui servent à établir la vérité de l'histoire.*
[7] *Ibid.*, t. V, p. 29, addition au n° 43862, *Mémoires anonymes sur les rangs, etc.*
[8] *Ibid.*, t. III, n° 43862.

D. Morice et de D. Taillandier. Celle-ci est la véritable source où doivent aller puiser tous ceux qui veulent traiter à fond cette matière. Il importe donc de dire brièvement ce qu'elle est, en quoi elle consiste.

On peut y distinguer trois parties : l'histoire proprement dite de la maison de Rohan, les dissertations qui éclaircissent certains points difficiles, et les pièces ou titres anciens, qui établissent la vérité des faits mis en avant par l'histoire.

La première partie est l'œuvre de D. Morice tout seul. Il l'a rédigée avec soin et revue en entier jusqu'à deux fois. Comme on peut facilement la consulter, je vais de nouveau emprunter les paroles de notre auteur lui-même, pour faire connaître ce qu'elle renferme et sur quel plan elle a été composée.

« Après avoir discuté, nous dit D. Morice, les différentes opinions qu'avaient émises mes devanciers, relativement à l'origine des comtes de Porhoët, je me déterminai pour celle qui les fait descendre des comtes de Rennes. Le P. Du Paz paraît être auteur de ce sentiment ; mais il n'a pas marqué les raisons qu'il a eues de l'embrasser dans son *Histoire des comtes de Porhoët*. Les éditeurs de la dernière *Histoire de Bretagne*[1] ont suivi le même système, fondé sur la qualité de vicomte de Rennes, que ces seigneurs prenaient dans leurs écrits et leurs sceaux. J'ai appuyé ce système de toutes les raisons qui m'ont paru propres à le rendre essentiellement vrai ; et tout ce qu'on peut y opposer, n'embarrassera jamais un homme instruit à fond de l'histoire de Bretagne.

» Après ce travail, j'ai divisé mon ouvrage en treize livres, dont le premier concerne la situation et l'étendue du comté de Porhoët, l'origine de ses comptes (*sic*), leurs armoiries et leurs cris de guerre.

» Le deuxième contient l'histoire généalogique des comtes de Porhoët, dont le dernier en ligne directe mourut l'an 1231.

[1] D. Lobineau et ses confrères. Ceci était écrit plusieurs années avant que notre auteur ne mît au jour sa propre *Histoire de Bretagne*.

» Le troisième, celle des comtes de la Zouche en Angleterre, issus d'Alain de Porhoët, 3e fils de Geoffroi, vic. de Rennes et de Porhoët.

» Le quatrième, celle des vicomtes de Rohan, issus d'un autre Alain de Porhoët, 3e fils d'Eudon, Ier du nom, vicomte de Porhoët, et d'Emme de Léon.

» Le cinquième, celle des seigneurs de Guémené, issus de Charles de Rohan, fils de Jean Ier du nom, vic. de Rohan, et de Jeanne de Navarre, sa seconde femme.

» Le sixième, celle des princes de Soubise, issus de François de Rohan, comte de Rochefort, fils de Hercules duc de Montbazon, et de Marie de Bretagne.

» Le septième, celle des seigneurs de Gié, issus de Pierre de Rohan, maréchal de France, fils puîné de Louis de Rohan Ier du nom, seigneur de Guémené, et de Marie de Montauban.

» Le huitième, celle des derniers vicomtes de Rohan, issus de Pierre de Rohan, baron de Fontenai-l'Abatu, fils puîné du maréchal de Gié et de Françoise de Penhouët, sa première épouse.

» Le neuvième, celle des seigneurs du Gué de l'Isle et du Poulduc, issus d'Alain IV, vicomte de Rohan, et de Thomasse de la Rochebernard, sa 2e femme.

» Les dixième, onzième et douzième livres contiennent l'histoire des seigneurs de Montaubaň, du Bois de la Roche et du Gout[1]. Le treizième renferme l'histoire des sénéchaux féodés et héréditaires, à laquelle j'ai ajouté les coutumes de Porhoët et de la vicomté de Rohan[2]. »

La seconde partie, celle des dissertations, est une œuvre complexe. Plusieurs auteurs y ont mis la main, et les sujets que l'on y traite sont très-variés :

Dépouillement des auteurs anciens, qui ont parlé des Rohan[3] ;

[1] Familles qu'on croit issues des puinés de la *maison de Rohan*.
[2] Préface de D. Morice, déjà citée plus haut.
[3] Manuscrits de Dom Morice, conservés par M. Coursjod, T. IX.

Nouvelle table généalogique des anciens rois et ducs de Bretagne [1]; Projet d'une carte géographique du duché de Rohan [2]; Nouvelle étude sur la généalogie des comtes de Léon [3]; Eclaircissements sur la maison de la Zouche, branche puînée des Porhoët-Penthièvre, établie en Angleterre [4], etc., etc.; tels sont quelques-unes des matières qui y sont discutées.

Il va sans dire que la contestation entre les Rohan et les la Trimouille-Laval, relativement à la présidence des Etats de Bretagne, revient plus d'une fois sur le tapis [5].

La question de la riche succession du comte de Vertus-Bretagne, qui vaqua en 1746, a donné lieu également à plusieurs mémoires intéressants [6]; mais je ne puis entrer dans plus de détails. Je finis donc, en disant que les dissertations préliminaires à l'*Histoire généalogique*, dont nous nous occupons, ont été composées postérieurement à D. Morice, et qu'elles sont l'œuvre de son confrère et continuateur D. Taillandier [7].

Quant aux pièces justificatives, elles sont aussi nombreuses, et mériteraient qu'on les étudiât à loisir. Malheureusement, elles ne sont point encore classées dans un ordre bien méthodique et, pour plusieurs, leur état de conservation laisse beaucoup à désirer.

J'indiquerai seulement 1° une charte inédite de 1022, émanée du comte de Porhoët [8];

2° Un fragment d'un manuscrit antérieur à 1380, où l'on détermine les rangs des rois et de leurs grands vassaux, à la cour de Rome et à celle de France [9];

[1] *Ibid.* T. VIII.
[2] *Ibid.* T. IX.
[3] *Ibid.* T. XII.
[4] *Ibid.* T. IX.
[5] *Ibid.* T. IX et alibi.
[6] *Ibid.* T. III, IV et XI.
La maison de Rohan prétendait à cet héritage, du chef de Marie de Bretagne, tante des derniers comtes de Vertus, et femme d'Hercule de Rohan-Montbazon, mais les intendants royaux y mirent opposition au nom de Louis XV.
[7] Documents cités. T. VIII.
[8] Dépôt de M. Courajod. T. VIII.
[9] *Ibid.*, *id.*

3° Les documents héraldiques, sceaux originaux, textes et calques d'armoiries, m'ont paru avoir un intérêt particulier [1].

On y trouve aussi plusieurs Inventaires (Inventaires de Léon, de Bonrepos, etc.) [2] dignes de fixer l'attention des érudits et des archéologues. Le plus remarquable, sans contredit, est celui qui a pour titre : *Inventaire des Mémoires concernant l'histoire de Bretagne* [3]. On serait tenté d'abord d'y voir un simple catalogue des pièces qui sont entrées dans les trois volumes des *Preuves de Bretagne*; mais lorsqu'on l'examine de plus près, on arrive bientôt à se convaincre qu'on se trouve en présence d'un document d'une tout autre importance. Cet Inventaire, en effet, divisé en portefeuilles ou cartons, rangés selon l'ordre alphabétique, renferme la mention d'un grand nombre de titres, qui m'ont paru complétement inédits. Que sont devenus les portefeuilles dont il s'agit ici ? Ont-ils été détruits à la Révolution ? Parviendra-t-on à les retrouver? Telle est la question, dont j'appelle la solution de tous mes vœux.

On voit par tout ce qui précède quelles étaient l'étendue et l'importance des travaux entrepris par D. Morice et continués par son confrère, avec tant d'ardeur et de persévérance. Sans nul doute, il y avait là tous les éléments d'une publication des plus intéressantes, digne, à plus d'un égard, d'aller prendre place auprès de celles d'André Duchesne, du P. Anselme et des autres généalogistes les plus distingués. La famille de Rohan ne jugea pas à propos, paraît-il, d'en faire les frais à cette date.

Attaquée violemment, en 1771, par l'auteur anonyme d'un *Mémoire sur les Rangs*, qui fit tant de bruit à la cour de Louis XV [4], elle crut son honneur suffisamment réparé par les quelques pages que le P. Griffeth consacra [5] à venger son antiquité et l'éclat de sa gloire.

[1] *Ibid.* T. I et VI.
[2] *Ibid.* T. VII et VIII.
[3] *Ibid.* T. IV.
[4] Lelong, t. V, p. 29, addit. au n° 43862.
[5] Ibid., t. III, n° 43861.
La famille de Rohan *adopta desormais cet ouvrage* (comme le garant de sa noble extraction).

L'occasion était belle, cependant, de produire au grand jour les preuves solides et convaincantes de son origine et de son illustration. Mais on n'en fit rien. Ainsi, les immenses travaux de D. Morice et de son confrère furent perdus de vue, et leur œuvre, restée manuscrite, continua à demeurer enfouie dans les rayons poudreux de la bibliothèque de l'hôtel de Soubise [1].

Survint la révolution de 1789, qui dispersa ou même anéantit tant de trésors littéraires et historiques péniblement amassés dans des temps meilleurs. On ne sait trop ce que devint alors celui qui nous occupe présentement. Il serait impossible, en effet, de dire en quelles mains il passa, mais il paraît constant qu'il ne fut pas dilapidé d'une manière trop désastreuse. Ces papiers furent-ils ensuite revendus successivement à plusieurs personnes, ou bien demeurèrent-ils la propriété du premier acquéreur ? C'est ce que nous ignorons encore. Toujours est-il que le possesseur, quel qu'il soit, aurait dû apporter plus de soin à la conservation de ces précieux manuscrits. L'humidité, en effet, la moisissure et d'autres accidents fâcheux en avaient déjà détérioré plus d'un feuillet, lorsque, par bonheur, ces liasses de papiers tombèrent, il y a huit ou neuf années, sous les yeux d'un jeune archéologue, qui avait appris à bonne école (celle des Chartes) quel était le prix des anciens recueils de documents et de titres. J'ai nommé M. Courajod, aujourd'hui conservateur aux Estampes nationales, et déjà connu par plusieurs publications et par la part qu'il a prise à la publication récente du *Monasticon Gallicanum*. Il se hâta, on le conçoit, de faire l'acquisition des manuscrits en question et de leur donner une place honorable dans son cabinet, après les avoir classés et mis dans un certain ordre.

C'est à son obligeance que je dois d'avoir pu non-seulement les consulter à loisir, mais même tirer copie des documents qui m'intéressaient davantage.

Ceux qui auront suivi avec quelque attention l'analyse succincte qui précède et les notes, dont elle est accompagnée, auront reconnu

[1] Lelong, t. III, n° 43863; D. Tassin, *Hist. littéraire de la congrégation de S.-Maur*, p. 680.

facilement qu'ils sont répartis dans ce dépôt en douze volumes. Les deux premiers sont consacrés à la partie historique déjà rédigée; ils sont reliés. Les dix autres ne forment guère que des cartons, composés d'un nombre plus ou moins considérable de liasses et de feuillets détachés.

La Bibliothèque nationale possède aussi une dizaine de manuscrits in-folio, qui portent pour étiquette : *Documents relatifs à la Bretagne et à l'histoire généalogique de la maison de Rohan* [1].

Je les ai parcourus, et j'y ai reconnu en plus d'un endroit l'écriture de D. Lobineau et de D. Morice; mais il ne me paraît pas que D. Taillandier ait prêté sa collaboration à cette dernière œuvre, ce qui me porte à croire que cette collection n'a pas eu pour objet l'histoire particulière de la maison de Rohan, mais bien l'histoire générale de la Bretagne. Il suffit d'ailleurs, pour s'en convaincre, de remarquer qu'elle ne renferme guère d'autres pièces que celles qui sont maintenant entre les mains de tout le monde, depuis la publication intégrale des *Preuves de Bretagne* (1742-1746) par D. Morice.

Cependant ces manuscrits ne seraient pas consultés sans profit par celui qui aurait la bonne idée de mettre enfin au jour l'œuvre si importante que j'ai essayé de faire connaître. Une telle entreprise est bien au-dessus de mes forces, et ce sera assez pour ma faiblesse d'offrir aux lecteurs de la *Revue,* avec la permission de M. Courajod, la *Relation inédite du voyage de D. Taillandier en Bretagne.*

DOM FRANÇOIS PLAINE,
Bénédictin de Ligugé.

[1] Biblioth. nationale, départ^t des m^ts, n° 22337, et n°s 22344-22354, ancien fonds des Blancs-Manteaux.

AMYNTHAS BOURNICHON*

II

Vers huit heures du matin, Raoul Favereau, coiffé d'une casquette, vêtu d'une blouse par dessus sa redingote, chaussé de forts souliers lacés, et tenant un petit paquet d'une main, de l'autre un parapluie, entrait sans frapper dans la chambre d'Amynthas. Celui-ci était déjà levé, contrairement à ses habitudes, et entassait, dans une vaste malle, du linge, des habits, des cravates, une demi-douzaine de gilets, enfin, quatre paires de bottes vernies.

— Y songes-tu? s'écria Raoul, qui avait de bonnes raisons de ne pas se charger de tant de bagage. On va te prendre là-bas pour un marchand déballeur. Regarde-moi, j'ai la vraie tournure d'un touriste, il ne me manque qu'un petit sac d'artiste que nous achèterons tout à l'heure. Je dois la recette à un de mes amis, arrivé de Suisse. J'y ai seulement ajouté un parapluie, meuble indispensable en Bretagne.

— Mais, où mettrons-nous notre linge et nos ustensiles de toilette? demanda Amynthas.

— Le petit sac est justement fait pour cela. Deux chemises et deux paires de bas de rechange, c'est suffisant. On trouve partout des blanchisseuses. Nous voyagerons ainsi comme le sage: *omnia mecum porto.*

— Tu as raison, dit Amynthas; mais as-tu pensé à notre itiné-

* Voir la livraison de Juin, pp. 423-435.

raire ? Nous partons aujourd'hui, et j'avoue que je ne sais pas trop où nous allons...

— J'y ai pensé, reprit Raoul. Nous pourrions retenir nos places jusqu'à Brest dans la diligence ; mais c'est trop classique. Par bonheur, je viens de lire contre une muraille une affiche qui m'a semblé mise là tout exprès pour nous. Un bateau à vapeur part samedi du Havre pour Morlaix, un petit port qui doit être près de Quimper. Nous sommes à jeudi, impossible d'être plus favorisés du sort. — Nous allons ce soir coucher à Rouen, par le chemin de fer que nous ne connaissons pas encore. Demain, nous voyons le Havre, nous voyons la mer, la plaine liquide, comme disent les perruques, la mer de lord Byron et de Gudin, la mer, qui a révélé son génie à Eugène Sue... Sais-tu bien, mon cher ami, ce que c'est que la mer... ?

— Ma foi, non, dit ingénûment Amynthas.

— Ni moi non plus, reprit Raoul ; mais tu es désolant, tu me coupes toujours ma verve ! N'importe, nous ferons une traversée, ce qui pose admirablement un homme, surtout si nous avons le bonheur de rencontrer des requins. Et après dix-huit heures de navigation, nons nous trouverons transportés sans transition au beau milieu de ce pays sauvage, que tu as la fantaisie de voir. Mon affiche indique même une demi-douzaine de noms baroques des lieux les plus curieux à visiter en Bretagne ; je n'ai pas pu en retenir un seul. Il faudra que nous les notions par écrit. Il y a là un endroit en *off* qui doit être quelque colonie de cosaques.

Amynthas avait voulu un compagnon de voyage, moins encore par désir de société que par le besoin de direction. Aussi acquiesça-t-il de bonne grâce au plan de campagne de Raoul ; celui-ci aurait pu, sans soulever aucune objection, lui proposer de passer par Carcassonne. Les deux amis causèrent ainsi quelque temps de leur projet, résolurent de partir par le convoi de trois heures, et sortirent ensemble pour se préparer, au moyen d'un bon déjeûner, à toutes les privations qu'ils allaient affronter. Après le café, ce fut encore Raoul qui pensa aux passeports, et grâce à la connaissance

d'un employé de la préfecture, qui jouait le soir de la clarinette aux concerts du Jardin-Turc, nos touristes furent promptement expédiés. Quand un des scribes de la police, préposé à la rédaction des passeports, leur demanda quelle était leur profession, Raoul répondit sans hésiter « homme de lettres », mais Amynthas se sentit embarrassé. C'était la première fois qu'on lui adressait cette question, et il ne lui était jamais arrivé de se la poser à lui-même. Pourtant une inspiration soudaine traversa son esprit : — Sous-lieutenant de la quatrième compagnie de la septième légion, dit-il avec dignité.

— Ce n'est pas une profession, reprit le bureaucrate.

— Voilà un puriste bien gênant, pensa Amynthas, en dirigeant vers l'homme de lettres un regard suppliant.

Raoul prit aussitôt la parole :

— Mon ami Bournichon a la modestie de ne pas avouer qu'il est artiste.

Ce mot termina l'incident.

Au fait, la qualification que M. le préfet de police donnait ainsi, sans s'en douter, au droguiste émancipé, était à peu près aussi méritée que celle dont Raoul se trouvait depuis longtemps en possession. Le nom de Favereau n'était pas plus connu en littérature que le nom de Bournichon dans les beaux-arts, et Raoul n'avait guère pour justifier ses prétentions que la ressource des articles anonymes dont il se laissait volontiers attribuer la paternité. Aussi mettait-il toujours un certain mystère à parler de ses travaux. Il est juste cependant de reconnaître qu'il avait collaboré à la confection des couplets de plusieurs vaudevilles ; il fournissait en outre au *Charivari* des rébus et des logogriphes, et la facilité avec laquelle il les devinait frappait chaque soir d'admiration Amynthas et les autres habitués du café.

Ce serait ici le lieu de tracer le signalement de Raoul, au moment où il pose devant le physionomiste de la préfecture ; mais son trait le plus caractéristique, trop aisé à faire disparaître sous les ciseaux, échappait nécessairement à la description officielle. C'était

une barbe inculte, de ce fauve éclatant qu'Ossian affectionne pour ses héros, et parvenue à un tel degré de croissance, que même à notre époque si décriée par les fabricants de rasoirs, elle attirait l'attention de tous les passants. Ses cheveux, au contraire, taillés à lamalcontent, permettaient au premier phrénologue venu de lire couramment dans les plus secrets replis de son âme. Il déclara trente ans au bureaucrate, âge qu'il accusait uniformément depuis cinq ou six années, et, par manière de compensation, il fit ajouter à sa taille presque exiguë autant de centimètres. Ses yeux vifs et la mobilité d'expression de son visage atténuaient d'ailleurs les désavantages de son extérieur. — Quant à Amynthas, c'était en deux mots, il faut rendre cette justice au bon goût d'Athénaïs, ce qu'on appelle un joli garçon.

Malgré l'utile entremise de la clarinette, il était déjà plus de midi quand l'homme de lettres et l'artiste sortirent de la rue de Jérusalem, dûment recommandés au nom du Roi à toutes les autorités civiles et militaires. Alors, ayant complété leur équipement par quelques achats, ils se quittèrent pour faire leurs adieux, l'un à sa mère, l'autre à son portier, et convinrent de se trouver au chemin de fer. On conçoit que la scène d'attendrissement ne retint Raoul que peu de temps, et il profita de celui qui lui restait pour chercher au Palais-Royal quelque guide pittoresque du voyageur en Bretagne. A sa grande surprise, on ne put lui en indiquer aucun. Il en fut ravi. « Voilà une lacune, pensa-t-il, que je comblerai à mon retour. Justement j'étais en quête d'une lacune, et c'est difficile à trouver, aujourd'hui qu'un vil industrialisme a envahi la littérature. Pourvu du moins que ces maudits libraires n'aillent pas voler mon idée ! » — Faute de mieux, il entra chez Curmer, et acheta les livraisons bretonnes des *Français peints par eux-mêmes*. Si la Bretagne s'est peinte elle-même, dit-il en brandissant son parapluie, ce doit être de la peinture bien délavée. Il regretta qu'Amynthas ne fût pas là pour entendre ce bon mot, et se promit de faire naître adroitement l'occasion de le répéter. Là-dessus, il alluma un cigare et se rendit en flânant à l'embarcadère.

Tandis que l'insouciant Raoul dépensait ainsi les courts instants qui le séparaient du départ, Amynthas était aux prises avec les plus vives émotions. Peu sûr de sa fermeté, il avait voulu être engagé d'une manière irrévocable avant de faire part de son projet à sa mère dont il connaissait d'ailleurs la condescendance. Mais quand la bonne dame apprit qu'il allait s'éloigner d'elle pour la première fois, quand elle sut qu'il se rendait dans le pays de ces barbares *naufrageurs* qu'elle avait vus représentés au mélodrame de ce nom à l'Ambigu, et qu'il s'y rendait par la voie périlleuse de la mer, elle resta un moment muette et comme pétrifiée, puis sa douleur fit explosion, et elle versa d'abondantes larmes en s'efforçant de combattre la funeste résolution de son fils. C'était vouloir sa mort, disait-elle, et elle ne pourrait pas supporter la pensée que son cher Amynthas, l'honneur et l'orgueil des Bournichon, serait exposé aux accidents des chemins de fer, aux tempêtes, aux naufrages, et aux coups de fourche de ces féroces pillards des côtes de Bretagne. Amynthas était violemment agité; il avait bon cœur et craignait d'affliger sa mère; mais il pensait à Raoul qui l'attendait, il pensait surtout à Athénaïs. A la fin, il espéra tout concilier. Peut-être n'était-il pas très-friand lui-même de la traversée, mais il eût rougi de montrer à Raoul la moindre appréhension. « Hé bien, ma mère, s'écria-il, je renonce pour vous aux chemins de fer et à la mer, et partirai ce soir par la diligence. Ne m'en demandez pas davantage; il faut absolument que ce voyage se fasse; sachez seulement que mon bonheur en dépend. » Effectivement Mme Bournichon ayant obtenu cette concession se calma peu à peu. Amynthas l'embrassa tendrement, promit de donner fréquemment de ses nouvelles, serra la main à son frère et sortit. Encore ému de cette pénible scène, il se dirigea vers l'autre extrémité de la rue de la Verrerie, où demeurait Athénaïs. C'était pour elle qu'il avait eu le courage de résister aux supplications maternelles; il venait chercher dans un regard sa récompense. Madame Rouillard était dans la boutique, occupée à déficeler des pains de sucre. Quand elle aperçut Amynthas :

— Que c'est aimable à vous de venir nous voir! dit-elle, en

ôtant prestement son tablier. Si vous voulez bien me suivre, nous monterons au salon. Mais où allez-vous dans ce singulier accoutrement?

— Je viens vous demander vos commissions pour la Bretagne, répondit Amynthas.

— Vraiment! dit madame Rouillard, déjà sur l'escalier. Comme ma fille aura du plaisir à causer avec vous de votre voyage! Tenez, l'entendez-vous?

Amynthas prêta l'oreille, et reconnut la voix perçante d'Athénaïs qui chantait :

Oui, je t'aime d'amour, ô ma chère Bretagne,
Oui, je t'aime d'amour, avec ta pauvreté,
Avec ton sol de pierre et ta rude campagne,
Avec tes longs cheveux et ton front indompté.
L'étranger te dédaigne.....

— Tous ne la dédaignent pas, Mademoiselle, dit Amynthas en entrant dans le salon. Je vais voir ce sol de pierre qui est assez heureux pour que vous lui adressiez des paroles qui combleraient de joie un mortel; je vais cueillir pour vous l'apporter un bouquet de bruyère.....

— Est-il possible? s'écria Athénaïs. Combien j'aimerais à vous accompagner?

— Petite étourdie, murmura madame Rouillard, en déposant un gros baiser sur le front de sa fille, on ne dit pas ces choses-là.

La petite étourdie de vingt-deux ans baissa modestement ses yeux noirs, puis les ramena avec une expression veloutée sur ceux d'Amynthas, et détachant une rose de sa ceinture, elle reprit :

— Vous nous aurez bientôt oubliées dans les distractions de votre voyage, Monsieur; mais voici une fleur qui, tant que vous la conserverez, vous fera souvenir de votre promesse.

En ce moment la voix nasillarde du commis de magasin appela d'en bas madame Rouillard, et celle-ci redescendit en se confondant en excuses qu'Amynthas n'eut pas de peine à agréer.

On ne sait pas bien exactement quel fut l'entretien des jeunes

gens demeurés seuls. On peut seulement conjecturer qu'Amynthas y trouvait du charme, car il le prolongea sans penser à son rendez-vous jusqu'à ce que l'indulgente matrone, après avoir jasé avec plusieurs pratiques, jugea convenable d'aller interrompre le tête-à-tête. Elle eut l'attention délicate de s'annoncer le long de l'escalier, par une forte quinte de toux. Comme elle paraissait à la porte restée ouverte, la pendule du salon sonnait trois heures. Amynthas se leva en sursaut. Pouvez-vous croire qu'on vous oublie, dit-il à Athénaïs? c'est moi qui m'oublie auprès de vous. Et prenant brusquement congé de la mère et de la fille, il s'élança vers la rue. Dans sa précipitation il omit d'emporter son parapluie, qui demeura comme gage de sa tendresse en la possession d'Athénaïs.

Amynthas sauta dans un cabriolet, paya double course, s'impatienta vingt fois contre le cocher, le cheval et les embarras de voitures, et arriva enfin à l'embarcadère. Il espérait que Raoul, ne le voyant pas venir, serait resté l'attendre sur le perron; mais vainement il l'y chercha des yeux, et il ne savait quel parti prendre, quand un facteur, le devinant à son costume et plus encore à l'agitation de ses mouvements, s'approcha de lui en se découvrant d'un air empressé :

— N'êtes-vous pas M. Bournichon? dit-il.

— C'est moi-même.

— Un monsieur à longue barbe qui vient de partir par le dernier convoi m'a remis ce papier pour vous.

— Ne pourrait on pas le rattraper avec des chevaux de poste? demanda Amynthas.

— Monsieur plaisante, reprit le facteur.

Amynthas ne plaisantait pas, mais on doit dire à sa décharge qu'il n'avait pas eu le temps de la réflexion Il saisit le papier, fragment détaché d'un portefeuille, où Raoul avait tracé quelques lignes au crayon. Il les déchiffra avec peine, et comprit cependant que Raoul l'attendrait à Rouen, à l'arrivée du convoi suivant. C'était un ordre impératif, il s'en trouva soulagé. Il apprit que le prochain convoi partait à cinq heures, et eut un instant l'idée de retourner

voir Athénaïs : la crainte de renouveler sa mésaventure le retint prudemment. Au premier son de la cloche, il passa dans la salle d'attente, y trépigna d'impatience le regard fixé sur l'horloge, enfin monta dans un wagon qui se mit en marche. Tant d'émotions successives, jointes à l'inquiétude de ne pas retrouver son ami, l'empêchèrent de s'apercevoir qu'il manquait de parole à sa mère. Il ferma les yeux, s'assoupit dans une vague rêverie que traversait souvent l'image d'Athénaïs, et n'en fut retiré que par les coups de sifflet de l'arrivée. On était dans les derniers jours du mois de juillet, et la nuit était déjà close ; mais, à la clarté des becs de gaz, il reconnut bientôt, parmi la foule des domestiques d'hôtel qui se pressaient sur le passage des voyageurs, et commençaient à se disputer les basques de sa blouse, la barbe dorée de Raoul. La joie était vive de part et d'autre, et les explications furent courtes.

— Je meurs de faim, dit Raoul, allons dîner à l'hôtel d'Angleterre, où j'ai retenu nos chambres. Demain, nous partons à midi pour le Havre, par ce beau bateau à vapeur que tu vois là-bas ; ce sera une préparation à notre grande traversée.

Ce mot réveilla chez Amynthas le souvenir de sa promesse violée.

— C'est impossible, mon cher, s'écria-t-il. Ma mère, qui a peur de tout, m'a arraché l'engagement de ne m'exposer ni sur mer, ni sur les chemins de fer, et si je t'avais trouvé à temps au rendez-vous, je te faisais changer notre itinéraire.

— Hé bien, il est trop tard maintenant, répondit Raoul. Tu as promis de bonne foi, cela suffit à ta conscience. Tu en seras quitte pour expliquer à ta mère pourquoi tu n'as pas tenu ta promesse.

— Voilà un raisonnement, dit Amynthas, qui me semble bien jésuitique.

— Jesuitique ou non, reprit Raoul, songe que tu as déjà fait involontairement la moitié du péché. Je me charge de l'autre moitié; ainsi tu es blanc comme neige.

Amynthas ne trouva rien à répliquer; mais il lui restait au cœur un secret scrupule. Les deux amis dînèrent assez gaiement, puis, se

retirant dans leurs chambres, s'y endormirent d'un sommeil paisible. Levés le lendemain vers neuf heures, ils se promenaient sur le quai de Rouen, en contemplant l'aspect, nouveau pour eux, des navires rangés côte à côte. C'était le moment où la marée montante se faisait sentir avec le plus de force, et le flux entraînait, dans la direction de la haute Seine, quelques barques où l'on n'apercevait aucune manœuvre. Amynthas les regardait attentivement; il ramassa un morceau de bois, le jeta dans la rivière, et le vit, avec un redoublement de surprise, obéir à la même impulsion.

— C'est bien singulier, dit-il enfin ; est-ce que Paris n'est pas de ce côté?

— Sans doute, répondit Raoul. Où veux-tu en venir?

— Je remarque, continua Amynthas, qu'ici la rivière paraît remonter vers sa source. Vois plutôt le mouvement de ces bateaux.

— Je crois que tu te moques de moi, dit Raoul. C'est le vent qui les pousse.

— Il ne fait pas un souffle, reprit Amynthas, et même la girouette est tournée en sens contraire. D'ailleurs, voici qui est décisif, ajouta-t-il en jetant un fragment de planche.

Raoul regarda la direction que prenait la planche, regarda les bateaux, regarda la girouette, regarda encore la planche qui s'était déjà éloignée.

— Tu as raison, dit-il enfin, et j'avoue que je n'y comprends rien.

L'assentiment de Raoul enlevant tout reste d'incertitude, Amynthas tira son portefeuille, et écrivit ce qui suit :

« La Seine, en passant à Rouen, remonte vers sas o urce. »

Ce fut la première observation de voyage qu'il garda en note pour la communiquer à Athénaïs.

Rouen est une ville admirablement douée. Un beau fleuve la relie d'un côté à Paris, de l'autre à l'Océan ; les merveilles de l'architecture de nos pères y dominent les merveilles de l'industrie moderne; l'ombre de Jeanne d'Arc y coudoie celle de Pierre

Corneille. Si Amynthas avait été artiste et Raoul lettré autrement que sur leurs passeports, tous deux eussent trouvé bien insuffisantes les quelques heures qu'ils avaient à passer à Rouen ; mais après la remarque judicieuse qu'Amynthas venait de consigner sur son calepin, leur faculté d'observation était épuisée pour une journée, et ils ne songeaient qu'à faire un bon déjeuner. Ils réglèrent leur note à l'hôtel d'Angleterre, non sans la trouver un peu chargée, et montèrent des premiers à bord du vapeur *la Normandie*. Un grand nombre de passagers de toutes nations ne tardèrent pas à envahir le pont ; il y avait là des Allemands allant chercher pour s'expatrier les paquebots de New-York, des Américains qui retournaient chez eux par la même voie, après avoir dépensé leurs dollars à Paris, des Russes devant prendre passage au Havre pour Saint-Pétersbourg, abondance d'Anglais des deux sexes, et aussi quelques Français. Le temps était magnifiquè, la traversée fut heureuse. Les deux amis se promenaient de l'avant à l'arrière, s'arrêtant chaque fois plusieurs minutes à contempler le jeu de la machine, fumaient force cigares, regardaient d'un air assez indifférent les beaux paysages qui fuyaient à leurs côtés, et s'informaient, avec cette banale curiosité des voyageurs, du nom des principaux groupes de maisons qui s'élevaient sur les rives. Du reste, ils n'étaient pas gens à rêver longuement en face de Jumièges ni de Tancarville. Ce qui les charma le plus fut de voir monter à bord une troupe de musiciens allemands qui, de Villequier à Quillebeuf, se donnèrent la mission de distraire les passagers par les accords de leurs instruments de cuivre. Amynthas et Raoul reconnurent avec bonheur les airs du Jardin Turc, et s'exécutèrent libéralement au moment de la collecte. Leur conversation, languissante pendant la première moitié du voyage, ne fut animée que par un incident bien insignifiant en apparence, et qui mérite cependant une mention particulière. Ils s'étaient assis côte à côte sur des pliants, et gardaient depuis quelque temps le silence :

— Jette donc à l'eau cette rose fanée que tu as là à ta boutonnière, dit Raoul, en portant lui-même la main à la redingote d'Amynthas.

Celui-ci le repoussa vivement, mais le mouvement brusque qu'il fit pour sauver le don parfumé d'Athénaïs eut un résultat déplorable. Le pont fut jonché de feuilles arrachées ; plusieurs restèrent entre les doigts de Raoul, et quelques-unes, emportées par le vent, s'envolèrent au loin en tournoyant. Amynthas, le visage violemment ému, les suivit des yeux aussi longtemps qu'il put les apercevoir, puis il s'empara des feuilles que Raoul stupéfait tenait encore à la main, et se baissa pour ramasser celles qui étaient tombées à terre. Il en poursuivit plusieurs jusque sous la robe d'une vieille Anglaise qu'il suppliait de se lever sans parvenir à se faire comprendre, et cette petite scène, à laquelle l'agitation d'Amynthas donnait un caractère étrange, égaya tous les voyageurs de l'arrière. A la fin, il serra ces précieux débris entre deux feuillets de son calepin, et revint se placer silencieusement auprès de Raoul.

— J'ai connu le malheur et sais y compatir, dit l'homme de lettres. Que ne m'avouais-tu que tu es amoureux? C'est triste, mais ce n'est pas déshonorant.

— Quelle heure est-il ? demanda Amynthas qui ne trouvait rien de mieux pour changer le sujet d'un entretien embarrassant.

— L'heure d'aimer, à ce qu'il paraît, répondit Raoul. Mais brisons là-dessus, puisque tu n'es pas en humeur de confidences ; cela viendra. Vois-tu, mon cher ami, j'ai passé par toutes ces folies. J'ai eu un véritable herbier de fleurs séchées, et des billets doux à remplir une corbeille, et des portraits, et des mèches de cheveux de toutes les nuances, et des rubans de toutes les couleurs, jusqu'à des gants sales et des cordons de souliers que je pressais contre mon cœur. Faut-il qu'un homme soit cornichon, comme dit le poète ! Un beau matin, je me suis réveillé sage. J'ai vidé mes tiroirs, et ma portière a balayé cet adorable fouillis dans le ruisseau.

— Et qui a pu te porter subitement à cette extrémité ? demanda Amynthas, se hâtant d'interroger pour éviter les interrogations.

— Ma foi, mon cher, s'il m'en souvient, c'était encore un enfantillage, reprit Raoul. J'avais eu la sottise de m'amouracher d'une

délicieuse petite pensionnaire qui sortait de Saint-Denis, un vrai bijou de femme. Je croyais n'avoir jamais aimé qu'elle : c'est toujours ainsi. Je le lui jurais : c'est encore plus commun. Elle m'en disait autant : j'y étais habitué. Je lui adressais des alexandrins passionnés dont par discrétion je ne gardais pas copie, et qui suffiraient aujourd'hui à me faire un nom dans la littérature. La belle m'a planté là pour épouser un galant qui avait des écus. Rien de plus vulgaire, comme tu vois. Mais je me suis promis que ce serait ma dernière passion, et j'ai tenu parole. C'est à partir de ce moment que j'ai laissé croître ma barbe. Maintenant je suis invulnérable, ajouta Raoul Favereau en se redressant. Je ne soupire plus, et d'autres femmes m'ont assez vengé !

Raoul prononça ces mots en caressant sa barbe rouge, d'un air de fatuité que sa taille exiguë et ses traits irréguliers rendaient très-plaisant. Amynthas lui-même eut peine à comprimer un sourire, et cela lui rendit sa bonne humeur. L'homme de lettres entama le chapitre de ses conquêtes, et l'on peut supposer que son imagination s'y donnait libre carrière. Quoi qu'il en soit, il narrait encore quand *la Normandie* entra majestueusement dans l'avant port du Havre, et vint se ranger à quai. Les deux amis, que leur bagage ne retardait pas, sautèrent lestement à terre ; la faim les pressait, et ils se rendirent en hâte au premier hôtel dont on leur remit la carte.

Une affiche de spectacle attira leurs regards ; on représentait un mélodrame en quatorze tableaux qu'Amynthas avait vu une douzaine de fois à Paris, et même l'affiche annonçait en gros caractères que Mlle Malvina, artiste de la capitale, devait concourir à l'éclat de la représentation. Raoul préféra aller au café, mais pour Amynthas c'était une vraie fête de retrouver ainsi au Havre le boulevard du Temple. Comme il se dirigeait vers le théâtre, en longeant le bassin du commerce, plus occupé du plaisir de revoir Malvina que de toute autre chose, son attention se porta sur un grand navire, qui était abattu sur les pontons de carénage pour recevoir des réparations. Les ouvriers ayant terminé leur journée venaient de se reti-

rer, et la nef immense gisait sur le flanc, au milieu de matériaux qui semblaient des débris. « Pauvres marins, dit le sensible Amynthas ému de compassion à cet aspect, ils ont fait naufrage au port ! » Il questionna, sur le sort des naufragés, un groupe de passants : c'était des matelots norwégiens dont il ne put se faire entendre, en sorte qu'il garda sa conviction, en se proposant de raconter à Athénaïs qu'il avait vu un naufrage. Encore péniblement affecté, il entra dans la salle de spectacle et loua une loge d'avant-scène. Il s'était fait friser et pommader, avait retiré sa blouse de voyage, et portait des gants paille d'une propreté et d'une justesse irréprochables.

Le rideau était levé et Malvina se trouvait précisément en scène, au moment d'une péripétie des plus pathétiques. Elle reconnut le fidèle habitué de l'Ambigu, ne douta pas qu'il ne fût venu au Havre pour la suivre, et malgré la gravité de la situation, ne put s'empêcher de lui lancer un coup d'œil d'intelligence accompagné d'un léger mouvement de tête. Amynthas fut très-flatté de cette attention; il rendit œillade pour œillade, et promena de l'actrice au public des regards où s'épanouissait une naïve satisfaction. Il lui semblait que toute la salle avait les yeux sur lui. Effectivement, son manège ne tarda pas à être remarqué, mais les spectateurs ne le trouvèrent pas de leur goût. De sourds murmures précédèrent quelques coups de sifflet, puis tout le parterre goudronné fit explosion, et des voix de rogomme crièrent en chœur : A la porte le Parisien ! — C'est singulier comme ces provinciaux nous reconnaissent ! pensa Amynthas en se reculant prudemment au fond de la loge. Malvina profita de son côté de la rude leçon infligée à ses coquetteries et le tumulte s'apaisa. Pendant l'entr'acte, Amynthas réussit à s'insinuer dans les coulisses ; il échangea une poignée de main et quelques compliments avec l'actrice ; mais quand celle-ci apprit qu'il partait le lendemain, elle devint d'une réserve exemplaire, ne songeant plus qu'à réparer sa faute et à s'assurer les bonnes grâces du parterre. Elle y parvint facilement; jamais elle n'avait été mieux inspirée; jamais elle n'avait mieux donné le coup de poignard de la catastrophe. Elle fut redemandée avec transport après le tomber du rideau, et couverte

d'une triple salve de bravos et d'applaudissements ; c'était un triomphe. Amynthas applaudissait lui-même de tout son cœur, et il rentra à l'hôtel enchanté de sa soirée. Raoul, qui pendant ce temps avait fait admirer à une galerie cosmopolite sa force sur le carambolage par effet de queue, n'était pas moins content de lui.

Le Morlaisien ne partait le lendemain qu'à trois heures après midi. Cela donna aux deux amis tout le loisir de parcourir les quais, de visiter quelques paquebots, d'assister, du bout de la jetée, au brillant spectacle qu'offre la rade du Havre lors de l'arrivée des navires. En face d'eux, la côte de Luc et de Courseulles apparaissait à peine dans le lointain. Amynthas la regardait attentivement.

— N'est-ce pas là l'Angleterre? demanda-t-il à haute voix en étendant la main.

— Tu t'orientes mal, répondit Raoul avec assurance. C'est de ce côté que nous allons. Ce doit être la Bretagne.

— Non, c'est l'Amérique, dit en passant son chemin un marin qui les avait entendus.

— Je crois que cet homme se moque de nous, reprit Amynthas, un peu déconcerté de l'interruption.

— Je le crains, dit sourdement Raoul.

Et il suivait d'un œil farouche le marin qui s'éloignait.

En ce moment, un grand trois-mâts carguait ses voiles en donnant dans la passe. Le capitaine, debout sur la dunette, saluait avec des démonstrations de joie une femme, qui, de l'extrémité de la jetée, lui présentait dans ses bras un petit enfant. Amynthas se sentit attendri; il avait bien envie de questionner les voisins, mais il redoutait les railleries. Cependant une trentaine d'hommes de corvée saisissaient une amarre fixée à l'avant du navire, et s'élançaient au pas de course en criant : Gare ! Amynthas ne vit rien de mieux à faire que de se ranger contre le parapet : il y fut bientôt serré par la corde, et se mit à courir lui-même en poussant des clameurs d'effroi. A la fin un faux pas le fit trébucher; la corde lui passa sur la tête, et il se releva sauvé du danger, mais non sans contusions. « J'en ai assez de cette maudite jetée, dit-il à Raoul en

le rejoignant. Je vois là bas des baigneurs : allons prendre un bain de mer, cela me fera du bien. »

Amynthas était un des plus excellents nageurs de l'école Petit, près Notre-Dame-de-Paris. Nul ne piquait mieux une tête du haut de l'échelle tournante, nul ne remontait mieux le courant en tirant la coupe, nul ne restait plus longtemps immobile et flottant comme une planche, les yeux fermés, la bouche ouverte, les bras étendus, dans cette situation difficile qu'une technologie pleine de grâce appelle *faire la charogne*. Aussi, quand il se trouva porté par l'eau houleuse et forte de la mer, il éprouva des jouissances nouvelles, et pensa qu'il n'y avait pas d'édredon plus moelleux que la vague. Il flottait depuis quelque temps dans la position béate qui vient d'être décrite, en rêvant à l'objet de ses plus chères préoccupations, quand une lame inonda son visage et lui remplit la bouche d'amertune. Amynthas en fut étourdi : il s'efforça de rejeter cette eau salpêtrée qui lui donnait des nausées; il regarda autour de lui, et ne vit plus les barraques des baigneurs. La marée montante l'avait entraîné jusqu'au large de la jetée, et le poussait encore avec une effrayante vitesse vers les bancs de la Seine. Alors il eut peur, et ce n'était pas sans raison. Par bonheur le péril qu'il courait fut aperçu de l'équipage d'un navire anglais qui arrivait au port. On lui jeta une bouée en lui criant de saisir les cordes : il s'y cramponna successivement, et c'est ainsi qu'Amynthas Bournichon opéra sa rentrée dans la ville, traîné à la remorque par un brick charbonnier de la perfide Albion. Ce n'est pas tout ; pour regagner son hôtel, le costume d'Amynthas était un peu décolleté. Il ne put remonter sur le pont sans avoir les membres et la poitrine tout noircis de poussière de charbon ; là on lui jeta sur les épaules une casaque graisseuse et goudronnée. Aux désagréments de la situation se joignait la difficulté de se faire comprendre ; mais, par des signes toujours intelligibles, il se confondait en remerciements et promettait une honnête récompense. Les matelots ne demandaient pas mieux que de le soulager du fardeau de la reconnaissance ; l'un d'eux l'accompagna jusqu'à l'hôtel, et, pour s'y rendre, il fallut parcourir au milieu de la foule

une assez grande étendue des quais. Enfin il se retrouva dans sa chambre, remit cinq pièces d'or au matelot, commanda un bain chaud, et envoya chercher à la grève ses vêtements et Raoul.

Que faisais-tu pendant ce temps, trop séduisante Athénaïs? Tu chantais peut-être quelque barcarolle, tandis que, pour te plaire, ton fidèle Amynthas commençait d'une manière si critique la série de ses aventures. Quelle eût été ton impression si tu l'avais vu ruisselant et couvert d'une couche de suie, cheminant en plein jour sur le pavé d'une cité populeuse, avec un caleçon et un grossier paletot pour tout costume? Hélas! il est permis de le penser, tu aurais eu l'ingratitude de rire, car la femme ne pardonne pas au ridicule, même quand on s'y est exposé pour elle.

Amynthas était découragé. « Ma mère avait bien raison, pensa-t-il; je suis puni de lui avoir manquer de parole. » Mais Raoul arriva à propos lui apporter les consolations de sa philosophie insouciante. — « Tu m'as donné bien de l'inquiétude! dit-il d'un air dégagé; je te croyais logé en garni dans l'hôtellerie de feu Jonas. Tout est pour le mieux puisque te revoilà en bonne santé. Alexandre (l'homme de lettres n'ajouta pas *Dumas*: il désignait volontiers par leur seul prénom ses plus illustres confrères), Alexandre t'enviera cette impression de voyage. Vois-tu, mon cher, les émotions sont comme les clous: l'une chasse l'autre. Je suis sûr que tu ne te ressens plus de tes contusions. Mais hâte-toi de t'habiller, car il nous reste à peine une heure. » Le ton décidé de Raoul produisit sur son ami l'effet accoutumé. Tous deux partirent bientôt et se dirigèrent vers le bassin du Roi. Ils passèrent devant une boutique où l'on vendait toutes sortes d'oiseaux des colonies; les tangaras et les sénégalis essayaient en vain de se faire entendre au milieu du caquet assourdissant des perruches, des kakatoës et des perroquets. Amynthas tressaillit, croyant reconnaître dans ce vacarme le nom d'Athénaïs grasseyé par la langue épaisse d'un des volatiles. Il s'arrêta court, comme s'il eût vu la tête de Méduse, et cherchait le moyen de se débarrasser un instant de Raoul.

Celui-ci le lui fournit lui-même. La boutique de l'oiseleur était

contiguë à celle d'un apothicaire, qui avait placardé à sa devanture une affiche portant ces mots : *Plus de mal de mer ! Bonbons de Malte, à trois francs la boîte.* Parbleu, dit Raoul, voici qui fait justement notre affaire. Je n'étais inquiet que du mal de mer, et pour six francs nous pourrons bannir cette crainte. Amynthas le laissa entrer seul dans l'officine. Il avait entendu de nouveau, et plus distinctement, le nom bien-aimé sortir du bec d'un gros perroquet vert-pomme. Il demanda le prix de l'inestimable oiseau, paya sans marchander, ordonna de l'expédier à Paris le soir même, et traça de sa main l'adresse en la signant de ses initiales. Tout cela fut fait avant que Raoul, qui questionnait le pharmacopole sur l'emploi de la drogue, l'eût rejoint avec ses pastilles, en sorte que l'homme de lettres attribua à la satisfaction d'éviter les terribles nausées la joie subite qui rayonnait sur le visage de son ami. Effectivement Amynthas, si abattu un instant auparavant, était devenu d'une gaieté folâtre. Le bonheur de penser que la virtuose de la rue de la Verrerie recevrait le lendemain matin de ses nouvelles par un si galant messager lui avait fait oublier sa mésaventure, et il sauta de l'air le plus guilleret sur le pont du *Morlaisien.* Pauvre Amynthas ! il n'avait entendu qu'un mot de la chanson de l'oiseau créole ! Si ce n'était anticiper sur les événements, je dirais que la cage parvint exactement à son adresse ; mais le bipède emplumé répondit aux caresses de la jeune fille par de gros coups de bec, en criant d'une voix enrouée : « Athénaïs ! vilaine négresse ! le diable t'emporte ! » et autres propos encore plus incongrus. On devine aisément quels durent être la stupéfaction et le ressentiment des dames Rouillard.....

ALFRED DE COURCY.

(La suite à la prochaine livraison.)

LES POÈMES DE M. DE LORGERIL*

—

A M. ÉMILE GRIMAUD,

Secrétaire de la *Revue de Bretagne et de Vendée.*

—

Mon cher ami,

Le *Banquet de la famine,* c'est le Bas-Empire; la *Conquête du charme,* c'est le moyen âge. Nul doute que M. de Lorgeril ne préfère à toute cette civilisation raffinée, mais pourrie et païenne, du Bas-Empire, la barbarie énergique du moyen âge chrétien, — rude et grossière époque, si l'on veut, mais pleine de séve et de franchise, de fiers caractères et de généreux instincts. Comment donc se fait-il que notre poète, pour nous peindre le Bas-Empire, ait eu la patience d'éplucher mot à mot, pour ainsi dire, tous les écrivains grecs et latins jusqu'à Archestrate et tous les critiques modernes jusqu'à Henderson, tandis que pour nous tracer un tableau du moyen âge, il semble s'être contenté d'étudier cette époque dans les poèmes de l'Arioste, de Boïardo et de Pulci?

La raison de cette singularité, je l'ignore; l'effet, je le constate. M. de Lorgeril nous a donné une décadence romaine vraie et vivante, et un moyen âge de fantaisie.

Notre auteur nous dira-t-il que les chroniques du moyen âge, nues, sèches, barbares, sont d'une digestion bien difficile? —

* Voir la livraison de juin, pp. 475-482.

Comment! vous avez lu et même traduit Archestrate, et vous reculeriez devant Froissart, Joinville, Villehardouin, ou Guillaume-le-Breton? Mauvais prétexte. — Mais enfin je n'en demande pas tant. N'étudiez le moyen âge que dans ses monuments poétiques; bornez-vous encore, si vous le voulez, à ceux qui sont d'un accès facile et qui ont été récemment (comme le dit M. Paulin Pâris) « mis en nouveau langage, » entre autres la *Chanson de Roland*, la *Chanson d'Antioche*, *Garin le Loherain*. — Le *Roland*, c'est la grande tradition du règne de Charlemagne, telle que le peuple la conserve sous les premiers Capets; *Antioche*, ce sont les croisades; *Garin*, la France féodale des XIe et XIIe siècles. Joignez à cela le beau livre de M. Léon Gautier sur les *Epopées françaises* — et avec ces éléments, un esprit comme celui de notre auteur ne sera pas embarrassé pour faire revivre à nos yeux le moyen âge dans une peinture, dont le mouvement poétique et la solide couleur historique feront un digne pendant du *Banquet de la famine*.

Si M. de Lorgeril ne l'a pas fait, c'est qu'il n'a pas voulu le faire. Ce regret une fois exprimé, disons ce qu'il a voulu, ce qu'il a fait.

Il a voulu rajeunir ou plutôt acclimater en France — car les insipides essais de Creuzé de Lesser ne comptent pas — ce curieux produit littéraire né sous le ciel d'Italie et qu'on appelle le *poème chevaleresque*, tissu étrange d'aventures, de mœurs et de prodiges fantastiques, que le poète, presque toujours, est le premier à ne pas prendre au sérieux. A la fin du XVe siècle et aux premières années du XVIe, à cette heure indécise, placée entre le moyen âge finissant et l'aube de l'époque moderne, un groupe de génies vigoureux, hardis coloristes, hardis chanteurs, a créé, constitué ce genre par une série de brillants poèmes, au sommet desquels rayonne un chef-d'œuvre, l'*Orlando furioso*.

Mais quand l'Arioste, l'Arétin, le comte Boiardo et le chanoine Pulci composaient leurs œuvres originales[1], encore faut-il observer

[1] La première édition du *Morgante maggiore* de Pulci est de 1485; celle de l'*Orlando innamorato* de Boiardo, de 1486; puis vient l'Arétin avec son *Orlandino*, dont la première édition sans date est de la fin du XVe siècle, et enfin le chef-d'œuvre de l'Arioste, imprimé pour la première fois en 1516.

que la fantaisie n'était point leur seule muse. Sa part — une part léonine assurément — c'était les développements, les épisodes, les ornements, la broderie, l'esprit général. Mais si fantastiques qu'ils fussent dans le détail, le fond de ces poèmes était invariablement fourni par la tradition — par une tradition très-répandue, très-accréditée, très-populaire, surtout très-ancienne, puisqu'elle remontait aux chansons de geste de notre cycle carlovingien, en pleine formation dès le xe et le xie siècles. Ainsi les quatre poètes excellents ci-dessus nommés avaient eu pour précurseur, à la fin du xive siècle ou au commencement du xve, Sostegno di Zanobi, dont la *Spagna istoriata* [1] n'était elle-même qu'un calque rimé de cette grande compilation anonyme des *Reali di Francia,* composée vers l'an 1350, et où la prose italienne avait recueilli et retraduit ces vieux poèmes du xiiie siècle, écrits en mauvais français italianisé — *Roland, Aspremont, Ogier, Macaire,* etc. — récemment retrouvés à Venise par la critique moderne, dans la bibliothèque de Saint-Marc et desquels on remonte sans peine jusqu'à nos plus anciennes chansons de geste, jusqu'au *Roland* d'Oxford [2].

Et ces traditions — notez-le bien — non-seulement elles sont très-vieilles et très-répandues, mais de plus très-acceptées.

Aux xve et xvie siècles, les aventures de Roland, d'Olivier, d'Ogier le Danois passent aux yeux de tous pour parfaitement historiques dans leurs traits principaux. Ainsi, l'Arioste et les autres de ce temps-là brodent leurs charmantes fantaisies sur un fond déjà connu de leurs lecteurs et tenu pour réel : ce qui double évidemment l'intérêt de leurs œuvres et leurs chances de succès près de leur public.

J'insiste sur ce point, pour montrer que M. de Lorgeril, quand il croit ne faire autre chose qu'imiter l'Arioste, inaugure un genre de poème beaucoup plus hardi. Chez lui, fond et forme, canevas et

[1] L'impression ne tarda point à s'emparer de la *Spagna istoriata,* la première édition est de 1487 ; ce poème obtint un grand succès et fut fréquemment réimprimé aux xve et xvie siècles.

[2] Voir la belle édition de la *Chanson de Roland* de M. Léon Gautier (Mame, Tours, 1872), introd. p. cxxxii-cxxxvi.

broderie, principal et accessoires, tout est de l'invention du poète, tout sort de la fantaisie individuelle. Ce n'est plus le poème chevaleresque, dernière floraison d'une vieille tradition populaire, dont les héros sont depuis longtemps connus, tenus pour historiques, et familiers au vulgaire; c'est un poème absolument fantastique, peuplé de personnages, d'événements, de prodiges complétement étrangers au lecteur — par cette excellente raison que le tout sort à l'instant même, frais éclos, de la cervelle de l'auteur, ni plus ni moins que s'il s'agissait d'un conte de fées. Donc, entre le poème et le public nul lien, nulle sympathie préalable ; il faut que le poète conquière de vive force, pour ainsi dire, et avec ses seules ressources, l'esprit de son lecteur. Je ne sais si je me trompe, mais il y a là, à mon sens, une grande difficulté de plus.

— Pendant ce long préambule, je vois bien, mon cher ami, que vous vous impatientez. Vous n'y tenez plus, vous éclatez, vous me sommez d'aller au fait et de vous dire, sans tant d'ambages, ce qu'est et ce que vaut en soi la *Conquête du charme*. — Analyser une fantaisie, une féerie, ce n'est point aisé ; pour vous plaire, cependant, je m'y risque.

Le héros est un jeune prince amoureux d'une bergère. Il s'appelle Othon. Comme tous les modèles du genre, le poème commence à la veille de la naissance du héros ; les trois premiers chants sont consacrés à peindre la cour de son père, Bonus, roi de Carmor, et à donner à Othon le temps de grandir un peu. Vers la fin du troisième chant, il est d'âge, ou à peu près, de courir les aventures, et au quatrième, l'auteur le lance. Suivi d'un vieil écuyer nommé Axel, il part pour aller trouver son oncle Alibrand, roi de Mirage, qui l'a très-poliment invité à lui faire une visite. Sa première station est la forêt de Brocéliande, où il rencontre le vieux comte Milon, père de Roland, qui le mène à un monastère voisin, dont l'abbé les héberge parfaitement bien et leur conte l'histoire d'une jeune fille d'origine mystérieuse — illustre sans doute — mais sous le coup de grandes infortunes, abandonnée au creux d'un rocher, nourrie par une biche, élevée par un honnête et pauvre

vassal sous l'humble habit de pastourelle et le joli nom de Fleur-des-Bois.

Othon — tout naturellement — sans l'avoir vue s'en éprend, la contemple de loin à travers les arbres et veut l'épouser tout de suite. Mais — ainsi que le lui représentent sagement Milon et l'abbé — avant de se marier il doit s'illustrer par des prouesses, mériter par ses hauts faits l'amour de sa belle, et tout au moins obtenir le consentement des parents, — dont on ignore complétement le nom et le domicile.

Othon se rend à ces raisons et se remet en route. Au bout d'un jour, un heureux hasard le mène droit à un château habité par une reine invisible, dont on ne perçoit que la voix, et qui se trouve être justement la reine Merveille, mère de Fleur-des-Bois. Elle promet à Othon de lui donner sa fille, dès qu'il aura pu lui-même découvrir et restituer à Merveille son très-cher époux le roi Enguerrand, dont elle a complétement perdu la trace. Othon jure qu'il retrouvera Enguerrand, dût-il parcourir le monde entier. En attendant, après quelques menues aventures que je passe sous silence, il reprend sa course vers Mirage en compagnie d'Axel et de Milon et même sur leur conseil — car Alibrand, l'oncle d'Othon, est si savant, que si quelqu'un au monde sait où est caché Enguerrand, ce doit être certainement lui.

Les trois amis arrivent donc devant la capitale d'Alibrand, assiégée par des ennemis féroces. Ils y voient d'étranges prodiges et la délivrent. L'oncle, doublement ravi de recevoir son neveu, lui fait grand accueil et finalement lui apprend que le père de Fleur-des-Bois est dans une île enchantée (dont il lui donne l'adresse) changé en statue de glace, que pour le dégeler, il faut le frotter avec un charme contenu dans les cheveux roux qui bordent l'oreille droite du roi d'Irlande Diarmid.

Mais ce Diarmid, où le prendre? Rien de plus facile. C'est un grand colosse de prince, genre matamore, qui séjourne en ce moment même à la cour de Bonus, père d'Othon, et qui appelle à grands cris quelque champion de race royale pour exercer contre

lui sa valeur. Othon, bien instruit par Alibrand, arrive comme à point nommé, et sans se faire connaître, son casque fermé, se bat contre le colosse, le désarçonne, lui coupe les poils rouges qu'il a au-dessous de l'oreille droite — et ainsi accomplit-il la *Conquête du charme.*

Ce charme, il lui reste à s'en servir, à déglacer Enguerrand, le rendre à Merveille, retrouver et épouser Fleur-des-Bois ; et avant qu'il n'en soit là, que d'épreuves, que d'aventures ne peut-il encore avoir à traverser ! Aussi son poète, après l'avoir mis en possession de cette poignée de cheveux, futur instrument de son bonheur, a jugé à propos de se reposer — il en avait bien le droit après douze chants — mais il nous promet la suite prochainement.

Vous croyez peut-être avoir idée maintenant de l'œuvre de M. de Lorgeril? Détrompez-vous. Cette analyse, quoique fidèle, n'est qu'un squelette. Pour suivre le fil de l'action, j'ai dû écarter les épisodes qui le brisent à chaque instant, et tout ce monde de fées, d'enchanteurs, de nains et de sorciers qui agit, s'épanouit, triomphe dans tous ces épisodes, et de là se glisse de proche en proche par tout le poème, grouillant, courant, se gourmant, criant, chantant, sautant et se tortillant à l'envi, avec les grimaces les plus étranges et les attitudes les plus variées. Et notez que l'auteur y tient beaucoup, car il dit quelque part :

> Qu'est-ce que le passé sans fée et sans fantômes,
> Sans cors retentissants dans les vallons ombreux,
> Sans sorciers à l'œil faux, sans grottes et sans gnômes ?
> Le singulier passé, qu'il est triste et honteux [1] !

Et pourtant — ce qui ne laisse pas d'être assez curieux — il est certain que les poètes de ce passé, ceux qui ont chanté avec le plus de foi et d'enthousiasme les prouesses des grands chevaliers de Charlemagne, semblent se soucier fort peu de tout ce merveilleux magico-féerique, si cher aux modernes. Dans nos plus vieilles chansons de geste — *Roland, Ogier, Garin, Aliscans* — à peine si

[1] *Poèmes*, p. 354.

l'on en trouve trace ; il n'y a aucune importance, n'y joue aucun rôle, et il n'est pas rare, par contre, d'y voir des héros traiter plus que légèrement les sorts, les devins et le reste.

Je crains donc que M. de Lorgeril n'ait un peu abusé du merveilleux. Mais ce qui sauve tout, ce qui rachète tout chez lui, ce qui fera toujours de son livre — pour quiconque aime les vers — une lecture agréable et amusante, c'est l'art de la narration. M. de Lorgeril, on le sait, y est passé maître ; mais nulle part il ne l'a mieux prouvé. Ce récit qui se poursuit à travers douze chants et quelques centaines d'épisodes, ne faiblit ni ne rompt un seul instant ; c'est un de ces fils métalliques souples, ductiles, infrangibles, capables de s'allonger indéfiniment sans rien perdre de leur souplesse, de leur solidité ni de leur brillant. Prenez cela où vous voudrez, toujours cela marche, cela court, cela vous entraîne ; partout de l'esprit, souvent de la grâce, de l'ennui nulle part.

Ce n'est point un tableau du moyen âge, ce poème, et j'en ai dit la raison ; mais il me rappelle beaucoup ces vieilles tapisseries où nos aïeules brodèrent, d'une aiguille patiente, en soies de vives couleurs, les plus célèbres héros, les plus fameuses aventures, de ces interminables romans de chevalerie en prose, si souvent reproduits à la fin du xve siècle par l'imprimerie naissante. A la mine fantasque des personnages, à leurs gestes bizarres, à leurs vêtements qui ne sont d'aucun temps, on sent bien que tout ce monde-là n'a jamais été réel ; pourtant il y a du mouvement, de la couleur et de la vie ; l'œil est attiré, saisi ; et si vous restez quelques instants devant cette mêlée d'étranges figures, voilà votre imagination qui quitte terre et monte à tire d'ailes au pays des rêves.

Ecoutez — entendez-vous, sous les sombres ramées de Brocéliande, le bruit d'un cor qui sonne avec un éclat terrible et lugubre ? Voyez-vous cette meute affolée qui court, écumante, tachée de sang, dans la gueule des lambeaux de soie et de velours, horriblement mêlés à des lambeaux de chair ? C'est la meute infernale, la chasse maudite, menée à fond de train par le

chasseur noir d'enfer, le vieux comte Amadour; ce cor effrayant, c'est l'*hallali du fantôme :*

Et lorsque résonne
L'hallali de mort,
Jusqu'au ciel qui tonne
La feuille d'automne
Monte et tourbillonne
Comme aux vents du Nord [1] !

Mais ce bruit affreux s'éteint; la meute enragée rentre en enfer. La nuit se dissipe, le jour naît et dans la sereine lumière d'une aube radieuse apparaît une douce figure, d'une grâce et d'une fraîcheur infinie. C'est Fleur-des-Bois :

C'était un frais matin, l'herbe était verte et haute;
Les oiseaux, s'éveillant sous les buissons fleuris,
Saluaient le soleil de leurs plus joyeux cris,
Un soleil doux et chaud, comme à la Pentecôte.
L'abeille butinait, au calice des fleurs,
Le miel, trésor doré des ruches bourdonnantes;
L'alouette agitait ses ailes rayonnantes,
Où de la blonde aurore étincelaient les pleurs.

L'hirondelle effleurait l'azur du lac tranquille
Où le héron, debout au milieu des roseaux,
Guettait la perche rose et la truite agile.
La brise en les ridant attiédissait les eaux.
Près d'un rocher grisâtre et tapissé de lierre,
Fleur-des-Bois aux yeux bleus, une faucille en main,
Coupait du vert gazon la pousse printanière,
Et gaîment à l'écho redisait son refrain.

L'écho le répétait, et la chanson naïve,
Avec la molle brise et le parfum des bois,
Mélodieusement volait de rive en rive.
Un rossignol pensif écoutait cette voix,
Jusqu'à ce que le son s'éteignît dans l'espace,
Et puis, il commençait à chanter à son tour;
Mais son chant n'avait pas plus de charme et de grâce
Que celui de l'enfant, belle comme le jour....

[1] Lorgeril, *Poèmes*, p. 348.

Belle comme le jour était la jeune fille :
Les abeilles prenaient son front pour une fleur;
Les papillons volaient autour de sa faucille,
Attirés par sa main d'éclatante blancheur;
Une biche tout près, les yeux fixés sur elle,
Suivait de son doux corps le souple mouvement,
D'abord nourrice, alors gardienne fidèle,
Elle ne voulait pas la quitter un moment. [1]

Charmant tableau, supérieurement composé. Comme ce fond chaud, rayonnant d'une lumière dorée, fait bien ressortir l'éclat doux et mat de la blanche figure du premier plan ! Quelle harmonie dans les motifs qui l'encadrent : la biche à ses genoux, le rossignol au buisson, l'hirondelle au-dessus du lac, l'alouette dans l'azur du ciel et les abeilles dans les fleurs. Quel coloris suave et frais dans toute cette peinture ! Nous sommes ici à cent lieues de la chevalerie fantastique et de la nécromancie; nous nageons en pleine idylle, — Théocrite ou Brizeux.

Au reste, la forêt de Brocéliande a été pour notre poète féconde en heureuses rencontres; c'est là encore qu'il a recueilli, de la bouche du vieux comte Milon, la touchante oraison funèbre de son destrier Alfanor : Moi-même, dit le comte,

Moi même je voulais lui donner chaque jour
Et l'orge aux grains pesants et la paille odorante ;
Aussi, comme il m'aimait, me servait en retour !
Comme il savait, penché sur le cou de son maître,
Récompenser mes soins par d'éloquents regards !
C'était un tendre ami.....

Lorsque la pourpre et l'or brillaient sur sa crinière,
Quel éclair de plaisir rayonnait dans ses yeux !
Que son allure était souple, élégante et fière,
Quand il sentait ma main flatter son cou soyeux !
... Maintenant, te voilà... noble ami que je pleure !
Je n'irai pas plus loin, je reste près de toi....
L'espérance à mon cœur est désormais ravie :
Mes amis sont partis, mon vieux cheval est mort ! [2]

[1] Lorgeril, *Poèmes*, p. 360.
[2] Lorgeril, *Poèmes*, p. 328-329.

Cette affection réciproque du héros et de son destrier — *destrier* est le mot propre et désigne le cheval de guerre; *palefroi*, que beaucoup d'auteurs aujourd'hui emploient dans le même sens, ne désigne proprement qu'un cheval de somme — cette amitié entre le guerrier et son cheval est fortement accentuée dans presque tous nos vieux poèmes carlovingiens; les poètes italiens du xve siècle ne pouvaient manquer d'y prendre ce trait, qu'ils n'ont d'ailleurs jamais exprimé avec autant de naïveté touchante et de vérité énergique que nos anciennes chansons de geste des xiie et xiiie siècles. — Ainsi, dans *Ogier le Danois*, quand le héros, après de longues années de captivité, demande à revoir son bon cheval *Broiefort*, on parvient à le lui retrouver, mais épuisé, pelé, la queue coupée :

« Ogier le voit, de joie a soupiré. Il le caresse sur les deux » flancs : — Ah ! Broiefort, dit Ogier, quand j'étais sur vous, j'étais, » Dieu me pardonne, aussi tranquille que si j'eusse été enfermé » dans une tour. — Le bon cheval l'entend; il avise tout de suite » son bon seigneur qu'il n'a pas vu depuis sept ans passés, hennit, » gratte le sol du pied, puis se couche et s'étend par terre par » grande humilité. Le duc le voit, il en a grand pitié; s'il n'eût » pleuré, le cœur lui eût crevé. » (*Ogier le Danois*, v. 10688 et suiv.)

Dans le beau poème d'*Aliscans*, le glorieux héros du Midi, Guillaume au Court-Nez, pendant cette terrible chasse que lui donnent les Sarrasins pour l'empêcher de rentrer dans Orange, s'adresse à son cheval Baucent, qui l'a déjà tiré de maint péril, mais qui, à bout de force et de souffle, semble près de tomber de fatigue :

« Cheval, lui dit-il doucement, vous êtes bien las. Je vous remercie, » mon cheval; je vous rends grâce de vos services. Si je pouvais » arriver dans Orange, je voudrais qu'on ne vous montât point, » vous ne mangeriez que de l'orge vanné, vous ne boiriez qu'en » des vases dorés; on vous parerait quatre fois le jour, quatre fois » on vous envelopperait de riches couvertures. »

Dans les *Quatre fils Aymon*, c'est bien mieux : Renaud de Montauban, pressé de famine, n'ayant plus rien à se mettre sous la

dent que son cheval — le fameux destrier Bayard, — jure qu'il mourra plutôt que d'y toucher, et va jusqu'à s'écrier « qu'il aimerait mieux manger son propre frère. » Bayard, il est vrai, le lui rendait bien, car s'il faut en croire l'auteur du *Renaus de Montauban*, ce courageux et si intelligent animal avait pour son maître une affection plus vive et plus clairvoyante que celle d'une femme pour son mari [1].

Ces citations auxquelles je me suis amusé et qu'on trouvera plus complètes dans M. Léon Gautier [2], me ramènent naturellement à mon point de départ et à exprimer le désir de voir M. de Lorgeril consacrer son talent souple et original, sa verve abondante et colorée, à une œuvre où, délaissant, malgré tous ses agréments, la chevalerie fantastique des Italiens, et s'inspirant directement aux vraies sources de l'histoire poétique du moyen âge — nos fortes et naïves chansons de geste, — il nous donne de cette époque une peinture vraie et vivante, digne de ce beau tableau d'histoire que nous lui devons déjà et qu'il a intitulé le *Banquet de la famine*.

Il pourra ensuite reprendre et achever tout à son aise la *Conquête du charme*.

ARTHUR DE LA BORDERIE.

[1] Ce poète dit, en parlant de Bayard :

S'a véu son seigneur, Renaut le fil Aimon,
Il le conust plus tost que feme son baron.

[2] Voir toutes ces citations et plusieurs autres dans son édition de la *Chanson de Roland*, volume des *Notes et Variantes*, p. 125.

NOS ARTISTES AU SALON

Nous sommes un peu en retard pour parler du Salon de 1872 et de la part qu'y ont prise nos artistes bretons et vendéens. Nous ne pourrions guère d'ailleurs que redire ce qui a été dit des précédents Salons : mêmes noms, à peu près, et mêmes œuvres, sinon par les sujets traités, du moins par le genre et le faire. Toujours du talent, du métier à revendre, point d'inspiration réelle ; beaucoup d'œuvres estimables, peu de véritablement élevées et belles. Le Salon de cette année ne se distingue du précédent que par le chiffre réduit des œuvres exposées. Il est vrai que, d'un Salon à l'autre, la France a eu autre chose à faire qu'à sculpter du marbre, pétrir de la glaise et étendre des couleurs sur une toile ! A peine le Salon de 1870 se fermait, que se déchaînait sur la France la plus épouvantable guerre étrangère, suivie de la plus épouvantable guerre civile ; cette série ininterrompue de désastres de toute sorte, sans exemple dans son histoire de quatorze siècles, et qui faillirent la mettre au tombeau. Pendant cette effroyable année, le pinceau ou l'ébauchoir de l'artiste fut le fusil du fantassin ou l'écouvillon du canonnier, soit pour repousser l'envahisseur étranger, soit pour combattre ces hordes sauvages de Français parricides qui, prenant à tâche d'achever l'œuvre de l'ennemi, et se ruant sur le corps pantelant de leur patrie agonisante, s'acharnaient à vider ses veines du peu de sang que le Prussien y avait laissé.

L'art compta des héros, des martyrs patriotes ; il compta aussi des traîtres. S'il eut Henri Regnault, il eut Courbet ; l'un, l'espoir

de la jeune école française et dont la mort est digne d'éternels regrets ; l'autre, mort aussi, suivant la juste sentence de ses pairs du jury, mais mort à l'art, à l'honneur.

Quelle sanglante et navrante moisson de sujets, ces affreuses luttes étrangères et intestines ont préparée aux Vernets, aux Yvons et aux Pils futurs, si toutefois, moins heureux hélas ! que leurs devanciers habitués à chanter des victoires, nos artistes se sentent le courage de raconter sur la toile nos désastres, et si, le pinceau leur tombant des mains, ils ne laissent point cette répugnante besogne aux Kaulbach et aux Cornelius d'outre-Rhin, qui, dans de nuageuses et symboliques compositions, ne manqueront pas de célébrer fort savamment les exploits du canon Krupp et les vertus de « la grande Allemagne ! » Il est pourtant certains épisodes tristement glorieux que l'on aimerait à voir revivre dans leur héroïque réalité. Un clairon foudroyé par la mitraille, de M. Lewis Brown, voilà à peu près tout ce que l'art nous offre de l'épique journée de Reischoffen et de la charge, déjà légendaire, de ses cuirassiers. Vous chercheriez en vain quelque chose qui rappelât cette autre charge, non moins héroïque et non moins meurtrière, des zouaves pontificaux à Patay.

Il est vrai que plus d'un tableau a dû être retiré du Salon comme pouvant offusquer l'œil ombrageux de nos vainqueurs, cet œil qui, de Berlin, toujours nous guette et qu'il faut ménager sous peine d'éveiller de terribles colères! C'est assurément la première fois qu'un tel fait se présente dans l'histoire de l'art français. Désormais, avant d'aborder certains sujets, nos artistes devront s'assurer du bon plaisir de M. de Bismark et prendre le mot d'ordre à Berlin... Ombre de Louis XIV, es-tu assez fière de la France que t'ont faite quatre-vingts ans de révolutions !

I

Plusieurs noms connus sont, cette fois, absents du catalogue. Vous chercheriez en vain dans les salles de l'exposition les jolies miévreries de M. Hamon, les curieux et habiles pastiches flamands-

chinois de M. Tissot, les élégantes brunes et blondes de M. Toulmouche, les marines de M. Jugelet, etc. Monsieur, pardon, le citoyen Jobbé-Duval est devenu un personnage politique de la nuance des Ranc, des Bonvallet et des Mottu (ce qui n'a pas empêché l'honorable conseiller municipal parisien d'exposer à nos regards un agréable *Bouquet de roses*... rouges, à côté d'une grosse mafflue (*Désirs !*) qui fait son possible pour être indécente et qui y réussit).

Ce personnage à large face railleuse, à bonnet de loutre, à large veste au col de fourrure, à cheveux et barbe d'un rouge grisonnant, c'est sans doute quelque digne bourgmestre flamand ou hollandais, dont le portrait, signé Téniers, s'est échappé du Louvre pour se fourvoyer au Salon ? Point : ce bourgmestre s'appelle Edmond About et le peintre a nom Paul Baudry, nouvelle manière. C'est la seule œuvre qu'ait exposée le jeune maître, tout entier à ses grands travaux de l'Opéra. De la *Perle et la vague* à ce portrait d'un réalisme tout flamand, quel chemin parcouru !

Le *Portrait de M*lle *** et la *Diane* envoyés par M. Delaunay peuvent compter, à bon droit, parmi les plus remarquables toiles du Salon. C'est toujours, chez l'artiste, la même conscience, le même coloris sobre, la même touche savante et ferme, cette distinction apprise à l'école des maîtres du XVIe siècle, toutes ces qualités enfin qui font de ce talent l'un des plus estimables de l'art contemporain.

MM. de Curzon et Lansyer, abandonnant cette fois, l'un l'Italie, l'autre la Bretagne, nous ont envoyé chacun deux vues de cette Provence méditerranéenne, au ciel et aux eaux bleus, aux bois de tamaris et de pâles oliviers, aux coteaux dorés par le soleil. Les deux habiles paysagistes luttent de charme, mais différemment. Celui-ci, plus gai, plus brillant, plus *réel*, plus moderne ; celui-là, doucement mélancolique comme les jolies rêveuses dont il peuple ses solitudes, légèrement empreint de ce je ne sais quoi de convenu qui constitue le paysage dit historique.

Je passe sous silence la *Suite d'une armée*, de M. de Beaumont,

peinture qui, comme métier, est loin d'être sans mérite, mais qui, comme sujet, a soulevé l'universelle réprobation de la critique, peu bégueule pourtant de son naturel.

Le *Sommeil*, de M. Lecadre (une jeune femme couchée sur un canapé et endormie, un petit enfant sur son sein), est, d'un coloriste, d'un *peintre*, bien que l'ensemble flatte assez peu le regard, et que les cassures du velours ressemblent un peu trop à des taches de boue.

Trois médailles et la croix décernées, en cinq ans, à M. Camille Bernier, témoignent assez de la haute estime des jurys successifs pour cet artiste, désormais classé parmi nos meilleurs paysagistes. Aussi, me bornerai-je à mentionner ses deux dernières toiles (*Janvier* et *Août, en Bretagne*), si vraies de ton, où la nature est si bien observée et si fidèlement rendue. — M. Bidau (de la Roche-sur-Yon), a chanté aussi, à sa manière, l'*Hiver* et le *Printemps*, celui-ci par un simple, mais frais bouquet de roses et de lilas.

M. Luminais est toujours le vigoureux coloriste que l'on connaît. Son *Invasion*, nous offre, hélas ! une trop claire allusion. Ces barbares demi-nus, coiffés d'une tête de loup, aux longs cheveux rouges tressés, qui traînent des captives attachées à la crinière de leurs chevaux, nous rappellent d'autres barbares trop connus, qui viennent de ravager notre malheureux pays par le fer et le feu, et foulent encore une partie de son sol. Déjà, au salon de 1870, comme s'il eût pressenti leur prochaine arrivée, M. Luminais nous avait donné le prologue de son *Invasion* : *En vue de Rome*. Qui nous eût dit alors que, moins de trois mois plus tard, un autre Alaric, après une marche foudroyante, préparée comme à plaisir par l'imprévoyance d'une politique imbécile, arriverait, tout à coup, *en vue de Paris* ? Cinq mois durant, comme les barbares que Luminais nous peint couvant de loin Rome et ses richesses d'un œil ardent de convoitises, les modernes Visigoths purent couver aussi de regards non moins avides cette autre Rome, plus vaste, plus riche que l'ancienne. Toutefois, Alaric prit Rome

d'assaut avant de la piller; plus prudent, le psychologue Guillaume, n'osant attaquer Paris de vive force, se borna à l'affamer, puis, l'ayant enfin réduit, le pilla scientifiquement, faute de mieux, par une rançon de 200 millions. Civilisation et progrès ! — Le *Jeune taureau dompté*, autre scène barbare de M. Luminais, est une toile du plus sérieux mérite, supérieure peut-être à l'*Invasion*. Ce puissant animal, aux formes trapues, à l'épais fanon, aux cornes courtes et fortes, au mufle lustré, aux yeux saillants et rouges, se débattant sous l'aiguillon de ces deux hommes à la fauve crinière, aussi sauvages que lui, — est un maître morceau de peinture. (Ces deux tableaux, ce dernier surtout, ont toutefois un défaut, celui d'être, au contraire de tant d'autres aussi vastes qu'insignifiants — trop étroits de cadre; le sujet eût mérité de plus larges proportions.

Mentionnons, faute d'espace, l'*Arrivée du seigneur*, de M. Leray (de Couëron), fort agréable tableautin d'opéra-comique; — le *Retour de la pêche*, de M. Guillou (de Concarneau), dont l'héroïne, plus jolie que nature, rappelle un peu trop l'influence énervante de MM. Cabanel et Bouguereau, les *Faucheuses* et *Moissonneuses* maniérées et fausses de celui-ci; — les paysages, d'un sentiment vrai, de MM. du Chatellier (*Saint-Nazaire, effet du soir*), et de Bellée (*Lande maritime* et *Chemin dans la neige*); — les deux jolies toiles de M. Baader (*Sans vocation* et la *Toilette*); — les appétissantes *Poires et pêches*, de M. Even (de Dinan); — le tableau, si frappant de couleur locale, de M. Gouëzou (*Le livrage du sel dans les marais salants du bourg de Batz*); — l'*Intérieur d'Abbaye*, de M. Jules Noël, d'une touche solide et large; — le *Retour du bois*, de M. Tanguy, d'un dessin un peu dur et sec; — le *Laouïc*, de M. Yan' Dargent, un petit pâtre perché sur le tronc noueux d'un saule et chantant à tue-tête, pendant que là-bas paissent ses vaches, dans une prairie encadrée de collines bleuâtres : gentil tableau, que vous voyez d'ici; — la *Mariamie*, de M. Le Bihan, une sorte de *Marguerite à la fontaine* avant la faute (à voir ce limpide regard, ce pudique et charmant visage de la Gretchen bretonne, on le devine de reste) : toile fort estimable, à mon avis, et qui promet.

Parmi les *marins*, remarquons M. Le Sénéchal de Kerdréoret (*Un grain en mer*, œuvre d'un fidèle observateur de la nature); — M. Félix Thomas (*Brise d'est au commencement du flot, côte de Pornic*), un artiste qui a dès longtemps fait ses preuves.

Quand à cette liste nous aurons ajouté le nom de M. Michel Bouquet, le *faïencier* sans rival (*Marée basse, Soleil levant dans le brouillard*), nous aurons à peu près épuisé le chapitre de la peinture en ses divers genres.

II

La Sculpture nous offre, tout d'abord, le nom de M. Ludovic Durand, auquel le jury a décerné une seconde médaille, pour sa statue d'*Histrio*, un éphèbe à l'antique, au corps souple et savamment modelé, au visage rieur, que voile à demi le masque comique: œuvre remarquable et justement remarquée, qui témoigne des progrès de ce consciencieux artiste.

Le buste, aux lignes si pures, d'une finesse toute féminine, aux longs cheveux flottants, d'Alfred de Vigny, a retrouvé sous le ciseau de M. Gaston Guitton toute la gracieuse élégance, légèrement idéalisée, de son galbe poétique. Ce buste tiendra fort dignement sa place parmi ceux qui ornent déjà le foyer de la Comédie-Française.

C'est une touchante élégie que M. Pierre Gourdel a comme soupirée dans son *Jeune Savoyard pleurant sa marmotte*, un sujet qui, ce semble, ne comportait guère qu'un plâtre ou une terre cuite, et que le sculpteur a élevé à la dignité du marbre : attitude naturelle, expression pleine de sentiment, pureté du modelé, — morceau, en somme, digne d'une sérieuse estime et qui a eu un légitime succès de sensibilité. Breton de vieille roche, âme simple et concentrée, poète sous une enveloppe un peu rustique, tout entier voué à l'art, vers lequel l'a entraîné une irrésistible vocation, M. Pierre Gourdel mérite, pour ses luttes et ses persévérants efforts, tous nos encouragements et toutes nos sympathies.

Le chapitre de l'Architecture ne nous offre guère que le nom de M. Loué (de la Roche-sur-Yon), un lauréat, il est vrai, et un lauréat *récidiviste*, ce qui est encore mieux. Cette année, l'habile architecte vendéen a conquis une seconde médaille pour son *Projet d'hospice à la Chaise-le-Vicomte*, œuvre qu'il ne m'appartient pas de louer après le flatteur suffrage que viennent de lui décerner des juges si compétents.

Dans la section Gravure et Lithographie, nous trouvons le clan, de plus en plus nombreux, des aquafortistes, au premier rang desquels se place naturellement M. de Rochebrune. On sait avec quel soin pieux le noble artiste s'attache, depuis plusieurs années, à reproduire dans une série de planches monumentales comme lui ce merveilleux château de Chambord, dans lequel la Renaissance semble avoir pris à tâche d'épuiser toutes ses élégances, toutes ses richesses architecturales. Après les diverses estampes déjà successivement publiées, après surtout cette superbe gravure représentant la *Vue générale* de l'édifice et que le jury de 1870 avait oublié de couronner, il semblait que la tâche de l'artiste fût remplie et dignement remplie. Il n'en était rien. Ce sont encore deux vues de Chambord (*Vue prise sur les terrasses* et *Intérieur de la lanterne*) que M. de Rochebrune nous a envoyées cette année, présentant chacune un aspect nouveau des multiples beautés du chef-d'œuvre du Primatice, où s'est joué en mille charmants caprices le ciseau de Germain Pilon et de Jean Goujon. Moins distrait cette fois, le jury a décerné aux œuvres nouvelles une médaille qui rend superflues nos appréciations. C'est la troisième médaille obtenue en quelques années par M. de Rochebrune. Au prochain Salon, la croix. Si le règlement et M. de Bismark l'eussent permis, à côté de ces belles vues de Chambord, nous aurions sans doute admiré ces deux compositions si saisissantes, ces deux drames poignants qui s'appellent *Strasbourg* et *Le Crime*, Strasbourg incendié par les Prussiens, Paris incendié par les bandits de la Commune, ces Prussiens de l'intérieur, complices des premiers : double symbole de tous les maux qui ont accablé notre pauvre pays pendant ces

quelques mois, plus fertiles en catastrophes que bien des siècles ! Rapprochement éloquent... mais qu'en eût-on dit à Berlin ?... — Ici, M. de Rochebrune a été autre chose qu'un imitateur, que le copiste, aujourd'hui sans rival, il est vrai, d'un modèle : il a été créateur, il a révélé un talent de composition digne de sa rare habileté de main. Il y a là une énergie de trait, une riche et sombre fantaisie de détails, à la hauteur de si terribles sujets.

A côté de M. de Rochebrune, n'oublions pas de mentionner, en finissant, deux autres aquafortistes estimables : l'un, M. Abraham (de Vitré), qui nous a envoyé une série de onze eaux-fortes (*Château-Gontier et ses environs*); — l'autre, M. de Bellée, déjà nommé, qui a exposé deux planches (*Moulin et pêcheries* et *Pâturage breton*), qui ne sont déjà plus d'un simple amateur, bien que, si je ne me trompe, le nom de M. de Bellée soit nouveau dans cette partie du catalogue.

LUCIEN DUBOIS.

ÉPILOGUE A L'ART CHRÉTIEN *

Rarement le titre d'un livre a été moins propre à faire connaître au public l'étendue du domaine qu'il embrasse et les divers genres d'intérêt qu'il présente. L'*Epilogue à l'*ART CHRÉTIEN paraît, au premier abord, ne s'adresser qu'aux esprits, trop rares en France, qui font de l'esthétique l'objet de leur étude : et pourtant le champ qu'il renferme est bien autrement vaste et varié ; son importance est, à divers points de vue, considérable, et il s'impose tout particulièrement à l'attention des lecteurs bretons.

Le nom seul de M. Rio ne peut manquer d'éveiller la sympathie de nos compatriotes ; mais ils connaissent et aiment en lui, bien moins l'auteur de l'ouvrage le plus important de notre langue sur la philosophie et l'histoire de l'art, que le combattant de Muzillac et l'historien de la petite chouannerie. Ces deux parts de son existence sont pourtant beaucoup moins étrangères l'une à l'autre que le vulgaire ne pourrait être tenté de le croire. L'idéal, et c'est là la grande vérité qui se dégage avec la force de l'évidence, de l'*Art chrétien* et de l'*Epilogue*, — l'idéal, comme la source divine dont il émane, est à la fois triple et un : l'idéal religieux dans les rapports de notre âme avec Dieu, l'idéal chevaleresque dans nos rapports avec les hommes, et l'idéal esthétique qui donne une forme à ce que nous pouvons entrevoir de l'éternelle beauté. Telles sont les trois régions lumineuses que l'entendement humain, décomposant comme un prisme la divine clarté, fait apparaître à nos yeux mortels. Ainsi, le rayon solaire, passant à travers un fragment de

* *Epilogue à l'Art chrétien*, par M. A.-F. Rio. Paris, chez Hachette, 2 vol. in-8, de 400 et 476 pages.

cristal, se résout en trois couleurs primitives avec leurs nuances intermédiaires. Le sentiment profond des harmonies qui unissent entre elles ces trois sphères sublimes, a été la pensée maîtresse d'une vie assez bénie de Dieu pour que l'action y ait réalisé le rêve. Cette vie, M. Rio la raconte dans l'*Epilogue* qui couronne et explique ses autres ouvrages. Il y fait l'histoire des impressions et des idées dont le développement atteignit la plus haute expression dans l'*Art chrétien* [1]. De là le titre du livre, de là aussi son unité réelle, malgré la variété des points de vue auxquels peut se placer le lecteur qui l'étudie.

L'*Epilogue à l'art chrétien* est donc avant tout l'histoire d'une âme, d'une intelligence dans leurs rapports avec une vocation. Il serait inutile d'insister sur l'intérêt psychologique universel d'une telle donnée; mais il y a dans cet ouvrage une autre source d'intérêt qui sera surtout appréciée par les Bretons. On y trouve les éléments d'une étude très-approfondie du caractère national; et la conclusion fort glorieuse pour la Bretagne, que le lecteur ne peut manquer d'en tirer, a d'autant plus de prix que l'auteur ne l'a point cherchée, et qu'elle ressort naturellement des faits, des types variés, des portraits originaux et diversement nuancés qu'il a été amené à peindre.

Le caractère résulte, en grande partie, des inclinations apportées en naissant, et il a plu au Créateur de disposer que ces premiers penchants dépendissent pour beaucoup de la *race*, dans le sens le plus étendu comme dans le sens le plus restreint du mot. Toutefois, une telle influence n'a rien de fatal, et on sait quelle est la puissance de l'éducation pour modifier, à des degrés divers, les dispositions natives. Il n'est pas de question plus digne de l'étude du moraliste et du patriote que celle de l'éducation des caractères, et, à l'heure où nous sommes, il n'en est pas de plus urgente. Naturellement, j'entends par éducation, non-seulement celle qui résulte de l'action directe du maître, mais aussi et surtout l'action

[1] 2e édition, Paris, Hachette, 4 vol. in-8.

plus continue et plus efficace de l'atmosphère morale ambiante. Cette double éducation fut, pour M. Rio, essentiellement chrétienne et bretonne. Or, grâce à des circonstances exceptionnelles, elle mérita ces deux qualifications à un degré qui permet d'en apprécier les effets mieux que dans les cas ordinaires. On trouvera donc autant de profit que de plaisir à le suivre dans les chapitres de l'*Épilogue*, où il montre en action les influences auxquelles il a dû un si heureux développement de ses facultés.

Toutes réserves faites en faveur des droits supérieurs de Celui qui règle tout avec tant de sagesse selon les vues de sa providence, M. Rio pourrait dire, en effet, avec non moins de vérité qu'un poète allemand :

Tout ce que je suis, tout ce que j'ai, je te le dois, ô ma patrie ! [1]

Au moment où son âme recevait ces premières impressions dont l'influence s'étend souvent sur la vie entière, les églises, si longtemps souillées et veuves de leurs pasteurs, se rouvraient enfin à la piété des fidèles. Ce dut être par toute la France un spectacle solennel et touchant ; mais nulle part, sans doute, on ne vit cet élan passionné des populations armoricaines reprenant possession des temples, pour la défense desquels elles avaient si généreusement versé leur sang. M. Rio, après avoir peint ce spectacle d'une manière saisissante, nous transporte à l'île d'Arz, où s'écoula la plus grande partie de son enfance, et où s'exerça sur lui, conjointement avec l'influence maternelle, celle de trois hommes fort différents, mais tous trois fort remarquables : le capitaine Dréano, que nos lecteurs connaissent déjà, le colonel royaliste Vincent Hervé, et par dessus tout, celui dont il retrace la sainte figure avec le plus d'amour et de reconnaissance, dom Bouquet, le curé de la paroisse insulaire. Rien de plus intéressant que ce tableau des mœurs de l'île d'Arz, dont la fière population quasi-républicaine se

[1] « Was ich bin und was ich habe,
Dank' ich dir, mein Vaterland ! »
H. Hoffmann.

détache avec tant de vigueur sur le fond des populations morbihannaises, si originales elles-mêmes et si énergiquement trempées. Les traditions locales ne sont point non plus oubliées [1], et elles donnent occasion à des considérations très-élevées sur les légendes en général et sur leur rôle dans l'éducation.

Ce qui est peut-être plus frappant encore, c'est la peinture du caractère de ces femmes admirables, fidèles gardiennes du foyer [2], fidèles aussi à leur foi et y ramenant leurs maris, atteints plus ou moins profondément par la contagion des idées révolutionnaires.

Leur œuvre a été durable, et l'île d'Arz en a donné une preuve touchante lors de la visite qu'y fit, il y a quelques années, M. Louis Veuillot. Les capitaines de navires se firent un honneur de dresser de leurs propres mains la tente de voiles et d'agrès destinée à abriter le banquet offert par l'auteur à l'éminent champion de la cause catholique. A une autre époque, une ovation y avait été préparée à M. de Montalembert qui, par modestie, crut devoir s'y dérober.

Lorsque le moment fut venu pour M. Rio de commencer les études classiques, il fut envoyé à Vannes, où il retrouva en partie les précieuses influences qu'il venait de quitter. Elles se personnifiaient dans quelques veuves, quelques vierges chrétiennes de cette forte race de l'île, émigrées à Vannes pour s'y dévouer à l'éducation de leurs fils ou de leurs neveux, auxquels venaient s'adjoindre d'autres enfants confiés à leurs soins maternels. Ce sont des types bien dignes de respect et qu'on retrouverait difficilement ailleurs que ceux des veuves Le Sant et Monnier, et surtout de la demoiselle Le Hédan, dont la recommandation habituelle peint si bien la chrétienne et la Bretonne, et résume avec tant de profondeur tout ce qui est essentiel dans l'éducation du caractère : « Sois fier, mon enfant, mais ne sois pas orgueilleux. » — « Ce fut sous son

[1] Signalons, en passant, la forme *borbiganed*, que M. Rio donne comme variante locale de *korriganed*, dans le langage de l'île.

[2] On n'a compté dans l'île qu'une seule naissance illégitime en cent ans. Ce fait est constaté par les registres paroissiaux de 1661 à 1761.

influence, dit M. Rio, et en quelque sorte sous ses auspices, que naquit, pour faire explosion plus tard, l'enthousiasme de notre poète Brizeux pour sa chère Bretagne, et ceux qui ont entendu de sa bouche l'expression ardente des sentiments qu'il conservait encore, au bout de quarante ans, pour celle qu'il appelait sa seconde mère, ne révoqueront jamais en doute la part qu'elle eut au développement de son intelligence aussi bien que de son cœur. »

Mais ce n'était là qu'un des éléments de cette éducation que l'on peut appeler exceptionnelle. Un concours de circonstances qui ne s'était encore jamais présenté, — mais qu'un avenir plus ou moins prochain nous réserve peut-être de revoir, — contribuait à mûrir les esprits et donnait une trempe incomparable à l'âme de ces jeunes Bretons. Tout leur parlait de martyre et d'héroïsme, tout les préparait aux sacrifices à venir. Parfois, la marée descendante découvrait à leurs regards les ossements des victimes de Quiberon mêlés aux débris des chiens galeux noyés dans le port; chaque jour, des conversations de leurs compagnons d'étude et de jeu, venus de tous les points du Morbihan, résultait un véritable enseignement mutuel, auquel chacun contribuait dans la mesure des luttes et des catastrophes dont son canton avait été le théâtre, et chaque jour sur les bancs du collége venaient s'asseoir les fils des bourreaux, à côté parfois de ceux que leurs pères avaient contribué à rendre orphelins!

Jamais pourtant, la pensée n'entra dans leur cœur de faire retomber sur les enfants la responsabilité de ces crimes. Si l'atmosphère qui les entourait avait pour effet d'*exalter* leurs âmes dans le noble et vrai sens du mot, elle les entraînait par là même dans une région trop élevée pour qu'ils pussent y emporter avec eux des désirs de vengeance. Ils le montrèrent bien après leurs victoires de Sainte-Anne et de Muzillac, par leur conduite généreuse envers leurs prisonniers *fédérés*, et, on peut dire, leur tendre charité envers ces blessés, qui s'étaient vantés peu auparavant de revenir en triomphe *avec des têtes d'écoliers au bout de leurs baïonnettes* [1].

[1] Voir la *Petite Chouannerie*, pp. 200 et suiv.

Et comment en eût-il été autrement? Au-dessus de tout cela, quelles impressions profondes ne pouvaient manquer de faire sur la conscience, les exhortations, la seule vue même de ces prêtres qui tiraient leur autorité, non-seulement de leur caractère sacré, mais aussi de l'auréole que la persécution avait mise à leurs fronts, et des preuves, par eux prodiguées, d'une charité et d'une foi également héroïques!

Les années qui s'écoulèrent entre le commencement de ce siècle et la prise d'armes de 1815, offrirent donc à la jeunesse bretonne en général et particulièrement aux adolescents qui se pressaient sur les bancs du collége de Vannes, comme le type idéal de l'éducation des plus nobles facultés de l'âme, je dirais volontiers d'une éducation superlativement *cléricale* et bretonne. Les résultats qu'elle obtint sont attestés par le grand nombre d'hommes éminents en divers genres, que produisit le collége pendant cette période et celle qui la suivit immédiatement. Comment ne pas citer ici, entre tant d'autres, les deux poètes bretons du dialecte de Vannes, l'abbé Guillôme et Mgr Le Joubioux, notre barde Talmor?

Il est impossible, sans doute, de créer artificiellement rien qui ressemble au *milieu* d'où cette éducation empruntait tant de force; mais il est un livre qui peut, jusqu'à un certain point, y suppléer et apporter un précieux concours à l'œuvre, toujours si difficile, de la formation des caractères. On a compris que je veux parler de la *Petite Chouannerie* [1], ce livre dont on peut dire aussi que l'auteur l'a écrit comme il a combattu. « *Tanta in eo vis est..... ut illum eodem animo dixisse, quo bellavit, appareat* [2]. » Et ce rapprochement est tout à l'avantage du fils des Venètes et de ses compagnons combattant sans ombre d'intérêt personnel « pour l'âme et l'honneur, » et à la honte de celui qui fit égorger ou vendre leurs pères, ravagea notre patrie, déchira la sienne pour satisfaire son ambition et enfin apporta le premier au monde le nom funeste de César.

[1] La *Petite Chouannerie*, histoire d'un collége breton sous l'Empire. Londres, 1842, in-8°. Il est épuisé depuis longtemps; l'auteur en prépare une seconde édition.

[2] Quintilien, *De institutione oratoriâ*. Lib. x; ch. 1, § 114.

Le grand parti que l'on peut tirer de ce livre pour la formation ou la régénération des caractères, n'avait pas échappé à l'un des écrivains les plus distingués de l'Italie contemporaine. Après l'avoir lu, Tommaseo renonça à écrire un nouvel ouvrage qu'il méditait depuis longtemps sur l'éducation et jugea plus utile de traduire simplement la *Petite Chouannerie* en italien. Cette traduction n'a jamais paru. La censure en interdit la publication, craignant, sans doute, que la jeunesse n'y puisât des idées de révolte !

Pour moi, je n'oublierai jamais l'impression profonde que je reçus de ce livre et l'influence décisive qu'il a exercée sur mon avenir intellectuel. Plût à Dieu qu'elle eût rencontré un terrain moins infécond ! J'étais élève de quatrième dans un collége de Flandre [1] semblable à celui qu'habita Brizeux,

> *Où* l'air de la campagne, en passant sur les murs,
> Vous apportait, l'été, l'odeur des pavots mûrs,
> Des trèfles, des colzas, et de toutes les graines
> Dont ces hommes du Nord ensemencent leurs plaines. [2]

Une bienheureuse indisposition m'y fit entrer à l'infirmerie qui était pourvue d'une petite bibliothèque particulière à l'usage des malades. Là, à ma prière, on me mit entre les mains le livre dont le titre m'attirait. J'essaierais vainement de décrire les sentiments qui m'agitèrent pendant cette lecture. J'aimais déjà la Bretagne ; mais, à partir de cet instant, je me sentis Breton ; et, me jurant à moi-même qu'un jour je saurais la langue de ma patrie d'adoption, je me mis à transcrire, lettre par lettre, les mots alors pour moi si étranges de la ballade vannetaise de M. de la Villemarqué [3], un nom que je commençais dès ce moment à aimer. Je doute que jamais archéologue ait copié avec plus d'amour et de soin minu-

[1] L'Institution libre de Marcq, près de Lille, dirigée par MM. les abbés Crèvecœur, Lassé et Hollebecque. Qu'il me soit permis d'offrir ici à ces maîtres excellents, — à la mémoire vénérée du premier, et à la personne des deux autres, — l'hommage de ma profonde reconnaissance.

[2] La Fleur d'or. — *Le vieux collége.*

[3] *Emgann Muzillak*, Petite Chouannerie, p. 300.

tieux, une inscription cunéiforme sur les ruines de Ninive ou de Persépolis.

Un autre ouvrage de M. Rio, *Les quatre martyrs* [1], peut rendre aussi de grands services pour l'éducation des caractères. J'espère que le lecteur me pardonnera ma persistance à envisager aujourd'hui, sous ce point de vue presque exclusif, les œuvres de l'auteur de l'*Art chrétien*. Il n'est pas de question plus grave, et l'heure est venue où il nous faut lui trouver une solution efficace, sous peine, pour tout ce qui nous est cher, de quelque chose de bien pis que la mort.

La dernière guerre, il est vrai, a jeté un nouvel éclat sur le nom breton. Combien de fois, dans Paris assiégé, n'ai-je pas tressailli de joie en entendant les esprits les plus hostiles rendre hommage à la valeur, à la discipline des marins et des mobiles venus de l'Armorique. Ceux qui avaient à en soutenir l'honneur ont montré le courage des anciens jours. Mais l'histoire nous prouve que le courage du soldat sur le champ de bataille peut survivre plus ou moins longtemps à la décadence des autres vertus; et si j'en crois les appréciations d'observateurs qui unissent la clairvoyance au patriotisme, il se montre en Bretagne, à côté de symptômes bien consolants, d'autres indices qui leur font craindre un affaiblissement dans l'énergie des caractères. Puissent tous ceux qui ont quelque action sur les esprits, et surtout sur les âmes, porter remède au mal pendant qu'il en est temps encore! Nous le devons comme Français non moins que comme Bretons. Le *caractère* plus que le génie a fait défaut à la France : pour nous relever, nous pouvons nous passer d'hommes à talents extraordinaires; mais nous avons besoin indispensablement d'âmes vigoureusement trempées. Et n'oublions pas que la Bretagne représente le fond même de la nationalité française, qui n'est ni latin, ni germain, mais celtique; elle est moralement, comme stratégiquement parlant, le *réduit*, la suprême réserve de la France.

[1] Un volume in-18. — Paris, Douniol.

Cependant, M. Rio, qui avait été élu officier après le combat de Muzillac, et décoré à la paix, ainsi que deux de ses camarades, était revenu prendre place sur les bancs du collége de Vannes pour achever ses études interrompues. On se rappelle les vers de Brizeux :

Il déposa l'épée, il oublia ses grades
Pour lutter de science avec ses camarades.
Mais en classe, toujours, le ruban glorieux,
Fixé sur son habit, éblouissait leurs yeux,
Et quand l'enfant passait, souvent sa mère en larmes
A vu de vieux soldats qui lui portaient les armes [1].

Grâce à l'éducation exceptionnelle dont nous avons essayé de faire comprendre la nature et la puissance, grâce au couronnement magnifique qu'elle avait eu dans la campagne de 1815, l'élan du cœur, l'énergie de caractère ne devaient faire défaut à aucun de ceux qui avaient été soumis à ces vivifiantes influences; mais il restait à M. Rio à élever sur ces bases solides presque tout son édifice intellectuel. Il fut aidé dans cette tâche par deux prêtres bretons, aussi éminents par leur science que par leurs vertus, l'abbé Gayet et l'abbé Le Priol. Dès lors commença à se manifester en lui cette vocation esthétique, à laquelle un concours de circonstances providentielles devait faire produire plus tard une si riche floraison.

Arrivé à Paris dans l'intention de suivre la carrière de l'enseignement, M. Rio y fut mis en relief par la publication de son *Essai sur l'histoire de l'esprit humain dans l'antiquité,* et par le refus qu'il fit, conjointement avec Cuvier, d'accepter la place de censeur de la presse. C'est alors qu'il noua des relations avec plusieurs des hommes les plus distingués de l'époque, entre autres avec M. de Montalembert, qui resta l'ami de toute sa vie et fut longtemps son compagnon d'armes dans la croisade entreprise pour la défense de l'idéal chrétien dans l'art. Entré au ministère des affaires étrangères sous les auspices du comte de la Ferronnays, il accompagna ce dernier dans son ambassade de Rome, lors de l'avénement aux affaires du

[1] *Les Ecoliers de Vannes.*

ministère de M. de Polignac. La révolution de Juillet le surprit à Munich, où il se livrait avec ardeur à l'étude de la philosophie allemande auprès de Schelling et de Baader. Après y avoir attendu longtemps et en vain le signal du mouvement qui, pensait-il, ne pouvait pas manquer d'éclater en Bretagne, il rentra en France où, grâce à la noble et délicate intervention de M. Guizot, il put, sans prêter un serment qui répugnait à sa conscience, conserver au département des affaires étrangères une position qui lui permit de continuer en toute liberté ses études d'art et d'histoire dans différentes contrées de l'Europe. Plus tard, on ne l'a pas oublié, il lui fut donné de renoûer les relations interrompues depuis plusieurs siècles entre les deux rameaux bretons du vieux tronc celtique; d'abord, par son mariage avec la fille d'une grande famille galloise restée catholique, et ensuite en faisant inviter à l'Eistezvod d'Abergavenny la députation armoricaine, où figurèrent, avec le vicomte de la Villemarqué, MM. Jules de Francheville, de Blois et du Marhallac'h, dont on connaît l'admirable dévouement comme aumônier pendant la dernière guerre.

Mais j'ai hâte d'arriver à la noble figure qui occupe la première place dans l'*Epilogue*, et que j'avais surtout en vue en écrivant cette notice. Je dois me contenter de signaler le plus rapidement possible quelques-unes des richesses si variées que renferment ces deux volumes. On y trouvera de précieux documents pour l'histoire du mouvement des esprits dans le domaine de la religion, de la philosophie, de la politique et de l'art en Europe pendant la première moitié de ce siècle. M. Rio a été lié avec l'abbé de la Mennais et en correspondance suivie avec lui, jusqu'au moment où ce malheureux prêtre se sépara définitivement de l'Église. Il donne de lui plusieurs lettres inédites et fait connaître à son sujet des détails pleins d'intérêt. Notons, entre autres, une sorte de tournoi philosophique dans lequel Schelling et la Mennais voulurent lutter ensemble, avec M. Rio comme interprète et témoin. Le *procès-verbal* qu'il publie a été écrit aussitôt après la lutte par l'auteur de l'*Essai sur l'indifférence.*

Les lettres inédites du comte de Montalembert, qu'on lira dans

ces deux volumes, sont très-nombreuses et d'un intérêt au moins aussi grand. Dans l'une d'elles, il rend compte à son ami d'une conversation qu'il venait d'avoir avec M. Thiers, alors premier ministre ; celui-ci lui avait dit : « J'ai lu l'*Art chrétien*, dites à votre ami que je ferai tout ce qui dépendra de moi pour l'aider et populariser ses idées, qui sont, à mes yeux, les seules justes et les seules vraies. » M. Thiers eut, en ce temps-là, d'autres préoccupations, qui ne lui permirent pas de réaliser complétement sa promesse.

M. Rio fut l'un des premiers Français qui se mirent en communication intime avec le génie allemand. Il suivait en cela les conseils de l'abbé Le Priol, qui lui avait signalé la grande utilité, pour ses progrès futurs, d'une étude approfondie de la philosophie et de la littérature germaniques. Rien de plus instructif et de plus curieux que ce qu'il nous dit des séjours qu'il fit dans le midi de l'Allemagne, à la fin de la Restauration et au commencement du règne suivant, de ses relations avec Schelling, Baader, Gœrres, Dœllinger et autres philosophes ou savants dont il nous fait connaître à la fois la personne et les doctrines. On remarquera particulièrement l'analyse qu'il donne de l'*Idéalisme transcendantal* de Schelling. Plus loin, il nous introduit auprès des hommes les plus marquants de la société anglaise d'il y a une trentaine d'années, dans le monde politique et littéraire : Gladstone[1], Hallam, Macaulay, Sheil, Thomas Moore, Samuel Rogers, Landor, Carlyle, etc. Nous ne pouvons pas négliger non plus de faire mention d'un chapitre tout à fait épisodique, où l'auteur a retracé, avec beaucoup de charme, le doux portrait et l'émouvante histoire de Gaspara Stampa, jeune Vénitienne du XVIe siècle, douée d'un grand talent poétique.

[1] On jugerait difficilement, d'après le premier ministre d'aujourd'hui, ce qu'était M. Gladstone dans sa jeunesse et quelle était l'ardeur de sa piété. « J'avais promis de déjeûner chez lui aussi souvent que cela me serait possible, dit M. Rio, et j'avais fidèlement tenu ma promesse. » — « Votre exactitude me touche, me dit-il un jour; mais il y a quelque chose qui me toucherait encore davantage et qui donnerait à notre amitié le sceau d'une amitié véritablement chrétienne : ce serait que vous vinssiez une demi-heure plus tôt pour prendre part avec nous à la prière de famille, prière très-inoffensive, je vous assure, et dans laquelle vous n'entendrez pas articuler un seul mot qui puisse blesser vos sentiments catholiques. »

J'arrive enfin à la partie de l'œuvre de M. Rio à laquelle il attache, j'en suis sûr, le plus de prix. On sent qu'il satisfaisait un impérieux besoin de son âme en donnant un libre cours à la fois à son admiration et à sa reconnaissance. La tâche que ces deux sentiments lui imposaient est la mise en pleine lumière d'une bien noble figure, imparfaitement connue jusqu'ici : celle du comte de la Ferronnays. J'ai déjà dit que, peu après son arrivée à Paris, M. Rio fut mis en rapport avec M. de la Ferronnays dont il devint le secrétaire et l'ami. Tous ceux qui ont lu le *Récit d'une sœur* [1], c'est-à-dire, je n'en doute pas, presque tous nos lecteurs, ont appris à aimer cette famille si admirablement privilégiée; mais ils n'ont fait qu'entrevoir son chef dans le beau livre de Mme Craven, dont le titre indique l'objet spécial. Ils apprendront à l'apprécier à sa juste valeur dans l'*Epilogue à l'Art chrétien* où ils retrouveront d'ailleurs Albert, Alexandrine et Eugénie. Le livre de M. Rio est le complément indispensable du *Récit d'une sœur*.

M. de la Ferronnays était Breton; il s'honorait de ce titre, et la Bretagne, à son tour, a bien le droit d'être fière de lui. Longtemps il est resté trop peu connu, et il paraît l'être moins en Bretagne que partout ailleurs. L'*Epilogue* ne tardera pas à faire cesser une ignorance aussi fâcheuse; mais je veux, en attendant, réunir les principaux traits de ce type achevé de la noblesse de cœur et de la noblesse de caractère. Après avoir fait connaître ici même, il y a deux ans [2], l'intéressante figure du capitaine Dréano par des extraits empruntés au livre de M. Rio avant sa publication, et essayé d'indiquer, dans les pages qui précèdent, quels fruits peut produire une éducation vraiment religieuse et bretonne, il me reste à montrer maintenant, ou plutôt à laisser se peindre lui-même par ses lettres et ses actes, l'un des modèles les plus accomplis de l'homme d'honneur et du gentilhomme breton.

CHARLES DE GAULLE.

(La suite à la prochaine livraison.)

[1] Par Mme Aug. Craven. Paris, Didier, 2 vol. Cet ouvrage, qui a été couronné par l'Académie française, en est aujourd'hui à sa 23e édition.

[2] *Revue de Bretagne et de Vendée.* Août 1870. (Tome VIII de la 3e série).

LE CALVAIRE DE LA PAROISSE DE LOUISFERT

Dixitque (Jacob) *fratribus suis : Afferte lapides. Qui congregantes fecerunt tumulum.* — GENÈSE, Ch. XXXI, v. 44.

Parcourant, un jour, sa paroisse natale, que les anciens papiers appellent *Ecclesia de loco ferri*, un jeune prêtre à la foi vive, au zèle ardent, fut frappé de la quantité de blocs de pierre qui gisaient dans les champs et obstruaient les chemins, dans toute l'étendue de la paroisse et des paroisses voisines. D'où venaient-ils ? Quelles mains puissantes les avaient arrachés aux entrailles de la terre ? Etaient-ce les hommes ou la main de Dieu qui, pour donner un nouveau problème aux loisirs des savants, les avait roulés, comme en se jouant, en ces lieux ? Elevés *in acervum Mercurii*, comme dit Salomon dans les *Proverbes*, avaient ils été consacrés au culte des idoles, ou avaient-ils marqué, dans les temps héroïques, les tombeaux de quelque illustre chef de nation, mort en combattant dans ces sauvages contrées ? *Comportaverunt super eum acervum lapidum magnum nimis* (Reg. II, chap. 18, v. 17). Toutes ces questions restaient sans réponse. Cependant la vue de tant de pierres inutiles et incommodes l'inspire ; une pensée qui ne peut venir que du ciel s'empare de son esprit.—Eh ! bien, se dit-il, assez longtemps, génies d'enfer ou suppôts de Satan ont roulé ces muets témoins de la création pour en dresser des autels aux puissances maudites ou à des hommes mortels ; à notre tour, chrétiens, de nous en emparer pour en élever un trophée à la victoire de Jésus-Christ sur l'enfer et sur le monde. Venez, mes frères ; apportez ces pierres ; qu'elles deviennent pour vos enfants et pour les générations futures l'irrécusable et touchant témoignage de votre foi : *Dixitque fratribus : Afferte lapides.* Chaque matin, sur cette colline,

le soleil levant projettera l'ombre sacrée de la croix sur les tombes de ceux que vous aimez toujours, et rafraîchira leur poussière vénérée. — Et voilà que ces rudes laboureurs, électrisés par la voix du prêtre, abandonnent leurs travaux et s'en vont chercher de tous côtés les énormes blocs de pierre qu'il leur signale, et dont un seul suffisait bien souvent à charger leurs plus fortes charrettes. Allez voir à la base du nouveau Golgotha, élevé à la gloire du divin Crucifié, allez voir ces roches informes qu'un travail herculéen a seul pu mettre en place, et vous admirerez alors comment un seul homme, sans ressources, presque sans appui, ayant à lutter contre des difficultés morales et physiques de toute sorte, a réussi à élever, en huit mois, ce gigantesque monument qui soutient fièrement le parallèle avec tout ce qu'on connaît de plus beau en ce genre. *Qui congregantes, fecerunt tumulum.* Honneur à vous, habitants de Louisfert ! vous ne serez plus la paroisse infime et ignorée parmi vos orgueilleuses voisines : *Nequaquàm minima es in principibus Juda* (Matth., ch. XI, v. 6) [1]. Honneur à ce dévouement qui vous faisait offrir, avec une spontanéité et une générosité dignes des plus grands éloges, votre temps, vos bras et les nombreux attelages d'où dépendait le succès de la colossale entreprise. Quelle abnégation, quelle persévérance n'ont pas montrées ces braves gens pour vaincre les difficultés de la saison pluvieuse et les dangers qu'il y avait à remuer ces monolithes enfoncés en terre, à les charger et à les amener de plus d'une lieue ! Pour en citer un exemple : le vendredi 12 juillet, veille de la confirmation pour la paroisse, on pouvait voir vingt-une paires de bœufs exerçant leurs efforts désespérés sur un rocher enfoui, d'un poids d'environ dix mille kilogrammes, et qui n'a pu essuyer ce choc qu'en abandonnant une partie de sa masse. Le colosse, cette fois, a été victorieux ; mais soyez sûrs que nos vaillants bouviers, mécontents de leur défaite, reviendront à la charge et sauront bien amener le récalcitrant à la place qui lui est destinée.

Pendant que les pères exerçaient ainsi leurs forces et leur adresse, les enfants, de leur côté, apportaient à ce grand travail un concours plus modeste, il est vrai, mais non moins utile. Armés de paniers qu'ils remplissaient de cailloux et de terre, ils dres-

[1] La paroisse de Louisfert compte à peine huit cents habitants.

saient les rampes et remplissaient les intervalles laissés entre les pierres et les murs, élevant, sous les pas des travailleurs, le sentier qui conduit, en tournant, au sommet du calvaire. Enfants des écoles, garçons, jeunes filles, humbles ouvrières, tous employaient joyeusement leurs récréations, et venaient, la journée finie, consacrer leurs mains délicates à ce pieux labeur. Les infirmes remplissaient les paniers que montaient les plus vigoureux et les malades envoyaient l'argent d'une ou de plusieurs journées. Il y avait là place pour tous les dévouements, pour tous les âges, pour toutes les conditions. On vit même, un jour, deux nobles demoiselles prendre, sur l'invitation de leur mère, un panier qu'elles remplirent avec tant de ferveur, qu'il leur fallut plus d'une fois reprendre haleine sur la pente rapide au haut de laquelle il fallait le verser. Ces faits, dignes des plus beaux âges de foi, ne sont point rares de nos jours en nos religieuses contrées ; mais nous aimons à les signaler pour nous consoler des tristesses du présent et nous donner confiance en l'avenir.

C'est par de tels moyens que M. l'abbé Cotteux érigeait le calvaire de Louisfert, dont la vue nous rappelle les temps bibliques : véritable autel élevé, non plus au sacrifice, mais à la gloire de la plus sainte des victimes, et selon les prescriptions données par Dieu lui-même à son peuple : *Ædificabis ibi altare Domino Deo tuo de lapidibus quos ferrum non tetigit, et de saxis informibus et impolitis* (Deut. XXVII, 2. 3.); autel grandiose et indestructible qui portera au loin le témoignage de l'amour de Jésus-Christ pour nous et de la piété reconnaissante du peuple qui le lui consacra. *Altare immensæ magnitudinis.... in testimonium* (Josué, XXII. 10. 17.).

Le plan de ce calvaire ne fut tout d'abord qu'un assemblage de trois grosses tours, accolées les unes aux autres et destinées à porter les trois croix. Mais, arrivé à une certaine hauteur, M. Cotteux, renonçant à son idée première, fit disparaître tout le travail sous un revêtement de pierres de plus grande dimension, et donna à l'ensemble la forme d'un demi-cercle fermé, mesurant 16 mètres de pourtour, non compris son diamètre. A la hauteur de 8 mètres, se trouve le plateau au centre duquel s'élève le monticule qui porte la croix du Sauveur. De chaque côté, et suivant la courbe crénelée, se dressent sur des monticules de moindre dimension les croix du bon et du mauvais larron. Les pèlerins circulent librement autour

des croix, ou arrivent par un double escalier sur le devant du monument, au pied de la croix principale, d'où l'on jouit d'une vue splendide sur tout le pays. Deux rampes en terre-plein, revêtues de pierres semblables au reste de l'ouvrage, donnent accès, de chaque côté, à la sainte montagne, et dessinent, à la base du calvaire, une enceinte que la riche et pieuse imagination de l'auteur se propose d'embellir.

Tel est ce plan dont la simplicité et la sévère beauté sont en si parfaite harmonie avec le drame émouvant qu'il offre aux regards attendris. Ici, l'art se cache derrière la nature, et cependant l'observateur attentif ne peut s'empêcher de rendre hommage au modeste ouvrier des champs, dont le talent s'est révélé dans la pose hardie et difficile de ces informes rochers, qui se prêtaient si mal aux formes arrondies de cette construction cyclopéenne [1].

Les forêts du pays ont fourni les trois croix ; celle du Sauveur a été travaillée d'après un dessin dû à M. l'abbé Rousteau : c'est tout dire. Aussi son beau fût, malgré son élévation de 12 m. 30 c., n'a rien de maigre ni de nu, grâce aux moulures qui ornent la partie inférieure; il porte un christ en bronze de Bouchardon avec une couronne d'épines ; hauteur, 2 m. 30 c. Les deux autres croix se distinguent de la principale par moins de hauteur et par l'abaissement intentionnel donné aux têtes.

Pour contempler ce beau calvaire, il faut descendre dans le champ qui y fait face ; c'est là qu'il apparaît dans toute sa majesté, avec cet aspect grandiose et sévère que l'on ne retrouve nulle part [2].

Puisse M. l'abbé Cotteux trouver dans la générosité de ses compatriotes les ressources nécessaires pour *compléter* et *achever* promptement son œuvre, que je suis heureux de faire connaître et à laquelle je voudrais intéresser tous mes lecteurs.

Abbé C. Goudé,
Chan. hon. de Nantes.

Châteaubriant, le 15 juillet 1872.

[1] Construction qui a dévoré 500 mètres cubes de terre et 1500 charretées de pierres.

[2] La hauteur totale, prise du chemin jusqu'au sommet de la croix, est de 21 mètres.

CHRONIQUE

Le Congrès scientifique de France à Saint-Brieuc.

Le Congrès scientifique de France, qui vient de tenir sa 38e session à l'hôtel de ville de Saint-Brieuc, a voulu inaugurer ses séances par un acte religieux : le lundi 1er juillet, Mgr David offrait, à son intention, le saint sacrifice de la messe et donnait la bénédiction du Saint-Sacrement, en présence de la docte assemblée, où l'on remarquait avec émotion l'illustre blessé de Patay, le général de Sonis, commandant la 16e division militaire.

La première séance s'ouvre à midi, sous la présidence de M. Hérault, maire de Saint-Brieuc, qu'entourent Mgr David, M. le vicomte de Flavigny, préfet des Côtes-du-Nord, M. le général de Sonis, M. le général baron de Liégeard, M. le général Marquisan, des officiers de la garnison, M. Le Gal La Salle, député, plusieurs conseillers généraux, etc. La salle est garnie d'un auditoire empressé et sympathique.

M. le maire prononce un discours de bienvenue, après lequel M. de Geslin, secrétaire général du Congrès, propose à l'assemblée, qui y adhère par acclamations, d'envoyer à M. de Caumont une dépêche exprimant les regrets que cause au Congrès l'absence de son illustre fondateur, retenu par la maladie.

M. de Geslin expose ensuite les futurs travaux du Congrès : il dit qu'en ces temps malheureux la parole doit conclure à l'action. Quand l'orateur remercie le glorieux amputé de Patay d'avoir honoré de sa présence l'ouverture du Congrès, une triple salve d'applaudissements salue l'hommage rendu au brave général de Sonis, ce héros si chrétien et si français.

M. Le Gal La Salle succède à M. de Geslin; il lit quelques lignes dont voici l'analyse : Le Congrès, comme l'Assemblée nationale, travaillent, chacun dans leurs limites, à un but commun, le bien du Pays.

M. Massieu, professeur à la Faculté des sciences de Rennes, expose dans un discours spirituel les travaux de la province au point de vue scientifique; il regrette la pénurie en Bretagne des Sociétés savantes et il loue la Société d'Emulation des Côtes-du-Nord, qui a toujours prêté aide et bienveillance à ses travaux.

M. Louis de Kerjégu montre que l'agriculture est la cause principale

de la richesse nationale; il glorifie la charrue, et termine en adjurant les propriétaires bretons de ne pas retomber dans cette faute de l'*absentéisme*, si féconde en malheurs.

Les barbares du dehors et du dedans nous menacent, a dit l'orateur en terminant, qu'il soit permis à un vieillard d'indiquer le remède aux maux terribles qui se préparent : — La France redeviendra plus puissante par ses lois, par ses mœurs, par ses entreprises agricoles. Elle grandira de nouveau dans le respect du monde en redevenant chrétienne, comme elle le fut sous Charlemagne et sous saint Louis.

M. de Kerjégu a été fort applaudi, et certes, il le méritait bien.

M. Rochard, le savant docteur brestois et que Saint-Brieuc revendique avec orgueil comme sien, a parlé sur la médecine et les médecins bretons; il a rappelé que la France est le pivot autour duquel tournent les destinées de l'Europe, et montré que, n'en déplaise à la vanité bouffie des Allemands, la science de ceux-ci ne vit que des emprunts qu'elle nous fait.

M. Gaultier du Mottay lit, sur l'archéologie, un travail très-intéressant et très-apprécié.

Le R. P. Lécuyer, vicaire général du tiers-ordre enseignant de Saint-Dominique, parle sur la littérature, la philosophie, les arts, l'économie politique et la jurisprudence. Son discours, on ne peut plus remarquable, échappe à l'analyse. Le R. P. montre le vide de notre philosophie, de notre littérature, de nos arts, d'où Dieu et l'âme sont bannis, comme *réactionnaires* sans doute. Dans une prosopopée à la France, le R. P. Lécuyer s'élève au faîte de l'éloquence et les larmes se sont mêlées aux bravos de l'auditoire.

L'assemblée acclame comme président Mgr David, et comme président d'honneur, le brave général de Sonis. MM. Massieu, Rochard, de Kerjégu, Gaultier du Mottay et le R. P. Lécuyer, sont nommés vice-présidents.

Mardi, 2. — Mgr David, qui préside, exprime la satisfaction générale produite par la journée de la veille et assure que les plus savants et les plus difficiles n'ont pu qu'emporter la meilleure impression des rapports sur les cinq sections, des visites aux Expositions et de la belle séance musicale qui a terminé cette journée mémorable; véritables joies qu'il faudrait souhaiter à tous les gens distingués de notre pays, joies qui unissent tous les hommes et tous les cœurs honnêtes, tous ceux qui cherchent le problème difficile de la concorde entre la Foi et la Science, entre l'autorité et la liberté, entre le principe du sacrifice et le principe de bien-être.

M. l'abbé Le Méhauté, secrétaire du Congrès, fait ensuite, comme cela aura lieu chaque jour, le compte rendu succinct de la première journée,

puis MM. les secrétaires des diverses sections passent en revue, dans un exposé sommaire, les travaux et les discussions qui viennent de se terminer.

Le R. P. Lécuyer lit un magnifique mémoire sur la poésie bretonne, son histoire et son caractère. Pendant une heure entière, sa parole émouvante, harmonieuse et poétique, tient l'assemblée sous le charme et des applaudissements répétés interrompent fréquemment l'orateur.

Mercredi, 3. — Présidence de Mgr de Saint-Brieuc, puis de M. Louis de Kerjégu. Après la lecture des rapports, M. Massieu donne au Congrès des explications sur les sphères en papier de M. Le Coz aîné, de Saint-Brieuc, destinées à faciliter l'étude de la géographie dans les écoles.

La séance générale se termine par une conférence de M. l'abbé Le Dantec sur ses appareils de cosmographie.

Jeudi, 4. — Mgr David préside. M. l'abbé Le Dantec donne des explications sur les appareils astronomiques qu'il a inventés; puis, à la demande de Mgr, il lit quelques fragments d'un drame en vers empreints d'un véritable souffle poétique et du sentiment le plus chrétien. Des applaudissements accueillent cette lecture.

Vendredi, 5. — Cette séance est très-intéressante en ce que Mgr David pose la question de savoir si, dans la question de décentralisation prévue à l'ordre du jour, le Congrès peut entrer dans la résurrection de l'*Association bretonne*.

Voici comment l'*Océan*, de Brest, a apprécié cette importante discussion, et nous avouons partager tout à fait son sentiment :

Les membres principaux de la Société d'Emulation des Côtes-du-Nord, qui forment l'élément organisateur et dirigeant du Congrès, ne semblent point sympathiques à la reconstitution de l'*Association bretonne*. Pour notre part, nous regrettons de voir Mgr l'évêque se ranger parmi les opposants.

Un vœu était proposé au Congrès : il rendait hommage au passé de l'*Association bretonne* et il applaudissait à sa revivification. Il a été combattu par M Geslin de Bourgogne, non pas sans protestations, de sa part, de vives sympathies acquises à cette *Association*, mais par divers motifs, celui entre autres de se trouver en dehors de ce que le règlement permettait.

MM. de Blois, Lallemand et de la Morvonnais ont répondu avec calme et dignité.

L'*Association bretonne* est nationale provinciale; le Congrès scientifique de France, siégeant à Saint-Brieuc, est certes national, mais, à ce titre, devait-il écarter un vœu qui classait l'*Association bretonne* comme un élément de décentralisation intellectuelle? D'ailleurs, l'agriculture étant l'intérêt capital de l'*Association bretonne*, comment a-t-on pu ne pas saluer le passé d'une *Association* qui, à ce point de vue, a été si utile? Est-ce parce que l'Empire, soupçonneux comme le vieux Tibère, l'avait d'un trait de plume supprimée?

Finalement, l'*Association bretonne* ne sera point atteinte de ce coup nouveau, et ceux qui, parmi nous, sont doués d'un esprit persévérant d'initiative, vont se préoccuper de présenter, sur tous les points des cinq départements, des listes qui réuniront de nombreux souscripteurs.

Samedi, 6. — Mgr David cède le fauteuil de la présidence à sir Stafford Carrey, vice-président de la section d'histoire et d'archéologie.

Diverses observations sont échangées au sujet d'un débat qui s'est élevé dans la 5e section (littérature), à propos de la question soulevée par M. Luzel, sur l'authenticité des chants populaires du *Barzas-Breiz,* de M. de la Villemarqué.

La discussion étant close, l'Assemblée décide, comme la 5e section, que, n'étant pas un tribunal, elle ne peut prononcer aucune opinion sur la matière et laisse au critique la responsabilité complète de ses appréciations personnelles.

Lundi, 8. — M. de Limur président. — Le compte rendu d'un mémoire de M. du Clésieux sur les soins intellectuels et moraux dont il convient d'entourer les classes pauvres, fournit à M. Louis d'Estampes, rédacteur en chef de l'*Indépendance bretonne,* l'occasion de présenter des considérations fort goûtées par l'assemblée sur le paupérisme et les moyens pratiques de le combattre.

M. l'abbé Le Méhauté lit, ensuite, un rapport très-intéressant et très-littéraire, que le défaut d'espace, à notre grand regret, nous empêche de reproduire, sur l'excursion du Congrès scientifique aux côtes du littoral, à Bréhat, Ploumanach, Tréguier, Beauport, au Temple de Lanleff et à la Danse Macabre de Kermaria.

Mardi, 9. — C'est encore M. de Limur qui préside. Après l'exposé des travaux des sections, M. Pocard-Kerviler lit le rapport général sur les diverses expositions. Ce rapport, fort étendu, parcourt tous les objets libéralement envoyés par les collectionneurs et en relève les mérites et les contrastes.

L'Assemblée vote des remercîments à MM. Pocard-Kerviler et de la Chesnelière, qui ont organisé à la satisfaction générale les expositions du Musée.

Mercredi, 10. — Après un rapport où M. Pocard-Kerviler analyse, en des termes excellents, un poème inédit, en trois chants, dont M. Achille du Clésieux avait réservé la primeur au Congrès, le président, M. de Limur, remercie M. le Maire, Mgr l'Evêque, M. Geslin de Bourgogne, de leur précieux concours, et la ville de Saint-Brieuc, de sa généreuse et gracieuse hospitalité; puis, il résume l'ensemble des travaux de ces laborieuses journées. Vient ensuite l'appel des récompenses, parmi lesquelles nous ne pouvons citer que les suivantes : 1re médaille d'or donnée par la Société des agriculteurs de France; M. Bahier de Saint-

Brieuc ; 2e M. Le Charier, professeur de chimie à la Faculté de Rennes ; — 3e médaille d'argent, M. de la Morvonnais.

Médailles données par le Congrès : 1re médaille d'or, M. de Limur ; 2e médaille d'or, M. le directeur du Concours hippique.

Nous avons dû, dans les pages qui précèdent, — extraites en grande partie des procès-verbaux du Congrès ou des comptes rendus de l'*Indépendance* de Saint-Brieuc — passer sous silence maints travaux dignes d'attention, présentés, chaque jour, dans les rapports des sections ; notre numéro tout entier n'y aurait pas suffi. Nous renvoyons donc ceux de nos lecteurs qui aimeraient à les connaître par le détail, au recueil qui va en être fait et bientôt publié.

Espérons que, l'an prochain, ce sera au tour de l'*Association bretonne*, heureusement ressuscitée, de tenir ses assises. Pour notre part, nous n'y manquerons pas.

LOUIS DE KERJEAN.

M. L. Delaunay, rédacteur en chef du *Journal d'Ille-et-Vilaine*, vient de succomber aux suites d'une maladie qui, quoique grave, était loin de faire redouter ce funeste et subit dénoûment. Ecrivain distingué et homme de bien, M. L. Delaunay jouissait à Rennes de l'estime universelle.

On lit dans l'*Espérance du peuple*, de Nantes (N° du 20 juillet 1872) :

« Nous admirons le courage déployé par le soldat dans l'enthousiasme de la lutte ; mais nous avouons admirer aussi le courage à froid du médecin, penché sur les blessés et les mourants pour leur prodiguer ses soins au milieu des plus grands périls. C'est pourquoi nous applaudissons au décret du 13 juillet qui nomme chevalier de la Légion d'honneur M. Léon Grimaud, de Luçon. Ce jeune docteur, qui vient de s'établir parmi nous, a assisté à toutes les campagnes qui ont si tristement signalé ces dernières années : il était au Mexique, à Sedan et au second siége de Paris. Quoique démissionnaire, on lui donne la croix ; c'est qu'il l'avait surabondamment méritée. »

Le Secrétaire de la Rédaction, ÉMILE GRIMAUD.

BIBLIOGRAPHIE BRETONNE ET VENDÉENNE

ALMANACH DE LA SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE DE NANTES pour l'année 1872. In-18, 106 p. — Nantes, imp. v^e Mellinet.

ANNUAIRE DES CÔTES-DU-NORD, publié par une société d'écrivains du département. 37e année, 1872. In-18, 312 p. — Saint-Brieuc, imp. et lib. Prud'homme.

ANNUAIRE STATISTIQUE, HISTORIQUE ET ADMINISTRATIF DU DÉPARTEMENT DU MORBIHAN; par A. Lallemand, juge de paix du canton Est de Vannes. — Vannes, imp. et lib. Galles..... 1 fr. 25

AU ROI, UNE VOIX DE LA BRETAGNE (poésie). In-8°, 23 p. — Saint-Brieuc, imp. et lib. Prud'homme.

BRETONS (LES) ET LE GOUVERNEMENT. Une broch. in-18, 36 p. — Nantes, imp. Vincent Forest et Emile Grimaud.

DIALOGUE DES VIVANTS ET DES MORTS; par Edmond Biré. Préface par Armand de Pontmartin. In-18, XLIV-344 p. — Nantes, imp. Vincent Forest et Emile Grimaud; Paris, Lecoffre..... 3 fr. 50

Tiré à 300 exemplaires.

DISCOURS SUR LA LIBÉRATION DE L'AME DE LA FRANCE, prononcé dans l'église cathédrale de Nantes, le 30 juin 1872, par M. l'abbé Jubineau, supérieur des Missionnaires de l'Immaculée-Conception. In-8°, 48 p. — Nantes, Mazeau, libraire. Se vend au profit d'une bonne œuvre. 50 c.

ESSAI SUR L'HISTOIRE DE LA VILLE ET DU COMTÉ DE NANTES; par Gérard Mellier, maire de Nantes. Manuscrit publié pour la première fois par Léon Maître, archiviste de la Loire-Inférieure. In-8°, XVIII-146 p. — Nantes, imp. Vincent Forest et Emile Grimaud.

MONSIEUR LE COMTE DE CHAMBORD, D'APRÈS SA CORRESPONDANCE. Etude suivie des portraits de Mme la comtesse de Chambord et de Mme la duchesse de Parme, par Georges de Cadoudal, conseiller général du Morbihan. In-18, 72 p..... 75 c.

OPUSCULES DE FERDINAND DU DOT, publiés avec une notice, par Hippolyte Le Gouvello. Pet. in-8°, 104 p. — Nantes, imp. Vincent Forest et Emile Grimaud. — En vente à Paris, chez Lecoffre; à Nantes, chez Mazeau, Libaros et Morel..... 1 fr.

Tiré à 200 exemplaires.

PRINCIPE (LE) ROYALISTE ET LES PRINCES D'ORLÉANS; par Léon Philouze, docteur en droit. In-12, 23 p. — Rennes, imp. Catel.

RENÉ LE PAYS; par J^s de la Pilorgerie. In-8°, 32 p. — Nantes, imp. Vincent Forest et Emile Grimaud.

Extrait de la *Revue de Bretagne et de Vendée*. Tiré à 40 ex.

SALIENS ET RIPUAIRES, FORMATION DE LA MONARCHIE DES FRANCS; par Eugène Morin, professeur à la Faculté des lettres de Rennes. In-8°, 61 p. — Rennes, imp. Catel; Paris, lib. Maisonneuve et Ce.

RELATION DU VOYAGE DE D. TAILLANDIER

EN BRETAGNE *

BLOIS [1].

Dans ce qui reste de titres à l'abbaye de Saint-Laumer, que j'ai tous vus, il n'en est pas un seul où il soit parlé du nom de Rohan ou de Porhoët.

L'on voit, à Saint-Laumer, une histoire manuscrite de la maison, composée en 1646 par D. Noël Mars, sur les anciens titres [2].

Dans les donations faites à ce monastère, dont cet auteur fait le détail, il n'est rien dit des seigneurs de Rohan. Aussi, aucun des biens de Saint-Laumer n'est situé dans les terres qui ont appartenu ou qui appartiennent à la maison de Rohan.

Il y a encore à Blois une *Chambre des comptes.* Malheureusement D. Taillandier n'a pu y avoir entrée pendant le séjour qu'il a fait dans cette ville; mais, sur ses informations, il a appris qu'il y avait là une layette particulière concernant la Bretagne, et Dom

* Voir la livraison de juillet, pp. 20-29.

[1] Le texte de ce document est de D. Taillandier. On y remarquera çà et là certains tours de phrase et certaines expressions que les règles de la grammaire condamnent aujourd'hui. Quant aux notes elles appartiennent à l'éditeur. Il aurait été facile de les multiplier, mais le document eût alors atteint une proportion double de celle qu'il a.

[2] Cet ouvrage a été récemment publié par les soins de M. Dupré, bibliothécaire de la ville de Blois.

Gérou [1] a promis d'en faire l'examen au premier voyage qu'il ferait à Blois [2].

MARMOUTIERS.

Il y a dans cette abbaye, outre un *cartulaire de Bretagne* [3], les titres de vingt-six prieurés situés en Bretagne. Je les ai tous examinés, et voici la liste de ceux dont j'ai cru devoir faire tirer des copiés collationnées.

1° *Terre rendue à l'église de Saint-Martin*, etc.

Le titre est incomplet dans l'imprimé [4]. On ne nomme d'autres témoins que Conan, comte de Rennes, et son fils Eudon, tandis que dans l'original on voit aussi figurer Mainon de Fougères, Guidhenoc, etc.

Quoiqu'il y ait apparence que ce Guidhenoc soit le père d'Adam et de Rouaut, dont il est parlé dans le corps de l'acte, cependant, comme cette pièce est du temps de Guéthénoc de Porhoët, tige des Rohan, on a cru devoir en prendre copie.

2° *Don du monastère de Gahart fait à Marmoutiers.*

Il y a trois copies de cet acte, qui n'a été reproduit que fort imparfaitement dans l'imprimé [5].

La première copie porte, entre autres signatures, celle-ci :

S. (*signum*) *Guihenoci vicecomitis.*

Dans la seconde, on lit :

S. Guithoeci comitis.

[1] Confrère de D. Taillandier, alors en résidence à Marmoutiers.

[2] Le résultat de cette enquête n'est malheureusement pas arrivé jusqu'à nous; mais il n'est pas douteux qu'il y avait dans ce dépôt des choses précieuses pour l'histoire de la Bretagne. A. Duchesne y avait déjà puisé pour son chapitre de Charles de Blois et des comtes de Penthièvre. V. *Histoire de Châtillon*, Paris, 1621, in-fol.

[3] *Cartularium britannicum*, portent les anciens titres. Qu'est-il devenu depuis 1789? Je m'en suis informé par lettres auprès de l'archiviste d'Indre-et-Loire, M. Grandmaison, mais les recherches qu'il a bien voulu faire à cet égard, sont malheureusement demeurées infructueuses.

[4] D. Morice, *Preuves de Bret.*, t. I, col. 390.

[5] *Preuves de Bret.*, t. I, col. 360.

Enfin, dans la troisième :

S. Judheri comitis.

Il paraît que la première leçon est la véritable, car on ne connaît pas de comte Judherus, et il est plus que probable que le comte Guéhénoc et le vicomte Guéthénoc ne sont qu'un seul et même personnage.

3° *Notice de la fondation du prieuré de Saint-Martin de Josselin, en l'an 1105* [1].

4° *Don fait au même prieuré* [2].

5° *Lettre de Benoit, évêque d'Aleth, pour le prieuré de Josselin (1110)* [3] : « *Ego Benedictus, etc.* »

Il y a dans l'original : « *In nomine sanctæ, etc.* »

6° *Droit de passage accordé aux religieux de Josselin* : « *Gaufredus, plenis, etc.* [4] » *(1110).*

On lit dans l'original : « *Notum sit posteris, etc.* »

7° *Accord entre les vicomtes de Porhoët et l'abbé de Marmoutiers (1115)* [5]. « *Noverint universi.* »

8° *Donation faite au prieuré de Josselin* : « *Rerum gestarum edax* [6]. »

9° *Donation faite à Marmoutiers par Alain, vicomte de Rohan (1127).*

Ce titre est le premier où il soit fait mention du nom de Rohan. L'écriture en est si effacée aujourd'hui, qu'il est indéchiffrable. On n'aperçoit plus que quelques mots, parmi lesquels on lit encore :

« CASTRI NOVI SUI QUOD VOCATUR ROHAN [7]. »

Je n'ai point fait tirer de copie de ce titre, mais on y a suppléé par la copie d'un titre du même temps, qui renferme les mêmes choses, et dont je parlerai plus bas.

[1] Morice, *Preuves*, t. I, c. 511.
[2] *Ibid*, t. I, c. 515.
[3] *Ibid*, c. 521.
[4] *Ibid*, c. 524.
[5] *Ibid*, c. 530.
[6] D. Morice, *Preuves*, etc., t. I, c. 539.
[7] *Ibid*, c. 559.

10° *Lettre de Jacques, évêque de Vannes (1129)* : « *Ego Jacobus, Dei gratiâ, etc.* [1] »

11° *Lettre de Donoal, évêque de Saint-Malo (1130)* : « *In nomine sanctæ et individuæ* [2]. »

12° *Donation faite à la Magdeleine de Malestroit (1131)* : « *Willelmus presbyter* [3]. » Copié sur l'original.

13° *Repas de comte accordé par Geoffroi, vicomte de Porhoët, aux moines de Josselin (1132)* : « *Gaufredus, etc.* [4] »

L'original de ce titre ne se trouve plus, mais il est rappelé plus au long dans un autre d'Eudon second de l'année 1153, imprimé col. 616. On en tirera une copie plus entière et plus parfaite.

14° *Charte de Rouaud, évêque de Vannes* : « *R. Dei gratiâ venetensis, etc.* [5] »

Cette charte ne s'est pas trouvée non plus. On doit faire de nouvelles recherches.

15° *Lettre d'Eudon, comte de Bretagne* : « *Eudo, Dei gratiâ, etc.* [6] »

Ce titre, dans l'imprimé, paraît comme tiré d'un cartulaire de Marmoutiers, et dans les recueils du R. P. Dom Lobineau, il est cité comme appartenant au fol. 67. J'ai parcouru tous les cartulaires sans l'y trouver non plus que dans tous les autres titres.

16° Droit de bouteillage dans le port de Vannes (1164) : « *Quoniam quidquid, etc.* [7] »

17° *Don fait au prieuré de Josselin, par Alain IV, en 1215.*

Je ne l'ai point encore trouvé; mais on doit faire également de nouvelles recherches.

18° *Fondation d'un anniversaire par Eudon III (1231)* : « *Quoniam labilis est, etc.*[8] » Copié sur l'original.

[1] *Preuves de Bret.* T. I, c. 561.
[2] *Ibid.*, c. 561.
[3] *Ibid.*, c. 564.
[4] *Ibid.*, c. 566.
[5] *Ibid.*, c. 595.
[6] *Ibid.*, c. 623.
[7] *Ibid.*, c. 653.
[8] *Ibid.*, c. 874.

C'est au bas de cet acte que l'on voit le sceau d'Eudon III, avec le contreséel (*sic*) chargé de trois plumes de paon. On lit autour du contresceau : *Eudo vicecomes redonensis.* Le contreséel est presque rompu, comme on peut le voir, planche 3, n° 21 [1].

19° *Lettres de Charles de Valois*, relatives au titre précédent (1331) et copiées sur l'original [2].

Titres de Marmoutiers

Qui ne sont point imprimés, et dont j'ai fait tirer des copies.

1° Titre de Raoul, évêque de Saint-Malo (1132). Le vicomte Geoffroi se trouve parmi les témoins.

2° Un titre de Jacques, évêque de Vannes (1128), où l'on trouve parmi les témoins : *Mainguidus, filius Guethenoci* et *Tanguidus, filius Joscelini.*

Quoiqu'il paraisse assez difficile de croire que les enfants de Guéthénoc de Château-Tro aient vécu jusqu'à ce temps, on n'a pas cru devoir laisser ce titre en arrière.

3° Autre titre de Donoal, évêque de Saint-Malo, où le vicomte Geoffroi se trouve encore parmi les témoins.

4° Titre sans date du duc Conan, où le même Geoffroi est encore témoin.

5° Titre d'Alain I, vicomte de Rohan (1128), où il est fait mention du château de Rohan. C'est presque la même chose que celui de 1127, qui est presque effacé [3], ce qui rend ce dernier très-précieux. L'acte est certainement de 1128, mais le titre dont il est ici question, n'est qu'une copie bien postérieure à ce temps.

6° Titre d'Eudon III, de 1227. Cet acte est précieux, parce qu'on y voit le même sceau qu'à celui de 123.

7° Acte sans date, où l'on trouve parmi les témoins un Etienne, fils du comte Geoffroi. Cet Etienne ne peut être que le fils de Geoffroi de Porhoët, car, dans la généalogie des Penthièvre, l'on

[1] *Preuves de Bret.* T. I.
[2] *Ibid.* c. 1369.
[3] V. plus haut.

ne trouve aucun Etienne fils de Geoffroi. D'ailleurs, l'existence de cet Etienne (fils du vicomte de Porhoët), est prouvée par l'acte de 1104 [1], et par un autre acte d'Albert, évêque de Saint-Malo, où l'on trouve parmi les signatures : *Stephanus de Castro Goscelini.*

J'ai fait tirer copie de ce dernier acte qui se trouve dans la layette du prieuré de Léhon.

Le sieur Le Grand, écrivain de Marmoutiers, m'a beaucoup aidé dans la recherche que j'ai faite aux archives de Marmoutiers. Il s'est chargé de faire les copies, et D. Gérou a bien voulu me promettre de veiller à ce qu'elles fussent exactes. Il faudra récompenser le sieur Le Grand et payer les frais des notaires et du contrôle.

SAINT-JULIEN DE TOURS.

Je n'ai trouvé dans cette maison que la fondation du prieuré de Saint-Cyr de Rennes. Cet acte est imprimé [2], mais j'en ai fait tirer une copie collationnée sur l'original. Ce titre est remarquable par la qualité de vicomte donnée à Josselin [3], et par le rang qu'il tient parmi les témoins. Il est placé immédiatement après Eudon, frère du duc Alain.

SAINT-FLORENT DE SAUMUR [4].

Il y a dans cette maison quatre cartulaires de la plus grande

[1] *Preuv. de Bret.* T. I, c. 655.

[2] *Preuv. de Bret.* T. I, c. 374. Cette fondation est de 1037.

[3] Ce Josselin, l'un des ancêtres de Rohan, était fils du fameux Guéthénoc, dont il a été question plus haut, et dont il sera parlé encore plus bas.

[4] L'histoire de cette abbaye est liée très-intimement à l'histoire ecclésiastique de notre province. Avant la Révolution, ce monastère avait chez nous de nombreuses et vastes possessions. Au XIe siècle, principalement, il exerça la plus heureuse influence pour la réforme des mœurs et le rétablissement de la discipline ecclésiastique.

beauté [1]. Ils ont été écrits vers la fin du XIe siècle ou vers le commencement du XIIe. Je les ai tous parcourus, et j'ai fait une attention particulière à chacun des titres qu'ils renferment. Voici ceux dont j'ai fait tirer des copies :

1° Le premier est la fondation du prieuré de Saint-Florent-sous-Dol [2]. On lit dans ce titre :

« *Hoc ipsum etiam comes Goffredus filius comitis Eudonis, cum venisset ad colloquium cum Goffredo, redonensi comite, in regione quæ Ploasne dicitur, petente Johanne, concessit, teste Alano ejus fratre.* »

Voici un Geoffroi, fils d'Eudon et frère d'Alain. Ce double caractère m'avait fait soupçonner que ce Geoffroi pourrait bien être Geoffroi de Porhoët; mais il est fait mention dans ce même titre d'Even, archevêque de Dol, et de Geoffroy-le-Bâtard, comte de Rennes. Or, le premier est mort en 1081 et le second en 1084, tandis que Geoffroi de Porhoët a vécu jusqu'en 1142. Par conséquent, il est assez difficile de concilier le temps où il a vécu avec le temps de la confection de cet acte. Cependant, cette difficulté n'est pas insurmontable, la qualité de comte donnée à Geoffroi m'a paru surtout importante, et m'a décidé à tirer copie de cet acte.

2° Le second titre, dont j'ai fait tirer une copie [3] n'est remarquable que par le premier rang que tient entre les témoins Eudon, fils de Geoffroi :

« *Actum est hoc..... præsentibus his optimatibus : Eudonē, filio Goffredi, etc.* »

Il y a apparence que c'est ici Eudon II, car cet acte fut dressé du temps de l'abbé Guillaume. Or, cet abbé vivait en 1109, comme il paraît par un titre de cette année [4]. Eudon pouvait dès lors figurer comme témoin.

[1] Ils sont ainsi cités dans les anciens documents : *Liber Rubeus, Liber Argenteus, Liber Albus, Liber Niger*. Ils sont tous présentement aux archives départementales d'Angers. Le dernier cependant ne s'y trouve qu'en copie, l'original ayant été porté en Angleterre. (Note communiquée par mon confrère le R. P. D. Chamard.)

[2] *Preuv. de Bret.* T. I, c. 433.

[3] *Cartul. blanc*, fol. 77.

[4] *Preuv. de Bret.* T. I, c. 517.

3° Le troisième acte n'est remarquable que par la signature d'un comte Alain. Cet acte est une donation faite à Saint-Florent d'une église située en Angleterre, par Guillaume-le-Conquérant ou par Guillaume-le-Roux. Il n'est désigné que par son nom : *Guillelmus, rex Anglorum.*

On lit dans les signatures : « *Hujus rei sunt testes* : *Guihenoctus, S. Florentii monachus; Willelmus, monachus; comes Alanus; Yvo Taillebois, etc.* »

Quoiqu'il y ait apparence que cet Alain soit l'un des deux Alains de Penthièvre, j'ai cru devoir tirer copie de cet acte pour l'examiner de plus près, et pour voir si on ne pourrait pas l'appliquer à Alain de Rohan.

4° Le quatrième acte est important. C'est celui qui est imprimé[1]. Il sert à prouver la filiation des seigneurs de Porhoët, et à montrer le rang qu'ils tenaient à la cour de Bretagne.

On y lit en effet :

— *Signum Alani comitis;*

— *Signum Odonis vicecomitis, filii Josselini;*

— *Signum Mainfeni dapiferi.*

L'acte est de 1086. Il n'est pas douteux qu'il s'agit ici d'Eudon, fils de Josselin de Porhoët, et petit-fils de Guéthénoc. La signature du seigneur de Châteaugiron, ne se trouve pas dans le cartulaire, et les premiers copistes ont retranché dans l'imprimé cinq ou six lignes.

5° Dans un acte tiré du cartulaire blanc de Saint-Florent, de l'an 1037, fol. 2, verso, on trouve parmi les témoins *Guihenocus, frater Dni Gosleni.* La qualité de frère de Josselin donnée ici à Guéthénoc ne permet pas de croire que nous ayons ici le Guéthénoc de Château-Tro.

6° Dans un autre acte tiré du même cartulaire, qui n'a d'autre date que celle de la quarantième année de l'épiscopat de Pierre, évêque de Poitiers, on trouve parmi les témoins un Yvon, frère

[1] *Ibid.* C. 461.

du comte de Rennes. Il faudra examiner quel était cet Yvon que nous ne connaissons point par l'histoire.

7° Je trouve dans un titre (fol. 67, verso), un Josselin surnommé *Maurellus*. Ce Josselin ne peut être le fils de Guéthénoc (*nom générique des Porhoët*), car le surnom de *Maurellus* désigne un officier inférieur de la maison ducale. Il se trouve répondre à celui de *Mansionarius* si connu dans nos anciens titres, et la même qualification de *Maurellus* est de nouveau donnée à notre Josselin au fol. 61 du Cartulaire noir.

On trouve un Guéthénoc, fils de Toioc, dans un acte de Geoffroi, duc de Bretagne, donné en faveur du prieuré de Livré : « *Wethenoc, filius Toioc.* » *Cartul. blanc*, f. 71, verso. On y voit un autre Wéthénoc frère de Hingant. Dans plusieurs titres de ce même cartulaire [1] on trouve un *Joscelinus Germanus* ; mais ce Josselin est différent de Josselin de Porhoët. Nous le retrouverons ailleurs.

L'histoire nous apprend qu'Eudon, fils puîné du duc Geoffroi et tige de la première maison de Penthièvre, se fit donner un partage égal ou presque égal à celui de son frère aîné Alain, qui fut duc de Bretagne. Une charte du Cartulaire noir semble aller plus loin, en disant qu'ils ont régné conjointement : « *Alanus et Eudo, Britannorum monarchi.* »

Geoffroi, frère de ces deux princes, est appelé dans le même acte *marquis de Livré.*

« *Divæ memoriæ genitor noster Gaufrodus, marchisio ejusdem loci.* »

SAINT-AUBIN D'ANGERS.

Il y a dans cette maison un assez beau cartulaire, dont l'écriture est de la fin du XIIe siècle. Je n'y ai trouvé qu'une seule pièce qui puisse avoir trait à l'objet spécial de mes recherches. C'est une

[1] *Cartulaire noir*, de Saint-Florent, f. 63 et *passim*.

charte de Foulques, comte d'Anjou [1]. On trouve parmi les témoins un Josselin de Rennes : « *Gauzlino Redonensi.* » L'acte est de 1037, temps qui pourrait convenir à Josselin de Porhoët, mais il n'est désigné par aucune autre qualité qui puisse assurer que ce soit lui dont il est question. En outre, il n'est nommé que le cinquième parmi les laïques. Il vient après un autre Josselin de Sainte-Maure.

Le chartrier de Saint-Aubin est en mauvais ordre. J'ai examiné toutes les liasses des prieurés de Bretagne [2], sans rien trouver autre chose qui concernât la maison de Rohan.

SAINT-SERGE D'ANGERS.

L'on voit dans ce monastère deux très-beaux cartulaires écrits dans le XIIe siècle, et le chartrier est en bon ordre; mais je n'ai rien trouvé dans tous les titres des prieurés de Bretagne qui puisse convenir à notre objet.

Voici cependant quelques pièces du cartulaire, dont j'ai fait tirer des copies collationnées :

1° La première est une donation de Matthieu du Plessis (*Plaxitium*) [3] faite à l'abbaye de Saint-Serge. On trouve parmi les témoins un Alain de Cornouaille. J'avais cru d'abord qu'on pourrait trouver Alain de Rohan dans cet Alain de Cornouaille, mais, outre qu'il n'est désigné par aucun caractère qui puisse le faire reconnaître, je remarque dans le titre en question cette phrase finale [4] : « *Facta sunt hæc apud oppidum hujus Matthæi quod dicitur Plaxitium, sub*

[1] *Cartul.*, fol. 2, verso.

[2] Ce cartulaire serait donc important à consulter pour une histoire générale de la Bretagne. D. Lobineau et D. Morice l'ont mis assez largement à profit.

[3] *Cartul.*, fol. 72, verso.

[4] « Ceci s'est passé dans la ville qu'habitait ce Matthieu et qu'on appelle *Plessis*, en présence de témoins qui, pour la plupart, appartiennent au même municipe, et entre lesquels nous nommons spécialement: Raynald, Ervé de Nout, Alain de Cornouaille. »

testibus penè omnibus habitatoribus municipii illius, ex quibus quosdam nominatim expressimus : Rainaldus.... Ervitius de Nout, Alanus de Cornu Galliæ. »

D'où il me paraît que cet Alain est un habitant même de Plessis, et qu'il est ainsi appelé du nom de son pays [1].

2° La seconde pièce du cartulaire de Saint-Serge n'est remarquable que par le nom de l'un des témoins, qui est appelé *Wihenocus de Redone* [2], Guéthénoc de Rennes.

Malheureusement, il n'y a aucun caractère qui puisse faire appliquer ce titre à Guéthénoc de Château-Tro, que le temps où il a été dressé. (Cette pièce est du temps de Hubert, abbé de Saint-Serge. Il a commencé à siéger en 1018, et il est mort en 1027). Au reste, le Guéthénoc de cette pièce n'est désigné par aucun titre assorti à la naissance de celui qui a été la tige des comtes de Porhoët. Au contraire, il se trouve confondu avec d'autres témoins du plus bas étage, tels que *Lambertus hortelarius* (jardinier), et *Regnardus fautorius ?*

Dans une autre pièce [3], qui n'est qu'une confirmation de la précédente donation, on y retrouve Guéthénoc de Rennes, « *Guihenocus de Redone,* » avec les mêmes témoins.

SAINT-NICOLAS D'ANGERS.

Il y a en cette maison un très-beau cartulaire écrit vers les commencements du XIIIe siècle, ou plutôt vers la fin du XIIe. Voici les pièces dont j'ai fait tirer des copies :

1° La première se trouve fol. 94; c'est la restitution d'une terre que fait un certain *Gautier de Bucleia* à l'abbaye de Saint-Nicolas. On trouve parmi les témoins un Alain de Cornouaille. Je ne vois aucun caractère qui puisse faire appliquer ce titre à Alain de Rohan.

[1] La conclusion de l'auteur paraîtra peut-être peu satisfaisante à beaucoup de lecteurs. Ils seraient sans doute heureux comme moi de savoir quelle est cette cité du Plessis. Ne serait-ce point Platz (aujourd'hui Brain), en latin *Placitum* ?

[2] *Cart. S.-Serg.*, fol. 98.

[3] *Ibid.*, fol. 163 verso.

Ce terme de Cornouaille se représente souvent dans ce même cartulaire. Ainsi, on voit (fol. 175) un Hervé de Cornouaille, ailleurs Warin de Cornouaille, et (fol. 203) Jean de Cornouaille (*Joannes Cornubiensis*). Il est clair que tous ces personnages n'étaient pas de la maison de Cornouaille, et qu'ils ne sont ainsi distingués que pour faire connaître leur pays de naissance, comme on voit dans le cartulaire de Saint-Serge (fol. 71) un *Bernardus de Burgundiâ.*

2° La seconde pièce [1] que j'ai tirée du cartulaire de Saint-Nicolas est bien plus importante. C'est une donation faite à ce monastère par le comte Geoffroi [2]. On trouve parmi les témoins, immédiatement après les comtes d'Anjou et de Poitiers, Josselin vicomte de Bretagne : « *Gozelinus vicecomes Britanniæ.* » L'ordre des temps ne permet pas de douter que ce ne soit ici Josselin de Porhoët. La qualité de vicomte de Bretagne ne peut convenir qu'à lui. Ce titre est du temps de l'évêque Hubert, mort en 1027 [3].

Dans une autre donation du même comte d'Anjou, faite à la même abbaye [4], on retrouve parmi les témoins notre Josselin, vicomte de Bretagne; mais il y occupe un rang inférieur dans l'ordre des signatures, car il vient après les comtes d'Anjou, de Poitiers et du Mans, et même après Hugues, neveu du comte du Mans, ainsi qu'après Lancelin de Beaugency. L'acte est du même temps que le précédent et peut avoir été fait quelques jours après [5].

LA CATHÉDRALE D'ANGERS.

J'ai examiné avec soin les portefeuilles qui sont dans le chartrier de cette église. M. l'abbé Rangeart [6] m'en a procuré l'entrée avec

[1] *Cart. S.-Nicolaï*, fol. 1, verso.

[2] Geoffroi Martel, comte d'Anjou de 1040 à 1060.

[3] Il y a ici une erreur : il faut lire 1047. Cfr. *Gall. Christ.*, t. 14, c. 558.

[4] *Cartular. S.-Nicolaï*, fol. 5, v.

[5] Ces deux actes n'ont été mentionnés jusqu'ici à ma connaissance par aucun écrivain.

[6] Auteur d'une *Histoire de l'université d'Angers*, qui, demeurée inédite jusqu'à nos jours, vient d'être publiée tout récemment à Angers.

toute la politesse possible, mais les recherches que nous avons faites l'un et l'autre ont été infructueuses pour mon objet.

La seule pièce que j'ai prise, est celle qui est tirée de l'obituaire. C'est la fondation d'un anniversaire fait par François de Rohan, archevêque de Lyon et évêque d'Angers. Je ne dis rien de cette pièce, car M. Rangeart a dû l'envoyer à Paris avec d'autres qui regardent ce prélat. Il m'a fait voir aussi plusieurs lettres de Louis XII au chapitre d'Angers pour l'engager à élire François de Rohan pour son évêque, malgré sa grande jeunesse. Louis XII lui donne la qualité de cousin [1]. M. Rangeart a dû envoyer toutes ces pièces à Son Altesse Eminentissime.

LE VERGER [2].

Il n'y a dans les archives de ce château aucun titre ancien. Je n'y ai trouvé que des contrats d'acquisition et de vente, des aveux, des dénombrements et quelques pièces au soutien (*sic*) des différentes possessions. Les titres honorifiques (*sic*), qui pouvaient se trouver dans ce château, ont été enlevés et transportés à Paris. Je n'ai pu que lire ce qui reste de titres pour voir les qualités prises et données au maréchal de Gié et à ses descendants. Je n'ai trouvé partout que celle de haut et puissant seigneur. Ce que j'ai trouvé de remarquable, c'est que, dans une sentence des Requêtes (*sic*) donnée au profit du maréchal contre le vicomte de Martigues, du 10 décembre 1504, la sentence donne au maréchal le titre de messire, tandis que l'autre est appelé simplement François de Luxembourg, quoique descendu de la maison impériale de ce nom.

Le premier acte, que j'ai trouvé dans les archives du Verger, où

[1] Les Rohan étaient grandement flattés de ce titre qui était un témoignage public rendu à l'origine royale ou quasi royale de leur maison.

[2] Château princier situé sur la rive gauche du Loir à quelques lieues d'Angers, et dont la branche des Rohan-Guémené fit l'une de ses principales résidences à partir du xve siècle.

le titre de prince soit donné aux seigneurs de la maison de Rohan, est un contrat d'acquêt de la seigneurie de la Roche-Guion, Pierre de Rohan-Guémené y est appelé plusieurs fois *haut et puissant prince.*

Ce contrat n'est point daté, mais la collation qui en a été faite sur la minute, est du mois d'octobre 1616. J'ai apporté cette copie collationnée, aussi bien que la sentence des Requêtes du palais, dont j'ai parlé à l'article précédent.

La troisième pièce que j'ai prise au Verger, est un fragment du *mémoire* présenté au Conseil du roi par le même maréchal de Gié, dans un procès qu'il eut contre la maison de Foix. Ce seigneur y prétend et montre par la généalogie qu'il est issu du sang royal par les femmes aussi bien que Marguerite d'Armagnac [1]. Quant à la maison de Rohan, dont il est issu, ajoute-t-il, « *il est notoire* qu'elle n'est ni moindre, ni moins ancienne que celles d'Armagnac et de Foix. »

J'ai apporté ce fragment, qui est d'une écriture du temps du maréchal.

Outre ces trois pièces, j'ai pris encore dans l'église de Sainte-Croix du Verger [2] l'épitaphe du maréchal de Gié et celle de son fils aîné Charles. Il n'y a rien dans ces deux épitaphes, qui ait trait à l'origine souveraine des Rohan.

[1] Seconde femme du maréchal.
[2] Prieuré fondé par le maréchal lui-même.

DOM FRANÇOIS PLAINE,
Bénédictin de Ligugé.

(*La fin à la prochaine livraison.*)

ÉPILOGUE A L'ART CHRÉTIEN *

« Le comte Auguste de la Ferronnays, descendant d'un compagnon d'armes de Bertrand du Guesclin, avait dans sa personne, dans son âme et dans son caractère, tout ce qu'il fallait pour justifier cette descendance et son origine bretonne. Si quelques bouffées de l'air pestilentiel du XVIIIe siècle avaient pénétré jusqu'au foyer paternel, l'angélique piété de sa mère l'en avait préservé assez longtemps, pour mettre en sûreté, dans les replis les plus inaccessibles de son cœur, des germes latents qui, après y avoir été préservés intacts à travers les vicissitudes les plus orageuses d'esprit, de cœur et de destinée personnelle, devaient enfin produire, pour l'édification de ceux qui étaient dignes de la comprendre, l'une des plus magnifiques floraisons spirituelles qu'on eût jamais vues.

» Ses premières aventures dans l'émigration ne furent favorables ni à son progrès intellectuel ni à son progrès moral. Ce fut seulement quand la vie rude des camps vint remplacer la vie trop oisive des châteaux, que le jeune émigré trouva l'emploi de ses qualités énergiques.....

» ..... Après les huit campagnes dont se composait l'état de services des émigrés depuis 1792 jusqu'au licenciement définitif de l'armée de Condé en 1801, rien ne manquait à l'éducation militaire du jeune comte de la Ferronnays, et son brillant courage n'avait pas été le seul genre de mérite qui l'eût signalé à l'estime

* Voir la livraison de juillet, pp. 67-78.

de ses chefs et à l'émulation de ses camarades. Il n'aurait même dépendu que de lui, s'il avait voulu imiter quelques-uns de ses frères d'armes, de conquérir aussi rapidement qu'eux, au service d'une puissance amie, une position digne de ses talents et de son nom; mais celle que lui avait faite l'amitié toute chevaleresque du duc de Berry, à côté duquel il avait affronté tant de périls, lui réservait une autre destinée.

» Les relations de plus en plus intimes qui s'étaient formées entre le duc de Berry et son jeune compagnon d'exil, avaient sans doute pour ce dernier des avantages qu'un courtisan aurait payés bien cher; mais elles avaient aussi des inconvénients de plus d'un genre, dont les moindres étaient ceux qui mettaient à de trop rudes épreuves l'intolérante susceptibilité du gentilhomme breton. De là, de courtes incompatibilités d'humeur et des conflits d'opinion qui ne se passaient pas toujours à huis clos, et qui étaient parfois assez fortement accentués de la part du prince pour qu'il se crût ensuite obligé à faire réparation d'honneur devant les témoins que ses procédés ou ses propos avaient scandalisés, c'est-à-dire devant ses propres domestiques. Sous ce rapport, la noblesse d'âme du duc de Berry ne se démentit pas une seule fois pendant toute la durée de l'émigration. »

En 1814, les deux amis débarquaient ensemble dans le port de Cherbourg, et M. de la Ferronnays, en qui la longue absence avait plutôt enflammé que refroidi le patriotisme, put croire qu'il inaugurait en ce moment, la phase la plus brillante et la plus heureuse de sa carrière. Mais s'il conçut de telles espérances, elles ne furent pas de bien longue durée. Une parole imprudente prononcée par le prince dans l'emportement de la colère, rendit une rupture inévitable malgré les conséquences désastreuses qu'elle entraînait pour l'offensé. « L'honneur était sauf, ajoute M. Rio; mais la position du père de famille était affreuse, car les ruines domestiques causées par les déprédations révolutionnaires n'avaient pas encore été réparées ou du moins allégées par la loi d'indemnité.

» ..... Après plusieurs mois de cruelle incertitude, on

apprit enfin, non pas que le duc de Berry se prêtait, comme jadis, à une réconciliation (la blessure faite à son amour-propre de prince était encore trop récente), mais que son cœur avait parlé assez haut pour le déterminer à intervenir secrètement auprès du roi en faveur de son ami malheureux. » Cette démarche et l'estime que professait le duc de Richelieu pour les grandes qualités de M. de la Ferronnays, lui valurent l'ambassade de Saint-Pétersbourg.

« Entre toutes les négociations qui occupèrent notre ambassadeur pendant son séjour en Russie, celle qui se rapportait à la question grecque fut sans contredit la plus ardue, à cause de la longue lutte diplomatique qu'il fallut soutenir contre l'égoïsme des deux grandes puissances obstinément hostiles à la Grèce ; car, comme l'a fort bien remarqué M. Nettement, Alexandre était le seul souverain qui prît la sainte alliance au sérieux et qui y attachât une pensée généreuse et désintéressée. Ni l'Angleterre ni l'Autriche ne voulaient entendre parler de l'émancipation des Hellènes. »

Il faut lire dans l'*Epilogue* ce que dit l'auteur des luttes diplomatiques qu'eut à soutenir M. de la Ferronnays dans les trois congrès de Troppau, de Laybach et de Vérone, où il se trouva en présence de M. de Metternich et fit subir plus d'un échec au tout-puissant chancelier.

Entre son départ de Vérone et son retour à Saint-Pétersbourg se trouve placé un assez long séjour qu'il fit à Paris, séjour marqué par un incident trop à son honneur et finalement à l'honneur du roi, pour être passé ici sous silence. Mme du Cayla était alors à l'apogée de sa faveur, et le 2 mai, anniversaire de la fameuse *Déclaration*, une fête solennelle devait avoir lieu dans le château de Saint-Ouen, devenu, par un don de la munificence royale, la propriété, ou plutôt l'apanage de la trop célèbre comtesse. Louis XVIII, qui avait voulu pourvoir aux frais de cette commémoration, tenait beaucoup à y voir assister les dépositaires immédiats de son pouvoir ou de sa confiance. Des insinuations assez claires avaient déjà fait comprendre à M. de la Ferronays le prix qu'on attachait à sa présence,

lorsqu'il surprit tout à coup le roi par la demande d'une audience de congé, motivée sur son départ immédiat pour Saint-Pétersbourg.

« Une pareille demande, faite presque à la veille de la fête de Saint-Ouen, après tant d'avances directes et indirectes auxquelles rien ne manquait pour être interprétées comme des sommations, n'était pas propre à assurer à celui qui la faisait une réception bien gracieuse. Aussi le postulant trouva-t-il le front royal très-assombri, et les premières paroles qu'il prononça l'assombrirent encore davantage. Le court dialogue qui s'ensuivit et qui m'a été raconté par celui des deux acteurs auquel était échu le beau rôle dans cette scène plus que dramatique, m'est resté gravé, mot pour mot, dans la mémoire :

» D. Ainsi, vous voulez partir pour Saint-Pétersbourg ?

» R. Oui, Sire, dès demain. Tous mes préparatifs de départ sont faits.

» D. Pourquoi êtes-vous si pressé ?

» R. Les circonstances sont graves. C'est le service de Votre Majesté qui m'appelle à mon poste.

» D. Moi, je vous dis que vous ne partez pas encore. Vous avez reçu une invitation pour aller à Saint-Ouen ?

» R. Oui, sire ; mais mon intention n'est pas de m'y rendre.

» D. Eh bien ! moi je veux que vous y alliez et je vous ordonne de prendre vos mesures en conséquence.

» R. Que Votre Majesté mette mon obéissance à toute autre épreuve; mais, pour celle-là, c'est impossible.

» D. Pourquoi donc impossible ?

» R. Parce que Mme la comtesse du Cayla n'est pour moi qu'une étrangère.

» Cette réponse, la plus audacieuse que Louis XVIII eût entendue depuis qu'il avait recouvré son trône, fit l'effet d'une étincelle tombant sur un baril de poudre. Son visage devint rouge de colère, et apostrophant son interlocuteur qu'il cherchait vainement à déconcerter par la fixité de son regard : « Comment, Monsieur, lui » dit-il avec un éclat de voix qu'on entendait du dehors, êtes-vous

» venu ici, par hasard, pour me donner une leçon ? Sortez à » l'instant de ma présence. » Et cet ordre fut accompagné d'un geste qui ne laissait aucune chance à la réplique ni aucune place à l'espérance.

» Les conséquences immédiates d'une pareille audace étaient faciles à prévoir, et elles avaient été prévues et acceptées d'avance. L'honneur et la conscience étaient saufs, et M. de la Ferronnays connaissait, par expérience, la valeur des consolations puisées à cette double source. Sa digne compagne n'était pas moins résignée que lui ; seulement, elle mêlait à sa résignation une petite lueur d'espérance fondée sur l'opinion plus favorable qu'elle avait du cœur du roi. Pendant ce temps, les angoisses, non de l'épouse, mais de la mère, étaient indicibles. A chaque instant, on pouvait recevoir un message sinistre ; car le bruit de la scène orageuse qui s'était passée aux Tuileries, s'était répandu parmi les habitués du palais, et l'on savait que, si une détermination fâcheuse était prise, ceux-là ne la tiendraient pas secrète. Il eût été cruel de retarder d'un instant le surcroît de réjouissance que la nouvelle d'une disgrâce, impatiemment attendue, ne pouvait manquer d'apporter aux dévots pèlerins de Saint-Ouen.

» Leur attente fut cruellement trompée ; celle de la divinité du lieu le fut encore davantage. Après quatre jours d'anxiété décroissante, M. de la Ferronnays fut obligé de rétracter ses prévisions peu charitables sur les rancunes royales, et il repartit pour Saint-Pétersbourg, emportant un titre de plus à sa propre estime et à celle de tous les hommes qui, dans leur appréciation des personnages historiques, s'éprennent plus particulièrement de la noblesse du caractère.....

» ..... L'avénement de l'empereur Nicolas, tout en modifiant considérablement la politique russe dans ses rapports avec la question grecque, ne changea rien à la position diplomatique de M. de la Ferronnays, et s'il avait pu craindre une diminution de confiance de la part du nouveau souverain, il dut être pleinement rassuré par la scène vraiment dramatique qui se passa entre eux le lendemain

même de l'insurrection par laquelle fut inauguré le nouveau règne.

» Cette scène, dont le récit se trouve dans une dépêche qui me fut lue par l'auteur lui-même il y a trente ans, eut lieu à la suite des félicitations adressées par le corps diplomatique à l'empereur sur le succès de la répression sanglante à laquelle il avait fallu recourir. Au moment où M. de la Ferronnays, après avoir interprété d'une manière digne de lui et de la gravité des circonstances, les sentiments de ses collègues et les siens, se disposait à sortir avec eux de l'audience impériale, il se vit tout à coup arrêté par le czar que dominait en ce moment le besoin de s'épancher dans un cœur sympathique, et qu'une impulsion instinctive portait à choisir celui-là plus qu'un autre, pour la confidence bien imprévue qu'il avait à faire. A peine se furent-ils trouvés seuls en face l'un de l'autre, que l'empereur, oubliant les lois de l'étiquette pour mieux soulager sa douleur, s'abattit sur la table qui était devant lui, et tenant sa tête entre ses mains crispées, se mit à fondre en larmes. Les paroles entrecoupées qui s'échappaient de sa poitrine oppressée, n'avaient rien de cette amertume superbe qu'on aurait pu attendre de lui après une pareille épreuve. Au contraire, si mes lointains souvenirs ne me trompent pas, le cri qui sortait de son cœur était plutôt, disait la dépêche, pour déplorer la cruelle nécessité où il s'était trouvé de commencer son règne en faisant couler le sang de ses propres sujets. »

Lorsque le ministère des affaires étrangères fut offert à M. de la Ferronnays, il opposa longtemps à toutes les sollicitations une résistance invincible. Enfin, après avoir épuisé tous les moyens de persuasion, on eut l'idée de recourir à la contrainte morale en mettant la modestie de M. de la Ferronnays aux prises avec la volonté royale.

« Vous ne voulez donc pas être mon ministre? » dit le Roi, en continuant de supprimer le tutoiement familier dont il avait usé avec lui dans les jours d'exil, et jusqu'à sa rupture avec le duc de Berry. Ici, la réponse négative de M. de la Ferronnays fut plus lon-

guement motivée qu'elle ne l'avait été avec ses collègues. « Jamais, » Sire, dit-il, en terminant, jamais la France n'eut plus besoin » d'être gouvernée par des hommes qui aient fait leurs preuves et » dont les antécédents soient assez bien établis pour aider Votre » Majesté à conjurer les dangers qui nous menacent. » A ces mots, la physionomie du Roi changea d'expression. « Eh bien ! reprit-» il, d'un ton de voix que tout contribuait à rendre irrésistible, eh » bien ! s'il y a des dangers, refuseras-tu de les partager avec ton » ami ? »

« Ce n'était pas avec un cœur comme celui de M. de la Ferronnays qu'on pouvait résister à un coup si bien ajusté. Il fallut baisser la tête et subir, non sans marques de mauvaise humeur, les félicitations des amis et des collègues. Le lendemain de cette journée qu'il appelait la journée des dupes, le nouveau ministre adressait la lettre suivante à un correspondant dont la sympathie n'était pas douteuse :

« Mon ami, je suis bien triste et bien malheureux ! Malgré toutes mes résolutions, j'ai accepté cette horrible place. J'aurais résisté peut-être aux ordres du Roi, j'ai cédé à sa tristesse, à sa bonté, et me voilà enchaîné. Vous lirez, ce matin, ma sentence dans le *Moniteur*, et vous pourrez vous dire que, dans ma nouvelle position, qui sera enviée par tout le monde, il n'y a pas d'homme, en France, qui se trouve plus à plaindre et plus malheureux. C'est une singulière chose que la destinée, et je ne comprends rien à la mienne qui me pousse toujours du côté opposé à celui où je voudrais aller. Jamais, cependant, je ne l'ai trouvée plus triste, plus contraire à mes vœux, que dans cette circonstance. Si jamais on vous dit que je suis ambitieux, que j'aime ce qu'on nomme les honneurs, l'importance des places, enfin, toutes ces niaiseries humaines pour lesquelles on se bat et l'on bouleverse les empires, pressez-vous bien vite de dire que l'on en a menti ! »

« Tel était l'homme sous les auspices duquel j'inaugurai une nouvelle carrière qui aurait été très-probablement ma carrière définitive, si j'avais pu jouir assez longtemps du même patronage, et si la révolution de Juillet n'était pas venue ouvrir, à mon patron et à moi, de tout autres perspectives. »

On devine sans peine quel accueil fit M. de la Ferronnays à la révolution de Juillet, lorsqu'elle vint le frapper si rudement dans ses affections publiques et privées. Voici dans quels termes il répondait à une amie qui le félicitait, à cette occasion, de son désintéressement :

« Votre admiration pour ma conduite est sans motif; si vous voulez vous en convaincre, demandez-vous quelle eût été votre opinion sur mon compte si, par des considérations d'intérêt personnel, je m'étais conduit autrement que je ne l'ai fait; certes vous m'auriez moins estimé; je ne suis donc pas très-admirable de n'avoir pas fait ce qui aurait pu donner à vous ou à d'autres le droit de me mépriser. Mon premier besoin est toujours de marcher tête levée, même devant mes ennemis; je mourrais s'il se pouvait trouver un seul homme dans le monde qui se crût en droit de me faire baisser les yeux.

» ..... La raison, la réflexion, la conviction, la conscience, mon amour exalté pour mon pays, tout me dit que je dois rester fidèle au principe conservateur, à celui sans lequel l'ordre, le calme, le bonheur et la prospérité des empires ne peuvent jamais être assurés... »

Quelques années après la catastrophe, M. Rio se trouvait à Florence avec Albert de la Ferronnays. La fortune avait retiré ses faveurs à cette noble famille, et M. Rio s'acquittait d'une tâche bien douce à sa reconnaissance et à son amitié, en aidant son jeune compagnon à réparer les lacunes que de fréquentes défaillances de santé avaient laissées dans son éducation, lorsqu'une lettre du père d'Albert, qui se rendait à Naples, vint les avertir de sa prochaine arrivée à Livourne et les inviter à y passer quelques journées avec lui. « Nous nous revîmes, dit l'auteur de l'*Epilogue*, comme deux naufragés de grades très-différents, qui, après avoir vu sombrer leur navire, auraient été ballottés loin l'un de l'autre par la tempête et auraient fini par aborder à la même plage. Dans de pareilles conditions, la dose de sympathie requise pour que deux cœurs s'ouvrent l'un à l'autre, est bien différente de celle dont il faudrait être pourvu dans les conditions ordinaires.

» Nous étions au mois de décembre et nous ne connaissions personne à Livourne, ce qui nous donnait de longues soirées, que

personne ne venait interrompre et pendant lesquelles nous nous livrions, avec un bonheur chaque jour mieux senti, à nos épanchements réciproques. Cette fois-ci, les confidences politiques proprement dites ne jouèrent qu'un rôle très-subalterne dans nos entretiens. Ceux que M. de la Ferronnays venait d'avoir à Paris, sur un important sujet auquel les préoccupations diplomatiques ne faisaient plus diversion, l'avaient prédisposé à tous les élans de foi et d'amour compatibles avec le degré d'initiation auquel il était parvenu. Ce n'était plus un narrateur que nous avions devant nous, c'était un prédicateur qui semblait décidé à laisser dans l'âme de chacun de ses deux auditeurs, une impression qui fût en rapport avec leurs vocations respectives. »

Un jour, l'émotion profonde ressentie par les trois interlocuteurs, donna lieu à une scène d'un caractère à la fois touchant et sublime qui marqua une phase nouvelle dans les relations de M. Rio avec M. de la Ferronnays. Le souvenir en est consigné dans l'*Epilogue de l'Art chrétien*; mais la nature de l'entretien par lequel elle fut provoquée, n'y est que bien vaguement indiquée, et c'est à peine si le lecteur en peut soupçonner la grandeur. J'ai eu la bonne fortune d'entendre, de la bouche même de M. Rio, les détails que j'ai regretté de ne pas retrouver dans son livre. Ils sont trop édifiants, et montrent chez M. de la Ferronnays une humilité et une *élévation* d'âme trop peu communes, pour que je ne sois pas heureux de les reproduire ici, en faisant appel à mes souvenirs.

Les épanchements auxquels il vient d'être fait allusion, prenaient quelquefois, de la part du père vis-à-vis de son fils, le caractère d'une véritable prédication. « Il s'épargnait si peu lui-même dans ses exhortations, me dit un jour M. Rio, qu'il semblait vouloir donner lui-même comme un premier soulagement à sa conscience, en attendant le remède héroïque dont il devait user plus tard. Avec de pareilles préoccupations dans l'esprit du père, il était difficile que les digressions auxquelles nos conversations donnaient lieu ne se traduisissent pas en leçons indirectes adressées au fils, qui écoutait respectueusement sans rien dire, excepté quand la dose de

plaisanterie était assez forte pour lui donner le droit d'en avoir aussi sa part.

» Dans la soirée dont je veux vous parler, ajouta M. Rio, ce fut lui qui plaisanta le premier en montrant une grosse malle sur laquelle était écrit le nom de son père, et qu'un portefaix de Marseille avait voulu porter gratis à son hôtel, afin de se vanter d'avoir fait quelque chose pour M. de la Ferronnays. Sur quoi celui-ci, s'abandonnant à toute sa verve, se mit à énumérer les grandes routes et les petits sentiers par où un ministre, avec ou sans bagage, pouvait arriver à l'immortalité; et cette veine comique une fois ouverte, chacun de nous se mit à l'exploiter à l'aide de ses appréciations historiques ou contemporaines; de sorte que notre gaîté devenant de plus en plus contagieuse, Albert s'oublia jusqu'à féliciter son père, toujours sur le même ton, de la multiplicité et de la variété des conquêtes qui avaient signalé sa glorieuse carrière : conquête des souverains, conquête des ministres, conquête de ses subordonnés, conquête de ses adversaires politiques, conquête des beautés indigènes et étrangères, et enfin, comme couronnement de toutes ces gloires, conquête des portefaix ! Et en terminant sa tirade, le bon Albert riait de tout son cœur, et je n'aurais pas mieux demandé que de m'égayer avec lui, si le changement subit que je remarquai sur la figure de M. de la Ferronnays ne m'avait pas coupé la parole et presque la respiration.

» Rien assurément ne pouvait être plus innocent que les intentions de son fils dans ses félicitations improvisées; mais il y avait une fibre à laquelle il était impossible de toucher, sans donner à certains souvenirs la pointe acérée du remords, et ce fut cette fibre, dont nous ne soupçonnions pas la susceptibilité, qui changea tout à coup le ton de la conversation et me rendit témoin d'une des scènes les plus imposantes et les plus émouvantes que j'aie vues de ma vie.

» Je voyais que M. de la Ferronnays luttait contre une forte émotion intérieure; mais je voyais aussi que cette émotion n'avait rien d'inquiétant pour nous, car l'expression de sa physionomie

était plutôt triste que sévère, et il était facile de voir qu'il se passait quelque chose d'extraordinaire dans les profondeurs de sa conscience. Le fait est qu'une occasion, vainement attendue depuis longtemps, venait enfin de s'offrir à lui pour se soulager d'un poids que l'âge où était parvenu son fils lui faisait sentir chaque jour davantage, et ce soulagement devait consister dans une sorte d'amende honorable faite à propos devant lui, de manière à produire sur son jeune cœur une impression ineffaçable qui porterait ses fruits dans l'avenir.

» Jamais je n'avais entendu une allocution si solennelle ni si pénétrante tomber des lèvres d'un prédicateur. Les deux auditeurs avaient des larmes dans les yeux; celui qui parlait en avait dans les yeux et dans la voix, et à chaque parole qui portait coup, sa poitrine se gonflait comme si elle avait été trop étroite pour donner passage aux sentiments qui le suffoquaient. Plus il s'humiliait devant nous, plus nous étions accablés, je dirais presque torturés par le spectacle de son humiliation. Nous l'écoutions en silence sans oser lever les yeux sur lui, et l'on aurait pu croire à l'humilité de notre attitude que c'était notre confession qu'il faisait, et non pas la sienne. L'idée qu'on pût le féliciter, même en plaisantant, de ce qui était pour lui une source d'inextinguibles remords, ne faisait, disait-il, que les rendre plus poignants; et ce fut à ce propos que, par l'effet d'une progression ascendante qui atteignait son point culminant, il adressa à mon jeune compagnon, encore plus déconcerté que moi, cette apostrophe dont chaque mot est resté gravé dans ma mémoire : « Mon cher enfant, avant de me féliciter de » mes prétendues conquêtes, il faudrait être au courant des tor- » tures morales qu'elles m'ont infligées, et savoir ce qui se passe » entre mon oreiller et moi pendant mes insomnies. »

Ces dernières paroles, balbutiées plutôt que distinctement articulées, mirent M. Rio comme hors de lui-même. « Je me levai précipitamment, continue-t-il dans l'*Epilogue à l'Art chrétien,* et comme la table me séparait de lui, j'allai me placer derrière sa chaise, afin de pouvoir arroser sa tête vénérable de mes larmes et

la presser en même temps contre mon cœur. Ce moment fut doux au delà de toute expression et décisif pour l'avenir. Nous nous embrassâmes sans mot dire, et cet embrassement muet fut le premier gage d'une amitié qui devait durer autant que sa vie et réaliser pour moi un genre d'idéal que je n'avais pas même entrevu jusqu'alors.

» C'est à cette date, continue-t-il plus loin, que remonte ma correspondance régulière avec M. de la Ferronnays, correspondance dont le prix ne devait m'être complétement révélé que quand elle fut arrêtée, dix ans plus tard, par le premier avertissement de la maladie qui devait l'emporter au tombeau.

» Le début de nos relations épistolaires fut aussi cordial qu'il aurait pu l'être entre deux amis dont l'intimité aurait dépassé depuis longtemps la phase des préambules et des nuances intermédiaires; mais parmi les impressions que mon noble correspondant avait emportées de Livourne, il y en avait quelques-unes qui troublaient un peu son bonheur paternel et que la réflexion n'avait fait que fortifier depuis son départ. Moins au courant que moi des nouvelles aspirations d'Albert et de son invincible répugnance pour les distractions napolitaines, tantôt il avait trouvé son langage trop empreint de mysticisme, tantôt il l'avait trouvé trop empreint d'intolérance, et il s'était figuré que j'étais plus propre à encourager dans son fils cette double tendance qu'à la combattre. Son point de vue était alors celui de l'homme du monde éclairé ou plutôt adouci par une longue expérience de ses semblables, et qui, par l'effet d'une intuition compatissante, avait élevé la tolérance à la hauteur d'une vertu chevaleresque. Aussi cette vertu était-elle celle qu'il prêchait le mieux, soit dans ses discours, soit dans ses lettres. On peut en juger par celle qu'il m'écrivit de Naples quelque temps après et qui était évidemment le produit des réflexions que lui avaient suggérées nos épanchements réciproques. Après avoir parlé du précieux souvenir qu'il avait gardé de notre semaine de Livourne, il me disait :

« Un pareil souvenir nous doit être pour tous les deux un grand

» stimulant à entretenir, de près comme de loin, les excellents
» rapports qu'ont établis entre nous ces huit jours de confiance et
» d'intimité. De mon côté je n'y ferai faute, vous pouvez y compter,
» et quant à vous, j'ai trop bien lu dans votre cœur pour songer
» seulement à concevoir un doute ou une inquiétude. Nous voilà
» donc bien assurés de part et d'autre. Les protestations désormais
» sont inutiles ; les malentendus sur les intentions comme sur les
» sentiments sont devenus impossibles ; nous avons maintenant le
» droit et le devoir de nous parler réciproquement avec la plus
» entière franchise. Toujours d'accord, mon cher ami, sur les
» sentiments qui élèvent l'âme et l'ennoblissent, nous pourrons
» quelquefois différer d'opinion sur des sujets d'une moins grande
» gravité, mais qui cependant peuvent avoir plus d'importance que
» vous ne le fait supposer votre inexpérience des hommes et du
» monde. »

Plus loin, il grondait affectueusement M. Rio sur ce qu'il appelait sa susceptibilité, sa misanthropie, et ajoutait :

« Oui, mon cher ami, l'habitude de vivre dans un monde idéal
» rapetisse trop, à vos yeux, le monde réel dans lequel vous êtes
» bon gré mal gré forcé d'user les rares facultés, les nobles senti-
» ments dont le ciel vous a doué. C'est pour vivre parmi les petits
» habitants de notre petite planète que Dieu vous a donné la vie,
» c'est pour les plaindre et les supporter qu'il vous a donné votre
» âme ; c'est pour leur être utile qu'il vous a donné un esprit supé-
» rieur et ce noble cœur qui bat dans votre poitrine. C'est, je crois,
» méconnaître ses intentions et votre destinée que de vivre dans un
» monde imaginaire, avec des êtres incréés : je conçois comme
» vous, mon cher Rio, avec moins de facultés pour les éprouver,
» ces jouissances que peut donner une imagination vive et pure ;
» cette sainte et noble exaltation de l'âme et de la pensée. Je com-
» prends ce besoin d'échapper quelquefois à nos misères, de s'isoler
» d'un monde que la corruption décompose et de laisser l'esprit
» s'égarer dans de pures et brillantes régions, où le cœur n'é-
» prouve que des sentiments doux et vertueux, où l'âme s'aban-

» donne sans réserve et sans crainte à des émotions sublimes que » notre perversité la condamne ici-bas à voiler ou à comprimer. » Oui, mon ami, mieux que vous ne le croyez peut-être, je conçois » ce charme de la rêverie, qui peut par moments consoler d'une » existence faussée et tromper un instant une destinée manquée ; » j'entends bien ceux qui vont chercher là-haut, par delà les » nuages, le bonheur qu'ils ne peuvent espérer sur terre, le cœur » qui doit les entendre et leur répondre. Mais ces rêveries, si » pleines d'enivrement, ont aussi leurs dangers ; elles égarent la » raison, elles faussent l'esprit, elles font apparaître les hommes » plus méchants qu'ils ne le sont, le monde plus pervers qu'il ne » l'est; elles vous rendent injustes, et vous font un mérite de votre » injustice. »

La correspondance entre les deux amis prit bientôt un caractère fort intéressant. M. de la Ferronnays, sous l'impression des préoccupations que nous venons d'indiquer, croyait voir dans les lettres de son fils la trace de sentiments d'intolérance politique et d'exaltation religieuse qui l'inquiétaient pour son avenir. L'influence de M. Rio ne le rassurait guère sous ce double rapport, et il redoutait encore plus celle de M. de Montalembert et de l'abbé de la Mennais, avec qui M. Rio et Albert faisaient ménage commun. Les diverses nuances de sa sollicitude paternelle sont admirablement exprimées dans plusieurs lettres, que la nécessité de nous borner nous empêche de citer ici, mais que nos lecteurs voudront certainement lire dans l'*Épilogue* [1]. Voici seulement un fragment de l'une d'elles où il mêle, à ses appréciations du présent, des prévisions d'une grande hardiesse :

« Je n'ai pas la prétention d'y voir plus clair qu'un autre, et je » ne saurais pas mieux qu'un autre prévoir l'avenir, ni deviner par » quel moyen la société sortira du chaos dans lequel elle se trouve. » Au-dessus des événements qui nous étonnent et nous entraînent, » je crois voir une action supérieure aux prévisions des hommes ; » une puissance qui se joue de leurs projets comme de leurs théo-

[1] 2e volume. Rome, pp. 128 et suiv.

» ries, et qui, soit pour nous punir, soit pour nous éclairer, nous
» pousse dans des routes nouvelles, dont il est encore impossible
» d'apercevoir les issues, et sur lesquelles, fascinés par quelques
» lumières brillantes, mais incertaines et mobiles, nous nous pré-
» cipitons en désordre, sans guide, sans boussole, sans savoir où
» nous allons. Les sociétés, usées, blasées, fatiguées de leur durée,
» veulent se changer, se rajeunir, se régénérer. Partout le cri de
» réforme se fait entendre, les populations les exigent, les gouver-
» nements s'y soumettent; l'Eglise elle-même les subira. Les vieux
» principes, les institutions du passé se défendent, se débattent
» contre les innovations qui s'établissent de force, et tremblent
» devant un avenir inconnu qu'on nous promet. Au milieu de cette
» confusion, de cette sorte d'anarchie morale et politique, quel est
» donc l'homme qui peut se croire sûr de ne pas se tromper ?
» Aujourd'hui, le plus difficile n'est pas de remplir ses devoirs;
» les bien connaître est devenu presque impossible. Je me cram-
» ponne encore au passé; je m'en tiens toujours aux anciennes
» croyances, aux expériences faites, aux choses éprouvées; mais
» qui peut me dire si j'ai tort ou raison ?.... »

Il est inutile de faire remarquer qu'alors M. de la Ferronnays n'était pas encore éclairé des pleines lumières de la foi : l'Eglise peut et doit réformer elle-même les abus qui se glissent en elle comme en tout ce qui renferme un élément humain ; mais elle ne saurait *subir* de réformes. Quant au doute que son âme si loyale et si scrupuleuse semblait concevoir sur la vérité de ses principes politiques, on peut dire qu'il n'hésiterait pas un seul instant à le résoudre aujourd'hui, s'il voyait comme nous où mènent toutes les formes de la révolution, modérée ou *furieuse*, césarienne ou libérale. L'expérience est maintenant complète.... hélas ! et à recommencer.

CHARLES DE GAULLE.

(La suite à la prochaine livraison.)

—

ÉTUDES LITTÉRAIRES

—

MERLIN

MERLIN, par le comte de Saint-Jean. Un vol. in-18, Paris, A. Lemerre. — MYRDHINN ou L'ENCHANTEUR MERLIN, son histoire, ses œuvres, son influence, par le vicomte Hersart de la Villemarqué, membre de l'Institut. Un vol. in-12, nouvelle édition. Paris, Didier et Cie.

> Quand le présent est dur et l'avenir incertain, le passé offre à l'imagination une pente douce et irrésistible.
>
> HERSART DE LA VILLEMARQUÉ.

Horace, il y a bien longtemps, s'affligeait des goûts trop positifs de la jeunesse romaine. « Les Grecs, disait-il, ne soupirent que pour la gloire. Mais nos jeunes Romains, que font-ils ? Des calculs à n'en plus finir. Ils divisent une pièce de monnaie en cent parties, savent ce que devient un as dont on soustrait et auquel on ajoute une once, s'entendent admirablement en affaires de tout genre. » — Et le favori de Mécènes s'écriait avec amertume : « Franchement, après que cette ardeur du gain et cette rouille funeste auront infecté les esprits, comment pouvons-nous espérer de ces vers que l'on trempe dans l'huile de cèdre, et que l'on conserve dans des cassettes de cyprès ? »

Hélas ! qu'aurait dit Horace, s'il eût vécu de nos jours, où les vrais fils d'Albinus constituent la portion la plus estimée, la plus

sérieuse et la plus recherchée de la jeunesse contemporaine ; où c'est être ignorant que connaître la valeur d'un rouble et d'un schelling, si l'on ne sait pas soutenir une discussion sur le capital et la rente et lire du premier coup la quatrième page d'un journal ; où l'on s'étouffe aux représentations de *la Famille Benoiton* et de *Rabagas*, tandis que *Polyeucte* et *Britannicus* sont déserts ?

Pendant ce temps, les penseurs et les poètes, toutes ces âmes d'élite, dont la vie se passe plus haut que la terre, continuent d'écrire ou de chanter. Qu'importent leurs chants ? — Célébrez l'industrie, le capital, le revenu, les nouvelles inventions ; à la bonne heure ! Vous serez peut-être écoutés. Mais gardez-vous d'aller puiser aux sources de notre histoire nationale un sujet plein d'ombre et de poésie, une de ces traditions religieusement gardées par nos pères, qui se cache près des fontaines, autour des dolmens, dans les bois mystérieux, au milieu des ruines couvertes de mousse et de lierre, un de ces sujets enfin, qui tiennent l'âme à une certaine hauteur et l'empêchent de se rouiller au contact des choses d'ici-bas : vous risqueriez de passer pour un homme d'imagination, un rêveur, un visionnaire, et de n'être lu que par ceux qui vous ressemblent.

Le réel avant tout ! fi du vieil idéal !

— Voilà les pensées qui me vinrent quand j'ouvris ce petit volume de vers que M. le comte de Saint-Jean consacre à Merlin. Merlin ! ce nom réveille, en effet, tout un monde de souvenirs et de visions. C'est le crépuscule de l'histoire, rempli d'ombre et de mystère, éclairé seulement par quelques douteuses clartés. Il faut sortir de notre siècle, reculer de quatorze cents ans, traverser le moyen âge et la chevalerie, entrer dans une époque indécise, visiter en tremblant ces sombres forêts de chênes qui frémissent quand passe une druidesse, s'accoutumer à voir des choses étranges et fantastiques. Quel effort pour notre esprit positif et railleur ! Que vont dire nos gens de lettres, accoutumés à lire entre les lignes pour y trouver une observation curieuse, une fine critique,

et traitant de vieilleries et de fables tout ce qui ne se rapporte pas immédiatement à leur goût ?

Ils diront ce qu'ils voudront ; pour nous, bien décidé à ne pas céder devant de tels dédains, nous applaudirons toujours aux efforts de ceux qui exploitent la mine si riche des traditions populaires, et vont chercher là leurs plus suaves comme leurs plus attrayantes inspirations. A ce titre, le *Merlin* de M. le comte de Saint-Jean mérite tous nos suffrages, et nous voulons le faire connaître à nos lecteurs.

Mais, pour le comprendre et l'apprécier à sa juste valeur, il est presque indispensable de savoir ce que l'histoire raconte de ce fameux héros, et l'histoire, on peut l'avancer sans crainte, c'est le livre de M. Hersart de la Villemarqué, *Myrdhinn* ou *l'Enchanteur Merlin*. Personne n'a professé pour un ancêtre un culte plus religieux, et mis plus de conscience à lui rendre ses véritables proportions. Aujourd'hui, grâce à ces patientes recherches, à ces ingénieuses études, à cet instinct du merveilleux qui est le fruit d'un long travail, la personnalité de l'Enchanteur se dégage clairement des exagérations et des ombres mystérieuses dont l'avaient entourée la reconnaissance et l'imagination des peuples. Nous savons que tout n'est pas légende, poésie ou roman dans l'histoire du prophète breton ; il y a aussi le réel et le vrai. Seulement, les chroniqueurs celtiques, interprètes de la faveur populaire, ont fait ce que faisait l'antiquité : ils ont tellement grandi leur héros que, de mortel, il est devenu une sorte de dieu, lisant dans le livre de l'avenir et possédant d'étonnantes vertus.

C'est en Cambrie, au pays des antiques Silures, qu'il reçut le jour. Son père semble avoir été un consul romain et sa mère une vestale qui avait violé ses vœux. On sait comment cette faute était punie en Italie. En Bretagne, la coupable n'était pas enterrée vivante ; mais, conduite sur le sommet d'une montagne, elle était précipitée dans l'abîme, et son séducteur avait la tête tranchée. Ce fut sans doute pour échapper au supplice et au déshonneur que la vestale attribua la paternité de son fils à une puissance supérieure.

Quel pays n'a ses sylphes, ses génies familiers, ses petits dieux protecteurs, qui, le soir, quand tout repose, viennent s'asseoir au foyer de la famille, veillent sur les enfants, bénissent les moissons, protègent les vergers ! La Bretagne surtout en est peuplée, elle qui possède tant de forêts mystérieuses, tant de rochers enchantés, tant de fontaines sacrées.

Un *duz* (tel était le nom que les anciens Gaulois donnaient à ces esprits familiers) avait donc séduit la jeune vierge. Rien de plus gracieux que la tradition populaire nous montrant, au fond d'une grotte, cette fille de roi, berçant son nouveau-né et racontant avec tristesse pourquoi elle fuit les hommes :

« Voici treize mois et trois semaines que dans le bois je m'endormis.

» Dors, mon enfant, mon enfant, dors.

» J'avais entendu chanter un oiseau. Il chantait d'une voix si fraîche, il chantait d'une si douce voix.... Dors, dors...

» Si bien que sans y prendre garde, je le suivis, l'esprit charmé. Dors, mon enfant, dors.

» Je le suivis bien loin, bien loin ; hélas ! ma pauvre jeunesse !...»

Nous verrons comment M. le comte de Saint-Jean s'est inspiré de la tradition et l'a presque surpassée.

L'enfant grandit, et il faudrait ici s'adresser à la légende pour connaître les faits merveilleux qui signalèrent ses premiers pas dans la vie. Mais nous ne pouvons tout analyser ; nous voulons nous en tenir à l'histoire proprement dite.

Il y avait alors un jeune prince dont le courage, la modestie et l'ardent patriotisme, avaient tellement gagné la confiance des Bretons qu'ils le choisirent pour chef. Il s'appelait Ambroise Aurélien. Merlin s'attacha à lui en qualité de Barde et prit même son nom. On sait quel rôle important jouaient alors ces sortes de prophètes. Pendant douze ans que dura la guerre contre les barbares envahisseurs, Merlin chanta les succès de ses compatriotes, consola leurs revers, soutint leurs espérances et entretint dans l'âme de

tous ses frères cet amour énergique de l'indépendance qui triomphe des plus longues oppressions.

Une singulière disposition mentale, dit M. de la Villemarqué, une affection nerveuse d'un genre particulier, qui lui était d'ailleurs commune avec d'autres individus de sa race et de son ordre, acheva de lui concilier l'estime et l'admiration des esprits. Il était sujet à des accès de catalepsie, pendant lesquels ses perceptions acquéraient un prodigieux développement. C'est alors qu'il prédisait l'avenir, et six siècles plus tard, ses oracles obtenaient encore la confiance des Gallois.

Toutefois, il avait ses contradicteurs qui le traitaient de visionnaire et de jongleur. Son patriotisme même ne trouva pas grâce devant les violentes attaques d'un moine breton, nommé Gildas. Il est probable que Merlin voulut s'en venger et qu'il ne réussit qu'à déchaîner contre lui toutes les rancunes d'un parti puissant et surtout jaloux de son influence. Après la mort d'Ambroise Aurélien, le barde se serait rendu à la cour d'Arthur. Il aurait même assisté et prophétisé à la célèbre bataille du grand roi contre les Saxons, dans les forêts de la Calédonie. Mais la discorde s'étant mise parmi les Bretons du Nord et du Midi, il fut victime de ces guerres fratricides. Ce fut pendant un combat sanglant, auquel il avait pris part comme barde et comme guerrier que, saisi de remords, il brisa son épée et s'enfuit loin des hommes, résolu de ne partager désormais que la demeure et la société des bêtes sauvages. Le voilà, comme un autre Ossian, pleurant ceux qui ne sont plus, et ses pommiers aux fruits d'or qu'une hache sacrilége a fait tomber :

« Du temps que j'étais dans le monde, j'étais honoré de tous les hommes...

» Sitôt que ma harpe chantait, des arbres tombaient des fruits d'or.

» Maintenant je vis dans les bois; personne ne m'honore plus maintenant...

» J'ai perdu ma harpe; les arbres aux fruits d'or ont été abattus.

» Les rois bretons sont tous morts; les rois étrangers oppriment le pays.

» Le pauvre peuple dans le malheur disait : Chante, Merlin, chante toujours...

» Les Bretons ne me disent plus : Chante, Merlin, les choses à venir [1]. »

Ne croirait-on pas entendre un écho lointain du *Super flumina Babylonis* d'Israël ?

Mais le malheur le plus solitaire trouve toujours une voix compatissante qui s'approche et vient lui parler d'espérance pour ici-bas ou pour là-haut. Celle qui consola Merlin lui fit entrevoir des clartés que le barde connaissait peut-être, sans pourtant leur avoir ouvert la porte de son âme. Sa muse, devenue chrétienne, on ne sait comment, lui parla d'un pain mystérieux que « son âme si pure et si belle » devait recevoir avant de partir. Et comme le prophète hésitait, en protestant qu'il ne voulait recevoir la communion que de Jésus-Christ lui-même, Dieu lui envoya un de ses apôtres, les uns disent Colomban, d'autres l'évêque Kentigern, les Armoricains le bon Kadok, un de ces cœurs tendres et indulgents, qui pleurait à la pensée que l'âme de Virgile était peut-être dans la douleur. « Je ne boirai et ne mangerai, disait-il, que je ne sache au juste quel sort Dieu réserve à ceux qui chantent dans le monde comme chantent les anges dans le Ciel. » Rien de plus touchant que la rencontre du saint et du pauvre fou qui commence sa lamentable élégie : « Du temps que j'étais dans le monde, j'étais honoré de tous les hommes... On m'appelle *Merlin le Fou;* tout le monde me chasse à coups de pierres. » Et comme le bienheureux Kentigern, saint Kadok, touché de compassion, lui pardonne au nom du Dieu mort pour le sauver, et quand le barde célèbre les louanges du Seigneur, il le bénit par ces paroles : « Pauvre cher Merlin ! que Dieu vous écoute ! que les anges de Dieu vous accompagnent ! »

[1] H. de la Villemarqué. *Merlin, personnage réel.*

Hélas ! les bénédictions de l'apôtre ne le sauvèrent pas des outrages de ses sauvages compatriotes : « Le soir même du jour où la foi, sous la figure du plus aimable des saints, avait reçu dans ses bras le barde infortuné, on le trouva mort au bord d'une rivière. Des pâtres de la race des Pictes avaient tué, à coups de pierres, le noble chanteur qu'ils appelaient *le Fou*. Depuis l'antique Orphée jusqu'à l'Orphée celtique, combien d'autres sont morts de même ! C'est la lutte éternelle de la force brutale contre l'intelligence, douce et sublime inspirée du ciel, dont le royaume n'est pas de ce monde [1]. »

Voilà ce que le plus consciencieux et le plus autorisé des érudits en origines celtiques a pu recueillir sur l'enchanteur Merlin. Son livre nous semble une étude achevée de critique, ou toutes les traditions sont sérieusement discutées et comparées entre elles, où l'influence du prophète breton est sagement déterminée, où la fable, la poésie, la légende, le roman et l'histoire se soutiennent et s'éclairent mutuellement pour permettre à l'auteur de tracer d'une main sûre la silhouette du personnage le plus considérable des temps barbares. Nous ne prétendons pas en avoir donné une idée complète. Nous avons voulu faire connaître la base sur laquelle M. le comte de Saint-Jean a établi sa fiction poétique appelée *Merlin*.

Plusieurs journaux et même des revues, si je ne me trompe, ont parlé de ce poème avec éloge. Ce n'est que justice, car il mérite les suffrages de tous les hommes de goût. Nous avons déjà dit, dans un journal du pays [2], notre première impression ; nous serons court ici, de peur de répéter les mêmes louanges.

On se tromperait de beaucoup si l'on cherchait dans le *Merlin* de M. le comte de Saint-Jean le personnage presque historique que nous venons d'esquisser d'après M. de la Villemarqué. Ici, c'est le *Merlin* de la poésie et de la légende, celui qui habite des régions

[1] H. de la Villemarqué. *Merlin, personnage réel.*

[2] *L'Indépendance bretonne*, 30 mai 1872, Saint-Brieuc.

merveilleuses, des royaumes de fleurs et de gloire, de fruits d'or et d'amour; c'est le *Merlin* de Brocéliande, dont l'anneau magique entraîne à sa suite les rochers et les dolmens, l'amant de Viviane, qui se laisse enchaîner ici bas par l'amour, et, je ne sais par quel mystère, trouve dans sa chute le principe d'une glorieuse résurrection future.

Le poème se divise en quatre chants. Le premier raconte la naissance mystérieuse de Merlin, les alarmes de sa mère, les menaces d'un frère irrité, un tournoi, un bal, puis la mort de celle qui lui donna le jour. Comme dans la légende, une jeune fille chante en berçant son trésor :

Dors, mon enfant ! La nuit est belle...
Dors, bien loin de tes ennemis !
Un an vient, à l'orge nouvelle,
Que comme toi je m'endormis.

Dors, mon enfant ! sous le feuillage
J'entendis la voix d'un oiseau,
Et ta mère, alors vierge sage,
Ne balançait pas un berceau...

Dors, mon enfant ! Je vis en songe
La grotte d'un duz, d'un esprit...
Je tremble encor lorsque j'y songe :
J'eus froid et la frayeur me prit.

Puis, que se passa-t-il encore ?...
Non, jamais tu ne le sauras,
Car mon ange lui-même ignore
Pourquoi je te porte en mes bras.

Dors, mon enfant ! A ce mystère
Je ne songe qu'avec effroi.
A cette heure, Dieu, notre père,
N'a mis que l'ombre autour de moi...

C'est le charme et la naïveté du chant primitif exprimés en vers pleins de grâce et d'harmonie.

Le chant deuxième célèbre les exploits de Merlin, glorieux, mais sanglants. Il y a là une sorte d'hymne funèbre dont l'énergique concision et la poignante tristesse rappellent involontairement les

plaintes mémorables qui retentirent un jour dans les plaines d'Israël : *Quomodo ceciderunt fortes ?*

Ils sont tombés trois mille au bord de l'Océan....
A ta vue, Océan, mon cœur troublé se navre.
La neige de tes bords s'empourpra de leur sang;
Mais le flot effrayé n'a pas pris un cadavre.

A ces esprits errants, dans les airs répandus,
Je répète les noms qui saignent dans mon âme.
Où sont-ils les héros que ma douleur réclame?
Où trouverai-je, hélas ! les fils que j'ai perdus?

Je tremble, et d'aucun toit je n'aperçois la flamme;
Je promène au hasard mes regards éperdus :
Sur les jeunes tombeaux de nos vieilles tribus
Je viens chercher les noms qui saignent dans mon âme....

La défaite des Saxons est racontée à grands traits. « J'esquisse rapidement ses victoires si nombreuses, dit l'auteur dans une excellente préface analytique. Le souvenir de nos récents désastres y mêlerait trop de larmes. » Arthur commande à Merlin d'aller chercher en Irlande des pierres miraculeuses, destinées à la sépulture des chefs bretons. L'enchanteur obéit; mais près de Carnac,

Je ne sais quel parfum de menthe ou de lavande

lui rappelle Viviane. Oubliant sa mission, il débarque, et avec lui les rochers mystérieux, qui se fixent éternellement sur cette plaine aride. Le *Duz* maudit son fils, le transforme en vieillard et le condamne à traîner treize de ces pierres. Signalons, avant de passer outre, *le Cap des Morts*, une description faite avec les couleurs les plus sombres et les plus sinistres, qui vous font frissonner :

Voici le cap des Morts; tempêtes et ténèbres,
Mêlés au noir varech de ces rives funèbres :
On croit apercevoir des ossements humains,
Des restes d'animaux, des débris incertains....
Dans l'air on entrevoit une sauvage forme
Qui fait plus d'ombre encor : c'est le vautour énorme,
Dont l'aile dépouillée a d'immenses tuyaux
Où vient hurler le vent, cet effroi des vaisseaux....

Au troisième chant, l'enchantement de Merlin continue. L'infortuné vieillard déplore ses malheurs. C'est l'écho de la tradition historique, embellie et développée par l'imagination populaire.

Jadis, dans les palais, on m'appelait le Sage....
Les hommes d'à présent me nomment le Sauvage.

Cependant, Viviane, sollicitée par la secrète puissance de l'anneau, reconnaît son ami, et celui-ci, vaincu par la passion, forme le vœu terrible d'habiter éternellement la terre; mais comme il ne renonce pas à reconquérir les trésors qui lui ont été confiés, il jure à Viviane de venir la retrouver dans la forêt de Brocéliande le jour de la Saint-Jean d'été.

Hélas! ce ne fut pas Merlin qui attendit le premier au rendez-vous. Viviane chanta longtemps avant de revoir son amant.

L'esclave ne connaît que le bout de sa chaîne.
Comme lui, je reviens toujours à la fontaine....
Que font les jours, les nuits? Que fait donc le soleil,
Pour ne pas se hâter à l'horizon vermeil?...

Mais voici Merlin, jeune et beau comme autrefois, qui va retrouver sa gloire, et sa vie et son cœur. Ils chantent ensemble l'hymne de la Saint-Jean. « Cependant, les compagnons d'Arthur font chercher le barde Karneur; l'un d'eux l'appelle juste au moment où il jurait à Viviane de ne jamais la quitter; la voix de l'honneur va triompher de l'amour, quand la fée attache son amant au buisson d'aubépine avec son écharpe et sa longue chevelure blonde, lui enlève l'anneau magique, rend Merlin invisible, et descend avec lui dans la tombe fermée par les dolmens. Le Duz annonce que l'amour a placé Merlin au rang des dieux terrestres, que lui-même était l'âme d'un druide et qu'il a vécu trois fois [1]. »

..... Viviane l'a dit,
Enchanté par l'amour, Merlin devient esprit.
Dans les flots, les rayons, dans la brise qui passe,
Invisible, toujours il remplira l'espace.
L'univers, sans le voir, éprouvera son feu....

Tel est ce poème, dont notre analyse et nos extraits ne peuvent que donner une imparfaite idée. On le voit, c'est la légende qui en

[1] Préface de l'auteur.

fait tous les frais. L'auteur nous prévient, dans sa préface, que le plan lui a été fourni par M. de la Villemarqué. Mais, comme nous le disions récemment, ce n'est pas tout que d'avoir un bon plan, il faut encore l'exploiter. M. le comte de Saint-Jean l'a fait avec un succès désespérant pour ceux qui tenteraient de reprendre son thème. Il y a des pages qui étincellent de poésie, d'autres qui font pénétrer jusqu'à la moelle des os ce frisson de terreur que l'on éprouve en présence d'une nature sauvage et grandiose. Tout parle à l'imagination et au cœur; tout saisit l'âme et l'emporte, sans transition aucune, à des hauteurs vertigineuses, ou bien dans des abîmes pleins d'ombre et de mystère. La note patriotique y est également très-accentuée. On sent que ces vers ont traversé le cœur d'un Breton avant de s'être incarnés dans une parole humaine.

Quelques lecteurs délicats (chose rare et précieuse de nos jours) n'ouvriront peut-être ce livre qu'en tremblant, inquiets de certaines expressions et craignant une surprise. Nous devons les rassurer. Viviane et Merlin sont des êtres qui ne sortent pas des régions de l'idéal, et dont les amours sont aussi éthérées que celles des purs esprits. D'ailleurs, comme l'a fait remarquer un excellent juge, « tout est pur pour les cœurs purs, et tout reste tel sous la plume hardie et chaste de l'auteur de *Merlin*. »

D'autres se demanderont peut-être : Pourquoi chercher si loin un sujet de poésie? — Nous leur répondrons par les paroles que nous citions au commencement de ce travail : « Quand le présent est dur et l'avenir incertain, le passé offre à l'imagination une pente douce et irrésistible. » Hélas ! trouverait-on une époque de l'histoire où il fût plus permis de se réfugier dans le passé? Et puis ne faut-il pas toujours rester Bretons et pouvoir répéter, avec l'aimable Brizeux :

Les chansons d'autrefois toujours nous les chantons ·
Oh ! nous ne sommes pas les derniers des Bretons !
Le vieux sang de tes fils coule encor dans tes veines,
O terre de granit recouverte de chênes !

A. DE LA BREURE.

BIOGRAPHIES VENDÉENNES

LA MÈRE
MARIE DE SAINTE-EUPHRASIE PELLETIER

Les grandes fondations religieuses occupent la première place dans l'histoire de l'humanité. Que de cœurs généreux, ouverts à la charité par l'avénement du christianisme, s'y sont rencontrés pour régénérer le monde ! Il suffit de jeter un regard sur la société païenne et sur la société chrétienne, pour voir quelle révolution s'accomplit alors dans les esprits et dans les cœurs, au profit de la dernière. Les institutions religieuses en furent un des éléments les plus féconds. Ce fut dans des monastères que se conservèrent le goût et la culture des lettres ; ce furent des moines qui défrichèrent la terre, secoururent les misères, soulagèrent les souffrances ; ce furent des religieux, enfin, qui rachetèrent les esclaves et émancipèrent les âmes. Que pourrais-je ajouter à ce qu'en a dit le comte de Montalembert dans son admirable livre des *Moines d'Occident ?*

Les femmes ont eu leur part dans ces prodiges enfantés par la foi et la charité. Parmi les œuvres si méritoires qu'elles nous ont laissées, s'il m'était permis de faire un choix, si je devais avoir une préférence, je mettrais en première ligne celles qu'accomplissent les saintes filles qui ont consacré leurs jours au soulagement des souffrances du corps, et peut-être avant elles, celles qui, soignant les plaies de l'âme, n'ont d'autre pensée que de ramener

dans le chemin de la vertu les malheureuses égarées dans le sentier du vice. A la vue des premières, un cri d'admiration s'échappait de la poitrine de Voltaire : « Peut-être, disait-il, n'est-il rien de plus grand sur la terre que le sacrifice que fait un sexe délicat de la beauté et de la jeunesse, souvent de la haute naissance, pour soulager dans les hôpitaux ce ramas de toutes les misères humaines dont la vue est si humiliante pour l'orgueil humain et si révoltant pour notre délicatesse. »

Si l'auteur de l'*Essai sur les mœurs* rendait cette éclatante justice aux religieuses hospitalières, qu'aurait-il dit d'une œuvre encore plus sublime? Il est, en effet, des souillures bien plus hideuses que les ulcères les plus fétides; elles inspirent un tel dégoût, que dans le monde, les personnes les meilleures en détournent la tête avec un sentiment de répugnance invincible. Le mépris pour les misérables dont les orgies s'étalent jusque sur la rue est si profond, que si elles viennent à être touchées de repentir, nul n'ose en approcher pour leur servir de conseil et de guide. La corruption leur imprime un tel stigmate, que, devant tant de misères et tant de hontes, tous les cœurs semblent se fermer à la pitié. Je me trompe : des vierges dont la pureté de l'âme est égale à la blancheur des vêtements, sont prêtes à leur tendre la main. Le contact de toutes les infamies ne saurait les rebuter. La rougeur ne leur monte point au front, parce que leurs pensées sont si saintes que rien ne saurait en altérer la sérénité. Elles purifient tout ce qu'elles touchent, et leur poitrine renferme des trésors de compassion et de tendresse. Celles dont la vie est un opprobre peuvent venir sans crainte frapper à leur porte : elle s'ouvrira pour les recevoir.

Si des merveilles créées dans les premiers siècles de l'ère chrétienne, si de la plupart des institutions religieuses du moyen âge, il ne reste plus que des ruines, si les grandes croyances s'éteignent dans le cœur de l'homme pour faire place aux desséchantes doctrines du scepticisme, il a été donné au sexe le plus faible et le plus humble de fonder, encore de nos jours, des œuvres faites pour

confondre l'orgueil de l'homme. Ce serait entreprendre un travail bien au-dessus de mes forces que de vouloir en écrire l'histoire. Je me bornerai à une vie aussi glorieuse que modeste, dont l'univers entier, témoin de ses actes, devrait célébrer les louanges. L'Esprit divin dirigea cette main frêle et débile dont les fondations jettent un tel éclat dans toutes les parties du monde, qu'on peut dire d'elle ce qu'on disait d'un roi d'Espagne : « Le soleil ne se couche jamais sur ses Etats ; » avec cette différence que Philippe II n'avait fait qu'étendre les possessions qu'il avait reçues en héritage, tandis que la mère Marie de Sainte-Euphrasie fut la créatrice de toutes les œuvres qu'elle a laissées. Avant de mourir, il lui fut donné de contempler le couronnement de l'édifice dont elle avait posé la première pierre, de cueillir une riche moisson sur la terre où elle avait jeté la semence.

Rose-Virginie Pelletier est née à Noirmoutier, le 31 juillet 1796. Au moment où elle vit le jour, le sang répandu à grands flots sur cette terre était à peine refroidi ; le culte catholique ne pouvait pas s'y exercer en liberté, et il fallut aller chercher un prêtre dans la retraite où il était caché pour lui administrer le baptême.

Son père, le docteur Pelletier, mourut de bonne heure, laissant à sa veuve, Mme Anne Mourain, le soin d'élever six enfants en bas âge.

Toute petite fille (nous le tenons d'une de ses amies d'enfance), la future supérieure de la congrégation de Notre-Dame de Charité du Bon-Pasteur avait déjà l'esprit de décision et le sentiment de charité qui se développèrent si extraordinairement, comme on trouvait aussi chez elle quelques fâcheuses dispositions natives. Sa mère en était singulièrement préoccupée. Pour achever son éducation, qui n'avait pu être qu'ébauchée à Noirmoutier, et peut-être aussi pour qu'elle fût soumise à une discipline plus sévère, elle l'envoya dans un des pensionnats de la ville de Tours. A l'âge où les impressions sont si vives et si mobiles, quand les moindres incidents, la fréquentation d'une amie, le choix d'une institutrice décident souvent de la destinée d'une jeune fille, il est de la der-

nière importance de la confier à des mains sages et prudentes. Rose-Virginie Pelletier eut le bonheur de rencontrer, pour former son cœur et son esprit, une personne d'un grand tact et d'une grande vertu. — Mme de Lignac, qui devint plus tard supérieure des dames de Sainte-Ursule de Tours, comprit bien vite quels trésors renfermait cette âme ardente et généreuse; elle l'entoura de tous ses soins, lui montra la plus affectueuse amitié et parvint à gagner entièrement sa confiance. Les chanoines de la cathédrale, chargés de l'instruction religieuse des élèves, ne manquèrent pas non plus de remarquer le génie précoce d'une enfant dont on pouvait attendre les plus grandes choses.

Elle arrivait à l'âge où les frivolités de l'esprit font place aux idées sérieuses; à l'enfant succédait la jeune fille, à l'entraînement des premières années, la méditation et le retour sur soi-même. La vie n'est point une oasis où le corps et l'esprit puissent se reposer mollement. Partout l'ennemi nous entoure, et le premier que nous rencontrons, celui contre lequel nous avons à soutenir les luttes les plus terribles, ne se montre point dans l'arène ou sur les champs de bataille, il réside en nous-mêmes; il faut en triompher avant de voler à de nouveaux combats. Malheur à celui qui se laisse aller à tous ses penchants! Malheur au cœur faible qui n'oppose aucune résistance aux passions dont il est tourmenté! Quand ses yeux eurent été ouverts sur les dangers qu'elle pouvait courir, Rose-Virginie Pelletier en fut effrayée. Elle s'exagéra des fautes en réalité bien légères, résolut non-seulement de s'en corriger, mais crut que pour les expier, ce n'était pas trop de toute une vie d'abnégation; elle se décida donc à renoncer au monde pour entrer dans la vie religieuse.

Ce n'étaient ni la solitude d'une Thébaïde, ni la contemplation des choses divines qui convenaient à cette âme brûlante de charité. Elle avait entrevu, bien loin d'elle, il est vrai, et sans qu'elle en redoutât les écueils, l'abîme des iniquités; son cœur lui avait dit qu'il n'y avait pas de plus noble tâche, pas de plus grand mérite que de retirer du gouffre impur celles qui s'y étaient précipitées.

Non loin du pensionnat où elle ne trouvait pas un aliment suffisant à son zèle, s'élevait précisément une maison du Refuge dont elle apercevait les bâtiments, et qui devait bientôt la recevoir dans son sein.

Au dix-septième siècle, quand le plus grand apôtre de l'humanité, saint Vincent de Paul, faisait appel à toutes les âmes généreuses; quand, à sa voix, les pauvres enfants abandonnés retrouvaient des mères, un autre saint homme, Jean Eudes, fondait l'ordre de Notre-Dame-de-Charité, destiné à ramener à la vertu celles qui s'en étaient écartées. Ce fut en 1651 que s'éleva, avec l'approbation épiscopale, la première maison de cette congrégation. Une femme dont l'histoire doit conserver le nom, la mère Françoise-Marguerite Patin, en fut la première supérieure. Deux décrets rendus, le premier en 1666, par le pape Alexandre VII, le second en 1741, par le pape Benoît XIV, confirmèrent et approuvèrent l'ordre dont le père Eudes était le fondateur. Cette œuvre n'eut pas le même succès que les œuvres fondées par saint Vincent de Paul; en 1792, elle ne comptait pas plus de douze maisons. La Révolution qui, sans ses horribles excès, pouvait rallier tous les esprits, méconnut les premières lois de l'humanité dont elle prétendait inaugurer le règne. Toutes les maisons religieuses furent fermées; les sœurs de Notre-Dame-de-Charité ne furent pas plus épargnées que les autres; la prison, l'exil, les persécutions de toutes sortes furent leur partage. Quand de meilleurs jours brillèrent pour la France, la maison de Tours fut une des premières à se relever de ses ruines. Au moment dont nous parlons, elle avait rouvert ses portes, mais le personnel de sa direction, encore bien restreint, ne se composait que de religieuses affaiblies par les années ou les privations. C'est de ce côté que se tournaient les regards de Rose-Virginie Pelletier.

Un soir, sa dix-huitième année était à peine accomplie, elle s'échappe de sa pension, va frapper à la porte de Notre-Dame-de-Charité du Refuge, et vient demander à la supérieure, comme une faveur insigne, de vouloir bien l'admettre dans la communauté, à

titre de novice. Cette démarche, peut-être un peu inconsidérée, trouvait son excuse dans l'ardeur des sentiments dont elle était animée. Après un long entretien dans lequel Rose-Virginie Pelletier apparut telle qu'elle était, c'est-à-dire, douée des plus brillantes qualités et admirablement préparée à l'œuvre à laquelle elle voulait se dévouer, la supérieure n'hésita pas à se rendre à ses vœux : elle la reçut, sans avoir au préalable demandé l'agrément de sa famille.

Mme Pelletier était morte, laissant à son gendre, M. Marceau, la tutelle de ses enfants mineurs. M. Marceau refusa de souscrire immédiatement à une résolution qui pouvait être prématurée, et, sans lui faire la moindre opposition, crut que pour s'assurer de la vocation de sa belle-sœur, il fallait lui donner la consécration du temps. Mlle Pelletier revint donc passer une année au sein de sa famille. Loin de l'affaiblir dans sa résolution, cette épreuve ne fit que l'y fortifier davantage, et, quand M. Marceau fut bien convaincu qu'elle n'avait point agi à la légère, et que le sacrifice auquel elle se préparait était bien réfléchi et bien arrêté, il lui donna toute liberté de suivre les mouvements de son cœur. Rien ne lui faisant obstacle, elle ne différa plus ; le 8 septembre 1815, elle prit l'habit religieux, en invoquant le nom de la sainte Vierge dont on célébrait la Nativité.

Quand elles entrent en religion, les novices, dans le grand renoncement qu'elles font des choses de ce monde, doivent quitter, pour en prendre un autre, le nom qu'elles ont reçu au baptême. Dans les lectures dont elle s'était nourrie, Mlle Pelletier avait probablement arrêté sa pensée, de préférence à toutes les autres, sur la vie de sainte Thérèse. Les profonds repentirs qu'avait eus la grande réformatrice du Carmel, elle les sentait au fond de son âme. C'était aussi le même amour évangélique, le même espoir d'une régénération en Jésus-Christ, le même esprit de résolution et de persévérance. Si jamais Mlle Pelletier n'en eut les ravissements et les extases ; si, plus positive et plus pratique, elle n'a point laissé de monuments littéraires, elle n'avait pas moins fait de la

sainte d'Avila l'idéal de ses rêves. C'est parce que sa figure était toujours présente à sa pensée, qu'elle aurait voulu prendre son nom. La supérieure s'y méprit; il lui sembla que le sentiment de l'orgueil se glissait dans le cœur de la postulante, et, quand celle-ci ne songeait qu'à marcher sur les traces de la sainte qu'elle avait prise pour modèle, elle s'imagina que ce désir cachait la prétention d'en égaler les mérites. Elle lui refusa donc le nom de Sainte-Thérèse, et lui imposa celui d'une vierge de la Thébaïde, de Marie de Sainte-Euphrasie, sous lequel nous la connaîtrons désormais.

On dit que deux ans après, lorsqu'elle prononça ses vœux, une des religieuses de la communauté qui l'avait devinée, vint lui serrer la main, en lui disant qu'un jour elle serait appelée à d'autres destinées et qu'il lui en faudrait changer la formule.

La mère Marie de Sainte-Euphrasie était alors dans tout l'épanouissement de la jeunesse, mais la précocité de son esprit et sa divine tendresse la rendaient déjà propre à remplir les emplois les plus délicats. Aussi, quoiqu'elle n'eût que vingt-et-un ans, quoique l'âge et la pratique de la vie religieuse ne lui eussent pas encore donné l'expérience qu'elle devait bientôt acquérir, la direction et la surveillance des pénitentes lui fut-elle confiée. Quel spectacle admirable et bien au-dessus de tout ce que le monde peut nous offrir de plus parfait que la vue de l'innocence virginale aux prises avec le vice, et n'ayant pour le dompter que les armes d'un amour sans tache et d'une immense compassion! Dans la société, rien de semblable pourrait-il se produire? Quelle est donc la mère prudente qui ne tient pas sa fille éloignée, non-seulement des compagnies compromettantes, mais même des personnes de son sexe qui n'ont à se reprocher que quelques inconséquences ou quelques légèretés? Il n'en est point ainsi dans les maisons du Refuge. La croix met à l'abri de tous les soupçons, de tous les scandales, de toutes les attaques. Un respect universel entoure celles qui la portent, respect qui augmente en raison de la grandeur des indignités avec lesquelles elles se trouvent en contact. Ailleurs, le mal pourrait être contagieux, et nul ne doit éviter avec trop de soin de pénétrer

dans le milieu infectieux où il réside ; ici, le danger n'existe pas, et ce qu'il y a d'impur et de délétère dans le cœur des malheureuses qui viennent y chercher un refuge, se dissipe, sous le souffle rédempteur qui s'exhale de ce saint lieu. Si grand que soit le vice, si effrontée que soit la corruption, leur impudeur n'ose lever la tête devant la vertu triomphante et immaculée.

Les dons célestes qu'avait reçus la mère Marie de Sainte-Euphrasie se révélèrent avec tant d'éclat, sa capacité devint si manifeste aux yeux de tous, que la haute main lui fut laissée, et qu'elle ne tarda pas à diriger, en qualité de supérieure, la maison où elle était entrée comme simple novice. Quand la mère Marie de Saint-Hippolyte eut fini son second triennat et qu'il fut question de procéder à de nouvelles élections, tous les yeux se tournèrent du côté de la maîtresse des pénitentes, et c'est à l'unanimité des voix qu'elle fut proclamée supérieure. Une seule condition, condition indispensable, il est vrai, lui manquait pour remplir cet emploi : elle n'était pas encore arrivée à l'âge où la règle permet de le conférer; il fut fait exception pour elle. Sur ce qu'il lui fut appris de son caractère, le Saint-Père lui donna une dispense qui leva tous les obstacles.

La maison du Refuge de Tours ne comptait pas un grand nombre de pénitentes. — « Si nous en avions seulement soixante ! » s'écriait-elle quelquefois. — Ses compagnes traitaient presque de rêve ambitieux un vœu si modeste, et de chimères des espérances que l'événement devait si singulièrement dépasser. Une fois supérieure et maîtresse de ses allures, son génie créateur prit tout son essor. Le nombre des novices et des pénitentes augmenta chaque jour, et la communauté des Madeleines, à laquelle elle songeait depuis longtemps, fut créée par ses soins.

Non-seulement son esprit embrassait l'ensemble et les détails d'une administration difficile et minutieuse, mais elle songeait encore à compléter l'œuvre à laquelle elle s'était dévouée, par des fondations nouvelles et des extensions importantes. En attendant que son rêve devînt une réalité, ses supérieurs comprirent que c'était se priver d'un puissant élément de succès, que de tenir captive dans une étroite enceinte une activité si intelligente.

Le clergé d'Angers s'occupait alors de fonder, dans cette ville, un refuge de pénitentes. Une pieuse femme, Mme de Lentivi, veuve de M. Leroy de la Potherie de Neuville, en avait eu l'idée la première. Dès l'année 1827, elle avait songé à rendre à la ville d'Angers son ancienne maison de pénitentes que la révolution avait détruite. Mgr Montault, dont les glaces de l'âge n'avaient point refroidi l'esprit de charité, s'était entendu avec elle à ce sujet, mais la mort vint la frapper avant que son projet pût être mis à exécution. Bien qu'elle n'eût pris aucune disposition testamentaire, son fils, sachant qu'elle avait eu l'intention de consacrer à cette œuvre une somme de trente mille francs, en avait fait la remise aux mains de Mgr Montault. D'accord avec MM. les curés d'Angers qui, à ce premier don, avaient joint leurs épargnes, ce prélat fit l'acquisition des bâtiments d'une ancienne manufacture située sur les bords de la Maine, derrière la paroisse de Saint-Jacques.

Sur le refus d'une dame charitable d'Angers, à laquelle la direction de la nouvelle maison avait été offerte, on songeait à s'adresser à une des communautés de Paris, quand Mme d'Andigné, qui connaissait personnellement la mère Marie de Sainte-Euphrasie et savait avec quelle sagesse elle dirigeait la maison dont elle avait le gouvernement, déclara qu'on chercherait vainement ailleurs une personne plus capable de fonder un établissement du même ordre.

L'archevêque de Tours agréa la demande qui lui en fut faite par l'évêque d'Angers, et la mère Marie de Sainte-Euphrasie, accompagnée de quatre autres religieuses, partit, avec ses lettres d'obédience, pour prendre possession du local qui lui était réservé. Elle s'y installa aussitôt son arrivée, et, avec cette sûreté de coup d'œil qui la caractérisait, présida aux travaux d'appropriation que nécessita sa destination nouvelle. On était au mois de juin 1829; la maison s'ouvrit peu de jours après et reçut les pénitentes qui s'y présentèrent.

La communauté n'avait, pour ses exercices religieux, qu'une petite chapelle bien pauvre et bien dénuée d'ornements. Mais ce

n'est pas avec les richesses de la terre que le Christ avait conquis le monde; il lui avait fallu d'autres trésors. A la vue des grâces dont, au milieu de sa détresse, l'âme de la sainte fondatrice était remplie, le père Gloriot, dans un sermon qu'il prêchait dans la pauvre chapelle, eut comme une illumination soudaine : — « Petite Bethléem de Juda, s'écria-t-il, de ton sein sortiront de nombreux rameaux qui recouvriront toute la terre. Oui, petite tribu, tu seras un jour la reine des nations. »

Cependant, la mère Marie de Sainte-Euphrasie et sa communauté, dans leur dénûment, se trouvèrent bientôt aux prises avec les premières nécessités de la vie. Dès le lendemain de leur arrivée, elles étaient menacées d'un jeûne prolongé, quand le curé de la paroisse, apprenant qu'elles n'avaient absolument rien sur leur table, leur envoya le dîner qu'on apportait pour la sienne. Ces épreuves n'étaient pas faites pour décourager des âmes aussi fortement trempées. Du pain noir, des légumes qui n'étaient pas de première qualité, formaient, il est vrai, une alimentation insuffisante; mais, bien décidées à s'imposer des privations, quand même elles auraient été au sein de l'abondance, les religieuses s'en seraient réjouies, si elles avaient été seules à en souffrir. Ce qui affligeait la mère Marie de Sainte-Euphrasie, c'était la crainte que la santé des pénitentes ne s'en trouvât altérée. Son plus vif désir était de leur rendre l'existence heureuse, dût-elle, pour arriver à cette fin, vivre de jeûnes et d'abstinences.

La mère Marie de Sainte-Euphrasie n'ayant pas fini son second triennat au monastère de Tours, y fut rappelée et ne crut pas pouvoir se dispenser d'obéir à l'injonction qui lui était faite. Tel n'était pas l'avis des curés d'Angers. Il s'éleva même, à cette occasion, un léger conflit entre eux et le supérieur de Tours; une démarche que firent ces ecclésiastiques auprès du vicaire général, qui le remplaçait, pendant une absence de quelques jours, n'eut pas le résultat qu'ils en attendaient. Ils eurent beau lui exposer combien, au moment de sa fondation, une maison du Refuge avait besoin d'une supérieure aussi profondément versée dans l'administration que

l'était la mère Marie de Sainte-Euphrasie, il leur fut répondu que sa présence était indispensable à Tours. Force fut donc à la mère Marie de Sainte-Euphrasie de revenir auprès de son ancien troupeau. Avant de quitter Angers, elle voulut faire poser la clôture qui ne pouvait plus être différée. Cette cérémonie eut lieu le 31 juillet 1829, jour anniversaire de sa naissance. La mère Marie de Saint-Paul Baudin, du monastère de Tours, vint prendre sa place.

Ce n'était pas un abandon sans espoir de retour. Pendant que la mère Marie de Saint-Paul continuait, sans leur donner de grands développements, les travaux qu'elle avait trouvés en commencement, et s'écriait avec humilité : « Il faudrait que la mère Marie de Sainte-Euphrasie fût à ma place ! » celle-ci parcourait son second triennat. Aussitôt qu'il fut achevé, de nouvelles élections mirent les deux mères à la place l'une de l'autre : la mère Marie de Saint-Paul Baudin fut nommée supérieure de la communauté de Tours, et la mère Marie de Sainte-Euphrasie revint prendre la direction de la maison du refuge d'Angers.

Chargé de rédiger l'obédience, M. Fustier, grand vicaire de l'archevêque de Tours, la fit pour un temps illimité. L'archevêque apposa sa signature au bas de cette pièce sans la lire, ce qu'il n'aurait certainement pas fait, s'il en avait pris connaissance. Un acte qui le privait pour toujours d'un concours précieux, aurait si peu reçu son assentiment, que, plus tard, il fut matière à discussion. Il vint un jour, en effet, où Mgrs de Tours et d'Angers, ayant un égal besoin de la mère Marie de Sainte-Euphrasie, se la disputèrent. A la prétention de l'archevêque de Tours, l'évêque d'Angers opposa les termes de la lettre d'obédience qu'il avait entre les mains. Grande fut la surprise du premier, quand il se fut assuré que, sans y prendre garde, il avait renoncé à un droit qu'il ne pouvait plus revendiquer.

N'étant plus retenu à Tours, la mère Marie de Sainte-Euphrasie se prépara à reprendre, avec une nouvelle ardeur, l'œuvre dont elle avait jeté les bases. Bien que de magnifiques et immenses horizons s'ouvrissent à ses regards, bien qu'elle en eût mesuré d'un œil sûr

toute l'étendue, l'heure de la séparation arrivée, elle sentit de tels déchirements, qu'elle eût peut-être succombé à son émotion et renoncé aux grandes destinées qui l'attendaient, si la parole d'un prêtre qu'elle vénérait ne l'avait pas relevée de sa défaillance. Après avoir quitté furtivement et sans leur dire adieu, ses chères pénitentes, dont elle redoutait les larmes et les sanglots, elle s'était rendue chez Mme de Lignac. Mme de Lignac, alors supérieure des dames de Sainte-Ursule de Tours, n'était pas seulement l'ancienne maîtresse de sa jeunesse, c'était sa seconde mère, son plus grand attachement sur la terre. Déjà fortement émue en sortant de la maison du refuge, son cœur se brisa en présence de la sainte femme qu'elle allait quitter pour toujours. Les natures les plus fortes ont leur moment de faiblesse et l'humanité n'abandonne jamais complétement ses droits. Agitée en sens divers, la mère Marie de Sainte-Euphrasie allait peut-être succomber à la tentation de ne pas s'éloigner, quand l'abbé Pasquier lui fit comprendre, dans un langage élevé et sévère, que l'hésitation était une offense envers Dieu, dont la volonté et les desseins étaient si manifestes. — « Partez pour Angers, lui dit-il, Dieu veut y faire par vous de grandes choses à sa gloire. »

La mère Marie de Sainte-Euphrasie arriva à la maison du Bon-Pasteur d'Angers, le 21 mai 1831.

Alors commença pour elle une vie dont pas un instant ne fut dérobé à la pensée qu'elle nourrissait depuis longtemps. Si elle reçut des encouragements, les critiques ne lui manquèrent pas. Aux yeux de bien des gens, toute innovation est dangereuse, et les esprits prudents jusqu'à la timidité refusent de s'y associer. La mère Marie de Sainte-Euphrasie en fit l'expérience. Elle fut souvent mal comprise ; son génie fut plus d'une fois taxé de témérité ; ses projets de fondation si sages, si réfléchis, si pratiques, d'illusions révolutionnaires.

L'opposition se manifesta jusque dans les rangs où elle devait le moins la rencontrer. Le premier bienfaiteur de l'œuvre, M. le comte Augustin Leroy de la Potherie, fut circonvenu ; on lui repré-

senta la nouvelle supérieure comme une de ces femmes dont l'imagination n'est pas toujours réglée par la raison ; on lui dit qu'il fallait s'en tenir en défiance, la modérer dans ses écarts, ne pas céder à toutes ses prétentions. Heureusement que les explications qui lui furent données par la mère Marie de Sainte-Euphrasie, dissipèrent les préventions du comte. Un long entretien qu'il eut avec elle, lui fit si bien comprendre la sagesse de ses vues, que, de ce moment, il devint, sans qu'on pût l'en détourner, le plus chaud partisan d'une œuvre qui avait ses détracteurs. Aussi, voulut-il se charger des dépenses que nécessitait la construction de l'église. La première pierre en fut posée par Mgr Montault, le 17 juillet 1832.

Disons de suite que, du premier jour jusqu'à sa mort, le vénérable prélat ne cessa pas un instant de se montrer l'un des amis les plus dévoués de la mère Marie de Sainte-Euphrasie. Son zèle pour la prospérité du Bon-Pasteur ne se ralentit jamais ; il y faisait de fréquentes visites, et quand il sentit sa fin approcher, il s'y rendit encore et fit ses adieux, dans les termes les plus touchants, à la communauté rangée autour de son fauteuil : — « Mes chères filles, dit-il, je n'ai pas longtemps à vivre ; je sens que la mort me presse de tous côtés, j'ai voulu vous voir une fois encore avant de fermer les yeux. »

A l'opposition qu'avait rencontrée la mère Marie de Sainte-Euphrasie, étaient venues se joindre des difficultés matérielles. La maison n'était pas riche, et malgré l'administration la mieux entendue, il n'était pas toujours facile de subvenir à tous ses besoins. Le nombre des pénitentes et des novices augmentait chaque jour ; mais si, au point de vue de ses recrues, l'établissement devenait chaque jour plus florissant, il n'en était pas ainsi des ressources de la maison. Heureusement, M. de Neuville étant là pour subvenir à ses besoins les plus pressants, les jours malheureux furent de courte durée. Deux personnes fort riches, Mmes Cesbron de la Roche et de Couespel, entrèrent dans l'ordre et l'aidèrent aussi de leur fortune. Une autre dame, la comtesse d'Andigné de Villequier, devint également une des bienfaitrices de la maison. Comme nous

l'avons dit, elle connaissait déjà la mère Marie de Sainte-Euphrasie. Depuis longtemps, en effet, elle allait, chaque année, passer quelques jours auprès d'elle dans la maison de Tours. L'exemple est la meilleure de toutes les morales. Celui qu'elle avait eu sous les yeux avait exercé sur son âme une telle fascination, il avait pris sur son cœur un tel empire, qu'elle ne voulut plus se séparer d'une amie qui l'édifiait par ses vertus et par ses actes. Au mois de novembre 1833, Mme d'Andigné vint habiter Angers, et fut une des principales colonnes de l'édifice, qu'on ne pouvait pas contempler sans admiration.

La maison du Bon-Pasteur d'Angers semblait ne plus rien laisser à désirer; aux yeux de beaucoup, la glorieuse mission de la supérieure était terminée. Pour la mère Marie de Sainte-Euphrasie elle ne faisait que commencer. Sa pensée, franchissant le temps et l'espace, se partageait entre le présent et l'avenir, entre les travaux de la journée et ceux du lendemain, travaux immenses dont les derniers, pour être mis à exécution, n'attendaient qu'un décret du Saint-Père.

La fondation du Bon-Pasteur d'Angers avait déjà donné une impulsion féconde. Dès l'année 1833, des maisons du même ordre s'étaient établies à Metz, à Grenoble et à Poitiers. La mère Marie de Saint-Stanislas, supérieure de celle de Poitiers, était venue de Tours à Angers avec la mère Marie de Sainte-Euphrasie. Depuis, elle lui resta constamment attachée par les liens de la plus affectueuse amitié. C'est à elle que l'abbé Mainguy, aumônier du Refuge d'Angers, écrivait la lettre suivante, qui témoigne des démarches déjà faites à Rome dans l'intention d'un généralat, et de l'heureux dénoûment que l'on en attendait :

« 10 juin 1833.

» Vous connaissez la tendre sollicitude de notre bonne mère pour
» toutes ses chères filles. Elle se consume du désir de vous rendre
» toutes heureuses et de faire de vous autant de saintes. Elle ne
» cesse de me communiquer ses vues et ses sentiments à ce sujet,

» pour concerter avec moi tous les moyens à prendre pour y » réussir. La gloire de Dieu, votre propre sanctification, la conver- » sion des âmes, votre bonheur spirituel et temporel, voilà, ma » chère fille, l'objet continuel de ses vœux et de ses soupirs.

» Mgr l'évêque d'Angers est tout de zèle pour la réussite de nos » projets; il y met, de jour en jour, un plus grand intérêt. Le » dimanche de la Trinité, il m'a communiqué une lettre de Rome » qui lui annonçait que la supplique avait été présentée au Saint- » Père, qu'il l'avait renvoyée à la prochaine assemblée des cardi- » naux, ce qui indique qu'il l'a prise en considération. Hier, après » la procession du saint Sacrement, il me dit qu'il en avait encore » reçu une autre qu'il désirait me communiquer; mais n'en ayant » pas eu le temps, il se contenta de me charger d'annoncer à » notre bonne supérieure que tout allait à merveille, et comme je » vais encore demain dîner à l'évêché, il ne manquera pas de me » la communiquer. Mgr est irrévocablement décidé à lever tous » les obstacles qui s'opposeraient au succès de cette importante » affaire, et ne doute nullement d'y réussir. Ainsi, ce qui nous » reste à faire, c'est de prier et d'attendre avec patience l'accom- » plissement des desseins de Dieu, qui ne nous abandonnera pas » et qui fera même tourner tout à sa gloire et à notre sanctification, » si nous ne cherchons que lui seul. »

C. MERLAND.

(La suite à la prochaine livraison).

AMYNTHAS BOURNICHON *

Cependant les tintements de la cloche avaient cessé d'appeler les retardataires, et le *Morlaisien*, s'écartant du quai, s'avançait lentement au milieu des nombreux obstacles de l'avant-port. La vapeur frémissait comme le coursier fougueux qu'un habile cavalier maintient quelque temps au pas, encourage par degrés, et lance enfin à toute bride. Parvenu à l'extrémité de la jetée, le capitaine cria : *En route*, et son cheval marin, comme piqué des éperons, bondit sur la lame, dépassa rapidement les navires qui achevaient d'établir leur voilure; et prit sa course impétueuse sur la carrière infinie de l'Océan, laissant pour traces de son passage, dans l'onde, un blanc sillage, dans l'air son noir panache de fumée. Tous les passagers, par un sentiment instinctif que conservent même les navigateurs de profession, tinrent longtemps leurs yeux fixés sur la terre, puis, quand elle commença de se perdre dans le lointain, ils s'entre-regardèrent avec curiosité. Quelques dames, dont les traits annonçaient déjà un certain malaise, avalaient des pastilles de Malte, ce qui ne les empêchait pas de descendre bientôt dans la chambre, le mouchoir sur la bouche. Les hommes causaient avec le capitaine, ouvraient un livre, ou se promenaient en fumant. Amynthas et Raoul prirent ce dernier parti, et allèrent explorer l'avant. Ils y remarquèrent un monceau considérable de paniers vides, près duquel des paysans, d'un costume étrange pour eux, étaient assis noncha-

* Voir la livraison de juillet, pp. 31-47.

lamment, et s'entretenaient dans une langue pour eux aussi inintelligible.

— Voici sans doute des Bretons, dit Amynthas dont l'intérêt était vivement excité : écoutons-les bien. — Et après une pause, il ajouta : — C'est vraiment très-singulier, on n'y comprend pas un mot.

— Impossible, mon cher, répondit Raoul avec son aplomb ordinaire. Les Bretons sont des brutes qui ne sortent jamais de leur trou.

— Brutes vous-mêmes, dit en bon français un des paysans ; que venez-vous faire chez nous?

— Mon ami, reprit Amynthas, enchanté de parler à des Bretons, et s'empressant d'ailleurs de réparer les torts de l'homme de lettres, vous habitez un pays bien pauvre et bien stérile ?

L'interlocuteur se prit à rire. Il frappa sur son gilet, où résonna un bruit métallique, et se contenta de répondre :

— Demandez à mes paniers.

Amynthas était fort intrigué. En ce moment un jeune homme, qu'à sa mise et à son âge on reconnaissait pour un étudiant allant en vacances, s'approcha de lui, et le pria de lui permettre d'allumer son cigare. Entre jeunes gens, et en pareille rencontre, c'est une excellente entrée de conversation. Après quelques lieux communs, Amynthas questionna son ami improvisé sur les paysans et leurs paniers.

— Ce sont des Roscovites, répondit l'étudiant, autrement, des gens de Roscoff.....

— C'est précisément la colonie de cosaques dont je te parlais l'autre jour, interrompit Raoul.

— Cosaques comme vous ou moi, reprit l'étudiant. Je les connais bien puisque je demeure près de Roscoff moi-même. Ils viennent de vendre leurs légumes au Havre, et retournent chez eux les poches pleines. Notre pays est extrêmement fertile ; les paysans sont très-industrieux, et vont au loin débiter avantageusement leurs denrées. J'en ai rencontré jusqu'à Paris, et vous avez peut-être mangé plusieurs fois nos artichauts sans vous en douter.

— Voilà qui renverse toutes mes idées, dit Amynthas : je croyais que la Bretagne était un sol de pierre où il ne croissait que des bruyères.

— On vous en conte bien d'autres, MM. les Parisiens, continua l'étudiant ; il n'y a nulle part au contraire de meilleure terre que la nôtre. N'est-il pas vrai, Jann Madek ? dit-il, en s'adressant à un des Roscovites, et il termina la phrase en breton.

— Comment ! s'écria Amynthas étonné, est-ce que des gens comme vous parlent aussi patois ? Dites m'en donc quelques mots, je vous en prie.

L'étudiant vit tout de suite à qui il avait affaire, et résolut de s'amuser aux dépens des Parisiens. L'espièglerie était encore de son âge. Il leur décochait en breton mille railleries, qu'il traduisait ensuite à sa façon, au grand ébahissement des rustiques passagers, et leur enseigna entre autres choses la formule suivante pour demander son chemin lorsqu'on est égaré : *Paotr louz, kit d'ann diaoul.* [1] Amynthas répéta plusieurs fois la leçon et réussit à se la graver dans la mémoire. Le malin professeur leur fournit en outre sur la Bretagne les renseignements les plus fantastiques, et eût continué longtemps ce manége perfide, si ses auditeurs ne s'étaient trouvés bientôt hors d'état d'y prendre intérêt.

La brise avait fraîchi ; la mer, se creusant, imprimait au navire de forts mouvements de tangage, et les bonbons de Malte ne tardèrent pas à perdre leur prestige. Amynthas le premier changea de couleur et se sentit indisposé ; Raoul, tout invulnérable qu'était son cœur, le suivit de près ; l'étudiant lui-même eut son tour. D'ailleurs la température du soir était devenue insupportable, surtout pour des touristes en blouse. Ils descendirent dans la chambre, qui ressemblait à une infirmerie. Je ne décrirai pas ces tortures du mal de mer, trop douloureuses pour être ridicules. Les deux Parisiens en firent un rude apprentissage, pendant douze mortelles heures qui leur parurent un siècle. Ce fut une nuit horrible. A la

[1] Terme de mépris, suivi de « Va-t-en au diable. »

fin ils s'assoupirent de lassitude, et perdirent encore cette belle occasion de voir le lever du soleil, et de le voir en pleine mer, spectacle dont ils s'étaient promis de jouir.

Vers neuf heures du matin, une voix cria du haut de l'échelle qu'on apercevait la terre. Ce mot les réveilla sous l'impression la plus agréable ; ils s'habillèrent et remontèrent sur le pont. L'étudiant y était déjà. Avec une longue-vue empruntée au capitaine, il cherchait avidement à distinguer dans les brumes de l'horizon le clocher bien-aimé qui avait abrité les jeux de son enfance et ses premières études, son beau clocher de Kreis-ker. En le reconnaissant, il fit éclater des transports de joie, et se sentit tout disposé à la bienveillance pour ses compagnons de voyage, que la veille il raillait si impitoyablement. Quel est l'homme qui, revoyant après une longue absence son clocher natal, trouverait place dans son cœur pour une mauvaise pensée ? Le jeune étudiant de Saint-Pol se prêta donc de très-bonne grâce à répondre aux questions nouvelles que l'aspect des côtes de Bretagne suggérait à l'infatigable curiosité d'Amynthas, et il le fit cette fois avec pleine sincérité. Bientôt le navire, laissant à droite la presqu'île de Callot et sa modeste chapelle, rangea de près la masse imposante du Château-du-Taureau et fendit comme un saumon les eaux salines de la rivière de Morlaix. Tous les passagers, consolés de leurs souffrances, admiraient ces rives pittoresques, ces villas charmantes qui ont les pieds baignés par l'onde et la tête couronnée de verdure. L'une d'elles surtout attirait les regards, par les savantes combinaisons de l'art et d'une nature privilégiée. Chacun enviait cet opulent séjour et l'on n'apprenait pas sans atendrissement qu'à l'ombre du château paternel, une noble fille avait fondé un hospice, et dévouait sa vie au soulagement de la misère. Amynthas, qui avait bon cœur, fut ému au récit que lui en fit avec chaleur l'étudiant ; mais il se reprocha ce mouvement de sensibilité, pensant judicieusement qu'au fond d'un dévouement pareil devait se trouver beaucoup de bigoterie. Ce fut donc par ce côté que la Bretagne se révéla à lui, au moment où le navire s'arrêtait au quai de Morlaix.

Il était près de midi. Un grand nombre de parents, d'amis ou de simples promeneurs assistaient au débarquement des passagers du *Morlaisien*, dont chacun trouvait parmi cette foule une main à serrer dans la sienne. Tandis que l'étudiant attendait avec impatience que la douane eût visité ses effets, une jeune femme, au bras de son mari, lui adressait du rivage mille signes de tendresse. Amynthas lui demanda à quel hôtel il descendait. « Je ne m'arrête pas ici, répondit l'étudiant; voici ma sœur qui est venue à ma rencontre, et qui va m'emmener immédiatement à Saint-Pol. Mais vous avez à choisir entre l'hôtel du Commerce, l'hôtel de Provence et l'hôtel de Paris. » Et il s'élança à terre. — *Hôtel de Paris*, dirent d'une commune voix Amynthas et Raoul, en mettant le pied sur le quai. Un enfant, qui portait suspendue à son épaule une boîte de décrotteur, s'offrit à les y conduire. « La civilisation est parvenue jusqu'ici, dit Raoul ; je ne m'attendais pas à une pareille rencontre. Ce n'est pas qu'en Bretagne l'industrie du décrotteur ne doive être sur son vrai terrain ; et cependant, ajouta-t-il en s'essuyant le front baigné de sueur, je m'attendais encore moins à ce soleil insupportable. Vois-tu, mon cher, ce petit bonhomme qui nous précède est un emblème vivant du progrès. Le progrès a aussi une brosse dont le crin dur réduit en poussière la croûte fangeuse des préjugés ; il a un pinceau qui étend, après que la surface est nettoyée de ses souillures, le brillant vernis de la civilisation. Morlaix en est encore au cirage : période de transition. Nous sommes venus trop tôt ou trop tard. — Mais il me semble que tu ne m'écoutes pas ? »

Effectivement, Amynthas prêtait peu d'attention aux développements de la métaphore. Il avait aperçu ces mots : « *La fidèle Athénaïs*, » peints en majuscules sur l'arrière d'un chasse-marée, ce qui avait suffi pour le replonger dans ses rêveries. C'était précisément à cette heure que le perroquet devait arriver rue de la Verrerie, et son cœur, franchissant la distance, battait de l'émotion qu'il supposait à la virtuose. Amynthas était légèrement superstitieux : tous les amoureux le sont. Ce nom chéri, accompagné d'une si rassurante épithète, aperçu en un pareil moment, lui parut du-

plus heureux augure. « Je me sens mal à mon aise, répondit-il à l'interrogation de Raoul; l'insomnie, la faim, cette chaleur étouffante en sont causes sans doute, et le déjeûner me remettra. » — « Dans ton assiette, » reprit Raoul. L'angelus sonnait à l'église Saint-Melaine comme ils traversaient la place. Plusieurs jeunes gens, vêtus avec quelque recherche, y stationnaient le cigare à la bouche, affrontant l'ardeur du soleil, et lorgnaient nos voyageurs. Plus loin, à l'ombre des maisons, des paysans se découvraient en faisant le signe de la croix. Cette fois, Raoul résuma ses observations tout bas : « C'est singulier, pensa-t-il; voici d'un côté des jeunes gens qui semblent comprendre l'existence, et de l'autre un tas de bedeaux qui disent des patenôtres en plein air. Les périodes de transition ont de ces contrastes. »

Cependant, les deux amis entraient dans la cour de Lardais, et bientôt se mettaient à table.

— Ces messieurs sont-ils à l'hôtel pour plusieurs jours? demanda la bonne qui les servait.

A ces mots, ils s'entre-regardèrent, chacun d'eux attendant la réponse de l'autre.

— Au fait, dit enfin Raoul, la question est embarrassante. Tu as voulu venir en Bretagne, je t'ai suivi, nous y voici. Maintenant, où prétends-tu aller?

— Ma foi, répondit Amynthas, je n'en sais rien; mais il me semble que nous devrions visiter les curiosités de la ville. — Et s'adressant à la bonne, il ajouta : — Y a-t-il quelque chose à voir à Morlaix?

Ce fut au tour de la servante d'être interloquée.

— Ça dépend de ce que vous êtes, dit-elle sans se compromettre.

— Nous sommes touristes.

— Je ne connais pas cette partie-là, reprit la servante en sortant.

— Quelle brute! dit Raoul quand elle eut disparu. Et ils appellent cette masure l'hôtel de Paris! Allons au café, nous y trouverons peut-être à qui parler.

On leur indiqua un numéro sous les *Lances*, et Raoul réfléchit, en s'y rendant, que cette rue couverte était une grossière ébauche, et telle qu'il convient à une période de transition, des arcades de la rue de Rivoli. Il chercha vainement, au numéro annoncé, les devantures brillantes des établissements parisiens, et eut besoin de l'affirmation d'un obligeant boutiquier pour s'aventurer dans un escalier étroit et sombre, au haut duquel son sens olfactif fut flatté par un parfum de tabagie. Il entra dans la salle en poussant un long soupir de satisfaction. Mais l'embarras revint après la demi-tasse et l'eau-de-vie.

Amynthas était décontenancé. Il éprouvait ce qui arrive si souvent à l'homme en des matières plus graves. Tant qu'il avait eu un but déterminé devant les yeux, il avait pu ne pas se laisser abattre par les contrariétés et les obstacles. Aujourd'hui qu'il tenait ce but, il ne savait plus qu'en faire. Combien d'amoureux ont été embarrassés de leur bonheur ! Combien d'ambitieux ne se sont sentis atteints du découragement qu'en saisissant l'objet de leur convoitise ! Amynthas, qui n'avait jamais vivement poursuivi quoi que ce soit, n'avait pas encore fait cette expérience. Elle lui parut amère. Il se hasarda à en dire deux mots à son compagnon.

— Que tu es jeune, répondit Raoul, si tu ne sais pas cela ! La vie est un mât de cocagne où les hommes s'essoufflent à monter sur la tête les uns des autres. Presque tous glissent et tombent avant de parvenir au sommet, mais pour se relever et se remettre à grimper de plus belle. Ils sont pleins d'ardeur tant qu'ils n'ont pas réussi. Ceux qu'on proclame heureux et qui arrivent au haut n'y trouvent le plus souvent que des montres en ferblanc et des cervelas de carton peint. Ceux-là redescendent philosophes, et, sois-en sûr, ils n'essaieront pas de remonter. C'est mon histoire, Amynthas. J'ai connu le vide de ces simulacres présentés pour but aux efforts des hommes. Je n'ai plus de but. Si tu veux faire avec moi un cours de philosophie, au lieu de nous préoccuper d'un objet particulier, nous entreprendrons demain une grande course à pied dans la campagne. Tu ne sais pas où aller ? Parbleu, allons devant nous. C'est d'ailleurs ainsi que voyagent les vrais touristes.

Amynthas suivait attentivement cette théorie de la vie ; il fut charmé qu'elle eût pour la circonstance une conclusion pratique. Les deux amis passèrent le reste de la journée entre le café et la place, et se couchèrent de bonne heure. Levés le lendemain au point du jour, ils déjeûnèrent, se munirent de provisions de bouche, et partirent résolûment pour leur grande exploration. Ils gravirent les rues escarpées de la ville du côté de Brest, à gauche de la route royale, et se jetèrent au hasard dans la traverse, décidés à ne demander leur chemin que vers le milieu de la journée, lorsqu'il serait temps de songer au retour. D'abord ils ne furent pas insensibles au charme qu'une belle matinée d'été répand sur une campagne verdoyante et accidentée ; les harmonies de la nature leur parurent valoir, au moins pour une fois, les quadrilles et les valses des concerts du Jardin-Turc. Mais quand le soleil s'éleva sur l'horizon et enflamma l'atmosphère de ses rayons, toute autre sensation fut effacée par celles de la chaleur et de la soif. Après plusieurs heures de marche, ils se trouvèrent aux bords d'un étang, où de grands arbres projetaient encore quelque ombrage. L'endroit leur sembla favorable pour une halte ; Amynthas, dont on connaît la passion pour le bain, ne résista pas à la tentation de visiter la naïade de cette grenouillère. Laissant donc ses habits sous la garde de Raoul, il se plongea avec délices dans l'onde, et bientôt y prit l'attitude favorite qui lui avait joué au Havre un si mauvais tour. Cette fois, il était plein de confiance et ne craignait pas d'être entraîné sur des bancs ou des récifs. Un corbeau, arrière-cousin sans doute des hirondelles qui aveuglèrent le vieux Tobie, vint à passer dans la nue, et troubla de la manière la plus inattendue la vue et la rêverie d'Amynthas. En même temps, des joncs et autres plantes aquatiques lui chatouillaient désagréablement le dos.

Il voulut se retourner, ses pieds rencontrèrent la vase et il y resta comme planté. L'écluse avait été levée ; toutes les eaux de l'étang, contenues pendant la journée précédente, s'épuisaient à faire tourner la meule, et le traquet bavard du moulin semblait railler la position critique d'Amynthas. L'eau baissait toujours au-

tour de lui, et bientôt il put voir le noir limon qui lui ceignait les reins. Il fit, pour en sortir, des efforts désespérés, et réussit à se rapprocher de quelques pas; au moment d'atteindre le rivage tant désiré, il s'enfonça plus profondément encore, et se trouva dans l'impossibilité d'avancer davantage. Ses cris de détresse allèrent réveiller Raoul, qui, pendant ce temps, faisait nonchalamment la sieste; l'homme de lettres accourut au bord de l'étang, et au lieu du secours attendu, n'apporta d'abord que l'insulte d'un éclat de rire.

— Mon pauvre ami, s'écria-t-il, tu es donc prisonnier des naïades ! Je ne m'étonne pas qu'elles retiennent un joli garçon comme toi. Mais qu'as-tu donc sur l'œil gauche ? Avec ta barbe limoneuse et ta ceinture de roseaux, tu me rappelles tout à fait un vieux fleuve des eaux de Versailles. « Au pied du mont Adule.... »

— Cesse tes plaisanteries et tâche de me venir en aide, dit Amynthas.

— Voyons, ne nous fâchons pas, reprit Raoul avec calme. Que puis-je faire pour toi ? Te tendre la main, ce serait dangereux. Je n'ai nulle envie de te disputer les faveurs des humides déesses, et d'ailleurs, je n'ai pas le bras assez long.

— Comment donc sortirai-je d'ici ?

— Mon cher ami, dit Raoul, cet étang doit communiquer avec la mer, car tu as bien remarqué qu'hier le port de Morlaix s'est vidé de la même manière. Attends patiemment quelques heures, et tu pourras te sauver à la nage.

— Mais c'est indigne de se moquer ainsi ! cria Amynthas exaspéré. Je te voudrais voir à ma place !

— Merci, reprit Raoul. On ne peut pas plaisanter avec toi. Je vais aller chercher une branche. En attendant sois bien sage et pense à tes amours : il n'y a rien de mieux pour passer le temps.

Ce dernier trait porta à son paroxisme l'impuissante irritation d'Amynthas. Lui rappeler Athénaïs en un pareil moment, c'était vraiment trop cruel. Cependant, que pouvait-il faire ? L'oiseau captif se déchire le front aux barreaux de sa cage, le prisonnier

furieux a la ressource de battre les murailles à coups de poing, mais lui, immobile et comme emmailloté dans la boue, il n'avait aucun moyen de soulager sa colère, et, pour comble de disgrâce, il était réduit à attendre son salut de Raoul. Celui-ci s'étant suffisamment diverti aux dépens de l'infortuné baigneur s'occupa de le tirer d'affaire. Il alla couper une longue branche dont il lui présenta une extrémité, et s'attelant pour ainsi dire à l'autre, il se raidit de toute sa force. Amynthas, dont le menu branchage déchirait les mains, lâcha prise tout à coup, et Raoul tomba violemment la face contre terre. Il se releva meurtri, et n'ayant plus envie de rire; sa chute eut du moins l'avantage de désarmer le courroux d'Amynthas, qui se confondit en excuses. Un second effort, mieux combiné de part et d'autre, eut un résultat plus heureux, et Amynthas fut enfin arraché de la souille où il menaçait de prendre racine. Mais dans quel état, grands dieux, il sortait du bain! Quel caleçon pudique, plus épais que la culotte d'un gendarme, il en rapportait! Il fallut du temps pour se sécher au soleil et se nettoyer tant bien que mal, et quand cette opération fut terminée, il était déjà près de deux heures après midi.

Les deux amis ayant consulté leurs montres jugèrent qu'il convenait de penser au retour. Mais où se trouvaient-ils? et par où revenir? Ils l'ignoraient absolument. Songer à reconnaître les mille sentiers croisés qu'ils avaient déjà suivis était chose impossible. Heureusement, Amynthas avait noté soigneusement la formule bretonne que lui avait enseignée l'étudiant. Un garçon meunier, assis sur des sacs de farine dont la charge faisait ployer les reins de sa monture, passait fort à-propos au bord de l'étang, en sifflant un air de cantique. Amynthas alla droit à lui. « *Paotr louz*, dit-il, d'une voix douce, *kit d'ann diaoul*..... » Garçon meunier n'est pas endurant de sa nature, et c'est là peut-être son moindre défaut. Une imprécation bretonne qu'Amynthas ne comprit pas, et un coup de fouet qu'il ne comprit que trop, furent la réponse du cavalier enfariné. Amynthas, fort douloureusement étonné, rejoignit Raoul en maugréant, et lui persuada de s'éloigner au plus vite dans une

direction quelconque. Il avait hâte de perdre de vue ce maudit étang où il se croyait ensorcelé. Il rencontra bientôt un groupe d'enfants qui jouaient aux cailloux : « *Paotr louz*..... » dit-il, d'un ton caressant. Mais déjà les enfants faisaient pleuvoir sur les deux Parisiens une grêle de pierres, puis fuyaient avec un infernal bruit de sabots. Amynthas commençait à perdre confiance dans son talisman; pourtant il en essaya encore la vertu sur un gardeur de moutons, qui lança son chien aux jambes du pauvre touriste. La situation devenait très-perplexe. Enfin s'étant débarrassés de l'animal en lui jetant la meilleure part des provisions qu'ils avaient emportées, les deux amis aperçurent, au bord d'une petite rivière, un personnage vêtu d'une redingote bourgeoise et coiffé d'un chapeau de paille à larges bords, qui suivait lentement le cours du ruisseau et leur tournait le dos. Le plaisir que leur procura l'aspect de cet habit bourgeois peut être comparé à celui qu'éprouva Robinson en rencontrant pour la première fois un compagnon d'exil. « Nous sommes sauvés, dit Raoul, et c'est une fameuse chance de trouver un être civilisé au milieu de tous ces sauvages. »

En approchant, il vit que c'était un pêcheur à la ligne, ce qui le charma encore davantage. Lui-même avait souvent épié le goujon au passage sous les ponts de Paris, et ne doutait pas de l'obligeance d'un confrère. La proie que poursuivait celui-ci était plus noble; il faisait sautiller légèrement une mouche artificielle à la surface de l'eau, pour tromper la truite saumonée. Il se retourna d'un air d'assez mauvaise humeur en entendant des pas. — Monsieur, dit Raoul, vous allez nous rendre un grand service, nous sommes égarés..... — *I don't understand the french,* interrompit l'inconnu en jetant de nouveau sa ligne. Il fut impossible de lui arracher d'autres paroles, et, pour se soustraire à un bavardage qui pouvait effrayer le poisson, le pêcheur britannique, visiblement impatienté, ôta silencieusement ses souliers, traversa le ruisseau et s'éloigna sur la rive opposée.

On distinguait à travers les arbres, dans la direction qu'il prenait, les tourelles d'un vieux manoir. Amynthas et Raoul se regar-

dèrent avec consternation. Qu'on parlât anglais ou breton, ils n'étaient pas en état d'en faire la différence. Raoul convainquit aisément son ami qu'ils avaient rencontré un noble aussi brute que ses vassaux. — Ces gens-ci, dit-il, ont terriblement besoin que la brosse du progrès vienne décrasser leur ignorance. Voilà un gaillard qui a peut-être, autour de ce château fort, plus de cent mille livres de rentes, et ça ne sait pas un mot de français ! A quoi donc a servi la révolution ? Il faudra la recommencer, mon cher. A Morlaix, bien que nous ayons vu des imbéciles faire des signes de croix en pleine rue, on peut observer une espèce de transition. Mais ici, tout est à réformer de fond en comble. Morbleu, je voudrais aider à démolir le donjon de ce burgrave ! Ce sont les jésuites qui maintiennent ce pays dans sa barbarie.

— Tu as raison, dit Amynthas, dont frémissait une des cordes sensibles, le *Siècle* répète souvent que les nobles s'entendent avec les jésuites pour perpétuer l'ignorance.

En devisant ainsi, ils avaient repris leur marche inquiète. Le jour déclinait rapidement, et, ce qui compliquait encore plus la situation, le ciel s'était chargé de nuages qui, joints à la touffeur accablante de l'atmosphère, annonçaient un prochain et violent orage. En s'enfonçant dans un chemin creux, ils se trouvèrent nez à nez avec un troupeau de bœufs dont les mugissements avaient quelque chose de sinistre, et qui, la tête baissée, semblaient prêts à les soulever au bout de leurs cornes. Il était trop tard pour reculer, les deux touristes, saisis d'effroi, n'eurent que le temps de grimper sur un fossé, et se déchirèrent les mains aux ajoncs et aux ronces. A peine remis de cette émotion, ils entendirent le trot régulier de deux chevaux, et se dirigèrent instinctivement de ce côté. — Si c'étaient des gendarmes ! pensait Raoul. Il n'y a qu'eux qui puissent nous tirer de ce mauvais pas. — Ils débouchèrent sur une route vicinale, en même temps qu'y passaient, au lieu de gendarmes, deux cavaliers en tricorne et en soutane. Pareille rencontre, quelques heures plus tôt, leur eût inspiré des quolibets qu'ils se seraient crus généreux de ne pas lancer tout haut ; mais l'adver-

sité a ses droits, et on ne doit point les accuser d'inconsistance si, malgré la fermeté de leurs principes, ils daignèrent interroger poliment une robe noire. — Auriez-vous la bonté de nous dire si nous sommes encore loin de Morlaix? demanda Raoul.

— De Morlaix? répéta le plus âgé des deux ecclésiastiques en arrêtant sa monture; mais vous en êtes à cinq lieues, et par le temps qu'il va faire, vous ne pouvez pas songer à y arriver cette nuit.

— Nous sommes étrangers au pays, reprit Raoul. Nous nous sommes égarés, et désirerions bien au moins atteindre quelque hôtellerie.

— Il n'y en a pas près d'ici, dit le vieux prêtre. Mais si vous voulez accepter l'hospitalité dans mon presbytère, vous serez les bienvenus. Montez en croupe derrière moi, votre ami montera derrière mon vicaire. Je ne vous promets pas un bon souper ni des lits de plume : on n'offre que ce qu'on a. Hâtez-vous seulement, car nous aurons de la peine à arriver avant l'orage.

Effectivement, le tonnerre commençait à gronder, et de larges gouttes tombaient par intervalles. Le cas était trop pressant pour admettre un refus. Le curé et son vicaire aidèrent nos voyageurs à se jucher en croupe, et malgré ce surcroît de charge, les deux bidets témoignèrent qu'ils n'étaient pas moins impatients d'arriver que leurs maîtres. Amynthas, que les fatigues et les émotions de la journée avaient presque anéanti, s'était laissé diriger machinalement. Il n'avait jamais pratiqué l'équitation, surtout l'équitation à deux. Quand il se sentit emporté par l'allure saccadée de sa monture, et forcé, pour ne pas perdre l'équilibre, de s'accrocher à pleines poignées dans les plis d'une soutane, il éprouva de nouvelles inquiétudes. Ses membres endoloris souffraient à chaque secousse du cheval, la foudre éclatait autour de lui; il ne put accepter la réalité de sa position, et se crut sous l'oppression d'un affreux cauchemar. Il se demandait si on ne l'entraînait pas dans quelque repaire de jésuites où on le retiendrait captif, privé de toute communication avec le monde. Il avait lu dans son journal

maints exemples de séquestrations semblables, dont l'effrayant souvenir se présentait à son esprit. Cependant, comme la pluie commençait à tomber à torrents, la cavalcade fantastique s'arrêtait à la porte d'une maison d'humble apparence, et les deux prêtres échangaient en breton quelques paroles avec une vieille femme qui s'avançait sur le seuil. Amynthas, s'abandonnant à la fatalité, descendit lourdement, et suivit ses hôtes dans une salle étroite qu'éclairait à peine une misérable chandelle. Un crucifix en était le seul ornement.

— Vous allez faire bien maigre chère, dit le curé, d'autant plus que c'est aujourd'hui vigile. Mais on va vous apprêter des œufs. Buvez un verre de vin en attendant. *Viatores non sunt jejunatores.*

— Qu'entendez-vous par *vigile* ? demanda Raoul.

Le vieux prêtre parut étonné, puis il reprit tristement : « Ces messieurs sont sans doute de Paris ? » et il sortit pour donner quelques ordres.

— Comme on nous reconnaît partout ! dit Raoul resté seul avec son compagnon. Ma foi, mon cher, nous sommes encore heureux d'avoir rencontré ces révérends pères. Leur vin n'est pas mauvais, et si tu m'en crois nous redoublerons à la santé de ta belle.

ALFRED DE COURCY.

(La suite à la prochaine livraison).

POÉSIE

LA CHANSON DE L'AIRE NEUVE

IMITÉ DU BARZAZ-BREIZ.

La troupe des miens à l'aire nouvelle
S'en allant, j'allai gaîment avec elle.
L'aire du manoir, ils l'allaient fêter :
Ah ! ce n'est pas moi qu'on eût fait rester !

Sonne, sonne, sonne,
Cloche de Nizon !
Sonne, sonne, sonne,
Cloche de Nizon !

Nombreux s'y pressaient et garçons et filles,
Robustes ceux-là, celles-ci gentilles...
Tout mon cœur bondit, il bondit, mon cœur,
Quand des binious j'entendis le chœur !

Sonne, sonne, sonne...

Et bientôt je vis, sous le ciel qui brille,
Entrer à la danse une jeune fille,
Non moins éveillée et d'âme et de corps
Que la tourterelle aux tendres accords.

Sonne, sonne, sonne...

Ses yeux scintillaient comme la rosée
En un lis des champs par l'aube posée ;
Ils étaient du bleu de la fleur de lin ;
Pour dents elle avait du diamant fin.

Sonne, sonne, sonne. .

Tout n'était que joie en elle... O délice !
Tandis que dans l'aire elle tourne et glisse,
Tel qu'un rayon d'or s'épanche des cieux,
Sur moi s'est fixé l'éclair de ses yeux.

Sonne, sonne, sonne...

Voyant qu'entre tous elle me regarde,
A la regarder moi je me hasarde,
Et, par cet accueil me laissant tenter,
Un instant après, je vais l'inviter.

Sonne, sonne, sonne...

Je vais l'inviter, et, quand la cadence
Reprend, nous voilà qui partons en danse.
Pendant que, léger, notre pied volait,
Je pressai sa main, blanche comme lait.

Sonne, sonne, sonne...

Et loin de trouver mon audace étrange,
Elle me sourit, d'un sourire d'ange ;
Et je lui souris, et, depuis ce jour,
Cette jeune fille a tout mon amour.

Sonne, sonne, sonne...

Ce soir, traversant bois, lande, prairie,
Je cheminerai vers sa métairie :

Je veux lui porter en présent, ce soir,
Une croix pendue à son velours noir.

Sonne, sonne, sonne...

Velours noir et croix, à la foire même
De Saint-Nicolas, patron qui nous aime,
Je les achetai, de bonheur tremblant :
Ils orneront bien son petit cou blanc !

Sonne, sonne, sonne...

Puis au joli doigt de sa main jolie,
Par ce doux lien encore embellie,
Mes doigts passeront un anneau d'argent,
Afin qu'elle pense à moi bien souvent !

Sonne, sonne, sonne...

Comme je quittais ma jeune amoureuse,
Du tailleur je fis la rencontre heureuse ;
Et le vieux tailleur rima sur le champ,
Rima les couplets qui forment ce chant.

Sonne, sonne, sonne,
Cloche de Nizon,
Sonne, sonne, sonne,
Cloche de Nizon.

EMILE GRIMAUD.

NOTICES ET COMPTES RENDUS

OPUSCULES DE FERDINAND DU DOT, publiés, avec une notice, par M. Hippolyte Le Gouvello.— Paris, Lecoffre, éditeur. Prix : 1 fr.

M. Hippolyte Le Gouvello vient de publier en un joli volume les *Opuscules de Ferdinand du Dot,* ce jeune poète breton frappé par la mort à vingt ans, et dont il a raconté la vie et apprécié les œuvres dans des articles que les lecteurs de la *Revue* n'ont certainement pas oubliés.

Ferdinand du Dot méritait bien qu'on élevât ce monument à sa mémoire. Comme l'a dit son biographe, c'était « un esprit rare et précoce qui a montré du talent à l'âge où la plupart de nos grands poètes ne donnaient même pas d'espérances. » C'était de plus une âme admirable et on ne saurait trop faire revivre de ces suaves figures de jeunes hommes qui ont su garder « les deux ailes », que, selon l'auteur de l'*Imitation,* Dieu nous a données pour nous « élever au-dessus des choses de la terre : la simplicité et la pureté. »

Les *Opuscules* de Ferdinand du Dot se composent de poésies, de lettres et de deux morceaux en prose *le Berger du Ménale* et *Homère dans l'île d'Ithaque,* charmantes et savantes imitations des récits antiques.

Ce qui nous y paraît surtout remarquable, c'est le style. Il est d'une souplesse, d'une grâce, d'une élégance, d'une correction tout à fait rares chez les jeunes gens. M. Le Gouvello l'a signalé avant nous et nous ne pourrions que répéter ce qu'il a si bien dit. Aussi nous nous bornerons à engager vivement les lecteurs de la *Revue* à lire ces pages qui laissent dans l'âme une impression de fraîcheur exquise et de douce tristesse. Ils trouveront en tête du volume la notice de M. Le Gouvello et des strophes très-belles et très-touchantes dédiées par M. Alexandre Jeanniard du Dot à la mémoire de son frère.

JOSEPH ROUSSE.

CHRONIQUE

SOMMAIRE. — M. l'abbé de Léséleuc nommé évêque d'Autun. — La popularité de Mgr Dupont des Loges à Metz. — Les pierres commémoratives et le succès de M. Mellet. — Nos lauréats des prix de vertu. — La récompense des Frères de la Doctrine chrétienne.

M. Jules Simon, ministre de l'instruction publique et des cultes, est Breton; de là, peut-être, le penchant qu'il montre à choisir des évêques dans le clergé de la Bretagne. C'est une tendance excellente et nous lui savons bon gré d'avoir donné pour successeur à Mgr de Marguerye, évêque démissionnaire d'Autun, M. l'abbé de Léséleuc de Kerouara, chanoine du diocèse de Quimper. « Tous ceux qui l'ont approché, a dit l'*Océan* de Brest, savent combien il est heureusement doué; c'est une grande intelligence et un noble cœur. »

Mgr de Léséleuc ne sera certainement pas moins populaire à Autun que notre saint compatriote, Mgr Dupont des Loges, ne l'est dans cette malheureuse ville de Metz où on lui rend toute justice : — « Son attitude pleine de dignité et de patriotisme lui a concilié tous les suffrages et conquis toutes les sympathies. Entre ses diocésains et lui, l'union est entière et le lien puissant. Son dernier mandement du carême a fortement ému la population; il passait de mains en mains, on se le disputait dans les plus pauvres demeures : c'est qu'il exprimait dans la plus noble langue, avec un courage tout apostolique, avec une autorité sereine et fière, les impressions, les vœux, les tristesses de tous. Le guide spirituel des âmes avait merveilleusement trouvé le chemin des cœurs... Que nous souhaiterions qu'il en fût de même dans toute la France ! »

En attendant que des jours meilleurs se lèvent sur notre infortunée patrie, la ville de Paris se dispose à consacrer par des pierres commé-

moratives le souvenir des cinq principaux engagements qui illustrèrent son siège, et des morts glorieux qui y succombèrent. Elle avait ouvert un concours pour l'érection de ces monuments entre tous les architectes de Paris. Une des conditions essentielles du concours était que le devis de chaque projet ne dépassât pas 12,000 fr., y compris l'achat du terrain.

Trois cent cinquante concurrents, parmi lesquels on compte des noms fort connus, avaient envoyé des projets.

Dans une première séance, dit le *Journal de Rennes,* trois cent vingt-cinq plans furent éliminés par la commission; vingt-cinq seulement furent mis de côté, parmi lesquels il s'agissait de choisir les cinq projets qui seraient définitivement jugés dignes d'exécution. Au nombre des vingt-cinq projets renvoyés à un second examen, se trouvait déjà celui fourni par M. Mellet, à peine sorti de l'Ecole des Beaux-Arts, et fils de M. Mellet, architecte, nôtre concitoyen.

Dans le choix définitif, le projet de M. Mellet a été admis le second. Par une circonstance fortuite et tout a fait heureuse, il avait été décidé avant le concours que celui des concurrents qui obtiendrait la seconde place, serait chargé de l'exécution du monument de Champigny. Et c'est à Champigny que M. Mellet a vaillamment combattu dans les rangs de la légion des mobiles d'Ille-et-Vilaine; c'est à Champigny qu'il a été blessé, et pour sa belle conduite dans cette affaire qu'il a été décoré de la médaille militaire. C'est là un succès qui ira au cœur de tous les Bretons.

Ils ne seront pas non plus indifférents aux récompenses qui viennent d'être accordées, dans le concours des prix Monthyon, à Mlle Madeleine Hello, de Dinan, qui a obtenu une médaille de mille francs; à Mlle Marie-Jeanne Plotte, de Binic (Côtes-du-Nord), (médaille de 500 francs), à Mlle Henriette Delhomme, de Paramé (Ille-et-Vilaine), (médaille de 500 francs), et à François Nondeau de Nantes (médaille de 300 francs). L'espace nous manque aujourd'hui pour faire connaître les actes de vertu qui ont signalé nos compatriotes à l'attention de l'Académie française; nous y reviendrons; mais ce que nous avons hâte de publier, et ce que nous voudrions voir afficher sur tous les murs de tous les villages de France, ce sont les pages suivantes, extraites du beau rapport de M. le duc de Noailles sur les prix de vertu.

On sait que pendant la guerre, la ville de Boston avait envoyé à la France une offrande de 800,000 fr. Cette somme fut répartie suivant le vœu des Américains, mais un reliquat de 2,000 fr. était resté. L'Aca-

démie fut priée d'en disposer en faveur d'une personne ayant accompli pendant la guerre un grand acte de dévouement.

« Maintenant, Messieurs, à qui décerner ce prix exceptionnel ? Nous l'avouons avec fierté : quand il a fallu choisir celui qui en est le plus digne, les faits de courage et de dévouement, d'abnégation et de sacrifice, se sont trouvés si nombreux, que le choix nous a paru impossible. Dans notre enquête, nous n'avons trouvé parmi nous qu'une chose : l'égalité dans le patriotisme. C'est alors que nous avons eu la pensée de donner à ce prix le caractère le moins personnel et le plus collectif possible. Nous l'avons décerné à un corps entier, aussi modeste qu'il est utile, que tout le monde connaît, que tout le monde estime, et qui, dans ces temps malheureux, s'est acquis une véritable gloire par son dévouement. Nous voulons parler de l'institut des Frères des Ecoles Chrétiennes. Vous savez tous à quelle carrière ils consacrent leur vie, et avec quel dévouement désintéressé, avec quelle paternelle simplicité ils l'accomplissent.

» Quant aux événements dont il s'agit ici, nous n'avons qu'à laisser parler les faits. Lorsque l'on vit la patrie en danger, le sentiment qui nous émut tous, les émut vivement; ils se demandèrent comment ils pourraient concourir à sa défense et soulager ses maux. Deux fibres vibrèrent à la fois dans leurs cœurs : celle du citoyen et celle du chrétien; deux sentiments, deux vertus les entraînèrent : le patriotisme et la charité. Dès le 15 août, le frère Philippe, que tout le monde connaît par le chef-d'œuvre d'Horace Vernet, écrit au ministre de la guerre pour lui dire qu'il met à sa disposition tous les établissements et toutes les écoles communales que son institut possède, ainsi que tous les membres qui le composent, et ses novices et lui-même, et tout son conseil, pour prodiguer partout leurs soins aux malades et aux blessés. Le ministre usa de leur bonne volonté, mais d'eux-mêmes les Frères se mirent à l'œuvre. Ils établirent à leur compte une grande ambulance rue Oudinot; ils fournirent un personnel dévoué aux ambulances organisées par la grande Société de secours dans les gares de chemins de fer, pour l'arrivée des convois de blessés, et ils organisèrent un service de même nature pour un grand nombre d'ambulances particulières.

» C'est alors que la Société de la presse fit appel à leur dévouement pour les enrôler dans son entreprise en qualité de brancardiers sur les champs de bataille, et d'infirmiers dans les ambulances. Les Frères acceptèrent avec enthousiasme. Ils fournirent cinq à six cents des leurs, qui

furent constamment et gratuitement occupés à ces deux services. Les jours de bataille, ils étaient plus nombreux.

» Il faut ajouter, Messieurs, que leurs écoles ne furent jamais fermées, ni leurs classes interrompues pendant toute la durée du siége. Ils suffirent à tout : à l'enseignement scolaire, aux ambulances intérieures et aux combats. Ils se dédoublaient; chaque frère marchait à son tour. Un jour il faisait la classe, l'autre jour il allait au feu. Ils étaient en concurrence entre eux pour partir. Le jour où le frère Néthelme fut tué à la bataille du Bourget, ce n'était pas à lui de marcher.

» C'est ainsi qu'ils eurent constamment leur place, et sur les remparts, et dans les batailles qui se livrèrent devant nos murs : la bataille de Champigny, celle du Bourget, celle de Buzenval et l'attaque de Montretout.

» Ces jours-là, on les voyait de grand matin, par un froid rigoureux, traverser Paris au nombre de trois à quatre cents, salués par la population, le frère Philippe en tête, malgré ses quatre-vingts ans, et les envoyant au combat, où il ne pouvait les suivre. Quant aux Frères, ils affrontaient le feu comme s'ils n'avaient fait que cela toute leur vie, admirables par leur discipline et leur ardeur. C'est ce que tout le monde a proclamé. Ils étaient réunis par escouades de dix, un médecin avec eux, et ils marchaient comme un régiment. Arrivés au combat, les reins ceints d'une corde, et s'avançant deux par deux avec un brancard, ils se répandaient, courant toujours du côté du feu, relevant les blessés, les portant avec soin jusqu'au médecin et aux voitures d'ambulance. Pour chaque bataille, il y aurait une foule de traits à vous signaler. « Mes frères, leur criait un » jour un de nos généraux, l'humanité et la charité n'exigent pas qu'on » aille si loin. » Un autre chef descend de cheval et embrasse l'un d'eux, sous le feu du canon, en lui disant : « Vous êtes admirables, vous et les » vôtres ! »

» C'est qu'en effet, dans le plus fort de la mêlée, ils couraient à nos blessés, sous les balles et la mitraille, mêlés cordialement avec nos soldats, qui les regardaient comme des camarades. Ils marchaient de concert : l'un, comme on l'a remarqué, portait l'épée qui tue, l'autre la croix qui sauve. Puis, le lendemain des batailles, ils ensevelissaient les morts. Eux-mêmes eurent à pleurer deux des leurs qui furent tués; plusieurs furent blessés, et dix-huit périrent par suite de maladies contractées près des blessés et des malades.

» Ces soldats pacifiques se retrouvaient ensuite, soit paisiblement au milieu de leurs enfants, à l'école, soit doux et affectueux auprès des malades qu'ils soignaient.

» Mais ce ne fut pas Paris seul qui fut témoin de ce dévouement que la charité chrétienne inspire. Dès l'origine de la guerre, ils sollicitèrent dans toutes les provinces les emplois les plus pénibles et les plus dangereux. Ils demandèrent à faire partie de l'armée du Rhin. Leurs établissements devinrent des casernes; ils organisèrent partout de nombreuses ambulances pour nos soldats ou pour nos mobiles, pour nos recrues ou pour nos blessés. Tout cela est constaté par des correspondances multipliées, par des remerciements de maires ou d'officiers.

» De même qu'à Paris, les Frères parurent sur tous les champs de bataille de province : à Dijon, à Alençon, à Pouilly, à Pontarlier, partout où l'on se battit, allant toujours au milieu du feu, le plus loin possible, pour ramasser nos blessés. C'est attesté par tout le monde. Que de faits il y aurait à citer ! Que d'épisodes à raconter !

» Je m'arrête, Messieurs. Il y aurait à vous dire le courage des Frères sous la Commune, qui vint si tôt couvrir d'un voile lugubre ce qui aurait dû être la glorieuse fin d'une guerre malheureuse. Il y aurait à vous les montrer recueillant, même à Belleville ou à Longchamps, les blessés des insurgés, mais bientôt persécutés, chassés par eux, arrêtés avec leurs élèves dans leur maison d'Issy et ailleurs, conduits à Mazas, au moment d'y périr, et, quand ils s'échappèrent, l'un d'eux, le frère Justin, tué en sortant.

» Ce que j'ai dit, Messieurs, suffit à justifier le choix que nous avons fait de cet institut des Frères des Ecoles Chrétiennes pour lui décerner le prix si honorable de la ville de Boston. Les Frères sont presque tous enfants du peuple, et tous dévoués à l'éducation et au bien du peuple. Que toute justice leur soit rendue ! L'Académie sera heureuse de la leur rendre, et ce prix qu'elle va leur décerner sera comme la croix d'honneur attachée au drapeau d'un régiment. »

Ces paroles ont été applaudies avec enthousiasme par le public restreint de l'Académie; elles ne l'ont pas été avec moins de chaleur par tous les honnêtes gens de France, et elles sont, et elles resteront, comme on l'a dit, pour ces hommes admirables, une récompense plus grande que leur modestie n'eût jamais osé la rêver.

LOUIS DE KERJEAN.

— Dans les premiers jours du mois, S. G. Mgr Chigi, nonce apostolique, qui recevait au Pouliguen (Loire-Inférieure) l'hospitalité de M. le comte d'Esgrigny, a béni un charmant calvaire érigé à l'entrée du port de cette petite ville. Mgr de Nantes assistait à la cérémonie, et a adressé la parole à la foule des habitants et des baigneurs. — Ce calvaire est dû à la générosité de M. et de Mme d'Esgrigny.

— Le Conseil municipal de Rennes a accepté avec reconnaissance le don fait au Musée de la ville par M. et Mlle Aussant, d'une précieuse collection de gravures et d'estampes relatives à la Bretagne, réunie par les soins de M. le docteur Aussant.

— Du 1er au 15 septembre, aura lieu à Rennes, à l'occasion du Congrès régional agricole, une exposition de tableaux, d'objets d'art et d'archéologie, qui promet d'être des plus intéressantes. Une commission fort bien composée, et dont notre collaborateur M. S. Ropartz a été nommé président, est chargée d'en surveiller tous les détails. Cette exposition fera, bien entendu, le sujet de notre prochaine chronique.

M. DU LAC.

M. Veuillot annonçait, ces jours derniers, dans l'*Univers*, la mort du comte du Lac de Montvert, qui avait participé à la fondation de ce journal en 1833 et n'avait cessé depuis lors de prêter à sa rédaction un concours assidu. Deux jours après, il consacrait à la mémoire de cet homme de bien et de cœur un article éloquent et ému qui comptera parmi ses plus belles œuvres. Hier enfin, il annonçait la publication prochaine d'un volume comprenant les principaux articles de du Lac. Lié nous même, depuis quarante-sept ans, avec l'écrivain à jamais regrettable qui vient de mourir, nous aurions été heureux de le faire connaître à nos lecteurs; mais, après M. Veuillot, il n'y a plus rien à dire. Nous attendrons donc l'ouvrage qui est annoncé pour parler du rôle qu'a rempli du Lac pendant près d'un demi-siècle et de l'action puissante qu'il a exercée, comme logicien et comme théologien, sur la presse catholique.

EUGÈNE DE LA GOURNERIE.

Le Secrétaire de la Rédaction, ÉMILE GRIMAUD.

BIBLIOGRAPHIE BRETONNE ET VENDÉENNE

—

ALFRED DE BOISAYRAULT. — In-8°, 8 p., avec un portrait photographié. Extrait de la *Revue de Bretagne et de Vendée*.

BULLETIN SCOLAIRE D'ILLE-ET-VILAINE. 1re année. N° 1. Janvier 1872. In-8°, 38 p. — Rennes, imp. Oberthur et fils; lib. Verdier.— Abonnement : un an, 4 fr.; six mois, 2 fr.

CLAREMONT-WEYBRIDGE, 1848-1866. Notes et souvenirs, extraits de mon journal, par Luigi Odorici. 2e édition in-4°, 174 p. — Dinan, imp. Peigné.

CRÉATION (LA); par Félix Du Temple, député d'Ille-et-Vilaine (général Du Temple. In-8° 82 p. — Rennes, imp. Oberthur et fils; Paris, lib. Lecoffre et fils.

ETUDES MILITAIRES SUR LA RÉORGANISATION DE L'ARMÉE DE TERRE; par H. Coulmès, officier au 93e de ligne. In-8° 242 p. — Nantes, imp. Vincent Forest et Emile Grimaud.

ÉTUDE des titres consolants et glorieux de N.-S. Jésus-Christ; par le R. Jacques Nouet, de la Compagnie de Jésus. Ouvrage corrigé et entièrement refondu par le R. P. Henri Pottier, de la même Compagnie. Tomes 1, 2 et 3. In-18 jésus, 1426 p. — Rennes. imp. Hauvespre; Paris, lib. Enault et Mas.

GLANES POÉTIQUES; par Félix Jestin (pseudonyme : Charles Dumanais). In-16, 186 p., portrait et fac-simile. — Brest, imp. Gadreau.

GUIDE POUR LE CHOIX D'UNE CARRIÈRE, indiquant, pour chaque administration, le programme d'examen, la durée du surnumérariat, les traitements, l'avancement, la nature des fonctions; pour chacune des fonctions libérales, les connaissances et les ressources nécessaires; enfin les conditions d'admission aux écoles spéciales, par Eugène Robert. In-18 Jésus, 324 p. — Nantes, imp. Bourgeois.

QUELQUES MOTS SUR LE CORPS D'ÉTAT-MAJOR. In-8°, 8 p.— Nantes, imp. Bourgeois.

RAPPORT A SIR HARRY RAINALS, consul d'Angleterre à Brest, sur la situation sanitaire de l'espèce bovine, au point de vue du typhus contagieux, dans les départements des Côtes-du-Nord, du Finistère et du Morbihan; par H.-M. Tanguy, vétérinaire à Landerneau. In-8°, 15 p. — Guingamp, imp. Ve Rouquette.

SCIENCE (LA) DES SCIENCES, ou l'Amour de Jésus, ses motifs, sa pratique; par le R. P. Saint-Jure, de la Compagnie de Jésus. Publié par le P. H. Pottier, de la même Compagnie. 2 vol. in-32, 532 p. — Nantes, imp. Grinsard; Lib. Mazeau; Paris, lib. Enault et Mas..... 1 fr. 25

SUR LES FAITS ET GESTES DE LA LÉGION BRETONNE; par A. Domalain, lieutenant de vaisseau. In-8°, 16 p. — Paris, imp. Kugelmann.

VIE DE Mgr SOYER, ÉVÊQUE DE LUÇON, par M. l'abbé du Tressay, in-8°, 550 p. — Paris, Lecoffre. — Nantes, Libaros; en Vendée, chez les libraires..... 6 fr.

LE CHEMIN DE LA VÉRITÉ

LE CHEMIN DE LA VÉRITÉ, par le comte de Champagny, de l'Académie française [1].

Titre modeste, mais qui exprime bien la pensée de cet ouvrage où toutes les questions philosophiques sur l'homme et sur Dieu sont ramenées à quelques questions de bon sens, dont la solution facile nous met vite sur le chemin de la vérité. Elle fait même mieux que nous y mettre. « Ma conviction est, dit Mgr d'Orléans dans une lettre à M. de Champagny, qui sert d'introduction au livre, que beaucoup de vos lecteurs trouveront, en vous lisant avec attention, non-seulement l'indication du chemin à prendre, mais le terme même où ils seront heureux de parvenir.... C'est ici plus qu'une œuvre littéraire, c'est une œuvre de zèle et de premier ordre, puisque le but que vous vous y êtes proposé et qui sera atteint, est d'aider au retour vers la foi les âmes qui ont le malheur d'en être éloignées. »

Qu'ajouter à un pareil éloge? *Le Chemin de la vérité* peut être considéré comme le complément du beau traité de Bossuet sur *la Connaissance de Dieu et de soi-même.* « La sagesse, dit Bossuet, consiste à connaître Dieu et à se connaître soi-même. La connaissance de nous-mêmes doit nous élever à la connaissance de Dieu. » Telle est aussi la pensée et l'unique pensée de M. de Champagny ; mais Bossuet étudie l'homme philosophiquement et scientifique-

[1] Un vol. in-18, 400 p. Paris, Bray et Retaux, rue Bonaparte, 82.

ment, tandis que M. de Champagny met, jusqu'à un certain point, de côté la philosophie et la science, pour s'interroger simplement et interroger chaque homme sur ses instincts, ses besoins et ses désirs. « Il ne faut, pour cela, dit-il, ni beaucoup d'érudition (car c'est une étude toute personnelle et tout intérieure pour laquelle les faits extérieurs sont inutiles), ni une philosophie très-haute, car ce n'est pas une abstraction, un monde supérieur et indéfini qu'il s'agit d'étudier ou, pour mieux dire, de regarder. Notre pensée n'a qu'à revenir sur elle-même et à se contempler comme en un miroir. On invite donc tous ceux qui n'ont goût ni aux subtilités ni aux sophismes, à parcourir la route qui leur est ouverte ici. On ne leur demande pas une longue étude, on n'exige pas d'eux une lecture de plusieurs heures. C'est un tête-à-tête d'une demi-heure qu'une âme humaine propose ici à toute âme humaine, sachant bien que la vérité est faite pour tous et que le chemin qui y mène doit-être accessible à tous [1]. »

Le livre de M. de Champagny n'est donc qu'une conversation à cœur ouvert entre l'auteur et le lecteur sur tout ce que nous éprouvons et ce que nous sentons sans chercher le plus souvent à en tirer aucune conclusion pratique. Rien de plus attachant que cette méditation à deux qui nous révèle, en quelque sorte, nous-mêmes à nous-mêmes et n'exige nulle contention d'esprit. De tout temps, se connaître soi-même a été le premier précepte de la sagesse, et ce précepte a été universellement admis. Qui cherche néanmoins à se connaître ? et n'est-il pas trop habituel d'arriver à la mort, suivant le mot du tragique latin, *connu de tous et ne se connaissant pas* [2] ?

La première chose qui doit frapper l'homme, c'est le rang qu'il occupe dans l'échelle des êtres ; l'animal, qui est au-dessous de lui, est dirigé par un instinct qui ne le trompe jamais, et la satisfaction de ses besoins corporels suffit à ses désirs. L'Ange, de son côté, où le Génie, si vous en êtes encore au génie païen, n'a également

[1] P. 14 et 1.

[2] *... Notus nimis omnibus,*
Ignotus moritur sibi.

Senec. *Thyest.* Act. II, v. 402.

nul désir qui ne soit satisfait. Il jouit de la pleine vie et il nage en pleine lumière. Seul, l'homme a des désirs, des tourments, des inquiétudes ; sa vie n'est qu'un labeur et une lutte continuelle contre la nature et contre lui-même. Seul, il a un besoin constant de direction et d'appui. Qui donc l'enseignera, le dirigera, le soutiendra ? Qui lui donnera la force dans sa faiblesse ? qui aura pitié de lui dans sa misère ? S'il est l'œuvre du hasard, sera-ce le hasard? S'il est le produit perfectionné d'une nature inintelligente, sera-ce cette nature qui n'a pas conscience de ce qu'elle fait? « Le criminel qu'on va décapiter, dit très-bien M. de Champagny, peut implorer la pitié de son bourreau, il n'implore pas la pitié de la hache [1]. »

Nous ne pouvons donc rien comprendre à notre être sans admettre premièrement l'existence d'un autre être supérieur et créateur. C'est le cri de tous les temps, c'est le sentiment de toutes les âmes, et ce sentiment est si fort qu'il s'imposa plus d'une fois à Voltaire lui-même, ainsi que je le rappelais, il y a quelques jours :

> Croyez-moi, plus j'y pense et moins je puis songer
> Que cette horloge existe et n'ait point d'horloger [2].

Jamais plus qu'à notre époque on n'a parlé de progrès, ce qui est, si nous consultons l'histoire, une manie, un tic des temps de décadence. Ainsi, dit-on, l'homme lui-même est un progrès. Primitivement, ce n'était qu'une grenouille, suivant l'opinion d'hier, qu'un singe, suivant l'opinion d'aujourd'hui ; mais ce batracien ou ce singe a fait des progrès ; il ne parlait pas et il parle ; il ne raisonnait pas et il raisonne ; il ne savait pas distinguer le bien du mal et il le distingue ; et notez bien que tout cela s'est fait par *sélection naturelle,* c'est-à-dire naturellement, sans que ledit homme s'en aperçût et que personne y mît la main. Voilà cependant où va la science ! N'est-ce pas le cas de répéter le mot de Pascal : *Incrédules, les plus crédules !*

[1] P. 28.
[2] *Discours sur l'homme*, cité par M. de Champagny, p. 45.

Mais en quoi donc ce passage du singe à l'homme serait-il un progrès, si le singe est content de son sort, et si l'homme, inférieur de ce côté aux bêtes, constamment travaillé par des peines et des désirs, n'est pas content du sien? Vous l'appelez le roi de la nature et il n'en est, en réalité, que le paria, puisqu'il est le seul des êtres vivants qui soit à la chaîne, non-seulement du travail, mais de la plus terrible des souffrances, la souffrance morale, et à celle non moins pénible des passions.

Ah! sans doute! l'homme a un perfectionnement à attendre; tout le lui dit, car tout lui prouve qu'il est imparfait. Être fini, il rêve l'infini; il le rêve pour son nom, bien qu'il voie chaque jour l'oubli atteindre des noms qui furent célèbres; pour sa patrie bien que, dès le temps de Sulpitius et de Cicéron, on rencontrât déjà tant de cadavres de villes, *tot oppidorum cadavera*, aux lieux qu'avait le plus illustrés la gloire. Ce besoin de l'infini ne révèle-t-il pas, à lui seul, l'infini, comme la soif révèle l'eau, suivant une observation très-juste de M. de Champagny, et comme la faim révèle l'existence de la nourriture [1]?

« Mon sens intime me dit — c'est un écrivain protestant qui parle — que je ne suis pas *quelque chose*, mais *quelqu'un*, que je suis un être vivant logé dans une maison de chair, et que, dût ma maison tomber en ruines, elle ne saurait pas plus m'écraser que le mur croulant n'écrase le vent qui passe, la voix qui résonne, la pensée qui s'élève [2]. »

Qui ne sent, en effet, deux êtres en soi toujours en lutte, et qui ne sent que l'un d'eux, la pensée, est trop immatériel pour être écrasé? Ainsi, l'âme, son immortalité, un Dieu créateur et juge, un état de perfection pour l'homme où la lutte intestine qui le ronge cessera, telles sont les données premières qui se présentent à l'esprit de tout homme s'étudiant de bonne foi.

Mais s'il y a un Dieu, il y a une religion, c'est-à-dire, un lien qui *relie* l'homme à Dieu et les hommes les uns aux autres. Il y a

[1] P. 25.

[2] *Nos Ruines*. Paris, 1872. Cité par M. de Champagny, p. 274.

un culte, car l'honneur est dû à celui à qui l'on doit tout, et la prière à celui qui peut tout. Montaigne lui-même reconnaissait que ce n'était pas tout de servir Dieu de corps et d'âme, et qu'on lui *devait encore une révérence corporelle* [1]. Il faut une loi claire, précise, car que serait *une société qui ne connaîtrait pas sa loi* [2]? Ainsi, religion, culte, législation, tout se suit, tout s'enchaîne naturellement et nécessairement. Les anciens faisaient venir cette législation de l'Olympe, où, disait Sophocle, il y a *un grand Dieu qui ne saurait vieillir* [3]. Il faut être arrivé à nos temps de décrépitude pour ne pas comprendre, suivant le mot de M. de Champagny, que *la science de Dieu ne peut être enseignée que par Dieu* [4].

Mais si la religion est nécessaire, quelle est la vraie? Il tombe, en effet, sous le sens, qu'il ne peut y en avoir qu'une. Or, cette religion sera évidemment celle où la main de Dieu sera le plus visible, c'est-à-dire, qui sera la plus ancienne, la plus invariable dans sa foi, à laquelle ni le temps, ni la distance, n'ont pu faire subir aucune altération, qui était la foi de saint Pierre comme elle est la foi de Pie IX, et qui n'a ni un iota de moins, ni un iota de plus à Lima qu'à Paris, à Pékin qu'à Rome. « Croyez-vous en Dieu? écrivait Proudhon. Si oui, vous êtes chrétien, catholique. Si non, osez le dire? Car alors ce n'est pas seulement à l'Eglise que vous déclarez la guerre, c'est à la foi du genre humain. Entre ces deux hypothèses, il n'y a place que pour l'ignorance et la mauvaise foi [5]. »

Telle est, en quelques mots, la voie que nous fait suivre M. de Champagny, *voie toute de bon sens, toute découverte* et fort peu longue, car nous nous apercevons bien vite que « la vérité est près de nous, qu'elle est en nous, que nous avons en nous la *lumière qui éclaire tout homme venant en ce monde.* » J'aurais mieux fait peut-être de renvoyer, dès l'abord, le lecteur à l'ouvrage, et de laisser parler M. de Champagny avec cette abondance de l'esprit et

[1] *Essais.* L. II-XII.
[2] *Le Chemin de la vérité*, p. 140.
[3] Sophocle, cité par M. de Champagny, p. 145.
[4] P. 145.
[5] Cité par M. de Champagny, p. 334.

du cœur, qui charme et qui entraîne, au lieu de dénuder le chemin sous ses pas, mais je n'ai pu m'empêcher, tout en le suivant, de céder à l'attrait et de buissonner comme les écoliers.

« Suivez donc cette voie, nous dit l'auteur, ayez pour cela une heure de loisir, de sens rassis et d'esprit libre, sans vous perdre dans des raisonnements subtils et dans une science toujours douteuse; refléchissez et méditez dans la simplicité et la liberté du sens commun, et vous arriverez bientôt à y voir clair. Vous aurez fait ainsi tout ce que votre raison pouvait faire et il ne restera plus qu'à décider votre cœur; *pour cela vous prierez Dieu et Dieu fera le reste*[1]. »

Et si ni le cœur, ni la raison ne se décident, c'est tout simplement qu'on ne veut ni prier, ni chercher. Telle est la grande maladie de notre temps. Nicole la signalait dès le XVIIe siècle; il n'était pas rare, en effet, dès lors, de rencontrer, même parmi ceux qui se qualifiaient d'honnêtes gens, des esprits dont la plus grande occupation était d'*éviter* la vérité, et Bossuet entrevoyait un moment où les *libertins* et *les esprits-forts* finiraient par être discrédités, « non par aucune horreur de leurs sentiments, disait-il, mais parce qu'on tiendra tout dans l'indifférence, excepté les plaisirs et les affaires[2]. »

Voilà bien où nous en sommes, et il faut voir, dans l'ouvrage de M. de Champagny, le portrait vivant de ces *chrétiens en l'air*, comme disait Bossuet après Tertullien, *plerosque in ventum christianos*, qui aujourd'hui en sont même venus à faire bon marché du christianisme.

La grande plaie de notre siècle, dit-il, *c'est l'horreur de la pensée*. « On n'est pas précisément athée, on se fâche même quand on s'entend appeler de ce nom. On n'est pas matérialiste; quoiqu'on ne sache pas toujours bien ce que c'est, c'est un nom qui répugne et un sale vêtement dont on n'aime pas à s'affubler; mais on vit et on agit comme si on était athée et matérialiste; on supprime machinalement de sa vie et de la vie commune, tout ce que le

[1] P. 179.
[2] *Sermons*, édition Lebel, t. I, p. 281.

matérialiste et l'athée en suppriment logiquement. Pourquoi? Parce qu'on *ne veut pas penser*..... Parce qu'après avoir dit autrefois et dit à l'excès : — Pensez, examinez, discutez, philosophez, — on se dit, au contraire, aujourd'hui : — Ne pensons plus, ne discutons plus, ne philosophons plus..... Non, soyons positifs; ne nous occupons que de ce qui se voit et se touche, de ce qui s'offre à nous palpable, grossier, brutal, de ce qui satisfait les besoins du corps et n'exige aucun effort de l'esprit. Au nom des faits, guerre à l'idée ; au nom de la matière, guerre à l'esprit [1]. »

Il est assurément impossible de mieux caractériser ces grands prôneurs du libre examen, qui fuient tout examen sérieux et proclament la libre pensée, en se faisant les esclaves du premier incrédule venu, ne voulant pour eux, comme Montaigne, que l'*incuriosité et l'ignorance.*

Et cependant, à quelle époque a-t-on plus parlé de science qu'aujourd'hui? La science en est même venue à prétendre détrôner Dieu [2]. Singulière science qui ne peut jamais dire, ni d'où nous venons, ni où nous allons, et qu'un enfant peut toujours arrêter d'un seul mot : *Avant* ou *après!* Veut-elle vous expliquer le passé? dites-lui après sa première explication : *Et avant?* — En donne-t-elle une seconde? dites encore : — *Et avant?* — Et à moins qu'elle n'en vienne tout au moins à la *chiquenaude* de Descartes, vous la trouverez muette [3]. Veut-elle vous apprendre les

[1] P. 74-75.

[2] Je me figure que si le premier homme, au lieu d'être Adam, eût été tel ou tel de nos savants modernes, il eût, dès le lendemain de la création, rédigé un mémoire pour prouver la plus ou moins grande ancienneté du monde. L'examen de son corps qui était dans sa pleine virilité, lui eût, tout d'abord, fourni un argument irréfragable, car d'habitude on n'arrive pas à trente ou trente-cinq ans en un jour. Les arbres en pleine fructification du paradis terrestre lui auraient aussi donné à penser. Il eût compté leurs séves et déterminé, à un jour près, leurs âges divers, etc. C'est assurément une très-belle chose que la science, mais qu'elle est ridicule lorsqu'elle prétend lutter avec Dieu!

[3] « Je ne puis pardonner à Descartes. Il aurait bien voulu, dans toute sa philosophie, pouvoir se passer de Dieu ; mais il n'a pu s'empêcher de lui faire donner une *chiquenaude*, pour mettre le monde en mouvement. Après cela, il n'a plus que faire de Dieu. » — Pascal. *Pensées.* 1re partie. Art. XI. — 41.

progrès futurs de l'humanité ? dites lui : *Et après?* — et elle restera encore muette. La science se scandalise de nos mystères, et pour elle plus que pour nous, tout est mystère, car elle ne peut dire le dernier mot sur rien [1]. M. l'abbé Martin la compare très-justement à une lanterne qui répand la lumière à quelques pas, tandis qu'au delà tout reste sombre, [2] je dirai même : tout devient plus sombre; car, si la lanterne éclaire auprès, elle aveugle au loin.

Où en est d'ailleurs la science ? Celle d'aujourd'hui n'est pas celle d'hier, et personne ne saurait dire quelle sera celle de demain. Pour Cuvier, le système de la terre de Buffon n'est qu'un *eu d'esprit*. Les théories des encyclopédistes, de ces grands savants qui se croyaient la science même, sont actuellement plus mortes qu'eux, car on n'y pense plus. On s'est vite aperçu qu'ils n'étaient encore, comme Sénèque, que dans le vestibule de la nature, *in vestibulo hæremus*. Mais nous-mêmes en sommes-nous complétement sortis ? C'est ce que nos enfants pourront dire. Ce qu'il y a de sûr, c'est que la science ne peut rien contre la raison, et le motif, comme dit très-bien M. de Champagny, en est bien simple, c'est que la science n'est venue qu'après la raison, que c'est la raison qui l'a *découverte*, qui l'a *faite*. On nie l'âme parce qu'on ne l'a jamais vue; mais a-t-on vu l'ouïe, a-t-on vu la pensée, a-t-on jamais rencontré la vue en disséquant les cadavres ? Faudra-t-il les nier parce que le scalpel n'a pu les saisir ? Faudra-t-il étouffer la raison qui nous crie que la vue, l'ouïe, la pensée, ne sont, pas plus que l'âme, des chimères [3] ?

On ne saurait trop lire les conseils que donne M. de Champagny

[1] « Il ne faut pas dire qu'elle (la Révélation) est venue accroître la sphère des mystères; *au contraire, elle est venue la restreindre; mais elle l'a laissé subsister.* » Champagny, p. 285.

[2] M. l'abbé Martin, chanoine de Belley, dans un discours fort remarquable, prononcé en 1863, à l'ouverture du Congrès de Chambéry.

[3] On sait la réponse d'un paysan à un docteur qui lui disait qu'il n'avait jamais pu trouver l'âme dans ses opérations cadavériques : — « Je crois bien, elle n'y était plus. »

à ceux qui se laissent influencer par les objections de la science : « Voilà quatre-vingts ans, cent ans au plus, dit-il, que le mot de géologie est inventé, et voilà à peu près autant de temps que l'on cherche dans la géologie des armes contre le christianisme ; depuis ce temps, la géologie a, une ou deux fois, changé de face à peu près complétement, et elle en changera encore. En attendant, l'homme qui a trouvé dans son âme la certitude de la vérité religieuse, a bien le droit de se tenir en paix, et il peut prier la science, avant de critiquer ce qu'il a pensé, de savoir au juste et définitivement ce qu'elle pense elle-même.

« Ajoutons ici qu'à ces obscurités et ces incertitudes de la science s'ajoutent, en bien des cas, des obscurités et des incertitudes d'un autre genre. Je veux parler de ces attaques si fréquentes qui s'appuient sur des contradictions prétendues entre certaines données scientifiques et certains passages des livres saints. L'attaque, dans ce cas, a contre elle une double chance d'erreur. — D'un côté, il y a une science qui peut se tromper ; car la science dont il s'agit n'est pas la géométrie ni la physique ; ce sont, la plupart du temps, ces sciences rétrospectives, curieuses, mais semées de bien des nuages, qui, d'après le monde présent, prétendent deviner le monde passé et un monde tout autre ; ou bien encore, ce sont les sciences érudites, la chronologie surtout, travaillant à six mille ans de distance, et Dieu sait si ces sciences-là ne sont pas, elles aussi, pour une bonne part, conjecturales et divinatoires. — Et, d'un autre côté, en face de cette science certaine ou incertaine, il y a un texte biblique que l'on peut fort bien avoir mal compris, un texte écrit il y a quatre mille ans..., dans une langue qui depuis deux mille et quelques années, a cessé d'être une langue parlée, dans une langue dont les monuments, ceux du moins qui sont authentiques, tiennent tous dans un seul volume et ne fournissent, par conséquent, qu'un vocabulaire bien insuffisant. Entre cette science qui peut se tromper et ce texte qu'on peut mal comprendre, une contradiction apparente est-elle quelque chose de bien concluant ? Il est facile, mais il est peu logique

et peu utile de chercher une contradiction entre deux termes que l'on ne connaît bien ni l'un ni l'autre....

» Et, en tout état de cause, ne puis-je pas dire à la science ou à ce qu'on appelle la science : — Si vous êtes la vérité, donnez-moi toute la vérité ; vous prétendez détruire mes affirmations, donnez-m'en d'autres ; vous me dites ce qui n'est pas, dites-moi ce qui est ; rendez-moi ce que vous m'ôtez. J'avais ou je croyais avoir la connaissance de mon principe et de ma fin. Vous m'avez dit qu'elle était fausse, donnez-moi la véritable.... J'avais une consolation dans mes peines, un soutien dans mes labeurs, une espérance en ce monde et hors de ce monde.... que me donnez-vous en fait de consolation, de soutien, d'espérance ?... Que me dites-vous en face des découragements de la vie ? Que me dites-vous quand je suis malade et que vous ne pouvez pas me guérir ; quand je suis indigent et que vous ne me secourez pas ; quand je suis triste et que vous m'ordonnez de prendre courage, sans me dire où je dois puiser ce courage ? Que me dites-vous auprès de la tombe de mes pauvres morts que vous n'avez pas su me conserver, et qui s'en sont allés en me disant : *Au revoir ?* Si vous n'êtes ni la lumière, ni la règle, ni la force, ni le soutien ; si vous ne satisfaites pas ces besoins essentiels et ineffaçables des cœurs et des intelligences humaines, vous n'êtes pas, vous non plus, la vérité ; qu'ai-je besoin de vous [1] ? »

Je me suis laissé entraîner à citer tout cet admirable morceau, et je me laisserais facilement entraîner à citer tout l'ouvrage. Tout, en effet, est à citer et à méditer. M. de Champagny n'a qu'un mot sur chaque question, mais ce mot parle et peint tout ensemble ; il fait mieux, il conclut, de sorte qu'il n'y a plus rien à dire. Parle-t-il des églises nationales, il se demande comment, la religion étant la vérité, il pourrait y avoir une religion française, puisqu'on n'a jamais entendu parler ni d'une arithmétique ni d'une géométrie françaises ; puis il définit d'un trait ces prétendues religions : *Dieu*

[1] P. 268 et *seq.*

gouverné, au nom de la nation, par le prince [1]. Et ces religions du libre examen, où chaque membre de la communauté prétend trouver en lui *la raison divine qui le dirige, la lumière divine qui l'instruit,* n'aboutiraient-elles pas, s'il en était ainsi, à un mysticisme universel? « Ne serait-ce pas, dit l'auteur, une véritable Thébaïde que les lieux habités par ces âmes toutes en communication avec leur Dieu [2] ? »

On sait ce qui en est de ce mysticisme et comment le libre examen, au lieu de *relier,* ne fait que diviser, pour aboutir, plus ou moins vite, à la confusion des langues.

Et cette prétention que tout doit changer, tout doit progresser, la grande prétention de nos jours, avec quelle verve l'auteur la réduit à néant. En vérité, ferez-vous que l'homme naisse avec d'autres sens, d'autres facultés, d'autres instincts? Les sciences se développeront, très-bien; mais feront-elles que le carré de l'hypothénuse cesse d'être égal à la somme des deux autres carrés? Changeront-elles l'ordre des saisons? Parviendront-elles à nous faire marcher autrement que sur nos pieds ou agir autrement qu'avec nos bras? Sans doute, la science pourra mieux connaître ce qui est, mais elle ne pourra faire que ce qui est ne soit pas; « l'invariable et l'incommutable nous pressent de toutes parts. Qu'on le croie ou qu'on le nie, deux et deux feront toujours quatre, et Dieu sera toujours Dieu [3]. »

Belle époque, vraiment, pour parler des progrès de la civilisation que celle où la société croule! On a commencé par dire : *Les rois s'en vont;* on voudrait pouvoir ajouter : *Dieu s'en va;* mais avant que ce souhait impie s'accomplisse, on est réduit à se demander : Où trouver un homme? car il n'y en a plus! Il n'y a plus ni génie, ni chefs-d'œuvre; l'antique foi a été remplacée par une incrédulité tapageuse, l'antique honneur par un mépris de tout devoir qui paralyse les efforts les plus généreux. On ne s'entend

[1] P. 212.
[2] P. 200.
[3] Je ne fais que résumer dans ces lignes, et le plus souvent en employant les termes mêmes de l'auteur, les pages 304-310 de son livre.

plus, et ceux qui parlent le plus de liberté ne veulent plus entendre. Aussi que sont devenues les grandes luttes oratoires des temps passés ? La tribune est à l'assaut, les discussions sont devenues des pugilats, et le palais de Louis XIV ne s'est rouvert que pour être le témoin de notre impuissance.

Voilà où vont infailliblement les peuples qui croient pouvoir se passer de Dieu. Lorsque la pensée décline, tout décline. Personne n'a peint avec plus de vérité et d'éloquence que M. de Champagny cette douloureuse situation, que marquent pour nous, comme d'un fer rouge, les deux dates sinistres 1870, 1871. Il faut lire les soixante pages de son *Epilogue* ; elles ne sont pas seulement éloquentes, elles sont neuves, et nous révèlent de vieux défauts auxquels nous n'avions jamais songé. Tel est cet esprit gaulois, ou, comme M. de Champagny l'appelle, cet *esprit parisien*, intelligent mais *gouailleur*, perspicace mais âpre et mordant, prompt à dénigrer et à flétrir, qui nous a fait préférer Rabelais à du Bellay et à Ronsard, Molière à tous les autres écrivains du grand siècle, et qui, hier encore, faisait proclamer Voltaire, par un représentant du pouvoir, *le plus grand génie de la France*. Telle est encore cette absence de respect pour le passé qui nous rend le peuple le plus *étranger à la religion des souvenirs*. Dès le règne de François Ier, on préférait les monuments neufs aux vieux, et la grosse tour du Louvre, centre historique et glorieux, *clef de voûte*, si l'on peut dire, *de la monarchie féodale*, était démolie pour faire place à une fabrique de la Renaissance. Les révolutionnaires n'ont eu qu'à marcher dans cette voie, et ils y ont bien marché ; puis sont venus les *embellisseurs* qui ont rasé sans pitié la cité de nos pères ; et les honnêtes bourgeois s'ébahissaient d'admiration à la vue de cette destruction grandiose. Ce mépris des souvenirs va chez nous jusqu'à l'ingratitude. « Whittington et son chat, dit M. de Champagny, sont plus populaires à Londres que Jeanne d'Arc à Paris. » Pas un monument, pas une inscription ne l'y rappelle, et dernièrement, « quand la pioche administrative a remué le sol où Jeanne d'Arc fut blessée devant Paris, qui donc y a pensé [1] ? »

[1] P. 381.

Que dire également de cette légèreté qui nous fait accepter une guerre, sans réflexion, sans discussion, *non comme des croisés, mais comme des enfants* à qui « il semble qu'il suffit de gobelotter dans des cafés en chantant la *Marseillaise,* de griser des soldats et de crier *à Berlin,* pour aller tout droit à Berlin? Et quand il se trouve que nous n'allons pas du tout à Berlin, mais que Berlin vient à Paris, quelle est notre ressource ? Toujours la même : jeter à bas un gouvernement et laisser trois ou quatre cents *voyous* installer sur le dos du peuple souverain ébahi, un pouvoir nouveau, inapte, par cela même qu'il était nouveau, soit à faire la guerre, soit à faire la paix [1]. »

Voilà bien notre confession ; elle est franche et triste. Nous ne la pousserons même pas jusqu'au bout, tant elle devient navrante [2]; mais quel est le remède ? « *Le plus clair de tous les progrès de 1789,* nous dit M. de Champagny, *c'est le droit de la force.* Nous avons eu douze révolutions, pour le moins, c'est-à-dire que douze fois la révolution a brisé tout un ordre social, uniquement parce qu'elle s'appelait la force *(ego nominor leo),* et que cet ordre social lui déplaisait.... Nous avons tout essayé, monarchie, république, etc. Mais quelque édifice que nous ayons construit, nous ne l'avons pas achevé ou nous ne l'avons pas laissé debout. Evidemment, *nulle réforme politique ne nous guérira ;* le vice est ailleurs, *il est en nous.* Notre pauvre France sera ballottée de révolution en révolution, de coup de main en coup de main, de liberté en anarchie et d'anarchie en dictature, tant que la mobilité des opinions ne sera pas contrebalancée par *le lest de la conscience ;* tant que nous ne connaîtrons pas mieux cette loi divine qui nous défend de toucher

[1] P. 366.

[2] Oui, navrante, le mot n'est pas trop fort. Le patriotisme lui-même, si brillant chez quelques-uns, qu'est-il aujourd'hui chez un grand nombre ? « Plus les langues étaient patriotes, dit très-bien M. de Champagny, et moins les bras avaient envie de le devenir. » Et les vices et les crimes de la nature la plus basse se multiplient, les outrages aux mœurs surtout, les avortements et les infanticides. Le docteur Brochard va jusqu'à dire que l'infanticide par inanition est une industrie *presque patemment exercée.* Cité par Champagny, p. 104.

à l'ordre établi pour la seule satisfaction de nos passions ou de nos idées; tant que nous ne serons pas, en un mot, plus honnêtes gens, mais honnêtes gens à ce degré où l'honnête homme devient homme religieux et l'homme religieux chrétien [1]. »

On le voit, pour M. de Champagny comme pour M. de Margerie, et j'ajouterai, comme pour M. de Bonald et M. de Maistre, il n'y a qu'une solution. La révolution a commencé par la proclamation des droits de l'homme, elle ne finira que par la proclamation des droits de Dieu; elle a commencé par l'incrédulité, elle ne finira que par la foi, et le *Chemin de la vérité* devient ainsi un de nos meilleurs traités politiques. Comment ne sentirions-nous pas cette nécessité de la foi, lorsque les païens eux-mêmes la sentaient? « On arrive bien vite à une vie honnête et heureuse, disait Quintilien, lorsque l'on croit : *Brevis est institutio vitæ honestæ beatæque, si credas* [2]. »

EUGÈNE DE LA GOURNERIE.

[1] P. 354.
[2] L. XII, c. I

RELATION DU VOYAGE DE D. TAILLANDIER

EN BRETAGNE *

NANTES.

Je voulus voir dans cette ville les archives de la Cathédrale. L'abbé de Langle, chanoine, à qui je m'adressai, me fit parler à celui qui en est chargé, mais cet honnête homme me fit tant de difficultés, qu'il ne me fut pas possible de satisfaire ma curiosité..... Tout ce que j'ai pu obtenir, c'est de jeter les yeux en passant sur un ancien obituaire où je n'ai rien trouvé de ce que je cherchais [1].

BLEIN [2].

Je ne m'étendrai point sur les opérations que j'ai faites au château de Blain. J'ai envoyé dans le temps à Paris la liste des pièces que M. de Varsavaux s'est chargé de faire copier.

* Voir la livraison d'août, pp. 98-102.

[1] Il est bien fâcheux que notre voyageur n'ait pu examiner plus à loisir les précieux monuments de l'antiquité, que renfermaient ces archives. S'il nous avait fait connaitre, par exemple, les *Chroniques Annaulx (sic)*, nous lui en serions fort reconnaissants.

[2] Le château de Blein, possédé successivement par les Clisson (XIIe-XIVe s.) et les Rohan-Léon XVe-XVIIIe s.) et devenu leur résidence assez habituelle, devait naturellement à ces circonstances l'étendue et le prix de ses richesses diplomatiques. Tout porte à croire, qu'en fait de titres et de documents féodaux, la Bretagne n'avait rien de comparable, étant mis à part, bien entendu, le chartrier ducal de Nantes. Malheureusement la Révolution a passé par là : elle y a fait comme partout des rui-

Le parti qu'a pris Son Altesse Eminentissime d'y joindre tout ce qu'il y a d'intéressant dans les petites archives, ne laisse rien à désirer.

M. de Varsavaux, bibliothécaire et archiviste de Blein, m'a promis aussi de chercher le mandement du duc Jean V, de l'année 1414, et l'arrêt de la cour des Pairs qui confirme celui de Bretagne et condamne le comte de Laval [1].

Il s'est encore chargé de joindre à toutes ces pièces des extraits des comptes des vicomtes de Rohan. Rien ne prouve mieux la grandeur de cette maison que de voir parmi leurs officiers les plus grands noms de Bretagne.

Je dois consigner ici une remarque que je tiens de M. de Varsavaux. Dans le comté de Porhoët, et si j'ai bonne mémoire, dans le vicomté de Rohan, les rentes féodales se paient à *la Guihéneuc*, c'est-à-dire à l'Exaltation de la sainte Croix. On reconnaît aisément le nom de Guéthénoc (ancêtre des Rohan) dans celui de Guihéneuc, et cela prouve que ce seigneur était bien regardé dans ce comté comme le premier auteur de sa maison.

REDON.

J'ai fait, dans cette maison, une revue du cartulaire [2], et voici les deux pièces collationnées dont j'ai tiré des copies.

La première est celle qui est imprimée dans les *Preuves* de D. Morice [3] (fondation du prieuré de Sainte-Croix de Josselin, par Josselin, proconsul ou vicomte de Porhoët).

nes irréparables. Cependant quelques débris ont été sauvés par le dévoûment de M. Bizeul, qui était archiviste de ce château en 1789. Ces épaves d'un grand naufrage sont aujourd'hui la propriété de la bibliothèque de Nantes, et M. Péhant nous en donnera quelque jour un inventaire complet et détaillé.

[1] On sait que les Rohan et les Laval se sont disputé la préséance pendant trois siècles et plus ; le présent arrêt était favorable aux Rohan, mais il ne fut jamais entièrement mis à exécution, et la question, en définitive, est toujours restée pendante, au moins dans la pratique.

[2] Il s'agit de l'important cartulaire publié récemment avec tant de soin par M. de Courson.

[3] *Preuv.* t. I, c. 399.

J'ai fait diverses perquisitions sur les lieux mentionnés dans cette pièce, mais les religieux de Redon ne jouissent plus depuis longtemps du prieuré de Josselin. C'est au titulaire actuel ou plutôt aux fermiers de ce bénéfice qu'il faudrait s'adresser pour avoir les éclaircissements que l'on désire à ce sujet. Une personne du pays m'a promis de faire ces recherches et de me les communiquer.

Le second titre, dont j'ai tiré copie, est de 1090. Il commence ainsi : « *Anno ab Incarnatione Domini* [1]. » Dans l'imprimé, il est étiqueté par erreur comme de Marmoutiers. C'est la confirmation de la fondation du prieuré précédent.

J'ai fait d'inutiles recherches pour avoir quelque connaissance du *prieuré du Cellier* [2]. Ce nom n'est même plus connu à Redon.

VANNES.

Je voulus faire, à Vannes, une visite aux archives de cette Eglise. L'abbé du Clos-Bernard, à qui je m'adressai, me remit à huit jours pour assembler le chapitre. Il me protesta, d'ailleurs, qu'il n'y avait rien dans ces archives dont je puisse faire usage. Je lui parlai du *lectionnaire* de saint Mériadec, de Maingenius, etc. A tout cela nulle réponse. L'évêque était alors en cours de visite pastorale ; je m'adressai au supérieur du séminaire, qui travaille actuellement au Propre du diocèse. Il n'a sur saint Mériadec d'autre connaissance que ce qui se trouve dans Albert-le-Grand, Lobineau et Le Cointe. Il ne connaît pas même le lectionnaire en question [3].

D. Taillandier revient sur saint Mériadec dans une note supplémentaire, et voici ce qu'il en dit :

[1] *Preuv. de Bret.* t. I, c. 480.

[2] Il n'en était pas de même quelques cinquante années auparavant ; car, le religieux de Redon, qui a écrit l'histoire de son monastère vers 1680, fait mention du *prioratus de Cellario, diœcesis nannetensis.*

V. Cartular. Rotonense, p. 451. La charte de fondation appartient à la seconde moitié du XIe siècle. — *Le Cellier* est aujourd'hui une commune de la Loire-Inférieure, canton de Ligné.

[3] Telle était la science de ces liturgistes français du XVIIIe siècle, qui ont refait à neuf tous nos bréviaires et tous nos missels.

« Il y a une traduction française de la légende de ce saint évêque, dans le volume coté H, p. 883 [1]. Il est dit, à la fin, que cette légende française appartenait à *honnête* personne Jehan Le Poullen demeurant à Pontivy. Dans une note marginale, il est marqué que ce fut en l'an 1301 que l'on fixa au premier vendredi de juin la solennité annuelle de sa fête. Mais il était mort plusieurs siècles avant, ajoute la note. »

D. Taillandier conclut ainsi :

« Enfin, la légende de saint Mériadec se trouve aussi dans le légendaire de Tréguier (manuscrit du xve siècle [2]). »

QUIMPERLÉ.

Il n'y a dans cette maison aucun titre original [3], mais on trouve un ancien cartulaire écrit dans le xiie siècle, plus, une copie du même cartulaire, aussi fort ancienne.

Voici les pièces que j'ai cru devoir en tirer :

1° La première est la fondation même de l'abbaye, faite par Alain Caignard en 1029 [4]. Ce titre est intéressant par le nom de Guéthénoc, qui se trouve parmi les témoins, avec la qualité de frère d'Alain. Le narré historique que l'on voit au commencement de cet acte, se trouve aussi dans le cartulaire. Il y a un faux dans ce narré, puisque le pape saint Léon IX n'a commencé à régner qu'en 1049 [5]. On peut voir, ailleurs, les raisons qui ont déterminé le

[1] Il s'agit ici d'une collection de documents réunis par D. Lobineau et D. Morice. Elle est malheureusement perdue. On en trouve l'inventaire sommaire dans le t. iv, p. 231, des *Papiers de D. Morice* possédés par M. Courajod.

[2] Toutes ces données nous amènent à rejeter, comme dénuée de tout fondement, l'opinion de D. Lobineau, qui, contrairement au sentiment de tous les anciens, a placé l'épiscopat de ce saint personnage au xive siècle. Mériadec appartient, selon toute probabilité, au viie siècle.

[3] Ce début appartient à une note additionnelle de D. Taillandier.

[4] *Preuv. de Bret.*, t. i, c. 365.

[5] Cette erreur est sans conséquence. Elle vient sans doute de ce que le narrateur avait confondu Benoît IX et Léon IX, à cause de la grande réputation de ce dernier. Il suffit, pour que la narration demeure vraie substantiellement, que la fondation de Sainte-Croix de Quimperlé ait été faite avec l'assentiment du pontife romain. Or, le fait est incontestable.

moine de Quimperlé, compilateur du cartulaire, à introduire cette fable dans l'acte même de la fondation de son monastère. Il est seulement bon d'observer ici en passant que ce cartulaire fut rédigé vraisemblablement lors de la dispute pour la possession de Belle-Isle entre les abbayes de Redon et de Quimperlé. La copie que j'ai de cette fondation est ancienne et faite avec toutes les formalités de justice. L'original est perdu.

2° La seconde pièce dont j'ai tiré copie, et celle qui énumère les concessions faites par Alain Caignard à l'abbaye de Quimperlé : « *Hæc est possessio Ecclesiæ Sanctæ-Crucis ab Alano comite Cainard ejusdem fundatore, Cornubiam regente, impertita, assentientibus totius Cornubiæ primatibus.* »

Cette pièce, qui n'est point imprimée, n'est proprement qu'une notice, mais elle est très-importante; premièrement, parce qu'elle est dégagée du récit fabuleux qui se trouve dans l'acte de fondation; en second lieu, parce qu'on y retrouve encore notre Guéthénoc parmi les témoins :

« *Laudantibus et consentientibus, Alano comite, qui hanc donationem fecit, et conjuge ejus Judith, Orscando, Guetheneo et Guerec fratribus comitis.* »

Il est visible que *Guetheneus* est le même que *Guethenocus*, et cette variété dans la prononciation ne sert qu'à confirmer l'identité de Guéthénée et de Guéthénoc.

3° La troisième pièce est celle qui est imprimée, col. 360 : « *Inter alia dona, etc.* » Elle commence dans le cartulaire (fol. 2) par ces mots :

« *Cartula villarum ubi portus est Diulan, quos dedit comitissa Judith pro fraternitate sua.* »

Il y a dans l'imprimé une omission considérable : c'est celle de la signature de Guéthéneuc. Il se trouve dans le cartulaire immédiatement après Judith et avant *Omnès, episcopus Leonensis.*

Le rang que tient ici Guéthéneuc ne permet pas de douter que ce ne soit le même qui a paru dans les deux actes précédents, savoi Guéthénoc de Cornouaille, le frère d'Alain Cagnard.

4° La quatrième pièce est celle qui est imprimée, col. 373 : « *Ego Huelin, etc.* »

Elle est remarquable, parce qu'elle nous apprend qu'Avan, sœur d'Alain Cagnard, avait épousé cet Huelin, seigneur de Hennebond. Par conséquent, elle n'avait donné sa main ni à Eudon, comte de Penthièvre, ni à Josselin de Porhoët, comme l'a cru M. de la Gibonnais. Elle fait voir en même temps que le P. Lobineau s'est trompé en donnant pour femme à cet Huelin la propre fille d'Orscand, évêque de Quimper, qui était frère de notre Alain de Cornouaille.

5° La cinquième, que j'ai copiée sur le cartulaire, est celle qui est imprimée, col. 379 : « *Ego Budic.* » (Fol. 42, verso, du cartulaire.)

Elle n'est remarquable que parce qu'elle nous fait connaître la famille d'Alain Cagnard. On y voit figurer Hoël et Budic, ses propres enfants, ainsi que Bénédic et Guégon, ses neveux, les fils d'Orscand, évêque de Quimper.

6° La sixième est celle qui est imprimée, col. 431 : « *Hoel comes.* »

Elle est remarquable, parce qu'on y voit à la tête des témoins Maengué, fils de Guéthénoc.

7° La septième est celle qui est imprimée, col. 513 : « *Ego Alanus.* »

L'on y voit, parmi les témoins, *Maengi Corb.* Il semble que ce dernier terme soit pour *Cornubiensis.* Il faudra examiner si l'on peut appliquer cet acte à Mainguy, fils de Guéthénoc. Il paraît assez difficile de le faire vivre jusqu'en 1107, date de cet acte.

8° La huitième (fol. 80, recto, du cartulaire), est celle qui est imprimée, col. 514 : « *Rivallonus vicecomes.* »

Elle n'est remarquable que par la mention qui y est faite de *Guilleri.* Il faudra examiner si ce village de Guilliers est le même que celui où était situé Château-Tro [1].

9° La neuvième est un acte où il est parlé des fils de Guéthénoc comme cousins et héritiers d'un certain Daniel, fils de Roengallon.

[1] Ce château, premier berceau de la famille de Rohan, était situé dans la paroisse de Guilliers. (Morbihan, canton de Ploërmel).

Il faudra examiner quel est ce Daniel, et à quel degré de parenté il appartenait (*sic*) aux enfants de Guéthénoc [1].

10° En dixième lieu, viennent les trois catalogues des évêques de Vannes, de ceux de Quimper et des comtes de Cornouaille. Dans le premier, saint Mériadec est le troisième des évêques de Vannes. Il est bon d'observer que ce catalogue, qui se trouve au commencement du cartulaire, est d'une écriture du XIIe siècle; par conséquent, Mériadec était déjà regardé comme saint à cette date [2]. Cela seul renverse l'opinion de ceux qui veulent le faire vivre dans le XIIIe siècle.

11° Il y a aussi au commencement du cartulaire un extrait de la chronique de Quimperlé. Ce morceau contient l'histoire du mariage de Conan [3], fils de Geoffroi, avec Berte de Chartres, telle qu'elle est rapportée dans la chronique de Saint-Brieuc [4], qui n'est ici qu'une copie de celle de Quimperlé. Je soupçonne que le moine, auteur de cette chronique, est le même qui a rédigé la charte de fondation [5]. L'on y voit la restitution de Belle-Isle et du pays de Bels, que Conan, dit l'auteur, savait bien provenir de la dot de la mère d'Alain, *ex dotalitio matris Alani*. Ce trait seul, assorti (*sic*) comme il est, aux vues du moine et aux intérêts présents de sa maison, qui disputait alors à Redon la possession de Belle-Isle, me fait croire qu'il ne faut se servir de son autorité qu'avec beaucoup de précautions.

Ainsi, il est convaincu de faux dans les circonstances dont il embellit la fondation de son abbaye. J'ose dire qu'il l'est encore en cet endroit. Il dit que Conan savait que Belle-Isle et le pays de Bels étaient l'héritage et le patrimoine d'Alain Cagnard. Cette assertion est démentie par la donation que Geoffroi [6] fait de Belle-Isle à Redon, car il est dit dans cet acte que Geoffroi donna cette île à

[1] Ce Daniel m'est inconnu.

[2] Plus bas, on revient encore sur saint Mériadec.

[3] Il y a ici une erreur : le fils du duc Geoffroi s'appelait Alain, et non Conan.

[4] *Chronic. Briocense*. V. *Preuves de Bret.*, t. I, c. 34.

[5] Celle dont il était question plus haut.

[6] Il s'agit ici de Geoffroi, fils de Conan-le-Tort, celui qui régna sur la Bretagne, de 992 à 1008. V. le texte de cette donation, CARTULAR. ROTON. p. 246.

l'abbaye de Redon : « *Sicuti ipse possidebat hæreditario jure et habebat: parce qu'il en était nanti à titre héréditaire.* » Belle-Isle était donc l'héritage de Geoffroi et non celui d'Alain Cagnard. Alain Ruybriz, fils et successeur de Geoffroi, en était si persuadé, qu'en 1026 il confirma cette donation faite à l'abbaye de Redon : « *Sicut pater suus antea dederat, et ipse paterno jure possidebat* [1]. »

Comment le duc Alain aurait-il pu reconnaître que Belle-Isle était l'héritage d'Alain Cagnard, après l'avoir donnée lui-même à Redon comme son patrimoine et l'héritage de ses pères?

Il y a quelque chose de plus. Geoffroi est mort en 1008, à son retour de Rome. Il paraît qu'Alain, son fils, se maria aussitôt après, et c'est à ce temps qu'il faut placer la prétendue restitution qu'il fit à Alain Cagnard du pays de Bels et de Belle-Isle [2]. Si cela était vrai, aurait-il confirmé en 1026 la donation faite par son père, et de quel front aurait-il pu dire que Belle-Isle était son patrimoine, après avoir reconnu authentiquement dans une assemblée solennelle que c'était celui de son homonyme, le comte de Cornouaille? Cette contradiction ne peut se supposer. Cette observation acquiert un nouveau degré de force, si l'on fait attention que Catuallon, abbé de Redon, à qui Belle-Isle avait été donnée, était oncle d'Alain; est-il croyable que ce prince en ait dépouillé cet oncle respectable, pour en faire présent à un étranger? Ces observations sommaires suffisent, ce semble, pour détruire tout ce que M. de Pontbilly a dit sur ce fondement pour prouver l'identité des possessions de Güéthénoc. *Qui prouve trop, ne prouve rien;* et je crois qu'il vaut mieux abandonner ce moyen surabondant, ne point prêter le flanc à l'ennemi, et se livrer inconsidérément à des objections, qu'il ne sera pas facile de lever [3].

[1] *Cartula. Rotonense.*

[2] C'est ainsi que la chose est racontée par le Chronicon Briocense. V. *Preuv. de Bret.*, t. I, c. 34.

[3] On voit que D. Taillandier tenait fortement pour les droits de l'abbaye de Redon. Il y revient encore dans une note supplémentaire (fol. 4 de ces additions), et s'exprime en ces termes : « Dans toutes les pièces du procès entre Redon et Quimperlé pour la possession de Belle-Isle, nous ne voyons rien qui puisse infirmer la dona-

J'ai trouvé (fol: 10 recto du même cartulaire) un *Gui*, doyen de Porhoëd. L'acte est de 1203 ; il est d'une écriture plus récente que le reste du cartulaire. Cet acte, fait en faveur de Quimperlé, provient d'un évêque de Cornouaille. Cela prouve qu'il y avait en Quimper un *doyenné* de Pouroëd ou de Porhoët. Il faudrait lire Poher.

Il est bon de remarquer ici que Kersaudi, en Cornouaille, a l'usement de Rohan, dont elle relève en juveigneurie, mais elle appartient au marquis du Châtelet. Le haut Corlé, qui appartient encore à ce seigneur, ne relève point du Corlé, qui appartient à M. le prince de Guémené.

L'on trouve aussi dans ce monastère un ancien nécrologe de cette même abbaye de Quimperlé. J'y ai remarqué les indications suivantes :

Novemb. obierunt Alanus, vicecomes de Rohan, Salomon et Guiomarch; item obiit Alanus de Rohan, vicecomes, pater istius loci [1].

QUIMPER.

Il n'y a dans les archives de la cathédrale aucun titre original antérieur au XIVe siècle. Le cartulaire est écrit vers les commencements du XVe [2]. Parmi les pièces qui composent ce recueil, les plus anciennes sont celles qui sont imprimées dans D. Morice, col. 376, 377 et suiv. du t. I. Tous les autres actes sont du XIIIe siècle. J'ai lu ce cartulaire avec toute l'attention que méritait l'importance de

tion du duc Geoffroi. La sentence du légat Gérard (Girard d'Angoulême) en faveur de Quimperlé, ne porte point sur la vérité ou la fausseté de ce premier titre. Elle n'est fondée que sur la violence de l'abbé de Redon, qui s'était emparé à main armée de Belle-Isle. Cet abbé était soutenu par le duc Conan. Ainsi, rien n'empêche de croire que la donation de Geoffroi était bonne et valide, tandis qu'Alain Caignard avait donné ce qui ne lui appartenait pas. L'auteur du cartulaire de Quimperlé est trop suspect pour qu'on puisse s'en rapporter à son seul témoignage. »

[1] Cette dernière annonce se trouve dans les notes additionnelles, f. 1, verso.

[2] On connaît aujourd'hui trois cartulaires de Quimper, tous du XIVe siècle. Bibl. nationale, manuscrits latins, nos 9890, 9891, 9892.

l'objet, mais je n'y ai trouvé que les pièces dont je viens de parler, et dont j'ai tiré des copies collationnées.

Tregunt, dont il est si souvent parlé dans ces actes, est incontestablement Tregunc, paroisse du diocèse de Quimper, à cinq lieues de cette ville, et à une de Concarneau. Le chapitre cathédral a encore du bien dans cette paroisse. Il n'y a point à se tromper sur cet article. Ainsi, il ne faut pas confondre Trégunt avec *Tréguentel* [1].

Saint-Nic in pago Porroëd, est Saint-Nic auprès de Plou-nevet, en Cornouaille.

Le *Plebe nevet* n'est autre que Plou-nevet d'aujourd'hui.

Kæruhel est encore aujourd'hui Keruhel, en Kemenet [2]. Le Kemenet de cet acte n'est point notre Guémené, mais un Kemenet dépendant du marquisat de Pont-Croix.

J'ai cherché inutilement l'acte de réception de Claude de Rohan [3]. Les chanoines m'ont assuré qu'ils ne l'avaient pas. Tout ce que j'ai vu de lui dans la cathédrale est une vitre, qui est au-dessus de la sacristie. On le voit à genoux devant une sainte Vierge. La vitre est chargée de dix écussons à neuf macles. Le premier écusson est mi-partie de Bretagne et de Rohan, c'est-à-dire d'hermines et de macles. Toutes les portes, les vitres et les murs de l'évêché de Quimper sont chargés des mêmes écussons.

On le voit, je n'ai rien trouvé dans les archives de Quimper qui fût précisément relatif à la maison de Rohan.

L'on m'a dit dans cette ville qu'il y avait d'autres archives au secrétariat de l'évêché, mais l'absence de l'évêque m'a empêché d'y pénétrer.

[1] Aujourd'hui Trégastel, paroisse du diocèse de Saint-Brieuc, située à deux lieues de Lannion.

[2] Il faut lire Kernevel. Quant à ce *Kemenet*, il est inconnu, si je ne me trompe, à tous les géographes bretons.

[3] Il fut évêque de Quimper de 1501 à 1540.

LE CHATEAU DE GUÉMENÉ.

Dans les trois inventaires des titres qui sont à ce château, il ne s'en trouvent point d'honorifiques *(sic)*. Les contrats de mariages, les partages et les titres latins ont été transportés à Paris par M. le prince Constantin [1].

En feuilletant les titres de Guémené, j'ai trouvé le contrat de vente des terres de Guémené-Guengamp et de la Roche-Périou, faite à Jean I, vicomte de Rohan, par Jeanne de Beaumer, héritière de Thomas de Beaumer (1370). Comme il est extrêmement intéressant de prouver que les terres situées en Cornouaille sont originairement dans la maison de Rohan, je craignis d'abord qu'elles n'y fussent entrées par acquisition, mais je trouvai un acte de 1283, passé entre Alain, vicomte de Rohan, et Thomas de Beaumer, seigneur de Guémené, touchant l'obéissance due au vicomte de Rohan par les seigneurs de Guémené. Cet acte est imprimé (t. I, col. 1069). Cependant, j'en ai fait tirer une copie collationnée sur l'original, qui est assez défiguré.

Ce qui acheva de dissiper mes doutes à cet égard, est une notice du contrat de mariage de Mabile de Rohan avec Robert de Beaumer en 1251. Il paraît, par ce document, que le vicomte de Rohan donne à Mabile, sa sœur, les terres de Guémené et de la Roche-Périou, à condition d'hommage en juveigneurie.

Ce contrat n'est point imprimé dans D. Morice [2] et ne se trouve plus à Guémené, mais je ne doute pas qu'il ne se trouve dans les preuves de l'histoire de la maison [3].

En somme, ce que j'ai trouvé de plus intéressant dans les archives de ce château, ce sont les comptes rendus *(sic)* devant la chambre des Comptes de Guémené. Il en résulte que les deux branches

[1] Plus connu sous le nom de *chevalier de Montbazon*.

[2] D. Morice, t. I, c. 950, donne cependant un acte où paraissent ce Robert de Beaumer et Mabile, sa femme.

[3] Ce passage nous donne lieu d'affirmer que les preuves de l'histoire de la maison de Rohan avaient été réunies avant D. Taillandier.

aînées de la maison avaient une chambre des Comptes. Rien ne sert plus, selon moi, à son illustration.

J'ai fait faire, par extrait, des copies collationnées de deux de ces comptes et d'une enquête juridique de l'existence de cette chambre devant les juges de Hennebont, qui maintiennent les seigneurs de Guémené dans leur droit de possession.

Je n'ai trouvé, dans les titres de Guémené, aucun acte antérieur à 1618, qui donne la qualité de prince aux seigneurs de ce nom. J'ai cherché partout l'hommage fait au roi par le maréchal de Gié, de la vicomté de Beaufort, mais il ne se trouve ni ici ni à Blain.

J'ai trouvé dans l'inventaire (fol. 23 recto) la donation d'un bréviaire à l'usage de Vannes, faite en 1426, à la Chapelle de la Fosse, par Charles de Rohan. Ce bréviaire nous aurait été d'un grand secours pour la légende de saint Mériadec, mais les chanoines, à qui nous en parlâmes, n'en ont aucune connaissance. J'ai écrit à Tréguier pour avoir copie des leçons de ce saint, qui se trouvent dans le légendaire de cette église.

SAINT-BRIEUC.

Rien. L'évêque chez qui j'ai passé deux jours, et les chanoines, que j'ai vus, m'ont assuré que leurs titres avaient tous été brûlés pendant la guerre de la Ligue.

RENNES.

Il n'y a rien non plus à Saint-Melaine. Il ne reste dans cette maison aucun titre, qui puisse servir à notre objet. Le cartulaire, que j'ai lu tout entier [1], ne renferme que trois ou quatre actes anciens, qui n'ont aucun trait à notre objet. Les autres ne sont que des sentences d'officieuses ou des donations faites à l'abbaye par différents particuliers.

[1] Conservé aujourd'hui parmi les manuscrits de la bibliothèque publique de Rennes.

SAINT-GEORGES DE RENNES.

Il y a dans cette abbaye un cartulaire, qui n'est que du XIVe siècle [1]. Les pièces qu'il renferme ne sont pas en grand nombre. Voici la liste de celles dont j'ai fait tirer des copies collationnées :

1° L'acte de fondation de cette maison. Quoique les PP. Lobineau et Morice la mettent sous l'année 1032 [2], il paraît, par le préambule, qu'elle est plus ancienne, et il semble qu'il y avait déjà là des religieuses, lorsque Alain fonda l'abbaye. Il faudrait donc remonter plus haut l'existence de cette maison. Il y a deux copies de cet acte dans le cartulaire de Saint-Georges. Dans la première, on ne trouve point la fixation des limites de cette maison, telles qu'on les voit dans l'imprimé (t. I, col. 368), non plus que dans une copie du XIIIe siècle faite sur l'original.

Ces mots : « *Terminatur hæc possessio* », auront été mis à la marge du titre original, et de là ils auront passé dans le texte, dans les copies qui en auront été faites postérieurement. Ainsi, ils se trouvent sur la seconde copie du cartulaire.

Les signatures se voient sur la première de ces copies, et sur celle qui a été collationnée au XIIIe siècle, mais elles ne se trouvent pas dans la seconde copie du cartulaire. Aussi D. Lobineau et D. Morice ont-ils fait un seul acte de ces deux copies, comme elles n'en font qu'une en réalité. J'ai usé de la même licence, pour réunir sous un seul point de vue toutes les parties d'un même acte.

Il y a, à Saint-Georges, un second cartulaire, d'une main plus récente, qui n'est qu'une copie du premier.

L'acte de fondation dont nous parlons, est remarquable par ce qui est dit de Josselin, qu'il consacra sa fille à Dieu dans le monastère de Saint-Georges, et on le voit parmi les témoins immédiatement après le comte Eudon, frère du duc.

2° La seconde pièce (cartulaire, fol. 11), est celle qui est imprimée [3] :

[1] Déposé aujourd'hui aux Archives départementales d'Ille-et-Vilaine.
[2] D. Mor. t. I, col. 368.
[3] D. Morice, t. I, c. 371.

« *Alanus medietatem, etc.* » C'est la donation faite à Saint-Georges, par le duc Alain, de la moitié de l'isle d'Ars située dans le comté de Vannes. Cette donation prouve que les comtes de Rennes étaient maîtres au moins en partie du comté de Vannes.

3° La troisième est une donation faite à l'abbaye de Saint-Georges, par la duchesse Berte. Elle se trouve fol. 14 du cartulaire, et dans l'imprimé, col. 393. Elle n'est remarquable que par la signature de Robert, fils de Guéthénoc. Il pourrait bien se faire que ce Robert fût le fils du vicomte de Château-Tro. L'ordre des temps n'y répugne pas. Le Josselin de Dinan, qui est ici avant Robert, prouve qu'il y avait en ce temps d'autres Josselins que le nôtre (le fils de Guéthénoc.)

4° La quatrième pièce est celle qui est imprimée, col. 398 : « *Noverit posteritas futura.* » Elle se trouve fol. 2 du cartulaire. Cet acte est remarquable par les signatures de *Robertus vicecomes et Eudo frater ejus.* Il faut lire *Robertus* et non *Rogerius.* Il se trouve ainsi très-distinctement dans les deux cartulaires. L'on ne doit donc pas confondre ce *Robertus* avec le *Rogerius* de l'imprimé (col. 400), comme aussi on ne peut dire que dans le cartulaire de Redon *Rogerius* soit mis pour *Robertus.* Je l'ai examiné avec soin, et j'en ai fait tirer une nouvelle copie dans laquelle on lit *Rogerius.*

5° La cinquième pièce est celle qui est imprimée (col. 404): « *Inter cætera, etc.* », fol. 13 verso du cartulaire. On ne l'a prise que pour faire voir que le vicomte Eudon, qui se trouve parmi les témoins, n'est pas le vicomte de Josselin, car il faut lire : « *Eudo vicecomes;* Josselin Jarmaion », comme on lit au bas de cet acte [1], ou comme on voit ailleurs : « *Josselin, cognomento Jarmaion.* »

6° Le sixième (cartulaire fol. 15 recto, imprimé, col. 409), n'est remarquable que par la signature de *Joscelinus*, *vicecomes.*

7° La septième [2] renferme une acquisition que fait l'abbaye de Saint-Georges de la terre de Pan, située dans la paroisse de Bruz.

[1] D. Morice, t. I, col. 405, après avoir imprimé : « *Eudo, vicecomes Josselin* », met ensuite : « *Eudo, vicecomes;* Josselin Jarmaion. » C'est cette dernière version qui est la bonne, nous dit ici D. Taillandier.

[2] *Cartul.* fol. 30 recto, dans l'imprimé, t. I, c. 438.

Cet acte est très-important. Il nous fait connaître d'abord le nom de la femme de ce vicomte Joscelin : *Yveta uxor ejus.* Ce nom est conforme à celui que donnent à cette dame les mémoires domestiques, qui l'appellent *Usette de Cornouaille.* Il fait connaître ensuite que Joscelin était seigneur de Bruz. Or, Bruz est situé à trois lieues de Rennes; donc Joscelin avait des biens situés dans ce canton, et ils pouvaient bien faire partie de la vicomté de Rennes.

J'ai lu trois fois le cartulaire de Saint-Georges. Ainsi l'on peut être sûr que je n'ai rien oublié. Depuis les copies ci-dessus, Mme l'abbesse de Saint-Georges [1] m'a communiqué un transsumpt vidimé de l'an 1261, où l'on voit parmi les témoins un Alain de Rohan, et Constance, sœur du comte. Comme il n'est point douteux que ce ne soit ici la femme d'Alain III, j'ai pris une copie de ce titre. Il est déchiré et presque effacé : j'en ai tiré ce que j'ai pu.

SAINT-SULPICE DE RENNES.

Il y a en cette maison un cartulaire, qui n'a été écrit que dans le XVIe siècle, mais il a été fait sur les originaux, et il est revêtu de toutes les formalités judiciaires, qui le rendent authentique. Parmi toutes les pièces, il n'y en a aucune, qui puisse servir à notre objet, non plus que dans un assez grand nombre d'originaux, que j'ai parcourus. Cela n'est pas surprenant, la fondation n'étant que de 1152. Les seules pièces que nous ayons trouvées (conformes à notre dessein), regardent le prieuré de Locmaria près Quimper. En voici trois dont j'ai tiré des copies :

1° La première est une notice originale du commencement du XIe siècle touchant le prieuré de Locmaria. Il y a plusieurs choses dans ce titre, qui ne sont pas dans l'imprimé [2].

2° La seconde est une charte d'un évêque de Quimper en faveur de Locmaria, de l'an 1124. Ce titre ne peut être d'aucune utilité,

[1] C'était alors Judith de Chaumont de Guitry (1742-1779).
[2] D. Morice, t. I, col. 390.

« *Alanus* [illegible] Cornouaille, je n'ai pas
Georges, [illegible]
le comt [illegible]
Renne [illegible] que par ce qui est dit de la
3° [illegible] *Donum regale ab antiquis Britannorum*
par [illegible]
l'[illegible] de titres de la cathédrale, où je n'ai point
[illegible] aussi aux Archives à 1200. L'examen que j'ai fait, en
[illegible] ce chartrier, n'a pas été aussi sérieux que je l'aurais souhaité. L'abbé
de Romilley, chanoine, qui m'accompagnait, ne jugea pas à propos
de se morfondre dans ce chartrier. Tout ce que je pus obtenir de
lui, c'est qu'il examinerait l'inventaire des titres de son église et
qu'il ferait une note de ceux de la fin du xe siècle, item du xie et
du commencement du xiie. Le P. procureur de Saint-Melaine s'est
chargé de voir l'abbé de Romilley et de faire copier les titres, s'il
s'en trouve de relatifs à notre objet.

J'ai été également aux Jacobins et aux Carmes de Rennes pour avoir connaissance des manuscrits du P. du Paz. Ces pères ne savaient ce qu'on leur demandait.

M. le président de Robien, dont le nom est entouré d'un grand respect, s'est chargé de faire à cet égard de plus amples recherches chez les héritiers du marquis du Vieux-Chastel, qui avait fait, dit-on, l'acquisition de ces manuscrits. Il ne se trouve rien dans ceux de ce magistrat qui puisse servir à notre objet. Il en a fait une recherche exacte, *guidé (sic)* par le respect, qu'il a pour la maison de Rohan.

A l'égard des lieux énoncés dans l'acte de fondation du prieuré de Josselin, dom Mestier, syndic de Saint-Melaine, s'est chargé de faire les informations nécessaires et de m'en rendre compte.

[1] *Ibid.*, col. 612.

LE MONT SAINT-MICHEL.

Il y a, dans cette maison, un grand nombre de titres originaux et deux cartulaires, l'un, qu'on appelle le *livre blanc*, et l'autre le *livre noir* [1]. Ce dernier est le plus ancien. Il est très-bien écrit et peut appartenir au XIIIe siècle. Le *livre blanc* n'est pas ancien. Il n'a été écrit qu'à la fin du XIVe siècle, ou même au commencement du XVe.

Parmi un assez grand nombre de titres originaux, qui regardent les biens de cette maison situés en Bretagne, je n'ai pas trouvé celui de la donation faite par Guéthénoc [2]. Ce titre est égaré, mais il est reproduit dans le cartulaire noir (fol. 41). Il y est plus ample que dans l'imprimé. Les signatures sont plus en ordre et mieux rangées. Le nom de Mainki [3] n'est point défiguré.

J'ai trouvé le titre original [4], où la signature de Josselin se trouve immédiatement après celle du comte de Nantes. J'en ai fait tirer une copie collationnée.

Dans un acte de Conan IV, on trouve la signature d'Alain de Rohan, immédiatement après celle de la comtesse Marguerite. Cette pièce n'est point imprimée. J'en ai apporté une copie, collationnée dans le XIVe siècle.

Enfin, la copie d'un acte de Philippe, comte d'Alençon, dressé en 1370, par lequel il confirme au Mont Saint-Michel la donation faite par l'un de ses prédécesseurs de quatre villages situés au territoire de Porhoët. Ces quatre villages sont les mêmes que ceux de la donation de Guéthénoc. Or, c'est en qualité de seigneur de Porhoët que le comte d'Alençon confirme cette donation ; c'est donc en la même qualité que Guéthénoc l'avait faite. Il était par

[1] Ces cartulaires sont aujourd'hui conservés à la bibliothèque publique d'Avranches.

[2] D. Morice. T. I, col. 361.

[3] L'imprimé porte à tort *Maigi, et Mainbri.*

[4] D. Morice. T. I, col. 372.

conséquent seigneur de Porhoët. Cette seigneurie était son patrimoine ; reste à savoir dans quelle famille était cette seigneurie, etc.

DOM TAILLANDIER.

Cætera desiderantur.

Ici s'arrête le journal du voyage diplomatique de D. Taillandier.

Evidemment, il y a là une lacune assez considérable, car non-seulement nous n'avons pas la notice complète des documents qu'il a consultés au monastère du Mont Saint-Michel, mais en outre notre religieux n'était pas encore arrivé au terme de sa course. Nous savons, en effet, par lui-même, qu'au sortir du Mont Saint-Michel, il devait se rendre à Caen, puis de là, au Bec et à Fécamp, pour terminer enfin par l'abbaye de Savigny [1]. Toute cette partie manque dans le manuscrit de M. Courajod, et je ne sais si on peut se flatter beaucoup de l'espoir de la retrouver un jour.

Quoi qu'il en soit, l'excursion à Savigny eût été, selon toute apparence, la plus fructueuse.

DOM FRANÇOIS PLAINE,
Bénédictin de Ligugé.

[1] V. le *Mémoire* (déjà cité) *de ce que D. Taillandier se propose de faire dans son voyage de Bretagne.* Mon intention était d'abord de le publier, mais il ne nous aurait rien appris de nouveau en fait de renseignements historiques.

POÉSIE

LA MAIN DE DIEU

A Mgr A. DAVID,
Evêque de Saint-Brieuc et Tréguier.

Un jour j'étais caché au bord d'un sentier, — Couché à l'ombre, parmi les herbes et la fougère. — J'étais là, seul, lisant un livre, — Et un petit oiseau chantait gaîment au-dessus de ma tête.

Soudain j'entendis passer auprès de moi, — Et sans qu'on me vît, une pauvre femme et son homme. — Ils étaient bien tristes, tous les deux, marchaient la tête baissée, — Et tout en marchant, ils parlaient de la sorte :

DORN DOUE

D'ANN AOTRO A. DIVY,
Eskop Sant-Briek ha Treger.

Un dez ez oann kuzet war lez ur wennodenn,
Gourveet en disheol'touez ar ieod, ar radenn :
Ha ma unan eno, e lennenn ul levrig,
Hag uz d'in a kane seder braz un evnig.

Hag a klewis neuze a-biou d'in o tremen,
Hag hep beza gwelet, ur vrœg paour hag he den.
Trist kaer ez oant ho daou, stouet gand hè ho fenn,
Hag o vont gant ho hent, e komzent evelhenn :

« Le temps est bien dur, hélas! et je crains fort, — Ma pauvre Marguerite, qu'après nous être donné beaucoup de peine,— Et avoir vécu pauvrement, nous ne puissions pas payer à la Saint-Michel; [1] — Et voilà que, sans tarder, nous aurons un huitième enfant!

» Le blé ne sera pas cher; nous avons perdu une vache, — Et les gelées de mars ont gâté notre avoine. — Et, ce qui est pis encore, notre fils est mort à la guerre, — Notre fils François, le meilleur garçon qu'il y eût en Basse-Bretagne! »

« La main de Dieu, mon pauvre homme! » répondit la femme. — « A cela il n'y a rien à faire, mon homme, — Que baisser la tête, et travailler toujours, — Et prier Notre-Seigneur miséricordieux! »

Je n'entendis rien de plus : mais au fond de mon cœur — Ce peu de mots est resté gravé; — Et je me disais en moi-même, plein de tristesse : — « Les paroles de ces pauvres gens, ne serait-ce pas la vraie sagesse? »

F.-M. Luzel.

Plouaret, le 29 août 1872.

« Gwall-stard eo ann amzer, allas! hag am eûs doan
» Godig keiz, n'hallfemp ket, goude komer kalz poan,
» Ha bewa dister braz, paea da c'hourmikêl;
» Ha setu hep-dale hon bezo eiz bugel!

» Ann ed na vô ket ker, ur vuc'h hon eûz kollet,
» Ha gant ar reo miz Meurz hon c'herc'h 'zo bet gwallet;
» Hag ar gwasa, hon mab 'zo marwet er brezel,
» Fanchig paour, gwella potr a oa en Breiz-Izel!

« Dorn Doue, ma den paour! — Lâraz ar vroeg neuze.
» N'hon eûz netra d'ober, ma den, war gement-ze
» Nemet plega hon fenn, ha labourad bepred,
» Ha pedi d'hon skoazia hon Zalwer binniget. »

Na glewis netra ken : met en kreiz ma c'halon
Ann neubeud komzou-se, 'zo chomet merket dôn.
Hag a lârenn en-hon, leun a dristidigez :
— « Komzou ann dud paour-se, n'eo ket ar gwir furnez? »

F.-M. Ann Uc'hel.

Plouaret, ann 29, a viz Eost, 1872.

[1] C'est le terme ordinaire de l'échéance des fermiers bretons.

UN JOUR

AU MANOIR DE TERRE-NEUVE

A OCTAVE DE ROCHEBRUNE.

I

Le Pays.

Lorsque l'ennui me prend des hommes et des choses,
Qu'en mon corps énervé l'esprit se fait tout noir,
— Que ce soit la saison des blés d'or ou des roses, —
Je romps ma chaîne, et fuis vers votre heureux manoir.

Hors des murs attristants le train s'élance à peine,
A peine disparaît la dernière maison,
Je sens s'atténuer ma fatigue ou ma peine :
Les prés, les bois, les eaux, le ciel, en ont raison.

Bois et ruisseaux et prés, c'est ma terre natale :
Le prodige d'Antée en moi se reproduit.
Moi, l'amoureux des champs, — ô loi dure et fatale ! —
La cité me retient..., mais sans m'avoir séduit.

Aussi de quelle joie ai-je l'âme inondée,
Lorsqu'au labeur jaloux dérobant peu d'instants,
Avec vous je vais voir, aux bords de la Vendée,
Comment l'été verdoie ou fleurit le printemps !

II

Repos.

Vous me dites, Octave : « Aujourd'hui, c'est dimanche;
Le graveur aujourd'hui s'éloigne de sa planche ;
Demain j'y reviendrai, plus ardent, plus dispos :
Ces heures sont à Dieu, gardons-en le repos.
La messe matinale appelle à Notre-Dame ;
Allons dans la prière y retremper notre âme,
Et, ce devoir rempli, gais écoliers, allons
Errer à l'aventure au creux des frais vallons. »

III

Les Châtaigniers.

Rapides, les chevaux franchirent votre plaine,
Où les blés mûrs flottaient sous une chaude haleine;
Et bientôt la voiture au vol léger courait
Sur les chemins ouverts au cœur de la forêt.
Soudain le bois finit près d'un ravin immense,
Et nous contemplions de ce faîte, en silence,
Un spectacle imposant : âpres rocs, verts coteaux,
Et la Vendée en bas roulant de sombres eaux ;
Puis, dominant du front ce paysage austère,
A gauche, une ruine, une tour solitaire,
La tour que Mélusine en une nuit, dit-on,
Fit surgir.
Nous armant d'un rustique bâton,
Des hauteurs de Mervent, ce nid dans la feuillée,
Nous voulûmes descendre au fond de la vallée,
Non pour chercher la mousse où l'on aime à s'asseoir,
Mais pour te voir, Nature ! et marcher jusqu'au soir.

Comme un fils suit sa mère où sa mère le mène,
Ami, je vous suivais en votre ombreux domaine;
Car de ces bois profonds depuis vos jeunes ans
Vous savez les détours et les mille accidents.

Moi, j'étais le disciple et vous étiez le maître :
Tout ce qu'en votre esprit les choses faisaient naître
D'aperçus élevés, gracieux ou piquants,
De traits, hardis toujours, ou de mots éloquents,
Moi, je le recueillais, et c'était un doux rôle :
A la rosée ainsi la fleur tend sa corolle.
Vous, riche, à pleines mains vous répandiez votre or,
Et je le recueillais pour mon humble trésor;
Car, il faut qu'on l'apprenne, ô fier graveur, vous êtes
Plus poète que nous qui nous croyons poètes.

A travers des fourrés où n'entrent que les faons,
Portant nos yeux sur tout comme font les enfants,
De tout nous admirions la couleur ou la forme :
— La fougère si svelte au pied du chêne énorme;
L'abeille qui poursuit son travail diligent
De la bruyère rose au liseron d'argent;
Et la menthe embaumée, et les festons du lierre.
Jaloux de son bonheur, sur une fourmilière,
État dont les sujets sont en paix et contents,
Nous restâmes penchés et songeâmes longtemps.

Me montrant un rond-point de bizarre structure :
— « C'est là qu'aux anciens jours naquit l'architecture;
» Nos pères, les Gaulois, ainsi dans les gazons
» Se creusaient et couvraient de branches leurs maisons;
» C'est là qu'ils aiguisaient le silex pour les luttes.
» La forêt de Vouvant est pleine de ces huttes. »

Vous ajoutiez bientôt, observant les buissons,
Le site, le sentier : — « Venez, et nous passons

» De la hutte au château, du vieil au nouvel âge :
» La Citardière perce au sein de ce feuillage.
» C'est un débris croulant, mais auprès nous verrons
» D'antiques châtaigniers, avant qui nous mourrons ;
» Aux bords de l'avenue immenses sentinelles,
» Dont j'esquissai jadis les poses solennelles. »

Et mes pas se hâtaient, et, tout prêt au respect,
Je disposais mes sens à ce sublime aspect.
Quand du manoir parut l'enceinte crénelée,
Je cherchai vainement l'incomparable allée.
Un cri de votre cœur s'échappa : « Les maudits !... »
Vous pleuriez en vous-même, et je vous entendis :

« Témoins de ma jeunesse, ô mes arbres superbes !
» Je tremble de courroux,
» Voyant qu'une cognée ainsi que des brins d'herbes
» Osa vous faucher tous !.

» Le ciel, l'air et le sol, associant leurs forces,
» Avaient mis trois cents ans
» A dresser aussi haut vos armures d'écorces,
» A vous faire géants.

» Un jour, devançant l'aube, un sinistre manœuvre,
» Fer au dos et bras nu,
» Honteux d'être payé pour une pareille œuvre,
» Sous votre ombre est venu.

» Le souffle du matin chantait entre vos palmes,
» Chantait pour ce larron ;
» Vos chœurs d'oiseaux dormaient, tête sous l'aile, et calmes,
» Près du noir bûcheron !

» Les larmes de la nuit, collier de perles blanches
» Rompu subitement,

» Filtraient de feuille en feuille et de branches en branches
» Avec un son charmant.

» Vos dômes ne couvraient que parfums et mystère ;
» Déjà l'aube y luisait...
» Et l'homme cependant posait sa hache à terre,
» Et cent fois l'aiguisait.

» Elle frappa !... Quel deuil au loin dans la nature !
» Vous étiez là, gisants,
» Pareils aux grands vaisseaux dont l'épaisse mâture
» S'abat sur des brisants.

» Ah ! que n'ai-je pensé qu'une attaque aussi lâche
» Pût vous atteindre, amis !
» Tout l'or de mon épargne entre vous et la hache,
» Ah ! que ne l'ai-je mis !

» Nous verrions, à jamais exempts de tels outrages,
» Vos troncs, voisins des cieux,
» Tant que Dieu le voudrait, nous prêter leurs ombrages,
» Nous parler des aïeux ! »

IV

A un Captif.

Un papillon, dont l'aile étale
Des tons d'azur et de carmin,
Courtisait une digitale
Dans la haie, au bord du chemin.

Doucement j'allai vers la tige :
« Comme il est brillant !... Je voudrais
» Cueillir cette fleur qui voltige,
» Pour voir ses beautés de plus près. »

Vous riiez de ma tentative,
Pensant : — « L'insecte est bien léger !
» La nature, mère attentive,
» L'arma bien contre ce danger ! »

Mais à pas furtifs je me glisse,
Et saisis à point le moment
Où sa trompe dans le calice
Plongeait voluptueusement.

Soudain vers vous ma main se dresse,
Et, d'un son de voix triomphant :
— « Douterez-vous de mon adresse ?
» Ai-je oublié mon jeu d'enfant ? »

Puis d'âme et de corps je m'isole ;
Je n'entends plus rien, je ne vois
Que cette pauvre bestiole,
Qui se tourmente entre mes doigts.

— « Frêle et splendide créature ! »
Disais-je, lui parlant tout bas,
« Tu maudis ta mésaventure,
» Et sans espoir tu te débats.

» Le martyre approche, et cette aile
» Que Dieu te donna pour planer,
» Va, sous une épingle mortelle,
» Comme une feuille se faner.

» Tu fais tes adieux à la vie.....
» Calme, calme ton vif émoi :
» Je t'aime, et t'admire, et t'envie ;
» Tu n'as rien à craindre de moi.

» La fantaisie est mon idole ;
» Nous avons un sort tout pareil :
» Souffle un caprice, je m'envole,
» Comme toi, papillon vermeil.

» Ah ! sois libre... retourne vite
» Aux coupes où tu bois le miel,
» Et, sous ce rayon qui t'invite,
» Aux loisirs que t'a faits le ciel. »

Nantes, 10 août 1872.

ÉMILE GRIMAUD.

ÉPILOGUE A L'ART CHRÉTIEN *

Cette correspondance se continue plus loin. Moins active depuis qu'Albert avait été rejoindre sa famille à Naples, elle n'était ni moins intéressante, ni moins affectueuse. « Aux yeux de M. de la Ferronnays, l'amitié n'était pas seulement une jouissance, c'était aussi une fonction et même une fonction responsable, quelle que fût la sphère d'idées ou de devoirs à laquelle cette fonction se rapportait. » Aussi n'épargne-t-il aucun effort pour opérer ce qu'il appelle la *conversion* de son ami à des idées plus tolérantes.

Faisant allusion à leurs entretiens de Livourne, il lui disait : « Il eût été embarrassant pour moi de donner des conseils, et » cependant, mon cher Rio, j'avais promptement acquis la preuve » qu'avec un esprit vif et si richement cultivé, avec une imagina- » tion brillante, une âme enflammée et disposée à n'éprouver que » les sentiments les plus nobles et les plus élevés, vous viviez dans » l'ignorance la plus absolue du monde et des hommes. La sévérité » de vos jugements, vos décisions tranchantes, vos préventions, vos » susceptibilités, tout prouvait votre peu d'expérience et trahissait » l'habitude que vous aviez de vivre en vous-même et dans vos » rêves plus qu'avec vos semblables et dans la vie réelle. A côté » des grands avantages qui devaient résulter pour mon fils de son » intimité avec vous, j'apercevais donc un danger, et je dus crain-

* Voir la livraison d'août, pp. 103-117.

» dre que, dirigés, vous par les intentions les meilleures et les
» plus louables, lui par sa confiance et son admiration pour son
» guide, vous ne fussiez exposés à vous égarer l'un et l'autre, et
» qu'entraînés vers un but insaisissable, vous ne prissiez pour
» l'atteindre une route fausse, dangereuse, dans laquelle bientôt
» vous vous seriez trouvés isolés, et qui ne vous aurait conduits
» qu'au désappointement et à la perte de toutes vos illusions. Je
» voulais vous signaler l'écueil; j'imaginai alors de vous raconter
» la vie déjà longue d'un homme éprouvé par tous les caprices de
» la fortune, ayant passé successivement à peu près par tous les
» degrés de la vie sociale; ayant connu la misère et l'opulence, la
» faveur et la disgrâce; ayant vécu dans les camps comme simple
» soldat, dans les cours, chargé d'honneurs, de distinctions et de
» rubans. Je vous ai montré cet homme entrant dans la vie seul,
» sans appui, sans ressourees d'aucun genre, sans conseils et sans
» autres guides qu'une imagination ardente et des passions impé-
» rieuses. Je vous ai dit ses faiblesses, ses fautes, ses torts; je vous
» ai dit aussi ce peu de bonnes ou d'heureuses qualités qu'il dut à
» la nature d'abord, ensuite à ses réflexions. Je vous l'ai représenté
» aux prises avec tous les embarras de la vie, avec toutes les diffi-
» cultés d'une position élevée; vivant tantôt confondu dans la foule,
» tantôt poussé par le hasard ou le caprice en dehors de cette foule,
» et presque chargé de la diriger; mais toujours au milieu des
» hommes et de leurs passions, apprenant à les connaître, rare-
» ment à les estimer, mais toujours à les plaindre; et trouvant dans
» son cœur, dans ses propres erreurs, de grands motifs d'indul-
» gence pour les fautes et les faiblesses des autres. Enfin, je vous
» l'ai montré arrivant à travers toutes ces épreuves et toutes ces
» vicissitudes, non pas à la fortune ni à une grande renommée,
» mais à mériter l'estime des honnêtes gens, une honorable consi-
» dération, et ce *quasi-contentement* de soi-même qui rend plus
» légères les peines de la vie et plus faciles qu'on ne pense les
» disgrâces de la fortune. Cette histoire, c'était la mienne; vous
» l'avez écoutée avec intérêt, mais comme une histoire peut-être;

» et cependant, en vous la racontant, mon but était de vous faire » comprendre que, si je me fusse abandonné aux rêves de mon » imagination, si au lieu d'accepter la vie telle qu'elle est et de » m'arranger des hommes tels qu'ils sont, j'avais poursuivi cette » vie idéale et poétique qui faisait battre mon cœur, et cherché des » hommes tels que mon âme les aurait désirés; si, cédant aux » inspirations trompeuses de l'amour-propre, ou même à la juste » indignation que m'inspiraient la bassesse et la lâcheté, je me » fusse fait misanthrope, censeur du genre humain et réformateur » de notre état social; si, n'écoutant que des goûts d'indépendance » qui ne sont si souvent que les suggestions d'un excès de vanité, » j'avais voulu vivre pour moi seul, à part de la société, de ses » convenances, de ses lois, de ses exigences, il est très-probable » que je me serais égaré, perdu, que je ne serais arrivé qu'au » ridicule, et qu'après avoir eu plus de peines encore et plus de » tourments que je n'en ai éprouvé, je n'aurais probablement au- » jourd'hui, au lieu de dédommagements qui me consolent, que » des regrets et des désappointements. En racontant cette histoire, » mon but était de vous prouver qu'on peut avoir des sentiments » élevés et généreux, l'âme fière et un caractère indépendant, sans » pour cela se faire sauvage ou l'ennemi de son siècle; que nous » sommes tous faits pour vivre dans la société, et non pas en » dehors d'elle; qu'il est nécessaire d'étudier les hommes, non » pas pour les fuir et les maudire, mais pour apprendre, en les » connaissant, à les plaindre et à leur être utile, sans s'exposer à » être leur dupe ou leur victime. »

Plusieurs années se sont écoulées. M. Rio, retenu par sa mauvaise santé loin du lit de mort d'Albert, est empêché par le même motif d'accomplir la promesse qu'il avait faite de se rendre avec sa femme au château de Boury, nouveau séjour de la famille de la Ferronnays. Depuis deux ans, il n'avait pas revu le comte « sur lequel on disait que la mort si édifiante de son fils avait produit une impression dont les effets devenaient chaque jour plus visibles. » Enfin, l'année suivante, ils peuvent se rencontrer à Paris.

« Nous ne nous étions pas vus depuis que je lui avais présenté ma femme à Livourne, c'est-à-dire depuis trois ans ! Quel changement et quelle surprise, malgré tout ce qu'on m'avait dit pour m'y préparer ! Quelle douceur dans le regard, quel attendrissement dans la voix, jadis si ferme et si sonore, et surtout quel charme, tout nouveau pour moi, dans ce mélange de noblesse et de mélancolie, devenu, depuis son malheur, le caractère distinctif de sa physionomie que j'avais trouvée, dans les premiers temps, presque trop imposante, surtout quand il y joignait le ton un peu militaire, quoique jamais impérieux, dont il donnait ses ordres.

» A ce changement extérieur correspondait un changement intérieur dont il était plus pressé de s'entretenir avec moi qu'avec aucun autre de ses amis, à cause de l'espèce de remords que lui causait le souvenir de notre controverse, un peu chatouilleuse, de 1832, sur ce qu'il appelait alors les tendances mystiques du pauvre Albert, tendances qu'il jugeait au point de vue de l'homme du monde et qu'il regardait comme incompatibles avec le genre de progrès auquel il attachait le plus d'importance. Maintenant que la lumière qui éclaire les régions du monde idéal avait commencé à luire pour lui, il avait appris à subordonner les intérêts de la vie pratique à des intérêts supérieurs, et en appliquant ce nouveau mode d'appréciation à la revue rétrospective des symptômes de prédestination qui avaient marqué les cinq dernières années de la vie d'Albert, il était obligé de s'avouer à lui-même que ce qui lui avait causé jadis tant d'alarmes, n'était pas une des moindres consolations que Dieu lui avait ménagées dans sa douleur.

» De là à l'application du grand remède des âmes malades qui sont pressées de guérir, il n'y avait qu'un pas, et ce pas avait été franchi. La petite église de Sainte-Valère avait été le théâtre de cet événement, le plus mémorable de tous dans une vie qui se compose, pour ainsi dire, d'événements mémorables, bien qu'ils ne soient pas tous éclatants. La visite d'actions de grâces que nous y fîmes ensemble, dès le lendemain de mon arrivée, était, en quelque sorte, le pendant de celle que j'avais faite, l'année précédente, à

la chambre mortuaire de la rue Madame, et l'on devine sans peine, d'après ce début, sur qui et sur quoi roulèrent nos conversations devenues plus intimes que jamais. Les rôles étaient désormais intervertis. Ce n'était plus moi qui défendais les aspirations idéales contre le positivisme de mon correspondant de 1832, c'était mon correspondant positiviste de 1832 qui, pour m'élever à la hauteur où il était lui-même parvenu, faisait appel à mon cœur encore plus qu'à ma raison, et suppléait par la tendresse à ce qu'il pouvait y avoir d'incomplet dans ses arguments. »

Le projet de séjour à Boury se réalisa enfin; le tableau qu'en trace l'*Epilogue* est délicieux. On ne se sépara qu'après être convenu, pour l'année suivante, d'une réunion plus longue pendant laquelle M. de la Ferronnays devait travailler avec M. Rio à la rédaction de ses mémoires.

« Les impressions que j'avais emportées de Boury n'étaient point de celles que l'éloignement affaiblit et, malgré la répugnance de M. de la Ferronnays pour tout ce qui ressemblait à des protestations de reconnaissance, on comprendra sans peine que j'aie été pressé de lui exprimer la mienne aussitôt après mon arrivée en Bretagne. Sa réponse ne se fit pas longtemps attendre.

« Boury, 29 août (1837).

» Votre lettre m'a fait d'autant plus de plaisir, mon cher Rio, qu'elle m'est arrivée au milieu des bouquets, des couplets, des présents et des embrassades que chacun, ce jour-là même, me prodiguait en l'honneur du bon saint Augustin, mon patron. Nous avions mis la célébration de sa fête et de la mienne au dimanche 27, afin d'y faire participer plus de monde; quand je dis *nous*, c'est une manière de parler; je n'ai rien vu, rien deviné, et à la très-grande honte de ma finesse diplomatique, tout s'est arrangé, préparé, exécuté à ma barbe et sous mon nez, sans que je me sois douté de la moindre chose. Le chef de la conspiration avait pour complices tous les habitants du château, tous ceux du village, tous ceux des communes voisines; dans tout cela pas un seul traître, et

je n'ai pas eu le plus léger soupçon. Je m'étais si bien laissé absorber par la distribution des prix que j'avais moi-même fixée à ce même dimanche 27, qu'on aurait pu préparer et faire autour de moi cinq ou six révolutions aussi facilement, aussi commodément que mon bon ami Polignac a laissé faire celle qui a si bien arrangé nos affaires. Cette distribution des prix a eu tout le succès qu'elle pouvait avoir; un appareil et un éclat dont on n'avait pas encore eu d'exemple à Boury; un *Veni Creator* chanté par mes enfants avec accompagnement d'orgue; un excellent discours improvisé par l'abbé Gerbet; l'émotion des parents, la joie des enfants, celle des couronnés surtout auxquels on a servi, dans le jardin, un copieux déjeûner; un temps admirable, tout cela avait merveilleusement bien préparé la surprise qu'on me ménageait. Vous vous figurez aisément, mon cher ami, ce que doit être entre nous (sous le rapport des sentiments et des douces émotions) une fête de famille. Les larmes du cœur, les miennes surtout, ont coulé avec abondance; la tendresse de mes enfants, leur joie de m'avoir *si bien attrapé*; les témoignages d'attachement que m'ont donnés les habitants et particulièrement les pauvres de la commune, tout cela m'a ému plus que je ne puis vous l'exprimer, et ce n'est que par mes larmes de vieillard que j'ai pu répondre à tout ce qui a été dit et fait de bon pour moi dans cette journée. Cher ami, je puis vous le dire avec vérité, vingt fois dans la soirée j'ai répété et j'ai entendu redire autour de moi : Mon Dieu, quel dommage que notre bon Rio et son excellente femme ne soient pas ici! Comme leurs cœurs s'harmoniseraient bien avec les sentiments doux et vifs qui agitent les nôtres! Oui, mon cher Rio, la fête eût été pour moi plus complète, il ne s'y serait mêlé ni désirs ni regrets, si vous aviez été, avec votre femme, au milieu de cette famille de bonnes gens, où vous êtes l'un et l'autre si bien appréciés et si cordialement aimés. J'ai cependant eu une consolation et une sorte de petit dédommagement : c'est de recevoir votre lettre au milieu de cette bonne journée. Je vous assure bien qu'elle n'a pas été le bouquet qui m'a fait le moins de plaisir, et j'ai regardé son arrivée au milieu de

toutes ces douces émotions, comme un bon et heureux présage. Je ne veux pas oublier de vous parler de ma dernière surprise. Le soir, au moment où nous allions nous retirer, tous mes enfants ont entouré le piano, et là, sur le bel et si touchant air de la prière de Moïse, ils ont chanté chacun un couplet ravissant, tous répétant en chœur la première partie du premier couplet. C'était l'abbé Gerbet qui avait composé les paroles. Je n'ai pas besoin de vous dire que le soir de cette journée de famille, la prière a été splendide, foule dans la chapelle et musique !!! à faire fondre en larmes, et à porter au ciel toutes les âmes présentes à ces touchantes invocations. Voilà, mon cher Rio, des scènes et des compensations que le ciel tient en réserve et qui consolent de bien des peines; aussi mon pauvre cœur, souvent oppressé, se sent presque aussi étonné qu'il est heureux de toutes les douces et bienfaisantes agitations qu'on vient de lui faire éprouver. »

» On voit que cette fête de famille qu'il n'avait peut-être jamais célébrée, je ne dis pas aussi joyeusement, mais aussi sérieusement que ce jour-là, avait en quelque sorte ravi toutes les tendresses de son cœur, et certes je n'avais pas à me plaindre de la part qui m'était faite. Mais, outre que j'avais dérogé à la loi qui m'interdisait certaines expressions incompatibles, selon lui, avec la véritable amitié, il ne voulait pas manquer une si bonne occasion de me répéter encore une fois la leçon, désormais superflue, sur laquelle il avait tant insisté dans les premières années de notre correspondance.

« Ce m'est une joie bien douce, me disait-il, de vous entendre répéter ces bonnes assurances d'un attachement que je sais mériter par la sincérité de celui que je vous ai voué. Je veux encore que vous y ajoutiez la promesse formelle de ne plus revenir à ces doutes, ces méfiances, ces inquiètes susceptibilités sur lesquelles je vous ai souvent fait la guerre. Vous connaissez maintenant assez mon caractère et mon cœur pour savoir bien à quoi vous en tenir désormais sur l'un comme sur l'autre. Je ne vous accorde pas plus le droit de douter de moi que je ne me reconnais celui de douter

de vous ; toujours et partout vous devez compter sur mon affection comme moi sur la vôtre. Ce n'est pas tout ; il y a des mots qui ne doivent jamais se retrouver dans les lettres que *vous m'écrivez* : tels sont ceux d'*admiration*, de *reconnaissance*, de *dévoûment* et autres expressions du même genre. Elles ne conviennent ni à vous, ni à moi, elles me font rougir et m'obligent à faire, sur moi-même, des retours si humbles que j'en demeure tout confus et tout mal à mon aise. Il n'y a pas d'être au monde qui soit moins admirable que moi, croyez-m'en sur ma parole. Quand vous me parlez de votre admiration, c'est comme si vous faisiez à un voleur l'éloge de sa probité. Je n'ai jamais rien fait, ni ne pourrai jamais rien faire qui mérite votre reconnaissance, ni votre dévoûment ; ce sont de ces sentiments que l'on garde et qu'on doit être fier et content d'éprouver pour ceux auxquels on ne peut pas rendre le bien qu'on en reçoit. Il n'en est pas de même entre vous et moi ; le vrai niveau, mon cher Rio, celui qui, bien réellement, égalise tous les rangs, tous les âges, toutes les situations, c'est l'estime véritable, fondée sur une juste appréciation des qualités de l'âme et du cœur, et puisque nous avons eu le bonheur de nous inspirer mutuellement ce bon et précieux sentiment, nous sommes absolument sur le pied d'une parfaite égalité, et nous n'avons à nous parler que de notre attachement. N'est-il pas vrai, que s'il dépendait de vous de me rendre l'homme du monde le plus heureux, et d'assurer le bonheur de mes enfants, vous le feriez avec joie et empressement ? Il en est de même de moi pour vous et les vôtres ; cela est tout simple, tout naturel, et le cas échéant pour l'un ou pour l'autre, je pense qu'aucun de nous ne devrait de la reconnaissance à l'autre, par la raison que celui qui donnerait le bonheur serait mille fois plus heureux encore que celui qui le recevrait. Aimez-moi donc toujours et tant que vous pourrez, mais, au nom du ciel, ne m'admirez jamais et ne me parlez jamais de reconnaissance. »

Il écrivait enfin à M. Rio, à l'occasion du mariage de sa fille Eugénie, une lettre, admirable paraphrase du *Nunc dimittis servum tuum*. En voici un passage :

« Vous nous connaissez assez, mon cher Rio, pour être bien sûr que ma bonne femme et moi ne faisons pas un seul retour sur nous-mêmes, et que nous voyons, sans regret et sans tristesse, le grand isolement dans lequel nous allons nous trouver. Dieu reste avec nous, mon ami! Est-ce donc être isolé? Il nous prouve qu'il nous aime en nous envoyant, dans nos vieux jours, une consolation plus grande que nous n'osions la désirer. Amour, espérance, prières, reconnaissance, ah! soyez tranquille pour nous, la vie nous sera douce et légère. Notre temps finit, le soir arrive, nous pouvons déjà entrevoir l'aurore du jour sans fin; et maintenant que je suis tranquille sur le sort de mes pauvres filles (car Eugénie pourra tenir lieu de mère à ses sœurs), Dieu peut nous appeler. J'ai tant d'amour pour lui dans le cœur que je sens que, confiant dans son infinie miséricorde, je puis paraître en sa présence sans aucune crainte. »

Un projet de réunion durable, au château de Boury, avait été convenu entre les deux familles. « Je regardais cet arrangement de vie commune, comme le plus grand bonheur qui me fût arrivé depuis mon mariage, comme le couronnement de tous mes autres bonheurs, » dit M. Rio, et ses paroles ne paraîtront certainement pas exagérées à ceux qui verront dans l'*Epilogue* quels plans avaient été formés pour tout le temps de cette vie commune, combien on s'en promettait de progrès pour les âmes, plus encore que de satisfactions pour le cœur et l'intelligence. Ce vœu ne devait pas se réaliser sur cette terre. Vers la fin de 1839, M. de la Ferronnays fut invité par le comte de Chambord, dont l'âme était si bien faite pour apprécier une telle âme, à se rendre auprès de lui, dans l'Italie méridionale; il ne pouvait manquer d'obéir à cette invitation comme il aurait obéi à un ordre de Charles X, s'il avait été encore sur le trône. Quelques semaines après, les deux amis s'embrassaient pour la dernière fois.

Je ne veux pas quitter l'*Epilogue à l'Art chrétien*, sans mentionner un double et touchant hommage rendu à la mémoire de nos jeunes héros de 1815. On sait combien M. de Montalembert aimait la Bretagne et quelle admiration lui inspirait la lecture du *Barzaz-Breiz* [1]. « La Bretagne, écrivait-il à M. Rio, je l'aime toujours de plus en plus !.... N'y point vivre, ou plutôt n'y point mourir sera toujours pour moi un regret amer ! » En 1841, il accompagnait son ami dans un voyage en Bretagne; c'était pour lui une terre sainte qu'il foulait alors pour la première fois.

« Nous voyagions en poste de Nantes à Vannes, dit M. Rio, et nous devions changer de chevaux dans le bourg de Muzillac. En entendant ce nom, M. de Montalembert me demanda si ce n'était pas près de là que notre capitaine et notre barde avaient été tués, l'un en chargeant l'ennemi, l'autre en entonnant un de ses chants favoris. Sur ma réponse affirmative, il fit différer le départ et nous nous acheminâmes vers le cimetière, où il me fut facile de reconnaître le tertre que sa forme arrondie distinguait encore de toutes les autres sépultures. Plus de vingt ans s'étaient écoulés depuis ma dernière visite à ce champ funèbre. J'étais ému, mais mon compagnon l'était encore davantage. Nous nous agenouillâmes l'un près de l'autre, et après que nous eûmes prié et pleuré ensemble, il me dit avec un accent ému que nulle parole ne pourrait rendre : « Ceci manquait encore à notre amitié. » C'est le seul hommage qui ait été rendu à la mémoire de ces héroïques enfants. Leurs noms ne sont pas même inscrits sur leurs tombes. Mais leur souvenir n'en vivra pas moins dans l'histoire du pays qu'ils ont honoré par leur sacrifice. Il y a quatre ans, il fut question pour eux d'une commémoration funèbre dont les députés gallois, invités à notre congrès celtique, devaient prendre l'initiative. Un sculpteur éminent, doué au suprême degré du sens de l'idéal, tant héroïque que religieux [2],

[1] La belle ballade des *Bleus, Ar re c'hlaz*, excitait particulièrement son enthousiasme. Voir le *Barzaz Breiz*, chants populaires de la Bretagne, recueillis, traduits et annotés par le vicomte de la Villemarqué, membre de l'Institut, 6e édition, in-8°, 7e édition, in-12. Paris, Didier, 1867.

[2] M. Guillaume, membre de l'Institut.

s'était offert pour préparer le marbre sépulcral; mais le projet échoua et ce ne fut pas la faute des étrangers, bien au contraire. C'était encore une étrangère et même une princesse dont l'âme privilégiée est faite pour comprendre tous les nobles dévouements [1] qui naguère traçait son itinéraire pour un voyage de Bretagne de manière à y faire entrer, *avant tout,* le cimetière de Muzillac, parce que là reposait le dernier barde breton, celui dont elle avait appris le nom et la mort glorieuse dans les beaux vers que notre poète Brizeux a consacrés à sa mémoire :

> Barde, ô dans la mêlée écho retentissant,
> Bouche d'or, te voilà toute pleine de sang! etc. »

Le dernier barde breton, dit M. Rio. Il a été, en effet, le dernier des bardes militants, tombé, comme ceux des anciens jours, « en décochant la flèche de la mélodie,» *o saezi saez ann ton* [2]. Mais parmi ceux qui font refleurir en Bretagne notre poésie nationale, il s'en trouverait au besoin plus d'un, j'en suis sûr, pour encourager leurs compatriotes de leurs chants et de leur exemple, dans la marche ou au combat, et, s'il le fallait, pour tomber au premier rang comme Kœrner [3], comme notre noble Le Tiec. Il est impossible que tôt ou tard il ne soit pas donné suite au projet de monument commémoratif auquel M. Rio vient de faire allusion. Le généreux dévouement de ces enfants est une gloire pour la Bretagne, pour la race celtique entière et il mérite d'être honoré par tous sans distinction d'opinions politiques.

Je ne saurais mieux finir qu'en citant, d'après un excellent article de M. le comte Lafond dans l'*Univers,* le passage suivant d'une lettre intime où une jeune et digne compatriote de Mme Swet-

[1] S. A. I. la grande-duchesse Marie de Russie.

[2] *Alain le Renard.* Barzaz-Breiz.

[3] Théodore Kœrner, le Tyrtée de la *guerre de délivrance,* tué à Leipsick, en 1813. Ses poésies brûlantes d'enthousiasme et de patriotisme ont été recueillies sous le titre de *La lyre et l'épée* (Leier und Schwert). La Justice et la Poésie étaient alors du côté de l'Allemagne, et aussi la Victoire. « *Remembering, trust!* »

chine apprécie l'*Epilogue*. On ne saurait mieux résumer l'impression que laisse ce livre dans l'âme. Ce jugement ne fait pas moins d'honneur à celle qui l'a écrit qu'à celui dont elle parle avec tant d'émotion :

« Un monde où rien ne vieillit, où tout se renouvelle sans » cesse, c'est celui de l'idéal, à la poursuite et au service duquel » M. Rio a consacré toutes les belles facultés dont Dieu l'a doué. » J'ai été éblouie par la soif ardente que son livre accuse pour tout » ce qu'il y a de beau et de grand dans ce monde. La variété des » intérêts qui l'ont occupé, leur variété, et pourtant aussi leur » unité, car tous convergent au même but, l'idéal, est peut-être ce » qui m'a le plus frappée et intéressée. Il y a là un mouvement » d'attention perpétuelle et infatigable de toutes les facultés du » cœur et de l'intelligence... En un mot, après avoir lu ce livre, » on se dit : Oh ! de combien de sources variées de beauté, de » richesse, d'intérêt, de nourriture fortifiante pour le cœur et l'in- » telligence, Dieu nous a entourés en cette vie, si seulement nous » savions les découvrir ! »

CHARLES DE GAULLE.

LA MÈRE

MARIE DE SAINTE-EUPHRASIE PELLETIER*

Ainsi paraissaient les premières lueurs d'une aurore dont le soleil, en s'élevant à l'horizon, devait illuminer la terre entière de ses rayons. Mgr Montault, comme nous venons de le voir, avait bien compris tout ce qu'on pouvait attendre d'un généralat et de la mère à laquelle la direction ne manquerait pas d'en être confiée. D'accord avec les évêques de Poitiers, de Grenoble et de Metz, il en avait fait la demande au Saint-Père. M. le comte de Neuville, Mmes d'Andigné et de la Roche, d'autres voix puissantes s'étaient jointes à celles des prélats que nous venons de nommer.

Un décret de la cour de Rome, en date du 16 janvier 1835, suivi, le 3 avril de la même année d'un bref du Pape, firent de la maison du Refuge d'Angers un généralat, sous le nom de Notre-Dame de Charité du Bon-Pasteur. Les règles et les constitutions de l'ancien ordre ne furent pas changées, il n'y eut que de légères modifications dans le costume des religieuses. Mais les attributions de la supérieure générale se trouvaient singulièrement agrandies. On en jugera par les articles suivants du bref d'érection :

« Art. 2. La supérieure de la maison d'Angers, outre le gouvernement particulier de ladite maison d'Angers, aura celui de toutes

* Voir la livraison d'août, pp. 129-143.

les autres maisons que celle-ci a fondées ou qu'elle fondera à l'avenir.

» Art. 3. Les attributions de cette supérieure générale seront de fonder, avec l'assentiment de l'évêque diocésain, de nouvelles maisons, de visiter celles qui sont fondées, de veiller avec soin à ce que toutes les règles soient observées et l'ordre maintenu partout. Elle pourra aussi admettre des novices dans la congrégation, par elle-même ou par les supérieures des autres maisons, distribuer ses filles dans les différentes maisons, les transférer de l'une dans l'autre. Mais qu'elle ne fasse rien sans le conseil des assistantes et que chaque maison reste sous la direction de l'évêque diocésain, suivant les décrets du saint concile de Trente et les constitutions apostoliques relatives aux congrégations de ce genre. »

Plus tard, lorsque les *Constitutions* de l'ordre furent réimprimées à Rome et mises en harmonie avec le généralat, le Saint-Père autorisa l'introduction de l'orgue et de quelques autres instruments de musique. Ce fut là un moyen d'action que la supérieure se garda bien de négliger. Sachant combien sur certaines âmes, en Amérique principalement, sont puissants les douces symphonies et les accords mélodieux, elle voulut que la musique entrât dans l'éducation des novices, qu'elles la cultivassent avec soin, pour qu'un jour, comme il était arrivé à Saül, sous le charme des sons que David tirait de sa harpe, les natures rebelles pussent s'adoucir à leur voix, et s'unir à elle dans un concert harmonieux.

Le décret de fondation nommait la mère Marie de Sainte-Euphrasie supérieure générale de la congrégation. Le cardinal Odescalchi fut le premier protecteur de l'ordre. Le cardinal della Porta lui succéda dans ces fonctions, qui sont remplies aujourd'hui par le cardinal Patrizzi.

Aux termes de l'art. 4 du bref, l'élection de la supérieure générale, élection dans laquelle toutes les communautés sont représentées par deux membres, a lieu tous les six ans. La supérieure générale sortante étant rééligible, la mère Marie de Sainte-Euphrasie ne cessa pas de recevoir de nouveaux témoignages de confiance de ses sœurs et d'en remplir l'emploi jusqu'au jour de sa mort.

Nous avons dit un mot de l'opposition qu'avait rencontrée la mère Marie de Sainte-Euphrasie. Cette opposition la suivit jusqu'à Rome. Une lettre du révérend père Kohlmann ne laisse aucun doute à ce sujet. Mais la mère supérieure n'était pas de ces âmes faibles qui se laissent facilement abattre ; les obstacles ne l'arrêtaient pas, et ses convictions profondes lui donnaient une force qui la rendit toujours victorieuse dans les luttes qu'elle eut à soutenir. Des amis puissants et dévoués lui vinrent aussi en aide. En présence des mauvais vouloirs de quelques-uns, ils redoublèrent d'ardeur et firent si bien qu'une affaire qui, en toute autre circonstance, aurait entraîné bien des lenteurs, fut expédiée en quelques mois [1].

Quand le décret qui érigeait la maison en généralat arriva à Angers, ce fut une grande joie dans la communauté. De toutes parts, des félicitations furent adressées à la mère Marie de Sainte-Euphrasie, et la reconnaissance, débordant de son cœur, se répandit en actions de grâces et éclata en saints cantiques.

Mmes Cesbron de la Roche et de Couespel n'attendirent pas davantage pour prononcer leurs vœux. Le noviciat se grossit de nombreuses recrues prises dans toutes les classes de la société ; il en vint de partout, de l'étranger comme de la France ; il en vint des palais, des châteaux et des chaumières ; comme autrefois, à Port-Royal, la fille du peuple y coudoya la grande dame, sans que rien pût rappeler l'humilité de la naissance ou l'orgueil de la race.

A partir de ce moment, les monastères de Notre-Dame-de-Charité du Bon-Pasteur vont surgir du sol, comme sous un souffle magique. Dans les derniers jours du mois d'avril, Mgrs Montault et Flaget, la mère Marie de Sainte-Euphrasie et quelques-unes de ses sœurs se rendent à Saint-Florent, près Saumur. Au milieu d'un concours immense de populations des campagnes environnantes,

[1] « Ce qui, dans le cours ordinaire des affaires, demandait deux ou trois ans avant d'être terminé, la Providence divine l'a conclu en l'espace de deux ou trois mois, *nonobstant l'opposition puissante que vous avez eu à surmonter.* »
(Lettre du révérend père Kolhmann. Rome, 12 mai 1835.)

les prélats y célèbrent une cérémonie pontificale en l'honneur de l'œuvre. A la fin de la même année, un monastère du Bon-Pasteur est fondé à Nancy; en 1836, le même événement s'accomplit à Amiens et à Lille; en 1837, au Puy, à Strasbourg, à Sens, à Reims, à Arles.

Arrêtons-nous un moment et promenons nos regards sur les bords du Tibre. La charité chrétienne ne s'arrête point aux bornes des Etats ; le monde entier est sa patrie. Nous allons rencontrer la mère Marie de Sainte-Euphrasie sous un autre ciel que celui de la France. Le Saint-Père dont la main a consacré par un bref la congrégation du Bon-Pasteur, veut qu'une maison de cet ordre s'élève à côté des superbes monuments qui décorent la Ville éternelle. La supérieure du généralat est prête à répondre à son appel.

Dès l'année 1836, le pape Grégoire XVI avait eu cette pensée. Le 15 novembre, le cardinal Odescalchi écrivait à la communauté :

« Mgr Flaget est une personne que j'estime beaucoup. Nous parlons fréquemment ensemble des filles du Bon-Pasteur, et nous espérons les voir bientôt à Rome. C'est mon désir. C'est un désir qui doit être porté à l'autel tous les jours pour obtenir son accomplissement. Priez pour cet article important. Le bon Dieu l'a voulu, j'adore sa volonté, mais je le prie de tout mon cœur que je vous sois utile. Allez, en attendant, où le bon Dieu vous appelle ; allez chercher la seule gloire de Dieu dans le bien des âmes, rendez aux pauvres pécheresses la paix qu'elles ont perdue, et dans ce grand bien, vous trouverez votre couronne dans l'éternité. »

Ce fut à cette époque qu'une cruelle maladie vint s'abattre sur la maison du Bon-Pasteur d'Angers, et y fit de nombreuses victimes. Plusieurs jeunes religieuses furent enlevées à l'amour de leur tendre mère. Nous trouvons, à la date du 17 janvier 1837, une lettre de M. Alleron, curé de Notre-Dame-la-Riche, à Tours, dans laquelle il lui exprime toute sa douleur, en même temps que, pour la soutenir dans les épreuves, il lui montre au ciel, recevant leur récompense, celles qu'elle doit cesser de pleurer [1].

[1] « Vous m'avez prévenu par deux lettres qui me sont précieuses; c'est un nouveau gage de votre intérêt et de votre attachement dont je vous saurai gré toute ma vie.

En 1837, l'heure semblait venue d'exécuter le dessein conçu dès l'année précédente. — « Je redouble mes vœux pour vous avoir à Rome, écrivait, le 4 février, le cardinal protecteur de l'ordre. Mgr Flaget, dont la sainteté est bien connue et qui vous aime beaucoup, cherche avec zèle à braver tous les obstacles qui pourraient s'y opposer. » Et le 6 mars, il ajoutait :

— « J'ai parlé à Sa Sainteté de la fondation, et le Saint-Père est content. Je vous donnerai, sur cet article, quelque autre détail d'ici quelques jours. »

Le 12 octobre, le Père Rozaven faisait, dans la même intention, ses offres de services à la supérieure générale. — « Vous ne doutez pas, ma révérende mère, lui disait-il, de l'intérêt que je prends à la réussite de vos pieux desseins. Je suis persuadé que votre établissement à Rome aura les plus heureux résultats pour le bien de l'Eglise et pour le salut d'un grand nombre d'âmes. Vous me trouverez toujours disposé à vous aider de tout mon pouvoir. Je ne suis

Je vous rends en vœux tout ce que vous m'avez souhaité, tout ce que vous pouvez désirer de plus avantageux, soit pour vous, soit pour votre communauté. Que ne puis-je vous être utile autrement ! Vous dire que je prends une vive part à la douleur qui afflige, dans ce moment, votre cœur maternel, que je me réjouis de vos succès, que j'admire les merveilles de la Providence sur vous, que je la loue et la remercie avec vous, c'est vous exprimer des sentiments qui vous sont déjà connus. Le bon Dieu reprend, dans ce moment, ce qu'il vous a donné; croyez à sa parole; ayez confiance, il vous rendra au centuple; lui qui a pu faire des enfants d'Abraham avec des pierres, saura bien remplacer les chères enfants qu'il vient déjà de récompenser, parce que sans doute elles avaient fourni en peu de temps une longue carrière. Elles emportent avec elles la robe éclatante de blancheur; elles en seront éternellement revêtues à la suite de l'Agneau sans tache. Dois-je vous plaindre, mère désolée? Non, car la foi vous a éclairée. Dois-je les plaindre? Oh ! non, car, quoique heureuses avec vous, elles seront encore mille fois plus heureuses dans le ciel. Réjouissez-vous donc, dans le Seigneur, d'être précédée par vos enfants, et guidez les autres avec votre vigilance et votre zèle infatigable dans la route si difficile du salut. Le démon ne doit guère vous aimer ; il voudrait vous broyer comme Simon-Pierre; mais Notre-Seigneur prie que votre foi ne manque pas, afin que, comme lui, vous confirmiez vos sœurs. Si ma prière était de quelque valeur, je lui demanderais aussi pour vous cette foi, cette constance, cette fidélité qui, ne se démentant point, encouragent, affermissent vos nombreux enfants, et fassent de vous tout un peuple de saintes. Demandez pour moi la même grâce, bonne mère, je vous en prie, afin que moi aussi j'affermisse mes frères. »

(Lettre de M. Alleron à la mère supérieure-générale de la congrégation de Notre-Dame du Bon-Pasteur, 6 janvier 1837.)

bon qu'à bien peu de chose, mais ce peu est tout à votre service, et vous pouvez en user à votre discrétion..... »

On en était là, quand le choléra vint à éclater dans Rome. Que de prières montèrent alors au ciel, des maisons de la communauté, pour que la main de Dieu détournât le fléau qui menaçait le Souverain-Pontife, et permît à la mère Marie de Sainte-Euphrasie d'aller remplir un des plus grands actes de sa divine mission[1] !

Ce ne fut pourtant que le 17 avril 1858, qu'il lui fut possible de se mettre en route. Deux jours auparavant, on avait célébré la fête de Pâques, et toutes les religieuses avaient demandé au Sauveur des hommes de servir de guide à leur mère, de la protéger dans son voyage, et d'assurer le succès de son entreprise. Quand la mère prit congé de ses filles, elle fut saluée par des acclamations auxquelles se mêlaient les regrets les plus touchants.

Quelques jours après, M. de Neuville lui écrivait une lettre que nous reproduisons, parce qu'elle offre une nouvelle preuve que la calomnie n'avait pas épargné la plus sainte des femmes, calomnie à laquelle le comte se reprochait peut-être d'avoir, au commencement, ajouté quelque foi :

« Ainsi donc, Madame, vous allez à Rome, vous allez établir dans cette ville sainte un ordre nouveau qui n'y existe pas encore, et qui est un des plus riches présents de la miséricorde divine à ce monde malheureux où nous vivons.

» Les anges vous regardent et vous applaudissent.... Les âmes bienheureuses, celles surtout qui vous doivent leur bonheur, ah ! comme elles sont attentives !... Oui, Madame, vous marchez environnée d'une nuée de témoins invisibles qui comptent vos pas et

[1] « Vous pouvez bien imaginer que votre lettre, vos sentiments, vos prières, vos pénitences, vos processions, font une vive impression dans mon âme. C'est pour cela que je préfère vous écrire moi-même, pour vous témoigner ma reconnaissance. A la première occasion, je ferai tout connaître au Saint-Père. Grâce à la miséricorde de Dieu, Sa Sainteté, malgré les peines dont son cœur est accablé, se porte à merveille. Vous avez raison, ses jours sont précieux et Dieu le préservera..... »
(Lettre du cardinal Odescalchi à la supérieure du généralat du Bon-Pasteur, à la date du 6 septembre 1837.)

tressaillent d'allégresse. Mais vos chères filles, vos amies vous regrettent et vous pleurent. Les aimables solitudes qu'embellissait votre présence, où vous passiez en faisant du bien, ont perdu leur charme.

» Les jours qui ont suivi votre départ ont été des jours de douleur. Ah! Madame, que vous êtes aimée de votre communauté et de tous vos troupeaux! Que cet attachement répond victorieusement à tout ce que *la calomnie a osé inventer contre vous*, et qu'il prouve que tant d'amour ne peut être inspiré que par la meilleure des mères! »

La Mère Marie de Sainte-Euphrasie emmenait avec elle des religieuses en nombre suffisant pour la direction du monastère de Sainte-Croix, qu'elle était appelée à fonder. Mme d'Andigné avait aussi voulu l'accompagner. Elles visitèrent ensemble toutes les maisons de l'ordre qui se trouvaient sur leur route, et ne s'embarquèrent à Marseille que le 10 juin. Le 13, jour de la Pentecôte, elles arrivèrent à Livourne pour y entendre la messe; le lendemain, elles étaient à Civita-Vecchia, et le soir de ce même jour, elles faisaient leur entrée à Rome. On comprend quelle émotion elles durent ressentir en ce moment. Elles s'agenouillaient sur cette terre arrosée du sang de tant de martyrs dont l'histoire avait fortifié leur âme. Quels souvenirs s'éveillaient dans leur cœur! C'était là que, le même jour, deux grands apôtres, Pierre et Paul, avaient eu la tête tranchée; c'était là que les Agnès, les Martine, les Suzanne, les Sérapie, les Marcelline, les Rustique, les Émilienne, les Eugénie, plutôt que de renier leur foi, avaient marché gaiement au supplice. De douces voix semblaient sortir des catacombes pour leur dire : « Vierges, nos sœurs, approchez avec confiance, nous vous tendons la main. Pour rester fidèles au culte du Seigneur, nous avons fait le sacrifice de notre vie; faites de la vôtre une immolation continuelle. Que votre glorieuse phalange poursuive l'ennemi du genre humain jusque dans ses plus inaccessibles retraites. Marchez à la conquête des âmes, assurez le triomphe de la vertu sur le vice, pour que nous puissions chanter toutes ensemble dans l'éternité les louanges de Dieu. »

Le lendemain de leur arrivée, les religieuses du Bon-Pasteur se rendirent à l'église Saint-Pierre, où le Souverain-Pontife devait tenir l'ostensoir. Informé de leur présence, Grégoire XVI s'avança vers la supérieure, lui apposa les mains au-dessus de la tête, et appela sur elle et ses sœurs les bénédictions du ciel. La cérémonie terminée, il leur témoigna vivement toute la satisfaction qu'il éprouvait de les voir près de lui.

Après avoir visité la basilique de Saint-Pierre, la Mère Marie de Sainte-Euphrasie se rendit au palais du cardinal Odescalchi. Le prélat était revenu de son diocèse, où il était allé passer quelques jours. Dans la crainte qu'elle n'arrivât à Rome pendant son absence, il avait eu soin de l'en prévenir au préalable. — « Je veux être à Rome quand vous y viendrez, lui avait-il écrit, et si Dieu m'en fait la grâce, je vous précéderai et vous logerai (c'est-à-dire installerai), afin de juger par moi-même si cette demeure vous plaît et si vous vous trouvez bien dans cette maison....

» Armez-vous de courage et n'appréhendez pas les difficultés. Nous ne devons tendre qu'à la gloire du Seigneur et à la destruction du règne du péché. »

L'entrevue fut ce qu'elle devait être des deux côtés : pleine de respect et de déférence de la part de la supérieure générale, pleine d'affabilité de la part du prélat. La mère s'agenouilla avec humilité devant le haut dignitaire de l'Église, et le cardinal se félicita vivement d'être le protecteur d'une œuvre pour le succès de laquelle il faisait les vœux les plus ardents.

L'esprit plein des encouragements qu'elle venait de recevoir, et ne voulant pas différer davantage à remplir l'objet de sa mission, la mère Marie de Sainte-Euphrasie s'empressa de prendre possession du monastère de Sainte-Croix. Celles qui se trouvaient confiées à ses soins étaient des malheureuses sur lesquelles s'était appesanti le bras de la justice ; elle fut chargée de l'œuvre des Condamnées. Le cardinal Odescalchi tint parole et la seconda puissamment. Le 20 juin, elle écrivait à la communauté d'Angers : — « Notre saint protecteur vint hier, et j'eus avec Son Éminence un entretien d'au

moins une heure. J'y ai reçu tant de grâces et de lumières, que je regarde ce jour comme un des plus précieux de ma pauvre vie. » Il allait pourtant s'en lever bientôt un autre qui devait s'inscrire en caractères plus ineffaçables encore dans une carrière si bien remplie. Dans une audience qu'elle obtint du Saint-Père, audience dont le cardinal protecteur de l'ordre fut l'introducteur, le Souverain-Pontife trouva des paroles admirables pour l'institut de Notre-Dame-de-Charité du Bon-Pasteur et pour celles qui en avaient pris la direction. — « Mon cœur est content, dit-il, je vous protégerai en tout; je serai le père de votre œuvre. » La mère Marie de Sainte-Euphrasie écoutait sans répondre, les mains jointes, les yeux illuminés par la foi; il lui semblait que la voix de Dieu frappait son oreille.

Le 29 juin, elle se rendit faire ses prières à l'église de Saint-Pierre. C'était la fête des Apôtres, et le Souverain-Pontife officiait. Ceux qui ne connaissent pas le caractère imposant de l'immense basilique et la pompe des cérémonies romaines, ne peuvent avoir l'idée de tant de magnificences. En France, jamais pareil spectacle n'a frappé les regards, et les plus belles descriptions qu'on en pourrait faire resteraient bien au-dessous de ses splendeurs. Tant de merveilles jetaient nos saintes filles dans le ravissement; elles sortirent de l'église n'ayant plus dans l'âme de sentiments terrestres.

La mère Marie de Sainte-Euphrasie ne voulut quitter Rome que lorsque l'avenir du monastère lui parut assuré. Avant son départ, elle vit plusieurs fois le cardinal Odescalchi et l'entretint longuement de toutes les affaires de son ordre. Ce fut le 4 juillet qu'elle fit ses adieux à la cité sainte, emportant du séjour qu'elle y avait fait des impressions qui ne devaient jamais s'effacer. Le 5, elle s'embarqua à Civita-Vecchia; le 18, elle arriva à Angers, après une absence de trois mois.

Le Saint-Père lui avait fait don de reliques qui, en raison du caractère de la vierge à laquelle elles avaient appartenu, ne pouvaient être mieux placées qu'au monastère du Bon-Pasteur. Gré-

— Je pense, répondit Amynthas, que j'aimerais mieux être à faire la partie de dominos au café Turc. Je vois bien comment nous sommes entrés ici, et sur ma foi, il n'y a pas de quoi se vanter, car je suis meurtri et écorché de partout. Mais je ne vois pas comment nous en sortirons. Ce vieux cafard, avec son air de sainte n'y touche, ne me dit rien qui vaille, et tu as été bien imprudent de te fier à lui. Si tu m'en crois, nous nous sauverons sans bruit au point du jour.....

— Où irions-nous? interrompit Raoul. Nous ne saurions pas mieux notre chemin.

— Il n'est que trop vrai, dit Amynthas en soupirant.

— Je t'assure d'ailleurs, reprit Raoul, que tu as tort de t'inquiéter. Les prêtres sont les ennemis du progrès, et l'on ne saurait dire trop de mal d'eux, mais individuellement ce sont les meilleures gens du monde. En voici un, tu en conviendras, qui nous a rendu un fameux service.

— Attends jusqu'au bout, répondit Amynthas. Peux-tu t'imaginer bonnement que ce soit sans arrière-pensée qu'il nous a ainsi recueillis et hébergés chez lui? Ce n'est pas possible, un honnête homme se fût contenté de nous montrer la route, et nous eût laissés dehors.

— Tu as raison, dit Raoul, mais ces gens-là sont quelque chose de plus qu'un honnête homme.

Raoul se couchait en prononçant cette parole, dont il était loin de comprendre toute la vérité, et sa respiration sonore avertit bientôt son ami qu'il était inutile de chercher à prolonger l'entretien. Amynthas eut de la peine à suivre son exemple, et n'eut qu'un sommeil troublé de mille fantômes.

De tous les incidents de la journée, sa chevauchée derrière une soutane était celui dont l'image lui était la plus importune. Lorsque, conduite par un de ces canaux mystérieux qui remontent du cœur au cerveau, l'image d'Athénaïs vint aussi à traverser son esprit, cette vision se confondit avec la précédente de la manière la plus inextricable, et Amynthas rêva enfin qu'il voyait la virtuose debou

sur la croupe d'un cheval fougueux, comme une écuyère de Franconi, mais ayant une soutane au lieu de robe de gaze, et un tricorne sur la tête.

Amynthas étendit les bras comme pour la recueillir et la presser contre son cœur; il lui sembla que la jeune fille le repoussait avec dégoût, lui reprochait d'être couvert de boue et de suie, et lui criait d'une voie railleuse : *Paotr louz !* (le curé lui avait expliqué le sens de ces mots funestes). Peu d'instants après, une nouvelle vision lui montrait l'intérieur d'une cuisine, où une femme, dont la tournure ne lui était pas inconnue, paraissait occupée d'apprêts culinaires. Bientôt, sous la coiffe de la cuisinière, il retrouvait les traits d'Athénaïs, et la volaille qu'elle embrochait toute vive sans la plumer, et faisait rôtir avec une joie féroce, n'était autre que le perroquet vert-pomme acheté à l'oiselier du Havre.

Ces terribles fantômes disparurent les uns après les autres, et Amynthas, accablé de fatigue, s'endormit enfin d'un sommeil de plomb. Il fut réveillé en sursaut par les rayons du soleil qui, à travers la vitre sans rideaux de la croisée, frappaient tout à coup son visage. Il leva la tête, promena ses regards éblouis sur les murailles nues de la chambre, et chercha longtemps à distinguer ses souvenirs de ses rêves. En prêtant l'oreille, il entendit derrière lui ce ronflement régulier qui est le privilége des estomacs robustes et des consciences tranquilles. Il se détourna et reconnut la barbe inculte de l'homme de lettres qui s'échappait en rouges flocons des flots d'un casque à mèche. Cette vue le rappela au sentiment de la réalité. « Heureux Raoul ! s'écria-t-il, pour toi les passions n'ont plus d'orages ! Combien j'envie la sérénité de ton insouciance et le calme de ton sommeil ! Mais si c'est par endurcissement de cœur qu'on arrive à goûter ce repos, je le sens, trop chère Athénaïs, je préfère encore mes tourments et mes inquiétudes, et les affreuses visions dont me poursuit ton image bien-aimée ! »

Raoul avait ouvert les yeux pendant ce monologue, dont il entendit les derniers mots. — Il paraît que c'est seulement quand je dors que tu me juges digne de recevoir tes confidences, — dit-il en

s'interrompant pour bâiller. Il regarda sa montre, et reprit : — Neuf heures et demie : il faut avouer qu'on dort joliment bien chez ces révérends pères.

— Lorsqu'on n'a pas de soucis, répondit Amynthas. J'ai trop de confiance en ton amitié pour te taire plus longtemps les miens. Ton expérience, d'ailleurs, me donnera peut-être quelque conseil utile ; et si ce voyage, que m'a fait entreprendre un sentiment impérieux, se termine fatalement, comme tout le présage, ce sera toi, mon cher Raoul, qui porteras à Athénaïs les derniers vœux d'un cœur qui n'aura battu que pour elle.

— Bravo ! cria l'homme de lettres, on ne dit pas mieux dans les mélodrames. Je trouvais de ces phrases il y a dix ans. Continue, je t'en prie, cela promet d'être très-amusant.

Il y avait certes de quoi glacer toute la bonne volonté d'Amynthas ; mais dans la disposition où était son esprit, il avait un tel besoin d'épanchement qu'il se serait confié au curé lui-même plutôt que de garder le silence. Il raconta donc toutes les circonstances de ses relations avec Athénaïs, et Raoul se trouva de la sorte beaucoup mieux informé que le lecteur sur la scène des adieux. Amynthas ne put, à son grand regret, développer l'éloge des charmes et des qualités de la virtuose, que son ami abrégea en disant : « Connu, connu, toutes les perfections. » Par ailleurs, il fut écouté assez patiemment, et termina par le récit des songes qui l'avaient agité la nuit précédente. Seulement, comme dans la confidence la plus étendue on omet toujours quelques détails, fussent-ils insignifiants, par un vague scrupule de fierté qui interdit de se livrer tout entier et veut se ménager une consolation, il ne parla pas de son ingénieux message du Havre, ni du rêve de la féroce cuisinière.

— Que penses-tu de tout cela ? demanda-t-il en finissant.

— Je pense, répondit Raoul, que tu es encore bien jeune..Il n'y a pas d'autre conclusion à en tirer. Quant aux songes, j'ai ma théorie : c'est qu'ils annoncent véritablement les événements....

— Tu le crois ? dit Amynthas troublé.

— Ou bien l'événement contraire...., continua Raoul.

— Est-il vrai ? interrompit avec joie Amynthas.

— A moins, reprit tranquillement Raoul, qu'ils ne signifient rien du tout. Voilà ce qu'on peut avancer de plus satisfaisant sur ce grave sujet. Je ne partage pas tes terreurs sur notre position, et si ce n'est que le souper était maigre, je trouve nos hôtes fort estimables. Pourvu seulement que ce ne soit pas aujourd'hui comme hier ce qu'ils appellent *Vigile !* Il n'y a qu'un danger à craindre en voyage, c'est de manquer d'argent, et j'espère que nous n'en sommes pas là ?

— Pas encore, dit Amynthas, mais cela file plus vite que je n'aurais pensé.

— Le dernier écu mérite seul des regrets, reprit Raoul. Quant aux amours, c'est précisément le contraire. On ne doit regretter que le premier : hâte-toi donc de passer à un second, et tu auras fait un grand pas dans le chemin de la sagesse.

Amynthas écoutait ces aphorismes avec un mélange d'admiration et de défiance. Ce n'était certes pas là les consolations sympathiques que réclamait son cœur, et il souffrait même du dédain que témoignait l'homme de lettres pour sa préoccupation la plus sérieuse ; pourtant il ne pouvait se soustraire à l'ascendant de la bonne humeur de Raoul. En ce moment, deux coups furent frappés légèrement à la porte ; Raoul, qui, tout en jasant, avait fini de s'habiller, alla ouvrir et se trouva en face du curé.

— Voici le dernier son de la grand'messe, dit le vieux prêtre, et j'espère que vous ne me refuserez pas d'y assister, quoique ce ne soit pas probablement dans vos habitudes. Vous concevez que, logés chez moi, ce serait un scandale pour la paroisse qu'on ne vous vît pas à l'église. C'est aujourd'hui fête, et même c'est notre pardon, ce qui se rencontre heureusement pour des voyageurs comme vous.

— Effectivement, dit Amynthas, dont les préventions commençaient à se dissiper, j'ai bien besoin de votre pardon, et je vous fais mes sincères excuses.....

— Nous ne nous entendons pas, reprit le curé en souriant, je veux dire que nous célébrons notre fête patronale. Vous avez le temps de manger un morceau, puis ma servante vous conduira à l'église, où il faut que je vous précède. Je vous préviens seulement que nous dînons à midi.

Quand les deux Parisiens, guidés par une *karabasenn* d'un âge canonique, qui se hâta de regagner ses fourneaux, entrèrent dans le cimetière, le carillon sonnait à pleines volées, et des chants stridents s'échappaient comme des rafales par les issues de l'église. Ils gagnèrent obliquement la porte et s'y rencontrèrent face à face avec la grande bannière qu'un vigoureux jeune homme abaissait pour sortir. Raoul s'esquiva à temps, mais Amynthas, heurté à mi-corps par le montant de la lourde tapisserie, trébucha de côté et roula par terre. Ce choc malencontreux fit aussi vaciller le porteur, qui cependant, redoublant d'efforts, reprit sa marche précipitée, et dressa enfin tout debout son précieux fardeau : son front ruisselant et contracté s'épanouit de la joie du triomphe, puis il foudroya d'un regard courroucé le malheureux Amynthas. Celui-ci se relevait clopin-clopant et reconnaissait, dans l'orgueilleux triomphateur, le garçon meunier dont il avait reçu un coup de fouet la veille, au bord d'un étang de triste mémoire.

— Maudit animal ! grommela-t-il en se rapprochant de Raoul.

— On ne parle pas au spectacle, dit l'homme de lettres.

Les autres bannières avaient passé sans encombre, puis les drapeaux de diverses couleurs, les statuettes bigarrées des saints, les joyeuses clochettes, les porte-croix, le reliquaire posé sur un brancard que soutenaient deux paysans en aube blanche, les enfants de chœur, les chantres, un nombreux clergé, enfin la foule des fidèles, dans leurs plus élégants costumes. La présence de deux étrangers était un sujet général de curiosité et même de scandale; car, par distraction ou plutôt par ignorance, ils avaient la tête couverte. Un paysan, se détachant des rangs, alla droit à eux, et des deux mains leur enleva silencieusement leurs casquettes. Le vieux curé intervint, calma l'altercation naissante, et leur dit de se placer derrière lui. Ils obéirent, et suivirent la procession. Le ciel était sans nuages; l'atmosphère, rafraîchie par l'orage de la veille, avait repris toute sa pureté; les merles chantaient dans les ifs du cimetière, les hirondelles dans l'air, les hommes sur la terre, les cloches dans les dentelures de la tour; et cachées dans le gazon touffu des tombes, les cigales semblaient joindre la voix grêle des morts aux concerts éclatants de la vie : la nature et l'homme s'unissaient pour faire monter vers Dieu un hymne d'actions de grâces. Pourtant, au milieu de toutes ces harmonies, il y avait deux dissonnances. Deux enfants

de la grande cité, sortis des premiers colléges de Paris, nourris depuis d'abondantes lectures, ne comprenaient rien à la sainte poésie d'une fête de village, et se croyaient naïvement très-supérieurs à ces cagots et à ces rustres. L'un, le plus spirituel, trouvait que c'était un spectacle drôle et assez amusant; l'autre, le plus aimant, regrettait les fades romances que lui chantait naguère une coquette : l'esprit de l'un, le cœur de l'autre ne s'élevaient pas plus haut.

Comme la procession rentrait dans l'église, le maire, cultivateur en cheveux blancs, leur présenta courtoisement l'eau bénite. Amynthas, embarrassé, eut recours à son expédient ordinaire en se détournant vers son ami qui, toujours fécond en ressources, crut faire un acte de condescendance méritoire en serrant vivement la main rustique du vieillard. Tous deux, sur l'indication du curé, prirent place côte à côte dans les stalles du chœur. Près d'eux se tenaient le châtelain du manoir seigneurial et ses fils; plusieurs dames occupaient un banc d'œuvre dans la nef; les deux Parisiens étaient attentifs aux mouvements de leurs voisins, qu'ils imitaient scrupuleusement, et les suivirent même au lutrin pour le *Kyrie eleison.* Après les annonces du prône, auxquelles on devine qu'ils ne comprirent pas grand'chose, le curé fut remplacé en chaire par le prédicateur du pardon, et il se fit dans l'assistance une évolution bruyante pour entourer de plus près l'orateur. C'était un homme d'une quarantaine d'années, à large poitrine et à teint fleuri; il promena un regard satisfait sur son nombreux auditoire, toussa, se moucha, déploya un mouchoir à carreaux sur le bord de la chaire, prit une prise de tabac et commença en ces termes :

« *Ar superbité a zo eur poison funest, eur viç horrupl hag* » *effroyabl, ann adversour veritabl d'hor salud.....* »

— A la bonne heure, dit Raoul en se penchant vers son compagnon, voilà qui se comprend parfaitement.

Il écouta encore quelques instants et ajouta :

— C'est égal, il parle là un singulier français; j'aimais presque autant le breton de l'autre. Au moins j'étais dispensé de l'écouter, tandis que celui-ci va me demander ce que je pense de son sermon; ma foi, avec son diable d'accent, il est trop difficile à suivre; je lui dirai que c'est superbe, et vais tâcher de dormir un brin. Je t'en-

gage à en faire autant. — Mais il me semble que tu n'as pas attendu mon conseil ?

Effectivement, Amynthas qui, comme l'on sait, avait passé une fort mauvaise nuit, était profondément assoupi dans sa stalle. Tous deux furent réveillés par l'explosion du *Credo,* chanté dans ce système de mélopée propre aux églises bretonnes : chaque note partait du chœur comme un coup de tonnerre, et ondulait répétée de pilier en pilier jusqu'au bas de la nef, où les voix nasillardes des femmes terminaient à peine une phrase musicale quand déjà les chantres étaient au milieu de la suivante. On appelle cela chanter à l'unisson. Amynthas, en ouvrant les yeux, se trouva en présence d'une file de quêteurs qui successivement lui tendirent leur plat de cuivre où quelques liards dansaient comme des goujons sur la poêle. Il n'avait dans la poche que de la monnaie blanche : il en remit une pièce à chacun des six quêteurs, non sans penser que sa place lui coûtait un peu cher. Raoul ne fut pas moins généreux : on sait à quelle bourse il puisait. Les deux amis croyaient du moins être quittes : ils avaient compté sans le quêteur des trépassés qui, dans sa dignité jalouse et solitaire, ne tarda pas à les solliciter aussi *evid ann anaoun.* Amynthas n'avait plus que des pièces de cinq francs : il s'exécuta, et fut encore imité par l'homme de lettres. Ces deux beaux écus, que le quêteur eut le talent de faire surnager constamment au-dessus du vil billon, contrairement aux lois de la pesanteur, allèrent sonner par toute l'église les louanges des Parisiens, et firent presque pardonner leur irrévérence à la procession. Une nouvelle émotion les saisit quand ils virent paraître le donneur de pain bénit : ils se rassurèrent en observant que les prémices en étaient distribués gratuitement au clergé et à la famille du châtelain, et chacun d'eux reçut des mains du bedeau un quartier de pain d'apparence peu succulente.

— Triste déjeûner, murmura Raoul. Je n'ai jamais plus désiré de rencontrer un pauvre.

L'office s'acheva sans autre incident notable, et les assistants se répandirent dans le cimetière. Plusieurs s'agenouillaient sur les tombes, d'autres couraient au jeu de quilles, d'autres assiégeaient la porte de l'auberge ou l'étalage des marchands forains ; mais le groupe le plus nombreux entourait les marches de la croix, sur lesquelles le bedeau était monté, et mettait aux enchères un veau,

des poules, des queues de cheval et des paquets de lin. L'encanteur aperçut Amynthas qui contemplait cette scène avec surprise : c'était un ancien soldat qui avait fait ses preuves en plus d'un genre.

— Monseigneur, cria-t-il en français, un homme qui donne cent sous à la quête ne peut être qu'un prince. Vous mettrez bien quatre écus dans ces deux jolis petits animaux. Une fois, deux fois, trois fois, adjugé !

Il dit alors quelques mots en breton, fut salué par un éclat de rire universel, et descendant les degrés vint déposer aux pieds d'Amynthas un sac d'où sortaient des grognements aigus. L'amant d'Athénaïs était adjudicataire de deux cochons de lait !

— Quatre écus, Monseigneur! disait le bedeau; songez donc quel profit vous ferez en les revendant l'année prochaine ! C'est pour rien, et je vous donne par-dessus le marché un bout de ficelle pour leur mettre à la patte. — Il y en aura un pour vous, *aotrou baro-ruz* [1], ajouta-t-il, en s'adressant à Raoul que le bruit avait attiré.

— Un quoi ? demanda l'homme de lettres.

— Sauf votre respect, reprit le facétieux bedeau,

Digorit ar zac'h, mar plij d'ehoc'h,
C'houi a welo ann daou benn-morch [2].

Et l'hilarité de la foule redoublait. Moins patient que son ami, Raoul se sentit mystifié, il lança avec colère un grand coup de pied dans le sac, qui rendit un double gémissement *sui generis*, et de nouveaux rires éclatèrent autour de lui. Par bonheur, le curé, qui était à la recherche de ses hôtes, arrivait en ce moment. Il apaisa le tumulte, gourmanda doucement le malin encanteur, et s'excusant auprès des Parisiens, il les ramena au presbytère.

ALFRED DE COURCY.

[1] Seigneur barbe-rouge.
[2] Ouvrez le sac, s'il vous plait,
Vous verrez les deux cochons.

(La suite à la prochaine livraison).

CHRONIQUE

SOMMAIRE. — L'exposition artistique et archéologique de Rennes. — Le buste de Brascassat. — Un *Stabat* de M. Bourgault-Ducoudray.

L'exposition artistique et archéologique de Rennes a eu un plein succès, nous aimons à le constater, et les pauvres au profit desquels on en payait l'entrée, se réjouiront d'avoir à se partager près de six mille francs, somme très-belle, pour avoir été recueillie en deux semaines seulement.

Nous avons eu le malheur de ne pouvoir être qu'un visiteur de la dernière journée; de là, pour nous, impossibilité matérielle d'étudier à fond et de rapporter des impressions raisonnées. Heureusement, un de nos confrères rennais — qui a gardé l'anonyme, — a écrit sur ce sujet une étude rapide, qui restera ici comme un souvenir de cette intéressante exposition.

Entrez avec nous par la pensée, ami lecteur, dans le vestibule de l'ancien Présidial. Une couronne d'arbustes, de verts feuillages et de fleurs en garnit le contour; par-dessus ce frais décor surgissent une série de bustes de personnages historiques et d'artistes bretons. Voici encore deux statuettes à noter : la jolie Vierge immaculée d'un de nos jeunes sculpteurs, Ch. Goupil; — la *Mélancolie*, de Suc; — plusieurs beaux bustes, de Lanno, entr'autres le maréchal Brune, M. de Barante, etc.; — la *Graziella*, de Barré; — un remarquable buste de Pierre Gourdel; — l'*Enfant à la rose*, d'un jeune artiste fougerais, Harel. — Signalons encore à l'attention un joli médaillon, terre cuite, d'Ogé, l'*Ange gardien de l'enfant*.

Au-dessus des sculptures, l'œil se fixe sur d'anciennes gravures, sur des dessins et sur des œuvres plus modernes, dont quelques-unes proviennent de la collection du Musée municipal et les autres des collections particulières. Il y a un *Moïse brisant les tables de la Loi*, propriété de M. Esnous, qui mérite d'être remarqué. Impossible de tout indiquer : outre un grand dessin représentant l'armée de Cambyse enveloppée par le simoun, M. Léofanti a exposé un tableau décoratif qui doit orner le vestibule du nouveau Lycée; c'est une composition allégorique, représentant le *Travail* et la *Paresse*. — Au centre du vestibule se dresse une

réduction en plâtre de la belle statue de Guttenberg, par M. Barré; la pose en est noble, naturelle et fière. L'illustre imprimeur tient en main les premiers produits de son art, avec la date : 1424.

Dans la salle qui ouvre à gauche du vestibule, le premier objet qui frappe les regards est un charmant buste de femme en marbre blanc, œuvre de Julien Gourdel; il appartient à M. de la Blanchardière; il est posé sur une superbe table en mosaïque italienne, donnée à M. Berny par Mme la princesse Bacciochi. Une splendide glace avec encadrements sculptés, style Louis XIV, à M. de la Blanchardière, est fixée entre les deux fenêtres, au-dessus d'un coffre de mariage en bois doré, XVIIe siècle, appartenant à M. des Nétumières. Du château des Rochers provient la toilette en vieux laque de la célèbre marquise de Sévigné; en pendant figure une curieuse commode-secrétaire, aussi en vieux laque, appartenant à Mme Pinczon du Sel.

Tout à côté, sur un bureau Louis XIV, meuble de l'hôtel de la préfecture, sont posées deux boîtes, dont le contenu a un grand prix : ce sont deux tête-à-tête, service de thé, l'un en porcelaine de Sèvres, à M. le conseiller Duret; l'autre en vieux Saxe, à M. de Hautchemin, qui a aussi exposé un portrait de Louis XV sur Sèvres; ces deux objets étaient à Versailles avant la révolution.

La curieuse collection de vases et de poteries d'étain, du XVIe siècle, de provenance allemande, propriété de M. Al. de Langle, vaut certes la peine qu'on s'y arrête : elle est disposé sur une crédence faite avec les fragments d'un coffre en bois de cèdre sculpté à sujets, provenant de Grèce et appartenant à M. S. Ropartz.

Une des collections les plus riches et les plus intéressantes qu'on remarque dans cette salle est, sans contredit, celle de M. Pinczon du Sel, vice-président du conseil de préfecture. Dans deux grandes étagères vitrées, œuvre moderne de menuiserie dont l'auteur mérite d'être nommé, — Ferchaux, — sont rangés les nombreux et curieux objets recueillis, on le voit, par un homme de goût, un ami des beaux arts. Voici des porcelaines de toute sorte : vieux Sèvres, Saxe, Chine, Japon, sont là représentés; vieilles et modernes faïences, faïences italiennes du plus beau galbe; vases étrusques d'une conservation remarquable.

M. Pinczon du Sel a fourni encore plusieurs des plus notables tableaux exposés dans cette salle : ainsi, un tableau allégorique, *La Vie humaine*, de Sebastiano Ricci; un délicieux paysage de Van Bloemen, d'Anvers, dit l'*Orizonte*, ce maître qu'on a comparé quelquefois au Poussin; une marine de Van Derstatten; *Le Savetier*, par les frères Lenain.

La peinture ancienne est largement représentée dans la même salle : on y remarque plusieurs bons portraits du XVIIe siècle; le portrait de Lamennais, peint par Guérin; deux admirables têtes du Christ couronné

d'épines et de la Vierge éplorée, que la tradition de la famille de Cintré attribue à Léonard de Vinci. Ah ! n'omettons pas une miniature d'Isabey ; puis un petit buste d'enfant, terre cuite du célèbre Houdon, avec deux dessins du même, sa fille et son gendre, Pinau-Duval ; le tout appartient à la famille Duval, de Paimpont. Ne sortons pas de ce salon sans mentionner de riches bahuts sculptés du XVIe siècle, une splendide console en marbre et chêne sculpté, propriété de M. Reuzé; enfin, deux chaises provenant, dit-on, du cabinet de la reine Marie-Antoinette.

Introduisons maintenant le touriste-amateur dans la salle à droite du vestibule. Une fort belle copie en marbre blanc, par Pierre Gourdel, du *Petit Savoyard*, de Julien Gourdel, en occupe le point central. Tout à l'entour, c'est une grande variété d'objets : — sur la droite, en entrant, une magnifique table de porphyre oriental, sur laquelle on remarque une collection de pierres gravées et une mosaïque, le tout exposé par M. Marie Rouault, le savant géologue que nous retrouverons tout à l'heure; — des spécimens d'horlogerie de M. l'abbé Caillard; — une curieuse pendule Louis XVI, à quatre cadrans émaillés, à M. Berny ; — beaucoup de tableaux modernes ; parmi les plus remarquables et les plus remarqués, on peut citer le joli portrait de Mlle Chapuy, dont l'auteur, Birotheau (de Fontenay, Vendée), est bien connu et apprécié à Rennes; le portrait de M. Birotheau, peint par lui-même; le portrait de M. S. Ropartz, l'habile et studieux avocat, l'intelligent et actif président de la Commission de l'Exposition artistique, bonne peinture due au pinceau de M. Rouault de Couesquelan ; une vaste et belle toile d'Yan Dargent, le peintre breton, représentant une vue des environs de Saint-Pol-de-Léon; un joli tableau de Blin, *Bords de la mer*; deux gracieux paysages de M. Le Goaëshe de Bellée ; des dessins provenant de la collection Aussant; enfin, pour bouquet, un remarquable tableau de M. Jan, le *Baptême du Christ* Plus d'un connaisseur trouvera sans doute que nous en passons; mais vraiment la place nous manque.

Parlons un peu de la splendide tapisserie d'Arras, exécutée en 1530, d'après les cartons de Raphaël, l'une des quatre connues en Europe, et qui appartient à M. Léofanti ; — de la série de bustes en terre cuite exécutés par P. Gourdel, et figurant plusieurs de nos illustrations bretonnes : nos vieux magistrats d'Argentré, Robien, La Chalotais ; nos anciens jurisconsultes Hévin, de Volant, Gerbier, du Parc-Poullain ; une tête caractérisée de Thomas Conecte, le fameux carme rennais du XVe siècle; — de quelques statuettes de bronze d'un bon style.

Ce qui réclame une mention à part, c'est l'opulente et brillante exhibition d'argenterie, vaisselle, vases, ustensiles de toilette du XVIIe et du XVIIIe siècle, appartenant à M. le marquis de Langle, avec deux biscuits de Sèvres, statuettes, style et costumes Louis XV, sans oublier les vases

de fleurs et les groupes en porcelaine de Saxe; le tout provenant du château de la Couyère.

La salle du fond est réservée à l'archéologie dans toutes ses branches. Ce n'est pas la moins remplie et la moins variée dans les échantillons qu'elle offre à la curiosité et à l'intérêt des visiteurs. A l'entrée, on aperçoit tout d'abord le magnifique rêtable du xve siècle, qu'on a cru longtemps être celui de l'ancienne cathédrale de Rennes, et que Mgr l'archevêque a bien voulu faire figurer à l'exposition. C'est une pièce de sculpture flamande de toute beauté et qui n'avait depuis longtemps paru autant à son avantage : il constitue certainement un des plus curieux spécimens de l'art sculptural de la fin du moyen âge en fait de mobilier d'église.

Il faut recommander encore aux amateurs de belles choses anciennes : la grande croix processionnelle d'argent avec émaux, de la fin du xvie siècle, appartenant au chapitre métropolitain; une autre croix processionnelle en argent ciselé, avec figurines et clochettes, — la vraie croix des processions bretonnes, — œuvre d'artistes bretons, fin du xve ou commencement du xvie siècle. Elle vient de la paroisse de Locarn (Côtes-du-Nord). Une autre paroisse bretonne voisine, Plourach, a envoyé, sur la demande de M. Ropartz, qui n'a rien négligé pour enrichir l'exposition, un splendide calice, du xvie siècle, en argent doré, sculpté et ciselé merveilleusement.

Signalons encore : la chasuble authentique de saint Yves, envoyée de Tréguier, très-curieuse étoffe, remontant au moins au xiiie siècle et probablement plus ancienne; — une mitre d'abbé (xve siècle), venant de l'abbaye de Saint-Gildas de Rhuis; — des fragments d'ornements et des étoffes de tenture des xve, xvie et xviie siècles; des burettes avec leur soucoupe d'argent, xviie siècle; — d'anciennes guipures; — une paix en ivoire du xiiie siècle, de vieilles tapisseries, le tout envoyé par les religieuses Augustines de l'hôpital de Vitré. C'est ici le cas de rappeler que nous avons omis de signaler dans la première salle la curieuse collection des émaux figurant la légende de la vie de la Vierge et l'histoire de la Passion de Notre-Seigneur, propriété de la paroisse Notre-Dame de Vitré. Notons encore un beau tryptique du xve siècle, envoyé par M. Arthur de la Borderie.

L'abondance et la variété des objets qui garnissent cette troisième salle sont telles que nous ne pouvons qu'en indiquer une partie. Comment, par exemple, décrire, donner seulement une idée exacte de ces panoplies — dont l'une est composée d'armes du dey d'Alger, armes montées en argent et incrustées de corail, transmises par le maréchal de Bourmont à son petit-fils, M. le marquis de Langle, — dont l'autre se compose d'armes damasquinées appartenant à M. P. Grivart?

Il faut encore examiner de près les étagères chargées de collections de faïences : faïences italiennes, à M. S. Ropartz; faïences françaises, à M. de la Borderie; faïences de Strasbourg, à M. E. du Sel; autres faïences anciennes, à M. Reuzé; — collection de porcelaine de Chine, à M. le marquis de Langle; — service de thé, en porcelaine de Saxe, à M. Duret.

Il y a, parmi les vieux meubles, de curieux bahuts; un cabinet en marqueterie, à M. O. du Breil Le Breton; une pendule en vieux Boule, au marquis de Langle.

Les vitrines occupant la partie centrale de la grande salle dont nous parlons sont consacrées aux exhibitions de manuscrits, de chartes avec sceaux pendants du XIe au XVIe siècle, que M. Quesnet, notre laborieux archiviste, a disposés par ordre de date; parmi les volumes manuscrits, il y en a du XIVe, du XVe et du XVIe siècle; des missels, des recueils historiques, des Heures avec enluminures, des incunables, de belles éditions anciennes avec reliures gaufrées.

Outre les chartes, il y a aussi quelques autographes de Henri IV, de Louis XIV, de Marie-Antoinette, de la princesse de Lamballe, etc.

Les expositions d'objets antiques, de collections celtiques, de produits des fouilles pour les études géologiques ont aussi leur place dans ces vitrines. Ainsi la collection des ossements fossiles, des débris paléontologiques trouvés dans les fouilles du Mont-Dol par M. Sirodot; ainsi les échantillons si curieux recueillis et classés par M. Rouault, dans ses travaux de paléontologie et de recherches sur les premiers âges du monde : — âge de la pierre éclatée, — âge de la pierre polie, — âge du bronze, — tout cela figure auprès des collections celtiques envoyées par la Société polymatique du Morbihan, et par M. Gaultier du Mottay, de Saint-Brieuc. Une des plus curieuses collections en ce genre est encore celle de M. Danjou.

La numismatique mériterait à elle seule une longue mention. On peut faire les plus intéressantes remarques sur les collections romaines, françaises, bretonnes, de MM. Lecoq, André, Ropartz.

Pour terminer, notons un plat en faïence émaillée avec figurines, un vrai Bernard Palissy, conservé depuis deux cents ans dans une famille de cultivateurs des environs de Vitré; ce plat, transmis soigneusement de génération en génération, sert dans toutes les cérémonies notables de la famille.

— Le temps est aux expositions dans notre petit coin de France : Nantes en ouvrira une du 1er novembre au 15 décembre prochain. Comme celle de Rennes, elle sera archéologique et artistique, mais, avec cette différence, en ce qui concerne ce dernier point, que l'on n'y admettra que des

œuvres d'artistes vivants, et que des achats importants ne manqueront pas d'y être faits par l'administration de notre Musée.

— Le secrétaire de cette administration, notre collaborateur M. Charles Marionneau, vient de mettre la dernière main à la biographie qu'il a consacrée à Brascassat, et dont la *Revue* a donné quelques pages à ses lecteurs. M. Marionneau ne s'est pas contenté du livre ; il s'est employé de toutes ses forces, pour qu'un buste en marbre rappelant les traits du grand artiste, et payé par une souscription, fût offert à la ville de Bordeaux. Or, il vient de l'être, le mercredi 11 septembre, pendant la réception officielle de l'*Association française pour l'avancement des sciences*, dans les salons de l'hôtel de ville par la municipalité bordelaise.

M. Marionneau a prononcé à cette occasion, d'une voix vibrante et convaincue, le discours que voici :

« Monsieur le Maire,

» Il y a déjà quatre ans que plusieurs amis des sciences, des lettres et des arts s'unirent spontanément pour élever un buste à la mémoire de Brascassat et l'offrir au Musée de Bordeaux.

» Aujourd'hui, Monsieur le Maire, nous venons vous faire hommage de ce marbre qui conservera les traits d'une de nos célébrités locales dont les succès ne rappellent que de douces émotions, que de pures et délicates jouissances, le souvenir d'une de ces gloires dont les triomphes n'ont pas fait verser de larmes.

» Et cependant, pourquoi faut-il que l'inauguration de ce buste se fasse en un temps où le pays est en deuil, en un temps où tous nos jours de fête doivent se ressentir de notre légitime tristesse !

» Mais aussi, comme l'instant est bien choisi pour honorer un homme dont la vie s'est écoulée dans un labeur incessant, et qui, par la droiture de son caractère, l'énergie de ses convictions, l'ascendant de son beau talent, a su franchir, sans défaillance et sans intrigue, toute la distance qui séparait son échoppe natale du palais de l'Institut de France !

» Certes, il sera toujours utile et d'un haut enseignement de mettre en relief ces beaux types de notre humanité; mais à l'époque où nous vivons, alors que tant de médiocrités orgueilleuses sont impatientes de se produire, n'est-il pas heureux pour nous de couronner un de ces grands travailleurs dont l'existence nous offre ce contraste : l'humilité, en des jours d'outrecuidance audacieuse, la générosité poussée jusqu'à l'oubli de soi-même, quand dominaient autour de lui les sentiments d'envie et d'égoïsme.

» A ce buste, dernier ouvrage de l'habile statuaire Desprez, le vieil ami de Brascassat, son ancien camarade de Rome, et que la mort vient encore de nous ravir, permettez, Monsieur le Maire, à l'un de nos coopérateurs de joindre le portrait moral de notre éminent artiste. Heureux si ce modeste hommage peut aider à conserver parmi nos concitoyens la mémoire de « cette nature sensible, discrète, tendre, qui ne se repliait sur elle-même que pour se mieux donner [1]. »

» Plus tard, enfin, son image peinte par lui viendra prendre place dans notre Musée, nous en avons l'assurance, et mieux encore, Mme Paulinier nous autorise à vous l'annoncer officiellement. Autour de cette page, doublement précieuse, les Bordelais tiendront à honneur de grouper quelques œuvres importantes du grand peintre, et alors sera définitivement venue l'heure de lui rendre en son pays une justice éclatante.

» Monsieur le Maire, en terminant, il m'incombe un devoir bien doux, celui de vous exprimer, au nom des souscripteurs, tous nos sentiments de gratitude pour

[1] Beulé : *Discours aux funérailles de Brascassat.*

l'heureuse idée que vous avez eue d'inaugurer le buste de notre célèbre compatriote pendant la fête que vous donnez en l'honneur des hôtes illustres de la ville de Bordeaux. Car pouvions-nous désirer mieux que de voir réunis tant d'hommes éminents, qui, par leur présence, rehaussent l'éclat de cette cérémonie et sanctionnent l'initiative du Comité. Et, en effet, il y a dans cette manifestation non-seulement un hommage rendu à la mémoire de Brascassat, mais comme une pensée de réagir contre l'assombrissement passager de notre gloire nationale. Cela console, fait entrevoir à l'horizon de plus beaux jours, et donne une nouvelle force à cette patriotique exclamation de Sainte-Beuve :

« France, ne répudie jamais tes enfants sincères, les plus naturels, les plus » légitimes, tant que tu resteras, France, un pays distinct et une patrie! »

Ces belles paroles ont été chaleureusement applaudies. Nous attendons le *portrait moral*, c'est-à-dire, la biographie, pour montrer avec quel amour M. Marionneau a retracé la vie de son illustre compatriote.

— Ne quittons pas Bordeaux, sans parler du succès que vient d'y remporter notre compositeur, M. Albert Bourgault-Ducoudray. Chaque année la société de Sainte-Cécile donne des prix aux meilleurs *Stabat* qui lui sont présentés. Vingt-cinq partitions, dont dix du plus grand mérite, lui avaient été envoyées. Celle de M. Bourgault a été placée au second rang, et elle a eu la bonne fortune d'être *lue*, ou exécutée, dans une séance musicale de la salle Franklin.

« Nous ne savons ce que l'avenir nous réserve, a écrit un des auditeurs, mais nous ne faisons pas doute que si ce jeune maître, dans ses autres compositions, se soutient à la même hauteur, en continuant de faire un usage intelligent et tout artistique des procédés jadis mis en œuvre par le génie et délaissés aujourd'hui par l'ignorance et la routine impuissantes, il ne devienne le promoteur d'un grand mouvement musical, d'une véritable révolution qui aura pour effet forcé de renouveler l'art, en le faisant avancer, rajeuni, après l'avoir, en quelque sorte, retrempé dans ses sources vives. »

Il y a longtemps, pour notre part, que nous pensons, à Nantes, tout le bien que l'on dit à Bordeaux de l'auteur du *Stabat* couronné.

LOUIS DE KERJEAN.

— La réunion ayant pour but de donner suite au projet de reconstitution de l'Association bretonne, s'est tenue, samedi, 4 septembre 1872, à huit heures du matin, dans les salons de la société d'agriculture d'Ille-et-Vilaine. L'assistance était nombreuse. On y remarquait des notabilités des différents départements de la Bretagne et des membres des anciennes directions de l'Association bretonne.

La réunion a décidé que le bureau de la société d'agriculture et celui de la société d'archéologie d'Ille-et-Vilaine formeront une commission provisoire autour de laquelle se grouperont tous les efforts pour l'organi-

sation du prochain congrès de l'Association, dont le lieu et l'époque seront ultérieurement déterminés.

Trois membres par département ont été adjoints à la commission, à l'effet de recueillir des adhésions à l'Association bretonne. Séance tenante, il en a été recueilli une cinquantaine. Le chiffre de la souscription annuelle est provisoirement fixé à *dix francs*.

Mme Octave de Rochebrune.

La pièce de vers : *Un jour au manoir de Terre-Neuve*, était imprimée, et presque toute cette livraison, quand nous apprîmes le coup de foudre qui venait de frapper notre malheureux ami : l'âme, la joie, le sourire de cette belle et si hospitalière demeure, Mme de Rochebrune n'est plus !... Quelle douleur ! Nous nous avouons impuissant à l'exprimer.

On peut le dire, tout Fontenay est en deuil. Quoi de plus juste ? « Mme de Rochebrune — c'est M. l'abbé du Tressay qui parle au nom de la Vendée — Mme de Rochebrune était le modèle des filles, des épouses et des mères. Son dévouement passait les limites de sa maison et cherchait un nouvel exercice dans le réduit du pauvre. Son âme, grande et généreuse, montra, dans la dernière guerre, de quel patriotisme elle savait s'enflammer. Mère si douce, si bonne, si aimante, elle fut la première à animer au combat son fils, si jeune encore et déjà si digne d'elle. Alors que nos châteaux étaient déserts et que les fils des croisés partaient, conservateurs fidèles des vieilles traditions de leurs pères, le jeune de Rochebrune se distinguait dans les combats les plus meurtriers, et si tous les Français avaient lutté comme lui, les Prussiens n'auraient pas fait mettre bas les armes à la France.

» Il fut donné à Mme de Rochebrune de revoir son fils échappé aux dangers de la guerre, et de le serrer sur son cœur. Son bonheur ne devait pas être de longue durée. Une maladie cruelle atteint ce même enfant. La courageuse mère se jette entre le danger et son fils, et c'est elle que la maladie enlève. »

Ah ! que Dieu donne à ceux qui la chérissaient tant la force de porter le fardeau d'une aussi accablante épreuve !

ÉMILE GRIMAUD.

Le Secrétaire de la Rédaction, ÉMILE GRIMAUD.

BIBLIOGRAPHIE BRETONNE ET VENDÉENNE

ARMORIQUE ET BRETAGNE, ORIGINES ARMORICO-BRETONNES. Ouvrage accompagné de documents rares et inédits; par le docteur E. Halléguen. Tome 2. Histoire politique et religieuse. In-8°, 294 p. — Paris, lib. Didier et C°.

BRETAGNE (LA) POÉTIQUE; par O. Pradère. Traditions, mœurs, coutumes, chansons, légendes, ballades, etc. In-8°, XIV-466 p. — Paris, Librairie générale, boulevard Haussmann..... 7 fr. 50.

CATÉCHISME DE MORALE UNIVERSELLE; par le P. L. Goron. Ouvrage destiné aux adultes. In-18, 35 p. — Nantes, imp. Étiembre et Plédran; lib. Sébire.

CLEF DES ŒUVRES DE SAINT JEAN ET DE MICHEL DE NOSTRE DAME; par M. A., de Nantes. In-18 jésus, 400 p. — Angers, imp. et lib. Lachèse, Belleuvre et Dolbeau; Nantes, lib. Mazeau.

COMMUNE ET PÉTROLE (vers); par Sabatier. In-8°, 4 p. — Nantes, imp. Grinsard.

ÉTUDES (LES) APRÈS LE COLLÉGE, discours prononcé par le R. Fages, professeur de seconde, à la distribution des prix de l'École Saint-Charles, à Saint-Brieuc. In-8°, 40 p. — Saint-Brieuc, Prud'homme.

ÉTUDES CELTO-BRETONNES. Noms des communes et rivières (Ille-et-Vilaine). Étymologie et observations philologiques établissant l'existence, au XIIe siècle, de la langue celto-bretonne en Haute-Bretagne; par de Tremaudan. In-8°, 71 p. — Rennes, imp. Hauvespre.

GUIDE DE L'ART CHRÉTIEN. Etudes d'esthétique et d'iconographie; par le Cte de Grimouard de Saint-Laurent. — Paris, Didron; Poitiers, Oudin.

Cet ouvrage formera 5 vol. in-8. Prix : 50 fr. Chaque volume sera livré séparément, au prix de 10 fr., lors de son apparition, à la condition d'une souscription pour le tout.

JE SUIS CÉLIBATAIRE, comédie en un acte et en prose. — LE PASSANT, drame en un acte et en vers; par J.-L. Rouaud. In-8°, 44 p. — Nantes, imp. Étiembre et Plédran.

MAL (LE) SOCIAL ET SES REMÈDES PRÉTENDUS. Études critiques en faveur du vrai remède; par Th.-Henri Martin, membre de l'Institut. In-8°, 47 p. — Rennes, imp. Oberthur et fils; Paris, lib. Didier et C°.

NI L'ANCIEN RÉGIME, NI LA RÉVOLUTION. Brochure in-18, 36 p. — Chez tous les libraires..... 15 c.

POÉSIES INTIMES; par Eugène Goubert. In-8°, 196 p. — Rennes, imp. Oberthur et fils.

QUESTION (LA) DES DEUX CHAMBRES; par H. de Ferron. In-8°, 45 p. — Dinan, imp. Peigné; Paris, lib. Germer-Baillère..... 1 fr.

SANCTIFICATION DES ACTIONS ORDINAIRES. Extrait des œuvres du P. Alphonse Rodriguez, de la Compagnie de Jésus; par un père de la même compagnie. In-32, 157 p. — Nantes, imp. Grinsard; lib. Mazeau; Paris, lib. Enault et Mas.

Mgr SOYER

ET

LES ÉVÊQUES DE LA RESTAURATION

VIE DE Mgr SOYER, ÉVÊQUE DE LUÇON, faisant suite à l'*Histoire des Moines et des Évêques de Luçon*, par M. l'abbé du Tressay, chanoine honoraire [1].

Plusieurs des évêques de la restauration ont eu leurs historiens graves et consciencieux. Je citerai, entre autres, Mgr Frayssinous, Mgr de Quélen, le cardinal de Cheverus, Mgr Brumault de Beauregard, et aujourd'hui Mgr Soyer, le glorieux restaurateur de l'évêché de Luçon, dont la noble et grande figure revit pour nous sous la plume filiale d'un de ses prêtres les plus distingués. Nous avons, en outre, beaucoup de notices et d'oraisons funèbres, parmi lesquelles deux de premier ordre : l'oraison funèbre de Mgr de Janson par le Père Lacordaire, et celle de Mgr Clausel de Montals par l'illustre évêque de Poitiers.

Il nous est donc très-facile désormais de nous former une idée nette et définitive de cet épiscopat auquel on a prodigué le dédain, d'abord parce qu'il était, disait-on, principalement composé de nobles choisis comme nobles, — « on appelle cela *décrasser l'épiscopat* » —, écrivait Lamennais; et, en second lieu, parce que

[1] Un vol. in-8°. Paris, Lecoffre. — Nantes, Libaros. Prix : 6 fr.

l'influence des exemples et des traditions de la famille. Que des parents intéressés imposassent parfois leur volonté, voilà où était l'abus ; mais de ce qu'une vocation était précoce, on aurait tort de conclure qu'elle ne fût pas solide et sincère. La tonsure, d'ailleurs, n'engageait à rien, et qui oserait dire qu'elle ne fût pas, comme toutes les grâces de Dieu, une force et un préservatif pour celui qui l'avait reçue ?

Tonsuré à dix ans, le jeune Soyer était chanoine à vingt, non par aucune faveur, mais par le titre de *prieur de licence* qu'il obtint au concours à l'Université d'Angers, titre qui donnait droit à un canonicat. Il aspirait enfin au grade de docteur, lorsque éclata la révolution. L'abbé Soyer n'était encore que diacre. Ne trouvant point d'évêque autour de lui pour lui conférer la prêtrise, il part pour Paris, où il savait que l'évêque de Clermont, Mgr de Bonnal, était caché, et reçoit de lui, le 25 septembre 1791, l'onction sacerdotale. L'ordination ne comptait que deux ordinands, mais deux hommes à la hauteur de tous les dangers et de tous les sacrifices : M. Soyer et M. Langlois, mort supérieur du séminaire des Missions étrangères.

Quelques mois après, le 1er mars 1792, Mgr de Bonnal ordonnait prêtre un autre ecclésiastique, qui devait partager le dévouement et les épreuves de M. Soyer et qui a laissé un grand nom dans l'Eglise, l'abbé Coudrin, fondateur de la congrégation de Picpus ou des *Saints Cœurs de Jésus et de Marie.* « La cérémonie, dit M. de Chergé, eut lieu dans la bibliothèque du séminaire des Irlandais. Les prières durent être dites à voix basse, car, tout près de là, dans la chapelle même du pieux établissement, les démocrates tenaient leurs clubs sanguinaires, et une indiscrétion, un acte d'imprudence pouvaient entraîner la mort du consécrateur et du consacré. » Douces et fortes victimes qui venaient d'elles-mêmes, en quelque sorte, se faire sacrer pour le sacrifice : *Quasi agnus mansuetus qui portatur ad victimam.*

Et le sacrifice commença immédiatement. A peine revêtus du caractère de prêtre, l'abbé Soyer et l'abbé Coudrin se mettent à l'œuvre. L'abbé Soyer, ne pouvant rester en Anjou où l'on recher-

chait en lui l'auteur d'une brochure contre la *Constitution civile*, se rend à Poitiers sous le nom de *Fauvette*, et y rencontre l'abbé Coudrin qui, portant l'humble nom de *Marche-à-terre*, évangélisait la paroisse Sainte-Radegonde et le faubourg Montbernage. A partir de ce moment, les deux confesseurs de la foi mirent en commun leurs travaux et leur zèle. Je ne puis reproduire ici l'attachant récit de M. du Tressay, que les lecteurs de la *Revue* connaissent déjà en partie. Ne dirait-on pas un feuillet inédit des actes de la primitive Eglise? Non-seulement M. Soyer, déguisé en garde national ou en gendarme, mais se trahissant à demi par sa belle tête et sa haute stature, ne craignait pas de visiter, d'assembler même les fidèles, de célébrer la messe, de prêcher, d'instruire; mais il osa pénétrer jusque dans les prisons pour porter les secours de son ministère aux malheureux qui attendaient la mort. Découvert un jour au fond d'un souterrain, il semblait que c'en était fait de lui, lorsque tout à coup l'homme, qui le menaçait déjà de son sabre, se sentit frappé d'un remords et s'éloigna.

Ne pouvant plus rester à Poitiers, l'abbé Soyer alla reprendre les mêmes œuvres à Bordeaux, et, quand il lui fut impossible de rester à Bordeaux, il revint à Poitiers, se prodiguant toujours; puis, en 1795, il part pour l'Anjou, s'installe à Chanzeaux, à deux lieues de Thouarcé, sa ville natale, et, pendant six ans, y donne le spectacle, bien rare alors, d'une paroisse vivant de la pleine vie chrétienne, au milieu de toutes les horreurs de la guerre civile. Qui ne se rappelle avoir vu, à l'exposition de 1870, un tableau de M. Marquerie représentant une première communion à Chanzeaux, au mois de mai 1797? La scène se passe non point dans une église, — il n'y en a plus! — mais en plein champ, au lever du jour, dont les premiers rayons éclairent le tableau et jettent un doux éclat sur la longue file des communiants et sur la tête toute jeune encore du prêtre. Les mères, dont beaucoup sont vêtues de noir, prient à côté de leurs enfants; les pères veillent avec leurs armes. Triste, mais charmante scène, car la foi embellit tout [1].

[1] Cette belle toile fait aujourd'hui l'ornement du salon de Mme la comtesse de Quatrebarbes, à Angers.

Lors du concordat, M. Soyer fut nommé curé de la Salle-de-Vihiers et, en 1805, vicaire-général de Poitiers. Ce qu'il y a d'étrange, c'est qu'il fut appelé à ce poste élevé par un homme dont le nom jure aujourd'hui avec le sien, par l'abbé de Pradt, qui occupait alors le siége de saint Hilaire. Mais l'abbé de Pradt ne se disait pas encore, à cette époque, l'*aumônier du dieu Mars*; c'était un ancien royaliste, un prêtre émigré pour la foi, et, à ce double titre, il ne pouvait qu'estimer et admirer un homme de croyance aussi ferme que l'ancien apôtre de Montbernage. Il n'appréciait pas moins d'ailleurs ses talents, ainsi que le prouve ce mot qui peint l'homme : « Il disait, raconte M. du Tressay, que, si l'abbé Soyer et lui avaient voulu faire briller leurs talents, ils auraient éclipsé le reste du clergé [1]. » Vanité des vanités ! Celui qui parlait ainsi n'est parvenu qu'à s'éclipser lui-même!

L'abbé de Pradt ne fit, au reste, qu'un court séjour à Poitiers. Par décret du 12 mai 1808, il fut appelé à l'archevêché de Malines, et l'administration du diocèse fut confiée, par le chapitre, à MM. de Moussac et Soyer. Plus tard, l'abbé Brumault de Beauregard, curé de la cathédrale, leur fut adjoint. C'est ce qu'on appelle aujourd'hui encore, à Poitiers, la *grande administration*, grande, à coup sûr, non-seulement par sa durée, qui fut de onze ans (1808-1819), mais encore par le mérite des administrateurs, qui furent tous les trois jugés dignes de la mitre, et par les services qu'ils rendirent au diocèse, malgré l'extrême difficulté des situations et des temps [2].

Jamais, en effet, situations ne furent plus embarrassées. Si le siége était vacant aux yeux de l'Église, il ne l'était point aux yeux de Napoléon, qui, par décret du 31 mars 1809, avait donné l'abbé Bragouse de Saint-Sauveur pour successeur à M. de Pradt. Qu'était-

[1] P. 72.

[2] M. de Moussac refusa, sous l'empire, l'évêché de Saint-Flour, et, sous la restauration, l'évêché de Saint-Dié. Son épitaphe constate même un troisième refus : *Episcopatu ter recusato.* Cette épitaphe est de la main de Mgr Pie. M. de Beauregard refusa l'évêché de Perpignan, sous l'empire, et accepta celui d'Orléans, sous la restauration.

ce que cet abbé de Saint-Sauveur ? Je le vois cité dans une circonstance assurément très-honorable pour lui. Napoléon ayant voulu faire voter, au concile de 1811, un article ainsi conçu : « Le concile national est compétent à statuer sur l'institution canonique des évêques, en cas de nécessité », treize voix sur quatre-vingts protestèrent. L'une de ces voix était celle de l'évêque nommé de Poitiers [1]. Mais, au même moment, l'abbé de Saint-Sauveur occupait sans droit le siége de saint Hilaire. Nommé à une époque où Pie VII refusait des bulles aux élus de Napoléon, il avait eu le tort grave de profiter de l'omnipotence napoléonienne, pour se faire donner des pouvoirs de vicaire par le chapitre et s'immiscer ainsi dans l'administration. La situation était donc celle-ci : trois vicaires capitulaires, dont le premier, l'abbé de Saint-Sauveur, était sans titre légitime, tandis que les deux autres, MM. de Moussac et Soyer, étaient seuls légitimes, comme ayant été régulièrement élus. Mais pour le pouvoir, c'était bien autre chose. L'intrus était traité en évêque, et MM. de Moussac et Soyer étaient censés des *vicaires-généraux* [2]. Qui ne sent toutes les difficultés de la position ? « L'épreuve fut grande pour le diocèse de Poitiers, a dit Mgr Pie, elle pouvait être funeste et terrible. La bonté de Dieu y apporta un admirable tempérament. Des hommes se trouvèrent qui surent obvier ou remédier à tout [3]. »

Enfin, 1814, en délivrant l'Eglise et les églises, vint soulever le

[1] Ces treize voix furent celles de l'archevêque de Bordeaux (d'Aviau) et des évêques de Jéricho (Droste de Vischering), d'Agen (Jacoupy), de Grenoble (Simon), de Montpellier (Fournier de la Contamine) de Mende (Morel de Mons), de Digne (Miollis), de Vannes (de Bausset), de Saint-Brieuc (Caffarelli), d'Angers (Montault), de Limoges (du Bourg), et l'abbé Bragouse de Saint-Sauvenr. Voir *Coup d'œil sur l'histoire ecclésiastique des premières années du* XIXe *siècle*, par J.-J. de Smet, p. 268.

[2] Voir l'*Almanach impérial* : Evêché de Poitiers. — *Bragouse de Saint-Sauveur* (*Sylvestre-Antoine*), né 28 février 1748, évêque 31 mars 1809. — *Vicaires-généraux* : M. de Moussac, M. Soyer.

Je regrette que le livre de M. du Tressay, si complet d'ailleurs, ne nous donne aucun détail sur cette étrange et anormale situation du diocèse de Poitiers. Il sera facile à l'auteur de combler cette lacune dans sa prochaine édition.

[3] *Discours prononcé dans la cérémonie funèbre de la translation des restes de M. l'abbé de Moussac au petit séminaire de Montmorillon.*

poids qui accablait toutes les âmes chrétiennes. On saluait avec bonheur le retour aux traditions du pouvoir chrétien, du pouvoir fils de l'Eglise comme saint Louis, et non plus empereur et pontife comme César; mais le libéralisme et le gallicanisme veillaient, et les espérances du premier jour ne se réalisèrent qu'à demi. C'est ainsi que la viduité de l'Église de Poitiers et de bien d'autres se perpétua encore pendant plusieurs années. Une promotion d'évêques eut cependant lieu au mois d'août 1817; mais ces évêques furent longtemps avant de pouvoir occuper leurs siéges. L'abbé Soyer était du nombre; nommé évêque de Luçon, il ne put prendre possession de sa cathédrale qu'au bout de quatre ans, le 1er novembre 1821.

Cette promotion de 1817 est celle qu'on incrimine le plus, promotion de *nobles*, d'*anoblis*, d'*impotents*, d'*ineptes*, etc., etc. Voyons d'abord ce qu'en dit Picot, très-pieux et très-dévoué confident du clergé de l'époque. « Mgr de Quélen, dit-il, s'entoura de toutes les lumières. Il fit mettre sur la liste des évêques à nommer, des ecclésiastiques estimables revenus de l'émigration, d'autres restés en France et qui avaient rendu des services dans différents postes, comme grands-vicaires, curés, prédicateurs, etc. Rien ne fait plus l'éloge de sa sagacité dans les choix que les *refus nombreux qu'il éprouva. Dix-neuf prélats ou ecclésiastiques refusèrent les siéges qu'on leur offrit.* »

Y avait-il un peu de complaisance ou d'optimisme dans les éloges de Picot? Je pourrais examiner cette question si un fait ici ne dominait tout, car rien n'est éloquent comme un fait. Ce fait, ce sont ces dix-neuf refus, dans un temps qu'on nous représente comme l'âge d'or du favoritisme. N'ont-ils donc pas une certaine portée? Mais, direz-vous, qui les prouve? Le chiffre lui-même. Pourquoi dire dix-neuf, au lieu d'une vingtaine, sinon parce que dix-neuf est le chiffre exact et vrai? Peut-être même ne serait-il pas très-difficile de retrouver aujourd'hui encore les dix-neuf refus. Tout le monde sait que MM. Frayssinous et Legris-Duval, deux des gloires du clergé, avaient été proposés par le roi

lui-même, mais qu'ils refusèrent. On sait également les refus du pieux abbé Desjardins, de l'éloquent abbé de Maccarthy qui préféra au siége de Montauban une cellule chez les jésuites, de l'abbé de Janson, plus tard évêque de Nancy, mais qui alors ne voulut pas abandonner ses travaux des missions, de l'abbé de Moussac, de l'abbé Molin, plus tard évêque de Viviers, de l'abbé de Theilles, *excellent choix,* disait Lamennais [1]. On sait que plusieurs anciens évêques ne voulurent pas rentrer dans l'administration, à cause de leur âge, bien qu'on accordât assez facilement des coadjuteurs. De ce nombre furent MM. de Bausset et de la Luzerne. Plusieurs évêques refusèrent, en outre, des archevêchés.

Quant à ceux qui acceptèrent, et parmi lesquels se trouvaient des hommes tels que l'abbé d'Astros, l'abbé Devie, l'abbé Brumault de Beauregard, l'abbé Petit-Benoit de Chaffoy, plus d'un n'accepta qu'à son corps défendant. L'abbé de Beauregard priait instamment qu'on ne *disputât pas à ses vieux jours quelques moments d'une paix dont jamais encore il n'avait joui sur la terre.* « Les hommes dans leur erreur, écrivait-il, ont attribué quelque mérite à des peines qui étaient bien plutôt le prix de nos offenses. Ils ont fait valoir des exils un peu plus éloignés et plus sévères que ceux de tant d'autres prêtres couverts de mérites; *ils ont confondu notre nom avec celui d'un frère dont la vie innocente fut couronnée par le martyre.* Ils ont pensé peut-être récompenser encore d'autres actes de fidélité qui ne sont que de simples devoirs [2]. »

Et c'était l'héroïque déporté de Sinnamari qui parlait ainsi; c'était l'énergique vieillard qui a gouverné avec tant de fermeté et de sagesse, pendant dix-huit années, le diocèse d'Orléans ! L'abbé de Beauregard ne céda qu'à ce qu'on appelait alors un ordre du

[1] Pour toutes ces indications, voir les *Lettres de J. M. et F. de Lamennais,* l'*Ami de la Religion et du Roi,* de Picot, la *Vie du P. Maccarthy,* en tête de ses *Sermons,* les *Mémoires de Mgr de Beauregard,* l'*Oraison funèbre de Mgr de Janson,* par Lacordaire, le *Discours de Mgr de Poitiers* pour la translation des restes de l'abbé de Moussac. Les refus des abbés Molin et de Theilles résultent de diverses circonstances, mais ne sont pas aussi certains que les autres.

[2] Voir sa *Vie,* t. I, p. 214.

roi; car le roi n'était pas seulement le dépositaire du pouvoir, aux yeux des vieux chrétiens, il était le représentant de Dieu dans l'ordre civil, et ses ordres avaient ainsi une haute autorité. Puis, lorsque fut venu l'ordre du roi, l'humble prêtre conçut encore des scrupules et il lui fallut l'ordre du pape; il fallut que le pape lui écrivît : *Age verò, qui tam præclarâ es voluntate, timorem omnem expelle, et alacriter istius ecclesiæ regimen suscipe.* « Mets-toi à l'œuvre, toi dont la volonté est si admirable, repousse toute crainte et prends vaillamment en main le gouvernement de cette église. »

L'abbé de Chaffoy nous offre un autre modèle. Né à Besançon, vicaire-général du diocèse pendant douze ans, avant 1790, et ayant donné, depuis le concordat, les plus beaux exemples de désintéressement et de fermeté sous l'épiscopat du schismatique Le Coz, il reçut tout à coup de Louis XVIII des lettres pour l'archevêché de Besançon. Au point de vue humain, c'était assurément la plus belle position qu'il pût rêver. Mais, sur les entrefaites, le cardinal de Bausset l'indique comme étant, par ses lumières et son caractère, l'homme qu'il faut pour reconstituer l'évêché de Nîmes au milieu d'une population en partie protestante, et aussitôt l'abbé de Chaffoy accepte la modeste et difficile position de Nîmes, sans parler à personne des lettres qu'il avait pour Besançon. Ce fut le roi qui en parla [1].

Voilà comment pensaient et agissaient ces nobles vieillards qu'on nous représente comme autant de cadets de famille auxquels les descendants de saint Louis s'empressaient de distribuer les évêchés pour relever l'épiscopat et, sans doute aussi, pour les relever eux-mêmes.

J'ai connu, pour mon compte, plusieurs de ces débris du sanctuaire; je dois beaucoup à l'un d'eux; et je n'oublierai jamais leur dignité, leur bonté, leur modestie et l'extrême simplicité de leurs habitudes. Mgr de Montblanc, archevêque de Tours, n'occupait qu'un entresol dans son magnifique palais; mais la porte en était constamment ouverte le soir à tous, prêtres et laïques, pour lesquels

[1] Voir son *Oraison funèbre*, par l'abbé d'Alzon.

il était un véritable père. Afin d'attirer les jeunes ecclésiastiques, il avait fait placer un billard dans son salon et il y jouait familièrement avec eux. C'était aussi une des habitudes de Mgr Soyer. Dans ses visites pastorales, Mgr de Montblanc était sans cesse à cheval afin de pouvoir aller partout, et il interrogeait lui-même chacun des enfants de la confirmation. Revenu dans son palais, il prenait habituellement la soutane noire, sans autre insigne que sa croix pastorale. Sortait-il de son diocèse, « il nous recommandait toujours, écrit son secrétaire, de ne point l'appeler par son titre », et il ajoutait : *Ama nesciri.* Aussi n'aimait-il pas les compliments; il faisait plus, *il regardait les louanges comme une moquerie* [1]. Et cet homme si doux était né violent; ce prêtre si humble avait été reçu, pendant l'émigration, après un examen auquel assista toute la colonie française, docteur à l'Université d'Oxford. C'était contre la règle, car il était catholique; la règle fut violée pour lui.

Qui de nous, à Nantes, n'a encore présente à la mémoire la grande et austère figure de Mgr Micolon de Guérines, un autre élu de 1817 ? Il comptait une sainte dans sa famille et il s'étudiait à marcher sur ses traces [2]. Habitant la petite ville d'Ambert avant de venir à Nantes, mais ayant les pouvoirs de vicaire-général de Clermont, il faisait chaque semaine les douze lieues qui séparent les deux villes, et il les faisait à pied, afin d'économiser pour les pauvres.

Son successeur à Nantes, Mgr de Hercé, qui ne peut être compté sans doute parmi les évêques de la restauration, mais qui leur tenait de si près par les traditions et par l'âge, faisait également à pied une partie de ses tournées pastorales, afin de rester plus longtemps au milieu de nos bonnes populations. Il allait avec elles, de bourg en bourg, tantôt récitant le chapelet, tantôt causant familièrement. Mgr Soyer, dans ses courses apostoliques à travers son diocèse,

[1] Voir son *Oraison funèbre*, par l'abbé Boullay.

[2] La pieuse mère Antoinette Micolon, fondatrice des Hospitalières d'Ambert, qui eurent successivement des maisons à Clermont, à Tulle, à Beaulieu, etc. M. de Guérines fut nommé, en 1817, évêque de Castres, et, en 1822, évêque de Nantes.

prenait souvent ses repas en plein air. Il faisait arrêter sa voiture, passait dans un champ, et là, assis avec ses prêtres au pied d'un arbre, il partageait avec eux les provisions du voyage. On montre encore en quelques lieux, nous dit M. l'abbé du Tressay, le chêne ou la prairie de Mgr Soyer.

Et Mgr Clausel de Montals, ce soldat du Christ, *miles Christi*, qui, dans un temps qu'on nous représente comme un temps d'inertie, ne cessa de combattre le bon combat, s'attaquant, comme David, aux plus forts, et les atteignant tous de sa fronde. Lui aussi n'était pas moins simple que pieux, pas moins désintéressé que savant. Il aimait à voir, à connaître lui-même les élèves de ses séminaires, à décider, en connaissance de cause, de leur avenir; et cet homme d'une *verve inépuisable*, autour duquel, nous dit Mgr Pie, le salon le plus élégamment occupé ne tardait pas à se concentrer, n'ayant d'oreilles que pour lui, éprouvait une joie enfantine à se trouver avec des enfants. Disons toutefois que Mgr Clausel ne fut pas des élus de 1817. Son tour ne vint qu'en 1824, bien qu'il fût l'ami du roi. Parmi ceux qui le précédèrent, nous citerons deux de nos compatriotes, MM. Millaux [1] et Le Pappe de Trevern [2].

Trois cardinaux furent nommés en 1817, ce furent MM. de Périgord, de Bausset et de la Luzerne. Je ne sais vraiment si l'on pourrait indiquer beaucoup de promotions où, sur trois élus, se trouveraient deux prélats de la valeur de ces deux derniers. On a sans doute le droit de leur reprocher leur gallicanisme, mais leur mérite et leur talent restent incontestés.

[1] Jean-Baptiste-François-Nicolas Millaux, né à Rennes en 1756, sacré évêque de Nevers en 1823. C'était un des plus tendres amis de l'abbé Jean de Lamennais. L'abbé Jean le nomme parfois, avec l'abbé Breteau de la Guérétrie, l'une des gloires du diocèse de Rennes, que rien ne put arracher à sa paroisse de Vitré, pas même les instances réitérées qui furent faites près de lui pour lui faire accepter la mitre.

[2] François-Marie Le Pappe de Trevern, né à Morlaix le 22 octobre 1754, ancien vicaire-général de Langres, sacré évêque d'Aire le 13 juillet 1823. Il passa plus tard à l'évêché de Strasbourg. C'est à lui que l'on doit la *Discussion amicale sur l'Eglise anglicane et, en général, sur la Réformation*, ouvrage en deux volumes, publié à Londres, qui *contribua puissamment*, dit M. Saulnier *(Biographie bretonne)*, au *mouvement* qui s'est produit en Angleterre vers le catholicisme.

Le gallicanisme était malheureusement et fut pendant longtemps un triste et pénible héritage pour l'Eglise de France. Les évêques l'avaient sucé avec le lait ; ils l'avaient retrouvé entouré de l'auréole de la vertu à Saint-Sulpice, et ils y tenaient comme à une tradition nationale et glorieuse. *Soyons gallicans*, disait-on, *mais soyons catholiques*, et l'on ne se demandait pas si, en faisant bande à part dans la grande famille, on ne risquait pas, suivant le mot de Pie VII, d'être bientôt en dehors d'elle [1]. Malheur aux petits troupeaux ! Jésus-Christ n'a béni que le sien, celui qui s'attache au pasteur qu'il lui a donné ; tout autre n'est et ne sera jamais qu'une secte. « Les petits esprits, en tout genre, nous font bien du mal », écrivait alors l'abbé de Lamennais. On en était, en effet, toujours aux petites distinctions, aux petites subtilités, aux théories boiteuses et illogiques, et la fameuse déclaration du 3 avril 1826, par laquelle quatorze évêques prétendirent faire revivre les maximes de 1682, sans oser toutefois les reproduire nettement, montre à la fois beaucoup de préjugé et peu de réflexion. Mais ce qu'il faut ajouter, c'est que c'est précisément de cette époque que date un retour marqué vers Rome. Si quelques évêques adhérèrent à la déclaration, beaucoup restreignirent leur adhésion au premier article ; d'autres refusèrent d'établir un point de doctrine sans la participation du pape, et plusieurs ne répondirent même pas au ministre, qui avait la singulière idée de faire voter un décret dogmatique par la poste. Le gallicanisme était donc entamé ; l'archevêque de Paris substituait à l'hymne de la Saint-Pierre, que l'officine des Coffin et des Santeuil était parvenue à introduire dans le bréviaire parisien, une hymne de l'abbé de Salinis où la primauté de Pierre était hautement célébrée [2] ; et

[1] « Messieurs, disait l'abbé Frayssinous à des jeunes gens qui le consultaient sous l'empire, vous n'êtes pas et vous ne pouvez pas être théologiens. Je n'ai donc qu'un seul conseil à vous donner : *Soyez ultramontains*, je le préfère : *vous conserverez plus aisément ainsi la vraie foi*. Si vous vouliez être gallicans, *je craindrais que vous ne fussiez bientôt entraînés dans l'erreur.* » (*De la Monarchie pontificale*, par le R. P. dom Guéranger, p. 257). Loyal et remarquable aveu d'un gallican !

[2] Telle était cependant la force des idées reçues, que cet archevêque si bien disposé, qui fit le voyage *ad limina apostolorum*, et ouvrit la chaire de Notre-Dame à Lacordaire, malgré son ultramontanisme, s'opposait ensuite à la publication de la *Lettre sur le Saint-Siége*, tant l'horizon qu'elle lui ouvrait était nouveau pour lui.

Mgr Soyer reprenait l'usage du compte rendu de l'état de son diocèse au Souverain-Pontife, usage dont le serment de leur sacre faisait un devoir à tous les évêques, mais qui était tombé en pleine désuétude. On reste confondu lorsqu'on voit de pieux évêques tels que Mgr Devie, évêque de Belley, en être venu à considérer sur ce point la formule de leur serment comme une *lettre morte*[1]. Mgr Soyer fit plus ; il prit l'initiative d'envoyer des élèves de son séminaire achever leurs études théologiques à Rome. Le premier qui partit fut son neveu (1831). Et cependant Mgr Soyer était gallican ; mais il commençait à trouver que le plus sûr était encore de faire comme saint Paul, d'aller *voir Pierre*.

Ainsi le mouvement était donné, et les évêques de France, suivant le mot de Mgr Pie, apprirent bientôt *plus que jamais le chemin qui conduit à Rome*.

Nous avons laissé Mgr Soyer entrant dans son diocèse au mois de novembre 1821. Cette entrée fut triste et solitaire. Si les *blancs* applaudissaient au rétablissement de l'évêché et à la nomination d'un évêque qui comptait deux frères parmi les plus vaillants chefs vendéens, les *bleus* profitaient de leur majorité dans les villes pour ameuter les passions et contre l'évêché et contre l'évêque. Luçon prétendait maintenir son collége à l'évêché, son dépôt de mendicité dans l'ancien séminaire. On eût dit que l'honneur qui lui était fait de redevenir ville épiscopale allait le ruiner, et les farouches libéraux ne pouvaient se faire à la pensée d'avoir, au milieu d'eux, un évêque dont le nom avait une signification toute vendéenne. Aussi, dès qu'ils furent les maîtres, en 1830, réclamèrent-ils hautement la suppression de l'évêché. Ce fut un des vœux habituels de toutes les sessions du conseil général.

Cette opposition, au reste, devait être prévue ; mais Mgr Soyer en trouva une autre qui ne l'était pas. Depuis trente ans que l'évêché de

[1] *Vie de Mgr Soyer*, p. 213. Le cardinal di Gregorio, répondant à Mgr Soyer, en sa qualité de préfet de la Congrégation du Concile, le félicita hautement de cette preuve de soumission aux prescriptions salutaires des pontifes romains, alors que ses frères de l'épiscopat français l'omettaient.

Luçon n'existait plus en fait et depuis vingt que le diocèse était réuni à celui de-la Rochelle, l'action épiscopale ne se faisait plus suffisamment sentir, et l'on sait cependant combien elle est nécessaire toujours aux fidèles et au clergé. On comptait dans les rangs de celui-ci un certain nombre de prêtres étrangers fort peu exemplaires, puis d'autres dont la conduite avait été plus ou moins faible pendant la révolution; enfin, parmi ceux qui étaient restés fidèles, s'étaient introduites des habitudes d'indépendance, conséquence trop fréquente des temps d'anarchie. On redoutait donc, à peu près généralement, l'arrivée d'un prélat dont on savait que l'administration, à Poitiers, avait été sévère. Mgr Soyer, de son côté, avait peu de foi dans son clergé, et, après avoir donné des lettres de vicaire-général à l'abbé Baudouin, le plus saint prêtre de la Vendée, il eut le tort de n'appeler dans son conseil, avec lui, que des ecclésiastiques étrangers au pays. De ce nombre était l'abbé Affre, jeune aumônier des Enfants-Trouvés, à Paris, dont le choix prouve tout au moins que le nouvel évêque savait distinguer les hommes.

L'attitude imposante de Mgr Soyer, sa dignité qui, un peu par réserve, beaucoup par timidité, revêtait souvent les formes de la froideur, contribuaient, en outre, à mettre son clergé mal à l'aise. On savait qu'il ne supportait rien de ce qui diminue le respect qu'on doit au prêtre, soit dans la conduite, soit dans la tenue, soit même dans le langage. Loin donc de le rechercher on l'évitait, tellement que des officieux persuadèrent au prélat de ne pas descendre chez les curés dans ses tournées pastorales, dût-il même aller à l'auberge. Heureusement, Mgr Soyer ne persévéra pas dans cette résolution; il alla droit à ses prêtres, et, apprenant que quelques-uns d'entre eux avaient chargé un ecclésiastique des plus dignes, l'abbé Bouteau, curé de Saint-Martin-de-Brem, de lui adresser respectueusement leurs doléances, il n'attendit pas le discours préparé, mais, profitant d'un moment d'abandon après le repas, il leur dit : — « Messieurs, j'ai une nouvelle à vous annoncer qui vous réjouira, j'en suis sûr. Vous connaissez les vertus, la science

et les belles qualités qui distinguent M. Bouteau ; je les connais aussi et je veux lui donner un haut témoignage de mon estime et de ma confiance, en l'appelant auprès de moi en qualité de vicaire-général [1] » A partir de ce moment, la glace fut rompue, et l'on s'attacha d'autant plus à un évêque qui, tout en voulant réformer les autres, savait le premier se dominer lui-même.

La conquête des *patriotes* fut plus difficile ; on peut même dire qu'elle ne s'accomplit jamais pleinement, et cependant telle fut toujours la modération de Mgr Soyer, malgré les vexations de toutes sortes et les tracasseries qu'on lui suscita, que d'unanimes regrets accueillirent la nouvelle de sa mort.

Les représentants du pouvoir furent plus prompts à lui rendre justice, d'abord les autorités militaires, puis, avec M. Gauja, les autorités administratives, et ce sera toujours un honneur pour elles de n'avoir pas attendu le tombeau. La lutte cependant avait été vive. Si Mgr Soyer avait dit la vérité aux ministres de la restauration, lors même que cela lui était pénible, on ne pouvait pas compter qu'il la tairait aux préfets de 1830, lesquels faisaient abattre les croix et auraient voulu abattre du même coup bon nombre d'institutions religieuses. La résistance de l'évêque fut donc ferme, énergique, mais, en outre, sa correspondance restera comme un modèle de bon sens et de bon ton, qualités précieuses que celle des préfets n'avait pas. Aussi le respect finit-il par succéder au mauvais vouloir et les rapports devinrent ce qu'ils auraient toujours dû être. Mgr Soyer ne se laissa point d'ailleurs entraîner aussi loin qu'on l'eût voulu, et un colonel lui ayant demandé si *le roi* avait chance d'être bien reçu dans la Vendée : — « Vous pouvez assurer Louis-Philippe, répondit l'évêque, qu'en Vendée il ne trouvera pas d'assassin [2]. » — C'était peu de jours après l'un des assassinats dont ce prince faillit être si souvent victime. La réponse fut comprise, et Louis-Philippe ne vint pas.

C'est au reste dans le livre de M. l'abbé du Tressay qu'il faut

[1] *Vie de Mgr Soyer*, p. 139.
[2] *Vie de Mgr Soyer*, p. 505.

suivre cette vie si traversée et si pleine. M. du Tressay a depuis longtemps consacré sa plume à célébrer les gloires du diocèse de Luçon. Il le fait avec talent et avec dévoûment. Sa *Vie* du jeune martyr Gruchy, son *Histoire des moines et des évêques de Luçon* et sa *Vie de Mgr Soyer* forment un ensemble qui s'accroîtra encore, nous l'espérons, mais qui est, dès aujourd'hui, des plus intéressants et des plus précieux.

On accuse quelquefois les évêques de la restauration d'inertie. Sans doute ils furent inertes aux yeux de ceux qui auraient voulu les engager dans des voies nouvelles. Ce fut parmi eux que Lacordaire trouva ses premiers protecteurs et ses plus dévoués appuis ; mais ils se défièrent, plus que lui, des locutions équivoques et ne se laissèrent jamais compromettre avec le libéralisme qui prétend asseoir la société sur les principes de 89, c'est-à-dire sur la négation ou tout au moins l'oubli du rôle de Dieu dans la société. N'eussent-ils fait que cela, qu'ils nous eussent rendu un immense service et que nous leur en devrions une éternelle reconnaissance. Mais suivez leurs œuvres et vous verrez s'ils furent inertes [1].

Tout était à créer à Luçon, grand séminaire, petit séminaire, et tout fut créé ; on trouva des hommes pour tout, et des hommes dont plusieurs ont laissé un nom. En même temps, les institutions religieuses se multipliaient comme par enchantement. C'est même une chose remarquable que partout où Mgr Soyer a passé, les congrégations religieuses naissaient, pour ainsi dire, sous ses pas. Pen-

[1] Quelques personnes auraient voulu, par exemple, que les évêques se fissent les prédicateurs de la Charte. Ils eurent le haut bon sens de rester simplement les prédicateurs de l'Evangile. Qu'est devenue aujourd'hui la Charte, je le demande, et celle de 1830, et la Constitution républicaine de 1848, et l'empire autoritaire, et l'empire parlementaire ? *Evanuerunt.* Et l'on voudrait que l'Eglise se fît l'écho de toutes ces voix qu'emporte le vent ! Elle a mieux à faire. Elle prêche la doctrine de saint Paul : *Estote subditi potestatibus* ; voilà ce qu'elle faisait sous la restauration avec un sentiment particulier d'affection pour la famille de saint Louis qu'il serait assez singulier de lui reprocher ; voilà ce qu'elle fait toujours, et c'est ainsi qu'elle est toujours ancienne et nouvelle. Qu'est devenu, au contraire, à la clarté des événements, l'enthousiasme libéral de Lacordaire ? Ne paraît-il pas bien vieux ou plutôt bien vieilli !

dant son court ministère à la Salle-de-Vihiers, il achète une maison pour de pieuses institutrices, et cette maison est devenue la maison-mère de ces religieuses de la Salle dont les écoles sont répandues dans tout l'Anjou. Il rencontre dans les prisons de Poitiers, en pleine Terreur, Mlle Aymer de la Chevallerie, devient le directeur de cette âme d'élite et contribue à entretenir chez elle cette flamme de la charité qui lui fera fonder plus tard, avec l'assistance du P. Coudrin, la congrégation de l'*Adoration perpétuelle*. Devenu vicaire capitulaire de Poitiers, il favorise de tout son pouvoir la fondation de l'institut des *Filles de la Croix* qu'avaient conçu le pieux abbé Fournet, curé de Maillé, et la pieuse Mlle Bichier des Ages. Les constitutions en furent revues par lui et par l'abbé de Beauregard, et portent encore leurs noms. A peine nommé évêque de Luçon, il appelle près de lui l'abbé Baudouin, et l'un de ses premiers actes est de donner une existence légale et définitive, sous le nom d'*Ursulines de Jésus*, à l'institut des *Filles du Verbe incarné* que le saint prêtre avait fondé dans son ancienne paroisse de Chavagnes. Mais Mgr Soyer ne s'arrête pas là. Il demande au père Baudouin de former dans son diocèse une société de prêtres sur le modèle de la congrégation des Oblats de Saint-Ambroise, instituée par saint Charles, archevêque de Milan, et de cette pensée est née la congrégation des *Enfants de Marie*, dits *Oblats de Saint-Hilaire*.

Mgr Soyer participa également à la fondation de la congrégation de *Saint-Gabriel*, dont il approuva les statuts et bénit l'humble chapelle, le 15 octobre 1835. On sait les inappréciables services que rendent à la société ces infatigables maîtres des sourds-muets et des pauvres.

Une pieuse congrégation de femmes, formée aux Brouzils par le curé, l'abbé Monnereau, et une sainte femme, Mme Macé, fut aussi l'objet de tous les soins de l'infatigable évêque, qui la transféra à Mormaison pour la soustraire au mauvais vouloir de quelques libres-penseurs et lui donner une pleine vie.

Qu'on remarque bien maintenant que toutes ces institutions,

aujourd'hui florissantes et dont les maisons se comptent par centaines, sont toutes consacrées au soin des malades et à l'instruction des indigents, et l'on comprendra ce qu'est un évêque dans la société. Or, ce que je raconte de l'un, je pourrais le raconter de bien d'autres. Quoi qu'on dise, l'époque de la restauration fut une époque de renaissance générale pour toutes les grandes et bonnes œuvres. La Société de Saint-Vincent de Paul elle-même, qui lui est postérieure, se rattache, par ses origines, aux œuvres de la congrégation, dont Bailly, le rédacteur de son règlement, avait été un des membres les plus actifs [1]. Mais la Propagation de la foi, mais l'œuvre des Bons Livres, mais les retraites pastorales, les conférences ecclésiastiques, les séminaires, les instituts voués à l'enseignement, ne datent-ils pas tous ou presque tous de la restauration et ne témoignent-ils pas d'un zèle des plus ardents? On prétend que la *Propagation de la foi* ne fut pas une œuvre épiscopale! La pensée, non; l'œuvre, si. Que fut devenue, je le demande, la pieuse inspiration des ouvrières de Lyon, si les évêques ne l'eussent adoptée, recommandée et organisée dans

[1] Puisque je parle de la congrégation, il m'est impossible de ne pas relever un détail que je trouvais dernièrement dans une *Revue*. Suivant l'auteur, homme fort distingué à tous égards, et que je m'honorerai toujours de compter parmi mes amis, les congréganistes avaient un signe de passe pour se reconnaître, comme les *compagnons du devoir*. Ce signe aurait consisté à s'entrelacer les doigts lorsqu'on se donnait la main. Eh bien! je dois le déclarer, j'ai été de la congrégation pendant six ans, de 1824 à 1830, et hier encore j'ignorais cette manœuvre. Bien mieux, les deux *ostiarii* du lieu, Gaultier de Claubry, le savant chimiste, et de Portetz, l'excellent professeur à l'Ecole de droit, qui auraient dû jouer des doigts tout au moins avec les nouveaux arrivants, afin de s'assurer qu'ils n'étaient pas des intrus, n'en jouaient avec personne. Que conclure de là? Qu'on était beaucoup plus instruit de ce qui se passait à la congrégation, au dehors qu'au dedans. Peut-être, au reste, y a-t-il ici confusion entre les congréganistes et les *chevaliers de l'Anneau*, société politique qui s'était formée, dans le Midi, peu avant la chute de l'empire, dans le but de hâter cette chute, et qui continua d'exister jusqu'à la mort de Louis XVIII. On prétend qu'elle ne fut pas sans influence sur M. de Villèle qui était du Midi, et il est possible qu'ayant commencé par être une société secrète, elle en eût, plus ou moins, conservé les pratiques. On lui a quelquefois attribué la création des surnumérariats dans les ministères; mais, en tous cas, je puis affirmer que les surnuméraires de la Justice n'étaient nullement soumis à des enlacements captieux.

leurs diocèses ? Une pieuse pensée et rien de plus. Les deux conseils de la *Propagation* en étaient tellement convaincus que, dès le premier jour, leurs *Annales* constatèrent cet appui de l'épiscopat qui était toute leur force. Et il ne faut pas croire que cet appui fut donné sans opposition. Les ministres libéraux de Charles X ne s'effrayaient pas moins de la *Propagation* que des jésuites, et tel évêque que je pourrais citer, n'osait patronner ouvertement la *Propagation* dans son diocèse, dans la crainte des reproches que les ministres pourraient faire au roi dont on le savait l'ami [1].

Je rappelais aussi, il y a deux ans, l'œuvre du *Bon-Pasteur*, qui compte maintenant des couvents dans le monde entier. — Mais ce n'est point, m'a-t-on dit encore, l'œuvre des évêques. — Et de qui donc alors, s'il vous plaît ? — Sans doute, à Angers comme à Lyon, ce furent d'abord de pieuses femmes, Mme de la Potherie de Neuville et Mme d'Andigné, qui conçurent le projet d'une fondation pour les pauvres filles repenties; mais ce projet ne devint un fait que par l'entremise de Mgr Montault, évêque d'Angers, qui en fit son affaire propre, et obtint de son métropolitain quatre religieuses du *Refuge* de Tours, parmi lesquelles l'archevêque voulut bien comprendre la mère Marie de Sainte-Euphrasie, dont M. Merland nous raconte, en ce moment, l'admirable histoire. La mère Sainte-Euphrasie était non-seulement la personne la plus distinguée du couvent de Tours, mais elle en était ou venait d'en être la supérieure, et on ne l'envoyait que parce qu'on la savait la plus capable de mener à bien une fondation. Il était assurément impossible d'être plus généreux que Mgr de Montblanc. La mère Sainte-Euphrasie fit en effet si bien, et les libéralités de la famille de Neuville devinrent telles, que le couvent d'Angers ne tarda pas à dépasser en importance celui de Tours, et que ce fut à lui qu'on

[1] Mgr Soyer fut du nombre des évêques qui firent le plus pour la *Propagation de la Foi*. J'entends souvent parler, avec une considération de commande, de certains ministres libéraux de Louis XVIII et de Charles X. Il serait plus simple, je crois, de citer tout bonnement leurs actes et leurs circulaires, sur l'enseignement, par exemple, et sur le formulaire à imposer aux évêques et aux séminaires. Chacun penserait ensuite ce qu'il voudrait.

s'adressa pour les fondations nouvelles. L'évêque d'Angers résolut alors de demander l'érection du couvent en chef d'ordre avec supérieure générale, seul moyen d'assurer à l'institut un développement qu'on ne pouvait attendre de maisons isolées. On comprend toutefois la surprise et l'opposition de l'archevêque de Tours. Pendant un an, l'affaire fut en litige à Rome; mais l'issue fut favorable à l'évêque d'Angers [1].

C'est de cette époque que date la prodigieuse expansion qu'a prise la congrégation du *Bon-Pasteur;* c'est depuis lors qu'on a vu réunies dans son noviciat jusqu'à deux cents personnes de tous pays et de toutes langues, depuis celles qui sont parlées sous les tropiques jusqu'à celles qu'entendent les glaces du Nord.

Peu de jours après la réception du bref de Grégoire XVI qui approuvait les statuts de la nouvelle communauté, l'archevêque de Tours, passant à Angers, voulut voir ce *Bon-Pasteur* dont il avait si libéralement favorisé la naissance, et qui, plus tard, lui avait causé tant de soucis. Il s'y rendit directement, sans passer par l'évêché. L'évêque, en ayant été instruit, alla le rejoindre; mais l'accueil qu'il reçut fut des plus sévères. Se jetant alors, devant toutes les religieuses, aux genoux de son métropolitain : — « Monseigneur, dit le vieil évêque — il avait quatre-vingts ans, — je vous demande mille pardons si je vous ai offensé en quelque chose. Veuillez croire, au moins, que telle n'a jamais été mon intention. » Touché aux larmes, Mgr de Montblanc s'empressa de le relever, en le serrant affectueusement dans ses bras.

On excusera cette digression. Il m'a semblé que le meilleur moyen de faire connaître les anciens de notre Eglise, était de les montrer dans toute la ferveur de leur zèle et dans toute la candeur de leurs émotions.

Oh ! sans doute, les évêques qui leur ont succédé ont courageusement labouré le champ qu'ils avaient fécondé de leurs sueurs. Elevés dans des temps plus calmes, leur science a été plus complète; vivant dans des jours prospères, ils ont eu de plus abon-

[1] Voir le bref *Cùm christianæ* du 3 avril 1835.

dantes ressources qu'ils ont fait fructifier à notre profit ; plus éloignés des préjugés de nos pères, ils ont pu marcher d'un pas plus ferme dans la voie droite qui conduit à Rome, où ils ont eu la consolation de se trouver enfin tous réunis. Mais parce que nous leur devons beaucoup, ne dédaignons pas ceux qui, au sortir de la grande révolution, furent les premiers à relever les ruines du sanctuaire. N'oublions pas que nos œuvres ne sont que le développement des leurs, et que si, moins heureux que nous, ils n'ont pas fait les derniers pas vers PIERRE, ils nous ont laissé du moins l'exemple incomparable de la confession de l'unité dans les fers et dans le sang.

Nos jours sont difficiles, mais les leurs le furent plus encore, parce que, alors, rien n'était organisé pour la lutte, et cependant ils ne faiblirent pas. Tantôt ils barraient le chemin à l'erreur dans la personne de Lamennais, tantôt ils retenaient tel ou tel autre philosophe sur la pente de l'abîme, tantôt ils broyaient comme poudre, dans d'énergiques écrits, les vains systèmes de l'incrédulité universitaire. Aux rois de leurs affections, ils ne dissimulaient point leurs griefs, tout en comptant trop parfois sur leur gouvernement ; et vis-à-vis du roi des barricades, ils furent dignes toujours, courtisans jamais. Ils ont semé péniblement et nous avons moissonné. Ce n'était pas sans bien des raisons que Mgr Soyer, surprenant un jour, dans la sacristie du séminaire, un jeune clerc coiffé de sa mitre, lui disait paternellement : « *N'est-ce pas, mon cher ami, que c'est lourd à porter ?* »

EUGÈNE DE LA GOURNERIE.

LA MÈRE

MARIE DE SAINTE-EUPHRASIE PELLETIER*

M. de Neuville ne se borna pas à construire l'église du généralat, de nombreux bâtiments dont chacun avait une destination spéciale, furent le fruit de sa générosité et de celle de Mme d'Andigné.

Bientôt Notre-Dame-de-Charité du Bon-Pasteur d'Angers put compter cinq classes bien distinctes : *la communauté proprement dite*, composée de religieuses et de novices ; *les pénitentes*, pauvres pécheresses destinées à rentrer dans le monde, après avoir été régénérées par le repentir et la pénitence ; *les Madeleines*, qui, voulant finir leurs jours dans la maison où elles sont entrées et continuer leurs austérités, couchent sur la dure et vivent de privations ; *les enfants de la préservation*, natures aux inclinations vicieuses, que les parents, pleins d'inquiétude, veulent soustraire de bonne heure aux conseils et aux exemples pernicieux, pour les confier à des mains pures et sans tache ; d'autres enfants mal élevés qu'il est urgent de retirer des familles qui peuvent les perdre ; enfin, de *pauvres orphelins* dont chaque religieuse est la mère adoptive.

Toutes ces classes, parfaitement closes, n'ont aucun rapport entre elles. Plus d'une fois, la mère et la fille y passent en même temps de longues années, sans savoir qu'elles ne sont séparées l'une de l'autre que par l'épaisseur d'une muraille.

Plus tard, la maison s'agrandit encore et vit s'étendre le cercle

* Voir la livraison de septembre, pp. 221-230.

de ses attributions. L'ancienne abbaye de Saint-Nicolas se trouvait près du Bon-Pasteur; en 1854, la mère Marie de Sainte-Euphrasie en fit l'acquisition, et la relia par un tunnel à la première fondation.

Les maisons ordinaires de correction peuvent, malgré toute la surveillance des directeurs et des directrices, devenir souvent des maisons de corruption, et, plus d'une fois, la triste expérience en a été faite. En 1855, le ministre de la justice eut l'heureuse pensée de jeter les yeux sur la maison du Bon-Pasteur d'Angers, pour lui confier les jeunes condamnées. La proposition en ayant été faite à la communauté, la supérieure l'accepta avec empressement.

L'abbaye de Saint-Nicolas fut affectée à cette nouvelle classe. Aux jardins et aux vastes enclos que possédait déjà le monastère, l'acquisition que venait de faire la mère Marie de Sainte-Euphrasie avait ajouté des terrains d'une vaste étendue. Travailler c'est prier, et aucun travail n'est plus moralisant que celui des champs. La supérieure le comprenait ainsi. Elle savait que non-seulement les sueurs fécondent la terre, mais qu'elles donnent des grâces à celles qui les répandent, et qu'à tous les points de vue, un teint bruni par le soleil est préférable aux traits étiolés des ouvrières dont le travail des manufactures et des usines ne fortifie ni l'âme ni le corps. C'est donc au défrichement et à la culture du sol qu'elle occupa les condamnées.

Les terres de l'abbaye de Saint-Nicolas ne tardèrent pas à se couvrir de vignes et d'arbres à fruits, en même temps que l'abondance des plantes fourragères et des graines permit de garnir les étables et de peupler les basses-cours. C'était, pour la supérieure, une de ses plus douces récréations que de passer quelques instants dans cet enclos. Elle s'y rendait souvent, encourageant par sa présence, sa parole et sa gaîté, cette colonie agricole, objet de ses préoccupations les plus chères. Après avoir assisté aux heures du travail, elle assistait aux heures de la prière et de l'enseignement, s'asseyait au milieu des jeunes filles, leur parlait avec bonté, voulait s'assurer de leurs progrès. Pas une d'elles, en effet, ne sort de la maison sans savoir lire, écrire et calculer. Celles qui, à l'expiration de leur peine,

n'ont ni parents, ni asile, ni protection, n'en sont pas impitoyablement renvoyées. Plutôt que de se trouver sans ressources et de se voir exposées à commettre de nouvelles fautes, plusieurs préfèrent rester sous la surveillance des religieuses. Quand elles partent, elles emportent un petit trousseau, et la sollicitude des religieuses les suivant encore, leur trouve au dehors des places de domestique ou d'autres emplois. On en a vu se réhabiliter si complétement, qu'elles ont fait des mariages honnêtes et sont devenues d'excellentes mères.

Des travaux d'une autre nature étant organisés dans les autres classes, la maison put se soutenir avec les ressources qu'ils lui produisirent.

Tant de soins n'absorbaient pas tous les instants d'une vie si occupée; la mère Marie de Sainte-Euphrasie s'occupait du présent et de l'avenir. Non-seulement les demandes qui lui étaient faites, en vue de fondations nouvelles, la trouvaient disposée à y souscrire, mais souvent elle en prenait l'initiative et n'attendait pas qu'un appel fût fait à sa charité. Les monastères situés en France n'étaient pas les seuls à recevoir sa visite; quand la prospérité et les intérêts de l'ordre étaient en question, les fatigues d'un long voyage ne l'arrêtaient jamais. Nous l'avons vue, en 1837, arriver à Rome pour la fondation du monastère de Sainte-Croix; elle y retourna en 1843 dans l'intention de visiter une nouvelle maison de l'ordre fondée en 1840, rue Saint-Jean-de-Latran.

L'Eglise ne comptait pas de fille plus humble et plus soumise; mais quand il s'agissait de l'administration de la congrégation, quand elle avait mûrement étudié une question, elle ne se rendait pas devant les oppositions qu'elle rencontrait, de si haut qu'elles pussent venir. Le cardinal Patrizzi était vicaire du Souverain Pontife en même temps qu'il était protecteur de l'ordre. Cette double qualité le mettait en position d'être utile à un institut dont, mieux que personne, il connaissait les mérites; la mère supérieure pouvait donc compter sur son puissant appui. Pour l'obtenir plus sûrement et sans qu'elle parût demander une faveur, elle devait tenir à l'éclairer sur toutes les questions en suspens, sur celles surtout

qui prêtaient matière à discussion. Cette circonstance ne fut peut-être pas étrangère à son second voyage à Rome.

Bien d'autres portes que celles du cardinal lui furent ouvertes. Les princes et les princesses Borghèse et Doria lui témoignèrent particulièrement la plus vive sympathie et l'estime la plus profonde.

La maison de Savoie si longtemps un des soutiens du Saint-Siége, ne songeait pas encore à envahir les Etats de l'Eglise. Charles-Albert vénérait le Saint-Père et enviait pour Turin les établissements de charité qui s'élevaient dans Rome. Son ambassadeur profita de la présence de la sœur Marie de Sainte-Euphrasie, pour lui faire part de l'intention qu'avait le roi de doter la capitale de son royaume d'une maison du Bon-Pasteur. La supérieure ne pouvait pas repousser une pareille demande. Accompagnée de la princesse de Borghèse qui, par hasard, faisait le même voyage, elle prit la mer pour se rendre à Turin, où elle arriva la veille de la fête du Saint-Sacrement. Le comte de la Marguerita avait été informé de son arrivée; il la connaissait déjà, pour avoir été son correspondant et l'attendait avec impatience. Il s'empressa de se rendre à l'hôtel où elle était descendue, la prit dans sa voiture et la conduisit chez les dames du Sacré-Cœur. Le lendemain, le comte revint lui présenter ses hommages et alla visiter avec elle la maison destinée à l'établissement projeté. La mère promit qu'aussitôt son retour à Angers, elle enverrait des religieuses à Turin. L'exécution de cette promesse ne se fit pas attendre longtemps; en parcourant la liste des fondations de Notre-Dame-de-Charité du Bon-Pasteur, nous trouvons celle de la maison de Turin, à la date du premier novembre 1844.

La mère Marie de Sainte-Euphrasie revint par Gênes. S'étant arrêtée quelques jours au monastère de son ordre qui se trouve dans cette ville, elle y fut reçue avec un grand empressement par le marquis et la marquise de Palaviccini, bienfaiteurs de l'œuvre. De là, elle se rendit au monastère de Nice, et ne rentra à Angers qu'après avoir visité ceux qui étaient établis en France.

Au mois de mars 1840, une maison de Notre-Dame-de-Charité du Bon-Pasteur avait été fondée aux portes de Londres. La mère

supérieure avait à cœur de la connaître, mais on avait cherché à l'en détourner, en lui disant que l'habit qu'elle portait ne serait peut-être pas respecté des Anglais. Cette considération ne l'arrêta pas, elle voulut s'y rendre, mais sans déguisement. Quitter, pour sa sûreté personnelle, les insignes de son ordre eût été un acte de pusillanimité impardonnable. Les appréhensions qu'on lui avait manifestées ne se réalisèrent pas. Elle put parcourir les rues de la grande cité britannique sans être inquiétée, et s'abriter sans crainte, pendant tout le temps de son séjour, sous le dôme d'un édifice surmonté de la croix.

En 1851, elle fit le voyage de Munich. Elle n'avait pas à craindre un mauvais accueil dans la capitale de la Bavière, la maison de Notre-Dame-de-Charité du Bon-Pasteur s'y étant élevée sous les plus heureux auspices. Non-seulement sa fondation avait reçu l'assentiment de la population tout entière, mais de puissants et généreux protecteurs ne lui avaient pas marchandé leur offrande. Le quatre janvier 1844, ses religieuses écrivaient à leurs sœurs d'Angers une lettre pleine des détails les plus intéressants, détails que nous demandons à reproduire en partie.

Le roi de Bavière n'avait pas voulu laisser à d'autres le soin de construire leur église; il avait bâti, à ses frais, dans le style gothique, un temple magnifique qu'il avait fait décorer par les artistes les plus habiles. L'inauguration en avait été faite avec un éclat extraordinaire. Bien que octogénaire, l'archevêque avait voulu y présider. Au milieu des bénédictions appelées sur la maison du Bon-Pasteur, le nom de la supérieure générale n'avait point été oublié, et une messe solennelle, où les accords d'une musique délicieuse s'étaient fait entendre, avait été célébrée à son intention. Les princes de l'Eglise, Mgr de Lussal, Mgr le prince de Hohenlohe, Mgr le nonce avaient, par leur présence, rehaussé l'éclat des cérémonies.

Ainsi ouverte, la maison prospéra rapidement. On y compta bientôt trois classes, *la classe des Pénitentes*, celle *de la Préservation*, celle encore *des Pensionnaires*. Cette dernière était composée de jeunes filles de la ville, qui venaient y faire leur éducation. Le

nombre des entrées augmentant chaque jour, et les religieuses ayant l'intention de créer un quatrième ordre de classe, les bâtiments furent trop exigus. Le roi de Bavière se chargea d'un agrandissement devenu indispensable. Par ses soins, des constructions nouvelles vinrent compléter celles qui existaient déjà, et les *orphelines* y trouvèrent un abri.

Ce ne furent pas seulement les hauts dignitaires de l'Église que l'on vit dans l'enceinte du monastère, les grands du royaume, les ministres, et jusqu'aux souverains tinrent à honneur de le visiter. La reine de Suède n'y manqua pas; accompagnée des princesses de Leuchtemberg, d'Elchingen et de Wurtemberg, elle parcourut toutes les classes, adressant à chacune des jeunes filles de gracieuses paroles d'encouragement, leur répétant qu'elles devaient remercier la Providence de ses bienfaits, et, par leur soumission, montrer aux religieuses qui veillaient sur leur jeune âge, qu'elles étaient des enfants dociles et reconnaissantes. A la vue du tableau touchant qui s'offrait à ses yeux, la reine sentit plus d'une fois des larmes inonder son visage. Douces joies que ne donnent ni les pompes royales, ni les splendeurs du trône! Les princesses cueillirent, pour les conserver comme un tendre souvenir, quelques fleurs du jardin où elles promenaient leurs pas.

En prenant congé des religieuses, la reine fit don à la communauté d'un riche calice en vermeil sur lequel son nom était gravé.

Quelque temps après, c'était le roi de Bavière lui-même qui, après avoir fait élever un cloître et creuser soixante-dix caveaux où devaient reposer un jour les dépouilles mortelles des religieuses, venait leur offrir ses félicitations et ses remerciements.

La mère Marie de Sainte-Euphrasie, en s'agenouillant sur les dalles de l'église, put admirer la richesse de ce superbe monument, que les grandes dames de Munich avaient orné de magnifiques tapisseries et de voiles brodés par leurs mains. Dans sa tournée, elle visita les monastères de Munster et d'Aix-la-Chapelle, ainsi que ceux de la Belgique et du nord de la France.

Chaque monastère de Notre-Dame-de-Charité du Bon-Pasteur a son histoire particulière, histoire contemporaine pleine d'actualité

et de grands exemples. Nous n'entreprendrons point de l'écrire; une plume plus autorisée que la nôtre pourra quelque jour se charger de ce soin. Nous nous contenterons d'emprunter un trait à celle du monastère de Louisville, où nous trouverons un nom qui nous est déjà connu.

Mgr Flaget n'avait point oublié les religieuses du Bon-Pasteur d'Angers; il s'était bien promis de fonder, dans son diocèse, aussitôt que la chose serait possible, un monastère de leur ordre. En 1843, croyant que ses ressources le lui permettaient, il écrivit, dans cette intention, à la supérieure générale. La lecture de sa lettre fut saluée par de longues acclamations. Il fallait traverser les mers, montrer, sur un sol où elle n'avait pas encore paru, la bannière du Bon-Pasteur, se trouver au milieu de populations probablement hostiles, puisqu'elles étaient, en grande majorité, composées de protestants; leur mission pouvait être mal comprise, elle pouvait exposer à des dangers; toutes voulaient partir, toutes voulaient porter, sur des plages lointaines, l'esprit de charité chrétienne qui remplissait leur âme. On eût dit d'une de ces phalanges guerrières, où, lorsque le chef demande, pour une marche périlleuse, des hommes de bonne volonté, tout le bataillon se présente. Mgr Flaget ne pouvant disposer que d'une somme fort minime, avait, pour commencer son œuvre, demandé cinq religieuses seulement. Il fut décidé qu'elles seraient prises dans cinq États différents de l'Europe, dans la France, l'Allemagne, la Belgique, l'Italie et l'Irlande. Mais, ô douloureuse surprise! au moment où se faisaient les préparatifs du départ, voilà qu'une nouvelle lettre arrive de Louisville. L'évêque écrivait que les fonds sur lesquels il avait compté, venant d'être affectés à l'édification d'une cathédrale, il se voyait, bien à regret, forcé d'abandonner un projet dont la réalisation eût comblé tous ses vœux. — « On réfléchit un peu, on pleura beaucoup, dit l'abbé Maupoint, auquel nous empruntons ce récit, puis on ne prit conseil que du dévouement. » La mère supérieure donna sa bénédiction à ses filles en leur adressant les paroles qu'elle prononçait d'ordinaire dans de pareils moments : — « *Je n'ai ni or ni argent, mais ce que j'ai je vous le donne : au nom du*

Bon-Pasteur, levez-vous et marchez, assurées que vous étendrez son empire. Et ses enfants se relevèrent, et l'âme pleine de la foi de leur Mère, le cœur embrasé de sa charité, elles allèrent et elles étendirent l'empire de Jésus-Christ sur les âmes [1]. »

Bien qu'il fût loin de compter sur elles, Monseigneur les reçut à bras ouverts. — « Nous ne pouvons vous jeter au fond de la mer, leur dit-il en souriant; demeurez donc, la cathédrale se construira plus tard... » On logea d'abord les sœurs comme l'on put. A la fin de l'année, elles se trouvèrent installées dans une habitation simple, mais vaste et qui pouvait leur suffire.

Ce n'était pas tout que d'avoir trouvé un abri, il fallait vivre. Or, tout manquait à la fois, et, dans le dénûment extrême où se trouvait la communauté, les provisions de bouche même devenaient insuffisantes. Que faire alors ? Renvoyer, parce que l'on ne pouvait pas subvenir à leurs premiers besoins, les pauvres pénitentes auxquelles on avait tendu la main, les exposer ainsi à tomber dans la vie de désordre dont on les avait tirées ? Mieux valait mourir de faim soi-même. Sur le conseil de Mgr Chabrat, coadjuteur de Mgr Flaget, la sœur tourière se rendit au marché avec un panier vide. Les protestants, aussi bien que les catholiques, s'empressèrent de le remplir. Nous trouvons le témoignage de cette sympathie des protestants de Louisville pour l'œuvre du Bon-Pasteur, dans une lettre de Mgr Flaget, à la date du mois de juillet 1844 [2].

C'est ainsi que commencent souvent les grandes œuvres de la charité chrétienne. En 1843, cinq pauvres filles du Bon-Pasteur débarquent au Kentucky, sans être bien sûres d'avoir du pain pour le lendemain; en 1849, on les y trouve par centaines, et aujourd'hui les Etats-Unis d'Amérique ne comptent pas moins de vingt monastères appartenant à leur ordre. Dès l'année 1854, le nombre des fondations de l'institut s'était tellement accru, que Pie IX, qui,

[1] L'abbé Mauteil.

[2] « J'en viens à quelques détails touchant vos chères sœurs de Louisville. Quoique leur établissement n'ait pas encore fait de grands progrès, il n'en est pas moins solide, à cause de l'estime générale dont il jouit, de la part des catholiques sans doute, mais aussi des protestants. » (Mgr Flaget à Mme l'assistante du Bon-Pasteur d'Angers.)

en 1845, alors qu'il était cardinal-archevêque d'Imola, avait fondé dans sa ville épiscopale un monastère du Bon-Pasteur, et, en attendant qu'il fût prêt, logé, pendant trois mois, les religieuses dans son palais, crut devoir ordonner la division des maisons de l'ordre en provinces. Cette division a depuis subi des changements; aujourd'hui, elle se trouve ainsi constituée :

France.....	32	monastères.
Belgique, Hollande et Suisse.....	6	—
Italie.....	13	—
Angleterre, Irlande et Ecosse.....	12	—
Allemagne et Autriche.....	13	—
Asie.....	5	—
Afrique.....	7	—
Amérique du Nord.....	20	—
— du Sud.....	8	—
Australie.....	1	—

La mère Marie de Sainte-Euphrasie était infatigable; sa prodigieuse activité suffisait à tout. Un pareil labeur eût bien vite épuisé les forces de toute autre; il semblait augmenter les siennes. En même temps que son regard s'étendait de l'orient à l'occident, en même temps qu'il embrassait les deux pôles, sa pensée s'arrêtait sur une question d'architecture. Voulant donner à son église un cachet qui rappelât une époque de foi, elle fit, dans un travail de restauration que nécessitait l'insuffisance de son enceinte, adopter le style roman, qui, du cinquième au douzième siècle, avait dominé dans la construction des églises. Elle s'occupait des moindres détails, des provisions de la table, par exemple, et réglait les petits extra qu'aux jours de fête on a l'habitude d'offrir aux enfants. Même avant que le froid ne vînt faire sentir ses rigueurs, elle s'informait, avec la plus grande sollicitude, de l'état du vestiaire. Elle voulait savoir si les étoffes d'hiver étaient prêtes, *si ses chères enfants auraient de bons chaussons aux pieds*, s'il ne manquerait rien à leur habillement. Son esprit était *urbi et orbi*. Elle n'oubliait ni les personnes de sa famille ni ses amies d'enfance, et quand elles ve-

naient la voir, c'était pour son cœur une grande joie. L'île où elle avait reçu le jour avait aussi ses souvenirs, et son intention avait été d'y construire une maison d'enseignement pour les enfants dont la première éducation avait été négligée. Elle se proposait, pour cette fondation, d'acheter l'abbaye Blanche, si riche en souvenirs religieux. Ses intentions furent mal comprises, et la chose resta à l'état de projet.

Je viens de parler des visites qui lui étaient chères; celles de Mgr de Hercé, évêque de Nantes, étaient pour elle d'un prix inappréciable. Je ne sais pourtant lequel y trouvait un plus grand plaisir, du prélat qui les faisait, ou de la supérieure qui avait le bonheur de les recevoir. On en jugera par les lettres suivantes :

« 9 avril 1844.

» Madame la supérieure générale,

» Les jours que le Seigneur permet que je passe auprès de vous, » ma bonne Mère, sont un doux repos où je n'entends pas le bruit » du monde et où tout m'édifie.

» Il me sera bien consolant d'entendre le récit de tout ce que » Dieu fait pour sa gloire, par votre zèle qui se multiplie sur tous » les points, et mes prières suivront sur l'Océan les pieuses jeunes » filles que le Seigneur appelle à Montréal et à Louisville.

» Mon cœur salue ces chères Anglaises et Italiennes qui viennent » fermer les yeux au monde pour ne plus voir que la croix; mes » hommages aussi à vos filles des quatre nations.

» C'est de toute mon âme que je suis, avec une profonde et affectueuse » vénération, Madame la supérieure générale, ma bonne » Mère, votre très-humble et tout dévoué serviteur et ami,

» FRANÇOIS, évêque de Nantes. »

« 11 novembre 1845.

» Hier, à huit heures, le soleil levant nous voyait entrer à Paris; » nous vîmes le nonce, je lui parlai de votre maison, de la consolation que j'avais au milieu de vous; il se hâta de parler du bien » que vous faites partout.

» Veuillez remercier, de ma part, vos chères filles de leur bienveillant accueil, et ces chères petites Ethiopiennes, si intéressantes! Quel amour que celui qui réunit autour de vous toutes les filles du Seigneur! Quelles merveilles vous opérez! Que j'aurais de bonheur à être l'aumônier de votre sainte maison, de vos humbles Madeleines! Ah! quelle joie d'être le serviteur de ce monde si pieux! Pourquoi le Seigneur ne m'a-t-il pas donné un si doux emploi, au lieu des effrayantes fonctions de l'épiscopat?

» Votre œuvre marche à la conquête du monde; elle sera aussi durable que lui, car partout vous arborez la croix, et, ce qui est le beau par excellence, vous la faites aimer. Et comment ne l'aimerait-on pas, prêchée par des vertus si touchantes? Ah! que le ciel continue à bénir vos efforts! Il les bénira, sa gloire y est intéressée.

» Le bon Pape me chargera de bénédictions pour vous, et avec quel plaisir je vous les rapporterai! Que le Seigneur conserve votre précieuse santé; je l'en prie de toute mon âme. »

« 5 avril 1847.

» Le 23 sera un beau jour pour moi, puisque l'onde me portera sur votre doux rivage, avec l'espoir d'y passer deux jours délicieux. J'ai eu deux audiences du Souverain Pontife; il a été très-bienveillant, aimable et cordial. Lorsque je lui parlai de vous, il témoigna un vif intérêt et il ajouta : Lorsque la supérieure générale vous demandera pour ses filles, vous irez.

» J'obéirai donc à la voix sainte du Pontife vénéré, en me conformant à vos intentions auprès de ces âmes ferventes que je serai heureux de voir et d'encourager. Les instants que j'ai passés dans votre sainte maison m'ont toujours été si doux! »

Ajoutons que le désir le plus vif de Mgr de Hercé était de finir sa vie dans la retraite qui lui était si chère, près des saintes filles dont il aurait voulu être l'humble aumônier. Il s'en était ouvert à la supérieure générale qui, dans cette intention, avait aménagé un petit appartement pour le recevoir. Ces deux âmes devaient se

sanctifier par le rapprochement, en se prenant l'une et l'autre pour modèle. Elles n'eurent pas cette satisfaction. En apprenant la résolution de son évêque, le clergé de Nantes en témoigna une telle douleur, que Mgr de Hercé fit le sacrifice du bonheur qu'il s'était promis, et alla mourir à la campagne de l'évêché.

La mère Marie de Sainte-Euphrasie trouva donc, même sur cette terre, la récompense à ses travaux. Les nombreux témoignages de respectueuse sympathie et d'admiration qui lui vinrent de toutes parts, la touchèrent profondément. Le succès de ses œuvres dépassa aussi toutes ses espérances. Elle en rapporta toujours toute la gloire à Dieu, et ne se considéra que comme l'instrument docile de sa volonté. Jamais le sentiment de l'orgueil ne pénétra dans son âme. — « L'humilité doit être la première vertu d'une religieuse du Bon-Pasteur, répétait-elle souvent; sans humilité, il est impossible de fonder une maison, il est même impossible de fonder une classe. »

Sa forte santé lui permit longtemps de diriger, sans éprouver trop de fatigue, les nombreuses fondations du généralat. Quand, avec les jours de la vieillesse, vinrent les jours de la souffrance, elle ne se condamna point à un repos incompatible avec sa nature ardente et généreuse. La maladie abat souvent les plus mâles courages, et l'on a vu les hommes qui bravaient la mort sur le champ de bataille, perdre toute énergie un jour de fièvre. Tout autre fut la mère Marie de Sainte-Euphrasie. Alors que la mort semblait loin d'elle, elle ne pouvait pas, en y songeant, se défendre d'un mouvement de frayeur; lorsque sa dernière heure approcha, lorsqu'elle se vit près d'entrer dans son éternité, son âme n'en fut pas troublée et conserva toute sa sérénité. Son amour pour ses filles ne fit que s'en accroître, et, tous les jours, elle leur donna de nouvelles marques de sa tendresse.

Atteinte d'une maladie chronique dont la marche lente ne lui faisait pas d'abord comprendre toute la gravité, elle n'en continua pas moins ses occupations ordinaires. Trois mois avant sa mort, quand, par suite d'une alimentation insuffisante, les forces commencèrent à trahir son courage; quand ce ne fut plus qu'à grand'

peine qu'elle fit ses pèlerinages dans l'intérieur du monastère, et qu'elle consentit à se reposer dans un fauteuil qu'on s'était procuré à son intention, elle trouva encore des moments de gaieté expansive. Elle se plaisait particulièrement à la salle de communauté avec ses sœurs. Inquiètes de sa pâleur, de son amaigrissement et de sa faiblesse, voulaient-elles la faire rentrer plus tôt qu'elle ne le désirait : — « Ne m'empêchez pas, leur disait-elle, c'est là ma seule satisfaction de me trouver avec mes chères filles. »

Il vint une heure où cette consolation lui fut refusée, et où il ne lui fut plus permis de quitter son lit de douleur. Même dans cette extrémité, la pensée que, depuis cinquante ans, elle avait toujours poursuivie, ne l'abandonna pas. Dans un moment où elle croyait à une fin prochaine, elle voulut être entourée de ses filles bien-aimées, les bénit d'une main défaillante, et bénit aussi, en les appelant par leur nom, les monastères de l'ordre.

Cependant, de tous côtés lui arrivaient les témoignages de l'amour le plus vif, de tous côtés des prières étaient adressées au ciel pour son retour à la santé, qu'il n'était, hélas ! guère permis d'espérer. Le dimanche des Rameaux 1868, le télégraphe lui apporta la bénédiction du Souverain-Pontife, et, le même jour, l'évêque d'Angers vint lui donner la sienne. Bientôt accoururent les mères supérieures de Nazareth, de Saumur, de Cholet, d'Orléans, du Puy, de Nancy, de Moulins, d'Ecully près Lyon, de Sens, de Paris, de Dole, de Namur, de Bruxelles, de Londres. Ce fut une grande consolation pour la mourante de les recevoir. Elle les remercia, *leur recommanda instamment l'amour de l'institut et le plus grand attachement à la maison-mère.* — « *Que rien ne puisse vous en » détacher,* disait-elle ; *à cette source seule vous trouverez la vie » de vos œuvres; je désire qu'on redise cela à tous nos monas- » tères* [1]. »

Elle remerciait aussi les pénitentes de leurs prières, s'occupait de tout ce qui intéressait la maison, commandait, par exemple, le dîner et la collation pour le jour du jeudi saint. *Elle aurait voulu*

[1] (Extrait d'une publication des religieuses de Notre-Dame-de-Charité du Bon-Pasteur d'Angers.)

que sa chambre eût été assez grande pour avoir auprès d'elle toutes ses chères enfants. Pendant que les forces du corps l'abandonnaient, les nouvelles grâces qu'elle recevait du Saint-Père et d'un grand nombre de prélats français et étrangers rendaient son âme encore plus forte. Elle donnait sans cesse des conseils à ses filles, les exhortait à la pratique de toutes les vertus. En même temps, elle s'informait des besoins que pouvaient avoir les communautés, *ordonnait qu'une somme de deux cents francs fût envoyée à une d'elles qui en avait besoin ;* et le jour de sa mort, après avoir reçu les derniers sacrements, faisait recommander à Mgr Callot une religieuse qu'elle venait de nommer supérieure d'un des monastères de l'Algérie; recevait enfin, pour leur faire ses adieux, les religieuses qui devaient se rendre à la maison d'Aden, dont quelque temps auparavant elle avait signé la fondation, ainsi que celles qui s'embarquaient pour l'Inde; avait pour chacune d'elles un mot d'encouragement, et donnait à toutes sa dernière bénédiction. Quelques heures après, son âme montait au ciel.

La douleur fut comme la perte, immense et générale. Dans la chapelle ardente où son corps fut exposé, des bouquets de fleurs s'amoncelèrent. Toutes les communautés qui n'étaient pas séparées d'Angers par une trop longue distance, se firent représenter à ses funérailles, où se pressaient en foule toutes les classes de la société. Avec l'assentiment du maire d'Angers, et d'après le désir qu'elle en avait manifesté, elle fut enterrée au pied de la statue de la Vierge, dans la chapelle de l'Immaculée-Conception. C'est là qu'elle repose aujourd'hui, c'est devant la croix de marbre blanc qui recouvre sa tombe que les religieuses s'inspirent des grandes vertus qu'elle eut en partage; c'est au pied de ce monument que Mgr Perché, archevêque de la Nouvelle-Orléans, ancien aumônier de la maison, vint s'agenouiller, lorsque, en 1870, il alla à Rome recevoir le pallium, et lorsqu'il en revint l'année suivante.

Remontons maintenant à un demi-siècle en arrière, au jour où, pauvre jeune fille, presque sans appui, Mlle Rose-Virginie Pelletier vint frapper à la porte des Dames-Blanches de Tours, et voyons les traces que la mère Marie de Sainte-Euphrasie a laissées de son

passage sur la terre. La fondation de cent dix monastères, où plus de deux mille religieuses relèvent, fortifient et forment les âmes, portent la gloire de son nom sur toute la surface du globe. Tous correspondent entre eux, tous relèvent de la maison-mère, tous ont la même foi et la même loi. Leur seule énumération en serait si longue, que nous nous bornons à en mentionner le chiffre.

Ne devrions-nous pas nous taire maintenant et clore cette notice, en disant de la mère Marie de Sainte-Euphrasie ce que Bossuet disait des grands hommes : — « Ses seules actions peuvent la louer, toute autre louange pâlit auprès de son nom ?... » — Je voudrais pourtant encore demander aux gens du monde pour lesquels les affaires de leur maison sont souvent une lourde charge, ce qu'ils pensent d'une femme dont le gouvernement n'a pour se consolider aucun des moyens ordinaires de la puissance, et dont le sceptre réside en des mains en apparence si faibles. Ses Etats sont séparés les uns des autres, par des distances difficiles à franchir, souvent par l'immensité des mers ; les sujets de son vaste empire appartiennent à toutes les races, leurs mœurs et leurs habitudes ne se ressemblent en rien, ils parlent des langues différentes. Une voix s'élève d'un point isolé de la France, toutes l'entendent, toutes se soumettent aux ordres qu'elle leur dicte. Tandis que les révolutions bouleversent les Etats des souverains, la fondatrice du Bon-Pasteur étend pacifiquement ses conquêtes. Elle éteint la révolte des âmes, elle réprime les passions mauvaises, tous les cœurs l'aiment et la bénissent. Son œuvre lui survit, et la mère Marie de Saint-Pierre, héritière de toutes ses vertus, comme de tous ses pouvoirs, crée, en moins de quatre ans, huit nouveaux monastères.

Nous nous adressons enfin, non-seulement aux âmes religieuses, mais aux âmes honnêtes, sans distinction de culte et de parti, à toutes celles chez lesquelles ne sont pas éteints les nobles sentiments, et nous leur demandons : Est-il rien de plus beau sous le soleil ? Sans doute l'amour de la patrie, l'amour de l'humanité, l'amour de l'étude engendrent de grands dévouements et enfantent de grandes choses ; en est-il de comparables à celles que nous venons de faire connaître ? Les puissants de la terre, les princes de la science,

les philosophes et les moralistes ont-ils jamais eu pareille autorité sur les âmes ? ont-ils opéré pareille révolution dans les cœurs ?

Où donc la mère Marie de Sainte-Euphrasie a-t-elle trouvé le secret de sa force ? Sans doute, elle fut douée d'une intelligence rare ; sans doute elle eut de grandes aptitudes d'administration et de gouvernement ; mais sa véritable puissance, elle la trouva ailleurs : la foi et la charité la lui donnèrent. C'est elle-même qui nous en a fait la révélation. Dans les circonstances capitales, quand elle était à la veille de prendre une grande résolution, après s'être recueillie et avoir longtemps médité, ce n'était point aux hommes qu'elle demandait conseil, elle s'adressait plus haut. Elle s'approchait de la sainte table, et, quand elle avait communié, elle s'écriait : — *La lumière est faite !* et son parti était pris. Au milieu des épreuves qui ne lui manquèrent pas, une voix consolante lui disait : *Attends, tais-toi, prie, souffre et espère.* Elle se résignait alors en répétant ces mots dont elle s'était fait une maxime : « *Toute ma force est dans le silence et dans l'espérance.* »

C. MERLAND.

QUELQUES NOUVEAUTÉS LITTÉRAIRES

Poésies de M. Coppée; — *Lettres à un absent*, par M. Alphonse Daudet; — *Sonnets*, par M. Soulary; — *De Paris à Dantzig*, par M. Ch. Laurent; — Editions classiques de M. Alphonse Lemerre.

Parmi les poètes de la jeune génération, M. Coppée tient sans conteste le premier rang par la notoriété. Plus que tout autre, il a contribué à réaliser l'invraisemblable gageure de rendre à la poésie un peu de sa popularité passée et qui semblait perdue (mérite qu'en bonne justice doit partager avec lui son éditeur, M. Lemerre, désormais sacré « l'éditeur des poètes », et qui, en quelques années, est arrivé à se faire dans la librairie parisienne une position des plus en vue et, à certains égards, unique).

Est-ce prééminence du talent, ou sympathique influence de cette nature rêveuse et nerveuse, fine, plus délicate que puissante, plus distinguée que forte, un peu maladive, penchant d'instinct vers la note mélancolique et triste qui sied si bien aux temps actuels? Ne serait-ce pas aussi parce que, au contraire de la plupart de ses jeunes émules de la « pléiade parnassienne », qui, suivant la voie ouverte par de dangereux modèles, parlent chinois, grec, persan, hébreu, sanscrit, hindoustani, scandinave; ne jurent que par les *Védas*, le *Zend-Avesta*, les *Sagas*, Zeus, Odin, Çakyamouni; s'évertuent à être transcendants, ténébreux, obscurs, « barbares », incompréhensibles au « bourgeois », lequel, en revanche, laisse tranquillement se morfondre à l'étalage les livres même des illustres; — ne serait-ce pas aussi parce que, mieux inspiré, M. Coppée parle tout simplement français? Autre différence à son avantage encore : pendant que plusieurs de ses rivaux, sectaires de l'impas-

sible et de l'art pour l'art, s'étudient à comprimer chez eux tout élan du cœur, à composer, avec la patience d'un tourneur d'ivoire chinois, une savante marqueterie de rimes sonores, — lui, laisse tout naturellement parler son imagination et sa sensibilité. Chez la plupart des autres, on sent le factice, le métier sec et froid, la machine à rimes ; chez lui, on sent un homme, une âme. Non point que M. Coppée leur soit inférieur par ce côté même qui seul semble les préoccuper ; le métier du versificateur a pour lui peu de secrets. Cette facture simple, coulante, où la rime, presque toujours riche, vient si aisément et tout naturellement, ce semble, s'enchâsser au bout de chaque vers, cache un art savant qui n'a rien à envier aux habiletés des prestidigitateurs poétiques. Le jeune poète peut être compté à bon droit au premier rang de nos plus habiles artistes en versification. — Faut-il ajouter que M. Coppée n'appartient par aucun côté à cette bohême écrivante et avocassante, coureuse de brasseries et videuse de chopes, brutalement sceptique et matérialiste, qui a si fort aidé à plonger notre pauvre pays dans les hontes et les angoisses de l'heure présente ? M. Coppée croit à quelque chose, phénomène rare par le temps qui court, et c'est dans un intérieur à la fois doux et sain, entre une mère et une sœur, qu'il cultive honnêtement une muse honnête.

Tout jeune encore, M. Coppée a déjà beaucoup produit. Il a même plusieurs fois essayé du théâtre, deux fois avec un succès éclatant. Qui n'a vu et applaudi le *Passant*, cette page oubliée du *Décaméron*, et *Fais ce que dois*, ce chant patriotique qui, d'un bout de la France à l'autre, vient de remuer et d'émouvoir les cœurs ? En ce moment même, le jeune auteur retrouve chaque soir, sur la scène de l'Odéon, avec sa nouvelle et charmante petite pièce du *Rendez-Vous*, le succès du *Passant*. Si les *Deux Douleurs* et l'*Abandonnée*, ces deux touchantes élégies dramatiques, n'ont pas également réussi sur la scène, par l'excès même de certaines de leurs qualités autant que par l'inexpérience scénique de leur auteur, elles ne font que mieux valoir, à la lecture, le charme pénétrant des vers, sans rien perdre du poignant des situations. Toutefois, disons-le, outre que M. Coppée est encore inhabile dans

l'art un peu grossier de charpenter un drame, il ne paraît pas jusqu'ici que son imagination soit assez forte pour agencer une action compliquée et soutenir le poids d'une pièce de longue haleine.

Nous ne mentionnerons que pour mémoire les œuvres antérieures du jeune poète (*le Reliquaire, Intimités, Poèmes modernes*, etc.), œuvres que le succès a déjà popularisées, et qui viennent, ainsi que son *Théâtre*, d'être réunies dans une charmante édition elzévirienne, petit chef-d'œuvre de typographie.

Modeste comme son titre, le nouveau recueil, *Les Humbles*, s'il ajoute peu à la jeune renommée de son auteur, ne peut que l'affermir auprès des gens de goût. *Un fils, En province, Une femme seule*, etc., autant de petits drames domestiques, intimes, écrits d'une touche émue et discrète, d'un accent pénétré et pénétrant, avec un art d'autant plus remarquable qu'il se laisse moins voir. Ici, nous retrouvons cette touchante *Lettre d'un mobile breton*, charmante fleur poétique éclose en plein siége sous les obus prussiens, et qui, plus heureuse peut-être que son humble héros tombé à Champigny ou au plateau d'Avron, s'en est allée, une fois les portes de Paris rouvertes, là-bas, vers la vieille « terre de granit », mêler son parfum à la senteur des genêts et des bruyères.

Ajoutons enfin un gracieux et émouvant petit poème, les *Bijoux de la délivrance*, un bijou lui-même, qui, vendu au profit de la souscription pour la libération du territoire, vient s'ajouter à l'écrin si noblement sacrifié par son héroïne au patriotisme, vainqueur de la coquetterie.

Lettres à un absent. — De M. Coppée à M. Alphonse Daudet la transition est aisée. Entre l'auteur du *Passant* et celui des *Lettres de mon moulin*, il y a plus d'une ressemblance. Si, chez ce dernier, l'allure est plus preste et plus vive, s'il y a plus de laisser-aller, parfois même d'apparente négligence; si sa verve, toute méridionale, est plus volontiers acérée et mordante; en revanche, l'émotion, une émotion de bon aloi, n'est pas loin; une sensibilité vraie perce à travers l'esprit, une larme mouille le rire;

on sent qu'il y a là une âme et un cœur, une âme droite et saine, un cœur naïf et bon. De même que M. Coppée aussi, M. A. Daudet a dans le talent plus de grâce et de distinction que de puissance, et son récent échec au théâtre semble également lui démontrer que son charmant esprit n'est pas fait pour machiner un gros drame à la Bouchardy, — ce dont il a de quoi se consoler.

C'est toute l'histoire, en raccourci, de nos récents désastres que ces *Lettres à un absent*, histoire écrite avec une verve entraînante, avec l'émotion poignante et parfois indignée d'un témoin. Satire (et elle a de quoi s'exercer !), portraits, scènes de clubs, la rue, les remparts, les avant-postes, drames, comédies aussi, hélas ! (que de comédiens n'avons-nous pas vus parader sur les tréteaux, en ces jours néfastes, y compris les comédiens de patriotisme, les plus funestes de tous !) se déroulent dans ses pages enfiévrées ou légères, où éclate souvent un rire amer et sarcastique. Des portraits, — lisez ou plutôt regardez celui-ci, d'une seule phrase, mais grand comme nature :

« ... Lui s'asseyait bruyamment, s'étalait, sur la table, se ren-
» versait sur sa chaise, pérorait, frappait du poing, riait à fendre
» les vitres, tirait la nappe à lui, crachait loin, se grisait sans
» boire, vous arrachait les plats des mains, les paroles de la
» bouche, et après avoir parlé tout le temps s'en allait sans avoir
» rien dit... »

Le voyez-vous, l'entendez-vous, l'apprenti tribun, le futur avocat-dictateur-généralissime, alors simple commensal ignoré d'une table d'hôte d'étudiants au quartier latin, — le « citoyen *Ghâmbetthâh* », comme prononcent, en leur emphase démocratique, les purs de Tarn-et-Garonne ? Ce portrait, ce nom, en disent long, à eux seuls, sur notre histoire d'hier, et peut-être sur notre histoire de demain, si, comme Rome et Athènes à leur déclin, notre pauvre pays est décidément voué aux sophistes, aux tribuns sonores et vides. Le héros de Cahors nous amène tout naturellement à Tarascon.

L'amusante comédie que cette « *Défense de Tarascon* » se préparant héroïquement à repousser l'invasion, à deux cents lieues de

l'envahisseur ! Attristant aussi et trop vrai symbole de l'attitude de toute une partie de la France, pendant que le reste râlait sous la botte du Prussien ! Tandis que, à la voix de son clergé prêchant la croisade patriotique, la « cléricale et royaliste » Brétagne, alors que la guerre ne la menaçait pas, levait à elle seule près de 200,000 hommes pour défendre Paris et les provinces envahies, que faisaient les populations républicaines radicales du Midi, dont on a pu dire en pleine tribune de l'Assemblée nationale, qu'elles avaient montré « plus d'ardeur contre l'ordre et la France que contre les Prussiens ? » Comme le légendaire Tarascon, criant haut et fort, se démenant fiévreusement sur place, montrant vaillamment le poing à l'ennemi — de loin, — elles restaient chez elles. Elles faisaient mieux : à la voix d'odieux démagogues, elles profitaient des malheurs de la patrie pour organiser des émeutes locales, la guerre civile, et préluder à la sanglante Commune; elles se « liguaient » et menaçaient, menacent encore, dit-on, de se séparer de la France (les radicaux savoyards, ayant pour organe un conseiller général, dans des toasts portés à M. Gambetta, ne viennent-ils pas de déclarer bien haut que, au cas où ne triompherait pas leur république, la Savoie s'annexerait à un pays voisin ! et cela au jour et à l'heure même où des milliers d'Alsaciens et de Lorrains, sacrifiant héroïquement pays natal, foyer, fortune, émigraient en masse pour rester Français !) La France n'est-elle pas vaincue, abattue, mutilée, et le moment n'est-il pas généreusement, noblement choisi pour se séparer d'elle ? — Que l'on compare les deux genres de patriotisme, et que l'on juge les hommes et les doctrines !

Après la comédie (comédie attristante, s'il en fut), le drame. L'*Enfant espion* en est un, et des plus saisissants. Cela vous fait songer, et l'éloge n'est pas petit, au *Matteo Falcone* de Mérimée, ce poignant chef-d'œuvre en deux pages.

Il faudrait tout citer de ce spirituel petit volume, depuis *Nos pendules*, prisonnières de guerre, jusqu'aux *Tricoteuses* de club, une tragi-comédie.

—

Sonnets, de Joséphin Soulary. — Encore un émule de M. Coppée, dans cette pléiade de *poetæ minores* contemporains, un franc provincial celui-là, qui n'a pas eu besoin, chose rare, de demander le renom à Paris et à ses trompettes retentissantes. C'est au fond d'un bureau de préfecture, à Lyon, que sont éclos, par centaines, tous ces jolis sonnets, tour à tour attendris ou railleurs, qui, de là, ont pris leur vol aux quatre vents de l'horizon et répandu le nom de leur auteur dans le monde des délicats et des lettrés. Toutefois, cette gracieuse muse provinciale devait tôt ou tard venir demander sa définitive consécration à la librairie parisienne, et c'était tout naturellement M. Lemerre qui devait lui offrir l'hospitalité de son parnasse. Il vient de l'y classer à une place digne d'elle, dans cette charmante collection elzévirienne, sortie des presses de Claye, où, contenant et contenu, forme et fond, rivalisent pour plaire à la fois à l'esprit et aux yeux, — collection qui vient de s'enrichir des œuvres de deux autres poètes marquants de la jeune école, MM. Sully-Prudhomme et André Lemoyne.

De Paris à Dantzig, *récit d'un prisonnier*. — L'auteur, M. Ch.-L. Laurent, est breton et, qui plus est, un jeune poète, ayant déjà publié un premier et estimable recueil de vers : *France et Bretagne;* voilà plus de motifs qu'il n'en faut pour que nous disions un mot de son récent volume, quelque pénible qu'en soit le sujet et quelque douloureux souvenirs qu'ils nous rappelle. — Engagé volontaire à l'armée de la Loire, M. Laurent, après s'être bravement battu, fut fait prisonnier (lui *trois cent millième !*) et emmené au fond de la Prusse, dans l'ancienne Pologne. C'était un pays relativement hospitalier du moins, où la bienveillance des habitants savait adoucir, à l'occasion, pour nos pauvres compatriotes, les rigueurs de la captivité, si dure et trop souvent si meurtrière, au sein de cette impitoyable et haineuse Allemagne (d'authentiques témoignages ne nous ont-ils pas appris que médecins et chirurgiens eux-mêmes, chose horrible, n'épargnaient pas toujours les injures et les mauvais traitements à nos malades et à nos blessés !) Sincère et « de bonne foi », M. Laurent nous raconte fran-

chement ce qu'il a vu : c'est assez dire s'il trouve matière à critiques dans cet affreux désarroi de nos désastres ! Tout en rendant loyalement justice à nos ennemis quand il en trouve l'occasion, ce qu'il nous laisse entendre des mœurs de la « vertueuse et chaste Allemagne », serait à faire rougir la « Babylone » corrompue que ces tartufes encasqués ont entrepris, par mission divine, de châtier et de moraliser par le fer et le feu (les statistiques judiciaires comparatives de la France et de la Prusse n'accordent-elles pas d'ailleurs un notable excédant de délits et de crimes à nos vertueux convertisseurs ?) — Livre à lire et instructif à plusieurs égards, bon à consulter même pour les réorganisateurs de notre armée, qui trouveront là, étalés au plein jour, de criants abus secrets dont urgente est la réforme.

La librairie Lemerre a, du reste, publié sur les derniers événements toute une bibliothèque en prose et en vers : poésies patriotiques de MM. Bergerat, Theuriet, etc.; *Idylles prussiennes* (idylles du canon Krupp et du pétrole !) de M. Th. de Banville ; — la *Guerre nationale*, de M. Claretie ; — les deux *Siéges de Paris*, par M. Ludovic Hans ; — *De Frœschwiller à Paris*, récit des plus émouvants, de M. Delmas ; — *Les Membres du Comité central et de la Commune*, de M. Paul Delion, curieuse galerie, ménagerie plutôt, où défilent toutes ces bêtes féroces ou grotesques, dont les crimes viennent de nous épouvanter ; — etc., etc.

Concurremment avec les contemporains, poètes et prosateurs, M. Lemerre publie une double série d'éditions des classiques français, depuis le XVIe siècle jusqu'au XIXe, les unes en format et caractères elzéviriens, les autres en format in-8°. Editions d'amateur, de bibliophile, déjà fort recherchées des connaisseurs et qui, un jour, seront célèbres. Chaque ouvrage est accompagné d'une notice biographique et littéraire, et, au besoin, d'un glossaire, si la langue a trop vieilli. Le texte, soigneusement revu, a été scrupuleusement collationné sur la plus correcte des éditions publiées du vivant même de l'auteur, à ce point que l'édition nouvelle est la fidèle reproduction, typographie comprise, de l'édition ancienne.

Texte, orthographe, caractères, lettres ornées, culs-de-lampe, jusqu'au papier et à cette couverture en parchemin, — cela vous a un air archaïque à ravir d'aise un bibliomane. A voir cette *Pléiade* monumentale, ce *Rabelais*, ce *La Rochefoucault* (en deux textes), ce *La Bruyère*, la perle, à mon avis, de cette belle collection; ce *Régnier*, ce *La Fontaine*, bijou typographique en quatre mignons volumes, — qui ne s'imaginerait feuilleter de vénérables bouquins du XVIe ou du XVIIe siècle? Et, nés d'hier, ils sortent à peine des presses de Claye ou de Jouaust. L'éditeur s'est entouré d'érudits, MM. Marty-Laveaux, Pauly, E. Courbet, Royer, Asselineau, etc., qui, se partageant les divers auteurs, en revoient le texte, le commentent, l'éclairent de notes, souvent curieuses et savantes, pendant que de remarquables artistes, MM. Bracquemond, Rajon, etc., l'*illustrent* de portraits et d'eaux-fortes. Rien n'est épargné, comme on voit, pour donner à ces éditions une valeur toute particulière, qui les distingue des précédentes et leur assure une durable notoriété.

Dirai-je, en finissant, un mot de certain *Catéchisme républicain* qu'une imprudente interpellation a mis un instant à la mode (car, dans notre frondeuse patrie, rien n'est si vite à la mode que le fruit défendu); et d'une soi-disant *Histoire populaire du Christianisme*, partial et impuissant pamphlet qui va s'ajouter à toute cette bibliothèque qui, depuis l'*Encyclopédie* et le *Dictionnaire philosophique*, s'est écrite contre le christianisme? *Catéchisme* et *Histoire* qui se disent *populaires* et visent, en effet, à éteindre dans le cœur et l'esprit du peuple toute foi, tout respect pour ce christianisme auquel il doit ce qu'il est moralement et socialement! S'acharner à arracher le peu de croyances qui lui restent, à cette société qui se meurt de scepticisme, — triste besogne! Et c'est au nom de la république qu'on l'entreprend! Comme si, théoriquement, la république n'était pas précisément le système politique qui a le plus besoin de la croyance au bien et à la sanction qui en est la conséquence, d'un ferme sentiment du devoir, du respect de la loi et des droits d'autrui : vertus sociales éminemment religieuses, chrétiennes, et que ne pratiquera jamais un peuple

incroyant et matérialiste, dont la seule morale se traduira toujours logiquement par l'égoïsme et la force! — Comme si, historiquement, la république n'avait pas eu, dans les deux mondes, des fondateurs éminemment religieux : sans parler des républiques italiennes du moyen âge, toutes catholiques apparemment, persécutés catholiques et puritains en Amérique, où les catholiques se comptent aujourd'hui par millions; en Suisse, les trois cantons catholiques primitifs, qui, après cinq siècles et demi, sont encore la plus solide base de la Confédération que jadis ils fondèrent (ce qui n'empêche pas notre auteur de proclamer qu'on ne peut être à la fois catholique et bon républicain !) Et qui menace aujourd'hui la république Suisse d'une prochaine dissolution, sinon le radicalisme athée, qui, frère de notre jacobinisme français en despotique intolérance, tend à confisquer les libertés locales au profit d'une oppressive centralisation, et, digne rival de M. de Bismark, proscrit les institutions catholiques au nom de la liberté ?

Aveugle qui ne voit pas qu'un peuple croyant et religieux a par cela même toutes les qualités requises pour pratiquer sincèrement et honnêtement le libre régime républicain, dont il est seul capable et digne. Un peuple incroyant et sceptique n'est digne que du despotisme, n'est capable que d'une sanglante anarchie. Le monde ne vient-il pas d'assister épouvanté aux saturnales d'un peuple sans Dieu, d'un peuple de libre pensée et de libre morale ? Et ce peuple, dans ses crimes, était logique; en fusillant les prêtres, les assassins de la Roquette, de la rue Haxo et de la barrière d'Italie savaient ce qu'ils faisaient; leur haine ne les trompait pas; ils sentaient d'instinct qu'ils frappaient l'*ennemi* (et que de complices moraux ont eus les fusilleurs, depuis tel journal jusqu'à tel livre, rougis des éclaboussures du sang des victimes !) Et vous, qui proclamez avec Proud'hon, que l'homme trouve en lui-même et en lui seul « le principe de tout bien, de toute justice », ce qui peut paraître à bon droit téméraire, au lendemain des horreurs de la Commune, — en vain vous objecterez à ce peuple que votre conscience réprouve ses excès. Il vous répondra que sa conscience vaut la vôtre. Et qui sera juge entre vous et lui, puisque

pas plus que lui vous ne reconnaissez d'autorité morale supérieure? Le gendarme, si vous êtes les plus forts; si c'est lui, la fusillade et l'incendie.

Et c'est à un tel peuple que l'on prend à tâche d'enseigner à mépriser, à haïr ce christianisme qui seul jadis put dompter ses instincts de fauve, qui seul pourrait les dompter encore! Et c'est avec un tel peuple, ainsi enseigné, que l'on espère fonder la république!

Déjà, par trois fois, ce peuple, appliquant avec sa logique brutale les doctrines de certains de ses maîtres, a noyé dans la boue et le sang la république de leurs rêves. Rien n'y fait; la leçon est perdue! Presque toute l'école républicaine n'en continue pas moins à attaquer, à diffamer la seule force sociale par qui puisse vivre et durer la république!

Il est vrai que, comme conclusion à son *Histoire*, petite de format, mais grosse de passion contenue, — l'auteur, confondant la doctrine avec les hommes et les temps, et mettant au compte de l'une les fautes et les passions des autres, relègue sans façon le christianisme au musée des antiques, et déclare qu'il « n'a jamais exercé qu'une influence déplorable sur les intelligences et sur les mœurs », qu'il « condamne la pensée, anéantit la raison », qu'il a combattu et nié toutes les vérités historiques (allusion, sans doute, à l'éternelle histoire de Galilée; l'auteur oublie que, près d'un siècle avant l'illustre Pisan, le chanoine Copernic avait découvert le vrai système du monde et l'avait exposé dans son immortel traité *De orbium cœlestium revolutionibus*, dédié au pape Paul III), — qu'il est « inintelligible dans ses dogmes » (l'honorable écrivain pourrait-il, en dehors des vérités mathématiques, nous citer un seul fait, je dis un seul, de l'ordre philosophique ou de l'ordre matériel, qui, dans son *comment* ou son *pourquoi*, ne soit pas pour lui un mystère tout aussi « inintelligible » que les mystères chrétiens?) — et, finalement, « indifférent en morale » (comment, si le christianisme est « indifférent en morale », a-t-il exercé une aussi « déplorable influence sur les mœurs? » C'est une contra-

diction, apparente tout au moins, à trois lignes d'intervalle, que l'auteur a négligé de nous expliquer).

Condamner la pensée! anéantir la raison! nier toute vérité scientifique! la religion d'Augustin, de Thomas d'Aquin, des moines Schwartz et Roger Bacon, du prêtre Copernic, du pape Gerbert, de Descartes, de Pascal, de Bossuet, de Leibnitz, de Newton, de l'abbé Spallanzani, etc., etc., — sans parler de nos trois illustres contemporains Cauchy, Biot et Ampère, aussi grands savants que grands chrétiens, — la religion des plus beaux génies philosophiques et scientifiques qui aient paru depuis Aristote et Platon !

Indifférente en morale! funeste aux mœurs! la religion de l'Evangile, du sermon sur la montagne, la religion des martyrs et des saints, la plus haute et la plus pure forme religieuse que le monde ait jamais vue, qui a suscité et suscite encore par millions les plus sublimes dévouements, les plus surhumaines vertus, la religion de Vincent de Paul et de la sœur de charité !

Tout cela s'écrit tranquillement, au courant de la plume, au lendemain des plus terribles épreuves, qui ont fait voir aux plus aveugles de quel côté se trouvaient les vertus sociales et patriotiques, l'héroïsme du dévoûment, et de quel côté aussi, le brutal égoïsme, les féroces appétits, les haines, la véritable intolérance, le vrai fanatisme...

Par la conclusion jugez du reste. Par exemple, si Fénelon se soumet à la condamnation spirituelle qui le frappe à l'occasion de la querelle du quiétisme, cet acte, que l'on avait admiré jusqu'ici comme un exemple de la plus touchante humilité, n'était que le fait d'un vulgaire et hypocrite ambitieux qui tenait à garder son évêché !... Entre autres découvertes, l'auteur nous apprend encore (page 127) que saint Paul et saint Augustin n'étaient que des protestants par anticipation, professant avec Luther et Calvin l'inutilité des bonnes œuvres et l'aveugle fatalité de la prédestination, niant ainsi, avant ces deux étranges « émancipateurs de la raison », le libre arbitre et la moralité des actes humains; — saint Paul, qui écrivait à son disciple Timothée : « Dieu veut sauver tous les

hommes (*omnes vult salvos fieri*) », ajoutant ailleurs que le salut doit être la « récompense » (*merces*) de nos efforts ; — saint Augustin, qui a écrit : « Dieu nous a faits libres ,... il ne saurait y avoir récompense là où il y a nécessité... »

Tout est présenté sous ce jour, écrit avec cette impartialité. Cela s'appelle une *Histoire populaire du Christianisme*....

Profondément dévoué, nous le savons, à l'ordre social, l'auteur, dont nous estimons le caractère et prisons haut les facultés littéraires, tout en combattant, avec un sincère regret, ses préventions et les tendances de certaines de ses œuvres, — a mieux à faire que de poursuivre cette regrettable campagne, qui ne peut que nuire à la cause qu'il croit servir (il en conviendra d'ailleurs, la portée utile et pratique de ces petits livres est médiocre ; simples *memento* chronologiques, ils n'apprennent rien à ceux qui savent, et fort peu de chose à qui ne sait pas). Continuant d'appliquer son très-remarquable talent à la traduction des chefs-d'œuvre de l'antiquité, qu'il nous donne bientôt *Horace* et *Virgile*, après *Homère*, *Hésiode* et *Eschyle*. Nous serons le premier encore à décerner à ses œuvres nouvelles ces éloges si mérités que notre conscience refuse à celles d'aujourd'hui.

LUCIEN D.

LA CRITIQUE, LE ROMAN ET L'HISTOIRE

Sainte-Beuve, par M. Jules Levallois [1]. — *Thermidor*, par M. Charles d'Héricault [2]. — *Histoire de la Restauration*, tome VIIIe et dernier, par M. Alfred Nettement [3]. — *Monsieur le comte de Chambord, d'après sa correspondance*, par M. Georges de Cadoudal [4].

I

Au tome IV de ses *Nouveaux Lundis*, M. Sainte-Beuve, parlant des secrétaires qui traversèrent successivement son cabinet de travail, consacre ces quelques lignes à M. Jules Levallois :

« M. Jules Levallois resta près de moi pendant trois années environ; c'est à peu près le laps de temps qu'ont pu généralement me consacrer de jeunes et brillants esprits, bientôt émancipés par degrés, et qui avaient ensuite leur propre carrière à faire. M. Jules Levallois, destiné à être un critique qui pense par lui-même et qui a son originalité, dut, on le conçoit, dans un commerce assidu et quotidien, contribuer à aiguiser beaucoup de mes jugements, m'en suggérer même qui étaient de lui et qui portaient avec eux leur expression. Vers la fin, je sentais qu'il m'était difficile de ne pas lui dérober des pensées faites pour se produire d'elles-mêmes et en son nom. Il me fut surtout d'une très-grande utilité pour l'achèvement de mon ouvrage sur Port-Royal; il s'était mis au fait de cette curieuse histoire, et avait pénétré dans l'intimité des personnages presque aussi avant que moi; dans le dépouillement des correspondances manuscrites, il était le premier à me signaler des particularités piquantes, mais voilées, qui seraient restées inaperçues pour tout autre. »

M. Jules Levallois n'a pas été ingrat; à M. Sainte-Beuve, qui lui avait accordé quelques lignes, il a consacré tout un volume, où il

[1] Paris, 1872, Didier et Cie, éditeurs. — [2] Paris, 1872, Didier et Cie, éditeurs. — [3] et [4] Paris, 1872, Lecoffre fils et Cie, éditeurs, rue Bonaparte, 90.

examine successivement *l'œuvre du poète*, *la méthode du critique*, *l'homme public et l'homme privé*. Le premier chapitre, dans lequel l'auteur apprécie les *Poésies de Joseph Delorme*, *les Consolations* et *les Pensées d'août*, est le plus remarquable du livre et abonde en idées justes, en aperçus ingénieux et piquants. Dans le second chapitre, M. Levallois a mis habilement à profit la connaissance particulière que son long séjour auprès de M. Sainte-Beuve lui avait donnée des procédés et de la méthode du célèbre critique. Nous aimons beaucoup moins les pages sur *l'homme public* et sur *l'homme privé*. Sur l'homme public, M. Jules Levallois ne nous apprend rien, et malgré ses efforts pour arriver à être impartial, il n'y est point parvenu. Sur l'homme privé, l'ancien secrétaire de M. Sainte-Beuve nous apprend peu de chose, et son plaidoyer, nous devons le dire, ne nous a point convaincu. Il est vrai que nous avons connu, il y a quelque vingt ans, un autre secrétaire de M. Sainte-Beuve, beaucoup moins discret que M. Levallois, et de qui nous tenons mainte anecdote de nature à établir que chez l'auteur des *Nouveaux Lundis* l'homme privé n'était, pour appeler les choses par leur nom, qu'*un drôle* et *un misérable*.

Quoi qu'il en soit, le livre de M. Jules Levallois est l'œuvre d'un honnête homme, et ce n'est pas nous qui lui reprocherons de n'avoir point voulu soulever le manteau qui recouvrait les nudités de son maître. Nous nous bornerons à lui signaler, à la page 59, une erreur qui, sous la plume d'un écrivain aussi érudit, a lieu d'étonner. « Dans *Port-Royal*, dit-il, dans les *Causeries*, Sainte-Beuve a fait amende honorable, multiplié les rectifications et les excuses. C'est vraiment trop, et l'on pourrait lui appliquer le joli vers de Piron :

Gresset se trompe : il n'est pas si coupable. »

Comment ! Monsieur Levallois, de Piron ? Mais vous n'avez donc lu ni *le Pauvre Diable* de Voltaire, ni l'article de Sainte-Beuve sur Gresset, où vous auriez trouvé ce passage : « Cela donnait beau jeu à *Voltaire* de s'écrier dans *le Pauvre Diable :*

Gresset dévot, longtemps petit badin,
Sanctifié par ses palinodies;
Il prétendait avec componction
Qu'il avait fait jadis des comédies,
Dont à la Vierge il demandait pardon.
— *Gresset se trompe, il n'est pas si coupable* [1]. »

Et puisque je suis sur le chapitre des rectifications, je relèverai une autre erreur échappée à M. Jules Levallois dans son récent et curieux travail sur *Clotilde de Surville* [2] :

« Le 16 juillet 1803, écrit-il, Vanderbourg manda à la veuve du marquis de Surville : — « Je vous prierai de lire dans la *Bibliothèque française* l'annonce des poésies de Clotilde par M. de Ségur, ex-ambassadeur, conseiller d'État et membre de l'Institut. » Les doutes ou plutôt les soupçons exprimés avec finesse par le spirituel écrivain *qui devint plus tard l'éloquent historien de la Campagne de Russie*, furent partagés par le monde savant. »

Je me demande comment l'ancien secrétaire de M. Sainte-Beuve a pu mettre aussi complétement en oubli les livres de son maître, lequel a consacré un de ses meilleurs *Portraits littéraires* [3] à M. de Ségur, *ex-ambassadeur, conseiller d'État, membre de l'Institut* et collaborateur de la *Bibliothèque historique* — en 1803, — qu'il importe de ne pas confondre avec son fils, le général comte de Ségur, auteur de l'*Histoire de Napoléon et de la Grande-Armée pendant l'année 1812.*

II

Ce n'est point dans les livres de M. Charles d'Héricault qu'il nous serait possible de relever de semblables inexactitudes, et cependant l'auteur de *Thermidor* est un romancier; mais quel écrivain apporta jamais, dans la préparation et l'étude de son sujet, une conscience plus scrupuleuse, un soin plus minutieux, un labeur plus infatigable ?

[1] *Portraits contemporains*, par Sainte-Beuve, tome III, 234.
[2] *Le Correspondant*, 10 août 1872.
[3] *Portraits littéraires*, tome II.

M. d'Héricault s'est imposé la tâche de faire revivre l'époque révolutionnaire dans une série de romans qui joindront, à l'attrait de la fiction, la véracité de l'histoire. Pour se préparer à cette grande et laborieuse tâche, à laquelle il veut consacrer sa vie, il s'est essayé tour à tour dans des œuvres romanesques et dans des œuvres d'érudition. Ces premiers travaux n'ont eu pour but, dans sa pensée, que de *lui faire la main,* si l'on veut bien me permettre cette expression, et de le rendre maître de son instrument. Il nous donne aujourd'hui, dans son beau livre, *Thermidor ou Paris en 1794,* la première série de ses romans historiques. Dans une suite de scènes qui se déroulent autour de l'héroïque conspiration du célèbre baron de Batz, il nous peint successivement la ville, le faubourg et les barrières de Paris sous la Terreur. Il nous y transporte avec lui et fait si bien revivre la terrible époque au milieu de laquelle ont vécu ses personnages, que si l'un d'eux revenait au monde, il reconnaîtrait sa ville, sa rue, ses voisins, les émotions, les sentiments et jusqu'aux modes de l'an II. Et le lecteur lui-même, en présence de tant de détails d'une merveilleuse exactitude et d'une précision incomparable, devient, quoi qu'il en ait, le contemporain des héros de M. d'Héricault, et, au milieu de cette résurrection de *Paris en 1794,* se laisserait volontiers aller à dire : *J'étais là ; telle chose m'avint !*

Ce n'est pas que le livre de M. d'Héricault, si remarquable à tant de titres, ne renferme un grave défaut. L'érudition de l'auteur est si vaste, il connaît si bien tous les coins et tous les recoins de son sujet, qu'il n'a pu se résigner à en laisser aucun dans l'ombre : de là une abondance de détails qui ralentit la marche de l'action et nuit à sa clarté. On voudrait quelquefois, au risque même de sacrifier des pages d'un rare et curieux intérêt, un peu plus d'air et d'espace. Il y a un chapitre intitulé : *Où l'auteur, qui vient de sacrifier le drame à l'histoire, revient au drame sans abandonner l'histoire*. Eh bien ! ce que nous lui demandons, c'est, tout en restant fidèle à l'histoire, de ne jamais sacrifier le drame et de nous donner beaucoup de scènes vivantes, élevées, d'une émotion puis-

sante et virile, comme celles qui ont pour théâtre, à la fin de *Thermidor*, le cabaret du Petit-Bicêtre.

Il y a déjà quelques années, un des maîtres de la critique contemporaine, M. Vitet, parlant des premières œuvres de M. Charles d'Héricault, y signalait « des scènes heureusement conçues où se trahit, avec un rare esprit d'observation, l'art de mettre en lumière les mœurs et les caractères. » Et l'éminent écrivain ajoutait : « L'auteur ne se résout pas toujours à faire assez de sacrifices ; il voit à la fois trop de choses et se tient trop pour obligé de les dire toutes et de n'en rien omettre ; mais la plupart du temps, il les dit avec art, en termes où se révèlent une vraie connaissance et un sentiment vif de l'esprit de notre langue [1]. »

M. Charles d'Héricault est, en effet, un écrivain de race, et le style souple et ferme, vif et plein, de son dernier livre, suffirait à marquer la place de *Thermidor ou Paris en 1794* parmi les meilleurs romans de notre époque.

III

Le roman-panorama de M. Charles d'Héricault nous a transporté en pleine révolution. Hélas ! nous ne sortons pas de la révolution avec le tome huitième et dernier de l'*Histoire de la Restauration*, de M. Alfred Nettement, qui se termine par le récit des journées de juillet 1830.

On sait que M. Nettement était mort après avoir publié le septième volume de son ouvrage. Le plan du huitième était tracé, les matériaux classés avec soin, les jugements d'ensemble exprimés dans des notes. Il restait cependant encore beaucoup à faire. Ce qui était à faire a été fait avec un tel soin et un tel talent, qu'en lisant ce dernier volume on croit lire Alfred Nettement lui-même. Bien peu de lecteurs soupçonneront, et aucun, nous en sommes sûr, n'apprendra sans une véritable émotion que ces beaux et larges récits, ces vastes tableaux, ces appréciations historiques, si

[1] *Revue des Deux Mondes*, 1er août 1872.

sobres et si fermes, sont l'œuvre d'une femme, d'une jeune fille, — la fille même de M. Nettement.

Dans ce volume de 750 pages, nous n'avons trouvé qu'une seule inexactitude bien légère. A la page 145, à l'occasion de la discussion sur la demande de mise en accusation de M. de Villèle et de ses collègues (juillet 1828), l'auteur dit que seize députés de la droite s'étaient fait inscrire pour combattre la proposition, et il cite, parmi ces seize députés de la droite, *M. Daunou :* M. Daunou, ancien conventionnel, et, en 1828, député de l'arrondissement de Brest (Finistère), appartenait à l'extrême gauche.

Le nouveau volume de l'*Histoire de la Restauration* est le digne couronnement de ce beau livre, si plein d'enseignements dont nous avons, hélas ! si peu profité. Comment se défendre, en le lisant, de comparer avec douleur ce que la France est aujourd'hui, ce qu'elle sera demain, avec ce qu'elle serait, au contraire, si elle n'avait pas rompu en 1830 avec le principe qui avait fait sa force dans le passé et qui eût assuré sa grandeur dans l'avenir !

En fermant ce livre, je ne pouvais me défendre d'un souvenir. M. Nettement se plaisait quelquefois à rappeler l'*Histoire d'Aladin ou la lampe merveilleuse,* et à tirer de ce conte une instructive moralité; je voudrais pouvoir reproduire ici la simplicité et la grâce de son langage.

Aladin et sa femme, la belle Badroulboudour, étaient parvenus au comble de la félicité; leur palais était magnifique et faisait envie à tous les princes étrangers. Certain magicien africain, ennemi d'Aladin et jaloux de son bonheur, se rend dans la ville où il habitait, achète une douzaine de lampes de cuivre toutes neuves, propres et bien polies, et se met à crier sous les fenêtres du palais : *Qui veut changer de vieilles lampes pour des neuves?* Aladin qui était parti pour la chasse, avait laissé sur une corniche la lampe merveilleuse, source de son prestige et de ses succès; vieille lampe, d'ailleurs, pleine de rouille et passée de mode. Et à ce propos, l'auteur fait une réflexion bien sage : « On dira qu'Aladin aurait dû enfermer la lampe. Cela est bien vrai; mais on a fait de

semblables fautes de tout temps, on en fait encore aujourd'hui et l'on ne cessera d'en faire. » Quoi qu'il en soit, une esclave aperçoit la lampe et l'apporte à sa maîtresse, la princesse Badroulboudour, qui l'échange aussitôt contre une lampe neuve, tout heureuse et toute fière de son marché.

Le lendemain matin, le palais d'Aladin avait disparu.

Le jour où la France, dédaignant *la tradition*, parce qu'elle était trop vieille et couverte de poussière, l'a échangée contre une belle révolution toute neuve, n'aurait-elle point, par hasard, commis la même faute que la princesse Badroulboudour ?

IV

Un des commissaires chargés de reconduire les Bourbons de la branche aînée à Cherbourg, M. Odilon Barrot, dit au roi Charles X, qui hésitait à quitter Rambouillet : « Sire, quels que soient les droits de votre petit-fils, quelles que soient vos espérances d'avenir pour lui, soyez bien convaincu que dans l'intérêt même de ces espérances, vous devez éviter que son nom ne soit souillé du sang français. » Un autre commissaire, engagé beaucoup plus avant que M. Barrot dans les voies de la révolution, M. de Schonen, disait également, en montrant le duc de Bordeaux, pendant le chemin de Rambouillet à Cherbourg : « Et cet enfant ! qui sait? »

Quarante ans se sont écoulés. M. de Schonen est mort, bafoné par les révolutionnaires qu'il avait cru devoir abandonner à mi-côte. On m'assure que M. Odilon Barrot vit encore, et l'on fait même courir le bruit qu'il vient d'être appelé à la présidence du Conseil d'Etat *provisoire*. Ce qui est plus certain, c'est que M. Barrot n'existe plus depuis longtemps comme homme politique et que les révolutionnaires, qu'il a servis de son mieux, ne voient plus en lui qu'une antique *ganache*, un homme de l'autre *Siècle*, — celui de feu Chambolle.

L'*enfant* que MM. de Schonen et Odilon Barrot accompagnaient, au mois d'août 1830, de Rambouillet à Cherbourg, a grandi, au

contraire, sous les attaques de la révolution. Il est debout en face d'elle, intrépide et calme, sans peur et sans reproche. Le comte de Chambord n'est pas seulement un principe; c'est un caractère. Sera-t-il roi ? Je l'ignore ; ce que je sais bien, c'est que c'est un Homme, et de notre temps, hélas ! les hommes sont rares !

Le portrait que M. Georges de Cadoudal vient d'esquisser en quelques pages et dont les principaux traits sont empruntés à la correspondance du prince lui-même, le fait admirablement connaître; il revit tout entier dans ces pages émues, que nous ne saurions trop recommander à nos lecteurs. On y sent l'artiste sûr de son pinceau, le royaliste fidèle à son roi, le Français dévoué à sa patrie : Royaliste fidèle et bon Français, c'est tout un.

La belle étude de M. de Cadoudal est suivie des portraits de Mme la comtesse de Chambord et de Mme la duchesse de Parme. Châteaubriand écrivait en 1833 : « Mademoiselle rappelle un peu son père ; ses cheveux sont blonds ; ses yeux ont une expression fine... Toute sa personne est un mélange de l'enfant, de la jeune fille et de la princesse : elle regarde, baisse les yeux, sourit avec une coquetterie naïve mêlée d'art. On ne sait si on doit lui dire des contes de fées ou lui parler avec respect comme à une reine. La princesse Louise joint aux talents d'agrément beaucoup d'instruction [1]... »

Tout le charme de ce portrait se retrouve dans celui que M. de Cadoudal vient de tracer à son tour, et Châteaubriand eût applaudi au talent avec lequel l'écrivain breton a placé la noble figure de Madame la duchesse de Parme dans un cadre digne d'elle, orné d'une parure de lys : *Manibus date lilia plenis !*

EDMOND BIRÉ.

[1] *Mémoires d'Outre-tombe.*

AMYNTHAS BOURNICHON *

Un repas de douze couverts était servi dans la salle à manger. Sept abbés, le châtelain et son fils aîné, le maire et nos touristes étaient les convives. On ne tarda pas à se mettre à table. Amynthas, flanqué de deux curés dont l'un était le prédicateur qui l'avait si bien endormi, se trouvait fort mal à l'aise. En face de lui, Raoul était assis entre le fils du châtelain et le jeune vicaire de la paroisse. Aussitôt après le *Benedicite*, quelques confrères se mirent à complimenter l'orateur.

— Quoique mon suffrage ait peu de valeur, s'écria l'homme de lettres, j'éprouve le besoin de vous adresser aussi mes félicitations. Je n'ai jamais entendu (il avait de bonnes raisons pour cela) de sermon plus substantiel et plus éloquent en même temps. Votre exorde surtout était magnifique. « La *superbité* est un poison funeste. » Quel grand style! Quel heureux néologisme pour entrer en matière! La *superbité!* Cela frappe tout d'abord, et s'empare violemment de l'attention. Bossuet avait de ces mots.

— Vous me confondez, répondit modestement le prédicateur. Je n'aurais pas osé espérer l'approbation d'un si grand connaisseur, et ne pensais pas que vous entendissiez notre pauvre langue. C'est bien ingrat, je vous assure, de prêcher en breton...

— Comment! interrompit Raoul, n'est-ce pas vous qui avez prononcé le sermon français? Je pourrais vous citer des phrases entières de votre beau début : « *Un vice horrible et effroyable,* » et cætera.

* Voir la livraison de septembre, pp. 231-239.

Des impressions de diverses natures se peignirent sur les visages des convives. Il y eut des exclamations, des chuchotements et des sourires. Le prédicateur était sur la sellette, et se croyait l'objet d'un odieux persifflage. Le vicaire tirait Raoul par le pan de sa redingote, et s'efforçait de l'arrêter; mais l'homme de lettres était en verve, et continuait impitoyablement son commentaire, prenant pour de la modestie l'embarras visible de son interlocuteur.

— J'ai aussi beaucoup admiré, disait-il, avec quel art vous avez passé à un autre sujet bien délicat, que vous avez merveilleusement rattaché à votre texte. Comme vous l'avez dit plusieurs fois, Monsieur l'abbé, *à bas l'amour !* [1] Vous avez montré là une profonde connaissance du cœur humain ; mais je crains que mon ami, qui est à votre gauche, ne vous ait trouvé un peu sévère. Vous avez bien raison, Monsieur l'abbé, à bas l'amour ! C'est le grand ennemi de la sagesse, et vous avez fait voir qu'il procède de l'orgueil. Ainsi donc, à bas l'amour et la superbité !

Cette fois, une hilarité bruyante et générale couvrit la voix de Raoul; le prédicateur lui-même prit part à cette manifestation joyeuse, croyant que tous les rieurs passaient de son côté. Il y en avait bien quelques-uns pour qui l'ingénuité de Raoul ne donnait que plus de piquant à la satire qu'il avait faite du jargon de l'orateur; de ce nombre était le fils du châtelain, jeune archéologue, passionné pour la pureté de la langue bretonne. Il lia aussitôt conversation avec l'homme de lettres, et lui expliqua tout le mystère. Il avait fait plusieurs voyages de Paris, était parfaitement au courant de la littérature, et pouvait en remontrer sur beaucoup de sujets au touriste barbu. De son côté, Amynthas causait aussi de Paris avec son voisin de gauche, ancien séminariste de Saint-Sulpice.

— Ce que vous avez vu ce matin, disait celui-ci, doit vous paraître fort humble auprès des magnificences de Notre-Dame de Paris.

[1] *Abalamour*, mot breton usuel, qui signifie *parce que*, et revient souvent dans les sermons.

— Oui, répondit Amynthas, Victor Hugo a fait là un bien beau roman.

— Je parlais de votre cathédrale, reprit le jeune prêtre. Vous avez sans doute entendu souvent M. Lacordaire?

— Je n'aime pas beaucoup la musique, dit Amynthas, un peu troublé de la question.

— Etes-vous allé à Saint-Denis depuis qu'on a réparé la basilique? demanda l'abbé, essayant d'une autre interrogation. On dit que rien n'est plus beau à voir.

— Je n'ai passé que de nuit à Saint-Denis, répondit Amynthas, qui se rappelait son excursion de Montmorency. Quand je suis parti, je devais y retourner pour une partie de baignade. On y mange d'excellentes matelotes.

L'entretien en resta là. Le dîner s'acheva gaiement, sans autre incident qui mérite d'être rapporté. Au dessert, comme les convives étaient le plus animés, une servante entra précipitamment et murmura quelques mots à l'oreille du curé, qui se leva aussitôt en ordonnant de seller son cheval.

— Excusez-moi, dit-il, la vieille Mac'harit de Pratallan va plus mal et me fait appeler. Monsieur Bournichon, et vous Monsieur Favereau, je vous demande bien pardon de vous quitter si brusquement, mais, si vous n'êtes pas trop pressés, j'espère vous retrouver ici ce soir.

— Avec votre permission et celle de mon père, dit le fils du châtelain, qui avait pris goût à la conversation de Raoul, j'emmenerai ces messieurs coucher au manoir.

— Très-volontiers, répondit le curé. Ils y seront mieux que chez moi, et ne pourront que gagner au change.

Il s'excusa de nouveau, et sortit à la hâte.

— Cette dame de Pratallan choisit mal son temps, observa Raoul. C'est sans doute quelque grande propriétaire des environs?

— Mon Dieu, non, dit le vicaire; c'est une pauvre mendiante presque en enfance, qui demeure à plus d'une lieue d'ici, et qui

finira par rendre M. le recteur aussi malade qu'elle, car il ne se passe pas deux jours qu'il n'aille la visiter.

— Il a bien de la bonté d'écouter cette folle! reprit Raoul. Vous savez le proverbe,

Rien ne doit déranger l'honnête homme qui dîne.

— Ce proverbe-là n'est pas fait pour nous, dit simplement le vicaire. Quand un malade nous demande, nous n'avons pas le droit de le prier d'attendre.

— Hé bien, dit Raoul en tendant son verre, à la santé de la vieille mendiante.

Le toast de l'homme de lettres eut un plein succès, et tous les convives, au moment de quitter la table, trinquèrent de bon cœur à la santé de la pauvre Mac'harit.

Le manoir de Kerglaz était situé à une demi-lieue du bourg. Après avoir assisté aux vêpres, après s'être rafraîchis d'un verre de cassis dans une courte visite d'adieu au presbytère, les deux touristes se laissèrent conduire au manoir par le jeune Eugène de Kerglaz. En s'éloignant sain et sauf d'une maison où il était entré la veille avec tant d'inquiétude, et où l'hospitalité empressée dont il avait été l'objet lui avait paru, jusqu'au dernier moment, suspecte, Amynthas éprouvait sans doute un grand soulagement, mais en même temps il se dépitait de ne savoir à quoi rattacher des préventions invétérées et il cherchait encore à se les justifier. Il est de la nature de l'homme d'aimer ses erreurs et jusqu'à ses craintes, et de ne les abandonner qu'avec une sorte de regret; en reconnaître la frivolité, c'est toujours pour l'amour-propre une humiliation pénible, à laquelle on s'efforce de se soustraire. Amynthas en faisait l'expérience; il s'avouait d'ailleurs qu'il n'avait pas brillé à ce repas de curés bas-bretons, et son orgueil de Parisien en souffrait singulièrement. Ses succès faciles des salons de la rue de la Verrerie, les adorables minauderies d'Athénaïs lui revenaient en mémoire, et il souffrait du contraste de sa situation actuelle. Il se rappelait aussi l'impitoyable anathème du prédicateur : à bas l'amour!

Cette pensée lui apporta ce qu'il désirait : un motif de dissiper des doutes importuns et de se confirmer dans l'horreur de la soutane. N'essayons pas de soumettre à une froide analyse la valeur de ce motif : il était puisé au plus profond du cœur ; il s'imposait à un esprit éminemment sincère. Peut-être beaucoup de préventions non moins opiniâtres ne trouveraient pas à s'appuyer sur un fondement aussi respectable. — Une libéralité à la *karabassen* acheva de décharger Amynthas du fardeau de la reconnaissance, et il s'éloigna sans regret, en s'applaudissant intérieurement de la fermeté de ses principes. Quant à Raoul, il ne s'était pas donné tant de peine, et son opinion sur les curés se bornait à trouver leurs offices un peu longs, leur vin bon, et leur cassis mauvais.

On suivit pendant quelque temps un chemin vicinal, que des groupes de paysans des deux sexes, revenant du bourg, occupaient souvent dans toute sa largeur ; mais ils s'ouvraient pour laisser passer le jeune châtelain et ses compagnons, dont la marche était plus rapide ; tous les chapeaux s'abaissaient, et un court dialogue, invariablement terminé par de francs et bruyants rires, s'établissait en breton entre Eugène de Kerglaz et le groupe qu'il dépassait.

— Ce que vous leur dites-là est donc bien drôle ? demanda Raoul.

— Mon Dieu, non, répondit Eugène ; il suffit de leur parler, et le moindre lieu commun les met en belle humeur. Je disais à l'un que les perdreaux sont déjà grands et qu'il est temps de couper son blé, à un autre que la bannière était lourde ce matin, à tous qu'ils reviennent de bien bonne heure du pardon. Il n'en faut pas davantage pour les enchanter, pourvu que je les appelle par leur nom ; tenez, voici une des jolies filles de la paroisse ; vous allez la voir rire de bon cœur quand je lui demanderai : « A quand la noce ? »

— Très-jolie fille, en effet, dit Raoul ; je voudrais lui adresser un petit compliment.

— C'est facile, reprit Eugène, dites-lui qu'elle est rouge comme une fraise. Il n'y a rien de plus flatteur. Retenez bien la phrase : *C'houi zo ru-benn evel sivi, Fantik.*

Raoul répéta à haute voix tant bien que mal le compliment celtique, et la jeune fille, le justifiant de plus en plus répondit en baissant les yeux :

— *Ho paro a zo ruzoc'h c'hoaz, aotrou.*

Un éclat de rire général, auquel Eugène lui-même ne put s'empêcher de prendre part, accueillit cette réponse. Le galant Parisien rougit à son tour ; malgré son aplomb, il perdit contenance et se sentit humilié d'être l'objet de la raillerie de ces rustres, sans les comprendre et sans pouvoir se venger; il craignait d'avoir été mystifié comme Amynthas par l'étudiant du *Morlaisien*. Amynthas, dans la même persuasion, triomphait intérieurement de voir qu'il n'avait pas été seul à tomber dans le piége. L'amitié la plus sincère a de ces secrètes et malignes jouissances. L'homme de lettres questionna vivement son guide, qui essaya de lui donner le change; mais un jeune paysan qu'on n'interrogeait pas se chargea de la traduction littérale.

— Fantik vous dit, s'écria-t-il en bon français, que votre barbe est plus rouge encore.

Raoul se mordit les lèvres en étouffant une imprécation. Amynthas sourit silencieusement. En ce moment une large avenue à quatre rangs de châtaigniers se déployait à droite de la route. Eugène passa le premier par une barrière à tourniquet pour montrer l'exemple, mais ses deux hôtes se présentant de front derrière lui poussèrent chacun de son côté en s'irritant de l'obstacle inattendu qu'ils s'opposaient l'un à l'autre. Amynthas était le plus vigoureux ; par un violent effort il réussit à emporter la place, mais, la résistance cédant tout à coup, il perdit l'équilibre et alla rouler à quelques pas en avant sur le gazon de l'avenue, tandis que Raoul, moins bien partagé, était rejeté en arrière sur les cailloux du chemin. Tous deux se relevèrent en même temps, entendant derrière eux un concert de grosse gaieté que dominait l'hilarité perçante de Fantik, également courroucés d'abord, et bientôt également désarmés par leur commune infortune, mais augurant mal d'une hospitalité qui s'annonçait de la sorte. Eugène les conso-

lait et les époussetait de son mieux. En approchant de la porte du manoir il siffla d'une manière qui fit tressaillir Amynthas. Les rires moqueurs qui retentissaient encore à son oreille, l'aspect d'une noire et haute tourelle, ce coup de sifflet qui semblait un signal de mélodrame, et auquel répondirent les hurlements plaintifs d'une meute, tout cela, et jusqu'aux chats huants cloués sur la porte, formait un ensemble peu rassurant pour le naïf Parisien. Il se serra contre Raoul, que sa chute et l'affront fait à sa barbe avaient lui-même singulièrement assombri.

— Nous tombons de Charybde en Scylla, murmura bien bas Amynthas.

— Franchement, dit l'homme de lettres, je regrette de n'être pas resté coucher au presbytère. Mais il est trop tard pour reculer.

Deux beaux épagneuls accouraient à l'appel accoutumé de leur maître, et dans leur folle gaîté bondissaient vers ses compagnons. Amynthas, effrayé, prit la fuite; les chiens le poursuivaient en gambadant; Eugène criait pour les rappeler; il y parvint sans peine, mais le plus difficile fut de persuader au fugitif que c'était un jeu amical et de le décider à revenir sur ses pas. Enfin, il le ramena, et entra avec ses hôtes dans la vaste cuisine du manoir. Le vieux châtelain était assis sur un escabeau dans l'intérieur de la cheminée. Il ne se dérangea pas, et continua d'aspirer à intervalles égaux la fumée d'une pipe de terre, mais il reçut ses convives du matin d'un air de connaissance, les invitant à s'asseoir sur un banc à dossier, placé en face de lui. Ils obéirent, non sans s'étonner de la bizarrerie de la réception.

ALFRED DE COURCY.

(La fin à la prochaine livraison.)

CHRONIQUE

Pèlerinages des Vendéens et des Bretons à Lourdes.

Nous venons bien tard pour parler des pèlerinages qui se sont succédé avec un élan si prodigieux depuis quelque temps, et spécialement des pèlerinages qui sont partis de l'Ouest. C'est la faute du mode de publication de la *Revue*. Lorsqu'on ne paraît qu'une fois par mois, on ne peut suivre les faits au jour le jour; mais du moins, ne passant pas aussi vite que les feuilles quotidiennes, que souvent le vent emporte, *ludibria venti*, nous devons tâcher de conserver la tradition de ces faits et d'imprimer leur souvenir dans l'histoire.

Le premier grand pèlerinage, parti pour Lourdes, de nos provinces de l'Ouest, fut celui, croyons-nous, qu'organisa à Poitiers, au mois de mai dernier, M. l'abbé de Montbron, curé de Saint-Porchaire. Il comprenait 500 personnes. Deux autres le suivirent, en juillet et en août, de ce même diocèse de Poitiers, où revivent aujourd'hui plus que jamais, l'esprit, la science et la foi de saint Hilaire. L'un partait de Niort et de Bressuire; l'autre, de Poitiers même; ils comptaient à eux deux plus de 2,000 pèlerins. Nous regrettons de ne pas avoir de détails sur ces pèlerinages de nos frères du Poitou; mais nous tenons à les mentionner, comme nous ayant les premiers donné l'exemple et montré la route.

Au mois de septembre, s'accomplit le pèlerinage de la Vendée, comprenant 1230 pèlerins, allant porter au sanctuaire de Marie les hommages et les vœux de la contrée fidèle.

Toujours, toujours, ô Reine immaculée!
Pour nous bénir votre main s'étendra,
Et nous, enfants de la Vendée,
Pour vous servir nous serons là!

Ce pèlerinage fut marqué par des faits qu'il est impossible de ne pas signaler à l'attention publique. Nous les citerons donc, bien que l'autorité ecclésiastique, toujours prudente, ne se soit point encore prononcée à leur égard; il n'y a que profit à les soumettre au libre examen. S'il a des objections à formuler, qu'il les formule.

Premier fait : *Sœur Marie-Germaine* du couvent des institutrices des pauvres de Mormaison, avait perdu, depuis six ans, l'usage de ses membres. Elle se plonge dans l'eau miraculeuse, ne demandant qu'à pouvoir marcher seule, de manière à ne plus être une gêne pour les autres, et, seule, elle sort de la piscine; et elle a repris aujourd'hui ses anciennes fonctions d'infirmière.

Second fait : La femme *Merlet*, des Epesses, mère de deux enfants, avait, depuis huit ans, le genou ankylosé, par suite d'un état scrofuleux sans remède; et aujourd'hui *elle marche aussi aisément que tout individu qui n'a jamais été malade.* Ce sont les paroles mêmes de son médecin, le docteur Placide Bureau, qui n'hésite pas à conclure que la guérison est *miraculeuse.*

Troisième fait : *Françoise Rouvré*, infirmière à l'hospice des aliénés de la Roche-sur-Yon, était, depuis dix-huit mois, atteinte d'une aphonie ou extinction de voix presque complète, et la voix lui est subitement rendue.

Quatrième fait : *Marie Charbonneau*, du petit bourg des Herbiers, enfant de huit mois, était atteinte d'une dartre lépreuse, dont les premiers symptômes s'étaient manifestés quatre jours après sa naissance. Le mal était arrivé à son apogée, son corps était couvert de plaies saignantes et infectes, et, le 5 septembre au matin, après avoir été plongée quatre fois dans la piscine, toute trace de mal disparaît; sa peau devient blanche comme elle n'avait jamais été.

Cinquième fait : *Alphonse Gilbert*, charpentier, de Luçon, s'était moulu le bras en tombant dans un puits, et la science chirurgicale s'était déclarée impuissante à lui rendre l'usage libre de ce bras. Gilbert le portait en écharpe dans un appareil de ferblanc; il le plonge dans la source, nul soulagement; mais la foi et l'espérance ne l'abandonnent pas; il emporte de l'eau, continue de mouiller le bras infirme, et, à Tarbes, le mouvement lui est si bien rendu qu'il rejette l'appareil et agite son bras en tous sens.

Sixième fait : M. l'abbé *Pinson*, curé de Tiffauges, n'avait pu aller à Lourdes, bien qu'il eût eu, le premier ou l'un des premiers, la pensée du grand pèlerinage qui venait de s'accomplir. Un état compliqué d'asthme, d'anévrisme et d'anémie ne lui permettait pas un si long voyage; et, le 10 septembre, les docteurs Cady et Bourgeois constatèrent que cet état était sans espoir. Le 11, il reçoit le saint Viatique. Cependant, on lui avait apporté de l'eau de la source miraculeuse, et il commence avec ses paroissiens une neuvaine à Notre-Dame-de-Lourdes. Le 13, il reçoit l'extrême-onction; le 15, il se trouve guéri. Ses jambes enflées ne le sont plus, et le 16, il reparaît à l'église pour chanter le

Salve regina et le *Magnificat*, au milieu de l'émotion de toute la paroisse [1].

Je le répète, l'autorité diocésaine ne s'est point encore prononcée sur ces faits; mais que chacun fasse son enquête, surtout les hommes de l'art; la vérité ne peut qu'y gagner.

Mgr l'évêque de Luçon n'avait pu être du pèlerinage; mais il a tenu à paraître, avec une nombreuse députation de ses diocésains, au grand pèlerinage national du 6 octobre. Les Vendéens se reconnaissaient au sacré-cœur rouge sur fond blanc, qu'ils portaient tous sur la poitrine, comme au pèlerinage du mois de septembre, et à leur riche bannière, marquée, elle aussi, du signe du Sacré-Cœur. *Oh! qu'elle est belle, cette bannière de la Vendée!* disait-on, et on se répétait de bouche en bouche : *Voilà les Vendéens!*

Le premier pèlerinage de la Vendée avait eu lieu les 4 et 5 septembre. Le premier des pèlerinages de Nantes s'accomplit les 23, 24 et 25 du même mois. Notre évêque bien-aimé, qui, suivant le mot heureux de Louis Veuillot, « est toujours par monts et par vaux et toujours chez lui, préside partout, parle partout et parle bien [2] », avait annoncé qu'il se *ferait un honneur et un bonheur de s'unir, humble pèlerin, à la foule des pèlerins de son diocèse.* « Nous entreprendrons ce *pieux voyage*, ajoutait-il, pour faire une manifestation publique et solennelle de notre foi et pour affirmer, en face du monde, ce qu'il nie et ce que nous croyons. Ce qu'il nie ? Dieu d'abord peut-être et son Christ, le Christ et Marie, sa mère, la prière et le culte public; toutes ces choses, nous les tenons certaines, divines, obligatoires, et, pour les attester au monde, nous les confessons par nos œuvres, à la face du ciel et de la terre..... A Lourdes donc, nos très-chers frères, à ce rendez-vous des enfants fidèles de Dieu, de Marie et de l'Église. »

Cet ardent appel avait trouvé partout des échos, et près de 4,000 pèlerins s'étaient fait inscrire pour partir avec leur évêque. Malheureusement, les compagnies de chemins de fer ne purent disposer pour nous que de trois trains donnant un peu plus de 1800 places. Un certain nombre de personnes prirent alors les devants par les trains ordinaires, de sorte que nous nous trouvâmes 2,000 à Lourdes. Ceux qui ne partirent pas se réservèrent pour un second pèlerinage qui fut dès lors annoncé.

La distance est grande de Nantes à Lourdes : plus de deux cents lieues; mais le temps ne parut long à personne, parce qu'il fut bien

[1] Voir sur tous ces faits deux très-intéressantes brochures publiées à Luçon, par M. l'abbé Grolleau, et M. l'abbé Baudry, curé du Bernard, et indiquées ci-après à la *Bibliographie*.

[2] *Univers*, du 18 septembre 1872.

employé. Ainsi, nous partîmes en récitant le *Memorare*, puis se succédèrent, à différents intervalles, des cantiques, le chapelet, puis encore des cantiques; et, quand la flèche de Lourdes nous apparut, chaque wagon retentit du chant du *Magnificat*. Rien de nouveau, à coup sûr, et d'imprévu comme ces flots de voix emportées à toute vapeur et laissant derrière elles une traînée harmonieuse. De pareils élans de foi ne sont pas de ceux dont on plaisante, qu'on le veuille ou non. Aussi ne rencontrâmes nous partout, sur notre route, qu'égards et sympathies, et, lorsqu'une centaine de *voyous* voulut opposer sa manifestation à la nôtre, au moment de notre retour à Nantes, ne trouva-t-elle rien de mieux que des injures et des coups. Il y a des gens qui tiennent à ce qu'on n'oublie jamais ce qu'ils savent faire quand ils sont les maîtres.

Nos trois trains arrivèrent à Lourdes le mardi 24, de onze heures à une heure, et aussitôt beaucoup de pèlerins se rendirent à la grotte, avant de songer à leur repas. On est, en effet, comme entraîné vers ce lieu sanctifié, vers cette grotte merveilleuse où la divine Mère daigna se montrer à une pauvre petite fille ignorante de toutes choses, mais innocente et pure, *et exaltavit humiles*. On veut puiser de l'eau à cette source *récemment découverte*, suivant le mot d'une délibération du conseil municipal de Lourdes qui a constaté ainsi, sans y prendre garde, que ladite source était inconnue avant l'apparition. Eh! qui donc l'a découverte? Est-ce un mineur avec son pic et sa mèche? Non, c'est simplement une jeune fille qui n'avait que ses mains pour creuser la rigole et ouvrir le rocher. Voilà ce que tout le monde sait à Lourdes, et les télégrammes que se fait adresser le *Phare de la Loire* n'y changent rien[1]. Oh! sans doute, il peut y avoir des *esprits forts* à Lourdes, ou plutôt des *esprits faibles*, comme dit La Bruyère, car il y en a partout. Ne savons-nous pas, d'ailleurs, que le commissaire Jacomet fit rapport sur rapport contre le miracle, que le préfet Massy lui opposa ses foudres administratives, que le procureur impérial Dutour conclut contre lui dans de longs mémoires. Que sont devenus cependant ces rapports, ces foudres, ces mémoires? Les foudres se sont éteintes d'elles-mêmes, et les rapports, les mémoires ont disparu. Vainement M. Henri Lasserre a-t-il voulu en suivre la trace dans les archives ministérielles et départementales, elles lui ont été impitoyablement fermées. Il se proposait cependant de publier *in extenso* ces savantes élucubrations, ce qui devait être un triomphe pour leurs auteurs; mais non, refus partout, refus absolus. Bien mieux, on lui déclara, à la préfecture de Tarbes, que le

[1] Le *Phare de la Loire* publiait, le 25 septembre, le télégramme suivant : « *Lourdes*, 24 *septembre*. Les gens d'ici sont tout à fait incrédules, mais ils affectent de ne pas l'être. »

dossier de Lourdes n'existait plus. Qui donc l'a enlevé, et pourquoi cette obstination de la libre pensée à cacher ses dires et ses actes ? Voilà où en sont les *esprits faibles* qui prétendent être en possession exclusive de la lumière. Ils se cachent, et, si vous les suivez, ils n'ont qu'une réponse : Laissez-nous tranquilles.

La vue de la grotte ne fait qu'ajouter aux impressions qu'on y apporte, car, nulle part, la nature n'a entouré d'autant de prestiges un lieu consacré par d'aussi doux souvenirs. Le mardi soir, lorsque tous les pèlerins y furent rassemblés et que leurs deux mille poitrines firent retentir le cantique de leur pèlerinage :

De la sainte montagne,
Vierge sans tache, étends ta main sur nous;
Sauve la France et bénis la Bretagne
Qui tombe à tes genoux,

l'émotion fut à son comble.

Monseigneur prit ensuite la parole avec cette éloquence qui lui est familière et qui va droit au cœur. Nul interprète ne pouvait mieux rendre le sentiment qui nous avait inspiré notre long voyage, ou, comme il l'a dit, cet *acte solennel de foi, d'espérance et d'amour.* « O mon Dieu, s'est-il écrié en terminant et se tournant vers la grotte où s'élève la blanche statue de Marie, ô mon Dieu, je vous supplie, écoutez ma prière, écoutez nos prières. J'entendais, il y a peu d'instants, une parole admirable, une parole pleine de foi : — Par la prière, disait-on, nous pourrons forcer Dieu à capituler [1]. — Mais comment ? Votre serviteur Moïse ne vous a-t-il pas réduit à vous rendre à sa prière quand vous vouliez anéantir dans le désert votre peuple rebelle ? Ne s'opposa-t-il pas à votre bras déjà levé pour frapper ? Et vous cédâtes, ô mon Dieu ! Eh bien ! nous vous prions avec tant de ferveur et de confiance que vous serez encore aujourd'hui obligé de céder. O Marie ! ô Vierge immaculée ! je vous prie pour tous ces pieux fidèles, je vous prie pour tous les affligés et les souffrants....., je vous prie pour la France qui est votre royaume, *regnum Galliæ, regnum Mariæ,* comme on l'a dit tant de fois; je vous prie pour l'Eglise et pour son auguste chef. Non, ces prières que je vous adresse, au nom de tous, ne monteront pas en vain vers votre trône; votre cœur les entendra, les exaucera. » Les larmes étaient dans tous les yeux, l'espérance dans tous les cœurs.

Cependant la nuit était venue; mais chaque pèlerin s'était muni d'un cierge, et une illumination sans pareille dessina bientôt tous les plis et replis de la montagne, depuis sa base aux bords du Gave jusqu'au faîte. J'ai vu de bien belles illuminations, à Rome surtout; mais partout

[1] Parole de l'abbé Peyramale, curé de Lourdes.

c'est œuvre d'art. Ici, l'art n'était pour rien; c'était une illumination mouvante, vivante; ce n'étaient pas seulement des feux, c'étaient des âmes dont chaque lumière ne faisait que rendre la foi ardente gravitant avec elle vers les cieux.

Lorsque tout le monde fut réuni dans la splendide église qui couronne aujourd'hui la *roche Massabielle,* le salut fut célébré avec pompe, puis, à minuit, les messes et les communions commencèrent. Enfin, le matin venu, eut lieu notre grande procession que devait terminer la messe pontificale. Nous partîmes de l'église paroissiale de Lourdes à huit heures et demie; les trois bannières qui allaient être offertes par le diocèse, par les malades de l'hôpital et par les enfants de Marie, ouvraient la marche; venaient ensuite les bannières de l'Assomption portant chacune une des invocations des litanies, puis les bannières des saints du diocèse, puis nos trois cents prêtres, puis notre évêque avec ses deux archidiacres, et nous tous formant la haie et représentant toutes les positions sociales confondues dans la sublime égalité de la foi et de la prière.

Après l'Évangile, le vénérable abbé Jubineau, supérieur de nos missionpaires de l'*Immaculée-Conception,* que l'âge peut affaiblir, mais dont la parole comme la foi est toujours ardente et jeune, répondit à la pensée de tous en nous montrant les miracles provoquant le libre examen en plein XIXe siècle, et jetant comme un défi solennel à la pensée libre. Nous ne pouvons donner ici que le canevas décoloré de son beau discours :

« Quel temps, s'écria-t-il, fut jamais plus fertile en miracles ! Les prétendus savants croyaient le surnaturel à jamais supprimé, et le voilà qui surabonde. Le pontificat de Pie IX, la conservation de l'Eglise, le réveil du sentiment religieux, ne sont-ils pas autant de prodiges ? *Deficiet me dies enarrantem.* Quel lieu fut jamais plus fertile en miracles ! Apparitions, guérisons, miracles de grâces accomplis dans les âmes, concours prodigieux à cette grotte qui devient lui-même un éclatant miracle ! Mais il en reste deux à opérer, la conversion de la France et la délivrance du Pape, qui sera le triomphe de l'Eglise. O Marie, continuez-nous votre protection. Dieu seul peut ces miracles, et vous seule pouvez les obtenir. Daignez excuser mes paroles, mais nous vous forcerons par nos prières. On craignait que Pie IX n'eût vainement annoncé que la proclamation du dogme de votre *Immaculée-Conception* marquerait une ère nouvelle; mais non, voilà que l'*Immaculée-Conception* entre en scène. C'est la première fois que Marie se nomme ainsi; elle appelle le monde et le monde vient à elle. Les méchants s'irritent; ils en verront bien d'autres : c'est le commencement de la fin. Les catholiques s'affirment par ces pèlerinages, ils s'unissent

de plus en plus. Deux choses leur manquaient : la hardiesse à manifester leurs convictions et l'unité dans leurs efforts ; elles ne leur manquent plus. Gloire donc à Dieu, gloire à Marie, gloire à notre évêque qui, à la tête de ses prêtres et de son peuple, donne un si bel exemple ! »

Je n'ai pas voulu quitter Lourdes sans offrir mes respects au vénérable abbé Peyramale, auquel les catholiques doivent tant, pour sa prudence d'abord et pour sa fermeté ensuite. Il est bien tel que MM. Lasserre et Veuillot nous l'ont dépeint. La dignité et la gravité sont les traits qui frappent en lui dès l'abord ; on sent que ce prêtre est incapable d'un enthousiasme irréfléchi et que, si sa foi est forte, c'est qu'il croit sur preuves. J'ai vu aussi une des compagnes de Bernadette, une de celles qui l'accompagnaient lors des premières apparitions. Elle conserve l'expression modeste et candide de son enfance.

Ce qu'il nous a été donné de voir enfin, pendant les trente heures de notre séjour à Lourdes, c'est la suite non interrompue des pèlerinages. Le 25, à cinq heures du matin, arrivaient neuf cents pèlerins de Rodez qui, leurs sacs de voyage à la main, se rendaient directement et processionnellement à la chapelle de Marie, pour y entendre la messe et recevoir leur Dieu. Quelques heures après, c'était la paroisse d'Adé tout entière, hommes, femmes, enfants, avec les jolis costumes des Pyrénées, qui venaient conduits par leur curé et leur maire. Dans leurs rangs, se trouvait un vénérable évêque espagnol, Mgr Iglesias, patriarche des Indes. A midi, c'était le grand pèlerinage du Mans, formant trois trains comme le nôtre, et comprenant plus de 1800 personnes parmi lesquelles les hommes dominaient. On y comptait 400 prêtres, et à leur tête, le doyen du chapitre, âgé de plus de quatre-vingts ans.

Ces processions continuelles, ces chants, ces multitudes font aujourd'hui de Lourdes une ville à part où la piété, la fraternité, l'expansion des âmes semblent réaliser, dès ici-bas, cette union parfaite dont nous ne jouirons pleinement que dans l'éternité.

Au moment de notre départ, les pèlerins de Rodez reprenaient le chemin de leurs montagnes. Nous les saluâmes du cri deux fois répété de *Vive Rodez !* auquel ils répondirent par ceux de *Vivent les Nantais ! vive la Bretagné !* Que ces cris étaient différents de ceux qui allaient nous accueillir dans notre pays ! Là-bas, une cordiale fraternité ; ici la haine ; là-bas, de fermes chrétiens ; ici, des repris de justice et leurs amis, au nombre de cent ou de deux cents, mais hurlant comme mille, des injures, des menaces, des blasphèmes, et, lorsque les ténèbres, toujours favorables aux oiseaux de nuit, furent venues, des vols et des coups. On lira plus loin l'énergique protestation des membres du comité

organisateur du pèlerinage et l'admirable lettre de notre évêque. Elles ne laissent rien à dire et parlent plus haut que nous [1].

M. Thiers a prétendu que les faits avaient été exagérés. S'il veut dire qu'il n'y a pas eu de membres cassés, il est dans le vrai; mais comme personne n'avait dit le contraire, nous ne voyons pas où est l'exagération. Le président de la République a ajouté qu'une lettre de l'évêque au préfet *semblait* la reconnaître. Monseigneur a répondu qu'il avait pu écrire au préfet, après une avance de celui-ci, qu'il le priait d'oublier, comme il le faisait lui-même, les tristes *incidents* de cette affaire; mais qu'il n'avait pas rétracté un *seul mot* des *flétrissures énergiques* qu'il *s'était permises* au sujet des événements du 26 septembre. Loin de là, il maintenait que l'émeute avait été une *insulte prolongée et violente*, un attentat aux personnes comme à la liberté de conscience, une *honte* pour une ville paisible et pour son administration.

— « Il y a eu dans cette affaire, a dit encore M. le président de la République, *beaucoup plus de hasard que de criminalité.* » — Voici quel a été le hasard : Le 25 septembre, le *Phare de la Loire*, connu pour être le *Moniteur* des cabarets dans notre pays, annonce qu'une procession solennelle se prépare pour accueillir les pèlerins à leur retour, et il donne le programme de cette procession, lequel était tout simplement le programme de la procession de Lourdes. Ledit programme commençait, en effet, par ces mots : *Etendard offert à Notre-Dame de Lourdes par la ville et le diocèse de Nantes.* C'était l'étendard qu'on allait offrir au pieux sanctuaire.

Il y avait donc dans l'annonce du *Phare* fausse nouvelle, et fausse nouvelle de nature à agiter les esprits. Le préfet en fut tellement convaincu qu'il prit immédiatement des renseignements à l'Evêché, puis, la réponse ayant été que la procession du retour était une invention du journal, il lui sembla inutile de s'inquiéter plus longtemps, bien que la fausse nouvelle circulât toujours et qu'elle pût en émouvoir d'autres, surtout dans le monde du *Phare*, puisqu'elle l'avait ému lui-même.

Et cependant, depuis plusieurs jours, le commissaire de police de la gare avait prévenu les autorités qu'il n'était pas sans crainte, c'est lui-même qui le déclare [2]. Les autorités savaient donc que le feu couvait sous la cendre. Qu'ont-elles fait pour empêcher un incendie ? Rien. M. le préfet s'en va dîner en ville; M. le maire se contente d'envoyer

[1] Je regrette que le défaut d'espace ne nous permette pas aussi de reproduire les éloquents articles de M. Emerand de la Rochette et quelques autres.

[2] « Longtemps avant le 26 septembre, j'avais fait toutes les démarches compatibles avec mes devoirs et avec les bienséances, pour obtenir que *des précautions fussent prises, en vue des désordres que je redoutais.* — Lettre au journal l'*Ordre*, du 8 octobre 1872. »

son planton à la gare; M. Gabriel Lauriol, premier adjoint, va assister, comme *simple curieux*, à l'arrivée des pèlerins. Il aurait pu entendre, s'il avait eu de bonnes oreilles, des huées, des blasphèmes, des cris tels que celui-ci : *A l'eau! à l'eau!* ou il eût pu savoir qu'ils étaient proférés, s'il eût questionné à droite et à gauche; mais non, il n'aperçoit que des rires, il n'entend que : *A Lourdes, les lourdauds!* et le tout lui paraît tellement simple, qu'au bout de dix minutes, il part pour la campagne : *sa voiture l'attendait!* Quant aux braves gens qui n'avaient pas de voitures à leurs ordres, ils se tirent comme ils peuvent, et *Vive la République!*

M. Lauriol, dans une lettre où il se borne à plaider le *cas fortuit*, sans prévoir les déclarations du commissaire de police, parle du *Phare de la Loire* en ces termes : *Ce damné, ce maudit que vous voudriez bien voir griller à perpétuité.* M. Lauriol ne connaît pas, à ce qu'il paraît, la prière que nous répétons soir et matin : *Pardonnez-nous nos offenses, comme nous les pardonnons à ceux qui nous ont offensés.* Je dois avouer toutefois que notre pardon ne va pas jusqu'à demander, comme le *Phare*, dont M. Lauriol se pose très-imprudemment en ami, amnistie pleine et entière pour les séides de la Commune, pour ces honnêtes gens qui faisaient *griller* le commandant de Sigoyer et massacraient les otages. Nous avons un peu trop d'horreur de leurs crimes pour désirer qu'ils puissent recommencer dès demain.

M. Arsène Leloup, décoré de l'Empire sur sa demande et maire républicain de Nantes, a prétendu, lui aussi, que *rien ne pouvait lui faire prévoir les incidents de la soirée*, puis il ajoute : « Si les trains étaient arrivés à 4 heures 1/2 ou 5 heures, comme on l'avait annoncé d'abord, tout se serait passé avec calme; je ne veux pas me faire accusateur, mais on dirait en vérité que ceux qui, sans coupable pensée, se faisaient agitateurs la veille, se *gardaient les moyens de se poser en victimes le lendemain.* »

Si M. Leloup, qui est en pleine jouissance d'une police que nous payons chèrement, avait simplement demandé à la gare la cause des retards qui l'étonnent, il aurait su, comme nous tous, que rien n'avait été changé, mais que le parcours des 760 kilomètres qui séparent Nantes de Lourdes, avait exigé, avec les stations forcées pour le croisement des trains, 26 heures au lieu de 24. Insinuer ensuite que ce sont les battus qui ont cherché les moyens de se faire battre afin de crier : *On nous a battus!* n'est-ce pas le comble du grotesque, comme de l'odieux et du ridicule?

En définitive, ni le maire ni le préfet n'ont donné signe de vie dans cette triste soirée du 26 septembre. A mesure cependant que la nuit se faisait plus sombre, les oiseaux de nuit devenaient plus nombreux et

plus audacieux. Ils avaient commencé, à six heures, par des cris, des crachats et des menaces; ils continuèrent à sept, avec plus d'entrain et de violence; puis, lorsque arriva le troisième train, à dix heures, les pèlerins furent *bousculés*, suivant le mot de M. Thiers, c'est-à-dire, frappés, molestés, poursuivis, dépouillés. Le commissaire de la gare lui-même ne put être arraché des mains de l'émeute que par quelques gendarmes [1].

Et ni le maire ni le préfet ne donnaient signe de vie. Seul, le général Merle voulut se rendre compte de ce qui se passait, et il fut insulté en protégeant deux religieuses.

Tels sont les faits incontestés et incontestables. Un second pèlerinage cependant était décidé, et l'annonce en parut immédiatement. M. le préfet, Henri Doniol, trouva cette annonce *imprudente*. Il semble, au contraire, que ce qui eût été imprudent c'eût été de la retarder, ne fût-ce que d'un seul jour. Lorsqu'on vous conteste le mouvement, il n'y a qu'une chose à faire, c'est de marcher. Autrement, il suffirait que quelques malandrins prissent le haut du pavé, pour que nos libertés disparussent une à une. M. le préfet, gravement affecté de la *terminaison du premier départ*, qui l'avait si peu préoccupé le 26, craignait qu'un déploiement de forces ne donnât au pèlerinage le caractère d'une *manifestation religieuse dangereuse*. Mais le danger, s'il y en avait, d'où venait-il? Etait-ce de la part de ceux qui usaient simplement de leur droit sans offenser personne, ou de la part des émeutiers qui prétendaient leur interdire l'exercice de ce droit? Nous voit-on, même lorsque nous sommes affligés, navrés, gêner la liberté d'autrui, troubler, par exemple, un enterrement solidaire, crier *haro* à la sortie de table des carnivores du vendredi-saint? Et à quoi servent des fonctionnaires, sinon à protéger le droit contre les mauvaises passions?

Comme conclusion, M. Henri Doniol édictait toute une série de mesures dont l'effet le plus certain eût été de rendre le pèlerinage à peu près impossible. C'est ce que M. l'abbé Rousteau, vicaire-général, crut devoir lui faire sentir dans une lettre qui restera comme un modèle de fermeté et de bon sens. Ces mesures, d'ailleurs, n'ayant pas été maintenues, nous n'avons rien à en dire.

Le second pèlerinage partit en deux trains, le lundi 7 octobre, sous la protection de forces dont le quart eût empêché les événements du 26, et, sur toute la route, il fut l'objet d'une véritable ovation. Les mouchoirs s'agitaient sur son passage, et bon nombre de pèlerins du grand pèlerinage national qui avait eu lieu les jours précédents, retardèrent leur départ pour acclamer les Nantais. Enfin, Mgr l'évêque de Tarbes

[1] Voir sa lettre à l'*Ordre* déjà citée.

leur fit l'insigne honneur de les recevoir lui-même, crosse en main et mitre en tête. « Vous avez bien fait, leur dit-il, de venir, pour attester de nouveau votre foi, pour attester votre droit, pour protester contre les protestations. Votre illustre évêque a publié une lettre qui a trouvé un écho dans la France entière; je tiens à l'en remercier devant vous, et c'est pour cela que j'ai désiré être ici afin de vous accueillir. Ce sera pour vous un éternel honneur de n'avoir craint, pour affirmer publiquement votre foi, ni la longue distance, ni le mauvais temps, ni la persécution. »

Nous n'entrerons point, d'ailleurs, dans les détails de ce second pèlerinage, qui ne feraient que reproduire ceux du premier. Nous dirons seulement que le discours, à la grotte, fut prononcé par M. l'abbé Rousteau, lequel émut profondément l'auditoire en rappelant les apparitions de la Vierge dans cette grotte sanctifiée. « Elle était là, s'écria-t-il, elle y est encore; elle y accorde ses faveurs, elle y dispense ses bénédictions; ce n'est pas seulement une pauvre enfant, une petite fille qui nous l'assure; non, c'est une ville, un peuple, une nation; c'est la France entière qui s'émeut et vient, devant ce rocher, proclamer la gloire de la Mère de Dieu. »

N'oublions pas, enfin, les acclamations dont le grand pèlerinage national avait pris l'initiative :

Vive l'Immaculée-Conception !

Vive Pie IX, pontife et roi !

Vive la France du Christ !

Chacune d'elles fut chantée trois fois sur un mode simple qui passait des notes les plus basses aux plus hautes, et était singulièrement grave et solennel.

Mais, me dira-t-on, avez-vous vu des miracles ? — Je répondrai que tout m'a semblé miracle dans ce que j'ai vu : source *récemment découverte*, temple splendide, montagne transformée, tout, absolument tout. Il y a moins de quinze ans que la sainte Vierge demandait à une pauvre petite fille de lui faire bâtir une chapelle sur une roche abrupte et alors inabordable, et non-seulement elle y a une chapelle, mais une basilique monumentale, avec crypte spacieuse et vaste couvent. Elle avait exprimé le désir que des processions y vinssent, et les processions ne discontinuent pas, et cent mille personnes y sont venues en un jour, et mille et deux mille y viennent tous les jours. S'il n'y a rien là que de naturel, que les savants et les habiles en fassent donc autant.

Nos deux pèlerinages n'ont point été, d'un autre côté, sans obtenir des grâces; mais j'attendrai que les guérisons dont on parle aient été l'objet d'une enquête régulière avant d'en rien dire. C'est une réserve que nous nous imposons toujours; elle prouve du moins que nous ne

sommes point des inventeurs de miracles. Nous ne les publions que lorsqu'ils sont certainement établis [1].

Et maintenant, que le *Phare* parle tout à son aise. Nous savions qu'il avait un émissaire parmi nous, ce qui nous causait fort peu de souci. Nous ne craignons pas plus d'être épiés dans nos prières pour l'Eglise et pour la France, que nos fils ne craignaient de l'être, il y a deux ans, sur les champs de bataille, où ils combattaient et mouraient pour ces deux causes sacrées.

Le *Phare* nous appelle ignorants, et cela doit être. Nous ne sommes pas savants, en effet, comme certains bipèdes de ses amis qui ont la haute prétention de descendre des singes. Pour nous, l'humanité n'a pas d'autres premiers pères qu'un homme et une femme, doués, dès le commencement, par Dieu, de liberté et d'intelligence. Nous sommes, en un mot, de la vieille foi et de la vieille France, de la France de Charlemagne et de saint Louis, de Duguesclin et de Richemont, de saint Bernard et de Bossuet. Nous sommes ignorants à la suite de Pascal qui croyait aux miracles, de Corneille qui traduisait l'*Imitation*, de Racine qui suivait des processions et en faisait même quelquefois dans sa famille; nous ployons le genou sans honte comme Turenne, qui allait à confesse. Si le *Phare* appelle cela de l'idiotisme, il ne nous déplaît nullement d'être traités d'idiots par les disciples de Robespierre et les fils des singes.

Aujourd'hui il parle de nous *réduire à néant;* c'est un bien vieux projet dont l'honneur remonte à Néron. Voltaire le reprit dans le dernier siècle à sa manière; Robespierre en poursuivit l'exécution à la siénne; tous les deux succombèrent à la tâche, et nous sommes aujourd'hui plus vivants qu'à leur époque. Le *Phare* a raison, c'est nous qu'il faut *frapper sans relâche; les autres partis passent, celui-là reste* [2]. Mais ce n'est pas tout de frapper; pour anéantir le catholicisme parmi nous, il n'y a qu'un moyen : c'est de décapiter la France.

EUGÈNE DE LA GOURNERIE.

[1] J'ai ouï parler, pour mon compte, de trois guérisons fort extraordinaires; mais n'ayant pas sous les yeux les rapports des médecins, j'attends. Une guérison certainement miraculeuse serait celle de la jeune sourde-muette de Blois, qui a eu lieu le 7 octobre. Cette jeune fille avait été admise dans l'établissement des sourds-muets d'Orléans, sur un certificat de son médecin, maire de Blois et député de la gauche, constatant que son infirmité était *incurable*.

[2] *Phare de la Loire* du 8 octobre 1872.

l'honneur de continuer jusqu'au bout, malgré leurs cris et leurs injures, notre pieuse mission.

On a dit qu'ils cherchaient surtout l'Évêque : ils l'auraient rencontré; ce n'est pas la première fois que l'émeute m'a poursuivi, et que j'y ai trouvé, moi, plus d'un homme à qui javais rendu des services. Seulement, je demande pardon à cette femme que je ne connais pas, à cette mère dont on a ouvert violemment la voiture, épouvanté l'enfant, et qui a reçu les insultes et les crachats que des misérables me réservaient.

J'avais toujours pensé que, excepté dans les plus mauvais jours révolutionnaires, Nantes était une cité, c'est-à-dire un ensemble de citoyens régulièrement administrés, vivant à l'ombre des lois, et pouvant compter sur cette protection commune d'un pays civilisé, qui donne l'ordre et la sécurité.

Hélas ! à Nantes, cette fois du moins, il n'en a rien été; tout a été possible du côté du désordre, rien du côté du bien.

L'émeute, vile et soudoyée, a accompli jusqu'au bout, trois heures durant, son ignoble besogne, et l'inertie la plus absolue, semblable à la complicité la plus coupable, depuis la première jusqu'à la dernière heure, a tout laissé faire.

Et qu'on ne veuille pas atténuer les proportions de cet attentat. Non-seulement il y a eu violation de la liberté personnelle et religieuse, non-seulement il y a eu dérisions, sarcasmes, injures, mais il y a eu voies de fait, outrages aux personnes, coups violents; les témoins sont nombreux, les victimes nombreuses, les temoignages écrits se multiplient à chaque heure, les traces des coups existent encore : que faut-il de plus pour constater un affreux désordre de rue, une de ces violations de l'ordre public, qui sont une honte pour une cité ?

Non, je rétracte cette parole; la honte n'en revient pas à Nantes. Deux cents misérables, soudoyés pour la plupart, ne constituent pas notre grande et honnête cité. Elle était bien plus représentée par ces deux mille personnes de tout rang qui rentraient paisibles dans leurs foyers.

Mais la honte, elle appartient à quiconque a trempé de près ou de loin, comme provocateur et fauteur, comme complice à quelque degré, dans ces faits dont le souvenir restera. Il ne m'appartient pas — et j'en repousse la pensée — de rechercher ici les responsabilités. Il faudra bien pourtant que l'opinion s'en occupe. Après de tels désordres, il serait trop facile de s'endormir, calme et paisible, comme si l'on n'avait encouru ni reproche ni blâme. Eh bien ! lorsque la lumière se fera, et que la part afférente à chacun sera proclamée, la honte sera le lot du coupable. Une tache indélébile s'attachera, pour nous Nantais, à la carrière et à la mémoire des hommes du 26 septembre.

La presse presque entière a partagé nos sentiments; elle s'est indignée, au nom de la liberté, au nom de la religion, au nom de l'humanité : elle a flétri nos scènes scandaleuses. Quant aux exceptions, on pouvait s'y attendre, et les raisons qu'elles allèguent sont tellement empreintes de faiblesse et de fausseté, qu'elles parlent en notre faveur.

Quoi ! pendant que nous traversions la France, trouvant partout le calme et le respect; pendant qu'on admirait partout l'ordre parfait de notre pieuse pérégrination, il se trouvait de perfides concitoyens qui nous préparaient des coups et des injures !

Quoi ! pendant que les pèlerinages du Mans, de Rodez, d'Angers, de Tours s'accomplissaient dans les conditions les meilleures ; que l'Archevêque de Tours trouvait à sa rentrée les autorités et la ville entière pour l'acclamer, l'Évêque seul de Nantes et ses fidèles Nantais devaient essuyer les insultes et les persécutions ! Mais où en sommes-nous ? et qui ne s'indignera, parmi les honnêtes gens, de semblables agissements !

Que vont donc faire les instigateurs de ces troubles ? Croient-ils lier la France et enchaîner son élan ! Ignorent-ils que dix-sept trains sont préparés par la compagnie du Midi pour transporter, dans deux jours, des convois de nouveaux pèlerins ? Vont-ils y expédier leurs insulteurs ?

Mais, disent-ils, votre dévotion nous irrite, vous pratiquez un culte d'idiotisme et d'abrutissement... De quel droit se font-ils nos juges ?

Ce culte, ils ne le connaissent pas, ils n'en comprennent ni la raison ni la puissance. L'idiotisme, il n'exista jamais dans la religion qui a conquis le monde, éclairé les esprits éminents, purifié les mœurs, inspiré les vertus les plus pures ; mais s'il est quelque part, c'est dans ces doctrines sans nom, négation de Dieu, de l'âme, de la conscience, dans ces doctrines d'abrutissement et d'ignominie, qui ravalent l'homme à la brute, brisent tout frein, en ôtant à la loi morale sa certitude et sa sanction, dans ces doctrines dont les résultats pratiques ramènent aux mœurs de l'état sauvage.

Non, quoi qu'ils disent, nous n'avons pas agi en insensés ; et, sans leur renvoyer l'insulte, qu'ils sachent que nous avons porté au sanctuaire que nous avions choisi, avec le témoignage solennel de notre foi, que nous n'abdiquerons jamais, nos vœux pour l'Église et pour la France, pour le bonheur de ceux-là mêmes qui se font nos ennemis.

O France ! quand donc la vérité rentrera-t-elle dans les esprits ? Quand donc la religion, sans laquelle il n'y eut jamais de société régulière, qui, seule, console le malheur et contient les méchants, reprendra-t-elle son empire ?

Pour nous, Bretons, chrétiens et Français, nous ne cesserons un seul jour de la soutenir et de la défendre.

Agréez, Monsieur le Curé, l'assurance de mon sincère attachement.

FÉLIX, *Évêque de Nantes.*

BEAUX-ARTS.

CHATEAUDUN, eau-forte par M. Octave de Rochebrune.

Le 10 septembre, — cinq jours avant le malheur qui l'a frappé si cruellement ! — M. Octave de Rochebrune terminait une grande planche, qui forme, avec le *Bombardement de Strasbourg* et les *Ruines de la Commune*, ce que nous appellerons sa trilogie patriotique. *Châteaudun*, qu'il nous a été donné de voir avant tout le monde et qui ne tardera pas à être publié, n'excitera pas moins d'admiration, nous le disons sans crainte,

que les autres pages destinées à flétrir nos deux mortels ennemis : les pétroleurs et les Prussiens.

Ce n'est point l'héroïqne ville brûlée le 18 octobre 1870, que le graveur a voulu reproduire, mais bien son magnifique château, propriété de ce vaillant duc de Luynes, qui sut si noblement, dans la dernière guerre, donner sa vie pour la France. Là, se trouvent réunis, comme à plaisir, tous les spécimens de l'architecture du moyen âge, depuis le dizième siècle jusqu'à la Renaissance : vieille tour de Thibaud le Tricheur, aux ouvertures cintrées ; chapelle aux antiques vitraux ; corps de logis gothique couronné d'une délicieuse balustrade à jour ; merveilleux pavillon où monte l'escalier, visible du dehors ; tout est fait pour charmer le regard. — Mais comme le cœur se serre, quand on aperçoit ces obus sillonnant la nue incendiée, et venant éclater dans les murs de la tour, qui, seule, heureusement, dans cette princière demeure, a un peu souffert de la néfaste journée du 18 octobre !

Au fond du ciel, et au milieu de glorieux rayons, une Renommée, embouchant la trompette pour célébrer la résistance de l'intrépide cité, et tenant suspendue au-dessus d'elle la couronne de laurier qu'elle a si bien conquise, supporte deux écussons fraternellement réunis : — celui de Châteaudun, à la devise prophétique : *Extincta revivisco ;* celui du compagnon de Jeanne d'Arc, le bâtard Dunois, qui porte pour légende : *Sub sole, sub umbrâ virens.*

M. de Rochebrune désirait vivement pouvoir inscrire, dans un cartouche, au bas de son œuvre, quelques vers de l'auteur de *Pernette.* Il me demanda de les lui obtenir. Hélas ! notre vaillant poète était déjà en proie à la souffrance qui écarte de lui la Muse depuis trop longtemps. Une requête en prose ayant échoué, je revins à la charge sous la forme que voici :

Du graveur patriote, ami, la pointe est prête.
Allons ! soulevez-le, ce mal qui vous abat :
Lancez-nous, plus vibrants qu'un éclat de trompette,
Quatre vers, immortels comme ce grand combat.

Quelques jours après, notre aquafortiste recevait de M. Victor de Laprade la lettre suivante, partie de Lyon le 6 avril :

— « Je veux faire preuve du désir de vous être agréable, mais ce n'est pas sans hésitation que j'ose vous envoyer le quatrain suivant pour votre planche de *Châteaudun.* Je ne suis plus qu'un vieux malade qui a été poète.

» TA GLOIRE RESPLENDIT DANS LE DEUIL DE LA FRANCE,
» CHATEAUDUN ! QU'A TES MORTS ON ÉRIGE UN AUTEL,
» ET QUE LA MUSE, ARDENTE A PRÊCHER LA VENGEANCE,
» GRAVE AU CŒUR DE NOS FILS TON EXEMPLE IMMORTEL ! »

Notre illustre ami terminait sa lettre par ces mots, qui résument parfaitement l'œuvre et la mission du maître fontenaisien :

— « Vous n'êtes pas seulement un grand artiste, mais un apôtre des saintes causes et des nobles sentiments » [1].

EMILE GRIMAUD.

NÉCROLOGIE

A la mémoire de Mme Octave de Rochebrune.

Je ne veux pas laisser paraître la *Revue* sans unir mes regrets à ceux déjà si bien exprimés par M. l'abbé du Tressay et par mon ami, M. Émile Grimaud, à l'occasion de la mort d'une jeune femme que j'avais connue enfant et qui voulait bien sourire à ma vieillesse. Je l'eusse fait dès le mois dernier, sans mon voyage de Lourdes.

La vie n'est qu'une épreuve ; aussi, lorsque nous rencontrons, par hasard, quelque existence à laquelle semble s'attacher le bonheur, sommes-nous involontairement portés à nous demander : — Qu'est ce qui l'attend ? — Eh bien ! l'avouerai-je ! je m'étais fait plus d'une fois cette question, en voyant l'heureuse physionomie d'Alix du Fougeroux, la gracieuse épouse de notre excellent ami de Rochebrune. — Qu'est-ce qui attend cette femme, jeune encore, si heureusement douée et pour qui tout a été jouissance jusqu'à cette heure ?

Elle avait les plus doux souvenirs d'enfance, et ceux qui les lui avaient faits tels, étaient toujours là pour les lui rappeler. Elle était heureuse et fière de son mari, pleine d'espoir pour ses enfants. Non-seulement elle était heureuse, mais, chose rare entre toutes, elle savait apprécier son bonheur. Sa famille, ses amis, sa ville de Fontenay, sa charmante habitation de Terre-Neuve comblaient ses vœux en ce monde, et, presque jusqu'à son dernier jour, elle sut être la seconde à la maison, *secundas res agere*, et ne cesser jamais d'être une consolation pour celle qui y était la première.

Une épreuve cependant lui était reservée par la cruelle année 1870. Un de ses fils tint à honneur d'aller rejoindre les zouaves pontificaux qui se dévouaient au salut de la France. Elle eût pu lui dire : — « Reste avec nous, tu n'as que dix-huit ans. » — Mais

[1] Les succès — et qui s'en étonnerait ? — arrivent incessamment à M. de Rochebrune : il y a quelques semaines, les cinq planches qu'il avait exposées à Londres, ont été acquises par la maison Philips, la plus importante de la capitale de l'Angleterre ; et, il y a peu de jours, M. le ministre des Beaux-Arts lui a fait savoir qu'*en attendant mieux*, il venait d'*acquérir, pour son département, quatre exemplaires de sa belle collection d'eaux-fortes.*

elle avait du sang des vieux chevaliers dans les veines, et elle eut la force de ne rien dire. Son fils prit noblement part à tous les combats qui ont illustré le premier bataillon des *Volontaires de l'Ouest*, et il lui revint sain et sauf. Rien n'égalait donc son bonheur de mère.

Cette année, ce même fils est atteint, à Poitiers, d'une de ces fièvres typhoïdes qui y ont fait tant de ravages. Elle court à lui, lutte contre la maladie pendant vingt jours, et le sauve. Toujours le bonheur! Mais à peine était-elle de retour, pleine de joie et de santé, que le mal qu'elle a vaincu chez son fils l'atteint elle-même. Une première fois, il cède, l'espoir renaît; une seconde fois, le danger devient imminent. La pauvre malade, en proie au délire, ne rêvait que des affections qui avaient embelli sa vie, et elle passe ainsi, sans savoir ce que c'est que le malheur, du temps à l'éternité.

Et elle ne le saura jamais, nous en avons la ferme confiance, parce que, si elle n'eut pas ce que nous appelons des épreuves, elle en connut une cependant, la plus dangereuse de toutes, le bonheur, et qu'elle ne se laissa point égarer par lui, qu'elle fut sans ambition, sans envie, bonne, pieuse, douce toujours, et que, suivant un mot de l'Ecriture qu'on ne peut aujourd'hui se rappeler sans larmes, elle sut faire vivre deux fois ceux qu'elle aimait, *numerus annorum duplex*.

EUGÈNE DE LA GOURNERIE.

Mme Gauja.

Deux semaines après Mme de Rochebrune, s'éteignait en Vendée une autre femme, dont la perte ne se fera pas moins douloureusement sentir. Comme Fontenay, la ville de la Roche-sur-Yon s'est levée tout entière pour accompagner le cercueil de celle que, dès longtemps, elle avait entourée de sa vénération. Car, pendant les longues années qu'elle passa, par deux fois, à la préfecture de notre département, Mme Gauja ne se distingua pas seulement par l'élévation rare de son esprit; mais encore, mais surtout, par la bonté surabondante de son cœur. Que d'œuvres charitables ne s'est elle pas plu ou à soutenir ou à fonder! Que de misères, que de souffrances n'a-t-elle pas assistées ou soulagées, avec une délicatesse et une ardeur que Dieu seul a bien connues!

Morte pleine de jours — elle avait soixante-quatorze ans — Mme Gauja laisse parmi nous une mémoire profondément respectée et devant laquelle s'inclinent tous les partis.

ÉMILE GRIMAUD.

LETTRE DE M. LE COMTE DE CHAMBORD

Nous sommes heureux de reproduire la lettre que M. le comte de Chambord vient d'adresser à un Breton, M. Ernest de la Rochette, député de la Loire-Inférieure. C'est là, comme le dit si bien l'*Union de l'Ouest*, « un document digne du respect de tous les bons Français. »

Ebenzweyer, 15 *octobre* 1872.

Je n'hésite pas, mon cher La Rochette, à répondre franchement aux questions que vous me posez.

La France serait sauvée, et nous la verrions sortir de ses ruines, plus forte et plus grande que jamais, si l'on voulait comprendre enfin quelles sont les vraies conditions du salut.

Le pays est las des agitations. Un secret instinct lui dit que la monarchie traditionnelle lui rendrait le repos auquel il aspire; et c'est ce que la révolution veut empêcher à tout prix. Aussi redouble-t-elle d'efforts pour le séduire et l'égarer.

Votre patriotisme s'en indigne, et vous regrettez de voir tant d'esprits généreux se rendre les complices involontaires d'erreurs qu'ils détestent et de solutions qu'ils redoutent.

Je m'en attriste comme vous; mais, comme vous, je proteste contre l'établissement d'un état de choses destiné à prolonger la série de nos malheurs.

Il est impossible de s'y méprendre. La proclamation de la République en France a toujours été et serait encore le point de départ de l'anarchie sociale, le champ ouvert à toutes les convoitises, à

toutes les utopies, et vous ne pouvez, sous aucun prétexte, vous associer à cette funeste entreprise.

On répète sans cesse, et avec raison, que nous vivons dans l'imprévu, et l'on s'ingénie à trouver chaque jour l'expédient capable d'assurer la sécurité du lendemain. Si le pays a la faiblesse de se laisser entraîner par les courants qui l'agitent, rien n'est moins inconnu que l'avenir. Nous courons à un abîme certain.

En vain essaierait-on d'établir une distinction rassurante entre ce parti de la violence, qui promet la paix aux hommes en déclarant la guerre à Dieu, et ce parti plus prudent, mieux discipliné, arrivant à ses fins par des voies détournées, mais atteignant le même but.

Ils diffèrent par leur langage, mais ils poursuivent la même chimère; ils ne recrutent pas les mêmes soldats, mais ils marchent sous le même drapeau. Ils ne peuvent nous attirer que les mêmes malheurs.

Conserver l'illusion d'une République honnête et modérée, après les sanglantes journées de juin 1848 et les actes sauvages de la seconde Terreur, si meurtrières toutes deux pour notre brave armée, n'est-ce pas oublier trop vite les avertissements de la Providence et traiter les leçons de l'expérience avec trop de dédain?

C'est au moment où la France se réveille, en s'affirmant par un grand acte de foi, qu'on prétendrait lui imposer le gouvernement le plus menaçant pour ses libertés religieuses!

C'est quand la nécessité des alliances se fait si impérieusement sentir, qu'on rendrait toute alliance impossible et qu'on se condamnerait soi-même à un isolement fatal!

Non, cela ne sera pas.

La République inquiète les intérêts autant que les consciences. Elle ne peut être qu'un provisoire plus ou moins prolongé. La Monarchie seule peut donner la vraie liberté, et n'a pas besoin de se dire conservatrice pour rassurer les honnêtes gens.

C'est à ces derniers surtout que je voudrais rendre la conscience de leur force.

Le peuple d'autrefois avait coutume de s'écrier : Ah ! si le roi savait ! Comme il serait juste de dire aujourd'hui : Ah ! si les hommes de bien voulaient !

Combattons sans relâche les défaillances des uns, la timide condescendance des autres. A la politique des fictions et des mensonges, opposons partout et toujours notre politique à ciel ouvert.

Au fond, la France est catholique et monarchique ; c'est à nous qu'il appartient de la prémunir contre ses égarements, de lui signaler les écueils et de lui montrer le port.

J'espère n'avoir jamais failli à ce devoir sacré, et nul n'aura le pouvoir de me faire dévier de mon chemin.

Je n'ai pas une parole à rétracter, pas un acte à regretter, car ils m'ont tous été inspirés par l'amour de ma patrie ; et je revendique hautement ma part de responsabilité dans les conseils que je donne à mes amis.

Le jour du triomphe est encore un des secrets de Dieu, mais ayez confiance dans la mission de la France.

L'Europe a besoin d'elle, la Papauté a besoin d'elle, et c'est pourquoi la vieille nation chrétienne ne peut pas périr.

Comptez sur ma constante affection.

HENRI.

Le Secrétaire de la Rédaction, ÉMILE GRIMAUD.

BIBLIOGRAPHIE BRETONNE ET VENDÉENNE

BATAILLE (LA) DU MANS. — LES MOBILISÉS DE BRETAGNE. Avec une lettre du général Chanzy, deux cartes et un plan, par Charles Mengin, ex-colonel d'état-major auxiliaire. In-12, 106 pages. — Nantes, Morel. 1 fr.

BRASCASSAT, SA VIE ET SON ŒUVRE; par Charles Marionneau, avec un portrait gravé par Bertinot et des fac-simile d'un dessin et d'un autographe. Gr. in-8°, XIV-420 p. — Paris, Ve Jules Renouard; Nantes, Morel..... 15 fr. »

BRETAGNE; par Adolphe Joanne, avec une carte et cinq plans. In-32, 404 p. — Paris, lib. Hachette et Cie..... 3 fr. »

BUES AR SAENT, gant Reflexionou spirituel var ho c'haera actionou, etc. Lequeet ê Brezonnec gant an Aotrou; messir Clauda Guillou Marigo, person eus a barres Beuzec-Conq. In-4°, 851 p. — Landerneau, imp. et lib. Desmoulins.

DÉLIVRANCE (LA) DU TERRITOIRE FRANÇAIS; par Elisa Morin. In-8°, 4 p. — Nantes, imp. Merson.

ESSAI HISTORIQUE SUR LE CULTE DU B. CHARLES DE BLOIS, duc de Bretagne; par le R. P. Dom François Plaine, bénédictin de Ligugé. In-8°, 54 p. — Nantes, imp. Vincent Forest et Emile Grimaud; lib. Morel... 1 fr.
(Extrait de la *Revue de Bretagne et de Vendée*).

ESSAI SUR L'HISTOIRE DE LA VILLE ET DU COMTÉ DE NANTES; par Gérard Mellier, maire de Nantes, trésorier de France, général des finances, etc. Manuscrit publié pour la première fois par Léon Maître, archiviste de la Loire-Inférieure. Grand in-8°, 163 p. — Nantes, imp. Vincent Forest et Emile Grimaud.

GUIDE (LE) DE L'AME EN RETRAITE; par le père Jacques Nouet, de la compagnie de Jésus. Nouvelle édition, revue et corrigée par le père Henri Pottier, de la même compagnie. 3 vol. in-12, 1494 p. — Nantes, imp. Grinsard; lib. Mazeau; Paris, lib. Enault et Mas.

IDÉES NOUVELLES SUR L'ORGANISATION DE L'ARMÉE; par Charles Beaussire, ancien élève de l'Ecole normale supérieure. In-8°, 120 p. — Nantes, imp. Grinsard; Paris, lib. Dumaine..... 1 fr. 25

MERS DE CHINE; par Paul Brandat. In-18 Jésus, 224 p. — Brest, imp. Durand; Paris, lib. Pichon..... 2 fr. 50

NOTES SUR LE PÈLERINAGE VENDÉEN A LOURDES; par M. l'abbé F. Baudry, curé du Bernard. In-18. — Luçon, Antigny et Bideaux. 20 c.

PRIVILÈGE (DU) DU PROPRIÉTAIRE. — Commentaire de la loi du 19 février 1872; par Ernest Genevois, avocat. In-8°, 144 p. — Nantes, imp. Etiembre et Plédran; Paris, lib. Cosse, Marchal et Billard. 3 fr. »

RÉCIT D'UN PÈLERIN. — LA VENDÉE A LOURDES; par l'abbé L. Grolleau. In-18, 54 p. — Luçon, Antigny et Bideaux..... 20 c.

UN FAIT D'ARMES VENDÉEN EN 1800

Entre l'île de Noirmoutier et la côte vendéenne existe, à mer basse, un passage à gué servant aux piétons et aux voitures, et désigné sous le nom de *Gois*.

Lorsque le flot le recouvre, il est appelé *Pé* par les marins, mot qui, en patois vendéen, signifie *hauteur*[1]. C'est, en effet, l'endroit le plus élevé de la baie, et il tend à s'exhausser chaque jour davantage, par l'accumulation des vases et des sables que viennent y déposer les courants, et par un soulèvement lent, mais manifeste, du sol. On peut même prévoir le moment où l'île se trouvera confondue avec la côte voisine. La plaine fertile de la Crosnière, de deux cent

[1] *Gois* est synonyme de gué. Les maraichains prononcent *Goï*, faisant sentir l'*i* de la diphtongue à la manière espagnole. Ils disent aussi *goiser*, et ailleurs *goyer*, pour *marcher dans l'eau*. F. Piet écrivait *goua;* mais nulle part on ne prononce *goa*, comme le veut l'administration. En provençal, *gué* se dit *gua*, et passer à gué, *guazar*.

Ces mots *gué, gois, gua*, et leurs synonymes : vieux français *guet* et *weit*, latin *vadum*, bas latin *guadum*, italien *guado*, espagnol *vado*, portugais *vao* et *vau*, vieux-haut allemand *wat*, vieux normand *vad*, etc., ont évidemment une même racine. Il en est de même des verbes *guéer, goyer, goiser, guazar*, du latin *vadare*, du bas latin et de l'italien *guadare*, de l'espagnol et du portugais *vadear*, du vieux allemand *watan*, de l'allemand moderne *waten*. Le *v* latin, le *w* allemand, le *g* dur et le *gu* se remplacent, suivant le génie de chaque langue.

Wade anglais, *passer à gué*, se rattache à la même racine; seulement, en anglais, le *w* devient voyelle.

Pé, en dialecte de la Vendée et du pays de Retz, est le même mot que *puy*, sur d'autres points de la France. Ils dérivent tous les deux du celtique *pech* ou *puech*, hauteur; dans les chartes latines, ils sont remplacés par le mot *podium*, qui, en basse latinité, a le même sens. Une colline boisée, située sur le trajet de la ville de Noirmoutier au bois de la Chaise, s'appelle *Pélavé*, par corruption de *Pé de l'abbé*, *Podium abbatis*.

cinquante hectares d'étendue, a déjà été conquise, en 1766, aux dépens du Pé, par Corneille Guislain Jacobsen et ses travailleurs noirmoutrins.

Le gué, tel qu'il existe aujourd'hui, n'offre pas de dangers sérieux, et c'est la partie la plus agréable du chemin qui mène à Noirmoutier. La route de mer, presque directe d'une côte à l'autre et d'environ cinq kilomètres, est macadamisée dans toute son étendue. Elle commence, sur chaque rive, par un pavé en pente, appelé *pierré*, la reliant sur le sommet de la digue à la route de terre, et est bordée à gauche, quand on va vers l'île, par des piquets permettant de la reconnaître, lorsqu'il reste encore de l'eau sur les bancs. Dans les endroits dangereux, d'autres piquets, au delà desquels on ne doit pas s'aventurer, sont aussi placés à droite. De distance en distance, sont plantées des balises, indiquant aux marins la partie la plus haute du Pé, et sur plusieurs d'entre elles se trouvent des cages-refuges pour les voyageurs surpris par le flux. En dehors du gué, le terrain, quoique élevé, est peu sûr, et forme par endroits de véritables fondrières. La route elle-même est coupée par des cours d'eau ou *filées*, servant, à mer haute, de chenaux pour la navigation. Ces filées sont loin d'être toujours situées au même point et d'avoir une profondeur constante ; elles se modifient à chaque grande marée. La plus importante porte le nom de *Courseau*.

Au nord du Gois, les rivages s'écartent, et le fond de la mer s'incline de plus en plus vers la baie de Bourgneuf; au sud, les côtes se rapprochent, et la distance qui sépare la pointe de *Boisvinet* de celle de *la Fosse*, n'est plus que de huit cents mètres. Le détroit porte le nom de *Goulet de Fromentine*. La mer y est profonde et un bac y fait le service entre l'île et la Barre-de-Monts.

Sur les deux rives du Pé, des îlots de vases molles émergent au-dessus du niveau des marées ordinaires, recouverts d'un tapis formé par une graminée appelée le *spartina stricta*.

Le voyageur qui arrive pour la première fois dans l'île, tout en admirant ce pittoresque paysage, se demande pourquoi on n'en supprime pas immédiatement les inconvénients, à l'aide d'une

digue, ou mieux, de dessèchements transformant Noirmoutier en presqu'île. L'heure n'est pas encore venue où les courants le permettront. Du reste, l'entonnoir vaseux du Pé a son utilité pour la navigation côtière, et, dans le cas de guerre maritime, il a plusieurs fois servi de refuge à des navires de faible tonnage.

Notre but n'est point de faire ici une description plus étendue du Pé, ni d'en raconter l'intéressante histoire, depuis l'ère carlovingienne jusqu'à nos jours. Nous renvoyons aux *Recherches sur l'île de Noirmoutier,* de F. Piet (2me édition), à l'article *Passage du Gois,* de M. de Sourdeval (*Journal des Haras,* 1853), et à l'ouvrage de M. Edouard Gallet sur *La ville et la commune de Beauvoir-sur-Mer.* Nous ne voulons raconter ici qu'un épisode de la guerre anglaise, arrivé dans le cours de l'été 1800.

A cette époque, la traversée du Gois était loin d'être facile; la route offrait de nombreuses sinuosités, qu'il fallait bien connaître avant de s'y aventurer, et qui changeaient à chaque tempête. Elle était plus longue d'une demi-lieue et aucun macadam ni pierré n'assurait la solidité de son fond. Les filées étaient creuses, et, à mer basse, l'eau y demeurait profonde. On devait donc nécessairement prendre un guide à la Bassotière, si l'on sortait de l'île, ou dans les dernières maisons de la Crosnière, si l'on venait du continent. Ce guide marchait en avant, ayant de l'eau jusqu'aux reins, quelquefois même plus haut, et il sondait le terrain sur lequel le voyageur ou sa monture allait placer le pied.

En 1800, une main de fer gouvernait la France, et la Vendée avait accepté à Montfaucon, le 18 janvier, les propositions de paix du premier consul. Les Anglais n'étaient plus pour les paysans des alliés, mais bien des ennemis de la patrie commune, faisant le plus de mal possible à sa marine et à son commerce.

A la fin de juin, des bâtiments chargés de grains, au nombre d'environ quarante, se trouvaient mouillés sur les vases du Pé, sous la protection des batteries de la Fosse et d'un stationnaire, commandé par le capitaine Kermasson. Ils étaient bloqués en cet endroit par les croiseurs anglais, et ne pouvaient continuer leur route vers Bordeaux.

Une forte division britannique, sous les ordres de l'amiral John Warren, surveillait, en effet, nos côtes. Sir Warren connaissait, par les cutters qui lui servaient d'éclaireurs, la présence de la flotille sur le Pé. Il savait de plus combien étaient faibles ses moyens de protection et de défense, et il avait résolu de s'emparer des navires français, ou, tout au moins, de les détruire [1].

Le 28 juin (9 messidor an VIII), raconte Piet, quatre vaisseaux, une frégate et un cutter apparurent en face du goulet, du côté de la haute mer, c'est-à-dire du sud. Les Anglais mirent leurs chaloupes à l'eau et tentèrent de s'emparer du convoi français. Ils eurent vite reconnu que leur entreprise, ainsi conduite, était hasardeuse, et ne pouvait qu'entraîner inutilement la perte de beaucoup d'hommes.

L'amiral changea donc son plan d'attaque, et le surlendemain deux de ses vaisseaux et une frégate entrèrent dans la baie de Bourgneuf et jetèrent l'ancre à peu de distance des Pennes; le cutter qui leur servait de guide les devança jusque dans le Fin. Pour mieux cacher ses intentions, sir Warren avait laissé des forces en face de la pointe du Croisic, et d'autres en observation vis-à-vis celle de Saint-Gildas.

L'île de Noirmoutier avait alors pour commandant un homme de cœur, Solin-Latour, ayant longtemps servi aux colonies; mais les forces dont il pouvait disposer, pour résister à une attaque des Anglais, se bornaient à soixante jeunes gens de Noirmoutier et des Sables, formant la Compagnie franche de la Vendée, à quelques canonniers garde-côtes, à quelques marins, aux ordres de Julien-Aimé Viaud, et à la garde nationale sédentaire fort mal armée et à la tête de laquelle était Adrien aîné. Il lui fallait, avec ces faibles élé-

[1] Ce combat a été raconté par F. Piet, dans ses *Mémoires*, et par M. de Sourdeval dans l'article cité du *Journal des Haras*. Piet habitait l'île, au moment où il a eu lieu; M. de Sourdeval a écrit, en partie, d'après des notes fournies par la famille Jacobsen. M. Edouard Gallet rapporte aussi ces faits dans son ouvrage sur *Beauvoir*, mais succinctement; enfin, ils sont restés légendaires parmi les paysans des deux rives. Récits et tradition ne sont pas complètement d'accord. Nous allons tâcher d'y jeter un nouveau jour, à l'aide de documents officiels, que nous devons à M. le baron de Girardot, et de renseignements qui nous ont été fournis par M. Edouard Gallet, par M. Simonneau, instituteur à la Barre-de-Monts, et par M. Julien Lassourd, neveu de celui dont il sera parlé ici.

ments de défense, surveiller toutes les côtes de l'île, menacées par la flotte ennemie, et les protéger contre toute tentative de débarquement.

De l'autre côté du Gois, se trouvait Mourain-Bijonnière [1], lieutenant de gendarmerie à Beauvoir, avec une seule brigade de son arme, et quelques douaniers; ces derniers, hommes modestes et dévoués, jouèrent un rôle important dans cette action, non-seulement en éclairant les mouvements de l'ennemi, mais encore en prenant une part glorieuse au combat.

Le 13 messidor (2 juillet), le citoyen Martin, inspecteur des douanes à Saint-Nazaire, adressait au directeur des douanes à Nantes la lettre suivante :

DOUANES NATIONALES.

Port Nazaire, le 13 messidor an VIII.

L'Inspecteur au citoyen Villers, Directeur à Nantes.

Une division anglaise mouilla hier soir, citoyen Directeur, à la pointe de Saint-Gildas, à trois lieues de ma résidence. Une seconde se prolongea sur Noirmoutier et Saint-Gilles, et une troisième rentra au-delà de la pointe du Croisic.

La première est encore à notre vue, et paraît rester là en station; la deuxième a fait un feu terrible toute la nuit. Il paraît certain qu'il y a eu une descente, car, de onze heures à minuit, j'ai vu un incendie qui a duré près de deux heures, soit du côté de Sainte-Marie ou de Noirmoutier, et je ne pus distinguer l'endroit, parce que la pointe de Saint-Gildas le couvrait.

Dès cette nuit, je vais commander un service extraordinaire de six préposés de ma résidence, que je distribuerai sur les forts de la Ville-ès-Martin et l'Ève, de peur que l'ennemi ne fasse refluer quelques-unes de ses forces sur quelques points de la ligne.

MARTIN.

Le même jour, le sous-préfet de Paimbœuf écrivait au préfet de la Loire-Inférieure :

[1] Charles Mourain-Bijonnière était du Marais et natif de Saint-Jean-de-Monts. Il reçut, pour le fait du Gois, un sabre et un fusil d'honneur, et fut nommé capitaine de gendarmerie, grade dans lequel il est mort, à Tours, en 1804, ayant été noyé dans le Cher par son cheval.

Paimbœuf, 13 messidor an VIII.

Le Sous-Préfet du 5me arrondissement du département de la Loire-Inférieure au Préfet du département.

Citoyen Préfet,

Deux vaisseaux, trois frégates et deux cutters ennemis, venus du sud, ont jeté l'ancre avant-hier soir entre le Pilier et Saint-Gildas.

Hier matin, deux des frégates et un cutter ont appareillé et fait route au N.-O. Les deux vaisseaux, la frégate et l'autre cutter, ont mouillé entre Saint-Gildas et Noirmoutier, à mi-baie, ayant plusieurs embarcations à l'eau. On a entendu cette nuit une forte canonnade à Noirmoutier.

On m'assure qu'un convoi, qui venait de Bordeaux, a réussi à entrer dans les ports de cette île, ayant été couvert par le feu de ses batteries.

A la réception de ces nouvelles, qui viennent de m'être transmises par le chef des mouvements maritimes, le temps du départ des barges étant passé, je prends le parti de vous envoyer une ordonnance, chargée d'une lettre plus détaillée pour le chef de l'état-major des mouvements maritimes.

Je pars à l'instant pour Pornic. J'y ferai prendre les mesures convenables, et je vous rendrai compte de suite de la situation des choses.

Je vous salue respectueusement,

P. MAUBLANC.

Au bas, est écrit d'une autre main :

Reçu à huit heures avec un paquet adressé au chef des mouvements maritimes. Le paquet lui a été envoyé de suite, avec invitation de faire part au général des détails qu'il contenait.

Les renseignements de cette lettre ont été transmis de suite au général.

Le contrôleur des douanes de la Barre-de-Monts signalait, de son côté, au directeur des douanes à Nantes, les événements dont il venait d'être témoin.

DOUANES NATIONALES.

La Barre-de-Monts, 13 messidor an VIII.

Le Contrôleur de brigade de la Barre-de-Monts au citoyen Villers, Directeur des Douanes à Nantes.

Je vous rends compte, citoyen Directeur, qu'hier, 12 du courant, nous aperçûmes trois bâtiments de guerre anglais mouillés au large du bois de la Chaise, dans l'ouest de Pierre-Moine, et quantité de leurs chaloupes louvoyer dans la baie de Bourgneuf. A neuf heures du soir, je partis de ma résidence avec les préposés et plusieurs habitants, formant la garde

nationale et la gendarmerie, commandée par le citoyen Mourin, lieutenant. Nous nous portâmes sur la côte, depuis la Barre-de-Monts jusqu'à l'Epois, et une partie de nous s'embusqua à l'embouchure de l'étier de Beauvoir. A minuit, les Anglais mirent à exécution le projet qu'ils avaient formé d'emmener ou de brûler le convoi mouillé en rade de Fromentine Ils mirent le feu, premièrement à bord du stationnaire, et ensuite à bord de huit ou neuf autres bâtiments, chargés de grains ou de farine, qui n'avaient pu entrer dans le susdit étier. Ils en ont brûlé jusqu'à la distance d'une portée de fusil de l'embouchure de l'étier, et en auraient sans doute brûlé le reste, si une fusillade de droite et de gauche dudit étier ne les avait pas empêchés d'y entrer.

A la pointe du jour, aujourd'hui 13, nous avons aperçu trois de leurs chaloupes échouées sur le Pé; nous nous y sommes transportés, ainsi que quelques habitants de l'île de Noirmoutier et un peu de troupes; nous nous sommes emparés des trois chaloupes et fait environ 130 prisonniers. Tout le monde a montré beaucoup de zèle et d'activité dans cette expédition; tous les préposés, depuis Bouin jusqu'à Saint-Jean-de-Monts, sont sur la côte.

Nous continuerons les patrouilles, la nuit prochaine, dans la crainte d'une nouvelle tentative.

La copie de cette lettre nous a été communiquée malheureusement sans signature. Le nom de l'homme de cœur qui l'a écrite mériterait cependant d'être conservé.

Voici, en réunissant les différents témoignages, comment les choses s'étaient passées dans le Gois.

Le 1er juillet (12 messidor), vers six heures du soir, les Anglais mirent à la mer douze à quinze canonnières, qui vinrent mouiller dans le Fin. A la nuit, elles entrèrent dans le Gois avec la marée, et se dirigèrent d'abord vers le brick armé qui protégeait le convoi. Le brave capitaine Kermasson reçut de son mieux les assaillants, mais il dut céder au nombre, et le stationnaire fut pris à l'abordage, avec les marins qui le montaient. L'ennemi mit immédiatement le feu à ce navire, et put ensuite répandre impunément l'incendie parmi les bâtiments de commerce laissés sans défense. Un grand nombre cependant trouvèrent leur salut en se réfugiant dans l'étier de Beauvoir, sous le feu bien nourri des douaniers et des paysans, embusqués derrière les talus. D'après une note, annexée à la lettre du contrôleur des douanes de la Barre-de-Monts, les navires qui

devinrent la proie des flammes furent : le stationnaire de Fromentine[1], un brick normand, capitaine Tuillier, un brick de Nantes, capitaine Legeay, un sloop de Bourgneuf, capitaine Gervier, un brick de Nantes, capitaine Leconte, un brick de la rivière de Bordeaux, capitaine Berger, une goëlette de Noirmoutier, capitaine Fouasson, un chasse-marée de la rivière de Bordeaux, et un autre brick, dont le nom et le port sont restés inconnus.

L'incendie se prolongea toute la nuit.

Prévenu des manœuvres des péniches et attiré par le bruit du canon, Solin-Latour arrivait à l'entrée du Gois à dix heures du soir, suivi de sa compagnie franche, de deux cents gardes nationaux et de deux pièces de campagne. La rage dans le cœur, le commandant de Noirmoutier et ses hommes contemplaient ce douloureux spectacle, attendant le moment propice pour le faire payer à l'ennemi.

Sur la terre ferme, la population partageait la même irritation, et Mourain-Bijonnière avait peine à la calmer. Encouragée par l'abbé Gergaud, curé de Beauvoir, qui ne se cachait plus que pour la forme, elle demandait des armes et voulait marcher contre les Anglais. Parmi les spectateurs se trouvait Pierre Rousseau, le guide le plus sûr du Gois, celui qui avait conduit, à travers le dangereux passage, Charette et son armée, lors de la prise de l'île par le général vendéen. Rousseau promettait de mener les paysans jusques aux péniches, dès que la mer commencerait à baisser.

Armer les volontaires n'était pas chose facile, dit avec raison M. de Sourdeval, car, à la suite de la pacification du pays, un désarmement général venait d'avoir lieu. L'officier de gendarmerie de Beauvoir dut hésiter à laisser des armes entre les mains de gens s'en étant servis contre la République. Mais, fourches, faux retournées et fusils, jusque-là soigneusement cachés, apparurent bientôt de tous côtés.

Cependant la mer baisse, et, tout entier à leur œuvre de destruc-

[1] Deux navires de l'Etat sont indiqués, par les vieillards de Barbâtre, comme ayant été en station vers cette époque sur les vases du Pé, le *Subtile* et l'*Angélique*. Nous ne savons lequel des deux prit part à cette action.

tion, les Anglais ne s'en aperçoivent que tardivement. Ils essaient alors de forcer le goulet de Fromentine, mais ils en sont empêchés par les canons du fort de la Fosse. Ils rebroussent donc chemin et leurs chaloupes viennent mouiller sur des vases molles, peu fréquentées par les pêcheurs de moules eux-mêmes et situées entre le Gois et la pointe dite le *Bout du Pé*.

Rousseau est dans le passage, monté sur un cheval, qui d'instinct en connaît les bons et les mauvais fonds. Il s'avance avec précaution jusqu'à la portée des balles anglaises et atteint la grande filée, infranchissable en ce point. Il se met en rapport avec les gens de l'île, leur transmet les résolutions des maraîchains et prend les ordres de Solin-Latour.

Il n'y a plus de temps à perdre, les premières lueurs du jour montrent les péniches échouées sur la vase ; sept sont du côté de Noirmoutier, cinq de l'autre bord de la filée.

Solin-Latour se précipite dans le Gois, avec ses deux pièces de canon placées sur des charrettes à bœufs. Les gens de Beauvoir et de la Crosnière, guidés par Rousseau, se lancent aussi au milieu des vases. Ces combattants d'un nouveau genre ont les culottes relevées jusqu'au haut des cuisses et marchent en sondant le terrain. L'infériorité de leurs armes ne les effraie point. La manière dont sont échouées les péniches ne permet que difficilement aux Anglais de se servir de leur artillerie. Le canon du fort de Gâtine, ceux de la Bassotière, et celui de Grand'Rouche prennent, au contraire, une part active au combat.

A la première décharge de mousqueterie, les Vendéens, qui viennent de perdre quelques hommes, se souviennent de la manière de combattre que leur a apprise Charette, et courent sur l'ennemi, avant qu'il ait eu le temps de recharger ses armes.

Les Anglais, surpris par cette double attaque d'hommes dont la fureur double les forces, quittent les embarcations et cherchent leur salut dans la fuite. Ignorant les détours du Gois, ils s'enfoncent dans des vases sans fond, et, se voyant perdus, préfèrent se rendre.

Plus de cent prisonniers restèrent entre les mains des vainqueurs, dont deux officiers et quatre aspirants. Parmi eux se trouvait le fils

— Vous ne l'aurez pas longtemps, interrompit Raoul en entraînant son ami vers la porte.

— Restez, reprit impérieusement le châtelain. Le hasard vous amène sous mon toit, vous y serez bien reçu. Mon fils est allé avertir sa mère de votre arrivée, vous ne pouvez plus partir. Je tâcherai d'oublier qui vous êtes. Je vous demande le plus absolu secret en présence de ma famille, et n'ai pas besoin de vous le promettre de mon côté.

Eugène n'avait rien entendu de ce dialogue, et rentrait en ce moment dans la cuisine, pour prévenir ses hôtes que sa mère les attendait. Ils suivirent machinalement leur guide, traversèrent la cour, et trouvèrent Mme de Kerglaz dans un pavillon extérieur qui ressemblait à une petite pharmacie. On voyait sur une table des compresses de vieux linge, de la charpie, des bandes de diachylum et quelques fioles. La bonne dame était occupée à panser une plaie qu'un pauvre enfant avait à la jambe, tandis qu'un paysan, le bras en écharpe, attendait son tour. Elle ne se dérangea pas plus que n'avait fait son mari pour recevoir les nouveau-venus.

— Mes meilleures chambres sont prises, leur dit-elle simplement, car nous logeons déjà quelques voisins. Mais, Dieu merci, la maison est élastique. Eugène, tu conduiras ces messieurs dans la chambre de la tourelle. Vous ne me dénoncerez pas à la faculté, n'est-ce pas, Messieurs ? Je fais ici de la médecine un peu illégale. Je ne vous retiens pas ; à huit heures vous entendrez sonner la cloche, et nous nous retrouverons tous à souper.

— Vous voyez une des occupations quotidiennes de ma mère, dit Eugène quand il se retrouva dans la cour avec ses hôtes. Elle soigne tous les malheureux qui se présentent, et va visiter chez eux ceux qui ne peuvent se transporter au manoir.

— Ce doit être un puissant moyen d'influence, observa l'homme de lettres.

— Assurément, reprit Eugène, sans s'apercevoir de l'intention peu bienveillante qui dictait cette remarque. Aussi ma mère est adorée de toute la paroisse. Il n'y a pas, je vous assure, d'autorité constituée qui vaille la sienne, et les paysans se feraient tuer pour

elle. L'un d'eux me disait un jour : Quand votre mère ira frapper à la porte du paradis, nous serons là tous à lui faire cortége, et si saint Pierre tarde à ouvrir, nous lui dirons : Ouvrez donc bien vite, seigneur saint Pierre, vous ne la reconnaissez pas ? c'est Mme de Kerglaz !

Eugène s'arrêta, interrogeant du regard ses hôtes. Sa tendresse filiale comptait jouir de l'émotion que leur causerait cette naïve expression de la reconnaissance populaire. Mais Raoul ne desserra les dents que pour demander sèchement :

— Où conduit ce chemin que nous avons quitté à l'entrée de l'avenue ?

— A la grand'route de Paris, répondit Eugène. C'est par là que vous vous en retournerez.

Il reprit sa marche en silence, pénétra dans la tourelle, et gravit un escalier tournant à larges degrés de pierre de taille.

— Voici votre chambre, dit-il. Vous savez que le souper est à huit heures.

Et il redescendit précipitamment.

— Oui, s'écria le décoré de Juillet, qui frémissait encore de l'insulte que le vieux châtelain avait faite à sa gloire, et dont les instincts de révolte s'étaient réveillés après plusieurs années d'assoupissement ; oui, c'est par là que je m'en irai et je ne recevrai pas longtemps l'injure de ton hospitalité féodale. Avoir fait deux révolutions pour laisser debout ces insolentes murailles ! Heureusement je sais manier une plume et la France connaîtra ma vengeance !

— Tu m'étonnes, dit timidement Amynthas. Il me semblait que la maîtresse de la maison était une assez bonne femme.

— Comment, reprit Raoul, tu es dupe de son manége ? Tu ne vois donc pas que cette ostentation de bienfaisance n'est qu'un moyen de domination ? Quelles brutes que ces paysans, avec leur paradis et leur saint Pierre ! Esclaves qui ont la timidité de bénir leurs oppresseurs ! Bêtes de somme qui se placent d'elles-mêmes sous le joug ! Chiens qui lèchent la main de leur maîtres ! Il suffit de quelques emplâtres appliqués à propos sur leurs plaies, de

— Je ne comprends pas ce que vous entendez par là, répondit l'homme de lettres. C'est sans doute encore quelque mot de votre langue, et vous savez bien qu'on ne la parle pas à Paris.

— Comment, reprit M. de Tinevez, vous n'avez pas lu un méchant article qu'on a publié sur nous dans les *Français peints par eux-mêmes ?* Ce n'est pourtant bon à lire qu'à Paris, car dans le pays on sait trop bien à quoi s'en tenir pour goûter ces fadaises.

— Vous me rappelez, dit Raoul, que je l'ai acheté en partant ; mais cela m'a ennuyé dès les premières pages, et je n'ai pas continué.

— Et vous avez très-bien fait, Monsieur ; je vois que vous êtes homme de goût. Des anecdotes apocryphes, des jugements faux, avec des intentions d'épigrammes, voilà tout ce que j'y ai vu. C'est indigne d'un Breton d'avoir ainsi cherché à présenter son pays à la risée des Parisiens.

— Vous êtes bien sévère, interrompit Eugène. L'auteur est de mes amis, j'ai toujours plaisir à le défendre, et je puis vous certifier qu'il était loin d'avoir les intentions malveillantes que vous lui supposez.

— Alors il a été fort maladroit, dit le gros homme, car c'est l'effet qu'il a fait à tout le monde.

— Pas à tout le monde, reprit Eugène. Ici même, mon père et ma mère se sont contentés de sourire en reconnaissant quelques allusions. Mais voyons donc, que lui reprochez-vous tant ? Trouvez-vous qu'il n'a pas assez vanté les habitants de nos campagnes ?

— Bien au contraire ; à mon sens, il les a flattés jusqu'à les rendre méconnaissables. On voit bien qu'il ne vit pas au milieu d'eux. Quand les paysans volent mon bois et dégradent mes plantations, ou qu'au renouvellement de leurs baux ils viennent crier misère en me racontant mille mensonges, je vous déclare qu'ils me paraissent beaucoup moins candides et moins poétiques qu'à votre ami. Au reste, vous en êtes tous logés là, messieurs les littérateurs ; vous nous feriez croire volontiers que nos terres sont cultivées par des anges. Et vous-même, Eugène, je suis sûr que vous vous laisse-

riez dépouiller sans vous plaindre, pourvu qu'on vous chantât quelque mauvaise chanson d'aveugle à joindre à votre collection.

— Prenez garde, dit Eugène, il me semble que notre pays n'aurait rien gagné à ce que vous vous fussiez chargé de le peindre, et vous n'êtes pas très-bien venu en accusant mon ami de l'avoir trop maltraité.

— Mais c'est nous qu'il a maltraités, reprit le gros homme, et qu'il a tournés en caricature, pour le divertissement des Parisiens. Voilà ce qui est impardonnable à un des nôtres.

— Eh ! mon Dieu, dit Eugène, je trouve qu'il a prodigué assez d'éloges aux Bretons pour nous rendre indulgents à l'égard de quelques plaisanteries sans malice, et de quelques traits un peu chargés, indispensables dans une étude de mœurs.

— Vous en penserez ce que vous voudrez, répondit M. de Tinevez, mais nous n'avions pas plus besoin de ses éloges que de ses épigrammes, et je répéterai toujours qu'il a eu le plus grand tort de se moquer de nos noms, de notre costume, de notre manière de vivre ; de dire, par exemple, qu'on ne trouve seulement pas chez nous de quoi écrire une lettre, et le tout pour avoir la galanterie de faire ressortir l'image fantastique de sa demoiselle de Kerlouarnek ! Cela n'a pu être bon qu'à amuser à Paris, où l'on dit que la Bretagne est devenue à la mode, les droguistes et les filles d'épiciers.

On comprend, trop facilement peut-être, que cette discussion à laquelle avaient pris part plusieurs des assistants, n'avait présenté aucun intérêt aux deux convives étrangers que le hasard avait amenés au manoir.

Mais si l'on veut prendre la peine de se rappeler que la dynastie des Bournichon s'était élevée par le commerce intelligent de la droguerie, et que les parents d'Athénaïs vendaient encore avec succès de la cannelle et des pains de sucre, on comprendra également quel effet dut produire sur Amynthas la péroraison de M. de Tinevez. Justement le jeune homme profitait des loisirs que laissait à son imagination la conversation générale pour faire voler sa

pensée vers la rue de la Verrerie. Il avait réfléchi avec bonheur que la colère de Raoul le disposerait à hâter son retour, et il se consolait de ses disgrâces par l'espoir d'en verser bientôt, comme le pigeon voyageur, le récit dans un cœur sympathique.

Ces mots de « filles d'épiciers », prononcés avec véhémence, et suivis d'un silence qui força l'impression de son oreille à pénétrer jusqu'à son esprit, vinrent l'arracher douloureusement à cette douce rêverie. Il releva sa tête, penchée dans l'attitude du recueillement, et entendit comme un écho intérieur et distinct de ces mots injurieux. N'ayant rien écouté des phrases précédentes, et encore impressionné par les tirades de Raoul, il crut que c'était une offense intentionnelle, et ne put se résoudre à la souffrir sans riposter. L'amour blessé donne de ces soudains courages aux natures les plus timides.

— Ne sommes-nous venus ici que pour recevoir des insultes ? s'écria-t-il vivement.

Tous les convives se regardèrent avec stupéfaction.

— Oui, poursuivit Amynthas, c'est trop fort et ma patience est à bout. Tout à l'heure on insultait mon ami Raoul parce qu'il a répandu son sang en 1830 pour la cause du peuple, et qu'il est décoré de Juillet, et maintenant on attaque le sentiment le plus sacré de mon cœur. Fille d'épicier ! Il sied bien à des marchands de cochons de dédaigner les marchands de sucre !

Le trait était vif : malheureusement il se perdit dans l'émotion qu'avait causée la révélation des antécédents de Raoul. La vieille douairière se signait, les demoiselles chuchotaient, les enfants s'agitaient bruyamment, et le précepteur murmurait à demi-voix le vers de Virgile :

..... *invidit stultus Amynthas.*

— Monsieur est décoré de Juillet ? demanda impétueusement M. de Tinevez.

— Oui, Monsieur, et je m'en fais gloire, répondit Raoul en jetant violemment sur la table sa serviette, qui alla renverser une bouteille dont le contenu se répandit sur la nappe. Et si j'avais manqué de

motifs personnels à l'appui de mes convictions, vous m'en auriez fourni surabondamment aujourd'hui.

Tout le monde se leva, et Raoul se dirigea vers la porte.

— Monsieur, dit gravement le châtelain, qui n'avait pas ouvert la bouche depuis le commencement du repas, je vous avais promis le secret, ce n'est pas moi qui vous ai trahi. Je ne comprends pas encore ce qui a excité le courroux de votre compagnon. Il n'est pas dans mes habitudes, ni dans celles de mes amis, d'insulter qui que ce soit, sachez-le bien, Monsieur, et mon intention était de vous accueillir de mon mieux. Ne considérez, si vous le voulez, ma maison que comme une auberge, mais c'est la seule du pays, et il faut bien que vous y passiez la nuit. Demain matin, ma voiture sera à vos ordres, et vous transportera où vous l'ordonnerez.

Cela dit, M. de Kerglaz prit un flambeau sur la table, et reconduisit lui-même les deux voyageurs dans la chambre de la tourelle.

Les deux amis étaient en proie à une vive agitation. Le vieux châtelain leur souhaita poliment le bonsoir, en ajoutant « *à demain.* » Ils ne répondirent pas, se jetèrent chacun sur un antique fauteuil dont une housse blanche dissimulait l'âge et le style, et y restèrent quelque temps en silence. A la fin, l'homme de lettres se leva bruyamment, et se mit à marcher à grands pas d'un bout de la chambre à l'autre.

— Quelle mouche t'a donc piqué? s'écria-t-il tout à coup en s'arrêtant en face d'Amynthas. Tu nous as fait là une belle algarade! Je suis sûr que tout le monde se moque de nous au salon en ce moment, et il faut avouer que tu ne l'as pas volé.

— Comment! dit Amynthas, pouvais-je me laisser insulter de la sorte dans la femme que j'aime?

— On pensait bien à la femme que tu aimes! reprit Raoul. Est-ce qu'on la connaît? Est-ce qu'on te connaît toi-même? Est-ce qu'on pouvait se douter qu'un garçon de bonne mine comme toi eût la sottise d'être amoureux, à moins que tu ne prétendes que cela doit se lire dans tes yeux? Tu n'as peut-être pas tout à fait tort, soit dit sans t'offenser, mais crois-tu que ces provinciaux aient pu y lire aussi le nom de ta belle?

— Au fait, observa Amynthas, il me paraît impossible...

— Eh ! sans doute, dit l'homme de lettres. Voilà bien les amoureux : parce qu'ils ont une idée fixe, ils s'imaginent la rencontrer partout. Il y a longtemps que je le dis : l'amour est une maladie. J'ai envie de faire un livre sur cette pensée. Ce sera à la fois philosophique, littéraire, moral et médical. Vois-tu, mon cher, on n'a encore rien écrit de bon sur l'amour. Toujours des poètes qui l'exaltent, des romanciers qui le décrivent et des prédicateurs qui l'anathématisent. Ces derniers, j'ai le regret de le reconnaître, ont plus raison que les autres, mais ils ne savent pas pourquoi. Je dirai ce *pourquoi* qu'ils ignorent. — Je ferai sur le vif, avec le scalpel de l'observation, l'autopsie du cœur humain. Je prends le tien pour exemple, et je parie que je vais te le disséquer en moins d'un quart d'heure.

— Grand merci, dit Amynthas, reste dans les généralités, je t'en prie.

— Je le veux bien, reprit Raoul, qui, lorsqu'il était en train de divaguer sur ce chapitre, oubliait, aussi bien qu'un amoureux, toute autre chose ; mais, en pareille matière, ce qui est général est particulier, ce qui est particulier est général. L'amour est absurde, ni plus ni moins. Je te plains, mon cher Amynthas, je te plains sincèrement. Tu aimes Athénaïs, n'est-ce pas ?

— Si je l'aime ! dit Amynthas avec un long soupir.

— Eh bien, mon cher, il y a cent à gager contre un qu'elle ne t'aime pas, et de plus, qu'elle en aime un autre.

— Qui ? Qu'en sais-tu ? Parle donc ! cria Amynthas en sautant de dessus son fauteuil.

— Mais je n'en sais absolument rien, et pourtant j'en suis sûr, répondit tranquillement l'homme de lettres. Je reste dans les généralités, comme tu me l'as demandé.

— Non, tu sais quelque chose que tu me caches, reprit Amynthas. Tu voudrais en vain désormais me persuader le contraire. C'en est trop, et je ne pourrai supporter à la fois les peines de l'absence et les tourments de la jalousie. Il faut que je voie Athénaïs, que je l'interroge, que j'apprenne d'elle mon sort. Il faut que

je retourne immédiatement à Paris. Mon anxiété est trop cruelle pour que je la prolonge volontairement d'un seul jour.

— Je te jure, dit Raoul, que je ne te cache rien. Je t'ai conté l'histoire éternelle de toutes les amours. On aime une personne, qui en aime une autre. Du reste, je suis prêt à retourner à Paris. J'en ai vu assez de la Bretagne pour la connaître à fond, et, après mon grand ouvrage sur l'amour, j'en compte écrire un sur ce pays. Nous avons, depuis quelque temps, un tas de descriptions de la Bretagne par des Bretons : cela est fade, étroit, monotone; je n'en ai pas lu une, mais je devine ce que c'est. Et quel style ! On n'écrit pas en province, c'est bien reconnu. L'exactitude même fait défaut chez ces auteurs du crû : ils sont trop près de leur modèle, et le point d'optique leur a manqué. Il n'y a qu'à Paris qu'on sache écrire et qu'on sache observer; en quatre jours, j'en ai plus appris que ces provinciaux n'en apprendront pendant toute leur vie. Ils ne se doutent pas qu'ils sont opprimés par la féodalité et par les jésuites. J'ai vu cela tout de suite, et je travaillerai malgré eux à leur émancipation. A trente centimes la livraison, c'est un succès assuré. Le *Siècle* m'annoncera à son de trompe. Mon point de vue rentre un peu dans ses idées, et d'ailleurs n'es-tu pas un de ses actionnaires ? J'aurai de grandes affiches placardées à tous les coins de Paris, avec mon nom en caractères gigantesques, et une immense vignette peinte qui représentera un paysan breton à genoux, dont un prêtre garrottera les mains pendant qu'un noble en costume du moyen âge le foulera aux pieds. Quel effet cela produira, mon cher ! Je ne suis plus embarrassé que de mon titre. Il y aura là de la gloire pour nous deux, et si tu veux me fournir les fonds nécessaires à cette œuvre philosophique, je te dédierai mon livre !

— Nous verrons cela à Paris, dit Amynthas. Pour le moment, l'important est d'y arriver, et d'abord de sortir d'ici.

— Tu as raison, reprit l'homme de lettres, l'imagination m'emporte toujours, et j'oubliais que nous sommes prisonniers. J'espère pourtant qu'on ne nous a pas renfermés à double tour....

Raoul s'interrompit pour aller entr'ouvrir la porte, dont le loquet

rouillé céda difficilement à la pression de son pouce. L'anxiété commençait à gagner les deux amis, mais, à la fin, la porte s'entrebâilla sur le sombre escalier de pierre.

— Comme on éclaire bien les escaliers dans ce pays! poursuivit Raoul. Demain matin, dès qu'il fera jour à se conduire, nous nous glisserons en bas sans bruit, nous chercherons une issue, et nous gagnerons à toutes jambes le bout de l'avenue. Le chemin qui y passe mène à la grand'route, tu l'as entendu tout à l'heure, et la première diligence ou malle-poste que nous rencontrerons fera notre affaire.

En devisant de la sorte, les deux amis s'étaient couchés, et le dialogue s'éteignit presque aussitôt que leur lumière. — Amynthas, préoccupé des projets de fuite matinale, put à peine fermer les yeux, et compta les heures dans l'angoisse de l'insomnie. Il réveilla Raoul dès que l'aurore commença de blanchir le mur de leur chambre commune, tous deux s'habillèrent à la hâte, et, tenant leurs souliers à la main pour ne pas faire de bruit, ils descendirent l'escalier tournant. La porte d'en bas était solidement fermée, mais heureusement la clef était restée dans la serrure. Ils tirèrent le lourd verrou, tournèrent la clef, et poussèrent le battant massif, qui cria sur ses gonds avec un bruit strident. Les aboiements des chiens de garde retentirent au même instant, et on entendit s'ouvrir plusieurs fenêtres du manoir. C'est dans de semblables moments que se révèlent les grandes âmes. Amynthas voulait remonter dans sa chambre plutôt que d'affronter les périls de la fuite, mais Raoul, dont l'ascendant était toujours irrésistible, l'entraîna violemment par la main et se mit à courir avec lui dans la direction de l'avenue. La grande porte d'entrée, barrée et cadenassée, semblait leur opposer un obstacle insurmontable; mais Raoul avait avisé une échelle jetée dans un coin de la cour, il l'appliqua contre le mur extérieur, força pour ainsi dire Amynthas à y monter avant lui, et quand lui-même se trouva sur le parapet, il la renversa dans la cour et se laissa glisser sur le gazon de la pelouse, pour recevoir dans ses bras son ami qu'étourdissaient

tous ces exercices de gymnastique. Ils étaient à peine au milieu de l'avenue quand ils entendirent derrière eux le galop d'un cheval ; c'était Eugène qui, à demi-vêtu, s'était élancé à la poursuite de ses hôtes dont la fuite lui avait semblé suspecte, et qui ne tarda pas à les rejoindre.

— Arrêtez! criait-il, je suis armé, et je tire sur vous, si vous faites un pas de plus.

Amynthas, épuisé, anéanti, se laissa rouler à terre. — L'homme de lettres s'avança résolûment vers le cavalier :

— Tirez-donc! dit-il, en présentant sa poitrine avec un héroïsme digne des temps antiques. Tuez un ennemi sans défense qui est tombé dans le piége de votre hospitalité. Vengez-vous, vous et tous les vôtres, d'un homme qui a déjà versé son sang pour la cause des opprimés, et qui, si vous le laissez vivre, consacrera sa vie à combattre les oppresseurs.

Eugène partit d'un éclat de rire en recevant à brûle-pourpoint cette décharge homérique. Il croyait poursuivre des voleurs, et se trouvait avoir atteint un héros. Il sauta à bas de son cheval, et prenant la main de Raoul :

— Ah ça, mon cher, lui dit-il, êtes-vous bien éveillé? J'en doute fort, d'autant plus qu'il est l'heure de dormir plutôt que de déguerpir de chez mon père. Et quelle fantaisie vous a pris de déserter ainsi honteusement? Vous savez que nous devions vous donner la voiture. Je conçois que la scène d'hier au soir était désagréable. C'était la faute de votre ami plutôt que la nôtre. Rentrez donc, je vous en prie, et ne partez qu'après le déjeûner.

Amynthas s'était relevé en entendant que la conversation prenait cette tournure pacifique, mais tous les efforts d'Eugène pour ramener ses hôtes furent inutiles. Raoul était trop humilié d'avoir été surpris dans cette fugue dont il reconnaissait le ridicule, pour qu'il lui fût possible de revenir. Il prétendit que sa dignité ne lui permettait pas de revoir une famille où il était l'objet d'une sorte d'horreur, et qu'il était parti si matin pour lui épargner les embarras d'une nouvelle entrevue. Il s'excusa donc froidement,

MADAME SWETCHINE [1]

I

Le 10 septembre 1857, Madame Swetchine mourait à Paris. Son nom, béni des pauvres, aimé de quelques nobles cœurs et de quelques âmes d'élite, était ignoré du public, et certes la France était bien éloignée ce jour-là de savoir qu'elle venait de perdre un des écrivains qui honoreront le plus la littérature du XIXe siècle.

Aussi lorsque, deux ans plus tard, M. le comte de Falloux fit paraître la *Vie* et le premier volume des *Œuvres* de Mme Swetchine, cette publication fut une révélation véritable. Dès le premier moment, le succès fut incontesté; il n'a fait que grandir depuis lors. Les éditions se sont succédé sans interruption, et celle que nous annonçons aujourd'hui est la onzième. Il y a déjà plusieurs années que, traversant la petite ville de Segré (Maine-et-Loire), nous fûmes admis à y visiter un hospice, élevé avec le produit de la *Vie* et des *Œuvres* de Mme Swetchine : ce qui prouve, pour le dire en passant, que si les livres conduisent quelquefois leurs auteurs à l'hôpital, quelquefois aussi, — je ne dis pas cela pour M. Victor Hugo et ses livres, — ils servent à bâtir des hôpitaux.

Dans une des salles de l'hospice de Segré se trouve un portrait de Mme Swetchine, le même, si nous ne nous trompons, dont la gravure décore la nouvelle édition de ses œuvres. Mais où elle revit tout entière, avec son âme incomparable, sa bonté touchante, son

[1] *Madame Swetchine, sa vie et ses œuvres*, publiées par le comte de Falloux, de l'Académie française. Onzième édition, 2 vol. in-18 :— *Correspondance du R. P. Lacordaire et de Mme Swetchine*, septième édition, 1 vol. in-18.— Paris, 1872, Didier et Cie éditeurs. — Pour paraître prochainement, les *Lettres diverses de Mme Swetchine*, trois volumes.

merveilleux esprit, si français, avec une teinte légèrement exotique qui était chez elle un charme de plus, c'est dans le volume que lui a consacré M. le comte de Falloux. L'éminent écrivain a replacé Mme Swetchine dans son cadre naturel ; il a groupé autour d'elle les hommes illustres, les femmes distinguées dont son salon était le centre : M. de Bonald, Cuvier, Abel Rémusat, M. de Humboldt, l'abbé Frayssinous et l'abbé Desjardins, le P. Lacordaire et dom Guéranger, le comte de Montalembert et le prince de Broglie, M. de Carné et M. de Champagny, M. de Melun et M. Auguste Nicolas, M. Rio et M. Bonnetty, l'abbé de Cazalès et M. de Tocqueville, Mme de Montcalm et Mme de Duras, Mme de Sainte-Aulaire et Mme de Pastoret, la duchesse de la Rochefoucauld et Mme Craven. Nous aurions aimé à nous asseoir avec lui à ce *foyer chrétien*, d'où s'échappaient de si doux et si bienfaisants rayons ; mais, au moment de franchir le seuil de l'hôtel de la rue Saint-Dominique, no 71, nous sommes arrêté par le souvenir du remarquable article dans lequel notre ami et notre maître, M. Eugène de la Gournerie, a si bien fait ce que nous essaierions vainement de refaire après lui. Nous devons nous borner à renvoyer le lecteur aux pages publiées ici-même par l'auteur de *Rome chrétienne*, au mois de janvier 1860, au lendemain de la première édition de la *Vie de Mme Swetchine*. Signalons seulement les différences qui distinguent de cette première édition l'édition *définitive* que M. de Falloux vient de donner au public.

II

Née dans le sein de l'Eglise russe, Mme Swetchine embrassa le catholicisme au mois de septembre 1815 ; elle avait alors trente-trois ans. Elle écrivit à cette époque le *Journal de sa Conversion*. Ce précieux document, qui n'a pas moins de quarante-huit pages et qui n'a été retrouvé qu'après des recherches longtemps infructueuses, sur un cahier toujours négligé à cause de son apparence plus que modeste, n'avait pas pu prendre place dans l'édition de 1859 ; il figure maintenant au chapitre VI de l'édition nouvelle.

De même que Mme de Sévigné, Mme Swetchine lisait tout et lisait bien. « Cela donne, disait la mère de Mme de Grignan, *les pâles couleurs* à l'esprit, de ne pas se plaire aux solides lectures », et l'adorable marquise lisait Bossuet et Pascal, Quintilien et Virgile, *dans toute la majesté du latin et de l'italien*, saint Jean Chrysostome et Tacite. Quand il pleuvait, elle lisait des *in-folio* en *douze jours*. Mme Swetchine lisait des *in-folio* même dans *le triomphe du mois de mai*, quand *le rossignol, le coucou, la fauvette ouvrent le printemps dans nos forêts*. Un livre ne sortait de ses mains qu'annoté, commenté, copié quelquefois presque tout entier. Les premiers extraits de ses lectures remontent à 1801, c'est-à-dire à sa dix-neuvième année. Ces recueils ne sont point des albums de luxe, ce sont des cahiers de papier commun, couverts d'une écriture fine et serrée, réliés postérieurement, ce qu'attestent les lignes engagées dans le dos de la reliure ou des mots emportés par la rognure des marges. Ces volumes — ceux que l'on a retrouvés — s'élèvent au nombre de 35; plusieurs autres ont été perdus. Les plus petits sont in-8°; treize sont in-4°[1]. M. de Falloux leur avait fait, dans sa première édition, des emprunts aussi nombreux qu'intéressants; mais il était bien loin d'avoir épuisé tous les trésors contenus dans ces précieux cahiers, et tout un chapitre de la *onzième édition* — le chapitre XIII — est consacré aux *Commentaires* inédits *de Mme Swetchine sur ses lectures*.

Nous avons ici Mme Swetchine critique littéraire, et d'autant meilleur juge qu'elle n'écrit que pour elle-même.

C'est avec autant de profit que de plaisir qu'on lit ces appréciations si fines et si fermes sur Ballanche et Joseph de Maistre, le comte de Montalembert, le duc de Broglie, Augustin Thierry et Châteaubriand. Les *Mémoires d'outre-tombe* venaient de paraître et avaient donné le signal d'une réaction très-vive et presque générale contre l'illustre auteur du *Génie du christianisme*; bien loin de s'associer à cette réaction, Mme Swetchine fait, dans les *Mémoires*

[1] *Vie de Mme Swetchine*, page 39.

de Châteaubriand comme dans sa vie, la part du bien et du mal, et n'hésite pas à reconnaître et à dire que la part du bien est de beaucoup la plus large :

« Quelle est donc la beauté morale dont M. de Châteaubriand n'ait pas eu le sentiment, qu'il n'ait pas respectée, qu'il n'ait pas glorifiée de tout l'éclat de son pinceau? Quel est donc le devoir dont il n'ait pas eu l'instinct et souvent le courage? On veut bien qu'il ait été quelquefois sublime d'égoïsme; avec plus de justice, on pourrait le montrer, dans bien des circonstances, capable d'élan, de sacrifice et de dévouement, non pas à un homme peut-être, mais à une idée, à un sentiment incessamment vénéré. Certes, M. de Châteaubriand n'est pas un homme en qui la vérité règle, pondère, perfectionne tout. Le sacrifice aurait plu à son imagination, mais l'abnégation, le détachement de lui-même aurait trop coûté à sa volonté. De là des côtés faibles, une insuffisance de la raison, qui a nui à la dignité de son caractère, à son attitude dans le monde, mais n'a jamais rien coûté à l'honneur..... Sa mauvaise fortune n'a rien coûté non plus à son talent; il n'a jamais spéculé sur son génie et aucune trace de précipitation et de hâte ne se fait sentir dans ses œuvres. Il avait plutôt contre lui tout le temps qui lui permettait de retoucher[1]. »

A une époque où les livres et les théories de M. Augustin Thierry ne rencontraient qu'admiration et une louange unanime, Mme Swetchine, tout en rendant justice aux éminentes qualités de l'auteur des *Lettres sur l'Histoire de France*, signalait les côtés faibles et les vices de son système historique. D'une main légère et presque sans avoir l'air d'y toucher, elle renverse une bonne partie de l'échafaudage si habilement dressé par M. Thierry. Le remarquable extrait qu'elle lui a consacré se termine par ces judicieuses paroles :

« Pour apprendre avec M. Thierry, il faut surtout oublier tout ce que l'on sait, car il contredit souvent, d'une manière à la vérité plus hypothétique que positive, les notions qui nous avaient jusqu'ici été transmises. Ainsi M. Thierry, au lieu de guerres de dynasties, d'ambitions personnelles, d'héritages et de droits individuels, de chefs et de rois, ne voit partout que des guerres de peuples et de races. Ce n'est pas là ce que nous dit l'histoire, ni les inductions que nous tirons de nos expériences contemporaines. Comment ces mouvements purement nationaux par

[1] *Vie de Mme Swetchine*, page 340.

lesquels M. Thierry explique tout, n'ont-ils pas fait place à une paix profonde, une fois la fusion accomplie [1] ? »

M. de Montalembert avait écrit, pour servir d'introduction à une vie de saint Bernard, un volume contenant le tableau des institutions monastiques en Europe. Ce volume était imprimé lorsque Mgr Dupanloup conseilla à l'auteur d'agrandir son plan et de lui donner les proportions qu'on lui voit aujourd'hui. Le conseil de l'évêque d'Orléans fut suivi, et nous lui devons *les Moines d'Occident*. Mme Swetchine avait cru pouvoir émettre un avis opposé à celui de Mgr Dupanloup, et le jugement qu'elle porte sur ces pages, si courageusement sacrifiées par M. de Montalembert, nous autorise, et avec nous tous les amis de l'Eglise et des lettres, à demander que l'*Introduction* à la Vie de saint Bernard soit, le plus prochainement possible, donnée au public.

« Je l'ai lue, dit Mme Swetchine, avec un intérêt qui ne s'est pas ralenti un instant. Ce n'est peut-être pas régulier dans son ordonnance; il y a des allées et des venues; mais c'est si frappant, si animé! — L'unité du sujet y est parfaitement respectée, jamais l'auteur ne s'en écarte. C'est pris à vol d'oiseau. On ne peut peindre avec détail tout ce qu'on énumère, mais jamais l'érudition n'a uni au talent plus d'éclat, de majestueuse beauté et de grandiose sans nul mélange de recherche. C'est riche, abondant et sobre, d'un esprit qui prend au sérieux ce qui l'occupe et qui s'élève sans effort au-dessus de toute espèce de vanité. M. de Montalembert y est à la fois un vrai bénédictin de labeur, d'érudition et de patience, sans que cela nuise à l'écrivain si neuf en points de vue ingénieux. C'est neuf parce que c'est sincère.

..... A mes yeux, jamais la physionomie du moyen âge n'a été mieux saisie, ni plus heureusement transportée; je puis dire que j'ai eu l'illusion d'y avoir vécu moi-même un moment..... Avec cette impression, j'étais bien peu sur la voie du jugement porté par M. Dupanloup. Il aura vu ce que je n'apercevais pas. Je le comprends : un esprit supérieur a toujours son livre propre fait sur le sujet qui l'occupe. Cependant il est évident que chacun de nous ne doit faire que le sien. De plus, j'oserai m'élever contre un remaniement intégral, une reprise en sous-œuvre. Je craindrais que la fatigue d'un si grand, si long et si pénible travail, ne laissât trace; je craindrais que la force, la physionomie, l'accent, le parfum, qui

[1] *Op. cit.*, page 336.

n'appartiennent guère qu'au premier jet, n'en souffrissent ; que l'ouvrage amendé, régularisé, ne perdît de son allure libre et rapide, danger toujours subsistant et auquel il est si difficile d'échapper quand on n'a pas senti surgir spontanément du fond de soi-même la raison de ce remaniement intégral..... Aujourd'hui, le volume me fait l'effet d'être à la fois un portrait et un tableau, de constater également l'identité du sujet et du peintre, de donner l'inspiration qui se sent si bien libre et sans contrôle [1]. »

Que ce précieux travail ne reste donc pas inconnu plus longtemps du public chrétien, et qu'il puisse aussi bientôt lire les *Questions de philosophie religieuse* de M. le duc de Broglie, dont le manuscrit communiqué à Mme Swetchine lui inspirait les lignes qu'on va lire :

« Le livre de M. de Broglie est la véritable expression des besoins de ce temps-ci ; il ouvre la voie où l'on marchera après lui, mais rarement d'un pas aussi ferme. Avant tout, c'est neuf ; c'est la conscience de la force en elle-même qui s'écoute dans le recueillement d'une profonde sincérité. C'est simple comme l'âme ; on y touche la réalité, on croit y entendre respirer les perplexités et les joies de l'intelligence. Dans cette polémique, on croit voir les cercles qui enferment l'objection se serrer, se rétrécir successivement, jusqu'à ce qu'ils soient parvenus, non-seulement à la vaincre, mais même à la faire disparaître complétement. — Après s'être nourri longtemps du duc de Broglie, ce qui frappe, dans toute lecture qui vient après lui, c'est que l'oreille, montée au diapason de la vérité, contracte une susceptibilité, une délicatesse d'ouïe, bien facile à blesser. Cela fait vivre mon esprit d'une manière nouvelle, cette manière droite, généreuse, élevée à force d'être vraie, qui laisse scrupuleusement à l'objection sa forme intrinsèque et n'impose jamais la vérité arbitrairement..... Je vais vivre de sa lumière jusqu'à mon dernier moment ; elle m'a permis de ranger dans ma tête tout ce qui s'y heurtait dans l'ombre, d'y classer avec ordre ce que je savais confusément. Quel intérêt dans cette universalité de connaissances, répandant tant de lumière et d'enseignements variés à travers l'enchaînement des pensées [1] ! »

Le chapitre auquel nous avons emprunté ces citations est entièrement nouveau. Tous les autres ont été revus avec le plus grand soin, et enrichis de documents qui manquaient à la première édition. C'est ainsi que dans le chapitre XII, consacré aux rapports de

[1] *Op. cit.*, pages 347 et suivantes.
[1] *Op. cit.*, pages 351 et suivantes.

Mme Swetchine et du P. Lacordaire, M. de Falloux a pu mettre à profit les *Mémoires* de l'illustre dominicain publiés en 1869 par M. de Montalembert sous ce titre : *Testament du P. Lacordaire.* Nous trouvons également dans ce chapitre une précieuse lettre inédite, celle que le P. Lacordaire écrivit à Mme Swetchine en lui faisant don du manuscrit de la *Vie de saint Dominique :*

« *A Madame Swetchine.*

» Je vous renvoie, chère amie, le manuscrit de la *Vie de saint Dominique.* Je n'ai point fait disparaître les corrections tracées de votre main, afin qu'elles vous rappellent, et à quiconque les verra, ce que vous fûtes pour moi par l'amitié et le bon conseil. Ce sera comme un hiéroglyphe dont je dépose ici le sens. J'ignore si Dieu me permettra jamais d'écrire un ouvrage de plus longue haleine. J'ai bien des choses dans le cœur ; il me semble que ma pensée se dilate et s'affermit chaque jour ; mais que d'arbres qui meurent en pleine séve, n'ayant donné que peu de fruits à la main qui les planta ! Si la parole m'ôte le temps d'écrire ou que la mort me retire la plume des doigts, la *Vie de saint Dominique* restera comme un obélisque solitaire à qui son isolement même donne du prix et de la grâce. Si, au contraire, je dois fournir toute une course d'homme, et laisser derrière moi un plus complet monument, les pages suivantes auront pour vous qui m'aimez, le charme d'une jeunesse qu'on a connue et protégée.

» Je souhaite qu'un jour quelqu'un de vos neveux, en les retrouvant dans votre héritage, sache qu'il eut pour aïeule une femme dont saint Jérôme eût été l'ami, comme de Paule et de Marcelle, et à qui rien ne manqua qu'une plume assez illustre et assez sainte pour dire ce qu'elle était.

» Paris, le 22 février 1841.

» *Fr. Henri-Dominique* LACORDAIRE,
» Des Frères-Prêcheurs [1]. »

C'est de cette *Vie de saint Dominique*, avec les *corrections* de Mme Swetchine, que Châteaubriand disait : « Ce n'est pas seulement » un talent hors ligne, c'est un talent unique ; c'est immense comme » beauté ; je ne sais pas un plus beau style ! »

Mort à Sorrèze, le 21 novembre 1861, le P. Lacordaire a vécu assez pour lire le livre de M. de Falloux et pour reconnaître avec

[1] *Op. cit.*, page 316.

bonheur que cette plume digne d'apprendre au monde ce qu'était Mme Swetchine ne lui a pas manqué.

La première édition se terminait par une lettre de M. de Falloux à M. de Montalembert, en date du 22 septembre 1857, où sont retracés les derniers jours de l'amie du P. Lacordaire. Je sais peu de pages qui soient plus éloquentes et d'une beauté plus achevée; on ne peut les lire sans larmes, et elles couronnent dignement la *Vie de Mme Swetchine*. M. de Falloux leur a donné pour complément, dans cette édition définitive, quelques-unes des lettres qui lui furent adressées durant les jours de la maladie et au lendemain de la mort de Mme Swetchine : couronne funèbre tressée par la main pieuse de M. de Montalembert et de M. de Tocqueville, du comte Rodolphe de Maistre et du baron d'Eckstein, du prince Albert de Broglie et du P. Lacordaire !

III

Le second volume — *Œuvres et Méditations* — est dédié au comte Jules de Bertou, à M. Albert de Rességuier, au prince Augustin Galitzin, à M. Paul de Rességuier et à l'abbé de Cazalès. M. de Falloux a tenu à placer leurs noms à côté du sien. Une constante souffrance aux yeux lui interdisant, depuis plusieurs années, la lecture et l'écriture, — n'est-il pas de la famille de M. Berryer, qui, lorsque l'Académie française l'appela dans son sein, disait, avec son aimable et beau sourire : *Hélas ! je ne sais ni lire ni écrire !* — il a dû faire appel à quelques amis pour l'aider dans le travail de recherches et de coordination rendu nécessaire par l'état dans lequel se trouvaient les manuscrits de Mme Swetchine. Les papiers qu'elle laissait ressemblaient en effet beaucoup à ceux de M. Joubert, ce rare et charmant esprit qui avait, comme elle, caché sa vie et son talent, et, comme elle, avait mis à fuir la renommée le soin que tant d'autres mettent à la poursuivre.

« Les manuscrits de M. Joubert — dit son éditeur, M. Paul Raynal — se divisaient en deux parties distinctes : d'un côté, des feuilles détachées, couvertes d'ébauches et jetées sans ordre dans quelques cartons; de

l'autre, une suite de petits livrets, au nombre de plus de deux cents, où il avait inscrit, jour par jour, ses réflexions, ses maximes et l'analyse de ses lectures..... Les pensées n'y sont écrites qu'au crayon; des renvois, des lacunes, des abréviations fréquentes en rendent l'intelligence, la lecture extrêmement pénible. Souvent la phrase n'est qu'indiquée; la conséquence arrive sans les prémisses; le trait est lancé vers un but inconnu. Souvent aussi, en relisant d'anciens cahiers, l'auteur complète ou modifie sa pensée sur le livret courant, sans retoucher aux mots passés, sans indiquer la relation des mots présents. Il écrit le jour, il écrit la nuit. Au lit ou debout, dans son cabinet ou pendant ses promenades, à pied ou en voiture, il a toujours avec lui son petit crayon d'or, son petit cahier, et ses impressions y sont consignées avec une constance qui ne se dément jamais, mais sans suite, sans prétention, sans le moindre souci d'un regard étranger. Ainsi s'étaient amassées d'immenses richesses que ne devait pas mettre en œuvre la main qui les avait rassemblées [1] ».

Après l'éditeur de Joubert, écoutons l'éditeur de Mme Swetchine :

« Les *Pensées* et les autres pages qu'on va lire, celles même qui pourraient porter le nom de *Traité*, ont été écrites à diverses reprises, sans plan fixe, sans dates certaines, sur des feuilles volantes jetées successivement au fond d'une enveloppe, ou roulées en liasses informes sous la garde d'une épingle. L'écriture en est toujours très-rapide, souvent presque indéchiffrable; beaucoup ont été tracées au crayon [2] ».

Les pages placées sous le titre d'*Airelle*, ou plutôt sous celui de Klukva Podsnejnaia, *Airelle qui a été sous la neige*, sont les seules qui aient été recueillies avec soin et transcrites par elle-même en un petit volume. Le titre est russe, mais est-il rien de plus délicat, de plus ingénieux, de plus fin, — de plus français en un mot — que les pensées cachées sous ce titre exotique ? J'en citerai ici quelques-unes :

« — Jamais deux personnes n'ont lu le même livre ni regardé le même tableau.

— Si on se permettait les noms propres, avec quelle facilité ne ferait-on pas la liste des quatre-vingt-dix-neuf justes, dont le salut réjouit moins le Ciel que le retour d'un seul pécheur !

[1] *Pensées, Essais, Maximes et Correspondance de J. Joubert*, recueillis et mis en ordre par M. Paul Raynal. Tome I, *Notice*, page 76.

[2] *Œuvres* de Mme Swetchine, *Préface*, page 1.

— C'est prodigieux, tout ce que ne peuvent pas ceux qui peuvent tout.

— Le plus coupable des excès de la liberté est de se nuire à elle-même.

— Il y a des gens qui ne parlent jamais d'eux-mêmes, mais c'est pour y penser toujours.

— La méfiance a bien aussi ses dupes.

— La plus dangereuse des flatteries est l'infériorité de ce qui nous entoure.

— Allons toujours au delà des devoirs tracés et restons toujours en deçà des plaisirs permis.

— Les cœurs aimants sont comme les indigents : ils vivent de ce qu'on leur donne.

— Il y a dans l'exemple une puissance qui surpasse toutes les autres : sans y songer, on redresse les autres en marchant droit.

— Au fond, il n'y a dans la vie que ce qu'on y met... »

C'est dans l'hiver de 1811, que les *Airelles* ont été écrites. Mme Swetchine, à cette date, n'avait encore jamais quitté la Russie.

La France — la France d'autrefois, — a eu cette heureuse fortune de susciter et d'attirer à elle, par le rayonnement de son génie et de sa gloire, plus d'un écrivain né au delà de ses frontières. La Suisse lui a donné Jean-Jacques Rousseau, Benjamin Constant, Vinet, Toppfer; la Hollande, Mme de Charrière; la Savoie, saint François de Sales, Saint-Réal, Joseph et Xavier de Maistre; la Russie, Mme de Krüdner et Mme Swetchine.

Mme Swetchine avait trente-quatre ans lorsqu'elle vint en France pour la première fois, à la fin de 1816. Mais il y avait seize ans qu'elle vivait dans la société du comte de Maistre; n'était-ce pas déjà vivre en France, et dans la vraie France, dans celle de Bossuet et de Fénelon? « Dans peu vous verrez à Paris, écrivait Joseph de Maistre à M. de Bonald, le 20 mai 1816, une dame russe, Mme de Swetchine, femme d'un ancien gouverneur général, et peut-être encore Mme sa sœur. Toutes les deux sont très-bonnes à connaître; mais la première est une amie que je prends la liberté de vous recommander très-particulièrement. Vous n'aurez jamais vu plus de morale, d'esprit et d'instruction réunis à tant de bonté. » — Et M. de Bonald répondait à son illustre ami, le 22

mars 1817 : « Avant de vous parler, ou de vous, Monsieur le comte, ou de moi, il faut bien que je vous parle de l'adorable comtesse, et que je vous remercie de me l'avoir fait connaître. Si j'avais à vous peindre son esprit, son âme, ses principes, je serais fort embarrassé de pouvoir vous en donner une juste idée..... Il me suffira de vous dire, Monsieur, que quand je vous aurai connu vous-même et en personne, comme je connais aujourd'hui votre franco-russe, il ne me restera, je crois, plus personne à voir sur la terre, et j'aurai le type, dans les deux sexes, de la perfection, de l'intelligence et de la raison..... Tout le monde se la dispute. » Et dans une autre lettre, en date du 2 décembre 1817 : « Je n'ai plus trouvé ici cette excellente et spirituelle femme, qui n'a de russe que son nom, et qui d'ailleurs, est toute Française pour nous, et des bonnes et anciennes françaises d'opinions, de sentiments, de goûts, de grâces, de bontés et de politesse [1] ».

C'était bien une Française, en effet, en dépit de son acte de naissance, que celle à qui nous devons ces admirables pages sur *la Résignation* et sur *la Vieillesse*, ces *Pensées* exquises, ces *Lettres* où l'esprit le plus fin recouvre le plus solide bon sens. On y trouve sans doute quelquefois un peu de subtilité; mais ce léger défaut est racheté au centuple par des trésors de finesse féminine et de clairvoyance chrétienne. Il y a là autre chose et plus qu'un écrivain : il y a une âme. « Il faut, disait Joubert, qu'il y ait, dans notre langage écrit, de la voix, *de l'âme...* » — L'âme, cette source secrète et profonde, qui répand autour d'elle la fraîcheur et la fertilité, et dont l'absence frappe de sécheresse et de stérilité les plus beaux talents, Benjamin Constant, par exemple, dont je rappelais le nom tout à l'heure.

Je ne terminerai pas cette rapide appréciation du second volume de Mme Swetchine, — *Œuvres et Méditations*, — sans faire à M. le comte de Falloux une légère chicane. Indépendamment des *Airelles*, ce volume contient un recueil de *Pensées*. Je n'en citerai aucune, parce que si je voulais donner la fleur du panier, elles y passeraient

[1] *Lettres et Opuscules* inédits, du comte Joseph de Maistre, I, pages 362, 528, 537.

toutes. Mais pourquoi ces *Pensées* sont-elles imprimées les unes à la suite des autres, presque sans solution de continuité ? Pourquoi, comme dans tous les recueils de ce genre, — La Rochefoucauld, Vauvenargues, Joubert, — ne sont-elles pas séparées par des chiffres romains ? Ainsi entassées, jetées à-pleines mains ou à pleines pages, les *Pensées* perdent de leur prix. Il n'est pas bon que l'œil ou que l'esprit en saisisse un trop grand nombre à la fois. Ce sont liqueurs exquises qui demandent à être servies goutte à goutte et lentement savourées : il ne convient pas de les boire à pleins verres.

IV

Les beaux livres du P. Chocarne et de M. Foisset nous ont fait pénétrer dans l'intimité du P. Lacordaire ; nulle part cependant on n'apprend à mieux connaître l'illustre dominicain que dans sa correspondance avec Mme Swetchine ; il est là tout entier, avec ses illusions et ses erreurs, — qui furent celles de son époque encore plus que les siennes, — avec son charme incomparable et son incomparable éloquence, avec sa vertu, son courage et sa foi.

La première lettre du P. Lacordaire à Mme Swetchine est du 13 décembre 1833 ; la dernière est du 24 août 1857.

A l'heure où commence cette correspondance, à cette date de décembre 1833, celui qui devait être le Père Lacordaire et qui n'était encore que l'abbé Lacordaire, venait de rompre avec l'abbé de la Mennais et de se soumettre à la décision du Saint-Siége. Il écrivait à Mme Swetchine :

« Voilà une portion de ma carrière achevée ; j'entre dans une situation toute nouvelle, où sans doute les agitations extérieures et les chances de toute nature ne manqueront pas puisque c'est notre sort, mais j'ai gagné à ceci une connaissance de mes devoirs plus étendue et une paix qui ne pourra plus se perdre, parce qu'elle est celle de Dieu. Vous m'êtes apparue entre ces deux portions si différentes de ma vie, comme apparaît l'ange du Seigneur à une âme qui flotte entre la vie et la mort, entre la terre et le ciel. Puis une fois dans le ciel on ne se quitte plus. »

Pendant vingt-quatre ans, à partir de cette lettre du 13 décembre 1833, *les agitations extérieures et les chances de toute nature* n'ont pas manqué à l'abbé Lacordaire. Dans chacune de ces épreuves, il trouva près de lui les encouragements, les conseils pleins de raison, de force, de pénétration et de douceur, de la noble et sainte femme qui, suivant l'heureuse expression de M. de Pontmartin, avait accepté vis-à-vis de lui une sorte de maternité spirituelle et adoptive [1]. Aussi le P. Lacordaire, dans ces merveilleuses pages dictées sur son lit de mort et où il a retracé, en traits immortels, l'histoire de sa vie, a-t-il pu dire en toute vérité : « Depuis ce jour, — celui de sa soumission au Saint-Siége, — je ne pris aucune résolution sans la débattre avec elle, et je lui dois sans doute d'avoir touché à bien des abîmes sans m'y briser [2]. »

Et maintenant avons-nous besoin d'insister sur l'intérêt que présente cette correspondance où Lacordaire nous apparaît tel qu'il était, simple et grand, naïf et fin, énergique et *bon enfant*, quelquefois avec toutes les puissances de son éloquence, toujours avec le charme de sa nature franche, originale et primesautière ?

« Ne comptez pas avec moi, écrivait-il le 16 juin 1844, ne comptez pas avec moi qui suis bien le moins écrivant des hommes. » Les lettres à Mme Swetchine n'en sont pas moins au nombre de 228 ; celles de Mme Swetchine sont au nombre de 23 seulement. Beaucoup ont été perdues ; celles qui ont été conservées suffiraient à marquer la place de Mme Swetchine comme écrivain ; elles ne pâlissent point à côté des lettres du P. Lacordaire.

Au début de sa vie, Mme Swetchine a reçu les conseils et a été l'amie de Joseph de Maistre ; dans ses dernières années, elle a été l'amie et le conseil du P. Lacordaire. Lacordaire et Joseph de Maistre, ces deux noms immortels, seront dans la postérité inséparables du sien.

Au milieu des tristesses et des hontes de l'heure présente, en face des inquiétudes de l'avenir, comment ne pas éprouver un sen-

[1] *Nouveaux Samedis*, tome I.
[2] *Testament du P. Lacordaire*, p. 74.

timent de consolation et d'espoir en revenant par le souvenir sur tant de nobles et saintes existences, en relisant ces œuvres où revivent tant de pures et vaillantes physionomies : la *Vie du P. Lacordaire*, par le P. Chocarne et par M. Foisset, — la *Vie du P. de Ravignan*, par le P. de Pontlevoy et par M. Poujoulat, — *Mme Swetchine*, par M. de Falloux, — *le cardinal de Cheverus*, par M. Hamon, — la *Vie de la sœur Rosalie*, par M. de Melun, — les *Souvenirs de l'Ecole Sainte-Geneviève*, par le P. Chauveau, — la *Vie de M. Cauchy*, par M. A. Valson, — *Henri Perreyve*, par le P. Gratry [1], — *Aurélien de Sèze*, par M. Auguste Nicolas, — la *Vie de Royer-Collard*, par M. de Barante, — *Anne-Paule-Dominique de Noailles; marquise de Montagu*, — *Albert, Alexandrine, Olga et Eugénie de la Ferronnays*, par Mme Craven [2], — le *Journal d'Eugénie de Guérin* et celui d'*André-Marie Ampère ?*

Ces livres ont un trait commun : ceux dont ils nous retracent l'existence étaient tous catholiques et royalistes. Révolutionnaires, où sont, dans votre camp, les héros, les héroïnes que vous oserez mettre en regard des nôtres ?

Que les hommes de bonne foi se demandent pourquoi les écrivains de l'école révolutionnaire ne publient jamais, sur les hommes qu'ils proposent à notre admiration, un livre comme ceux que je viens de rappeler, une de ces biographies amples, copieuses, où abondent les documents inédits, les lettres intimes, et qui nous donnent l'homme tout entier ? Pourquoi ? Est-ce donc qu'ils seraient réduits à dire, comme le lion de la fable :

Avec plus de raison nous aurions le dessus,
Si mes confrères savaient peindre ?

[1] Au livre du P. Gratry il convient d'ajouter le volume, récemment publié, des *Lettres de l'abbé Henri Perreyve* (Paris, 1872, Charles Douniol et Ce, éditeurs). On ressent, à la lecture de ces lettres, cet attrait si vif qu'inspirait à tous ceux qui l'approchaient cet admirable jeune homme qui avait reçu du ciel la générosité du cœur et les grâces de l'esprit, le talent de l'écrivain, les dons de l'orateur, et qui est mort à trente-quatre ans !

[2] Le *Récit d'une Sœur*, par Mme Augustus Craven, née la Ferronnays.

Non, non, ce n'est ni le talent qui leur manque, ni assurément la modestie qui les arrête. Ils ne le font pas, parce qu'ils savent bien que leurs faux grands hommes, avec leurs oripeaux de théâtre, ont besoin de la lumière du lustre et qu'ils ne supporteraient pas un instant la lumière véritable, celle qui ne se joue point seulement à la surface, mais qui montre le fond des cœurs.

Sachons donc être fiers de notre double titre de Catholiques et de Royalistes. Ne l'abdiquons jamais devant les menaces de l'Athéisme et de la Révolution. Luttons sans faiblir, les yeux fixés sur tant de généreux modèles. Le succès trahira peut-être nos efforts; luttons quand même, sans autre souci que le souci du devoir, et redisons avec Mme Swetchine :

« Les situations où le succès est indispensable sont mauvaises, et bonnes seulement celles où la conscience tranquille peut après tout s'en passer [1] ».

EDMOND BIRÉ.

[1] Mme Swetchine, *Œuvres et Méditations*, page 75.

POÉSIE

—

EN MARGE DU LIVRET

A Mme ARTHUR DE LA BORDERIE.

—

Nantes pour deux mois s'est fait un musée,
Écrin précieux où resplendit l'Art :
Toile neuve et toile à bordure usée
Y charment longtemps l'âme et le regard.

Pour moi c'est un champ plein de poésie,
Où, tel que l'abeille et le papillon,
J'erre et je butine à ma fantaisie,
Comme si j'étais seul dans le Salon.

Je ne cherche point quels tableaux on vante;
Je n'admire point d'après un journal :
Que la main y soit plus ou moins savante,
Toute œuvre me plaît où luit l'idéal.

Au bord du livret parfois je crayonne,
Sans prendre souci des passants railleurs,
En face d'un cadre où le beau rayonne,
Des vers qui voudraient peindre les couleurs.

Bretonne enchaînée en ce grand Versailles,
Voici deux tableaux : examinez-les;
Mais le pourrez-vous, au sein des batailles
Dont va retentir le royal palais ?

Nantes, 9 novembre 1872.

L'HIVER *.

Dans un jardin solitaire,
Par un temps grisâtre, on voit
Sur un mur deux pots de terre,
L'un renversé, l'autre droit.

Près du fuchsia, qui penche
Sa tige d'un air navré,
Le violier tend sa branche,
Et rit d'être un peu poudré.

Car à ses fleurs, où domine
Le ton jaune d'un louis,
La neige a mis son hermine,
Qui brille aux yeux éblouis.

Trois mésanges sont placées
Bien en ligne sur le mur;
Et voici leurs trois pensées :
« Oh ! l'hiver, oh ! que c'est dur ! »

Leur charmante tête bleue,
Où l'œil s'éteint, inactif,
Ne bouge pas, et leur queue
N'a plus son mouvement vif.

* Toile de M. Eugène Bidau, de la Roche-sur-Yon (Vendée).

Or, tandis que dans l'espace
Ils regardent vaguement,
Près des trois oiseaux se passe
Un fort grave événement.

Au pied du violier même,
Une de leurs sœurs s'est fait
Un nid où du froid extrême
Elle ressent moins l'effet.

Un rouge-gorge se dresse,
Méditant un noir dessein,
Sous la pauvrette en détresse :
Vous diriez d'un spadassin.

Envieux de sa retraite,
Il la menace du bec ;
Mais la mésange s'apprête
A détacher maint coup sec.

Elle tremble et bat de l'aile ;
Pour qu'ils chassent l'agresseur,
A la rescousse elle appelle :
Eux, laissent crier leur sœur.

Contre l'attaque insolente
Que feront-ils ? rien ! rien ! rien !
Dans leur pose somnolente
Ils restent, s'y trouvant bien.

Ah ! cet égoïsme étrange,
Français, nous le connaissons !...
Allons, sois brave, ô mésange !
Dompte les lâches frissons ;

Tu sers une juste cause :
Meurs pour ton royaume étroit !...
— Chez vous aussi, triste chose !
La force prime le droit.

JEANNE D'ARC *.

Périras-tu, pauvre royaume,
France, que foulent les Anglais?...
Non! le vengeur croît sous le chaume,
Si ton roi tremble en son palais :
C'est la douce enfant d'un village,
Une humble vierge, à qui les saints,
Dévoilant leur brillant visage,
Du Ciel transmettent les desseins.

O bergère! tes *voix* ne t'avaient pas trompée :
C'est Dieu qui t'appelle; obéis!
Dépose ton fuseau; ceins l'armure et l'épée;
Il est temps : sauve ton pays!

—

Son glaive au soleil étincelle,
Et tous les cœurs sont raffermis,
Et sur les pas de la Pucelle
Orléans vole aux ennemis.
A sa vaillance surhumaine
Quelle vaillance eût résisté!...
Que lui faut-il? une semaine,
Et l'usurpateur est dompté.

Ta noble mission touche à son but suprême :
Gloire à Dieu! Jeanne, gloire à toi!
Tu vois ton souverain sacré par le saint chrême;
Au royaume tu rends son roi.

—

* Toile de Mme de Châtillon.

Pleurons !... l'enfant dont la bannière
Du joug préserva les Français,
Pleurons ! la voilà prisonnière...
Le feu va payer ses succès !
Nul glaive, ô honte ! ne se tire
Pour l'arracher à ses bourreaux !...
Dieu la met, par un tel martyre,
Au-dessus des plus grands héros.

Jésus, le Rédempteur, sur un gibet infâme
Voulut se laisser attacher :
O notre Rédemptrice ! on allume la flamme...
Jésus t'attend... monte au bûcher !...

—

Durant ces mois épouvantables
Où ton pays faillit périr,
Contre les Teutons implacables
Que ne vins-tu nous secourir ?
Le Ciel se venge de nos crimes :
Ah ! notre orgueil est bien puni !
Nous roulons, roulons aux abîmes...
Sommes-nous un peuple fini ?...

Redeviens, Jeanne d'Arc ! l'Ange de délivrance :
Pousse un cri de ton cœur ardent,
Dis à Jésus : « Seigneur ! ne fais pas de ma France
» La Pologne de l'Occident ! »

ÉMILE GRIMAUD.

L'AMIRAL BOUET-WILLAUMEZ

L'AMIRAL BOUET-WILLAUMEZ ET L'EXPÉDITION DANS LA BALTIQUE, par M. Félix Julien. — Un vol. in-12, Paris, Plon.

—

Le héros de ce petit livre était breton ; l'auteur, digne de l'être par la naissance, l'est de cœur et de sympathie : double motif pour que nous consacrions ici quelques lignes à l'un et à l'autre.

Aussi bien, le premier est mort malheureux, injustement attaqué, et où, mieux que dans ce recueil, pourrait être accueillie la défense de sa mémoire ?

Le héros d'abord. L'amiral Bouët le fut, dans le vrai sens du mot, par plus d'un côté, par la hauteur de l'âme, la fière indépendance du caractère, la droiture, la franchise, la loyauté (M. Julien en cite une preuve bien rare, et que nous soupçonnons d'être tout intime et personnelle); par l'ardent patriotisme, la dévorante activité, le dévouement au devoir, et enfin par ce je ne sais quoi de vif, d'enthousiaste et d'original, qui complétait sa physionomie, l'une des plus en dehors de la marine française, si riche en types divers. Breton et marin de vieille roche, c'est tout dire.

Né à Brest en 1808, le jeune Bouët entre, à treize ans, à l'École navale. Aspirant, il assiste à la journée de Navarin ; enseigne, à la prise d'Alger. Lieutenant de vaisseau, puis commandant, il travaille, pendant dix ans, avec une infatigable ardeur, à l'extension et à la prospérité de notre colonie du Sénégal, en même temps qu'à la répression de l'odieux trafic des noirs. Contre-amiral et chef d'état-

major de l'escadre de la mer Noire, en 1853, il prend ses mesures et combine ses plans avec une telle habileté et une telle précision, que toute l'armée française, transportée d'un coup sur la plage d'Oldfort, avec vivres, chevaux, artillerie, sous l'œil de l'ennemi, allait se trouver prête à livrer sans désemparer et à gagner la bataille de l'Alma : opération gigantesque, admirable, sans analogue dans les guerres précédentes, et dont l'honneur est dû surtout à l'amiral Bouët, ainsi qu'aux généraux Trochu et Martimprey.

Manœuvrier et praticien de premier ordre, ce fut l'amiral Bouët qui fut l'initiateur de la substitution de l'hélice au système à roues dans les bâtiments de guerre. Infatigable, se dépensant de corps et d'esprit, de l'action et de la plume, au service de son pays, ce fut lui encore qui le premier formula les principes de la tactique nouvelle des cuirassés à éperon, principes que l'amiral Tegethoff devait, trois ans plus tard, si brillamment appliquer à Lissa.

Arrive cette guerre néfaste de 1870, guerre aussi follement déclarée que follement conduite. Marine, Guerre, diplomatie, rien n'était prêt. Point d'alliances (M. de Cadore, qui devait préparer celle du Danemark, était encore à Paris le 25 juillet, dix jours après la déclaration de guerre !), des forteresses inachevées ou vieillies et désarmées, Metz sans vivres, Strasbourg avec ses anciennes murailles de Vauban, deux cent mille hommes à peine à opposer à un million et demi d'Allemands... Tout a été dit sur cette vertigineuse folie, qui restera l'objet de la stupeur des siècles.

La Marine elle-même fut prise au dépourvu. Son matériel flottant, il est vrai, n'avait jamais été aussi puissant ; mais, partiellement armé, il se trouvait en outre dispersé sur toutes les mers. Les équipages venaient d'être en partie licenciés, par mesure d'économie. Nos magasins étaient à moitié vides.. Ce fut dans les ports comme un effarement. Or, il s'agissait d'agir avec une promptitude foudroyante, pour surprendre un ennemi aussi vigilant et aussi savamment organisé. Un jour peut décider du sort de la guerre, de la France : une semaine entière est perdue en compétitions, en mesquines questions de personnes ! Cependant le choix du vice-amiral

Bouët s'imposait pour commander l'escadre destinée à opérer contre la Prusse. Dès 1867, au lendemain de Sadowa, s'inspirant de son expérience de Crimée, le vaillant marin a tracé le plan d'un débarquement sur la côte allemande, plan où tout est prévu, calculé, car il est aussi prudent et réfléchi qu'enthousiaste et audacieux.

Nommé enfin le 22 juillet, il arbore, le 23, son pavillon à bord de la *Surveillante;* le 24, il appareille de Cherbourg avec une flottille de sept cuirassés, à demi armés. Il va enfin réaliser son plan d'attaque, son *carré naval,* si longtemps rêvé, sa tactique d'abordage à l'éperon, renouvelée des antiques guerres puniques, mais avec quelle autre puissance! A toute vapeur, il franchit la Manche, cherchant partout la flotte prussienne, pour engager avec elle un duel mémorable. Vaines recherches! le moment est passé. Les huit jours perdus ont permis à notre prudent ennemi de se réfugier au fond du golfe de la Jahde, d'où il n'osera plus sortir. Tant, sur mer comme sur terre, le caractère des deux bèlligérants se dessine!

La Jahde n'en restait pas moins l'objectif de l'amiral, et nul doute qu'il ne fût parvenu à forcer son adversaire jusque dans sa retraite. Mais, le 2 août, une dépêche lui donne l'ordre d'entrer dans la Baltique, pour y préparer les voies au débarquement projeté.

Avec son ordinaire activité et bien qu'à regret, l'amiral franchit le Cattégat, le grand Belt, menace Kiel en passant, sonde les côtes du Holstein, du Mecklembourg, de la Poméranie, interrogeant anxieusement l'horizon, cherchant du regard la fumée d'un convoi... Où donc est la flotte amenant le corps d'armée qui doit faire, sur les derrières de l'ennemi, une diversion peut-être décisive? — Wissembourg, Reichschoffen, Saarbrück répondent! Surprise, battue, envahie, après trois semaines d'une inaction mortelle, la France n'a plus assez de soldats pour défendre sa propre frontière. Bien loin de pouvoir confier à la Marine les 30,000 hommes promis, la Guerre, dont les armées étaient à moitié anéanties d'un seul coup et le matériel en grande partie pris ou bloqué, faisait un suprême appel à sa sœur de mer...

On sait comment cet appel fut entendu, comment la Marine

donna, sans compter, hommes, canons, armes et munitions de toute sorte ; on sait quel lustre immortel allait jeter sur le deuil de nos désastres l'héroïsme de nos marins, sur tous les champs de bataille. A l'armée de la Loire, à l'armée du Nord, à l'armée de l'Est, partout, dignes émules des zouaves pontificaux, les « zouaves bleus », conduits par les Penhoat, les Jaurès, les Jauréguiberry, les du Temple, les Goujard, les Rolland, les Martin des Pallières, etc., forcèrent l'admiration de l'ennemi lui-même, stupéfait d'un « aussi étonnant mépris de la mort [1]. » Si toute la seconde armée de Mac-Mahon avait été à la hauteur de cette petite phalange d'infanterie de marine, troupe jusque-là méconnue, qui s'illustra si fort à Bazeilles, — Sedan aurait pu être un triomphe au lieu d'être la plus affreuse des catastrophes. Les marins, pour la plupart bretons, qui vinrent s'enfermer dans Paris, furent et resteront la légende de ce siége légendaire. Sous la direction de chefs dignes d'eux, bretons aussi en partie, des Pothuau, des Saisset, des La Roncière, des Krantz, des Fleuriot de Langle, des du Quillio, des Méquet, etc., pendant cinq mois, avec le plus admirable courage et une non moins admirable discipline, ils défendirent ce grand vaisseau de la cité parisienne, lançant jour et nuit la mitraille par tous les sabords de ses remparts et de ses forts détachés, quand, le fusil ou la hache d'abordage à la main, ils n'allaient pas relancer le trop prudent assiégeant jusque dans ses tanières de fauve... Et, quand vint le jour où la famine, se liguant avec une fortune constamment adverse au dehors, imposa un terme à la lutte, on vit de vieux marins, officiers ou simples matelots, égarés par une héroïque folie, la rage au cœur, refuser de sortir vivants de leurs forts démantelés par un bombardement furieux, et se tuer de désespoir sur leurs canons encore fumants... Deux cent mille de tels hommes auraient tenu tête au million des envahisseurs et sauvé la France, — pourvu toutefois que ne vînt pas s'imposer à eux et s'improviser leur amiral quelque avocat de taverne... Éparpillés çà et là par poi-

[1] *Gazette de Cologne.*

gnées, que pouvaient-ils pour enrayer ce cours inouï de défaites ? Ces héros ne prévoyaient pas que ce noble vaisseau qu'ils venaient de défendre si vaillamment contre le Prussien, allait être capturé par les forbans de la Commune et à demi submergé par eux dans les flammes et le sang !

Et, cependant, que faisait dans la mer Baltique l'amiral Bouët ? Par la faute des circonstances et celle des hommes, il en était réduit désormais au rôle ingrat et stérile, stoïquement accepté et rempli, d'un simple blocus, avec des vaisseaux de combat, dont quelques-uns calaient jusqu'à *trente* pieds, dans une mer peu profonde, en proie aux bourrasques du nord, aux tempêtes de l'hiver; au milieu de côtes basses et dangereuses, hérissées de torpilles et d'estacades, dont force était de se tenir éloigné sous peine de naufrage. Rôle doublement ingrat et doublement stérile, puisqu'il allait attirer au brave amiral d'aussi injustes accusations. Les Jean-Bart de cabinet, les Duguay-Trouin du feuilleton ont hautement incriminé la conduite du chef de l'escadre de la Baltique, blâmant son inaction, lui traçant après coup un programme, brûlant telle ville, forçant telle passe. Certes, si un homme avait pu, dans de telles conditions, frapper quelque grand coup, l'amiral Bouët, de nature audacieux jusqu'à la témérité, eût été cet homme-là. Mais quoi ? un ennemi invisible, ou plutôt absent, des ports de guerre ou de commerce situés au fond de golfes ou sur des fleuves, à plusieurs lieues dans l'intérieur. Que l'on se figure une flotte ennemie tentant de remonter la Loire, pour venir brûler Nantes, et on se fera l'idée de l'impossibilité où était le chef d'escadre français d'essayer quelque attaque sérieuse, avec les moyens mis à sa disposition, sans canonnières, sans bombardes, sans bâtiments légers permettant l'approche des côtes. Et pour quel résultat tenter une attaque hérissée de tant de difficultés et désormais sans aucune utilité stratégique ? Celui d'amener infailliblement les plus terribles représailles de la part d'un implacable ennemi qui occupait le tiers de la France et brûlait un village pour venger la mort d'un uhlan ! Qui dira pour quel chiffre les pertes du

commerce allemand, résultant du blocus ou des prises opérés par notre marine, sont entrées dans le calcul de la monstrueuse rançon imposée par notre judaïque vainqueur !

Il faut lire l'éloquent plaidoyer de M. Julien pour son illustre et malheureux client, plaidoyer, non point d'un banal avocat, mais d'un homme du métier, d'un juge compétent. Aussi émouvantes que persuasives, ces pages gagneront leur cause auprès des plus prévenus.

L'amiral revint de cette croisière le cœur brisé, moins encore par l'injuste impopularité qui le frappait, que par les malheurs de la France. Il ne put survivre à ce coup : quelques mois après, ce cœur si chaud, si vaillant, si plein de vie encore, semblait-il, cessait de battre... « Il est mort du deuil de la patrie », a dit sur sa tombe, prématurément ouverte, un de ses dignes compagnons d'armes, l'amiral Jurien de la Gravière.

Trop justement sévère pour les imprévoyants et les incapables qui, à des titres divers, semblent avoir pris à tâche de travailler à l'envi à nos désastres, — l'histoire sera indulgente à l'amiral Bouët-Willaumez et verra en lui la noble victime du devoir, de la discipline et des fautes d'autrui.

En attendant ce verdict et pour le préparer, M. Félix Julien, en homme de cœur, a pris à tâche de venger la mémoire de son illustre ami. Dignes l'un de l'autre, futur client et futur défenseur avaient appris à s'apprécier et à s'estimer mutuellement, dans des rapports prolongés et intimes, malgré la différence du rang hiérarchique. Officier des plus distingués lui-même, que des maladies précoces contractées au service et une retraite prématurée ont seules empêché d'atteindre à un brillant avenir, M. Julien, dans plusieurs ouvrages successivement publiés, a fait preuve d'un sérieux mérite scientifique et littéraire. Que, dans ses *Harmonies de la mer*, il expose les merveilles, récemment dévoilées, de la météorologie marine ; que, dans ses *Commentaires d'un marin*, il aborde les sujets les plus divers tout en courant les océans à la suite du saint et héroïque Marceau, le capitaine-missionnaire de l'*Arche-d'Alliance ;*

que, dans un ingénieux *Essai*, il propose une langue télégraphique universelle; qu'il étudie la Grèce et l'Asie-Mineure, ou qu'il plaide la cause de son ancien chef, l'amiral Willaumez, — partout se retrouvent cette forme élégante et claire, cette précision de notions rappelant l'ancien élève de l'École polytechnique, ces aperçus attestant une intelligence des plus ouvertes et un savoir varié, et par dessus tout, cette chaleur d'âme, ce sentiment élevé et tout chrétien du beau et du bien, qui émeuvent et provoquent la sympathie.

LUCIEN D.

NOTICES ET COMPTES RENDUS

DE LA POTERIE GAULOISE, par M. Henri du Cleuziou. Un vol. gr. in-8°, orné de nombreuses figures. — Paris, Baudry.

L'auteur de ce livre, — livre des plus intéressants d'ailleurs, malgré son titre tout spécial, — n'est pas un Français du XIXe siècle, c'est un Gaulois d'il y a deux mille ans, un adepte de ce néo-druidisme, dont MM. Jean Reynaud et Henri Martin se sont constitués, ces temps-ci, les grands-prêtres. Art gaulois, philosophie gauloise (source de la grecque, disent Jamblique et Polyhistor), civilisation gauloise, poésie gauloise, tout ce qui est gaulois charme M. du Cleuziou et le transporte. Volontiers il reculerait de dix-huit à vingt siècles pour jouir du bonheur de vivre au temps de *Nann* le Ségobrige ou de la belle *Gyptis* la Phocéenne. Par malheur, est venue la barbarie romaine, suivie de la barbarie franque (encore un peu et l'auteur ajouterait : et de la barbarie chrétienne), et adieu dès lors ce poétique naturalisme druidique, cette philosophie profonde, cette florissante civilisation gauloise méconnue par ce calomniateur Jules César ! César, voilà l'ennemi personnel de M. du Cleuziou, ennemi qu'il combat non plus avec l'épée de Vercingétorix, mais avec la plume de l'érudit, discutant ses assertions, vengeant nos pères des accusations portées contre eux par leur partial vainqueur. Dans cette lutte avec son redoutable adversaire, l'auteur prodigue une science vraiment remarquable, jetant à pleines mains le fruit de lectures des plus variées, cherchant ses arguments un peu partout, empruntant ses preuves aux anciens et

avec l'art le plus fin, et représentant des spécimens de la céramique orientale, gauloise, américaine, etc., empruntés à la magnifique collection de M. Charvet, qui figura avec honneur dans ces incomparables galeries du Travail de l'exposition de 1867. A tous égards, c'est donc là un livre qui mérite d'attirer l'attention tout à la fois de l'érudit, de l'artiste, de l'antiquaire, et même des simples curieux.

LUCIEN DUBOIS.

CONSIDÉRATIONS SUR L'INSOLATION ET LA CHALEUR SOLAIRE, thèse présentée à la Faculté de médecine de Paris, par M. le docteur Léon Grimaud, chevalier de la Légion d'honneur. Brochure in-4°. — Nantes, impr. Vincent Forest et Emile Grimaud.

Le soleil est, on le sait, le foyer de la chaleur, et, par suite, de la vie, tant animale que végétale. Chaque nouvelle découverte de la science rend ce fait plus manifeste, depuis surtout que Lavoisier a, le premier, démontré l'identité du double phénomène de la respiration et de la combustion. Toutefois, les mémorables expériences de l'illustre et à jamais regrettable victime de la Terreur ont été complétées et rectifiées ; il a été récemment reconnu que le poumon n'est pas seul le siége de la combustion respiratoire, l'unique foyer vital, bien que restant le principal toujours : chaque organe, glandes, muscles, viscères, respire à sa façon et est également brûlé par l'oxygène, que distribue régulièrement le sang dans tout le réseau artériel. Aussi, loin de s'échauffer au passage des poumons, comme on le croyait jusqu'ici, le sang se rafraîchit en se revivifiant, ainsi que vient de le démontrer M. Claude Bernard. De cette combustion générale des divers éléments atomiques, de ce multiple foyer, résulte une température à peu près uniforme pour le corps entier, s'élevant, en moyenne, chez l'homme et les mammifères, à 37°. Et cette moyenne normale est fixe à ce point qu'à 38° il y a fièvre, et qu'à 36° l'algidité commence. Quelques degrés au dessus (maladies inflammatoires), ou au dessous (empoisonne-

ments, etc.), c'est la mort. Aussi la thermopathologie est-elle désormais une branche, et des plus importantes, de la médecine, pour le diagnostic et le pronostic des maladies. Telles affections morbides analogues, comme par exemple la méningite simple et la méningite granuleuse, ne se discernent bien exactement qu'à l'aide du thermomètre, la rapidité plus ou moins grande du pouls n'étant pas un signe régulier de la température du corps. Par un étrange partage des influences, la chaleur exagérée devient le poison du système musculaire, en déterminant la rigidité des muscles et en arrêtant, par suite, la circulation et la respiration ; tandis que le froid semble être le poison du système nerveux, en même temps que des globules du sang. Car, si le soleil est la vie de notre corps ; si, force motrice de ses mouvements, il en fait la plus parfaite des machines, en vertu des lois, encore imparfaitement connues et formulées, de l'équivalence mécanique de la chaleur, — le soleil peut être également pour nous une cause de mort. Il nous vivifie ou il nous tue, suivant le degré d'intensité du calorique qu'il nous dispense, tant est délicate cette merveilleuse mais si fragile organisation du corps humain, dont un degré de chaud ou un degré de froid suffit à suspendre le jeu pour jamais !

C'est l'une des plus redoutables de ces influences morbides de la chaleur solaire en excès, que M. le docteur Léon Grimaud étudie dans la savante et curieuse thèse présentée par lui dernièrement à la Faculté de médecine de Paris, et dont nous voulons essayer de dire ici quelques mots.

Le jeune ex-médecin de la Marine était particulièrement bien placé pour traiter un tel sujet, lui qui, pendant plusieurs années, a dû braver les feux du soleil, trop souvent meurtrier, de la mer des Antilles et du golfe du Mexique, et en étudier de près les effets sur l'organisme humain. Aussi sa thèse est-elle riche d'observations personnelles venant s'ajouter à toutes celles déjà recueillies sur ce sujet, notamment par ses anciens confrères de la Marine.

Rarement dangereuse sous nos latitudes tempérées, l'insolation, ou *coup de soleil*, est souvent mortelle sous la zone intertropicale et

même sous certains climats extratropicaux exposés à des hivers et à des étés également excessifs. New-York, l'été dernier, a vu par centaines des cas mortels d'insolation. A Pékin, ville où l'hiver est également si rigoureux, 11,400 personnes moururent de chaud, en neuf jours, au mois de juillet 1743 ! A Cayenne, ce phénomène est particulièrement fréquent. Un coup de soleil assurément sans analogue et sans pair comme importance historique, c'est celui qui frappa l'infortuné Charles VI au sortir de la forêt du Mans. — Et, pour tuer sa victime, ou tout au moins pour enfiévrer et troubler son débile cerveau, le soleil n'a pas besoin de lui darder directement ses rayons sur la tête : un *coup de chaleur*, se produisant par un temps couvert, est souvent aussi redoutable qu'un coup de soleil et peut causer les mêmes ravages.

Comment le coup de soleil et le coup de chaleur peuvent-ils amener la mort ? Question qui, hier encore, embarrassait fort les physiologistes, et qui vient de recevoir sa solution des beaux travaux de M. C. Bernard.

Ainsi que nous l'avons dit plus haut, l'excès de calorique qui se produit dans l'un et l'autre cas, paralyse les muscles, et, arrêtant, par suite, le double mouvement respiratoire et circulatoire, détermine une véritable asphyxie.

Nous ne pouvons suivre le jeune et savant docteur dans tous les développements qu'il a donnés à sa thèse, et qui en font une véritable monographie de ce sujet spécial. Tout en regrettant que notre incompétence ne nous permît guère de faire à M. le Dr Léon Grimaud, en matière semblable, les honneurs d'un recueil qui est un peu sa maison, où il se trouve en famille, nous avons voulu du moins signaler son très-intéressant opuscule, à la fois aux praticiens, à qui il offrira plus d'un utile renseignement, et aux gens du monde, qui y trouveront une lecture instructive et de précieux conseils d'hygiène.

LUCIEN DUBOIS.

—

BRASCASSAT, SA VIE ET SON ŒUVRE, par M. Charles Marionneau. — Un beau vol. grand in-8o. — Paris, veuve Renouard; Nantes, Morel.

M. Charles Marionneau vient de publier la *Vie et l'œuvre de Brascassat*. Plusieurs études avaient déjà paru sur ce peintre célèbre, mais aucune, assurément, n'a été élaborée avec ce soin, ce désir de ne rien omettre; aucune n'a été écrite avec plus d'impartialité dans l'analyse des ouvrages, comme dans l'examen du caractère de l'homme.

Nous ne dirons pas que M. Marionneau devait ce pieux hommage à son illustre compatriote : combien de ces dettes restent sans être jamais acquittées! M. Marionneau n'a pas même voulu, nous le croyons, venger cette mémoire de l'indifférence inqualifiable que lui avait témoignée la ville de Bordeaux, qui fut la dernière à admettre le mérite d'un de ses enfants : elle le reconnaît un peu tard; mais la commande, sollicitée en 1845 par le conseil municipal bordelais, aboutit à cette lettre du ministre de l'intérieur d'alors, dont les termes humiliants n'établissaient nulle différence entre celui qui allait être nommé membre de l'Institut et le pauvre diable sollicitant une copie.

M. Marionneau a fait acte d'artiste et d'homme de cœur en relevant minutieusement tout ce qui pouvait remettre ce maître éminent dans sa vraie lumière et l'empêcher, s'il était possible, de tomber dans l'oubli. Puis-je mieux faire que de citer l'auteur lui-même, à propos des fluctuations de la vogue? On était alors en 1855 : « Il y avait dix ans bien sonnés, dit-il, que Brascassat ne figurait plus dans les expositions de Paris; dix ans! mais de nos jours, c'est un siècle! c'est dix fois plus qu'il n'en faut pour être oublié, même de ses amis! » Plus loin : « La mode, cette écervelée qui gouverne le monde, le maîtrise et se glisse dans les choses les plus sérieuses, la mode dans les arts avait fait délaisser les ouvrages de notre artiste, ouvrages trop consciencieux, trop sages pour un public affolé par les hardiesses, les brutalités même de l'école des Réalistes. » M. Marionneau n'est pas un courtisan de la mode; il démontre que des succès soutenus pendant vingt années, aux expositions de Paris, méritaient autre chose qu'une simple mention et que la mémoire du maître ne pouvait être trop protégée contre

l'envie et la calomnie des éternels rabaisseurs de réputation, comme les appelait Horace Vernet.

Brascassat, par la nature même de son esprit, n'appartenait pas à notre époque de réclame, il n'en subissait que les tristes inquiétudes, qui sont la conséquence de notre état social. Une extrême modestie, une reconnaissance sans bornes pour ses protecteurs, du désintéressement : voilà des vertus bien rares, et qu'il possédait au suprême degré. Ses lettres intimes à des amis, ses notes les plus concises de voyage, tout cela a été recueilli et coordonné avec soin par M. Marionneau ; épanchements qui, à coup sûr, n'étaient pas faits pour la postérité et témoignent en faveur de son excellent cœur. M. Théodore Richard, qui s'était chargé de son avenir et qu'il appelait son second père, vint à perdre sa fortune en spéculations malheureuses. Brascassat ne l'abandonna pas dans l'adversité, et c'est entraîné par sa nature charitable que cet artiste célèbre en vint à cette extrême nécessité d'aliéner, en faveur d'un étranger, une partie de ses dessins et de ses esquisses.

Je n'essaierai pas de raconter, après l'auteur de cette intéressante biographie, une existence si laborieuse et si bien remplie ; qu'il me soit permis, cependant, de signaler les passages les plus importants du livre que nous examinons.

M. Marionneau donne tous les détails du concours de l'Ecole des Beaux-Arts où Brascassat ne remporta que le second prix. Les protestations de l'opinion publique contre le verdict du jury prévalurent, et le roi Charles X, sollicité par Mme la duchesse de Berry, voulut bien accorder au jeune paysagiste une pension de douze cents francs pour son voyage d'Italie. C'est alors que commence cette série ininterrompue de pérégrinations qui se continuent pendant toute son existence ; bien qu'il se plaigne incessamment de sa santé toujours chancelante, il supporte assez bien toutes ces fatigues. En Italie, il passe par tous les degrés de l'admiration. Il séjourne quelque temps à Rome, et fait de nombreuses excursions, le plus souvent seul, autour de ces ravissantes villas qui enceignent la Ville éternelle. Plus tard, Naples et ses environs lui apparaissent comme une merveilleuse vision ; mais, devant toutes ces beautés, il s'écrie toujours : « Où est Rome ? » Il a cheminé, souvent solitaire et tout à ses rêveries, dans cette campagne romaine si grandiose, et il ne

l'oubliera plus ; rien comme ces grandes collines ne fait écho à la note mélancolique qui tinte toujours en lui-même. Ces puissantes impressions ne devaient pas cependant contribuer seules à l'épanouissement de son talent. Paysagiste jusqu'à son retour en France, il n'a la revélation du genre qu'il doit adopter qu'en faisant, à Milhau même, le portrait de son fidèle Romolo, chien dogue et danois qui l'a suivi partout en Italie et dont il va se séparer. Chez M. de Musigny, dans sa propriété d'Arnay-le-Duc, en Bourgogne, il se livre avec passion à l'étude des animaux, qui établit d'année en année sa réputation. Les récompenses du Salon, les commandes se succédèrent et il aurait pu se trouver heureux, si les piqûres d'une critique intéressée et malveillante n'étaient venues empoisonner ses succès.

« A partir de 1856, il abandonne la lutte, la célébrité de son nom lui devenant une charge ; se trouve-t-il inopinément en face d'une de ses œuvres, il détourne tristement la tête ; est-il en promenade, en voyage, il se hâte de cacher son nom et n'est plus le peintre éminent, mais tout simplement M. Raymond. » Il travaillait encore, malgré ses défaillances ; ses toiles ne s'en ressentaient point, et M. Marionneau ajoute impartialement : « Ses tableaux, faits d'après ses études de Normandie, ne trahissaient pas une organisation fatiguée. Bien au contraire, le soin trop minutieux de leur exécution, c'est là le côté vulnérable de ses œuvres. » Mais quels découragements dans cette pauvre âme ! On pouvait déjà suivre les défaillances de ce caractère impressionnable, lorsque, en Italie, à l'heure des illusions, des espérances sans limites, il écrivait, au retour d'une excursion aux environs de Rome : « La vie m'échappe ; je vais plus loin, il me semble qu'elle est passée, et que je l'ai mal employée. Que je dois avoir de regrets, et j'ai vingt-deux ans ! Mais ils sont venus si rapidement, que cette vitesse m'effraie et m'apprend que l'avenir se passera de même ! » Ses dernières années durent, au contraire, lui paraître trop longues ; à Paris, il se sent mal à l'aise, il change souvent de demeure, jusqu'au moment où il va se fixer définitivement à Magny-les-Hameaux, dans une maison de campagne, placée sur le versant d'une petite vallée, pleine d'ombre, de fraîcheur et de silence. Il réalisait l'un des rêves les plus chers de sa première jeunesse, celui qu'il exprimait à seize ans sur les rochers de Ro-

québelle, près de Milhau, et, seize ans plus tard, dans les pâturages de la Bourgogne. » Hélas! son bonheur est de courte durée: il perd successivement des amis précieux, Léon Fleury, Richard; et lui-même, il n'était pas appelé à leur survivre longtemps.

Je renvoie à la deuxième partie, intitulée l'*Œuvre de Brascassat*, tous ceux qui voudront se faire une juste idée des qualités éminentes qui le distinguent: ils y trouveront une analyse succincte de l'influence, des principes qui régnaient en 1825, alors que le jeune Raymond débutait dans la carrière; ils pourront se rendre compte des courants contraires au milieu desquels le jeune paysagiste navigua sans danger, entre le pédantisme de l'école du style et les impertinences de procédés des peintres pittoresques. Il le disait, il l'écrivait: « Je ferai la nature comme je la vois et comme je la sentirai. »

A propos du genre qu'il adopta, et qui répondait si bien à ses tendances de naturaliste, M. Marionneau passe brièvement en revue, avec le même bonheur d'analyse, la série des peintres qui, du milieu du XVIIe siècle où l'étude des animaux prit naissance, se succédèrent jusqu'à nos jours. Albert Cuyp et Berghem, ces ancêtres, introduisaient des animaux dans tous leurs paysages; ce ne sont chez eux que pâturages et marches de troupeaux; puis vient Karel Dujardin, et, à sa suite, une foule d'autres maîtres, jusqu'à Raymond Brascassat, un des derniers et illustres rejetons de cet arbre généalogique: c'est là une partie entièrement neuve, et nous ne nous rappelons pas avoir vu ailleurs une revue rétrospective de ce genre et aussi bien dessinée en quelques coups de crayons.

M. Marionneau nous fait remarquer avec raison que la plupart de ces scènes des pâturages hollandais ou autres présentent le plus souvent l'animal au repos: sa principale action est de marcher ou de paître. Brascassat, dans ses œuvres les plus renommées, « le met aux prises avec le danger ou la passion. » Cette difficulté, il la résout victorieusement: nul plus que lui ne possède cette précision anatomique et cette pureté de dessin. Si l'exécution de ses paysages manque parfois de solidité, et ses ciels sont souvent savonneux, en revanche, ses animaux et ses premiers plans sont d'une fermeté de facture sans pareille.

Encore un mot, car je ne puis laisser sans réponse les dernières

lignes qui terminent ce chapitre, si digne d'être médité : « Le jour de l'exposition des œuvres inédites du maître sera le jour de la justification de ce livre ; alors tout ce qui semblait inspiré par une aveugle amitié apparaîtra victorieusement. » Nous convenons que les nombreux tableaux, dessins et esquisses, retenus à l'ombre par des amateurs trop discrets, ne nous permettent pas de juger l'ensemble complet des qualités diverses de cet illustre maître ; nous nous contentons cependant de ce que nous connaissons : nous avons pu apprécier ce talent si remarquable au musée de Nantes, où il se manifeste sous plusieurs aspects. Aussi, loin de croire « à l'aveugle amitié » de son savant biographe, nous osons affirmer que Raymond Brascassat n'est pas apparu à son heure, que sa renommée grandira, et qu'en d'autres temps, sa gloire eût été plus éclatante.

GUSTAVE MARQUERIE.

DOCUMENTS RELATIFS AU SIÉGE DE STRASBOURG publiés par M. le général Uhrich. — Paris, Dentu, 1872.

Personne n'a certainement oublié l'admiration qu'éveilla dans toutes nos âmes, pendant les funestes mois d'août et de septembre 1870, l'énergique résistance de Strasbourg aux armées allemandes. C'était, pour notre amour-propre de Français, un adoucissement à d'affreuses souffrances. Strasbourg, cerné, isolé, bombardé, ne pouvant espérer aucun secours, et attendant pour se rendre non-seulement que le quart de ses maisons fût détruit, mais que *les parapets, les chemins de communication des remparts, les traverses et abris creux,* fussent, suivant les récits allemands, *changés en monceaux de terre informes ;* Strasbourg, tenant tête, avec dix mille combattants, dont beaucoup n'étaient pas des soldats et dont un certain nombre n'étaient que de mauvais soldats, à une armée de soixante-cinq mille hommes admirablement équipés et commandés, et cela, malgré une canonnade effrénée, à laquelle il ne pouvait même pas répondre efficacement, son armement étant loin d'avoir la portée de celui de l'ennemi ; voilà ce que nous admirions, et je ne vois vraiment pas pourquoi nous ne l'admirerions pas encore.

Le conseil d'enquête, auquel a été soumise la capitulation de Strasbourg, s'est jeté dans des questions de détail où nous n'avons ni mission ni compétence pour le suivre; mais le fait principal demeure, et ce fait, c'est qu'une ville qui n'avait aucun fort, aucun ouvrage détaché, et dont la zone militaire se trouvait envahie, depuis longues années, par des constructions et des arbres, une ville presque sans casemates et que le général Ducrot, qui la connaissait bien, se faisait fort de prendre en huit jours, n'a été prise ni en huit, ni en vingt, ni en trente, et qu'il a fallu quarante-deux jours d'investissement et de bombardement pour en venir à bout. Voilà le fait incontesté, et je m'y tiens. Il est à regretter peut-être que, pour certains détails, tels que les palissades et la possibilité de résister à un assaut avec deux brèches ouvertes, les membres du conseil n'aient pas été en position d'apprécier les effets imprévus et effroyables de l'artillerie nouvelle. Peut-être eussent-ils reconnu que les règlements eux-mêmes n'étaient pas en état de lui résister.

Précisons maintenant quelques faits et quelques dates.

Le général Uhrich était depuis trois ans au cadre de réserve, lorsque éclata la fatale guerre de 1870; il avait donc soixante-huit ans. Rien ne l'obligeait, en conséquence, à prendre du service; il en prit; il demanda même l'un des postes les plus périlleux, Metz ou Strasbourg. Strasbourg lui fût donné. Depuis longtemps, et malgré les souvenirs de 1814 et 1815, notre légèreté française s'était habituée à la pensée que nous pouvions envahir et conquérir, mais que nous ne pouvions être ni envahis ni conquis. De là une incurie, qu'on peut bien appeler prodigieuse, dans l'entretien de nos places. Les servitudes militaires n'étaient même plus observées, et, ainsi que je viens de le dire, les plantations, les constructions s'étaient multipliées tout autour des glacis. La première résolution du général fut de les faire abattre; mais aussitôt défense du ministre; on ne devait toucher à rien qu'à la dernière extrémité et après avoir pris l'avis des autorités civiles. A quoi bon, en effet? N'allait-on pas marcher sur Berlin, étape par étape?

Deux cent quarante à deux cent cinquante bouches à feu, de quatorze calibres différents, et dont pas une n'avait la portée des canons prussiens, formaient l'armement, et cet armement n'était même pas en position. On aurait dû avoir cent mille palissades; il y

en avait seulement trente mille. Enfin, quatre dépôts de régiments d'infanterie réduits aux ouvriers, une partie du 16e régiment d'artillerie, les dépôts des 5e et 20e et *huit* soldats du génie, avec autant de sous-officiers et cinq officiers : tels étaient les éléments de résistance qu'offrait la place. A ces éléments vinrent se joindre quelques détachements, séparés de leurs corps par la rapidité des événements; puis les fuyards de Wœrth, qui furent un embarras autant qu'une force; puis la garde mobile, qui se réunissait pour la première fois, et la garde nationale, qui pouvait tout au plus maintenir l'ordre et sauvegarder les propriétés : en tout quinze mille hommes, dont dix à onze mille combattants. Composée ainsi de fragments disparates sans unité et sans cohésion, n'ayant ni le nombre ni l'esprit de corps et la discipline qui suppléent parfois le nombre, que pouvait une telle garnison? Se défendre; mais attaquer, mais bouleverser les travaux de l'ennemi, mais le chasser de ses lignes, était-ce sérieusement possible? On a reproché à la défense d'avoir surtout été passive. N'y était-elle pas fatalement condamnée? Faire des reconnaissances, voilà ce qui lui était permis, et elle en fit souvent qui auraient eu plus de résultat, si, malheureusement, il n'y avait pas eu des traîtres dans la ville. Mais il y en avait; le général Ducrot s'en doutait, dès les années précédentes, et le rôle qu'ont joué certains individus et certains journaux, depuis l'occupation allemande, n'est pas fait pour détruire les soupçons.

Que faire d'ailleurs contre un ennemi qui, même avant d'avoir ouvert la tranchée, parvenait à effondrer les maisons et à promener l'incendie avec ses batteries volantes? La population souffrait avec courage, avec héroïsme; elle supportait tout, la mort, la ruine, sans consentir à renier la France; mais ses magistrats se faisaient de temps en temps les interprètes de ses douleurs. Tantôt ils eussent voulu demander à l'ennemi une suspension du bombardement, au moins pendant quelques jours et moyennant finance; tantôt ils annonçaient qu'un soulèvement des mauvaises passions était à craindre; tantôt ils exprimaient formellement le vœu qu'on entrât en négociation avec l'ennemi; et il fallait repousser toutes ces craintes, tous ces vœux, toutes ces prières, dans l'intérêt du salut de la patrie qui était en jeu. Et c'est ce que fit le commandant,

jusqu'au jour où il fut constaté que deux brèches étaient ouvertes au corps de place, et qu'en présence de la formidable artillerie prussienne convergeant ses feux sur les brèches et les abords des brèches, toute résistance à un assaut devenait impossible.

Voilà, en deux mots, l'histoire du siége de Strasbourg. On eût pu, sans doute, attendre l'assaut; mais alors la ville eût été livrée, sans retard et sans profit, à la discrétion du vainqueur. Le gouvernement comptait d'ailleurs si peu sur une résistance aussi longue, que, dès le 1er septembre, vingt-sept jours avant la capitulation, il télégraphiait au général Uhrich : — « Tenez le plus longtemps possible. Bataille vers Metz imminente, et l'on a tout lieu d'espérer un bon résultat. Comme dernière ressource, que la garnison doit exécuter peut-être dans la nuit, franchir le Rhin, se jeter dans le pays de Bade, où il ne se trouve que fort peu d'ennemis, et repasser le Rhin plus haut. Faites le possible et promptement. »

Au temps de Louis XIV, on considérait comme action méritoire, même avec une forte armée, le passage du Rhin ; et aujourd'hui il semblait que, pour une petite garnison épuisée et investie, il n'y avait qu'à allonger la jambe. Ce sont là de ces traits qui peignent les temps et les hommes.

Quant aux magistrats municipaux de Strasbourg, il est pénible de dire que l'un d'eux, après avoir demandé, à plusieurs reprises, soit une suspension du bombardement, soit une capitulation, a prétendu, après cette capitulation, qu'il était loin de prévoir une *catastrophe si imminente*. Et cependant le général n'a capitulé que le 28 septembre, et, dès le 18, le conseil municipal, se faisant l'organe, disait-il, du sentiment *de la presque unanimité de la population*, émettait l'avis que, « dans la perspective de nouvelles catastrophes, plus graves encore et stériles pour la patrie, il y avait lieu de prier le général d'entrer en négociation avec S. M. le roi de Prusse, etc., etc. » C'est ce que les Romains appelaient *bilinguis*, langage durant le danger et langage après.

Je m'arrête ici. Il est assurément possible, lorsqu'on discute après l'événement, dans le studieux repos du cabinet, et avec l'expérience acquise, de trouver des combinaisons ou des ressources qui ne se sont pas présentées à la pensée dans le moment. Cela arrive même parfois aux plus habiles. « Quel est l'homme, dit le général Uhrich, qui peut étaler sur le volet deux mois les plus

tourmentés de sa vie, et dire : — Prenez vos loupes, messieurs ; examinez en détail ; vous ne trouverez rien de négligé, rien d'omis, rien qui aurait pu ou dû se faire autrement. Je ne suis pas cet homme, moi qui n'ai d'autre prétention que celle d'avoir fait de mon mieux, dans la mesure de mes forces et de mon dévouement au devoir. »

On ne peut lire sans émotion ces paroles si simples et si nobles d'un vieux brave, qui s'est offert de lui-même, comme volontaire, pour courir à l'ennemi et dont nul, à coup sûr, ne contestera ni le cœur ni l'honneur. EUGÈNE DE LA GOURNERIE.

— Mgr l'archevêque de Rennes a adressé, le 22 octobre, à son clergé une touchante lettre, pour l'inviter à assister à la cérémonie funèbre expiatoire qui a eu lieu, le 5 novembre, à la cathédrale. Les restes vénérables des évêques, ses prédécesseurs, avaient été profanés, à la Révolution, « jetés pour ainsi dire à la voirie sur les dalles humides » du caveau qui les renfermait. Mgr Saint-Marc les a fait recueillir dans un sarcophage en granit, sur lequel est gravée, en lettres d'or, une inscription latine, dont voici la traduction :

« Ici reposent en J.-C. les ossements vénérables des évêques de Rennes, NN.-SS. YVES MAYEUC, dont la vertu et les miracles furent si éclatants et si célèbres, qu'une solennelle enquête en fut transmise au Siége Apostolique ; — ALAIN DE CHATEAUGIRON ; — RAOUL DE TRÉAL ; — GUILLAUME BRILLET ; — MICHEL GUIBÉ ; — BERTRAND DE MARILLAC ; — AYMAR HENNEQUIN ; — FRANÇOIS LARCHIVER ; — PIERRE DE CORNULIER ; — JEAN-BAPTISTE DE BEAUMANOIR DE LAVARDIN ; — CHARLES LE TONNELIER DE BRETEUIL.

» En outre, à ces ossements sont joints ceux d'Isabelle de Bretagne, sœur de la duchesse Anne, avec beaucoup d'autres inconnus.

» Exhumés, lorsque la cathédrale menaçait ruine, et déposés dans ce caveau préparé par le chapitre, en l'année 1756, ils y attendaient que la reconstruction de l'église permît de les replacer dans leurs tombeaux, quand un ordre impie les arracha même à leurs cercueils, dans l'année néfaste de 1793.

» On les a enfin retrouvés gisants, confondus, sans sépulture. L'illustrissime archevêque de Rennes, Godefroy Saint-Marc, n'a pu tolérer un tel état de choses. Son zèle et sa piété l'ont porté à recueillir ces restes, et, d'accord avec les chanoines de son église métropolitaine, il les a fait placer, avec les cérémonies convenables, dans ce commun sépulcre.

» *Le Seigneur fera tressaillir d'allégresse leurs os humiliés.* »

— Nous ne tarderons pas à examiner le premier volume de *l'Art chrétien*, publié par notre compatriote, M. le Cte de Grimoüard de Saint-Laurent, que Mgr l'évêque de Poitiers félicitait en ces termes, le 8 octobre dernier :

« Mon grand-vicaire avait raison. Il fallait faire ce livre ; et, avec la grâce de Dieu, votre promesse sera tenue : vous le ferez.

» Je viens de parcourir les diverses parties du premier volume, et j'ai hâte de vous remercier en vous félicitant. Ce n'est point une œuvre commune : l'esthétique et l'iconographie vous conduisent à toutes les plus intéressantes et les plus utiles questions littéraires, morales, sociales. Vous inspirez l'amour de l'honnête, du vrai, du beau, et tandis que tant d'autres abaissent le Christianisme en le naturalisant, vous élevez la nature en la christianisant..... »

UN HONNÊTE HOMME

SATIRE *

J'ai tout fait, mon cher fils, pour te rendre honnête homme ;
Ta vertu représente une assez ronde somme :
Mais ce bien te rendra plus qu'il ne m'a coûté,
Si tu sais te servir de ton honnêteté.
Aux esprits éclairés et tant soit peu fertiles,
Tous les bons sentiments sont faits pour être utiles.
C'est un vrai capital que l'on porte avec soi :
Sachons le ménager et trouver son emploi.
Dieu t'a donné le fonds, je l'ai mis en culture ;
Un peu d'art aidera ton heureuse nature.

Apprends d'abord, mon fils, si tu veux le succès,
Que dans la vertu même il ne faut nul excès.
J'entends, — et ce bruit-là, je l'accepte à merveille, —
Dire que la jeunesse, aujourd'hui, se réveille ;
Que quelques tapageurs et quelques songe-creux
Ont ramené la mode aux instincts généreux.
C'est bien. Mais, croyez-en, mon fils, à qui vous aime,
On doit être, avant tout, généreux pour soi-même.
Au bonheur de l'État je ne comprends plus rien,
Du moment qu'il se fait sans le vôtre et le mien.
A servir mon pays je consacre ma verve ;
D'accord, mais il faut bien que mon pays me serve.

* Au dernier moment, M. Victor de Laprade nous envoie une satire, que nous nous empressons de publier, et qui est en scène dans tous les temps, même dans le nôtre, quoique écrite en 1862. (*Note de la Rédaction*).

Ce principe, ô mon fils ! a fait notre maison ;
Travaille pour ta part à lui donner raison.
Tout régime a laissé du pain sur notre planche,
Et tous nous avons su naître en cravate blanche.
C'est notre pourpre à nous, bons et loyaux sujets
Dont la fidélité suivit tous les budgets.
Noir ou bleu, rouge ou vert, nous aimons l'uniforme.
Le mérite aux galons doit un prestige énorme.
A chercher le talent pourquoi trop t'efforcer ?
Un brevet de l'État peut nous en dispenser.

C'est ainsi qu'au brillant on unit le solide.
Un grand maître l'a dit, que je t'offre pour guide : [1]
« Un citoyen habile et tant soit peu connu
Ne doit pas vivoter avec son revenu :
On est chaussé, très-bien ! il faut une voiture.
On a le pain, l'État vous doit la confiture. »

Fais-toi donc, pour toujours, d'utiles sentiments :
Une foi qui s'allie aux plus gros traitements.
On peut être en tout temps, — moi certes je m'en pique,
Très-fidèle sujet et très-bon catholique ;
On le doit. Je m'en trouve assez bien, jusqu'ici,
Et ma religion peut te suffire aussi.
Sans le moindre péril, — je t'en fais la promesse, —
Tu peux, comme ton père, aller même à la messe,
Pourvu que ton préfet, tout bien considéré,
N'ait pas mis à l'index l'évêque ou le curé.
On est chrétien, mais non clérical et papiste.
Un culte est nécessaire, et d'ailleurs il existe ;
Une messe à présent est dans le droit commun ;
On chantera toujours le *Salvum* pour quelqu'un.

[1] L'illustre Dupin.

Il reste en ce pays plus de foi qu'on ne pense,
La déesse Raison aurait fort peu de chance..
D'ailleurs, mon fils, si fort que j'adhère à l'État,
J'aurais sincèrement horreur d'un apostat.
Il faut savoir souffrir pour la foi de ses pères.
Puis chaque heure de crise a ses retours prospères;
J'irais jusqu'au martyre.... il a bien des appas,
Quand on sait le choisir et quand on n'en meurt pas.
Ne cours point cependant t'offrir en sacrifice;
Il est des piétés où tout est bénéfice.

On fait sonner très-haut son culte, vieux ou neuf,
Pourvu qu'on l'associe avec Quatre-vingt-neuf.
C'est facile; il y faut très-peu de politique;
Ce bon Quatre-vingt-neuf est d'humeur élastique;
Tout s'y carre à la fois, conquérants et conquis:
Des rois ou des consuls, des bourgeois, des marquis,
Cayenne et Lambessa, Naples, Venise et Rome;
Nous y verrons venir, si tu vis âge d'homme,
Le sultan, le lama, le czar, le Grand Mogol
Et l'empereur de Chine avec son parasol!

Tu peux donc, toi qui n'es ni tribun ni monarque,
Y naviguer fort bien dans ta petite barque;
Tu peux, sans hasarder ou ta caisse ou ta peau,
Porter Quatre-vingt-neuf écrit sur ton chapeau.
De quoi s'agit-il bien? Je n'en sais pas grand'chose;
De progrès, de bonheur, de vertu, je suppose.
Est-ce d'autorité? Salut au caporal!
Est-ce de liberté? Mais je suis libéral!
Et je voudrais bien voir que l'on en fît un doute.
Sois libéral aussi, c'est fort peu qu'il en coûte.

Sache donc te servir de ces mots favoris ;
De ces fiers sentiments saupoudrons nos écrits.
Me prend-on pour un serf ou pour une machine ?
Je relève le front, si je courbe l'échine.
Fier comme un Espagnol, lorsque je tends la main,
Libéral autrefois, je le serai demain.
Je puis servir, d'ailleurs, sans qu'on m'en fasse un crime :
Quand je fus opposant c'était fort légitime :
On m'osait refuser, en me donnant la croix,
Une septième place à qui j'avais des droits ;
Enfin c'était le temps du parlementarisme.
Puis je fus sans excès dans mon libéralisme.
Fais ainsi ! Pour avoir ton repos assuré,
Courtisan ou tribun, sois toujours modéré ;
On peut, dans ce système, avec grand bénéfice,
Passer sans trop de bruit de l'un à l'autre office.
Même quand un pouvoir est près de succomber,
Ne mets pas trop de zèle à le laisser tomber ;
Attends qu'on le remplace et qu'il soit mis en terre,
Pour le mieux accabler de ton mépris austère.
Vois le renom qu'obtient, dans son propre parti,
Ce hargneux pamphlétaire à la fin converti !
Il cessa d'aboyer à la liste civile...
Il n'est que raisonnable, on le tient pour servile.

Moi j'ai, selon les temps, attaqué, défendu ;
J'ai léché quelquefois et quelquefois mordu,
Mais toujours sans excès, sans déchirer l'étoffe,
Comme il convient, mon fils, aux dents d'un philosophe.
Car la philosophie a du très-bon parfois ;
Sers-t'en, si bon chrétien et dévot que tu sois.
Il faut de certains mots se faire un catalogue :
On peut philosopher sans être idéologue.

Il fleurit, de nos jours, sur le sol allemand,
— Transplantons-le chez nous, — un système charmant,
Qui semble fait exprès pour les vrais politiques ;
Le voici : blanc et noir au fond sont identiques ;
Froid et chaud, bien et mal, tout va du même pas ;
L'âme et Dieu, tout existe et tout n'existe pas.
Ne crions pas trop haut ces profondes maximes ;
Réservons-en l'usage à nous, à nos intimes.

Enfin le résultat et le précepte urgent
Est le même pour tous : c'est qu'il faut de l'argent,
Et que, pour en avoir, — puisqu'il est nécessaire, —
Comme on peut tout penser, on peut aussi tout faire.
Songe aussi que l'on peut doubler sa ration
Avec un simple mot : *Considération.*

Tâche donc, ô mon fils ! que l'on te considère ;
Sois convenable en tout, comme le fut ton père.
Quand on est bien vêtu, qu'on a mis des gants frais,
Un honnête renom s'acquiert à peu de frais.
Dans le train d'ici-bas, tout va mieux qu'on ne pense :
La vertu qui la cherche obtient sa récompense.
Je te l'ai toujours dit, dans notre humble manoir,
Sois vertueux... allons, passe ton habit noir ;
— J'ai vu plus d'un jeune homme arrivé par la danse ! —
Nous irons aux Travaux, puis à la Présidence,
De là chez Monsieur X***, c'est sur notre chemin, —
Il fut ministre hier..., il peut l'être demain !

VICTOR DE LAPRADE.

Mars 1862.

CHRONIQUE

L'EXPOSITION DE NANTES.

Voilà dix ans bien sonnés qu'il n'y avait pas eu d'exposition des Beaux-Arts à Nantes, et, alors que dans les principales villes de France s'ouvraient, tous les ans, ou à des périodes bisannuelles, de brillants Salons de peinture, Nantes paraissait s'endormir sur le beau succès de son exposition de 1861. Ce succès avait été si complet, qu'il ne pouvait être permis de songer à l'organisation d'une nouvelle exhibition d'œuvres artistiques qu'avec la certitude de faire tout aussi bien, et mieux, s'il était possible, que par le passé. Or, quiconque sait toutes les conditions qu'exigent les préparatifs d'une exposition ; ce qu'elle motive de démarches, de correspondance et de moyens d'action, comprendra sans peine qu'il fallait un concours de circonstances heureuses, pour songer à pareille entreprise et pour passer du projet à la réalisation.

Dans les villes où des sociétés des amis des arts ont été fondées, spécialement dans le but d'organiser, à des époques périodiques, des expositions de tableaux, ces expositions se reproduisent tout naturellement, et les *Salons* de Lyon, de Bordeaux, de Marseille, de Lille et de bien d'autres cités, sont inscrits dans la mémoire des artistes, comme le grand Salon de Paris, qui s'ouvre invariablement au printemps de chaque année. Mais, à Nantes, dès qu'il s'agit d'organiser un Salon de peinture, tout est à créer : il faut composer un comité d'hommes spéciaux, trouver un local convenable et des capitaux complaisants; trois conditions essentielles au succès, et dont la réunion n'est pas aussi facile que certaines personnes peuvent le penser.

Félicitons-nous donc du résultat qui vient d'être obtenu ; car l'exposition des Beaux-Arts à Nantes, en 1872, à laquelle on a joint des œuvres anciennes, extraites des collections d'amateurs bretons et vendéens, et des objets curieux et rarissimes d'antiquité ou de pure archéologie, cette exposition, disons-nous, ne le cède, sur aucun point, à tout ce qui s'est fait

jusqu'à ce jour en province. Ce fait bien établi, nous allons essayer d'analyser l'ensemble que présentent les salles du Muséum, et les œuvres si diverses qui attirent, intéressent et charment de nombreux visiteurs.

Nous venons de prononcer le mot de Muséum. Or, nous devons bien quelques lignes à cette nouvelle création de M. Bourgerel, puisque, sans ce nouveau monument, il eût été matériellement impossible de donner aux collections artistiques cette splendide hospitalité et ces heureuses dispositions d'aménagement et de lumière qui constituent le bel effet produit par la réunion de plus d'un millier d'œuvres d'art[1].

La façade du nouveau Muséum d'histoire naturelle, de ce monument dont la réalisation n'a pas été des moins laborieuses, se développe sur une étendue de 45 mètres environ ; elle se compose d'un avant-corps et de deux ailes. L'ordonnance de cette façade est de style corinthien, de ce style élégant et riche dont une charmante légende nous donne l'origine.

Vitruve rapporte qu'une jeune fille de Corinthe étant morte, sa nourrice réunit dans une corbeille les différents objets qui servaient à son amusement et la plaça sur la tombe de celle qu'elle pleurait. Pour éviter les intempéries de l'air, la pieuse nourrice eut soin de couvrir cette corbeille d'une large tuile; mais une acanthe inaperçue, se trouvant à cette place, vint à pousser au printemps suivant; ses feuilles entourèrent la corbeille, puis, arrêtées dans leur végétation par la tuile, se recourbèrent et formèrent aux quatre angles des enroulements gracieux.

Le sculpteur Callimaque, ayant aperçu ce jeu de la nature, s'en inspira pour décorer les chapiteaux des colonnes d'un temple qu'il construisait à Corinthe.

Des critiques peu bienveillantes ont été formulées à propos du Muséum, et l'on a mis au compte de l'architecte des résultats dont il n'était pas maître de s'affranchir. Mais, laissant de côté les questions de nivellement et de fâcheux entourage, et ne nous occupant que de l'œuvre en elle-même, nous oserons affirmer, quoi qu'en dise Aristote, que M. Bourgerel a doté la ville d'un monument qui ne le cède en rien à tous ceux qui se sont élevés à Nantes depuis Ceineray et Mathurin Crucy.

Bien que le style corinthien, comme nous venons de le dire, ait inspiré l'ordonnance générale de l'édifice, il appartient à l'école des néo-grecs, qui, délaissant les règles par trop académiques, se livrent à des innovations plus ou moins réussies, mais toujours empreintes d'élégance et de grâce. C'est ainsi que, près des chapiteaux richement feuillagés qui

[1] Ce chiffre n'est point exagéré : le catalogue des ouvrages des artistes vivants compte 881 numéros; celui des écoles anciennes, 194, et trois salles sont remplies d'objets rares, remarquables ou précieux.

supportent le fronton, se trouvent des cartouches et des balustres en style Louis XIII, et que, de la base granitique du monument jusqu'au faîte, apparaissent des refends, des bandeaux vermiculés et des antéfixes, inspirés de la Renaissance française.

En résumé, la façade du nouveau Muséum, à laquelle on ne pourrait faire que de légers reproches, est d'un grand aspect et très-monumentale; elle est incontestablement l'œuvre d'un homme de goût et d'un très-habile dessinateur, et, dans les limites imposées à l'artiste, le nouveau Muséum de Nantes peut certainement rivaliser avec les créations architecturales de l'art contemporain.

Soyons juste envers tout le monde, et n'entrons pas dans le monument, provisoirement Palais des Arts, sans accorder une mention bien légitime à deux de nos meilleurs artistes : MM. Guillaume Grootaers et Jules Montfort. C'est au premier que nous devons le fronton du Muséum où se présente en haut-relief l'Histoire naturelle, entourée des génies des trois règnes de la nature. La figure principale est d'un beau style, et quelques groupes accusent de fortes et consciencieuses études; mais il nous semble que quelques détails sont trop isolés les uns des autres et privent cette importante composition des qualités de premier ordre, l'ampleur et l'unité.

C'est à M. Montfort, second prix de Rome en 1870, et qui n'a voulu revenir parmi nous qu'après avoir obtenu, au concours, en 1868, le diplôme d'architecte; c'est à M. Montfort, disons-nous, que nous devons le kiosque élégant qui sert de vestibule ou de porche à l'entrée principale de nos galeries. Cette petite construction, tout éphémère qu'elle soit, s'harmonise parfaitement avec l'ensemble de l'édifice et nous donne un spécimen de ces ravissantes petites maisons pompéïennes revêtues de stucs harmonieusement colorés.

Franchissons enfin le seuil de l'édifice, à travers un nombreux personnel de gardiens, en fort bonne tenue, et faisons franchement l'aveu de nos impressions générales.

Ces impressions, tout le monde les partage; elles sont des meilleures; elles dépassent même ce qu'il était permis d'espérer, surtout quand on songe que la réunion de toutes ces œuvres d'art et de haute curiosité a été faite presque au lendemain des jours les plus sombres et les plus désolants de notre histoire.

Au rez-de-chaussée ont été disposés, dans un jour discret (et d'autant plus discret que nous sommes en novembre), 200 tableaux environ, qui, pour la majeure partie, ne doivent être considérés que comme des essais ou des tentatives plus ou moins heureuses; ce qui ne veut pas dire que, parmi toutes ces toiles, il n'en est point de dignes d'intérêt,

et qui mériteraient d'être mises en meilleur jour. Aussi nous nous promettons bien d'en tirer quelques-unes de cette fâcheuse obscurité.

Aux deux extrémités de ce vaste promenoir, véritable vestibule du Muséum, ont été placées, sous une lumière plus favorable, les œuvres de sculpture, de proportions réduites : statuettes, bronzes et bustes. Quatre de ces derniers sont posés sur des piédestaux, à l'entrée des deux salles où sont groupés des faisceaux d'armes du moyen âge, des panoplies d'armes étrangères, des tapisseries, des meubles des XVIIe et XVIIIe siècles, et des sculptures de l'art indien du plus haut intérêt.

Revenons sur nos pas, et gravissons le grand escalier. Nous le monterons lentement, car, aux parois des murs, s'étalent des œuvres d'architecture, qui doivent être l'objet d'une étude patiente et réfléchie.

C'est véritablement au premier étage que se trouve l'Exposition, dans son acception la plus sérieuse. Traversons un large pas-perdu, où l'air et la lumière circulent abondamment, où d'élégantes statues se détachent sur des fonds de peintures d'une décoration ravissante, et pénétrons dans la grande galerie du Muséum, dont les dispositions paraissent avoir été faites pour une exhibition permanente : hauteur des parois, surface étendue, jour doux et plongeant, tout semble avoir été combiné pour y placer convenablement des peintures ; aussi, ces trois rangées de tableaux, dans tout le pourtour de cette vaste salle, sont-elles du plus heureux effet, effet qui eût été plus imposant encore, si l'abondance des envois n'avait obligé la Commission à faire établir transversalement des cloisons successives. Par ce moyen, l'on a gagné plus de surface et la faculté d'exposer un plus grand nombre de tableaux ; mais l'on a perdu l'aspect magistral et somptueux qu'eût présenté cette grande et magnifique galerie.

Ah ! si nous ne nous étions pas promis, dans cette première visite, de ne considérer que la distribution générale, et de ne pas nous arrêter à l'examen de bien des œuvres qui s'imposent à l'attention, quelle charmante école buissonnière ne ferions-nous pas dès aujourd'hui ? Mais passons, s'il est possible, sans fermer les yeux cependant, et poursuivons notre examen général.

A l'extrémité gauche de la grande galerie est une salle très-heureusement éclairée, et qui renferme une centaine de tableaux de choix. Là, le visiteur peut s'arrêter au hasard, bien assuré qu'il aura devant lui une excellente peinture. Attenante à ce salon d'honneur est la salle des dessins, des aquarelles et des gravures, pièce malheureusement un peu sombre, pour que l'on y puisse bien étudier des ouvrages d'une grande finesse.

Enfin, à l'opposé du bâtiment, se trouvent les tableaux des anciennes

écoles où les plus grands noms de l'art sont prononcés. Puis, vient, à la suite, une sorte de *chambre du trésor,* dans laquelle ont été rangées, dans un ordre parfait, de véritables richesses archéologiques; pièces uniques ou rarissimes, et qui joignent parfois à l'attrait de l'étude de l'art ancien la valeur inappréciable d'un document historique.

Et maintenant que nous avons esquissé l'aspect général de l'Exposition, l'ensemble de sa physionomie, nous allons entrer dans l'analyse plus intime des œuvres que tout le monde distingue et des objets que tout le monde admire. — Bien moins favorisé que nos confrères de la presse quotidienne, nous ne pourrons pas traduire au jour le jour les sentiments que font éprouver tant d'ouvrages étincelants de verve et d'esprit, pleins de science ou de poésie; mais notre lenteur à nous produire n'aura-t-elle pas aussi son avantage? Si nous sommes moins prompt, ne serons-nous pas plus durable? Les feuilles journalières donnent une publicité généreuse, il est vrai, aux faits du domaine de l'art, comme à ceux de la politique; mais combien ces feuilles deviennent-elles rares, et parfois introuvables, à peu de jours de leur apparition! Pour nous, lorsque l'Exposition ne sera plus, et qu'elle aura vécu comme tous les événements de ce monde, que tableaux et statues, émaux et porcelaines, riches bahuts et coffrets ciselés, splendides tapisseries et merveilleuse orfévrerie mérovingienne, auront repris le chemin de l'atelier ou seront avidement recueillis par d'heureux amateurs, notre compte rendu restera, comme un modeste édicule qu'on élève au coin d'un bois ou d'un champ, pour conserver un souvenir. Et c'est alors que les visiteurs du Salon nantais de 1872 seront peut-être heureux de retrouver nos impressions dans la *Revue de Bretagne et de Vendée;* impressions qu'ils peuvent admettre ou repousser, dès ce jour, dans toute la liberté de leur goût, de leur savoir ou de leur fantaisie.

LOUIS DE KERJEAN.

MÉLANGES

M. de Fontanes.

Vers la fin du mois dernier, tous les journaux de Nantes ont fait connaître à leurs lecteurs l'événement déplorable dont a été victime M. de Fontanes, directeur honoraire de la maison nationale de Charenton; mais ils s'étaient bornés au récit sommaire de ce malheur. Et cependant, l'homme honorable et si justement honoré qu'une mort violente venait d'enlever à l'affection de sa famille, méritait qu'à l'heure de la grande séparation une voix amie vînt rappeler les services distingués de cet administrateur capable et consciencieux.

Le temps, à mon grand regret, ne me permettant pas de recueillir les éléments d'une notice biographique complète, j'y supplée en recourant aux souvenirs de mes rapports avec M. de Fontanes, heureux de lui payer, au nom de la commune de Vertou, ce tribut de reconnaissance.

M. de Fontanes était le dernier descendant d'une famille noble et considérée du Languedoc, dont l'origine remonte au delà du XIIe siècle ; il était le neveu du célèbre marquis de Fontanes, ministre et grand-maître de l'Université, et l'intime conseiller de Châteaubriand. — M. de Fontanes entra au ministère de l'intérieur en 1830 ; il y fut le secrétaire particulier de M. d'Argout; il fit sa carrière dans les bureaux et devint chef de service; en 1855, il fut nommé directeur de l'établissement de Charenton, près Paris, et ne quitta ce poste qu'en 1867, emportant dans sa retraite les regrets de ses supérieurs et de ses subordonnés. M. de Fontanes, nommé chevalier de la Légion d'honneur en 1850, avait été promu au grade d'officier en 1863, en récompense de ses longs et loyaux services.

Cette retraite, ce repos si bien mérité, c'est près de Nantes qu'il était venu les chercher, il y a peu d'années, dans une modeste demeure comme Socrate les aimait, et qu'il vivait paisiblement dans un petit cercle d'amis. Mais, quand les mauvais jours de 1870 réclamèrent le dévouement de toutes les âmes généreuses, M. de Fontanes se mit à l'œuvre avec ardeur, à l'œuvre de charité.

C'était le temps où les victimes de nos désastres encombraient les hôpitaux et les maisons de secours de Nantes, et où la création d'ambulances rurales était décidée. D'une voix unanime, M. de Fontanes fut nommé président de celle de Vertou. — Pour ceux qui l'ont vu, dans ces tristes temps, se prodiguer avec ardeur au soulagement de nos malheureux soldats, alors que bien des gens se claquemuraient dans leur égoïsme, nous ne saurions trop rappeler le bel exemple qu'il donna pendant le cours de sa paternelle administration.

Grâce à Dieu, ses services intelligents n'ont pas été méconnus, et la dernière fois que je le vis, il me fit part de la douce émotion qu'il avait ressentie à la réception de la croix et du diplôme qui lui avaient été décernés par la Société des secours aux blessés militaires.

A quelques jours de là, une mort foudroyante l'enlevait à l'affection d'une épouse et d'une fille, et l'élite de la population de Vertou conduisait au cimetière les restes de cet homme de bien, de cet homme si distingué par les qualités de l'intelligence et du cœur.

CHARLES MARIONNEAU.

— Dimanche, 24 novembre, la Société académique de Nantes a tenu sa séance publique annuelle, dans la salle de concerts des Beaux-Arts. M. le docteur Laënnec, président, a prononcé un remarquable discours sur *la théorie physiologique de l'art musical,* qui a été fort vivement et fort justement applaudi. C'est sans contredit une des meilleures études qui aient été présentées à notre public, en pareille occurrence.

M. Auguste Foulon, secrétaire-général, a lu, sur les travaux de la Société, un rapport très-élégamment écrit, et le secrétaire-adjoint, M. le docteur Lapeyre, a donné le bilan des concours, lesquels n'ont pas été

bien brillants : — une pièce de vers rejetée, et un travail intitulé : *Etudes complémentaires sur la faune du département*, par M. de Laleu, qui a obtenu une mention honorable.

Le bureau de la Société académique est ainsi constitué pour 1873 : président, M. Robinot-Bertrand ; vice-président, M. le Dr Le Houx ; secrétaire-général, M. le Dr Lapeyre ; secrétaire-adjoint, M. Merland fils.

— Une lettre particulière d'Haïti annonce une nouvelle qui sera accueillie avec une vive satisfaction dans les diocèses de Quimper et de Vannes. Le 23 septembre dernier, ont été adressés au Souverain Pontife les noms des deux candidats agréés par le président de la République haïtienne pour les évêchés des Cayes et du Cap haïtien, dont Mgr l'archevêque de Port-au-Prince est en ce moment chargé. Ces noms sont ceux de M. l'abbé Ronvel, du diocèse de Quimper, pour le premier siége, et de M. l'abbé Hillion, du diocèse de Vannes, pour le second.

— La librairie Didier vient de mettre en vente un ouvrage de notre collaborateur M. Victor de Laprade : *L'Éducation libérale*, dont l'à-propos n'a pas besoin d'être démontré. Nous l'étudierons, avec tout le soin qu'il mérite, dans notre prochaine livraison ; mais, en attendant, nous n'en saurions trop recommander la lecture.

— Le 20 novembre, onze cents hommes de la Vendée faisaient un second pèlerinage à Notre-Dame de Lourdes, sous la direction de M. l'abbé Gouraud, chanoine et vicaire général, et de M. l'abbé Bourbon, chanoine. — MM. Gouraud, Dalin, chanoine honoraire, curé de la Flocellière, et du Tressay, chanoine honoraire, prirent successivement et éloquemment la parole.

« Après la messe de communion, lisons-nous dans le *Vendéen*, M. l'abbé Dalin mit le comble au saint enthousiasme par les paroles de feu qu'il adressa à son auditoire. Il entra en matière en rapprochant ce qui se passait chez le peuple de Dieu, au temps des Machabées, de ce qui se passa dans nos régions de l'Ouest pendant la persécution de 1793. Après des considérations d'une grande élévation, il arriva à la partie pratique de son discours en disant que chacun doit être dévoué au salut de son âme, aux intérêts de son pays et à ceux de l'Église. Sous sa voix ardente, les pleurs coulaient de tous les yeux, et il y eut un frémissement d'adhésion remarquable, quand il demanda que chacun jurât : 1° de travailler à son propre salut ; 2° d'être constamment dévoué aux intérêts de la France ; 3° de se sacrifier pour l'Église. Trois fois sa main s'éleva, appelant à elle d'autres mains, et trois fois les mains de tous les assistants se levèrent en même temps que la sienne, trois fois toutes les lèvres dirent : « Nous le jurons ! »

Espérons-le, de tels actes de foi finiront par attirer la miséricorde de Dieu sur notre malheureuse patrie.

— Un grand pèlerinage de toute la Bretagne à Sainte-Anne d'Auray se prépare pour le 8 décembre. Nous dirons à nos lecteurs ce qu'aura été cette imposante manifestation.

Le Secrétaire de la Rédaction, Émile Grimaud.

BIBLIOGRAPHIE BRETONNE ET VENDÉENNE

ANECDOTES, ÉPISODES. Les Prussiens en France pendant la campagne de 1870-71; par E. Lebrun. In-12, 204 p. — Nantes, imp. Malnoë.

ALPHABET FORMULÉ, HÉBRAÏSÉ ET MNÉMONISÉ; par M. Ruello. 1re livraison. In-8o, 28 p. — Lorient, imp. et lib. Grouhel.

AVENTURES DE NUIT; par Robert Oheix. In-12, 28 p. — Savenay, imp. et lib. Allair; Nantes, lib. Morel.

BIBLIOTHÈQUE POPULAIRE DE LORIENT. Premier catalogue. (15 janvier 1872). In-8o, 26 p. — Lorient, imp. et lib. Corfmat fils..... 50 c.

COMPTE RENDU DE L'EXPOSITION ARTISTIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE ouverte à l'Hôtel-de-Ville de Rennes à l'occasion du Concours régional (septembre 1872). Un vol. in-12, 188 p. — Rennes, lib. Verdier.

CONSIDÉRATIONS SUR L'INSOLATION ET LA CHALEUR SOLAIRE. Thèse pour le doctorat en médecine, par Léon Grimaud, docteur en médecine. In-4o, 64 p. — Nantes, imp. Vincent Forest et Émile Grimaud.

DU DROIT DE TESTER, 2e édition, par E. de C. In-8o, 224 p. — Orléans, lib. Herluison.

ÉPHÉMÉRIDES ASTRONOMIQUES ET ANNUAIRE DES MARÉES pour l'année 1873, destinées aux capitaines de navires et rédigées par E.-P. Dubois, examinateur de la Marine. 3e année. In-12, 124 p. — Saint-Brieuc, imp. et lib. Prud'homme; Paris, Robiquet.

HOMMAGES D'ALPHONSE, COMTE DE POITIERS, FRÈRE DE SAINT LOUIS. Etat du domaine royal en Poitou (1260), publié d'après un manuscrit des Archives nationales; par A. Bardonnet. In-8o, 152 p. — Niort, imp. Desprez; lib. Clouzot.

PRATIQUE DE L'AMOUR DE DIEU, extraite des œuvres du Père Nouët, de la Compagnie de Jésus; par le Père Henri Pottier, de la même Compagnie. In-12, 376 p. — Nantes, imp. Grinsard, lib. Mazeau; Paris, lib. Enault et Mas.

QUATRE OBSERVATIONS D'ANÉVRISMES; par le docteur Letenneur, professeur de clinique externe, à l'Ecole de Médecine de Nantes. In-8o, 15 p. — Nantes, imp. Ve Mellinet.
(Extrait du *Journal de Médecine de l'Ouest*).

QUELQUES REMARQUES SUR L'ÉPIDÉMIE DE VARIOLE A BREST, en 1869-1870; suivies des résultats d'un grand nombre de revaccinations, communiquées à la société médicale des Hôpitaux; par le Dr Th. Caradec. In-8o, 14 p. — Paris, imp. Malteste et Ce.
(Extrait des *Mémoires de la société médicale des Hôpitaux de Paris*, année 1871.)

RETRAITE SPIRITUELLE DE DIX JOURS; par le Père Jacques Nouët, de la Compagnie de Jésus. Nouvelle édition, revue et corrigée par le Père Henri Pottier, de la même Compagnie. In-18, jésus, 414 p. — Nantes, imp. Grinsard, lib. Mazeau; Paris, lib. Enault et Mas.

SUPPLÉMENT A LA VIE PARFAITEMENT CHRÉTIENNE, ou Recueil de Pensées propres à guider les âmes pieuses dans la pratique de la méditation et de l'examen particulier, suivi d'un Calendrier d'indulgences plénières. In-18, 268 p. — Rennes, imp. et lib. Hauvespre.

A TRAVERS LES LIVRES D'ÉTRENNES

L'Histoire de France racontée à mes petits-enfants, par M. Guizot, 2e volume gr. in-8o, illustré de 66 gravures ; — *La France industrielle*, par M. Paul Poiré, un vol. in-8o illustré ; — *Le Globe illustré*, par M. E. Cortambert, un vol. in-4o, avec 16 cartes ; — *Le Tour du monde*, deuxième semestre 1872, un vol. grand in-4o ; — *La Russie libre*, par M. Dixon, un vol. in-8o illustré ; — *Voyage dans le Soudan occidental*, de MM. Mage et Quintin, et *Voyage de l'Atlantique au Pacifique*, de MM. Milton et Cheadle, 2 vol. in-18, illustrés ; — *L'Homme sauvage*, par M. de Lanoye ; — les *Naufrages célèbres*, par MM. Zurcher et Margolé ; la *Vapeur*, par M. Guillemin ; les *Plantes étudiées au microscope*, par M. J. Girard ; les *Harmonies providentielles*, par M. Ch. Lévêque : cinq vol. in-18 illustrés ; — *Evangéline*, poème de Longfellow, un vol. petit in-4o illustré. — Paris, Hachette.

Fidèle à la mission qu'elle s'est donnée de travailler à l'instruction du public, et qu'elle remplit avec un zèle qu'on ne saurait trop louer, par une infatigable production, la maison Hachette nous offre encore, cette année, un riche contingent d'œuvres diverses, où tous les âges, toutes les intelligences, toutes les bourses trouvent à choisir ce qui leur sied.

C'est d'abord le second volume, en tout point digne du premier, de l'Histoire de France, de M. Guizot. Loin de nos stériles et lamentables disputes, l'illustre vieillard poursuit sa tâche, au fond de sa studieuse retraite, avec la sérénité d'un bénédictin dans sa cellule. Quand nous nous demandons, anxieux, quel sera l'avenir de notre pauvre pays, lui, remontant le cours des siècles, nous raconte son passé. Passé glorieux, mais fort troublé aussi, et, en

plus d'un point, l'image de notre douloureux présent. Le volume s'ouvre par une étude, d'une sûreté et d'une ampleur magistrales, sur le laborieux enfantement de l'unité française, sociale et politique, la constitution des communes, l'avénement du tiers-état (plus tard devait naître un quatrième état, qui, plein d'une haine égale contre les trois autres, faussement décoré du nom de « peuple », instrument aveugle et terrible aux mains des factieux et des démagogues, menace l'ordre social d'un entier bouleversement). Puis viennent la guerre de Cent ans, Crécy, Azincourt, Poitiers, guerre civile, émeutes parisiennes, préludant à tant d'autres ! la *Jacquerie*, cette *Commune* du XIVe siècle ; Charles V et Duguesclin, Charles VI et son règne justement appelé « sinistre » par Sully; Charles VII, — Jeanne d'Arc enfin, l'arc-en-ciel après ce long et sanglant orage, sauveur, si inattendu et si véritablement providentiel, de la France agonisante ! Au contact de cette touchante et radieuse figure, unique dans les annales humaines, l'austère historien de la *Civilisation*, s'est comme attendri ; il s'est fait simple et ingénu comme elle. Il ne se demande pas, à l'exemple de certains « penseurs », s'il a devant lui une « hallucinée », une « somnambule » ; il prend Jeanne telle qu'elle est, dans toute la naïveté de sa foi, profonde et forte à transporter les montagnes, ou, ce qui n'était guère moins invraisemblable dans de telles conditions, à sauver un royaume. Pour peindre cette virginale et surnaturelle apparition, pour raconter cette charmante pastorale, qui allait aboutir au plus lamentable des drames, le style de M. Guizot, un peu froid et tendu, a trouvé des accents émus, d'une fraîcheur toute juvénile. Jamais, en effet, ne fut plus jeune ce vieillard de quatre-vingt-cinq ans ! Il y a là quelques pages qui compteront parmi les plus achevées du célèbre écrivain. En les lisant, la pensée se reporte involontairement sur nos malheurs présents, sur nos *Étienne Marcel*, nos *Maillard*, nos *Jacques*, nos envahisseurs (les Anglais d'autrefois s'appellent aujourd'hui Prussiens), et on se prend à chercher la Jeanne d'Arc qui nous délivrera tout à la fois de l'ennemi du dehors et de celui du dedans... Mais l'histoire verra-t-elle deux fois pareil miracle ?

Le volume se termine par les règnes de Louis XI, de Charles VIII et de Louis XII, sur lesquels le défaut d'espace nous interdit de nous étendre.

Avec son modeste titre, d'une si aimable bonhomie, cette *Histoire de France racontée à mes petits-enfants*, ne serait-elle pas cette vraie histoire de France vainement attendue jusqu'ici, et dont l'énorme et lourd pamphlet de M. Henri Martin prétendait usurper la place?

Ajoutons que, comme le précédent, ce magnifique volume a été *illustré*, par M. de Neuville, de planches dignes du texte et dont plusieurs, transportées sur la toile, seraient de fort beaux tableaux d'histoire. Par exemple, cette *Jeanne d'Arc*, écoutant ses voix, tout en gardant ses brebis, n'est-elle pas ravissante de charme naïf, d'expression pieuse?

— La France industrielle. — Après la France du passé, la France du présent, non point, Dieu merci, la France politique, dont l'écœurant spectacle n'attriste que trop nos regards, cette Pénélope affolée, sans cesse occupée à faire, défaire, refaire et défaire encore sa trame, pendant que les ciseaux de l'étranger la taillent, lambeau par lambeau, jusqu'à ce qu'ils en aient rogné le dernier pan; — mais cette France industrielle et agricole, autre Pénélope, la sage, sans cesse occupée aussi à réparer les folies de la France politique, à la remettre de ses secousses épileptiques, de ses tentatives périodiques de suicide. Et, grâce à ce sol généreux et si admirablement arrosé, à toutes ces conditions exceptionnelles dont la Providence a doté notre pays et que nous nous acharnons à gâter, nous vivons encore, malgré nos fautes, qui auraient tué tout autre peuple, et, n'était le désordre moral, notre mal le plus profond, notre prospérité matérielle aurait bientôt fait de réparer toutes les ruines du passé. Jetez plutôt les yeux sur le bel ouvrage de M. Paul Poiré, et voyez défiler toute cette longue nomenclature d'industries, depuis les plus élémentaires jusqu'aux plus compliquées, inépuisables sources de nos richesses follement gaspillées (la plus féconde de

complie dans la région du haut Niger, de 1863 à 1866, par le lieutenant de vaisseau Mage et M. le Dr Quintin, un digne Breton qui s'est trop modestement effacé, et mérite de partager le renom que s'est acquis son camarade et ami. Il est vrai que la fin tragique de celui-ci a entouré sa mémoire d'une touchante auréole.

Partis de Saint-Louis avec la mission de relier commercialement notre colonie sénégalaise au Soudan, et de descendre, si faire se pouvait, le Niger jusqu'à son embouchure, MM. Mage et Quintin, après avoir remonté le Sénégal, visitent le *Fouta*, le *Bambouk*, le *Kaarta* et autres pays peuplés de nègres et de *Peûls*, *Foulah* ou *Fout* (descendants supposés des anciens Égyptiens[1], qui, traversant l'Afrique de part en part dans la suite des siècles, sont en voie de conquérir tout le Soudan noir et d'y fonder de puissants empires). Arrivés à *Ségou-Sikoro*, sur le Niger, où les avaient jadis précédés Mungo-Park et le vendéen René Caillié, ils sont retenus par l'astucieux roi peûl Ahmadou. Revenus sans avoir pu accomplir leur mission, mais riches d'observations de toute nature, les deux voyageurs revoyaient bientôt la France. Plein d'ardeur, malgré l'insuccès partiel de sa première tentative, Mage brûlait de retourner dans ces lointaines et inhospitalières contrées, et nous parlait avec enthousiasme de ses nouveaux projets. L'infortuné allait trouver une mort affreuse sur les côtes mêmes de France, lui qui avait impunément bravé au loin de si éminents dangers : la *Gorgone*, qu'il commandait, et qui, rentrant du Sénégal, touchait au port, périssait corps et biens à l'entrée du goulet de Brest, dans la tempêtueuse nuit du 18 au 19 décembre 1869. Il n'avait pas trente-trois ans, et allait être nommé capitaine de frégate... Ainsi, à la même époque à peu près, le célèbre voyageur anglais Speke, que nous venions de voir plein de vigueur et de jeunesse, à son retour de la *Terre de la Lune* et des grands lacs de l'Afrique orientale, où tant de fois, et pendant plusieurs années, il avait affronté la mort, — se tuait, en Angleterre, par un vulgaire accident de chasse.

[1] Par une coïncidence fort remarquable, la Genèse appelle l'Afrique orientale le *Pays de Phout*. Dans certaines contrées, les Peûls s'appellent *Fellahs*, nom qui est précisément celui des paysans égyptiens actuels.

— VOYAGE DE L'ATLANTIQUE AU PACIFIQUE. — En même temps que Mage et Quintin exploraient le Soudan, deux compatriotes de Speke, lord Milton et le Dr Cheadle, traversaient le vaste empire britannique américain, du Canada aux mines d'or du Fraser et du Caribou, jusqu'à l'île de Vancouver, par la vaste plaine, semée de lacs et de fleuves, de la *Saskatchaouane* et les Montagnes-Rocheuses. Dans le curieux et parfois émouvant récit de ce long parcours, de 60 degrés de longitude, ce qui nous intéresse particulièrement c'est la fréquente rencontre faite par les deux voyageurs de Franco-Canadiens, isolés ou groupés, *squatters* et trappeurs nomades ou laboureurs sédentaires, qui, répandus sur cet immense espace, y ont conservé et propagé la langue et la religion de leur ancienne patrie. Pure ou métisse (*Bois-Brûlés*), cette race, remarquable par ses qualités morales, sa loyauté, son intelligence (« race accomplie », dit un journal anglo-canadien), gagne, chaque jour, du terrain. C'est toute une autre France, non plus de nationalité, hélas! mais de mœurs, de langue, de religion, gardant le plus touchant souvenir de l'ingrate France de là-bas, qui l'oublie, après l'avoir abandonnée, il y a plus d'un siècle, séparation qui l'a du moins préservée de la contagion de ce virus révolutionnaire dont est si malade sa sœur européenne. Au contraire de celle-ci, qui voit se resserrer les siennes, cette France américaine étend pacifiquement ses frontières, luttant victorieusement contre l'envahissant élément anglo-saxon.

— De la géographie entrons dans le monde des *Merveilles;* la librairie Hachette lui a consacré toute une bibliothèque, s'augmentant chaque année, et dont les derniers volumes sont là sous nos yeux.

L'HOMME SAUVAGE, œuvre posthume du regrettable de Lanoye, et les NAUFRAGES CÉLÈBRES, de MM. Zurcher et Margolé, ces deux frères siamois littéraires auxquels nous devions déjà les *Météores,* les *Volcans,* les *Glaciers,* etc., — ne rentrent peut-être qu'indirectement dans la catégorie des *Merveilles.* Le titre admis, elle n'en est pas moins intéressante l'étude que M. de Lanoye consacre aux sau-

chaste encore, de plus pur, de plus ingénu ; poème célèbre des deux côtés de l'Atlantique et qui, depuis vingt ans, est populaire en Angleterre tout aussi bien qu'aux Etats-Unis? Simple et touchante histoire, qu'ouvrent les scènes toutes pastorales du village acadien de Grand-Pré, et qui se clôt douloureusement dans une salle d'hôpital, où Evangéline, devenue *Sœur de la Miséricorde*, retrouve son cher Gabriel mourant et lui ferme les yeux... Car, chose remarquable, ce poète *yankee* et protestant est allé chercher ses humbles héros dans le catholicisme, parmi cette population franco-canadienne dont nous parlions plus haut. Il a senti d'instinct que la religion catholique lui offrirait dans ses types moraux quelque chose de tendre, d'ému, qu'il demanderait vainement à sa propre religion. Et son génie élevé, généreux, tendre aussi, inconsciemment catholique, a si bien réussi à s'assimiler l'esprit intime d'une religion qui n'était pas la sienne, qu'*Évangéline* restera son chef-d'œuvre. Délicieusement illustré, d'après des artistes anglais, ce charmant poème est traduit par M. Ch. Brunel, avec élégance et pureté (nous aimons moins certaines réflexions de sa préface).

VOYAGE AUTOUR DU MONDE, *Australie*, — *Java*, *Siam*, *Canton*. — *Pékin*, *Yeddo*, *San-Francisco*; par M. le comte de Beauvoir; 3 vol. in-18, ornés de cartes et de gravures. — Paris, Plon.

Par ce temps de vapeur et d'électricité, où Paris et Londres conversent, à travers les océans, avec New-York et Melbourne, faire le tour du monde est devenu quasi banal : c'est l'affaire de trois mois et de quelques milliers de francs. Mais faire le tour du monde à vingt ans, visiter tous ces lointains et mystérieux pays de l'Orient, dans la pleine effervescence de l'imagination, dans la fleur printanière de cet âge où l'on ne rêve que merveilles inconnues, où tout est mirage, enchantement ; accomplir un tel voyage dans toutes les conditions désirables de comfort et de fortune, dans la société choisie de deux ou trois amis de même âge et de mêmes

goûts, — quel rêve ! Ce rêve, M. le comte de Beauvoir l'a réalisé de point en point. C'est à vingt ans, en la compagnie quasi royale de jeunes princes, ses amis d'enfance, qu'il faisait le tour du monde ; c'est à vingt-deux qu'il racontait au public ses impressions dans toute leur fraîcheur, dans toute leur juvénile vivacité.

Je vois encore ce Magellan de vingt ans, grand et blond adolescent encore imberbe, quasi un enfant, venant, nouvellement débarqué, offrir à la Société de géographie son premier volume, et nous parlant de son récent voyage de circumnavigation, avec l'aisance distinguée du gentilhomme, tempérée d'une timidité de bon aloi.

Comment suivre M. de Beauvoir dans sa course vertigineuse à travers le monde, visitant tour à tour : l'Australie, le plus ancien des continents au point de vue géologique, le dernier-né géographiquement et socialement ; monde étrange, où les conditions ordinaires de la nature semblent renversées, où les cygnes sont noirs, où certains bois tombent au fond de l'eau, tandis que certaines pierres surnagent à la surface ; où les arbres ne donnent pas d'ombre, leurs feuillent se présentant de profil au soleil ; où les cerises ont leur noyau en dehors ; où le plus grand des quadrupèdes est le kanguroo, débris des antiques marsupiaux de la faune paléontologique ; monde nouveau, encore inconnu aux trois quarts, et qui, sous l'énergique impulsion de la race anglo-saxonne, se transforme à vue d'œil ; — l'île enflammée de Java, avec sa flore édénienne, ses pestilentielles effluves, ses formidables volcans, ses sultans malais, ses pachas hollandais, ses chasses au rhinocéros et au crocodile ; — Siam, ses deux rois, ses amazones et son éléphant blanc ; — Singapour, rendez-vous des malles de l'Orient et de l'Occident ; — Macao, en décadence comme sa métropole, les *barracons* de ses *coulies* chinois, sa *traite des jaunes*, guère moins barbare que la traite des noirs ; — la Chine, avec sa formidable et toujours croissante population de 4 à 500 millions d'âmes, qu'elle est impuissante à nourrir et qui déborde de toutes parts ; Hong-Kong, Chang-Haï, et leurs comptoirs européens ; Pékin et la

Grande-Muraille ; — puis le Japon et ses splendides paysages, ses mœurs bizarres, sa population si intelligente, si curieuse de toutes nos inventions européennes dont fait fi la dédaigneuse race chinoise ; — l'Amérique enfin, la Californie, ses mines d'or et de mercure, ses immenses troupeaux errants comparables à ceux des steppes australiennes, ses arbres géants rappelant aussi le colossal *eucalyptus* néo-hollandais, etc.

Si c'est surtout de l'œil curieux du touriste que le jeune voyageur regarde défiler devant lui cet immense kaléidoscope de près de 17,000 lieues, il sait aussi observer à l'occasion et avec une maturité supérieure à son âge. Son ouvrage, écrit sans prétention scientifique et d'un style parfois inexpérimenté, n'en contient pas moins une foule de faits curieux, de réflexions sensées, d'observations sérieuses, dont plus d'un écrivain, géographe ou économiste, a su tirer profit. Six éditions, se succédant à de courts intervalles, témoignent assez, d'ailleurs, du goût que le public a pris à la lecture de ce livre ; une septième, richement illustrée, vient de paraître et obtiendra, sans nul doute, un plus vif succès encore.

LUCIEN DUBOIS.

UN FAIT D'ARMES VENDÉEN EN 1800 *

Mais reprenons la publication des lettres. Le sous-préfet de Paimbœuf continue à rendre compte des événements au préfet de la Loire-Inférieure.

Paimbœuf, le 14 messidor an VIII [1].

Le Sous-Préfet du 5e arrondissement du département de la Loire-Inférieure au Préfet.

Citoyen préfet,

J'arrivai hier, à quatre heures du soir, à Pornic, avec le citoyen Morlet. Je vis avec plaisir les bonnes dispositions de tous les habitants, et particulièrement des fonctionnaires publics. Nous vîmes très-distinctement les vaisseaux ennemis, consistant en un vaisseau rasé, et deux frégates mouillées à l'entrée de la baie de Bourgneuf. Le vaisseau avait pavillon parlementaire.

On nous témoigna de l'inquiétude sur le sort de trois bâtiments de transport, chargés de farines pour Bordeaux, qui étaient au port du *Pai*, situé entre Noirmoutier et Beauvoir, parce que, dans la nuit du 12 au 13, on avait entendu, entre minuit et une heure, une forte canonnade et fusillade, et qu'on avait ensuite vu des feux. Cependant, comme on avait distingué onze chaloupes parties de l'escadre le 12, à quatre heures du soir, et, comme on n'en avait vu revenir que cinq, on espérait que les six autres avaient pu tomber en notre pouvoir; surtout, ayant vu une chaloupe parlementaire se rendre du vaisseau rasé à Noirmoutier, et un lougre anglais, mouillé dans la baie, en avant des vaisseaux vers orient, appareiller et faire la route du nord-ouest.

Le citoyen Dessalines, maire de la Bernerie, avait pris la précaution de faire rentrer dans le port de Pornic toutes les chattes ou bateaux-pêcheurs de sa commune.

* Voir la livraison de novembre, pp. 337-346.

[1] 3 juillet.

Après l'avoir autorisé à faire transporter au village même de la Bernerie un des canons de 18 qui se trouvent à l'ancien fort du Collet, et avoir chargé le maire de Pornic de lui délivrer les munitions nécessaires, nous avons visité une partie de la côte, où nous avons trouvé presque tous les habitants sans inquiétude.

J'ai pris toutes les précautions que j'ai crues convenables, et j'ai recommandé aux différents maires de me faire connaître sur-le-champ les mouvements des ennemis.

Ce matin, nous avons visité la côte de Saint-Michel et de Saint-Brevin, où nous avons trouvé les mêmes bonnes dispositions, et où nous avons appris que le lougre parti hier avait semblé voguer vers l'Angleterre, que néanmoins on avait signalé, à la pointe du jour, une division anglaise au nord-ouest, vers le Croisic.

A quatre heures du soir.

En arrivant, je trouve une lettre de l'adjoint de Pornic qui m'apprend que, dans la nuit du 12 au 13, treize chaloupes anglaises armées (celles qu'on avait signalées pour onze) s'étaient rendues à Fromentine, pour y brûler le stationnaire et le convoi de Bordeaux y réfugié; qu'ils y ont brûlé sept bâtiments du convoi et fait prisonnier le citoyen Kermasson et son équipage; mais que, la marée baissant, ils ne purent pousser plus loin leur expédition; qu'ils cherchèrent à s'en retourner par le passage de la Fosse; que le fort les obligea de rétrograder; que leurs chaloupes touchèrent alors à l'endroit nommé le *Goy;* que les habitants de Barbâtre et de Noirmoutier conduisirent à l'instant une pièce de quatre en charrette, à travers les vases, et ont forcé onze de ces chaloupes de se rendre. Il s'y est trouvé 80 hommes, dont 4 officiers, 2 aspirants; un des officiers a eu la cuisse cassée. Il n'y a pas d'autres blessés. Le fils du comodore Waren, commandant la division, est du nombre des prisonniers.

Deux habitants de Barbâtre ont seuls fait 20 prisonniers. Le citoyen Kermasson et son équipage ont été repris.

Toutes les chaloupes étaient armées d'espingoles; une a une pièce de 12, une autre, un obus de 18; elles sont toutes dans le port de Noirmoutier.

Il est à présumer que l'ennemi va paraître en force sur nos côtes. Je ne manquerai pas, citoyen Préfet, de vous en rendre compte, et je suis persuadé que vous ferez les dispositions nécessaires pour nous envoyer du secours au besoin.

Je vous prie, citoyen Préfet, de vouloir bien me faire connaître ce qui a été décidé, relativement au soi-disant *général Abeline;* il peut être

utile, en dirigeant son zèle; mais, dans la qualité qu'il prend, il peut contrarier les mesures nécessaires, et je vous avouerai que les gardes nationales, rentrées sous l'empire de la constitution, ne doivent pas le reconnaître. Cependant, j'attendrai vos ordres auparavant de donner une décision positive à ce sujet.

Je vous salue respectueusement,

P.-M. MAUBLANC.

Le même jour, l'autorité française recevait, par une voie inconnue, la lettre suivante écrite d'une canonnière anglaise :

Baie de Bourgneuf, le 2 juillet 1800, à 8 heures du soir.

Au Commandant des armes de la Marine, à Nantes.

Citoyen,

Tout bon Français qui s'intéresse au sort de son pays doit s'empresser à donner des renseignements sur tout ce qui peut contribuer à sa perte, et sur toutes les manœuvres tramées par l'ennemi à ce sujet; heureux si mon malheur peut être de quelque utilité à ma patrie. Né Français, mais naturalisé bourgeois de Hambourg (la ville), je n'en ai pas moins conservé dans le cœur l'esprit et l'amour de ma patrie. Aussi je m'empresse à vous transmettre les renseignements que je puis vous donner, lesquels, s'ils vous parviennent assez à temps, peuvent vous être de quelque avantage. Parti depuis neuf jours de Vigo, en Espagne, sur le bâtiment prussien le *Friendshap,* capitaine Thompson, sur lequel j'étais passager, me rendant à Altona, destination du bâtiment, le capitaine fut obligé, après quatre jours de traversée, d'abandonner la route, le navire ayant éprouvé des avaries à la mer. Alors, nous trouvant, par la hauteur de Lorient, distant d'environ vingt lieues, il voulut relâcher en ce port quelque temps. Après qu'il eut orienté le navire pour se rendre en cet endroit, nous rencontrâmes, à environ huit lieues de *Groa,* deux frégates, un lougre et une goëlette-canonnière, que nous reconnûmes bientôt après pour être anglais. Nous fûmes visités par la canonnière, qui, après différents signaux, nous fit la suivre, laissant un officier anglais à bord. Nous arrivâmes entre Belle-Isle et Quiberon, où nous rencontrâmes huit à dix vaisseaux de ligne, quelques frégates et autres bâtiments-transports, tous navires anglais. Le capitaine et moi fûmes conduits à bord du vaisseau commandant *l'Impétueuse.* Là, je fus reconnu par quelques émigrés français pour être français, m'avoir connu à Hambourg, il y avait huit à

dix mois, et très-partisan des principes révolutionnaires de France, à ce qu'ils alléguaient. Malgré mes objections légitimes, je fus déclaré prisonnier de guerre jusqu'à nouvel ordre. On expédia le bâtiment avec la défense au capitaine de n'entrer dans aucun port de France, autres que ceux de la Manche.

Maintenant, je laisse ici ce qui m'est personnel, pour m'entretenir de ce qui peut importer davantage au salut de mon pays. Je reste donc détenu à bord de la canonnière anglaise *le Spyder*, montant deux canons de vingt-quatre et quatre obus de trente-deux, commandée par un jeune homme de Vannes ou environs, âgé de vingt-huit à trente ans, émigré depuis la première affaire de Quiberon, parlant fort bien anglais et hollandais, et se faisant passer pour Irlandais; il se nomme Georges Pikous. J'ai appris toutes ces particularités de l'équipage, qui est composé d'Anglais, Irlandais, Français et Hollandais. Il y avait à bord une vingtaine d'émigrés de distinction, qui ont tous été mis à terre sur trois points différents, il y a trois jours, à environ onze heures du soir. Il en fut débarqué sept à l'entrée de la rivière Vilaine, côté droit, autant le lendemain, à l'entrée de la Loire, rive gauche, et six dans le fond de la baie de Bourgneuf, d'où je vous écris maintenant, par l'occasion d'un pêcheur de cette baie, qui a été arrêté par la dite canonnière et ensuite relâché.

Nous sommes depuis hier dans cette baie, avec trois vaisseaux de 74, trois frégates, une bombarde, deux cutters, et la canonnière. Les vaisseaux ont des troupes de débarquement à leur bord, mais pas en assez grande quantité pour opérer un débarquement dans la baie et l'île de Noirmoutier. Ils attendent, à ce que j'ai appris, 12,000 hommes de troupes qui sont sur Hœdic et Houat, pour tenter un débarquement, qu'ils appellent coup de main, qu'ils veulent faire. Ils attendent aussi journellement un convoi d'Angleterre important pour eux, étant chargé de troupes, de vivres et d'eau particulièrement, car c'est de ce dernier qu'ils manquent le plus; ils sont bien instruits sur tout ce qui se passe depuis Nantes jusque sur la côte et aux environs; ils savent très-bien qu'il y a peu de troupes dans ces parages, et que les plus proches sont éloignées de vingt à trente lieues, étant presque toutes dans les environs de Vannes, Quimper et Brest; ils sont instruits aussi qu'il n'y a de bâtiments de guerre à Paimbœuf que deux frégates qui ne sont pas armées, et un stationnaire mal armé à l'entrée de la Loire. Tous les soirs, ils envoient des vaisseaux, le *Puissant* et le *Gladiateur*, mouiller dans la baie, et des officiers à terre sur la côte, et qui vont très-avant dans l'intérieur.

Vous pouvez croire à l'authenticité de ce que je vous annonce; au reste, dans cette démarche, vous verrez que l'intérêt seul de mon pays est mon unique guide, et, d'ailleurs, les signaux de vos côtes vous annonce-

ront le reste, puisque c'est le deuxième jour que nous sommes dans la baie, à louvoyer à une lieue distant de terre du côté de l'île et de la rivière. On a même envoyé des ingénieurs aujourd'hui dans des embarcations, pour connaître les environs de Noirmoutier. Le temps ne me permet pas de vous en dire plus long, mais tenez-vous sur vos gardes. Le pêcheur, porteur de la présente, est renvoyé de suite. Je l'engage à remettre cette lettre, partout où il débarquera, à la poste.

Signé : NICOLAS TEREL.

P.-S. — A l'instant on amarine deux bâtiments français.

Pour copie conforme :

Le Chef des mouvements maritimes et d'état-major,

ROUX, AÎNÉ.

Cette lettre n'est pas d'un Français, et son style trahit une plume étrangère. Les Anglais ont voulu donner le change aux autorités françaises pendant les négociations qui avaient lieu à Noirmoutier, et leur cacher la défaite qu'ils venaient de subir. Elle est du 2 juillet, soit du 13 messidor, c'est-à-dire postérieure aux événements arrivés sur le Pé, et n'en parle pas. Elle donne, au contraire, des renseignements concernant un débarquement d'émigrés sur la côte vendéenne, alors que le pays est pacifié ; ce qui ressemble fort à une fausse piste.

Quant aux noms des navires signalés, il faut aussi les accepter avec réserve[1]. Le *Gladiateur* est connu cependant pour avoir fait longtemps croisière dans le courreau de l'île d'Yeu et sur les côtes de Noirmoutier.

MARINE, PORT DE NANTES.

Nantes, 15 messidor an VIII [2].

Le chef des mouvements maritimes et chargé des fonctions attribuées aux officiers d'état-major, au port de Nantes et Paimbœuf, au préfet du département de la Loire-Inférieure.

Citoyen préfet,

Les rapports qui viennent de me parvenir de l'île de Noirmoutier confirment malheureusement que le stationnaire de Fromentine a été incendié

[1] M. Simonneau, dans son *Histoire inédite de l'île d'Yeu*, donne d'autres noms aux navires anglais, aux ordres de sir John Warren, faisant, en juin 1800, la croisière de nos côtes.

[2] 4 juillet.

par les Anglais, dans la nuit du 12 au 13 de ce mois, ainsi que six petits bâtiments qui s'y trouvaient. Ce qui peut consoler de cette perte, sont les 200 prisonniers qui ont été faits dans les bateaux qui se sont échoués sur le Pé, qui revenaient rejoindre leurs vaisseaux, après cette expédition. Suivant d'autres rapports, il paraît certain que les ennemis sont toujours au nombre de 14 vaisseaux, 6 frégates et beaucoup de bâtiments légers, depuis Noirmoutier jusqu'aux Perthuis, et qu'il y a beaucoup de troupes de débarquement à bord de tous ces bâtiments.

Sous Belle-Ile, il y a toujours de 30 à 40 bâtiments de guerre de toutes grandeurs, qui occupent la baie de Quiberon et les environs de cette île.

Salut et fraternité.

ROUX, AINÉ.

CABINET DU PRÉFET.

Nantes, 17 messidor an VIII [1].

Le préfet du département de la Loire-Inférieure au ministre de la police générale.

Citoyen Ministre,

Il résulte des différents rapports parvenus à la préfecture, que, dans la nuit du 12 au 13 de ce mois, les Anglais ont brûlé le stationnaire de Fromentine et sept petits bâtiments d'un convoi destiné pour Bordeaux; mais le recès de la marée ayant laissé à sec les chaloupes de l'ennemi, les habitants de Barbâtre et de Noirmoutier ont à l'instant transporté une pièce de 4 sur une charrette, à travers les vases, et ont forcé onze de ces chaloupes à se rendre. Ils ont fait environ 180 prisonniers, parmi lesquels sont 4 officiers, 2 aspirants, et le fils du commodore Warren, commandant la division. Un des officiers anglais a eu la cuisse cassée.

Vous remarquerez sans doute avec satisfaction, citoyen Ministre, et comme une preuve de l'amélioration de l'esprit public, que, dans cette circonstance, tous les habitants, quelle qu'ait été leur conduite ou leur opinion dans le cours de la Révolution, se sont rapidement réunis et armés contre les Anglais. La haine qu'ils inspirent anéantit tous les ressouvenirs, étouffe toutes les passions, et cette unanimité ne doit laisser aucune espérance à nos ennemis. Cependant, il paraît, d'après une lettre que m'a communiquée le chef des mouvements maritimes de Nantes, et qu'il transmet au ministre de la marine, que la canonnière *le Spyder*, commandée par Georges Pikous, qui se dit Irlandais, et qu'on croit Français, portait une vingtaine d'émigrés de distinction, dont sept ont été débarqués à l'entrée de la Loire.

LETOURNEUR.

[1] 6 juillet.

CABINET DU PRÉFET.

Nantes, 17 messidor an VIII.

Le Préfet du département de la Loire-Inférieure au Sous-Préfet de Paimbœuf.

Je suis informé, par une voie sûre, que la canonnière anglaise *le Spyder* a dû débarquer, le 10 de ce mois, vers les onze heures du soir, six émigrés, au fond de la baie de Bourgneuf, et sept autres à l'entrée de la rivière.

J'ai dans votre zèle et votre activité une confiance trop entière pour insister sur la nécessité de faire des recherches sur ce débarquement, et de tâcher de suivre la trace de ces émigrés.

J'ai reçu aujourd'hui votre rapport sur l'affaire de Fromentine. On doit compter beaucoup sur la fidélité, le courage, le dévouement des habitants de la côte de votre arrondissement, dont les excellentes intentions doivent recevoir de votre prudence une utile direction et se fortifier de votre surveillance.

LETOURNEUR.

DOUANES NATIONALES. — Service actif.

Nantes, 18 messidor an VIII [1].

Le directeur des douanes de Nantes ou citoyen Letourneur, préfet du département de la Loire-Inférieure.

Citoyen Préfet,

J'ai l'honneur de vous adresser la copie d'une lettre que je reçois à l'instant du contrôleur de brigades de la Barre-de-Mont; il me rend compte des mouvements qu'il a fait faire à tous les préposés de sa division, pour s'opposer aux tentatives des Anglais sur nos côtes. Réunis avec quelques militaires et habitants de Noirmoutier, ils se sont emparés de plusieurs chaloupes ennemies, et leur ont fait environ 130 prisonniers.

Les préposés des douanes ayant contribué à arrêter l'exécution des projets des Anglais, je ne crois pas superflu de vous faire connaître la conduite louable qu'ils ont tenue en cette circonstance.

J'ai l'honneur de vous saluer.

Pour le directeur en tournée :

Le premier commis de la Direction,

CHALOT.

[1] 7 juillet.

Pendant que le préfet de la Loire-Inférieure adressait à Fouché les derniers rapports qu'il venait de recevoir, le général Grigny, commandant la subdivision de Nantes, écrivait à Carnot, ministre de la guerre, une lettre, insérée au *Moniteur*, en date du 22 messidor, dont nous faisons l'extrait suivant :

« Les Anglais nous font, citoyen ministre, une misérable guerre; leurs vaisseaux nous font le mal qu'un essaim de taons peut faire à un taureau vigoureux. Ils se montrent et se succèdent partout, et partout ils donnent à connaître la faiblesse de leurs moyens. Vous connaissez, citoyen ministre, leur dernière opération entre Beauvoir et Noirmoutier. Après avoir brûlé notre stationnaire, qui ne s'est pas défendu, ils ont brûlé des gabarres chargées pour le compte de particuliers; mais ce qu'il est intéressant que vous sachiez, c'est que ce détachement de matelots anglais s'est laissé surprendre à terre par la marée baissante; que nos troupes étaient éloignées de ce point, et que ce ne sont que les paysans de Barbâtre, de Beauvoir et de la côte, rassemblés par le citoyen Mourin, officier de gendarmerie, qui ont marché aux Anglais, armés de faulx, de piques et de quelques fusils. Ces paysans étaient de déterminés rebelles sous Charette, et ce sont eux qui ont fait 91 Anglais prisonniers, qui ont affronté le feu des obusiers des chaloupes, et les ont attirées à terre. La perte de ces embarcations a forcé les vaisseaux anglais à appareiller.

» Oui, citoyen ministre, les habitants de ces contrées suffiraient presque seuls pour épouvanter l'Anglais. Une lettre du premier consul, qui féliciterait les habitants de Noirmoutier, Barbâtre et Beauvoir, sur leur bravoure et leur belle action, ferait le plus grand effet politique; elle prouverait que le gouvernement pense à tout, voit tout, apprécie et récompense. Je ne veux pas, par ce fidèle exposé, enlever aucune gloire aux troupes réglées qui sont accourues de toutes parts, de manière que, si l'Anglais avait mis à terre 2,000 hommes, pas un ne se serait rembarqué; mais j'ai voulu, en rendant aux paysans de la côte la portion de gloire qui leur appartient, vous donner à juger combien est rassurante la haine qu'ils viennent de manifester contre un ennemi qu'ils protégaient, lorsqu'ils étaient en révolte contre le gouvernement. »

Le soir du jour où avait eu lieu le combat, un parlementaire se présentait à Noirmoutier, de la part de l'amiral, pour proposer un échange des prisonniers, et pour avoir de leurs nouvelles.

Rendre à leur famille des marins retenus depuis longtemps sur les pontons anglais, et voir pendant toute la durée de la guerre

l'ennemi s'éloigner des côtes de la baie de Bourgneuf, étaient des propositions trop belles pour être rejetées. Solin-Latour soumit donc à sir Warren la convention suivante, qui fut immédiatement souscrite par l'amiral :

« ARTICLE I. — Aucun des articles de la présente convention » n'aura son effet qu'autant qu'elle aura été entièrement ratifiée » par le général commandant la Division.

» ARTICLE II. — Les prisonniers anglais faits dans la journée du » 2 juillet, tant à Beauvoir qu'à Noirmoutier, seront échangés » pour pareil nombre et pareil grade de prisonniers marins de » Noirmoutier.

» ARTICLE III. — Cet échange aura lieu par voie d'un chasse-» marée français, qui partira du port de Noirmoutier avec les pri-» sonniers anglais, les conduira en Angleterre et en ramènera les » prisonniers français de l'île de Noirmoutier.

» ARTICLE IV. — L'amiral Warren s'engage à ne commettre » aucune hostilité contre l'île jusqu'à ce que l'échange dont il » s'agit ait reçu sa pleine et entière exécution [1]. »

Dès le lendemain de la signature de la convention, les Anglais devaient quitter la baie de Bourgneuf, mais ils y furent retenus par le vent; ce qui valut à l'île un nouvel échange de parlementaires. Les officiers noirmoutrins envoyés sur l'escadre y furent traités avec la plus grande courtoisie. Les prisonniers purent recevoir de l'argent et des lettres.

Moins inquiet du sort de son fils, l'amiral donna l'ordre d'appareiller et les Anglais ne reparurent plus dans la baie de Bourgneuf, à la grande joie des riverains. L'étoile du vainqueur de Villaret-Joyeuse venait de pâlir devant quelques gardes nationaux et paysans mal armés.

La ratification de la convention par les autorités françaises traîna en longueur, et l'échange des prisonniers n'eut lieu que quatre mois après. Les malheureux marins de Noirmoutier et des environs

[1] Piet, 2me édition, page 636.

purent enfin quitter les pontons infects, où ils étaient retenus et où ils étaient décimés par les tortures morales et les affections contagieuses.

Le 26 juillet, Fouché, ministre de la police, répondait comme il suit au préfet de la Loire-Inférieure :

Paris, le 7 thermidor, an VIII.

Le Ministre de la police générale de la République au Préfet du département de la Loire-Inférieure, à Nantes.

J'ai reçu, citoyen Préfet, votre rapport du 21 messidor dernier sur la tournée que vous avez faite sur les côtes de votre arrondissement, au moment de l'apparition des Anglais.

Les observations que vous m'avez présentées à ce sujet, n'ont point échappé à mon attention, et j'en ai tiré le parti convenable.

Au surplus, je remarque avec un vif intérêt le bon esprit qui anime les habitants de l'arrondissement qui vous est confié. J'applaudis sincèrement aux preuves de zèle et de courage qu'ils ont données, au moment où le perfide Anglais inquiétait les côtes.

Je ne doute pas que vous ne sachiez entretenir ces bonnes dispositions.

Dans le cas de nouvelles tentatives de la part de l'ennemi, je compte toujours sur votre zèle et votre surveillance.

Salut et fraternité,

FOUCHÉ.

Le même jour, le premier consul écrivait au citoyen Lefaucheux, préfet de la Vendée [1].

Paris, 7 thermidor.

Le premier consul au préfet de la Vendée.

« On m'a rendu compte, citoyen Préfet, de la bonne conduite qu'ont » tenue les habitants de Noirmoutier, de la Crosnière, de Barbâtre et de » Beauvoir, dans les différentes descentes tentées par les Anglais. On ne » m'a pas laissé ignorer que, ce sont ceux-là mêmes que la guerre » civile avait le plus égarés, qui ont montré le plus de courage et d'atta- » chement au Gouvernement.

» Faites choisir douze des habitants qui se sont le mieux comportés » dans ces affaires, et envoyez-les à Paris, accompagnés de l'officier de

[1] *Moniteur*, 8 thermidor, an VII (27 juillet 1800).

» gendarmerie qui les a conduits. Je veux voir ces braves bons Français; » je veux que le peuple de la capitale les voie, et qu'ils rapportent à » leur retour les témoignages de la satisfaction du peuple français. Si, » parmi ceux qui se sont distingués, il y a des prêtres, envoyez-les moi » de préférence, car j'estime et j'aime les prêtres qui sont bons Français » et qui savent défendre la patrie contre ces éternels ennemis du nom » français, ces méchants hérétiques d'Anglais.

» Je vous salue,

Le premier consul,
BONAPARTE.

Le secrétaire d'État,
H. B. MARET.

Le premier consul, tout en récompensant le mérite, prenait les Vendéens par leur faible et cherchait à se concilier leur affection. Tout le monde remarquera l'adresse avec laquelle ce profond politique place le mot Gouvernement, au lieu de celui de Patrie. Rousseau et ses hommes, ainsi que les braves Barbâtrins, s'étaient battus pour la France et nullement pour son gouvernement consulaire. L'indignation commune avait fait disparaître toute nuance politique et l'ennemi n'avait trouvé devant lui que des Français.

Six hommes furent choisis parmi les Maraichins, et six parmi les Noirmoutrins. Nous n'avons pu nous procurer les noms des premiers [1]. Voici ceux des seconds d'après Piet : 1° *Julien-André Lassourd,* de Barbâtre, sergent de la compagnie franche de la Vendée; c'est lui qui avait le premier donné l'alarme sur les mouvements des canonnières, et il fut un de ceux qui poursuivirent avec le plus d'ardeur les Anglais dans le Gois [2]; 2° *Sébastien Palvadeau;* 3° *Jean Penisson;* 4° *François Boutet,* tous les trois de l'Épine; 5° *Isidore Milsent,* et 6° *Mathieu Perchais,* de Noirmoutier.

A Paris, ces hommes, tirés de leur village, furent magnifiquement traités. Rien ne fut oublié pour les éblouir : ils furent présentés au

[1] M. de Sourdeval cite, comme s'étant le plus signalés parmi les hommes de Beauvoir : Pierre Rousseau, Jean Marchais, Bénéteau, Léchardour, Raballand, Jean Bernard, Ch. Burgaud, Longe-épée, Palvadeau et M. Rouillé.

[2] La famille de M. Lassourd jouit, à Barbâtre, d'une considération bien méritée, et M. Julien Lassourd fils a été longtemps maire de sa commune.

ministre de la guerre, puis au premier consul, et choyés d'une façon spéciale par le général Hédouville et le curé de Saint-Laud, qui avaient joué l'un et l'autre un rôle si important dans la pacification de la Vendée.

M. Benjamin Fillon possède dans sa collection une gravure représentant la réception des douze paysans par Bonaparte. Cette estampe, à la manière noire et sans nom d'auteur, est aujourd'hui très-rare. Les Maraichins y sont représentés avec un large chapeau ou feutre noir, orné d'une chenille ; une longue veste tombe jusqu'aux mollets. Les bas montent au-dessus du genou et recouvrent des culottes courtes ; enfin, une ceinture rouge et verte sur un gilet de flanelle blanche complète le costume[1]. Au bas, on lit cette légende :

« Les douze Vendéens qui ont chassé les Anglais de Noirmoutier, » présentés le 16 fructidor an VIII (3 septembre 1800) aux con- » suls, aux ministres et aux conseillers d'Etat assemblés, par le » ministre de l'intérieur et le général Hédouville. L'un de ces » braves remet au secrétaire la lettre d'un des prêtres du pays qui » a contribué avec eux au succès de cette action, et assure le pre- » mier consul de la bonne conduite de ce prêtre et de ses con- » frères. Bonaparte, d'après l'avis de l'assemblée, donne ordre que » l'on admette de suite au Prytanée un enfant de chacun de ceux » qui, parmi ces défenseurs de la patrie, se trouvent être pères de » de famille. A Paris, chez Basset, marchand d'estampes et fabri- » cant de papiers peints, rue Saint-Jacques, n° 670. » (*Lettre de M. Dugast-Matifeux à M. Ed. Gallet.*)

Bonaparte fit remettre à chaque Vendéen une carabine d'honneur et une somme d'argent, puis il les renvoya dans leur campagne raconter les honneurs qu'ils avaient reçus et les merveilles qu'il leur avait été permis de voir.

[1] Depuis cette époque le costume a bien changé; les culottes sont devenues d'amples pantalons, et la veste s'est raccourcie de façon à ressembler à la carmagnole républicaine. Le chapeau à large bord, dit *chapeau rabalet*, et la ceinture rouge et verte sont encore de mode; mais eux-mêmes finiront par disparaître, comme toute chose ayant un certain caractère.

L'auteur de la lettre, ajoute M. Gallet, à qui nous devons ces derniers détails, était M. Gergaud, ce pasteur courageux qui avait à peine quitté son troupeau pendant la Terreur, fuyant, quand le danger était trop grand, et revenant dans les moments de calme. Depuis l'arrivée de Hoche, il administrait la paroisse de Beauvoir et celle de Saint-Gervais. Il profita du départ de la députation, pour demander au premier consul l'élargissement de trois prêtres vendéens, MM. Voyneau, Morisset et Guérineau, incarcérés à Bordeaux, à leur retour d'Espagne.

Après avoir lu cette lettre, Bonaparte, s'adressant au chef de la députation : « Est-ce un bon homme, ton curé ? » demanda-t-il. *Ouail bé !* répondit Rousseau, dans son patois, *o gli en a pas de meliur.* — Eh bien ! tu lui diras que ses trois confrères vont être immédiatement relâchés, et qu'ils pourront se rendre dans leur pays. »

La promesse consulaire ne tarda pas à se réaliser, et les trois prêtres furent mis en liberté. M. Voyneau fut nommé curé de Challans, où son nom figure sur les registres paroissiaux, du 6 mars 1801 au mois de janvier 1808. M. Morisset, envoyé d'abord comme vicaire à Noirmoutier, en devint curé en 1817. M. Guérineau fut placé à Notre-Dame-de-Monts, puis à Saint-Fulgent, puis à Challans, de 1810 à 1832. Il fut, en dernier lieu, transféré à la cure de Bourbon-Vendée (actuellement la Roche-sur-Yon), où il mourut.

Docteur VIAUD-GRAND-MARAIS.

LA CHAPELLE DE SAINT-LUCIEN, A REZÉ

Sur la rive gauche de la Loire, en face de Nantes, est situé le bourg de Rezé, qui, si l'on en juge par les ruines romaines que l'on y a découvertes, fut bâti sur l'emplacement d'une ville importante, nommée Raciate. Des médailles de l'empereur Julien, découvertes à Rezé, sous des fondations d'habitations romaines, d'autres monnaies, des poteries, des bijoux et des objets d'art, que l'on trouve de temps en temps, font croire que l'antique Raciate devait être, sous la domination romaine et gallo-romaine, la capitale du pays de Retz.

Les princes bretons, au VIe siècle, firent battre monnaie à Raciate ; cela est prouvé par plusieurs monnaies, recueillies dans la contrée, sur lesquelles on lit la légende *Raciate* [1].

On a dit que cette ville, remarquable par la splendeur que lui donnaient ses édifices et les richesses qu'elle devait à son commerce maritime et fluvial, fut détruite, au VIIe siècle, par un grand débordement de la Loire. Nous croyons que les eaux de ce fleuve causèrent bien moins la dévastation de Raciate que les invasions effroyables de Nominoé et des Normands, qui, à plusieurs reprises, ravagèrent les bords de la Loire, en détruisant tout sur leur passage. Les fouilles faites dernièrement dans la chapelle de Saint-Lucien, ont mis à découvert les ruines d'une habitation romaine, qui n'avait pas péri par l'eau, mais par le feu.

Rezé, autrefois, relevait du roi, et ne dépendait pas de l'évêché de Nantes, mais de celui de Poitiers, et il faisait partie de l'Aquitaine.

D'après Grégoire de Tours, c'est à Raciate que naquit saint Lu-

[1] Un de nos amis, ayant eu dernièrement la bonne fortune d'acquérir à Rezé un tiers de sou d'or, frappé à Raciate, nous a communiqué à ce sujet la note que l'on trouvera à la fin de cet article.

pien, nommé depuis, dans la contrée, saint Lucien. Ce fut sous l'épiscopat d'Eumelius, évêque de Nantes, l'an 340, que saint Lupien, ou Lucien, fut baptisé à Raciate, par saint Hilaire, évêque de Poitiers. Après la mort de saint Lucien, de nombreux miracles ayant eu lieu sur son tombeau, le peuple bâtit en son honneur une chapelle, près de laquelle fut fondé, ensuite, un riche prieuré, dépendant de l'abbaye de Geneston. Le prieuré de Saint-Lucien est situé à Rezé, à l'est du bourg, sur le bord des prairies baignées par la Loire.

Dans la maison du prieur, en partie conservée, nous avons remarqué une vaste salle, haute d'étage, avec une énorme cheminée, ressemblant à une tour, sur laquelle est un écusson sculpté, tellement couvert de badigeon, qu'il ne nous a pas été possible de distinguer les pièces du blason. Du côté du nord, une fenêtre, coupée en croix par des meneaux en pierre, a conservé intact sur son vitrail un écusson en verres peints, représentant, nous a-t-on dit, les armes d'un prieur. Au bout d'un couloir, en partant de cette salle, existait une cachette, dans laquelle, quand nous l'avons visitée, on faisait des fouilles, jusque-là demeurées infructueuses.

A l'ouest, joignant la maison du prieur et de grandes servitudes, se trouvait la chapelle de Saint-Lucien, dont la principale porte s'ouvrait, pour le public, sur un chemin. Une petite porte, communiquant avec les bâtiments du prieur, lui donnait accès dans le chœur de la chapelle.

Au-dessus de l'autel, existait un encadrement sculpté, dont le travail annonçait la transition du style gothique à celui de la Renaissance. Cet encadrement était orné d'un ange, tenant dans ses mains l'écusson des ducs de Bretagne. A côté de l'autel, était une crédence ornée de sculptures ogivales, dans le style flamboyant. Une autre crédence, ornementée de la même manière, se voyait dans le mur, du côté du sud ; ce qui portait à croire qu'il y avait eu là jadis un autel.

La chapelle de Saint-Lucien, qui vient d'être démolie, était une construction de la fin du XVe siècle. A l'intérieur, le sol ayant été fouillé profondément, on a découvert un mur gallo-romain, parfaite-

ment conservé, s'avançant de la porte principale jusqu'au milieu de la chapelle. Reliées à ce mur, d'autres constructions, de la même date, formaient des compartiments, annonçant qu'il y avait eu là une importante habitation gallo-romaine. Cette habitation, si l'on en juge par la terre, mêlée de charbons et de briques romaines, que les ouvriers rencontraient en déblayant, a dû être détruite par un incendie. On a trouvé dans ces décombres quelques monnaies et des débris de poteries romaines, sur l'un desquels se trouvait imprimé le nom du potier. Au-dessus de ces ruines antiques, des deux côtés de la chapelle, avaient été placés de nombreux sarcophages, les uns en tuffeau, et les autres en pierre coquillière. Ces cercueils, contenant des ossements humains assez bien conservés, n'avaient plus la dalle qui, primitivement, les recouvrait. Ces pierres, nous l'avons constaté, avaient été prises jadis pour asseoir les fondations d'une chapelle, construite longtemps avant le monument du XVe siècle qui vient d'être démoli. Les ouvriers nous firent remarquer, avec étonnement, que plusieurs squelettes avaient la colonne vertébrale déviée. Cela nous a paru facile à expliquer, par la pression qu'ils durent subir, lorsque, couverts de terre, ils eurent à supporter le carrelage de la chapelle.

Dans un sarcophage en tuffeau, à droite de l'autel, quelques personnes ont cru voir les ossements bien conservés de saint Lucien. La crédence qui existait dans le mur du sud leur faisait penser qu'autrefois un autel recouvrait ce sarcophage.

D'abord, rien, ni à l'extérieur, ni à l'intérieur, ne le distinguait des autres. Puis, il n'est point prouvé qu'il y ait eu là un autel, et, quand cela eût été, à l'époque où mourut saint Lucien, lorsqu'un monument religieux était dédié à un saint dont on possédait le corps, l'usage voulait qu'on le plaçât sous l'autel principal. Rien n'a été trouvé sous le maître-autel.

Deux sépultures ont été découvertes au milieu de la chapelle, près des murs gallo-romains. Ces deux squelettes n'avaient point de sarcophages en pierre. A la tête de l'un d'eux, on a trouvé un pot, dans lequel il y avait encore du charbon. Ce pot, en terre gros-

sière, avait une anse et de petits trous pratiqués tout autour de sa panse, pour que l'air, en pénétrant à l'intérieur, activât la combustion du charbon.

Une nouvelle chapelle, dédiée à saint Lucien, doit, nous a-t-on dit, remplacer celle qui vient d'être démolie. Quoi qu'il en soit, les antiquaires, et ceux qui aiment à trouver le pittoresque dans le paysage, regretteront la ruine qui vient de disparaître.

CHARLES THENAISIE.

NOTE.— Il existe dans le Limousin une petite bourgade du nom de Rezay, et dans la Loire-Inférieure, sur la rive gauche du fleuve, une ancienne ville du nom de Raciate, aujourd'hui *Rezé* : — *Infrà ipsum Pictavorum terminum, qui adjacet civitati Namneticæ, id est, in vico,* Raciatensi, *Lupianus quidam in albis transiens requiescit.* (Sanctus Gregorius Turonensis, *liber De Gloria confessorum*, cap. LIV.)

Ces deux localités, à l'époque mérovingienne, ont fait battre monnaies, à cette différence près, que l'une écrit son nom de Ratiate par un *t*, et l'autre par un *c*. De plus, celle du Berry y joint le qualificatif de *vicus*, et notre Rezé, au droit de ses monnaies, se contente d'écrire *Raciate*. Dans l'ouvrage de M. Bigot, *Essai sur les monnaies du royaume et duché de Bretagne*, page 9 et planche 1re, tout cela est reproduit sans aucune critique, tout est confondu, monnaies du Berry et monnaies du Poitou. Il commence par le remarquable tiers de sou d'or à la biche, que nous rapprochons du type de la vaisselle de saint Félix et de ses successeurs immédiats, et qui appartient à Rezé.

1° D. Raciate, biche : X. MALLASTI.

2° Ratiate, buste : X. TEODERICO.

3° RATIATE, *vico*, buste : ELARIANO. M.

4° RACIATE, *buste* : TEODERICO. M.

Déjà notre ami Bin Fillon avait classé ces pièces à leur rang et convenablement.

Une cinquième pièce, trouvée dans le prieuré de Saint-Lucien ou Lupian, portant Raciate Buste, au revers Mallasti. M. et la croix à branches égales, de provenance non douteuse, commencement du VIIe siècle, et que j'ai pu déposer dans le plateau de la balance, trouvée il y a quinze ans, à Rezé, dans le tombeau de notre monnayeur, vient de confirmer les attributions de Bin Fillon et les miennes. — F. P.

Ainsi, d'un côté, dans le Berry, le vicus de Ratiate, et chez nous l'urbs Raciate.

POÉSIE

—

MOURIR — TREMEN[1]

SONNET

Comme il serre le cœur, ce sombre mot : Mourir !
Il fait frémir la chair, il trouble la pensée.
Dès qu'il est prononcé, nous sentons accourir
L'angoisse, les regrets, en notre âme offensée.

L'existence en ce monde à peine commencée,
Il faut rêver de fin, s'apprêter à souffrir
Quelque horrible douleur, quelque fièvre insensée...
Et puis le cimetière où nous irons pourrir !

Mais, nous autres, Bretons, ce n'est pas de la sorte
Que nous voyons la mort : la mort ! c'est une porte
Pour sortir de prison et de captivité.

Notre doux mot *tremen*, qui veut dire *passage*,
Montre bien que la mort, comme l'entend le sage,
Est résurrection, vie, immortalité !

F.-M. Luzel.

[1] Les Bretons d'aujourd'hui, comme leurs ancêtres, craignent ordinairement peu la mort. Ils la regardent, non comme la fin, l'inconnu, le néant, mais comme une messagère de bonne nouvelle, qui vient les prendre par la main, pour les faire passer d'un monde dans un autre monde, ainsi que l'indique ce mot *tremen*, qu'ils emploient généralement pour signifier *mourir*, surtout en Cornouailles, et qui signifie proprement *passer*. Souvenir lointain peut-être de la croyance des anciens Gaulois à la transmigration des âmes ! Le vieux barde Taliésin parle, dans ses poésies, de trois existences déjà vécues. — Ce mot a quelque chose de consolant; il parle d'avenir, il est plein d'espérances. — Au contraire, le mot latin *mori* ne réveille que des idées terribles; il est plein de ténèbres et d'épouvante ! — F.-M. L.

LE CHIEN D'AVEUGLE ET LE CHIEN DE LUXE

FABLE

Un pauvre petit chien, d'assez maigre apparence,
Portant entre ses dents une écuelle de bois,
Pour son vieux maître, aveugle et réduit aux abois,
Des passants généreux implorait l'assistance.
Non loin, un épagneul, fier de son importance,
Le regardait d'un air narquois.
— « Certes, tu remplis là de fort jolis emplois,
» Stupide paria, vil rebut de la terre ! »
Lui dit-il avec morgue. « Ah ! vraiment, je le vois,
» Tu n'es et ne seras jamais qu'un pauvre hère,
» En dehors de toutes les lois.
» Ne va pas dire le contraire ;
» Car en voici la preuve claire :
» Le fisc, qui cependant ne sait rien oublier,
» Ne te fait pas même payer
» Un centime d'impôts. C'est honteux, ma parole !
» Tandis que moi, chien précieux,
» Je suis au maximum imposé sur le rôle.
» N'est-ce pas d'un mérite à l'abri du contrôle
» Le certificat glorieux ?... »
— « Pour te rehausser à mes yeux, »
Répond le petit chien, déposant sa sébile,
« Je trouve ta raison passablement futile.
» Sache-le donc, pauvre orgueilleux,
» Ce qu'on te fait payer, c'est ta vie inutile.
» Moi, je ne suis pas fier, et je fais de mon mieux
» Pour soulager ce pauvre vieux :
» Voilà pourquoi, sans doute, on me laisse tranquille. »

On rencontre nombre de sots,
Qui, faisant fi de la vertu réelle,
Basent leur valeur personnelle
Sur le chiffre de leurs impôts.

L'abbé H. Lamontagne.

UN GUIDE DE L'ART CHRÉTIEN

GUIDE DE L'ART CHRÉTIEN, études d'esthétique et d'iconographie, par M. le comte de Grimoüard de Saint-Laurent. Tome Ier. — Paris, Didron ; Poitiers, Oudin.

Cet ouvrage est du plus haut intérêt. Le premier volume, qui seul jusqu'ici a été publié, fait désirer vivement ceux qui doivent le suivre. L'auteur s'adresse, comme il le dit lui-même dans sa préface, « aux artistes appelés à la pratique de l'art au point de vue chrétien ; à tous ceux qui peuvent, dans ce sens, avoir à leur donner une direction par leurs commandes et leurs conseils ; à ceux aussi qui veulent apprendre à puiser dans les œuvres de l'art tout ce qui enrichit et élève les âmes. » C'est-à-dire que, dans ces pages, dont nous voudrions entretenir les lecteurs de la *Revue de Bretagne et de Vendée,* l'auteur s'adresse à tous ceux qui s'intéressent, à quelque degré, à l'art chrétien ; et nul ne les lira sans en retirer de grandes jouissances et un profit réel.

Ces pages ne sont point livrées prématurément au public ; elles ont été profondément méditées et écrites avec soin. Mgr Baillès, ancien évêque de Luçon, dans une lettre qu'il adresse aux évêques de France, en leur envoyant un exemplaire de l'ouvrage, dit de l'auteur, « qu'il est aussi distingué par sa foi vive, par sa haute

piété, que par son goût délicat et exercé, et par un tact fin et sûr pour tout ce qui se rattache à l'art chrétien. » Les pages que M. le comte de Saint-Laurent vient de publier sont une preuve irrécusable que ces paroles louangeuses ne disent rien que de vrai. Non-seulement il est doué de ces précieuses qualités, mais il a tout fait pour que rien ne manquât à l'œuvre si importante qu'il avait entreprise : il a visité les musées d'Italie, et il a considéré à loisir les œuvres des maîtres ; il a, de plus, étudié avec attention les meilleurs ouvrages qui tracent les règles de l'iconographie sacrée, les conciles, les saints pères, les écrivains ecclésiastiques, les théologiens, les orateurs, les ascétiques, les historiens, les chroniqueurs ; et il appuie sur leur autorité les doctrines qu'il expose.

Il eût pu, comme tant d'autres, lancer dans le public une œuvre improvisée ; car, on reconnaît, en le lisant, que sa plume court facilement. Mais non, il a voulu faire une œuvre consciencieuse ; et il a élevé un véritable monument, un monument superbe et qui restera. Son ouvrage sera, pour l'avenir, une source inépuisable de renseignements précieux, d'inspirations élevées, un guide sûr pour tous ceux qui s'occupent d'art religieux ; et tous ceux qui s'occupent d'art, quel que soit le point de vue auquel ils se placent, pour peu qu'ils désirent être honnêtes, et suivre les saines traditions des belles époques, y trouveront d'utiles leçons.

J'essaierai de donner quelque idée du premier volume, non pas en l'analysant, ce serait impossible ; mais en indiquant les principaux points dont il traite, et en faisant parler l'auteur lui-même, autant que le permettent les limites toujours étroites d'un compte rendu.

Une introduction présente l'histoire rapide de l'art chrétien, depuis ses origines jusqu'à notre époque. Ce n'est point une nomenclature aride des œuvres produites, mais une appréciation des

principales périodes; et d'ailleurs, ces aperçus ne sont pas vagues, mais appuyés sur la discussion d'exemples bien choisis; de plus, ils présentent beaucoup d'idées neuves et élevées.

On voit l'art des catacombes empruntant d'abord à l'art païen quelques-unes de ses ressources, et cherchant aussi, dès le principe, des formes nouvelles qui soient en harmonie avec les sujets tout nouveaux qu'il doit traiter. Ces sujes étaient d'ailleurs de nature à consoler et à encourager les fidèles, au milieu des épreuves qu'ils avaient à traverser. Le martyre lui-même n'apparaît qu'avec l'aspect du triomphe. Ce sont les trois enfants dans la fournaise, Daniel élevant les bras au ciel, entre les lions paisiblement couchés à ses pieds. — Sur la pierre recouvrant les restes de ceux qui avaient soutenu le dernier combat, on voyait, le plus souvent, une palme avec ces mots : *In pace;* les peintures des catacombes n'étaient que le développement de cette consolante pensée ; elles ne présentaient pas la moindre excitation contre les bourreaux, mais elles redisaient l'amour du Sauveur.

Les supplices des martyrs furent représentés seulement quand l'Eglise était triomphante ; et, sur les sarcophages, on continua à mettre beaucoup de réserve dans ces représentations. « Nous en apercevons une raison qui serait bien belle : ces monuments étant des tombeaux, ne voulait-on pas tout spécialement continuer d'y faire dominer les idées de vie qui étaient entrées si avant dans l'esprit des premiers chrétiens ? Si parfois l'on tenait à rappeler l'idée de l'épreuve, de la lutte, on ne représentait pas le supplice lui-même. Ainsi, pour rappeler la Passion de Notre-Seigneur, on se contente de le mettre en présence de Pilate ; pour rappeler le martyre de saint Pierre, on le représente au milieu de deux gardes qui l'emmènent. Hors de ce sujet, ceux qui se rapportent à quelque martyre sont très-rares [1]. » Et ces représentations, par la manière dont elles sont traitées, non-seulement écartent la crainte, mais elles excitent la confiance plutôt que la compassion.

[1] Page 82.

« Après avoir évité, jusqu'au VIe siècle, d'attacher le Sauveur à la croix, longtemps encore on entendit, sinon la donner toujours comme le trophée de ses victoires et le trône de sa gloire, tout au moins la présenter comme l'instrument souverainement efficace de notre salut. La pensée de se servir du crucifix pour nous attendrir sur les souffrances de Jésus, pour provoquer chez nous la componction et les larmes, est le propre d'une tout autre tendance de l'ascétisme, où, entré dans la phase des affections plus sensibles, il s'engagera, entraînant l'art avec lui, sur la pente des temps modernes [1]. »

Dans les catacombes, pour les sujets qui étaient complétement en dehors des traditions païennes et pour lesquels les peintres avaient à chercher un langage nouveau en rapport avec les idées nouvelles, les formes employées sont souvent très-incorrectes, mais parfois aussi elles ont une ampleur et une simplicité antiques ; et toujours ces peintures portent le cachet d'aspiration et de spiritualisme qui fera la gloire de l'art chrétien. « Que la forme vienne à se dégager des liens où la retient la double étreinte de la décadence et de la pauvreté ; vienne une civilisation toute chrétienne, où la science et le génie se forment à l'ombre de l'Evangile, et travaillent à son service, et vous verrez naître des types plus divins, des œuvres plus parfaites que ne purent jamais en connaître le Capitole ou le Parthénon.... Mais la civilisation chrétienne, et l'art qui en dérive, ne triomphent jamais définitivement, en ce monde, des éléments de mort et d'altération incessamment renouvelés contre lesquels ils ont toujours à lutter. Ils luttent d'abord contre une décadence et une corruption résultant d'un ramollissement sensuel, qui certes n'est pas de leur fait ; puis contre une barbarie qu'ils n'ont pas amenée ; et quand, par mille efforts, ils arrivent au moment de se dégager de ses restes, il renaît un paganisme moderne, contre lequel il faut se défendre de nouveau. Pour

[1] Page 33.

Avec l'école plus dramatique, qui se développe surtout à Florence, l'auteur étudie aussi, et même avec une prédilection toute particulière, l'école mystique inspirée par le séraphin d'Assise, et dont le représentant le plus illustre fut l'ange de Fiésole.

Puis l'auteur arrive à l'époque, incomparablement brillante, dans laquelle apparurent les plus grandes illustrations de la peinture, époque où il y a tant à louer et aussi tant à blâmer. M. de Grimoüard de Saint-Laurent apprécie parfaitement, — selon nous, du moins, — Michel-Ange et Raphaël ; il reconnaît la science, la puissance, l'étonnante énergie du premier ; il loue, avec raison, la pensée, le sentiment de l'élève du Pérugin, et, tout en proclamant son mérite sans égal, il ne craint pas de signaler ses torts. Nous regrettons de ne pouvoir donner plus complétement ces appréciations.

L'auteur parle aussi, quoique brièvement, des principaux maîtres appartenant aux différentes écoles de l'Europe, à l'école allemande, à l'école flamande, à l'école espagnole ; et bien qu'il soit sincèrement attaché aux artistes qui ont mieux compris l'art chrétien, il sait rendre justice à ces hommes éminents, Rubens, Rembrandt, etc.

Nous sentons combien ces indications sont insuffisantes ; mais nous avons hâte d'arriver à la partie principale du premier volume, aux études dans lesquelles l'auteur expose les règles qui doivent guider l'artiste chrétien. Après avoir rappelé la *doctrine de l'Église catholique sur les images*, et avoir donné des notions sur *le beau*, il parle *de l'invention, de la composition, de l'expression, du dessin, du nu, des vêtements, des figures accessoires, du clair-obscur, du coloris*. On le voit, c'est un traité complet sur l'art du peintre.

Ce premier volume forme comme la grammaire de la langue que doit parler l'artiste chrétien ; les autres volumes présenteront un dictionnaire raisonné de l'art chrétien. Ce dictionnaire sera divisé en trois parties : l'iconographie générale, l'iconographie spéciale des mystères de la religion chrétienne, l'iconographie des saints.

Cet ouvrage contiendra plus de cent planches hors texte, dont près de la moitié gravées sur cuivre par MM. Octave de Rochebrune, Léon Gaucherel, etc.; et plus de cent cinquante vignettes gravées sur bois. Nous donnons un faible échantillon des vignettes sur bois.

L'ABBÉ P. GABORIT.

(*La fin à la prochaine livraison.*)

LE DÉCLASSÉ

I

C'était un soir de la fin de décembre. Les toits des maisons de la petite ville de N..., en Bretagne, étaient recouverts d'un linceul de neige ; aussi, peu de passants s'attardaient dans la longue rue étroite appelée la *Grand'Rue*. Huit heures sonnaient à l'horloge de l'antique cathédrale, et tous les magasins se fermaient.

Le vent glacial, qui faisait crier les girouettes, balançait avec une sorte d'acharnement l'enseigne du magasin d'épicerie des demoiselles Muscas.

Retirées de chaque côté du foyer de leur arrière-boutique, les deux vieilles célibataires tricotaient des bas de laine grise, en compagnie d'un gros chat noir angora, qui, les yeux cachés sous ses longs poils, témoignait par son ron-ron le bien-être qu'il ressentait près d'un bon feu.

La pièce où se tenaient les demoiselles Muscas était propre, rangée, mais sans aucun luxe. Un papier grisâtre, enjolivé d'une bordure de bleuets, un miroir en deux morceaux, surmontant une haute cheminée de bois peinturé à la colle, une statue, en plâtre, de la sainte Vierge, entre deux vases de porcelaine, contenant des roses à la minute, et, enfin, une grande lithographie encadrée, représentant le Sacre du roi Charles X : telle était la décoration de cette arrière-boutique.

Le tableau du Sacre était fort précieux aux demoiselles Muscas. C'était un souvenir de feu leur père, respectable marchand, fort

royaliste, et qui avait rendu de très-grands services aux prêtres et aux nobles persécutés pendant la révolution de 93.

Le bonhomme Muscas (comme on l'appelait à N...) était mort à un âge très-avancé. Riches et pauvres se firent un devoir de suivre son convoi.

Car, il était vénéré et aimé de tout le monde, ayant donné, toute sa vie, l'exemple de la probité et de la vertu. Il n'avait jamais été de ceux qui cherchent, à tout prix, à sortir de la position où la Providence les a fait naître, et qui, au bout du compte, s'ils réussissent, ne se trouvent à leur place nulle part.

Le digne marchand n'avait jamais envié ceux qui gravissent rapidement les degrés de l'échelle sociale; il était doué d'un trop grand sens pour cela. Des biens de ce monde, il n'avait jamais désiré qu'une aisance modeste et l'estime des honnêtes gens. Il avait souvent médité ces paroles de l'Évangile : « Cherchez, avant tout, le royaume du Ciel, et tout le reste vous sera donné comme par surcroît. » Et ce fut le dernier conseil qu'en mourant le pieux vieillard donna à ses filles.

Maintenant, il faut que nous fassions connaissance avec ces deux vieilles demoiselles, qui travaillent paisiblement près du feu, à la lueur de leur lampe de cuivre.

Dans le monde, on a, généralement, une sorte de répulsion pour les vieilles filles ; quant à moi, je n'ai jamais partagé cette sorte d'antipathie, qui me semble injuste.

O vous qui rayonnez de santé, de gaieté, de douces illusions, ne vous êtes-vous jamais demandé quelles sont ces ombres qui passent dans le chemin de la vie, et comment s'est effeuillée la couronne de leur jeunesse, de leur beauté, de leur bonheur ?

Vous êtes-vous jamais prise à vous demander ce que fut le passé de cette pauvre vieille que vous coudoyez dans la foule ?... Qui sait si ces yeux ternis, qui vous regardent tristement, ne furent pas aussi brillants que les vôtres ?... Hélas ! qui peut compter les larmes qu'ils ont versées, et celles que vous répandrez peut-être un jour !

Non, non, la femme célibataire n'est pas toujours une égoïste;

combien de richesses d'âme n'ai-je pas trouvées souvent, au contraire, dans ces êtres isolés, que le monde dédaigne !

J'ai connu particulièrement les demoiselles Muscas, marchandes épicières à N... Elles étaient, quoique sœurs, de natures tout à fait dissemblables.

L'aînée, Madeleine, avait une de ces physionomies bonnes et franches qui attirent la confiance ; tandis que sa sœur, Mathurine, qui était de trois ans moins âgée, avait l'air le plus revêche et les façons les moins sympathiques. Toutes deux passaient pour dévotes, et avec raison ; seulement, la dévotion de Madeleine était affectueuse et indulgente, et celle de Mathurine, intolérante et austère.

Madeleine, douce et patiente, supportait, sans se plaindre, les inégalités et les aspérités de caractère de sa compagne ; elle avait promis à son père mourant de ne point la quitter, et, d'ailleurs, elle ne l'aurait jamais pu, accoutumée comme elle l'était à l'aimer depuis l'enfance.

II

Ce soir-là, Mathurine Muscas, soigneusement enveloppée dans sa douillette ouatée, et dans son châle de laine brune, les pieds appuyés sur les chenets, semblait aussi heureuse que le gros angora dans sa fourrure.

— Qu'il fait bon auprès du feu, par un pareil temps ! s'écria-t-elle tout à coup, en essuyant de son mouchoir à carreaux les verres de ses lunettes d'acier.

— Grâces au ciel, nous avons les moyens de nous chauffer, ma sœur, répondit Madeleine, mais une pensée m'attriste : il y a des pauvres sous cette neige ; il y en a dans de sombres mansardes souffrant du froid, et ne pouvant se procurer ni bois, ni couvertures !

— C'est fâcheux pour eux, et je me réjouis de n'avoir pas le même sort. Mais voilà trop de feu : je vais ôter ce tison. Il faut de l'économie.

Comme elle achevait ces mots, la porte s'ouvrit brusquement, et une belle et radieuse jeune fille de seize ans entra.

C'était Rose Falec, nièce des épicières.

— Mes tantes, dit-elle, la sœur Eulalie désire vous parler ; elle est très-pressée.

— Que peut-elle nous dire, si tard ? demanda Madeleine.

— Ce n'est pas difficile à deviner, répondit l'autre vieille fille d'un ton d'humeur ; elle vient, sans doute, quémander pour quelque *feignant*...

Car, pour Mathurine Muscas, tout pauvre était un fainéant.

Elle n'affectionnait qu'une seule œuvre, celle de corriger les défaillants ; elle avait coutume, à l'aspect de la misère, de serrer hermétiquement, et ses lèvres minces, et les cordons de sa bourse.

Madeleine, dont le cœur sensible se révoltait devant l'égoïsme, s'efforçait en vain de faire comprendre à sa sœur qu'il n'y a point de vraie vertu sans la charité.

Cependant, la digne fille de Saint-Vincent de Paul était entrée dans l'arrière-boutique, après avoir ôté ses sabots ; elle ne voulut ni s'asseoir, ni même approcher du feu ses mains rougies de froid ; mais, secouant la neige qui blanchissait sa robe de bure, elle en vint immédiatement au but de sa visite.

La sœur Eulalie, âgée de plus de cinquante ans, était grande, mince, pâle, ses beaux yeux bleus étaient expressifs ; on devinait qu'elle avait été belle et qu'elle avait tout quitté, tout sacrifié pour Dieu et pour les pauvres. Ah ! n'est-elle pas toujours belle, aux regards des anges et des hommes, celle dont les traits resplendissent du rayon de la Charité ?

— Je viens à vous, le cœur bien ému, dit-elle (et en parlant, elle se tournait plus volontiers du côté de Madeleine) ; je quitte le chevet du lit d'une mourante : quel spectacle, bon Dieu !

— Ce n'est point gai ! fit sèchement Mathurine ; mais convenez, ma bonne sœur Eulalie, que vous devez être habituée à ces choses-là.

— Ah ! Mathurine, comme si l'on pouvait s'y habituer ! s'écria Madeleine.

— Et puis, mes chères demoiselles, il faudrait être bien insensible, pour voir sans frémir la douleur d'une pauvre mère, qui laisse son enfant dans la misère et seul au monde !

— Allons donc ! est-ce qu'il n'y a pas l'hospice ? demanda Mathurine, d'un ton d'impatience.

— Cette mère, qui se meurt, a mieux espéré que cela pour son petit orphelin ; elle a songé à vous, mesdemoiselles.

— Ah ! par quel hasard ?

— Est-il possible ?

— Le temps presse, poursuivit la religieuse, et je voudrais adoucir les derniers instants de cette infortunée. Vous souvient-il de Bella Le Goff ?

— Parfaitement. La fille de notre cousin germain ; mais il y a longtemps qu'elle a quitté le pays.

— Elle y est revenue pour mourir...

— Elle avait, malgré son père, épousé un assez mauvais drôle.

— Oui, le cordonnier Castec.

— Et elle alla avec lui à Paris.

— La malheureuse ! son père l'a maudite.

— Elle me l'a avoué, mesdemoiselles. Elle m'a dit aussi que cette terrible malédiction avait toujours pesé sur sa tête. Elle a cruellement souffert...

— C'était justice ! répliqua froidement Mathurine, qui avait repris son tricot.

— Son mari, vicieux et brutal, reprit la sœur Eulalie, l'a plongée dans le malheur. Enfin, le misérable, étant ivre, est tombé, un soir, dans la Seine, et on n'a même pas retrouvé son corps.

— Quelle horreur ! exclama Madeleine.

— Allez-vous le plaindre, Madeleine ? N'est-ce pas la digne fin d'un mauvais sujet ? Ç'a été un bon débarras pour sa femme. Et maintenant, pourquoi est-elle venue mourir ici, dans la misère ?... Pour nous faire honte apparemment ? Heureusement, ce n'est qu'une nièce à la mode de Bretagne ; ce n'est point une Muscas ! Après tout, on récolte ce qu'on a semé. Bella Le Goff a toujours été une *feignante*, une mauvaise tête : elle en est punie ; tant pis pour elle !

— Et le pauvre innocent ?

— Que ne le portez-vous au tour de l'hospice ? Que ferions-nous ici de ce petit gars ? Encore, si c'était un Muscas !

— Songez, mesdemoiselles, qu'il est d'âge à comprendre son malheur : il a neuf ans.

— Il pourrait faire nos commissions, Mathurine.

Mais la vieille fille se fâcha, alléguant qu'elles s'étaient déjà chargées d'une orpheline, Rose Falec, la fille de leur sœur cadette.

Cependant, Madeleine avait déjà mis sa cape de futaine, en disant que le plus pressé était d'aller consoler la malheureuse Bella.

— Sortir, par ce temps, et à cette heure, quelle folie, Madeleine ! Vous gagnerez un rhume, sans doute.

Mais, voyant que toutes ses observations seraient inutiles, et que la bonne vieille fille, bien encapuchonnée, se disposait à sortir avec la sœur Eulalie, Mathurine se contenta de leur recommander de faire bien comprendre à la mourante qu'elle n'était misérable que par sa faute, et que le Seigneur la punissait avec justice.

III

Une bise violente soulevait la neige tombée. La sœur de charité et sa compagne cheminaient péniblement. Elles traversèrent plusieurs rues, et s'arrêtèrent, enfin, devant un misérable réduit ; elles montèrent un escalier sombre et tortueux, qui les conduisit au troisième étage, dans une chambre dénudée, où, près d'un pauvre grabat, un vénérable prêtre, aux cheveux blancs, récitait les prières de la recommandation de l'âme.

Madeleine jeta un regard d'effroi et de pitié sur la malheureuse Bella, dont le visage était hideusement défiguré. Déjà la mort y avait apposé sa fatale empreinte. L'enfant dormait sur un peu de paille, tout près du lit où sa mère agonisait.

Elle ne pouvait plus parler, mais elle avait reconnu sa tante Madeleine et lui jeta un dernier et suprême regard, en lui désignant son fils, de sa main mourante et crispée ; puis elle retomba sur sa couche comme un corps inerte. On eût dit qu'elle avait attendue Madeleine pour mourir.

Cependant, Madeleine était dans le plus grand souci, car lorsqu'elle était rentrée au magasin, pour chercher Rose, Mathurine lui avait encore signifié qu'elle ne voulait point du petit garçon.

La bonne vieille fille résolut de demander conseil et appui au respectable prêtre qui avait apporté à Bella le saint viatique. L'abbé Le Fur était très-vénéré à N...; tout le monde l'aimait, à cause de son immense charité; car c'était l'ami, le consolateur, la providence vivante de tous les malheureux. Il était doué d'un sens droit et d'un jugement sûr; d'ailleurs, Madeleine savait que, si quelqu'un au monde pouvait avoir de l'influence sur sa sœur, c'était bien lui.

Dès que l'excellente fille eut confié sa peine au digne prêtre, il lui promit de parler à sa sœur en faveur de l'orphelin; et, en effet, aussitôt après l'enterrement, il alla avec Mlle Muscas au bureau de charité pour prendre Urbain, et il accompagna chez la revêche épicière la tante et le neveu.

Rose les avait devancés : elle craignait, en restant plus longtemps absente, de mécontenter sa tante Mathurine et de lui donner de l'humeur; elle désirait que le petit Urbain fût bien accueilli; elle ne l'avait point encore vu, mais elle songeait qu'il serait agréable pour elle d'avoir un compagnon; elle n'eut pas un instant l'idée d'en être jalouse, oh! non, mais au contraire elle se disait : « Je le chérirai tant, que désormais il sera aussi heureux qu'il a été malheureux! »

Il y avait une grande sympathie entre la tante Madeleine et cette jeune fille, qu'elle avait élevée avec une si grande tendresse; et, comme il était impossible de vivre avec cette charmante enfant sans s'y attacher, la tante Mathurine elle-même l'aimait autant qu'elle pouvait aimer.

V

Mlle Mathurine Muscas était assise devant le comptoir du magasin d'épiceries; elle avait les pieds posés sur une chaufferette et les mains enveloppées de mitaines en laine brune. Elle ficelait, en ce moment, un paquet de café pour une pratique.

Par-dessus un bonnet à larges garnitures empesées, un foulard jaune était noué en marmotte sous son menton aigu. Ses sourcils étaient froncés ; elle avait l'air aussi grincheux que possible. Néanmoins, elle se dérida un peu à l'aspect de l'abbé Le Fur ; mais, quand elle aperçut, à quelques pas derrière lui, sa sœur qui tenait l'enfant par la main, sa colère éclata : « Madeleine est toquée, réellement toquée ! s'écria-t-elle. Monsieur l'abbé, je vous en prie, conduisez cet enfant à l'hospice. »

BLANCHE DE ROSARNOUX.

(La suite à la prochaine livraison.)

LE PÈLERINAGE

DE LA

BRETAGNE A SAINTE-ANNE D'AURAY

LE 8 DÉCEMBRE 1872*

Il est peu de paroisses bretonnes qui ne soient déjà renseignées sur le grand acte religieux accompli par nos compatriotes, le 8 décembre 1872, à Sainte-Anne-d'Auray. Il en a été parlé, sans aucun doute, avec un pieux respect, par les nombreux pèlerins accourus, comme l'a dit Monseigneur de Nantes, *à ce centre consacré de la Bretagne.*

Pour édifier les fidèles qui n'ont pu se joindre à nous, et leur faire goûter, autant que nous le pourrons, les joies pures qui ont fortifié nos cœurs, nous nous proposons de raconter ici les détails de cette fête, la plus belle, disait-on, de tous côtés, que l'on ait vue de notre temps, autour de ce sanctuaire. Assurément, il est bien impossible de faire revivre le spectacle qu'il nous a été donné de voir : aussi, nous n'entreprenons de faire qu'une narration très-simple, persuadé que les faits manifesteront d'eux-mêmes leur vraie grandeur. Pour cette seule raison, on espère que les lecteurs chrétiens partageront le sentiment de quelques officiers français, qui, frappés de l'aspect tranquille

* Nous nous disposions à rendre compte de cette admirable manifestation, quand une brochure, publiée à Vannes (voir à la *Bibliographie*), nous a fait tomber la plume des mains : il nous a semblé que nous n'avions rien de mieux à faire que de nous approprier ce récit, dont nous n'aurions jamais pu atteindre l'exactitude. (*Note de la Rédaction.*)

de la fête et touchés du chant des pèlerins, disaient entre eux : *Vraiment, ceci est beau.*

Monseigneur l'Archevêque de Rennes et Nosseigneurs les Évêques de Vannes, de Nantes et de Quimper arrivaient, le samedi soir, au Petit-Séminaire. Le Clergé conduisit Leurs Grandeurs à la chapelle du pèlerinage. Rentré par la porte de la sacristie, le cortége défila, par la nef latérale du côté nord, au milieu des fidèles déjà réunis en grand nombre et inclinés pour recevoir la bénédiction des Évêques. Au bas de la chapelle, M. le Supérieur du Petit-Séminaire offrit à Mgr l'Archevêque l'eau bénite et l'encens, puis, la procession reprit sa marche et entra au chœur. Mgr l'Archevêque se plaça à droite, sous l'arcade du milieu, vis-à-vis de Mgr de Vannes, qui était du côté de l'Évangile. Du même côté, sous l'arcade suivante, se plaça Mgr de Nantes, ayant près de lui Mgr Hillion, évêque nommé du Cap-Haïtien, et, vis-à-vis, Mgr de Quimper. Le clergé se rangea sur les deux côtés du chœur, près de la sainte table. Pendant tout ce temps, on chantait le psaume *Benedictus Dominus Deus....*

Chacun était frappé du caractère grave et solennel de cette cérémonie. Le Supérieur du Petit-Séminaire, M. l'abbé Le Priol, en fit ressortir la haute signification par le remarquable discours qui suit :

« MESSEIGNEURS,

» C'est une grande et sainte pensée qui vous a conduits dans ce sanctuaire que la main même de la Bretagne vient de rebâtir à la gloire de sa Patronne. Portant sur vos épaules le noble fardeau du peuple de Dieu, vous ressentez plus vivement les maux qui l'accablent et vous connaissez mieux le remède qui peut les guérir. — Évêques catholiques, les douleurs de la sainte Église sont vos douleurs, et vous êtes venus ici pour supplier sainte Anne, rempart de l'Église, qu'elle daigne les abréger, et surtout les rendre fécondes et glorieuses. — Évêques français, votre âme, au moment où nous sommes, est livrée à toutes les angoisses. Tous, en effet, nous attendons que le secret de Dieu se révèle et que ses desseins de miséricorde ou de justice s'accomplissent sur notre pays. Le navire qui porte nos destinées terrestres, qui contient tout ce qui nous est cher, notre vie, nos intérêts, nos gloires du passé, nos espérances de l'avenir, abordera-t-il aux rivages de la paix, de la justice, de l'honneur, ou bien sera-t-il poussé vers ces plages inhospitalières où règnent la discorde, la haine, les luttes fratricides ? Voilà la question redoutable à laquelle ne sauraient répondre ceux-là mêmes qui tiennent

le gouvernail, et c'est pourquoi, Messeigneurs, vous êtes venus ici invoquer sainte Anne, le port de salut de ceux qui naviguent. — Évêques bretons, non moins par votre origine que par la vivacité de votre foi, par votre dévouement absolu au siége apostolique, par la hauteur et la fermeté d'âme que vous avez souvent déployée contre les ennemis de Dieu et de l'Église, vous êtes venus ici prier sainte Anne de conserver et d'accroître, au milieu de vos peuples, cet esprit de foi qui seul peut nous sauver d'une ruine dernière et irrémédiable, parce que, seul, il est capable de commander et d'obtenir tous les sacrifices. — Nous en avons le ferme et doux espoir : sainte Anne vous exaucera, augustes pèlerins : Vous, Monseigneur de Rennes, notre cher et vénéré Métropolitain, qui avez bénit la première pierre de ce sanctuaire et donné tant de gages de votre tendre dévotion pour la patronne des Bretons ; Vous, Monseigneur de Nantes, ancien et fidèle ami de cette maison de Sainte-Anne que vous avez édifiée et charmée plus d'une fois par votre éloquente parole ; Vous, Monseigneur de Quimper, en qui nous vénérons la double dignité de l'état religieux et de l'Épiscopat ; — sainte Anne donnera aussi une grâce de lumière et de force au prêtre éminent qui a tenu à rehausser de sa présence notre solennité. Cette grâce vous permettra, Monseigneur Hillion, de porter sans fléchir le grand mais périlleux honneur de l'épiscopat. Vous avez, si j'ose le dire, des titres particuliers à la protection de sainte Anne : car, pendant les cinq années que vous avez dirigé le Petit-Séminaire, entouré de l'estime et de l'affection de tous, vous avez grandement contribué à l'érection de ce magnifique sanctuaire. Cette protection vous suivra sur ces lointains rivages où vous retournerez bientôt évangéliser des peuples encore assis, pour la plupart, à l'ombre de la mort.

« MESSEIGNEURS,

» Sainte Anne vous bénira de n'avoir tenu compte ni de la fatigue, ni de votre âge déjà avancé, ni de l'inclémence de la saison, pour venir présider cette grande manifestation de la Bretagne catholique. Pour moi, qui ai l'insigne honneur d'être le Supérieur du pèlerinage, je devais vous en remercier, au nom de notre vénérable Évêque, qui vous a invités à cette fête de famille, au nom des prêtres mes collaborateurs qui desservent cette chapelle, au nom de cette foule innombrable qui viendra demain unir sa prière à votre prière, écouter votre parole et recueillir vos bénédictions. — Tous ensemble, prosternés

devant la très-auguste, très-miséricordieuse et très-puissante Patronne de la Bretagne, nous la supplierons d'entendre la voix du peuple qui lui est cher entre tous les peuples, de mettre fin aux longs malheurs de l'Église et de la France, de nous rendre quelque chose de notre force et de notre gloire passée, enfin, de faire briller encore sur notre pays des jours de sécurité, de lumière et de paix. »

Mgr l'Archevêque de Rennes répondit à ce discours. Il adressa d'abord quelques paroles gracieuses à M. le Supérieur, rappela qu'il avait déjà vu M. Le Priol à Sainte-Anne, quand il y vint en 1860, et se dit charmé de revoir, supérieur d'une maison qu'il aimait, un homme de ce mérite. Puis, s'adressant aux fidèles, Sa Grandeur fit une courte et vive allocution, dont voici le sens :

« Nous, premiers pasteurs de la Bretagne, nous ne venons pas seulement pour supplier notre Patronne vénérée de nous garantir de périls menaçants, mais encore pour la remercier de la puissante protection dont elle nous a entourés dans les jours mauvais que nous avons eu à traverser. Lorsqu'un ennemi, sans générosité, ravageait le cœur de la France, nous avons prié notre Mère sainte Anne d'arrêter l'orage qui fondait sur nous, et, aujourd'hui, heureux d'avoir échappé aux plus amères humiliations, nous reconnaissons devoir ce bienfait à sainte Anne, qui a prié pour ses Bretons. Il nous plaît de remarquer que les populations catholiques ont été généralement protégées par la faveur du Ciel; et la foi, qui fait à la Bretagne une renommée à part, en lui conservant l'énergie et la grandeur, cette même foi, pendant les jours sombres de la France, a fait sa consolation et sa félicité. »

Sa Grandeur, se tournant alors vers les élèves du Petit-Séminaire, leur dit :

« Mes enfants, j'aime à voir vos visages jeunes et purs, en songeant que vous nourrissez déjà la pensée de partager les combats de l'Église. Pour la plupart, vous êtes appelés à remplacer les bons prêtres qui, par leurs travaux, ont préservé la foi de notre pays contre les attaques de l'impiété. Préparez-vous à faire l'œuvre de Dieu énergiquement, comme vos devanciers; vous rendrez par là un service signalé à votre pays; car le Ciel épargne à la terre les fléaux qui broient les corps, pourvu qu'on éloigne les poisons qui corrompent les âmes; et, en outre, vous conquerrez pour vous la couronne des élus. »

Mgr l'Évêque de Vannes donna la bénédiction du Très-Saint Sacrement. Elle fut très-solennelle. Le nouveau et splendide lustre, suspendu au milieu du transept, projetait, dans toutes les parties de l'église, l'éblouissante lumière de ses 150 bougies [1], et faisait valoir la belle orne-

[1] Ce lustre est l'œuvre magnifique d'une pieuse Bretonne, Mlle Émilie Davoine, qui en a fait elle-même le dessin et dirigé le travail.

mentation improvisée par un maître du Petit-Séminaire, avec le concours des communautés religieuses de Sainte-Anne.

Arrivée des Pèlerins.

La chapelle resta ouverte toute la nuit pour recevoir les pèlerins qui, voyageant sous la pluie, arrivaient tout joyeux quand même, et venaient s'agenouiller près de la bonne Mère sainte Anne. Les messes commencèrent à deux heures après minuit, au maître-autel, et, à partir de quatre heures, se dirent, sans interruption jusqu'à midi, à vingt autels à la fois.

Quelques paroisses du Morbihan entrèrent processionnellement à la chapelle vers cinq et six heures. Les habitants de Naizin arrivèrent les premiers, tambour et fifre en tête. La dernière procession de notre diocèse, mais une des plus belles, fut celle des mobiles du canton de Ploërmel, conduits par leurs officiers. Ils portaient un joli étendard qu'ils ont laissé au sanctuaire de sainte Anne.

Vers six heures, arrivèrent les pèlerins de Rennes, venus par le premier train, et, avec eux, vingt élèves du collége de Redon, accompagnés de quelques-uns de leurs maîtres et de leur digne supérieur. Ce premier train fut bientôt suivi de deux autres. Les bons chrétiens qu'ils amenaient n'attendirent pas, pour entonner leurs cantiques, qu'ils fussent arrivés à Sainte-Anne. En chemin de fer ils les chantaient déjà. Un prêtre nous disait, le soir, qu'il fut touché jusqu'aux larmes en entendant, au milieu de la nuit, à une gare du Morbihan, ces voix pieuses et sonores chanter les louanges de Dieu.

Les pèlerins de Nantes n'arrivèrent qu'à dix heures et demie, après avoir effectué leur voyage comme ceux de Rennes. De la gare jusqu'à Sainte-Anne, ils marchaient en chantant ou en disant le chapelet. Dans cette foule, comme dans les processions de Rennes et de Quimper, on voyait un grand nombre d'hommes appartenant aux premières classes de la société, de beaux jeunes hommes, parmi lesquels nous reconnûmes des officiers qui ont noblement tenu l'épée à Rome et en France.

Les pèlerins de Quimper arrivèrent à onze heures et demie par la route de la Chartreuse. Il est inutile de dire qu'ils eussent été dix mille de plus si la compagnie d'Orléans avait pu les transporter. A toutes les gares, des voyageurs attendaient sans pouvoir partir. Quelques places

furent usurpées par des libres penseurs. L'un d'eux osa se révéler ; il n'eut pas lieu de s'en féliciter. Comme les Bas-Bretons voyageaient, eux aussi, en disant des prières ou chantant des cantiques, notre homme était exaspéré. Profitant d'un temps d'arrêt, il se prit à dire qu'il n'avait pas fait le signe de la croix depuis l'âge de quatorze ans. Aussitôt il voit se dresser devant lui un grand gaillard, maire de sa commune, et qui, montrant du doigt le fanfaron, disait à ses voisins : « *Regardez-le !* » Ceux-ci ne purent le regarder longtemps, car il descendit prestement du wagon et ne reparut plus.

L'intérieur de la Chapelle pendant la matinée.

La chapelle fut toujours remplie jusqu'à quatre heures de l'après-midi ; mais, pendant la matinée, on n'y pouvait entrer qu'en se frayant peu à peu un passage. Pourtant, jamais de désordre ; bien au contraire, un religieux recueillement ne cessa de régner partout. On ne doit pas s'en étonner, si l'on observe qu'il y eut plus de vingt mille communions. Que c'était touchant de voir ces fervents chrétiens approcher de Jésus-Christ ! La magistrature, la marine et l'armée eurent, à la table du Seigneur, d'illustres représentants. Nos braves gens regardaient avec admiration, presque avec étonnement, la tenue grave et respectueuse de ces personnages. Tous les jours on voit à Sainte-Anne des hommes communier avec une piété très-édifiante, mais jamais nous n'en avions vu autant se réconcilier avec leur Dieu, ou renouveler leur alliance avec lui.

Tel fut le spectacle offert aux anges et aux hommes par des cœurs dévoués à notre bien-aimée Patronne, sainte Anne, aïeule du Sauveur. Ces actes de piété s'accomplissaient sous les voûtes du temple que les Bretons lui ont dédié, et servaient de magnifique prélude au grand acte qui allait s'accomplir au dehors.

La Procession générale.

Vers dix heures et demie, un grand mouvement se fait dans le village. A travers les flots d'une foule compacte, on se rend sur la route d'Auray, à l'endroit où doit commencer la procession solennelle. Le bon goût d'un jeune prêtre du Petit-Séminaire, M. l'abbé Plédran, avait fait de cette route, sur une longueur de plus de 1,200 mètres, une magnifique avenue. Deux lignes de mâts vénitiens, séparés par des arbustes, ornés de banderolles de toutes couleurs, s'élevaient de chaque côté de la

route et formaient l'ensemble le plus gracieux. Des écussons suspendus aux mâts rappelaient les gloires de sainte Anne et nos motifs d'espérance.

A onze heures, la procession s'ébranle; c'était vraiment une marche triomphale.

En tête, les élèves et la musique du Petit-Séminaire; une députation du collège de Saint-Sauveur de Redon, les marins portant leur *ex-voto* et leur étendard, les Frères des écoles chrétiennes, le clergé, les autorités, les évêques.

Le peuple formait la haie de chaque côté de la route, et, entre les deux lignes, flottaient les bannières, les oriflammes, les étendards. Il y en avait deux cents. La statue de sainte Anne, resplendissant dans son arche dorée, s'avançait portée par de robustes marins; un zouave pontifical, escorté de deux de ses compagnons d'armes, tenait la magnifique épée, don de la Bretagne, que le général de Charette a voulu déposer aux pieds de notre Patronne. Enfin venaient les reliques de sainte Anne que deux prêtres portaient sur leurs épaules.

Ce spectacle était magnifique; mais la beauté de ces décorations, la splendeur de ce triomphe n'étaient rien en comparaison de l'enthousiasme qui débordait de tous les cœurs. Les chants se succédaient, vifs, entraînants, émus. Dans cette longue file de pèlerins, les cantiques répondaient aux cantiques et toutes ces voix et tous ces cœurs, unis dans une même pensée d'amour et de reconnaissance, semblaient ne former qu'un seul cœur et qu'une seule voix.

On arrive à la *Scala Sancta*, mais le défilé est long, et en attendant les Évêques on chante encore; c'est le chant populaire que toute la foule peut redire, grâce à l'air que tout le monde connaît; c'est le chant des marins, si beau avec sa couleur locale et sa rudesse gracieuse; c'est le cantique des Nantais dont le refrain entraînant traduit si bien les pensées de l'immense assemblée.

On peut admirer alors les bannières et les étendards, si divers de couleurs et de formes, mais où éclate, plus brillant que l'or et les broderies, l'amour des Bretons pour leur Mère. Nous signalerons, parmi les plus remarquables, les bannières des quatre diocèses représentés au pèlerinage; celle des 44 députés bretons qui ont tenu à s'unir à nous pour prier sainte Anne au milieu des angoisses de la patrie. Voici celle de l'union catholique qui exprime si bien notre attachement à l'Église; plus loin, celle du conseil municipal de Marzan; puis les étendards de

Notre-Dame de Rennes, de Saint-Aubin, de Ploaré, de Concarneau, de Saint-Mathieu, de Quimper, de Plabennec, de Plouguerneau, de Beignon, des Ursulines de Vannes et de Ploërmel, de Josselin. Plusieurs de ces bannières sont d'un travail exquis; tout le monde a remarqué celle de Rennes, celle des députés bretons et l'étendard de Nantes, dans lesquels le fini des détails s'allie si bien à la richesse de l'ornementation. Je me reprocherais d'oublier l'oriflamme simple et gracieuse qui portait cette inscription : *Étudiants de Rennes*; en la voyant s'élever comme une protestation et un acte de foi au milieu de ce groupe de jeunes gens à l'âme ardente, au noble cœur, on se sentait ému. Honneur à eux ! ils sont forts, ils sauront porter fièrement leur drapeau.

La procession allait se terminer. Massée dans le champ de l'*Épine*, la foule se tenait pieuse et recueillie, tandis que plusieurs milliers de pèlerins remplissaient l'église et les rues adjacentes.

La musique militaire du Petit-Séminaire de Sainte-Anne, rangée aux pieds de la *Scala*, exécuta ensuite, avec beaucoup de précision et de goût, plusieurs morceaux religieux. Des chants s'élevaient de différents côtés, en latin, en français, en breton, sans se mêler, sans se nuire les uns aux autres, au milieu des murmures d'un vent impétueux qui venait de la mer.

Le champ de l'*Épine* ne présenta bientôt plus qu'une forêt d'étendards, d'oriflammes, de bannières, variées de formes, de grandeurs, de couleurs; beaucoup d'entre elles portaient les images des patrons de la paroisse, revêtus des pittoresques costumes du pays.

Le peuple remplissait toutes les places; aux fenêtres, sur les murs, sur les toits, dans les arbres, partout l'œil apercevait des Bretons qui priaient et chantaient. Des milliers de voix répétaient le refrain :

Sainte Anne, ô bonne Mère,
Toi que nous implorons,
Entends notre prière
Et bénis tes Bretons.

Quand les braves marins furent arrivés avec le tableau offert par eux en *ex-voto*, le chœur entonna sur un rhythme mâle et grave le chant où revit si bien la poésie bretonne :

La foi des Bretons est leur vrai trésor :
Qui put l'oublier, va l'apprendre encor.

A midi et demi, les précieuses reliques de sainte Anne traversèrent triomphalement le peuple de ses fidèles enfants; NN. SS. les Évêques de Rennes, de Nantes, de Vannes et de Quimper, montèrent à la *Scala Sancta*. Revêtu de ses habits pontificaux, Mgr Fournier, du haut de l'escalier de granit, prononça un éloquent et chaleureux discours, dont nous donnons ici une incomplète et pâle analyse :

Il est difficile, dit-il, de me faire entendre de cette foule immense, mais il est plus difficile encore de rendre le sentiment que j'éprouve, et de peindre le magnifique spectacle qui se déroule sous nos yeux. On dit qu'à notre époque il n'y a plus de foi, que le christianisme se meurt, que personne ne prie plus. Ah ! que ne sont-ils présents, ceux qui blasphèment ainsi l'antique foi de la Bretagne ! Cette foi, comme vous le chantiez tout à l'heure, est le plus cher trésor des Bretons. Une cérémonie si belle, si imposante, se résume dans cette autre parole de votre cantique : *Catholiques et Bretons, toujours.*

Nous sommes catholiques par nos ancêtres, catholiques par nos convictions, catholiques par nos espérances, catholiques toujours. — Une immense acclamation se fit entendre et tout le peuple cria : *Toujours ! toujours !*

Nous sommes attaqués tous les jours, mais nous appartenons à l'Église qui, depuis dix-huit siècles, combat sans relâche : les attaques, les persécutions n'ont pu l'ébranler; elle triomphera toujours. — (*Acclamations.*) Jamais elle n'a été si violemment attaquée qu'aujourd'hui; tout ce qui est saint est l'objet d'agressions sorties de l'enfer ; aux autres époques, des vérités particulières étaient niées, la lutte était circonscrite sur tel ou tel point, on reconnaissait la loi générale et on lui obéissait; mais aujourd'hui, on brise tout, on renverse tout, on nie tout, on nie Dieu lui-même; mais Dieu est Dieu, seul il est le maître.

Il se forme un courant à l'encontre de ces erreurs; il y a un complot de vérités et de vertus, complot qui se produit à la face du soleil, car nous agissons au grand jour et non dans l'ombre comme nos adversaires. Tous unis dans la même foi, nous jurons d'y être fidèles toujours ! (*Acclamations.*)

L'éclatante manifestation d'aujourd'hui est une manifestation toute bretonne. La Bretagne entière, avec sa population si laborieuse, si forte dans ses convictions, si patriarcale dans ses mœurs, avec ses prêtres respectables, dignes de ce peuple chrétien, avec ses évêques, pasteurs vénérés, est venue ici prier sa glorieuse Patronne et affirmer sa foi.

L'Église entière se trouve en communion avec nous..... Le chef suprême de la catholicité, Pie IX..... — En entendant ce nom vénéré, le peuple interrompit l'éminent orateur par d'unanimes acclamations; trois fois l'immense auditoire cria *Vive Pie IX!* plusieurs crièrent : *Vive Pie IX, Pontife et Roi !* — Pie IX, reprit Monseigneur Fournier, sait ce qui se passe ici, il vous envoie sa bénédiction suprême : *Spiritu vobiscum sum,* vous dit-il, je suis avec vous, avec vos pontifes, avec vos représentants, je vois avec bonheur la foi qui règne parmi vous.

C'est là pour la Bretagne un honneur et un engagement. La Bretagne est honorée par ses aïeux, qui ont rempli le monde de leurs hauts faits; elle est honorée par ses

marins qui sont rangés les premiers devant l'ennemi, par ses fils qui, à la guerre, ne sont dépassés par personne, par ses magistrats, qui ont un si haut renom d'intégrité, par ses illustres généraux, ceux qui ne sont plus et ceux qui vivent encore : les La Moricière et les Charette, ces vaillants défenseurs de l'Église, ne sont-ils pas Bretons?

O Bretagne! ô ma patrie! ô France de Clovis et de saint Louis, puissent nos prières contribuer à ton bonheur! O Église, patrie des âmes! toi qui donnes les espérances de la vie future, toi qui enfantes les saints, à toi mon amour, à toi ma vie, mon corps et mon âme! Que ma droite refuse de me servir, que ma langue s'arrête, si jamais je viens à t'oublier! (*Nombreuses acclamations* : Vive l'Église! Vive Pie IX!)

Mgr Bécel, évêque de Vannes, prit la parole. Nous regrettons de ne pouvoir donner qu'une analyse très-imparfaite de l'allocution si chrétienne et si sage qu'il prononça.

Il commença par invoquer le témoignage de cette foule immense, à propos de l'acte religieux et patriotique qui s'accomplissait en ce jour mémorable. « Qu'avons-nous dit, s'écria-t-il, qu'avons-nous fait qui puisse nous être reproché? Vos pasteurs avaient confiance en vous; c'est pourquoi ils n'ont pas hésité à vous convier à cette fête.

» Voici les engagements pris en votre nom :

« Les nombreux pèlerins qui accepteront notre rendez-vous n'auront » d'autre préoccupation que d'honorer sainte Anne, de la remercier, de » réclamer son appui, d'obtenir, par son entremise, le salut de la France » et le triomphe de l'Église. Ceux qui auraient la témérité de nous » prêter des vues trop humaines, nous calomnieraient une fois de plus. » Aucun discours suspect ne sera tenu en cette rencontre. Personne ne » portera d'emblèmes compromettants. Nos croix et nos bannières, nos » saints et nos reliques, nos chants et nos prières, seront le symbole » purement religieux de nos convictions et de nos espérances. Si quel- » qu'un des nôtres s'écartait de ce projet, qui, en vérité, n'a rien d'in- » quiétant, il serait donc désavoué d'avance. »

» Nous demeurons fidèles à ce programme. Il nous serait donc permis de porter un défi à la malveillance, qui ne nous est point épargnée.... Dieu me garde, mes Frères, de condamner ceux qui ne partagent pas nos croyances, sans se faire faute de critiquer nos saintes pratiques et de dénaturer notre dévotion bien légitime! Prions plutôt sainte Anne de les éclairer et d'obtenir leur conversion. Les chrétiens doivent rendre le bien pour le mal..... »

Mgr Bécel se fit l'interprète des députés de la Bretagne. Il avait reçu d'eux, la veille, une lettre collective, portant quarante-quatre signatures et annonçant la bannière par laquelle ils avaient voulu être représentés à ce pèlerinage.

« Nos députés, dit l'Evêque, regrettent vivement de n'être pas ici. Absents de corps, ils assistent d'esprit et de cœur à cette imposante cérémonie. Demandons à notre Patronne de les inspirer et de les soutenir dans les luttes présentes et futures. Ils sauront remplir leur devoir. Croyez-les désireux et capables de justifier la confiance dont vous les avez honorés. »

Ce suffrage bien mérité fut accueilli par le cri de : *Vivent les députés de la Bretagne !*

« Vous avez déjà acclamé chaleureusement le Saint-Père, reprit l'orateur ; vous l'acclamerez de nouveau..... »

Et les pèlerins de crier, à trois reprises : *Vive Pie IX, Pontife et Roi !*

L'Evêque continua ainsi : « Sa Sainteté, que Dieu garde, m'a chargé d'une mission qui me rend heureux et confus. C'est en son nom que je vais vous bénir. A cette bénédiction apostolique est attachée une grâce dont le prix vous est connu. Mais je dois réclamer *instamment* (remarquez le mot, mes Frères) le secours de vos prières. C'est l'ordre que j'ai reçu de notre Père commun. Oui, Pie IX désire que vous priiez *pour le Saint-Siége, pour ses besoins personnels et à toutes ses intentions.* Quelles sont-elles ? Je crois pouvoir vous le dire sans témérité. Pie IX, qui restera une des gloires de ce siècle, attend le triomphe de l'Église, persécutée dans sa personne pour la vérité et pour la justice. Pie IX aime la France. Il a compati aux malheurs inouïs qui sont venus fondre sur elle, qui l'ont humiliée, appauvrie et précipitée dans des convulsions effrayantes.... Du fond de son palais, converti en prison douloureuse, il appelle de tous ses vœux la prospérité, l'indépendance et la gloire de la Fille aînée de l'Église. Il espère qu'elle reprendra bientôt le cours de ses magnifiques destinées.... »

L'Évêque fut interrompu par les cris répétés de : *Vive la France !*

La marine et l'armée furent également acclamées, lorsque le prélat rendit hommage à leur bravoure et à leur patriotisme.... « L'une et l'autre, ajouta-t-il, sont dignement représentées ici.... Je ne veux nommer personne ; mais tout le monde me comprendra et m'approuvera, si j'affirme que nous avons lieu d'admirer l'héroïsme uni à la piété la plus

attendrissante. Ne connaissons-nous pas de ces intrépides guerriers qui, non contents d'avoir perdu un de leurs membres sur les champs de bataille, verseraient pour le salut de leur patrie jusqu'à la dernière goutte de leur sang généreux, et qui se font honneur de donner humblement l'exemple de la pratique des sacrements !... »

Vive le général de Sonis ! s'écrièrent des milliers de voix.

Cette allocution fut le signal de plusieurs autres acclamations, qui trouvèrent de l'écho dans l'innombrable et sympathique auditoire. Les noms de sainte Anne et de Marie immaculée furent exaltés tour à tour avec un enthousiasme dont nous garderons un impérissable souvenir.

Mgr l'Évêque de Vannes bénit solennellement le peuple, au nom du Souverain Pontife.

Une dernière messe fut célébrée, à la *Scala Sancta,* par Mgr Hillion. Il était une heure. A ce moment, la pluie, qui menaçait depuis le matin, commença à tomber.

Cette matinée sera une des plus belles pages des Annales du célèbre pèlerinage de Sainte-Anne. De grandes âmes y donnèrent de nobles exemples. Qu'il nous soit permis de remercier, au nom de la Bretagne, M. le général de Sonis, aussi humble devant Dieu que fier sur un champ de bataille; M. le préfet maritime de Lorient, aussi ferme chrétien que marin intrépide; M. le général de Lauriston, que notre pays a su apprécier; M. Jumelais, président des Assises, qui a voulu paraître en grand costume à la solennité; M. Bournisien, membre du comité des pèlerinages, et M. le secrétaire général de la même œuvre; MM. du Bodan, du Chélas, Desgrées du Lou et leurs dignes collaborateurs, qui se sont occupés avec tant de zèle de l'organisation du pèlerinage, dans les quatre diocèses.....

Après la sainte Messe, l'on rentra processionnellement à l'église pour y déposer l'*ex-voto* des marins.

Ce tableau rappelle la piété de nos marins bretons; ils s'étaient recommandés à sainte Anne, par elle ils ont été protégés. Deux matelots, les seuls qui aient été blessés, y sont représentés, tenant le drapeau de la France et foulant aux pieds les souvenirs de nos désastres; au second plan, deux scènes rappellent les événements terribles dont nous avons été témoins; dans le lointain apparaissent les paroisses maritimes du diocèse, et sainte Anne descend dans un nuage pour bénir ses fidèles enfants.

C'est l'œuvre de M. Jules Noël, peintre d'un grand talent, qui, bien que vivant à Paris, a conservé le cœur d'un vrai Breton.

Vers une heure et demie, les évêques, les prêtres, quelques personnes de distinction déjà mentionnées, les organisateurs diocésains de ce pèlerinage, des membres des comités catholiques et des conférences de Saint-Vincent de Paul partagèrent fraternellement le frugal repas qui leur avait été servi au grand réfectoire du Petit-Séminaire.

M. l'abbé Nicol, professeur de seconde, monta sur l'estrade où était dressée la table d'honneur, et lut la pièce de vers que voici :

L'erreur agite enfin les fanges de l'abime
Pour voiler les splendeurs du soleil éternel;
La croix se dresse encor, rayonnante et sublime,
Attirant à ses pieds les pèlerins du ciel.
En vain le mal, paré d'une gloire insolente,
Fait peser sur les cœurs sa fausse royauté,
Nous ne courberons pas sous sa main triomphante
Nos fronts où resplendit une mâle fierté.
Ah ! nous sommes toujours les fils de nos ancêtres !
Nous aimons leur courage et gardons leurs vertus.
Comme eux, fiers, mais soumis, au-dessus de nos maîtres,
En contemplant le ciel, nous adorons Jésus.
L'Église est à nos yeux l'arche de l'espérance :
Pour défendre ses droits nous donnons notre sang;
Et, quand l'heure a sonné de lutter pour la France,
Le peuple des Bretons se lève frémissant.

Lorsque la divine colère
Souffle sur le monde orgueilleux,
Afin de montrer à la terre
Que la force descend des cieux;
Il recommande à sa patronne
L'Église que l'on abandonne,
La France et le Pontife-Roi :
C'est l'hymne de la délivrance,
C'est encore un cri d'espérance,
C'est encore un acte de foi.

Oh ! tout n'est pas perdu pour la France et l'Église !
Immense est le péril, mais le salut viendra.
Gravons dans tous les cœurs notre grande devise :
Le Christ aime les Francs et Dieu nous sauvera.
Sur notre sol meurtri partout la foi ruisselle,
Et la patrie en deuil a trouvé ses vengeurs....
Ne possédons-nous pas, pour la rendre immortelle,
Des magistrats vaillants, des héros, des pasteurs?

O Pontifes que Dieu nous donne,
Vous portez sur vos nobles fronts
Trois noms qui sont une couronne :
Évêques, Français et Bretons.
Pasteurs, vous répandez la flamme;
Français, vous pleurez avec nous;
Bretons, vous comprenez notre âme :
La Bretagne est fière de vous.

Tendez votre main paternelle
Au brave qui nous défendra.
Quand la France en danger l'appelle,
Il frémit, son glaive étincelle;
Et s'il faut mourir, il mourra.

Il tombe: c'est une victoire,
Car, en tombant avec honneur,
Il arrache un lambeau de gloire
Aux serres de l'aigle vainqueur.

Et si jamais notre patrie,
Revoyant des jours de douleur,
Expirait, sanglante et meurtrie,
Sous le pied d'un triomphateur,
Faudrait-il, après les batailles,
Voilant à nos yeux l'avenir,
Sonner le glas des funérailles
Pour la France qui va mourir?

Non... le guerrier chrétien qui porte dans son âme
Le Dieu grand, le Sauveur, la force des héros,
Foudroyant l'ennemi de son regard de flamme,
Resterait, calme et digne, au milieu des tombeaux,
Pour dire à l'univers que c'est Dieu qui relève,
Pour montrer que le ciel va défendre nos droits,
Sur les débris fumants il planterait son glaive :
Des tronçons d'une épée on peut faire une croix.

O guerriers, ô pasteurs, vous défendez les hommes.
Un autre est envoyé pour absoudre ou punir;
Qu'il est beau, quand son cœur comprend ce que nous sommes,
Souillés par le forfait, grands par le repentir!
Il implore à genoux l'équité souveraine;
Sa foi plane au-dessus de ce terrestre lieu,
Et pour lui les arrêts de la justice humaine
Sont un sublime écho des justices de Dieu.

Nobles cœurs où la foi puissante
Répand ses divines splendeurs,

Entraînez la foule tremblante
Sur les sommets où l'âme errante
Trouve les célestes grandeurs.

A vous d'arracher l'âme humaine
A ses instincts matériels,
Pour guider sa marche incertaine
Vers les horizons éternels.

Souvent, sur votre route austère,
Vous recueillerez les dédains :
C'est dans les douleurs de la terre
Que fleurit la palme des saints.

La lutte engendre la victoire ;
A vous les pleurs, à vous la gloire.
Porteurs du céleste fardeau,
Montrez à l'âme sans courage
Le port au delà du naufrage,
La vie au delà du tombeau.

Versez de votre âme sereine
Les flots d'une sainte pitié
Sur tous ceux que l'enfer entraîne
Loin du ciel qu'ils ont oublié.
Pauvres cœurs qu'aigrit la souffrance,
Ils vont dans leur rude chemin,
Sans foi, sans Dieu, sans espérance,
Et s'agitent dans la licence
Qu'ils décorent d'un nom divin.

La liberté naquit dans le sang du Calvaire ;
Les martyrs indomptés l'affirmaient en mourant,
Et la plante divine a fleuri sur la terre,
Semant dans tous les cœurs son germe conquérant.
Pour étouffer le Christ, notre siècle barbare
Frappe comme autrefois des chrétiens généreux.
Qu'importe ! à triompher leur gloire nous prépare :
La tombe des martyrs se dresse, comme un phare,
Pour éclairer nos pas et nous montrer les cieux.

Entendez-vous ces chants, ces hymnes, ces prières ?
Le monde entier s'unit aux pieds du divin Roi ;
La croix va resplendir, et nous serons des frères,
Égaux devant le Christ et libres dans la foi.
Ton jour approche, ô Dieu : qu'il se lève, qu'il vienne !
De ton bras tout puissant refais l'humanité ;
Parle : nous t'entendrons, et la France chrétienne
Renaîtra dans sa gloire et dans sa liberté.

Cette lecture fut souvent interrompue par des applaudissements bien mérités.

Les jeunes musiciens du Petit-Séminaire jouèrent des airs bretons, qui furent écoutés avec une sympathie toute naturelle.

Mgr l'Évêque de Vannes se leva pour remercier ses collègues et tous ceux dont ils étaient entourés à ce banquet qui rappelait les agapes des premiers chrétiens.

« Messeigneurs et Messieurs, dit Sa Grandeur, notre jeune poète ne sera pas moins fier de vos applaudissements que de la fleur qu'il cueillait dernièrement aux Jeux floraux. Je lui sais gré d'avoir fait parler sa muse, pour vous payer, en mon nom, avec le talent qui le distingue, un juste tribut d'éloges. Pourrais-je me croire quitte envers vous, même au prix de ces accents religieux et patriotiques? Moi, je n'ai pour lyre qu'un pauvre larynx, qui trouvera peut-être plus facilement grâce auprès de vous que devant la faculté. En tout cas, un savant docteur, ici présent [1], m'a dit que chez moi le cœur était bon. Je voudrais vous le prouver. »

Mgr Récel prouva, en effet, avec tact et délicatesse, qu'il ne manquait pas de cœur, en rendant hommage à son Métropolitain, à NN. SS. les Évêques de Nantes et de Quimper, à M. Jumelais, président des Assises, à M. le contre-amiral Gicquel des Touches, à Messeigneurs les Évêques nommés d'Autun et du Cap-Haïtien, aux organisateurs de cette fête de famille dans tous les diocèses de Bretagne, au Clergé breton et à la foi de cette catholique province.

Il termina ainsi :

« Messeigneurs et Messieurs, j'ai dit, avec la plus vive satisfaction, que nous sommes ici en famille. Monseigneur l'Archevêque de Rennes, qui s'appelle familièrement notre *grand-père*, et qui nous traite en conséquence, ne me pardonnerait pas d'oublier le Père commun des pasteurs et des troupeaux. La joie si légitime que nous éprouvons, en ce grand jour, de rendre à notre vénéré Métropolitain tous les hommages qui lui sont dus, est troublée par la douloureuse et intolérable situation que la Révolution a faite au Chef de l'Église. Pie IX, spolié, captif, auprès du tombeau des Apôtres, attend, soumis, ferme, magnanime, l'accomplissement des desseins de Dieu sur lui et sur le Saint-Siége. Si les vœux que nous avons présentés aujourd'hui à notre Patronne sont exaucés, ce digne successeur de saint Pierre n'aura pas jusqu'à la fin le sort du premier des Papes. Pie IX vivra longtemps encore et il *régnera*; car il est à la fois *roi* et pontife... »

Avons-nous besoin de dire que d'unanimes applaudissements accueillirent ces déclarations et ces espérances ?

Mgr l'Archevêque de Rennes répondit. Il montra, lui aussi, qu'il avait

[1] M. le Dr Regnault, professeur à la Faculté de Rennes.

autant de *cœur* que d'esprit. Le dernier de ses suffragants reçut, séance tenante, un nouveau gage de sa gracieuse générosité. L'Évêque et les prêtres du diocèse de Vannes attacheront un grand prix au titre de *Chanoine d'honneur de l'église métropolitaine*, offert en cette solennité à Mgr Bécel.

M. le président Jumelais eut la bienveillante pensée d'intervenir avec un à-propos charmant. Il avait pris l'engagement d'être bref : il tint parole, trouvant moyen de n'oublier personne. Ce qu'il appela, pour ne pas rompre avec ses bonnes habitudes du Palais, *son résumé*, fut marqué de plusieurs traits, chaleureusement applaudis. Voici peut-être le meilleur. S'adressant à l'Évêque de Quimper : « Monseigneur Nouvel, dit-il, nous avait quittés malgré nous ; il nous a été rendu malgré lui. »

L'heure des vêpres rappela tout le monde à la chapelle. Elles furent chantées par Mgr l'Évêque de Vannes.

Après le *Magnificat*, Mgr l'Archevêque parut en chaire. Il exposa, devant un auditoire toujours avide de l'entendre, le triple motif qui nous réunissait à Sainte-Anne : *reconnaissance, confiance et pénitence.*

C'est la protection de sainte Anne et de la Vierge immaculée qui nous a préservés du fléau de l'invasion, qui a entouré au milieu des dangers nos marins et nos soldats. Le passé nous donne lieu d'espérer que, si de nouveaux malheurs venaient fondre sur la France, nous serions l'objet de la même assistance. Prions nos saintes Protectrices d'écarter ces jours mauvais. Mais un des moyens d'apaiser la colère céleste, c'est l'expiation. L'influence délétère qui a tout détruit ailleurs, se fait sentir chez nous. Que la Bretagne veille ! qu'elle réagisse contre le mal qui la menace et l'a déjà entamée. Qu'elle garde les mœurs simples et pures des ancêtres ; qu'elle reste ferme dans sa foi et fidèle dans sa dévotion à la sainte Vierge et à sainte Anne ! Ainsi méritera-t-elle d'être appelée encore le peuple choisi, la terre des saints ; *gens electa, populus acquisitionis.....*

La bénédiction solennelle du Très-Saint Sacrement fut donnée par Mgr l'Évêque de Quimper.

Avant de se retirer, Nosseigneurs les Évêques bénirent une dernière fois cette foule émue, qui semblait ne s'être aperçue ni de la fatigue du voyage, ni de la longueur des cérémonies, ni de l'inclémence du temps. Elle priait toujours. On eût dit qu'elle avait élu domicile dans cette vaste et splendide chapelle, dont la Bretagne a le droit d'être fière.

Elle y apportera souvent avec la même confiance, sinon aussi solen-

nellement, l'expression humble, mais sincère, de sa gratitude, de ses besoins, de toutes ses sollicitudes...

Mgr l'évêque de Vannes ayant écrit aux députés de la Bretagne, pour les inviter à assister au pèlerinage, ceux-ci ont répondu à Sa Grandeur, par la lettre suivante :

« Monseigneur,

» Nous avons reçu la lettre que Votre Grandeur nous a fait l'honneur de nous adresser. Nous vous remercions d'avoir senti combien il nous sera pénible de manquer au rendez-vous des catholiques bretons dans le sanctuaire de la Patronne de la Bretagne. Qui plus que nous a besoin de sa protection, et qui eût joint sa prière avec plus de ferveur à celles dont nos religieuses populations ont tenu à nous donner l'assistance? Retenus ici par un devoir plus impérieux que jamais, nous avons voulu au moins être représentés à cette touchante cérémonie par une bannière offerte par nous à sainte Anne, et qui restera au pèlerinage, comme un hommage de notre foi, comme un symbole de notre union et de notre communauté de sentiments avec la pieuse et fidèle province dont nous tenons à si grand honneur d'être les mandataires.

» Veuillez, Monseigneur, être notre interprète auprès du Clergé breton et de la grande famille bretonne, au milieu desquels nous voudrions être dimanche autrement que par le cœur et la pensée, et nous permettre d'ajouter à l'expression de ce regret celle de nos sentiments les plus respectueux.

» Versailles, 5 décembre 1872. »

E. de la Rochette. — Bidard. — Gal du Temple. — Cte de Cornulier-Lucinière. — Dézanneau. — De Kéridec. — A. Fresneau. — De Champagny. — Dahirel. — De Pioger. — Ponthier de Chamaillard. — Cte Ginoux de Fermon. — De Fleuriot. — Babin-Chevaye. — Doré-Graslin. — Martin, d'Auray. — De la Pervenchère. — Huon de Penanster. — Cte de Legge. — Dumarnay. — De Kergariou. — Cte de Cintré. — Flaud. — Audren de Kerdrel. — Lallié. — Cheguillaume. — H. de Saisy — Gal de Cissey. — A. de La Borderie. — Mte de Gouvello. — Monjaret de Kerjégu. — Vte de Forsanz. — J. Jaffré. — Vte de Kermenguy. — Rioust de Largentais. — Vte de Tréveneuc. — Cte de Tréveneuc. — Cte G. de Juigné. — Vte de Lorgeril. — Cte H. de Boisboissel. — Cttesse de la Monneraye. — J.-M. Allenou. — E. Carron. — Gal Loysel.

Le pèlerinage du 8 décembre a eu son octave : le dimanche 15, sept mille pèlerins du diocèse de Rennes se sont dédommagés de n'avoir pu prendre part à la première fête. Mgr de Vannes les a reçus, leur a parlé, et les a bénis aussi eux, au nom du Saint-Père.

CHRONIQUE

L'EXPOSITION DE NANTES

II

A tout seigneur tout honneur : saluons d'abord MM. Baudry, Cabanel, Cabat et Gérome, membres de l'Institut, et faisons observer que cette délégation de l'Académie des Beaux-Arts au Salon de Nantes est une preuve de certaines tendances à la décentralisation, qui doit satisfaire bien des esprits. Lorsqu'on se reporte aux Salons des siècles derniers, n'a-t-on pas lieu d'être surpris de voir qu'en 1772, nul ne pouvait être admis aux galeries du Louvre, s'il ne faisait partie de la docte compagnie, et ne pouvait alors placer ses œuvres sous les yeux de la foule qu'en se résignant à les exposer à la place Dauphine, sur le Pont-Neuf, et sur le parcours de la procession de la Saint-Barthélemy [1]. De nos jours, élèves de l'École et membres de l'Institut, amateurs, apprentis ou patrons, tout ce monde de la palette ou du ciseau présente ses ouvrages côte à côte, et prend le public pour grand juge. Grâce à des communications faciles, au goût des arts qui se répand et se popularise, messieurs de l'Académie ne dédaignent point d'envoyer leurs œuvres en province, tout comme des exposants de première année. Et voilà pourquoi il nous est donné de voir, à Nantes, des peintures des artistes français les plus en renom.

Ces raisons cependant ne peuvent aujourd'hui s'appliquer à M. Baudry, qui, par suite de ses grands travaux du nouvel Opéra, dont on nous dit tant de merveilles, s'est trouvé dans l'impossibilité de nous envoyer de

[1] « Cette exposition était subordonnée à l'état de l'atmosphère ; elle durait, quand » il y avait lieu, depuis six heures du matin jusqu'à midi ; les objets d'art étaient » appendus aux tentures et tapisseries exigées par la police sur le passage de la » procession du Saint-Sacrement; quand il pleuvait le jour de la Fête-Dieu, l'expo- » sition était renvoyée à la petite Fête-Dieu (l'octave) ; s'il pleuvait encore ce jour-là, » l'exposition était ajournée à l'année suivante. » (*Notes pour servir à l'histoire de l'exposition de la jeunesse*, etc., par E.-B. de la Chavignerie.)

ses compositions, comme en 1858 et 1861, et n'a mis dans nos galeries que le portrait de M. Massion, de Nantes. Ce portrait est œuvre de maître : la facture en est vive, spontanée; la couleur tient des Vénitiens; il y a surtout, dans les rapports et la justesse des tons, des délicatesses infinies, et rien n'est plus vrai que l'éclat lumineux des yeux et du front. — Nous savons bien que la majeure partie des visiteurs ne partage pas notre enthousiasme; certaines habiletés de brosse ne peuvent être comprises de tous, et lorsque la plupart des gens du monde ne tiennent pour d'admirables peintures que celles où l'on ne voit point les coups de pinceau, il est évident que ce portrait ne peut avoir leur sympathie. Mais on peut se demander si M. Baudry tient absolument au suffrage universel? Le suffrage restreint des hommes compétents doit lui suffire. Nous ne quitterons pas cette toile superbe, sans exprimer le regret que les trois autres portraits, peints également à Nantes par M. Baudry, au triste printemps de 1871, n'aient pas été exposés; la gloire de notre artiste vendéen n'en serait, il est vrai, guère plus grande, mais notre exposition en aurait été singulièrement embellie.

Comme M. Baudry, M. Alexandre Cabanel n'a mis sous nos yeux qu'un *portrait* de femme italienne, ou plutôt une étude de Florentine, d'une grande harmonie, d'un modelé souple, mais d'une couleur un peu grise. Cette peinture, malgré sa grande distinction, ne peut donner l'idée du beau talent de M. Cabanel, et du caractère élevé de quelques-unes de ses compositions, par exemple : la *Mort de Moïse*, le *Martyr chrétien*, la *Glorification de saint Louis*.

Nous avons trop le respect des maîtres, pour nous livrer à ces écarts de langage que certains critiques affectionnent, et, lorsque d'un grand artiste nous voyons des œuvres fort éloignées de celles qui lui ont fait une juste réputation, chapeau bas, nous passons en nous inclinant. Ainsi ferons-nous pour le *Paysage*, bien peint, bien composé, mais sans air, de M. Cabat.

Nous arrivons à l'une des toiles les plus remarquables du Salon, tableau qui fait époque dans l'histoire de l'art moderne. Nous voulons parler du *Combat de coqs*.

Rien de plus vulgaire et de plus simple que ce sujet, rien de plus véritablement distingué que son interprétation.

Pour bien comprendre tout l'intérêt de cette peinture, il faut absolument remonter à 1847, date de son apparition au Salon de Paris, où elle obtint beaucoup de succès; et son auteur, fort jeune alors, puisqu'il était encore sur les bancs de l'école, fut, dès ce jour, désigné comme une des célébrités de l'avenir. A quoi tenait donc le succès de cette toile? Ce n'était point à la correction de son dessin, encore moins à la vigueur du coloris; pour l'une et l'autre de ces grandes qualités, bien des reproches pouvaient être formulés; mais ce qui impressionnait la foule et la séduisait,

c'était l'originalité de cette page, qui dérive des décorations des vases étrusques ou des peintures murales de Pompéï et d'Herculanum, par le style, l'élégance et le goût de l'arrangement; comme les tons sourds, unicolores et mats, rappellent la sobre et douce harmonie des fresques antiques. M. Gérome venait de rompre tout commerce avec les Grecs du XVIIIe siècle et de l'école de David, avec tous ces héros d'Homère traduits par les Bitaubés de la peinture moderne. M. Gérome devint alors le chef de file de cette pléiade de jeunes peintres qui, pour sujets de tableaux, ont recherché dans la vie intime des anciens le côté terre à terre de leur existence. Voilà donc tout l'intérêt de cette première composition, c'est le point de départ de l'école des néo-Grecs, et, par ce seul fait, cet intérêt est grand.

Nous ne décrirons pas le *Combat de coqs;* cette composition a été popularisée par la gravure, et nous ne nous sentons pas assez d'atticisme pour buriner de nouveau le groupe de ces deux jeunes Parthénopiens, qui, près d'une ruine ombragée de lauriers-roses et dominant la mer, où l'on voit à l'horizon l'île de Capri, excitent au combat deux coqs de race gauloise.

Maintenant, signalons le talent de M. Gérome, pris sous un autre aspect. M. Gérome part aussi facilement pour l'Égypte qu'un Parisien pour Versailles, un Nantais pour Vertou, et, du pays des Pharaons, des sphinx et des Pyramides, l'habile artiste nous a rapporté, chaque année, des scènes de chameliers en voyage, de bachi-bouzouks en maraude, des fellhas, des almées, enfin, toute une bédouinerie des plus variées par la physionomie et le costume. Mais ce que M. Gérome ne nous a jamais rapporté des rives du Nil ou des bords de la mer Rouge, comme Marilhat et Decamps, c'est la puissance et le brillant éclat du beau soleil d'Orient. Ainsi, ne demandons pas à l'auteur de la *Caravane en marche* cette atmosphère embrasée, au sein de laquelle s'élancent de blancs minarets ou les cimes gracieuses des bois de palmiers; ces immenses et blondes plaines de sable, où toute végétation se dessèche au vent brûlant du désert; ces eaux rosées par les reflets du ciel, et sur lesquelles se détachent des volées de cigognes. Tout cela n'est point du monopole de M. Gérome, et, malgré les sujets égyptiens et turcs qu'il traite avec tant de supériorité, ce n'est pas dans la phalange des véritables orientalistes que nous devons le classer. Contentons-nous d'admirer avec quel esprit et quelle finesse de touche il reproduit si fidèlement tous ces types de la race chaldéenne, les détails de ces riches costumes orientaux, et le grand style qu'il sait donner à ces marabouts, ces cheiks, ces effendis qui défilent avec toute leur gravité proverbiale.

Après les membres de l'Institut, viennent tout naturellement ceux qui le deviendront un jour. De ce nombre est incontestablement M. Bougue-

reau, talent classique, s'il en fut jamais, et qui, contre vents et marées, garde fidèlement les saines traditions de la grande peinture. — Un de nos confrères s'est montré bien sévère, pour ne pas dire bien injuste, envers l'auteur du *Vœu à Sainte-Anne d'Auray*. Comment! parce que M. Bouguereau n'a pas la brosse fougueuse d'un Jouvenet ou d'un Géricault, le puissant coloris d'un Rubens ou d'un Delacroix, doit-on dédaigner la noblesse des poses de ses personnages, la sagesse de leur touche, la sincérité de leur dessin et l'intelligente distribution de leur lumière? Non, non, malgré l'affirmation dédaigneuse de notre confrère, la perfection de ce tableau n'est point *assommante*; elle nous console, au contraire, de tant d'autres toiles où les impertinences de la touche en imposent aux badauds.

Le portrait de Mlle L....., par M. Elie Delaunay (encore un futur académicien), est un des meilleurs de notre exposition, et nous concevons parfaitement le grand succès de cette œuvre au dernier Salon de Paris. Voilà véritablement un peintre sérieux et qui descend en ligne directe des grands Florentins du XVIe siècle. Que de correction dans les contours; que de finesse et de puissance dans le modelé! Il y a surtout des valeurs de tons d'une harmonie charmante, et des variétés dans l'exécution vraiment remarquables. Ainsi, la tête est faite et poussée de travail comme un Bronzino, tandis que les rubans bleus, d'une tonalité ravissante, et les mains tenant des fleurs, simplement indiquées, s'enlèvent sur la robe noire, comme des taches lumineuses. Le fond de verdure, très-détaillé, trop peut-être, vu de près, se soumet, de loin, parfaitement à l'ensemble et fait bien valoir la chaude coloration de cette brune physionomie.

A ce portrait, qui restera comme un des meilleurs du peintre, il faut aussi joindre deux toutes petites têtes, l'une d'enfant, l'autre de vieillard, d'une facture pétillante d'esprit, de finesse et d'habileté.

En 1856, Hippolyte Flandrin écrivait à son frère qu'il partageait la joie de Delaunay, qui venait d'obtenir le grand prix de Rome. Ah! quelle joie l'illustre peintre de Saint-Germain-des-Prés n'éprouverait-il pas aujourd'hui, si, comme nous, il lui était donné de constater les succès toujours croissants de son élève, passé maître, ainsi que le prophétisait, en 1869, Théophile Gautier, lorsqu'il disait: « A notre avis, on ne rend pas assez justice à M. Delaunay, et il ne jouit pas de la réputation qui lui est légitimement due. Autour de ce talent sérieux, élevé et modeste, il ne se fait pas l'habituel tapage de réclames. Nulle coterie n'embouche pour lui la trompette de la publicité; car il ne représente aucune des sottises en vogue, aucun des systèmes commodes prônés par l'ignorance et la paresse. La lumière viendra bientôt, nous l'espérons, sur cet artiste d'un sentiment si pur, servi par une exécution si

savante dans sa simplicité. » L'auteur de ces bonnes paroles a pu se convaincre, avant de mourir, que la lumière était venue.

Immédiatement au-dessus du portrait de Mlle L., est le tableau de M. Lechevallier-Chevignard, peintre instruit autant qu'habile, et qui sait mieux que personne l'histoire de son art; de là, le choix du sujet de sa toile, si précieuse par l'érudition de l'arrangement, mais un peu trop archaïque : *Bellini surprenant le secret de la peinture à l'huile.* Cette sécheresse de couleur et de contour, inspirée de la vieille école florentine, n'a de charme que pour les artistes-archéologues; eux seuls en comprennent le sens et le réel mérite.

Le portrait d'enfant de M. Carolus Duran plaît unanimement : rien de plus jeune et de plus frais ne se voit dans nos galeries, et cette charmante petite tête blonde paraît avoir été créée par un élève de Velasquez; touche et couleur, c'est véritablement à s'y méprendre. — Nous aimons bien moins la pochade, par trop libertine d'allures, du monsieur qui, sans gêne, chapeau sur la tête, fume son cigare dans notre salon d'honneur. Quelque habileté que possède M. Carolus Duran, nous n'admirerons jamais les peintures faites par-dessous la jambe. Passe encore pour la fougueuse esquisse du *Champ de bataille;* mais pour l'homme au chapeau, nenni!

La *Marche des mobiles de l'Ardèche,* de M. Clément, obtient les suffrages des artistes et du public; il y a, dans cette campagne couverte de neige et de tristesse, où, près d'un village désert, de noirs corbeaux, *flairant la mort, volent en rond,* un sentiment de deuil qui vous navre le cœur. Hiver de 1871, plaines de Bernay, de Marche-Noire et de Patay, que de douloureux souvenirs ne faites-vous pas renaître à la pensée!

Les deux autres toiles de M. Clément dénotent de sérieuses qualités; mais qui nous fera le reproche de préférer aux froides corrections d'une étude académique l'effet de neige si profondément empreint de mélancolie?

La Lettre de recommandation se recommande d'elle-même par un parfum de vérité locale, où l'on respire le siècle de Louis XIII à pleins poumons. Tenons-nous à distance et réjouissons notre vue de ce tableau plein d'air et d'un éclat très-lumineux; mais n'analysons pas de trop près l'esprit de la touche, ni la justesse des proportions.

M. Gustave Marquerie, bien que Parisien, a conquis depuis longtemps droit de cité parmi nous : c'est en 1858 qu'il débuta à nos Expositions par le portrait de Mme M*** qui fut très-remarqué, et tous les amateurs se souviennent avec plaisir de la *Jeune captive*, inspirée d'André Chénier et qui figurait à l'exposition de 1861. Enfin, la *Communion vendéenne pendant la Terreur*, acquise par Mme la comtesse de Quatrebarbes, et que la photographie a popularisée dans notre province, est venue mettre

définitivement en lumière le nom de M. Marquerie; à ce point qu'on trouve maintenant de ses portraits dans un grand nombre de salons de notre ville; portraits d'une bonne facture et d'une grande ressemblance, comme on en peut juger par celui de M. V. F..... De ce même artiste, nous avons un tableau intitulé *l'Épine*, œuvre qui décèle un talent réel; mais pourquoi règne-t-il dans cette peinture une sorte de timidité, qui en atténue le sérieux mérite?

M. Marquerie a brillamment obtenu tous les titres de l'École des Beaux-Arts; il sait fort bien sa langue; il peut parler sans crainte, et non point à demi-voix. — Lorsqu'on possède les solides et remarquables qualités que tous les visiteurs constatent dans cette suave figure qui vous arrête, à l'entrée du salon des vieux maîtres, et que le livret désigne sous le titre trop modeste d'*Étude*, on a vraiment le droit de s'affirmer davantage et de se rappeler que la fortune sourit aux audacieux.

M. Dubois : Encore un de nos jeunes artistes dont le talent aimable mérite de sincères éloges. *Le Départ* est non-seulement une peinture habile, mais encore une véritable élégie, dont tout le monde saisit le profond sentiment. Qui de nous n'a pas vu défiler, dans nos rues et dans nos campagnes, ces bataillons de jeunes mobiles, dont plusieurs devaient trouver la mort dans les plaines glacées de la Beauce ou du Perche. Aussi, comprenons-nous bien toute la poignante inquiétude de cette jeune fille, qui suit, d'un regard baigné de pleurs, à travers le feuillage jauni d'un groupe de platanes, le départ de son fiancé.

Avec le tableau du *Départ*, le même peintre a mis dans nos galeries le *Portrait de Mme ****, figure bien souple, délicatement traitée, mais qui gagnerait en puissance, si le fond n'en avait pas tant. — *La Promenade* est d'un aspect vraiment printanier; que de fraîcheur et de jeunesse dans cette charmante toile, qui nous remet en mémoire ces jolis vers d'Hégésippe Moreau:

> Marcher à deux sur les fleurs et la mousse,
> Au fond des bois rêver, s'asseoir, courir,
> Oh! quel bonheur! oh! que la vie est douce!

Nos compliments à M. Lambert pour ses *Jeunes Chats* aristocratiques, ces jolis petits chats de grande maison, qui se prélassent et gambadent sur des chaises et des tapis, ou se blotissent, comme une nichée d'oiseaux, dans une corbeille garnie de mousseline.

Au bas des marches du perron d'une villa coquettement construite, deux jeunes femmes, confondant leurs ravissantes têtes sous une ombrelle bleue, parcourent en souriant les feuillets d'un petit volume. La lecture paraît attachante, et le plaisir qu'elle fait éprouver semble cordialement

partagé. Toutes les grâces féminines se sont donné rendez-vous sur cette délicieuse toile : physionomie charmante, élégance de costume, tout dénote que nous sommes en fort bonne compagnie.

La jeune dame en robe bleue est un des types les plus affectionnés du peintre; car nous le retrouvons dans presque tous ses tableaux, et nous ne nous en plaignons pas. Pour sa compagne, rien de mieux réussi que cette robe de soie jaune avec des plissés de mousseline blanche; c'est d'un goût parfait et d'une exécution qui doit rendre jalouses les plus habiles faiseuses. Il y a bien, dans cette toile, quelques sécheresses de tons qui réclament des glacis ou de légères demi-teintes, et les mains des liseuses doivent être remises sur le métier; mais ces corrections accomplies, l'œuvre sera d'un tout parfait.

Cette composition porte pour titre : *Un Livre léger*. Hum! c'est un titre grave!... Elle a pour auteur M. Toulmouche, le peintre que tout le monde connaît.

M. Toulmouche est assurément un de nos artistes les plus à la mode : C'est le favori de nos élégantes; aussi, ne sommes-nous point étonné de voir, à tous les Salons, ses tableaux entourés d'admiratrices aussi gracieuses que les personnes qui figurent dans les toiles admirées.

Et puis, il faut bien le dire, jointe à la délicatesse de la touche, au choix des figures, il y a toujours, dans les tableaux de M. Toulmouche, une idée tant soit peu maligne, et qui a bien sa part dans le succès de l'œuvre : *le Fruit défendu*, *Un Livre léger*, comme tout cela peint bien notre époque, et nous fait sourire avec malice ou tristesse! Dieu nous garde cependant de penser que légèreté soit ici synonyme de grivoiserie; mais nous gagerions que plus d'une visiteuse de l'exposition se sera dit secrètement : — Que lisent-elles donc, ces belles liseuses, qui entr'ouvrent si joliment leurs lèvres roses, pour nous montrer leurs blanches dents? — Croyons à un choix délicat et poursuivons notre revue.

LOUIS DE KERJEAN.

LES KORRIGANS, ronde fantastique pour piano. — Nantes, chez les marchands de musique.

Nous unissons nos éloges à ceux de la presse quotidienne de notre ville, pour signaler à nos lectrices la dernière et charmante composition de Mme Angèle Maréchal : LES KORRIGANS. Rien de plus imitatif et de plus gracieux que cette pièce musicale sous les doigts de son auteur : on dirait un essaim de petites fées ou *faradelles*, voltigeant dans l'ombre comme des sylphes ou des feux-follets.

LES INONDATIONS.

Les pluies qui n'ont presque pas cessé de tomber depuis deux mois, ont fait subir à la France le terrible fléau des inondations : nous en avons été particulièrement victimes ; jamais, de mémoire d'homme, la Loire ne s'était élevée à une telle hauteur. En 1843, la plus grande crue du siècle, elle avait atteint 6 mètres 10 ; le dimanche, 15 décembre, elle montait à 6 mètres 45 ! C'est dire assez que le tiers de notre ville était submergé. On s'imagine, sans qu'il faille les décrire, les suites navrantes de cette épouvantable inondation, qui nous a privés de la lumière du gaz, pendant quinze jours, ce qui ne s'était jamais vu.

Pour soulager tant et de si pressantes misères, nous avons entendu s'élever sans retard la voix émue de notre vénérable évêque, qui disait aux curés de son diocèse :

Le fléau de l'inondation, dont nous avons tant à souffrir depuis quelques jours, est arrivé à son paroxysme. Les communications interceptées, le commerce suspendu, les travaux interrompus, les maisons et des quartiers entiers envahis par les eaux, jettent la consternation dans notre ville. La charité intelligente qui anime nos populations, leur fait en même temps comprendre dans quelles proportions incalculables ce fléau sans égal s'étend sur les immenses terrains qu'il ravage.

Quoi qu'en puissent dire nos incrédules et nos athées, nous croyons que le Dieu qui *met un frein à la fureur des flots, ouvre aussi quelquefois les eaux de l'abîme*, pour châtier et avertir les peuples ; et si, malgré les folles promesses faites, il y a 15 ans, au nom de la science et de la toute-puissance humaine, que nous ne reverrions plus ces désastres, l'inondation nous submerge plus qu'à cette époque, nous nous croyons bien inspirés de recourir à Dieu et de réclamer sa pitié.

Nous nous unirons donc dans la prière pour supplier le Seigneur d'arrêter son bras et de détourner de nous les malheurs de tout genre pour nos intérêts et nos personnes, qui peuvent être la suite de cette submersion prolongée. Mais comme la prière ne suffit pas dans de telles circonstances, puisque les maux et les besoins sont extrêmes, nous provoquerons l'aumône, afin de pourvoir, du moins dans notre cité, sinon dans le diocèse, aux nécessités pressantes de nos frères....

L'appel de Mgr Fournier a été entendu ; en dix jours, le Comité catholique, chargé de recueillir les fonds et de distribuer les secours, a reçu pour près de *trente-cinq mille francs* de souscriptions. La charité a fait comme le fleuve : elle a débordé.

E. G.

Le Secrétaire de la Rédaction, Émile Grimaud.

BIBLIOGRAPHIE BRETONNE ET VENDÉENNE

ADMINISTRATION (L') DES ETATS DE BRETAGNE, de 1493 à 1790. Manuscrits inédits de la commission intermédiaire, — du bureau diocésain de Nantes, — et du dictionnaire d'administration de la province de Bretagne, publiés par N. L. Caron. In-8o, 560 p. — Paris, Durand et Pédone Lauriel. — Nantes, Douillard..... 10 fr.

AU COIN DU FEU. Causerie entre MM. Bonconseil, ancien notaire, Bouvier et Bagrain, cultivateurs, Duvrillon et Gilard, ouvriers. In-12, 34 p. Nantes, imp. Vincent Forest et Emile Grimaud. En vente chez les libraires..... 15 c.

BIBLIOTHÈQUE (LA) de la ville et l'imprimerie à Rennes, en 1872; par le chevalier Emmanuel Michel, conseiller honoraire à l'ancienne cour d'appel de Metz. In-8o, 8 p. — Le Mans, imp. Monnoyer.

COMPTE RENDU de l'Exposition artistique et archéologique, ouverte à l'hôtel de ville de Rennes, à l'occasion du concours régional (septembre 1872). In-12, VIII-182 p. — Rennes, libr. Verdier.

ETUDE sur quelques aperçus nouveaux relatifs à la théorie physiologique de la musique; discours prononcé, le 24 novembre 1872, dans la salle de la Société des Beaux-Arts, à la séance annuelle de la Société académique de la Loire-Inférieure, par le président Dr Théophile-Ambroise Laënnec. In-8o, 20 p. — Nantes, imp. Ve Mellinet.

FILS (LE) DU GARDE-CHASSE, récit vendéen, par Emile Grimaud, avec une eau-forte (*Métairie vendéenne*), par Octave de Rochebrune. In-18, 150 p. — Nantes, A.-L. Morel, libraire..... 2 fr.

Tiré à 200 exempl., dont 10 sur papier de Hollande (prix 5 fr.), et 5 sur papier de couleur (prix 6 fr.).

HOMMES (LES) DE LA VENDÉE A LOURDES, 20-21 novembre 1872. — Lettre d'un pèlerin, suivie du Discours prononcé par M. l'abbé Dalin et des Cantiques composés pour la circonstance. In-32, 64 p. — Luçon, imp. Bideaux..... 30 c.

INDUSTRIE (L') DES CHAISES A PORTEURS A RENNES AU XIIIe SIÈCLE, par H. Albert, officier d'Académie. Broch. in-8o, 32 p., avec 2 planches. — Nantes, imp. Vincent Forest et Émile Grimaud. — En vente, à Rennes, chez Verdier; à Nantes, chez Morel..... 1 fr.

LOURDES DEPUIS 1858. Apparitions, guérisons, pèlerinages, par Eugène de la Gournerie, in-12, 72 p. — Nantes, Libaros..... 30 c.

MARIE SAUVERA LA FRANCE. Enseiguements, tirés des apparitions de la sainte Vierge en France, par G. de Gaillac. In-12, 48 p. — Paris, Victor Palmé..... 50 c.

PÈLERINAGE DE LA BRETAGNE A SAINTE-ANNE D'AURAY, les 8 et 15 décembre 1872. In-4o, 32 p. — Vannes, L. Galles..... 25 c.

PUITESSON. Souvenirs de l'émigration et des guerres de la Vendée, par l'abbé du Tressay, chanoine honoraire. In-18, VI-180 p. — Paris, Lecoffre; Nantes et la Vendée, chez les libraires..... 1 fr. 50

TABLE GÉNÉRALE DU TOME TRENTE-DEUXIÈME

ANNÉE 1872. — DEUXIÈME SEMESTRE.

JUILLET.

L'Avenir de la France, par M. *Eugène de la Gournerie*..... 5
Études historiques. — L'Histoire généalogique de la maison de Rohan, de Dom Morice, par *Dom François Plaine* 20
Amynthas Bournichon (suite), par M. *Alfred de Courcy*..... 31
Les Poèmes de M. de Lorgeril (fin), par M. *Arthur de la Borderie*. 48
Beaux-Arts. — Nos Artistes au Salon, par M. *Lucien Dubois*..... 59
Épilogue à l'Art chrétien, de M. Rio, par M. *Charles de Gaulle*.... 67
La Calvaire de la paroisse de Louisfert, par M. *l'abbé Charles Goudé*. 79
Chronique. — Le Congrès scientifique de France à Saint-Brieuc, par M. *Louis de Kerjean*..... 83
Bibliographie bretonne et vendéenne..... 88

AOUT.

Relation du voyage de Dom Taillandier en Bretagne, par *Dom François Plaine*..... 89
Épilogue à l'Art chrétien (suite), par M. *Charles de Gaulle*..... 103
Études littéraires. — Merlin, par M. *A. de la Breure*..... 118
Biographies vendéennes. — La Mère Marie de Sainte-Euphrasie Pelletier, par M. *C. Merland*..... 129
Amynthas Bournichon (suite), par M. *Alfred de Courcy*..... 144
Poésie. — La Chanson de l'Aire neuve, par M. *Émile Grimaud*.... 158
Notices et comptes rendus. — *Opuscules de Ferdinand du Dot*, par M. *Joseph Rousse*..... 161
Chronique, par M. *Louis de Kerjean*..... 162
Bibliographie bretonne et vendéenne..... 168

SEPTEMBRE.

Le Chemin de la vérité, par M. *Eugène de la Gournerie*..... 169
Relation du voyage de Dom Taillandier en Bretagne (fin), par *Dom François Plaine*..... 183

Poésie. — La Main de Dieu (Dorn Doue), par M. *F.-M. Luzel*..... 201
Un jour au manoir de Terre-Neuve, par M. *Émile Grimaud*..... 203
Épilogue à l'Art chrétien (fin), par M. *Charles de Gaulle*..... 209
Biographies vendéennes. — La Mère Marie de Sainte-Euphrasie Pelletier (suite), par M. *C. Merland*..... 221
Amynthas Bournichon (suite), par M. *Alfred de Courcy*..... 231
Chronique, par M. *Louis de Kerjean*..... 240
Bibliographie bretonne et vendéenne..... 248

OCTOBRE.

Mgr Soyer et les évêques de la Restauration, par M. *Eugène de la Gournerie*..... 249
Biographies vendéennes. — La Mère Marie de Sainte-Euphrasie Pelletier (fin), par M. *C. Merland*..... 271
Quelques nouveautés littéraires, par M. *Lucien D.*..... 287
La critique, le roman et l'histoire, par M. *Edmond Biré*..... 299
Amynthas Bournichon (suite), par M. *Alfred de Courcy*..... 307
Chronique. — Pèlerinages des Vendéens et des Bretons à Lourdes, par M. *Eugène de la Gournerie*..... 314
Beaux-Arts. — Châteaudun, eau-forte de M. *Octave de Rochebrune*, par M. *Emile Grimaud*..... 329
Nécrologie. — A la mémoire de Mme Octave de Rochebrune, par M. *Eugène de la Gournerie*. — Mme Gauja, par M. *Émile Grimaud*..... 331
Lettre de M. le comte de Chambord..... 333
Bibliographie bretonne et vendéenne..... 336

NOVEMBRE.

Un fait d'armes vendéen en 1800, par M. le docteur *Viaud-Grand-Marais*..... 337
Amynthas Bournichon (fin), par M. *Alfred de Courcy*..... 347
Madame Swetchine, par M. *Edmond Biré*..... 362
Poésie. — En marge du livret, par M. *Émile Grimaud*..... 377
L'amiral Bouët-Willaumez et l'expédition dans la Baltique, par M. *Lucien D.*..... 382
Notices et comptes rendus. — *De la Poterie gauloise*, de M. *Henri du Cleuziou*; — *Considérations sur l'insolation et la chaleur solaire*, de M. le docteur *Léon Grimaud*, par M. *Lucien Dubois*. — *Brascassat, sa vie et son œuvre*, de M. *Charles Marionneau*, par M. *Gustave Marquerie*. — *Documents relatifs au siége de Strasbourg*, de M. le général *Uhrich*, par M. *Eugène de la Gournerie*..... 389

Un honnête homme, satire, par M. *Victor de Laprade*, de l'Académie française..... 404
Chronique. — L'Exposition de Nantes, par M. *Louis de Kerjean*... 409
Mélanges. — M. de Fontanes, par M. *Charles Marionneau*..... 413
Bibliographie bretonne et vendéenne..... 416

DÉCEMBRE.

A travers les livres d'étrennes, par M. *Lucien Dubois*..... 417
Un fait d'armes vendéen en 1800 (fin), par M. le docteur *Viaud-Grand-Marais*..... 429
Archéologie. — La Chapelle de Saint-Lucien, à Rezé, par M. *Charles Thenaisie*..... 442
Poésie. — Mourir (*tremen*), sonnet, par M. *F.-M. Luzel*. — Le chien d'aveugle et le chien de luxe, fable, par M. *l'abbé H. Lamontagne*..... 446
Un Guide de l'art chrétien, par M. *l'abbé P. Gaborit*..... 448
Le Déclassé, nouvelle, par Mme *Blanche de Rosarnoux*..... 456
Le Pèlerinage de la Bretagne à Sainte-Anne d'Auray, le 8 décembre. 466
Chronique. — L'Exposition de Nantes (suite), par M. *Louis de Kerjean*. — Les Inondations..... 484
Bibliographie bretonne et vendéenne..... 492

TABLE DES ARTICLES

PAR ORDRE DE MATIÈRES.

RELIGION, MORALE ET PHILOSOPHIE.

L'Avenir de la France, par M. *Eugène de la Gournerie,* 5-19. — Le Calvaire de la paroisse de Louisfert, par M. *l'abbé Charles Goudé,* 79-82. — Le Chemin de la vérité, par M. *Eugène de la Gournerie,* 169-182. — Mgr Soyer et les Évêques de la Restauration, par M. *Eugène de la Gournerie,* 249-270. — Pèlerinages des Vendéens et des Bretons à Lourdes, par M. *Eugène de la Gournerie,* 314-328. — Le Pèlerinage de la Bretagne à Sainte-Anne d'Auray, le 8 décembre, 466-483.

HISTOIRE.

ÉTUDES ET DOCUMENTS HISTORIQUES. — L'Histoire généalogique de la maison de Rohan, de dom Morice, par *dom François Plaine,* 20-30. — Relation du voyage de dom Taillandier en Bretagne, par *dom François Plaine,* 89-102, 183-200. — Lettre de M. le comte de Chambord, 333-335. — Un Fait d'armes vendéen en 1800, par M. *le docteur Viaud-Grand-Marais,* 337-346, 429-441. — L'amiral Bouët-Willaumez et l'Expédition dans la Baltique, par M. *Lucien D.*, 382-388.

BIOGRAPHIE. — La Mère Marie de Sainte-Euphrasie Pelletier, par M. *C. Merland,* 129-143, 221-230, 271-286. — Mme Octave de Rochebrune, par M. *Émile Grimaud,* 247. — A la mémoire de Mme Octave de Rochebrune, par M. *Eugène de la Gournerie,* 331-332. — Mme Gauja, par M. *Émile Grimaud,* 331. — M. de Fontanes, par M. *Charles Marionneau,* 413-415.

CRITIQUE HISTORIQUE. — *Documents relatifs au siége de Strasbourg,* de M. le général Uhrich, par M. *Eugène de la Gournerie,* 399-403.

ARCHÉOLOGIE. — La Chapelle de Saint-Lucien, à Rezé, par M. Charles Thenaisie, 442-445.

FAITS CONTEMPORAINS. — Chronique, par M. *Louis de Kerjean,* — de juillet : le Congrès scientifique de France à Saint-Brieuc, 83-87; d'août, 162-167; de septembre, 240-247; — de novembre : l'Exposition de

Nantes, 409-412; — de décembre : l'Exposition (suite), 484-490; les Inondations, 491. — Pèlerinages des Vendéens et des Bretons à Lourdes, chronique d'octobre, par M. *Eugène de la Gournerie*, 314-328.

LITTÉRATURE.

RÉCITS ET NOUVELLES. — Amynthas Bournichon (suite), par M. *Alfred de Courcy*, 31-47, 144-157, 231-239, 307-313, 347-361. — Le Déclassé, par Mme *Blanche de Rosarnoux*, 456-465.

ÉTUDES LITTÉRAIRES. — Les Poèmes de M. de Lorgeril (fin), par M. *Arthur de la Borderie*, 48-58. — Epilogue à l'Art chrétien, de M. Rio, par M. *Charles de Gaulle*, 67-78, 103-117, 209-220. — Merlin, par M. *A de la Breure*, 118-128. — Quelques nouveautés littéraires, par M. *Lucien Dubois*, 287-298. — La critique, le roman et l'histoire, par M. *Edmond Biré*, 299-306. — Mme Swetchine, par M. *Edmond Biré*, 362-376.

CRITIQUE LITTÉRAIRE. — *Opuscules de Ferdinand du Dot*, publiés par M. *H. Le Gouvello*, par M. *Joseph Rousse*, 161.

POÉSIE. — La Chanson de l'aire neuve, par M. *Émile Grimaud*, 158-160. — La Main de Dieu (*Dorn Doue*), par M. *F.-M. Luzel*, 201-202. — Un jour au manoir de Terre-Neuve, par M. *Émile Grimaud*, 203-208. — En marge du livret, par M. *Emile Grimaud*, 377-381. — Un honnête homme, satire, par M. *Victor de Laprade*, de l'Académie française, 404-408. — Mourir *(tremen)*, sonnet, par M. *F.-M. Luzel*, 446. — Le chien d'aveugle et le chien de luxe, fable, par M. l'abbé *H. Lamontagne*, 447.

SCIENCES. — BEAUX-ARTS.

Nos artistes au salon, par M. *Lucien Dubois*, 59-66. — Châteaudun, eau-forte, de M. *Octave de Rochebrune*, par M. *Émile Grimaud*, 329-330. — *De la Poterie gauloise*, de M. *Henri du Cleuziou*, par M. *Lucien Dubois*, 389-392. — *Considérations sur l'insolation et la chaleur solaire*, de M. le docteur *Léon Grimaud*, par M. *Lucien Dubois*, 392-394. — *Brascassat, sa vie et son œuvre*, de M. *Charles Marionneau*, par M. *Gustave Marquerie*, 395-399. — L'Exposition de Nantes, par M. *Louis de Kerjean*, 409-412, 484-490. — *Le Guide de l'art chrétien*, de M. le comte *H. de Grimoüard de Saint-Laurent*, par M. l'abbé *Gaborit*, 448-455.

BIBLIOGRAPHIE.

Bibliographie bretonne et vendéenne, 88, 168, 248, 336, 416, 492.

TABLE DES ARTICLES

PAR NOMS D'AUTEURS.

BIRÉ (Edmond). — La critique, le roman et l'histoire, 299-306. — Mme Swetchine, 362-376.

DE LA BORDERIE (Arthur). — Les Poèmes de M. de Lorgeril (fin), 48-58.

DE LA BREURE. — Merlin, 118-128.

DE CHAMBORD (Mgr le comte). — Lettre à M. Ernest de la Rochette, 333-335.

DE COURCY (Alfred). — Amynthas Bournichon (suite), 31-47, 144-157, 231-239, 307-313, 347-361.

D. (Lucien). — L'amiral Bouët-Willaumez et l'expédition dans la Baltique, 382-388.

DUBOIS (Lucien). — Nos Artistes au Salon, 59-66. — Quelques nouveautés littéraires, 287-298. — *De la Poterie gauloise,* par M. Henri du Cleuziou, 389-392. — *Considérations sur l'insolation et la chaleur solaire,* par M. le docteur Léon Grimaud, 392-394.

GABORIT (Abbé). — *Le Guide de l'Art chrétien,* par M. le Cte H. de Grimoüard de Saint-Laurent, 448-455.

DE GAULLE (Charles). — *Épilogue à l'Art chrétien,* par M. Rio, 67-78, 103-117, 209-220.

GOUDÉ (Abbé Charles). — Le Calvaire de la paroisse de Louisfert, 79-82.

DE LA GOURNERIE (Eugène). — L'Avenir de la France, 5-19. — Le Chemin de la vérité, 169-182. — Mgr Soyer et les Évêques de la Restauration, 249-270. — Pèlerinages des Vendéens et des Bretons à Lourdes, 314-328. — A la mémoire de Mme Octave de Rochebrune, 331-332. — *Documents relatifs au siége de Strasbourg,* par M. le général Uhrich, 399-403.

GRIMAUD (Émile). — La Chanson de l'aire neuve, poésie, 158-160. — Un jour au manoir de Terre-Neuve, poésie, 203-208. — Mme Octave de Rochebrune, 247. — *Châteaudun,* eau-forte de M. Octave de Rochebrune, 329-330. — Mme Gauja, 331. — En marge du livret, poésie, 377-381. — Les Inondations, 491.

KERJEAN (Louis). — Chronique de juillet, 83-87; d'août, 162-167; de septembre, 240-247; de novembre, 409-412; de décembre, 484-490.

LAMONTAGNE (Abbé H.). — Le Chien d'aveugle et le Chien de luxe, 447.

DE LAPRADE, de l'Académie française (Victor). — Un honnête homme, satire, 404-408.

LUZEL (F.-M.). — La Main de Dieu (*Dorn Doue*), poésie, 201-202. — Mourir (*tremen*), sonnet, 446.

MARIONNEAU (Charles). — M. de Fontanes, 413-415.

MARQUERIE (Gustave). — *Brascassat, sa vie et son œuvre,* par M. Charles Marionneau, 395-399.

MERLAND (C.). — La Mère Marie de Sainte-Euphrasie Pelletier, 129-143, 221-230, 271-286.

PLAINE (Dom François). — L'Histoire généalogique de la maison de Rohan, de dom Morice, 20-30. — Relation du voyage de dom Taillandier en Bretagne, 89-102, 183-200.

DE ROSARNOUX (Mme Blanche). — Le Déclassé, 456-465.

ROUSSE (Joseph). — *Opuscules de Ferdinand du Dot,* publiés par M. H. Le Gouvello, 161.

THENAISIE (Charles). — La Chapelle de Saint-Lucien, à Rezé, 442-445.

VIAUD-GRAND-MARAIS (Docteur). — Un fait d'armes vendéen en 1800, 337-346, 429-441.

TABLE ALPHABÉTIQUE DES OUVRAGES

APPRÉCIÉS OU MENTIONNÉS DANS CE VOLUME.

Brascassat, sa vie et son œuvre, par M. Charles Marionneau, 395-399.
Chemin (le) de la vérité, par M. le comte F. de Champagny, 169-182.
Considérations sur l'insolation et la chaleur solaire, par M. le docteur Léon Grimaud, 392-394.
De la Poterie gauloise, par M. Henri du Cleuziou, 389-392.
De Paris à Dantzig, par M. Ch.-L. Laurent, 292-293.
Documents relatifs au siége de Strasbourg, par M. le général Uhrich, 399-403.
Epilogue à l'art chrétien, par M. A.-F. Rio, 67-78, 103-117, 209-220.
Guide (le) de l'Art chrétien, par M. le comte de Grimoüard de Saint-Laurent, 448-455.
Histoire de la Restauration, t. VIII, par M. A. Nettement, 303-305.
Histoire populaire du Christianisme, par M. Leconte de Lisle, 294-298.
Lettres à un absent, par M. Alphonse Daudet, 289-291.
M. le comte de Chambord, d'après sa correspondance, par M. Georges de Cadoudal, 305-306.
Merlin, par M. le comte de Saint-Jean, 118-128.
Œuvres de Mme Swetchine, 362-376.
Opuscules de Ferdinand du Dot, 161.
Poèmes, par M. le vicomte Hippolyte de Lorgeril, 48-58.
Restauration (la) de la France, par M. A. de Margerie, 10-19.
Sainte-Beuve, par M. Jules Levallois, 299-301.
Sonnets, par M. Joséphin Soulary, 292.
Œuvres et Théâtre de M. F. Coppée, 287-289.
Thermidor, par M. Charles d'Héricault, 301-303.
Vie de Mgr Soyer, évêque de Luçon, par M. l'abbé du Tressay, 249-270.

FIN DU TOME TRENTE-DEUXIÈME

Nantes. — Imp. Vincent Forest et Émile Grimaud, place du Commerce, 4.